





Digitized by the Internet Archive  
in 2017 with funding from  
Getty Research Institute







LE  
**CORRESPONDANT**

RECUEIL PÉRIODIQUE.





18

# CONSTITUTIONNELLE

DE LA RÉPUBLIQUE

LE  
**CORRESPONDANT**

RECUEIL PÉRIODIQUE.

---

RELIGION, PHILOSOPHIE, POLITIQUE,  
SCIENCES,  
LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS.

---

TOME TRENTE-DEUXIÈME.

---

PARIS

LIBRAIRIE DE CHARLES DOUNIOL, ÉDITEUR,  
RUE DE TOURNON, 29.

1853.





LE  
CORRESPONDANT.

LETTRE ENCYCLIQUE DE N. S. P. LE PAPE.

*Dilectis Filiis Nostris S. R. E. Cardinalibus et Venerabilibus Fratribus Archiepiscopis et Episcopis Galliarum.* *A nos bien-aimés Fils les Cardinaux et à nos Vénérables Frères les Archevêques et Evêques de France.*

PIVS PP. IX.

PIVS PP. IX.

Dilecti Filii Nostri, et Venerabiles Fratres, Salutem et Apostolicam Benedictionem. Inter multiplices angustias, quibus undique premimur pro commissa Nobis, licet immeritis, arcano Divinae Providentiæ consilio, omnium Ecclesiarum sollicitudine asperimis hisce temporibus, quibus multum nimis ex eorum numero esse videntur, qui, uti prænuñtiavit Apostolus, « sanam doctrinam non » sustinent, sed ad sua desideria » coacervantes sibi magistros a » veritate auditum avertunt, et » seductores proficiunt in pejus, » errantes, et in errorem mittentes<sup>1</sup>, » maxima certe lætitia perfundimur, cum ad inelytam istam tot sane nominibus illustrem ac de Nobis præclare meritam Gallorum nationem oculos mentemque Nostram convertimus. Summa enim paterni animi Nostri consolatione videmus quomodo in ipsa natione, Deo bene juvante, Catholica Religio, ejusque salutaris doctrina magis in dies vigeat, floreat, ac dominetur, et quanta cura et studio, Vos, Dilecti Filii Nostri, ac Venerabiles Fratres, in

Bien-Aimés Fils et Vénérables Frères, Salut et Bénédiction Apostolique. Parmi les soucis multipliés dont nous sommes accablés de toute part, à cause du soin qui Nous a été confié, malgré Notre indignité, par un dessein impénétrable de la Divine Providence, de toutes les Eglises, dans ces temps si difficiles, où un trop grand nombre d'hommes semblent être du nombre de ceux qui, suivant la prédiction de l'Apôtre, *ne supportent pas la saine doctrine; mais, se choisissant des maîtres suivant leurs propres désirs, ferment l'oreille à la vérité et propagent la séduction en faisant partager aux autres leurs erreurs*: c'est pour Nous une bien grande joie, lorsque Nous tournons Nos regards et Notre esprit vers cette nation française, illustre à tant de titres et qui s'est montrée si dévouée à Notre regard; c'est une consolation suprême pour Notre cœur paternel de voir combien dans cette nation, avec la faveur de Dieu, la Religion Catholique et sa doctrine salutaire croissent, fleurissent et dominent de jour en jour, et avec quel zèle, Vous, Nos Chers Fils et Vénérables Frères, appelés à partager Notre sollicitude,

<sup>1</sup> Epist. II, ad Timot. cap. IV, v. 3, 4; cap. III, v. 13.

vous travaillez à accomplir votre ministère et veillez au salut du troupeau confié à vos soins. Notre consolation est encore augmentée lorsque, par les lettres pleines de déférence que vous Nous adressez, Nous apprenons à connaître chaque jour davantage quelle est votre piété filiale, votre amour, et votre ardeur pour Nous et cette Chaire de saint Pierre, centre de la vérité et de l'unité catholique, tête, mère et maîtresse de toutes les Eglises, à laquelle toute obéissance et tout honneur sont dus, et dont la suprématie rend nécessaire que toute l'Église, c'est-à-dire les fidèles du monde entier se rangent autour d'elle. Notre satisfaction n'est pas moindre de savoir que, profondément pénétrés de la gravité de votre charge et de votre office épiscopal, vous consacrez tous vos efforts à étendre la gloire de Dieu, à défendre la cause de sa sainte Église, et employez toute votre vigilance pastorale pour que les ecclésiastiques de vos Diocèses, marchant chaque jour plus dignement dans leur vocation, donnent au peuple l'exemple de toute les vertus, remplissent avec diligence les onctions de leur ministère ; et pour que les fidèles confiés à vos soins, nourris de plus en plus des paroles de la foi, confirmés par l'abondance des grâces, croissent dans la science de Dieu et persévèrent dans la voie qui conduit à la vie ; enfin pour que les malheureux égarés rentrent dans le chemin du salut.

Ce n'est pas une moindre joie pour Notre âme quand Nous apprenons avec quelle ardeur vous secondez Nos désirs et Nos instructions, en rassemblant des Conciles provinciaux, comment dans vos diocèses l'intégrité et la pureté du dépôt de la foi sont conservés, la saine doctrine enseignée, l'éclat du culte divin augmenté, l'éducation et la discipline du Clergé fortifiées, les bonnes mœurs, la vertu, la piété excitées et confirmées de toutes parts par un

sollicitudinis Nostræ partem vocati, ministerium vestrum implere ac dilecti gregis Vobis commissi incolumitati et saluti consulere contendatis. Atque hujusmodi Nostra consolatio majorem in modum augetur, cum ex obsequiis, quas ad nos scribitis, Litteris magis magisque noscimus qua filiali pietate, amore, et observantia prosequi gloriemini Nos, et hanc Petri Cathedram catholicæ veritatis et unitatis centrum, et omnium Ecclesiarum omnino caput, matrem atque magistram<sup>1</sup>, ad quam omnis obedientia et honor est deferendus<sup>2</sup>, ad quam propter potiore principatitatem necesse est, omnem convenire Ecclesiam, hoc est qui sunt undique fideles<sup>3</sup>. Neque minori certe afficimur jucunditate, cum haud ignoremus, Vos gravissimi episcopalis vestri muneris et officii optime memores, sedulam in Dei gloria amplificanda, ejusque Sanctæ Ecclesiæ causa propugnanda impendere operam, atque omnem pastoralement vestram curam et vigilantiam adhibere, ut ecclesiastici vestrarum Dioccesium Viri, quotidie magis digne ambulantes vocatione qua vocati sunt, virtutum omnium exempla Christiano populo præbeant, proprii ministerii munia diligenter obeant, atque ut fideles Vobis commissi magis in dies enutriti verbis fidei, et per gratiarum charismata confirmati, crescant in scientia Dei, et instent viam quæ ducit ad vitam, ac miseri errantes ad salutis semitam redeant.

Hinc pari animi Nostrî gaudio cognoscimus qua alacritate Vos, Nostris desideriis ac monitis obsecundantes, Provincialia Concilia concelebrare studeatis, ut in vestris Diocæsesibus, et fidei depositum integrum inviolatumque custodiatur, et sana tradatur doctrina, et divini cultus honor augeatur, et Cleri institutio ac disciplina corroboretur, et morum honestas, virtus, religio, pietas undique

<sup>1</sup> S. Cyprian., Epist. 45; S. August., Epist. 162, et alii.

<sup>2</sup> Concil. Ephes., Act. IV.

<sup>3</sup> S. Irenæus, Adversus hæreses, cap. III.

fausto felicique progressu magis in dies excitetur et confirmetur. Atque vehementer gaudemus dum conspicimus, in quamplurimis istis Diocesisibus, ubi hactenus peculiariora rerum adjuncta minime obstiterunt, Romanæ Ecclesiæ Liturgiæ singulari vestro studio juxta Nostra desideria fuisse restitutam. Quæ sane res eo magis grata Nobis accidit, quod noscebamus in multis Galliæ Diocesisibus ob temporum vicissitudinem haud ea fuisse servata, quæ sanctus Decessor Noster Pius V, provide sapienterque statuerat suis Apostolicis Litteris septimo Idus Julii anno 1568 datis, quarum initium « Quod a nobis postulat. »

Etsi vero hæc omnia non sine magna animi Nostri voluptate, et insigni Vestri Ordinis laude commemorare lætamur, Dilecti Filii Nostri, ac Venerabiles Fratres, tamen dissimulare non possumus gravem sane tristitiam, et mœrorem, quo in præsentia vehementer angimur, cum noscimus quas dissensiones antiquus inimicus inter Vos excitare conetur ad vestram animorum concordiam labefactandam et infirmandam. Itaque pro Apostolici Nostri ministerii munere, et summa illa, qua Vos, et istos fideles populos prosequimur, caritate, has Vobis scribimus Litteras, quibus intimo Nostro cordis affectu Vos alloquimur, Dilecti Filii Nostri, et Venerabiles Fratres, atque una monemus, hortamur, et obsecramus, ut quotidie magis arctissimo inter Vos caritatis foedere devincti et obstricti, atque unanimes, et id ipsum invicem sentientes, omnia dissidia, quæ antiquus hostis commovere adnititur, pro eximia vestra virtute propulsare ac penitus eliminare studeatis, et solliciti sitis cum omni humilitate et mansuetudine servare in omnibus unitatem spiritus in vinculo pacis. Ea enim sapientia præstatis, ut quisque Vestrum optime sciat quantum sacerdotalis et fida animorum, voluntatum et sententiarum concordia ad Ecclesiæ prosperita-

progrès incessant. Notre satisfaction est au comble quand Nous voyons que dans le plus grand nombre de vos Diocèses, là où des circonstances particulières n'y ont pas mis obstacle, la liturgie de l'Eglise Romaine a été rétablie avec un grand zèle de votre part et conformément à Nos désirs. Ce qui a rendu pour Nous ces décisions plus agréables, c'est de savoir que dans beaucoup de Diocèses de France, par suite de changements malheureux, on n'avait pas observé les sages prescriptions tracées par Notre saint prédécesseur Pie V, dans ses lettres Apostoliques, du 9 juillet 1568, qui commencent par ces mots : *Quod a Nobis postulat.*

Mais si Nous sommes heureux de vous rappeler toutes ces choses, aussi douces pour Notre âme que glorieuses pour votre Ordre, Bien-Aimés Fils et Vénérables Frères, Nous ne pouvons vous dissimuler la profonde tristesse qui nous accable en voyant les dissensions que l'antique ennemi s'efforce d'exciter entre vous, pour troubler et détruire la concorde de vos âmes. Aussi obéissons-nous aux devoirs de Notre ministère Apostolique, de même qu'à l'ardente charité que vous et les peuples confiés à vos soins nous inspirez, en vous écrivant ces lettres où, Nous adressant à vous avec un redoublement d'affection, Chers Fils et Vénérables Frères, Nous vous avertissons, vous exhortons et vous conjurons de resserrer entre vous les liens de la charité, de faire concorder vos sentiments et vos opinions, de mettre tout en œuvre pour faire disparaître les dissentiments que l'antique ennemi s'efforce de soulever entre vous, de veiller dans votre sollicitude pour que l'humilité et la mansuétude vous fassent garder en toutes choses l'unité d'esprit dans le lien de la paix. Avec la sagesse qui vous distingue, chacun de vous sait parfaitement à quel point la concorde des âmes, des volontés et des opinions dans le Clergé est indispensable pour la prospérité de l'Eglise, et contribue au salut éternel des hommes ; si jamais cette concorde des esprits et des volontés a été nécessaire, c'est surtout maintenant où



vos efforts doivent rivaliser pour seconder les excellentes dispositions de Notre Cher Fils en Jésus-Christ, Napoléon, Empereur des Français, et de son Gouvernement, grâce auxquelles l'Eglise catholique en France jouit, pleinement de la paix, de la tranquillité et de la protection. Les conditions favorables qui existent dans cet empire doivent vous stimuler davantage à concerter votre action de manière que la divine religion du Christ et sa doctrine, les bonnes mœurs et la piété, jettent de profondes racines dans toute la France, que la jeunesse y reçoive une éducation toujours meilleure et plus pure; et pour qu'on voie plus aisément échouer les attaques de ceux qu'on reconnaît à leurs coups pour les ennemis constants de Jésus-Christ et de son Eglise.

C'est pourquoi, Bien-Aimés Fils et Vénérables Frères, Nous vous supplions avec la dernière instance de ne rien considérer de plus essentiel dans la cause de l'Eglise, dans la défense de sa doctrine salutaire et de sa liberté, et dans l'accomplissement de tous les autres devoirs de votre charge épiscopale, que de maintenir entre vous une concorde absolue, de tenir tous le même langage, de vous attacher au même sentiment et de Nous consulter, Nous et ce Siège Apostolique, avec une entière confiance, afin de faire disparaître d'entre vous tout désaccord et toute controverse. Par-dessus tout, convaincus, comme vous l'êtes, combien la bonne éducation du Clergé importe à la prospérité de l'Eglise et de l'Etat, vous ne devez rien négliger pour que dans une affaire d'aussi grave importance vos soins et vos pensées suivent la même direction. Continuez donc, comme vous le faites, à ne rien omettre pour que les élèves de vos Séminaires soient formés de bonne heure à la vertu, à la piété et à l'esprit ecclésiastique, pour qu'ils ap-

tem, atque ad sempiternam hominum salutem procurandam sit necessaria, atque proficiat. Quam quidem animorum et voluntatum concordiam, si unquam alias, nunc certe studiis omnibus inter Vos fovetis oportet, cum præsertim ob egregiam Carissimi in Christo Filii Nostri Napoleonis Francorum Imperatoris voluntatem, ejusque Gubernii operam nunc catholica istic Ecclesia omni pæce, tranquillitate et favore fruatur. Atque hæc fausta isto Imperio rerum ac temporum conditio majori Vobis stimulo esse debet, ut una eademque agendi ratione omnia conemini, ut divina Christi religio, ejusque doctrina ac morum honestas, pietas, altissimis ubique in Gallia defigatur radicibus, et optima, atque intaminata juventutis institutio magis in dies procuretur, atque ita facilius hostiles inhibeantur et frangantur impetus, qui jam eorum conatibus manifestantur, qui fuere et sunt constantes Ecclesiæ et Christi Jesu hostes.<sup>7</sup>

Quapropter, Dilecti Filii Nostri, et Venerabiles Fratres, majore quo possumus studio à Vobis etiam atque etiam exposcimus, ut in Ecclesiæ causa ejusque salutari doctrina ac libertate tuenda, aliisque omnibus episcopalis vestri muneris partibus obeundis, nihil potius, nihil antiquius habere velitis, quam ut concordissimis animis id ipsum dicatis omnes, ac perfecti sitis in eodem sensu et in eadem sententia, et omni fiducia Nos et hanc Apostolicam Sedem consulatis, ad omnem cujusque generis quæstionem et controversiam à Vobis penitus removendam. Atque in primis, cum compertum exploratumque Vobis sit quantopere ad rei tum sacræ, tum publicæ prosperitatem conducatur recta præsertim Cleri institutio, ne intermittedis concordibus animis in tanti momenti negotia curas cogitationesque vestras conferre. Pergite, ut facitis, nihil unquam intentatum relinquere, ut adolescentes Clerici in vestris Seminariis

ad omnem virtutem, pietatem, et ecclesiasticum spiritum mature fingantur, ut in humilitate crescant, sine qua nunquam possumus placere Deo, ac simul humanioribus litteris severioribusque disciplinis, potissimum sacris, ab omni prorsus cujusque erroris periculo alienis ita diligenter imbuantur, ut non solum germanam dicendi scribendique elegantiam, eloquentiam, tum ex sapientissimis Sanctorum Patrum operibus, tum ex clarissimis Ethnicis Scriptoribus ab omni labe purgatis addiscere, verum etiam perfectam præcipue, solidamque theologiarum doctrinarum, Ecclesiasticæ Historiæ et Sacrorum Canonum scientiam ex auctoribus ab hac Apostolica Sede probatis depromptam consequi valeant. Ita porro illustris iste Galliæ Clerus qui tot viris ingenio, pietate, doctrina, ecclesiastico spiritu, ac singulari in hanc Apostolicam Sedem obsequio spectatis refulget, magis in dies abundabit navis et industriis operariis, qui virtutum ornatu præstantes, ac salutaris scientiæ præsidio muniti valeant in tempore auxiliariam Vobis in Dominica vinea excolenda operam præbere, eos qui contradicunt arguere, ac non solum Galliæ Fideles in sanctissima nostra religione confirmare, verum etiam illam apud longinuas et infideles nationes sacris expeditionibus propagare, quemadmodum Clerus idem summa cum sui nominis laude, religionis bono et animarum salute, hactenus peragendum curavit. Et quoniam una Nobiscum vehementer doletis de tot pestiferis libris, libellis, ephemeridibus, pagellis, quas virulentus Dei et hominum hostis undequaque evomere non desinit ad mores corrumpendos, ad Fidei fundamenta concutienda, et omnia sanctissimæ religionis nostræ dogmata labefactanda, ideo, Dilecti Filii Nostri, ac Venerabiles Fratres, pro episcopali vestra sollicitudine et vigilantia, ne cessetis unquam unanimes gregem curæ vestræ commissum ab hæc vene-

prennent l'humilité sans laquelle nous ne pouvons jamais être agréables à Dieu, pour qu'ils joignent à l'éducation littéraire les connaissances plus graves, particulièrement la science sacrée, puisée à des sources exemptes de toute erreur; de manière que non contents d'apprendre la pureté du langage, l'élégance du style et l'éloquence, tant dans les ouvrages remplis de sagesse des Saints Pères que dans les écrivains les plus illustres du paganisme purgés de toute souillure, ils acquièrent surtout une connaissance solide et achevée de la Théologie, de l'Histoire Ecclésiastique et des Sacrés Canons, empruntée aux auteurs approuvés par ce Siège Apostolique. C'est ainsi que l'illustre Clergé français, qui compte dans ses rangs tant d'hommes distingués par leurs talents, leur piété, leur instruction, leur esprit ecclésiastique et leur dévouement à ce Siège Apostolique, verra se multiplier chaque jour dans son sein des ouvriers actifs et habiles, capables par leurs vertus et la science salutaire qu'ils auront acquise de vous seconder à leur tour dans la culture de la vigne du Seigneur, de réfuter les contradicteurs, et non-seulement de confirmer les Fidèles de la France dans notre très-sainte Religion, mais encore de la propager au milieu des nations lointaines et infidèles, comme le prouvent les expéditions entreprises jusqu'ici par ce Clergé d'une manière glorieuse pour lui, avantageuse à la Religion et précieuse pour le salut des âmes. Et comme vous déplorez amèrement avec nous la publication de tant de livres, de brochures, de revues et de journaux que l'implacable ennemi de Dieu et des hommes ne cesse de susciter pour corrompre les mœurs, ébranler les fondements de la Foi et ruiner tous les dogmes de notre sainte Religion, Nous vous conjurons, Très-Chers Fils et Vénéralbles Frères, d'employer toute votre sollicitude et votre vigilance pastorale à éloigner le troupeau confié à vos soins de ces pâturages funestes, à le prémunir contre ce débordement d'erreurs par des avertissements salutaires et des écrits appropriés aux circonstances qui peuvent le défendre de l'erreur et le con-

firmer dans la Foi. Et ici Nous ne pouvons Nous empêcher de vous rappeler les avertissements et les conseils par lesquels, il y a quatre ans, Nous exhortions énergiquement les Evêques de tout le monde catholique à encourager de la part des hommes de talent, partisans de la saine doctrine, la publication d'écrits propres à éclairer l'esprit des peuples et à dissiper les erreurs qui tendent à les séduire.

C'est dans le même sentiment que Nous vous supplions, tandis que vous vous efforcez d'écarter des Fidèles confiés à vos soins le poison mortel des mauvais livres et des mauvais journaux, d'accorder toute votre bienveillance et toute votre faveur aux hommes qui, animés de l'esprit catholique, formés dans la culture des lettres et distingués par leur instruction, s'occupent dans votre pays à composer et à publier des livres et des journaux pour la propagation de la doctrine catholique, pour le maintien immuable des droits vénérables et des actes du Saint-Siège, pour la réfutation des opinions et des doctrines contraires à ce Siège et à son autorité, afin que les ténèbres de l'erreur soient dissipées et que la douce lumière de la vérité brille dans les âmes. Il appartient à votre sollicitude et à votre charité épiscopale d'encourager les bonnes intentions de ces écrivains, d'exciter leur zèle à défendre la cause de la Vérité catholique et de les avertir par des conseils sages et paternels des erreurs qui peuvent se glisser dans leurs écrits. Vous n'ignorez pas, dans votre sagesse, quelle guerre acharnée, quoique toujours vaine, les ennemis de la Religion catholique n'ont cessé d'entretenir contre cette chaire du bienheureux Prince des Apôtres, sachant bien que la Religion elle-même ne peut subir aucun ébranlement tant que sera debout cette Chaire appuyée sur la pierre contre laquelle les portes orgueilleuses de l'enfer ne peuvent prévaloir, et par qui la Religion chrétienne a son intégrité

natis pascuis omni studio avertere, eumque adversus tot errorum colluviem salutaribus opportunisque monitis et scriptis instruere, defendere et confirmare. Atque hic haud possumus, quin Vobis in mentem revocemus monita et consilia, quibus quatuor abhinc annos totius catholici orbis Antistites vehementer excitavimus, ne intermitterent viros ingenio sanaque doctrina præstantes exhortari, ut viri ipsi opportuna scripta in lucem ederent, quibus et populorum mentes illustrare, et serpentium errorum tenebras dissipare contenderent.

Quamobrem a Vobis efflagitamus, ut dum mortiferam pestilentium librorum et ephemeridum perniciem a Fidelibus curæ vestræ traditis amovere studeatis, eodem tempore illos viros omni benevolentia et favore prosequi velitis, qui catholico spiritu animati, ac litteris et disciplinis exculsi, libros isthic et ephemerides conscribere typisque mandare curant, ut catholica propugnetur et propagetur doctrina, ut veneranda hujus S. Sedis jura, ejusque documenta sarta tecta habeantur, ut opiniones et placita eidem Sedi ejusque auctoritati adversa de medio tollantur, ut errorum depellatur caligo, et hominum mentes suavissima veritatis luce collustrentur. Atque episcopalis vestræ sollicitudinis et caritatis erit catholicos istos scriptores bene animatos excitare, ut majore usque alacritate pergant catholicæ veritatis causam sedulo sciteque defendere, eosque paternis verbis prouderent monere, si quid in scribendo offenderint. Jam vero ea est vestra sapientia, ut probe noscatis infestissimos omnes catholicæ religionis hostes acerrimum semper bellum, irrito licet conatu, gessisse contra hanc Beatissimi Principis Apostolorum Cathedram, haud ignorantes religionem ipsam cadere et labare nunquam posse, eadem Cathedra stante, quæ illi innixa est petræ, quam superbæ non vincunt infe-



rorum portæ<sup>1</sup>, et in qua est integra christianæ religionis ac perfecta soliditas<sup>2</sup>. Quocirca, Dilecti Filii Nostri, ac Venerabiles Fratres, a Vobis enixe postulamus, ut pro eximia vestra in Ecclesiam fide ac præcipua in eamdem Petri Cathedram pietate, nunquam desinat una mente unoque spiritu vestram omnem curam, diligentiam et operam in id præsertim intendere, ut isti fideles Galliarum populi callidissimas insidiantium hominum fraudes et errores sedulo devitantes, quotidie magis filiali prorsus affectu ac devotione huic Apostolicæ Sedi firmiter constanterque adhærere, eique summo, quo par est, obsequio obtemperare glorientur. Omni igitur episcopalis vestræ vigilantia studio nihil unquam neque re, neque verbis prætermittite, quo Fideles ipsi hanc S. Sedem magis magisque ex animo diligant, venerentur omnique obsequio excipiant, et exsequantur quidquid Sedes ipsa docet, statuit atque decernit. Hic autem haud possumus, quin Vobis exprimamus summum dolorem, quo affecti fuimus, ubi inter alia improba scripta istic vulgata nuper ad Nos pervenit libellus gallica lingua exaratus, ac Parisiensibus typis editus, et inscriptus « Sur la situation présente de l'Eglise gallicane relativement au droit coutumier, » cujus auctor iis plane adversatur, quæ Vobis tantopere commendamus, atque inculcamus. Quem libellum Nostræ Indicis Congregationi reprobandum et damnandum commisimus. Antequam vero scribendi finem faciamus, Dilecti Filii Nostri, ac Venerabiles Fratres, Vobis denuo significamus optatissimum Nobis esse, ut omnis quæstio et controversia a Vobis rejiciatur, quæ, ut scitis, pacem turbat, caritatem lædit, et Ecclesiæ hostibus arma ministrat, quibus illam di-  
 vexent et oppugnent.

¶ Igitur Vobis summopere cordi

et sa perfection solidement établies.

C'est pourquoi, Chers Fils et Vénérables Frères, Nous vous en conjurons ardemment, au nom de votre foi exemplaire envers l'Église, au nom de votre attachement pour la Chaire de saint Pierre, unissez vos efforts et concertez votre action pour que les populations fidèles de la France, évitant les erreurs et échappant à de dangereuses influences, rivalisent d'affection filiale et de dévouement envers ce Siège Apostolique et se fassent une gloire de lui témoigner l'entière obéissance qui lui est due. Que votre vigilance épiscopale n'épargne ni démarches ni paroles pour que les Fidèles redoublent d'attachement et de vénération pour le Saint-Siège, reçoivent avec une entière déférence ses enseignements et obéissent sans réserve à ce qu'il prescrit. A ce sujet Nous ne pouvons Nous empêcher de vous exprimer la douleur qui Nous a saisi lorsque naguères, entre autres écrits blâmables qui ont été publiés dans votre pays, Nous avons reçu une brochure écrite en français, et publiée à Paris avec ce titre « Sur la situation présente de » l'Eglise gallicane relativement au » droit coutumier, » dont l'auteur montre une résistance ouverte à l'objet de Nos recommandations et de Nos conseils les plus exprès. Nous avons renvoyé cette brochure à Notre Congrégation de l'Index, afin qu'elle la réprouve et la condamne. Avant de finir cette lettre, chers Fils et Vénérables Frères, Nous vous recommandons de nouveau comme Notre vœu le plus ardent de repousser d'entre vous toutes les dissensions et toutes les controverses qui, vous le savez, troublent la paix, blessent la charité et fournissent aux ennemis de l'Église des armes pour l'attaquer et la persécuter.

N'ayez donc rien tant à cœur que de

<sup>1</sup> S. August. in Psal. contr. part. Donat.

<sup>2</sup> Litt. Synodic. Joann. Constantinopol. ad Hierosol. Pont.

garder la paix entre vous et d'observer la paix avec les autres, considérant sérieusement que vous êtes les envoyés de Celui qui n'est pas le Dieu de la dissension mais de la paix, et qui n'a cessé de recommander, d'ordonner et d'imposer la paix à ses disciples. Le Christ, vous le savez tous, « a mis » dans la paix les dons et les récom-  
 » penses de sa promesse. Si nous som-  
 » mes les héritiers du Christ, restons  
 » dans la paix du Christ; si nous  
 » sommes les fils de Dieu, nous devons  
 » être pacifiques. Il faut que les fils de  
 » Dieu soient pacifiques, doux de cœur,  
 » sincères dans leur langage, unis de  
 » cœur et rapprochés par les liens de  
 » la concorde. »

Nous avons trop de confiance dans votre vertu, votre religion, votre piété, pour ne pas croire fermement, Chers Fils et Vénérables Frères, que nos avertissements paternels, nos vœux, nos prières seront accueillis par vous avec empressement, et que vous n'hésitez pas à Nous combler de joie, en extirpant tous les germes de discussion, vous supportant les uns et les autres avec patience et charité et travaillant d'un zèle unanime pour la foi de l'Évangile, veillant nuit et jour sur le troupeau confié à vos soins et remplissant à l'envi tous les devoirs de votre grave ministère, afin d'amener la consommation des Saints pour l'édification du Corps de Jésus-Christ. Soyez convaincus que rien ne peut Nous être plus agréable, que Nous ne désirons rien tant que de faire tout ce qui peut être avantageux à vous et aux Fidèles de votre troupeau. C'est pourquoi dans l'humilité de notre cœur Nous prions Dieu et nous le conjurons de répandre toujours sur vous l'abondance de ses grâces célestes, de bénir vos soins et votre activité pastorale, afin que les Fidèles confiés à votre vigilance marchent de jour en jour plus dignement, agréables à Dieu en toute chose et fructifiant dans toutes sortes de bonnes œuvres. Nous donnons avec tendresse, à vous, Chers fils et Vénérables Frères, à tout le Clergé et aux

pacem habere inter Vos, et pacem sequi cum omnibus, serio considerantes pro illo vos legatione fungi, qui non dissensionis sed pacis Deus est, quique discipulis suis pacem tantopere inculcare, imperare et præcipere nunquam destitit. Et quidem Christus, veluti quisque Vestrum noscit, « dona » omnia suæ pollicitationis et » præmia in pacis conservatione » promisit. Si hæredes Christi sumus, in Christi pace maneamus; » si filii Dei sumus, pacifici esse » debemus... Pacificos esse oportet » Dei filios, corde mites, sermone » simplices, affectione concordes, » fideliter sibi unanimatis nexibus coherentes<sup>1</sup>. »

Ea certe quidem de vestra virtute, religione, pietate Nobis inest opinio et fiducia, ut plane non dubitemus, Dilecti Filii Nostri, et Venerabiles Fratres, quin paternis hisce Nostris monitis, desideriiis, postulationibus quam libentissime obsequentes omnium dissensionum germina radicitus evellere, ac ita gaudium Nostrum implere velitis, ut cum omni patientia invicem supportantes in caritate, et unanimes collaborantes fidei Evangelii, pergatis alacriori usque studio custodire vigilias noctis super gregem curæ vestræ commissum, omnesque gravissimi vestri muneris partes sedulo obire ad consummationem Sanctorum in ædificationem Corporis Christi. Persuasissimum autem Vobis sit, nihil Nobis gratius, nihil optabilius fore, quam ea omnia præstare, quæ ad majorem vestram et istorum Fidelium utilitatem pertinere posse noverimus. Interim in humilitate cordis Nostri Deum oramus et obsecramus, ut celestium omnium charismatum copiam super Vos propitius semper effundat, vestrisque pastoralibus curis et laboribus benedicat, quo Fideles vestræ vigilantie commissi magis in dies ambulent digne Deo per omnia placentes, et in omni

<sup>1</sup> Epist. II ad Timoth. IV, 3, 4; III, 13

opere bono fructificantes. Ac divini hujus præsidii auspicem et flagrantissimæ illius, qua Vos in Domino amplectimur, caritatis testem Apostolicam Benedictionem ex intimo corde profectam Vobis, Dilecti Filii Nostri, ac Venerabiles Fratres, cunctisque istarum Ecclesiarum Clericis, Laicisque fidelibus peramanter impartimur.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum die XXI. Martii anno MDCCCLIII. Pontificatus Nostri Anno Septimo.

PIUS PP. IX.

Fidèles laïque de vos Églises, la Bénédiction apostolique comme un augure de la protection divine et un témoignage de l'ardente affection que nous vous portons dans le Seigneur.

Donné à Rome, auprès de la Basilique de Saint-Pierre, le 21 Mars de l'an 1853, de notre Pontificat le septième.

PIUS PP. IX.



## PRÉFACE DU XXXII<sup>E</sup> VOLUME.

---

Au commencement d'un nouveau volume du *Correspondant*, et lorsque nous introduisons dans la publication de ce recueil une modification importante, c'est pour nous un véritable bonheur et comme une faveur de la Providence de pouvoir transcrire le texte de l'Encyclique par laquelle le Père des fidèles vient de mettre fin à des agitations qui affligeaient tous les cœurs catholiques. Non-seulement dans nos rangs, mais partout où il s'est rencontré des esprits justes et droits, le langage du Saint-Siège a produit une impression profonde ; on a été frappé tout à la fois de la mesure des expressions, de la mansuétude des intentions, de la sûreté du jugement, et l'apaisement immédiat qui s'en est suivi, le grand exemple de paternelle indulgence donné par Mgr l'Archevêque de Paris, la convenance parfaite des explications de *l'Univers*, ont manifesté à tous les regards la puissance morale qui réside plus que jamais dans la chaire apostolique.

Tous les écrivains catholiques, sans exception, doivent faire leur profit des directions données par Pie IX, et ce n'est pas un recueil qui a toujours montré, non-seulement la soumission due à l'autorité spirituelle du successeur de saint Pierre, mais encore la plus tendre vénération pour les vertus du Pontife régnant, la confiance la plus entière dans les effets de sa douceur auguste ; ce n'est pas un tel recueil sur lequel devrait jamais peser le reproche de ranimer des dissentiments désapprouvés par Rome dans la forme et aussi, jusqu'à un certain point, dans le fond. C'est pourquoi, si les choses étaient absolument entières, s'il nous restait la liberté de garder, au moins pour quelque temps, le silence, notre mouvement naturel nous porterait à ne faire naître aucun prétexte pour qu'on nous accuse d'avoir rompu la *trêve de Dieu*.

Mais avant que l'Encyclique ne fût connue en France, et lorsque nous annonçons la détermination prise par les propriétaires et les rédacteurs du *Correspondant*, de modifier les conditions du recueil, nous avons promis de faire connaître les motifs de



cette résolution et de retremper, en quelque sorte, notre existence, en rappelant notre raison d'être, en mettant dans la lumière des circonstances actuelles les principes exposés par quelques-uns d'entre nous peu de temps après la révolution de 1830, et produits avec plus de maturité et de vigueur lorsqu'apparaissaient les symptômes d'un autre bouleversement. Nous annonçons, le 25 mars dernier, l'intention de nous exprimer modérément, mais nettement; pour acquitter notre promesse, tout en nous conformant aux désirs de pacification manifestés par le Saint-Siège, nous n'avons qu'à maintenir, avec plus de scrupule encore, notre modération habituelle, sans pour cela renoncer à dire ce qui nous semble, non-seulement légitime, mais opportun.

Existe-t-il une raison suffisante pour modifier nos principes? Nous ne le croyons pas : car nous avons pour nous l'expérience, et il ne nous semble pas que la part d'influence exercée par nos idées sur la renaissance des forces catholiques, ait été indifférente pour le résultat, ni qu'elle en ait retardé ou compromis le progrès. Certes, nous n'avons jamais espéré que l'ancien programme du *Correspondant* deviendrait le mot d'ordre de toute la presse catholique, et la juste défiance de nous-mêmes, dans des questions si difficiles et si délicates, où tout dépend presque toujours de la mesure des appréciations, nous a fait plutôt désirer de voir se produire, dans les limites d'une intention commune, des divergences de jugement et de conduite; car ces nuances devaient servir à régler notre marche et à pousser, jusqu'au bout, l'épreuve de nos principes.

Aussi n'avons-nous jamais éprouvé la moindre impatience de répondre à des dissentiments, et il est résulté sans aucun doute, de cette réserve, une assez grande incertitude dans le public. Nous avons laissé croire, trop souvent peut-être, que nous partagions des idées dont nous évitions d'entreprendre la réfutation. Nous avons perdu l'occasion d'avertir, lorsqu'il en était temps encore, bien des esprits qui depuis lors se sont abandonnés à d'autres influences. Aussi, nous sentons-nous, à cause de notre silence, une part de responsabilité dans le mal qui a pu se faire, et c'est pour nous une nécessité de dégager notre conscience, en rappelant ce que nous avons voulu, et ce qui s'est produit de contraire à nos principes et à nos désirs.

Le jugement que porte le Saint-Siège des efforts de la presse catholique est encourageant au plus haut degré, et jamais les laïques, qui, depuis de longues années, se sont voués à la dé-

fense des vérités religieuses, n'ont été reconnus aussi expressément comme des soldats nécessaires au succès de la bonne cause. Le souverain Pontife exhorte les évêques de France à traiter avec bienveillance et faveur les écrivains rangés sous la bannière catholique. Nous n'avons qu'un seul moyen de nous rendre aussi dignes que possible de cette consolante approbation : c'est d'apporter le tribut de notre expérience, c'est d'aider les dépositaires du sacerdoce à comprendre les difficultés que suscite toute circonstance nouvelle ; c'est d'indiquer les abîmes qui se creusent après ceux que la Providence nous a fait précédemment éviter.

A côté des questions qui ne permettent et ne supposent même aucun dissentiment, nous avons celles qu'une discussion libre peut seule résoudre, et chacun, suivant ses forces et ses lumières, doit contribuer à diriger les esprits dans la voie la meilleure et la plus sûre. Envisagée sous ce point de vue, la discussion entre catholiques n'est pas un spectacle qu'on livre à l'attention malveillante des adversaires, c'est une force dirigée contre l'ennemi commun ; car si nous parvenions à écarter l'erreur de nos rangs, l'armée n'en serait que mieux propre à la lutte.

Il y a d'ailleurs un résultat que nous avons attendu, et qui nous tient aujourd'hui un langage clair et impérieux. Depuis quelque temps, et par des causes que nous croyons comprendre, il nous semble qu'un assez grand mal s'est produit, et que des symptômes dont tous les yeux ne sont pas encore frappés annoncent d'assez prochains ravages. Autant nous nous sentions encouragés et consolés dans le cours des années précédentes, autant l'inquiétude nous gagne, et c'est pourquoi nous considérons comme un devoir, d'avertir sérieusement du danger qui menace.

Nous n'ignorons pas que ces alarmes étonneront un grand nombre de personnes jusqu'à les scandaliser. On nous accusera de montrer du découragement au moment même où se multiplient les triomphes de la religion. Car enfin, quand a-t-on vu, depuis l'affaiblissement de la foi à la fin du dernier siècle, nos temples plus remplis d'une foule plus avide de consolations religieuses ? Après s'être montrée longtemps immobile, tandis que la capitale était entraînée, la province a ressenti les effets du mouvement. On voulait nous effrayer, il y a six ans, en nous présentant le contraste de l'apathie d'un grand nombre de départements avec l'ardeur de la jeunesse parisienne. Aujourd'hui peut-être l'extension qu'a prise



L'activité catholique nous sera opposée comme une objection suffisante pour dissiper nos craintes; mais quelque respectables que soient les sources d'où pourront nous venir ces contradictions, on nous permettra de ne pas nous y arrêter. Au nom même de la confiance, justifiée par l'événement, que nous montrions à une époque où l'on nous croyait généralement éloignés du succès, nous réclamons le droit de signaler l'orage que nous voyons grossir à ce point central, d'où plus que jamais part l'impulsion qui se communique à tous les rameaux de l'unité française.

Nos adversaires, naguère abattus et indécis, reprennent courage, et le monde qui les désavouait, se range de nouveau sous leur bannière. La société, qui rentrait dans le catholicisme, s'arrête et jette un regard de regret du côté de ses anciens préjugés. Les défiances engendrent les prédictions sinistres, et nous n'avons plus qu'à nous enquerir des motifs d'un si déplorable revirement.

Ces motifs ne sont pas difficiles à constater. Nous étions en train de nous réconcilier avec l'esprit du siècle, et on le récompense du penchant qu'il commençait à montrer pour nos idées, en lui rompant en visière sans prudence ni ménagement. Nous disions au siècle que la religion est compatible avec la liberté politique, et voici qu'au nom de la religion on entreprend une croisade, au moins inutile, contre les gouvernements représentatifs. Nous préconisons l'harmonie de la raison humaine avec les vérités de la foi, et l'on renouvelle contre la raison des erreurs funestes; nous montrions la science comme l'auxiliaire et le garant des vérités catholiques, et l'on n'hésite pas à mettre la science en suspicion. En un mot, ce que nous n'avons cessé de défendre et de proposer à la société comme le seul moyen de salut, c'est-à-dire l'alliance de la religion avec la liberté, la raison et la science, après avoir été implicitement admis par tous les défenseurs du catholicisme, soulève chaque jour une objection nouvelle, et l'on permet ainsi à la masse énorme dans laquelle nous faisons de profondes trouées, de se rallier et de se raffermir. On autorise à dire que les catholiques n'ont parlé de liberté, de raison et de science que pour se gagner des partisans, et qu'aujourd'hui, se croyant les plus forts, ils en reviennent au véritable esprit de la religion qui consiste à condamner la liberté, à nier la raison, à mutiler la science : langage qui, pour être injuste, n'en rencontre pas moins désormais une créance extraordinaire.

On nous dira que ces récriminations ne sont qu'un symptôme de défaite, et qu'il faut mépriser les vaines protestations, les insinuations perfides d'un ennemi vaincu. A cela, nous répondrons que nous-mêmes nous n'avons pas toujours été aussi prompts à nous effrayer, et que c'est peut-être une raison pour prendre en considération nos alarmes actuelles. Nous nous rappelons une époque où des hommes de mérite et d'orgueil, qui se croyaient les représentants officiels de la morale et de la politique, constatant les conquêtes de la chaire chrétienne, avaient décidé que l'agitation religieuse n'était plus méprisable, et qu'il fallait arrêter tout cela. Nous fûmes témoin de cette superbe méprise, et nous prîmes le parti de ne pas nous en inquiéter. Les adversaires qui croyaient n'avoir qu'à se montrer pour nous vaincre, étaient réduits à employer des armes usées et mal fourbies. En s'élevant contre nous, sur les débris déjà pulvérisés du xviii<sup>e</sup> siècle, ils sentaient le terrain s'ébouler sous leurs pas; leur arsenal se composait de mesures prohibitives, et nous avions contre eux l'avantage des sentiments généreux, propres à la liberté. La philosophie, telle que les catholiques la puisaient alors dans les grands esprits du xvii<sup>e</sup> siècle, montrait au grand jour la misérable infatuation du matérialisme, ou la faiblesse d'un spiritualisme académique, à la manière de celui de Cicéron, dans lequel les vérités les plus essentielles se trouvent réduites à l'état hypothèse. La science elle-même, interrogée avec confiance, semblait prêter toutes ses forces à la démonstration des vérités religieuses. Avec de tels auxiliaires, nous étions peu disposés à nous troubler des effets d'un dépit dont l'impuissance touchait presque au ridicule.

Ce qui faisait alors notre sécurité est ce qui cause aujourd'hui notre inquiétude. C'est au nom de la liberté, au nom de la raison, au nom de la science qu'on nous combat aujourd'hui, et l'on a des arguments spécieux pour le faire. Des armes excellentes étaient entre nos mains; nous les rejetons et l'on s'en empare contre nous : qui pourrait s'étonner des conséquences d'un tel changement? Nous ne tarderons pas à apprendre, par notre propre expérience, qu'il ne faut pas, même quand on a raison aussi pleinement que dans la défense de la religion, mettre contre soi les sentiments généreux du cœur et les forces vives de l'esprit humain. La liberté que Dieu nous a donnée est un perpétuel aliment d'indépendance, et la religion chrétienne n'est vraie que parce qu'en donnant de la toute-puissance divine une idée supérieure à ce que les hommes ont jamais conçu, elle permet

à l'âme humaine de concilier le sentiment de sa propre force avec la conscience de sa faiblesse.

Nous nous refusons à admettre la pensée que personne, dans le cours des dernières années, ait fait sciemment usage des belles promesses qui attiraient à la religion tant d'âmes enthousiastes, tout en se réservant, pour le moment du triomphe, de nous désabuser de nos illusions. Ce sont des sectes qui préparent leurs séductions par des prédications extérieures, et qui gardent pour l'initiation dernière des doctrines d'une tout autre nature; ce n'est point le fait de la religion catholique, laquelle n'a jamais eu qu'un langage pour les faibles comme pour les forts. Il ne faut voir sans doute dans l'inconséquence dont nous gémissons que l'influence sur des esprits extrêmes et légers, malgré leur gravité apparente, des événements politiques et des théories qui marchent toujours à la suite des événements. On mettait en relief dans la religion le côté libéral, quand le libéralisme tournait à peu près toutes les têtes; la réaction contraire amène à ne plus voir dans le catholicisme que la suprême garantie de l'autorité.

Mais quand on se laisse aller à de telles contradictions, n'autorise-t-on pas les indifférents ou les adversaires à se demander quel est l'avantage des sentiments religieux, s'ils ne nous aident pas à nous défendre contre notre propre inconstance? Aussi le peu de chances que nous avons aujourd'hui pour nous faire écouter, n'a-t-il rien qui nous étonne et qui restreigne la franchise de nos explications. Le cours naturel des vicissitudes humaines justifiera nécessairement notre prévoyance. Il nous suffira plus tard, et dans l'intérêt général de la cause, d'avoir protesté en temps opportun, contre un entraînement qui ne manquera pas alors d'être durement reproché aux catholiques.

Une interprétation plus favorable de ce changement pourrait, il est vrai, se présenter. On se croirait le droit de dire que ces amalgames de religion et de liberté étaient bons pour attirer des âmes aussi étrangement déviées que les nôtres. Il y avait une halte à faire entre l'anarchie et l'autorité: mais une position tellement équivoque n'aurait pas été longtemps tenable, et c'est pourquoi, après nous être flattés de garder les idoles de Laban dans le culte du vrai Dieu, le moment est venu pour nos convictions de renoncer à tout alliage hétérogène. Donc, si nous persistons à vouloir concilier des choses nécessairement incompatibles, on nous traitera, et on aura raison de nous traiter comme des retardataires bons à laisser en arrière, lorsque l'armée s'avance à de nouvelles conquêtes. A cela nous n'avons



qu'un mot à répondre : que l'événement juge entre nous et ces progressistes d'un nouveau genre. On verra ce qu'on gagne à mettre en question les belles harmonies qui ont conquis tant d'âmes à la religion.

Tout en convenant que c'est le découragement qui a fait rentrer dans le giron de l'Eglise le plus grand nombre d'âmes égarées, nous reconnaissons plusieurs espèces de découragement, et nous ne nous sentons en état de rien faire pour hâter le retour des hommes ramenés à Dieu uniquement par le désespoir et la crainte. Les voies de Dieu ne ressemblent pas aux nôtres : Dieu, avec la variété infinie des moyens qu'il emploie, ne nous laisse presque toujours que l'impossibilité de comprendre le rapport qu'il fait naître entre les effets et les causes. Laissons donc ces mystères à la souveraine bonté, et réservons-nous pour ce que nous comprenons dans son principe comme dans sa conséquence. Quand nous rencontrerons une âme errante dans les ténèbres du doute, que la difficulté de croire accable d'un poids insupportable, et qui cherche un aliment raisonnable à ses instincts de générosité, nous lui déroulerons l'enchaînement des démonstrations religieuses, et nous continuerons dans notre propagande de donner une large place à la liberté, à la raison, à la science. Quant aux tristes jouets d'un découragement plus superficiel et moins honorable, tout en nous réjouissant de les voir mettre leur faiblesse à l'abri de la religion, nous ne fonderons pas notre espérance sur des effets de cette nature. *Passato il pericolo, gabbato è il santo*, disait le vieux proverbe italien. Souvent, nous le reconnaissons avec joie, la grâce empêche de se vérifier cette remarque misanthropique : l'âme, tombée une fois dans les filets du grand pêcheur d'hommes, ne s'en dégage pas aussi facilement qu'on serait tenté de le croire. Mais ce qui devient inexact en parlant des individus, se vérifie pour le plus grand nombre. Tel homme qui avait déjà le pied sur la marche de l'Eglise, parce que le spectre rouge l'y poussait, s'en retire dès qu'il voit l'ordre matériel rétabli, et la cote des fonds publics redevient le régulateur de sa conduite. S'il reste encore des moyens pour s'assurer de telles conquêtes, ces moyens ne nous concernent pas.

Nous avons été ramenés à l'Eglise avant la peur, et, la peur passée, nous comptons sur d'autres sentiments pour faire des recrues. Le spectacle du siècle qui se rue dans les jouissances, sans souci du présent et encore moins de l'avenir, agit infailliblement sur les âmes généreuses, et nous ne voulons pas re-

noncer au droit de les gagner par des impressions conformes à leurs sentiments naturels. En ce moment, un poète, M. Ponsard, attire chaque soir une foule immense dans le désert de l'Odéon, avec une pièce que l'on ne donne pas pour fort ingénieuse, mais uniquement parce qu'il plaide avec éloquence pour l'honneur contre l'argent ; et nous nous interdirions, par désespoir de la liberté, par rancune contre la raison, par crainte de la science, de laisser une impression plus sûre et plus durable que celle d'une prédication de théâtre ! La voie que nous suivons nous est connue ; car nous l'avons éprouvée pour notre propre compte. Nous ne sommes pas tellement d'un autre âge, que nous devions renoncer à ce qui réussissait le mieux de notre temps.

Au reste, dans les considérations qui précèdent et surtout dans celles qui vont suivre, tout en nous faisant les interprètes d'une pensée collective, d'une protestation unanime, d'une espérance commune, nous demandons la permission d'imprimer à nos paroles le cachet d'une opinion individuelle. Nous n'avons pas voulu rédiger un nouveau *prospectus* ; nous évitons ainsi, non la difficulté, mais la froideur inséparable d'une profession de foi qui serait destinée à recevoir un certain nombre de signatures. L'expérience des choses de la presse nous a démontré la possibilité de concilier les nuances personnelles avec des principes d'un caractère plus général. L'auteur de cet article connaît la direction d'idées qu'il doit défendre : il n'ignore pas davantage les erreurs de langage et de conduite qu'il a la mission de combattre. Mais, outre ces divisions principales, lesquelles offrent un caractère tranché, il a, sur bien des points de détail, de même que sur l'appréciation de beaucoup de faits, ses impressions personnelles dont il ne saurait se dépouiller, sans substituer un exposé monotone ou méticuleux au mouvement d'idées et d'expression nécessaire pour captiver l'attention du lecteur et pour enchaîner sa sympathie. Si quelques-uns de nos amis trouvent que nous allons trop loin ou que nous nous tenons trop sur la réserve, s'ils ont des objections à faire contre quelques-unes de nos appréciations, ils auront toute liberté pour dessiner leur pensée, dans ce recueil même, d'une manière précise.

Quant à ce qui nous concerne personnellement, nous comptons assez sur leur bienveillance et sur leur mémoire pour penser qu'ils se souviendront d'un temps où, sans qu'une seule voix autorisée à nous désavouer soit venue le faire, nous stipulions avec une jeunesse ardente et nombreuse, au nom des doc-



trines catholiques, pour leur alliance ferme et indissoluble avec la liberté, avec la raison, avec la science. Ces souvenirs constituent pour nous un engagement si solennel, qu'on pardonnera, nous l'espérons du moins, la vivacité involontaire qui pourra animer quelques-unes de nos paroles.

## II.

Un des symptômes de la réaction qui commence, c'est la renaissance du gallicanisme : commençons par dire que rien ne nous semble plus contraire aux idées de notre temps. Il existe encore quelques vieux et respectables gallicans, qui répètent par conscience ce qu'on leur a appris dans les séminaires de leur jeunesse; j'ai rencontré dans les campagnes de très-bons prêtres qui professaient, sans le savoir, des principes contraires à la vraie doctrine catholique, principes puisés très-récemment dans des établissements encore soumis à l'influence de l'habitude : enfin nous voyons aujourd'hui des hommes qui, écoutant plus leurs antipathies personnelles que leur raison, mourraient d'envie de se faire gallicans, uniquement pour ne pas se trouver dans le même camp que les ultramontains qui leur déplaisent. Ces velléités que je ne craindrai pas de caractériser de superficielles et de puérides, fournissent déjà des prétextes aux gens du monde et aux philosophes de club pour déclarer que la religion catholique n'a plus d'autre ressource, si elle veut se maintenir en France, que la forteresse des prétendues libertés gallicanes, et qu'à coup sûr nos évêques, si Rome les pousse à bout, feront un schisme dans le genre de celui d'Utrecht.

En peu de mots, voici le bilan du gallicanisme actuel, et nous ne croyons pas qu'il ait la moindre chance de prendre une couleur plus sérieuse. La France catholique est ultramontaine de par la résistance qu'elle a opposée à la Constitution civile du clergé. Sans doute il y avait quelque chose d'inconséquent et de bizarre dans les distinctions pointilleuses que le clergé, revenu de l'émigration ou sorti des granges de la Bretagne, continuait de faire contre Rome, après avoir confessé son attachement à Rome avec une constance digne des premiers siècles. Mais ne disons pas de mal des inconséquences : la plupart du temps, elles se chargent de sauver les âmes. Le clergé français, en repoussant la Constitution civile, était allé plus loin qu'il ne le pensait lui-même, et il avait pris, sur ce point essentiel, des engagements envers Rome qui devaient porter leurs fruits dans un délai très-rapproché. Il a suffi, en effet, du re-

nouvellement du sacerdoce en France, par l'effet des lois qui limitent la vie humaine, pour produire cette étroite et indissoluble union de nos prêtres avec le Saint-Siège, union que chacun interprète à sa manière, mais qui frappe tous les esprits.

Avant ce grand rapprochement, que nous considérons comme un des traits les plus avantageux et les plus honorables pour notre siècle, l'histoire était captive, et le préjugé national entretenu par un système artificieusement élaboré, schisme au dehors, servitude au dedans, suscitait des préventions formidables, toutes les fois qu'une main indiscreète commençait à dégager la vérité de ses entraves. Mais cette résistance devait peu à peu s'affaiblir et s'éteindre. Aussi, dès que la paix et l'indépendance des idées eurent ranimé le goût des études historiques, on vit se préparer un résultat, imprévu sans doute, mais auquel tout le monde a concouru sciemment ou sans le vouloir. La réhabilitation de l'Eglise romaine, comme mère de la société moderne, est l'œuvre des protestants comme des catholiques, tant les choses qui arrivent en leur temps, suivant l'ordre de la Providence, voient tout concourir et se plier à leur accomplissement. Nous n'avons pas élevé cette bannière, nous l'avons suivie, et le seul mérite dont nous puissions nous prévaloir, c'est de n'avoir pas résisté à l'entraînement commun et d'avoir accueilli avec la disposition d'une âme largement ouverte, cette pleine lumière qui nous arrivait de toutes parts.

Et comment aurions-nous hésité, lorsque notre raison se sentait si satisfaite, lorsque chaque fait, observé à un point de vue sincèrement catholique, soulageait notre conscience, en nous révélant une lutte constante du bien contre la coalition des passions et des intérêts humains ? C'est ainsi que les problèmes les plus formidables pour nos pères, se sont aplanis sous nos yeux ; c'est ainsi que sans renoncer à aucune des idées de notre temps qui nous semblent d'utiles conquêtes ou des compensations précieuses à la perte d'un passé dont la résurrection est impossible, nous avons admis sans restriction et préconisé sans réserve le principe des associations dans le catholicisme, ce qui est l'instrument le plus actif et le plus nécessaire de la religion. Par ce moyen, par l'effet général d'un mouvement à l'occasion duquel nous ne rappellerions pas la part que nous y avons prise, si nous ne tenions à prouver que nous nous y sommes pleinement associés, par ce moyen, dis-je, l'opinion de tous les gens honnêtes en France s'est tournée du côté du Pape, avec un empressement, et j'oserais dire avec un naturel qu'on ne retrou-

— verait peut-être à aucune autre époque de notre histoire. On l'a bien vu, lorsque les révolutionnaires Italiens ont abusé contre Pie IX de ses généreuses concessions, et l'ont forcé d'abandonner sa capitale. A ces nouvelles, il y eut en France un soulèvement de la conscience publique. Sous l'impression douloureuse de nos propres discordes, nous étions peu sensibles au renversement des autres trônes : nous apprenions avec une espèce d'indifférence les catastrophes de chaque jour ; mais quand il fut question du successeur de saint Pierre, tandis que les hommes politiques hésitaient, le sentiment de la nation leur dictait la conduite qu'ils avaient à tenir.

Quel rôle les anciennes querelles de l'ultramontanisme et du gallicanisme jouèrent-elles au milieu de ces glorieux événements ? La France passait les monts pour rétablir le Pape sur son trône : c'était une profession de foi en action qui en valait bien une autre.

De plus, il faut remarquer que le mouvement embrassait tous les fidèles, sans distinction de prêtres ou de laïques, et que même il avait d'autant plus d'intensité qu'il émanait de la masse des chrétiens. C'était, et c'est encore tous les jours, dans nos rapports avec Rome, l'effet de l'entraînement général. Un vieux prêtre qui a dormi pendant soixante ans sur l'oreiller des libertés gallicanes, peut trouver importun qu'on le réveille avec des doctrines dont pendant sa jeunesse on lui inspirait l'aversion et la crainte ; un curé peut s'affliger pour les habitudes de sa paroisse ; un évêque même peut éprouver la crainte de voir diminuer son autorité par l'ascendant du Saint-Siège : mais un laïque élevé dans le voltairianisme, et qui prend la résolution de se jeter aux pieds d'un prêtre pour lui confesser ses erreurs et ses fautes, sachant bien qu'il entre dans le domaine de Rome, n'est nullement disposé à contester et à limiter l'autorité qu'il implore.

Autrement, on aurait vu depuis quelques années dans le choix des fidèles une trace des anciennes distinctions entre le clergé séculier et les religieux, ce qui ne s'est montré nulle part. L'Encyclique a parfaitement raison de louer les efforts de ceux qui parmi nous embrassent avec passion la défense du Saint-Siège ; mais Rome doit savoir que ces grandes exertions de zèle ne sont pas si nécessaires ; qu'il y a peut-être mieux à employer son temps parmi nous qu'à prêcher l'ultramontanisme, c'est-à-dire, en bon français, qu'à enfoncer une porte ouverte ; et que des gens d'honneur et de probité peuvent avoir à se reprocher d'a-



voir crié si haut, dans un moment d'embarras : On ne nous attaque que parce que nous sommes ultramontains !

Ainsi donc, si l'on veut que la paix se cimente et soit durable ; plus de ces distinctions injustes et de ces accusations non méritées. L'attachement raisonné à la cause romaine, l'hommage qu'on rend au génie politique et social des papes dans la personne du successeur de saint Pierre, la confiance entière que l'expérience nous donne dans la supériorité de la théologie romaine, les nouveaux liens que les événements des dernières années ont formés entre Pie IX et la masse de la population française, enfin l'influence personnelle qu'exerce le pontife par ses souffrances imméritées et ses attrayantes vertus, tout cela porte, par l'entraînement du cœur, à faire non-seulement ce que Rome commande, mais encore ce qu'elle désire ; et c'est pourquoi, disons-le avec une entière sincérité, nous n'avons jamais éprouvé un souci sérieux pour le progrès de ces manifestations dans le culte, qui indiquent une plus étroite incorporation des diocèses de France à l'Église de Rome. La question liturgique est essentiellement du ressort ecclésiastique : nous trouverions impertinent, pour notre propre compte, de prétendre en savoir aussi long sur ce sujet que les évêques, les religieux ou les prêtres, et c'est pourquoi on nous permettra de nous réjouir de la parfaite modération de langage qu'on remarque, à cet égard, dans l'Encyclique. Les liturgies particulières ne sont répréhensibles que parce qu'elles ont dévié, sous l'influence de doctrines hétérodoxes, des prescriptions tracées par le pape saint Pie V, afin de conserver intacte, dans la variété des rites, l'unité de la foi et de la discipline. Ce n'est pas la diversité que l'on condamne en fait de rites, mais l'hétérodoxie. Il y a donc dans l'expression des désirs du Saint-Siège une mesure qui nous démontre que nous avons bien fait d'abandonner à son mouvement légitime une controverse aussi exclusivement sacerdotale.

C'est ce que nous répondions à de dignes ecclésiastiques, lorsqu'ils voulaient nous associer à leurs craintes de voir périr notre *droit coutumier* sous l'envahissement de Rome ; aussi devons-nous remercier Dieu de nous avoir préservés de toute velléité d'accueillir, dans cette Revue, des réclamations que l'autorité apostolique vient de condamner sévèrement. Nous repoussions cette complicité, non-seulement parce qu'il nous paraissait inconvenant de nous mêler de ce qui ne nous regarde pas, mais encore parce que nous devinions, sous l'apparence innocente de quelques humbles réclamations, l'alliance suspecte d'une rou-



tine peu justifiée avec des nouveautés pernicieuses. L'expérience de l'histoire nous a appris que toutes les fois qu'on a voulu ruiner l'autorité salutaire de Rome, on s'est étudié à séduire les âmes simples par des plans qui auraient consisté à rappeler le Saint-Siège à sa spiritualité première, en le déchargeant du fardeau de son domaine temporel : ainsi parlait Pierre des Vignes au nom de l'empereur Frédéric II ; les Romains séditionnaires du xv<sup>e</sup> siècle auraient trouvé, sous ce rapport, un écho dans les Pères du concile de Bâle, ou dans les auteurs, prêtres ou laïques, de la Pragmatique Sanction de Bourges. Quelle misère de penser qu'au milieu de l'entraînement qui portait la France entière à venger Pie IX de ses ennemis, il ait pu germer dans quelques têtes ecclésiastiques l'idée de créer à la papauté une sauvegarde contre ses propres tendances, en faisant errer de nouveau le successeur de saint Pierre, comme un pèlerin ou plutôt comme un mendiant, dans les États de l'ancien et du nouveau monde ! La sensibilité manifestée à l'occasion des atteintes portées au *droit coutumier* paraissait venir de la même source, et c'est une des raisons qui nous ont mis en défiance contre des insinuations qui cachaient avec soin leur portée.

Voilà ce que nous avons senti, voilà ce que nous avons désiré, voilà ce que nous repoussons encore ; mais, il faut nous entendre. Nous avons embrassé avec ardeur la pure doctrine romaine, parce que l'esprit de notre temps et l'influence qu'il exerce sur la société nous paraissaient rendre aujourd'hui possible et sans le moindre inconvénient, l'entière application de cette doctrine. Rendons tout de suite notre pensée sensible par des exemples. De même que les autres catholiques français, nous avons énergiquement réclamé la liberté des associations religieuses. Réserions-nous alors dans notre âme l'apparence d'une pensée contraire à la constitution actuelle de la société ? Nous nous placions sur le vieux terrain des moralistes et des jurisconsultes, c'est-à-dire sur le terrain du bon sens. Le moine était envisagé par nous selon le for intérieur et selon le for extérieur. Pour le sanctuaire inviolable de la conscience, le moine est un homme à part, un Nazaréen, qui s'est retranché de la société générale, pour s'unir à une société particulière, un homme dont les vœux constituent la responsabilité envers Dieu, et qui a bien le droit d'assumer sur lui cette part rigoureuse de solidarité, dont l'accomplissement le distingue des autres hommes. Pour le dehors, le moine n'est

aujourd'hui qu'un citoyen comme les autres, et l'indépendance du citoyen est sacrée, lorsqu'elle n'est ni un danger ni un scandale pour le reste de ses compatriotes.

Sans doute, on doit reconnaître à un certain degré dans cette distinction une fiction inquiétante. On voudrait qu'il fût possible d'appliquer à toute association approuvée par l'Église le caractère d'utilité qui permet à un certain nombre de congrégations de former une personne légale, et d'acquérir ainsi la sécurité d'existence et de développement, sans laquelle on ne peut compter sur l'avenir. Mais sur le seuil de cette exigence, un scrupule nous arrête. Le moine avait contre lui le préjugé de la Révolution et de l'incrédulité. Il a réclamé, quoique moine, l'exercice libre des droits de citoyen ; il a demandé aux principes de la société nouvelle de le protéger contre ses adversaires, et il a eu gain de cause. Il est chez lui, il vit comme il l'entend, il combat le monde à force ouverte, et le sentiment du droit commun le protège. Comparez le bien qu'il fait aujourd'hui, après avoir ainsi pris racine dans ce terrain neuf, avec son absence, son isolement, son existence artificielle et perpétuellement troublée avant l'émancipation arrachée enfin à la logique des libertés modernes. La raison et l'expérience nous disent qu'un tel état de choses, quelque précaire qu'il soit, ouvre encore un assez vaste théâtre à la charité, à la prédication, à la science, au bon exemple des associations catholiques. Dieu nous a bénis dans ces limites : si l'on vient nous y troubler, nous aurons le bon droit pour nous défendre. Pourquoi demander davantage ? Pourquoi mettre en doute, insulter des principes que nous invoquions hier ? Nous a-t-on manqué de foi, ou plutôt n'est-ce pas nous qui manquons à nos promesses ?

C'était dans le même esprit que nous réclamions la liberté des conciles, et nous avons encore réussi. Tandis que quelques hommes d'État discutaient la question de savoir si le gouvernement avait le droit d'interdire ou de permettre les discussions de ce genre, les évêques, eux-mêmes, prenaient l'initiative et devançaient l'autorisation de l'État. L'opinion publique s'était prononcée en faveur de l'indépendance ecclésiastique : d'où provenait ce changement ? De part et d'autre, on était et l'on est encore dans une entière bonne foi : les évêques ont la conscience de n'empiéter en quoi que ce soit sur le domaine de la politique, et l'opinion ne les soupçonne de rien tenter en dehors de l'exercice du pouvoir spirituel. Ce qu'on pouvait

prévoir est donc arrivé : les conciles ont délibéré librement, et ils n'ont eu besoin d'aucun effort, d'aucune précaution pour se renfermer strictement dans leurs attributions. On a leurs actes approuvés par le Saint-Siège, imprimés et répandus, mis en pratique dans presque tous les diocèses, et il n'est pas résulté dans la société civile la moindre émotion par suite de ce plein exercice de la liberté religieuse. Le résultat principal de ces assemblées, a été de constater solennellement l'union intime de l'Église de France avec Rome, et la soumission entière du clergé français à la direction imprimée par le souverain Pontife. D'où provient donc cette précieuse conquête, cet immense bienfait, si ce n'est de la complète séparation qui s'est établie par le fait entre les intérêts politiques et les intérêts spirituels ?

Qu'on ne nous reproche pas de donner dans des théories dangereuses et condamnées ! Nous ne sommes pas des hommes de théorie. Les difficultés incessamment renouvelées, du genre de celles que nous touchons en ce moment, reçoivent autant de solutions qu'il y a de circonstances diverses, et pour arriver au but, le tout est de savoir dans quel milieu l'on se trouve. Il est vrai que la position de la France est difficile à apprécier : nous formons en apparence un peuple mixte entre les nations constituées sur une base exclusivement catholique, et les contrées où l'Église, pour vivre et pour gagner les âmes, a dû se placer résolument, sincèrement, irrévocablement dans ce que la société nouvelle appelle le droit commun. Nous ne sommes donc, précisément, ni dans l'état de l'Italie et de l'Espagne, ni dans celui de l'Angleterre, des Pays-Bas, ou des États-Unis. Mais des deux caractères entre lesquels nous hésitons, il en est un certainement qui l'emporte, et nous n'avons pas besoin de dire de quel côté penche notre expérience : car c'est le motif de notre langage et l'explication de notre conduite.

Nous pensons qu'on doit hésiter à Rome sur le jugement à porter sur nous, au milieu de nos étonnantes contradictions. Le Saint-Siège, qui ne dit jamais rien d'inutile, s'est abstenu dans l'Encyclique de toute énonciation qui puisse faire entrevoir sa pensée, et la prudence commandait d'agir ainsi ; car combien connaissons-nous de Français qui soient capables, eux-mêmes, de rendre compte de ce qu'ils sont et de ce qu'ils veulent ? Nous allons, avec une fougue inouïe, d'une extrémité à l'autre, parce que nous poursuivons simultanément deux objets très-dissimilaires. Nous ne cessons de pousser à l'achèvement de l'unité



nationale, malgré les dangers immenses qu'elle comporte. L'égalité est de plus en plus entre nos mains l'instrument de cette entreprise, et même alors que nous subissons la conséquence de la concentration extrême du pouvoir, nous faisons des réserves de liberté. La liberté politique subit-elle une éclipse? Nous nous rejetons dans la liberté civile, d'autant plus exigeants sous ce dernier rapport, que nous nous sentons politiquement plus comprimés.

A moins de nous tromper étrangement, nous considérons comme impossible à tout gouvernement, même le plus loyalement et le plus saintement inspiré, de constituer en France un état religieux conforme au type idéal qui exerce une fascination si puissante sur quelques imaginations italiennes. On trouve d'un côté des hommes qui, faisant bon marché de leur ancienne opposition, lancés par le tourbillon des événements à cent lieues en deçà des garanties constitutionnelles qu'ils jugeaient prodigieusement insuffisantes, et s'accommodant de ces restrictions avec une résignation inouïe, crient sur tous les tons qu'on veut porter atteinte aux principes de 1789, et qu'ils sauront bien les défendre; et de l'autre, des Diogènes catholiques, armés d'une lanterne en plein jour, et qui demandent aux passants si par hasard ils n'auraient pas vu quelque part les principes de 1789. Eux-mêmes, disent ils, ils n'ont jamais eu le bonheur de les rencontrer, à moins qu'on ne les confonde avec les affreuses doctrines d'une révolution sanglante et destructive, réprouvées par la conscience de tous les honnêtes gens. De part et d'autre on se comprend plus qu'on ne le croit et qu'on ne le dit. Et surtout, il existe dans le pouvoir un instinct de conservation qui lui révèle quelles sont les opinions qu'il peut flatter, et quels sont les préjugés qu'il doit subir. Que l'on compare les seules phrases politiques que l'Encyclique renferme, avec six lignes du *Moniteur* de l'avant-dernière semaine, et l'on comprendra sur quel terrain délicat nous avons dû momentanément nous placer.

Quant à nous, nous prenons le temps comme il vient, les choses telles qu'elles sont. Nous faisons effort pour nous imaginer ce que nous aurions éprouvé dans un ordre de société aussi différent du nôtre que l'était l'ancienne France, et nous cherchons à nous représenter ce que nous avons gagné au prix de tant de ruines. Dans cette fluctuation de sentiments et d'idées, ce qui nous console le plus, c'est notre union intime avec Rome, et la certitude que nous avons que Rome ne peut régner sur nos âmes que dans une société émancipée comme la



nôtre. Autrement, si le pouvoir politique était constitué sur une base religieuse, comment pourrait-on raisonnablement prétendre à l'empêcher d'intervenir pour sa propre sécurité, pour la garantie jalouse de son indépendance, dans les questions mixtes, et de les décider en sa propre faveur ? Qu'on nous cite un seul exemple dans l'histoire où ce qu'on appelait complaisamment l'évêque du dehors, ait subordonné sans restriction sa conduite et ses actes à la volonté de Rome : qu'on nous le fournisse, et nous nous tiendrons pour battus.

De là, nous pouvons conclure que ceux qui, par un entraînement excusable mais dangereux, au lieu de se maintenir dans leurs rapports avec Rome au point de vue de l'esprit français, ont cherché à se modeler sur des types étrangers, sans se rendre compte de la différence profonde des caractères et des événements, auront, sans le vouloir, plutôt fourni des matériaux à la reconstruction d'un édifice impossible, tel que le serait un nouveau gallicanisme, qu'ils n'auront contribué à faire accepter en France, dans son étendue légitime, l'autorité spirituelle du souverain Pontife. On aurait pu, il est vrai, trop incliner dans l'autre sens, et nous y avons vu naguères quelques tendances fâcheuses. L'Église est, par les traditions du passé, comme par le besoin d'autorité qui distingue notre nation, plus liée en France à l'État que dans la constitution monarchique des Belges ou dans la république des États-Unis. Mais si la tradition de l'État religieux n'est point effacée en France, cette tradition implique une subordination de l'Église à l'État aux dépens de Rome, et l'on n'échappe à la conséquence, qu'avec la ferme intention de s'éloigner, autant que le fond des choses peut le permettre, de cette tradition bâtarde et compromettante. N'oublions pas que les Articles organiques n'étaient pas autre chose qu'un gallicanisme stipulé comme une garantie au nom des principes de 1789 ; le plus sûr chez nous est donc de ne fournir, sous aucun prétexte, des armes à un gallicanisme quelconque.

### III.

En quittant le terrain de la politique, ou plutôt des rapports de l'Église et de l'État, en abordant les questions qui touchent à la raison et à la science (car je ne veux pas diviser ces deux aspects), Rome se présente encore à nos yeux la première, et au lieu de nous laisser emporter aux exagérations de notre caractère national, nous n'avons rien de mieux à faire que de prendre

à cette source auguste les règles de bon sens qui doivent nous guider. Nous éprouvions, autrefois, pour ce qui nous concerne, les révoltes de la raison, nous nous sentions portés à l'orgueil de la science ; c'est dans cette double disposition d'esprit que nous avons commencé à étudier la marche suivie par Rome, non-seulement dans le combat de l'orthodoxie contre ses adversaires, mais encore dans les controverses comme celles qui nous divisent aujourd'hui, où la liberté des opinions est entière, mais où néanmoins une des deux manières de voir conduit plus rapidement à des erreurs condamnables. Au milieu de ces conflits, qui sont la vie même de l'esprit humain, nous fûmes frappés de la modération persévérante, de l'éloignement pour tout excès, montrés constamment par une puissance qui parle impérieusement et subjugue la volonté sur les points essentiels. Nous aurions continué de nous révolter contre ceux qui immolent la liberté humaine à la prescience divine, contre les rigoristes qui ne tiennent pas compte de la fragilité humaine, contre les bonzes qui réduisent à la pure illusion les lumières naturelles de l'homme, contre les esprits ombrageux qui considèrent l'ignorance comme une sauvegarde de la foi, et nous restions émerveillés de voir, contrairement à tous les préjugés de l'histoire et à toutes les calomnies de l'erreur, que la défense de la liberté, l'indulgence de la morale pratique, le respect de la raison, la confiance dans le développement scientifique, n'ont cessé d'être l'appanage du Saint-Siège et des ordres religieux, combattus partout comme sa milice propre et ses défenseurs, en quelque sorte, personnels.

Nous avons été subjugués par cette démonstration inattendue. Nous ne nous sommes pas bornés au bien qu'elle pouvait nous faire : nous nous sommes portés, de toute l'ardeur notre âme, à faire apercevoir aux autres le port dans lequel notre conscience entrerait à pleines voiles. Quand nous voyons quitter, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, ces conclusions déjà si bien établies, et qui gagnaient les âmes en subjugant les esprits, lorsque, dans les écarts d'un zèle sincère, nous voyons renaître les exagérations que l'esprit français embrasse avec tant de facilité, ne doit-on pas trouver excusable la vivacité qui s'empare de notre langage ? Celui qui voit son frère le pied déjà posé sur le bord de l'abîme, et qui s'écrie pour l'avertir du péril, est-il tellement maître de sa voix, qu'il puisse immédiatement la dépouiller de l'accent du reproche ?

Cette prévoyance constante, ce bon sens qui devine et signale tous les germes d'erreurs, ne sont pas le privilège d'un ciel ou d'un peuple : quand Gioberti a voulu s'emparer de cette prérogative pour en constituer le *primato* de l'Italie, il est sorti immédiatement du bon sens romain, pour préluder par l'absurdité au blasphème. L'immense supériorité que je signale n'est que l'accomplissement de la promesse de Dieu. Ce qui prouve qu'en ceci, comme en tout le reste, l'homme va et que Dieu le mène, c'est la sagesse prophétique de certaines décisions rendues évidemment sous l'influence d'une information incomplète, et qui n'en dépassent pas moins tous les calculs de la sagesse humaine. Lorsque je lis les canons du saint Concile de Trente, je n'ai pas de peine à me représenter les difficultés d'exécution, en tout ce qui touche à la politique et à la constitution sociale de l'Europe, qu'ont rencontrées les décrets de cette assemblée illustre : je reste convaincu que si l'état du monde n'avait pas changé, le plan grandiose, tracé par le catholicisme au moment même où l'hérésie venait de lui enlever une moitié de ses adhérents, n'aurait jamais pu recevoir sa pleine exécution. Cependant les révolutions ont balayé l'Europe ; elles ont bouleversé l'ancien ordre des choses, et leur œuvre de destruction n'est pas achevée ; un nouveau monde a surgi qui grandit et se développe sur des fondements auxquels les sages d'autrefois n'auraient pas accordé la moindre chance de durée. Nous reprenons le concile de Trente, et nous voyons qu'il s'adapte sans restriction, sans difficulté, au gouvernement de l'Église transplantée sur le terrain de la société nouvelle. Certes, les Pères du concile de Trente ne travaillaient pas dans l'attente du pandémonium démocratique : mais ils travaillaient pour l'Église, pour la vérité, pour la dignité et le bonheur des hommes, et l'inspiration divine les menait au but de l'avenir par des chemins appropriés aux idées de leur époque.

Je remarque le même contraste dans l'un des griefs les plus sensibles de l'esprit scientifique contre Rome, c'est-à-dire dans le procès de Galilée. Il y a d'abord un point relatif à ce procès, dont nous n'hésitons pas à convenir. Les juges de Galilée ne ressemblaient pas aux hommes de notre temps. Certaines poursuites de sorcellerie n'ont plus lieu parce qu'on sait davantage : et il en est de même des procès sur le système du monde. Aussi ne discute-t-on guère que sur le plus ou moins de rigueur ou d'urbanité que Galilée a rencontré de la part de ses juges. Cepen-



dant, quant au fond même du procès, ce grand homme avait une prétention insoutenable. Du système solaire dont notre terre fait partie, il prétendait faire le système de l'univers, et il aurait voulu que ses idées entrassent dans le dogme. On réprouva cet orgueil, et on eut raison. Aujourd'hui nous savons, par le progrès de l'astronomie, que le soleil, fixé au centre du monde dans le système de Galilée, est emporté comme tous les autres mondes dans des espaces incommensurables. Une décision favorable à Galilée aurait arrêté la marche de la science. Ceux qui, en vertu d'autres lois que celles de l'astronomie apparente, ont reconnu le mouvement du soleil, auraient été traités d'hérétiques par la théologie de Galilée, tandis que ses juges ont réservé l'avenir. Le voulaient-ils ? J'en doute. L'ont-ils fait ? Cela est positif.

Au fond, le sentiment de l'Église était juste et son intention droite ; elle voyait, dans l'homme enflé par la science, surgir ces symptômes d'une apothéose de la pensée humaine, si bien caractérisée par les révélations de Patmos. Elle ne craignait pas pour elle-même, mais pour les âmes qui devaient se laisser séduire par les progrès de la connaissance dans les choses matérielles. L'homme, qui voit rarement plus d'un aspect des objets, se laisse aller naturellement à la conséquence des propositions isolées qui le frappent. La physique expérimentale avait, dès son début, la tendance à absorber l'homme et à le confondre dans la nature matérielle que son génie commençait à pénétrer. Galilée et les savants de l'*Accademia del Cimento* poussaient aux conclusions matérialistes ; Bacon les poétisait en Angleterre ; Gassendi les insinuait à la France ; Spinoza allait bientôt en quintessencier la métaphysique. Il fallait, pour rétablir l'équilibre, un génie assez fort pour dominer la matière, assez soumis pour maintenir l'autorité des vérités religieuses, assez droit et assez prévoyant pour ruiner d'avance les conclusions hostiles au spiritualisme. Ce génie, l'honneur de la France et la gloire du christianisme, c'est Descartes. Il entraîna le xvii<sup>e</sup> siècle, il posa la pierre angulaire de l'édifice, élevé par la France de Louis XIV. Nous lui devons immensément, et nous le payons chaque jour par de folles attaques ; le bruit fait autour du nom de Descartes, est un des traits caractéristiques de notre temps. C'est là que git tout le problème de la condamnation ou de l'apologie de la raison, par conséquent de la science.

Nous sommes convaincus que la plupart de ceux qui parlent contre Descartes ne le connaissent pas. Nous repliant sur nous-mêmes, et nous demandant, par un examen sérieux du *Dis-*



*cours sur la méthode*, si le culte de ce grand génie que nos pères nous ont transmis n'était pas un préjugé dangereux, nous avons puisé dans cet examen un redoublement d'admiration pour ce fragment d'un colosse intellectuel comme la lumière du christianisme unie aux dons les plus heureux de l'esprit humain pouvait seule le produire. Nous disons un fragment, car l'absolu n'est pas du domaine de l'homme, et plus le génie est pénétrant, plus il procède par un jaillissement incomplet.

Chose étrange ! le matérialisme a traité Descartes de même que Fénelon : comme les nouveaux épicuriens manquaient de figures moralement irréprochables pour les mettre à leur tête, la ruse de la secte s'est étudiée à s'approprier le doute philosophique du premier, comme la tolérante douceur du second. Je pense que si les épreuves de ces deux grands hommes ne sont pas terminées dans l'autre monde, elles consistent uniquement à voir le parti que les sortes d'hommes auxquels ils avaient voué la plus légitime et la plus cordiale aversion, je veux dire les matérialistes et les athées, ont tiré de leurs doctrines. Que des esprits inconséquents et pervers aient prétendu se servir de la méthode de Descartes comme d'un pur instrument, et ruiner au moyen de cet instrument même les principes lumineux que le philosophe avait posés, il n'y a rien là qui nous étonne ; car c'est l'habitude de ceux qui haïssent la vérité, de la torturer à leur profit pour en usurper les apparences. Mais il a fallu une étrange légèreté, accompagnée d'une inexpérience philosophique au moins aussi extraordinaire, pour adopter, au nom de la foi, l'hypothèse calomnieuse des matérialistes, et juger Descartes, ou comme un hypocrite qui dissimulait sa véritable pensée, ou comme un naïf qui ne sentait pas la conséquence des principes qu'il avait posés.

Descartes comprenait d'avance l'énorme puissance du mouvement expérimental, qui recommençait une troisième fois, sur la base de l'ordre chrétien, après avoir échoué à deux reprises, d'abord par l'effet de la dissolution de la société grecque, et ensuite sous l'empire abusif de la philosophie aristotélique interprétée par le nominalisme. Il envisageait les perspectives indéfinies de ce mouvement, parce qu'il le portait en lui-même : mais il avait la foi, son âme était pure, les passions brutales ne lui suggéraient pas leurs sophismes, et il voulait que de même que l'intelligence divine domine le monde matériel, l'intelligence humaine dominât l'interprétation des découvertes à faire dans le monde de la matière. Pour cela, il fallait établir, en vue des

tentations nouvelles, dans le sanctuaire de la conscience, un terrain intermédiaire où les vérités révélées se rencontrassent avec les vérités d'expérience. C'est ce que fait le *Discours de la méthode*, par deux ou trois traits essentiels qu'il faut méditer longtemps avant d'en médire, et qui expriment selon nous, d'une manière merveilleuse, l'alliance de la hardiesse et de l'indépendance propre à l'esprit d'investigation avec la soumission nécessaire en matière de foi <sup>1</sup>.

Je ne prétends pas, dans cette appréciation rapide, faire un traité sur Descartes; mais j'ai choisi le nom de ce grand homme pour donner un aperçu des points controversés entre les catholiques. Rien n'est plus fâcheux, selon nous, rien ne donne lieu à des méprises plus déplorables, de la part de ceux qui devraient venir à nous et qui s'en tiennent encore éloignés, qu'une expression trop fréquente de défiance contre la raison, à cause de ses abus, et contre la science, à cause de l'orgueil qu'elle inspire.

Nous avons étudié avec un très-grand soin, dans les carrières les plus diverses, l'effet de l'espèce scientifique sur les dispositions religieuses des hommes. Nous ne dirons pas, de nouveau avec Bacon (dont les âmes candides devraient se défier davantage) : « peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de science y ramène ; » car je connais parmi les petits savants, des chrétiens complets et exemplaires, tandis que les grands persistent souvent dans l'erreur avec un orgueil déplorable et un aveuglement obstiné. Mais suivant la bonté des caractères, la justesse de l'esprit, les effets de la charité et de la grâce qui en est la récompense, l'esprit scientifique, au lieu d'empoisonner l'âme, devient pour elle un aliment d'une saveur indicible.

Dieu a nettement distingué la religion de la science : il a réservé les plus grandes faveurs aux âmes simples ; il a fait de l'orgueil le principal écueil de l'âme ; la distribution des dons de l'intelligence est prodigieusement inégale, tandis que tous, faibles et forts, grands et petits, sont appelés au salut. Toute-

<sup>1</sup> Il existe dans l'*Index*, à la date du 20 novembre 1663, la mention *donec corrigatur* de plusieurs écrits de Descartes, entr'autres du recueil des *Opera philosophica* qui comprend la traduction latine du *Discours sur la Méthode*; mais ce discours lui-même n'a pas été nommément censuré, non plus que le livre publié sous le titre de *Specimina Philosophiæ* qui en comprenait la première édition : ce qui nous fait croire que les *Opera philosophica* ne sont signalés que parce qu'ils comprennent les ouvrages énoncés dans le même décret, notamment les *Meditationes de prima Philosophia*.

fois, n'est-ce pas un complément de la Révélation que la possibilité qu'on acquiert, à mesure que les sciences grandissent, de contempler la vérité à une moindre distance, et de voyager dans l'infini, par anticipation du chemin que nous sommes appelés à faire dans l'éternité? Quand la science oublie Dieu ou l'insulte par l'apothéose de l'homme, elle commet une inconséquence choquante; car elle oublie le contraste du peu que nous sommes, soit dans l'espace, soit dans le temps, avec les immensités de tout genre où pénètre notre intelligence. Séparer les notions produites par l'expérience de celles qui jaillissent spontanément de l'âme ou du complément que la Révélation donne à ces lumières naturelles, c'est considérer l'expérience comme un effet sans cause et comme un instrument sans auteur. Avec Descartes on est à l'abri de ces erreurs, et c'est pourquoi nous l'admirons encore plus, s'il est possible, comme esprit religieux que comme esprit philosophique.

La conclusion de ce qui vient d'être dit doit se tirer facilement, et d'ailleurs elle résulte, pour ainsi dire, de toutes les pages de ce recueil. Nous en soumettons sans crainte les trente-et-un volumes à l'examen vigilant de tous les hommes qui aiment à la fois la religion et la liberté, qui n'excluent pas la raison par la foi, et qui n'étouffent pas la science sous la discipline de l'âme. Nous mettons avant tout nos travaux aux pieds du chef vénéré de l'Église, de celui auquel Dieu a transmis cette autorité spirituelle, qui n'a point failli depuis dix-huit siècles, et que la promesse divine met à l'abri de l'erreur. Notre zèle n'a été inférieur à celui d'aucun autre; et nos efforts afin de ne pas nous éloigner, soit envers nos adversaires, soit envers nos amis, des préceptes de l'Apôtre rappelés par l'Encyclique, *PACIFICOS ESSE OPORTET DEI FILIOS, CORDE MITES, SERMONE SIMPLICES, AFFECTIONE CONCORDES*, ont été, nous l'espérons du moins, assez sincères, assez persévérants pour qu'il nous semble ne pas nous être éloigné des règles d'une polémique chrétienne.

Sous ce rapport si essentiel, nous redoublerons encore de vigilance, les intervalles de notre publication nous mettant d'ailleurs, plus que jamais, à l'abri des discussions trop animées. En défendant la liberté, en cultivant notre raison, en propageant la science, nous acquitterons, autant que notre propre faiblesse peut le permettre, l'engagement que nous avons pris envers le public religieux.

CH. LENORMANT.



## LES RUSSES A JÉRUSALEM.

---

L'affaire des Lieux Saints n'est devenue si difficile, en ces derniers temps, que par l'intervention plus ou moins occulte d'une puissance nouvelle longtemps étrangère aux débats. Ce ne sont pas les Grecs, c'est en réalité la Russie que la France trouve en face d'elle, toutes les fois qu'elle pénètre au fond de cette négociation. Les Grecs ne sont que les éclaireurs derrière lesquels s'avance le corps d'invasion; ces tirailleurs de l'armée du schisme seraient moins hardis, s'ils ne se sentaient adossés à un auxiliaire redoutable. La Turquie, traditionnellement favorable à la cause française dans cette question, n'hésiterait pas plus qu'autrefois à faire droit à nos réclamations sans la crainte de déplaire à son terrible voisin, dont tout, jusqu'au silence, l'inquiète. Les jalousies étroites de la maison de Hapsbourg y sont bien pour quelque chose aussi; mais, au fond, la question est entre la France et la Russie.

Si l'on demandait à la Russie à quel titre elle prétend intervenir dans cette question des Lieux Saints, et de quel droit elle réclame sa part dans la garde du saint tombeau, elle aurait quelque peine à le dire. Ses prétentions ne pourraient se fonder assurément sur les traités intervenus dans le passé, où il n'est pas même fait mention d'elle. Si le sang versé pour la délivrance du Saint-Sépulchre constitue un droit à sa garde (et qui oserait le contester?), la Russie peut-elle y prétendre? On comprendrait que l'Allemagne catholique aspirât aussi à l'honneur de cette faction pieuse que nous faisons depuis huit cents ans à



Jérusalem, l'Allemagne qui a combattu jadis avec nous dans les champs de la Palestine, l'Allemagne du midi surtout :

Occupa Guelfo il campo a lor vicino,  
Uom che all' alta fortuna agguaglia il merito.

Regge Carintia, e presso l'Istro e il Reno,  
Ció che i prischi Suevi e i Reti aviéno.

Mais que la Russie revendique quelque chose dans cet héritage de piété et de gloire, cela ne se conçoit pas. A-t-elle paru avec nous aux guerres saintes? A-t-elle combattu à nos côtés aux champs de Damas, de Jérusalem, d'Ascalon? Je repasse en vain dans ma mémoire la magnifique énumération du Tasse, qui est celle de l'histoire :

Prima i Franchi mostrarsi ; il duce loro  
Ugone esser solea , etc.

J'y vois, après les Francs, les Normands et les Gascons, — Baudouin, *co' Bolognesi suoi*, — *Guelfe*, qui joint le haut mérite à la haute fortune ; — puis la race blonde et blanche des contrées qui s'étendent entre la France et la Germanie, et qu'inondent la Moselle et le Rhin ; puis les archers anglais, amenant à leur suite une nation plus voisine qu'eux du pôle, et qu'envoie de ses hautes forêts hérissées la lointaine Irlande, isolée du reste du monde. J'y vois Tancrede, j'y vois Tatin avec deux cents cavaliers : je n'y vois pas de Russes. Sont-ce des Russes, en effet, que ces hommes qui galopent à la suite de Tatin, et dans lesquels on croirait reconnaître des Cosaques?

Pendon spade ritorte all' un de' lati,  
Suonano al tergo lor faretre ed archi ;  
Asciutti hanno i cavalli, al corso usati,  
Alla fatica invitti, al cibo parchi ;  
Nell' assalir son pronti, e nel ritrarsi ;  
E combatton fuggendo erranti e sparsi.

Probablement, quoique le Tasse les désigne comme des Grecs, nous avons là des Slaves, mais non des Russes. Les Russes, tributaires de Constantinople en religion, restèrent, avec leurs

frères les Grecs, dans cette froide et coupable indifférence qui arrache au poète cette éloquente apostrophe :

Oh vergogna , o misfallo ! or non avesti,  
 Tu, Grecia , quelle guerre a te vicine ?  
 E pur quasi a spettacolo sedesti,  
 Lenta aspettando dé grand' atti il fine.  
 Or, se tu se' vil serva , è il tuo servaggio  
 (Non ti lagnar) giustizia , e non oltraggio <sup>1</sup>.

Non, les Russes ne prirent point part aux croisades, leur historien officiel nous en fait l'aveu <sup>2</sup>. Une fois seulement ils eurent la velléité de s'y associer. Ce fut vers 1146, lorsque l'éloquence de saint Bernard ébranla l'Allemagne. Le grand-duc Vsévolod II, si je ne me trompe, écrivit à l'abbé de Clairvaux pour l'engager à aller prêcher la croisade à ses peuples. Le prédicateur lui répondit que la croisade était une entreprise catholique, formée sous l'influence et sous les auspices du pontife romain, et qu'en conséquence il n'irait, lui chef d'un ordre créé par les papes et soumis à leur autorité, donner les insignes de la croisade qu'à des peuples qui, au préalable, auraient reconnu la suprématie religieuse des papes. La négociation en resta là; le zèle de la foi ne put l'emporter, chez le prince russe, sur les préventions que lui avait inspirées et que nourrissait en lui le clergé grec <sup>3</sup>.

Les Russes, s'ils se montrèrent dans la Palestine, n'y parurent qu'après la première croisade; ils n'allèrent prier au saint tombeau qu'en suivant la route sanglante frayée par les croisés latins. Bien humble alors était le langage des pèlerins venus des steppes du Dniéper à Jérusalem, et grande fut la reconnaissance d'un des membres du clergé russe, quand il obtint du roi Baudouin la permission d'allumer, au nom de ses compatriotes, une lampe au tombeau du Sauveur.

<sup>1</sup> *La Gerusalemme, canto primo. 51.*

<sup>2</sup> *Karamsine. Histoire de Russie, tome II, chap. VI de la traduction française.*

<sup>3</sup> Si je suis bien renseigné, la correspondance du grand-duc et de saint Bernard existerait encore. M. Tourghénieff aurait eu, assure-t-on, le projet de la publier dans ses *Monumenta historica Russiæ* (Petropoli, 1841-42, in-4°), mais l'empereur s'y serait personnellement opposé.

C'est un fait peu connu, je crois, que cet acte de vasselage religieux des vieux Russes vis-à-vis des Francs à Jérusalem ; et, dans les circonstances présentes, au moment où le successeur du Scythe obscur qui régnait alors sur les Russes, réclame l'arbitrage entre les Grecs et l'héritier des suzerains de Jérusalem, il nous a semblé piquant et curieux de le publier.

Du document authentique que nous allons produire, et que nous tirons des chroniques officielles de la Russie, il résulte au moins une chose certaine, c'est que, quels que soient les droits des Grecs orientaux, les Grecs russes n'ont sur le saint tombeau que ceux qu'ils tiennent de la bienveillance des rois francs. Ce document a été signalé, pour la première fois, par Karamsin, dans son *Histoire de Russie* (tom. II, ch. vi), où il n'a fait que l'indiquer. C'est le récit d'un voyageur russe du xiii<sup>e</sup> siècle, qui visita la Palestine quelques années après la conquête de Jérusalem par les croisés, et qui, de retour dans son pays, écrivit fidèlement ce qu'il avait vu et éprouvé. Ce voyageur était un moine, abbé d'un couvent de la Russie méridionale, qui, cédant à l'attrait irrésistible du temps, s'était mis à la tête d'une petite bande de pèlerins, et, sous la protection des troupes franques, avait fait une visite pieuse aux lieux consacrés par la présence du Rédempteur (1). L'abbé Daniel (c'était le nom du pèlerin russe) avait, selon Karamsin, trouvé plusieurs de ses compatriotes de Kief et de Novgorod, que le zèle chrétien ou l'amour des aventures avait poussés à Jérusalem, où ils avaient pris du service chez les Francs contre les Sarrasins. Je ne sais s'il y avait de bien grands rapports de cordialité entre ces

<sup>1</sup> L'abbé Daniel n'est pas positivement le premier Russe qui ait visité la Terre Sainte. Nous lisons dans *l'Histoire de l'Église russe*, par Philarète, évêque de Riga (Istorïa rousskoï tserkvi. Kharkoff, 1850) : « En ce temps-là (xi<sup>e</sup> siècle) tout le monde, en Russie, tournait les yeux vers l'Orient, et désirait y voyager. Le premier qui entreprit ce voyage fut le bienheureux Antoine. Dès 1060, le bienheureux Barlaam s'avança jusqu'à Jérusalem où il visita les Lieux Saints... La dernière année de ce siècle, l'abbé Daniel pria sur le saint tombeau pour sa patrie et son prince, ses amis et ses connaissances. Après lui, en 1175, le saint tombeau reçut la visite d'une abbesse russe, la bienheureuse princesse Ephrosinia. » Page 218-19.

boyards russes (l'historien dit expressément que c'étaient des gentilshommes) et les seigneurs catholiques, mais l'abbé Daniel se montre fort antipathique à ceux-ci; l'hostilité du schismatique perce à chaque instant dans sa narration. Cependant il se plaît à rendre justice au roi des Francs, dont il loue l'affabilité, l'équité et la pitié sincère. Ce roi était Baudouin I<sup>er</sup>, comte de Flandre, prince d'Édesse, frère de Godefroy de Bouillon, auquel il avait succédé, en qualité de roi de Jérusalem, l'an 1100, et dont il étendit les conquêtes par la prise de Tripoli, de Ptolémaïs, de Sidon, de Béryte, etc. Le voyage de l'abbé Daniel témoigne de l'ordre, de la police qui régnait dans les États du roi franc, et de la grande estime qu'avaient pour lui les croisés. Baudouin traita le moine russe avec beaucoup de distinction; il le plaça souvent près de lui dans les cérémonies publiques, lui accorda une escorte pour son voyage à Damas et à Saint-Jean-d'Acre, et lui procura ainsi la facilité de visiter toute la Palestine, sans redouter les attaques des infidèles, dont les troupes chrétiennes dispersaient les bandes nomades et pillardes. Le voyage de l'abbé Daniel, qui est écrit en slavon vulgaire, mériterait d'être plus connu; il renferme sur l'état de cette société catholique de Jérusalem, subitement transplantée de l'Occident dans l'Orient, des détails infiniment curieux et que nos historiens des croisades n'ont pas connus <sup>1</sup>. Notre but ici n'est que d'en extraire ce qui a un rapport direct avec la question des Lieux Saints, si vivement engagée aujourd'hui, et la part léonine que la Russie semble vouloir y prendre.

L'abbé Daniel, après plusieurs excursions, était revenu à Jérusalem pour la célébration de la fête de Pâques, dont il avait ouï dire des merveilles. Ce qu'il en vit ne paraît pas avoir été au-dessous de l'idée qu'il s'en était faite, car il remercie Dieu avec effusion de lui avoir permis d'en être le témoin.

<sup>1</sup> Le voyage de l'abbé Daniel est intitulé : *Palomnik, ou Pèlerinage de Daniel, abbé d'un couvent russe, au tombeau du Sauveur*. (PALOMNIK, ILI KHOJÉDÉNIÉ DANILA ROUSSKĪA ZEMLIJ IGOMENA. Il a été publié par M. Sakharoff dans la collection des voyageurs russes (*Sobranie poutchesteviči rousskich liodei*, Saint-Pétersbourg 1839).



« Dieu, dit-il, m'a donné de voir ces choses, à moi son faible et indigne serviteur, le cénobite Daniel ; il m'a donné de voir de mes yeux et en réalité comment le Saint-Esprit descend sur le tombeau vivifiant de notre Seigneur Jésus-Christ. Plusieurs autres pèlerins ont parlé de cette descente, mais ils se sont trompés ; les uns en effet ont dit que le Saint-Esprit descend sur le tombeau sous la forme d'une colombe ; — d'autres, qu'il vient du ciel comme un éclair, et que cet éclair allume les lampes placées sur le tombeau. Tout ceci est mensonge et non vérité ; car personne jusqu'ici, au moment de la descente, n'a vu ni éclair ni colombe. La grâce divine descend invisiblement et les lampes s'allument d'elles-mêmes. Du reste, je vais parler de cela comme l'ayant vu en réalité. »

Ce qui préoccupe ici le moine russe n'est pas autre chose que la cérémonie *du feu nouveau*, qui se fait, le Samedi Saint, dans les églises, en signe de la Résurrection, et qui, à Jérusalem, s'opérait par quelque combinaison qui passait aux yeux des Grecs pour une manifestation miraculeuse extérieure de l'Esprit-Saint. Je ne sache pas qu'il soit parlé nulle part ailleurs de cette croyance superstitieuse, que le pieux moine partage, du reste, dans toute la sincérité de son cœur ; car, tout en niant l'apparition du Saint-Esprit sous une forme corporelle, il admet sans hésitation la réalité du prodige, fort difficile à expliquer, en effet, il faut le reconnaître.

C'est au milieu du récit de cette cérémonie du feu nouveau que se place, dans la narration assez mal ordonnée du moine russe, la demande qu'il fit au roi des Francs de placer, au nom de sa patrie, une lampe sur le tombeau du Sauveur. Ce passage est plein de détails intéressants :

« . . . . .

» Ce fut ce même vendredi de la grande semaine, à la première heure du jour, que, moi pécheur et moine indigne, je fus présenté au prince Baudouin<sup>1</sup>, devant lequel je m'inclinai jusqu'à terre. Le prince m'ayant vu ainsi courbé à terre, m'appela et me dit avec bonté : — Que désires-tu, abbé russe ? —

<sup>1</sup> Il l'appelle toujours prince (*kniaz*) et non pas roi (*karoll*).

car il me reconnut pour un homme de bien et me témoigna plus d'amitié qu'aux autres, en prince bienveillant qu'il était, et d'une grande douceur et que rien n'aurait su enorgueillir. Moi je lui répondis : — Mon prince et seigneur, je t'en prie, de par Dieu et les princes russes, daigne me permettre de placer sur le saint tombeau une lampe, au nom de toute la Russie, au nom de tous nos princes et au nom de tous les chrétiens de la terre russe.

» Le prince me permit avec joie de placer ma lampe et envoya avec moi un de ses serviteurs, un excellent homme, auprès de l'*ikonome*<sup>1</sup> du couvent de la Résurrection et auprès du gardien du saint tombeau. Et tous deux — l'*ikonome* et le gardien — me permirent d'apporter ma lampe avec de l'huile. Je les saluai et j'allai, avec une grande joie, au marché, où j'achetai une grande lampe de verre et un flacon d'huile pure, sans eau, que je portai au saint tombeau. C'était déjà le soir ; je trouvai le portier dont j'ai parlé plus haut et l'informai de tout. Il m'ouvrit la porte, me conduisit dans l'intérieur du tombeau, seul et pieds nus, avec ma lampe que je portais moi-même. Et il m'ordonna de placer de mes mains indignes ma lampe au pied du sépulchre. Mais comme dans la partie supérieure était la lampe des Grecs, et vers le milieu celles de tous les monastères, je plaçai entre celles-ci, moi pécheur, la lampe de la nation russe. Grâce à Dieu, ces lampes brûlèrent toutes alors et longtemps ; mais des lampes des Francs allumées en haut du tombeau, aucune alors ne brûla<sup>2</sup>. »

Le récit de la vigile de Pâques à Jérusalem, que l'abbé Daniel va décrire maintenant, a cela de curieux, que cette cérémonie du XII<sup>e</sup> siècle se répète encore chaque année dans les églises russes. Elle est partout imposante, mais c'est surtout au Kremlin, à Moscou, qu'elle a toute sa majesté. Les choses se passent là exactement comme à Jérusalem ; sauf l'heure (en Russie, la cérémonie a lieu la nuit), et la merveille des lampes s'allumant seules, tout se ressemble.

<sup>1</sup> *Оικονόμος*, probablement le prieur.

<sup>2</sup> Ce naïf esprit de secte est très-amusant.

« Le matin du Samedi Saint, à 6 heures, tout le monde se réunit devant l'église de la Résurrection du Sauveur. Il y avait cette année-là, des gens de toutes les contrées, des pèlerins et des indigènes ; des étrangers venus d'Égypte, de Babylone, d'Antioche, de tous les pays, en nombre impossible à dire, remplissaient tous les lieux voisins de l'église et de la place du crucifiement. Il y a alors une grande presse dans l'église et aux alentours ; bien des gens sont étouffés dans les moments de condensation extrême. Chaque personne se tient là, ayant à la main un cierge non-allumé et attendant l'ouverture des portes de l'église, à l'intérieur de laquelle il n'y a que les prêtres qui attendent l'arrivée du prince Baudouin et de son escorte. A son approche, les portes de l'église s'ouvrent et tout le monde s'y précipite et s'y entasse. La foule compacte remplit non-seulement l'église et le palais, mais tous les environs du Golgotha et de la plaine de Josaphat, et jusqu'à l'endroit où fut découverte la croix du Sauveur. Et tout ce peuple ne dit autre chose, sinon ces mots : *Kyrie, eleïson* (Seigneur, ayez pitié de nous). Ces cris ne s'affaiblissent pas ; la foule sanglote et les lieux environnants retentissent de ses gémissements. Celui même dont le cœur s'est endurci se rappelle alors et se reproche ses péchés et se dit : A cause de mes péchés, le Saint-Esprit ne descendra pas ! Et tous les fidèles se tiennent ainsi les larmes aux yeux et le cœur contrit.

» Le prince Baudouin se tenait là aussi, avec une grande crainte et une grande humilité, et des larmes abondantes s'échappaient de ses yeux. Près de lui se tenait sa garde, à côté du tombeau, devant le maître-autel.

» Le soir du même jour, à 7 heures, le prince Baudouin se rendit de son palais au tombeau avec ses gardes ; tous étaient nu-pieds. Quand il fut arrivé, le prince envoya au couvent de Saint-Sabba et fit appeler l'abbé et un de ses moines. L'abbé vint suivi d'un frère ; et moi, cénobite indigne, je me joignis à eux, et, ensemble, nous nous approchâmes du prince que nous saluâmes tous. Il nous salua à son tour et nous ordonna, à l'abbé de Saint-Sabba et à moi, de nous approcher et de nous placer

près de lui : ce que nous fîmes. Le prince ordonna aussi aux autres abbés et moines de s'approcher de lui et se mit en marche en ordonnant à sa garde de le suivre. Nous nous dirigeâmes vers l'église de la Résurrection du Sauveur, par le côté de la porte occidentale, mais la foule qui s'y précipita en même temps nous empêcha d'y pénétrer. Le prince donna, à haute voix, l'ordre d'écartier la multitude par la force. Alors on nous ouvrit comme une rue dans cette masse serrée, et, par ce défilé, nous pûmes arriver jusqu'au tombeau. Le prince, qui nous suivait, se mit à sa place, à main droite, sur une haute estrade, élevée, en arrière de la balustrade, vis-à-vis de la porte orientale (du côté de Piconostase)<sup>1</sup>. Sur son ordre, l'abbé de Saint-Sabba, ses moines et les prêtres orthodoxes (grecs) prirent la place d'honneur, près du tombeau. Pour moi, indigne, le prince fit une distinction et me fit mettre sur un point élevé, en face du maître-autel. Les portes du tombeau furent alors fermées toutes les trois et scellées du sceau du prince.

» Cependant les prêtres latins se tenaient au grand autel.

» A la huitième heure du matin, les prêtres orthodoxes commencèrent à chanter les vêpres sur le tombeau, et tous les ecclésiastiques, les moines et un grand nombre de fidèles se rangèrent près d'eux. Les latins, au grand autel, se mirent alors à piailler à leur manière<sup>2</sup>. Pendant qu'ils chantaient tous ainsi, moi, me tenant à part, je contemplais les portes du tombeau. Au moment où ils braillaient la première leçon du grand samedi, un évêque suivi d'un diacre, alla du grand autel à la porte du tombeau et regarda attentivement à travers les grilles; mais, ne voyant pas de lumière dans le tombeau, il retourna à l'autel. A la sixième leçon, le même évêque revint avec le diacre à la porte du tombeau, où il ne vit

<sup>1</sup> Une disposition pareille existe encore aujourd'hui pour la place des souverains russes dans les vieilles églises impériales du Kremlin et à Notre-Dame de Kasan, à Saint-Petersbourg.

<sup>2</sup> Il résulte de ce passage que, dès cette époque, le chant liturgique différait déjà entre les grecs et les latins; témoin le mépris que témoigne ce Grec pour une psalmodie étrangère à la sienne.



rien encore. Alors toute la foule s'écria avec larmes : *Kyrie eléïson* (Seigneur, ayez pitié de nous <sup>1</sup>. Un peu après neuf heures à l'instant où commençait le psaume : *Chantons au Seigneur*, etc., un petit nuage arriva tout-à-coup du côté de l'orient et s'arrêta sur le sommet ouvert de l'église; il en tomba une pluie qui arrosa le saint tombeau et les fidèles groupés alentour. En ce moment, une lumière brilla sur le tombeau et répandit un éclat rouge et vif. L'évêque revint alors avec quatre diacres et ouvrit les portes du tombeau. Puis il entra dans l'intérieur du sépulchre, après avoir pris le cierge du prince Baudouin qu'il alluma à la lumière sainte et qu'il rendit ensuite au prince. A ce cierge nous allumâmes tous les nôtres, auxquels la foule alluma les siens. La lumière sainte qui brillait dans le tombeau ne ressemblait pas à la lumière terrestre; elle jetait une flamme éclatante et rouge comme du cinabre. Celui qui n'aurait pas été témoin de cette merveille et de la joie du peuple dans ce jour, ne pourrait croire aux récits de ceux qui en ont été témoins. Moi, indigne, j'invoque en garantie de l'exactitude de ce que j'en dis, tous mes compagnons, enfants de la Russie, venus avec moi de Novgorod, de Kief, c'est-à-dire, Sédès-laf-Ivankovitch, Gorodislaf-Michaïlovitch, les deux Kachkitch et plusieurs autres qui peuvent attester la vérité de ce que je viens de raconter. »

Nous ne suivrons pas plus loin l'abbé Daniel dans le récit des cérémonies du Samedi Saint et du jour de Pâques, bien qu'elles aient cela de curieux, comme nous l'avons dit, qu'elles sont identiques à celles qui s'observent aujourd'hui encore dans les églises de la communion grecque.

Nous allons retrouver, sur un autre point et à l'occasion d'une autre fête, les pratiques du même culte déjà établies au XII<sup>e</sup> siècle et de nouveaux miracles encore. Le crédule abbé en voit partout. A l'en croire, ce n'est pas au tombeau du Sauveur seu-

<sup>1</sup> Cette paroïe (en russe : *Gospodi, pomilouï!*), mille fois répétée par les prêtres et les assistants durant l'office, constitue toute la prière du peuple illettré, en Russie; il la répète incessamment en frappant du front la terre.

lement, c'est dans presque tous les lieux consacrés par la présence de l'Homme-Dieu, que se reproduisent, à certaines époques de l'année, les merveilles qui les ont consacrés. C'est bien pour lui que la Terre Sainte est une terre de prodiges; il en rencontre à chaque pas. On se fera une idée de cette préoccupation dans le passage suivant, que nous traduisons encore, parce qu'il y a une peinture vraie et assez pittoresque des lieux : c'est la description du Jourdain.

« La rivière du Jourdain a un cours rapide. Ses rives, brusquement escarpées, forment de part et d'autre comme deux rideaux. Ses eaux écumeuses sont fort douces à boire et ne causent aucune douleur et aucun trouble d'entrailles. En toutes choses, en largeur et en profondeur, le Jourdain ressemble à notre rivière de la Sosna; sa course est également tortueuse et rapide; je m'en suis assuré personnellement en le mesurant et en le parcourant, dans un voyage que j'ai fait sur ses bords. Il y a sur la rive que j'ai visitée, près de la source, une petite forêt très-vieille, avec des arbres très-hauts, semblable au *verba* (sorte de verne ou d'aulne), mais qui n'est pas la *verba*; plus haut que la source croissent des vignes, qui ne sont pas nos vignes, mais plutôt des lianes. Il y a aussi grand nombre de roseaux. Là, vivent des animaux féroces en quantité, force sangliers, force léopards, force lions, qui gîtent dans les montagnes du voisinage. . . . .

» A deux portées de trait du Jourdain, à l'orient, est le lieu où le prophète Élie fut enlevé au ciel dans un char de feu. Là aussi se voit la caverne de saint Jean le Précurseur. Près de cet endroit, le torrent d'Élie coule gracieusement sur un fond de roche et se rend dans le Jourdain; l'eau en est fraîche et douce. C'est de cette eau que buvait le précurseur du Christ, qui habita tout le temps dans une grotte voisine. Non loin, on voit une autre grotte; c'est celle qu'occupait Élie avec son disciple Elisée. J'ai vu tout cela de mes yeux, moi pécheur indigne.

» Dieu m'accorda une autre faveur, c'est de me trouver avec tous mes compagnons sur les bords du Jourdain, le jour même de la bénédiction des eaux, et de voir la grâce divine descen-

dant sur les eaux du fleuve. Une quantité innombrable de peuple se rend, pour cette fête, à la rivière, portant des torches à la main. Cette foule passe toute la nuit à chanter des prières à la lueur des cierges allumés. A minuit a lieu le baptême des eaux. A ce moment, le Saint-Esprit descend sur les eaux du Jourdain. Les gens dignes de cette faveur le voient seuls; la foule ne voit rien, mais seulement éprouve dans son cœur une joie et un ravissement extrêmes. De temps en temps on plonge la croix dans l'eau et on chante : *Le Seigneur fut baptisé dans l'eau du Jourdain*. Après cela tout le monde s'élançe dans le fleuve et se baptise, comme le Seigneur fut baptisé lui-même au milieu de la nuit par saint Jean. »

Ici encore se trouve l'origine lointaine d'une cérémonie restée en usage dans l'église gréco-russe, la bénédiction des eaux. Elle a lieu deux fois l'an, le 6 de janvier et le 6 de septembre, exactement comme elle est ici décrite, à cela près qu'elle a lieu le jour. Partout le clergé se rend au fleuve, à la rivière, au ruisseau, au lac principal, selon les localités. A Saint-Pétersbourg, la cérémonie a lieu le 6 janvier, avec une grande solennité, sur la Néwa, devant toute la troupe rangée en bataille. L'empereur y assiste avec tout son état-major, la tête nue, ainsi que les prêtres et la foule, quelque temps qu'il fasse, à cette époque où souvent le thermomètre descend à 30 degrés. Sous un pavillon orné d'emblèmes religieux, on perce un trou dans la glace, et le métropolitain y plonge trois fois la croix en chantant comme il y a sept cents ans en Palestine : *Le Seigneur a été baptisé dans les eaux du Jourdain*. Il n'est pas rare de voir de pieux Russes faire aussi ce qui se faisait du temps de Daniel en Palestine, et se plonger, malgré le froid, dans les eaux de la rivière ouverte à cet effet dans plusieurs endroits, et en sortir sains et saufs. On dit qu'il y a peu d'années encore, des mères, dans un excès de zèle cruel pour leurs enfants, y plongeaient leurs nourrissons, pour les rendre impeccables. Il est probable qu'en réalité le plus grand nombre ne péchaient point : les innocentes créatures mouraient sur le coup, ou des suites de cette superstitieuse rebaptisation.

Nous terminerons ces extraits par le récit d'un larcin pieux commis de complicité avec le gardien du tombeau, par le digne abbé, qui le raconte avec une complaisance secrète.

« Trois jours après la fête de Pâques, j'allai, à l'issue de l'office, auprès du gardien du saint tombeau et lui dis : Je voudrais prendre ma lampe. Il consentit à me laisser entrer avec lui, mais moi seul, et me conduisit près du tombeau. Là, nous étant approchés, je trouvai ma lampe brûlant de la lumière sainte. Je m'agenouillai sur la pierre du sépulcre, et baisai avec larmes le lieu saint où avait été couché le corps de notre Seigneur Jésus-Christ. J'obtins de mesurer en longueur et en largeur le tombeau, faveur qui n'avait été encore accordée à personne. Ayant vénéré le saint tombeau de toutes mes forces, je fis au gardien un présent de peu de valeur et lui donnai ma bénédiction. Lui, voyant l'amour dont j'étais pénétré pour le lieu où avait été déposé le corps du Sauveur, détourna une planche qui le recouvrait, cassa un petit morceau de la pierre du sépulcre et me le donna ; mais il me fit jurer par serment de n'en parler à personne dans Jérusalem. Je me prosternai encore une fois sur le tombeau, et, prenant des mains du gardien ma lampe avec l'huile encore brûlante, je sortis plein de joie et glorifiant Dieu pour son insigne bonté. Heureux et fier de la sainte relique que je portais et qui était pour moi un trésor sans pareil, j'en bénissais à la ronde tous les lieux par où je passais. »

Quelque puérile que soit parfois sa narration, cet abbé russe, dont les mémoires ignorés remontent à plus de 700 ans, nous a semblé un témoin digne d'être évoqué dans cette grande cause des Lieux Saints, qui est aujourd'hui l'une des préoccupations les plus vives de la diplomatie.

Ce document tire des circonstances actuelles une valeur particulière. On sait en effet que, antérieurement aux capitulations de François I<sup>er</sup>, nous ne possédons pas de titres de propriété reconnus authentiques par nos adversaires. Cela ne veut pas dire que nous n'en n'ayons pas, que ceux que conservent les religieux latins dans les archives du monastère du Saint-Sauveur à Jérusalem soient des pièces supposées ; — que la charte protec-



trice du sultan Mouzaffer, antérieure aux croisades, et les rescrits des divers sultans, etc., n'aient pas une authenticité très-réelle; mais enfin les pièces qu'on ne nous conteste pas, celles dont la production aux débats est admise par tous, ne remontent pas au-delà des premières années du xvi<sup>e</sup> siècle. Ce n'est donc pas une chose médiocrement importante, que de retrouver chez nos adversaires, et comme dans leur dossier, la confirmation de ces titres anciens dont ils affectent de suspecter la légitimité. Certes la diplomatie russe ne contestera pas l'aveu si formel et si explicite de l'un des écrivains les plus célèbres de sa littérature. Si les Grecs n'avaient pas été admis au saint Tombeau, à titre de faveur, l'abbé Daniel n'eût pas demandé si humblement la grâce de suspendre sa lampe parmi celles des monastères grecs; il l'y eût placée de droit. Nos droits de propriété peuvent se passer sans doute de toute confirmation étrangère; mais, quand cette confirmation a pour organes nos adversaires eux-mêmes, elle mérite qu'on la relève et qu'on la produise.

Cependant, outre l'aveu de notre droit de propriété, il en est un autre qui ressort du récit de l'abbé Daniel; c'est celui de notre tolérance, de notre générosité. Quoique les latins eussent conquis à eux seuls, et sans y être aidés par les Grecs, la libre domination du saint Tombeau, ils ne s'en réservèrent pas la possession exclusive. Il n'y avait pas dix ans que la conquête de Jérusalem était accomplie, et les Grecs avaient au Saint-Sépulcre une position égale à celle des Latins. Ils s'en montraient peu reconnaissants, comme on a pu en juger au ton dont parle le moine russe, écho naïf de l'antipathie et de la jalousie des schismatiques; mais la France est accoutumée à de pareils témoignages de gratitude. A toutes les époques, elle a été payée ainsi des services qu'elle a rendus, depuis le jour où elle achetait de son sang, aux Chrétiens de l'Orient, la liberté de leur culte, jusqu'à celui où elle donnait, au même prix, une nationalité aux colons anglais de l'Amérique et à ses anciens vassaux flamands et brabançons. Aujourd'hui, pas plus qu'au xiv<sup>e</sup> siècle, la France catholique ne veut pour elle seule la posses-

sion des sanctuaires de Jérusalem; elle demande pour tous, comme pour elle-même, la liberté de prier sur les saintes reliques de la Passion; seulement elle demande à ce qu'on reconnaisse des faits historiques et glorieux, que son honneur lui fait un devoir de ne point laisser prescrire.

P. DOUHAIRE.



# SAINT LOUIS.

*Suite* <sup>1</sup>.

---

Le lendemain du jour de la Saint-Jean, le 25 juin 1241, les seigneurs de tous rangs en nombre considérable, convoqués par ordre du roi, se trouvaient réunis dans une vaste salle où le trône d'or du roi avait été placé pour cette solennité, jusqu'alors sans pareille, et que les historiens du temps ont nommée la non-pareille de Saumur. Depuis le règne de Philippe-Auguste, il ne s'était point vu de cour plénière en France, à cause des malheurs des temps, et on y était accouru de bien loin.

Aucun palais n'eût été assez vaste pour contenir tant de hauts personnages, accompagnés chacun d'une suite nombreuse de pages, d'écuyers et de varlets : aussi les échevins de la ville, aidés des sénéchaux du roi, avaient choisi la place des Marchés-Neufs pour le lieu de la fête. On l'avait planchéiée tout entière et divisée en plusieurs salles immenses. L'une était réservée au trône devant lequel devaient s'accomplir les cérémonies de foi et d'hommages des seigneurs devenus récemment chefs de fiefs ou par héritage ou par investiture, les autres pour le banquet et les divertissements variés qui devaient le suivre ou l'accompagner.

Les parois de ces diverses salles étaient couvertes par des tapisseries envoyées de toutes les manufactures établies nouvellement à Saint-Florent, à Angers et à Saumur même. On y voyait l'Histoire Sainte représentée en images coloriées à merveille et que chacun admirait avec étonnement. Ici, c'était Joseph vendu par ses frères et dépouillé de sa robe de plusieurs couleurs qu'ils devaient présenter à leur père pour le tromper ; plus loin, le jugement de Salomon. Ce sage roi, par une louange du peintre, portait en son visage une res-

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* du 10 mars.

semblance fort grande avec le jeune roi, et la foule remarquait cette allusion à sa jeune sagesse avec joie. Des feuillages odorants remplissaient les intervalles des tapisseries où la jonchée, faite avec art, était un mélange de fleurs et de pailles tressées en compartiment. Le luxe commençait à s'introduire dans les habitudes et se mêlait peu à peu aux coutumes rustiques.

Louis était assis sur son beau trône d'or incrusté d'ivoire ; sa mère et sa jeune épouse étaient à ses côtés ; vêtus de soieries d'azur brodé et portant sur leurs nobles têtes la couronne d'or rehaussée de huit fleurs de lis et fermée par quatre cercles surmontés d'une autre fleur de lis en pierreries. Le sceptre royal reposait dans leurs mains ; tous trois brillaient du plus vif éclat, car le jeune roi trouvait que la magnificence était un droit et un devoir de la royauté ; il disait avec l'Écriture : « C'est dans les palais des rois que doivent se trouver l'or et les pierres précieuses..... Mais malheur à eux s'ils y attachent leur cœur. »

Plus bas, sur des sièges moins élevés, étaient assis ses deux frères : le comte d'Artois à droite avec la belle Mahaut, comtesse de Flandre, qu'il avait épousée depuis peu. La longue robe de la jeune princesse était brodée mi-partie des armes de Flandre et de celles d'Artois que le jeune prince portait également brodées sur son mantel de samyt blanc.

A gauche, Alphonse, nommé duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, avec la jeune et belle Jeanne, tous deux portant sur leurs riches habits les armes de leur nouvel apanage, et sur leur tête, la couronne de comte ornée de perles orientales. Le comte avait comme grandi dans sa périlleuse entreprise du matin ; une noble fierté brillait sur son jeune visage ; le regard de l'aigle s'était allumé dans ses yeux, et le visage de Jeanne, où tant de pâleur s'était fait remarquer pendant le combat, brillait maintenant comme une rose fraîchement épanouie.

Les grands vassaux étaient rangés chacun autour de son seigneur suzerain. Ceux qui ne relevaient que du roi, comme le comte de Champagne, revenu depuis peu des Saints Lieux qu'il avait quittés après une tentative malheureuse, ou comme le duc de Bretagne, arrivé la veille seulement d'outre-mer où il s'était couvert de gloire, ou les ducs de Bourgogne, ou le comte de Foix, ceux-là entourés de leurs grands officiers, environnaient le trône du roi et rehaussaient encore la majesté royale par l'éclat de leurs écussons et de leurs bannières portées autour d'eux.

Ceux qui relevaient des apanages conférés depuis peu par le roi



de France à ses frères, se tenaient debout auprès d'eux en signe de féauté.

Le châtelain d'Arras et le seigneur de Ligneville étaient tous deux auprès du comte d'Artois et les seigneurs de Flandre auprès de la belle Mahaut, leur jeune suzeraine.

Le comte de la Marche, dont les seigneuries relevaient du comté de Poitiers, était là debout auprès de son nouveau seigneur, et sa femme, l'orgueilleuse comtesse reine était forcée pendant la solennité de l'hommage de se tenir aussi debout auprès de la comtesse de Poitiers à l'époux de laquelle elle devait le service pour son comté d'Angoulême. La jeune princesse, en souvenir sans doute de ses pâroles du matin, la tenait sous son regard sévère sans daigner lui adresser un mot obligeant, et si enfin elle lui parla, ce fut pour lui dire d'un ton d'ironie :

« Comment va ce beau chevalier des armes courtoises auquel vous intéressiez ce matin ? J'ai tantôt envoyé mon page s'informer de son nom : nous le saurons avant la fin du jour. »

Les yeux de la reine déchuë, qui naguère avait tenu le monde à ses pieds, lançaient des éclairs sur cette suzeraine détestée et qui joignait à l'odieuse prérogative du rang, dont elle abusait peut-être un peu dans ce moment (mais la jeune femme avait beaucoup souffert le matin), cette autre prérogative, bien plus enviée d'une femme sur le retour d'être jeune et souverainement belle !

Des seigneurs de tous rangs étaient groupés çà et là.

Près du comte de Champagne se tenait un très-jeune homme, déjà grand et beau, quoiqu'il sortît à peine de l'enfance ; son regard était vif et son sourire intelligent : c'était le sire de Joinville, sénéchal de Champagne depuis la mort récente de son père. Il regardait chaque chose comme celui qui veut se souvenir ; mais surtout il regardait le roi Louis, qu'il voyait alors pour la première fois, et peut-être naissait déjà dans son cœur cette amitié profonde et chaleureuse qui devait l'attacher à lui pour toujours. Les amitiés de la jeunesse naissent spontanément comme les fleurs dans les vergers au printemps, et peuvent porter plus tard comme elles les fruits les plus savoureux !

Des femmes de haut parage, des seigneurs étrangers, des évêques, des archevêques, vêtus de leurs habits pontificaux, remplissaient la salle qui offrait, pour la variété et la richesse des habits, le plus magnifique aspect.

Puis, quand chacun fut à la place qui lui était assignée, les seigneurs commencèrent à prêter foi et hommage, tête nue, sans épée, sans

éperons, à genoux, les mains dans celles de son seigneur, qui restait assis et la tête couverte.

Et la formule était :

« Je deviens votre homme de ce jour en avant, de vie, de membre, de terrestre honneur ; à vous serai féal et loyal, et foi à vous porterai des tenements que je reconnais tenir de vous. »

Et si c'était à un vassal de la couronne qu'on faisait hommage, on ajoutait : « Sauf la foi que je dois à notre seigneur le roi. »

Le duc de Bourgogne s'avança le premier. Il avait toujours été fidèle et prêtait l'hommage avec un air et un cœur joyeux.

Puis vint le comte de Champagne, vieilli et changé de visage, mais non de cœur ; en approchant de Blanche, il se sentit encore tout ému et renouvela son serment au roi, pour quelques nouveaux fiefs qui lui étaient échus en partage pendant ses voyages d'outre-mer. D'autres seigneurs vinrent à leur rang prêter hommage au roi ; puis ce fut le tour des hommages pour les apanages des jeunes princes. Les seigneurs de Flandre et d'Artois plièrent aisément le genou devant leurs jeunes et gracieux suzerains ; c'était encore prêter hommage au roi que de prêter le serment d'allégeance à son frère bien-aimé.

Mais quand ce vint au tour de la comtesse reine, et qu'il fallut humilier sa fierté jusqu'à s'agenouiller devant ses nouveaux seigneurs, le rouge de la colère empourpra ses joues ; ses jambes commencèrent à trembler et en même temps à se roidir sous elle, et voyant le comte de la Marche agenouillé déjà, et sa main dans celle du jeune comte de Poitiers, au lieu de fléchir, elle se redressa brusquement et lui dit avec violence :

« Lâche cœur, est-ce à vous à prêter hommage à un comte de Poitiers ? ne vous souvenez-vous plus que vous êtes du sang des rois et que vous avez pour femme une reine d'Angleterre ? Le Poitou et l'Aquitaine appartiennent toujours à mon fils d'Angleterre<sup>1</sup>. Allez, allez donc aussi battre les eaux des étangs et des fossés de votre nouveau sire, et faire le guet à la porte de son palais. Vassal, agenouille-toi sans vergogne et sans rougeur, mais moi, la comtesse reine, jamais je ne plierai les genoux devant les détenteurs des biens de mon fils Henri III<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Depuis que la Gaule méridionale avait été conquise par Philippe Auguste, aucun traité n'avait sanctionné définitivement la conquête. Richard de Cornouaille, frère d'Henri, portait encore le titre de comte de Poitiers.

<sup>2</sup> Aliénor de Guienne avait transmis ses droits sur l'Aquitaine et l'Anjou à son fils Jean, et les traités de Philippe Auguste après ses conquêtes n'avaient jamais été ratifiés.

Et elle releva sa tête altière en regardant audacieusement le jeune comte et la comtesse.

Le comte de la Marche, entendant ces paroles, n'acheva pas son serment. La faiblesse de son âge l'avait porté à cet acte de soumission, la même faiblesse le lui fit rétracter à la vue des fureurs de son altière compagne. Il se releva.

« La comtesse reine a raison, murmura-t-il, le comte de Poitiers est un usurpateur des droits de mon beau-fils; l'Aquitaine entière est à lui. C'est à lui que je dois mon hommage, je ne suis sujet que du roi Henri, c'est de lui que relèvent mes domaines. »

Et laissant toute l'assistance dans une grande surprise, le couple insensé traversa la foule, et, suivis de leurs principaux serviteurs, ils sortirent précipitamment de la salle du trône. A la porte extérieure ils trouvèrent le reste de leur suite, qui les attendait : en toute hâte, ils montèrent sur les haquenées qui les avaient amenés, se firent conduire, sans perdre de temps, au logis où reposait le chevalier blessé dans le combat du matin. Il les attendait étendu dans la litière de la comtesse-reine.

« Ah ! cher beau-fils, lui dit Isabelle, que de honte vous auriez épargné à votre père et à moi si vos armes eussent été plus heureuses !

— Qu'ai-je pu faire que je n'ai pas fait, madame ? murmura le chevalier. »

La reine sans l'écouter, continua :

« Que toutes les malédictions tombent sur Blanche l'Espagnole et sur tous ses enfants de malheur ! puissent-ils disparaître du monde comme va disparaître ce logis, que nous sommes venus habiter dans la honte et dans l'opprobre. » Et, se faisant apporter une torche par un de ses pages, elle la lança, de ses propres mains, à travers une croisée ouverte, sur la jonchée d'une salle basse où elle flamba tout aussitôt.

Le comte de la Marche la regardait tout épouvanté.

« Ardons cette demeure, criait-elle ; aussi bien, après avoir reçu la comtesse reine, nul ne sera plus digne d'y être hébergé.

— Au moins partons sans perdre de temps, » s'écria le vieux comte, épouvanté d'une telle action ; et, mettant son cheval au galop près de la litière, où il avait fait entrer la reine Isabelle, il entraîna tout son cortège à travers la rue où la clarté des flammes répandait de sinistres lueurs.

A la sortie si violente de la comtesse de la Marche, le comte et la

comtesse de Poitiers étaient restés frappés d'étonnement, ainsi que toute l'assistance. Comme ils se regardaient l'un l'autre tout surpris, le jeune roi leur dit :

« Ne pensons point aujourd'hui à ces insensés, Dieu nous a protégés contre leurs embûches, et plus tard s'il faut les punir, il nous y aidera, ma mère, car il ne nous a jamais abandonnés. Bannissons pour un jour les soucis : nous nous devons à ceux qui nous entourent. »

Et descendant de son trône avec les reines, il s'avança vers la salle du festin.

Le banquet avait été dressé dans une immense galerie, ouverte dans sa longueur par de hautes arcades au travers desquelles se voyaient de vieux ormes dont l'épais feuillage tempérant l'ardeur du jour. La table du roi remplissait environ le tiers de l'espace ; les sièges y étaient rangés de trois côtés, comme on le voit au tableau de la Cène de Léonard de Vinci ; le devant restait libre afin que les royaux convives pussent voir dans la salle et jouir des divertissements qu'on allait leur offrir. A l'autre extrémité étaient deux autres tables placées latéralement pour les seigneurs et les barons. Elles n'étaient occupées, comme la première, que de trois côtés, pour laisser la liberté du coup d'œil à ceux qui devaient s'y asseoir.

Le roi vint se placer, avec les reines, ses frères, sa sœur et ses jeunes belles-sœurs : ils occupaient le milieu de la première table. Le grand air du jeune monarque rehaussait la beauté des habits royaux, auxquels il avait ajouté sur sa robe d'azur un mantel de samyt vermeil fourré d'hermine. Son siège était plus élevé que celui des autres invités, et il dominait l'assemblée par sa taille ainsi exhaussée et par la majesté dont il brillait.

Jean de Dreux et sa jeune épouse, Marie de Bourbon, étaient placés après les jeunes membres de la famille royale. Le duc de Bretagne et le comte de Champagne étaient à l'autre côté assis l'un près de l'autre. Ils devisaient ensemble des pays d'outre-mer qu'ils avaient quittés depuis peu, et des hauts faits dont ils avaient été les témoins. La croix rouge éclatait sur leurs manteaux de laine blanche, et annonçait qu'ils étaient de ceux qui avaient affronté « le baptême de péril et de sang. » Le jeune roi jetait parfois un regard à la dérobée sur cette croix, et une larme de pieuse envie naissait dans ses yeux.

Les grands officiers du duc de Bretagne l'entouraient. Ceux du comte de Champagne étaient debout derrière lui, parmi lesquels se



tenait le jeune sire de Joinville, prêt à trancher les viandes devant son seigneur, car il venait de succéder à son père, le vaillant sénéchal, mort depuis peu. C'était un jeune jouvencel. « Il n'avait oncques vêtu haubert, » et ne portait point alors la ceinture de chevalier, encore que la vaillance et la force se fissent déjà remarquer en lui. Sa tête était grosse, carrée, et son visage brillait d'intelligence.

Derrière le roi était le comte de Soissons, appelé dès sa jeunesse Jean le Beau, pour la beauté de son visage : il remplissait auprès du roi le même office de sénéchal.

Alphonse de France, assis près du comte d'Artois, se leva de la table pour servir les plats à son frère, et Hugues de Châtillon, comte de Saint-Pol, rendait le même devoir à la reine Blanche. Enguerand de Coucy, Archambaut de Bourbon, Humbert, sire de Beaujeu, veillaient à la sûreté du roi, avec trente chevaliers sous leurs ordres. Derrière eux se tenaient les massiers, portant une chaîne dorée sur leurs casaques à larges manches tombantes.

Les autres tables avaient reçu les évêques, les archevêques, les seigneurs et les dames de haut parage, et les grands feudataires admis à l'hommage. D'autres tables avaient été dressées dans des salles adjacentes pour les simples chevaliers, et, plus loin, pour les écuyers, les pages et toute la suite des seigneurs. Les cours, les abords étaient remplis par une foule de spectateurs de toutes classes, à travers laquelle circulaient des cuisiniers, des rôtisseurs, des sommeliers, allant, venant, et se croisant en tous sens. Jamais on n'avait encore vu si grande multitude de gens rassemblés en un lieu.

Les tables étaient merveilleusement servies. Le paon rôti, arrosé d'eau de rose, était un des mets privilégiés des repas royaux : on le plaçait avec ses plumes dressées et brillantes devant chaque tête couronnée. Des agneaux rôtis tout entiers, de la venaison de toutes les forêts royales, des poissons de toutes les rivières, des fruits de la Touraine, entremêlés de fleurs et formant de hautes pyramides, garnissaient les tables avec profusion et symétrie. La cervoise, les vins d'Anjou et de tous les crus alors en réputation, se versaient aux convives dans des coupes de verre dont l'invention était récente, et qui laissaient voir les liqueurs vermeilles comme des rubis ou jaunes comme des topazes et toutes transparentes, au grand plaisir de ceux qui admiraient cette nouveauté singulière. Jusqu'alors les coupes ou les hanaps étaient d'or, d'argent, d'étain et même de corne grossière, selon le rang ou la richesse des convives. C'était pour la première fois qu'en France le verre était employé à un

tel usage, et des fleurs couronnaient ces coupes charmantes. Le roi seul avait devant lui un hanap d'or enrichi de perles, et posé sur un plat d'or merveilleusement ciselé.

Pendant le repas, l'espace resté libre entre les tables fut occupé par des intermèdes appelés alors entremets. On vit d'abord entrer un jeune ourson blanc venu des neiges du Nord, et dont l'épaisse fourrure portait la couleur. Il était attaché par la narine à une longue chaîne que tenait son maître, et, sur ses moindres signes, il exécutait avec une dextérité surprenante toutes les danses alors connues. La frayeur avait d'abord pris aux dames à la vue de ce terrible animal; cependant, en le trouvant si bien appris et si docile, elles le firent approcher d'elles, et lui donnèrent même quelques friandises de leurs mains délicates.

Après l'ourson bien dressé vinrent six chèvres blanches et mignonnes. Elles exécutèrent une sarabande en se dressant sur leurs jambes menues, au grand plaisir des spectateurs. Leurs petits sabots étaient dorés et aussi leurs cornes, et se remuaient en cadence au bruit d'un tambourin et d'une flûte de roseau.

D'autres animaux dociles firent admirer leur savoir-faire et la patiente industrie de ceux qui leur avaient appris tant de tours admirables.

Et Louis se disait en lui-même : « Par quel art, par quel privilège étonnant les hommes peuvent-ils reconquérir, pour un moment, la puissance qui leur fut primitivement donnée sur toute la création? » Et il se disait encore : « Qui sait? peut-être il nous serait donné de recouvrer, par l'innocence et la pureté d'une vie très-sainte, un empire que nous ne pouvons plus exercer que par la force ou la ruse. »

Car, en toutes choses, les pensées du saint roi étaient toujours hautes, et son esprit habitait les sphères élevées.

Après les animaux savants parut un spectacle très-nouveau pour ces temps-là. Une musique cachée se fit entendre, et, tout à coup, un jeune homme, en habit sarrazinois, s'élança sur une corde qu'on avait tendue, sans qu'on sût à quel dessein, d'une extrémité à l'autre de la galerie. Il s'y tint un moment debout, portant deux torches allumées à ses mains, et, s'étant assuré de l'élasticité et de la solidité de la corde, il y exécuta des pas et des poses gracieuses, tout en agitant ses deux flambeaux, dont le poids; apparemment, lui donnait l'équilibre. L'art de danser ainsi sur une ligne presque imperceptible n'était pas encore connu, et produisit un étonnement enthousiaste parmi les spectateurs. Quand le jeune Maure fut descendu de sa corde aérienne,

il vint présenter une calebasse autour des tables, en criant largesse, et une pluie de florins, de besans d'or, de tournois et de toutes les sortes de monnaies usitées alors vinrent le récompenser de sa périlleuse adresse.

Mais tous les étonnements n'étaient pas épuisés.

Le comte de Champagne, toujours amoureux des arts et des plaisirs, avait amené d'outre-mer quatre jeunes Sarrasinoises, habiles au chant et à la danse, et qu'il était bien aise de faire admirer de ses hôtes royaux.

Deux jeunes filles vêtues à l'orientale traversèrent la salle et vinrent s'asseoir sur un carreau, devant la table, à une certaine distance, pour laisser de l'espace entre elles et les convives. Elles avaient en main des instruments assez semblables aux lyres à trois cordes des anciens, et toutes deux, avec des voix mélodieuses, chantèrent une chanson du roi de Navarre, qu'il avait composée autrefois pour la reine Blanche. Des sentiments doux et voilés s'y faisaient deviner ; mais, après le premier couplet, comme pour faire diversion, pendant que les autres couplets se chanteraient, parurent deux autres jeunes filles à peine sorties de l'enfance, d'une taille fine et souple, vêtues aussi du costume oriental, avec des pantalons d'étoffe d'argent et des vestes de drap d'or. Elles portaient chacune dans leurs mains deux globes de métal brillant, et, les jetant à terre, elles les firent rouler devant elles, sur un plancher lisse et poli qu'on leur avait apprêté d'avance ; elles posèrent leurs pieds souples sur ces quatre globes, et se mirent à bondir au son des voix de leurs compagnes, s'excitant et s'animant elles-mêmes au bruit de deux petites cymbales cachées dans leurs mains qu'elles frappaient en cadence. Elles couraient, pirouettaient, se poursuivaient, s'enlaçaient avec une grâce enfantine qui leur donnait l'air de deux oiseaux brillants et charmants.

Pendant ce temps, la chanson se poursuivait. La reine en reconnaissait les paroles entendues autrefois.

Le beau comte de Soissons écoutait plus qu'il ne regardait. Il dit tout bas, comme à part lui :

« Mon cousin de Champagne est le plus gros des hommes tendres. »

Cette plaisanterie fit sourire la reine Blanche. Cependant elle prêtait une oreille attentive à l'harmonie des voix et des instruments, et peut-être aussi se rappelait-elle avec quelque douceur les jours déjà loin où ces paroles avaient été composées pour elle. Le temps, qui fane tant de choses, colore les souvenirs.

Les jeunes filles bondirent encore quelque temps, comme des papillons sur des fleurs. Quand elles eurent fini, la princesse Isabelle



les fit approcher d'elle et les caressa. Les jeunes filles, touchées de sa bonté, baisèrent ses mains qu'elles posèrent sur leur front et sur leur cœur.

« Oh ! beau cousin, dit la princesse au comte de Champagne, ne songez-vous pas que ces enfants ont des âmes, et qu'il faudrait leur apprendre autre chose qu'à danser ? »

— Qu'à cela ne tienne, ma pieuse cousine, et, si vous voulez les conduire à Dieu, je vous les donne. C'est pourtant dommage, car elles dansent bien. »

Les enfants avaient tout suivi du regard, et, pour témoigner leur joie, elles vinrent encore danser un pas plus brillant et plus ravissant que tous les jours devant leur seigneur, et puis allèrent se jeter avec transport aux pieds de la jeune princesse, qui imprima sur leur front un signe de croix qu'elle baisa. C'était comme une prise de possession.

« Quel bonheur, disait la sainte princesse, de pouvoir leur faire connaître et aimer Dieu ! »

Et la jeune princesse, toute attendrie, regardait ces jeunes filles avec des larmes de joie dans les yeux.

Les divertissements se prolongèrent encore, les festins d'alors étant de ceux qui durent longtemps.

Pendant que les yeux des spectateurs étaient tournés vers ces jeux variés, le roi vit que les regards du jeune Joinville, au lieu d'être attirés vers le spectacle, restaient fixés sur lui et suivaient chacun de ses mouvements. Il se sentit pris de goût pour ce visage intelligent et vif. S'étant fait verser un peu de vin dans son hanap, il fit un signe à Joinville, et lui dit :

« Venez ici, jeune homme, et versez-moi de l'eau. »

Le jeune homme s'approcha, tout rouge et joyeux, et, prenant un broc d'or de la main du seigneur échançon, il en versa quelques gouttes dans le hanap du roi.

« Encore ! » dit le jeune roi.

Et, par trois fois, il lui en fit ajouter. A la fin, le jeune homme s'écria en riant :

« Un cénobite ne voudrait pas boire ce que boit le roi de France... ni moi non plus assurément. J'aimerais mieux de l'eau claire que cette teinture.

— Comment, dit le jeune roi, répondant avec bonté à sa plaisanterie, à votre âge buvez-vous donc déjà du vin sans le tremper ?

— Oui, monseigneur, assurément.

— Oh ! vous êtes bien jeune pour une boisson si forte.



— C'est vrai; mais le mire de ma mère m'a toujours dit que j'avais la tête chaude et l'estomac très-froid, et que l'eau n'était pas faite pour me convenir. »

Le bon roi se prit à rire, et lui dit :

« Le mire de votre mère devrait savoir que les têtes chaudes n'ont pas besoin d'être encore échauffées par le vin; et puis, si vous buvez le vôtre sans eau dans votre jeunesse, que ferez-vous en votre vieillesse? Il vous en faudra tant boire alors que votre raison s'en ressentira. Mon enfant, soyez sobre dans votre jeune âge et toujours, c'est le moyen de vivre longtemps et de rester sage et honoré.

— Et c'est un sage roi qui me dit ces belles paroles; je ne les oublierai jamais, » dit le jeune homme.

Et s'emparant de la main du roi, il y posa ses lèvres avec un profond respect et une chaleur de jeunesse qui émut Louis.

« Nous nous reverrons un jour, lui dit-il. Qui sait? peut-être nous aurons de grandes fortunes à courir ensemble?

— Que Dieu vous entende, Sire, et, sauf l'obéissance que je dois à mon seigneur, je serai tout à vous, à la vie à la mort.

— Bon, et, en attendant, n'oubliez ni Dieu ni le roi.

— Ni les dames, ajouta le jeune homme.

— Soit, ni les dames, pourvu que ce soit en toute loyauté. »

Pendant ce temps, la reine Blanche avait aussi un entretien qui l'avait vivement émue.

Un jeune chevalier, arrivé trop tard pour les joutes, venait de lui faire demander de daigner l'admettre en sa présence.

« Son nom, » avait dit Blanche.

Et le page avait répondu :

« Hermann, comte de Thuringe.

— Quoi! le fils de notre chère sainte Élisabeth de Hongrie... Ah! qu'il vienne, il sera le bien reçu. »

Un jeune homme au doux visage s'avança, traversant la foule. Il avait dix-huit ans à peine. Un regard triste et doux le rendait beau; il ressemble à un séraphin qui va remonter au ciel.

« Venez, cher comte, » lui dit la reine en le regardant avec tendresse.

Et le faisant approcher, elle le baisa au front, comme un enfant, en ajoutant :

« Je veux baiser votre jeune front là où votre sainte mère a sans doute bien des fois posé ses lèvres... Puisse-t-elle, du haut de sa gloire, bénir ceux qui l'ont aimée avec une profonde vénération. »

Le jeune prince, au nom de sa mère, avait senti des larmes rouler dans ses yeux.

« Que son souvenir soit deux fois béni, dit-il à la reine, puisqu'il me procure un si maternel accueil.

— Mon fils, voilà le jeune landgrave de Thuringe, dit-elle au roi.

— Qu'il soit le bienvenu, lui dont la mère sera bénie dans toutes les générations... Priez-la pour nous, mon jeune ami... Il ressemble à un messager du ciel qui ne fait que passer parmi les hommes, dit Louis, bas à sa mère. Il faut le recevoir comme Abraham recevait les anges. »

Et Louis lui fit donner une place auprès de lui pour pouvoir l'entretenir.

Le roi comprenait-il à quelque signe mystérieux que, peu de temps après ce jour, il devait aller rejoindre la sainte qui lui avait donné cette vie <sup>1</sup> ?

Le banquet finissait : on apporta l'eau rose à laver.

Alors les hérauts d'armes, à cotte fleurdelisée, tenant en mains des coupes remplies de pièces d'or et d'argent, s'avancèrent au perron de la salle du banquet, et criant tous ensemble :

« Largesse du puissant roi ! »

Ils lancèrent, de toute la force de leurs bras, des poignées de florins d'or, d'oboles, de marabotins, de deniers parisis et de gros tournois, qui tombèrent en pluie étincelante sur la foule serrée.

« C'est ainsi, ajoute le chroniqueur, que finissaient d'ordinaire les festins royaux, en grandes joyeusetés, ébats et magnificence, de façon à ne plus mettre en obli telles solennités, honnestes, récréatives et notables. »

ANNA-MARIE.

<sup>1</sup> Il mourut trois mois après cette entrevue.



# SAINT ANSELME,

PAR M. DE RÉMUSAT.

(2<sup>e</sup> article 1.)

---

Fides quærens intellectum.

Dans le *Monologium*, Anselme avait traversé la région des biens et des vérités inférieurs pour s'élever à la vérité et au bien souverains, et se représenter sur tous les degrés de la création, les vestiges du ciel et la trace de Dieu; avec quelle rigueur dans les déductions, avec quelle force ascendante dans la pensée, avec quelle logique pressante dans les conclusions, ceux-là le savent qui ont lu le *Monologium*! Et cependant après avoir à son tour, et mieux que d'autres, parcouru les degrés de l'échelle dialectique qu'Aristote et Platon font monter et descendre à toutes les générations studieuses du moyen âge, il paraît, si l'on s'en rapporte aux mémoires de son biographe Eadmer et aux propres aveux d'Anselme, qu'il n'était point encore satisfait, et que, jugeant son œuvre avec une sévérité que la postérité n'a point imitée, il trouvait la force de la démonstration ralentie et l'unité de la pensée un peu compromise par ce bel enchaînement de preuves qu'il y avait réunies<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant*, t. XXXI, p. 637.

Tout occupé de la philosophie d'Anselme, nous ne pouvons que recommander aux lecteurs du *Correspondant* qui voudraient apprécier le moine et l'évêque, un article excellent de M. le comte de Montalembert, publié par ce Recueil, tom. VII, p. 145 et 389, et qu'il est bon de lire avec la première partie du livre de M. de Rémusat.

<sup>2</sup> Considerans illud esse multorum concatenatione contextum argumentorum, cœpi mecum quærere, etc.

Est-ce donc que ce mouvement d'une âme qui cherche à comprendre Dieu, mouvement si bien défini par Anselme, *fides quaerens intellectum*, ne se fait pas sans combat, et que l'homme en présence de l'infini, ne pouvant égaler ses idées, est toujours mécontent de son œuvre ?

Ou bien serait-ce que la recherche de l'Être qui seul se suffit à lui-même au sein de son éternelle béatitude est, par une dernière et suprême infortune, interdite à l'homme, né pour souffrir et non pour comprendre ?

Quoi qu'il en soit (et l'on verra par la suite où incline naturellement la pensée d'Anselme), il est certain que le *Monologium* à peine achevé, de plus profonds regards jetés sur les conditions de la foi dans les âmes, sur ce besoin d'aimer et de comprendre qui dévore le cœur et l'esprit, ranimèrent en lui le goût des grandes solutions et la recherche de l'éternel problème. A cet amour de la spéculation se joignit-il, comme presque toujours chez les grands philosophes ecclésiastiques, une tendance pratique ? On peut le croire : et c'est plus qu'une conjecture probable, c'est l'histoire même de la preuve d'Anselme qui nous permet de caractériser cette tendance. En effet, la preuve du *Proslogium* est dirigée contre cette négation radicale de l'athée, formulée avec une énergique concision dans le premier verset du psaume xiii : « *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus.* » Et Anselme était persuadé que sa preuve contient une réfutation invincible et conduit à l'extirpation radicale de l'athéisme <sup>1</sup>.

Ces deux points indiqués, insuffisance du *Monologium*, importance de la nouvelle preuve du *Proslogium*, j'arrive à la preuve elle-même :

Réduit à ses trois termes, le syllogisme est celui-ci : « Dieu est tout ce qu'on peut penser de plus grand. S'il n'existe pas, il n'est pas ce qu'on peut penser de plus grand : ce qui existe, serait au-dessus : donc Dieu existe. »

<sup>1</sup> Gaunilon, qui attaqua la preuve d'Anselme, a eu soin d'intituler sa réplique : *Liber pro insipiente*.



C'est toujours ainsi qu'on l'expose et c'est toujours sous cette forme qu'on l'attaque. Anselme toutefois a donné plus de développement à sa preuve, et l'on peut même, dans le cours de son argumentation, distinguer trois moments ou comme trois différents progrès de sa pensée.

1° « Celui qui croit en Dieu croit qu'il est quelque chose de tel que rien de plus grand ne peut être conçu par la pensée. » Premier moment : spiritualité pure de la notion de Dieu, exprimée dans la définition et base de toute la démonstration.

2° « Une telle nature existe-t-elle en effet? Je remarque d'abord que l'insensé qui la nie croit à son *idée*, mais doute de son *existence*. D'où vient cela? de ce qu'il reconnaît un Dieu *idéal*, mais il nie que ce Dieu soit *réel*. Or, un Dieu purement idéal et sans réalité est contraire à ma définition. On pourrait le concevoir plus grand, beaucoup plus grand. Donc ce qui est tel que rien de plus grand ne peut être pensé, existe *en esprit et en réalité*. » C'est là le deuxième moment qui renferme tout le progrès de la pensée, la réfutation de l'athéisme et l'affermissement du réalisme.

3° « Il y a donc vraiment un être au dessus duquel on n'en saurait élever un autre par la pensée, et qui par là est conçu comme ne pouvant ne pas être. Cet être, c'est toi, ô Dieu! grâces te soient rendues pour tant de bontés. Ce que j'ai cru par un don de toi, *te donante*, je le comprends par une illumination de toi, *illuminante te*, de telle sorte que si je ne veux pas croire, je suis forcé d'entendre que tu es! » Troisième moment : accord de la raison et de la foi, nécessité d'une théodicée.

C'est ainsi que, dans la solitude d'un cloître, dans le silence d'une de ces nuits où l'intensité d'une pensée fixe, irrésistible, faisait fuir le sommeil des yeux d'Anselme, lui apparut, comme une illumination soudaine, comme une vérité longtemps cherchée, longtemps désirée, que l'on reconnaît aussitôt, cette fameuse preuve de Dieu, connue dans l'école sous le nom de preuve ontologique, dont la forme est contestable, dont le fond

résiste à toute critique. Et le saint abbé prenant ses tablettes fixa sur la cire cette esquisse, cette ébauche de la Divinité, comme s'il eût craint que sa mémoire, trop faible pour tout retenir, en laissât perdre quelque chose. On raconte que le matin, à son réveil, il ne trouva plus les tablettes dans les mains du moine auquel il les avait confiées : il les fit chercher : on les lui rapporta brisées.

M. de Rémusat a ramassé ces tablettes : il a lu les mots tracés par le moine, et il y a vu une pensée, une grande pensée, celle qui plus tard suscitera Descartes, la pensée de l'infini. Était-ce une découverte de cet esprit si habitué à en faire dans le pays qu'il explore, une nouveauté, inconnue aux modernes, une bonne fortune de son esprit si vif et si perçant : point du tout. Leibnitz, avant lui, avait comme lui déchiffré ces tablettes : il en avait recueilli la pensée, et la retrouvant dans Descartes, il l'avait avec un zèle peu commun, mais d'ailleurs fort explicable, restituée au célèbre archevêque de Cantorbéry. Son biographe nous apprend qu'elle était souvent le sujet de ses conversations : elle l'était de ses méditations les plus profondes. Wolf après Leibnitz, Kant après Wolf, Hegel et bien d'autres après Kant, s'en sont occupés pour la développer, la corriger, la modifier, l'altérer même, suivant les directions de leur esprit et les procédés de leur philosophie : parmi nous, M. Bouchitté et M. Saisset, suivis par MM. Mohler et Hasse en ont fait l'objet, l'un d'un mémoire, l'autre d'une thèse ; et l'on peut dire que le dernier en date, le premier en mérite, M. de Rémusat n'a fait que résumer avec la force d'une pensée originale le travail de ses devanciers.

Or, et c'est là un fait désolant, il se trouve encore aujourd'hui des hommes qui passent devant ces monuments d'un autre âge, le front attristé et la lèvre dédaigneuse, qui, rebelles par parti pris, refusent à l'unanimité des esprits sur l'importance de la preuve d'Anselme le droit de les convaincre, ou du moins le don de les adoucir. L'un d'eux, homme d'un mérite singulier d'ailleurs, mais intraitable sur ce qu'on est convenu d'appeler les âges de foi, faisant la revue du

livre de M. de Rémusat dans une feuille accréditée<sup>1</sup>, n'a pas craint de consigner dans ses colonnes quelques pages d'une critique farouche à l'endroit de saint Anselme. On en jugera par cet extrait : « C'est dans le dernier de ces ouvrages, dit-il, en parlant du *Proslogium*, que se trouve une célèbre démonstration de l'existence de Dieu prise dans l'idée même que nous nous formons de ce grand Être. A peine oserai-je la rapporter, tant j'avoue qu'elle me paraît bizarre : j'ai toujours peur de l'avoir mal comprise. Au surplus, c'est le sort assez ordinaire de ces sortes de démonstrations, de ne pas remplir l'attente qu'elles excitent<sup>2</sup>. » C'est ainsi que M. de Sacy juge de haut et, sans plus de souci, la fameuse preuve ontologique. A-t-il suivi le grave débat philosophique engagé sur ce point? S'est-il demandé pourquoi le nom d'Anselme avait ainsi traversé les siècles, attaché à une preuve de Dieu? A-t-il seulement bien lu le livre si net et si mesuré de M. de Rémusat dont il rendait compte? C'est ce qu'il est permis de se demander.

M. de Rémusat, du reste, avait prévu ce malheur : « Je n'ignore pas, nous dit-il, avec ce tour animé qui fait le charme de son livre, je n'ignore pas que dans un certain monde, on fait bon marché des preuves de l'existence de Dieu. Quelques habiles de notre temps, et ce ne sont pas des athées, en parlent avec dédain. Une preuve métaphysique! Une preuve ontologique! Quels grands mots! Qu'importe à la religion tant de rationalisme? Je ne dirai qu'une chose, cela importait à Fénelon. » On dirait vraiment que M. de Rémusat avait deviné la critique et l'éloge de M. de Sacy, et qu'il s'est vengé de l'une et de l'autre... *à priori*.

La preuve ontologique, telle que l'a formulée saint Anselme, a eu l'honneur de rester historique par les discussions qu'elle a soulevées. Répudiée par la plupart des scolastiques, elle fut accueillie par Descartes. Ses destinées ultérieures se dévelop-

<sup>1</sup> Voir *Journal des Débats* : article de M. de Sacy sur le livre de M. de Rémusat.

<sup>2</sup> Je pourrais citer davantage : mais cela suffit. Assurément c'est mal comprendre un livre fait pour en expliquer un autre, que de juger ainsi saint Anselme après avoir lu M. de Rémusat.

peront dans la suite de ce travail. On y verra que la philosophie allemande, un peu aveuglément suivie par M. Bouchitté, y voit principalement, par je ne sais quel mirage trompeur, un effort anticipé et comme un premier pas mal assuré du rationalisme, essayant de s'élever jusqu'à Dieu par ses seules forces. Le mot de *rationalisme* est un mot vague, et qui, pris dans son véritable sens, convient mal à la situation d'esprit où je me représente saint Anselme, par rapport à la Divinité<sup>1</sup>. Dans un article précédent, j'ai essayé, malgré l'autorité de M. de Rémusat qui s'est tenu dans une réserve prudente, d'établir le mot qui, suivant moi, caractérise la philosophie d'Anselme. Ce mot, c'est celui de *réalisme*. Tout en reconnaissant l'influence d'Aristote sur la forme de ses conceptions, il m'est impossible de n'y pas retrouver dans son fond le platonisme renaissant par la force de la pensée chrétienne, et purifié par l'âme de saint Augustin, son maître.

Or le Monologium et le Proslogium ne sont que deux applications particulières de cette doctrine à la question de Dieu. C'est un essai de théodicée réaliste. Le Proslogium ayant plus particulièrement attiré l'attention par cette fameuse preuve de Dieu qui en forme le début, c'est à lui spécialement que nous demanderons la démonstration de cette thèse : que la théodicée d'Anselme est fondée en réalité, que son point de départ est dans le réalisme et que, si on la sépare de cette doctrine, sa fameuse preuve de Dieu devient la plus creuse des abstractions, la plus vide des formules de la logique. Le problème aura peut-être quelque intérêt pour nos lecteurs ; car notre intention est d'appliquer ces principes à la partie philosophique du livre de M. de Rémusat, et d'y chercher subsidiairement si l'auteur est réaliste ou conceptualiste, de montrer enfin qu'il n'y a pas d'essai de théodicée possible dans la stricte rigueur des termes, au point de vue conceptualiste.

Nous ne rentrerons donc pas dans la discussion si souvent agitée au sujet de la preuve elle-même. Il est plus intéressant de montrer dans le Proslogium, c'est-à-dire dans un essai de

<sup>1</sup> En théologie, le rationalisme s'oppose au supernaturalisme.



théodicée du XI<sup>e</sup> siècle, la dialectique et la métaphysique mises au service de la foi par la force d'une pensée originale et vigoureuse, qui, attaquée sur la portée scientifique de son œuvre, retrouve pour se défendre les principes éternels de la métaphysique et le légitime emploi de la dialectique dans les questions de théologie naturelle. Et c'est précisément pour cela que nous sommes tout à fait opposés à ceux (et M. de Rémusat n'est pas du nombre) qui se contentent d'extraire du *Proslogium* la preuve ontologique, et qui la discutent isolée sans la rattacher à la doctrine du maître, sans la faire suivre des documents précieux de la controverse qui s'est engagée sur ce point. M. de Rémusat a exposé dans son livre, avec une brièveté lumineuse, la preuve, l'attaque nominaliste de cette preuve par un moine de Marmoutier, nommé Gaunilon, et la défense *réaliste* de cette preuve par saint Anselme. On ne saurait trop louer ces habitudes de critique savante qui ne juge que sur le vu de toutes les pièces; seulement on peut regretter que ce résumé soit un peu court, un peu vif. On arrive trop vite au bout de la pensée de saint Anselme; la source en demeure cachée; les développements qu'elle comporte et que saint Anselme lui a donnés nous restent inconnus.

M. de Rémusat ne tombe pas dans l'erreur de ceux qui croient que, dans le *Proslogium*, Anselme, tournant dans un cercle, part de Dieu pour arriver à Dieu, et qui fondant là-dessus une différence importante entre le *Monologium* et le *Proslogium*, opposent le caractère purement logique du second de ces écrits au caractère vraiment psychologique du premier, et sont amenés par là à contester dans le *Proslogium* tout ce qu'ils accordent dans le *Monologium*. En vérité, cette erreur est à peine explicable. Dès les premiers termes de la définition de Dieu par Anselme on peut s'en convaincre. Comment définit-il Dieu? *Id quo majus cogitari nequit*, ce au-delà de quoi l'on ne peut rien penser de plus grand. Il y a donc quelque part un être qui pense : *ens cogitans*. Et en effet, suivez le raisonnement : une seule force est appliquée, celle de la pensée. Pesez les termes de la définition; quel en est le résultat? Une pensée, pensée de gran-

deur infinie. — Mais s'il y a un être qui pense, il y a aussi un être qui est pensé : cela résulte des termes de la définition : *cogitari* : ce qui est pensé. Il y a une pensée de ta pensée, *νόησις νοήσεως*. Est-ce un pur passif qui subit ta pensée sans pouvoir réagir de lui à toi, et auquel tu imposes les formes qu'il te plaît? Est-ce au contraire un être fort, un être riche, d'autant moins passif qu'il est plus parfait, qui, bien loin de pâtir dans l'acte par lequel il est pensé, réagit avec une force infinie et opère par son efficacité souveraine comme une cause sur son effet ?

Là est le problème poursuivi par Anselme dans le *Proslogium*. Mais les données de ce problème sont évidemment empruntées au *Monologium*, et les déductions qu'Anselme en tire sur la spiritualité du premier principe pensant, sont évidemment rappelées dans la définition même qui sert de point de départ à toute la démonstration. C'est faute d'avoir décomposé par l'analyse les éléments de la définition, qu'on s'est trompé sur ce point, et ensuite sur tout l'ensemble de l'ouvrage. Dieu est pris comme objet de pensée parce qu'il est pensée lui-même. Ce que tu cherches, ce que tu veux atteindre, c'est, je le répète, la pensée de ta pensée.

On voit déjà que pour Anselme le problème se réduit à la question de s'entendre sur le sens et la valeur du mot *penser* : du mot et de la chose, bien entendu. C'est là que le réalisme devient transparent dans la preuve, et surtout dans la réponse d'Anselme à Gaunilon. Ce détail a échappé à M. de Rémusat, et je tiens à le rétablir ici. On sait que Gaunilon, dans une polémique dont M. de Rémusat a fort bien vu le caractère sensualiste et nominaliste, avait attaqué la preuve de saint Anselme. Dans sa réponse, Anselme reproche à Gaunilon d'avoir travesti sa définition. Vous m'avez fait tort, dit-il, en substituant aux termes *quo majus cogitari nequit*, que j'ai employés à dessein, le *majus omnibus* : c'est-à-dire à cette définition : *Dieu est ce qu'il y a de plus grand en pensée* : celle-ci : *Dieu est le plus grand* ; qui affaiblit beaucoup le caractère de nécessité que j'ai voulu donner à ma preuve. Ceci est important ; car Leibnitz est tombé dans la même méprise. Gaunilon semblait accorder à

saint Anselme plus qu'il ne demande, puisqu'il partait d'une définition de l'absolu où tout rapport à la pensée de l'homme est écarté, puisqu'il lui fournissait ainsi une grandeur absolue, indépendante de la pensée de l'homme. C'est précisément ce qu'Anselme ne veut point : il tient beaucoup à ce que le concept de la pensée soit maintenu dans la définition ; la raison en est simple : si *a priori* vous définissez l'absolu en tant qu'être, toute relation, remarquez bien que je ne dis pas toute dépendance, mais toute relation de l'absolu à la pensée de l'homme est supprimée par le fait. Et vous pouvez très-bien le penser comme s'il n'était pas, comme un non-être. Si au contraire votre pensée est un relatif qui n'existe que par rapport à l'absolu, et même par reflet de l'absolu, et dont la vie toute relative en dépend, il y a nécessité pour elle à maintenir ce rapport : ou bien elle se ferait disparaître elle-même par la négation de ce qu'elle affirme : ce qui est le *suicide* de l'athée.

Il est donc hors de doute, d'après les explications qu'Anselme a données, que c'est la nécessité métaphysique de l'idée de l'absolu qu'il établit comme point de départ d'une philosophie démonstrative sur Dieu, et qui, partant d'une vérité nécessaire, ne saurait être contraire à la révélation. Cette confiance dans la valeur et la sûreté de la pensée est très-remarquable au xi<sup>e</sup> siècle : elle ne s'explique que par le réalisme.

Voilà ce que Gaunilon n'avait pas compris : aussi reprochait-il à Anselme ce mot de *cogitare* : ce mot tout plein de réalisme qu'il avait introduit dans la définition. Si du moins, lui disait-il, vous aviez employé un terme plus vraiment philosophique : le mot *intelligere* par exemple, c'est le mot d'Aristote qui définit Dieu, *le souverain intelligible* : vous auriez ainsi amélioré votre preuve, vous lui auriez donné une valeur plus démonstrative ; mais non, vous vous servez du terme populaire, du mot de tout le monde, du mot *penser*. — Anselme répond que c'est à dessein qu'il l'emploie, et il maintient qu'il a raison de l'employer. Il rétablit ces différents mots dans le sens où il faut les prendre :

*S'imaginer, se représenter* les choses, c'est avoir une pensée

dépouillée de réalité, purement abstraite et subjective : c'est *l'habere in intellectu*.

Entendre ou connaître, *intelligere rem esse*, veut dire pénétrer l'être par la pensée ; objectivement.

Savoir ou saisir par la connaissance, *scientiâ comprehendere*, c'est également s'assurer de l'être [en pensant toujours objectivement].

Penser, *cogitare*, est donc le terme le plus général, que supposent ces trois définitions, et qui peut rester pure représentation : c'est-à-dire penser abstrait, ou devenir connaissance et savoir : c'est-à-dire penser concret<sup>1</sup>.

Or le mot penser, *cogitare*, celui dont Anselme s'est servi, est le seul qui convienne par sa généralité même. Et c'est précisément parce qu'il exprime une force commune et populaire qu'il est bon. Au contact de l'absolu, sous l'impression de la divine lumière en nous, cette force est doublée; ce qui n'était que pensée au sens large devient connaissance au sens strict, et le résultat qui est de Dieu, se charge de corriger cette imperfection nécessaire du point de départ qui est de l'homme.

Si d'ailleurs, poursuit Anselme, nous étudions cette force en elle-même, cette force de penser qui vous paraît peu de chose, nous verrons que le vrai penser est au contraire quelque chose de très-considérable : et en effet que demande Anselme d'après les termes mêmes de la définition? Il demande à l'homme de produire sur un point son maximum de pensée, *id quo majus cogitari nequit*. N'est-ce rien que cela? Sans doute le nominaliste pense qu'il suffit de nommer Dieu, et que tout est dit. Sans doute encore l'insensé se moque et dit : « Dieu n'est pas. » Anselme n'admet pas que ce soit une réponse. Il faut entendre ce qu'on dit, et l'insensé ne s'entend pas. Anselme, lui, demande à la pensée un effort suprême : et, chose peu remarquée et cependant bien importante pour l'absoudre du reproche de rationalisme, il veut constater, et il constate son impuissance.

<sup>1</sup> Rapprochez de là cette définition de Descartes : « *Cogitationis nomine intelligo illa omnia quæ nobis consciis in nobis sunt, quatenus eorum in nobis conscientia est.* » *Prin. phil.* I, 9.



Il la prend sur le fait : il la force à penser quelque chose de grand, de plus grand encore, d'infiniment grand. En vain la pensée, débordée par cette grandeur suprême, replie ses ailes et se déclare impuissante. Anselme la force à penser : il la prend à bout de forces, au moment où elle n'en peut plus, où elle a tout donné, moment décisif et terrible ! mais dont on n'a bien connu toute l'horreur que dans les âges de doute et non dans les âges de foi. Va-t-elle retomber dans le néant ? va-t-elle, prise de vertige, courir aux abîmes ? Je ne sais quelle angoisse opprime et resserre mon âme, quand je me mets à la place des malheureux (les athées) qui croient un pareil anéantissement possible. Eh quoi ! si ma pensée s'élançait jusqu'à Dieu, ce serait pour trouver en sa place le néant pesant sur elle de son horrible aspect ? Cet effort suprême de ma pensée serait-il donc en pure perte ? — Oui, répond le réalisme, si à ce moment décisif dans les mystérieuses profondeurs de la pensée, un rayon du Dieu réel, un reflet de cette réalité même ne vient l'éclairer, la relever, la rendre actuelle. Mais, et c'est là ce qui fait la force d'Anselme, l'homme qui pense a ce rayon : il voit, il croit, il sait. Car l'homme qui pense est *réaliste*.

Et de là cette pensée profonde, qu'en bonne philosophie il faut partir de la pensée, cette forme plus générale qui comprend l'esprit avec ses croyances, tout aussi bien qu'avec ses connaissances, et puis par un effort du raisonnement, resserrer le cercle, restreindre cette forme générale à une forme plus précise, plus arrêtée, s'élever à la connaissance, au savoir. La preuve de Dieu tirée de l'idée de l'absolu, c'est Anselme qui nous le fait pressentir lui-même, n'a d'autre valeur que celle d'un travail de l'esprit pour amener sa pensée à la connaissance, pour lui donner des traits plus saillants, pour la mouler en vérité. Anselme se compare à un peintre qui a son idée, qui veut la rendre sur la toile. Et Gaunilon retourne bien à tort cette comparaison contre lui.

Ce n'est donc pas avec la prétention d'imposer ses formules à l'humanité qu'Anselme nous apparaît ici. Il ne croit pas que les destinées de la pensée humaine soient attachées à la valeur

de son syllogisme. On a remarqué que ni l'Ancien ni le Nouveau Testament ne renferment de preuves de Dieu à proprement dire, et les théologiens ont parfaitement le droit de s'en passer et d'en appeler aux conditions populaires de la pensée dans les masses qui rendaient la Révélation nécessaire. Mais qu'on le remarque bien, cela n'infirme en rien l'essai de théodicée tenté par Anselme, et même dans les hauteurs inaccessibles au vulgaire où il se place, ce sont encore deux forces essentiellement générales et pratiques qui le soutiennent dans sa spéculation. Il s'appuie toujours sur la foi et la conscience; c'est au nom de la foi et de la conscience qu'il nous somme de reconnaître la nécessité de l'idée de Dieu, et c'est dans son image gravée dans nos cœurs, et reconnue par toute théologie, qu'il cherche les traits de l'original.

Descartes, qui, suivant les uns, a directement reproduit l'argument de saint Anselme; qui, suivant les autres, l'a simplement retrouvé en lui-même, a très-bien vu que c'était dans la nature même, dans la constitution intime de la pensée que l'on devait chercher le fondement de la preuve ontologique et de la vraie notion de Dieu. Aussi a-t-il soin en l'exposant de dire : « Après que nous avons *soigneusement* cherché ce que c'est que Dieu; » insistant ainsi sur la nécessité d'une recherche préalable et sérieuse sans laquelle toute discussion sur le fond même de la preuve est oiseuse et même impossible. Mais il se trompe, suivant moi, quand il veut ensuite séparer les preuves de Dieu en deux classes, dont l'une repose sur Dieu connu par son essence, la preuve ontologique; l'autre sur Dieu connu par ses effets, la preuve cosmologique. Cette division ne serait sans doute pas acceptée par saint Anselme : car pour le réalisme dans les sévères limites de la preuve ontologique, c'est encore Dieu connu par ses effets qui apparaît, et c'est par le plus merveilleux de tous, son effet sur la pensée de l'homme.

Peut-on connaître une substance en elle-même par son essence, abstraction faite de ses effets? Dieu nous découvre-t-il son essence, *de facie ad faciem*, ici-bas? Telles sont les graves questions soulevées par Descartes, et que se chargea de résoudre

Spinosas. Anselme n'a point de ces hardiesses. Nous avons, dans un article précédent, extrait du *Proslogium* même les passages où il assigne de justes bornes à la raison de l'homme. Le penser de Dieu est seul causal, créateur, substantiel. L'entendement de l'homme est un miroir où Dieu se reflète. Le meilleur est celui qui reçoit la vérité comme une glace bien polie, sans rien en détourner, sans briser ses rayons par quelque inégalité malheureuse. C'est ainsi par le plus beau de ses effets, son effet sur la pensée de l'homme, c'est par l'impression de sa lumière en nous, que saint Anselme cherche à nous démontrer cette force, cette intégrité, cette efficacité merveilleuse de la divinité. Comment en effet expliquer, sinon par une merveilleuse force de la substance divine, cette propriété qu'a la pensée de l'homme de ne pouvoir s'en passer? Dans la preuve cosmologique, on prouve par des effets d'un autre ordre, effets pour ainsi dire matériels et visibles. De là la fortune de cette preuve. Dans la preuve ontologique, on prouve par des effets supérieurs, invisibles, indescriptibles. De là la difficulté de l'exposition de cette preuve, qui est le pain des forts. Anselme me paraît avoir combiné heureusement les deux manières de connaître Dieu par son essence et ses effets, sans oublier ce moment fatal et nécessaire où, par la force même de la reverbération, Dieu connu, Dieu compris se dérobe par son éclat, et ne laisse à l'homme ébloui qu'un reflet de sa lumière.

Nous avons, en lisant le *Proslogium*, admiré la sécurité d'Anselme par rapport à Gaunilon, par rapport à lui-même, par rapport à Dieu. Cette sécurité ne serait-elle pas due au moins autant à la faiblesse, à l'indignité de l'adversaire, qu'à la bonté intrinsèque de la doctrine? Gaunilon en définitive admettait la possibilité de la connaissance : seulement il contestait les conséquences réalistes de la théorie d'Anselme. Un tel adversaire n'était pas dangereux. Mais M. de Rémusat a l'esprit trop juste et trop pénétrant pour ne pas comprendre que le scepticisme pouvait venir remettre tout en question, et cela en contestant cette possibilité même de la connaissance. C'est ce qu'a fait Kant de nos jours, remaniant avec habileté la critique



de Gaunilon et lui donnant un caractère de scepticisme absolu. Kant a opposé au réalisme l'idéalisme, l'idéalisme absolu. M. de Rémusat après avoir exposé les objections sceptiques de Kant, et confondu par une alliance heureuse le nom de saint Anselme et celui de Descartes dans une même cause, la cause de Dieu, conclut contre l'Allemagne représentée par le philosophe de Königsberg.

« Je conclus, dit-il en terminant, que la réfutation de Kant, forte et victorieuse contre le syllogisme qu'il combat, est faible contre l'ensemble des idées d'Anselme et de Descartes. »

Il est impossible, dans une plus sage mesure, mais sur un point décisif, « la nécessité des notions fondamentales, » de donner plus justement raison au réalisme contre l'idéalisme.

D'accord avec M. de Rémusat sur Kant, j'ai le regret de me séparer de lui sur Hegel. Hegel a en effet prétendu couvrir saint Anselme de son écrasant patronage : et le revendiquer comme un précurseur de peu de science, mais assurément de bonne volonté, qui a entrevu quelque chose du problème éternel, mais qui a manqué la solution, faute d'avoir procédé logiquement par une démonstration de l'infini subjectif. Or, je ne crains pas d'affirmer qu'un abîme sépare la doctrine de saint Anselme, du soi-disant réalisme de Hegel, et je m'attendais, je l'avoue, à une protestation énergique de la part de M. de Rémusat : Hegel et saint Anselme, quel rapprochement ! Les hommes et les doctrines, tout diffère : et le rapprochement par contraste serait seul supportable. Quel est en effet le point de départ de Hegel ? La ruine absolue de toute notre théologie, et, du même coup, l'arrêt de mort du Monologium et du Proslogium. On sait en effet que toute la théologie roule sur l'être de Dieu, et qu'elle en déduit toutes ces propriétés merveilleuses de la substance infinie qui, sous le nom d'attributs, composent la règle, et font l'amour et le respect de l'humanité depuis tantôt trois mille ans. Eh bien ! pour les hégéliens, toute cette théologie, toute cette science du Dieu parfait est mise à néant : Dieu considéré comme l'être, comme celui qui est : « *Ego sum qui sum* ; » le Dieu de Moïse, ô blasphème ! n'est rien ou bien



peu de chose : car il n'y a, suivant Hegel, rien de plus pauvre que la notion de l'être : l'être n'est pas : l'être est le néant : et mieux vaudrait s'adresser au non-être qu'à l'être pour en tirer quelque principe de la métaphysique. Mais qu'est-ce donc alors que le Dieu de Hegel : une pure abstraction qui jamais ne se réalise, ou qui ne se réalise qu'en se détruisant comme Dieu, pour se penser comme nature, humanité : Dieu pauvre assurément que celui-là, et de plus, Dieu mendiant, qui n'a rien, qui ne peut rien donner, qui tend la main, tout prêt comme ce roi vaincu de Shakspeare, à donner son royaume..... pour une pensée <sup>1</sup> ! Tel est le Dieu des hégéliens : ce Dieu enivré d'abstractions. Je dis qu'un tel Dieu n'est pas le Dieu d'Anselme : qu'il le détrône, qu'il usurpe sa place, qu'il l'anéantit. Supposez un seul instant possible que le Dieu de Hegel soit, et le Dieu de saint Anselme n'est plus : mais il est impossible en saine philosophie que le même être soit tout à la fois Dieu et le diable : on devrait opter.

Il y a plus : et je dis que la fameuse démonstration de saint Anselme tombe, si on la comprend comme Hegel. Qu'est-ce en effet que poursuit saint Anselme dans le développement de sa preuve : c'est l'*existence* de Dieu. Et on lui a même assez reproché, nous l'avons vu, d'avoir frauduleusement introduit l'existence dans sa preuve, comme simple conséquence de la possibilité de la chose. Or, pour Hegel, quand même il serait vrai que Dieu *est*, il ne s'ensuivrait pas qu'il *existe*, car l'être n'est pas l'existence : « Dieu *est*, mais il *n'existe* pas. Les individus seuls *existent*. L'homme et le monde *existent*, mais non pas Dieu <sup>1</sup>. » Vous voyez bien que le Dieu de Hegel n'est pas le Dieu de saint Anselme, ce Dieu que l'Église enseigne, et que la France adore.

Cette opposition se retrouverait sur tous les points : indiquons rapidement les principaux. Qu'est-ce que la logique pour Hegel ? La logique est l'instrument de la grande réforme, la

<sup>1</sup> Shakspeare dans Richard III.

<sup>2</sup> Voir la remarquable étude de l'abbé Gratry sur la *Sophistique contemporanea*.

synthèse de l'idéal et du réel, la conciliation du réalisme et de l'idéalisme ; merveilleuse logique en effet et qui eût fait l'étonnement de saint Anselme ! Ainsi saint Anselme voulant réduire sa démonstration de l'existence de Dieu, sous une forme simple, précise, universelle, en a fait un syllogisme. Hegel lui apprend que tout syllogisme renferme une sorte de trinité et que l'absolu en forme la conclusion. Un syllogisme trinitaire portant l'absolu *in clausula* ! Oh ! divine vertu du syllogisme ! voilà qui laisse loin derrière nous *Baroco*, *Paralipton* et autres inventions scolastiques.

Que dire de l'idée, des notions, de la substance ? Qu'est-ce que l'idée pour Hegel ? L'idée est tout : Dieu, nature, humanité ; elle s'incarne, elle se manifeste, elle s'émane, elle se retourne. Que d'étonnement encore pour saint Anselme, s'il apprenait qu'il a été, par sa preuve de Dieu, le précurseur d'un tel homme, et qu'il a failli rendre Hegel superflu !

Un hégélien, Feuerbach, s'est chargé de tirer les conséquences extrêmes de la doctrine du maître. Il réduit l'unité de Dieu à une pensée de l'homme, la théologie à l'anthropologie, et il fait de l'homme enfin la mesure de toutes choses. *Ab uno disce omnes*.

Voilà pourquoi je regrette que M. de Rémusat n'ait pas plus sévèrement marqué les limites qui séparent Hegel de saint Anselme. Il pouvait ne rien dire du philosophe allemand ; mais du moment qu'il en voulait parler, il fallait tout dire. J'ajoute qu'il appartenait à M. de Rémusat, qui fait autorité, de dévoiler cette erreur trop commune du rationalisme allemand qui prend sous son patronage des doctrines dont l'esprit lui est manifestement contraire, et croit de la meilleure foi du monde les avoir inspirées. Je comprendrais la réserve ou l'indifférence de M. de Rémusat, si ces doctrines n'avaient point passé le Rhin et si nous n'avions rien à craindre. Mais le mal est réel : il atteint les plus sages, et la froide raison n'en défend pas toujours l'Académie. Un court épisode philosophique, où M. de Rémusat joue personnellement un rôle, jettera quelque lumière sur cet état des esprits. Nous avons déjà dit un mot de M. Bouchitté, auteur

de deux mémoires sur les preuves de l'existence de Dieu, qui touchent par plus d'un point à notre sujet. Ces mémoires figurent aujourd'hui dans le recueil des savants étrangers, imprimé aux frais de l'Académie. Encouragé par cette bienveillance que de consciencieuses recherches justifient toujours, M. Bouchitté présenta en 1847 un troisième mémoire, toujours sur la notion de Dieu. Et M. de Rémusat fut chargé par l'Académie de faire un rapport.

Or, ces mémoires fort éloignés du ton et des formes de l'hégélianisme, recommandables par la clarté, la mesure, et les recherches, contiennent évidemment des germes de panthéisme. Est-ce Hegel, est-ce Spinoza qui les a fournis à l'élaboration savante de M. Bouchitté ; nous verrons bien. Mais ils n'avaient pas échappé à l'attention de M. de Rémusat, car il a soin dans son rapport d'avertir que l'Académie n'accepte pas la solidarité des doctrines de l'auteur, tout en encourageant ses recherches, et il laisse pressentir que le principe qui l'a guidé est très-contestable. Ce principe, c'est que Dieu a été successivement considéré dans le monde comme cause et comme raison des choses (1) : distinction plus spécieuse que réelle, qu'il ne faut

<sup>1</sup> M. Bouchitté a voulu sans doute rendre en un langage métaphysique, et par des formules abstraites, ce fait connu : que bien avant le christianisme, la philosophie a cherché à épurer la notion de Dieu, à la dégager de ce qui l'altérait dans le paganisme, et qu'il y a eu un Dieu des philosophes à côté, au-dessus même du Dieu des païens : un Dieu raisonnable à côté et au-dessus du Dieu volontaire. Voilà le fait. Est-il bien rendu par cette perpétuelle antithèse que fait M. Bouchitté entre la cause et la raison ? Je ne le crois pas. En tant que cause, Dieu crée : comment prétendre alors que c'est par la notion du Dieu-cause, c'est-à-dire du Dieu créateur, qu'a commencé l'humanité et qu'elle ne s'est élevée que progressivement à une conception plus haute ? Il semble que c'est le contraire qu'il faut dire : car s'il est un fait certain, c'est que l'antiquité n'a pas connu le Dieu créateur, qu'elle n'a jamais pu atteindre jusqu'à cette notion du Dieu des chrétiens. La distinction de M. Bouchitté pourrait ainsi être retournée contre lui. On pourrait, appuyé sur le témoignage des faits, prouver qu'il est plus difficile de s'élever au Dieu-cause que de rester dans le Dieu-raison. Il est vrai que M. Bouchitté aura quelque peine à admettre cela : car il se fait de l'acte créateur une idée singulière. Pour lui, un Dieu qui crée est un Dieu qui se dégrade. Écoutez-le : « De tout ce que nous avons dit, conclut M. Bouchitté, il suit que Dieu, considéré comme raison des choses, conserve son caractère absolu, éternel, infini,

pas, suivant le savant rapporteur, prendre dans un sens trop absolu et qui n'est recevable que dans une sage mesure. Cette doctrine est connue : c'est celle qui ne laisse subsister de Dieu que la raison. C'est le rationalisme pur, le spinosisme enfin. M. de Rémusat se garde bien toutefois de formuler contre l'auteur l'accusation de panthéisme, accusation banale, à force d'être méritée. Il se contente de caractériser la doctrine avec esprit et réserve. « Selon l'auteur, nous dit-il, la première de ces conceptions (celle du Dieu-cause) qui, encore que philosophique, se rattache de plus près aux inductions naturelles par lesquelles les sociétés naissantes arrivent à concevoir un principe surnaturel des phénomènes du monde, a fait avec le temps place à la seconde conception plus haute, plus exclusivement philosophique et qui se résout dans la notion inconditionnelle et absolue du principe suprême. Dieu ainsi conçu est le Dieu de la métaphysique, *c'est-à-dire le type original, ou le terme définitif* (suivant qu'on parle le langage de telle ou telle école) *de l'abstraction en matière religieuse* <sup>1</sup>. »

Si M. Bouchitté s'en était tenu à ces réflexions générales et même un peu vagues sur les différents caractères de la divinité dans les phases du développement de la pensée humaine, je n'aurais rien à ajouter à l'appréciation si calme et si mesurée de son rapporteur, et je renoncerais de grand cœur à le suivre dans cette sphère impersonnelle, où il croit devoir se placer. Je le laisserais en paix procéder, dans les régions de l'abstraction métaphysique, à la synthèse du fini et de l'infini, du passager et du permanent, de l'absolu et du relatif. Mais M. Bouchitté ne s'en tient pas là ; et fidèle aux errements d'une critique *à priori*, il porte dans l'examen historique des différentes preuves de Dieu

tandis que l'acte créateur émané de lui le fait descendre dans les conditions temporelles de la contingence, du particulier, du limité.» Est-ce un mythe, est-ce une opinion philosophique que cette évolution de la Divinité ? Dieu créant le monde, comme cause, puis une fois le monde créé, une fois la chiquenaude donnée, comme eût dit Voltaire, la raison apparaissant sur la scène et la remplissant tout entière.

<sup>1</sup> L'écueil de cette théorie est le panthéisme, nous dit M. Bouchitté. On le croit sans peine.



ce caractère d'exagération redoutable, qui confond les idées et les temps, les hommes et les choses. Il faut, bon gré, mal gré, que saint Anselme soit rationaliste, et que sa preuve de Dieu témoigne d'un progrès de l'abstraction, d'un effort pour s'élever au Dieu de la philosophie rationnelle. En vain l'on objecte que, du temps d'Anselme, le rationalisme est à naître; que les plus téméraires ne vont pas au-delà du nominalisme; que saint Anselme en particulier est tout bonnement réaliste. M. Bouchitté n'en veut rien croire : et de la meilleure foi du monde, il retrouve dans Anselme le type accompli d'un rationaliste canonisé. Ne lui envions pas ce bonheur, et revenons à M. de Rémusat.

Le Dieu de M. Bouchitté est-il le Dieu de M. de Rémusat? M. de Rémusat ne voit-il dans le Dieu de saint Anselme et de saint Augustin, que le type de l'abstraction en matière religieuse? Il est assez difficile d'abord de se bien représenter par la pensée ce Dieu abstrait. Essayons toutefois; puisque M. Bouchitté nous assure qu'il repose sur la base fixe, inébranlable de la constitution même de notre esprit. « Transportons-nous, nous dit-il après nous avoir indiqué certaines inductions vraisemblables, transportons-nous de nos conceptions et de nos désirs ordinaires dans une sphère plus haute, cédon's à une impulsion plus élevée, aux sollicitations d'une pensée plus hardie, nous nous surprendrons agissant partout sous l'empire d'une même loi intellectuelle. Partout nous verrons le particulier dans le général, le passager dans le permanent, le variable dans le fixe, et cette loi de notre esprit nous paraîtra d'autant plus puissante que le lien qui unit ces éléments contraires nous échappera davantage. Ainsi nous regardons comme contradictoires le fini et l'infini, le passager et le permanent, l'absolu et le relatif, mais nous n'en résolvons pas moins, et malgré nous-mêmes, le relatif dans l'absolu, le fini dans l'infini. » Je dis que c'est là de l'hégélianisme tout pur : Dieu considéré comme le lien logique des contradictoires, comme l'abstraction silencieuse qui, sans en rien dire à l'humanité, résout, de toute éternité, les contradictions éternelles. Prenons un exemple,

et, pour plus de sûreté, nous l'emprunterons à M. Bouchitté. Dieu est cause, Dieu est raison. 1° Par l'idée de la cause, M. Bouchitté établit une séparation entre le monde et Dieu, entre l'œuvre et l'ouvrier ; 2° par l'idée de la raison, il identifie l'un et l'autre, il absorbe l'ouvrage dans l'ouvrier. Voilà le rationalisme pris sur le fait en flagrant délit d'identification des contraires.

Mais cette doctrine a la prétention d'être fondée sur la constitution même de notre esprit. Et, en second lieu, elle s'affirme comme la solution définitive et vraie du réalisme. Qu'en pense M. de Rémusat? La question n'est pas sans intérêt. M. de Rémusat n'est pas un juge prévenu en faveur du réalisme : il professe une estime singulière pour le conceptualisme d'Abeilard ; il a écrit sur le nominalisme des pages précieuses pour Roscelin. La science moderne, nous dit-il, peut être regardée comme nominaliste et nos écoles gallicanes ont précieusement conservé l'esprit d'Abeilard. Tout se réunit ici pour accabler saint Anselme. Le problème est grave : nous sommes sous le coup d'une imputation malveillante de Bayle qui reproche au réalisme de conduire à la doctrine de l'identité, de n'être qu'un spinosisme non développé. M. de Rémusat va-t-il nous rejeter dans le conceptualisme comme la seule doctrine qui satisfasse la raison? Mais le conceptualisme à son tour qu'est-il, sinon un nominalisme mitigé, et le nominalisme enfin n'est-il pas le dernier mot du rationalisme? Serait-ce donc que cette doctrine de l'identité est au sommet comme à la base de toute philosophie, et que deux systèmes contradictoires viendraient nécessairement se résoudre dans une même et déplorable erreur?

La réponse est dans les dernières pages du livre de M. de Rémusat, pages excellentes qui, j'en ai l'assurance, contribueront à l'affermissement des idées spiritualistes, et qui contiennent en peu de mots tout ce qu'il faut *croire* pour *penser*. Il y a là comme en germe toute une théorie des idées, renouvelée de Platon, qui rétablit de Dieu dans les âmes non pas la statue, mais la vivante image. Qu'il nous soit permis en terminant de rappeler d'un mot les vérités qu'elle justifie et qu'elle éclaire.

Au-dessus de la pluralité des objets du monde sensible, il y a l'harmonieuse unité du monde intelligible, au-dessus des sens il y a l'entendement, l'esprit en dehors et au-dessus de la matière. Les idées qui viennent des sens sont factices, c'est-à-dire faites par nous et limitées à notre réceptivité propre. Supposez des sens plus grands et plus forts, des portes plus larges pour en laisser passer davantage, et une plus vaste capacité d'en recevoir, ces idées vous arriveront à la fois agrandies et multipliées, comme il convient avec l'infinie variété des objets des sens qui sollicitent l'entrée. Elles sont donc adventices : ce sont des visitenses, quelquefois aimables, souvent fâcheuses et corruptrices que reçoit l'entendement ; ce sont elles qui communiquent à l'âme tantôt des émotions douces et voluptueuses, tantôt des transports violents et rapides. D'elles-mêmes elles ne sont pas trompeuses, mais elles ne redressent pas nos erreurs. Souvent elles les facilitent. Elles nous apportent l'utile, rien au-delà. On les peut accueillir ; il ne faut pas s'y livrer. Mieux vaudrait les éconduire, comme Platon faisait les poètes, toutes couronnées de fleurs et les reléguer aux confins de la pensée.

A ces traits, qui reconnaîtrait ces autres idées que nous cherchons ailleurs et que nous ne trouvons pas ? car elles sont en nous et elles sont nous. Je vous cherchais et je ne vous trouvais point, s'écrie saint Augustin. Car je vous cherchais au dehors et vous étiez au dedans, et moi, je n'y étais pas. » Ces idées-là ne sont ni factices, ni adventices. Comment le seraient-elles ? Vous auriez beau fermer ces portes délicates et subtiles par où pénètre la foule et le cortège des idées factices : elles sont là chez vous, toujours présentes, mais souvent méconnues, assises et recueillies au foyer des pures idées, bravant vos défenses, attendant votre retour et composant cette raison même que vous voulez jeter tout entière au dehors comme une étrangère, comme une ennemie. Fulgurations rapides, incessantes, d'un Dieu caché, elles ne sont pas en nous comme cette mystérieuse horreur répandue dans les bois, comme ces forces aveugles, muettes et sourdes qu'adorait le paganisme antique et qui soutenaient le



culte des idoles. Elles ne sont pas en nous comme le dieu sollicitant la Pythie à d'hystériques fureurs. Images impies et sacrilèges du seul enthousiasme permis, celui de la souveraine raison. C'est un nid d'aiglons qui regardent en face le soleil, sollicitent la lumière, et qui sont sollicités par elle. Telles sont nos idées représentant l'univers, enveloppant l'infini dans le cercle mystérieux et pur qui est le globe de cet œil de l'esprit, la raison.

Que si l'on demande maintenant où j'ai lu dans M. de Rémusat rien de semblable, qu'on ouvre son livre à la dernière page, à ce moment décisif, où l'esprit, gros de vérité, formule sa conclusion. « Il resterait à la développer (cette théorie), dit M. de Rémusat, dans ses légitimes conséquences, à l'étendre à d'autres parties de la connaissance humaine qu'elle justifie et qu'elle éclaire. Ainsi c'est plus qu'une plausible induction, c'est une conséquence raisonnable, que d'expliquer de la même manière la présence et la valeur de toutes les idées primitives qui s'écoulent d'une source cachée dans l'intelligence. Nous citons les notions géométriques : au lieu de les réduire à cette existence énigmatique de simples idées, pourquoi ne pas dire qu'elles résident dans l'esprit suprême, comme les lois absolues des choses, conçues par l'auteur des choses? Pourquoi ne pas replacer l'éternelle géométrie dans l'éternel géomètre? Certes, les philosophes ont eu raison d'être embarrassés de l'origine des idées éternelles. Elles sont bien véritablement tombées du ciel dans l'esprit humain. Mais ce n'est pas le lieu de poursuivre dans la lumière inaccessible tout ce qui s'y laisse entrevoir à nos yeux éblouis. Contentons-nous de la grande et profonde vérité que nous avons apprise d'Anselme et de Descartes, mais que Platon savait avant eux. »

Cette page et celles qui précèdent sont-elles d'un nominaliste ou même d'un conceptualiste? et quand on voit M. de Rémusat conclure en *platonicien*, est-ce trop s'avancer que d'y trouver dans une sage mesure une présomption de *réalisme*?

Et cependant je sais que, dans ce livre même, M. de Rémusat a fait ses réserves, et qu'il n'entend pas être engagé au-delà de



ce qu'il convient, et répudier Abeilard parce qu'Anselme a paru. Il se mêle souvent à ces questions de système des circonstances de polémique et de diplomatie dont le critique doit tenir compte, même en jugeant les mérites philosophiques et théologiques de l'œuvre.

Il y a dans le livre de M. de Rémusat deux points sur lesquels il ne s'est point prononcé. Tous deux sont caractéristiques : 1<sup>o</sup> M. de Rémusat n'a presque point parlé du *réalisme* d'Anselme ; ce mot de réalisme l'inquiète visiblement, et se rappelant sans doute l'abus qu'on en a fait au moyen âge, il paraît décidé à ne s'en point servir, pour qu'on ne soit pas trop enclin à le lui appliquer. Nous croyons avoir établi, en l'expliquant, en le réduisant à un sens bien défini, que ce mot est celui qui convient pour caractériser la doctrine de saint Anselme, et nous croyons devoir le maintenir malgré la défiance qu'il inspire à M. de Rémusat <sup>1</sup>.

2<sup>o</sup> Un second point où se trahissent les préoccupations du savant académicien, c'est au sujet de la querelle de saint Anselme et de Roscelin, querelle célèbre qui, bientôt reprise par des successeurs intéressés, remplit le moyen âge, et fournit la matière du plus vaste débat philosophique dont l'histoire ait gardé le souvenir. M. de Rémusat en parle à peine, il l'indique en passant pour apprendre au lecteur qu'il n'entrera pas dans le débat, et que le caractère exclusivement théologique du différend le dispense d'en parler. Cette lacune, qui semble indiquer que l'auteur veut éviter les explications, témoigne surtout de cette tendance politique que j'indiquais tout-à-l'heure : je doute que le philosophe en prenne aussi aisément son parti. L'auteur avait souvent paru incliner vers le nominalisme, et l'on se demandait, en ouvrant son livre, comment il arriverait à concilier des préventions favorables à Roscelin avec un jugement impar-

<sup>1</sup> Voir notre 1<sup>er</sup> article, n<sup>o</sup> du 10 mars. Nous avons essayé d'y bien expliquer ce que nous entendons par le réalisme de saint Anselme, et de prouver, par des citations du Dialogue du *Grammairien*, que cette doctrine avait reçu d'*Aristote* moins sans doute que de *Platon*, mais assurément beaucoup plus qu'on ne croit vulgairement.

tial sur saint Anselme. Il paraît qu'il a jugé cette conciliation impossible : car il s'est abstenu<sup>1</sup>.

Voilà mes réserves, ce sont les mêmes que M. de Rémusat a cru devoir faire. Voici maintenant des faits certains empruntés au livre lui-même et qui sont d'un autre ordre. On aura de la sorte le pour et le contre, et l'on pourra juger en toute connaissance de cause.

1° M. de Rémusat croit à la valeur des preuves de Dieu. Or, on sait qu'au-delà du Rhin il est de mode, pour quiconque veut penser librement, de croire que les preuves de Dieu ont fait leur temps et que les vieilles théodicées sont mortes. M. de Rémusat réagit avec force et originalité contre cette tendance de l'Allemagne, et, joignant l'exemple au précepte, il nous donne un fort bel essai de preuve et comme un échantillon de théodicée.

2° Mais quel est le caractère de cette preuve de Dieu qu'il développe en finissant? Est-elle nominaliste ou même conceptualiste? Il suffira de dire que c'est la théorie platonicienne des idées qui en fait le fond, et que c'est sur les notions du spiritualisme chrétien qu'elle s'appuie. Un Père de l'Église ne la désavouerait pas, et la conclusion est facile à en tirer.

En somme, M. de Rémusat a terminé par un excellent essai de théodicée spiritualiste un livre sur saint Anselme, où l'on chercherait vainement des conclusions précises et une solution définitive sur la vieille querelle du nominalisme et au réalisme.

Comte FOUCHER DE CAREIL.

<sup>1</sup> Cette abstention, M. de Rémusat l'explique en ces termes : « Comme la question des universaux a rempli toute l'histoire de la scolastique et comme Anselme a écrit contre Roscelin, les critiques se sont souvent appesantis sur ce côté de sa philosophie, et lui font jouer un grand rôle dans cette controverse. On s'étonnera peut-être que nous en ayons si peu parlé ; mais il ne nous paraît pas qu'Anselme ait rien dit sur la question du nominalisme, et lorsqu'il a écrit contre Roscelin, c'était surtout pour combattre l'interprétation donnée par ce dernier au dogme de la Trinité... Je conviens seulement qu'il montre, en toute occasion, une tendance au réalisme, et rien n'est plus en harmonie avec l'ensemble de sa doctrine. » Et il s'en réfère à ce qu'il a dit dans Abeilard, t. 1, p. 7 et 359. J'ai essayé, dans une note à la suite du 1<sup>er</sup> article, de combler cette lacune.

# GUERRE D'ESPAGNE.

## MORT DE LOUIS XVII.

---

Les deux derniers volumes de l'*Histoire de la Convention*, par M. de Barante, vont bientôt paraître : l'illustre auteur veut bien nous communiquer l'important extrait dont nous faisons part à nos lecteurs.

Le mauvais gouvernement de l'Espagne, son administration inhabile et mal ordonnée depuis la mort du roi Charles III, la réduisaient à ne pas avoir les forces de guerre et de finance sur lesquelles elle aurait dû naturellement compter ; c'était un royaume en décadence. Ne pouvant espérer aucun secours des puissances étrangères, ni combiner avec leurs armées les opérations militaires, le gouvernement espagnol, dès que ses armées rencontrèrent une énergique résistance et éprouvèrent quelques échecs, avait eu le sentiment de son impuissance. Ainsi, le roi, en confiant le commandement de l'armée au comte de La Union, le chargea de négocier la paix avec la République française. Le commissaire français, pour l'échange des prisonniers, reçut les premières ouvertures et en donna connaissance au comité de salut public ; mais à ce moment, quatre mois avant le 9 thermidor, Robespierre aurait désiré la paix qu'il n'eût pas osé en écouter la proposition.

Quelques semaines après sa mort, un trompette espagnol s'était présenté en parlementaire. Les généraux à cette époque étaient encore accoutumés à vivre dans la crainte des dénonciateurs, des conventionnels en mission et du tribunal révolutionnaire. Dugommier admit le trompette devant de nombreux témoins ; il était porteur d'une lettre du citoyen Simonin, payeur des prisonniers de guerre français à Madrid. A la marge de ce papier était fixée, par une incision, une petite branche d'olivier et on lisait en note : — « Si vous faites accueil à ce symbole, la personne dont on m'a parlé se montrera à découvert. »

Le citoyen Simonin avait fait acte de courage en se risquant, même sous forme emblématique, à laisser supposer qu'il avait eu des communications avec un gouvernement étranger. Le 2 vendémiaire an III<sup>1</sup>, c'était encore un délit contre-révolutionnaire. Dugommier ne pouvait même recevoir sans inquiétude une telle lettre; il se hâta de la remettre au représentant du peuple Delbrel, qui lui dicta pour réponse qu'on ne pouvait rien écouter, tant que la capitulation de Collioure ne serait pas exécutée.

La lettre fut transmise au comité de salut public et les commissaires lui disaient en même temps leur avis : « Trop d'empressement dans cette affaire pourrait être considéré comme une espèce d'avance; or, une grande nation n'en doit pas faire à des esclaves vaincus. »

Le comité était devenu plus sensé que les Montagnards qu'il envoyait en mission; Collot, Billaud et Barère venaient d'en être exclus: c'était maintenant Merlin de Douai, Treilhard, Eschassériaux et des révolutionnaires politiques qui étaient à la tête des affaires; ils répondirent qu'il fallait profiter de la première occasion pour entrer en communication.

Simonin avait écrit une seconde lettre, en témoignant le regret de voir qu'on attachait une telle importance à une question secondaire comme la capitulation de Collioure. La réponse l'autorisa à écouter les propositions préliminaires sur lesquelles on pourrait négocier; il les transmit bientôt après : — « L'Espagne reconnaîtra la forme actuelle du gouvernement français; la France remettra les enfants de Louis XVI à l'Espagne; les provinces limitrophes de l'Espagne seront cédées au fils de Louis XVI, qui les gouvernera souverainement comme roi. »

Le comité fut indigné d'une telle audace; par un arrêté, il ordonna que toute communication cesserait et que Simonin, qui avait compromis la dignité du peuple français, serait sur-le-champ rappelé. « Entre des républicains et des esclaves, il ne doit y avoir d'autre correspondance que celle du canon et de la baïonnette. » Ainsi s'exprimait le considérant de l'arrêté.

De mois en mois, le comité de salut public renouvelé par fraction se recrutait parmi les conventionnels modérés ou raisonnables; l'opinion publique s'enhardissait et commençait à exercer son influence sur l'Assemblée; les négociations avec la Prusse devenaient probables. Merlin de Douai, sans rien spécifier, osait avouer à la tribune les projets et les espérances de paix; il repoussait les désa-

<sup>1</sup> 23 septembre 1794.



streuses chimères des Montagnards qui ne voulaient pas que la République souffrît pour voisins des gouvernements monarchiques et qui regardaient comme un devoir sacré d'imposer une constitution démocratique aux vaincus. En même temps, il réfutait les malveillants, qui assuraient que le gouvernement français se montrerait facile dans ses négociations, et qu'ayant besoin de la paix il se prêterait à tous les sacrifices.

— « Nous voulons la paix, disait-il, mais la paix solide et glorieuse. Le peuple français, en traçant de sa main triomphante les limites dans lesquelles il lui convient de se renfermer, ne repoussera aucune offre compatible avec ses intérêts, sa dignité, son repos, sa sûreté. Il traitera avec ses ennemis, comme il les a combattus, à la face de l'univers. »

Le rapporteur annonçait en même temps que l'Espagne était une des puissances avec lesquelles on pourrait avoir à traiter.

La Convention applaudit à ce programme de politique extérieure. Ce fut ce jour-là seulement qu'elle abolit les décrets qui avaient prescrit de ne plus faire de prisonniers anglais, hanovriens et espagnols.

Le comité du mois de décembre regrettait donc que les négociations essayées par l'Espagne, quelques semaines auparavant, eussent été si rudement repoussées par le comité du mois d'octobre. Il eut la pensée de confier ses intentions pacifiques au comte de Bernstorff, principal ministre du roi de Danemark, qui avait maintenu avec sagesse et fermeté une politique de neutralité et s'était constamment refusé à participer en rien aux coalitions contre la France ; il était à cette époque l'homme d'État le plus considéré de tous les cabinets du continent.

« Nous allons, écrivait-on au ministre de France à Copenhague afin qu'il le répêât au comte de Bernstorff, nous efforcer de concentrer toute la guerre continentale sur l'Autriche. Mais pour isoler de même notre ennemie maritime, l'Angleterre, il nous faudrait en détacher l'Espagne. Cette dernière puissance avait paru vouloir traiter ; le comité s'étonne de ne plus en entendre parler. Nous attribuons ce silence à l'erreur où est sans doute le cabinet de Madrid sur nos intentions, ou peut-être à une sorte de désespoir qui ne s'attend pas à trouver de la générosité dans une république qu'on a gratuitement outragée. »

Ces instructions étaient envoyées à Copenhague, au moment où l'armée des Pyrénées orientales, poursuivant ses succès, venait de forcer Figuières à capituler et pouvait maintenant avancer sans imprudence dans la Catalogne.

Le gouvernement espagnol avait, plus encore que ne le pensait le comité, le désir et le besoin de la paix. Don Josuph Urrutia avait succédé au comte de La Union dans le commandement de l'armée espagnole ; il écrivit au général Pérignon <sup>1</sup>. Après des paroles de louanges pour les généraux et les soldats français, et de regrets sur la guerre que se faisaient deux nations destinées à s'estimer et à s'aimer, il disait : « Par de certaines notes que j'ai trouvées dans les papiers de mon prédécesseur, j'ai vu qu'il avait des projets pacifiques. Je n'ai pu découvrir s'il avait eu des communications avec Dugommier. Quoiqu'il en soit, et pour ne pas perdre de temps, je vais te faire la proposition suivante :

» Si de généreux ennemis que nous sommes, nous nous changions en conciliateurs de paix, la gloire serait à nous deux, tandis que la gloire militaire n'illustre que le vainqueur. Nous sommes autorisés, toi et moi seulement, à faire la guerre, faisons-la sans manquer à nos devoirs ; mais cherchons en même temps les moyens de faire la paix. Quand nous nous serons réciproquement communiqué nos idées et que nous aurons vu qu'elles sont praticables, faisons-en part à nos gouvernements. »

Les représentants en mission n'étaient pas au courant des progrès de l'opinion, ni des dispositions nouvelles du comité et de la Convention. Ils dictèrent au général Pérignon une réponse hautaine.

« Je connais, comme toi, les lois de l'humanité, mais je connais aussi l'amour de mon pays, et partout où je trouverai des hommes armés contre sa liberté, mon devoir est de les combattre. Je n'ai pas le droit de m'ériger en conciliateur ; je ne suis ici que pour me battre. Si le gouvernement espagnol a des propositions à faire à la République, c'est à la Convention ou à son comité de salut public qu'il doit s'adresser directement. Les représentants du peuple, en présence desquels j'ai ouvert ta lettre, m'ont chargé de te rappeler, à toi et à ton gouvernement, la violation de la capitulation de Collioure. »

Le tutoiement n'était pas, dans la lettre du général espagnol, une familiarité républicaine, mais au contraire une formule de courtoisie ; les grands d'Espagne doivent se tutoyer entre eux.

Les représentants furent avertis de la maladresse qu'ils avaient commise et chargés de renouer avec convenance, s'il était possible, les communications qu'ils avaient repoussées si rudement. En même temps le comité fit venir de la campagne, où il était retiré depuis deux ans, M. Bourgoing, le dernier agent français qui eût été accré-

<sup>1</sup> 13 janvier 1795.

dité à Madrid. On lui demanda s'il avait conservé en Espagne des liaisons de confiance et d'amitié avec des hommes influents, à qui il pourrait écrire. Sur la table même du comité, il adressa des lettres à M. d'Ocariz et à M. Yriarte. En même temps, l'ordre fut donné d'envoyer au quartier général de l'armée M. de Crillon, prisonnier espagnol, qui était à Montpellier. Une lettre de son père, le duc de Crillon-Mahon, avait été interceptée; on y avait trouvé l'expression du désir de la paix et des sentiments très-français. Le représentant Goupilleau, choisi pour être commissaire sur cette frontière, et qui savait comprendre et suivre les intentions du comité, permit à M. de Crillon de retourner auprès de son père en Espagne. Le général Pérignon profita de l'occasion pour écrire au comte de Urrutia, en lui envoyant les discours prononcés à la Convention où le désir de la paix avec l'Espagne avait été hautement déclaré. Dès lors, une correspondance amicale s'établit entre les généraux; bientôt il fut question d'ouvrir une conférence sur la frontière; le comité y envoya M. Bourgoing, qui devait négocier sous la direction des représentants.

Le comité indiqua comme intentions du gouvernement français : — « Point d'armistice. — Défense de rien entendre sur l'article des enfants de Louis XVI. — Indemnité pour les treize vaisseaux brûlés à Toulon. » Outre ces conditions, on chargeait le négociateur de demander comme conquêtes, la Cerdagne, Fontarabie, le port du Passage, le Guipuscoa, la vallée d'Aran, la partie espagnole de Saint-Domingue; enfin la Louisiane. « Car, disait-on, il importe, pour terminer la Révolution, d'avoir à coloniser un vaste territoire. »

M. Bourgoing remontra que de telles conditions ne pouvaient être proposées, si on avait un désir sincère de faire la paix. — « Eh bien, répondait le comité, il faudra avoir recours à de nouvelles victoires; » — puis on parla d'indemniser l'Espagne, en lui livrant le Portugal. Cette façon de découper à son gré la carte d'Europe, de supprimer des royaumes, de dépouiller des dynasties, étonnait beaucoup le sage diplomate; il lui semblait que c'était l'esprit révolutionnaire porté dans la politique extérieure. Sans se rendre à ses objections, le comité finit par ne pas lui donner d'ultimatum et il fut chargé d'obtenir le plus d'avantages qu'il serait possible. Une bonne et utile condition fut suggérée par le comité d'agriculture : le gouvernement espagnol donnerait à la France un certain nombre de béliers et de brebis mérinos; il n'y avait alors en France d'autres moutons de cette race que ceux qui avaient été placés à Rambouillet par Louis XVI.

Les plénipotentiaires français arrivèrent à Figuières au milieu du



mois de mars 1795. Le gouvernement espagnol n'avait encore envoyé aucun négociateur, et l'on apprit bientôt, par une réponse de M. Ocariz à M. Bourgoing, qu'il n'avait pas cru devoir parler de sa lettre au duc d'Alcudia. C'était le titre qu'avait reçu depuis peu don Manuel Godoi, devenu favori de la reine et du roi d'Espagne, ministre des affaires étrangères et dès-lors vrai souverain de ce royaume. — « Il faudrait préalablement, disait M. d'Ocariz, connaître les dispositions du gouvernement français; s'il faut en croire les bruits publics, les conditions ne seraient pas proposées. »

Pendant l'armée française avançait en Catalogne. Après un mois de siège, la place de Roses avait capitulé; rien n'empêchait maintenant d'arriver jusqu'à Barcelone. Les représentants Delbrel et Goupilleau, rendant compte de ce nouveau succès, ajoutaient : — « C'est sur les remparts de Roses et en présence de l'escadre espagnole que nous avons célébré la fête anniversaire de la juste punition du dernier Capet. » Telle était la bizarre position du gouvernement révolutionnaire : prêt à traiter avec un roi de la maison de Bourbon, il célébrait en face de ses drapeaux le supplice du chef de sa race et l'abolition sanglante de la royauté. Le comité de salut public pouvait bien, grâce aux victoires de nos armées, imposer la soumission, mais non pas conclure une paix véritable. Les nations et leurs souverains ne faisaient réellement avec le vainqueur qui les dépouillait et les outrageait qu'une trêve avec réserve de l'avenir.

Le gouvernement espagnol ne se résignait donc qu'avec peine. Ocariz et Bourgoing continuaient leur correspondance, sans qu'aucune négociation pût commencer; les représentants, plus encore que le comité de salut public, persistaient à se montrer intraitables et à laisser entrevoir que la France proposerait de dures conditions et ne s'en départirait pas. Vers la fin d'avril, une note de M. Ocariz, écrite avec une intention conciliante, produisit un effet contraire : c'est qu'elle touchait au point le plus irritable de la passion révolutionnaire.

« M. d'Ocariz est prêt d'obtenir de son gouvernement la permission de se rendre aux conférences, si le citoyen Bourgoing peut lui présenter des probabilités de succès pour la négociation. La tendre sollicitude de la cour d'Espagne est en ce moment concentrée sur les enfants de Louis XVI. Le gouvernement français ne saurait témoigner d'une manière plus sensible les égards qu'il aurait pour l'Espagne qu'en confiant à Sa Majesté catholique ces enfants qui ne servent à rien en France. Sa Majesté catholique recevrait une grande consolation de cette condescendance, et dès lors elle concourrait de la meilleure volonté à un rapprochement avec la France. »



Le correspondant de M. Bourgoing était sans doute mal informé des dispositions du Gouvernement conventionnel sur tout ce qui se rapportait au souvenir de Louis XVI. La haine de la royauté, la crainte qu'il ne restât encore en France quelque sentiment de respect et d'affection pour la famille royale, une colère enflammée dès que la réaction manifestait le moindre regret pour de nobles victimes ou le moindre intérêt pour les malheureux enfants gardés dans la prison du Temple : telles étaient les passions qui fermentaient parmi les juges du 21 janvier. Sur ce chapitre, ils étaient au même point que pendant le règne de la Terreur.

Au mois de décembre 1794, un journal, *le Courrier universel*, rédigé par MM. Bertin l'aîné et Henry Nicolle, qui plus d'une fois avaient donné des preuves de courage, renfermait l'article suivant : — « Le fils de Louis XVI profitera aussi de la révolution du 9 thermidor. On sait que cet enfant avait été abandonné aux soins du cordonnier Simon, digne acolyte de Robespierre dont il a partagé le supplice. Le comité de sûreté générale, persuadé que pour être fils d'un roi on ne doit pas être dégradé au-dessous de l'humanité, vient de nommer des hommes probes et éclairés pour remplacer le défunt Simon; deux sont chargés de l'éducation de cet orphelin, le troisième veillera à ce qu'il ne manque pas du nécessaire comme par le passé. »

Le comité de sûreté générale se trouva calomnié et offensé par ce récit royaliste. Comment avait-on osé le présenter « comme ayant donné des instituteurs aux enfants de Capet, comme ayant pris des soins presque paternels pour assurer leur existence et leur éducation ? » — « Le comité et la Convention savent comment on fait tomber la tête des rois ; mais ils ignorent comment on élève leurs enfants. » Ainsi disait le rapporteur.

Il entra alors dans le détail des précautions qui avaient été prises « pour compléter et assurer la détention des enfants du Tyran. » Aux gardiens permanents venait chaque jour s'adjoindre un commissaire choisi, à tour de rôle, par le comité d'une des sections de Paris. — « Vous voyez que nous avons été occupés seulement du matériel de la surveillance et que nous sommes étrangers à toute idée d'améliorer la captivité des enfants de Capet. »

Quelques jours après, à la suite d'une séance où la Convention s'était montrée unanimement indignée contre l'auteur d'un livre qui semblait favorable à la monarchie, Lequinio, représentant très-jacobin, proposa l'expulsion du dernier rejeton de la race impure des

tyrans : — Je demande, disait-il, que vos comités vous présentent les moyens de purger le sol de la liberté du seul vestige de royalisme qui y reste. »

Cambacérés, rapporteur des comités, balança les avantages et les inconvénients des deux déterminations entre lesquelles il fallait choisir : « ou rejeter hors du territoire de la République les individus de la famille Capet actuellement en France, ou les y retenir en captivité. Le ton de son discours n'avait rien de passionné ; c'était un froid examen de l'intérêt de la République :

« En les retenant, vous pouvez craindre qu'ils ne soient une source intarissable de désordre et d'agitation : leur présence peut servir de prétexte aux malveillants pour calomnier la Convention, pour tenter de diviser le peuple par des imputations de royalisme ; mais le peuple veut la République, ainsi que ses représentants qui l'ont fondée, qui l'ont soutenue et qui la soutiendront encore contre les efforts des conspirateurs. » — Ici l'Assemblée se leva tout entière en criant : « Vive la République ! »

— « Au contraire, si ces individus sont bannis, n'est-ce pas mettre entre les mains de nos ennemis un dépôt funeste ; un sujet éternel de guerre et de vengeance ? n'est-ce pas donner un centre et un point de ralliement aux lâches déserteurs de la patrie ? n'est-ce pas leur offrir l'occasion de renouveler avec plus de fureur leurs tentatives criminelles ? Si le dernier des rois eût pu voir ses desseins accomplis, s'il eût pu porter ses espérances sur une terre ennemie, et si le hasard des événements eût mis entre vos mains son fils et son héritier, qu'auriez-vous fait de ce rejeton d'une race proscrite ? l'auriez-vous rendu ? Non, sans doute. Un ennemi est moins dangereux lorsqu'il est en notre puissance que lorsqu'il passe aux mains de ceux qui soutiennent sa cause. »

Le rapporteur ne dissimulait pas quel était en ce moment l'état de l'opinion : — « Lorsqu'on examine d'où provient cette inquiétude, cette sorte de malaise dont tout le monde se plaint, on est forcé d'en attribuer la cause à ceux qui cherchent à persuader au peuple que le gouvernement républicain ne peut durer longtemps. Le royalisme résulte plutôt d'un sentiment que d'une opinion. Le moyen de le détruire n'est point de s'occuper des rejetons des rois, mais de fortifier le gouvernement qui les a proscrits. Suivez donc la seule route que vous prescrivent la sagesse et l'énergie. Hier 21 janvier, vous avez renouvelé votre serment contre la royauté et pour la République ; la France confirme votre serment par les siens. Dites à vos concitoyens que la révolution du 9 thermidor a été fait pour af-

fermir la République en l'établissant sur la base de toutes les vertus.

« L'expulsion des tyrans a presque toujours préparé leur rétablissement; si Rome eût retenu les Tarquins, elle n'aurait pas eu à les combattre. La liberté du peuple n'est assurée que par l'exercice de sa souveraineté. Là où la souveraineté du peuple existe, il n'y a plus de retour pour la royauté, ni pour aucune autre tyrannie. »

Était-ce sincèrement et avec illusion que Cambacérès parlait le seul langage qui pût alors être entendu à la tribune de la Convention, ou prévoyait-il que l'avenir démentirait, bientôt et souvent, les sophismes et les phrases révolutionnaires? C'est ce qu'il ne démêlait peut-être pas bien lui-même. A ce moment, une sorte de confusion et d'incertitude troublait non-seulement le sens des conventionnels et des révolutionnaires, mais l'opinion publique. On ne désavouait pas, on répétait même sans cesse des phrases républicaines; et pourtant les uns commençaient à s'inquiéter pour la République, les autres à espérer sa fin : toujours est-il que, selon Cambacérès, la Convention ne pouvait éviter des interprétations calomnieuses : soit qu'elle livrât aux ennemis de la République, soit qu'elle conservât en France le rejeton des rois, il lui serait reproché de songer à rétablir la royauté.

Peut-être était-ce dans cette méfiance que Lequinio avait fait la proposition, dont le comité demandait le rejet. Brival, Montagnard comme lui, reproduisit son opinion, mais il parut d'abord indiquer un autre moyen d'écarter les dangers dont le fils de Louis XVI pouvait menacer la République. Lorsqu'on l'entendit proférer : — « Au milieu de tant de crimes inutiles, commis avant le 9 thermidor, je m'étonne qu'on ait épargné les restes d'une race impure, » — les murmures éclatèrent de toutes parts : ce fut comme une sorte de soulèvement unanime. Bourdon de l'Oise s'écria : — « Il n'y a point de crimes utiles, — et fut vivement applaudi. On demandait le rappel à l'ordre de Brival; il était fort troublé et avait peut-être dit autre chose que ce qu'il voulait dire; il se soumit en disant : — « Je m'y rappelle moi-même. » — Le désordre de son esprit était tel, qu'il ajouta : « La guerre de la Vendée se fait au nom de Louis XVII. — C'est pour cela que vous voulez l'y envoyer, lui disait-on. »

Le décret présenté par Cambacérès fut voté sans autre contradiction, à la date du 22 janvier.

Il est difficile de ne point croire qu'au moment où la Convention se déterminait à continuer indéfiniment la captivité du fils de Louis XVI, les comités de gouvernement savaient que c'était prononcer l'arrêt de mort du royal enfant.



Lorsque le 3 juillet 1793, il avait été impitoyablement arraché des bras maternels, les municipaux qui s'étaient chargés de cette exécution, l'emmenèrent dans la chambre où le roi avait été prisonnier, et le remirent aux mains d'un de leurs collègues, dont la famille royale avait souvent enduré l'injurieuse grossièreté. C'était un cordonnier nommé Simon, connu depuis longtemps de Marat comme son voisin dans la rue des Cordeliers, et encore plus comme son admirateur assidu au club. D'accord avec Robespierre, il le proposa pour instituteur du « petit Capet. » Soit par brutalité du caractère et par habitude d'une vie ignoble, soit qu'il eût d'avance le projet de réduire le fils de tant de rois à être un enfant sans instruction, sans morale, sans pudeur, il témoigna dès le premier jour la volonté de transformer l'héritier du trône en un vagabond de la rue. C'était un affreux combat à livrer contre les bons et nobles sentiments, les instincts de majesté, les habitudes de convenance et de distinction qu'avaient développés en ce noble enfant les premières impressions et l'atmosphère où il était né, où il avait vécu jusqu'alors.

Il commença par montrer quelque résistance ; ses larmes étaient de colère autant que de désespoir ; il demandait de quel droit on le séparait de sa mère.

Simon s'irrita de ces façons aristocratiques, et bientôt commencèrent les mauvais traitements ; il passait sans cesse des paroles injurieuses et menaçantes aux brutalités de fait ; son amour d'égalité jouissait à insulter et à frapper le fils du roi. Plus il aurait dû le respecter, plus il se plaisait à l'écraser.

Il vit cependant qu'en traitant ainsi l'enfant confié à sa garde, il arriverait à le tuer pour l'abrutir. Il consulta sur ce point le comité de sûreté générale. « Le louveteau est appris à être insolent : je saurai le mater ; mais s'il crève, je n'en répons pas. Voulez-vous le tuer ? — Non. — L'empoisonner ? — Non. — Le déporter ? — Non. — Vous en défaire ? » Cette fois on ne répondit pas à Simon.

Encouragé par ce silence, l'instituteur donné par la République à Louis XVII continua le même système d'éducation. Il avait voulu lui faire quitter ses habits de deuil. Marat périt et il les lui laissa. — « Je veux faire porter au fils de Capet le deuil de Marat, — lui disait-il. Quelques jours après, il le vêtit d'une carmagnole, fit couper ses beaux cheveux blonds et le coiffa d'un bonnet rouge.

On vient de recueillir avec un soin religieux et une scrupuleuse exactitude tous les tristes souvenirs du Temple, tous les détails de ce long supplice, où chaque jour était marqué par une nouvelle atro-



cité<sup>1</sup>. C'est une lecture qui serre le cœur et pénètre d'indignation.

Simon chercha un autre moyen pour dégrader le malheureux enfant ; il lui faisait boire du vin et de l'eau-de-vie, il l'enivrait, et alors il lui faisait répéter de grossiers juréments et des chansons obscènes. Il y eut par hasard un membre du conseil de la commune qui blâma cette indignité, il fut dénoncé et arrêté « pour avoir trouvé mauvais qu'on élevât le fils de Capet comme un sans-culotte. »

C'est en usant de ce moyen qu'Hébert et Simon firent signer au jeune prince un interrogatoire qu'en réalité il n'avait point subi, où son témoignage imputait à la reine sa mère les infamies qu'elle repoussa avec tant de dignité. L'accusateur public n'osa pas même produire cette pièce informe et si manifestement mensongère. On lui fit signer aussi un procès-verbal de confrontation avec Madame Royale, tandis que Chaumette avait refusé de les laisser tous deux dans la même chambre, et avait à peine permis à la sœur d'embrasser le frère. A voir la signature, on peut croire que la main de l'enfant a été conduite par une autre main.

La captivité de Louis XVII continua ainsi sous la conduite de Simon dans des alternatives de violence sauvage, ou de laisser-aller qui n'était ni de la bonté ni de la pitié. Le pauvre petit martyr devenait de plus en plus absorbé et silencieux. Il ne répondait plus ; lorsque quelque commissaire de la commune, ou un médecin appelé pour le soigner lui montrait un peu de compassion, lui parlait avec douceur, il restait d'abord méfiant, et ne se montrait reconnaissant et touché qu'après s'être bien assuré de leur bienveillance. Parfois la barbarie de Simon mit sa vie en danger. Un jour qu'il se refusait à chanter d'obscènes couplets, Simon le souleva par les cheveux. — « J'ai envie, disait-il, d'écraser la petite vipère contre le mur. » Il fallut que le médecin tirât l'enfant de ses mains. Une autre fois, comme il disait sa prière à genoux sur son lit, Simon se mit en fureur : — « Ah ! je vais t'apprendre à dire tes patenôtres, » — et il versa sur lui une cruche d'eau froide. Il lui faisait nettoyer les souliers de sa femme et le força un jour à essuyer ses pieds qu'il venait de tremper dans un bain.

Aussi Chaumette disait : — « Ce Simon est un homme admirable, toujours inflexible, toujours égal. » — Toutefois, après sept mois il se lassa peut-être de l'infâme métier dont il s'acquittait si bien, et devint juré du tribunal révolutionnaire.

Le malheureux orphelin était déjà à moitié détruit. Muet, abattu,

<sup>1</sup> Louis XVII, par M. de Beauchêne.

tremblant, vivant sous la menace et dans l'effroi, sa situation allait encore empirer. Les comités de la Convention décidèrent que Simon n'aurait point de successeur, et que l'autorité municipale aurait toute la responsabilité de la garde du prisonnier.

Hébert et Chaumette ne pensèrent pas même à lui donner un geôlier particulier. La chambre où Cléry avait habité pendant qu'il était auprès du roi, fut disposée en cachot, la porte fut coupée à hauteur d'appui; au devant était une grille de fer qui descendait du haut en bas. Une seconde grille fermait l'espèce de guichet laissé au-dessus de la demi-porte, qui fut scellée par des vis; les abat-jour de la fenêtre furent exhaussés. La chambre était chauffée par un tuyau de poêle qui la traversait. L'enfant fut enfermé dans cette prison dont il ne devait pas sortir. On y avait mis un lit; on lui passait de l'eau et du pain; personne n'entrait dans la chambre. Ce fut là que Louis XVII fut installé, le 21 janvier 1794, jour anniversaire de la mort du roi son père.

Les Mémoires du Temple écrits par son auguste sœur, dont on le tenait rigoureusement séparé, mais qui sut comment on le traitait, racontent quelles souffrances il endurait dans ce cachot.

« Il n'avait d'autre secours qu'une mauvaise sonnette qu'il ne tirait jamais, tant il avait frayeur des gens qu'il aurait appelés, aimant mieux manquer de tout que de demander la moindre chose à ses persécuteurs. Il était dans un lit qu'on ne remua pas pendant plus de six mois, et qu'il n'avait plus la force de faire. Les puces et les punaises le couvraient; son linge et sa personne en étaient pleins; on ne l'a pas changé de chemise et de bas pendant plus d'un an. Ses ordures restaient dans sa chambre, personne ne venait les emporter. Sa fenêtre, fermée au cadenas, n'était jamais ouverte. On ne pouvait tenir dans cette chambre infecte; il aurait pu se laver, puisqu'on lui mettait une cruche d'eau, mais ce malheureux enfant mourait de peur. Il ne demandait rien, tant ses gardiens le faisaient trembler. Il passait les journées sans rien faire. On ne lui donnait pas de lumière; on ne peut pas s'étonner qu'il soit tombé dans un marasme effrayant. Avoir résisté si longtemps à tant de cruautés prouve qu'il avait une bonne constitution. »

Sans doute en soumettant le malheureux enfant à cette captivité cellulaire on avait voulu hâter sa mort; il n'y était pas même préservé des mauvais traitements. La solitude où on le tenait plongé, ce régime que le code pénal craint d'appliquer à d'énergiques criminels, était non-seulement aggravé par le manque d'occupation, mais par la brutalité des surveillants. Chaque jour, à tour de rôle,

un commissaire de la commune était chargé de vérifier la présence du prisonnier dans son cachot. La plupart apportaient, dans cette commission, le zèle barbare, la verve de cruauté des révolutionnaires de bas étage. Le changement de commissaire se faisait vers le soir. Quelquefois le survenant s'approchait du guichet, et, soit qu'il n'aperçut pas l'enfant dans l'obscurité du cachot, soit qu'il voulût se donner le plaisir de le torturer, il criait d'une voix menaçante : — « Capet, dors-tu? Où es-tu, race de vipère? Allons, lève-toi. » — L'enfant, réveillé en sursaut, descendait de son lit, et, grelottant de froid, se traînait vers le guichet. — « Me voilà, citoyen, disait-il. » — « Approche, que je te voie. C'est bon, va te coucher, marche. »

Cette phase du supplice dura six mois, Le 10 thermidor, Barras, après la victoire de la Convention, vint au Temple, s'informa de l'ordre qui y régnait et recommanda de continuer une surveillance exacte. La redoutable commune était vaincue, dissoute et décimée par l'échafaud; il fallut changer le mode suivi jusqu'alors pour la garde des prisonniers.

Un nommé Laurent, membre du comité révolutionnaire de la section du Temple, fut choisi dès le lendemain, par les comités, pour être « chargé de la garde des enfants du Tyran, détenus au Temple. » Ce nouveau geôlier, tout jacobin qu'il était, se trouva capable d'humanité et de compassion; d'ailleurs le vent révolutionnaire n'était plus à la cruauté. Il appela d'abord son prisonnier par le guichet; aucune réponse ne put être obtenue du malheureux enfant: on enfonça la porte, et alors Laurent put voir le plus hideux et le plus déplorable spectacle. Dans une chambre sombre, fétide, remplie d'ordures, sur un lit défait et sale gisait un enfant à peine vêtu d'une chemise crasseuse et d'un pantalon en guenilles; un visage amaigri, des lèvres décolorées, de grands yeux éteints, une pâleur blafarde, une physionomie apathique, une expression non plus même de souffrance mais d'insensibilité, tel apparut l'héritier de la couronne de France aux regards de son gardien. Son corps était couvert de plaies, les articulations étaient goulées; il était rongé de vermine et comme enduit d'une saleté invétérée. En vain lui adressa-t-on la parole, il ne voulait pas répondre et promenait vaguement ses yeux sur ceux qui étaient entrés dans sa chambre. Un d'eux lui ayant parlé avec un accent de douceur et de pitié, il lui dit tranquillement : — « Non, je veux mourir. »

Laurent avait demandé que des membres du comité de sûreté générale assistassent avec lui à cette triste visite; il voulait constater en



quel déplorable état la pauvre victime lui était remise, et obtenir la permission d'exercer son emploi autrement que comme un bourreau.

Dès lors on commença à soigner le pauvre orphelin ; on le plaça dans une meilleure chambre, on lui fit prendre des bains, on lui donna du linge et des vêtements : un chirurgien vint panser ses plaies, une femme fut chargée de le servir.

Ces soins, l'intérêt qui lui était témoigné, la douceur avec laquelle on lui parlait l'étonnaient et le rassuraient à peine. — « Vous m'aimez donc, vous ? » disait-il à son gardien.

On ne le tutoyait plus ; on lui disait « Monsieur ; on l'appelait Charles et non plus Capet. » Parfois on le menait prendre l'air sur la plate-forme de la tour. Peu à peu on le ramenait à la vie ; mais il restait toujours faible et malade : il avait trop souffert pour ne pas être atteint profondément.

Un adjoint fut donné à Laurent ; c'était un brave tapissier du nom de Gomin, qui, dans son obscure situation, avait timidement sous les menaces de la Terreur conservé la religion de la royauté : il montra plus de dévouement, plus de respect que Laurent, et gagna encore mieux la confiance du jeune prince.

Selon les ordres du comité, deux commissaires des sections venaient chaque jour au Temple pour surveiller le service de la prison ; les uns encourageaient les gardiens dans leur conduite humaine et douce ; les autres, encore jacobins, se montraient mécontents des égards et des soins prodigués au fils du Tyran ; et il entendait encore de rudes paroles qui le replongeaient dans l'abattement et la crainte. Son silence avait continué à être habituel ; à peine parlait-il à celui de ses gardiens qui savait mieux le rassurer. L'amélioration de sa santé ne faisait plus aucun progrès ; bientôt on s'aperçut qu'au contraire les symptômes maladifs prenaient plus de gravité. Il ne pouvait presque plus marcher ; il était de plus en plus triste et inerte ; immobile au coin du feu, il ne se réchauffait point. Les commissaires se décidèrent à rendre compte au comité de sûreté générale de l'état du prisonnier ; ils vinrent en faire leur rapport le 26 février 1795, déclarant que l'enfant leur paraissait très-malade, que même sa vie était en danger, que les secours de la médecine étaient nécessaires, qu'il avait des grosseurs à toutes les articulations, surtout aux genoux et aux coudes ; qu'il refusait tout secours et tout conseil ; qu'il voulait rester toujours assis ou couché ; qu'il ne répondait à aucune question et gardait un silence obstiné. Les commissaires ajoutèrent que ce silence datait de l'époque où Simon l'avait contraint à signer l'hor-



rible mensonge qu'on avait produit au tribunal révolutionnaire.

Les membres du comité comprirent la gravité de l'événement que ce rapport leur faisait prévoir, l'émotion qui serait ressentie en France et en Europe, les soupçons qui pourraient être conçus, et comment, lors même que la voix publique n'accuserait pas le gouvernement révolutionnaire de meurtre ou d'empoisonnement, cette fin déplorable serait justement imputée aux horribles traitements exercés sur le royal enfant. Trois d'entre eux se rendirent au Temple.

Depuis les adoucissements apportés à son affreuse captivité, le prince était enfermé dans une chambre assez propre. Lorsque les conventionnels entrèrent, il était assis près d'une petite table et jouait avec des cartes ; il ne se dérangea point et sembla ne pas prendre garde à cette visite. Un des représentants, Harmand, de la Meuse, s'approcha et lui dit que le gouvernement, informé trop tard du mauvais état de sa santé, les avait envoyés afin de s'en assurer ; il l'engagea à ne point persister dans ses refus, à recevoir la visite d'un médecin, et à accepter les soins ou les remèdes qui lui seraient prescrits.

L'enfant, sans se lever, tourna la tête, regarda fixement celui qui lui parlait, et ne répondit rien.

Le commissaire était ému de pitié, et peut-être de respect.

— « Monsieur, dit-il, je me suis sans doute mal expliqué. Désirez-vous quelques moyens de distraction ou d'amusement, un cheval, un chien, des oiseaux, des jouets ? Voulez-vous que nous vous présentions un ou même plusieurs compagnons de votre âge ? Auriez-vous envie de descendre dans le jardin ou de monter sur la tour ? »

Le prince gardait le silence, sa physionomie restait invariable, son regard immobile.

— « Monsieur, continua Harmand, cette obstination nous étonne ; rien ne peut l'excuser. Nous venons ici pour apporter quelque adoucissement à votre situation. Comment voulez-vous qu'on vous soigne et que votre santé se rétablisse si vous refusez toujours de répondre ? Vous convient-il que nos propositions vous soient présentées par une autre personne ou par écrit ? nous nous conformerons à votre désir.

Le prince était encore impassible et muet.

— « Monsieur, si votre refus de parler ne compromettrait que votre santé, nous attendrions, non sans peine, qu'il vous plût de rompre le silence, et nous pourrions supposer que votre situation vous déplait moins que nous le pensions, puisque vous ne voulez pas en sortir. Mais vous compromettez ceux qui sont responsables de votre personne et de votre état, vous nous compromettriez nous-mêmes ; nous som-

mes envoyés par le gouvernement. Quelle réponse pourrions-nous lui apporter? Ayez la bonté de répondre, je vous en supplie, ou bien nous finirons par vous l'ordonner. »

La même expression d'indifférence et de résignation semblait dire : « Que m'importe? achevez-moi. »

— « Monsieur, reprit Harmand, ayez la complaisance de me donner la main. »

Le prince tendit la main, et le commissaire put s'assurer qu'il y avait une tumeur au poignet et aussi au coude. On reconnut le même mal aux deux genoux.

— « Maintenant, Monsieur, ayez la complaisance de marcher. »

Il fit quelques pas, puis revint s'asseoir.

— « Ce n'est point là prendre de l'exercice. C'est cette apathie, Monsieur, qui est la cause de votre mal; ayez la bonté de nous croire. Vous ne pouvez rétablir votre santé qu'en écoutant nos conseils. Nous vous enverrons un médecin, et nous espérons que vous voudrez bien lui répondre. Au moins, faites signe que cela ne vous déplaira point. »

Pas une parole, pas un signe ne témoigna que le prince eût écouté ce qu'on lui disait. Le commissaire le pria de se lever et de marcher encore; il appuya ses coudes sur la table et ne bougea plus.

On apporta le dîner du prisonnier. Une écuelle de terre contenait un potage où flottaient des lentilles; un peu de viande sur un mauvais plat, et quelques châtaignes brûlées: tel était ce repas, servi avec un couvert d'étain.

Les commissaires, attendris et indignés de cette absence d'humanité, de cet oubli des égards dus à un enfant, enfermé seulement parce qu'il était né pour être roi, sortirent afin d'adresser de vifs reproches aux gardiens. Ceux-ci avaient obéi aux ordres de la municipalité. — « C'était bien pire avant nous, » répondaient-ils.

En rentrant, les conventionnels essayèrent encore d'obtenir une réponse du prince. Ce fut impossible. On avait, par leur ordre, apporté des fruits, il en mangea sans témoigner aucun plaisir.

— Monsieur, dit Harmand, nous avons peut-être eu le malheur de vous déplaire. Nous proposerons au gouvernement de vous envoyer des commissaires qui vous soient plus agréables. Voulez-vous que nous nous retirions? »

« Pour l'honneur de la nation, qui l'ignorait, pour l'honneur de la Convention, qui n'aurait pas dû ignorer ce qui se passait au Temple, pour l'honneur de la coupable municipalité de Paris, qui savait tout et voulait tout, nous nous bornâmes à ordonner des me-

sures provisoires. Nous ne fîmes pas de rapport public à la Convention, mais seulement nous rendîmes compte au comité de sûreté générale sous le secret. » Ainsi s'exprime Harmand, de la Meuse, dans le récit qu'il a laissé de cette visite au Temple.

Harmand fut envoyé en mission, aucune mesure ne fut prise. Les gardiens ne furent ni blâmés ni approuvés des soins qu'ils prenaient de leur prisonnier ; ils ne furent pas autorisés à lui donner plus de liberté, plus de distraction. Le régime de surveillance resta subordonné à la disposition des commissaires de section qui se succédaient chaque jour et différaient d'opinions et de caractère ; nul médecin ne fut appelé, nul traitement ne fut essayé : il y avait manifestement une volonté de laisser la maladie et la prison achever leur œuvre.

Le comité de salut public s'il, n'eût pas craint d'irriter l'opinion révolutionnaire, aurait pu laisser à la cour d'Espagne l'espérance de lui remettre le fils de Louis XVI, déjà mourant. Il n'en fit rien, et craignit sans doute de donner plus de vraisemblance aux soupçons que ne manquerait pas de faire naître cette mort, suivant de si près la promesse de le délivrer.

Les représentants qui dirigeaient la négociation s'irritèrent de la note de M. d'Ocariz. « L'Espagne est prise sur le fait, écrivirent-ils à M. Bourgoing. Elle ne peut nier que son projet ne soit la restauration de sa branche aînée. Nous l'avons vue proclamer Louis XVII dans nos villages, un moment envahis par son armée. Plus tard, quand la force des armes n'a plus secondé ses projets, elle a redemandé Louis XVII pour en faire un roi d'Aquitaine. Aujourd'hui elle garde un silence prudent sur ce qu'elle en veut faire, mais elle le redemande encore ; c'est toujours la même arrière-pensée. Pour sortir de cette intrigue, il faut rompre toute correspondance. »

Les sages représentations de M. Bourgoing ne calmèrent pas le zèle républicain des représentants ; sans en référer au comité de salut public, ils rompirent toute négociation, et M. Bourgoing retourna à la campagne en Nivernais. Le comité, mécontent de la précipitation de Goupilleau et de Delbrel, n'osa point les blâmer, et résolut d'envoyer le même plénipotentiaire à Bayonne, pour négocier d'une manière plus indépendante.

Mais le duc de La Alcludia avait choisi, pour traiter de la paix, un autre que M. d'Ocariz. M. Yriarte, à qui Bourgoing avait aussi écrit, n'était pas alors en Espagne ; il remplissait une mission en Pologne. La lettre qui lui avait été adressée et les instructions de M. de La Alcludia lui parvinrent tardivement ; le courrier qui les portait ne savait pas bien où il le trouverait. Ce fut à Venise qu'il les reçut.

Elles prouvaient une grande confiance et un réel désir d'arriver à la conclusion de la paix. Il était autorisé à traiter avec l'agent français le plus voisin, et avec lequel il croirait pouvoir se mettre en meilleurs rapports. La République avait alors des ministres ou des chargés d'affaires à Venise, à Gênes et à Genève. Mais M. Barthélemy, qui était à Bâle, qui négociait déjà avec la Prusse, que M. Yriarte connaissait depuis longtemps, et qui jouissait d'une tout autre considération que les agents nouvellement issus de la Révolution, méritait évidemment la préférence.

Barthélemy n'avait encore aucune instruction. Le comité avait ignoré la marche que le duc de La Alcudia voulait donner à la négociation, et quel plénipotentiaire il avait choisi. Des pouvoirs furent aussitôt envoyés à Bâle, et, pour ne pas être livré aux lenteurs de la diplomatie espagnole, le comité chargea le négociateur français de signifier que si le traité n'était pas signé dans un mois, les fortifications de Figuières, de Rose, de Saint-Sébastien et du port du Passage, occupées par les armées de la République, seraient démolies.

Le cabinet de Madrid était aussi disposé que le comité de salut public à presser les négociations. Pendant que le courrier envoyé à M. Yriarte allait et venait sur les routes de l'Allemagne pour le trouver, le duc de La Alcudia, dans son impatience, avait adressé aussi des pouvoirs à M. d'Ocariz; mais il avait des idées si peu justes sur l'état de l'opinion régnante en France, et sur les conditions que le gouvernement conventionnel pouvait consentir, qu'il posait encore comme questions préalables avant de présenter un projet de traité : — Quel sera le sort de Louis XVII? — Quelles pensions seront assignées aux princes émigrés? — Que deviendra la religion en France?

Le comité écarta complètement ces questions comme attentatoires à la souveraineté nationale; mais il se montra moins absolu sur les questions de limites, d'indemnités, de neutralité ou d'alliance. Sur tous ces points, le négociateur pouvait admettre le plus ou le moins.

Mais quel serait ce négociateur? Confierait-on encore cette importante mission à M. Barthélemy? Déjà il venait de conclure et de signer le traité avec la Prusse. Toutes les relations extérieures de la République seraient-elles réunies aux mains d'un agent qui n'était aucunement d'origine révolutionnaire, qui appartenait aux mœurs et aux traditions de l'ancien régime? Se résoudre à un tel choix était un grand déplaisir pour les hommes politiques de la Convention, d'autant qu'on ne pouvait le placer sous la direction d'un représen-



tant, comme on avait fait pour M. Bourgoing, placé sur la frontière d'Espagne, et au milieu d'une armée française.

Toutefois la négociation était déjà entamée à Bâle et il était impossible de ne pas reconnaître qu'elle avait là de meilleures chances pour réussir. Le comité se décida. Maintenant il fallait attendre ce que le cabinet de Madrid répliquerait aux réponses faites aux questions préliminaires qu'il avait posées.

Le gouvernement français avait constamment refusé un armistice, et la guerre continuait; malgré les grands et glorieux succès obtenus par l'armée des Pyrénées orientales, elle ne faisait pas de rapides progrès en Catalogne; ses forces n'étaient pas suffisantes pour s'avancer dans l'intérieur du pays ennemi.

L'armée des Pyrénées occidentales était dans une position à peu près semblable. Elle avait aussi, pendant la campagne de 1794, repoussé les Espagnols du territoire français, et constamment remporté l'avantage dans toutes les occasions. Fontarabie, le port du Passage et Saint-Sébastien étaient en son pouvoir; elle occupait le Guipuscoa; ses avant-postes portés jusqu'en Biscaye étaient à vingt lieues en avant de la frontière; mais elle avait devant elle un pays de montagnes facile à défendre.

Ce n'était pas sur ses efforts que le gouvernement comptait pour entrer au cœur de l'Espagne, pour la menacer d'une ruine complète et lui imposer la paix. Bien que Carnot fût sorti du comité de salut public, la correspondance avec les généraux, la politique de la guerre, et la direction des grandes opérations militaires ne pouvaient cesser d'être une des plus importantes occupations du gouvernement conventionnel. Un des membres du comité était spécialement chargé de rendre compte des dépêches et des rapports des généraux, et de rédiger les instructions qui, après délibération, leur étaient adressées. Des hommes capables, des officiers expérimentés formaient le bureau militaire: là était le véritable ministère de la guerre.

En ce temps-là un général, encore peu connu, avait, par ses sollicitations et la justice qu'il réclamait, de fréquents rapports avec la plupart des membres du comité. Napoléon Bonaparte, après la haute idée qu'il avait donnée de son talent et de son courage, avait été fait général de brigade d'artillerie.

Il fut d'abord chargé de présenter un projet des travaux de fortification nécessaires pour la défense de Marseille. Avant la Révolution, le fort Saint-Nicolas, un des ouvrages construits sous le règne de Louis XIV, était très-rapproché de la ville; les révolutionnaires de Marseille, voulant, après le 14 juillet, se signaler aussi par la destruc-

tion d'une bastille du despotisme, démolirent ce fort. Le général Bonaparte proposait de le rétablir. C'en fut assez pour qu'il devint l'objet d'une dénonciation des Jacobins et du représentant Maignet. Comme on avait, par crainte de les offenser, repoussé ce projet dès qu'il avait été en question, la Convention ne donna aucune suite à cette accusation.

Le général Bonaparte fut ensuite placé dans l'armée des Alpes maritimes, sous le vieux général Dumerbion qui lui accordait une grande confiance et avait souvent suivi ses conseils. Les représentants du peuple reconnaissaient aussi son mérite et la fermeté de son caractère. Ce fut au point que Robespierre le jeune, connaissant toute l'incapacité et le peu de courage d'Henriot, voulait proposer à son frère de le remplacer par le général Bonaparte, qui refusa cette terrible faveur. Il était républicain pour défendre la République contre l'étranger, mais il avait en aversion et en mépris le désordre et l'ineptie de la Terreur; ainsi il se félicita du 9 thermidor. Précisément à cette époque une mission lui avait été confiée par le général en chef et par un des représentants : sans consulter les autres commissaires de la Convention, ils le chargèrent de se rendre à Gènes pour conférer avec le gouvernement de cette République et pour se procurer des informations utiles. Les autres représentants, qui n'avaient pas été consultés, déclarèrent que le général Bonaparte avait perdu leur confiance ; le regardant comme suspect d'intelligence avec les étrangers, ils le suspendirent de ses fonctions et le firent arrêter. Cette rigueur dura peu de jours : ils reconnurent, après l'avoir entendu et s'être enquis de la vérité, que rien ne justifiait leurs soupçons, et que « les connaissances militaires et locales dudit Bonaparte pouvaient être utiles. »

Quelques mois après, le comité de salut public fit un grand travail sur le personnel de l'état-major de l'armée ; on y fit rentrer un assez grand nombre d'officiers généraux qui avaient été destitués ; de sorte que le nombre des généraux d'artillerie excédant le cadre de cette arme, on en retrancha Napoléon Bonaparte, sauf à l'y réintégrer lorsqu'il y aurait des vacances.

Il quitta l'armée et vint à Paris affligé et irrité de se voir éloigné d'une carrière où il avait la conviction d'acquérir promptement la gloire et la grandeur.

Ses plaintes ne furent pas accueillies, à peine parvint-il à les faire écouter. Le travail que le comité avait adopté avait été préparé par Aubry, un des représentants détenus pendant la Terreur, et qui se montrait un des plus ardents à la réaction. Les services rendus au

siège de Toulon, les promotions qui dataient de cette époque n'étaient pas auprès de lui des titres de faveur. D'ailleurs il était lui-même officier d'artillerie et se trouvait plus de droits à l'avancement qu'à Napoléon Bonaparte.

Repoussé ainsi et méconnu, sans argent et sans protection, il assiégeait les membres du comité, et tous les hommes importants qui pouvaient lui être utiles. Il exposait ses plans pour les armées, et spécialement pour la guerre d'Italie, dont pendant une année il venait d'étudier le théâtre; il s'animait en expliquant ses idées et les produisait avec un ton d'autorité et de certitude. La plupart de ceux qui l'écoutaient, voyant ce jeune homme de peu de mine et d'une tournure étrange, qui pensait en savoir plus que tous les généraux, qui rêvait des victoires et des conquêtes, étaient fort tentés de lui croire l'esprit un peu troublé et de le prendre pour un de ces faiseurs de projets qui les racontent à tout venant.

Les hommes d'esprit, qui savaient l'écouter, en jugeaient autrement et, sans deviner un si grand génie, ils trouvaient que cet officier disgracié disait des choses très-remarquables, avait un grand jugement et pourrait bien être un habile général.

Il avait fait connaissance avec Volney, dont il avait lu avec intérêt le Voyage en Egypte, et se sentant compris et apprécié, il avait pris grande confiance en lui. Dans son découragement, voyant qu'en France on le repoussait, il eut la pensée qu'en Turquie il pourrait faire de grandes choses et remuer un peuple barbare et énergique. Il songea même à s'y faire envoyer par le gouvernement. Volney l'en dissuada facilement, et lui montra que c'était encore en France et avec des armées françaises qu'un homme de talent pouvait le plus facilement arriver à une grande position et acquérir une belle renommée. Il eut encore un moment la pensée du service de Russie; mais son savant ami lui répétait que dans un pays en pleine révolution comme la France, on devait à vingt-cinq ans prendre patience, et qu'il n'avait peut-être pas longtemps à attendre.

Une circonstance inattendue vint sans doute lui rendre l'espoir. Un des membres du comité de salut public, M. de Pontécoulant, était un de ceux qui étaient restés frappés des conversations du général Bonaparte. Son tour étant venu de tenir la correspondance de la guerre, il n'eut point la présomption de se croire capable et suffisant pour bien s'acquitter de cet office; il se promit de ne rien proposer et de ne rien écrire sans avoir pris les avis du jeune officier d'artillerie. Napoléon fut touché de cette confiance, dont il a toujours été reconnaissant.



Dès le premier jour le travail se fit ainsi en commun. Il fallut d'abord prendre connaissance des dernières instructions envoyées aux commandants des armées et de la marche générale que le comité avait adoptée pour la conduite de la guerre. Ce document, dont l'importance était grande, ne se trouva point; on fouilla en vain les cartons et les tiroirs; mais le lendemain on le découvrit dans l'antichambre sur la table d'un garçon de bureau. Le général Bonaparte en conclut facilement que les cabinets étrangers avaient à Paris des agents qui achetaient les papiers du comité de salut public. Entre autres indications données aux généraux, il remarqua que, relativement à la guerre d'Espagne, on avait raisonné dans l'hypothèse que l'armée des Pyrénées orientales était destinée à frapper les plus grands coups et à se porter en avant. Il en déduisit que les Espagnols prenaient toutes leurs mesures en conséquence, qu'ils portaient leurs forces de ce côté, et avaient dû négliger la défense des Pyrénées occidentales. Il proposa donc de changer, par de nouvelles instructions, tout le plan de campagne et de donner le rôle principal et actif à l'armée du général Moncey. Par d'autres motifs que le comité de salut public, il avait hâte de voir la paix conclue avec l'Espagne. Lorsqu'elle allait être signée, l'armée des Pyrénées, devenant disponible, serait réunie à l'armée des Alpes, qui alors deviendrait assez forte pour exécuter le plan que proposait le général Bonaparte. Ce plan n'était pas moins que la première campagne d'Italie, telle qu'il l'accomplît dès qu'il fut général en chef.

Après quelques affaires partielles et des attaques heureuses contre plusieurs postes espagnols, le général Moncey écrivait le 6 juillet 1795 : « L'exécution du plan de campagne a eu un succès complet. L'ennemi, étonné de nos marches rapides et hardies, a fui avec précipitation, cherchant à se rallier à notre droite dans les positions qui couvrent Mondragon, et à notre gauche dans celles de Pampelune. La journée du 28 juin a été brillante; la rivière Deva a été passée, la gauche de l'ennemi forcée; nos troupes ont continué leur marche triomphante pour cerner l'ennemi dans son quartier général à Bergara. Intimidés par notre audace de la veille, les Espagnols se sont retirés sur les hauteurs de Mondragon. Le 1<sup>er</sup> juillet, nous avons continué notre mouvement; l'ennemi ne nous a pas attendus et a abandonné sa seconde ligne de camps retranchés. »

Une nouvelle dépêche du 1<sup>er</sup> juillet était datée de Tolosa. L'armée française, après un combat assez vif, s'était ouvert la grande route qui conduit de Pampelune à Vittoria; le passage des montagnes était



effectué. « Je vais voir s'il est possible de profiter de la victoire, » écrivait le général Moncey.

Le 8 juillet, il était entré à Vittoria. L'armée espagnole avait été coupée ; les divisions de sa gauche se retiraient vers Bilbao pour s'y renfermer ou pour embarquer.

Aussitôt après la lecture de cette nouvelle, Treilhard monta à la tribune. — Ce n'est pas seulement un triomphe, disait-il, que la République doit au courage de ses armées ; elle lui doit le prix le plus doux des victoires, la paix. La République compte un ennemi de moins et un allié de plus. Nous venons de recevoir à l'instant le traité conclu à Bâle avec l'Espagne. »

Des applaudissements s'élevèrent de toutes parts ; la voix de l'orateur fut couverte par les cris de : « Vive la République ! » L'enthousiasme se manifesta par des acclamations prolongées.

M. d'Yriarte était arrivé à Bâle dans les premiers jours de mai, et le traité avait été signé seulement le 22 juillet ; les négociations avaient été longues ; elles étaient rendues difficiles et leur succès restait douteux, tant que le comité du salut public se refusait à la délivrance du royal enfant, prisonnier au Temple. — « La mort de Louis XVI a été la cause de la guerre entre les deux nations ; la liberté de son fils doit être le gage de leur réconciliation, » disait le plénipotentiaire espagnol. Il ne voulait comprendre aucun des raisonnements par lesquels Barthélemy cherchait à lui montrer comment le gouvernement républicain ne pouvait remettre entre les mains des puissances étrangères un prétendant au trône de France. — « Ce sont, répondait M. d'Yriarte, des intérêts de famille et des motifs d'honneur qui obligent la cour de Madrid à ne point consentir à traiter avec la France avant d'avoir obtenu cette satisfaction. »

Le plénipotentiaire était à peu près autorisé à promettre, s'il le fallait absolument, la délivrance des enfants de Louis XVI pour l'époque d'une paix générale ; mais sachant qu'immédiatement après cette concession, l'Espagne demanderait une pension ou un domaine territorial pour la branche déchue, il n'accordait rien. Le comité lui écrivait : — « Il serait extraordinairement difficile de réunir sur ce point les opinions des républicains, lors même qu'ils sont unanimes sur tout le reste. Tâchez donc d'en parler le moins possible, si l'on veut avancer la négociation. »

C'est ce qui était impossible ; M. d'Yriarte devenait chaque jour plus pressant. — « Je l'avoue, disait-il, c'est le motif principal qui

nous fait désirer la paix ; c'est pour nous un devoir, une religion, un fanatisme si vous le voulez. Les questions de territoire sont moins importantes pour nous. Ainsi attendez-vous à nous entendre sans relâche parler des prisonniers du Temple. Nous ne réclamons ni pensions, ni apanages, mais nous ne pouvons croire que le peuple français veuille remettre à l'Espagne ces enfants tout nus. » — Puis il rappelait que même, dans la Convention, parmi les républicains les plus exaltés, plusieurs avaient demandé que les prisonniers du Temple fussent renvoyés du territoire français.

Cette insistance du ministre espagnol, au moment où elle se renouvelait avec le plus de vivacité, n'avaient déjà plus de motif. Le 9 juin, Seveste, rapporteur du comité de sûreté générale, parut à la tribune et lut le rapport suivant :

« Citoyens, depuis quelque temps, le fils de Capet était incommodé par une enflure au genou et au coude ; le 4 mai, les douleurs augmentèrent ; le malade perdit l'appétit et la fièvre survint. Le fameux Desault fut appelé pour le voir et le traiter. Ses talents et sa probité nous répondaient que rien ne manquerait aux soins qui sont dus à l'humanité.

» Cependant la maladie prenait des caractères très-graves. Le 4<sup>er</sup> de ce mois, Desault mourut. Le comité nomma pour le remplacer le citoyen Pelletan, officier de santé très-connu, et le citoyen Dumangin, premier médecin de l'hospice de Santé, lui fut adjoint. Leur bulletin d'hier, à onze heures du matin, annonçait des symptômes inquiétants pour la vie du malade, et à deux heures un quart après-midi, nous avons reçu la nouvelle de la mort du fils de Capet. Le comité de sûreté générale m'a chargé de vous en informer ; tout est constaté ; je dépose ici les procès-verbaux. »

Ce rapport fut entendu par l'Assemblée avec le même sentiment de froideur qui l'avait dicté ; pas une réflexion, pas une interjection ne suivit cette lecture ; l'indifférence semblait d'autant plus complète qu'elle était affectée ; on eût dit que, par un signe, soit de pitié des uns, soit de haineuse satisfaction des autres, la Convention craignait de reconnaître le caractère royal de la victime.

Nonobstant cette absence de toute manifestation, la mort de Louis XVII était un événement d'une haute importance ; elle changeait la disposition des esprits de la Convention ; elle déroutait l'opinion publique et la jetait dans l'incertitude. Tant que l'héritier de la couronne de Louis XVI avait vécu, les projets et les espérances de terminer la Révolution se rattachaient à lui. Il était pour les uns

le souverain légitime ; pour les autres il avait l'immense avantage d'être le prisonnier de la Révolution, de pouvoir être replacé sur le trône sans nul entourage de l'ancien régime, et sans aucun pouvoir réel à cause de son enfance. Ainsi le retour des émigrés, la restauration du clergé, l'avènement du pouvoir absolu n'auraient pas été à craindre. On eût ainsi non pas rétabli une ancienne monarchie ; mais on eût établi une monarchie nouvelle, sans souvenirs, sans appui, sans entourage, sans prestige. A l'époque du 31 mai, Danton, Robespierre et Marat auraient pu former le conseil de régence. Depuis le 9 thermidor, et grâce à la réaction, un très-petit nombre de conventionnels, et cette vaste opinion publique qui détestait ou méprisait toutes les conséquences du 10 août et du 21 janvier, désiraient de grand cœur que Louis XVII devint un roi constitutionnel. On savait bien que l'œuvre de 1791 était imparfaite et ne promettait point de stabilité ; mais on l'aurait modifiée. Ce n'était pas pour son mérite qu'elle était ainsi souhaitée, mais comme l'opposé de l'ancien régime et des prétentions aristocratiques de l'émigration. Mais rien n'était projeté, ni dans la Convention, ni par les hommes sans importance et sans pouvoir de la réaction ; personne ne s'occupait d'arriver à ce but désiré ; seulement les uns en parlaient, les autres s'en laissaient parler.

Parmi les agents des princes et les correspondants des émigrés, ceux qui, par une rare exception, voyaient juste et jugeaient sainement des hommes et des opinions, reconnaissaient que telle était la tendance générale des esprits. Mais ils ne pouvaient réussir à se mettre en rapport avec les hommes qui avaient une véritable influence à la Convention. Les représentants qui laissaient entrevoir leurs pensées royalistes, raisonnaient de l'avènement de Louis XVII comme d'une hypothèse ou d'un rêve ; ils craignaient tant de se compromettre qu'ils laissaient s'achever le lent assassinat du royal enfant et discutaient une constitution républicaine.

Les espérances que sa mort dissipait, étaient donc plus ou moins chimériques. Lorsqu'elle fut connue de Mallet du Pan, le plus raisonnable et le moins écouté des conseillers de l'émigration, il vit aussitôt que l'essai d'une république allait être la conséquence nécessaire de ce funeste événement.

Le public n'entrevoit pas les chances incertaines et obscures qui auraient pu se rattacher à la vie de Louis XVII, et n'avait placé nul espoir sur sa délivrance et sa restauration. Mais la mort de ce malheureux enfant nourri dans les pompes royales, au milieu des soins qui entourent l'héritier de la couronne, puis plongé dans une prison

dont il ne devait jamais sortir, devenant orphelin par l'échafaud, conduit graduellement à la mort par une lente torture, répandit une impression générale de tristesse et de religieuse pitié. On avait une telle idée des hommes qui avaient exercé ou supporté servilement la Terreur ; l'imagination était tellement remplie de leurs crimes, qu'on voulut croire que le jeune prince avait été empoisonné.

Les révolutionnaires n'avaient pas employé ce moyen pour le tuer, mais ils n'en étaient pas moins coupables de sa mort, et sans doute avec préméditation. Depuis la visite d'Harmand et de ses collègues, on n'avait pas même envoyé au Temple le médecin dont les commissaires eux-mêmes avaient réclamé le secours. L'enfant avait donc continué à s'affaiblir par degrés ; lui-même se sentait mourir ; mais cet instinct, si rare dans cet âge, ne lui donnait pas le besoin ou le courage de se plaindre ; seulement, prenant confiance en son gardien, il lui montra un jour la porte, faisant signe avec une expression suppliante que, si elle était ouverte, il irait voir sa sœur. La consigne était formelle et sévère. — « Vous savez bien que cela ne se peut pas, » lui dit le brave Gomin. — « Je veux la voir, la voir encore une fois, la voir avant de mourir. » — La bonté de son gardien lui avait donné l'espérance d'obtenir cette grâce. Ce cruel mécompte l'accabla ; il tomba presque sans connaissance sur son lit, et ne revint à lui que pour sangloter de douleur.

Les commissaires et les deux gardiens ne pouvaient se faire illusion : il n'y en avait pas pour longtemps. Laurent demanda à se retirer ; on nomma à sa place Lasne, un ancien soldat aux gardes ; il montra encore plus de dévouement et de zèle à soigner le jeune prince, qu'il se souvenait d'avoir vu jouer aux Tuileries, lorsqu'il s'y trouvait comme capitaine de la garde nationale. Il gagna sa confiance ; il en obtint quelques paroles ; il savait le distraire, l'amuser un peu. Mais les progrès du mal devenaient plus rapides ; les gardiens écrivait chaque jour dans leur rapport : — « Le petit Capet est dangereusement malade. » Le comité de sûreté générale ne s'en émouvait point.

Ce fut le 6 mai 1793, plus de deux mois après la visite des conventionnels, que Desault fut pour la première fois appelé au Temple. Il examina le malade avec une scrupuleuse attention, mais ne put obtenir une réponse aux questions qu'il lui adressa.

M. Desault déclara au comité qu'on l'envoyait trop tard au secours du prisonnier. Il avait reconnu le principe scrofuleux dont le premier dauphin était mort en 1789 ; mais ce n'étaient point les symptômes de ce genre de maladie qui menaçaient le jeune prince d'une



fin prochaine : il mourait d'épuisement et de marasme. Desault ne montra nul espoir de le sauver, et demanda qu'il fût transporté à la campagne pour essayer les bons effets que pourrait produire un air libre et salubre.

Le comité ne tint nul compte de la prescription du médecin.

L'enfant se refusa d'abord à boire la tisane ordonnée par Desault, puis se résigna à obéir. Il ne marchait plus ; on ne pouvait même le transporter dans le jardin ; tout mouvement était une douleur. Cependant on parvint à lui faire respirer l'air sur la plate-forme de la tour. Les soins de M. Desault le touchaient ; il prenait confiance [en lui ; il lui adressait quelques paroles de reconnaissance.

Le pronostic ne changeait point. — « C'est un enfant perdu ! » disait un commissaire de section. — « Je le crains, répondit Desault ; d'autres l'espèrent peut-être. »

Le 31 mai, M. Desault mourut presque soudainement d'une fièvre ataxique. Cette subite mort donna lieu à de sinistres soupçons et contribua aux bruits qui se répandirent sur la mort de Louis XVII.

Le comité passa cinq jours sans envoyer un autre médecin au Temple. Ce fut le 5 juin au soir que M. Pelletan se rendit auprès du royal enfant. Il le trouva dans un état si déplorable qu'il demanda qu'un autre médecin lui fût adjoint. Ce fut M. Dumangin, chirurgien, qui avait aussi beaucoup de réputation.

Ils exigèrent que le malade fût transporté dans une chambre dont la fenêtre n'était pas obstruée par un abat-jour. L'air lui fit du bien. Ils obtinrent aussi qu'une garde-malade serait admise dans la prison. Il ne fallut pas moins qu'un arrêté du comité de sûreté générale pour lever la sévérité de la consigne.

Le matin du 8 juin, les symptômes devinrent effrayants. Il dit à Gomin, qui le plaignait de tant souffrir : — « Je ne souffrirai pas toujours. » — Le gardien se mit à genoux et en prière auprès de son lit ; l'enfant tenait sa main. Bientôt ses idées se troublèrent : il croyait entendre une belle musique venant d'en haut ; puis il lui semblait distinguer la voix de sa mère ; il parlait aussi de sa sœur. L'autre gardien était venu remplacer Gomin. L'air de la fenêtre paraissait le ranimer ; mais c'était une agonie, agonie calme et sans douleur : il s'éteignait. Sa tête se pencha sur la poitrine de son gardien. — « J'ai une chose à te dire, » — ce fut sa dernière parole. Il cessa de respirer ; le cœur ne battait plus ; son martyre était consommé.

Gomin se rendit au comité de sûreté générale. L'Assemblée avait levé sa séance. On recommanda au gardien de tenir cette nouvelle secrète. Le lendemain, quatre membres du comité vinrent au Temple

constater le décès. Ils affectèrent une complète indifférence ; c'était le mot d'ordre de la Convention. Ils répétèrent plusieurs fois : — « L'événement est sans importance ; le commissaire de police viendra recevoir la déclaration du décès et procédera à l'inhumation sans cérémonie. »

Toutefois ils n'omirent pas une précaution qui leur semblait importante. Ils ne pouvaient ignorer quels soupçons s'élevaient de toute part et ce qu'on penserait de cette mort. Ils ordonnèrent l'autopsie : le procès-verbal constata que ce n'était pas le poison qui avait fait périr le fils de Louis XVI. Le préjugé populaire n'en a pas moins persisté.

On lit dans les Mémoires de Madame royale : « Je ne crois pas qu'il ait été empoisonné, comme on l'a dit, et comme on le dit encore. Le seul poison qui ait abrégé ses jours, c'est la malpropreté jointe aux horribles traitements, à la cruauté et aux duretés sans exemple qu'on a exercés sur lui. »

Tout le parti révolutionnaire se sentit rassuré et satisfait ; il était délivré d'une inquiétude, dont il était au reste préoccupé plutôt pour l'avenir que pour le présent. Le comité de salut public était surtout embarrassé de cacher sa joie ; dans sa correspondance avec Bâle, il n'avait jamais parlé de la maladie du jeune prince, dont il prévoyait et attendait la triste issue. Contre les convenances, il ne fit pas même annoncer officiellement sa mort au plénipotentiaire d'Espagne, qui réclamait sa délivrance. Avec une ostentation de dureté révolutionnaire, on se borna à placer au bas d'une dépêche adressée à M. Barthélemy, pour une négociation avec la Prusse, le post-scriptum suivant : — « On a annoncé ce matin à la Convention nationale la nouvelle de la mort du fils de Capet, qui a été entendue avec indifférence, et de la capitulation de Luxembourg, qui a été entendue avec les plus vifs transports. »

DE BARANTE.



# INTRODUCTION A LA PHILOSOPHIE<sup>1</sup>.

---

## I.

La raison humaine est en péril, disait-on il y a peu d'années. Nous le disons aussi, mais dans un sens bien différent. Oui, la raison humaine est en péril ; et ce péril, trop peu connu et trop peu signalé, est l'une des plus redoutables menaces du temps présent.

On se plaignait, il y a vingt-cinq ans, de l'indifférence en matière religieuse ; depuis, nous avons fait un pas de plus dans la décadence intellectuelle, et l'on peut se plaindre aujourd'hui de l'indifférence en matière raisonnable.

« Nous manquons encore plus sur la terre de raison que de religion, » disait Fénelon au xvii<sup>e</sup> siècle. Le mot de Fénelon est plus vrai aujourd'hui qu'autrefois.

Malgré tout notre orgueil philosophique, il semble que nous ayons perdu confiance dans le pouvoir de la raison. Nous nous défions de ses instruments et de ses formes, du raisonnement et de la logique. « Le raisonnement a trompé tout le monde, dit un profond penseur ; on s'en souvient et l'on s'en défie. »

C'est fort bien fait, et la défiance est légitime. Mais comment s'applique-t-elle ? Est-ce par la critique, l'attention, le jugement et le discernement ? Plût à Dieu que nous en fussions venus à cette défiance vigilante et armée ! Mais nous n'avons, tout au contraire, que la pusillanimité paresseuse qui laisse passer tous

<sup>1</sup> Le morceau qu'on va lire sert d'Introduction à la *Philosophie*, que publiera bientôt l'auteur de l'*Étude sur la Sophistique contemporaine*.

les sophismes, et que le doute découragé qui supporte toutes les erreurs, parce qu'il ne croit plus à l'arme qui les repousse, ni à la force qui peut les vaincre.

La raison aujourd'hui, disaient d'autres frayeurs, menace de renverser la foi. Qu'on se détrompe. Voici ce qui nous menace, Bossuet semble l'avoir prophétisé : « Plus de raison, dit-il ; plus » de raison ni de partie haute ; tout est corps, tout est sens ; » tout est abruti et entièrement à terre ! » Plus de raison ! voilà ce que nous avons à craindre pour notre siècle, et l'énergique anathème de Bossuet semble bien près de nous atteindre.

Quel est, en ce moment déjà, l'état réel de la raison publique au milieu des torrents de doctrines qui entraînent les esprits ? Que fait-on dans ce tourbillon ?

D'abord on écoute peu, puis on juge peu ce qu'on écoute. L'audace de tout dire a fait naître la patience de tout supporter. On laisse passer, mais on ne regarde rien en face. On ne pense pas ce qu'on entend. On se laisse bercer aux images, aux mouvements, aux impressions diverses qu'on reçoit passivement comme un miroir ; mais, agir par soi-même sur ces données, suivre les raisonnements, en vérifier les bases, reprendre pour comparer, relever les contradictions, exclure l'absurde, discuter le pour et le contre, peser, juger, discerner et conclure, c'est une peine que l'esprit ne prend plus. Ces choses même paraissent surannées, comme les mots qui les nomment.

Combien y a-t-il parmi nous d'esprits à l'épreuve du sophisme ? Qui est-ce qui sait trouver le vice d'un raisonnement, et distinguer d'un argument solide le sophisme grossier et justiciable de la logique élémentaire ! Une raison médiocrement exercée sent un sophisme comme on sent une fausse note en musique, ou un vers faux en poésie. Mais où sont aujourd'hui les esprits médiocrement raisonnables ? Combien d'hommes, qui se croient éclairés et savants, restent sous le coup de tout raisonnement faux, et en emportent dans la tête la conclusion, comme une flèche qu'aucune armure n'a repoussée, et que la main inhabile ou timide ne sait pas arracher ! Combien d'intelligences sont aveuglées, étouffées sous la masse des erreurs



qu'elles n'ont ni acceptées, ni repoussées, mais qu'elles ont tolérées ! Chaque esprit est l'image du dehors où règne la licence de tout dire. On laisse surgir en soi tout sophisme sans le juger, et le sophisme, un instant toléré, usurpe bientôt en nous le droit de cité, au même titre que la raison. L'esprit, dans son for intérieur, n'a plus d'autorité privée, et il n'est plus maître chez lui. La raison, pouvoir central, n'est plus une force libre et un pouvoir indépendant ; victime de l'anarchie des mots, des arguments et des images, des illusions et des mensonges, des emportements, des passions et des crimes de la pensée, elle succombe sous le flot turbulent et sous l'effort des invisibles multitudes qui luttent dans chaque esprit. Plus de répression intellectuelle, plus de tribunal intérieur, plus de justice contre l'absurde, mais, au contraire, tolérance absolue du faux, liberté de penser l'erreur, égalité devant l'esprit de l'absurde et du vrai. Arrivée là, la pensée, saisie de vertige, tourne de toute affirmation à son contraire : tout chancelle, tout est doute et question. Qu'est-ce que la vérité ? La vérité peut-elle être connue ? La science est-elle possible ? Le raisonnement prouve-t-il quelque chose, et la parole a-t-elle un sens ? Les mots répondent-ils aux objets ou ne sont-ils que de vains signes ? On l'ignore et on ne tient pas à le savoir.

Dans cet état de démission intellectuelle et d'incrédulité radicale, où sont tombés un très-grand nombre d'hommes, l'esprit, comme un cadavre, souffre tout sans être ému, et reçoit toute blessure sans douleur. Il a perdu cette fermentation de la vie qui, en toutes choses, opère incessamment le départ du bien et du mal, du vivifiant et du nuisible ; il n'a plus ni ressort, ni croissance, ni résistance, ni mouvement.

Le nombre de ces esprits abattus, parmi nous, est immense, et les autres s'agitent dans la violence et dans la fièvre qui précède et produit l'abattement.

Quant aux esprits calmes et sains, fermes et droits, sages et régulièrement développés, le nombre en est, parmi nous, beaucoup moindre qu'en aucun temps depuis sept siècles.

## II.

Il est bon de regarder en face ce que quelques personnes appellent les progrès de la raison, et de sonder l'illusion qui fit donner à notre siècle ces noms flatteurs devenus ridicules aujourd'hui.

Mais, afin de ne pas abonder dans notre sens et de nous tenir en garde contre notre propre jugement, appuyons-nous de l'opinion de juges manifestement désintéressés.

Voici ce que pensait, il y a trente ans, de l'intelligence et de la raison de ce siècle, un esprit aussi calme que clairvoyant.

« Ce siècle <sup>1</sup>, disait Joubert, est un siècle qui a *peu d'idées* ;  
 » où les idées superflues abondent, et qui n'a pas les idées né-  
 » cessaires ; un siècle où les esprits sont vides, désoccupés de  
 » sentiments sérieux et de solides pensées ; un siècle qui a cette  
 » affreuse habitude de faire de son humeur la règle de ses ju-  
 » gements ; un siècle où l'on ne rencontre que l'incrédulité aux  
 » devoirs, et la confiance aux nouveautés ; des esprits décidés  
 » et des opinions flottantes ; l'assertion au milieu du doute ; la  
 » confiance en soi-même et la défiance d'autrui ; la science des  
 » folles doctrines et l'ignorance de l'opinion des sages. »

« Tels sont, ajoutait-il, les maux du siècle. » Et il jugeait ainsi, avant la rapide décadence des vingt dernières années. Alors déjà il voyait « l'ignorance qui s'approche. » Alors déjà il nommait ce « retour à la barbarie » qui nous menace, s'il est vrai qu'il y a « civilisation par la religion, la pudeur, la bien-  
 » veillance, la justice, et *retour à la barbarie* par l'esprit de  
 » contestation, l'irréligion, l'impudence, l'audace, l'ambition  
 » de tous, l'amour constant de son bien-être, l'ardeur du gain,  
 » et tout ce qui désunit les hommes et ne nous attache qu'à  
 » nous-mêmes. »

Tel était, en 1820, le jugement de ce penseur délicat et pro-

<sup>1</sup> *Pensées de Joubert*, t. I, p. 396.

fond. Qui dira que depuis ce temps l'ignorance et la barbarie ont reculé ?

En quoi consistent donc, parmi nous, ces progrès de la raison humaine dont on parlait ? Où sont les traces de ces progrès dans les lettres et la philosophie ?

Qu'est-ce que notre littérature ?

Sauf les justes et inévitables réserves, c'est une littérature de décadence, fautive et forcée : un style d'où la logique est exilé, où toute suite est coupée, toute ligne brisée, sous prétexte d'entraînement lyrique ; l'unité, la continuité, la déduction, renvoyées aux classiques ; partout la fantaisie, l'image, le caprice, le vague sans vérité, l'obscurité sans profondeur, la couleur éclatante et fautive, des lambeaux sur du vide, et le hasard jouant un aussi grand rôle dans le style que dans les opinions. Joignez à cela le mépris de toute conviction, la volonté de tout dire sans pudeur, et l'audace de tout affirmer, y compris la contradiction dans les termes, et le mensonge sciemment pratiqué. Voyez enfin les lettres exploitées, plus qu'à aucune époque du passé, par je ne sais quelles races d'esprits perdus qui ont juré de vivre par la plume, à travers le juste et l'injuste, le mensonge et la vérité. Est-ce là un siècle de grandeur littéraire ?

Que dire de la philosophie, qui est la raison développée, et sans laquelle il n'y a pas de siècle lumineux ?

« Le temps n'est pas opportun pour la philosophie, dit un » critique fort judicieux... La littérature philosophique est riche » sans doute en travaux, mais non la philosophie. Les livres » abondent, mais que nous donnent-ils ?... Les hommes les » plus capables songent moins à la philosophie qu'à son his- » toire... Les esprits, découragés par l'insuccès ou détournés » par d'autres objets, se refusent à la spéculation. La solution » scientifique des problèmes religieux, moraux et métaphysi- » ques est comme perdue de vue. La philosophie, au lieu d'être » un principe actif et vivant, n'est plus qu'une branche morte de » la littérature générale. On étudie les systèmes pour les connaître et pour en parler, mais on ne les adopte ni ne les rejette ; » on les rassemble ; on les restaure comme des ouvrages plus

» ou moins savants et curieux de l'intelligence humaine, mais  
 » sans y attacher d'autre prix. C'est ainsi que dans nos musées  
 » nous contemplons et admirons le travail de la statue du dieu,  
 » sans songer au dieu lui-même. »

Quelle est, en attendant, la philosophie pratique du grand nombre, soit qu'on le sache, soit qu'on l'ignore? « Le vieux  
 » matérialisme de d'Holbach, de Lamettrie, de Cabanis ; quel-  
 » ques sentences usées de la logique baconnienne et de la phra-  
 » séologie de Condillac, beaucoup de respect pour tout ce qui  
 » se touche, se pèse et se compte, et une grande peur des es-  
 » prits : tel est, même pour beaucoup de savants, le fond de  
 » croyance philosophique le plus général... Le sensualisme  
 » qui, malgré l'infériorité philosophique de ses doctrines et de  
 » ses maîtres de tous les temps, malgré ses tristes conséquen-  
 » ces, a une sorte de clarté superficielle, une grossière apparence  
 » scientifique et je ne sais quel air d'indépendance qui flattent  
 » merveilleusement les âmes et les esprits médiocres, c'est-à-  
 » dire le plus grand nombre ; le sensualisme est et sera long-  
 » temps la philosophie de tout le monde dans un pays qui a eu,  
 » pendant cinquante ans, Voltaire pour précepteur <sup>1</sup>. »

Mais si l'état de la philosophie et des lettres ne nous fait pas honneur, restent les sciences dont les progrès véritablement merveilleux sont le triomphe de la raison humaine. Et cependant regardons-y de près, avant d'en faire honneur à notre siècle.

Dans le domaine des sciences, que savons-nous? L'astronomie d'abord : voilà une science digne de ce nom. Mais, qui nous l'a enseignée? C'est le xvii<sup>e</sup> siècle, l'auteur de tout le mouvement scientifique moderne, le créateur de tout ce que nous appliquons et perfectionnons aujourd'hui. C'est Kepler et Newton qui ont fondé l'astronomie, et c'est en tenant scrupuleusement pour vraie toute leur doctrine, que nous faisons encore nos plus belles découvertes.

Nous savons les mathématiques. Mais, qui nous les a ensei-

<sup>1</sup> *Fragments de Philosophie*, par Louis Peisse, Préface, p. IV, XIII, XV.



gnées ? C'est encore le xvii<sup>e</sup> siècle, Descartes et Leibnitz, auteurs de ces deux immenses découvertes, qui ont fait des mathématiques un levier tout-puissant, savoir : l'application de l'algèbre à la géométrie, et le calcul infinitésimal.

Voilà des fruits de la vigoureuse raison de nos pères, et de l'immense lumière du grand siècle. Mais que serait-ce s'il était démontré que, sous le rapport principal, nous ne savons pas même nous servir de ce magnifique héritage ! Assurément nous en perfectionnons certaines parties, et nous en déduisons de merveilleuses applications industrielles, et ces sciences, si bien commencées, continuent ; mais il est manifeste que nous ne savons pas nous servir de nos sciences pour le développement et le perfectionnement de la raison publique. C'est le point en question.

Est-ce l'étude des mathématiques, si généralement répandue aujourd'hui, qui développe et fortifie la raison parmi nous ? Des mathématiques, on en a mis partout ! et, dans la constitution actuelle de l'enseignement public, la moitié des carrières libérales y sont exclusivement vouées. Or, qui ne sait que l'étude des mathématiques ne développe qu'une des facultés de l'esprit, et ne la développe qu'en un sens ! Cette étude qui, dit Pascal, est bonne pour faire l'essai et non l'emploi de notre force ; qui, selon d'Alembert, ne redresse que les esprits droits ; qui laisse l'esprit où elle le trouve, selon Voltaire ; qui, vaine pâture des esprits curieux et faibles, ne mène à rien qui existe, disait Bossuet d'après Descartes ; qui, selon Goëthe, ne donne qu'une culture exclusive et restreinte ; dont Francklin redoutait au plus haut degré l'influence ; dont Fénelon dénonçait les ensorcellements ; qui, dit Sénèque, est toute superficielle, ou, comme l'a fort bien dit M<sup>me</sup> de Staël, toute linéaire ; qui, dit Platon, n'a que le rêve, non la vue éveillée de l'être ; qui, selon Descartes et Kant, n'exerce que le plus bas degré de l'imagination ; qui n'est même difficile que parce qu'elle est trop facile, comme l'a très-bien remarqué Hamilton ; et qui enfin, selon Descartes, rend ses adeptes « moins dociles à la raison que les » autres, nuit plus qu'elle ne sert à l'étude de la philoso-

» phie', et nous désaccoutume, en quelque sorte, de l'usage de  
 » notre raison<sup>2</sup> : » est-ce là l'étude qui, partout répandue, forti-  
 fiera la raison publique ?

Cette étude, très-féconde dans les esprits longtemps soumis à une culture profonde et générale, éteint ou fausse les autres. Seule, elle ne fortifie qu'un côté de l'esprit, et le cultive incomplètement. Elle laisse sans exercice les facultés les plus élevées. Or, qui ne sait que la raison théorique et pratique, droite et saine, ne règne que dans les intelligences proportionnellement développées en tous sens ? Tout esprit développé avec disproportion est, comme le dit Bacon, un esprit faux, comparable à ces miroirs sans symétrie qui ne peuvent rendre que des images difformes des objets. C'est à quoi pousse, en ce siècle, l'étude véritablement abusive des mathématiques, qui ne se propage parmi nous qu'au très-grand détriment de l'étendue de la pensée et de la force générale de la raison. Ne voit-on pas déjà que l'utopie, c'est-à-dire le faux en pratique, n'a pas de meilleur sol pour y prendre racine, que les esprits habitués, par les études mathématiques, à ne pas sonder les principes, et à pousser aveuglément les conséquences ?

Nous avons donc droit de conclure que l'étude des mathématiques, appliquée comme elle l'est aujourd'hui d'une manière exclusive et inintelligente, loin de relever et de développer la raison, ne peut que précipiter la décadence.

Passons à la physique, en appelant ainsi l'ensemble des sciences concrètes qui traitent du monde des corps, à l'exception de l'astronomie et de la physique mathématique. Est-ce l'étude de la physique qui peut développer et fortifier la raison parmi nous ? Mais en physique nous en sommes à l'application bien plutôt qu'à la science ; et, pour la science, sauf certaines théories terminées, elle traverse une de ces époques de surcharge où les données

<sup>1</sup> *Ejusmodi homines cum putent se pollere ingenio, sæpe sunt minus quam alii rationi obsequentes ; ea enim ingenii pars... quæ ad mathesim maxime juvat, plus nocet quam juvat ad metaphysicas speculationes.* Cartesii Epist., pars II, Epist. XXXIII.

<sup>2</sup> Descartes, *Liber de directione ingenii*, regula 4.

abondent, mais où leur emploi fait défaut; où, comme aujourd'hui même en histoire, la masse des faits est presque impénétrable à la lumière; où la pensée n'a que trop d'aliments, mais pas assez de mouvement; où l'esprit porte tout et ne pénètre rien; où l'intelligence encombrée languit, et s'affaisse dans un embonpoint sans vigueur et dans une plénitude sans liberté, comme quand, dans notre corps, la vie manque d'air et étouffe dans le sang. Dans ces époques de défrichement, les sciences, comme toutes les colonies nouvelles, sont longtemps pour un peuple une charge plutôt qu'une force. Qui ne sait qu'il y a une manière de lire les livres qui fatigue et qui n'éclaire pas? C'est celle où l'esprit parcourt tout sans se fixer à rien. La même manière de lire le livre de la nature, et cette manière est maintenant la nôtre, fatigue, énerve la pensée. On lit beaucoup et mal; on accumule, je le sais, des matériaux que le génie pénétrera un jour : en attendant, le nombre et la diversité des faits dispersent l'esprit, et la poussière des détails l'aveugle. Ce n'est pas là saisir la vérité, agrandir son intelligence, fortifier sa raison.

« La physique, aujourd'hui, dit Joubert, a une telle étendue » et occupe une telle place dans l'esprit de qui veut l'étudier, » qu'elle en remplit toutes les capacités et en absorbe toutes les » pensées<sup>1</sup>. » Or, quel malheur pour un esprit « d'avoir toutes » ses capacités occupées par quelque savoir qui les bouche ! » Aussi, « que de savants forgent les sciences, cyclopes laborieux, » ardents, infatigables, mais qui n'ont qu'un œil<sup>2</sup> ! »

« Ajoutons que par suite de la direction de jour en jour plus » spéciale et plus divisée des études scientifiques, les professions » savantes manquent presque tout à fait aujourd'hui de cette » haute culture intellectuelle que donne la connaissance des » langues classiques, de la littérature et de la philosophie gé- » nérales. Sous ce rapport, la classe savante de notre siècle est » fort inférieure à celle du xvii<sup>e</sup> et même du xviii<sup>e</sup> siècle, dont

<sup>1</sup> *Pensées de Joubert*, t. I, p. 173.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. I, p. 418.

» l'éducation était plus littéraire, plus large, plus encyclopédique, et de tout point plus libérale. La philosophie, qui était autrefois, par la logique, la première nourrice de l'intelligence dans toutes les carrières libérales, n'est aujourd'hui, aux yeux de l'immense majorité de nos savants, qu'une spécialité tout à fait analogue à la leur propre, quoique fort inférieure, bien entendu. De là le dédain, ou du moins l'indifférence qu'ils affectent en général pour les spéculations métaphysiques; de là surtout l'ignorance et l'incompétence véritablement remarquables dont ils font preuve lorsqu'il leur arrive de s'en mêler<sup>1</sup>. »

Tel est l'état des esprits parmi nous.

Or, quand la plus haute tendance de la raison, la tendance religieuse est entièrement exclue de tout ce qui veut paraître philosophique et scientifique; quand, à son tour la philosophie demeure purement spéculative et ne prétend à nulle portée pratique, même la pratique de l'art logique; quand, dans sa spéculation, elle ne médite plus guère que son histoire et son passé; quand elle vit séparée des sciences aussi bien que de la religion; quand les sciences, à leur tour, renient absolument tout élément philosophique, et n'appellent de ce nom que les déductions immédiates des données empiriques; quand elles sont isolées, sans lien, sans pénétration mutuelle, ayant chacune sa langue et son cantonnement; quand, en un mot, l'esprit humain, loin de former faisceau, comme dans tous les grands siècles, est dispersé comme dans les décadences, je le demande, est-ce une glorieuse époque pour la raison?

### III.

Nous avons, en ce temps, toutes les faiblesses communes et naturelles de la raison, et nous y ajoutons les maladies intellectuelles particulières aux siècles irréguliers, sensuels, orgueilleux, querelleurs.

<sup>1</sup> Louis Peisse, p. xiv.



Quel est l'état commun et naturel de la raison parmi les hommes ? Nous le voyons autour de nous.

Dieu est encore inconnu de la plupart des hommes, et presque tous ignorent profondément leur destinée, leur nature, leur devoir. La plupart rejettent encore les évidentes lumières que donne, sur les questions humaines, la raison générale, aidée de Dieu, et ils ne savent point traverser ce premier et naturel degré d'initiation, loin d'arriver à l'initiation supérieure que Dieu prépare à tous. Très-peu d'hommes arrivent même au gouvernement régulier de leur corps ; presque tous vivent d'une vie fortuite et turbulente qui vieillit vite, et va prématurément vers la mort.

Combien peu d'êtres raisonnables cultivent en eux le don sacré de la raison ! La grande majorité cultive la terre ; les autres ne cultivent rien. Dans l'humanité presque entière, la raison, ce talent sacré, confié de Dieu à tout homme venant en ce monde, reste stérile et enfouie.

Bossuet, parlant de la raison enfouie dans la chair, a dit : « Quels efforts ne faut-il point faire pour que nous distinguions » notre âme d'avec notre corps ! Combien y en a-t-il parmi » nous qui ne peuvent jamais venir à connaître ou à sentir un » peu cette distinction ! » Combien « qui sortent un peu de cette » masse de chair et en séparent leur âme<sup>1</sup> ? »

Oui, ce n'est qu'en très-peu d'hommes que la raison se distingue de la masse des instincts, des sensations et des besoins, et constitue une force libre et un pouvoir indépendant. Chez presque tous, c'est une force opprimée, et un pouvoir subordonné, non-seulement à la fantaisie, aux sens, aux intérêts et aux désirs, mais encore au mouvement du sang et des humeurs, à l'influence de la matière qui nourrit notre corps, et des forces de la nature physique. La raison, vernis logique d'une vie tout animale, lien trivial et aveugle de nos passions, de nos désirs, de nos humeurs et de nos sensations, la raison, mêlée à l'en-

<sup>1</sup> Bossuet, *Traité de la concupiscence*, chap. VII.

semble et entraînée au mouvement total, obéit en esclave, au lieu de régner.

Il y a, parmi les créatures de Dieu, des animaux qui s'agitent aux degrés inférieurs de la vie. Leur corps n'offre qu'une masse uniforme sans distinction d'organes. Chaque point représente, aussi bien que tout autre, les foyers essentiels de la vie, et en exerce vaguement et indifféremment toutes les fonctions. Point de cœur, point de cerveau distinct : tout est délayé dans la masse. Eh bien ! telle est encore aujourd'hui, dans le monde, l'organisation intellectuelle des multitudes. La raison est en germe, mais non développée ; elle est répandue dans la masse, mais sans organe central distinct ; elle ne constitue pas, répétons-le, une force libre et un pouvoir indépendant ; et les esprits sont comparables à ces organisations inférieures, dans l'échelle animale, qui n'ont pas de cerveau distinct.

Et parmi ceux qui développent un peu le germe de la raison, comment se fait le développement ? « On ne rencontre presque » partout que des esprits, » disait Arnaud au xvii<sup>e</sup> siècle. Qu'eût-il dit aujourd'hui !

Qu'est-ce qu'un esprit faux ? Bacon le montre fort heureusement : « C'est un miroir sans symétrie, inégal aux rayons du » soleil. » Joubert emploie la même comparaison, à propos d'un de nos plus excessifs penseurs : « Thomas a la tête concave : tout » vient s'y peindre grossi et exagéré. » Or, de même que les miroirs sans symétrie rendent difformes toutes les images, de même l'esprit faussé dénature les données qui pourraient l'élever au vrai. Cette intelligence inégale fausse la vérité qui la frappe : on lui dit vrai, elle entend faux ; on lui présente le beau et le sublime, elle ne voit que difformité. Cela s'explique. De même que des surfaces non symétriques sont des miroirs fantastiques et difformes que rendent faux leurs dimensions inégalement développées, de même un esprit faux est un esprit développé sans proportion. Or, notre faible entendement n'est-il pas d'ordinaire déployé dans le sens exclusif d'une passion dominante, d'une pensée fixe, ou d'un préjugé capital ? Quel est celui dont le miroir intellectuel est une surface régulière en

tout sens, sphérique comme la voûte du ciel, ou plane comme le miroir des eaux ?

Certainement la plupart des esprits sont des miroirs fantastiques et difformes.

Ainsi faits, ils ne savent retirer que l'erreur du spectacle des choses visibles, et des faits intérieurs de l'âme, et de celui des événements humains. Ils regardent et croient tout voir, et ils voient tout, sauf l'ensemble et les proportions. C'est ainsi qu'on observe le monde, et que l'on écrit l'histoire, et que l'on décrit l'homme. C'est ainsi qu'on retrace jour par jour des faits présents, visibles à tous les yeux, et le récit est faux. On ne ment pas, mais on donne à chaque chose des dimensions factices, conformes à l'effet désiré. On grossit ce qui plaît, on rend imperceptible ce qui blesse. On est faux, et l'on voit les choses comme on est.

Autre infirmité naturelle de la raison, aujourd'hui surtout bien sensible. Ceux mêmes qui pensent un peu régulièrement, pensent peu, et à peu près inutilement, parce qu'ils sont isolés, parce que chaque esprit ne voit que soi, et que l'union et l'association des forces intellectuelles sont encore à venir. La confusion des langues, les antagonismes de sectes, le cantonnement intellectuel, et surtout la question secrète du fond des cœurs, « Dieu ou non, » question qui sépare en deux camps tous les hommes, en faut-il plus pour tenir isolés ceux qui pensent ? La sphère du monde intellectuel est encore habitée par le dehors ; point par le centre où tous les rayons coïncident, mais seulement par la surface, où tous sont séparés : de sorte qu'il y a, dans le monde de la science et de la pensée, des régions séparées par l'espace, soumises à des cieux différents, parlant des langues diverses, et beaucoup plus inconnues l'une à l'autre que ne le sont entre eux les peuples de la terre. Chaque science a comme sa grande muraille, et aussi chaque esprit. L'unité de l'esprit humain est moindre que celle du globe.

Mais ce ne sont là que les maladies naturelles et comme les vices innés de l'entendement humain, en tous lieux et dans tous

les temps. Nous, nous y ajoutons les maladies particulières aux siècles irréligieux, sensuels, orgueilleux, querelleurs.

L'irréligion nous livre tout entiers aux sens, et nous ôte les vertus de l'esprit, les sens nous livrent à cette « sottise coupable » dont parle saint Thomas d'Aquin, qui est péché, dit-il, parce qu'elle est fille de la luxure<sup>1</sup>. L'orgueil, exploitant la sottise, y greffe tous les monstres d'erreur : et l'esprit de querelle, triomphant au milieu de l'orgueil et de l'aveuglement, étouffe sous la contradiction, la subtilité, le sophisme, le mensonge et la mauvaise foi, ce qui reste des vacillantes lumières de la raison.

C'est alors que devient possible l'étrange histoire que nous allons dire, qui est de tous les faits contemporains le plus redoutable, et forme le danger propre du temps présent.

Et d'abord ne semble-t-il pas qu'il y a dans le monde une force adverse, un parti de l'opposition absolue, qui veut ruiner l'humanité, et dans l'humanité elle-même, à certaines époques de vertige, un esprit de suicide qui « fait alliance avec la mort, » comme le dit la sainte Écriture? Or, que ce principe de destruction attaque, dans l'ordre intellectuel, la foi au nom de la raison, nous y sommes habitués ; qu'en politique il attaque le pouvoir au nom de la liberté, c'est coutume ; qu'en politique encore, après avoir renversé le pouvoir, il s'en prenne à la liberté, nous savons que c'est sa pratique. Tacite déjà l'a remarqué : « Ils attaquent le pouvoir sous prétexte de » liberté ; une fois le pouvoir renversé, ils s'en prennent à la » liberté<sup>2</sup>. » Mais ce à quoi on ne s'attendait pas, c'est que cet esprit destructeur, qui travaille à la ruine sociale par la ruine successive du pouvoir et de la liberté, en vint à travailler aussi à la ruine intellectuelle et morale du monde moderne, en attaquant, par la négation absolue, la raison même, après avoir attaqué la foi.

<sup>1</sup> Stultitia est peccatum, quia est filia luxuriæ. 2<sup>a</sup>. 2<sup>o</sup> q. XLVI.

<sup>2</sup> Ut imperium evertant, libertatem præferunt ; si perverserint, libertatem ipsam aggredientur. *Annal.* XVI, 22.



Or, il se trouve qu'en ce moment, et sous nos yeux, la raison humaine est attaquée en face par une secte des plus redoutables, et que l'absurde, proprement dit, l'absurde avoué, déclaré, se présente, je ne dis pas avec chance de succès, mais enfin se présente pour succéder à la raison, au sein de la société européenne. L'assertion peut paraître étrange : en voici l'explication et la preuve.

Qu'est-ce que l'absurde? Évidemment le caractère essentiel de l'absurde, sa forme visible, c'est ce qu'on appelle *la contradiction dans les termes*, comme quand on dit : *Le oui c'est le non, le pour c'est le contre, le bien c'est le mal, l'Être c'est le néant*. Voilà la formule générale de l'absurde.

Or, qui ne sait qu'en ce moment la société, la civilisation, la religion et la raison sont en présence d'une secte, ou plutôt d'un esprit déjà répandu dans l'Europe, dont le principe philosophique fondamental, principe écrit et proclamé, est précisément la formule générale de l'absurde : *L'être c'est le néant?*

Il s'est trouvé un homme célèbre et influent, mort en 1831, qui a occupé vingt ans la première chaire philosophique de l'Allemagne, et qui écrit ceci : « L'être et le néant sont même chose <sup>1</sup> ; » et qui prend cette formule pour principe de la philosophie. Cet homme était savant et logicien ; et il se prenait au sérieux, et se croyait le fondateur définitif de la philosophie, et l'a fait croire à la moitié de l'Allemagne, qui le croit encore. Il laisse une grande école dont l'influence est considérable. Ce chef d'école a donc positivement entrepris d'établir que le principe fondamental de la véritable philosophie, c'est l'identité des contradictoires. Il appelle son système *système de l'identité de l'identique et du non-identique*, ou, pour abrégé, *système de l'identité*.

Et ce système est construit avec une science tellement extraordinaire et une logique si vigoureuse, que toute l'école se croit en possession de la philosophie définitive, radicale et irréfutable.

<sup>1</sup> *Senn und Nichts ist dasselbe*, Hegel, *Log.* § 88.

Et ce n'est pas là un simple délire. C'est un des faits les plus considérables, les plus nécessaires, les plus redoutables, les plus décisifs, les plus féconds de l'histoire de l'esprit humain, comme nous le montrerons amplement.

Quoi qu'il en soit, tout le système a pour but d'établir l'identité absolue de tout, notamment celle de l'être et du néant, qui est l'identité fondamentale, principe de tout : ce qui renferme l'identité du pour et du contre, du vrai et du faux, du bien et du mal.

D'où résulte, en métaphysique l'athéisme, en logique l'abolition de toutes les lois du raisonnement et de la pensée, en morale l'abolition de la conscience et de la distinction du bien et du mal.

Il est clair que le point de départ du système étant l'abolition de la raison par son principe fondamental, qui est la formule générale de l'absurde, la première conséquence pratique devait être en effet l'abolition de la conscience, ou de la raison morale pratique, comme la première conséquence théorique ne pouvait être que l'athéisme ; et cette conséquence n'est du reste que le principe lui-même énoncé en d'autres termes ; car cette proposition « Dieu n'est pas, » pour quiconque sait la valeur des mots, n'est autre chose que celle-ci : « L'être c'est le néant. »

Et cette école se regarde comme dépositaire de l'idée nouvelle qui doit régénérer l'esprit humain et la société, et cela, en vertu de son principe qui est la formule générale de l'absurde, et par la force de la méthode qui n'est que le principe continué et appliqué, et qu'ils nomment « *la méthode négative, et les principes purement et radicalement négatifs de la science moderne.* »

Qu'on se rappelle ce malheureux qui, ces dernières années, attirait la foule en criant : « La propriété c'est le vol, la religion c'est l'athéisme, et le gouvernement c'est l'anarchie. » C'était un disciple de cette école, fort admiré pour sa logique et sa métaphysique. Et ce qui importe, c'est que cet homme parlait ainsi par principe et méthode : « *Notre principe à nous,* » disait-il, *c'est la négation de tout dogme.* C'est en vertu de

» cette *méthode négative* que nous avons été conduits à poser  
 » en principe : en métaphysique l'athéisme, en politique l'anar-  
 » chie, en économie la non-propriété. La méthode négative,  
 c'est la méthode qui nie tout, tout ce qui est, et qui dit : L'être  
 c'est le néant.

Mais, dira-t-on, c'est là une pure folie, une maladie intellec-  
 tuelle. Assurément. Mais c'est une maladie qui existe, et qui  
 va jusque là ; une maladie que les siècles passés n'ont pas  
 connue, que le nôtre voit naître, et dont il faut précisément  
 constater l'existence, comme il est nécessaire de constater la  
 récente maladie de la vigne, et d'y pourvoir.

Ne s'est-il pas rencontré, en France, un penseur laborieux,  
 zélé pour la métaphysique, estimé de plusieurs comme philo-  
 sophe, qui, récemment, a écrit ceci :

« Le monde a un commencement quant au temps, et il est  
 » limité quant à l'espace. Le monde est infini quant au temps  
 » et à l'espace ? »

« Il n'y a pas ici deux thèses contradictoires en présence,  
 » comme l'a pensé Kaut, mais seulement deux vérités incontes-  
 » tables chacune dans sa sphère ? »

Le livre est très-connu. On y peut vérifier ce texte.

C'est-à-dire qu'étant donné un même sujet, le *monde*, et  
 un même attribut *limité*, on soutient que, sous le même rap-  
 port, sous le rapport de l'*espace* et du *temps*, ce même attribut  
*limité* appartient et n'appartient pas au sujet de la double pro-  
 position, le *monde*.

C'est-à-dire que ce principe, qui est le dernier degré de l'évi-  
 dence, à savoir : *Qu'on ne peut affirmer en même temps le pour  
 et le contre sur un même point et sous le même rapport*, ce prin-  
 cipe, qui n'est que la naturelle distinction du *oui* et du *non* ;  
 qui est manifestement la condition première et nécessaire de la  
 pensée, de la proposition, du jugement et du raisonnement ;  
 ce principe se trouve systématiquement attaqué aujourd'hui, en  
 Europe, par une puissante et grande école.

Or cette doctrine fermente et gagne, non-seulement parmi  
 les lettrés, mais encore, par ses plus grossières conséquences,

parmi le peuple. Cette école a eu ses journaux en France, et les a encore en Suisse et en Allemagne, où l'athéisme est explicitement enseigné ; où l'absurde est ouvertement professé, sous sa forme propre, la contradiction dans les termes ; où la raison du peuple est quotidiennement foulée aux pieds par des propositions contradictoires, qui impliquent la propre négation de ce qu'elles affirment, ou l'affirmation même de ce qu'elles nient. Enfin, ce qui est plus grave, cette secte a déjà ses chansons populaires ; on a entendu chanter dans les rues de quelques villes allemandes, ceci : « Malédiction à Dieu, l'aveugle » et le sourd, à qui nous avons jusqu'ici accordé notre foi ; en » qui nous avons espéré en vain. Il nous a trompés, il s'est ri » de nous, il s'est moqué de nos peines. »

Ces doctrines sont entrées en France et y fermentent. On se rappelle ce cri de douleur si pénétrant, échappé au cœur d'un évêque, il y a peu de mois : « Nous avons vu, nous avons vu » des mères apprendre, à leurs petits enfants, à dire matin et » soir : DIEU MAUVAIS ! »

Ainsi, cela est bien certain, il y a en Europe, depuis vingt-cinq ans, une école de l'absurde proprement dit, ce qui, depuis l'ère nouvelle, ne s'était pas vu dans le monde.

Voici donc l'absurde ostensible, l'absurde s'avouant lui-même, se proclamant, avec son propre caractère, la contradiction dans les termes, et demandant comme tel à être admis. Et que faisons ? Plusieurs l'accueillent, et beaucoup en ont peur. Les uns se rendent à la première attaque, et les autres chancellent. Ces derniers, en face de l'absurde, craignent qu'il n'ait raison. On voit des êtres raisonnables craindre que la contradiction dans les termes ne soit la vérité, et un grand nombre d'intelligences en sont venues à cet état désespéré de ne pas voir et de ne pas savoir pourquoi l'absurde ne peut pas être la vérité.

Avons-nous tort de dire qu'aujourd'hui, parmi nous, la raison humaine est en péril ?

Non, ce n'est point une vaine déclamation que fit entendre récemment un éminent esprit, au sein de l'assemblée conservatrice de la règle, de la mesure, du bon sens et de la raison,



lorsqu'il osa terminer par ces mots une brillante et solennelle séance : « L'esprit lui-même court aujourd'hui parmi nous bien » des risques d'abaissement, et, comme la société, il a besoin » d'être relevé et sauvé<sup>1</sup>. »

#### IV.

Oui, l'esprit humain, de notre temps plus que jamais, a besoin d'être relevé et sauvé. Oui, la raison humaine est en péril, et là, sans doute, est le plus grand de nos dangers sociaux et religieux.

Les conséquences sociales de cette décadence de la raison sont sous nos yeux. L'absurde s'empare des principes sacrés de liberté, de progrès social, de fraternité, de salut du peuple, pour les détruire en s'y mêlant. Il ruine ce qui était acquis, et détruit dans son germe ce que l'on pouvait espérer. Il brise les bases naturelles, nécessaires de l'organisation sociale, et rend pour longtemps impossibles « *les admirables reconstructions* » évangéliques de la société à venir, dont parlaient MM. de Maistre et de Châteaubriand. Voilà les conséquences sociales. Disons un mot des conséquences religieuses.

Cet abaissement de la raison est le plus grand danger du christianisme. Violer les lois de la raison et fausser les esprits en les délivrant du joug de ces lois, est, à l'égard de la vraie religion, la plus dangereuse des attaques. De même que dans l'ordre moral, comme le dit très-bien saint Thomas, les crimes contre nature sont plus graves que le sacrilège, de même, dans l'ordre intellectuel, le crime contre nature qui attaque la raison, est plus grave que le sacrilège qui s'attaque à la foi.

Ruiner la raison, c'est défoncer le sol pour empêcher l'édifice religieux d'y tenir.

Qu'on y prenne garde : en ce siècle, — au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, — telle est la principale attaque dirigée contre le christianisme.

<sup>1</sup> Discours de M. Guizot en réponse au discours de réception de M. le comte de Montalembert.

Autrefois on menaçait le christianisme de la raison et de la liberté. Aujourd'hui nous osons affirmer ceci : On ne peut plus combattre le christianisme qu'en détruisant la raison et la liberté. Laissez à l'Église catholique sa liberté d'action, ne détruisez pas la raison parmi les peuples, et rien ne peut plus empêcher le triomphe de la vraie religion. Mais comme il y a, au sein de la société européenne, un esprit adverse déterminé à étouffer la vérité, et qui ne cesse d'y travailler avec suite, intelligence et ruse, en accumulant sur le monde les ténèbres et le mensonge, cet ennemi attaque maintenant, puisqu'il le faut, la raison et la liberté.

Il y a cinquante ans, au moment où l'on croyait encore que la science et la liberté allaient détruire le christianisme, M. de Maistre portait à cet esprit adverse le sublime défi que voici :

« La génération présente est témoin de l'un des plus grands spectacles qui aient jamais occupé l'œil humain : c'est le combat à outrance du christianisme et du philosophisme. La lice est ouverte, les deux ennemis sont aux prises, et l'univers regarde.

» Pour l'homme prévenu, et dont le cœur surtout a vaincu la tête, les événements ne prouvent rien : le parti étant pris irrévocablement en oui ou en non, l'observation et le raisonnement sont également inutiles. Mais vous tous, hommes de bonne foi, qui niez ou qui doutez, peut-être que cette grande époque du christianisme fixera vos irrésolutions. Soyez donc bien attentifs, vous tous que l'histoire n'a point assez instruits.

» Vous disiez que le sceptre soutenait la tiare ; eh bien ! il n'y a plus de sceptre dans la grande arène ; il est brisé, et les morceaux sont jetés dans la boue. Vous ne saviez pas jusqu'à quel point l'influence d'un sacerdoce riche et puissant pouvait soutenir les dogmes qu'il prêchait. Je ne crois pas trop qu'il y ait une puissance de faire croire ; mais passons. Il n'y a plus de prêtres : on les a chassés, égorgés, avilis ; on les a dépouillés : et ceux qui ont échappé à la guillotine, aux bûchers ; aux poignards, aux fusillades, aux noyades, à la

» déportation, reçoivent aujourd'hui l'aumône qu'ils donnaient  
 » jadis. — Vous craigniez la force de la coutume, l'ascendant  
 » de l'autorité, les illusions de l'imagination : il n'y a plus rien  
 » de tout cela : il n'y a plus de coutume ; il n'y a plus de maître ;  
 » l'esprit de chaque homme est à lui. La philosophie ayant  
 » rongé le ciment qui unissait les hommes, il n'y a plus d'agrégations morales. L'autorité civile, favorisant de toutes ses  
 » forces le renversement du système ancien, donne aux ennemis du christianisme tout l'appui qu'elle leur accordait jadis ;  
 » l'esprit humain prend toutes les formes imaginables pour  
 » combattre l'ancienne religion nationale. Ces efforts sont  
 » applaudis et payés, et les efforts contraires sont des crimes.  
 » Vous n'avez plus rien à craindre de l'enchantement des yeux,  
 » qui sont toujours les premiers trompés ; un appareil pompeux, de vaines cérémonies, n'en imposent plus à des  
 » hommes devant lesquels on se joue de tout depuis sept ans.  
 » Les temples sont fermés, ou ne s'ouvrent qu'aux délibérations bruyantes ou aux bacchanales d'un peuple effréné. Les  
 » autels sont renversés ; on a promené dans les rues des animaux immondes sous les vêtements des pontifes ; les coupes  
 » sacrées ont servi à d'abominables orgies ; et sur ces autels  
 » que la foi antique environne de chérubins éblouis, on a fait  
 » monter des prostituées nues. Le philosophisme n'a donc plus  
 » de plaintes à faire ; toutes les chances humaines sont en sa  
 » faveur : on fait tout pour lui et tout contre sa rivale. S'il est  
 » vainqueur, il ne dira pas comme César : *Je suis venu, j'ai vu,*  
 » *j'ai vaincu* ; mais enfin il aura vaincu. Il peut battre des  
 » mains et s'asseoir fièrement sur une croix renversée.

» Mais si le christianisme sort de cette épreuve terrible plus  
 » pur et plus vigoureux ; si, Hercule chrétien, fort de sa seule  
 » force, il soulève *le fils de la terre*, et l'étouffe dans ses bras, il  
 » est Dieu, *patuit Deus*. »

Qu'est-il arrivé ? Nous le dirons avec mesure et précision. Il est arrivé que le Christianisme est sorti de cette terrible épreuve plus vigoureux. Jugé, condamné, bafoué par le xviii<sup>e</sup> siècle, il est debout, pendant que le xviii<sup>e</sup> siècle ne nous paraît plus qu'un

prodige d'ignorance et d'aveuglement : sondé par la critique et la persécution, par la science et la liberté, il s'affermirait : et pour ceux qui connaissent la question tout entière (le nombre, il est vrai, n'est pas grand), il devient visible que l'apologie du christianisme est plus forte que sa critique ; que les objections tirées des sciences modernes et qui paraissaient écrasantes, ont été renversées, et que la science, sur des points capitaux, a déposé en sens inverse de ce qu'attendait l'incrédulité ; que les plus lumineux esprits du XIX<sup>e</sup> siècle, dans toute l'Europe, ont été lumineux pour avoir puisé, ne serait-ce qu'un instant, à la sève catholique, et sont déchus quand ils ont cessé d'y puiser ; qu'au sein de l'Europe protestante, le réveil de la vie religieuse est manifeste dans les intelligences élevées et sincères, et qu'éveillées à la vie chrétienne, elles marchent au catholicisme. Il est arrivé enfin que les Chrétiens, surtout les Catholiques, dont un grand nombre, au siècle précédent, tremblaient d'être confondus par la science ou écrasés par la liberté, ont aujourd'hui la conviction qu'étant données la raison et la liberté, — j'entends la raison éclairée et la liberté vraie, — le triomphe du christianisme complet, c'est-à-dire du catholicisme, est certain.

Et, chose véritablement admirable, c'est que l'ennemi lui-même s'en aperçoit. La secte, la seule secte qui combatte aujourd'hui le christianisme en face, reconnaît et déclare que Voltaire qui attaqua la foi au nom de la raison, maintient pourtant dans ses écrits des principes suffisants pour revenir au catholicisme. « Voltaire, disent-ils, était des leurs : ses principes sont les » mêmes ; c'est toujours le Déisme qui ramène au catholi- » cisme. » Ainsi Voltaire, qui croit à la raison, et qui admet le principal et immédiat résultat de l'exercice de la raison, le Déisme, Voltaire, attentif et conséquent, selon eux, reviendrait au catholicisme. « Ceux-là, disent-ils, font cause commune avec » le christianisme, qui admettent l'article fondamental, qui est » la distinction du bien et du mal, et la notion de la conscience » morale. Les seuls opposants véritables à l'imposture reli- » gieuse, c'est nous et nos doctrines purement et radicalement » négatives. » Ainsi, on l'affirme hautement, quiconque reçoit



la raison spéculative et sa donnée immédiate, l'existence de Dieu; quiconque reçoit la raison morale et sa donnée immédiate, la distinction du bien et du mal, est certain de voir sur ces bases se relever le Catholicisme.

Nous ne le nions pas.

Nous croyons, avec ces adversaires absolus, que quiconque ne nie pas tout, même l'Être, et ne prend pas pour principe la formule générale de l'absurde : L'Être c'est le néant; quiconque maintient la raison et ses lois, expose le monde au triomphe du Catholicisme.

C'est précisément pour cela qu'on attaque aujourd'hui la raison.

## V.

Il suit de tout ce qui précède, que si l'on veut sauver la religion, la société, la civilisation, l'œuvre première à entreprendre, c'est le rétablissement de la raison publique.

Il faut rétablir dans les esprits la connaissance et le respect de la raison et de ses lois; la pratique de ces lois, la logique. Il faut qu'on sache, car on l'oublie, qu'il y a dans le monde erreur et vérité, et que l'on peut distinguer l'une de l'autre; qu'il y a pour la pensée une méthode vraie, c'est-à-dire des principes certains et des procédés légitimes; que ces principes, ces procédés ont été pratiqués de tout temps, instinctivement par beaucoup d'hommes, et ont pu l'être, dans un certain sens, par tous les hommes; qu'ils ont été pratiqués avec quelque conscience et d'admirables résultats par les esprits philosophiques de tous les siècles : mais qu'ils ont été méconnus et violés par la critique aveugle et par la pratique dérégulée des sophistes de tous les temps; que la vraie méthode philosophique, sans être encore bien complètement décrite, s'est pourtant, dans la suite, précisée et développée par le bonheur de ses applications, et la conscience toujours plus claire des grands esprits qui la mettaient en œuvre, mais qu'il existe une fausse méthode, et un procédé sophistique, qui n'a jamais cessé d'entraver la marche

de la philosophie par son agitation perturbatrice, et que cette puissance de contradiction, toujours croissante, semble emprunter ses forces aux progrès même de la vérité.

Ceci bien vu, il faut procéder à la séparation de ces ténèbres et de cette lumière, c'est-à-dire qu'il faut parvenir enfin à distinguer scientifiquement la sophistique de la philosophie. Il faut nommer par leur nom, dans l'histoire, les philosophes et les sophistes. Il faut que, marchant en sens inverse de l'éclectisme contemporain, la philosophie procède enfin à l'excommunication nécessaire de ses ennemis domestiques, au lieu de les saluer et de les embrasser ; il faut décrire précisément la méthode de l'erreur et celle qui mène au vrai ; il faut voir, ce qui est assez manifeste, que le procédé sophistique n'est que la méthode philosophique *retournée*.

La séparation faite, les sophistes étant mis à part, il faut, par l'étude des philosophes proprement dits, par la pratique et par la connaissance de leur méthode, par l'étude aussi des sophistes, considérée comme contre-épreuve et démonstration par l'absurde, il faut rétablir parmi nous la légitime autorité de la philosophie et de la raison.

Il faut que la philosophie, science générale, sorte de son isolement et qu'elle regarde en face les sciences spéciales qui la méprisent. Il faut, comme l'a dit un auteur judicieux, que la philosophie passe la frontière, qu'elle entre dans le domaine des sciences et s'en empare. Il est juste que toutes ces sciences qu'elle a créées lui soient soumises ; ou plutôt il est juste que l'esprit humain ne soit pas plus longtemps partagé en régions inconnues l'une à l'autre, et que les sciences diverses reprennent leurs naturels rapports dans l'unité de la philosophie.

Il faut plus, si l'on entend rétablir parmi nous l'éducation sérieuse de la raison.

Il ne suffit pas que la science soit faite, il faut qu'elle entre dans les intelligences, et que la raison se développe en effet dans chaque homme, ou du moins dans le plus grand nombre de ceux qui veulent et croient penser.

Or, tant qu'on se refuse aveuglément à reconnaître que le

développement solide et sain de la pensée procède du développement de l'âme totale et de la volonté, rien ne sera changé dans les esprits. Nul progrès intellectuel n'aura lieu. Il n'y a pas de progrès de la raison, sans un progrès correspondant de force et de liberté morale. L'intelligence et la volonté, la raison et la liberté, sont les deux ailes de l'âme pour s'élever à son unique objet, qui est le bien et en même temps la vérité.

Il y a plus encore, et ceci est la souveraine question dans la vie de l'esprit humain et de son histoire, question de vie ou de mort pour les intelligences, savoir : Notre raison s'unira-t-elle à la raison de Dieu, ou s'en séparera-t-elle? La raison deviendra-t-elle sainte, ou sera-t-elle prostituée? A quelle extrémité s'arrêtera-t-elle? car elle ne reste pas dans ce milieu stérile et versatile qui n'est la fin de rien : elle tombe, ou monte.

La raison est une force qui cherche son principe et sa fin. Or, la vérité est que le principe et la fin de la raison c'est Dieu. Le cœur de l'homme ne cherche pas Dieu plus incessamment que ne le cherche la raison. Seulement, dans cette poursuite, l'esprit, aussi bien que le cœur, peut prendre le change. Le cœur humain prenant le change, c'est perversion morale. L'esprit humain prenant le change, c'est perversion intellectuelle, vice des sophistes. « La vérité, dit saint Augustin, consiste à placer en Dieu ces trois choses : la cause du monde, le souverain bien, point d'appui de la raison. L'erreur consiste à placer ces trois choses dans le monde des corps, ou dans l'esprit humain. » On ne saurait rien dire de plus profond. Très-certainement l'histoire entière de la philosophie et de la sophistique est dans ce mot. Seulement saint Augustin ne parle pas ici de l'abîme final où arrive le sophiste quand, isolant de Dieu la raison, il la creuse jusqu'au-dessous d'elle-même pour trouver son principe.

Mais qu'arrive-t-il, quand, loin de s'isoler de Dieu, la raison s'y attache et suit jusqu'au bout sa recherche? « La raison, dit saint Augustin, parvenant à sa fin, devient vertu ! » Mais quelle vertu? Nous allons le voir.

† Ratio perveniens ad finem suum virtus vocatur. *Soliloq.* I. 13.

Il y a une hauteur, selon saint Augustin, où la raison s'arrête. C'est là sa fin.

Ceci est évident pour tout vrai philosophe. « La science de » l'esprit humain, disait Royer-Collard, aura été portée au plus » haut degré de perfection qu'elle puisse atteindre, quand elle » saura dériver l'ignorance de sa source la plus élevée<sup>1</sup>. »

Il y a donc, disons-nous avec saint Augustin, une hauteur où la raison s'arrête : c'est sa fin. Mais, là, elle se continue en quelque autre chose qui n'est plus elle, comme un fleuve qui se jette dans un autre, ou qui entre dans l'Océan. C'est le point où l'esprit humain se continue dans l'esprit même de Dieu, et s'y soumet. Cette soumission, ou plutôt ce haut degré d'élévation de la raison humaine, soumise à l'esprit même de Dieu, c'est la foi. La foi, telle est la vertu à laquelle s'élève la raison quand elle est parvenue à sa fin. « La foi est en effet, dit Pascal, la dernière démarche de la raison. »

Seulement il faut bien s'entendre sur cette capitale vérité dont l'admission ou le rejet décide des destinées du monde et de l'esprit humain.

Voici ce que nous affirmons .

Cette soumission de l'esprit humain à l'esprit de Dieu, n'est pas la destruction de la raison, mais c'est la perfection dernière de la raison.

La raison, dit saint Thomas d'Aquin, le plus exact des philosophes comme le plus grand des théologiens, la raison est capable d'une double perfection, savoir : sa perfection propre et naturelle résultant de ses propres principes et de ses propres forces, et la perfection qu'elle emprunte de son union et de sa soumission à l'esprit de Dieu même ; principe plus haut et plus grand qu'elle. C'est là sa perfection dernière, surnaturelle, c'est l'esprit humain greffé de l'esprit de Dieu, si l'on peut s'exprimer ainsi. La raison porte alors des fruits qu'elle ne pouvait porter, et comme le dit la poésie, répétant ce que dit la nature :

« Elle admire ces fruits qui ne sont pas les siens. »

« *Miraturque novas frondes et non sua poma.* »

<sup>1</sup> OEuvres de Reid, t. III, p. 450.



Ces fruits sont ceux de l'esprit de Dieu, devenu principe directement fécondateur de la raison humaine, qui n'en conserve pas moins ses principes propres.

Loin de diminuer la raison, l'introduction du principe supérieur l'élève à une incomparable grandeur, en vivifie les forces propres, et augmente la fécondité de son naturel principe.

Il en est, en un sens, de cette alliance comme de l'alliance divine dont parle saint Thomas d'Aquin, lorsqu'il dit : « La science divine, dans l'âme du Christ, n'éteignait pas la science humaine, mais la rendait plus lumineuse <sup>1</sup>. »

C'est cette alliance dont un esprit saintement clairvoyant parlait ainsi au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle : « Il y a trois espèces de sciences : la science purement divine, la science purement humaine, et la science à la fois divine et humaine, qui est proprement la vraie science des chrétiens <sup>2</sup>. »

C'est cette alliance qu'a cherchée en effet le génie du xvii<sup>e</sup> siècle, père des sciences. Commencée par ces grands hommes, qui étaient tous, et à la fois, théologiens, philosophes et savants, depuis Kepler jusqu'à Leibnitz, en passant par Pascal, Descartes, Malebranche, Bossuet et Fénelon, cette alliance sacrée de toutes les directions de l'esprit entre elles et de l'esprit humain avec l'esprit de Dieu, a produit la grandeur et la fécondité créatrice de cette époque, la plus lumineuse de l'histoire. Mais cette lumière incomparable, depuis la rupture du lien, nous n'avons su que la diminuer, et la plupart d'entre nous ne savent même plus l'apercevoir.

De sorte que, quand la raison humaine se rattache à Dieu par la foi, — l'histoire le montre, — outre les nouvelles et sublimes données qui surviennent, ses forces naturelles grandissent, ses principes propres donnent leurs fruits naturels les plus rares, mêlés aux fruits divins. Quand au contraire la raison rompt l'alliance toujours offerte à tout esprit, dans tous les temps, ce refus, ce retour sur elle seule, cet isolement et cette négation

<sup>1</sup> Et hoc modo lumen scientiæ non offuscatur, sed magis clarescit in anima Christi per lumen scientiæ divinæ. 3<sup>a</sup>. q. ix, art. 1.

<sup>2</sup> Olier.

sacrilège exténue même ses forces naturelles et la conduisent, de négation en négation, à se nier elle-même, suicide intellectuel qui se nomme Sophistique.

Considérez le grand et merveilleux symbole, trop peu compris et trop peu médité, que nous présente le XVIII<sup>e</sup> siècle, dans cette dernière scène, où l'homme voulut repousser Dieu pour ne plus adorer que lui-même et sa propre raison.

Qu'a-t-on donc fait quand on a prétendu placer la raison humaine sur l'autel, afin de l'adorer toute seule?

L'histoire parle. On a mis sur l'autel une prostituée nue.

C'est-à-dire qu'on a mis sur l'autel la raison unie à la fange, la raison étouffée dans la chair et le sang.

Et qu'avait-on chassé de cet autel pour y placer l'infâme déesse?

Écoutez bien!

On en avait chassé la raison humaine, mais la raison humaine unie à Dieu.

On ne savait pas, on ne sait pas encore que la raison humaine se trouve sur l'autel catholique.

Qu'y a-t-il donc sur l'autel catholique si ce n'est Jésus-Christ? Et qu'est-ce que Jésus-Christ, si ce n'est Dieu uni à l'homme?

« Le Verbe divin, dit notre dogme, a pris, en s'incarnant, une »  
 » âme humaine, *une âme humaine douée de raison.* »

Je répète la formule authentique dans la langue de l'Église :  
 « Verbum divinum animam humanam, *eamque rationis parti-*  
 » *cipem*, assumpsit. »

Donc, selon notre dogme, la raison humaine, en présence réelle, était déjà sur l'autel catholique; elle y était unie à Dieu. On l'en chasse, pour y mettre la raison humaine prostituée et traînée dans la boue. On chasse du saint autel la raison la plus haute, la raison de Jésus, la raison humaine de l'Homme-Dieu, et on y met la raison éteinte d'une impudique. Or avait le choix de l'alliance : la raison unie à la fange ou la raison unie à Dieu. On a choisi.

Nous ne nous en tiendrons pas à ce choix. Nous rejetterons ce que nous avons pris, et reprendrons ce que nous avons rejeté.

Bientôt, j'espère, la plupart d'entre nous comprendront ce qui a été dit, avec tant de bonheur et de fermeté, dans une allocution devenue célèbre : « La grande question, la question » suprême qui préoccupe aujourd'hui les esprits, c'est la » question posée entre ceux qui reconnaissent et ceux qui ne » reconnaissent pas un *ordre surnaturel, certain et souverain*... Il faut, pour notre salut présent et futur, que la foi » dans l'ordre surnaturel, la soumission à l'ordre surnaturel, » rentrent dans le monde et dans l'âme humaine, dans les » grands esprits comme dans les esprits simples, dans les » régions les plus élevées comme dans les plus humbles. »

Oui, il faut pour notre salut, présent et futur, la foi dans l'ordre surnaturel.

A ce prix, la raison peut reprendre ses droits parmi nous ; l'esprit peut être relevé et sauvé. A ce prix, nous pouvons encore voir s'accomplir quelque chose du grand mot de Leibnitz : « Espérons qu'un temps viendra où les hommes se mettront plus à la raison qu'ils n'ont fait jusqu'ici ! » Soutenus de Dieu, et vivant de foi, bien plus d'hommes parviendraient à dégager un peu leur âme et leur raison de cette masse de chair, et à vivre, pendant toute une carrière, de l'unique amour de la justice et de la vérité ; plus d'hommes s'empareraient, avec conscience et avec puissance, des lettres, des sciences, de la philosophie, comme d'instruments sacrés, pour le bien de l'humanité, pour l'accroissement de la lumière, de la sagesse et de la dignité parmi les hommes, pour le progrès du monde vers Dieu.

A. GRATRY,

Prêtre de l'Oratoire de l'Immaculée Conception.



# SAINT PAUL ET SÉNÈQUE.

RECHERCHES SUR LES RAPPORTS

DU PHILOSOPHE AVEC L'APÔTRE, ETC.,

Par Amédée FLEURY.

---

Ceci n'est certainement pas une question à l'ordre du jour ; mais c'est une curieuse , une savante question , et de plus une question chrétienne. Que le précepteur de Néron ait plus ou moins connu , compris , accepté le christianisme , c'est chose en soi peu importante. Mais prouver qu'à son début , entre les supplices et les catacombes , le christianisme ait pu agir sur le monde même qui le repoussait , sur des philosophes très-imbus de leur propre pensée , sur un homme en particulier jeté plus que nul autre au milieu des enivrements , des doutes , des entraînements , des misères , des passions , des crimes mêmes de son siècle ; c'est faire comprendre ce qu'il y avait de vital , de puissant , d'irrésistiblement lumineux dans cette doctrine qui s'enseignait en d'obscurs cénacles , au nom d'un Crucifié et à des fidèles rares encore ; c'est rendre un témoignage de plus à la vérité intrinsèque et à l'énergie divine de la révélation chrétienne.

Avons-nous besoin pour cela de faire de Sénèque un chrétien , presque un martyr , comme l'a fait une tradition , que M. Fleury appelle un peu trop libéralement « une tradition de

<sup>1</sup> Lagrange. 1853. 2 vol. in-8°.



l'Église » (tome I, page 387), comme lui-même arrive à le faire dans son livre? Je ne le pense pas. Sénèque chrétien serait un chrétien de plus, et voilà tout. Sénèque, païen toujours, mais subjugué pour ainsi dire par la puissance de la vérité qui gagne autour de lui, envahi par elle, laissant partout entrevoir ce que lui a valu ce voisinage; Sénèque, chrétien en passant, par accident et par contact (comme disent quelques Pères de l'Église, *Seneca sæpe noster*), est peut-être un témoin plus précieux encore, parce que c'est un témoin involontaire et résistant.

Sénèque a-t-il connu le christianisme? Sénèque a-t-il été en relation avec saint Paul? Sénèque a-t-il été chrétien? Voilà trois questions qui se posent tout le long de la savante thèse de M. Fleury.

A la première la réponse ne me semble pas douteuse. Le rapprochement de beaucoup de passages de Sénèque et des passages analogues dans les saints livres, un certain ordre de vérité chrétienne auquel le philosophe s'élève par moments, et que nul de ses devanciers n'avait atteint d'une manière aussi nette, des conformités même de langue et d'expression très remarquables<sup>1</sup>, avaient déjà frappé un grand nombre d'écrivains. M. Fleury complète cette collation entre les œuvres du philosophe et les saintes Écritures, et cette partie de son travail me paraît empreinte d'une incontestable lumière. La preuve est d'autant plus forte qu'on ne voit point comment Sénèque, par lui-même et par la seule force de sa raison, se serait élevé si haut. Sénèque n'est point Platon; il n'a pas cette puissance de génie; il n'a pas cette originalité de la pensée; il n'a pas cette vie plus intérieure et plus reposée du disciple de Socrate; il n'a pas ces conceptions dominantes par lesquelles la pensée de Platon s'éclaire et sur lesquelles sa philosophie s'édifie. Sous tous ces rapports, il est mille fois inférieur. Homme de cour et de la pire de toutes les cours, témoin, et, il faut bien le dire, acteur de bien honteuses et de bien tristes scènes, âme bien souvent souillée, intelligence plus d'une fois ternie, créature d'Agrip-

<sup>1</sup> Voyez entre autres l'emploi du mot *caro* et d'autres, t. I, p. 40.

pine, rhéteur de Néron, la conception d'une vérité totale lui manque tout à fait ; il cherche la vérité par fragments, chercheur curieux bien plus qu'inventeur sublime ; il la cherche et la prend partout où il la trouve, sauf que bien souvent, faute de comparer, faute de rapprocher, faute de juger, il se trompe et se contredit grossièrement. Il la cherche chez les stoïques, ses maîtres les plus habituels, mais pas toujours ses maîtres ; chez les épicuriens qu'il cite souvent ; auprès du cynique Démétrius, dont il fait presque un demi-dieu ; il la cherche de même chez les chrétiens ; il la trouve là, mais il la trouve, comme il l'a cherchée, par fragments ; et quand on le lit sans préoccupation, ses contradictions mêmes, son éclectisme curieux, mais incohérent, les bigarrures de sa pensée, prouvent invinciblement que ce qu'il a de vrai et d'admirablement lumineux ne lui vient pas de son propre fonds, qu'il est le satellite d'un astre plus éclatant. La seule lecture de Sénèque ferait deviner le christianisme qui est à côté de lui.

Maintenant a-t-il connu saint Paul ? Je n'irai pas si loin que M. Fleury : je ne l'affirmerai pas ; mais je le crois très-probable. Saint Paul comparait en Grèce, à Corinthe, devant le proconsul d'Achaïe, Junius Gallion, frère de Sénèque. Il vient ensuite à Rome, comme accusé appelant à César. Il est remis par le centurion qui l'amène au préfet du prétoire, Burrhus, l'ami de Sénèque. Il reste deux ans attendant son jugement ; il comparait deux fois devant Néron, dont Sénèque était encore, à cette époque, le confident et le ministre. Il prêche le Christ dans le prétoire et dans le palais ; il fait des chrétiens dans la maison même de César ; tout cela à une époque où le christianisme était encore licite dans l'Empire, où il se prêchait tout haut, et n'avait pour ennemis décidés que les Juifs, dont les contradictions même lui donnaient de l'éclat (*Nam de secta hac notum est quia ubique ei contradicitur*, dit le livre des Actes). Il n'est guère possible qu'une telle religion, un tel Apôtre ait échappé à la connaissance de Sénèque, celui-ci curieux de tout enseignement et de toute lumière, celui-là « se faisant tout à tous, » s'estimant « débiteur des Grecs et des barbares, des ignorants et des savants » (Rom. I, 14).

M. Fleury fortifie ces probabilités par deux rapprochements, dont l'un au moins me paraît d'une grande force. Il voit une espèce de parodie de la vie de saint Paul, d'abord dans le *Pélerin* de Lucien (ici la ressemblance me semble moins frappante), ensuite dans une partie de la vie d'Apollonius par Philostrate. On sait que ce roman anti-chrétien a été composé pour contrebalancer la vie et les miracles du Christ, par la vie et les miracles du sophiste plus ou moins historique, Apollonius de Tyane. C'est une espèce de répétition païenne de l'histoire évangélique; un grand nombre de faits relatifs à la personne de notre Seigneur y sont *transposés* dans une forme hellénique au profit du dieu Apollonius. A cet égard la parodie sacrilège n'était pas douteuse. Mais ce que M. Fleury fait remarquer, c'est qu'une autre partie de l'histoire d'Apollonius, sa comparution devant Domitien, son jugement, son séjour à Rome, peut bien n'être que l'histoire de saint Paul et de son jugement par Néron transposée de la même façon. En acceptant cette donnée, la vie de saint Paul à cette époque où les Actes des Apôtres s'arrêtent et sur laquelle les Épîtres ne donnent que des renseignements épars et peu nombreux, s'éclaircirait par l'histoire fabuleuse d'Apollonius. Et de plus, un personnage qui nous apparaît dans le récit de Philostrate, un philosophe, ministre de l'empereur, ami d'Apollonius pour lequel il intercède auprès de César, Elie, ne pourrait être autre chose que Sénèque; et ce rapprochement nous ferait conclure à la liaison du philosophe avec l'Apôtre, à l'introduction de celui-ci auprès de l'empereur, à la libération de saint Paul, grâce au crédit de Sénèque (*Liberatus sum*, dit saint Paul, *ab ore leonis*). Les traditions bien apocryphes, il est vrai, du moyen âge, gardaient souvenir de ces derniers auxquels, par ce rapprochement très-ingénieux, M. Fleury ajoute une tout autre lumière. Je ne puis que renvoyer à son livre sur ce point dont les détails me paraissent très-curieux.

Mais Sénèque a-t-il été chrétien? chrétien dans le sens strict du mot, disciple humble, docile, catéchumène, sinon baptisé? ou même chrétien dans le sens plus large que M. Fleury ne définissait pas assez, ce me semble; chrétien plus philosophe que pra-



tique, je le suppose ; mais sur la vie duquel cette lumière, nouvellement acquise, du christianisme aurait exercé une grande influence ? C'est ici que M. Fleury me paraît subir un peu trop l'entraînement de la conjecture.

Quelques lignes de saint Jérôme me paraissent avoir été le texte que les siècles se sont chargés de commenter et de grossir, et sur lequel on a édifié tout le christianisme de Sénèque. Saint Jérôme ne parle cependant (et d'une manière qui n'est pas tout-à-fait affirmative) que de liaisons de Sénèque avec saint Paul. « Je ne l'aurais pas mis, dit-il, dans le catalogue des saints (c'est-à-dire comme traduit M. Fleury, avec raison, des écrivains ecclésiastiques), si je n'y étais décidé par les lettres que lisent quelques personnes comme étant de Paul à Sénèque et de Sénèque à Paul, et dans lesquelles ce précepteur de Néron, très en crédit à cette époque, dit qu'il voudrait tenir parmi les saints la place que Paul tient parmi les chrétiens. » (*De scriptorib. Eccles.*, 12.) Dans tout ceci, il n'est pas question du christianisme : il y aurait plutôt à conclure des dernières lignes un sens contraire, et, quoique ces lignes aient fait principalement la fortune du nom de Sénèque au moyen âge, nous voyons Bède le traiter très-nettement de païen. Mais si insuffisant qu'il fût, on a travaillé sur ce texte. Les actes apocryphes de saint Lin ont parlé d'une intimité étroite entre le saint et le précepteur de Néron ; Othon de Freisingen, au x<sup>e</sup> siècle, a dit « que Sénèque était chrétien plus encore que philosophe ; » Gautier Burley, au xiv<sup>e</sup>, a pensé qu'il « fut chrétien, sinon en toute chose, du moins à certains égards ; » Philippe de Bergame, au xv<sup>e</sup>, a cru lire dans saint Jérôme que Sénèque était « un catholique de vie irréprochable ; » la chronique de Dexter, fabriquée au xv<sup>e</sup> siècle par la Higuera, a articulé, en propres termes, que Sénèque avait été chrétien en secret ; des auteurs plus téméraires encore, dit plus tard Lami, ont été jusqu'à le compter parmi les soixante-douze disciples du Christ ; et enfin la tradition populaire des Espagnols s'est empressée de canoniser leur illustre compatriote : « Les montreurs de marionnettes (genre de divertissement encore fort prisé du peuple espagnol) ne



manquent guère, quand ils représentent la Passion, de faire intervenir Sénèque, ou même *saint Sénèque*, qui tient compagnie aux apôtres saint Pierre et saint Paul; d'autres fois, il est figuré à genoux, récitant les litanies ou une prière à la Vierge, pour la rémission de ses péchés » (t. I, p. 289).

La tradition ne me paraît donc, en ce qui touche le christianisme de Sénèque, ni bien suivie, ni bien concluante. Il est trop clair qu'elle s'étaie sur un thème commun, qu'elle puise à une source toujours la même, qu'elle a pour seuls points de départ le passage de saint Jérôme et la correspondance, évidemment apocryphe, de saint Paul et de Sénèque; sauf à exagérer ces preuves et à les grossir avec une facilité d'imagination merveilleuse. Je ne puis voir là qu'une tendance analogue à ces compatissantes légendes du moyen-âge, qui, prenant en pitié le sort des païens, faisaient effort d'imagination pour en sauver le plus possible. C'est ainsi que saint Grégoire le Grand, selon la légende, aurait obtenu le salut de Trajan; que d'autres ont imaginé les détails de la conversion de Pline le Jeune (Voir t. I, p. 29); qu'un prélat grec priait pour Plutarque et pour Platon<sup>1</sup>; que le Dante voudrait bien sauver Virgile; qu'il met, sous je ne sais quel prétexte, le poète païen Stace dans le purgatoire; qu'il parvient à y faire entrer jusqu'au troyen Riphée parce que Virgile l'a appelé le plus juste des Troyens. Les anciens n'étaient si inconnus, ni si méprisés au moyen-âge qu'on a bien voulu le dire: l'enthousiasme allait parfois jusqu'à les absoudre, et je crois que la tradition du christianisme de Sénèque chez Othon de Freisingen et chez Gautier Burley n'est pas autre chose que l'effort d'une complaisante et compatissante admiration.

Mais la tradition écartée, la vie même de Sénèque ne doit-elle pas faire conjecturer son christianisme? M. Fleury fait ici des rapprochements sur lesquels je suis heureux de m'être, dans un précédent écrit, rencontré avec lui. Il est clair, en effet, que les derniers temps de la vie de Sénèque ont un caractère plus grave, plus sérieux, plus digne d'un philosophe,

<sup>1</sup> Je cite, d'après M. Fleury, Joannes Euchet. apud Fabricium, *Bibl. græca*, t. IV, p. 323.

sinon d'un chrétien. Après la mort de Burrhus, probablement empoisonné par Néron, Sénèque manifeste quelques pensées de retraite. Il va trouver son terrible maître, et le prie de lui reprendre ses dons (c'étaient les dépouilles de Britannicus), et de lui rendre sa liberté. Néron le lui refuse, et il faut convenir, du reste, que dans cette démarche du philosophe, il y a au moins autant de prudence que de modestie et d'amour de la retraite. Mais deux ans après éclate l'incendie de Rome, suivi de la première persécution sanglante contre les chrétiens : Sénèque, devenu ou plus prudent ou plus philosophe que jamais, commence à se retirer chez lui, à mener une vie simple, frugale, austère même, à observer même des abstinences régulières, qui ne laissent pas de s'expliquer par la crainte du poison, jusqu'au jour où la vengeance de Néron va le chercher dans sa retraite et le contraindre au suicide. C'est de ces derniers temps de sa vie que datent ses lettres à Lucilius, les plus sérieux par le fond, comme aussi les plus naturels par la forme, de ses écrits ; ceux où il est le moins rhéteur, le plus moraliste ; ceux où il s'élève le plus haut, où il condamne, seul parmi les païens, l'esclavage et les combats de gladiateurs avec une générosité, une noblesse, je pourrais dire un christianisme d'expression vraiment remarquable. C'est parmi ces lettres aussi que j'en trouve une, que je remercie M. Fleury d'avoir signalée, car elle était passée inaperçue pour moi, et elle forme peut-être la plus forte conjecture en faveur du christianisme de Sénèque. Là il parle (*Ep.* 6) d'un « changement subit, » d'une « transfiguration » qui s'est opérée en lui, d'une connaissance plus claire qui lui est survenue de ses défauts. D'où lui est venue cette science ? Et n'en fera-t-il point part à son ami ? En effet, il lui envoie des livres (lesquels ?) où il a marqué, pour épargner le temps de son ami, les endroits les plus dignes d'approbation et d'admiration. Cependant, c'est surtout, par des entretiens suivis que cette science précieuse peut être communiquée. Que son ami vienne donc le joindre, etc.

Malheureusement, il y a un triste et double démenti à ces conjectures, dans les écrits de Sénèque d'un côté, dans sa

mort de l'autre. Si chrétiens que soient certains passages, il y en a à côté qui le sont bien peu. Que Sénèque chrétien ait, par prudence ou par respect humain, dissimulé dans ses écrits la partie positive de la révélation chrétienne, je le veux bien : mais qu'il ait, pour mieux dissimuler sa foi, mis le blasphème à côté du dogme ; qu'il ait, dans ces mêmes lettres à Lucilius, placé le sage au-dessus de Dieu même (*Ep.* 53, 76), qu'il doute encore de l'immortalité de l'âme (*Ep.* 57, 62, 102), qu'il condamne la pitié comme un vice (*de Clem.* II, 5, 6), qu'il revienne sans cesse sur le panégyrique du suicide (*Ep.* 58, 65, 70, 77) ; c'est ce que je ne puis admettre, s'il eût été pour le moins du monde chrétien. Et au moment de sa mort, où plus que jamais sa conscience aurait dû se mettre à l'aise, et la vérité contenue en lui se manifester librement, il est malheureusement trop d'accord avec lui-même. N'appelons pas, je le veux bien, du nom de suicide, cette mort commandée par Néron ; mais le meurtre volontaire de sa femme qu'il autorise et qu'il glorifie, mais les paroles orgueilleuses qui précèdent son agonie, mais la libation faite de l'eau sanglante de son bain à Jupiter libérateur (dans lequel un admirateur de Sénèque, Polentone, veut voir un baptême donné aux assistants, et une image de l'eau et du sang sorti du côté de N. S.) : tout cela exclut la moindre pensée de christianisme dans sa mort, et par conséquent aussi dans sa vie. Je ne saurais en vérité dire avec M. Fleury, pour excuser son consentement au suicide de sa femme, que cette résolution « était trop d'accord avec ses anciennes opinions pour qu'il fût en mesure d'y résister devant l'admiration que commande un tel dévouement. » Il n'était pas nécessaire « que le le prosélyte d'hier fût devenu tout d'un coup un puriste théologien ; » il suffisait que le christianisme, dans ce qu'il a de plus élémentaire, eût été le moins du monde compris et accepté par l'âme du philosophe. Entre la mort de Sénèque et celle de Socrate, cette dernière bien plus calme, bien plus modeste, bien plus patiente, bien plus résignée, me paraîtrait, sans aucun doute, la plus chrétienne des deux.

Non, il y a dans cette vie et dans cette mort trop de points



antipathiques à la vraie foi, pour qu'un christianisme, seulement sérieux, soit supposable dans Sénèque. Erasme, qui ne se faisait faute d'aimer les païens, et qui dit quelque part : *Sancte Socrates, ora pro nobis*, Erasme me paraît avoir fort bien jugé : « si Sénèque a été païen, dit-il, et si vous le lisez comme tel, vous pouvez dire qu'il a écrit en chrétien; mais s'il eût été chrétien, et que vous le lussiez comme chrétien, vous diriez qu'il a écrit en païen<sup>1</sup>. » Et un autre auteur, d'une nature toute différente, le seul, je crois, que M. Fleury n'ait pas cité sur le christianisme de Sénèque, est à peu près de l'avis d'Erasme : « Je lui parlais un jour d'un trait de Sénèque, dit l'évêque de Belley au sujet de saint François de Sales, et comme je louais ce philosophe, disant que ses maximes approchaient bien fort de celles de l'Évangile : Oui, me dit-il, quant à la lettre, nullement selon l'esprit. — Pourquoi cela? dis-je. — Parce que l'esprit de l'Évangile ne vise qu'à nous dépouiller de nous-mêmes, pour nous revêtir de J.-C. et de l'esprit d'en haut, au lieu que ce philosophe nous rappelle toujours à nous-mêmes, ne veut point que son sage emprunte son contentement et sa félicité hors de soi; ce qui est un orgueil manifeste. »

Surtout, je voudrais que M. Fleury eût mieux défini ce qu'il appelle le christianisme de Sénèque. Il semble qu'il attribue au philosophe une sorte de demi-orthodoxie qui ne fait pas obstacle à d'énormes hérésies comme celle du suicide, et qui est cependant plus que la simple acceptation d'un certain nombre d'idées chrétiennes, à titre d'idées philosophiques. J'ai peine à concevoir ce milieu, surtout en un temps où il n'y avait guère de place pour les néo-chrétiens, le christianisme sentimental, philosophique, rationaliste de notre siècle. Il s'agissait de brûler dans les jardins du Vatican, ou d'offrir de l'encens à Jupiter; la question était nette. Le christianisme surtout était plus positivement arrêté que M. Fleury ne semble se le représenter en certains passages; il n'admettait pas plus qu'aujourd'hui les demi-convictions, les orthodoxies vagues et mélangées. Voyez dans

<sup>1</sup> Si legas illum ut paganum, scripsit christianice; si ut christianum, scripsit paganice. *Senecæ opera in præfat.* Cité par M. Fleury, t. I, p. 355.



les Apôtres, comme ils se constituent gardiens sévères de l'orthodoxie et de l'unité, comme ils éliminent ceux qui y portent atteinte ; comme l'Eglise naissante est loin de ressembler à une école de philosophie, dont les dogmes sont indéfinis, dont on prend ce qu'on veut, où l'on entre et d'où l'on sort quand on veut !

Je pense donc que M. Fleury a aimé sa thèse jusqu'à l'excès. Mais, sans le chicaner sur d'autres détails comme le christianisme de Thraséa et de Démétrius, celui des Cyniques, le voyage de Sénèque en Judée, peut-être aux Indes, disons qu'il a aimé sa thèse d'une autre façon, en l'éclairant par une science et par un travail tout-à-fait supérieur. Il n'a pas acquis à la science la donnée du christianisme de Sénèque, j'en suis convaincu ; mais il lui a donné des aperçus extrêmement précieux, dus à un labeur opiniâtre, à une persévérante exactitude, à une perspicacité ingénieuse. Il y a dans ce livre des parties qui ont une valeur tout-à-fait indépendante de la thèse qui y est soutenue, surtout des points qui me paraissent excessifs dans cette thèse. Ainsi le travail chronologique sur les écrits de Sénèque et les livres du Nouveau-Testament, travail qui me paraît amené au plus haut degré de certitude ou de vraisemblance qui puisse être obtenue. Ainsi la digression sur l'éducation personnelle et la science de saint Paul ; celle qui roule sur ses voyages, en particulier sur son voyage en Espagne, quoique avec saint Jean Chrysostome M. Fleury soit tenté de le faire aller jusqu'aux Indes, ce qui me paraît un peu loin.

En un mot, ce travail est des plus complets et des plus sérieux. On le trouvera peut être ou trop spécial, ou trop long. On trouvera que deux gros volumes sont beaucoup pour ce sujet qui n'embrasse pas la vie entière de Sénèque. Je ne suis pas de cet avis. Ce sont les généralités qui nous perdent. Ce sont les questions vastes, infinies, traitées à la hâte, en quelques minutes et en quelques pages, à grand renfort de phrases déclamatoires et de facile éloquence, qui énervent et anéantissent la science. Nous sommes trop de gens qui dédaignons d'être instruits sur une seule chose, parce que nous avons de prime abord la pré-

tention d'être profonds sur toutes, sans les avoir étudiées, pré-tention commode où la vanité et la paresse trouvent leur compte. Un homme comme M. Fleury, qui consent à s'enfermer, pendant une ou plusieurs années, dans la question du christianisme de Sènèque, qui veut bien y consumer une dose remarquable de patience, de savoir, de pénétration, de talent, qui fouille jusqu'au tuf ce coin du sol scientifique qu'il s'est attribué, en remue jusqu'à la dernière parcelle, en connaît les tenants et aboutissants, et donne au monde savant une de ces études auxquelles on peut trouver à redire, mais auxquelles on ne sait rien ajouter, un tel homme me paraît un exemple excellent à opposer aux habitudes littéraires de notre temps. Il y a loin, je le sais bien, d'une pareille thèse à un *premier-Paris*. Elle fait moins de bruit et elle donne beaucoup plus de peine, et tous tant que nous sommes d'écrivains, d'écrivains catholiques surtout, nous ne faisons guère que des *premiers-Paris*. Nous nous consumons, ou, pour mieux dire, nous nous endormons dans cette polémique facile, banale, quotidienne, phrasière, déclamatoire. Ne ferons-nous pas autre chose? Nos phrases sont ressassées, nos lieux communs usés jusqu'à la corde; nos querelles ennui-ent ou irritent. Dans l'ordre politique, les voilà, bon gré, mal gré, réduites au silence ou à peu près, et je ne suis pas de ceux qui s'en plaignent quand je pense combien de talents, combien de temps, combien d'activités s'est inutilement dépensée sur ce champ bien stérile parfois de la politique. Dans l'ordre religieux, voici le dernier acte du souverain Pontife qui nous apporte, si nous voulons la prendre, une occasion de paix, de conciliation, et, par suite, de labeur calme et sérieux. Le terrain de la polémique disparaît sous nos pas; nous sommes à court de sujets de dispute; la querelle nous manque. — N'essaierons-nous pas autre chose?

Comte FRANZ DE CHAMPAGNY.

# LA COMMUNION GÉNÉRALE DE PAQUES

## A NOTRE-DAME DE PARIS AU XII<sup>E</sup> SIÈCLE.

L'ÉVÊQUE MAURICE.

---

Un exilé des conférences de Notre-Dame, retenu loin de ces belles assemblées où il trouva la joie de sa jeunesse et le soutien de sa foi, cherchait quelque distraction dans les curieux manuscrits d'un couvent qui fut l'une des principales écoles de l'ordre de Saint-Dominique au moyen âge, Sainte-Catherine de Pise. Là, parmi les parchemins que l'hospitalité italienne déroulait complaisamment devant lui, il mit la main sur un volume petit *in-quarto*, et à la suite de quelques traités latins copiés sur deux colonnes par une de ces belles et patientes plumes qui n'habitaient que les monastères, il reconnut une cinquantaine de pages en vieux français. Il y avait quelque plaisir à retrouver sous un ciel étranger le langage de la patrie, à le retrouver dans cette savante maison où enseigna saint Thomas d'Aquin, en un temps où Brunetto Latini et Marco Polo dictaient en français comme dans « la « parleure la plus délectable et la plus commune à toutes gens. » Mais ce qui toucha surtout le voyageur, c'est que ce poudreux manuscrit lui rendait les prédications de Notre-Dame, de Notre-Dame inachevée, quand l'architecte n'avait pas encore posé les clefs de ses voûtes, mais déjà retentissant des flots d'un peuple que rassemblait la prédication de l'évêque Maurice, un flambeau de l'église de France, au siècle de l'abbé Suger et de saint Bernard <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> C'est à l'affectueuse protection de Mgr della Fanteria, vicaire général du diocèse, que j'ai dû le facile accès de la bibliothèque de Sainte-Catherine.

Au temps donc des luttes philosophiques qui commencèrent la gloire de l'école de Paris, quand du haut de la montagne Sainte-Geneviève jusqu'au Petit-Pont, les auditoires de tous les maîtres retentissaient encore des coups échangés entre Abeilard et Guillaume de Champeaux, un petit pâtre des bords de la Loire, nommé Maurice, quitta la chaumière de sa mère et prit la route de la grande ville, résolu de servir les écoliers, de leur demander l'aumône s'il le fallait, pour devenir savant comme eux, et prendre place un jour en longue robe, et le chaperon fourré d'hermine, au milieu des docteurs. Bientôt la voix du jeune paysan retentit dans les disputes, on le vit assaillant ou défendant sur tous les champs de bataille de la dialectique : il parcourut avec tant de succès les sept voies du *trivium* et du *quadrivium*, qu'il put sans témérité aborder l'étude, puis l'enseignement de la théologie. Cette science maîtresse était alors en possession de prendre ses disciples sur la paille pour les faire siéger parmi les princes de l'Église. Par elle, un pauvre clerc de Lombardie, appelé Pierre, avait été élevé au siège épiscopal de Paris. Maurice devint chanoine de la cathédrale et archidiacre <sup>1</sup>.

On dit qu'alors la réputation du nouveau docteur arriva jusqu'à sa vieille mère : en 1160 il y avait loin de Paris aux bords de la Loire. Cependant la pauvre femme décida qu'elle verrait son fils ; elle ceignit sa robe de bure, prit son bâton, et, chaque journée abrégant son voyage, elle finit par se trouver aux portes de la ville royale. Là elle s'enquit du grand docteur, et, comme sa mère, elle trouva chez de discrètes dames bon accueil et bon gîte. Mais ces sages personnes jugèrent qu'un docteur de renom aurait honte de voir sa mère en si pauvre état ; elles l'habillèrent donc honorablement, lui donnèrent un manteau, et l'accompagnèrent au logis de l'archidiacre. Elle le vit donc et lui dit : « Je suis ta mère. » L'archidiacre répondit : « Vraiment je n'en crois rien ; ma mère est une pauvre femme et » ne porte jamais qu'une robe de bure. » Et comme en aucune manière il ne voulait se rendre à ses paroles, ses compagnes la ramenèrent et lui rendirent sa robe et son bâton. Alors elle retourna vers son fils et le trouva dans une nombreuse assemblée. Mais lui, quand il vit sa mère venir, pauvrement vêtue, il abaissa son chaperon devant

Le manuscrit dont il s'agit forme un volume in-4°, en parchemin, écrit sur deux colonnes, avec ce titre : *Gradi di San Girolamo ed altri opuscoli.*

<sup>1</sup> Oudin, *de Scriptoribus ecclesiasticis*, p. 1587 et suiv. Fabricius, *Biblioth. med. et infim. latinatis*.



elle et l'embrassa en disant : « Maintenant je sais que vous êtes ma » mère. » Le bruit de cette action se répandit dans la ville, elle honora beaucoup l'archidiacre, et plus tard il fut fait évêque de Paris <sup>1</sup>.

Ce vieux récit, que je traduis littéralement, se conservait comme une tradition dans l'école. Des critiques sévères l'ont contesté ; mais je voudrais le tenir pour vrai, et croire que si la science porta Maurice jusqu'à la première marche du trône épiscopal, l'amour des pauvres l'y fit asseoir. En 1164, il succédait à Pierre Lombard, et dans cette haute dignité les contemporains louèrent sa bienfaisance autant que son érudition. Par lui, les revenus de l'église de Paris ne se répandaient pas seulement en aumônes secrètes sur les indigents ; à cette charité qui est de tous les siècles chrétiens, il joignait celle qui semble réservée aux grands siècles et aux grands esprits, celle qui cherche le bien, non de quelques-uns, mais de tous, celle qui fonde et qui bâtit, qui laisse après elle des institutions et des monuments. Quand la difficulté des routes faisait trembler les plus hardis voyageurs, que les marchands de Flandre ne se rendaient pas sans crainte aux foires de la France, qu'un ordre de frères *pontifes* se formait pour jeter des arches de pierre sur nos fleuves ; Maurice construisit aussi deux ponts : l'un traversait la Seine, l'autre la Marne. En même temps l'infatigable évêque pressait l'achèvement de sa cathédrale. Déjà le chevet de Notre-Dame s'arrondissait, entouré de ses légers contreforts, qui semblent moins soutenir que retenir le vaisseau mystique amarré au milieu des eaux. Les hommes de ce temps voyaient avec orgueil s'élever le sanctuaire national, ils y admiraient dès lors les beautés qui nous ravissent, et Robert du Mont écrivait en 1176 : « Voici longues années que l'évêque Maurice pousse avec vigueur et » avec succès la construction de son église. Déjà le chevet en est » achevé à l'exception de la voûte principale. Si jamais cet ouvrage est » conduit à sa perfection, il n'y aura pas d'édifice en deça des monts » qui lui doive être comparé <sup>2</sup>. »

Si le moyen âge devançait nos jugements, il connaissait aussi nos doutes. Le christianisme toujours combattu n'y goûta jamais le repos de l'Eglise triomphante. Déjà, avec la philosophie des Arabes, un

<sup>1</sup> Oudin révoque en doute ce trait qu'on attribue aussi à Pierre Lombard, et qui est rapporté pour la première fois par Godscalk Hollen, écrivain du xv<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> Oudin, *loco citato*. Robertus de Monte, *ad annum* 1076.

matérialisme audacieux pénétrait dans l'école, les beaux esprits mettaient en question la résurrection de la chair, et de loin on pouvait pressentir les approches de la secte averrhoïste qui allait nier hautement l'immortalité de l'âme. Ces soulèvements de la raison déréglée attristèrent la vieillesse de Maurice, mais n'ébranlèrent pas sa foi. Lorsqu'en 1196 il vit l'heure venue de rendre compte à Dieu de sa longue administration, il voulut que le dernier acte de sa vie fût une dernière leçon pour ces docteurs dont il avait hanté les disputes, et qui honoraient encore en lui le vieux lutteur de leurs arènes. Il fit poser sur sa poitrine un rouleau de parchemin avec ces paroles de Job : « Je sais que mon Rédempteur est vivant et qu'un jour je serai de » nouveau revêtu de ma peau, et que dans ma chair je verrai le Seigneur. Je le verrai de mes yeux et mes yeux le contempleront : » cette espérance repose dans mon sein. » Maurice ordonna qu'on le portât, armé pour ainsi dire de cette protestation, au tombeau qu'il s'était préparé dans l'église de Saint-Victor. Les lettrés, assemblés à ses funérailles, devaient connaître ainsi qu'il avait cru fermement et jusqu'au bout à la résurrection de toute chair <sup>1</sup>.

En même temps qu'il gourmandait l'intempérance des esprits forts, l'évêque de Paris n'oubliait pas d'instruire les simples et les faibles. S'il y avait plus de gloire à construire une cathédrale, il était plus méritoire de la remplir, d'y attirer, d'y enchaîner par la parole une multitude ignorante et passionnée. Les historiens vantent l'éloquence de Maurice, ils citent ses exhortations aux prêtres, et ses homélies pour tous les dimanches et les principales fêtes de l'année. Ses discours durent être écrits en latin et en français; en français pour le peuple de Paris qui les écoutait, en latin pour les clercs de toutes les nations qui pouvaient y trouver des enseignements et des modèles. Or, les Frères Prêcheurs, dans la première ferveur de leur institution, avec cette prodigieuse activité d'intelligence qu'ils portaient d'un bout à l'autre de la chrétienté, attentifs à tout ce qui pouvait éclairer, fortifier, agrandir l'école de prédication fondée par saint Dominique, comment eussent-ils ignoré les sermons de cet évêque de Paris auquel ses contemporains ne trouvèrent pas d'égal <sup>2</sup> ? Je ne m'étonnais donc pas de trouver ces discours parmi les manuscrits de Sainte-Catherine de Pise où se formèrent les deux grands orateurs sacrés de la Toscane au xiv<sup>e</sup> siècle, Fra Giordano et

<sup>1</sup> Rigord, de *reb. gestis Philippi Augusti*.

<sup>2</sup> L'épithaphe de Maurice exprimait ainsi l'admiration de son siècle :  
« *Sana fides, doctrina frequens, eleemosynaque jugis*  
*Clamant Parisius non habuisse parem.* »

Fra Cavalca <sup>1</sup>. Mais j'étais heureux d'en rencontrer la version française que je crois inédite et beaucoup plus rare que les textes latins. Le pieux copiste l'avait décorée de ce titre en beau caractère :

INCIPIUNT SERMONES MAURISII EPISCOPI TRANSLATI IN ROMANIS.

L'écriture, élégamment moulée et peu chargée d'abréviations, n'avait rien qui pût effrayer le paléographe le plus novice. Je me laissais aller avec charme à parcourir les paroles qui avaient instruit, consolé tant de pauvres âmes dans leur pèlerinage sur la terre où elles n'ont pas laissé de trace. Je ne retrouvais pas les éclairs de cette éloquence vantée par les contemporains ; mais j'admirais une prédication toujours sensée et toujours populaire, dégagée des subtilités philosophiques dont retentissaient les écoles voisines, et des récits fabuleux goûtés par la crédulité de la foule. Ainsi j'arrivais au sermon pour la fête de Pâques, et je ne pouvais m'empêcher de recueillir cet entretien sage et familier de l'évêque avec son peuple en un si grand jour. En affrontant les difficultés plus apparentes que réelles de la langue et de l'orthographe, on reconnaîtra dans cette homélie le style simple et fort de nos pères : on y verra des restes curieux de l'antiquité ecclésiastique, et au-dessus des coutumes qui passent, la foi qui ne change point.

*Qui manducat carnem meam et bibit sanguinem meum, habet vitam æternam, et ego resuscitabo eum in novissimo die.*

« Seignors, Dex a ore chaenz grant choses de genz amené (Dieu a aujourd'hui céans grande quantité de gens amené) et plus n'a ore Dex amené en ceste santisme jor (en ce très-saint jour) qu'il n'ot passé à un an. Quer (car) or i sunt li enfant innocent assenblé qui ont encor gardé lor saintifiement de lor baptesme et qui sunt net en âmes et en cors, et qui ne ont mie els meme (n'ont pas eux-mêmes) enlédi devant Diu, ne par mal penser, ne par mal parler, ne par mal veier, ne par mal oïr, ne par mal ovrer, ne par mal aler en celes voies qui Diu déplesent. S' i a caen (si y a-t-il céans) de tex (tels) qui sunt venu en age, et en vertu et en discrétion d'home, qui ont encore gardé sauvement le santifiement de lor baptesme, et qui n'ont pas perdu la grace qu'il reçurent el baptesme par péchié dampnable. S' i a de ceux, au mien escient, qui puisqu'il furent baptizé, ont moult meffet a Diu ; mes il se sunt amendé vers Diu et en ont prinse peni-

<sup>1</sup> On me permettra de citer ici les *Opuscules ascétiques* de Cavalca, récemment traduits de l'italien par mon frère, M. l'abbé Ozanam.



tence... Ore toz ceux qui ont gardé lor baptesme par la grace del saint Esprit, et qui des lors en ça ne sunt puis desevré de Diu par aucun peché criminel ou dampnable, et cil qui sunt venu à amendement, cil trestuit, se Dex plect porront venir seurement au cors nostre Sire. S'il i a aucun chaitif, ou aucune chaitive entre vous qui ne soit apareillé si com il dussent, je lor lo (ordonne) por bone foi, et lor comant, que il se porpensent, et que il s'amendent, et se facent confès, anceis (avant) que il aprissent (approchent) au cors nostre Sire, et que il ne le receivent issi, que lor péchié ne lor soit dampnation. Quer ce testimoine (car ce témoignage) la seinte Scripture : *« Qui manducat panem et bibit calicem indigne, judicium sibi manducat et bibit. Cil qui mengent le cors de nostre Seignor et beivent son sanc, ne mie dignes, cil mengent et beivent lor jugement. »* Que profita a Judas la bochel (bouchée) del pain que Dex li mit en la boche ? Judas requit la bochel del pain de la main nostre Sire, et quand il l'ot transgloté (avalée), si li entra le déable el cors. Issint (ainsi) est del mauvas home et de la mauvase fame qui ne dignent (daignent) déguerpir lor péchié. Mauvasement i vienent et pires s'en revont. . .

» Plorez bone genz, esgardez vers vos meismes, que vos soiez bien apareilli et bien confès, et se il i a aucun chaitif qui voile (veuille) remanoir en son péché, je ne li loue mie ne ne puis loer que il ne prenne le cors nostre Sire. Mes je li loue que il ne soit si ardi que il le face, mes receive pain benoit (pain béni). Ne mie parce que li pains li puisse riens valoir, mes issint (ainsi) est establi en sainte Iglisie que l'en doit doner pain benoit a tel gent par couverture de lor péché. Et del pain benoit ne sunt il mie digne : que se il ne vienent ensemble des autres (autres) à l'autel, il seront aperceu del péché dampnable. Se il a caenz (céans) home estrange qui soit contredit (interdit) ne escommenié, ou qui défaie son provoire (prêtre) ou s' iglisie (son église) par son forfet; sor le peril de s'ame (son âme) li commant que il s'en aut (s'en aille), et que il caenz n'oïe service, ne caenz ne s'acumentit (ne communie.) Or comandon noz à toz de par Diu, que après la messe, quant vos vendrez acomenier, que vos vegniez saintement, que vos ne facez presse li uns as l'autre, et que vos n'i vegniez butant, ne riant, ne foles paroles disant ; mais simplement vegniez si com à si digne chose com est le cors nostre Seignor, par qui tot Devon estre sauf. Gardez vos effanz (enfants) et vos meismes hui de trop boivre, de trop mangier, de trop raigir, que il ne vos avegne chose qui soit péché. Se vos volez ceste chose garder et maintenir si com je vos ai dit, si aurez la vie pardurable, et nostre Sire vos resuscitera au dereain jor



et vos mettra en sa santisme (très-sainte) gloire, *quam nobis largiri dignetur qui vivit per omnia secula.* »

On remarquera ici l'antique usage d'admettre à la communion les enfants au-dessous de l'âge de discrétion, encore tout trempés pour ainsi dire des eaux de leur baptême. Les liturgistes expliqueront cette charitable coutume de recevoir les pécheurs à l'autel et de leur donner le pain béni, « par couverture de leur péché, » de crainte que, s'ils n'approchaient avec les autres, ils ne fussent reconnus coupables de faute mortelle. Pour moi, je suis touché de voir cette multitude, enfants et adultes, justes et pénitents, s'avantant à la voix de l'évêque, en ordre et saintement comme il convient d'aller au corps du Sauveur. Il semble que des dalles soulevées de Notre-Dame sorte pour la remplir tout le peuple chrétien dont nous sommes les fils. Et comment ne pas se rappeler que chaque année au même jour, la vieille basilique revoit la même foule ? Derniers venus d'un siècle las et épuisé, nous nous pressons sous les voûtes élevées par la simplicité hardie de nos aïeux : jeunes ouvriers arrachés à la corruption des ateliers, jeunes soldats enlevés à la licence des casernes, disciples des écoles moins bruyantes, mais non pas plus téméraires que celles du moyen âge, hommes de lettres et hommes d'État échappés au naufrage de toutes les doctrines et de toutes les révolutions. Le successeur de l'évêque Maurice, comme lui conduit aux honneurs de l'Eglise par la science et la vertu, comme lui béni des pauvres, monte dans la même chaire pour y porter la même parole. Et, lorsqu'il finit en entonnant le *Te Deum*, quand l'hymne de reconnaissance répété par trois mille voix ébranle les nefs triomphantes, nous touchons aux générations qui les ont bâties ; les sept cents ans écoulés disparaissent comme un jour, la pensée du temps s'évanouit et ne laisse plus courir dans l'assemblée frémissante que le sentiment de l'éternité.

A. F. OZANAM.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

---

**DICTIONNAIRE** historique, géographique et biographique des Croisades, par M. DUHAULT-DUMESNIL. Un vol grand in-8, à deux colonnes<sup>1</sup>.

Un de nos amis, M. d'Ault-Dumesnil a publié dans la volumineuse Encyclopédie théologique de M. l'abbé Migne, un *Dictionnaire des Croisades*. En fait de livres il n'y a qu'heur et malheur. Si au lieu de découper son travail en divisions alphabétiques et de l'abandonner aux presses dévorantes du Petit-Montrouge, M. d'Ault avait pu confier son manuscrit à quelque élégant éditeur qui en eût fait deux ou trois beaux volumes sous le titre de *Tableau historique des Croisades*, on aurait comparé cet ouvrage aux meilleurs récits de notre temps. Ce n'est point en effet seulement une compilation exacte. Les vues y sont justes et élevées, les faits habilement choisis, la narration animée : on y sent le souffle du *Gesta Dei per Francos*. J'engage donc nos lecteurs à braver la rusticité des dehors qui est le propre des publications à bon marché de M. l'abbé Migne, et de donner leur confiance à M. d'Ault. Ils liront son livre avec charme et y puiseront une solide instruction. Un avant-propos que nous allons citer fait très-bien connaître le plan de l'ouvrage et les avantages qu'il présente.

« L'auteur de ce Dictionnaire s'est proposé deux objets : le premier a été d'offrir une exposition complète de la lutte du christianisme et de l'islamisme, depuis l'origine de la fausse religion répandue dans le monde par Mahomet jusqu'à nos jours ; cette entreprise n'avait point encore été tentée. Le second objet que nous avons eu en vue a été de présenter l'*Histoire des Croisades* sous son véritable aspect, en invoquant principalement le témoignage des annalistes contemporains de ces mémorables événements. La civilisation chrétienne, qui a fait de l'Europe la reine du monde, est sortie de l'époque héroïque des guerres saintement entreprises contre la barbarie musulmane, sous les auspices de la papauté. Aussi les efforts commencés par le siècle de Luther et plus effrontément continués par celui de Voltaire pour éteindre le flambeau des lumières qui ont rayonné de Jérusalem sur l'univers, se sont-ils naturellement attachés à dénaturer l'histoire

<sup>1</sup> Chez M. l'abbé Migne, au Petit-Montrouge ; prix : 7 fr.

des temps de foi qui ont produit la société dont le rationalisme protestant et philosophique est le plus dangereux ennemi. Aux mensonges accumulés depuis trois cents ans pour écraser la vérité, nous avons donc opposé les documents qui la proclament.

» Nous avons recueilli toutes les preuves qui attestent, non-seulement que c'est la papauté qui a donné l'impulsion au mouvement des croisades, et que la pensée dominante des souverains Pontifes a été de le maintenir dans la voie qu'ils lui avaient ouverte ; mais nous avons montré, par les propres paroles de Grégoire VII, que l'union des deux Églises grecque et latine, par l'extinction du schisme de Constantinople, que le retour à l'orthodoxie catholique de tous les Orientaux égarés, et que la délivrance du saint tombeau par les soldats de la croix, entraient dans le vaste plan d'affranchissement universel et d'unité de l'Église conçu pour la réformation de l'Europe. Par une étude sérieuse des causes, du caractère et des effets des croisades, nous avons cherché à en inspirer une juste idée, et à faire voir en quoi elles ont échoué et à quoi elles ont réussi.

» La partie historique de notre Dictionnaire repose principalement sur les chroniques dont les auteurs ont été, pour la plupart, témoins des faits qu'ils racontent.

» Les biographies qui font connaître plus particulièrement les acteurs des grandes scènes de la lutte entre l'Orient musulman et l'Occident chrétien, envisagent ces personnages spécialement au point de vue des Croisades, et ne les suivent guère dans les autres détails de leur vie. La partie géographique indique succinctement quel fut le théâtre des guerres saintes, et le décrit surtout d'après les relations des écrivains qui ont accompagné les croisés en Asie et en Afrique.

» On a dit que pour bien comprendre un poète, il fallait avoir vu son soleil. Sans être exclusivement de cet avis, nous n'aurions certainement pas entrepris le *Dictionnaire des Croisades*, si un séjour de dix-huit mois en Orient ne nous eût permis d'en étudier le sujet sur les lieux. »

CH. LENORMANT.

---

*Errata.* — Quelques fautes se sont glissées dans l'impression de l'article sur les *Études classiques dans la société chrétienne*, par le R. P. Daniel, p. 705, note, l. 5, *aecessi* pour *accepî*; p. 717, l. 12, *Weeren* pour *Heeren*; p. 728, l. 31, *ces armes pour larmes*. Tout le monde, au reste, verra bien qu'il faut *Françoise* et non *François* de Rimini, p. 721, etc.

*L'un des Gérants*, CHARLES DOUNIOL.

# A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF

## DU CORRESPONDANT.

---

MONSIEUR ET TRÈS-HONORABLE AMI,

Toute publication sérieuse a sa raison d'être.

Vous avez pensé à bon droit qu'en persévérant dans la résolution de continuer *le Correspondant*, vous deviez compte au public des motifs de cette résolution. Permettez à un des plus anciens collaborateurs de notre Recueil de dire, à son tour, comment il comprend notre tâche commune.

*Le Correspondant* a commencé le 10 mars 1829. Charles X était roi, et Léon XII venait de mourir.

Que disions-nous alors ? Le voici.

« Dans la masse des ennemis de la Religion, qui grossissent leur voix comme les faux braves, plusieurs ne vont guère au-delà de la haine, et ne tiennent pas à avoir de bonnes raisons pour haïr; d'autres disposent commodément sous leur tête l'oreiller du doute, espérant vainement s'y reposer en paix; *d'autres enfin sont de bonne foi*; c'est vers ces derniers que doit se diriger toute la sollicitude des Catholiques.

» Une grande partie de la génération nouvelle, née du contact impur de la philosophie du dernier siècle et de la Révolution, s'est trouvée engagée dans l'incrédulité comme dans un défilé inévitable. Privée souvent des enseignements du foyer domestique, élevée dans les camps ou dans les casernes de l'Université, jetée au milieu des événements si divers de la Res-



tauration, elle a trop souvent pris ses antipathies religieuses comme une sorte de conséquence de ses doctrines politiques. Or, les circonstances seules déterminaient à peu près l'adoption de celles-ci ; on les embrassait sans examen, par suite de sa position, de ses intérêts, de ses antécédents, de ses affections, et comme par la force des choses.....

» Aujourd'hui cette masse flottante, que les circonstances ont éloignée des voies de la vérité et de l'Église, éprouve le besoin de se rallier à quelque chose, demande des principes, un système et un symbole.....

» Que doivent faire les Catholiques ? Resteront-ils immobiles, attendant que Dieu décide de leurs destinées et de celle du Catholicisme même ? Qu'ils comptent sur la Providence, elle ne leur manquera pas ; mais *qu'ils ne comptent que sur Elle et sur leurs propres efforts*. Durant cette époque de transition, les pouvoirs de la terre, eux-mêmes si violemment secoués, ne sont pas assez forts pour prêter un appui efficace à la vérité. Qu'on la laisse libre seulement, et, avec la grâce de Dieu, elle reconquerra le monde elle-même et sans allié.

» Ce principe, les Catholiques le saisissent dans toute son étendue. La formation de l'*Association pour la défense de la Religion catholique* en a été le premier résultat. Cette Association a pensé que la publication d'un journal hebdomadaire, sous le titre de *Correspondant*, devait servir très-efficacement la cause à laquelle ses membres ont dévoué toutes leurs pensées : elle a donc permis que cette feuille parût sous ses auspices<sup>1</sup>.

» Nous serons l'organe d'une partie de la jeunesse. Plusieurs d'entre nous sortent de ses rangs ; ils apporteront dans la carrière un esprit en qui n'a pas fermenté le vieux levain des haines politiques, et un cœur ouvert à tous les sentiments généreux. C'est garantir que nous resterons entièrement étrangers à cette polémique qui s'alimente de passions, qui ne parle que

<sup>1</sup> L'*Association pour la défense de la Religion catholique* était dirigée par MM. de Salinis, aujourd'hui évêque d'Amiens, Desgenettes, curé de Notre-Dame-des-Victoires, Laurentie et Cauchy.

par noms propres, et qui ne se sert des doctrines que comme d'un rempart pour protéger les personnes. Quant à notre foi dans nos croyances, c'est chose superflue d'en parler : elles sont pour nous notre vie même, et nous ne les en distinguons pas.

» Mais cette foi en nos doctrines, *qui exclut naturellement toute transaction avec l'erreur*, ne nous conduira jamais, nous l'espérons du moins, à éprouver pour les personnes d'autre sentiment que celui de la bienveillance ou d'une tendre compassion. Beaucoup de nos frères égarés n'ont qu'un acte d'humilité à faire pour devenir de puissants défenseurs de la vérité. Nos bras leur sont ouverts, notre respect et notre vénération les attendent.....

» Si dans les dangers de la patrie tout citoyen est soldat, dans les dangers de la foi tout chrétien ne doit-il pas être apôtre ? Défendre la religion et les doctrines sociales qu'elle a données au monde, c'est, en quelque sorte, dans des temps comme les nôtres, confesser la foi. Or, les simples fidèles, comme les pasteurs, doivent témoignage à la vérité.

» Loin de nous toutefois de vouloir mettre la main à l'enclencheur, loin de nous la pensée de marcher sans guides. L'Église catholique, voilà notre règle ; les premiers pasteurs, voilà nos guides et nos maîtres.

» Que veut *le Correspondant* ? La vérité, c'est-à-dire le Catholicisme, large, généreux, indépendant des temps et des personnes ; le Catholicisme ; parce que lui seul peut apaiser les besoins d'une intelligence raisonnable ; LUI SEUL *peut consommer, SUR TOUTES LES QUESTIONS, l'alliance de la liberté et de la règle, de la science et de la foi, de la raison et de l'autorité.*

» Du reste, nous conformerons en tout nos sentiments à ceux de l'Église. Nous dirons avec saint Augustin : *In necessariis, unitas ; in dubiis, libertas ; in omnibus, charitas.* »

Tel était, en 1829, le programme du *Correspondant*.

A-t-il changé ? C'est à nos lecteurs de répondre.

Vingt-cinq années se sont écoulées (*viginti quinque annos, grande mortalis aevi spatium !* dirait Tacite). Ceux qui étaient

alors des jeunes gens, MM. de Cazalès, de Carné, de Champagny, Wilson, sont devenus des hommes. Or, ce qu'ils écrivaient alors en pleine Restauration, ils l'écriraient encore aujourd'hui. Et ils en ont le droit, car ils ne se sont pas démentis un seul jour de leur vie. Deux dynasties et une république ont passé; bien des palinodies ont été chantées; pour eux, ils sont demeurés fidèles à cette profession de foi de leur jeunesse.

Y a-t-il lieu de changer?

Pour ma part, je ne le crois pas.

Foi dans la discussion, c'est-à-dire dans la puissance intrinsèque de la vérité; désir de conciliation entre l'esprit chrétien et l'esprit moderne, mais sur l'immuable base du dogme catholique infailliblement défini par l'Église Romaine; soin vigilant de ne jamais paraître identifier la cause de Dieu avec une cause humaine, quelle qu'elle puisse être; chaleur et fermeté dans les doctrines, modération dans le langage : voilà, si je ne me trompe, quel a été le caractère général du *Correspondant* jusqu'à ce jour.

Pourquoi changerait-il?

Ce programme, après tout, ne lui est pas exclusivement propre. Il a été plus ou moins celui des prédicateurs et des apologistes qui ont obtenu le plus d'autorité dans ce siècle, celui de M. Frayssinous, de S. E. le cardinal Wiseman, du P. de Ravignan, du P. Lacordaire, de M. le président Riambourg, de M. Auguste Nicolas. Le grand comte de Maistre lui-même, tel qu'il s'est révélé définitivement à nous dans ses lettres, n'était pas trop éloigné de ce point de vue; il avait l'esprit trop étendu, il était trop véritablement instruit, il avait trop l'expérience des hommes et des choses pour ne point faire au temps et aux circonstances leur part, et pour poursuivre à outrance l'abrupte application de théories trop absolues.

Voilà pour le fond. — Quant à la forme, quant à la modération de sentiments et de langage, c'est le conseil exprès de l'Apôtre : *Obsecro itaque vos ego vinctus in Domino, ut dignè ambuletis vocatione quâ vocati estis, cum omni humilitate et mansuetudine, solliciti servare unitatem spiritûs in vinculo*

*pacis*,..... VERITATEM AUTEM FACIENTES IN CHARITATE (1). C'est le conseil de l'Apôtre et c'est l'exemple de l'Église, toujours pleine de mansuétude, même quand elle blâme. Lisez plutôt la dernière Encyclique.

Telle a été l'attitude générale des Catholiques depuis un demi-siècle, et, sans vouloir remonter plus haut, à s'en tenir aux faits contemporains, qui devraient être dans la mémoire de tous, les résultats n'ont pas été méprisables.

J'ai vu l'Empire. Alors, sans doute, les classes inférieures de la Société française étaient moins déchristianisées qu'elles ne l'ont été depuis. Mais, dans la bourgeoisie, quel mépris profond de toute idée, je ne dis pas catholique, je ne dis pas chrétienne, mais religieuse! On n'osait prononcer dans un salon le nom de Dieu. Il faut avoir vu cela pour comprendre le *Génie du Christianisme*, la prodigieuse hardiesse du livre, malgré ses lacunes, son succès, dû en partie à ces lacunes mêmes, mais aussi à la mesure exquise de l'écrivain, et surtout l'immensité du service rendu (pour moi, je ne l'oublierai jamais). Il faut avoir vécu avec la bourgeoisie de l'Empire pour s'expliquer le discours de Portalis apportant le Concordat aux législateurs de l'an x, et les conférences de M. Frayssinous sur l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Convenons-en, nous sommes loin en avant de tout cela. J'ai encore présente à l'esprit l'extrême atonie des Catholiques il y a quarante ans. Leur foi était intacte, mais sinon tout-à-fait inerte, du moins profondément intimidée : nul rayonnement au dehors, nul esprit de prosélytisme; ils s'estimaient heureux de s'appliquer à leur salut individuel, chacun dans son coin *en se cachottant*, comme M<sup>me</sup> de Sévigné le dit de Turenne allant à confesse. Le Clergé lui-même, ce Clergé admirable jusqu'à l'héroïsme, qui avait confessé la foi sous la guillotine et sur les pontons, — amnistié maintenant par la Révolution, se considérait plus ou moins comme un condamné innocent à qui l'on a fait grâce; il se contentait d'être souffert, il s'y résignait. Il gémissait, nous gémissions tous *en silence* de la captivité du Souverain Pontife;

<sup>1</sup> Ephes., IV, 1-15.



mais il n'osait quoi que ce soit, pas une protestation, pas un écrit, même clandestin, contre l'oppression qui pesait sur l'Église. Un jour vint où l'on voulut que l'Épiscopat français sanctionnât lui-même cette oppression, la canonisât en quelque sorte, en approuvant des mesures qui tendaient à se passer du Saint-Siège pour l'institution des évêques. Il n'y eut pas résistance ouverte à cette prétention; mais un rapport fut fait qui concluait à en conférer préalablement avec Pie VII captif. On s'emporta; on mit les auteurs du rapport à Vincennes, et l'on congédia le concile national. C'est là un fait à jamais glorieux pour l'Église de France. Mais n'est-ce pas une chose énorme que, de 1809 à 1811, l'attitude générale des Catholiques eût été telle que l'Empereur n'avait pas désespéré d'obtenir des évêques assemblés ce qu'il demandait? N'est-ce pas une chose plus énorme encore qu'il ait fini par l'obtenir, en effet, le 5 août 1811<sup>1</sup>? Voilà ce dont il faut se souvenir, si l'on veut apprécier avec équité l'état présent des choses.

La scène change, la Restauration survient : dominée par les difficultés du présent et les préjugés du passé, elle laisse l'Église de France dans les ceps de la loi de germinal an x; la Religion, toutefois, n'est plus simplement tolérée, elle est protégée. Alors, du côté de la bourgeoisie, ce n'est plus du mépris seulement, c'est de la haine, et de la haine la plus enfiévrée. A aucune époque, j'ose le dire, l'Église n'a subi, de la part de la presse, une guerre aussi active, aussi déloyale que de 1817 à 1830. C'est de là que date cette inondation de livres obscènes répandus par le colportage jusques dans les hameaux et dans les chaumières; un savant bibliographe, feu M. Peignot, a constaté qu'il a été lancé dans le monde trois cent mille exemplaires du poème infâme de Voltaire. Mais, en même temps, l'esprit de vie commençait à circuler dans nos veines. L'*Ami de la Religion* était né; le *Mémorial catholique* inaugurait, dans la presse périodique, la défense ouverte des doctrines romaines; le *Correspondant*, issu de la réaction soulevée par les ordonnances du 16 juin 1828, continuait la défense de ces doctrines, avec la mission

(1) Rohrbacher, xxviii, 141, 1<sup>re</sup> édition.

spéciale de réclamer la liberté des ordres religieux et celle de l'enseignement chrétien. Au mois d'août 1830, il restait seul debout sur la brèche, et il y restait la bannière haute, « ayant » défendu les droits du trône sans que nul eût osé le soupçon- » ner de ne pas aimer la liberté<sup>1</sup>. »

A tout prendre, nous avons gagné du terrain. La liberté de l'enseignement se trouva, par hasard, inscrite dans la nouvelle Charte. Par hasard, ai-je dit : là comme ailleurs, le hasard n'était que *l'incognito* de la Providence. Dès 1831, un fils des Croisés, M. de Montalembert, fit avec éclat ses premières armes sur ce champ de bataille, et il s'y est maintenu dix-neuf ans durant, jusqu'au jour où la loi a rouvert les collèges que les ordonnances de 1828 avaient fermés. Bientôt le P. Lacordaire attira, et le P. de Ravignan retint au pied de la chaire de Notre-Dame un concours tel qu'on n'en citerait pas un second exemple depuis saint Bernard. Des communions générales d'hommes, chaque année plus nombreuses, prouvèrent que ce concours n'était pas vain. Les œuvres en témoignaient assez d'ailleurs ; je n'en citerai qu'une, bénie de Dieu entre toutes, la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Qu'il me soit permis de le redire, nous étions loin, bien loin des timidités de l'ère impériale.

Cependant, en 1843, le *Correspondant* était entré dans une phase nouvelle avec la coopération de M. Louis Veillot, qui commençait à écrire dans *l'Univers*, on sait avec quel succès. Alors, nous étions unis. Nous étions unis et nous étions sincères. Les doctrines que M. de Montalembert et M. de Carné portaient à la tribune, aucun de nous ne les désavouait, pas plus en secret qu'en public. Nous étions unis et nous étions forts. Les Chambres étaient contre nous ; mais la Charte était pour nous ; mais tout l'Épiscopat, tout le Clergé, tous les Catholiques étaient avec nous (les exceptions étaient imperceptibles).

Ce n'était pas tout, sans doute, et des montagnes de préven-

<sup>1</sup> Paroles de M. de Cazalès le père, citées par le *Correspondant* (n° du 6 août 1830).

tions se dressaient encore contre nous ; mais le coup de foudre de 1848 les fit rentrer en terre.

Comment en sont-elles sorties ? Comment le langage des hommes du dehors, si bienveillant, si sympathique même envers la Religion et envers l'Église de 1848 à 1851, est-il redevenu amer et hostile au dernier point ? La question vaut la peine qu'on l'approfondisse, car enfin il s'agit de la cause de Dieu sur la terre et du bien des âmes. Et peut-être se trouvera-t-il que l'examen impartial de ceci n'est pas étranger à la solution de cette autre question que je me suis posée en premier lieu : le *Correspondant* doit-il changer sa profession foi de 1829 ?

L'un des malheurs de la révolution de Février, c'est qu'elle a profondément divisé les catholiques de France. Les uns ont applaudi à la république naissante ; nombre d'entre eux n'ont fait que s'y résigner ; d'autres l'ont immédiatement maudite. De l'horreur de l'anarchie à l'aversion de la liberté politique il n'y avait qu'un pas ; il fut bientôt franchi. Plus la terre a continué de trembler et de s'entr'ouvrir jusqu'aux abîmes, plus ce dernier sentiment s'est emparé des esprits : il a fait le 10 décembre 1848 et le 20 décembre 1851 ; ici je ne parle pas des catholiques seulement, je parle de la France, et je ne juge pas, je raconte. Un très-grand nombre d'entre nous croyaient à la nécessité de la dictature, et ils n'en assignaient pas le terme. D'autres, ce semble, sont allés plus loin : ils ont paru croire que le régime dictatorial était le régime définitif, le régime normal de toute société bien ordonnée. Peut-être auraient-ils pu garder le silence à cet égard ; ils n'ont pas cru le devoir faire : bien plus, ils ont paru vouloir imposer leur opinion, non-seulement au nom de l'intérêt social, mais AU NOM DE L'ORTHODOXIE. En ce point, ils ont blessé plus cruellement qu'ils ne le pensent ceux d'entre leurs frères qui n'ont pas changé de religion politique, et ils sont allés non-seulement au-delà du vrai, à mon sens, mais-au delà du sentiment public ; ils se sont aliéné M. de Montalembert, sans se concilier les amis *quand même* des institutions présentes. Ils ont en même temps révolté (le mot n'est pas trop fort) les vaincus du 2 décembre, parmi lesquels l'Église

compte assurément des ennemis invétérés, mais aussi des fils dévoués et soumis, comme encore de belles intelligences et, ce qui vaut mieux, de nobles cœurs, dont beaucoup inclinaient vers nous. Je suis de ceux qui croient fermement que ç'a été là une faute, qui a eu son contre-coup bien au-delà de nos frontières, et que l'insistance avec laquelle on y a persisté est pour beaucoup dans la réaction antichrétienne qui commence.

Et cette faute n'est point une faute isolée. On a soulevé, toujours au nom de l'orthodoxie, des questions au moins inopportunes, celle de l'Inquisition, celle des classiques païens<sup>1</sup>. Et par là on a, sans nécessité, selon moi, prêté le flanc à ceux qui font du Catholicisme l'ennemi né des lumières et l'intime ami du bourreau. C'est ainsi qu'on nuit, sans le vouloir assurément, à la renaissance de la foi dans les âmes, en s'aliénant tout à la fois et la jeunesse des écoles, nourrie dans l'admiration des grands noms de l'histoire et de la littérature grecque et latine, vivement éprise d'ailleurs de tout ce qui éveille dans les âmes des pensées généreuses, et les hommes mûrs vieilliss dans la pratique des institutions qui ne sont plus.

Entendez-moi bien : je ne prétends pas obliger les Catholiques à se faire les champions de ces institutions; je crois seulement superflu de les attaquer, puisqu'elles sont par terre, et *fâcheux surtout de les attaquer comme essentiellement hétérodoxes*, thèse dont l'initiative appartient du reste à M. de Lamennais<sup>2</sup>. Je n'ai jamais nié, d'autre part, qu'il n'y eût excès dans le culte de l'antiquité païenne, tel qu'il existait de mon temps dans les collèges<sup>3</sup>; mais je soutiens que c'est un autre excès de verser dans l'ornière opposée, et que, dans tous les cas, ce n'est pas le moyen de concilier à l'Église la sympathie de ceux qui ont été élevés dans ce qu'on nomme le paganisme littéraire. En ce point comme sur tous les autres, l'Encyclique est notre leçon à tous, au fond et à la forme; *in medio veritas*.

Cela dit, je reprends ma proposition. L'hostilité reparait; c'est

<sup>1</sup> Voir une lettre de M. l'abbé Toursel (*Univers*, 7 septembre 1852.)

<sup>2</sup> *De la Religion dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, 1826.

<sup>3</sup> Lettre au *Correspondant*, 16 mai 1852 (t. xxx, p. 246).



un fait, il faut l'expliquer. A quoi cela tient-il? A ce que le Prince honore le Clergé? Il se peut que ces témoignages publics déplaisent aux demeurants d'un autre âge; mais ce déplaisir ne suffit point pour faire comprendre l'irritation que je signale: chacun sait bien que le Clergé n'ambitionne point la puissance et que l'Empereur n'est pas homme à l'abdiquer entre ses mains. La réaction antichrétienne a donc d'autres causes encore, et l'application perfide avec laquelle deux journaux assez connus, le *Siècle* et l'*Indépendance belge*, exploitent depuis longtemps contre l'Église certaines paroles de l'*Univers*, me persuade que ces paroles sont pour quelque chose dans l'hostilité qui recommence. Nos frères de Belgique et d'Angleterre n'en font aucun doute. Ils pensent même que l'accent général de la polémique de l'*Univers* en faveur des doctrines romaines avait contribué à soulever certaines répugnances, certaines oppositions semi-gallicanes, qu'un souffle du Saint-Siège a tout à fait dissipées.

Eh bien! s'il en est ainsi, faut-il laisser dire et laisser croire que les opinions particulières d'un certain nombre de catholiques sont les doctrines de l'Église? N'est-il pas bon qu'il y ait quelque part une tribune, si obscure qu'elle soit, où ceux d'entre nous qui persévèrent dans la ligue de 1829 et de 1844, puissent défendre la Religion comme ils croient qu'elle doit être défendue? Telle est la question, et nous la résolvons par l'affirmative.

L'Encyclique évidemment n'y met point obstacle. Elle recommande indistinctement à la bienveillance paternelle des Evêques tous les écrivains catholiques, et plus particulièrement ceux qui défendent les droits du Saint-Siège. Elle ne déclare aucun de nous inviolable; elle n'attribue à aucun le privilège de l'infaillibilité. Elle a laissé libres les questions libres, et tout particulièrement la lettre de Mgr Fioramonti, du 9 mars, en approuvant les doctrines religieuses de l'*Univers*, a formellement réservé son jugement sur les doctrines politiques<sup>1</sup>.

Je n'ignore pas que cette lettre blâme d'autres feuilles religieuses de se montrer ardentes à attaquer l'*Univers* avec trop

<sup>1</sup> *Politicam (Ephemeridis tuæ) partem hic consulto prætereo.*

d'apreté : *Aliarum quidem, quamvis religiosarum, Ephemeridum scriptores parati æque ac intenti sunt ad Ephemeridem tuam INTERDUM ET GRAVIUS petendam.* Mais je ne crois pas, en vérité, que ce reproche s'adresse au *Correspondant*. Mgr Fioramonti désigne ici des feuilles peu sympathiques au mouvement des esprits vers Rome, des feuilles habiles à faire pénétrer la défiance dans les âmes qui gravitent en ce sens, arrêtant ainsi misérablement l'élan de ces âmes vers le Saint-Siège : *Suspiciones in animos sensim invehunt; eosque germanæ doctrinæ studii nunc maxime cupidos atque ad Sedis Apostolicæ obsequium et amorem provide majoremque in modum venientes, misere de cursu retardant.* Les lecteurs du *Correspondant* ne s'y méprendront point, ils ne le reconnaîtront pas à ces caractères.

Que s'il m'était permis de parler de moi, j'oserais rappeler ce que j'écrivais, il y a vingt-un ans, contre les servitudes organiques, réclamant dès-lors énergiquement, si je ne me trompe, la liberté de correspondre avec le Saint-Siège, la liberté des conciles, celle des ordres religieux<sup>1</sup>, comme je réclamais ailleurs le rétablissement de la liturgie romaine et l'unité de la prière sacerdotale. A cet égard, le *Correspondant* n'en est pas à faire ses preuves, et ses rédacteurs pourraient dire à plusieurs des défenseurs de la bonne cause ce qu'Henri IV disait à ses cousins de la maison de Bourbon un jour de bataille : « Ventre Saint-Gris ! j'espère aujourd'hui faire voir que je suis » votre aîné. »

S'il n'y avait témérité d'exprimer ici toute ma pensée, je demanderais la permission d'ajouter que bien des malentendus peut-être eussent été prévenus, si la correspondance avec Rome, parfaitement libre désormais, avait été d'une activité plus générale encore; si les conciles provinciaux, enfin rétablis en France, eussent été plus multipliés; si le retour à la liturgie romaine avait été universellement proclamé en principe, sauf les difficultés et les retards de l'exécution. C'eût été, ce semble, enlever une grande partie de sa gravité à un *Mémoire* qui n'a

<sup>1</sup> *Revue européenne*, t. III, p. 233 et suiv.

reçu qu'une publicité bien restreinte, et qui n'était guère connu, si ce n'est par la réfutation et par la condamnation dont il avait été l'objet de la part d'un éminent Cardinal et d'un savant Prélat. Cela soit dit sans que j'aie la présomption d'atténuer, en quoi que ce puisse être, la force et la portée des paroles du Souverain Pontife contre cet écrit, que je n'ai pas même lu.

Quoi qu'il en soit, la lettre de Mgr Fioramonti ne s'applique pas au *Correspondant*, qui ne s'est jamais fait l'antagoniste systématique de l'*Univers*, qui ne l'a point attaqué à outrance (*gravius*), qui certes n'a jamais fait quoi que ce soit pour arrêter les idées romaines en France. Le droit de discussion demeure donc entier, des deux parts, sur les questions non décidées par l'Eglise, où il est licite de soutenir l'une ou l'autre opinion : *In illis que in utramque partem possunt licite disputari*. Même devoir en même temps, pour nous tous, d'éviter dans ces discussions toute personnalité. Même obligation de défendre la cause de Dieu, celle de l'Eglise et la suprématie du Siège Apostolique sans rien nous permettre de contraire à la modération, ni à la douceur.

Aurais-je manqué, pour ma part, à cette obligation sans le savoir? J'espère que non. Ce que j'ai dit n'a nullement pour but de raviver des débats éteints, encore moins d'aigrir les dissentiments qui subsistent. Je sais trop combien la dignité des caractères souffre, combien les ennemis communs se réjouissent de ces démêlés de famille. J'ai trop profondément joui d'ailleurs de l'admirable exemple qui vient de nous être donné, de l'apaisement soudain qui s'est fait dans toute la France à la voix du Souverain Pontife, intervenant en père en d'autres querelles domestiques. Je n'ai voulu qu'une chose : exposer avec clarté la situation, parce qu'elle me semble pleine de périls ; en déduire le droit et le devoir où nous croyons être de persévérer dans notre programme, non pour la satisfaction de notre amour-propre (à Dieu ne plaise!), mais pour servir l'Eglise selon nos lumières et selon nos forces, comme il nous semble qu'elle doit être le plus utilement servie.

J'eusse bien préféré le silence ; mais il est des conjonctures où



l'on ne peut se taire sans paraître abandonner sa conviction et ses amis. J'aurais voulu pouvoir du moins ne prononcer aucun nom propre, ne citer aucun journal, ne rappeler aucune question déterminée; mais j'aurais été vague et partant obscur. Pis que cela, j'aurais eu l'air de procéder par une voie détournée. Il m'a paru que ce n'était pas ainsi que la bonne foi doit s'adresser à la bonne foi : j'aimerais toujours mieux manquer d'habileté que de rendre ma sincérité suspecte.

Je ne demanderais pas mieux que de m'être abusé sur la disposition présente des esprits et sur la double cause que je lui attribue. Je suis prêt à me rétracter dès que mon erreur sera démontrée. Si j'ai mal compris *l'Univers*, qu'il me redresse : si je l'ai blessé, je retire et désavoue d'avance celles de mes paroles qui seraient pénibles à quelques-uns de ses rédacteurs. Plusieurs sont mes amis, ils le savent : M. Louis Veuillot en particulier n'ignore point que je l'aime d'une affection qui n'est point d'hier, et qui n'est pas feinte. Si nous sommes séparés, certes nous ne sommes point ennemis.

En quoi d'ailleurs sommes-nous séparés? Il est catholique romain; je le suis aussi. Il est antirévolutionnaire; j'ose dire qu'il ne l'est pas plus profondément que moi. Il veut qu'on définisse la liberté; je le veux aussi. Comme nous il souhaite des institutions *modératrices du pouvoir*. Lesquelles? Ici commence le dissentiment. Y a-t-il là de quoi s'excommunier les uns les autres? *L'Univers* d'ailleurs n'a pas achevé l'exposition de ses idées sur ce point; nous en attendons la suite (1).

Tout n'est pas bon, mais tout n'est pas mauvais, suivant moi, dans l'esprit moderne. Qu'y a-t-il de bon? Qu'y a-t-il de mauvais? Là encore nous sommes en désaccord. Mais, sur une question aussi complexe que celle-là, ne saurait-on différer sans

<sup>1</sup> C'est alors seulement qu'on pourra comparer les deux systèmes. En attendant, on nous propose pour modèle l'Espagne, « le pays le plus intelligent EN POLITIQUE. » (*Univers* du 15 mai.) De quelle Espagne entend-on parler? De celle de Philippe III? de Philippe IV? de Charles II? de Philippe V? de Charles III, qui a traité les jésuites comme l'on sait? de Godoï? de Ferdinand VII?



se haïr, et discuter sans que le débat tourne à l'insulte? Et j'étends le sens du mot *insulte* à toute parole méprisante, à toute ironie où perce quelque amertume : rien de cela ne sied entre frères. Ce n'est pas là une leçon que je donne : c'est un conseil qui nous est rappelé à tous par le Père commun, et dont je prends ma part entière. Prouver qu'on a pour soi la vérité, ce n'est pas tout : il faut encore la faire aimer.

Je n'ignore point que le mal ne sera extirpé de la terre qu'au jour du Jugement, et que si l'essence du bien c'est l'amour, l'essence du mal c'est la haine. Voilà pourquoi Jésus-Christ nous a dit à tous cette parole prophétique : « Ils vous haïront à cause de moi<sup>1</sup>. » Oui, comme l'écrivait le *Correspondant* en 1829, il est des hommes qui ne tiennent pas à avoir de bonnes raisons pour haïr : le loup n'a pas besoin de prétextes pour dévorer. Mais est-ce à dire pour cela qu'il faille fournir à l'ennemi des prétextes, c'est-à-dire des armes? Sans doute, il y a en France des hommes qui ont horreur de Dieu et de son Église; mais ils sont relativement peu nombreux. Pour régner, ces hommes ont besoin de trouver un point d'appui dans cette masse flottante, qui a laissé faire tant de choses en France, mais qui pourtant ne laisserait pas tout faire *longtemps*. C'est cette masse flottante qui, après avoir souffert le 24 février, a si puissamment réagi le 10 décembre 1848 et le 20 décembre 1851. Or, les prétextes ont beaucoup de prise sur la masse dont je parle, et il n'est pas indifférent de fournir à l'ennemi de quoi colorer un jour aux yeux de cette masse abusée ce qu'il pourrait oser contre l'Église. Veut-on des exemples? Paris a laissé piller l'archevêché en 1830; il l'a laissé démolir en 1834. Pourquoi? Parce que l'opinion publique fascinée identifiait l'Église de France avec le pouvoir qui venait de tomber. Est-ce que plus tard Barbès et autres ne détestaient pas l'Église? Eh bien! ils n'ont rien osé contre elle en 1848. Pourquoi? Parce que, sous le dernier règne, l'Église, tout en rendant à César ce qui appartient à César, n'avait donné contre elle aucun prétexte. Si on l'eût alors

<sup>1</sup> Matth., v, 11; Luc, vi, 22.

traquée comme une bête fauve, ainsi qu'aux mauvais jours de la Terreur, la masse flottante eût blâmé tout bas, et la réaction n'eût pas tardé beaucoup.

Je sais bien que ce que je dis là n'est pas nouveau ; mais il ne faut point se lasser de le répéter, car la question est là.

FOISSET.



## QUELQUES LETTRES DE LEIBNIZ.

---

Nous n'osons pas nous flatter que les lecteurs de ce Recueil aient gardé le souvenir d'une lettre écrite à M. Lescœur sur quelques points de critique, concernant le *Systema Theologicum* et la correspondance de Leibniz et de Bossuet. Les conclusions que nous nous permettions d'en tirer, étaient à peu près celles-ci :

1° Le projet d'une exposition philosophique de foi religieuse, réalisé par Leibniz d'une manière incomplète, mais certaine dans ce qu'on est convenu d'appeler le *Systema Theologicum* ;

2° Les tergiversations religieuses de Leibniz, puis enfin son refus définitif de se convertir au catholicisme, et sa persistance dans le protestantisme qu'il regardait comme une *religion suffisante*.

Instruit par des exemples récents, ceux de MM. Cousin et Biot qui font revivre par leurs correspondances, dans le *Journal des Savants*, deux personnages illustres, à des titres différents, Newton et M<sup>me</sup> de Longueville, nous avons demandé à l'Allemagne, qui connaît Leibniz à fond, ses plus récents travaux. Chr. de Rommel, historiographe de la maison de Hesse, a publié, en deux volumes, une correspondance inédite du landgrave Ernest de Hessen-Rheinfels avec Leibniz. Nous croyons donc faire une chose utile, et de nature à jeter un nouveau jour sur la question, en produisant quelques-unes de ces lettres, jusqu'ici inconnues en France <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Dans la grande édition des œuvres d'Arnauld on trouve quelques in-

M. de Rommel, dans une exposition très-complète, nous dit d'abord quel homme c'était que ce landgrave de Hesse, si fort en relation avec Leibniz. Le landgrave Ernest était fils de Maurice le Savant, célèbre par sa correspondance avec Henri IV, et sa résistance opiniâtre à la maison de Habsbourg. L'éducation de ce prince l'avait préparé au rôle de catéchiste et de controversiste mystique qu'il joua avec Leibniz (de 1680 à 1693). Elle avait été toute théologique et, ce qui est digne de remarque, toute calviniste. Deux prêches le dimanche, un le mercredi, un le vendredi, le catechisme de Heidelberg appris par cœur, deux cents sermons sur la Bible, dévorés par le jeune élève, la Bible elle-même lue trente fois d'un bout à l'autre, tel fut le régime un peu surchargé, comme on voit, de lectures pieuses auquel fut soumis le prince. Plus tard, des voyages en France et en Suisse, sous la conduite d'un maître rigoriste, furent le complément de cette éducation. Il fut, pendant son séjour à Paris, l'auditeur assidu des prêches huguenots de Charenton. Et malgré un goût assez vif pour la guerre, on comprend qu'un tel prince avait été formé pour la controverse. Son premier pas dans la carrière fut un livre de religion : « La Pratique de la Piété ou la Sonde de la conscience. » De retour dans ses États, le jeune landgrave, sur la vie privée duquel M. de Rommel nous donne quelques détails trop intimes, et que je veux taire, détails très-curieux d'ailleurs pour la connaissance de ces petites cours d'Allemagne, rivales de celle de France, et assurément plus corrompues, Ernest se convertit à la religion catholique, préparé, sans doute, à cette démarche, par le prosélytisme ardent qui venait d'arracher dix-sept princes au protestantisme <sup>1</sup>.

dications suivies d'assez minces extraits d'une dizaine de ces lettres qui sont au nombre d'environ 98 ou 100. La plupart sont entièrement inédites.

<sup>1</sup> Ce fait peu connu donne complètement raison à M. de Broglie, dont l'opinion est qu'à partir de 1648 les rôles avaient changé : que c'est le protestantisme qui se défend, et le catholicisme qui attaque. Et même ce mouvement de conversion religieuse était accéléré par un autre mouvement, mouvement très-vif de la presse catholique contre la presse protestante, dont nous suivrons avec intérêt les diverses phases dans la correspondance du landgrave avec Leibniz.



Tel était le landgrave Ernest de Hessen-Rheinfels. Quant à Leibniz, nous savons déjà quelle était la mesure de sa foi, et les motifs qui pesèrent constamment sur ses déterminations par l'enchaînement d'une vie où tout est lié comme il entendait que tout le fût dans la nature. « La nature ne fait point de saut, » a-t-il dit souvent : ce principe dirigea sa vie, et la continuité de son protestantisme est un fait désormais acquis à la science. La raison, pour Leibniz, est une révélation naturelle dont Dieu est l'auteur. C'est l'enchaînement inviolable des vérités. La révélation est une raison surnaturelle, une raison étendue par un nouveau fonds de découvertes émanées immédiatement de Dieu. Leibniz se croyait positivement, par sa raison, en possession de certaines vérités, vérités importantes et décisives : disons-le à l'éternel honneur de ce philosophe. Mais il craignait que ces vérités ne pussent trouver place dans la véritable Eglise du Christ, et il s'appuyait sur l'exemple de Copernic et de Galilée, injustement condamnés, pour motiver ses délais, ses lenteurs, et même ses refus de se convertir. Là est l'erreur de ce grand homme, erreur dont il ne faut pas cependant trop nous plaindre, et dont le catholicisme même peut tirer bon parti. Si cette crainte peu fondée, plus apparente que réelle, a détourné Leibniz d'entrer dans l'Eglise, sa bonne foi l'a forcé, du moins, de s'expliquer sur la nature de nos mystères, et de consigner, dans des œuvres immortelles, des aveux précieux pour l'Eglise elle-même. Leibniz, dans l'ensemble de sa philosophie, et par cet enchaînement inviolable des vérités qu'il avait reconnues, reste après tout le défenseur de nos mystères et de nos miracles. Il a découvert aux hommes les lois merveilleuses et cachées du royaume des cieux, et la grandeur de cette félicité suprême que Dieu promet à ses élus. Il a légué aux hommes l'adoration de l'éternel, de l'infini. Depuis Leibniz, il n'est plus permis d'être philosophe et athée ; que dis-je ? athée ! il n'est plus permis d'être indifférent sur la question du salut du monde, sur la question du Christ.

Mais si Leibniz a été conduit par l'élévation naturelle de son génie à la réparation, à la confirmation des grandes parties de

la doctrine catholique, il faut bien le dire aussi, il a été, par les intérêts du protestantisme, mêlé à son œuvre de prétendue réforme et de polémique agressive. C'est là le côté caduc de sa doctrine. Ici la scène change : ce n'est plus une large philosophie qu'il développe, c'est un procès qu'il soutient, avec vigueur sans doute, mais par des armes douteuses, et la victoire de Bossuet n'en a que mieux éclaté, nous le savons, aux yeux les plus prévenus.

La correspondance de Leibniz et du landgrave est surtout précieuse pour nous faire connaître à fond, et par des documents confidentiels certains, quelques-unes des pensées les plus neuves, ou des occupations les moins connues du philosophe allemand. Ces lettres s'étendent à tout, à la littérature, à l'histoire aussi bien qu'à la philosophie et à la religion. Sur ce dernier point, qui est le capital, elles jettent une lueur inattendue.

Voulant toutefois coordonner nos richesses, et établir quelque économie dans nos trésors, nous rangerons sous deux ou trois chefs principaux, tout ce qui est de nature à nous y intéresser. Nous commencerons aujourd'hui par celles de ces lettres de Leibniz qui se rapportent à la religion et qui traitent de sa conversion.

En novembre 1680, le landgrave Ernest lui annonce qu'il vient de faire imprimer à Augsbourg un petit traité de la sainte Messe en langue allemande, et qu'il lui en envoie deux exemplaires. Puis arrivant droit au fait, il ajoute :

« Pour vous dire la vérité ingenuement, quand la première fois vous m'avez écrit, et vous estiez souscrit conseiller aulique de S. A. de Braunschweig-Hannover, j'ai cru que vous estiez encore protestant et lutherien, ayant supposé que feu S. A. n'avait osé, à cause qu'à ses États elle l'avait ainsi promis, tenir des conseillers d'autre religion que de la luthérienne, et que par ainsi vous en estiez aussi. Mais depuis ce temps-là, si je me souviens bien (car la lettre a été brûlée ou déchirée), il me semble que M. le baron de Blum à Prague m'a écrit de Prague que *vous vous estiez fait et déclaré catholique* auprez de feu

S. Altesse : ce que je veux aussi désirer et esperer, que cœla soit, bien qu'il m'en reste, je ne sçais pas même pourquoi, quelque doute. »

Vous sentez que le landgrave savait parfaitement à quoi s'en tenir, mais qu'il prend ce biais pour sonder Leibniz sans en avoir l'air.

Que fait Leibniz ? Nous avons sous les yeux sa réponse : elle roule entièrement sur certains points de doctrine, mais il a bien soin d'éviter toute explication, toute allusion directe à la pieuse conjecture du landgrave. Ce n'est que plus tard, en avril 1683, que, le landgrave le remettant sur ce sujet, il s'explique avec convenance et mesure, mais toujours sans faire un seul pas en avant.

« Il y a déjà longtemps, dit-il, qu'ayant examiné ces choses (il est question de la sainte Cène), je croyois voir qu'on y parle d'une manière si circonspecte qu'on peut donner aisément et sans contrainte un bon sens à ces expressions. Mais je ne sçais point si ce bon sens seroit approuvé, ou au moins admis comme tolérable par ceux de l'Église romaine qui ont le pouvoir de censurer les autres. Et il y a des choses dans la pratique ordinairement reçue parmi plusieurs catholiques qu'on ne sçauroit approuver ; c'est pourquoy *un homme sage et sincère ne sçauroit estre de ce party*, qu'en tesmoignant qu'il n'approuve pas ces choses ; et moy, je doute fort si on le souffriroit après une telle déclaration ; car tout le monde n'a pas le privilège dont jouit V. A. d'écrire en *catholique discret et sincère*. C'est pour cela aussi que j'avois dit autre fois, que si le livre de V. A. ou quelque autre pareil estoit approuvé des censures, au moins comme ne contenant rien qui soit contraire à la foi et discipline catholique, il avanceroit beaucoup la réunion des esprits, bien plus que l'exposition de M. de Condom (Bossuet), ou quelque autre que je sçache. Je reconnois avec V. A. la difficulté qu'il y aurait d'obtenir une telle approbation, mais je ne la tiens pas impossible, si on s'y prenoit comme il faut, et si V. A. le vouloit entreprendre, surtout si elle fesoit tirer de ses pensées ce qui suffiroit pour cela et seroit exprimé d'une manière qui choqueroit

ces gens là le moins qu'il seroit possible. Car le tour qu'on donne aux choses fait beaucoup. »

Leibniz on le voit, étoit diplomate. Aux ouvertures un peu vives du landgrave, tendant à conversion, il répond avec adresse, en cherchant à l'engager dans une négociation directe avec Rome, et à faire ainsi plaider sa cause par un tiers, sans être conduit lui-même plus loin qu'il n'entend. On a remarqué sans doute la fine ironie de cette phrase : « car tout le monde n'a pas le privilège dont jouit V. A. d'écrire en catholique discret et sincère, » et la malignité de cet éloge où il met son livre au-dessus de celui de Bossuet. C'est qu'en effet le landgrave Ernest avoit composé un ouvrage sur des matières de religion dont il faut dire quelques mots. Cet ouvrage, écrit en allemand, intitulé : *Le Catholique sincère et discret*, avoit fait grand bruit en Allemagne, et attiré à son auteur des blâmes et des éloges excessifs. C'est le landgrave lui-même qui nous apprend qu'on lui reprochoit d'avoir par cet écrit fait un préjudice irréparable à la Religion et qui s'en console par l'accueil bienveillant qu'il a reçu du pape. Toutefois, à la mort du duc catholique Jean Frédéric, que servoit Leibniz, craignant sans doute que son successeur protestant Ernest Auguste ne vint à mettre la main sur la copie de ce livre qu'il avoit envoyée naguère à Hanovre, le landgrave fit redemander le livre par son secrétaire à Leibniz. Leibniz répondit qu'il ne se retrouvait point parmi les papiers du feu duc, mais qu'il continuera ses recherches :

« Il faut avouer, ajoute-t-il, quand des personnes de la qualité, du mérite et de l'expérience, que celle qu'on reconnoît bien en cet auteur, se mêlent de composer, qu'ils écrivent d'un autre air que le reste des auteurs. »

Il faut croire que ce compliment qui sent un peu son Molière, ne parut pas trop fort au landgrave : car il fut charmé, et ce fut le prétexte à une réponse toute pleine de remerciements. Leibniz répliqua, et voici dans quels termes :

« J'ai encore leu depuis peu l'extrait du Catholique discret et sincère, et j'y trouve mille belles choses, parmi les quelles il y en a beaucoup qui sont peut estre ignorées de ceux qui ont em-



ployé toute leur vie à l'estude des controverses : il me semble au reste que tout se réduit à deux grandes propositions : premièrement que les protestants sont obligés de chercher de tout leur pouvoir la réunion avec l'Église catholique apostolique romaine. Et en deuxième lieu que les catholiques doivent leur en faciliter le chemin en remédiant à quelques abus qui les scandalisent et qui d'ailleurs font préjudice à la vraie piété. Ces abus ne consistent pas tant dans la manière de vivre trop séculière du clergé (car enfin ce sont des hommes), que plus tôt dans la pratique du culte qui semble souvent éloigner les ames de l'amour de Dieu, en les faisant avoir plus d'affection pour des créatures, ne laissant pas d'estre des créatures infiniment au dessous de Dieu. Cependant tout le monde est contraint d'avouer que l'essence de la vraie piété consiste dans l'amour du souverain Dieu sur toutes choses (et même non pas en tant qu'il a pris la nature humaine, mais plutôt à l'égard de l'essence divine qui est seule toute parfaite). S'il y avoit apparence qu'un pape pieux et intelligent voulût mettre la main à la réforme du culte receu parmy le peuple (en quoy il serait sans doute secondé du clergé séculier de France et même des Evêques et Princes catholiques d'Allemagne et de tout ce qu'il y a d'éclairé en Italie); je tiens que l'affaire de la Réunion en seroit avancée. » Je ne nie pas ce qu'il y avoit de sérieux dans cette tendance de Leibnitz de vouloir *réunir* les catholiques ; mais je ne me dissimule point ce qu'il y avoit d'impraticable dans la conduite qu'il suggérait aux papes, après l'exemple récent du plus doux, du plus pacifique et en même temps du plus convaincu de tous, je veux parler de Pie IX. Qui donc étoit plus propre que Pie IX à cette réforme réclamée par Leibniz et tant d'autres ? Et cependant Pie IX a échoué devant la mauvaise foi et les lâches artifices mis en œuvre pour le perdre.

Mais revenons au Catholique discret et sincère : nous en savons assez déjà sur cette œuvre un peu libre d'un laïque, pour nous expliquer les préférences de Leibniz qui l'opposait à l'exposition de M. de Condom. Sans vouloir en aucune façon remettre sur le tapis la question de l'intervention directe d'un

laïcisme sincère, c'est possible, mais assurément peu discret, dans les affaires de l'Église, je erois que les intentions du landgrave étaient bonnes, mais son esprit un peu brouillon. J'en juge ainsi par la lettre suivante, toujours à Leibniz.

« Oh! mon cher Monsieur, assurez-vous d'une chose : si tant catholiques que protestants voulaient seulement tout de bon les uns envers les autres proceder comme ils devroient, que bien tost Dieu feroit la grâce de trouver le véritable chemin de la *réunion*. » Mais, comme il le dit, avec vérité et bon sens cette fois : « *Ilicos intra muros peccatur et extra*. A l'esprit du Christ on mêle l'esprit du monde : les intérêts temporels, mondains et politiques ont tout embrouillé, autant dans l'un que dans l'autre parti, et il faut la main toute-puissante de Dieu et non des moyens purement humains pour en sortir. » Et cela est si vrai que le bon landgrave, tout excellent catholique qu'il veuille rester, s'y perd lui-même dans la suite. Il croit tout expliquer, et il confond tout de plus en plus. Lui-même en fait l'aveu vers la fin de cette longue lettre, et je cite ce passage si instructif et qui porte en plein contre ceux qui, sans y être autorisés, veulent refaire l'Exposition catholique de Bossuet, et raffermir cette roche immobile contre laquelle tout l'effort des protestants est venu et viendra toujours se briser.

« Au reste, mon cher Monsieur, il faut que je fasse estat, si autrement je veux agir avec tant soi peu de prudence et d'équité, et ne m'abuser moi-même, que, bien que Dieu et aussi divers de mes amis sçachent que je n'ay qu'une droite et sincère intention pour l'avancement de la foy et religion catholique, apostolique et romaine, que néanmoins un jour après ma mort ma mémoire ne sera déchirée non-seulement de quelques protestants semblables à Kuhnæus (qui l'avait très-vivement attaqué), mais de quelques catholiques mêmes, qui, faute seulement d'expérience et de discretion ou mal informés, ne me croiront pas avoir été un véritable catholique, et ce pour les articles suivants; » et il en cite jusqu'à dix et tout au long, parmi lesquels :

« 1° Le refus d'admettre l'infailibilité des papes quant aux

décisions des dogmes de la foy, hors le concile général;

» 2° L'assujettissement de la personne du pape au concile général, quant aux mœurs;

» 3° L'inconvenance de la réunion des deux puissances, ecclésiastique et séculière, en une même personne;

» 4° Le maintien, nonobstant la défense, de l'égalité des deux premiers apôtres,

» 5° La demande d'un concile fixe décennal;

» 6° La réforme de l'Église dans son chef et dans ses membres, et cætera... »

Après quoi le landgrave, qui était sincère, je le répète, mais assurément peu discret, termine en reconnaissant le mauvais succès de ses bonnes et droites intentions. Bafoué par les protestants, méconnu par les catholiques, tel est le sort qui l'attend, qu'il subit déjà; sa mémoire elle-même ne sera point respectée. Triste et mémorable exemple à opposer sans cesse à ce zèle intempérant qui nous porte à nous faire les conseils et les appuis d'une puissance dont nous devons, dans l'ordre spirituel, être seulement les serviteurs, et qui a institué des prêtres et des évêques pour nous enseigner, et non pour être enseignés de nous!

On comprend mieux maintenant le compliment intéressé de Leibniz en commençant : « Il faut avouer, Monseigneur, quand des personnes de la qualité de S. A. se mêlent de composer, qu'ils écrivent d'un autre air que le reste des auteurs. » Ce n'est pas sur ce ton que Leibniz répondait à Bossuet; nous avons vu qu'il ne lui épargna pas les mauvais compliments et même quelques insinuations perfides. Autant il se sentait fort vis-à-vis de l'un, autant il était faible en présence de l'autre. Il en fut piqué, et il ne put s'empêcher de le laisser voir.

A quoi bon maintenant entrer plus avant dans cette polémique, dont le caractère nous est connu, et dont nous pressentons le résultat? Le landgrave lui-même finit par reconnaître qu'il n'y avait rien à faire. Voici le début de la lettre très-curieuse qu'il écrivit en 1687, 27 novembre, à un autre prince catholique. Il lui donne le signalement religieux de Leibniz,

et il le caractérise avec quelque mauvaise humeur, mais non sans esprit.

« Ce que et au moins autant que je sçais est à tenir de la religion d'un certain et autrement très-sçavant, habile et fort honneste homme duquel néanmoins avec saint Hierome (*in Apologia contra Rufinum*) on peut au moins jusques ici bien dire : *Quisquis sit, noster non est.*

» 1<sup>o</sup> Comme il est né et élevé luthérien, il ne se faut pas tant estonner, que sçavant qu'il soit, il n'a pas néanmoins toutes les idées d'un né et élevé catholique romain, comme en la communion de la quelle on suce quasi avec le laist une déférence bien particulière à l'Église.

» 2<sup>o</sup> Si jamais cependant un protestant, surtout un qui n'a pas encore esté en Italie, sçait beaucoup de controverses, assurément qu'il peut passer pour tel, vray est, que j'ay peur, que s'il n'avoit point esté plus édifié, ains plustôt plus scandalisé et rendu tant plus dur en ses sentimens.

» 3<sup>o</sup> Mais il ne semble pas au moins à moy qu'il soit encore bien touché ni convaincu de la nécessité de se rendre actuellement, et *quoad forum externum*, catholique romain : bien et que pour cela il ne professe point un indifférentisme, comme en quoy on luy feroit tort de l'accuser.

» 4<sup>o</sup> *Quoad forum internum*, il dit qu'il est de la communion romaine, mais par illation. On luy pourroit faire comprendre que de la même manière, il l'est aussi de beaucoup d'autres sectes.

» 5<sup>o</sup> Il m'a advoué (ce qu'autrement je ne sçavois pas et pourquoy je m'estonne que plusieurs tant catholiques comme protestans l'ayent tenu pour papiste) que de longues années, il n'a pas esté à la Cène ou communion de l'Eucharistie luthérienne, mais il ne m'en a pas confié le motif.

» 6<sup>o</sup> On pourroit penser que peut estre il le fait par respect : à sçavoir pour d'une part ne se communier à la catholique, à cause du manquement de la seconde espèce, et non moins qu'il luy faudroit actuellement se rendre catholique romain; et d'autre part à cause du défaut d'une légitime vocation auprès



du ministère protestant *et pour certaines erreurs qu'il croit qu'ils soutiennent et peut estre même à cause qu'il les croit schismatiques.*

» 7° Le plus qu'il se plaint contre l'Église romaine par un double exemple est qu'on y exige de déférer aveuglément et en tout au concile de Trente, lequel néanmoins selon luy a défini certaines choses qui luy donnent bien de la peine (et il cite la doctrine de la nécessité de l'intention dans celui qui absout, ce qui est, je crois une erreur).

» 8° Au moins, il est fort éloigné du sentiment des autres protestans de tenir le Pape pour le propre et en l'Écriture sainte révélé Antichrist, ni ne croit M. Jurieu un grand prophète.

» 9° Chose au moins selon moy probable est, que pourveu qu'il fût au service de quelque prince catholique et en un lieu catholique, qu'il n'auroit pas tant de peine à prendre une si salutaire résolution.

» 10° *C'est autrement un bien et fort honneste homme, et en beaucoup de sciences un très-qualifié personnage : fort experté controversiste, grand philosophe, bon jurisconsulte, grand historien et minéraliste et de grande lecture, de grand esprit et fort doux à traiter, et modéré, et fort vertueux, et même dévot. Avec tout cela, utinam dum talis, noster esset.* »

En somme et tout en rendant justice aux opinions libérales du landgrave, à sa sincérité, ingénuité et liberté, comme il le dit lui-même, j'ai voulu montrer par ces quelques citations le danger réel auquel s'expose un catholique qui, pour convertir un protestant, se lance dans une polémique aventureuse, sans avoir sondé les abîmes, et se découvre devant un adversaire habile à profiter de ses aveux, de ses faiblesses et de son inexpérience. L'exemple est d'autant mieux choisi, il semble, que le landgrave Ernest ne manquait pas d'instruction, et surtout d'instruction religieuse. Il connaissait les Pères, il cite saint Jérôme, saint Augustin ; il savait aussi les constitutions des Conciles ; nous verrons par la suite à quel point il s'occupait de la question des jésuites et des jansénistes ; enfin, il avait le grand Arnauld pour ami. Mais ce qui lui

manquait, c'était le sens profond d'un Bossuet, c'était la discipline sévère du grand théologien catholique, cet homme qui n'est plus un homme, qui sait se passer de l'éloge et se rire des attaques pourvu qu'il défende sûrement et intrépidement la vraie doctrine sur les points essentiels : ce maître prudent et éclairé qui ne se relâche que sur l'observance, jamais sur le fond de la foi, sur ce qui fait la substance de la parole de Dieu, ce Bossuet enfin, tel que nous l'avons vu avec Leibniz, dans l'affaire de la Réunion, tel que cette nouvelle correspondance va nous le montrer encore sur un point capital, la question du concile de Trente.

Entre catholiques et protestants, la question du concile de Trente est tout : Leibniz donc qui voyait juste, fait tourner toute sa polémique sur ce seul point. Tout dépend pour lui de l'acceptation ou du rejet de ce concile ; ce concile est entre les deux partis comme un mur : et on ne saurait le franchir aussi facilement que le fossé de Romulus. Leibniz l'attaque ainsi : « En fait, le concile ne vaut rien. En droit, un autre concile peut venir le corriger, le modifier, et par là donner satisfaction aux protestants. — Le rejet d'un concile n'est pas chose nouvelle dans l'Eglise : les Italiens n'ont pas accepté Bâle et Constance, ni les Français le dernier concile de Latran. Quoi d'étonnant à ce que les protestants allemands ne veuillent pas reconnaître le concile de Trente comme œcuménique. Les précédents qu'on vient de donner sont pour eux. Mais admettez même qu'il y ait erreur de fait : ils ne sont pas pour cela condamnables : ils seraient tout au plus hérétiques *matériels*, mais non pas hérétiques *formels*, les seuls que l'Eglise condamne pour opiniâtreté, désobéissance et contumace. » Suit une distinction subtile, empruntée de la métaphysique où excellait Leibnitz, sur la forme et la matière de l'hérésie. — « La confession d'Augsbourg, continue-t-il, s'accorderait volontiers avec celle de Rome sur plusieurs définitions dogmatiques données par le concile en question, car elle n'y trouve rien à redire (aveu considérable de Leibnitz et qu'il ne faut point laisser perdre !). Mais la composition seule de ce concile contredit formellement sa prétention

d'être œcuménique. Sur 281 prélats, il y en avait 187 italiens, et seulement deux allemands. L'Allemagne n'était pas représentée, l'Allemagne proteste. — Si l'Allemagne protestante était seule à ne point reconnaître ce concile, on pourrait s'en prévaloir contre elle. Mais oublie-t-on qu'il n'a pas même été reconnu dans l'archevêché de Mayence et, si nous passons le Rhin, la France, qui y avait cependant 26 représentants, se trouvant compromise dans ses libertés gallicanes, a formellement protesté par son parlement, au nom de la noblesse et du tiers-état, et malgré toutes les peines que s'est données le clergé romain, cette protestation n'a jamais été écartée qu'indirectement par la profession de foi du pape Pie IV. »

En vain le baron de Blum, ami du landgrave, et qui fut souvent mêlé à l'affaire de la Réunion, propose des adoucissements, dit que ce qui repousse les protestants a paru à certains docteurs susceptible d'une interprétation plus favorable, et que sans altérer le concile, on peut par de sages tempéraments, rendre la voie plus facile aux dissidents. Leibniz, avec une entière franchise, répond qu'il trouve à ces paroles de M. de Blum je ne sais quoi de louche et douteux. « Ou ces interprétations plus douces sont contraires au véritable sens du concile, ou elles ne le sont pas : si elles y sont contraires, de deux choses l'une : ou ces docteurs veulent altérer le concile, ou bien ils veulent tromper les protestants : mais si elles n'y sont pas contraires, on ne doit pas dire, que ces interprétations n'ont d'autre but que de ramener ces derniers, et n'ont plus aucune valeur une fois ce but obtenu ; il faut alors reconnaître que même un catholique romain doit les admettre et y conformer sa foi ; on doit même, autant qu'on le peut, les répandre parmi les catholiques romains eux-mêmes, et par là frayer d'autant plus le chemin de la réunion. »

Ainsi Leibniz ne laisse pas subsister d'équivoque : ou bien il faut prendre le concile de Trente tel qu'il est, sans chercher à l'interpréter d'une manière plus ou moins favorable : ou bien il faut le rejeter tout entier, et ne point passer outre, comme on semble l'insinuer. La question est posée avec une netteté et une loyauté parfaites.

Notre correspondance, d'où nous tirons ces détails, devient, si nous ne nous trompons, d'une véritable importance. Il s'agit ici, non plus d'une question particulière à Leibniz, d'un cas de conscience isolé. L'horizon s'agrandit : nous entrons dans l'histoire, nous abordons une question difficile et complexe. Bossuet dans ses lettres et l'abbé Pirot dans une dissertation imprimée à la suite de ces lettres, ont déjà répondu ; mais l'attaque était vive et bien qu'ils l'aient vigoureusement repoussée, que Bossuet en particulier ait eu le dernier mot, et que ses 62 raisons en faveur du concile n'aient point été, que je sache, mises à néant par la critique protestante, il est bon d'ajouter quelques traits que nous fournit la correspondance du landgrave.

Ce que je remarque d'abord et ce qui est considérable, c'est que Leibniz nous livre ici, en défendant son parti, le secret de sa résistance. Si l'Eglise, pour complaire aux protestants, par une de ces transactions séculières que Bossuet réprouve en fait de dogme, eût abandonné le concile de Trente, je le dis avec une entière conviction et une pleine assurance, c'en était fait d'elle : aussi ne pouvait-elle pas l'abandonner, puisqu'elle ne peut périr. Le concile de Trente était lié à la question même de la divinité du Christ dans son Eglise. Le plan du protestantisme d'ailleurs était vaste et Leibniz bien préparé. Mais il faut le bien comprendre. On ne s'est pas assez demandé en effet pourquoi Leibniz, esprit si théocratique d'ailleurs, avait voulu pousser l'Eglise dans les voies du républicanisme, et comment un membre de la confession d'Augsbourg était arrivé à formuler une théorie républicaine de l'Eglise. Cette théorie existe, elle est tout au long dans cette correspondance dont nous ne pouvons donner que de courts extraits. Leibniz y pose la question de la papauté et des conciles : quelquefois même il la traite avec une remarquable modération : « C'est une grande question que V. A. S. touche, écrit-il au landgrave, qui allait un peu loin, sçavoir si *l'Eglise moderne a les mêmes avantages que la primitive, et si la pratique receue dans l'Eglise est aussi seure que la doctrine.* Je sçais qu'il y a des excellents et pieux per-



sonnages qui ont toujours passé pour catholiques, dont le sentiment est, *que l'Église ne peut établir des articles de foy, qu'elle n'ait reçus par la tradition*. Et on voit bien que c'étoit aussi l'opinion de Vincent de Lérins. Un docteur de Sorbonne, nommé Holdenus, a fait un livre de l'Analyse de la Foy qui roule sur ce principe. Ainsi, *il ne faudroit prendre les décrets des conciles que comme des enregistrements d'une doctrine qui estoit déjà reconneue pour catholique dans les églises avant le décret du concile*. Mais la difficulté qui reste est à l'égard des conséquences, savoir : *Si un concile moderne peut décider infailliblement quelque question nouvelle, et par là établir des articles nouveaux comme des suites des anciens*. L'importance est de sçavoir si une opinion erronée, contraire à une conséquence d'un article nécessaire au salut, est contraire au salut. Car si cela estoit, la décision d'une telle question, quand elle seroit une fois émeue entre les fidèles, seroit nécessaire, et par conséquent l'Église, en la décidant, seroit infaillible, supposé que le Saint-Esprit ne luy manque jamais *in necessariis*. Car je croy que l'infailibilité même *in superfluis aut saltem in his quæ magis utilia quàm necessaria sunt*, n'est pas encore bien établie. C'est encore une question si l'Église est infaillible, en jugeant cela même, sçavoir si quelque décision est nécessaire ou non, car cette infailibilité me paroist elle-même plus utile que nécessaire. Il y a encore des degrés entre les conséquences d'un article, et même entre les articles de foy. Enfin il faut beaucoup de logique pour traiter ces questions à fonds. »

Et plus loin : « Il s'agit maintenant de discuter si pour donner de l'autorité aux Papes, il leur faut quelque pouvoir temporel considérable. (Le landgrave s'étoit déclaré contre.) J'avoue, dit Leibniz, qu'il ne leur en faudroit point, si les ecclésiastiques estoient bien unis à luy et si ces ecclésiastiques vivoient d'une manière à imprimer du respect au peuple : car il n'y auroit point de monarque chrétien qui oseroit choquer un tel corps : *mais de la manière qu'on est aujourd'huy, je trouve-rois bon qu'on réunist plus tot toute l'Italie au patrimoine de saint Pierre*, au lieu d'en démembrer autre chose. Car il seroit

à souhaiter que le pape fust assez considérable, pour estre en quelque façon arbitre des différens des princes chrestiens. Car la force de la religion ne passant que pour imaginaire parmy les mondains de ce siècle corrompu, il seroit bon d'y joindre le bras séculier. En effect, c'est l'Empereur qui est l'avocat de l'Eglise universelle, qui devoit estre étroitement uni au Pape à dessein de maintenir le repos de la chrestienté. Et si ces puissances s'entendoient bien, peut estre qu'il y auroit quelque chose à faire pour le bien général. Mais ce sont des souhaits bien éloignés de l'estat présent des affaires.»

J'ai voulu citer ce passage, où se révèle dans Leibniz ce génie théocratique qui en fait, sur la question de l'Empire et de la Papauté, le continuateur du Dante. Ne nous y trompons pas cependant : cette opinion de Leibniz n'est pas décisive ; si par la connaissance du droit chrétien au moyen âge, il est presque un défenseur de la théocratie, par les intérêts du protestantisme il redevient bien vite un adversaire de la papauté et un partisan de la démocratie dans l'Église, reflétant ainsi ces deux tendances bien diverses, opposées même, toutes deux extrêmes, et cependant souvent unies au moyen âge.

Pour Leibniz, l'Église est une espèce de république, c'est lui-même qui le dit ; et il faut montrer exactement jusqu'où va l'autorité des supérieurs ecclésiastiques et la nécessité de leur obéir, car elle n'est pas illimitée. A côté du principe d'autorité que le Siège Romain maintient dans toute sa rigueur, Leibniz reconnaît deux principes réclamés par les protestants : l'interprétation de l'Écriture, et l'emploi de cet organe divin de l'âme humaine, qu'on appelle la Raison. Pour lui le consentement unanime des Pères de l'Église, ayant pour organe un concile œcuménique, est la règle décisive quant aux articles de la foi. Il distingue deux communions dans l'Église ou deux manières de lui appartenir : l'une *intérieure*, l'autre *extérieure*. La première intérieure, invisible, toute spirituelle, embrasse toutes les confessions, et peut réunir encore par des liens cachés ceux qui sont séparés de l'Église visible. Leibniz appartient à celle-là et il plaide en faveur des nations qui se sont détachées de la tige

catholique à cause de l'abus du pouvoir des clefs, de déviations nombreuses à l'antiquité de la primitive Église, et de la corruption de la doctrine évangélique. Bientôt même, repoussant l'accusation de schisme sans cesse portée contre ses coreligionnaires, il prétend qu'il n'y a de schismatiques que ceux qui entretiennent les déchirements de l'Église par leurs fautes, et non pas ceux qui, condamnés par le pape seul, ou assisté d'un concile partiel, en appellent au futur concile : et dans ce cas, faisant déjà de l'insurrection le plus saint des devoirs, il ajoute en vrai républicain cette fois :

« Si des nations ou provinces entières s'élèvent contre les désordres dans l'Église et qu'on prétende là-dessus les retrancher de la communion, il semble qu'une excommunication si injuste ne saurait leur nuire et qu'eux-mêmes ne sont pas obligés *de recevoir les excommuniants à leur communion* ; ou, ce qui est la même chose, de retourner à la leur, jusqu'à ce qu'on lève le sujet de leur plainte ; d'autant qu'ils se plaignent des choses que le concile de Trente n'a pas osé approuver depuis, ou qu'il a plutôt désapprouvées, quoique sans effet dans la pratique, comme l'abus de la doctrine du purgatoire et du culte des reliques. On ne s'élève donc pas contre l'Église catholique, mais *contre quelques nations ou églises particulières mal réglées*, quoiqu'il arrive peut-être que le siège patriarcal de l'Occident, et même la Métropolitaine de l'univers y soit comprise, qu'on ne doit considérer que comme *particulière*, à l'égard des abus qu'elle tolère. »

On comprend sans peine tout ce qu'il y a de radical dans cette thèse : combien ce principe d'une représentation nationale dans l'Église du Christ est contestable, combien surtout ce reproche de particularisme, retourné contre le centre de l'unité catholique est irrévérencieux. J'ai cru devoir ainsi montrer dans Leibniz l'union des deux tendances, que j'ai suffisamment caractérisées : la démocratie et la théocratie. Je passe maintenant aux applications de la doctrine.

Quant à la question spéciale qui nous occupe, celle de la compétence du concile de Trente attaquée par Leibniz, nous

sommes en droit de lui répondre : « Si le concile de Trente a échoué quant à la réunion des catholiques et des protestants, tout autre concile eût échoué, et échouerait encore. Si vous récusez l'un, il est certain d'avance que vous récuseriez l'autre, dans le cas où il vous serait contraire. Or il ne peut vous être favorable, qu'en détruisant l'autorité du premier qui est celle de l'Eglise, et dont la doctrine a force de chose jugée. L'histoire est là pour confirmer cet invincible argument. Deux protestants, MM. Gieseler et Ranke, deux Allemands eux aussi nous donnent par leur impartialité même, avec les documents tirés des archives de la Réforme, les armes les plus fortes contre leur parti. C'est là, dans ces archives où Leibniz a sans doute cherché ses répliques : et c'est de là que nous voulons tirer la condamnation de sa doctrine.

Que disait Mélanchthon, en effet, et cela au lendemain de la Réforme? « Pour le salut général de l'Eglise et sa correction, nous demandons de tous nos vœux un concile général pieux, chrétien et libre. Quant au lieu, nous avons l'assurance que Mantoue plaît au Pontife romain, mais que le très-invincible empereur ne s'écartera pas de la lettre des délibérations des assemblées de l'Empire, portant qu'il est opportun que ce concile se tienne en Allemagne. 1<sup>re</sup> difficulté. Ensuite, c'est un concile libre qu'il nous faut, et c'est à un tel concile que nous en avons appelé. Or, votre discours, quant à l'ordre et à la forme des délibérations, ne s'en préoccupe pas autrement, et laisse tout cela au bon plaisir du Souverain Pontife. Ce n'est pas là promettre une assemblée libre. Et cependant qui ne sait, parmi nos adversaires, combien notre cause déplaît au pape? Ce ne sera donc ni une libre, ni une légitime assemblée, tant qu'on abandonne à nos adversaires le droit de connaître et de juger. Voilà pourquoi on a demandé et promis une libre assemblée, c'est-à-dire, où par un commun décret de l'empereur, des rois, des potentats, des princes et des États, on délègue des hommes habiles, impartiaux, qui connaîtront et décideront de tous les points controversés suivant la parole de Dieu. Les conciles, en effet, ne sont pas seulement les tribunaux de la papauté, mais de



toute l'Église, comme l'enseignent les saintes lettres et les anciens précédents dans l'Église, où l'on voit que des princes pieux assistaient à ses délibérations. C'est être impudent et tyrannique que de préférer, quant aux décisions dogmatiques, l'autorité du Pontife romain à celle de toute l'Église. Et c'est pourquoi, dans les conciles, l'autorité des rois, des princes, des potentats et des États doit avoir un grand poids, surtout en matière de foi, quand on reproche au pape les vices et les erreurs d'un culte impie et la dépravation du dogme hostile à l'Évangile. »

Ainsi, nous réclamons un concile, nous le réclamons de tous nos vœux pour régler l'affaire du dogme; mais préalablement nous demandons l'incorporation de l'État dans l'Église, et nous ne reconnaissons au pape aucun droit divin de gouverner l'Église du Christ. Telle est, en résumé, la substance de ce discours de Mélanchthon, dont Leibniz paraît s'être inspiré. C'est là ce que j'appelais tout-à-l'heure le républicanisme, ce que j'appellerai, maintenant qu'on le connaît mieux, le faux républicanisme introduit dans l'Église. Tout ceci découle, en effet, de cette fatale doctrine que le pape est évêque de Rome, et non chef de l'Église; successeur de saint Pierre, et non vicaire du Christ; Rome est à lui, qu'il y règne, *illa se jactet in aula*. Mais qu'a-t-il à voir dans nos affaires? C'est au pouvoir politique seul à s'en mêler. De là, la nécessité de l'intervention de ce pouvoir dans les assemblées de religion. Le protestantisme cherchait ainsi, avec une habileté dangereuse, à faire de la question des conciles une question de nationalité pour l'Allemagne, à opposer l'empereur au pape, à faire naître ainsi un conflit de juridiction, et à rendre le concile impossible.

L'Église, néanmoins, avec cette ténacité puissante qui fait sa force, triompha de tous les obstacles, et convoqua le concile tant désiré. Ses adversaires récusèrent l'Italie; mais l'Allemagne était en feu: on choisit une ville qui n'était ni allemande, ni italienne, une ville cachée au fond des gorges du Tyrol, un terrain neutre. Là, on parvint à réunir 281 prélats, et malgré des difficultés insurmontables, la guerre et ses fureurs, et l'op-

position du protestantisme, on tenta de faire l'œuvre impossible, et après bien des traverses, et même une translation du concile d'un lieu dans un autre, l'œuvre impossible fut faite et bien faite.

On ne pouvait plus qu'en médire : c'est à quoi les protestants et Leibniz lui-même ne faillirent point ; on le voit, avec regret, dans une question si grave, et qui intéresse le dogme, employer ses loisirs à colliger quelques-unes de ces anecdotes badines et licencieuses sur le concile, qu'on a colportées depuis dans de méchants recueils, et qui ont fait fortune.

Quant aux deux allégations principales de Leibniz, les deux seules dont l'histoire ait à tenir compte, elles tombent devant une étude impartiale des faits. La première, tirée du lieu même où devait s'assembler le concile, et qui aurait eu pour résultat de nous donner, au lieu d'un concile œcuménique, un synode national allemand, est bien peu fondée. Car l'électeur de Mayence lui-même, prince allemand, et partant fort bien renseigné sur la situation de l'Allemagne, écrit au pape « qu'il n'est pas opportun que le concile général se tienne en Allemagne, à cause de la diminution de l'autorité du Siège Apostolique et de tout l'État ecclésiastique. » La seconde de ces allégations est-elle du moins mieux fondée ? Elle consiste à dire que jamais en France le concile de Trente n'avait été reconnu. Voici sur ce point ce que nous apprend la correspondance :

« Leibniz au landgrave Ernest. 1692. Septembre. Monsieur l'abbé Pirot, docteur de Sorbonne, m'a envoyé par M. Pélisson un grand discours manuscrit sur l'autorité du concile de Trente en France, à l'occasion du doute que j'avois formé là-dessus : je prends la liberté de l'envoyer icy à V. A. S., la suppliant très-humblement de me le renvoyer, quand elle l'aura lu. Il est curieux, parce qu'il entre dans le détail des faits. La question n'est pas entre nous, si le concile de Trente est reçu en France à l'égard de la discipline, mais s'il est reconnu autoritativement pour un concile œcuménique ; de quoy je doute encore, quoique je sçache bien qu'il n'y a point de particulier qui ose dire le contraire, mais je crois que pour cela il faudroit

une déclaration authentique de la nation qui levât les protestations authentiques contraires, qui ont esté faites autrefois. J'ay trouvé une observation curieuse, c'est que lorsque Henry quatriesme a fait profession de la foy romaine à Saint-Denis, on a omis la mention du concile de Trente, car sa profession contient mot pour mot celle qui a été prescrite par le pape Pie IV, excepté les deux endroits où il est fait mention du concile de Trente, laquelle mention a esté omise, et on a parlé seulement de conciles œcuméniques en général; on voit bien que cela a esté fait à dessein par les archevêques et évêques assemblés à Saint-Denis pour l'instruction de ce roy et pour sa réception au giron de l'Église romaine, et cela fait connoistre que ces Messieurs, assez zélés d'ailleurs pour la réception de ce concile, n'ont pas jugé qu'il estoit reconnu en France, non pas même en matière de foy dont il s'agissoit alors... On m'a dit à Mayence autres fois et je crois de l'avoir entendu de la bouche de l'Electeur même, qui estoit ce fameux Jean Philippe, que le concile de Trente n'est pas encore reçu dans l'archidiocèse de Mayence, je parle d'une réception authentique, car je ne compte pour rien les réceptions qui se font par surprise et par les adresses des moines; et la profession de foy que le clergé a introduite parmy les siens de son autorité ne donne point de loy aux nations. »

. Réponse du landgrave à Leibniz. 3 octobre. Rheinfels. « J'ai reçu votre, bien que sans date, au reste grand paquet dont je fais copier l'escrit si long de M. Pirot touchant l'autorité du concile de Trente en France, et vous remercie pour la communication. Plust à Dieu seulement que vous et vos semblables fussiez de la religion dudit Monsieur Pirot, le quel tous les jours dit la messe et exerce d'autres actes de foy et piété que vous et vos semblables ne *font* (sic) pas. La profession de foy que Henry quatriesme fit à Saint-Denis a esté et est en propres termes la même que Pie quatriesme a excerptée du concile de Trente, que tous les catholiques romains par toute la terre font encore et sont obligés de faire, et malgré que vous en ayez, ne refusent pas de faire; et d'une telle union vous autres ne

jouissez pas, comme, grâces à Dieu, nous faisons, qui allons, comme si souvent je vous ay dit et le redis icy, nonobstant quelques différens et altercations, à une même table de communion, et qui connoissons un même chef et régime ecclésiastique; chaque véritable catholique, quelle aversion qu'il ait contre certaines prétentions de la cour de Rome, doit néanmoins estre grand partisan du concile de Trente. Quant à moy, qui fais autrement profession ouverte d'une grande modération envers les protestants, suis néanmoins un autant qu'ennemy déclaré contre tous tels entre eux qui sont en estat et ne veulent reconnoistre que c'est une pure calomnie de croire et de s'imaginer et de débiter ces deux articles, à sçavoir : 1<sup>o</sup> que le Pape soit le grand, véritable et propre et en l'Apocalypse désigné Antichrist, et 2<sup>o</sup> que nostre sainte Messe et Liturgie soit à tenir pour ce que le catéchisme de Heidelberg et les protestants communément la veillent voir tenue. »

Extrait d'une lettre de Leibniz au landgrave, 1692, novembre.

« Je fais mettre au net ma réponse à M. l'abbé Pirot, sur l'autorité du concile de Trente en France; j'ay remarqué une chose considérable: c'est que lorsque les prélats assemblés à Saint-Denis, dont l'archevêque de Bourges estoit le chef, travailloient à la réconciliation de Henry IV avec l'Église romaine, ils luy prescrivirent une profession de foy qui s'accordoit mot à mot avec celle du pape Pie IV, excepté les deux endroits dont il s'agit, où le concile de Trente est nommé, car ils se contentèrent de parler des conciles œcuméniques en général, faisant abstraction exprès de celui de Trente; ce qui fait connoistre clairement que ces prélats, qui d'ailleurs prirent des mesures fort sages en toutes choses, ne crurent point l'autorité du concile de Trente assez établie en France en matière de foy, puisqu'ils la rayèrent dans une profession de foy qu'ils proposèrent à leur Roy. Ce n'est que par l'adresse et par les entreprises que le clergé a faites depuis sur l'autorité royale, surtout sous la minorité de Louis XIII, que le concile de Trente passe pour œcuménique en France dans l'esprit de plusieurs; mais il faut une déclaration authentique de la nation, que le clergé a sol-



licitée inutilement jusques icy; j'ay même appris autresfois que le concile de Trente n'est pas encore reçu dans l'archidiocèse de Mayence.

» M. l'abbé Pirot est syndic de la Sorbonne, ce que j'ay pris de M. l'évêque de Meaux, avec lequel j'ay été engagé dans une manière de correspondance sur ce que j'avois escrit à M. Pelisson. M. l'évêque de Meaux a mis deux grands axiomes dans sa dernière lettre dont je ne demeure point d'accord, en voicy le premier : *Hier on croyoit ainsi, donc aujourd'huy il en faut croire de même.* A quoy j'ay répondu : *Qu'en dira-t-on, s'il se trouve qu'on en croyoit autrement avant-hier?* Faut-il toujours canoniser les opinions qui se trouvent les dernières? L'autre axiome est : *Que l'Église a toujours autorisé ce qui se trouvoit déjà établi;* je crois qu'on trouveroit bien des instances contraires. Ne sçait-on pas combien il a esté disputé, du temps des Pâques, de la rebaptisation des hérétiques et de quantité d'autres choses avant que l'Église a donné sa décision? Et souvent les questions estoient tout à fait nouvelles, sur lesquelles il n'y avoit rien encore d'establi. »

Ainsi Leibniz, en dernière analyse, ne se fondait point du tout, pour rejeter le concile de Trente, sur des raisons dogmatiques, mais sur un fait douteux controversable et controversé, et qui, en définitive, s'il étoit vrai, ne prouverait rien encore, ou beaucoup moins que Leibniz paraît croire. Eh quoi! on présente à Henri IV une formule d'abjuration : Henri IV la trouve trop étendue, il la discute, il la demande plus courte, moins explicite; il ne veut pas avoir l'air de sacrifier complètement, et sans plus y tenir, des convictions anciennes, ou, si l'on veut, des préjugés invétérés, qui le rattachaient aux intérêts de la Réforme. Le clergé de France croit devoir, par une juste condescendance, abaisser les barrières qui le retiennent encore; et c'est là-dessus qu'on fonde l'incroyable prétention que Trente n'a point eu d'accès en France. Oui, sans doute, il est très-vrai que pendant les orages et les guerres civiles et religieuses, dans l'absence de tout ordre et de toute discipline, l'autorité du pape fut souvent méconnue dans le royaume très-chrétien; il est

très-vrai que Clément VIII, le contemporain d'Henri IV, pleurerait à la pensée des désordres et des abus extrêmes qui s'étaient glissés dans l'Église gallicane à la faveur des derniers troubles. Mais puisqu'on nous montre Henri IV refusant de signer une formule d'abjuration sans contrôle, on devrait aussi nous montrer ce même pape refusant pendant de longs mois de l'absoudre, et lui faisant attendre un pardon que lui dictait son cœur de père, mais que retenait sur ses lèvres l'âme du pontife esclave de ses devoirs, et jaloux de la dignité apostolique<sup>1</sup>. Puisqu'on insiste sur les mauvais jours qu'a traversés l'Église de France, on devrait bien aussi nous laisser entrevoir l'aurore de sa rénovation, et nous y montrer le concile de Trente de plus en plus accueilli et respecté, à mesure que l'ordre et l'autorité renaissent, et que l'Église de France se lave de ses souillures et de ses ignorances. La France, purifiée, reprit bien vite, pour appui de ses croyances, la forte discipline de ce concile, la sévère théologie de saint Thomas et la tradition des Lainez. Voilà ce que n'a point dit Leibniz.

« Les Italiens<sup>2</sup>, dit-il quelque part dans un accès de mau-

<sup>1</sup> Il y a plus, c'est que MM. Du Perron et d'Ossat, dans la seconde profession de foi qu'ils firent au nom d'Henri IV, pour obtenir l'absolution, ne firent plus aucune réserve et se conformèrent de tous points au formulaire de Pie IV.

<sup>2</sup> Ce reproche d'italianisme qui se retrouve si souvent sous la plume de Leibniz, et que le parti tudesque se plaît à répéter sous toutes les formes, est vraiment bizarre. Lainez et Salmeron, qui conduisirent toute la partie théologique des débats, étaient espagnols. Quant à Lejay, qui leur fut associé, il représentait le cardinal Othon Truchsess, évêque d'Augsbourg, et il était du diocèse de Genève. Le célèbre cardinal Polus, qui fut l'un des trois présidents du Concile, était anglais. Il suffit de citer les noms des docteurs Ambroise Catharin, André du Vega, Wolfgang Remius et Gentian Hervet, pour être convaincu que l'Italie n'avait pas envoyé que des indigènes à Trente. Sans doute, tous étaient animés de l'esprit romain, et tous pouvaient dire dans cette petite ville du Tyrol, comme un héros fameux :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où nous sommes.

Mais il n'y a que des protestants qui puissent y voir une cause de nullité, quant aux délibérations de cette grande assemblée.

vaise humeur, se repentiront un jour d'avoir forgé leur prétendu concile œcuménique, lequel, si on y tient dans l'avenir, rend impossible toute réunion avec eux. »

Est-ce là le dernier mot de son parti? Nous ne voulons pas le croire : la critique historique, éclairée, fortifiée par Leibniz, qui est un de ses plus grands et de ses plus illustres promoteurs, a fait de nouveaux progrès depuis le temps où il écrivait ces lignes. On n'en est plus aux objections de Drelincour, cet autre correspondant du landgrave, bien plus fougueux dans ses reproches parce qu'il était moins éclairé que Leibniz. On ne croit plus, même en Allemagne, que le concile de Trente soit une œuvre de fourbe et de perfidie, un piège tendu à la bonne foi des protestants, une conspiration ultramontaine contre les intérêts huguenots. On sait que Théodore de Bèze, ce brillant mais fatal apôtre de la Réforme, pressé par Lainez de se rendre à Trente, refusa de paraître devant le concile, malgré les raisons alléguées par le général des Jésuites, « afin, lui disait-il, que plus tard l'histoire ne vous accuse pas d'avoir provoqué la réunion quand vous la jugiez impossible, et de l'avoir désertée lorsqu'elle vous attendait. » On sait aussi à quoi s'en tenir sur le degré de confiance que mérite Fra Paolo Sarpi, sans cesse invoqué par les adversaires de Pallavicini, véritable historien de ce concile ; car le premier, plus pamphlétaire qu'historien, falsifie les textes, et se trouve en désaccord avec les pièces authentiques, coupable de fraude ou de légèreté. En dépit de nos adversaires, le concile de Trente reste un monument respectable, et l'histoire, l'histoire impartiale, atteste qu'il a eu sa raison d'être et ses légitimes conséquences.

Pour résumer cette discussion et faire, s'il est possible, qu'elle ne soit point stérile, il faut conclure : Leibniz n'a fait que remanier avec plus d'habileté sans doute, avec moins d'aigreur, les objections et les méfiances des premiers réformateurs. Ouvrez Sleidan et Seckendorf, ces historiens de la Réforme : vous y verrez Luther et Mélanchthon tracer à Leibniz la voie où il entre, et presque même lui fournir les arguments dont il se sert. Mélanchthon récuse le concile dès 1546, c'est-à-dire avant même

qu'il se soit expliqué. Quant à Luther, toujours plus fougueux (*Joannes Petro citior*), il avait pris les devants et dès 1539, il faisait imprimer un manifeste : *Sur le Concile et l'Église*. Leibniz reprend la vieille opposition protestante, sans faire avancer d'un pas la question si grave de la *Réunion*. Au lieu d'accepter franchement la discussion sur les points de doctrine définis par le concile, c'est le concile lui-même qu'il met en doute, qu'il veut réduire au néant. Sur ce point encore, c'est à Bossuet qu'il faut demander la lumière. C'est beaucoup, dans une lutte d'idées, de ne se point laisser surprendre, et d'élever la question au-dessus des mesquines préoccupations d'intérêt personnel et de la stérile opposition des partis. C'est ce qu'a fait Bossuet.

Sans doute Leibniz a fait une critique souvent habile, et proposé des doutes dont la science protestante a tiré grand parti (principalement sur l'autorité de la Vulgate et de certains livres de l'Écriture <sup>1</sup>). Sans doute j'aurais voulu pour ma part, si les dates l'avaient permis, que Leibniz fût mandé au concile de Trente : le protestantisme ne pouvait y être mieux représenté ; mais alors nous catholiques, nous aurions eu Bossuet

<sup>1</sup> Tels que Judith, Tobie, la Sagesse, l'Écclésiastique, les Machabées, Esther, le cantique des enfants, l'histoire de Susanne, l'histoire de Bel et du Dragon, et la prophétie de Baruch qu'aimait Lafontaine, tous impitoyablement rejetés par la critique protestante. Quant à la Vulgate, son histoire est connue : c'est, pour la plus grande partie, cette énergique et fidèle traduction de la Bible, faite par saint Jérôme au désert, traduction du texte hébreu, commencée en 385, achevée en 405, et qui appartient, par conséquent, à ces cinq premiers siècles de la primitive Église, tant vantés par les protestants. Elle fit suer saint Jérôme, comme il le dit lui-même, dans l'étude d'une langue étrangère : elle le fit longtemps marcher dans des cryptes souterraines où la lumière ne se faisait que peu à peu : mais aussi, bientôt devenue populaire, elle fut bien vite en possession de l'Occident, malgré (il faut le dire) les craintes de saint Augustin, qui préférait les Septante, de peur de déplaire aux Grecs, et qui, du reste, adoucît bientôt la sévérité de ses premiers jugements dans d'autres écrits. Le concile de Trente en fit l'objet d'un de ses décrets, où elle est préférée à toutes les autres éditions latines des livres saints : ce qui n'attaque en rien la traduction grecque des Septante, et prouve, au contraire, une fois de plus, quel esprit de sagesse animait ce concile et présidait à ses décrets.



pour nous défendre, et nous n'eussions pu qu'y gagner. Ouvrez ses écrits de controverse, tant vantés et si peu lus : quelle doctrine ! quelle vigueur à repousser les objections d'un Leibniz !

« Trente a-t-il introduit des changements dans la foi, lui dit-il ? Trente a-t-il ajouté aux décisions des Pères sur les points importants, la grâce justificante, par exemple ? Trente est-il en opposition avec la raison sur la justification et le mérite des œuvres ? Qu'on nous dise alors pourquoi, quant à la foi, sa doctrine est reçue partout sans contestation dans les États catholiques ! Qu'on nous dise surtout pourquoi les luthériens eux-mêmes en ont admis la meilleure part dans la Confession d'Augsbourg ! Sa sagesse est telle que, sans rien entreprendre de téméraire, il coupe court aux abus, et que, par des dispositions pleines de justesse, il donne le signal de cette réforme intérieure dont l'Église avait tant besoin ! Que lui reprochez-vous dans votre parti ? De n'être point œcuménique. N'y a-t-il donc d'œcuméniques que les conciles où ceux que l'on condamne ont le rang de juges ? Croyez-vous que Nicée avait vu siéger sur ses bancs Novatian et Donat ? Par qui peut être maintenue l'unité, par ceux qui l'attaquent ou ceux qui la défendent ? Les luthériens eux-mêmes, quand ils ont, dans leurs synodes, condamné les zwingliens, les ont-ils pris pour assesseurs ? — Je vous entends vanter sans cesse l'antiquité, la tradition, la primitive Église du Christ ; mais votre attaque au concile de Trente en cache une autre à tout ce qui s'est fait dans l'Église depuis mille ans : La transsubstantiation, la messe, la présence réelle, la communion sous une espèce, la primauté du pape, la doctrine touchant le purgatoire et le culte des saints, tout cela ne date pas d'hier. Déjà je vois se relever de leur poussière Pélage, Arius, Nestorius, Béranger, tous les hérétiques fameux venant protester contre Éphèse, Chalcédoine, et tant d'autres conciles qui ont repoussé l'erreur et maintenu la vérité. Vous relevez d'un bras téméraire les ruines de toutes ces vieilles hérésies. En ôtant une seule pierre à l'édifice de l'Église, vous faites tout crouler. »

Telle est, en résumé, l'énergique défense présentée par Bos-

suet dans deux gros volumes de controverse. On ne sait pas assez, faute de l'avoir étudiée, combien la doctrine du concile de Trente sur les points difficiles est sage et modérée. Leibniz lui-même, sur un des plus controversés entre catholiques et protestants, la continuité de la hiérarchie et l'infaillibilité, donne gain de cause au concile, qu'il attaque sur tant d'autres. En effet, nous trouvons, dans une de ses lettres au landgrave, ces phrases caractéristiques : « Je tiens *qu'il y a une communion extérieure de l'Église catholique, visible et reconnaissable par la succession continuelle de son hiérarchie, telle que je crois être ce qu'on appelle la romaine. Je dis bien plus, sçavoir, que cette hiérarchie qu'en y voit, sçavoir la distinction du Pontife suprême, puisqu'il faut un directeur des évêques et des prestres, est du droit divin ordinaire. J'ajoute même que l'Église catholique visible est infaillible dans tous les points de créance qui sont nécessaires au salut par une assistance spéciale du Saint-Esprit.* » Ouvrez, après ce témoignage si explicite, les canons du concile de Trente et la profession de foi du pape Pie IV, je maintiens que vous n'y trouverez rien de plus que ce que contient la déclaration de Leibniz. Je pourrais donc en conclure que Leibniz lui-même, sur la question capitale, a abandonné son opposition au concile; mais je ne le ferai pas, parce que ce serait isoler de sa correspondance un passage qui doit rester dans l'ensemble, et ne valoir qu'à sa place. Or, dans les lettres suivantes, Leibniz est revenu sur ce qu'il y avait dit; il est redescendu de ce point culminant qu'il avait atteint ce jour-là, et d'où il entrevoyait sans doute, aux belles clartés de sa raison, l'unité possible de tous les enfants de Dieu dans une même foi.

Comte FOUCHER DE CAREIL.

---

# DE LA GUERRE D'AFRIQUE.

(3<sup>e</sup> ARTICLE <sup>1</sup>.)

---

**Dernières expéditions en Kabylie.  
Soumission inattendue des Zouaous indépendants.  
Soulèvement des oasis.**

---

Nous en sommes restés en Kabylie aux dernières expéditions du maréchal Bugeaud ; nous avons dit combien elles avaient été impolitiques, combien elles avaient compromis l'influence naturelle que nous étions appelés à prendre dans ces contrées. Il n'était pas nécessaire que notre domination y fût complète, ou du moins nous n'avions pas besoin d'y introduire l'administration des pays arabes ; nous n'avions pas besoin d'y même appliquer un système d'impôt ; ces indigènes avaient des chefs de leur race, il fallait les leur laisser ; ils pourvoyaient eux-mêmes à tous les besoins de leur administration, il n'y avait pas lieu, pour le moment, de leur imposer d'autres charges et de prélever sur eux d'autres contributions de guerre, quand ils ne demandaient qu'à rester en paix. Cependant ils eussent encore accepté avec résignation cette obligation nouvelle pour eux, et ils nous eussent payé les impôts qu'ils avaient refusés aux anciens dominateurs d'Algérie, qu'ils avaient refusés à Abd-el-Kader dans l'intérêt de la guerre sainte. Nous les avons vus tous s'exécuter à cet égard, et même apporter trois années d'avance. Mais pour ces fiers Kabyles, se soumettre à des

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* du 10 janvier 1853.

chefs arabes étrangers, c'est la chose la plus révoltante du monde. Nous avons raconté l'humiliation qu'ils avaient éprouvée quand le maréchal Bugeaud avait placé Mokrani à la tête des Beni-Abbès. Ce Mokrani ne pouvait avoir, au milieu d'eux, d'autre autorité que celle qu'il tenait de nous ; et même, pour qu'il pût dominer ses nouveaux sujets, il avait fallu établir près de lui un poste français et organiser un bureau arabe à Bordj-Bouairdj. Malgré cette précaution, il lui était encore très-difficile d'administrer ces Kabyles si froissés à son occasion dans leur orgueil national, et incontestablement un officier français sans intermédiaire eût mieux réussi auprès d'eux.

Dans les autres pays que notre armée expéditionnaire avait parcourus, des fautes aussi graves n'avaient pas été commises, mais on avait fait des maladresses.

Au centre de la vallée de l'Oued-Sahel, le marabout de la Zaouïa-Chellata s'était refusé au commandement dont le maréchal Bugeaud avait voulu l'investir ; c'était compromettre son influence que lui conférer une autorité politique ; celle qu'il exerçait était toute religieuse et morale ; en changer le caractère à l'arrivée des Français était une véritable imprudence, d'autant plus que l'influence de ce marabout rayonnait sur toute la vallée, et même de l'autre côté du Jurjura, chez les Zouaouas dont on ne pouvait facilement atteindre les rochers. Malgré la résistance du jeune marabout Ben-Ali-Chérif, on ne donna point à un autre le commandement qui lui avait été assigné d'abord. Bien qu'il eût été affranchi de la formalité de l'investiture, il eut beaucoup de peine à faire accepter à ses subordonnés l'autorité nouvelle qui lui était conférée.

Le gouvernement ne fut pas plus heureux dans la détermination des circonscriptions administratives que dans le choix des chefs indigènes.

La rivière de l'Oued-Sahel, qui partage en deux la Kabylie, sert de délimitation entre les provinces d'Alger et de Constantine. On sait qu'un esprit différent a toujours régné dans la conduite des affaires des deux provinces, et il n'est pas possible que les commandants supérieurs, ainsi que les bureaux



arabes, ne subissent pas l'influence de traditions opposées. Il est, en tout cas, très-difficile qu'un pays, dont les intérêts ne peuvent se diviser, soit bien administré par des chefs qui reçoivent leur impulsion de deux centres aussi différents que Bli-dah et Constantine. Sans doute le gouverneur général concentre tout à Alger; mais ce n'est qu'après bien des retards que les moindres affaires peuvent aboutir à l'unité en suivant la hiérarchie, et quand on s'en affranchit, on s'expose au désordre. Tous ces inconvénients se sont fait sentir en Kabylie quand il a fallu se mettre à l'œuvre.

Pendant plusieurs années, on n'a point songé à renouveler dans ce pays les expéditions du maréchal Bugeaud; seulement, en 1849, une colonne sous les ordres du général Barral, qui succomba dans cette affaire, descendit la vallée de l'Oued-Sahel pour aller soumettre les Beni-Melikeuch. Cette soumission était importante. Les Beni-Melikeuch commandaient le seul passage qui mène chez les Zouaouas, toujours indépendants. Avec le concours des Beni-Melikeuch, nous pouvions, par une marche forcée, pénétrer dans leur pays sans qu'ils en fussent informés; nous pouvions, en gardant ce passage, les contraindre à se rendre par la famine: c'était, en effet, par ce seul point qu'ils tiraient les céréales qu'ils consommaient. La cause des Zouaouas étant si intimement liée à celle des Beni-Melikeuch, pour plus de sûreté, on établit en face de ces derniers, chez les Beni-Mansour, un poste qui, en rompant toutes les communications entre les Kabyles soumis et ceux qui restaient indépendants, ne tarda pas à affamer ces derniers et à réduire les Beni-Melikeuch à la dernière misère.

Les choses en étaient là quand, en 1850, on songea à recommencer les expéditions en Kabylie; mais, dès le début, une petite division se manifestait dans les hautes régions du pouvoir: le ministère voulait que l'expédition se fit dans la portion de la Kabylie appartenant à la province de Constantine, qui relevait du commandement du général de Saint-Arnauld, et le gouverneur général voulait que l'expédition se fit dans la grande Kabylie, administrativement rattachée à la province d'Alger.

Un incident nouveau vint tout à coup trancher les difficultés.

Un Arabe, originaire du Maroc, qui avait été condamné pour vol et qui avait passé plusieurs années au bagne de Toulon, après avoir subi sa peine, s'était fait passer pour marabout. Il gagnait sa vie en allant de tribu en tribu, écrivant des lettres, vendant des amulettes, exorcisant les djinns, et pratiquant quelques tours de prestidigitation avec une certaine habileté; il captait ainsi la confiance des crédules, des superstitieux, et en profitait pour les voler. Son séjour au bagne de Toulon lui avait beaucoup servi pour se perfectionner dans ses tours d'adresse; il avait même appris à graver, et c'était pour lui une nouvelle ressource. Sous le nom de Mohammed-el-Charbi (Mohammed de l'Ouest), qu'il avait pris d'abord, il était arrivé dans la subdivision d'Aumale, et commençait à exercer son industrie chez les Kabyles; de nombreuses plaintes ne tardèrent pas à être portées au bureau arabe d'Aumale, qui se mit à sa recherche. Poursuivi, traqué, à la veille d'être pris dans la subdivision d'Aumale, Mohammed n'eut qu'à franchir la limite providentielle qui sépare la province d'Alger de celle de Constantine pour se trouver à l'abri des coups de la justice. Retiré chez les Beni-Abbès, il continua à y exercer impunément son industrie d'escamoteur. Le bureau arabe d'Aumale avait cessé de s'occuper de lui pour ne pas exciter la susceptibilité du bureau arabe de Sétif, chef-lieu de subdivision de la province de Constantine. Depuis quelques mois on n'entendait plus parler de Mohammel-el-Gharbi, lorsque, dans le milieu de 1850, on apprit qu'un soi-disant chérif, se faisant appeler Bou-Baghla (*père de la mule*), prêchait la guerre sainte dans la ville de Kala. Bou-Baghla ne pouvait mieux choisir le théâtre de ses débuts. Le territoire des Beni-Abbès, depuis qu'il avait été abandonné à Mokrani, qui le traitait en pays conquis, était un foyer perpétuel d'intrigues, de révoltes et même de guerre civile. Il se passait rarement un jour sans que, dans l'un de ses nombreux villages, les habitants ne se tirassent entre eux des coups de fusils. Cependant les premières prédications de Bou-Baghla n'eurent pas grand succès; l'heure propice n'était pas

encore arrivée, il se dépouilla donc de son manteau de chérif et reprit son ancien métier d'escamoteur et de graveur de cachets. Mais trois ou quatre mois plus tard, au commencement de 1851, Mohammed, se ravisant, écrivit à tous les chefs environnants et se révéla officiellement à eux comme chérif inspiré de Dieu pour faire la guerre sainte contre les chrétiens. Le moment était devenu opportun, la misère était à son comble chez les Beni-Melikeuch, dont nous avons parlé tout-à-l'heure. Bou-Baghla n'eut pas de peine à les entraîner chez le marabout du voisinage, notre ami Sidi-Ben-Ali-Chérif. La célèbre Zaouïa, abondamment pourvue de toutes sortes de provisions, fut bientôt pillée; ce n'était pas assez, il fallait venger le Prophète de l'alliance que ce marabout avait faite avec les chrétiens : bientôt le feu fut mis à la Zaouïa de Chellata. On était au mois de mai. Ce succès facile fut le point de départ de la fortune du nouveau chérif. A cette époque, des spahis de Bougie s'étaient jetés sur les routes pour prélever des impôts sur les Kabyles qui fréquentaient nos marchés. Bou-Baghla profita du mécontentement qu'avaient excité ces prétendues exactions pour entraîner ces malheureux Kabyles à la révolte. A l'aide de contingents recrutés parmi tous les bandits d'alentour, et saisissant habilement le moment où toutes les troupes de la subdivision de Sétif suivaient, loin de leur centre ordinaire d'action, les opérations du général de Saint-Arnauld, il se mit à parcourir toute la contrée. Quoique sa troupe ne fût pas nombreuse, il parvint facilement à imposer la loi. Les Kabyles ne se sentant pas soutenus par nos armes, mal préparés à la défense dans beaucoup d'endroits où il fondit à l'improviste, lui payèrent des impôts, et, dans plusieurs villages, il parvint même à entraîner une portion des habitants à faire cause commune avec lui. Bientôt ces troubles fixèrent l'attention; on comprit qu'il fallait, avant tout, se débarrasser du fauteur de tant de désordres, et l'on concentra les opérations de la nouvelle campagne sur les pays qu'il exploitait.

Après toutes les réceptions, qui, à plusieurs reprises, avaient été faites en Kabylie au fameux Abd-el-Kader, n'a-t-on pas lieu

de s'étonner tout d'abord de voir ce succès, si faible qu'il soit, d'un misérable jongleur tel que Bou-Baghla ? On peut l'attribuer à deux causes : d'abord, à la désorganisation que nous avons mise dans les pays kabyles en renversant l'ancienne administration indigène de ce pays ; en second lieu, il ne faut pas se dissimuler que nos premières expéditions, malgré le caractère pacifique qu'on a voulu leur donner, ont laissé dans ce pays des germes de mécontentement qui devaient se révéler à la première occasion. Malgré toutes les précautions prises alors, le sang versé, les villages brûlés, la dévastation des arbres fruitiers et de toutes les autres cultures, avaient dû laisser dans bien des cœurs kabyles la haine du nom chrétien. La situation avait donc changé, et il était beaucoup plus facile, sous le prétexte de la guerre sainte, d'exciter contre nous ces populations peu soucieuses d'imiter les Arabes, mais plus jalouses encore de leur indépendance que de la paix.

Ceci reconnu, que nous restait-il à faire dans ces circonstances ? La première chose était d'aller porter secours aux Kabyles qui avaient été victimes des premières exactions du faux chérif, et que nous n'avions pu protéger assez à temps. Quant à ceux qui avaient été malheureusement entraînés par cet instigateur, il fallait les détacher de sa cause, sévir, au besoin, contre eux, et même les punir de leur infidélité. Mais il ne fallait pas, par une trop grande rigueur, par des coups frappés en aveugle, porter dans leur âme le découragement. Il était impolitique et peu sage de ne leur plus rien laisser à espérer de notre justice et de notre clémence. Le désespoir devait avoir pour effet de les faire rompre complètement avec nous, pour s'attacher à la fortune du premier audacieux qu'ils rencontreraient. C'était donc moins contre les Kabyles que contre Bou-Baghla qu'il fallait porter nos coups, et toute notre préoccupation dans la nouvelle expédition devait être de bien faire comprendre aux indigènes que nous n'entreprenions la guerre au milieu d'eux que dans leur intérêt, et pour les délivrer d'un aventurier qui les abusait.

Le colonel d'Aurelle, commandant la subdivision d'Aumale,



avait très-bien compris la marche à suivre; aussi, en entrant en campagne avec son régiment de zouaves, en mars 1851, chercha-t-il tout d'abord à s'emparer de Bou-Baghla. Ce dernier s'était réfugié dans un village situé dans la vallée de l'Oued-Sahel, sur le versant méridional du Jurjura, derrière et au-dessous des Zouaouas. Il y avait été rejoint par les Beni-Melikeuch, ces misérables qu'il avait entraînés au pillage de la Zaouïa-Chellata. Le colonel d'Aurelle, sachant que Bou-Baghla était retranché dans le village, prend immédiatement ses mesures pour l'y cerner. Il détache à droite et à gauche deux compagnies de zouaves qui devaient tourner le village et lui barrer le passage par derrière, tandis que, partant à la suite des premières, deux autres compagnies monteraient droit à l'assaut. C'était la première affaire : les zouaves, qui depuis longtemps ne s'étaient battus, brûlaient tous du désir de se distinguer en présence de leur colonel. Cette ambition, bien excusable, fit manquer l'opération, dont le plan avait été combiné avec intelligence. Au lieu d'occuper l'arrière du village, les premières compagnies se massèrent sur le devant avec les autres, pour rester sous les regards du colonel, et mieux participer à l'honneur de monter à l'assaut. Le siège ne fut pas long; mais quand on pénétra dans le village, l'ennemi en était sorti. Il ne resta plus que la consolation de mettre le feu aux mauvaises mesures dont on était maître. Le colonel d'Aurelle, voyant sur quoi l'on pouvait compter avec d'aussi fougueux soldats, fit immédiatement battre en retraite et laissa les flammes achever cette triste conquête. Bou-Baghla avait gagné les hauteurs du Jurjura, et il était à craindre qu'il ne revînt bientôt, après avoir rallié un fort contingent. Tout le monde fut mécontent d'un tel début, et ceux sur qui devait retomber la faute adressèrent des plaintes au gouverneur général. Celui-ci, après les avoir accueillies, fut blâmé lui-même par le ministre de la guerre, et bientôt rappelé.

Un mois après, le général Camou partant de Blidah avec de nouvelles troupes, rejoignit le colonel d'Aurelle, et entra définitivement en campagne avec 4,500 hommes. Le général Bosquet, depuis quelque temps détaché à la suite du général de

Saint-Arnauld, reçut l'ordre de revenir à sa subdivision de Sétif et de se rallier avec son monde au général Camou, désigné pour commander en chef l'expédition nouvelle dans la Kabylie. Le petit corps d'armée expéditionnaire, composé d'environ 6,000 hommes, commença sa tournée dans tout le pays que Bou-Baghla avait parcouru; dans toutes les montagnes de la subdivision de Sétif, voisines de la vallée de l'Oued-Sahel. Sans le suivre dans toutes ses étapes, entrons dans quelques détails sur la manière dont il opérait.

En punition de l'accueil qu'ils avaient fait au faux chérif, et des impôts que, de gré ou de force, ils lui avaient payés, on exigea d'eux de fortes amendes de guerre. Comme à l'approche de notre armée les malheureuses populations quittaient leurs villages, dans le doute de nos véritables intentions, on disait au kaïd de faire rentrer tous ses subordonnés dans leurs maisons. Si, malgré les efforts de leur chef, les Kabyles ne se conformaient pas à cette injonction, ou bien, s'ils ne réunissaient pas la somme exigée, ils étaient, sans plus d'explication, considérés comme insurgés, et immédiatement les zouaves recevaient l'ordre d'aller mettre le feu aux maisons. Plus de *trois cents villages* ont ainsi été détruits dans cette première expédition. Beaucoup de ces villages étaient très-petits; mais quelques-uns avaient une certaine importance; on y remarquait des mosquées et d'autres édifices publics. Auprès de quelques-uns étaient des écoles, des zaouïas. Sans s'inquiéter de la célébrité des marabouts et de l'influence qu'ils pouvaient avoir dans le voisinage, ces asiles étaient dévastés comme le reste.

Il ne faut pas, cependant, taxer les chefs d'expéditions, et en particulier le général Camou, d'une trop grande sévérité. En plusieurs circonstances ils firent preuve de modération; mais, très-souvent, ils n'étaient pas maîtres de leurs troupes; le désir de faire des actions d'éclat en entraînait beaucoup à commettre des ravages et à verser du sang, sans que cela leur fût prescrit. Un témoin oculaire nous a raconté que, lorsque l'armée expéditionnaire était occupée à châtier les Beni-Immel, un bataillon de zouaves fut envoyé pour protéger des soldats chargés de dé-

vaster des champs de blé appartenant à des villages rebelles. Pendant qu'il stationnait dans les environs de ces villages, des Kabyles, venant d'ailleurs, cheminaient tranquillement avec quelques ânes portant des provisions. Dès que les zouaves les aperçoivent, un certain nombre d'entre eux courent à leur rencontre, dévalisent et égorgent tous ceux qu'ils peuvent attraper. Ces Kabyles n'avaient aucune arme, pas même des bâtons pour se défendre. L'un d'eux, vieillard sexagénaire, en voyant arriver les zouaves, s'était jeté un peu à l'écart, derrière un monticule ; il était accompagné de ses deux fils et de ses deux filles, et du mari de l'une d'elles. Un caporal, les ayant aperçus de loin, court sur eux avec quelques soldats et les cerne. Mais, derrière le mamelon, nos braves n'étaient point assez en évidence. Le caporal, par ses menaces, force les voyageurs à regagner le chemin. Arrivé là, le malheureux vieillard demande avec instance à être conduit auprès du chef français, afin de lui expliquer qu'il ne s'était mis en route que sur les invitations des officiers du bureau arabe. Supplications inutiles. Le caporal ne voulut rien écouter, et, en face de son bataillon qui n'était plus qu'à trois cents pas, il fit ranger en ligne cet homme et ses trois fils, puis il commanda à ses camarades de faire feu. Le vieillard et son gendre tombèrent morts ; les deux fils n'ayant point été atteints s'enfuirent. Il restait les deux filles qui furent conduites devant le colonel commandant. Ces pauvres femmes, dont l'une d'elles venait de perdre son mari et son père, se lamentaient et protestaient contre l'injustice dont elles avaient été victimes. Effectivement, le kaïd arriva bientôt, et, en examinant les cadavres, il reconnut les gens de son village, toujours restés fidèles à la France, malgré les menaces du faux chérif Bou-Baghla.

Une autre fois, à la fin de l'expédition, un lieutenant entre dans un village soumis, mais suspecté d'avoir des relations avec Bou-Baghla. Les habitants étaient tranquillement assis, ne se doutant pas qu'on pût leur en vouloir. En voyant leurs dispositions pacifiques, nos chasseurs, rassurés, tournaient déjà bride et allaient quitter le village, quand, tout-à-coup, ils reçurent

l'ordre de mettre pied à terre et de trancher la tête à tous ceux qui leur tomberaient sous la main. L'exécution fut prompte, et les cavaliers rentrèrent tout glorieux dans le camp, ayant chacun un tête de Kabyle dans leur musette. Les faits de ce genre sont peu propres à rassurer les Kabyles soumis à qui nous garantissons notre amitié. Nous ne pouvons leur savoir trop mauvais gré de s'enfuir à notre approche, et il serait tout-à-fait faux de conclure que ce prudent parti qu'ils prennent quelquefois est un acte de rébellion. Les malheureux qui ne peuvent se sauver ne sont que trop souvent les victimes des caprices des soldats ; car, quelquefois, ce n'est pas même le désir de se faire remarquer qui les excite contre les indigènes. Un jour, dans un village dont tous les autres habitants avaient fui, un pauvre vieillard était resté ; il tenait à la main une branche d'olivier et demandait à être épargné ; ce fut en vain : un coup de fusil tiré à bout portant l'étendit bientôt mort.

Dans cette expédition comme dans celles qui avaient précédé, on ne s'est pas contenté de brûler les villages et les moissons, on a coupé un très-grand nombre d'arbres fruitiers et surtout d'oliviers. Les oliviers du bassin de l'Oued-Sahel sont très-grands et chargés de fruits ; la plupart sont d'un rapport annuel de 30 à 50 francs. Qu'on calcule maintenant le dégât quand le pays est mis en coupe réglée.

Ce genre de dévastation s'explique difficilement de la part d'un peuple qui vient porter chez un autre les bienfaits de la civilisation, et, quand on ne se place pas à un point de vue exclusivement militaire, on ne comprend pas les avantages des triomphes de ce genre. On voit souvent des vaincus, poussés par le désespoir, s'ensevelir sous des ruines. A la dernière extrémité, il est de leur intérêt d'anéantir leurs richesses pour qu'elles ne viennent pas augmenter les ressources de leurs ennemis. C'est ainsi que les Russes ont incendié Moscou à l'approche de l'armée française. Mais les vainqueurs ont rarement intérêt à diminuer, par des ruines, l'importance de leur conquête, et à tarir les sources de richesse des pays où ils veulent étendre leur domination. Aussi, quand on pense à toutes les valeurs



immobilières anéanties dans les moindres expéditions de la Kabylie, on ne peut manquer de concevoir, pour l'avenir, de très-graves sujets d'inquiétudes. Une moisson incendiée peut se réparer l'année après par une autre moisson ; l'argent payé pour une contribution peut s'amasser de nouveau par le travail et l'économie ; mais que peuvent faire des malheureux qui vivent du produit de quelques arbres, quand ces arbres sont une fois abattus ? En planteront-ils de nouveaux ? Il faudra quarante années peut-être pour que les nouveaux plants prennent le développement des anciens. En attendant, avec quoi achèteront-ils leur pain ? D'un autre côté, leurs maisons sont détruites. Ces malheureux, dépouillés de tout, ont-ils les moyens de les relever ? Mais, du reste, à quoi bon le faire, puisque le coin de terre où ils étaient installés ne peut plus les nourrir ? Les voilà donc à tout jamais détachés du sol qui les fixait. A l'avenir, vous n'aurez plus à leur demander d'impôts, bien loin de là : de ces gens bien établis, vous avez fait des vagabonds, qui n'auront d'autre ressource que d'aller piller leurs voisins plus sages ou plus heureux, que vos armées expéditionnaires n'auront pas visités. Si quelque agitateur vient à surgir l'année suivante, qu'auront-ils de mieux à faire que de s'attacher à ses pas et de tenter fortune ? Des gens qui sont à la veille de mourir de faim, craignent-ils beaucoup de s'exposer à des périls, et ne sont-ils pas faciles à se laisser entraîner en toutes sortes de séductions ? Dans ces conditions, les Kabyles, si peu fanatiques qu'ils soient, resteront-ils sourds aux prédications de guerre sainte ? Repousseront-ils l'appel qui leur sera fait pour recouvrer leur indépendance nationale et pour se venger des Français, en allant ravager leurs essais agricoles ?

Le grand malheur pour la France est d'avoir une population industrielle trop considérable ; la moindre crise qui arrête les opérations commerciales y réduit à la misère une foule d'ouvriers. Ces hommes alors, qui ne tiennent point au sol, ne songent qu'au pillage et au bouleversement de la société : ils font des conspirateurs, des socialistes, et nous entraînent à la guerre civile. Est-il prudent, est-il d'une bonne politique de se créer,

dans un pays conquis, des embarras dont on a peine à se défendre dans sa propre patrie ? Dès que les Arabes ont été vaincus et qu'il s'est agi de les gouverner, nos généraux ont parfaitement compris que le meilleur moyen d'assurer la paix serait de pouvoir fixer sur le territoire toutes les tribus nomades : ils ont donc encouragé les chefs indigènes, sous leur dépendance, à construire des maisons. Quand, après cela, ils ont pu en déterminer quelques-uns à quitter leurs tentes pour venir les habiter, ils ont regardé ce changement de mœurs comme un véritable triomphe, et ont beaucoup vanté le progrès social qui s'était opéré par leur influence. Mais qu'est-ce donc que ces quelques maisons élevées dans les vastes plaines de l'Algérie par des khalifas à la solde de la France, auprès des milliers de villages que nous avons détruits et que nous détruirons encore en Kabylie, pour peu que nous persévérions dans la voie où nous nous sommes engagés ? Chaque nouvelle expédition ne fait qu'empirer la première plaie que nous y avons faite. Au lieu d'y mettre un peu de baume, il semble que nous prenons à cœur de l'irriter et de l'étendre davantage.

Dans la première expédition de l'année 1851, entreprise sous les ordres du général Camou, on châtia soigneusement tous les villages du bassin de l'Oued-Sahel que Bou-Baghla avait parcourus, mais on ne parvint point à s'emparer de ce fauteur du désordre. Voyant qu'il n'y avait plus rien à faire de ce côté, qu'après le passage de l'armée française il ne restait plus que ruines et désolation, Bou-Baghla passa de l'autre côté du Jurjura. Les crêtes de cette montagne et son versant septentrional étaient occupés par les Zouaouas et les Guechtoula. Un peu plus loin étaient les Maâtka. A leur suite venaient les Flissas, fixés sur les bords de l'Isser ; enfin beaucoup d'autres petites confédérations cantonnées dans la vallée de l'Oued-Sebaou, dont l'embouchure est aux environs de Dellys. Ces dernières tribus, comme les Flissas, étaient sous la dépendance du Bach-Agha-Bel-Cassem-en-Kassi, l'un de nos chefs indigènes les plus dévoués. A l'approche de Bou-Baghla, il pria le commandant de Dellys d'envoyer quelques troupes pour protéger les indigènes compris dans sa

juridiction contre le nouvel instigateur. Le commandant de Dellys fit sortir aussitôt une petite colonne qui rassura toutes ces populations, et les maintint facilement dans l'obéissance.

Quant aux Kabyles indépendants, Bou-Baghla ne réussit que très-médiocrement auprès d'eux. Les Guechtoula et Zouaouas lui donnèrent plutôt l'hospitalité qu'ils ne se rangèrent sous ses étendards. Le *Moniteur algérien* du 20 juin 1851 avait déjà constaté que grand nombre de Kabyles appartenant à la confédération de ces derniers, avaient fait des démarches actives au poste des Beni-Mansour pour obtenir l'aman. Bou-Baghla ne pouvait guère non plus recevoir un meilleur accueil des Maâtka qui, autrefois, n'avaient reçu Abd-el-Kader que comme un pèlerin, et l'avaient chassé de chez eux quand il avait essayé de les entraîner à la guerre sainte.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvions pas laisser le nouveau chérif s'agiter dans cette contrée, pas plus que dans celles qui furent le premier théâtre de ses exploits. Le général Pélistier commandait alors comme gouverneur général par intérim. Au mois de novembre 1851, il se mit à la tête d'un nouveau corps expéditionnaire, et eut le soin, avant d'entrer en Kabylie, de lancer une proclamation dans le style de celles du maréchal Bugeaud, par laquelle il engageait les Kabyles à ne pas renoncer aux douceurs de la paix, à distinguer le bien du mal, et qu'ainsi ils obtiendraient la multiplication de leurs richesses et de leurs enfants. Il leur annonçait, du reste, que l'armée française resterait dans leur pays tant qu'ils n'auraient pas chassé le perturbateur qui s'y trouvait.

Un pieux musulman n'aurait peut-être pas mieux parlé; mais un tel langage de la part d'un chrétien, après les actes du passé, ne pouvait inspirer une grande confiance aux disciples de Mahomet. D'ailleurs, que leur disait le gouverneur général? « Chassez Bou-Baghla de votre pays. » Or, ils lui avaient donné l'hospitalité, et jamais un Kabyle ne viole son hospitalité; il préfère mourir plutôt que de passer pour traître. Le gouverneur général, en parlant ainsi, ne pouvait donc être écouté. Il n'avait qu'une seule chose à faire, c'était de porter son défi à Bou-

Baghla lui-même ; quant aux Kabyles, il n'avait qu'à les prévenir du but de sa visite, et entrer ensuite dans leur pays pour les délivrer du faux chérif.

La nouvelle expédition n'atteignit point ce but désirable ; on se borna, comme dans la précédente, à châtier les Kabyles qui avaient accueilli Bou-Baghla, sans toutefois oser le poursuivre sur les hauteurs du Jurjura.

Quand l'armée française arriva au pied des grandes montagnes, les Guechtoula crurent qu'elle allait diriger sur eux ses premiers coups, et demandèrent des secours aux Maâtkas leurs voisins. Ceux-ci fournirent aussitôt leur contingent. Mais le gouverneur laissant de côté les Guechtoula alla établir son camp chez les Maâtkas : il était au milieu de nombreux villages qui tous, précisément, avaient fourni des subsides aux Guechtoula pour repousser notre attaque. Le général somma le chef de ces villages de faire revenir tous les habitants, menaçant de tout détruire et de tout incendier, s'ils n'étaient point arrivés le surlendemain à huit heures. Le pauvre kaïd était dans une position bien critique, il lui était matériellement impossible de prévenir tous ceux qui étaient partis, et qui, du reste, avaient agi sans son autorisation, et même contre son gré : en tout cas, ils n'étaient pas à la suite de Bou-Baghla ; puis il restait dans les villages des habitants paisibles, et bon nombre de vieillards. Le général fut inflexible ; à l'heure dite, la troupe fut lancée sur les villages : l'on massacra tout ce que l'on y rencontra, et les flammes achevèrent la dévastation. Bientôt après, les villages des Guechtoula éprouvèrent le même sort : leurs chefs étaient venus faire leur soumission, et avaient apporté une somme pour payer les frais de la guerre ; mais malheureusement ils n'avaient pu trouver tout l'argent nécessaire pour cela. On les renvoya donc, et on alla tout ravager. Ainsi la guerre se poursuivit de ce côté de la même façon que dans la dernière expédition, avec un peu plus de sévérité peut-être de la part du général, et toujours, du reste, avec la même légèreté de la part de nos soldats. Les zouaves, en campagne, sont comme des écoliers qui ont la clef des champs ; à peine leur donne-t-on un instant de repos,



qu'ils se dispersent sans chef et sans ordre pour ce qu'ils appellent *chaparder* ; ils ne se contentent pas alors d'enlever ce qu'ils trouvent à leur convenance ; ils se font une grande joie et même une sorte de gloriole d'incendier et d'abattre tout ce qu'ils rencontrent. Un jour, pendant que la colonne était en station chez les Beni-Aroum, les Kabyles du voisinage étaient venus payer leur tribut et présenter leurs hommages au commandant. Bientôt après on vit les zouaves incendier ça et là les meules de blé et les habitations de ces pauvres gens. Malheureusement tous ces exploits accomplis à la débandade ne sont pas exempts de cruauté. Quand les soldats ne trouvent rien de mieux à faire pour manifester leur ardeur, ils s'en prennent quelquefois à de pauvres êtres inoffensifs. On raconte qu'entrant dans une maison, quelques-uns d'entre eux rencontrèrent une pauvre femme âgée et un vieillard malade, plus incapable encore de faire du mal : ils les percèrent d'une dizaine de coups de baïonnettes, et quand, quelques heures après, la colonne vint à passer par là, ces pauvres gens expirants montrèrent leurs plaies. Pour tout témoignage de compassion, ils ne reçurent que les rires cruels des soldats français.

Bientôt tous les journaux annoncèrent que le général Péli-sier était rentré à Alger et avait pris congé de sa troupe par quelques mots qui avaient fait une vive impression.

Deux jours auparavant, il avait adressé à l'armée l'ordre du jour suivant :

« Au quartier général, sur la rive droite de l'Isser, le 25 novembre 1851.

« Soldats des colonnes de l'Est ,

» L'agitateur Bou-Baghla avait entraîné dans la révolte les confédérations des Maâtkas, des Guechtoulas et des Flissas. L'insurrection de ces tribus kabyles menaçait de s'étendre au pays arabe et de compromettre la sécurité de la colonie.

» En un mois vous les avez châtiés, obligés à implorer leur pardon et à payer les frais de la guerre. Dans cette courte cam-

pagne vous avez brisé l'orgueil traditionnel de ces montagnards, qui, nulle part, n'ont osé tenir devant vous.

» Le fauteur de ces troubles s'est caché honteusement chez les tribus centrales du Jurjura, qu'il ne vous a pas encore été permis de visiter, mais où vous ferez un jour flotter victorieusement vos drapeaux.

» Soldats, conservez toujours cet élan, cette ardeur et cette patience qui vous ont fait triompher de l'insurrection, des obstacles de la nature, des rigueurs d'un saison de tempête. Votre solidité m'a rappelé les meilleurs jours de l'armée d'Afrique. Les vieux régiments ont été à la hauteur de leur réputation; les jeunes troupes ont montré une émulation généreuse qui promet les plus nobles efforts pour les jours de périls.

» Vous allez rentrer dans vos cantonnements et goûter un peu de repos; employez-le à perfectionner, par la pratique austère des devoirs du métier, votre organisation si vigoureuse; ne perdez point de vue les obligations sacrées de la mission du soldat, et vous ne cesserez de vous attirer l'estime et la reconnaissance du pays. »

Bou-Baghla a servi à justifier cette expédition comme la précédente, à en faire apprécier l'importance; mais, en réalité, il n'en a pas été plus la cause que le but. Avant qu'il ne fût encore sérieusement question de lui, la première expédition était résolue; on hésitait seulement sur le choix des nouveaux champs de bataille: il n'a fait que faire cesser le conflit existant alors entre le ministre de la guerre et le gouverneur général de l'Algérie.

Pendant ces expéditions au centre de la Kabylie, et même avant ce temps, le général de Saint-Arnauld était parti de Constantine pour opérer du côté de Collo, entre Sétif-Djидjelli et Philippeville, portion du pays kabyle que l'on désigne sous le nom de petite Kabylie. Nos colonnes n'avaient pas encore pénétré dans ces contrées; aussi la résistance des Kabyles y a-t-elle été assez grande dans certains endroits; car ils tiennent à honneur de ne se rendre qu'après avoir brûlé de la poudre. La

colonne du général Saint-Arnauld, forte de 9,000 hommes, a souvent rencontré, sur sa marche, des contingents de plusieurs milliers de Kabyles, qui, embusqués dans des bois, ont fait subir à sa troupe d'assez fortes pertes. Des villages ont été brûlés, mais beaucoup moins que dans la grande Kabylie; on n'avait pas là de punitions à infliger, et d'ailleurs la résistance de l'ennemi fournissait assez d'occasions de se battre, sans qu'il fût nécessaire de s'en prendre aux maisons pour laisser trace du passage de la colonne expéditionnaire.

Quoi qu'on ait dit d'abord que le général de Saint-Arnauld avait assuré notre domination dans la petite Kabylie, les événements subséquents semblent démentir cette assertion. Peut-être l'expédition du général de Saint-Arnauld n'était-elle pas nécessaire, ou du moins urgente; mais une fois commencée, il fallait atteindre complètement le but qu'on s'était proposé.

La vérité est, et personne alors ne pouvait bien s'en rendre compte, que le but apparent en cachait un bien plus important, et, dans ces circonstances, les intérêts de la colonie devaient encore être sacrifiés à ceux de la France entière. Au milieu de la tournure que prenaient les affaires, et avec les projets médités, il fallait au gouvernement un nouveau ministre de la guerre. L'expédition de la petite Kabylie, en 1851, si elle n'eut pas pour résultat la complète soumission du pays, eut celui de la nomination du général de Saint-Arnauld au grade de général de division, et il fut, en cette qualité, invité à venir prendre immédiatement à Paris le portefeuille de la guerre. Les événements du 2 décembre ont expliqué cette mesure.

L'audace et le dévouement du général de Saint-Arnauld méritaient une récompense; mais le général n'avait pas encore commandé en chef, et jusqu'alors c'était une condition exigée pour obtenir le bâton de maréchal. Pour résoudre cette difficulté, on songea encore à l'Algérie; la petite Kabylie était un trop étroit théâtre pour y exécuter une expédition assez importante pour les circonstances; on songea alors à la grande Kabylie, à ces fiers Zouaouas des crêtes du Jurjura où nos armées n'avaient pas encore pénétré. Dès le mois de mars 1852

on annonça une expédition dans ces pays. Le général de Saint-Arnauld, sans quitter son portefeuille de la guerre, et en laissant pendant quelques mois l'intérim à un de ses collègues du ministère, devait venir prendre le commandement en chef de cette expédition. Mais le poste de gouverneur général de l'Algérie était occupé, comme il l'est encore aujourd'hui, par le général Randon. Ce général prédécesseur du général de Saint-Arnauld au ministère de la guerre dut voir avec grand déplaisir les prétentions nouvelles de ce dernier ; il alléguait qu'il était tout aussi apte que lui à commander en chef un corps d'armée, et déclara que si on le privait de faire la guerre, sa plus belle prérogative en Algérie, il ne supporterait pas un tel affront, et donnerait plutôt sa démission de gouverneur général.

Pendant que le ministre et le gouverneur se disputaient ainsi l'honneur de commander l'expédition, il paraît que ce dernier, pour trancher la difficulté, sans sortir de son poste, entama quelques négociations avec les redoutables Zouaouas de la Kabylie indépendante, dont il s'agissait de faire la glorieuse conquête. Peu de temps après, le 17 avril 1852, on lisait dans le *Moniteur de l'armée* les lignes suivantes :

« D'après les dernières nouvelles parvenues par le courrier d'Alger, en date du 8 avril, sur la situation politique de l'Algérie, toutes les conditions que le gouverneur général avait imposées aux Zouaouas venaient d'être acceptées par eux et leur représentant Sidi-el-Djoudi. Elles consistent dans l'expulsion de Bou-Baghla de leur territoire, dans le paiement immédiat d'une lezma de 100 douros (500 fr.) imposée à chaque fraction des Zouaouas ; la libre circulation de nos colonnes à travers le pays ; le percement des routes qu'il nous sera convenable d'ouvrir, et la libre fréquentation de leurs marchés pour nos négociants munis de permis. En outre des 100 douros de lezma annuelle, chaque fraction de la confédération des Zouaouas devra payer, dans le courant de l'année, à l'époque qui sera ultérieurement déterminée, une pareille somme de 100 douros, à titre d'amende.



» Dans la matinée du 6 avril, Sidi-el-Djoudi, en présence des quatre-vingt-douze Zouaouas représentant les dix-sept fractions de la confédération, a prêté, au palais du gouvernement, entre les mains de muphti et des ulémas de la ville d'Alger, le serment de soumission et de fidélité à la France. Cette cérémonie a été terminée par son investiture comme Bach-Agha du Jurjura.

» Voilà le premier fait considérable accompli.

» Le besoin de notre commerce et les craintes que nos armes inspirent aujourd'hui aux Zouaouas permettent de croire qu'ils n'ont pas manqué de sincérité et que leur nouveau chef a compris la nature et la gravité des engagements qu'il vient de contracter. »

Ainsi, par suite d'une combinaison différente d'intérêt, le conflit entre le ministre et le gouverneur se trouva avoir, en 1852, une solution tout opposée à celle de 1851. Les Zouaouas<sup>1</sup> furent dispensés de fournir au général de Saint-Arnauld l'occasion de s'illustrer encore. Toutefois, comme les préparatifs de l'expédition étaient déjà faits et que, de toutes parts, les bataillons étaient sur le point de se mettre en marche, on ne voulait point s'être mis en frais en pure perte, et il fut décidé que, malgré tout, l'armée entrerait en Kabylie; mais, au lieu de fusils, les soldats prirent des pioches.

La grande et la petite Kabylie sont donc définitivement bien soumises. Ce sont aujourd'hui les oasis du Sahara qui occupent

<sup>1</sup> Les Zouaouas, qui devaient être si difficiles à vaincre, que l'on réservait pour un dernier triomphe, étaient ces Kabyles qui, dans l'origine, furent les premiers à descendre de leurs montagnes pour s'enrôler dans notre armée, alors qu'il n'était pas encore sérieusement question de colonisation, et que les particuliers n'avaient pas encore besoin de leurs services. Ils formèrent les premières compagnies de zouaves, qui prirent d'eux leur nom. Plus tard les Français s'enrôlèrent dans les zouaves, et l'institution se transforma bientôt. Ce nouveau corps ne conserva plus que des soldats français sous l'uniforme musulman. Il se recruta, en grande partie, dans les compagnies de discipline, et devint l'effroi des indigènes. Tout récemment, en raison des grands services qu'ils avaient rendus dans les dernières expéditions, les zouaves viennent de recevoir beaucoup de développement : ils forment aujourd'hui trois régiments complets.

l'attention et donnent à notre brave armée de nouvelles occasions de se distinguer. Les expéditions dans les oasis ont beaucoup d'analogie avec celles de la Kabylie. Les populations que nous y trouvons ressemblent, comme nous l'avons vu, en tous points, à celles des montagnes du Jurjura. Moins bien protégées que ces dernières dans leur indépendance, elles étaient nos alliées naturelles ; et, dès les premières années, elles nous ont fait des ouvertures de soumission et se sont rangées sous notre protectorat. Quand, plus tard, nous avons fait alliance avec Abd-el-Kader, elles ont refusé de reconnaître sa suzeraineté et ont résisté à ses projets ambitieux. Après avoir repoussé ses khalfats, elles ont accepté les nôtres. Si ces derniers eussent été bien choisis ; si ces populations eussent continué à être administrées selon leurs usages ; si, au nom de la France, et sans doute à son insu, quelques intrigants n'étaient pas venus les tyranniser ; si l'on n'avait pas, sans raison, augmenté la somme de leurs impôts ordinaires, il est probable qu'elles eussent toujours vécu en paix et qu'aucun perturbateur ne fût jamais parvenu à les soulever.

On a donné le fanatisme pour cause à la révolte de Zaatcha, et il est avéré maintenant que ce qui l'a réellement déterminée est une augmentation exagérée dans l'impôt des palmiers, qui tendait à ruiner une grande partie des habitants de cette oasis. La prise de Zaatcha, épisode mémorable de la guerre d'Afrique, a constaté que l'héroïque courage des populations de race kabyle ne se dément pas plus dans les oasis du Sahara que dans les montagnes du Jurjura. On raconte qu'une fois entrés dans les murs de la ville, nos soldats ont été obligés de faire le siège de chaque maison. Beaucoup de ces maisons ne sont tombées en notre pouvoir qu'en les faisant sauter avec leurs défenseurs. Ces combats partiels qu'il a fallu livrer ont coûté plus de monde que l'assaut des remparts. La ville avait été prise le matin ; le soir, à quatre heures, des coups de feu sortaient encore de dessous les décombres. Pas un de ces courageux assiégés n'a demandé quartier : tous, jusqu'au dernier, se sont fait tuer les armes à la main. Faut-il ajouter que, là

aussi, dans ces maisons que les indigènes avaient défendues avec tant de bravoure, eurent lieu bientôt des scènes déplorables : les zouaves, dans l'enivrement de leur victoire, se précipitaient avec fureur sur les malheureuses créatures qui n'avaient pu fuir. Ici, un soldat amputait, en plaisantant, le sein d'une pauvre femme qui demandait, comme grâce, d'être achevée et expirait quelques instants après dans les souffrances; là, un autre soldat prenait par les jambes un petit enfant et lui brisait la cervelle contre une muraille ; ailleurs, c'étaient d'autres scènes qu'un être dégradé peut seul comprendre et qu'une bouche honnête ne peut raconter. D'après les bulletins militaires qui ont paru dans cette circonstance, il paraît que la prise de Zaatcha a eu un très-grand retentissement dans l'intérieur et n'a pas peu contribué à y assurer notre domination. Des procédés aussi barbares n'étaient pas nécessaires pour cela, et il est très-fâcheux que nos officiers ne soient pas plus maîtres, en expédition, de leurs troupes d'élite qu'un chasseur ne l'est d'une meute de chiens courants quand elle arrive avant lui sur sa proie. Sans doute l'ennemi vaincu tremble davantage en présence de pareils actes ; mais aussi sa haine devient implacable contre le vainqueur, et si elle ne peut se révéler par des révoltes ouvertes, elle profite des moindres occasions pour se satisfaire, et alors la paix ne devient plus possible que les armes à la main.

Faut-il attribuer à une autre cause l'insurrection récente qui a éclaté à Lagouat ? Cette oasis avait été une des premières à reconnaître notre domination, avait repoussé avec énergie les efforts successifs de plusieurs khalifats d'Abd-el-Kader, appuyés des canons et des soldats réguliers de l'émir. Bientôt, occupé de sa guerre contre nous, Abd-el-Kader, dans son impuissante fureur, en avait été réduit à lancer des imprécations contre ses habitants : « Je jure, avait-il dit, de faire arracher les yeux à » tous les habitants de Lagouat qui tomberont entre mes mains, » de les faire écorcher, de faire faire des tambours avec leurs » peaux. »

Voyons ce que raconte sur Lagouat M. le général Daumas dans

son ouvrage du *Sahara algérien* : « Autrefois, dit-il, point de zekkah, point d'a'chaour ; le gouvernement des deux quartiers vivait des amendes nombreuses levées sur les délits de tout genre et des droits sur les marchés ; les pauvres étaient nourris à frais communs. A la saison des dattes, chaque famille était tenue de désigner un palmier de son jardin, dont les fruits, versés à la mosquée, étaient distribués aux nécessiteux.

» Les habitants d'El-Ar'ouat ont la réputation d'être bons, humains et hospitaliers. Si quelqu'un se réfugie chez eux, disent les Arabes, ils mourraient plutôt que de le livrer. A la saison des fruits, les voyageurs peuvent entrer dans les jardins et en manger à discrétion.

» Les mœurs sont généralement pures dans l'intérieur de la ville. »

Lorsque le général Marey est allé faire reconnaître à Lagouat le khalifa choisi par le gouvernement français, *cette mission*, dit encore le général Daumas, *s'est accomplie sans coûter un seul homme, un seul mulet, un seul coup de fusil, et El-Ar'ouat est à 107 lieues du littoral*. Quelle transformation s'est donc opérée en quelques années au sein de cette population pacifique ? Comment se fait-il qu'après avoir été la plus empressée à se soumettre à notre domination, elle soit aujourd'hui la première à se révolter contre nous ? L'avenir peut-être nous révélera ces secrets.

En attendant, nous ne pouvons que nous féliciter de voir que l'habileté de M. le général Marey et que l'intrépidité de M. le général Yousouf, dans cette circonstance, ne se sont point démenties ; que nos braves soldats, et les zouaves en particulier, ont fait, comme par le passé, des prodiges de valeur. Les feuilles officielles, en racontant ce brillant fait d'armes, ont ajouté que notre armée avait éprouvé peu de pertes. S'il faut en croire des lettres particulières, adressées depuis par des officiers qui ont fait partie de l'expédition, la lutte aurait été plus désastreuse pour les indigènes. Il paraît que tous ceux qu'on a trouvés ont été passés au fil de l'épée, et qu'en définitive nous n'avons plus maintenant qu'à régner sur les maisons de Lagouat.



Ce nouveau triomphe prouve, une fois de plus, que rien ne peut résister à nos armes. Nous pourrons bientôt nous emparer des autres oasis du Sahara, comme nous nous sommes emparés de Lagouat. La difficulté n'est pas de les prendre, ni même de les garder; mais il reste à savoir jusqu'à quel point nous devons nous étendre, et s'il n'est pas dangereux de trop éparpiller nos forces. Nous sommes sûrs de vaincre quand nous voudrons. La question de gloire militaire ne doit donc pas nous préoccuper, mais uniquement celle d'opportunité et d'utilité. Avons-nous avantage ou non à administrer directement telle ou telle contrée, ou bien à la laisser sous l'autorité d'un chef indigène? Dans le premier cas, les querelles seront faciles; et, en définitive, la raison du plus fort sera toujours la meilleure. Dans l'autre cas, il faut évidemment de la prudence; il faut une sage politique; le plus grand soin doit être apporté à bien choisir le nouveau chef indigène, ou à savoir tirer bon parti de celui que nous jugerons à propos de maintenir. Si un soulèvement se manifeste, au lieu d'en rendre toute une contrée solidaire, il faut se borner à sévir sur les coupables; et, loin d'attaquer les autres, les mettre sous la protection de nos armes. Où en serions-nous si, lorsque les auteurs du désordre s'agitent dans un coin de la France, l'armée venait tout y massacrer? Une expérience récente ne prouve-t-elle pas que des masses excellentes sont souvent victimes de quelques individus gangrenés? Ce serait évidemment le comble de la démence, que de tuer des pauvres gens pour guérir les plaies qui les font souffrir.

Après avoir exposé les faits, nous laissons aux lecteurs le soin de tirer leurs conclusions : nous croyons les avoir suffisamment éclairés sur la question de la guerre d'Afrique, préambule nécessaire de celle de la colonisation. Cette dernière question devra elle-même nous amener à une autre beaucoup plus importante, celle de la propagation de la foi sur le continent africain et de la conversion des infidèles.

LOUIS DE BAUDICOUR.



# SAINTE BATHILDE.

## ÉTUDE HISTORIQUE.

---

Sur les bords agrestes de la Seine s'élevait une vaste métairie qu'un riche verger entourait; des fleurs rustiques montaient en guirlandes le long de sa porte de chêne, et des arbres touffus, plantés auprès de la simple demeure, mêlaient leurs fruits savoureux aux fleurs odorantes. Debout sur le seuil, un esclave battait le beurre et accompagnait d'un chant naïf le bruit monotone de sa bague; plus loin des jeunes filles filaient en l'écoutant. Une douce brise agitait les châssis de forte toile qui fermaient les fenêtres. Le soleil dorait les murs de la maison et les eaux tranquilles du fleuve, où de blanches sarcelles voguaient lentement : les unes, ouvrant leurs ailes, s'élançaient d'un vol hardi dans les airs; les autres, le col incliné, se contentaient de secouer par intervalles leurs plumes mouillées, et, s'abandonnant avec nonchalance au courant, frôlaient en passant les bleus nénuphars dont les longues tiges flottaient de distance en distance à la surface de l'onde.

Au fond d'une salle tapissée de cuir doré se trouvaient trois personnes, toutes trois d'un aspect bien différent : un homme d'une cinquantaine d'années, à la taille élevée, au visage farouche, véritable *leude* parmi les Francs; une femme jeune encore, qui paraissait aussi douce, aussi indulgente, que son époux semblait dur et cruel; enfin une jeune fille, entrant à peine dans cet âge heureux qu'on appelle l'adolescence. Celle-ci, telle que les anciens ont peint la blonde

Hébé, tenait à la main un vase d'or, et remplissait, d'un air respectueux et soumis, la coupe que lui tendait son maître. Il lui fit signe de s'arrêter, et tandis qu'il portait la coupe à ses lèvres, les regards des deux femmes se rencontrèrent, et elles échangèrent un sourire.

« Allez, Bathilde, dit la noble dame, allez vous parer, afin que nous puissions vous présenter au roi. Je veux que notre charmante esclave, que notre chère fille adoptive soit à ses yeux digne de la protection d'Erchinoald et de Leursinde. »

La belle enfant s'agenouilla devant sa maîtresse, et saisissant un pan de la robe de Leursinde, elle le couvrit de baisers, puis se relevant elle sortit.

Erchinoald se cachait le front d'une main, pendant que l'autre jouait avec la coupe vidée.

« A quoi penses-tu, seigneur? lui demanda Leursinde.

— Au moyen d'exécuter mon projet.

— Est-il réalisable?

— Plus que tu ne te l'imagines. Bathilde serait-elle la première fille de naissance obscure dont le front eût ceint une couronne? Le père de la reine Teudegilde était berger; Ingonde et Aregonde devaient le jour à un tisserand. Et d'ailleurs, qui nous prouve que Bathilde ne mérite point le rang que je lui destine? Amenée enfant dans ce pays par un corsaire, qui l'avait arrachée aux rives de l'Angleterre, elle nous fut vendue et nous l'admîmes au nombre de nos esclaves : mais rien ne trahit en elle une origine vulgaire, et peut-être.....

— Seigneur, si tu supposais qu'un sang noble coulât dans les veines de Bathilde, tu n'essaierais pas d'unir Bathilde à Clovis II?

— Leursinde!

— Seigneur, je n'avais pas dessein de t'offenser; la tendresse que m'inspire Bathilde m'a sans doute entraînée trop loin..... Tu daignes quelquefois me choisir pour confidente; pardonne si j'ai osé....

— Je te pardonne, reprit Erchinoald en adoucissant le son de sa voix. Écoute : je suis maire du palais, ce titre me permet de ne pas étouffer les vœux ambitieux de mon cœur. Je ne cherche point à enlever à mon cousin Clovis II le rang illustre où le Ciel l'a placé; mais je désire que mon pouvoir s'affermisse de plus en plus, malgré la résistance sourde et l'humeur inquiète des grands du royaume. Erchinoald dirigera le sceptre du faible Clovis, et cet enfant inhabile et insouciant ne sera en réalité qu'un esclave couronné.

— Je te comprends, seigneur; cependant je ne m'explique pas pourquoi tu redoutes ainsi le mariage de Clovis avec une princesse.

— Une princesse éveillerait en lui des sentiments préjudiciables à

mon pouvoir : l'orgueil , l'énergie , la soif de la gloire et de l'indépendance. Encouragée par les conseils d'une famille souveraine, elle puiserait dans l'histoire de ses aïeux des exemples éclatants et les offrirait à Clovis. Bathilde, au contraire, cette simple vassale qui ignore la destinée et jusqu'au nom de ses ancêtres, me considérera comme son bienfaiteur, son unique soutien, et elle ne doutera jamais du désintéressement de ma conduite.

— Hélas ! si tu te berçais d'illusions ? Si l'esclave devenue reine changeait de cœur en même temps que de condition ?

— Jusqu'à ce jour, Bathilde ne s'est pas montrée ingrate. Laisse-moi donc tenter l'entreprise. Je préfère enrichir cette naïve créature plutôt que de m'exposer à subir le joug d'une nouvelle Brunehaut.

— Dieu bénisse tes efforts ! »

Un grand bruit interrompit la conversation des deux époux. Aux cris de : Vive Clovis ! Leursinde s'éloigna précipitamment pour aller revêtir un costume somptueux ; mais Erchinoald, absorbé par de plus hautes pensées, se dirigea vers l'entrée du verger où le roi et sa suite recevaient en ce moment les hommages des habitants de la métairie.

Clovis n'avait encore que dix-sept ans, ses cheveux blonds tombaient en tresses sur sa chlamyde de fil de pourpre ; des brodequins d'étoffe bleue, garnis de bandes de cuir doré, comprimaient ses pieds délicats ; sa ceinture ornée de pierres précieuses soutenait une épée courte à la romaine. L'innocence, la candeur animaient son beau visage sur lequel on pouvait lire une certaine intelligence que, malheureusement, l'éducation n'avait pas développée, car le fils de Dagobert et de Nantilde, livré aux mains intéressées et perfides de Flaochat<sup>1</sup>, puis d'Erchinoald, n'avait reçu aucune de ces leçons fortes et suivies qui prémunissent contre les excès des passions. On avait voulu qu'il restât enfant, que la couronne, sur sa tête, ne fût qu'une espèce de hochet, inutile à lui-même comme à son peuple... Et cependant il aimait sincèrement son peuple, le souverain qui, dans une famine cruelle, usa de son autorité pour prendre dans l'abbaye de Saint-Denis l'or et l'argent que son père y avait prodigués, et par ce moyen acheter des grains et subvenir aux besoins des malheureux.

Cependant Clovis promenait autour de lui un regard doux et bienveillant.

« Je suis content, dit-il, je vois que ma maison des champs a prospéré en mon absence.

— Illustrissime seigneur, répondit Erchinoald, si vous m'honorez

<sup>1</sup> Maire du palais.



assez pour accepter ma compagnie, je vous proposerai de visiter avec moi le verger; vous, y reconnaîtrez, je l'espère, l'effet de ma vigilance.

— Ton offre me plaît et je m'empresse de l'accueillir. Suis-moi. »

Lorsque Clovis et Erchinoald furent seuls, le premier se tourna vers son favori et le pria tout bas de lui rédiger quelques chartes dont il avait le plus pressant besoin.

« Quand tu les auras composées, continua-t-il en riant, le pommé de mon épée fera le reste; il faut au moins que le roi donne sa signature. »

En prononçant ces paroles, le fol héritier de Dagobert secouait un gros figuier dont les fruits parsemèrent bientôt la terre.

« O mon Dieu ! s'écria-t-il, quelle récolte ! »

Erchinoald tira d'un petit cor d'argent un son clair et aigu. Une jeune fille parut à l'extrémité du verger : c'était Bathilde. Elle portait sur la tête une grande corbeille de joncs, une couronne de fleurs ornait son front, une chaîne de perles entourait plusieurs fois son cou d'albâtre, des bracelets d'or massif brillaient à ses bras nus qui, élevés en l'air, soutenaient la corbeille. Bathilde avait entendu l'appel de son maître; elle accourut d'un pas rapide, et quand elle aperçut Clovis, elle rougit et s'inclina respectueusement.

« Bathilde, dit Erchinoald, mon signal t'annonçait qu'il était temps de cueillir des fruits pour le repas. Puisque notre illustrissime seigneur t'a épargné cette peine, tu n'as plus maintenant qu'à remplir ta corbeille.

— C'est cela ! dit Clovis d'un ton enfantin, nous allons bien nous amuser !

— Seigneur.... murmura Erchinoald.

— Laisse donc. Personne, excepté Dieu, ne nous voit, et cette action n'a rien de blâmable. »

S'agenouillant sur le sol, le descendant de Pharamond et de Chilpéric aida, tout en chantant un ancien bardit, la jeune fille à jeter les fruits dans la corbeille. Il remarqua soudain que Bathilde choisissait les plus belles figues, et, sans avoir l'air de craindre les réprimandes, les déposait sur l'herbe à côté d'elle.

« Pour qui dérobes-tu donc ces fruits ? lui demanda-t-il avec étonnement.

— Pour les pauvres.

— Les pauvres ne doivent pas être mieux partagés que ton roi.

— Si ; car servir les pauvres, c'est servir Dieu. »

Clovis réfléchit un instant; puis s'adressant au maire du p alais :

« Elle a raison , dit-il ; Erchinoald , tu feras distribuer le contenu de cette corbeille aux pèlerins et aux mendiants. »

## II.

Les derniers feux du soleil éclairaient l'antique Parisis. La Seine se déroulait comme une large ceinture verte entre les maisons de structure grossière et les massifs de feuillages. Sur la rive droite du fleuve s'étendait vers Chelles, le château de plaisance, une sombre forêt où les rois francs avaient coutume d'aller chasser ; à gauche se groupaient de riants coteaux et les toits de cuivre des basiliques, et au-delà des murs de la ville on apercevait le vaste palais des Thermes.

Ce palais servait de résidence habituelle au jeune Clovis. Livré à la dissipation , ou plutôt à l'inertie, il y passait des jours inutiles. A mesure que Clovis avançait en âge, ses facultés s'affaiblissaient au lieu de se développer. A la pâleur de son front, à la langueur répandue sur son visage , on devinait aisément que déjà les sources de son existence commençaient à s'épuiser. Il ressemblait à ces plantes dont la croissance est activée ; elles fleurissent promptement, mais elles meurent aussitôt qu'elles s'épanouissent.

Les cloches annonçaient à grandes volées l'heure de l'*Angelus*, les fidèles se rendaient aux églises. Une porte du palais des Thermes s'ouvrit, et une femme, accompagnée de plusieurs suivantes, descendit lentement le chemin qui conduisait à la maison du Seigneur. Quelle était cette femme qui, le voile baissé, marchait humblement à pied comme une simple vassale ? C'était la reine Bathilde, la belle protégée d'Erchinoald.

La reine se dirigeait en priant vers le but qui attirait toutes les âmes pieuses, lorsqu'un joyeux cortège la força de s'arrêter. Clovis, oubliant de répondre à la voix mélodieuse des cloches qui l'appelaient, rentra au palais des Thermes, où l'attendait une fête brillante. Erchinoald chevauchait à côté du roi, et derrière eux s'avançaient, en chantant, des musiciens et des jongleurs. Un vieillard précédait le roi et le favori. Cet homme, dont les traits brunis et la longue barbe contrastaient avec le visage efféminé des autres serviteurs, prenait dans une corbeille des roses effeuillées et les jetait sous les pas des chevaux de Clovis et d'Erchinoald. La honte se pei-

gnait sur la physionomie sauvage de l'esclave, dont les mains musculeuses semblaient destinées plutôt à manier un poignard qu'à semer des roses.

Bathilde, à la vue de cet esclave, se sentit profondément troublée. Un vague souvenir s'empara de son cœur; et pourtant elle allait continuer sa route lorsqu'elle entendit le roi s'écrier :

« Silence ! voilà notre chère Bathilde. Arwold, cesse de nous prodiguer tes parfums ; la présence d'un ange a sanctifié ces fleurs, désormais nous ne devons pas les profaner. Va, et achève de répandre tes trésors devant ta sainte maîtresse.

— Arwold !... » murmura Bathilde.

Ses yeux se fermèrent, ses forces l'abandonnèrent, et elle fût tombée si une de ses femmes ne s'était avancée pour la soutenir ; mais elle ne tarda point à recouvrer l'usage de ses sens.

« Laissez-moi, mes amies, dit-elle avec émotion ; il faut que je parle à Arwold. »

Le vieillard était debout, non loin d'elle. Il s'approcha craintif. Bathilde alors, s'adressant à lui, prononça ces mots d'une voix touchante :

« Arwold, me reconnais-tu ? Je suis l'enfant que tu dérobas en Angleterre et que tu vendis à Erchinoald. Dis-moi, mes parents existent-ils encore ? »

L'esclave regarda fixement Bathilde, puis il éclata en sanglots, et, tombant à genoux, courba son front dans la poussière.

« Hélas ! hélas ! Madame, répondit-il, je suis un misérable, un traître ; j'ai souvent sacrifié devoir, honneur et pitié pour un peu d'or, pour les jouissances passagères du plaisir et les honteuses orgies de l'ivresse... J'ai cru longtemps que la main de Dieu ne se poserait pas sur moi ; mais, au contraire, elle s'est appesantie sur ma tête... Mon châtement a commencé ; car moi qui arrachais les enfants de la maison paternelle pour les livrer à l'esclavage, moi-même j'ai été pris et vendu !... Cependant, ô reine auguste, l'idée du dernier supplice ne m'effraie pas... Et si je pleure, c'est que le repentir m'a saisi à l'aspect de vos traits divins, au son de votre voix angélique.

— Mes parents, Arwold, mes parents !...

— Ils sont morts, Madame. Ils ont constamment regretté leur fille bien-aimée... Et moi, j'ai assisté souvent au spectacle de leur douleur, et je ne leur ai pas dit : « Votre enfant, je vous l'ai enlevée ; votre enfant, je vous la ramènerai. Non, la cupidité m'avait conduit au crime, la crainte du châtement me retint, et je les ai vus se courber sous le poids de l'âge et de l'infortune, et j'ai considéré d'un œil im-

pitoyable la mère qui se lamentait en filant, le père qui parcourait d'un œil désolé le manoir immense et vide de ses aïeux...»

Un éclair de joie et d'orgueil illumina le front de Clovis.

« Ses aïeux ! répéta-t-il.

— Oui, continua le vieil Arwold, le Ciel a voulu, dans sa justice, que la descendante d'un roi saxon ne passât par l'esclavage que pour mieux partager ensuite le trône de l'héritier des rois Francs. J'ai tout raconté, tout avoué : c'est à vous maintenant, puissante princesse, de me livrer à la justice des hommes.

— Je reconnais en effet l'ancien corsaire, s'écria Erchinoald, que cette scène paraissait impatienter. Soldats, conduisez le traître en prison ! »

Des gardes entourèrent Arwold et, le secouant rudement, se mirent en devoir de lui lier les pieds et les mains.

« Sainte reine Bathilde, dit le vieillard, j'implore une dernière grâce de celle que j'ai faite orpheline. Votre noble cœur ne peut étendre jusqu'à l'enfant la punition de son père... J'ai une fille à peine sortie du berceau, protégez-la, montrez qu'une chrétienne rend le bien en échange du mal. »

Bathilde semblait plongée dans une pénible rêverie ; sa tête se penchait sur sa poitrine, et des larmes s'échappaient de ses paupières baissées.

La prière du vieillard ne l'avait pas trouvée insensible.

« Tu as une fille ! répondit-elle ; et pour me venger je priverais à mon tour un enfant de son père ! Non, Arwold, c'est moi seule que tu as offensée, j'ai donc le droit de te pardonner. »

Et s'agenouillant aux pieds de son jeune époux :

« Seigneur, dit la miséricordieuse princesse, je demande la grâce du coupable. »

### III.

Depuis le jour où Bathilde avait si dignement exercé le droit de clémence royale, son ascendant sur l'esprit de Clovis n'avait cessé de croître, et les peuples s'apercevaient bien de l'influence toute maternelle qui maintenant contre-balançait un peu la lourde domination d'Erchinoald.

Trois enfants, qui plus tard ceignirent tous trois la couronne, —



Clotaire, Childéric et Thierry, — se pressaient autour de Bathilde ; et malgré le soin continu des affaires de l'Etat, la jeune reine savait concentrer sur les frêles rejetons de la race mérovingienne son amour aussi éclairé que tendre.

La prudence que Dieu avait mise en elle lui dictait son obéissance au roi comme à son maître. Si elle était pour les jeunes princes une mère parfaite, elle était pour les ministres de la religion une véritable fille, pour ses enfants une nourrice pleine de dévouement. Sa bienveillance se répandait sur tous. Au clergé elle témoignait une affection respectueuse, aux moines une tendresse fraternelle ; les aumônes qu'elle versait sur les pauvres étaient larges et abondantes. A chacun elle prescrivait son devoir : aux grands de l'Etat une conduite honorable, aux jeunes gens la piété, au roi le zèle pour les églises et la charité pour les indigents. Obligée elle-même de vivre dans le monde, elle n'aspirait qu'à se vouer au service de Jésus-Christ, et, dans ses fréquentes prières, elle se recommandait au roi du ciel. Ces prières si ferventes, cette foi si sincère lui valurent l'aide précieux de l'abbé Genès qui, digne serviteur de la reine, digne exécuteur de ses volontés, vouait ses soins au clergé, aux pauvres, couvrait la nudité des besoigneux, et veillait à ce que les morts reçussent convenablement les devoirs funèbres. Plus tard, par la grâce de Dieu, Genès monta sur le trône épiscopal de Lyon ; mais alors Bathilde pouvait faire passer par ses mains sages et expérimentées les aumônes abondantes qu'elle destinait partout et sans cesse aux malheureux. Il mérita bien, cet aumônier royal qui avait été d'abord abbé de Fontenelle, que le P. Jacques Renaud, de la Société de Jésus, écrivit de lui, dans ses *Flores Gallie sanctæ* :

« Appelé d'un couvent à la cour, il fit précisément ce que pourraient  
 » faire ceux qui passeraient de la cour au couvent : il laissa tomber  
 » un généreux dédain sur les grandeurs et les richesses de ce monde.  
 » S'il construisit des temples en si grand nombre, c'est qu'il savait  
 » bien qu'il préparerait ainsi, à lui et à Bathilde, un palais éternel. »

Mais, hélas ! l'œuvre déjà si éminente de Bathilde était entravée par l'état déplorable où l'héritier de Dagobert se trouvait plongé.

#### IV

Une barque pavoisée d'élégantes banderoles descendait lentement la Seine ; un jeune homme et une jeune femme y étaient assis. C'é-

taient la reine Bathilde et son époux. La pieuse princesse tenait une lyre d'argent sur ses genoux, et ses doigts habiles faisaient frémir les cordes de l'instrument. La tête appuyée sur la main, les yeux remplis d'une vague rêverie, le roi semblait l'écouter à peine. Il se laissait bercer par la suave mélodie; mais son esprit malade enfantait mille pensées confuses et pénibles; et si les accords de la lyre le calmaient, ils ne l'arrachaient pas du moins à sa fatigante préoccupation.

Le visage de Clovis s'était bien altéré; ses joues se creusaient de plus en plus, et tel que ces foyers qui s'éteignent et jettent de temps à autre une soudaine lueur, son regard, maintenant morne et fixe, brillait souvent des feux de la fièvre.

Au lieu de cet orgueilleux enfant qui dans son ignorance défiait le malheur de l'atteindre et marchait le front riant au-devant des années, on voyait un pauvre insensé qui tantôt se livrait à une joie bizarre, tantôt restait immobile durant des heures entières. L'affreuse réalité se masquait à ses yeux, et il se créait des douleurs chimériques dont l'étreinte déchirait son cœur. Bathilde parvenait seule à diminuer l'intensité du mal; elle entourait le triste fou de soins attentifs, elle lui chantait d'harmonieux cantiques. Les larmes de Clovis s'arrêtaient à la voix de l'ange protecteur; mais rien ne l'affranchissait de cet esclavage des facultés morales qu'on appelle la démence. Bathilde obtenait une trêve et non une guérison.

La reine livrait à la brise du soir ses mélancoliques accents, lorsqu'un soupir du roi les interrompit. Ainsi qu'un homme qui s'éveille, il passa sa main brûlante sur ses yeux, secoua la tête et garda le silence afin de rassembler ses pensées troublées; puis le désespoir contracta ses traits, un cri étouffé s'échappa de sa poitrine, et il se pencha brusquement vers le fleuve.

« Vois-tu, Bathilde! s'écria-t-il, vois-tu ma couronne, ils me l'ont enlevée, ils l'ont brisée et jetée au sein des ondes; ils ne veulent plus que je sois leur roi. Mes jours s'écoulent à regretter mon trône et à essayer d'y remonter.... Dépossédé! moi, l'héritier des Mérovingiens! Que leur ai-je donc fait, mon Dieu?... Erchinoald, où me conduis-tu? L'abîme s'ouvre auprès de moi, les forces me manquent... Je vais tomber....

— Ne crains rien, dit Bathilde; Erchinoald, à qui tu t'adresses, n'est pas là pour t'entraîner ni pour te répondre. Il est mort; tu n'as plus à redouter sa fatale influence.... Son successeur, Ébroïn, paraît un homme sage, pieux et juste. Ne pleure pas ta couronne : personne ne songe à te la ravir; jouis en paix de tes richesses et de ta puissance.

— Que j'en jouisse en paix ! quand des ennemis impitoyables m'assiègent et me torturent ! Si je m'endors, je sens une main s'approcher de ma tête et me retirer avec précaution ma couronne, et aussitôt le sommeil me fuit. Si je veille, j'entends un bruit de pas, des assassins s'avancent et se disposent à m'arracher à la fois la royauté et la vie... Ils viennent ! cache-moi sous ton voile, Bathilde ! je ne veux pas mourir.... »

Et saisissant le voile de la reine, Clovis s'en couvrit le visage ; car ramené à l'enfance par la folie, il se figurait ainsi se dérober aux recherches de ses bourreaux imaginaires. Bien que Bathilde ne partageât pas les terreurs mal fondées de son époux, le silence, l'obscurité, les paroles délirantes du fou remplirent son cœur d'une terreur involontaire. Elle se retourna en tressaillant et ne distingua aucune forme humaine au sein de la nuit ; mais se sentant presque seule avec un insensé, elle frémit, son sang se glaça dans ses veines, et elle appela d'une voix faible Arwold, qui dirigeait la barque et veillait sur sa libératrice. Un seul mot de cet homme suffit pour la rassurer. Le roi était devenu muet. Respectant le repos momentané de son époux, Bathilde resta longtemps immobile à côté de lui : une prière fervente s'échappa de ses lèvres et acheva de la calmer.

Des lumières étincelèrent derrière les arbres du rivage ; la métairie où Bathilde avait passé son adolescence apparut au milieu de son vaste verger. Le nautonnier gagna le bord du fleuve, et sautant sur l'herbe, attacha la barque à un pieu, puis il courut avertir les habitants de la métairie de l'arrivée du roi.

« Clovis ! murmura Bathilde.

— Qui me parle ? répondit le fou.

— Moi, ta femme, ton humble esclave. Suis-moi, Clovis, voici ta maison des champs. »

Le roi se leva machinalement, il accepta la main de Bathilde, franchit l'étroit espace qui séparait la barque du rivage, et prit le chemin de la métairie, dont les nombreux serviteurs s'avançaient en troupe à la rencontre des deux époux.

Un mélange de respect et d'effroi se peignait sur la physionomie des vassaux. Le roi leur inspirait cette crainte superstitieuse qui s'empare de tous les esprits vulgaires à l'aspect d'un insensé. Ils se pressaient les uns contre les autres, et n'osaient ni parler ni respirer ; ils se fussent enfuis sans la présence de dame Leursinde, qui marchait à leur tête. Malgré les funestes résultats de la conduite d'Erchinoald, dame Leursinde avait conservé l'affection de la reine, et c'était sous la surveillance zélée de cette vertueuse matrone que grandissait Clo-

taire, le fils aîné de Clovis et de Bathilde. Elle portait alors l'auguste héritier entre ses bras ; une jeune fille de dix ans la tenait par sa longue robe, et se réfugiait derrière elle d'un air timide et effrayé.

Dans la première enfance, on ne ressent pas la peur parce qu'on ignore le danger ; aussi le petit Clotaire se débattait-il sur le sein de Leursinde en tendant les bras à son père. Il ne fut content que lorsqu'on lui eut accordé la permission d'embrasser Clovis. Le roi était sombre et triste : en vain Clotaire l'appelait-il de doux noms, en vain l'accablait-il de caresses ; l'insensé ressemblait à une froide statue ; sa physionomie n'exprimait rien. Quel pénible spectacle, quel cruel contraste offraient cet enfant si rose et ce jeune homme si pâle ! L'un était l'image de la vie dans sa pleine sève, l'autre presque l'image de la mort ; et le seul point qui unissait leurs natures si opposées, c'était ce manque de raison : le plus grand charme de l'un, le plus terrible stigmate de l'autre ; ce manque de raison qui provoquait à la fois l'espérance et le regret !

Bathilde écarta doucement le prince du pauvre fou, et après l'avoir longtemps admiré, elle l'envoya jouer avec Ogine, la jolie peureuse, la fille d'Arwold. Le roi ne s'aperçut même pas de l'absence de Clotaire. Ses doigts roulaient et déroulaient la frange de sa chlamyde, et sa prunelle fixe s'attachait au sol. Il se tenait debout, insensible et comme frappé d'immobilité... Soudain il se mit à marcher en se touchant le front. Bathilde lui prit le bras et essaya de l'entraîner.

« Laisse-moi, répondit-il ; j'attends ici Erchinoald qui doit me rapporter ma couronne. »

Il se promenait depuis un quart d'heure au milieu de ses vassaux respectueux, la tête inclinée sur sa poitrine, les paupières abaissées, lorsqu'un esclave traversa le verger. Les traits de cet homme avaient quelque analogie avec ceux d'Erchinoald. Le fou le remarqua, et s'élançant vers l'humble serviteur, il le saisit par sa saye, et d'un poignet nerveux, le contraignit de s'arrêter.

« Ah ! c'est toi ! s'écria Clovis ; qu'as-tu fait de ma couronne ? Me la rapportes-tu ? Donne-la-moi, je l'exige. »

— Illustrissime, répondit l'esclave épouvanté, je ne comprends pas vos ordres suprêmes, je n'ai pas votre couronne. Ce n'est pas à moi, misérable vassal, qu'on aurait confié un dépôt si précieux.

— Imposteur ! tu mens, tu te caches sous des habits grossiers... Tu essaies de te dérober à mes yeux, mais rien ne m'échappe... Reprends ton rang et ton nom pour subir le châtement que tu mérites. Tu m'as détrôné, ta main téméraire m'a enlevé le sceptre, ton pied audacieux s'est posé sur les marches du trône... Meurs, félon ! »



Et, fouillant dans sa ceinture, d'où il crut tirer un poignard, le fou éleva le bras au-dessus de la tête de l'esclave. Celui-ci poussa un cri sourd, son imagination lui fit voir à la main de son maître le poignard qu'elle ne tenait pas ; mais soumis, même en face de la mort, il attendit en frissonnant le coup fatal.

Le bras de Clovis retomba sans force, ses genoux fléchirent, et le furieux, qui l'instant d'avant voulait percer le cœur de son esclave, glissa comme un enfant débile sur le gazon.

Quelques jours après, le jeune Clotaire devenait roi, et la reine Bathilde recevait le titre de régente.

## V.

Huit ans s'étaient écoulés depuis l'heure où l'on avait conduit Clovis II à sa demeure dernière.

Bathilde dirigeait sagement l'État, veillait sur l'éducation de ses fils, et s'occupait activement du bonheur des peuples. Divers usages barbares furent abolis. Les Gaulois étaient obligés, depuis l'envahissement des Francs, de payer *par tête* un tribut onéreux ; cet odieux impôt fut détruit. Il y en avait un autre, non moins lourd et bien autrement immoral : on exigeait des sommes énormes de ceux qui désiraient obtenir un bénéfice ; les hautes charges, les principales dignités de l'Église, au lieu d'être conférées au mérite, à la vertu, devenaient le prix de l'argent. Bathilde mit un terme à cette honteuse simonie.

Ce qu'il faut ajouter aussi, à la louange, à l'éternel honneur de Bathilde, c'est qu'elle réalisa l'esprit même de l'Évangile dans une de ses prescriptions les plus fondamentales et les plus saintes. Ordre fut donné, par tout le royaume des Francs, que nul captif chrétien ne fût vendu pour être emmené, comme esclave, en pays étranger. C'était peu, Bathilde voulut joindre l'exemple au précepte : elle consacra d'importantes sommes au rachat d'un grand nombre de prisonniers ; elle fit rendre également la liberté à des enfants que, pour la plupart, elle plaça sous le tutélaire abri de quelques monastères. Parmi les personnes que leurs charges attachaient à la cour, il y en eut qu'elle décida, par ses conseils aussi sages que persévérants, à embrasser l'état monastique et à prier assidûment, au fond d'un cloître, pour l'âme de Clovis II et pour le salut de la famille royale. Ainsi, celle qui était assise sur un trône, mais qui, nous devons le dire, n'y

restait que forcément, eut assez d'éloquence et de persuasion pour détacher du siècle ceux-là mêmes qui pouvaient sembler y être le plus étroitement liés.

Par quel aveuglement funeste, par quelle erreur étrange Bathilde donna-t-elle sa confiance à Sigebrend, l'évêque de Paris? Était-ce pour contre-balancer par lui l'influence et l'autorité d'Ebrouin, le maire du palais? Sigebrend était un homme orgueilleux; il voulait voir tout plier devant lui, et comme, à cette époque de violence, la force et le meurtre répondaient surtout à l'arrogance et à l'ambition, Sigebrend périt victime de son désir immodéré de domination. Ses meurtriers étaient bien connus, chacun pouvait les nommer... La régente les comptait avec effroi autour d'elle.

Que faire? tirer vengeance du crime? verser sang pour sang? cruelle extrémité... Ou bien laisser aux coupables l'impunité? exemple dangereux.

Bathilde n'avait à suivre qu'un parti pour obéir aux idées de clémence et de douceur qui se partageaient son âme, et en même temps pour n'être point exposée aux insultes de courtisans qui, après avoir pu mettre à mort le ministre sans que ce meurtre fût expié, n'eussent pas manqué de faire subir à la reine désarmée l'humiliation et l'outrage. Depuis longtemps, bien longtemps, elle aspirait à la retraite : seul l'intérêt sacré de ses fils, seules les supplications de ses serviteurs l'avaient retenue. Mais le moment tant souhaité était arrivé. Bathilde qui, par tant de fondations monastiques, avait procuré le repos et le salut d'un si grand nombre d'âmes pieuses, allait donc pouvoir enfin jouir elle-même du repos, et se préparer à son salut.

Un incident inattendu vint fortifier et déterminer les dispositions secrètes de Bathilde pour la vie religieuse, port tranquille après les agitations de la vie politique.

Bathilde aimait à mêler d'innocents plaisirs, les plaisirs de l'intelligence, à la pratique si assidue de tous ses devoirs. Un soir, elle avait rassemblé de savants musiciens et d'illustres poètes. Assis sous les frais ombrages des jardins du palais, ils livraient à la brise embaumée leurs harmonieux accents, et la reine les applaudissait, lorsqu'une jeune fille sortit d'un sentier désert. Cette jeune fille marchait à pas lents; la douleur inclinait son front et se peignait dans ses yeux. Livrée à une pénible méditation, elle ne remarquait ni la reine ni les nombreux courtisans; mais le petit roi, qui jouait aux pieds de Bathilde, se leva soudain et courut à la rêveuse.

« Ah! c'est toi, Ogine! s'écria Clotaire, viens avec nous, viens... Tu veux fuir, c'est bien mal... Tu ne m'aimes donc plus? »

Ogine prit la main blanche de Clotaire et la pressa contre ses lèvres; puis elle fit un mouvement pour s'éloigner. Clotaire la retenait par son voile et cherchait à l'arrêter. Bathilde et Leursinde les regardaient en souriant. La reine appela la jeune fille; celle-ci s'approcha d'un air timide et les joues couvertes de rougeur.

« Quel chagrin assombrit le doux visage d'Ogine? demanda Bathilde. Parle, mon enfant, explique-nous pourquoi tu pleures, toi ordinairement si calme, si heureuse.

— Hélas! Madame, Arwold, votre serviteur et mon père, est dangereusement malade; il se sent mourir, et j'avais un moment déserté son chevet.. »

Ici, la jeune fille s'interrompit.

« Achève, » dit la reine.

Ogine reprit en hésitant :

« Si Madame daignait demain honorer mon pauvre père d'une courte visite..... »

Bathilde se leva, et répondit d'une voix émue :

« Hâtons-nous de combler les vœux d'Arwold. On doit obéir à l'appel des agonisants, car ils reçoivent déjà les décrets du Ciel. Partons. »

Elle se dirigea rapidement vers l'extrémité des jardins, où s'élevait une modeste habitation destinée en partie à servir d'asile aux serviteurs.

Bathilde ouvrit elle-même la lourde porte de la maison. Elle entra dans une chambre qu'une torche de résine éclairait d'un feu sinistre. C'est là qu'Arwold était étendu sur une humble couche : la mort commençait à altérer ses traits. A l'aspect de la reine, le vieillard souleva la tête et joignit les mains en signe de remerciement. Il demanda pour la dernière fois à sa noble protectrice un pardon qu'elle s'empressa de lui accorder.

Puis il dit :

« O mon Dieu! je ne crains plus de me présenter devant toi, cet ange m'a délivré du fardeau de mes péchés. Maintenant, soutiens mes forces, afin que je m'acquitte d'une importante mission. Illustre Reine, promettez-moi d'écouter les paroles de votre indigne serviteur. C'est le Ciel qui l'inspire!... Pendant ma courte maladie, le bienheureux Martin m'est apparu. Son regard était triste et sévère : « Arwold, » me dit-il, l'heure est venue pour la reine Bathilde de quitter les » parures mondaines, et de chercher son salut dans une pieuse re- » traite. On n'arrive pas au ciel en marchant sur des fleurs, et la » prière qui frappe les voûtes dorées d'un palais, ne monte pas aussi

» pure au trône du Seigneur, que la prière qui résonne sous les ar-  
 » ceaux tranquilles d'une abbaye. Oui, l'heure de la solitude est ve-  
 » nue pour la reine, et le cilice et le rosaire doivent remplacer les  
 » colliers et les anneaux d'or. » Trois fois la vision s'est présentée à  
 mes yeux, et trois fois a été prononcé ce rigoureux arrêt. Je trem-  
 blais de vous en instruire ; mais, je le sens, Dieu me l'ordonne et je  
 lui obéis. »

Bathilde avait prêté une religieuse attention au récit du vieillard.

« Dieu puissant, murmura-t-elle, quand Arwold eut cessé de par-  
 ler, c'est à mon tour d'implorer mon pardon. Sois miséricordieux, et  
 ne repousse pas le sacrifice que va t'offrir une pénitente. »

Détachant alors successivement la chaîne de pierres précieuses qui  
 ornait son cou et les anneaux d'or massif habilement ciselés qui en-  
 touraient ses bras, Bathilde fit tomber un à un tous ces bijoux, insi-  
 gnes de son rang.

« Je me dépouille pour les pauvres, ajouta-t-elle en s'adressant à  
 ses femmes et à ses courtisans stupéfaits ; cet or ne sert qu'à me ren-  
 dre moins belle aux yeux de mon céleste Époux ; il changera de forme  
 et me procurera la joie de soulager un plus grand nombre d'infor-  
 tunés.

— O sainte Reine ! s'écria l'ancien pirate, je meurs en vous glo-  
 rifiant ! »

Et il exhala son dernier souffle.

Alors, Bathilde trempa ses doigts dans un bénitier suspendu au-  
 près du lit d'Arwold, et répandit quelques gouttes d'eau sainte sur le  
 front du trépassé.

— Dors en paix, dit-elle, la princesse t'a pardonné et la religieuse  
 va prier pour toi.

## VI.

Elle s'éloigne, cette femme simple et courageuse qui a tant fait  
 pour le bien de ses peuples ; elle va, sous la conduite de quelques  
 vieillards, frapper aux portes de l'abbaye de Chelles, œuvre de son  
 amour et de sa munificence, touchant héritage qu'elle a pris des  
 mains de Clotilde <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Sainte Clotilde avait fondé en ce lieu un couvent de religieuses au titre de  
 Saint-Georges. Ce fut en 662 que Bathilde restaura le monastère en élevant une  
 grande basilique dont les autels principaux portaient la dédicace de la Sainte-



Les saintes filles furent un peu effrayées en voyant une reine paraître parmi elles et leur demander un voile et une cellule. Elles avaient peine à croire à tant d'abnégation, à une telle humilité. Ah ! c'est qu'elles ne connaissaient pas encore bien Bathilde ; et elles ne durent point tarder à condamner elles-mêmes leur erreur lorsqu'elles entendirent la veuve de Clovis II promettre obéissance à Bertille qu'elle avait instituée supérieure dès l'établissement de l'abbaye.

Pourrions-nous mieux peindre l'existence ascétique de Bathilde que ne l'a fait Baillet dans ses *Vies des Saints*? Laissons donc ici parler le savant hagiographe :

« Elle s'estima infiniment plus heureuse dans ce dernier changement de son état, qui la faisait passer de la souveraineté à la servitude, qu'elle ne l'avait paru aux yeux du monde en passant de l'esclavage à la royauté. De sorte qu'oubliant parfaitement l'empire qu'elle avait eu sur ses sujets et le diadème qu'elle avait porté, elle s'assujettit avec plaisir à tout ce qui se trouva de plus bas et de plus humiliant dans les emplois de la maison. L'amour de Jésus-Christ et le désir de participer à ses souffrances lui rendaient facile tout ce que les autres y trouvaient de plus pénible. Son humilité était accompagnée d'une tendresse officieuse qui la portait à vouloir servir toutes les sœurs ; et sa charité éclatait principalement envers celles qui étaient malades ou qui avaient besoin de consolation. Elle ne laissait pas d'assister aussi l'abbesse de ses avis pour le sage gouvernement de la maison, tant à l'égard des religieuses que des personnes du dehors. On peut dire qu'en toute sa vie elle n'avait jamais rien fait paraître qui demeurât dans le genre médiocre ; mais étant retirée, elle porta toutes les vertus qu'elle pratiquait à un degré si éminent et si parfait, qu'on ne saurait guère trouver dans l'Eglise d'exemple plus illustre de ce que peut la grâce de Dieu dans une âme où il prend plaisir à régner. »

Croix, de Saint-George et de Saint-Etienne, martyr. Bathilde y appela, de Jouarre, Bertille, qu'elle nomma abbesse. Elle donna au monastère la règle de saint Colomban, et pour habit la robe blanche avec bordure de brocard. Telle était la réputation de sainteté qui régnait à Notre-Dame-de-Chelles, que les Anglais y envoyaient celles des jeunes filles de leur nation qu'ils voulaient consacrer à Dieu, et qu'ils en firent venir plusieurs religieux pour rétablir chez eux, dans les maisons conventuelles, la discipline qui s'était extrêmement relâchée. Nous devons dire pour explication que l'usage, alors, était que les monastères fussent doubles, avec des bâtiments séparés, les uns pour les moines, les autres pour les religieuses. Dans ce lieu, que Bathilde avait choisi pour s'y retirer et y mourir, fut enterré Clotaire III, l'un des fils de la pieuse reine.

## VII.

C'est au milieu de ces devoirs volontaires, de ces austérités cherchées et savourées, de ces sacrifices complets, de cette abnégation parfaite, de cet esprit si franchement chrétien, que la reine, — nous devrions dire la recluse Bathilde, — sentit approcher sa fin. Une vision l'en avertit, une vision comme il n'est réservé qu'aux saints d'en percevoir.

Il lui sembla voir devant l'autel de Marie une échelle inflexiblement droite, dont le haut allait toucher le ciel : par cette échelle Bathilde montait jusqu'à la demeure de Dieu, et des anges l'accompagnaient en la soutenant. Oui, des anges pouvaient bien l'escorter, elle qui avait été un ange en ce monde ; et quant à cette échelle, qu'était-ce, sinon ce chemin qu'elle-même avait, jour par jour, tracé jusqu'au ciel <sup>1</sup>? Les voilà, ces bienheureux auxquels elle s'était si intimement associée ; les voilà ces degrés qui devaient la mener vers son Christ si longtemps désiré !

Cette vision fut pour la pieuse femme un avis de se préparer au départ suprême, une espérance aussi de posséder bientôt pleinement des trésors si patiemment amassés. Bathilde eut soin de recommander le secret à celles d'entre les sœurs qu'elle avait mises dans la confiance de sa vision, de peur qu'on n'en instruisît la supérieure et que celle-ci ne fût affligée à la pensée d'une prochaine séparation. En attendant, remplie d'allégresse mais aussi tremblante d'émotion, Bathilde redoublait ses prières, s'appliquant à cacher à tous les yeux ses souffrances physiques, de plus en plus graves, et élevant son âme vers le ciel « avec ses mains, avec ses yeux, » comme dit l'auteur anonyme contemporain de la vie de cette reine.

Une douce enfant, sainte Radegonde de Chelles, que la voix publique a surnommée « la petite Bathilde, » avait eu pour marraine la veuve de Clovis II. Que deviendrait sa filleule, tendre fleur menacée par les orages de la vie ! Un vœu de pieuse tendresse s'échappa du cœur de Bathilde : « Seigneur, Dieu tout-puissant, daignez préserver Radegonde, daignez la reprendre avant moi pour que je sois

<sup>1</sup> Jacques Du Breul (*Théâtre des antiquités de Paris*) attribue à cette vision le nom de Chelles (*Kala* ou *Scala*) que reçut l'abbaye.

rassurée à son sujet, pour que je quitte cette terre sans appréhension et sans regret. »

Ce vœu fut exaucé : la jeune fille précéda de trois jours celle qui avait présidé à son baptême ; elle partit la première comme pour lui ouvrir ensuite les portes du ciel. Lorsque Bathilde, à son tour, sentit se briser ses liens corporels, une clarté subite illumina la chambre mortuaire, tandis que, parmi la milice glorieuse des anges, paraissait Genès, jadis le pieux aumônier de Bathilde. Il reçut l'âme de la sainte reine, il la reçut avec une tendresse respectueuse, il la confia aux ailes des anges.

C'était le 30 janvier de l'an 680 <sup>1</sup>.

En apprenant la perte de leur vénérable mère, en sachant aussi quel miracle s'était opéré par le rayonnement de la lumière céleste, Bertille et les autres religieuses eurent peine à contenir leur profonde douleur. Ce fut à l'église de Sainte-Croix, l'œuvre même de Bathilde, que fut confiée la dépouille qui, dès ce moment, allait devenir une relique précieuse.

### VIII.

Il y avait dans ce monastère de Chelles, fondé non loin d'un palais des rois mérovingiens, jusqu'à trois églises : Saint-Georges, la paroisse ; Sainte-Croix et Notre-Dame.

De même que Sainte-Croix s'était élevée à la voix d'une reine, de même Notre-Dame rebâtie par Gisèle, sœur de Charlemagne, avait été agrandie et embellie par l'abbesse Hégilviche, mère de Judith, qui épousa Louis le Débonnaire.

Au mois d'avril 833, cette dernière église était témoin d'une auguste et touchante cérémonie. Louis le Débonnaire y faisait transférer le corps de Bathilde ; car étant venu à Chelles et là ayant appris de la bouche d'Hégilviche les miracles opérés par l'intercession de la sainte, il jugea convenable que désormais Bathilde reposât dans un lieu où jour et nuit des vierges chrétiennes font retentir les louanges de Dieu.

<sup>1</sup> « La principale fête de sainte Bathilde est celle du xxx de janvier, qui est le jour de sa mort, selon l'opinion la plus vraisemblable. Il paraît, au reste, que le culte religieux que l'Eglise rend à cette sainte était établi avant le temps de sa première translation, et que les miracles, qui se faisaient à son tombeau, l'ont fait commencer peu de temps après sa mort. » (BAILLET, *Vie des Saints*, tome I.)

Munie de l'ordre impérial, l'abbesse put, au moment convenable, donner suite au projet qu'elle-même avait conçu.

Avec la grâce et le conseil de Dieu, elle réunit les membres du clergé, de saintes vierges, de chastes veuves, et leur soumit son vœu ainsi que l'ordre donné par l'empereur. Pleine de joie à cette nouvelle, l'assemblée pressa Hégilviche d'exécuter promptement un si beau dessein. On se rendit en cortège à l'église de Sainte Croix, où tout semblait parler de Bathilde la fondatrice, Bathilde maintenant endormie sous une pierre, dans ce lieu sacré où jadis elle avait appelé les prières et les chants pieux. Là, cette foule dont le recueillement serait à peine compris aujourd'hui, après la célébration solennelle de la messe, supplia Dieu de permettre que la translation du corps de Bathilde se fit avec tout le respect, toute la ferveur désirables. L'abbesse commanda aux prêtres d'ouvrir la tombe : ceux-ci n'obéirent qu'en tremblant ; c'est à peine s'ils osaient creuser cette terre sanctifiée. Cependant la terre enlevée, on découvre le cercueil, et bientôt le visage de Bathilde revoit la lumière du jour. Prodige admirable ! Après tant d'années, ce visage avait conservé sa fraîcheur et la pureté de ses lignes, comme si de ce jour-là seulement il eût été confié au cercueil. L'abbesse permit à tous de vénérer ce saint corps, de contempler ce trésor précieux ; et tandis que se succédaient les prières, le chant des psaumes et la récitation des litanies, Hégilviche crut devoir envoyer un message à l'évêque de Paris, pour invoquer sa présence à la cérémonie suprême de la translation.

En attendant l'arrivée du prélat, Dieu daigna, aux yeux mêmes de cette assemblée si nombreuse, opérer deux miracles éclatants. Il y avait à Chelles une religieuse qui depuis son enfance était entièrement percluse, de sorte qu'elle ne pouvait faire un pas ni manger sans le secours d'autrui. On la porta dans l'église, tout près de la place où était étendu le corps de la sainte. Alors, la pauvre infirme se mit en prières, et avec ses prières elle répandait d'abondantes larmes... Tout à coup, on la voit rendue à la santé, se lever de terre et marcher d'un pied ferme, elle qui un moment auparavant avait besoin de tant de secours et de compassion.

Un certain Baudran, que des contractions nerveuses avaient courbé au point de faire toucher ses pieds à sa tête, se fit porter aussi devant la sainte, et parce qu'il connaissait cette parole : « Ce que tu demanderas avec un cœur pur et sans hésitation, tu l'obtiendras, » il pria, et sa prière fervente fut exaucée aussitôt. On le vit se redresser, reprendre la forme humaine, et, sans bâton, marcher en louant Dieu à haute voix, et remerciant sa généreuse protectrice.



Il y avait dix-huit jours que l'exhumation avait été faite sans que la piété, la vénération des fidèles se fussent fatiguées un moment. Enfin l'évêque de Paris, Erkanrad<sup>1</sup>, arriva sur les instances de l'abbesse Hégilviche. La vue de ce corps si parfaitement conservé, les détails des deux miracles qui s'étaient opérés par l'intercession de Bathilde, remplirent de joie le cœur du prélat. La solennité de la translation fut reprise, et elle s'acheva dans l'église Notre-Dame, au lieu où le repos suprême allait être donné à la vénérable dépouille.

Mais que ferait-on de ce sépulcre, vide maintenant, que la reine des Francs avait habité ? A qui oserait-on accorder l'honneur de l'occuper ?

L'esprit de Dieu inspira l'évêque et l'abbesse. Tous deux ensemble décidèrent que ce premier tombeau recevrait le corps innocent de Radegonde, la fille adoptive de Bathilde, Radegonde la sainte de sept ans ! Radegonde que le ciel avait reprise avant l'heure, sur la prière de Bathilde, pour que, blanche et pure, elle fût plus assurée de recevoir la couronne immortelle des vierges !

Et ici le narrateur anonyme de cette *translation*<sup>2</sup> s'écrie :

- « Dans cet événement, de justes louanges sont dues à l'abbesse  
 » Hégilviche, et tous ceux qui liront ceci devront l'honorer,  
 » car la divine clémence lui inspira la pensée de ne pas  
 » laisser enfouie une perle précieuse, mais de la tirer  
 » de terre, et de la rendre visible à tous, puis de la  
 » placer dans un lieu où elle reçût l'hommage  
 » universel. C'est le 6 des calendes d'avril que  
 » se célèbre la fête de la translation du corps  
 » de la sainte et vénérable Bathilde, qui,  
 » ayant su mépriser le démon et ses  
 » pompes, s'est jointe au Christ et à  
 » ses saints, et maintenant règne  
 » avec Dieu le Père, le Fils  
 » et le Saint-Esprit, dans  
 » l'unité qu'elle aima  
 » tant sur la terre.  
 » A M E N. »

ALFRED DES ESSARTS.

<sup>1</sup> Premier du nom et quarante-deuxième évêque de Paris.

<sup>2</sup> Voir les Bollandistes, *Acta Sanctorum, januar.*, tome II, p. 743.



# SUR LA CRISE DES LOGEMENTS

DANS PARIS.

---

En 1848, l'Assemblée nationale, par un décret du 13 juillet, ordonna que toute maison dont la construction aurait été conduite jusqu'à fleur de sol avant le 1<sup>er</sup> janvier 1849 serait exempte d'impôt pendant quinze années, si elle était destinée à loger des ouvriers et si le choix de la localité et les plans de construction avaient été approuvés par l'administration. Nous fûmes appelés à examiner ce décret dans le *Correspondant*, et par suite à indiquer quels étaient, selon nous, les meilleurs moyens d'améliorer les petits logements dans les villes<sup>1</sup>. Tout en appréciant l'intention de l'Assemblée Constituante et en rendant justice à l'opportunité d'un effort tenté, au lendemain de la bataille de Juin, pour ranimer dans Paris les travaux du bâtiment, nous fûmes de ceux qui pensèrent que l'exemption d'impôt offerte par le gouvernement aurait peu d'effet, et qu'en tout cas il ne fallait pas chercher dans des mesures exceptionnelles la solution d'une question générale. L'institution de commissions sanitaires qui,

<sup>1</sup> T. XXII, p. 394, 473.

à l'exemple des commissions médicales établies en 1832 à l'époque du choléra, visiteraient les maisons, et soit par persuasion, soit par voie d'autorité municipale, apprendraient aux habitants à prévenir ou à combattre les causes d'insalubrité dont leur demeure serait affectée; de nouveaux règlements administratifs sur l'intérieur des habitations et particulièrement la limitation du nombre d'individus que, d'après la dimension du local mis à la disposition du public, les logeurs seraient autorisés à recevoir : voilà les principaux remèdes que nous conseillons d'opposer à des maux flagrants et à des abus intolérables.

En même temps, nous recommandions d'autres mesures accessoires qui ne sont pas aujourd'hui à l'ordre du jour. « Les architectes et constructeurs, disions-nous, ont toujours soutenu que les droits d'octroi prélevés sur la pierre à bâtir, sur le bois de charpente, sur le fer, et en général sur tous les matériaux de construction, enchérissaient considérablement à Paris le prix des maisons, et partant des loyers; si nous indiquons que la diminution de ces droits mettrait les propriétaires en mesure de baisser le taux des loyers, et permettrait, par conséquent, aux familles mal aisées de choisir des logements moins resserrés, c'est que nous avons l'espérance que le budget de la ville de Paris sera replacé bientôt dans des conditions normales. »

Le préfet de police de Paris, en assujettissant l'intérieur des maisons, et spécialement des maisons garnies, à certaines prescriptions hygiéniques<sup>1</sup>; le ministre de l'agriculture<sup>2</sup>, en augmentant les attributions des commissions d'hygiène et en étendant à tous les départements le principe de cette institution, qui n'a été organisée que trois ans après, et l'Assemblée Constituante, par la loi votée le 13 avril 1850, sur la proposition de M. Anatole de Melun, ont réalisé la plupart de nos espérances. Si nous nous permettons de faire remarquer la concordance qui

<sup>1</sup> Ordonnance du 20 nov. 1848.

<sup>2</sup> Arrêté rendu par M. Turret sous l'administration du général Cavaignac, et inséré au *Moniteur* le 18 décembre 1848.

existe entre ces divers actes et les vœux que nous avons exprimés il y a quatre ans, ce n'est pas pour nous attribuer la moindre part d'inventeur ou de collaborateur. Dès 1848 la question de l'amélioration des logements n'était pas nouvelle. En France, en Angleterre, en Belgique, en Suisse, la presse et la tribune l'avaient déjà traitée plus d'une fois. Le parlement anglais en avait préparé la solution. En osant ainsi nous mettre en scène, nous n'avons qu'une prétention qui nous servira d'excuse, c'est de prouver que notre opinion sur les résolutions annoncées par le *Moniteur* du 14 mai 1853 est indépendante des circonstances; nous n'avons qu'un désir, c'est d'obtenir la grâce de persévérer dans notre opinion. Désir excessif peut-être, prétention insolite! Nous demandons pardon à ceux que l'étrangeté du fait pourrait scandaliser.

Le *Moniteur* du 14 mai 1853 nous apprend que deux compagnies de capitalistes se sont formées dans le cabinet du ministre de l'intérieur pour construire des maisons garnies et non garnies à l'usage des ouvriers mariés et des ouvriers célibataires, des petits rentiers et des petits employés.

L'une de ces compagnies financières recevra de l'État une subvention une fois payée. L'autre se contente du patronage moral du Gouvernement.

Il ne s'agit plus comme en 1848 d'un cas d'exemption d'impôt défini par la loi; mais bien d'une prime illimitée, offerte sur les fonds de l'État à une compagnie particulière d'entrepreneurs de bâtiments. Cette innovation, que l'expérience jugera avec plus de liberté que nous ne saurions le faire, a rencontré de fougueux et maladroits apologistes qui, par des comparaisons fausses, tendent à enlever au principe de la subvention accordée dans de telles circonstances ce qu'il a d'original et de hardi. On a cité bien à tort, dans cette occasion, l'exemple des sociétés formées en Angleterre pour améliorer la demeure des classes ouvrières. C'est mal connaître ces compagnies, purement privées et nullement subventionnées. Comme elles ne se flattent pas de changer de fond en comble, de renouveler directement, par leurs tra-



vaux personnels, les conditions générales des habitations petites et moyennes de toute l'Angleterre, elles ont un double but, elles se sont vouées à une double propagande : enseigner, par la théorie et la mise en œuvre, une architecture nouvelle, ou du moins mieux appropriée aux mœurs et aux ressources du plus grand nombre ; prouver, en réalisant d'honnêtes bénéfices, que l'application des capitaux privés à ce genre de spéculation peut être une affaire avantageuse en même temps qu'une action bonne, sociale et politique. Pour parvenir à leur fin, ces sociétés d'utilité publique et d'industrie publient, vendent ou distribuent une foule de petits manuels, de traités élémentaires d'architecture rurale et urbaine, des vues et devis de *cottages*, de maisons et de maisonnettes. Elles ont fait construire sur des plans nouveaux ou réparer des garnis, qu'elles mettent en location à des prix au-dessous des taux abusifs. Elles veulent, cela est utile et méritoire, faire baisser, par une concurrence dépressive, le loyer des maisons occupées par les petits ménages. De plus, grâce aux modèles qu'ils construisent, ces bienfaisants entrepreneurs enseignent l'art de mieux bâtir aux architectes et aux propriétaires, moins soucieux qu'ils ne le sont eux-mêmes de l'intérêt, de la santé, de la dignité d'autrui ; mais cette loyale concurrence que la *Société d'amélioration du sort des classes ouvrières*, et d'autres riches et actives associations du même genre, font à l'industrie privée, les lois de l'Angleterre ne permettraient pas de l'alimenter dans le trésor commun de la nation. Les Anglais, gens pratiques et positifs, n'aiment pas à consumer leur temps dans des expériences superflues ; ils savent de reste qu'une compagnie privilégiée peut facilement prospérer avec l'aide de l'État. Le moindre mélange de subvention officielle est incompatible avec l'esprit et la tendance de ces sociétés d'hommes généreux et indépendants. Leur architecte, M. Henri Roberts, a eu le droit de prononcer en leur nom ces belles paroles <sup>1</sup> : « Celui

<sup>1</sup> Des habitations des classes ouvrières. — Traduit et publié par ordre du président de la République. 1850, p. 45.

qui contribue au bien-être de ses semblables, dans un but de glorification pour la Providence, se crée un bonheur durable que la poursuite de la richesse, le culte de la renommée ou la recherche de plaisirs futiles sont impuissants à lui procurer. »

En 1848, une société dite des *Cités ouvrières* s'était établie au capital de dix millions. Elle promettait de faire construire, dans chacun des arrondissements de Paris, des bâtiments spécialement destinés aux ouvriers, et de loger ainsi dix mille personnes. « Dix mille personnes ! se demandait M. Villermé, croit-on que la masse de ceux qui, dans cette capitale, auraient besoin d'une demeure commode, salubre et à bon marché, en sera sensiblement diminuée <sup>1</sup> ? »

Dans les fabriques isolées, placées hors des grands centres de population, il est possible, il est souvent nécessaire de construire pour les ouvriers des habitations spéciales, exclusivement réservées à leur usage. Les mœurs, les salaires, le degré d'éducation, le genre de vie et les moyens d'existence sont autant d'indications positives pour l'architecte qui construit ces demeures, autant de liens et de causes de rapprochement entre les familles qui les habitent.

Dans les grandes villes, et dans Paris surtout, il n'en est pas de même.

Certes, les entrepreneurs qui rempliront le programme dressé par le *Moniteur* et mettront en location à des prix modérés des logements salubres, commodes, agréables, chauffés, éclairés, arrosés, ventilés, ne manqueront pas d'amateurs, ils n'auront que l'embarras du choix ; mais l'embarras ne sera pas médiocre. On ne se logera pas dans telle ou telle maison ou cité, parce que celle-ci sera réservée aux ouvriers, celle-là aux employés, cette autre aux petits rentiers, mais parce que l'on aura plus ou moins d'argent à donner pour son loyer. Le choix du logement sera toujours pour le Parisien une affaire de prix et de conve-

<sup>1</sup> Sur les *Cités ouvrières*, 1850, p. 14.

nance ; parmi les motifs d'attrait, il ne faut pas placer la certitude d'être logé sous le même toit, sous le même écriteau que des gens de la profession que l'on exerce : tout au contraire, hors de l'atelier, hors de son bureau, l'ouvrier et l'employé sont et veulent être des citoyens comme tout le monde, fous d'égalité sociale, ayant horreur de toute organisation qui, même au prix d'un avantage matériel certain, tendrait à les faire considérer comme une classe particulière d'obligés, de clients et pour ainsi dire d'assistés de l'État. Si je présage que les établissements des sociétés patronées ou subventionnées seront assiégés par une foule de locataires solliciteurs, c'est que je me persuade que les catégories par profession étant purement factices, disparaîtront dans la pratique, et qu'en fin de compte on aura ménagé à un petit nombre de privilégiés une situation exceptionnelle qui n'aura que peu ou point d'effet sur la condition générale de la population.

L'ignorance, l'apathie et la misère contribuent pour une grande part à l'insalubrité des habitations. Mais la cause principale de ce fléau, celle qui aggrave toutes les autres, et annule les efforts de la science et de la bienfaisance, c'est l'agglomération excessive et trop rapide de la population ; c'est la disproportion entre les maisons urbaines et le nombre de citadins. Les gens peu aisés sont mal logés dans les grandes villes et particulièrement dans Paris, parce qu'ils y sont trop à l'étroit. Les familles s'entassent dans des espaces trop exigus, parce que les bâtiments nouveaux ne se multiplient pas aussi promptement et dans la même proportion que les habitants. La cherté croissante des loyers invite ou contraint la généralité des habitants à faire de funestes économies d'air, de lumière et d'espace aux dépens de leur santé et de leurs mœurs. Le logement qui est salubre par lui-même ou qui pourrait être facilement assaini, s'il n'était occupé que par un seul locataire, devient d'une insalubrité incurable s'il est occupé par quatre, cinq, dix personnes.

Supposons, au contraire, que la famille parquée, père, mère et enfants, dans une chambre unique, puisse en louer deux ou

trois ; et sans prétendre refaire en quelques mois ou en quelques années l'œuvre des siècles, nous aurons accompli un progrès inappréciable, nous aurons permis aux commissions d'hygiène publique de donner des leçons utiles qu'il sera possible de suivre et qui ne seront pas ce qu'elles paraissent aujourd'hui, une manière de dérision jetée à la misère des gens ; nous aurons donné aux commissions municipales, instituées en vertu de la loi du 13 avril 1850, la possibilité qui leur manque aujourd'hui d'exercer leurs attributions.

La Chambre de Commerce de Paris, voulant se rendre compte de la condition physique et morale des ouvriers qui résident dans les douze arrondissements de la capitale, a visité avec soin 2,300 garnis, et y a recensé, au 15 janvier 1848, 33,285 individus. Si la volumineuse et instructive enquête sur l'industrie parisienne<sup>1</sup> pèche par un défaut, ce n'est pas par le pessimisme. Toute chose y est vue et par conséquent présentée sous l'aspect le plus favorable. Dans cette grande œuvre d'une statistique que l'on a accusée de complaisance et de prévention, et qu'il me sera permis de dire fine et déliée, des *moyennes* agréablement groupées viennent atténuer les teintes trop vives que la brutalité de certains faits, si on les laissait dans leur nudité et leur indépendance sauvages, pourrait jeter sur le fond d'un tableau qui représente les ouvriers de Paris gravissant avec un ensemble harmonieux l'échelle du bien-être.

Si donc les auteurs de l'enquête sur l'industrie parisienne, ayant à classer, selon les conditions de propreté et de salubrité, les logements garnis qu'ils ont visités, en signalent 918 comme passables, 230 comme mauvais, et 250 comme très-mauvais, on peut prendre ces désignations au pied de la lettre et affirmer que le plus grand nombre des garnis réprouvés par la Chambre de Commerce de Paris devraient, aux termes de la loi, être frappés d'interdit et fermés à toute créature humaine.

<sup>1</sup> *Chambre de Commerce de Paris. Statistique de l'industrie à Paris résultant de l'enquête faite par la Chambre de Commerce pour les années 1845 et 1848. 1851, p. 949 et suiv.*



Mais l'exécution de la loi a dû fléchir devant la nécessité. En fait d'habitation, la pire des conditions c'est de n'en point avoir.

Avant de faire en sorte que les gens soient mieux logés, il faut veiller à ce qu'ils soient logés quelque part : serait-il d'une bonne administration, pleine de zèle pour les classes souffrantes, de réduire les gens au vagabondage par amour du progrès ? L'opinion publique, encore émue de la révélation des maux qui ont manifesté à tous les yeux la nécessité d'armer l'autorité publique d'une attribution nouvelle, s'est étonnée que les membres de la commission municipale de Paris, chargés d'exécuter la loi sur les logements insalubres<sup>1</sup>, aient laissé chômer dans leurs mains le pouvoir qui leur a été conféré, d'interdire la mise en location des logements dont l'assainissement est impossible. Les démolitions opérées dans Paris aux abords du Louvre et de l'Hôtel-de-Ville ont fait sans doute disparaître quelques-uns des garnis que la Chambre de commerce de Paris a désignés comme *mauvais et très-mauvais*. Mais le plus grand nombre de ces Cours des Miracles, de ces cloaques habités, survit dans son abjection et sa pestilence traditionnelles. Comment songer à en purger la capitale ? Par quel moyen les purifier et les assainir tant qu'il y aura surabondance de population normale ?

A quoi bon limiter le nombre d'individus que chaque logeur à la nuit aura la faculté d'entasser dans ses chambrées immondes ? Il est tel quartier de Paris où les loueurs de garnis vont de porte en porte emprunter ou acheter des lits de sangle à tout prix, de même que l'on allait, dans les journées de Juin, quêter de la charpie pour les blessés.

Le moyen le plus sûr d'améliorer le régime des habitations serait de prévenir le déplacement subit et l'accumulation désordonnée des populations dans les villes, vaste et grave

<sup>1</sup> Voir le *Rapport général des travaux* de la commission des logements insalubres pendant l'année 1851.

question qui vaut la peine d'être traitée à part et peut-être avec quelque développement. Nous ne prétendons pas l'aborder aujourd'hui. Il nous suffit d'avoir montré le rapport étroit qui existe entre le problème de la répartition de la population et la crise qui tourmente Paris.

AMÉDÉE HENNEQUIN.



# POÈMES ÉVANGÉLIQUES,

PAR M. VICTOR DE LA PRADE.

---

On s'est beaucoup occupé, depuis quelque temps, dans le monde littéraire, des *Poèmes évangéliques* de M. Victor de la Prade : nous avons annoncé cette production remarquable, et nous avons promis de la faire apprécier de nos lecteurs au moyen de longs extraits. Nous tenons parole, non-seulement pour acquitter notre engagement envers un homme d'un talent distingué, mais encore pour dissiper, s'il est possible, le préjugé peu fondé qui s'est élevé contre un ouvrage dont les intentions sont si droites et l'exécution si remarquable.

On ne saurait s'imaginer les scrupules qui se sont élevés, à l'occasion des *Poèmes évangéliques*, dans la conscience d'hommes très-éclairés, mais qui, d'ailleurs, n'ont pas habituellement un énorme souci des choses religieuses. A les en croire, M. de la Prade aurait commis une profanation envers le texte sacré, en le soumettant aux lois de la mesure et de la rime ; toute paraphrase de l'Évangile, fût-elle rigoureusement dans son esprit, devrait être interdite, même aux poètes : comme si ce texte, dans l'enseignement religieux, n'était pas toujours l'objet de l'interprétation et des développements, le catéchiste et l'orateur sacré s'attachant à en tirer toutes les conséquences. Or, ce qui est permis au sévère interprète de la religion, serait refusé à un poète chrétien qui, obéissant au mouvement de son âme,

s'efforce de faire sentir la poésie profonde et charmante qui réside dans les récits évangéliques !

L'entreprise de M. de la Prade n'est point une nouveauté ; il a suivi l'exemple des poètes chrétiens de tous les siècles, et d'ailleurs il ne faut pas croire que la narration tienne la plus grande place dans ses poèmes. C'est l'application morale de l'Évangile aux vices et aux misères de notre époque ; c'est l'harmonie du texte sacré avec les sentiments et les besoins de notre cœur ; c'est la grandeur des beautés naturelles au milieu desquelles se placent tous les pas et toutes les souffrances du Sauveur ; c'est cette source éternelle d'émotions, de méditations et d'exemples dont le poète se montre principalement préoccupé. Un large espace est donné à la forme gnominique, à la satire dans sa plus haute expression, et aux élans de l'inspiration lyrique ; et l'Évangile est le foyer auquel s'allume une pensée abondante et variée.

M. de la Prade était donc dans son droit, en adoptant les récits évangéliques pour sujet de ces chants. Après s'être longtemps livré à une adoration suspecte de la nature, il était naturel qu'il consacraît aux vérités religieuses des vers qu'il envisage comme l'expiation de ses premiers triomphes littéraires. A-t-il réussi, et son succès doit-il répondre à la pureté de ses intentions ? Le lecteur en jugera par les extraits qu'il va lire.

M. de la Prade dédie son recueil à sa mère encore vivante, mais déjà retenue sur un lit de douleur.

### DÉDICACE.

Il est à vous ce livre issu de la prière,  
 Qu'il garde votre nom et vous soit consacré ;  
 Ce livre où j'ai souffert, ce livre où j'ai pleuré,  
 Ainsi que tout mon cœur, il est à vous, ma Mère !

J'y mis tout ce que j'ai d'espérance et de foi,  
 Ma plus ferme raison, mes ardeurs les plus hautes,  
 Mon âme entière... hormis ses erreurs et ses fautes ;  
 L'œuvre en est donc à vous, ma Mère, plus qu'à moi.



Car, dans moi, rien n'est bon qui ne vous appartienne,  
 A vous, cœur simple et fort, d'où l'orgueil est absent,  
 Ma Mère ! et vous m'avez donné de votre sang  
 Plus qu'un enfant jamais n'en reçut de la sienne.

Ma vie est toute en vous : le tronc et les rameaux  
 Ne sont pas mieux soudés que mon cœur et le vôtre ;  
 Et chaque coup du vent qui fait pleuvoir les maux,  
 S'il frappe un de nous deux, nous courbe l'un et l'autre.

Nous sommes, en deux parts, une seule âme encor.  
 J'ai de vous, ô ma Mère ! avec trop de mélange,  
 Ce que l'homme tombé peut conserver de l'ange :  
 Dieu mit le même sceau sur mon cuivre et votre or.

Ah ! puissé-je en garder l'empreinte ineffacée  
 Et le peu qui m'échut de votre pur métal !  
 Vous êtes ma prière et ma bonne pensée,  
 La voix qui m'avertit sur le penchant du mal.

Si, même avant cette heure où la grâce me touche,  
 Je sentais, dans ma nuit, Dieu présent et vainqueur,  
 Si j'invoquai toujours son vrai nom dans mon cœur,  
 C'est que j'avais appris ce nom de votre bouche.

Né dans un temps rebelle à prononcer : *Je crois !*  
 J'ai payé le tribut à ses erreurs funèbres ;  
 Mais, pour me retrouver, du fond de ses ténèbres,  
 Je vous voyais marchant au chemin de la croix.

Du savoir orgueilleux j'ai trop subi le charme.  
 De la seule raison acceptant le secours,  
 Je demandai ma force aux sages de nos jours ;  
 Leur sagesse a laissé mon cœur faible et sans arme.

Si pourtant, j'évitai l'écueil le plus fatal,  
 Ces chutes où périt même la conscience ;  
 Si je discerne encore et déteste le mal,  
 Ah ! ce n'est pas un don de l'humaine science !

Des périlleux sentiers si je sors triomphant,  
 C'est que mon cœur, toujours docile à vos prières,  
 Laisse en vos douces mains et chérit ses lisières,  
 O ma Mère ! et qu'enfin je reste votre enfant.

Oui, lorsqu'au fond du mal tombe une âme asservie,  
Sans retour vers l'honneur quand un homme se perd,  
Cherchons à son foyer méprisable ou désert...  
Une mère chrétienne a manqué dans sa vie.

Merci, mon Dieu, merci, vous frappez en aimant !  
Vous n'avez à mon âme épargné nulle épreuve,  
Vous mélangez de fiel toute onde où je m'abreuve,  
Vous m'avez fait un cœur qui saigne à tout moment.

Tout mon être est en soi trouble et tristesse amère,  
Je marche sans espoir et sans force, Seigneur !  
Mais j'ai reçu de vous bien plus que le bonheur ;  
Vous m'avez donné tout en me donnant ma mère.

L'humble paix des vertus et des devoirs obscurs  
A gardé votre cœur ignorant de lui-même ;  
Ange vu de nous seuls, ce foyer et ces murs  
Sont à jamais restés votre horizon suprême.

Sur ce lit de douleurs où, le cœur résigné,  
Vous souffrez vaillamment pour que Dieu nous pardonne,  
Avant le prix céleste au martyre assigné,  
Mère, je veux aussi vous mettre une couronne.

Voici ma poésie : elle sème, en pleurant,  
Ses fleurs sur votre front ceint du bandeau d'épines ;  
Il ne m'appartient pas ce don que je vous rends ;  
Écluse en moi, la fleur a chez vous ses racines.

Peut-être, à mon foyer, de ce culte immortel  
Je devais le secret qu'à ces rimes je livre ;  
Sans doute pour le nom que j'inscris sur ce livre  
Mon cœur silencieux est un plus digne autel.

J'ai tort de le graver sur quelques feuilles vaines  
Qui vont tourbillonner dans l'ouragan humain  
Et que le vent d'oubli doit emporter demain ;  
C'est jeter dans les flots le pur sang de mes veines.

C'est que votre pensée est en moi comme un feu ;  
Je ne puis enchaîner cette âme de ma vie ;  
Elle déborde en moi lorsque je chante ou prie,  
Et votre nom s'échappe avec celui de Dieu.

Si l'homme droit et pur qui lira cette page  
 Essuie, en la tournant, une larme à ses yeux ;  
 S'il trouve là son cœur de fils, et s'il sent mieux  
 Ce qu'il doit à sa mère et l'aime davantage :

J'aurai vécu ! ma vie aura porté son fruit ;  
 Je ne me plaindrai plus de la flamme qui m'use,  
 Des biens communs à tous que le Ciel me refuse ;  
 Je saurai le secret de mon repos détruit.

Et le monde lui-même à tout poète hostile,  
 Et Dieu qui mit pourtant cette fièvre à mon front,  
 En faveur de ce chant, peut-être m'absoudront  
 De tout mon sang usé dans une œuvre inutile.

Va donc, ô poésie, et porte-lui mes pleurs !  
 Porte-lui tout mon cœur saignant de son martyr ;  
 Elle en sait de ce cœur plus que tu n'en peux dire ;  
 Va, pourtant, lui parler sur son lit de douleurs ;

Afin qu'à votre esprit, Seigneur, je sois fidèle,  
 Que je demeure en lui ferme et pur ici-bas ;  
 Et pour que je sois digne, après tous nos combats,  
 D'aller au sein du Christ me reposer près d'elle.

La pièce dont on va lire l'extrait est comme une transition entre la première direction des idées de M. de la Prade et ses convictions actuelles. Il aime toujours la nature ; mais il y voit ce qu'il méconnaissait autrefois, c'est-à-dire le Dieu, cause distincte et dominante de tout le brillant spectacle qui se déroule sous nos yeux.

## L'ÉVANGILE DES CHAMPS.

### I.

Or, fuyant Israël, terre ingrate et jalouse,  
 Souvent, dans le désert, Jésus avec les Douze  
 Sachant que, selon Dieu, son jour n'est pas venu,  
 Cherchait la paix, ce bien aux cités inconnu ;  
 Cette paix du désert pleine d'austères fêtes,  
 Où, d'eux-mêmes, souvent, s'exilent les prophètes.

Sans que la foule encor s'excite à les haïr,  
Loin de son vain tumulte ils ont besoin de fuir.

Car ce n'est qu'au désert, au jour de la nature,  
Que la parole en nous luit plus vive et plus pure.  
Dans le silence, alors, du monde et de tout bruit  
L'intime symphonie en nos cœurs se construit ;  
L'âme, ayant écarté ce que l'homme interpose,  
Entend la voix de Dieu sortir de toute chose ;  
Puisse au flot infini du rocher débordant,  
Et parle à Jéhovah dans le buisson ardent.

Là, le maître des siens peut mieux se faire entendre ;  
Il y trouve leur cœur plus ouvert et plus tendre.  
Là, par mille tableaux et par mille chansons  
La nature, ô Jésus, aidait à vos leçons,  
Et prêtait, y mêlant de radieux symboles,  
La vie et la couleur aux mystiques paroles.

Montrant partout l'exemple, il dit les soins touchants  
Que le Père céleste a pour la fleur des champs ;  
Le lis, en sa blancheur, plus qu'un roi magnifique,  
Quoiqu'il n'ait point filé sa splendide tunique ;  
Le royaume de Dieu, lentement élevé,  
Comme l'arbre sorti du grain de sénevé ;  
Le froment dévoré par l'ivraie ou le sable  
A la sainte parole en nos âmes semblable.  
Ici, le blé du ciel, l'espoir du pain nouveau,  
Meurt faute d'une larme et d'une goutte d'eau ;  
Ici, le grain germa, l'épi déjà s'annonce :  
La passion bientôt l'étouffe sous la ronce,  
Où, trop voisins du monde, hélas ! les blés naissants  
Sont foulés sous les pieds de mille impurs passants.

Il enseignait ainsi, montrant dans la nature  
Le sens mystérieux caché sous la figure ;  
Traduisant les forêts, les fleuves et les vents ;  
Parlant comme son Père avec des mots vivants.  
Car pour tout homme instruit à la divine école,  
L'univers tout entier n'est qu'une parabole.

La nature, ô mon Dieu, pleine de votre esprit,  
Porte aussi sur son front un Évangile écrit ;



Et, nous faisant aimer vos lois qu'elle proclame,  
Le poète y sait lire avec les yeux de l'âme.

## II.

Plaignons l'homme charnel ! il passe aveugle et sourd,  
Niant chaque merveille ;  
Dans l'épaisseur des sens il dort d'un sommeil lourd ;  
Le désir seul l'éveille.

Au poids de ses besoins, souvent de ses ennuis,  
Il pèse toutes choses ;  
Sans aller plus avant que la saveur des fruits,  
Que le parfum des roses.

Il demande au soleil de faciles moissons ;  
Puis, la faim satisfaite,  
Il glane des plaisirs, mais jamais des leçons,  
Dans la nature en fête.

Aux doux bruits du feuillage il s'est bercé parfois,  
En ses loisirs frivoles ;  
Jamais il n'a cueilli, dans le secret des bois,  
La fleur des paraboles.

S'il vante le savoir qui décrit les soleils  
Et l'orgueil de l'étude,  
Il fuit sa conscience et les graves conseils  
Nés de la solitude.

Il y trouverait Dieu qui remplit les déserts,  
Dieu que tout être nomme !  
Là, chênes et roseaux, sables ou gazons verts,  
Tout le révèle à l'homme.

Jamais son œil, des cieux sondant l'infinité,  
Dans l'azur ne s'élançait ;  
L'oreille de son cœur n'a jamais écouté  
Les accords du silence.

## III.

C'est qu'il faut, ô mon Dieu, loin du monde moqueur,  
Regarder la nature avec les yeux du cœur.

Vous seul et votre Esprit apprenez aux plus dignes  
A connaître, au désert, à traduire vos signes,  
A saisir le symbole en son intime loi,  
A voir en action l'espoir, l'amour, la loi.

## IV.

Puisque l'univers est un livre  
Écrit pour les yeux innocents,  
Seigneur, quand son attrait m'enivre,  
Rends plus purs mon âme et mes sens.

Puisqu'au trésor des paraboles  
La foi trouve un accès permis.  
Donne-moi, devant tes symboles,  
Le cœur simple et l'esprit soumis.

La nature sera plus belle  
Et me parlera sans détour,  
Si, pour toi, je deviens, comme elle,  
Obéissant et plein d'amour.

O mon Dieu ! fais-moi donc largesse  
De douceur et d'humilité,  
Pour que j'apprenne ta sagesse  
Écrite dans l'immensité.

Fais-moi lire, au front des nuages,  
L'alphabet d'or et de vermeil  
Dont l'azur déroule les pages  
Sous les doigts ardents du soleil ;

Et les contours des monts austères,  
Et, sur les gazons diaprés,  
Le sens des mille caractères  
Que les fleurs tracent dans les prés ;

Fais que je sache mieux entendre  
L'esprit caché dans cette voix  
Qui parle au cœur plaintif et tendre,  
Quand le vent gémit dans les bois.

Toi, nature, qui me pourvoies  
 De mélodie et de couleurs,  
 Riche écho de toutes mes joies,  
 Tu l'es surtout de mes douleurs!

Hélas! les grandes harmonies,  
 Le vent, les mers et les forêts  
 Ne sont que larmes infinies,  
 Ou des craintes, ou des regrets.

Seigneur, pour peindre l'Invisible,  
 Si vous avez choisi mes mains,  
 Si ma langue a le don terrible  
 De vous nommer chez les humains,

A mon esprit, qui s'épouvante  
 Des choses qu'il doit révéler,  
 Prêtez la parole vivante  
 Que la nature sait parler.

Donnez moi ses couleurs de flamme  
 Donnez-moi ses accords puissants,  
 Que je sache éveiller une âme  
 Chez l'homme endormi dans ses sens.

Loin de moi toute vaine image  
 Faite pour le plaisir des yeux;  
 Que chaque fleur, dans mon langage,  
 Cache un parfum mystérieux.

Telle est, ô mon Dieu, la nature :  
 Que je vous serve en l'imitant;  
 Que toute chair, dans ma peinture,  
 Trahisse un esprit palpitant;

Afin que l'homme qui blasphème  
 Sente, au vif éclat de mes vers,  
 Tout ce que j'ai senti moi-même  
 En feuilletant votre univers.

Qu'il entende une plainte immense  
 Expirant au pied de la croix,  
 Et, qu'averti de sa démence,  
 Il répète à son tour : Je crois.

Parfois dans un matin prospère,  
 Au milieu des nids et des fleurs,  
 Qu'il distingue ce mot : J'espère,  
 Et sourie à travers ses pleurs.

Qu'en tout son être, alors, s'élève  
 Un cri sublime et débordant,  
 Étouffant les bruits de la grève,  
 Tel que la mer haute et grondant ;

Sanglots, chants railleurs, voix impures,  
 Ce cri les domine en tout lieu ;  
 C'est, au fond de tous nos murmures,  
 La voix de votre amour, mon Dieu !

Ceux qui s'imaginent que M. de la Prade n'a fait que paraphraser l'Évangile d'une manière inexacte et irrévérentieuse, auraient peine à nous dire ce qu'ils pensent du morceau suivant, à moins qu'ils ne confondent le navire que décrit le poète avec l'humble barque des pêcheurs de Génézareth.

## LA TEMPÊTE.

### I.

Le navire est immense, un peuple entier l'habite,  
 D'après un plan divin sa charpente est construite ;  
 L'homme en a pris le bois aux plus divers climats.  
 Cent ans n'ont pas suffi pour en dresser les mâts.  
 Nul ne connaît son port, son vrai nom, ni son âge ;  
 Ses hôtes les plus vieux sont nés dans le voyage.  
 Pourtant un récit vague à leurs fils garde encor  
 Les regrets et l'espoir d'un ciel, d'un pays d'or ;  
 Et, montrant quel chemin doit les y reconduire,  
 Des signes sont écrits partout sur le navire.

Mais, plutôt que de lire à ce livre sacré,  
 Chacun se fait un port, une route à son gré.  
 La nef est bien pourvue, on peut gaîment y vivre,  
 Jamais le flot, battant ses flancs doublés de cuivre,  
 N'entama jusqu'ici le vaisseau paternel,  
 Et, comme il est antique, il semble être éternel.



## POÈMES ÉVANGÉLIQUES.

Donc, sans souci des eaux et des vents qui font trêve,  
Chacun poursuit à part son calcul ou son rêve ;  
Chacun prend pour seul Dieu soi-même et son penchant :  
Le matelot s'enivre ou danse ; le marchand  
Compte le gain futur ; et, là, comme en nos villes,  
Grondent, sous les plaisirs, les discordes civiles.  
Les chefs, aveuglément sur la pourpre accoudés,  
Boivent leur vin dans l'or et font courir les dés ;  
Ils n'interrogent plus la marche des étoiles.  
Le navire est robuste et vogue à pleines voiles ;  
On ne consulte guère un ciel toujours serein ;  
Ils ont pris leur orgueil pour livre souverain.

De l'infaillible carte, ainsi, fermant les pages  
Les plus vains, du timon, éloignent les plus sages.

Or, le seul vrai pilote est assis à l'écart ;  
La discorde et l'orgie attristaient son regard ;  
De son manteau d'azur voilant sa tête blonde,  
Il demande au soleil de lui cacher ce monde ;  
Il songe, et, par-delà notre étroit horizon ,  
De son Père il revoit la céleste maison.

Et nul ne s'aperçoit, dans ce peuple en délire,  
Que le Seigneur absent manque à l'humain navire ;  
Et tous ont oublié, comme s'il était mort,  
Celui qui sait la route et tient les clefs du port.

Nous laissons tous, hélas ! jusqu'au péril extrême,  
Le guide intérieur dormir en nous de même.  
Quand souffle un heureux vent, quand le monde est ami,  
Nul ne songe au patron sur la barque endormi ,  
Et, souvent, une main faible, inhabile, infâme,  
Tient, au jour du danger, le gouvernail de l'âme.

## II.

Voici l'écueil ! l'assaut des flots inattendus  
Dont les cieux consultés nous auraient défendus !  
Voici le grand orgueil qu'aucun orgueil ne dompte,  
L'Océan qui rugit, la mer, la mer qui monte !

Qui pourra l'abaisser la superbe des eaux ?  
 Homme ! un autre que toi guide au port les vaisseaux.  
 Toi, tu sais, dans le chêne ou l'or que tu découpes,  
 Tu sais tailler leurs flancs et festonner leurs poupes !  
 Tu sais tisser la voile et nouer les agrès ;  
 De l'aimant conducteur tu connais les secrets ;  
 A des coursiers d'airain donnant leur cœur de flamme,  
 Tu sembles prendre au ciel le don de faire une âme :  
 Tu ne lui prendras pas les clefs du gouffre amer,  
 Tu tiens la barque, et Dieu tient le vent et la mer.

Le vent, la mer ! tous deux rassemblent leur colère.  
 L'immensité rugit sous la nef séculaire ;  
 Le noir bélier d'autan du front vient s'y heurter,  
 L'abîme aux flancs rétifs est las de nous porter ;  
 Et, sur nos fronts, le ciel, voûte livide et basse,  
 Paraît prêt à crouler quand l'éclair le crevasse.  
 Là-bas, à l'horizon, plongeant et surnageant,  
 La vague, mont noirâtre à la crête d'argent,  
 Roule vers le navire ainsi qu'un mur immense.

. . . . .  
 Un craquement affreux au coup du flot répond,  
 Les mâts déracinés ont fracassé le pont.  
 Le gouvernail, funeste à la main la plus forte,  
 La renverse en cédant à la mer qui l'emporte.

Dès le premier éclair, dès le ciel nuageux,  
 La peur folle a chassé le fol entrain des jeux.  
 A menacer les chefs chacun met son courage ;  
 La haine gronde à bord aussi haut que l'orage ;  
 La hache fratricide y court dans chaque rang,  
 Et quand la vague en sort elle est teinte de sang.

### III.

Mais, ô divin pilote ! en ce lâche tumulte  
 Quelques hommes encor te conservaient leur culte,  
 Et malgré ton sommeil, tu leur étais présent.  
 Ils savent la vertu de ton nom bienfaisant,  
 Ce nom qui, prononcé dans l'horreur du naufrage,  
 Te rappelle au timon et conjure l'orage.

O maître, éveille-toi ! c'est l'heure où le danger  
 Consterne le marin comme le passager.  
 Maître, aurais-tu quitté ce navire où tout tremble ?  
 Ah ! c'est presque à la mort que ton sommeil ressemble !

Éveille-toi, pilote, et viens chasser l'orgueil,  
 Cet impur nautonier qui nous mène à l'écueil.  
 Sous le vent des erreurs, des songes faux ou vagues,  
 Jamais les passions n'ont tant gonflé leurs vagues ;  
 Jamais, chez les humains, des appétits plus vils  
 N'ont soulevé les flots des orages civils.

Ce n'est plus la tempête et les combats de l'âme !  
 L'esprit dort : c'est la chair qui gronde et qui réclame,  
 La chair qui veut aussi son jour de plein pouvoir,  
 Et tient son bon plaisir pour règle du devoir.  
 L'austère liberté n'est plus le bien qu'on prise.  
 Aujourd'hui, ce qu'un peuple envie aux rois qu'il brise,  
 Ah ! ce n'est pas leur droit, leur honneur, hochet vain !  
 C'est leur verre plus grand et plein d'un meilleur vin ;  
 C'est la table et le lit, dans sa molle parure,  
 Où se vautre à loisir l'opulente luxure !

Pilote, Esprit divin, ne te cache donc plus !  
 Reviens de ton sommeil à la voix des élus ;  
 Que ton regard nous luise en sa douceur austère,  
 Et du port inconnu perce enfin le mystère !  
 Seigneur, nous périssons ! nos rêves décevants  
 Se sont faits sur la mer les complices des vents.  
 L'espoir qui nous portait s'use à chaque méprise ;  
 Nous allons renoncer à la terre promise.  
 Notre orgueil est à bout : le peuple harassé  
 Demande à revenir dans les eaux du passé,  
 Tout prêt à jeter l'ancre en ce port du vieux monde  
 Où l'arche pourrissait, tant la vase est immonde.

## IV.

Or, Jésus, que la foudre avait laissé dormir,  
 Entend, dans son sommeil, supplier et gémir ;

Il se lève ; la paix sur sa face est empreinte ;  
 « Ayez foi, nous dit-il, et vous serez sans crainte »  
 Puis il commande aux flots ; le geste de sa main  
 Calme et fait obéir l'onde et le cœur humain.

Et l'arche du pêcheur, qui porte un peuple en elle,  
 Voit poindre à l'Occident une terre nouvelle.

*La Colère de Jésus* est encore une pièce dans laquelle l'Évangile n'a fourni qu'un texte à des applications trop légitimes. On a rarement exprimé avec plus de sincérité et de force l'indignation des gens de bien.

## LA COLÈRE DE JÉSUS.

### I.

.....  
 Tu donnas l'Évangile à la Samaritaine,  
 Pour une goutte d'eau puisée à sa fontaine.  
 La courtisane même eut grâce devant toi ;  
 L'adultère s'y mit à l'abri de la loi ;  
 Ton esprit prévalut sur la lettre homicide,  
 Et tu ravis sa proie au docteur qui lapide.  
 Tu bénis tes bourreaux, au moment d'expirer ;  
 Penché vers le larron, tu lui dis d'espérer ;  
 Un regard triste et doux fut le seul anathème  
 Que tu voulus, Seigneur, lancer sur Judas même !  
 Une fois, une seule, — ô Jésus, ô bonté,  
 O front orné de paix et de sérénité,  
 O cœur qui par l'amour répondait à l'injure !... —  
 La colère atteignit ta divine nature ;  
 Ta face resplendit d'une sainte rougeur,  
 Et ta droite, ô Jésus, s'arma du fouet vengeur !

C'est le jour qu'inondant la maison de ton Père,  
 L'impur négoce avait détrôné la prière ;  
 Au milieu des troupeaux de bœufs et de brebis,  
 Les tables des changeurs souillaient les saints parvis ;



Les vils marchands, aux voix aigres et discordantes,  
 Discutaient avec bruit les achats et les ventes.  
 Tu vins; . . . . .  
 . . . . .  
 Ta voix tonna contre eux précipitant leur fuite,  
 Et la maison de Dieu fut rendue au Lévite.

## II.

O poète, sois calme ! et beau par la douceur ;  
 Qu'elle éclaire ton front et siège dans ton cœur !  
 Que la haine jamais, que jamais l'amertume  
 N'enveniment tes flots de leur sanglante écume.  
 Au sarcasme jamais n'ouvre ta bouche d'or.  
 Qu'en tes vers, blonde gerbe où nul serpent ne dort,  
 La tendre sympathie, ou visible, ou voilée,  
 Comme une fleur du ciel soit toujours recélée.  
 Que ta parole, enfin, pour qu'on y croie un jour,  
 Vive par l'harmonie, et surtout par l'amour.  
 Va, fécond par le cœur, va, comme la nature ;  
 Donne un peu de ton être à toute créature ;  
 Si quelque chose en toi s'agite incessamment,  
 C'est que Dieu t'a créé pour aimer vaillamment.  
 Aime donc, aime donc, c'est là ta sainte tâche !  
 Monte sur la montagne et bénis sans relâche,  
 Bénis, de ce trépied où le cœur s'agrandit,

Et la terre qui chante, et l'homme qui maudit !  
 Ah ! quel que soit le vent qui tourmente la plage,  
 Qu'il passe sur tes flots, sans soulever d'orage.

Que jamais ton front calme, où Dieu doit résider,  
 D'un vulgaire courroux ne daigne se rider !  
 Quand tu ne sauras plus où reposer la tête,  
 Bénis encor Sion qui chassa le Prophète ;  
 Pardonne sur la croix au Juif lâche et moqueur,  
 Et meurs sans que la haine ait effleuré ton cœur.

Va ! quand le monde impur te flagelle et te foule,  
 Tu n'es pas sans amis cachés dans cette foule ;  
 Cherche leurs yeux en pleurs à travers les soldats,  
 Songe à ta mère, à Jean, pour oublier Judas !

Cependant, ô poète, ô foudre qui sommeille,  
 Il vient parfois une heure où Dieu même t'éveille,  
 Où l'anathème en feu gronde à travers tes chants,  
 Devant le Saint des Saints souillé par les marchands !

## III

L'anathème du Christ pèse encor sur vos têtes,  
 Hommes sans âme, impurs vendeurs !  
 Dieu vous chasse ; rentrez sous le fouet des prophètes,  
 Dans vos cavernes de voleurs.

L'abomination remplit la maison sainte ;  
 Et l'avarice ose s'asseoir  
 Jusqu'au pied de l'autel, pour trafiquer sans crainte  
 De la lyre et de l'encensoir.

Le temple est un marché plein d'ignobles boutiques,  
 Avec des crieurs au portail,  
 Autour des bancs de cèdre et des piliers antiques,  
 Rumine et beugle un vil bétail.

Du lieu pur et voilé la banque a chassé l'arche,  
 Dont les quatre anges sont vaincus,  
 Et l'avid changeur y trône en patriarche,  
 Faisant briller ses faux écus.

L'or des sept chandeliers sert à dorer le cuivre ;  
 Les vases sculptés sont dissous ;  
 La grande mer d'airain où se vautre un peuple ivre,  
 Attend qu'on la fonde en gros sous !

Tout se toise, ou se pèse ; il n'est chose éthérée,  
 Rien de si noble et de si grand,  
 Dont l'homme d'aujourd'hui ne fasse une denrée,  
 Qui se délivre au plus offrant.

La gloire, le pouvoir, l'honneur sont aux enchères,  
 Les rois vendent la royauté,  
 Les nobles leurs blasons, les soldats leurs bannières,  
 Les nations leur liberté.

Au démon de l'argent on signe un pacte à vie ;  
 On met son âme pour enjeu.

La femme vend son cœur, l'artiste son génie ;  
 L'homme a vendu jusqu'à son Dieu.

Le peuple aux usuriers a, pour quelques centimes,  
     Cédé l'héritage des rois ;  
 Et quand il n'a plus faim, sans désirs plus sublimes,  
     Il dort tranquille sur ses droits !  
 Et les vendeurs sont là ; palais, chaires, portiques,  
     Temples sont par eux envahis.  
 Ils rognent à leur gré les contrats politiques  
     Et les frontières des pays ;  
 En deniers, sous leurs doigts, tout se métamorphose :  
     Art, prière, amour, équité ;  
 Ils trafiquent du mot et détruisent la chose ;  
     Le mensonge est leur vérité !

O toi, parole ! ô voix qui féconde et qui crée,  
     Parole, ô don terrible et grand,  
 Part de l'âme divine à l'homme conférée,  
     Parole, un des noms que Dieu prend !  
 O parole, ô puissance, ô forme diaphane  
     De tout ce que l'œil ne voit pas,  
 O verbe, ô poésie, en ce siècle profane,  
     Combien n'as-tu pas de Judas ?  
 Les hommes d'à présent ne se font tes apôtres  
     Que pour te vendre à meilleur prix ;  
 Et nos Pharisiens, à l'exemple des autres,  
     Te poursuivent de leur mépris.  
 Ton sanctuaire est plein de vendeurs, de faux prêtres,  
     Scribes, trafiquants éhontés,  
 Chiens qu'on voit aboyer au signe de leurs maîtres,  
     Contre les saintes vérités.  
 Là se vend le sophisme, à la page, au volume ;  
     Là tout vil mensonge à son taux ;  
 Là se dresse l'échoppe, où le valet de plume  
     Exploite l'ignoble et le faux ;  
 Là se cote le prix des pamphlets, des harangues ;  
     Se règle la part de chacun ;  
 Là se tresse le fil qui fait mouvoir les langues  
     Du courtisan et du tribun.  
 Là, sous l'œil des chalands, le docteur qu'on délaisse ,  
     Met la science en écriteaux ;  
 Il a des vérités pour la hausse et la baisse,  
     Il parade sur des tréteaux !

Vérité, vérité, prêtresse au front pudique !  
 Rois et peuples, grands et petits,  
 Chacun cherche à voler un pan de ta tunique  
 Pour le vendre ensuite aux partis.

Le poète, — oh ! pleurez, vierges des chœurs antiques,  
 Le poète, l'homme inspiré,  
 Qui marchait devant vous, dans les fêtes publiques,  
 Le front ceint du rameau sacré ;  
 Qui chantait noblement, sur le luth de Phrygie,  
 Les chastes amours et les dieux, —  
 Le poète aujourd'hui se loue à tant l'orgie,  
 Pour amuser les mauvais lieux ;  
 Tout rôle bien payé pour lui devient commode,  
 Il est tribun, ou bateleur ;  
 Il exploite, selon le caprice et la mode,  
 Ou l'ironie ou la douleur.

L'art, c'est l'argent ! Seul Dieu, seul idéal des âmes ;  
 L'argent qui fait l'homme de bien ;  
 Qui soumet au banquier les princes et les femmes ;  
 Qui donne rang de citoyen !  
 On en veut ! Car il faut, aux penseurs, aux poètes,  
 Festins, salons, coursiers de choix ;  
 Car il faut fréquenter et vaincre par ses fêtes  
 Les banqueroutiers et les rois !  
 Car il faut oublier, dans les plaisirs profanes,  
 L'amour trahi, le ciel perdu,  
 Et payer les bouffons, les vins, les courtisanes  
 Avec le prix de Dieu vendu !

Vieux artistes du temple, hommes ravis en gloire,  
 Qui, jadis pauvres et cachés,  
 N'aviez d'autre souci que travailler et croire,  
 Trente ans sur une œuvre penchés !  
 Maîtres, maudissez-nous ! on pille sans mystère  
 Les vases, les trépieds, l'autel,  
 Et l'on met à l'encan les voix du sanctuaire.

. . . . .

On arrache l'ivoire et l'or pur de la lyre,  
 Et l'on jette le reste au feu !  
 O temple, qu'a-t-on fait de tes blocs de porphyre



D'où l'on gratte le nom de Dieu ?  
 On t'a prostitué ! L'esprit d'en haut te quitte,  
 Le lucre est l'idéal nouveau ;  
 A peine, en ce moment, quelque rare lévite  
 Offre un culte pur au vrai beau !

Ah ! trafiquants maudits, prêtres de l'avarice,  
 Dont l'âme est un coffre béant ;  
 Que vos vœux exaucés fassent votre supplice,  
 Vivez avec l'or et l'argent !  
 Qu'entre vous et le ciel un monceau d'or se dresse  
 Vous cachant le seul vrai trésor ;  
 Pour votre lot d'amour, d'amitié, de sagesse,  
 Ayez de l'or, rien que de l'or ;  
 Que l'or vous tienne lieu des baisers de vos mères,  
 Et des sourires paternels,  
 De tous les biens sans nom qui vous semblent chimères  
 Et qui sont les seuls biens réels !  
 Ne trouvez pour vos soifs que des sources étranges,  
 Où l'or bouillonne à flots ardents ;  
 Que les fruits de la terre et le froment des anges  
 Soient changés en or sous vos dents !

## VI.

Ah ! même en servant Dieu, que la colère est rude !  
 Ah ! qu'elle laisse au cœur de sombre lassitude ;  
 Qu'il est dur de mêler l'anathème à ses chants,  
 Et qu'on souffre à frapper, même sur les méchants !  
 Sois doux et patient, même à l'heure où nous sommes,  
 Demande à Dieu pardon d'avoir maudit les hommes ;  
 Pour frapper sans pécher il faut pouvoir guérir,  
 Il faut, comme Jésus, aimer jusqu'à mourir.

Cherche, ô poète, cherche une douce fontaine  
 Pour t'y purifier de cet instant de haine ;  
 Reviens aux champs, aux flots sous les fleurs endormis,  
 Aux oiseaux du désert qui sont tous tes amis ;  
 Aux forêts des vieux jours qu'effleure un vent paisible,  
 Où ton oreille s'ouvre aux voix de l'invisible ;

A la grande nature, à cette mer sans fond  
 Où ce fiel d'un instant s'abîme et se confond ;  
 Au berceau de l'amour qui lie entre eux les êtres ;  
 A toute chose où Dieu se manifeste ; — aux maîtres  
 Dont le doigt t'a montré le chemin du vrai beau ;  
 A l'art pur et serein qui crée un ciel nouveau.

. . . . .

Viens, viens ; la Muse encore a des bois ignorés,  
 Où l'on écoute et voit danser des chœurs sacrés ;  
 Où tu peux, à l'abri de toute haine impure,  
 Aimer l'homme dans l'art et Dieu dans la nature.  
 Voile, en passant, tes yeux pour ne pas voir le mal ;  
 Et quand, vers tes pieds nus, monte son flot fatal,  
 Quand ton cœur est gonflé d'émotions trop vives,  
 Va prier et pleurer au jardin des Olives !

*Les Parfums de Madeleine*, pièce dans laquelle les beautés abondent, est peut-être une de celles qui fourniraient le prétexte le plus spécieux aux critiques que je combattais au commencement de cet extrait. La tournure un peu romanesque de ce morceau n'est point à l'abri du reproche ; mais la fin renferme des vers qui trouveront un écho dans toutes les âmes.

Seigneur, quand vous avez en un cœur sans détour  
 De la perfection semé le noble amour,  
 Qu'ensuite vous ouvrez à ces âmes ailées  
 Un champ libre à travers vos œuvres étoilées,  
 Vos splendides jardins, votre ciel argenté,  
 Et tout ce qui nous voile enfin votre beauté :  
 Si quelque pauvre enfant que votre soif dévore,  
 Et qui pour vous chercher s'est levé dès l'aurore,  
 D'une merveille à l'autre, avant de vous trouver,  
 Vole, et lassé s'y pose un instant pour rêver,  
 Dans le creux de sa main puise au bord des fontaines,  
 Et sans route frayée en ces terres lointaines,  
 S'égare et dort un soir, doucement attiré,  
 Auprès d'une fleur rare ou d'un oiseau doré ;  
 Ou bien si, tout meurtri des pierres de la route,  
 Sans rien à l'horizon, il se couche et s'il doute...

Larmes du repentir ! eau féconde toujours !  
 Quand l'homme vous répand sur tous ses mauvais jours,  
 Vous chassez de son cœur les fanges entassées  
 Sous les pieds remuants des coupables pensées ;  
 Puis, comme le soleil sur une terre en pleurs  
 Raffermit les chemins et relève les fleurs,  
 Un doux regard de Dieu, suivant l'ombre et la pluie,  
 Se répand sur l'esprit, le réchauffe et l'essuie !

. . . . .  
 Oh ! que tout soit pour lui, donnez, ô Madeleine,  
 . . . . .

Versez votre douleur, versez votre beauté.  
 Tout en vous est parfum, et tout sera compté !  
 Brisez au pied du Christ ce cœur doux et fragile.  
 Ce que la loi rejette est pris par l'Évangile,  
 Des épis oubliés sa moisson s'enrichit ;  
 A lui tout ce qui pleure, et tout ce qui fléchit ;  
 A lui la pénitente obscure et méprisée ;  
 A lui le nid sans mère, et la branche brisée ;  
 A lui tout ce qui vit sans filer ni semer ;  
 A lui le lis des champs qui ne sait qu'embaumer,  
 L'oiseau qui vole au ciel, insoucieux, et chante ;  
 A lui la beauté frêle, et l'enfance touchante,  
 Et ces hommes rêveurs qui sont toujours enfants,  
 Tous ceux sur qui le fort met ses pieds triomphants ;  
 Les faibles sont les siens, sa force les relève ;  
 Il porte dans ses mains la grâce et non le glaive.

Larmes ! trésor vivant, perles de vérité !  
 Seul don qu'offre le cœur sans l'avoir emprunté !  
 Baume que le soleil fait monter goutte à goutte  
 Et surnager de l'âme et la consumant toute !

O larmes ! ô pardon de toute iniquité !  
 O parfums, gardiens de toute pureté !

Maître, je vous ai vu comme une âme exilée  
 Errer le soir, au bord des lacs de Galilée ;  
 La barque reposait dans l'eau bleue et sans plis,  
 Et les frères dormaient sur leurs filets remplis ;  
 Vous, sans qu'un bruit profane osât troubler vos rêves,  
 Vous marchiez lentement sur le sable des grèves,

Et vos regards errants de l'un à l'autre azur,  
 Semblaient interroger la mer et le ciel pur.  
 Quelles voix, du désert ou de la mer venues,  
 Quels mots mystérieux éclataient dans les nues,  
 Je ne sais, mais j'ai vu ce front transfiguré  
 Se baisser pâlisant... et vous avez pleuré !

Etoiles d'Orient ! belles nuits de Judée !  
 Plaine de Siloë de soleil inondée !  
 Lit pierreux du Cédron ! palmiers de Nazareth !  
 Flots de Tibériade et de Génésareth !  
 Grands vents qui balayez les roches désolées !  
 Horizons infinis des grèves isolées !  
 Solitudes qu'il aime, où ses pas sont gravés,  
 Oh ! dites s'il pleura, dites, vous le savez !

Cueillez-y sur ses pas les fleurs immaculées,  
 Lavez vos fronts dans l'eau des sources reculées !  
 Là, parmi la rosée et l'herbe vierge encor,  
 Sur la neige d'argent et sur le sable d'or,  
 Dans l'haleine des mers et dans celle des plaines,  
 Dans la vapeur qui fume au-dessus des fontaines,  
 Dans l'ombrage odorant qui coule des forêts,  
 Des parfums sont restés, fruits de ses pleurs secrets !

Respirez au désert ces effluves divines ;  
 Secouez les rameaux baignés de perles fines ;  
 Puisez dans vos deux mains l'eau vive des rochers,  
 Que le vase déborde ; et, sous son poids penchés,  
 Lorsque vous sentirez que votre âme est trop pleine,  
 Pour que rien ne s'en perde, oh ! comme Madeleine,  
 A genoux devant lui, brisez, avec ferveur,  
 L'urne d'élection sur les pieds du Sauveur !

. . . . .

Seigneur, dans le troupeau des robustes humains,  
 Il est de beaux enfants, frêles et blanches mains,  
 Trop faibles pour lutter durant la vie entière  
 Et se voir obéir par la lourde matière ;  
 Ils ne savent pas faire, avec les socs tranchants,  
 Jaillir les blonds épis des veines de vos champs,



Aider les nations à construire leurs tentes,  
 Tisser de pourpre et d'or les robes éclatantes,  
 Et charger les vaisseaux sous un ciel reculé,  
 Des tapis d'Ecbatane ou du fer de Thulé.  
 Est-ce donc, ô mon Dieu, que leur grâce inféconde  
 Est livrée en opprobre aux puissants de ce monde,  
 Et qu'à votre soleil chacun leur peut ôter  
 L'humble coin qu'il leur faut pour prier et chanter ?  
 Est-ce qu'au jour marqué pour la grande justice,  
 Afin qu'aux yeux de tous votre enfer accomplisse  
 L'anathème porté sur les rameaux oisifs,  
 Vous frapperez ces fronts amoureux et pensifs !

Préférez-vous au lac les grands flots des rivières,  
 Et la roche inflexible aux tremblantes bruyères ?  
 Les fleurs et les oiseaux vous sont-ils odieux ?  
 Mais le cèdre est chargé de nids mélodieux,  
 L'hysope entre ses pieds pousse une humble racine,  
 Et le Liban les berce en sa large poitrine !  
 Les auriez-vous mêlés dans la création  
 Pour bannir les plus doux de votre affection ?

Oh ! vous aimez, Seigneur, la forme pure et belle,  
 Car c'est l'achèvement de l'idée éternelle,  
 La splendeur de l'esprit visible à l'œil mortel.  
 Chacun de son côté travaille pour l'autel ;  
 Si les forts ouvriers en sculptent les colonnes !  
 Les enfants les plus beaux tresseront des couronnes !  
 Ne faut-il pas des voix pour bénir, pour chanter ?  
 Ce n'est pas être oisif que de vous écouter,  
 De recevoir de vous chaque soir l'huile sainte,  
 Lampe qui luit dans l'ombre et n'est jamais éteinte !

Oh ! quand les marteaux lourds se reposent, le soir,  
 Les hommes ont besoin de lyre et d'encensoir.  
 C'est l'immense désir de toute créature  
 De chercher vos rayons épars dans la nature ;  
 Et c'est une vertu de lire avec clarté  
 Un peu de votre nom écrit dans la beauté ;  
 D'avoir le front marqué de votre sceau de flamme ;  
 Et, mêlant des parfums aux musiques de l'âme,

D'être l'urne de baume et le luth frémissant  
Qui parfume la terre et chante en se brisant!

Nous finissons par la *Consécration* du livre, épilogue dont nous n'avons pas cru devoir retrancher un seul vers. Tous les hommes qui survivent à leur mère ne pourront lire sans larmes ces strophes, pieuse offrande déposée sur un saint tombeau.

### CONSÉCRATION.

Quand je pouvais encor vous voir et vous entendre,  
Quand, parmi vos travaux, ma Mère, et vos douleurs,  
Mon cœur de fils pouvait à vos pieds se répandre,  
Et faire éclore en vous de la joie ou des pleurs ;

Avant l'heure où, brisant le bonheur domestique,  
Dieu vous plaça plus haut que vos amours humains,  
Lorsque ma lèvre encor s'appuyait sur vos mains,  
Lorsque vous étiez là sur ce fauteuil antique ;

Trop souvent de mon cœur j'ai retenu la voix ;  
Je vous ai trop peu dit, c'est là ma peine amère,  
Ces choses qu'un bon fils doit dire mille fois.  
Pour payer, s'il se peut, les peines d'une mère.

Pour l'amour filial, ah ! que de jours perdus !  
Dans votre âme inquiète et si prompte aux alarmes,  
Combien un fils meilleur, par ses soins assidus,  
En sourires divins aurait changé de larmes !

Ma Mère ! avez-vous su comme je vous aimais ?  
Comme en vous j'ai vécu, comme, dès mon enfance,  
Envers le monde et Dieu, vous fûtes ma défense ?  
Tel que je l'ai senti, je ne l'ai dit jamais.

Mais votre âme lisait au-dedans de moi-même ;  
Silencieux, absent, je vous restais uni ;  
Vous connaissiez mon cœur et vous m'avez béni,  
Et le mot de bon fils fut votre adieu suprême.

Ah ! j'en avais besoin pour calmer le remord  
De tant de jours ôtés aux maternelles joies,  
Et perdus, loin de vous, le long des folles voies,  
Et qui m'accusaient tous à votre lit de mort !

La nuit s'est faite en moi depuis cette heure affreuse ;  
La source de mon sang me semble avoir tari,  
Je cherche une espérance en mon cœur appauvri ;  
Vous seule et Dieu savez l'abîme qui s'y creuse.

C'est par vous que j'aimais, que j'essayais le bien ;  
J'ai perdu ma lumière et ma raison de vivre ;  
Mais vous me rendrez digne, ô Mère ! de vous suivre,  
Votre esprit, de là-haut, visitera le mien.

Mère ! vous me voyez ; dites, que puis-je faire  
Pour vous prouver mon culte et pour qu'il vous soit doux ?  
Puisque Dieu vous a prise et vous garde en sa sphère,  
Je veux aller à Dieu pour m'approcher de vous.

De ce livre, ici-bas, je vous faisais l'offrande ;  
La prière en est l'âme, il fut par vous dicté ;  
J'y gravai votre nom, vous l'avez accepté,  
Mais vous me demandez, Mère, une œuvre plus grande.

Ame sainte, aujourd'hui, tu vois le seul vrai beau,  
Dans le seul bien réel à jamais tu te plonges ;  
Ton fils doit t'adresser, au-delà du tombeau,  
Un plus digne tribut que ce fruit de mes songes.

Mère, toujours active à notre humble foyer,  
Vous pratiquiez le bien, tandis que je le rêve ;  
Pour le ciel et pour nous, vous amassiez sans trêve  
La gerbe de vertus qui vous a fait ployer.

Moi, je me trouve encor, devant Dieu, les mains vides ;  
En stériles accords j'ai dépensé mes jours ;  
Mais je veux entreprendre, avec votre secours,  
Pour mieux vous honorer, des œuvres plus solides.

Si la foi m'affermît dans l'amour du devoir,  
Si, dans le mâle esprit du chrétien et du sage,  
Je suis pur, sans orgueil, et doux avec courage,  
Et gardant sur moi-même un absolu pouvoir ;

Si cette austérité s'attendrit pour mes frères,  
 S'ils trouvent à m'aimer quelques soulagemens ;  
 Si Dieu m'entend bénir son nom dans mes tourmens,  
 Si mes jours de travail sont mêlés de prières ;

Si mon amour de fils, doux au cœur paternel,  
 D'un appui qui la charme entoure votre fille,  
 Et nous aide à porter notre deuil éternel  
 En mêlant sa tendresse aux soucis de famille ;

Si tous les trois, le père et l'épouse et la sœur,  
 Celle à qui tu remis mon âme fatiguée  
 Et celle que tes pleurs à son frère ont léguée,  
 Trouvent repos et force abrités sur mon cœur ;

Si j'ai mis dans le sang du fils qui vient de naître  
 Un peu du vieil honneur et de la vieille foi,  
 Et si — Dieu permettant qu'il puisse me connaître —  
 Je sais être pour lui ce que tu fus pour moi ;

Si, des assauts du mal, ma foi sort agrandie ;  
 Si je me fais un cœur à l'image du tien...  
 Voilà, ma Mère ! ô toi par qui je suis chrétien,  
 La seule œuvre durable, et je te la dédie.

Après avoir achevé cette lecture, on nous demandera peut-être quelle est notre opinion sur la poésie de M. de la Prade. Qu'on prenne le recueil, et qu'on le compare avec nos extraits, et l'on comprendra les réserves que nous devons faire dans l'intérêt de la critique. L'auteur, qui possède au plus haut degré le talent de rendre avec élégance et noblesse des pensées élevées, laisse trop voir qu'il appartient à une époque de décadence. Il ne se surveille pas assez ; il a trop de respect pour ce qui sort de sa plume ; il ne sait pas sacrifier les expressions manquées, les développemens obscurs ou exagérés. S'il avait rayé d'avance un millier de ses vers, il n'en marcherait que plus dégagé, on le comprendrait mieux, et on l'admirerait davantage. Nous avons fait pour lui ce qu'il aurait dû faire, et la plupart du temps le lecteur ne s'apercevra pas de nos retranchemens : ils



ne paraîtront même sensibles que dans les endroits où nous avons été obligés, par la crainte de laisser une tache, d'interrompre l'enchaînement des rimes.

La Fontaine était un *fablier* ; c'était un arbre, disait-on, qui portait des fables : tous les poètes en sont à peu près à la même enseigne ; leur privilège est de porter pour fruit de beaux vers ; mais les poètes de notre temps oublient que les arbres fruitiers ont besoin d'être émondés.

Ch. LENORMANT.



# LE LOUVRE,

PAR M. L. VITET,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

---

Cet article, devenu un livre, est certes une des productions les plus remarquables de la littérature contemporaine, et ce serait déjà rendre un service à nos lecteurs que de leur signaler une lecture aussi agréable qu'instructive. Mais cela ne suffit pas : le Louvre est comme un abrégé de l'histoire de France, et son historien a le don d'exprimer avec une clarté parfaite, une élégance imperturbable, les détails techniques et les appréciations de la nature la plus spéciale. Il discute si bien qu'il provoque à discuter avec lui, et c'est ainsi que s'ouvre un vaste champ de questions intéressantes à parcourir.

L'art d'écrire sur les arts est un des plus difficiles et dont les modèles se rencontrent le plus rarement, surtout dans notre littérature. Sous ce rapport, M. Vitet n'a dans le passé personne qui puisse lui disputer la prééminence. Dans un passage de son Louvre, il parle sévèrement de Chambray, et, selon nous, il a tort. Avant lui, Chambray seul avait donné l'exemple de cette propriété élégante de l'expression qui distingue notre contemporain ; peu importe que l'auteur du *Parallèle de l'architecture ancienne et moderne* ait fait preuve d'un goût trop exclusif : M. Vitet n'a-t-il pas aussi, comme tout le monde, ses exclusions et ses préventions ?

On ne peut d'ailleurs lire une histoire du Louvre sans se rappeler celle que M. de Clarac a tracée en tête de son *Musée de sculpture ancienne et moderne*. Je trouve encore une fois M. Vitet rigoureux quand il loue exclusivement, dans ce premier travail, ce qui se

rapporte à la restitution du Louvre de Charles V ; il aurait été juste de rappeler aussi une excellente discussion qui s'y trouve relativement aux sculptures de Paul-Ponce, et peut-être, dans l'attribution des travaux de la grande galerie qui unit le Louvre aux Tuileries, M. de Clarac s'est-il montré plus exact que son successeur. En général, nous sommes trop redevables à ceux qui nous ont précédés dans une carrière entièrement neuve, pour avoir le droit de les traiter avec un certain degré de sévérité.

Au reste, si M. de Clarac se distingue par des recherches exactes et des connaissances positives, il n'y a pas la moindre comparaison à établir entre lui et M. Vitet, sous le rapport de l'abondance des idées et de l'agrément du style. La preuve en est que l'un n'est guère connu que des hommes spéciaux, tandis qu'on a depuis quelques mois recherché avec avidité *Le Louvre* de M. Vitet, et que ce succès de lecture a rendu nécessaire l'édition plus élégante que nous annonçons aujourd'hui. Il en résulte que, pour la plupart des lecteurs, l'histoire du Louvre commencera à l'écrit de M. Vitet.

Cet écrit se compose de deux parties. Dans la première, l'auteur expose l'histoire des transformations et des accroissements du palais jusqu'à notre époque ; la seconde contient une appréciation critique des travaux en voie d'exécution. Ces travaux, on le sait, doivent mettre un terme aux incertitudes séculaires qu'a causées le problème qui consiste à rejoindre le Louvre aux Tuileries du côté du nord, comme il l'est du côté du sud depuis le règne de Henri IV, et à remplir l'intervalle entre les deux monuments, tout en sauvant l'irrégularité qui existe dans la rencontre de leurs axes. On me permettra de laisser de côté ce qui concerne cette seconde partie. Sans doute, nous partageons la plupart des regrets et des craintes que M. Vitet éprouve ; mais nous ne connaissons que très-imparfaitement les projets dont l'exécution est confiée à M. Visconti, et nous ne nous sentons pas assez sûrs de notre propre opinion sur le fond même de la question, pour blâmer avec une certaine assurance la manière quelconque dont on aura résolu des difficultés peut-être impossibles à surmonter entièrement. De tous les architectes qui depuis deux siècles se sont occupés d'unir le Louvre aux Tuileries, le Bernin est le seul qui ait pensé qu'on pouvait laisser entièrement vide l'intervalle qui sépare les deux palais : M. Vitet partage, sous ce rapport, entièrement l'avis du Bernin, qui pour M. Duban ne paraît pas faire l'objet d'un doute. Voilà de grandes autorités, et

pourtant j'hésite encore à me rendre. Le Bernin projetait un Louvre gigantesque, dont la masse aurait défié des espaces encore plus considérables, et de ce que dans ces derniers temps nous avons eu pleine satisfaction à voir la face extérieure du Louvre de Lescot dégagée des constructions qui l'obstruaient, il ne faut pas en conclure que le désert qu'on aurait laissé s'étendre entre les deux palais, n'eût pas fatigué par sa monotonie. La difficulté aurait été d'orner convenablement un aussi vaste terrain, fermé des quatre côtés par des bâtiments d'une hauteur presque uniforme. Autant que nous pouvons en juger, M. Visconti est loin de résoudre la question d'une manière aussi heureuse que le proposaient MM. Perrier et Fontaine; son projet comporte d'ailleurs des bâtiments dont la destination projetée ne s'accorde pas avec les idées que nous nous faisons d'un pareil local; mais on peut pardonner au nouvel architecte de n'avoir pas cru à la nécessité de doubler la place du Carrousel déjà trop vaste, selon nous, pour l'édifice au-devant duquel eile s'étend.

Notre examen ne portera donc que sur l'histoire du vieux Louvre; et quoiqu'en restreignant notre tâche, nous ne nous flattons pas de l'épuiser en quelques pages. Il y aurait d'abord des recherches curieuses à faire sur le Louvre de Philippe-Auguste. M. Vitet s'abstient de remonter à l'origine de ce château, et peut-être a-t-il raison de se montrer si réservé, dans l'absence de documents satisfaisants. Il est probable que de tous les *palatia* situés sur les terres du fisc et où les rois des premières races avaient coutume de vivre successivement des produits du sol, le plus rapproché de la cité, ancienne résidence des empereurs et capitale du nouveau royaume, était situé à peu de distance de l'emplacement du Louvre, et devait comprendre cet emplacement dans ses dépendances. Entre le domaine royal de *Clippiacum*, aujourd'hui Clichy, fréquemment mentionné dans les documents primitifs, et dont il reste une monnaie mérovingienne, et le Louvre, il n'y eut longtemps qu'une plaine cultivée et des fermes, dont les principales, données à l'Église de Paris, avaient dû dans l'origine faire partie des terres du fisc. Philippe-Auguste, en abandonnant l'ancien séjour des empereurs, sur la rive gauche de la Seine, pour s'établir au centre même de la Cité, ne pouvait songer à faire de cette nouvelle résidence le siège de l'autorité féodale; car il eût été sans exemple qu'on mit alors un fief de premier ordre au milieu d'une ancienne cité romaine: de là l'origine de la grosse tour du Louvre, bâtie par Philippe-Auguste, et de laquelle ce prince décida que re-



lèveraient désormais tous les vassaux de la Couronne. Le lieu était bien choisi, à la porte de la Cité, et sur le bord du fleuve, dont le château nouvellement construit commandait la navigation, devenue plus importante après la conquête de la Normandie. Alors Clichy avait perdu toute renommée, et ce ne fut que sous le règne de saint Louis que Vincennes, bâti à l'orient de la cité, fit le pendant avec le Louvre, vers l'autre extrémité de la ville. Charles V, qui avait appris à se défier des Parisiens, construisit à son tour la Bastille pour tenir en respect une capitale aussi portée à la rébellion. Quand on veut se rendre compte du système au moyen duquel ce prince, après avoir abandonné le Palais, où la populace l'avait abreuvé d'outrages pendant la captivité du roi son père, mit bon ordre à l'envie que les bourgeois de Paris éprouvaient alors de se constituer en république municipale, à l'exemple des villes de la Flandre, on doit comparer non-seulement le Louvre et la Bastille, mais encore les vastes dépendances des deux châteaux, où tout ce qui tient à l'agrément de la vie était concentré avec les moyens de défense qui garantissaient la sécurité du souverain.

Mais ces préliminaires historiques n'ont plus d'intérêt aujourd'hui au point de vue de l'art : tout au plus servent-ils à expliquer le caractère de forteresse dont le Louvre ne s'est jamais entièrement dépouillé. Lorsque François I<sup>er</sup> confia à Pierre Lescot la tâche de rebâtir la vieille résidence de Philippe-Auguste et de Charles V, l'architecte de la Renaissance se conforma à la disposition primitive du château. La cour intérieure qu'il conservait, encore assombrie par l'antique donjon qui s'élevait à son centre, ne différait pas par son étendue de celle que les bâtiments primitifs avaient entourée. En comparant la disposition du château d'Ecouen, bâti par Jean Bullant pour le connétable de Montmorency, quelques années avant que Pierre Lescot ne commençât la reconstruction du Louvre, M. Vitet croit pouvoir conclure que l'intention de ce dernier architecte devait être d'établir du côté de l'orient une ligne de bâtiments moins élevés, qu'aurait interrompue seulement une porte triomphale, dans le genre de celle qui décora l'entrée d'Ecouen jusqu'au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle. Mais cette hypothèse ingénieuse aurait besoin de confirmation, et dans tous les cas, nous ne la croyons pas nécessaire pour justifier la hauteur des constructions de Lescot, par rapport au peu d'étendue de la cour centrale. Au sortir des temps féodaux, l'imagination n'avait tant besoin d'air, de jour et d'espace qu'à notre époque.

M. Vitet a, du reste, admirablement apprécié le génie de Lescot ; la comparaison qu'il fait de cet artiste avec son devancier Jean Bullant et son successeur Philibert Delorme, est aussi délicate qu'ingénieuse : il en résulte que si Bullant a montré, dans les belles façades dont il a décoré les corps de bâtiment d'Ecouen à l'intérieur de la cour, plus de fermeté et de hardiesse ; que si Delorme a fait preuve d'un esprit plus inventif et d'un pressentiment plus complet des destinées auxquelles était appelée l'architecture moderne, Lescot les surpasse l'un et l'autre par l'harmonie de l'ensemble, par l'entente judicieuse de tous les détails, par un équilibre plus juste entre le besoin de créer et l'obligation de se conformer aux usages et aux idées de son temps. Sous ce rapport, Lescot est non-seulement le premier architecte, mais encore l'artiste le plus éminent de la Renaissance française : il surpasse même son collaborateur Jean Goujon, merveilleusement doué pour la sculpture méplate (laquelle tient, en quelque sorte, le milieu entre la peinture et la statuaire), mais qui, malgré son goût naturel, ne sut jamais s'affranchir de l'affectation qu'il avait puisée dans l'étude des ouvrages de Primatice : tandis que c'est en vain que l'on cherche d'après quel modèle italien Lescot aurait procédé, à moins qu'il ne soit question de quelques palais de petite dimension, comme ceux dont on attribue le dessin à Raphaël.

A supposer même que Lescot eût puisé dans les productions de ce roi des artistes italiens, ou dans celui de son élève, Balthazar Peruzzi, l'élégance et la correction qu'on remarque dans les façades du Louvre, surtout dans l'extérieure, qui est la plus simple, la part d'originalité resterait encore immense, si l'on songe qu'il n'est redevable à aucun modèle, ni de la superposition hardie des deux ordres corinthiens, qui lui a permis de faire descendre la richesse de la décoration jusqu'à la racine de l'édifice, sans que le support paraisse trop faible pour soutenir la richesse des parties supérieures, ni de l'appropriation vraiment classique des anciens meneaux de pierre de l'architecture du moyen âge, qu'il avait su faire aux fenêtres de ses façades, et qu'il faudrait restituer avec les bandes horizontales qui coupaient l'intervalle entre les baies et les pilastres, si l'on voulait rendre toute sa signification à la pensée de l'artiste, ni, enfin, de la combinaison des figures, des combles, des faitages, et des ouvertures dans la partie supérieure du monument : création qui touche plus les regards habitués aux broderies architectoniques du XIV<sup>e</sup> et

du xv<sup>e</sup> siècle dans le nord de l'Europe, que ceux des hommes dont le goût s'est formé sur les modèles plus sobres de l'art classique en Italie, mais qui ne s'en élève pas moins bien au-dessus de tout ce que nous connaissons d'efforts tentés au xvi<sup>e</sup> siècle pour approprier aux règles épurées de l'art une manière de faire les combles consacrée alors par une tradition impérieuse.

N'oublions pas en effet que jamais Lescot n'a eu à bâtir un palais à la façon de ceux qui, dès son époque, couvraient la surface de l'Italie. Le Louvre alors n'était pas un palais, mais un château : on a fait, avec juste raison, à Vignole un grand mérite d'avoir uni dans la forteresse de Caprarola les précautions de défense à l'élégance qui doit distinguer la résidence d'un souverain ; on a célébré le génie avec lequel Sanmicheli créa un genre d'architecture militaire où l'artiste reste au niveau de l'ingénieur : mais que dire de Lescot, ou plutôt que ne dirions-nous pas, si nous avions encore au moins un des deux pavillons carrés, qu'il avait construits à l'extrémité de ses façades et qui devaient, avec deux autres, garnir les angles de l'édifice ? On voit toute cette disposition dans les planches de du Cerceau, et au commencement de ce siècle, M. Baltard le père a pu dessiner encore et graver l'un des côtés du pavillon de l'angle sud-ouest, qui s'était conservé entre la façade de Levau et le placage de Perrault du côté de la Seine. C'est alors seulement que la pensée de l'architecte primitif s'explique et se justifie entièrement. En l'étudiant ainsi à la source de ses inspirations, quand on compare cette conception si pure et si définie d'un château d'une médiocre étendue, flanqué de ses quatre tours, s'élevant du fond de ses fossés et ne se permettant, pour ainsi dire, la grâce qu'après que la part de la force a été largement faite, on ne s'étonne plus que d'une chose : c'est qu'après l'altération profonde que la conception de Lescot a subie, par suite de la transformation de la forteresse du Louvre en un immense palais, il reste encore à ces beautés déclassées un charme si grand, un accent si original. Quelle dose de génie n'a-t-il pas fallu, pour que l'effet de l'édifice ait résisté à l'espèce de détirage qu'on lui a fait subir !

Nous possédions encore, il y a quelques années, dans Paris, un palais bien inférieur sans doute au chef-d'œuvre de Lescot, mais qu'une appropriation à de nouveaux usages, faite avec goût et sobriété, n'avait point dépouillé de son caractère primitif : c'était le Luxembourg, construit par Jacques de Brosse pour la reine Marie de



Médicis : palais florentin, si l'on veut, en tenant compte des bossages dont il est orné depuis le soubassement jusqu'au faite, mais qui n'en avait pas moins la physionomie française, à cause des pavillons carrés dont il était flanqué de distance en distance. Dans la conception première, il n'y avait de différence qu'entre l'épaisseur du corps de logis qui servait d'habitation principale et le peu de profondeur, soit des deux galeries en retour d'équerre, soit des terrasses, interrompues par un pavillon, qui formaient l'ordonnance de la façade. Sous le règne de Louis-Philippe, on trouva que le palais du Luxembourg ne suffisait pas aux besoins de la Chambre des Pairs, et comme l'idée de la conservation, dominante à notre époque, ne permettait pas de songer à détruire l'œuvre de Jacques de Brosse, on crut avoir fait merveille en imaginant de doubler en profondeur le corps de logis principal, déjà du double de l'épaisseur des galeries. Au nord et au sud, on ne s'aperçoit pas de cette prolongation; mais quand on se place sur un des côtés, elle produit un effet vraiment ridicule, et l'on en vient à se demander pourquoi, puisque l'on était en train de multiplier les pavillons, on s'est arrêté en si beau chemin, et s'il ne serait pas aussi simple de tripler ou de quadrupler l'édifice. L'œuvre de Jacques de Brosse, ainsi défigurée, ne résiste pas à l'examen, et l'on s'étonne qu'un artiste de talent ait pu se prêter à un expédient si funeste pour la gloire de l'architecture française.

Ce que le xvii<sup>e</sup> siècle fit du Louvre de François I<sup>er</sup> et de Henri II, quoique opéré avec plus d'habileté, mérite un blâme presque égal. Je n'éprouve pas la même sévérité que M. Vitet pour l'idée qu'eut Catherine de Médicis d'étendre la résidence royale dans la direction de la Seine, et sans renoncer au plan de Lescot, de lui donner la proportion d'un palais digne de la monarchie. M. Vitet, dans ses *États de Blois*, s'est montré d'une rigueur extrême pour Catherine, et il ne tient peut-être pas compte assez aujourd'hui du progrès d'exactitude historique dont le résultat a été d'éclaircir sensiblement cette sombre et terrible figure. Les arcades qui servent de soubassement à la galerie d'Apollon, dont M. Duban a fait une restauration si habile, n'ont rien qui ne soit digne du voisinage de Lescot, et la masse que surmonte le grand salon, ainsi que le soubassement de la première moitié de la grande galerie, que M. Vitet restitue, judicieusement selon nous, à Philibert Delorme et au règne de Charles IX ont été le principe d'un des plus grands embellissements de



notre capitale. Pardonnons donc à cette reine italienne l'inconstance de ses goûts : laissons-la passer du Louvre aux Tuileries, et des Tuileries à l'hôtel de Soissons. Si l'œuvre de Lescot est abandonnée pour un temps, rien n'empêchera plus tard de la reprendre et de la compléter. Mais quoi ! sous Henri IV, sous Richelieu, la France du xvii<sup>e</sup> siècle ne ressemblait plus même à celle de François I<sup>er</sup> ; avec les grandes pensées était venu le besoin des grands édifices ; et depuis surtout qu'Henri IV, dans un but de politique tout autant que de magnificence, très-bien démêlé par M. Vitet (il songeait à garder un pied hors de Paris, pour ne pas être pris comme son prédécesseur au traquenard des barricades), depuis que Henri IV avait uni les Tuileries au Louvre par une immense galerie, la cour de Lescot ne semblait plus correspondre par son étendue au caractère grandiose des constructions voisines. De là naquit l'idée de doubler les galeries de Lescot et de quadrupler l'étendue de la cour du Louvre ; de là provient le Louvre d'aujourd'hui, dont celui de Lescot n'est qu'un membre ajusté à un corps disproportionné. Nous devons au sentiment d'admiration qu'inspirait l'œuvre inachevée d'un artiste de génie le compromis qui empêcha qu'on ne détruisît les deux ailes construites sous Henri II, en même temps que ce qui restait du vieux Louvre. Mais si nous nous plaçons au point de vue tout moderne du respect que l'on doit à la pensée d'un artiste ; si, puisant dans nos convictions actuelles une sévérité que nos devanciers auraient trouvée bien singulière, nous cherchons les vrais coupables, pour rester fidèles à l'équité, ne descendons pas jusqu'à Perrault, et accusons franchement, et le cardinal de Richelieu, et Lemercier, l'architecte qui réalisa la pensée du redoutable ministre.

Lemercier, que M. Vitet a traité avec beaucoup d'indulgence, a été apprécié, selon nous, à sa juste valeur dans une courte histoire de l'architecture française, que le *Magasin Pittoresque* a donnée par fragments successifs, et dont l'auteur est M. Léon Vaudoyer. C'était un constructeur habile que Lemercier, mais en même temps un artiste dépourvu de toute inspiration. Les édifices bâtis sous sa direction sont nus sans être simples, et je crains bien qu'il n'ait contribué, plus que personne en France, à tuer la belle ornementation traditionnelle du xvi<sup>e</sup> siècle. L'effet de l'énorme calotte dont il a surmonté au Louvre ce qu'on appelle le Pavillon de l'Horloge, ne serait pas supportable, sans les admirables caryatides de Sarrazin. Celui-ci était un sculpteur de génie qui, sans se piquer d'une correction parfaite,

savait donner à ses ouvrages tant de grâce, de tournure et de *couleur*, qu'il aurait relevé une architecture encore plus médiocre. Je ne saisis pas, pour mon compte, le rapport que M. Vitet établit entre les caryatides de la tribune de Jean Goujon, sculptures d'intérieur, et aussi rigoureusement architectoniques, dans leur noble vénusté, que les vierges du Pandrosium, et les créations de Sarrazin, d'un mouvement heureusement si libre, que l'architecture à laquelle elles s'appliquent en a reçu de l'animation et de la vie. Admirez Sarrazin comme il le mérite, et ne faisons pas au vrai bourreau de Lescot, c'est-à-dire à Lemercier, un honneur dont il n'est pas digne.

Si M. Vitet a été indulgent à l'égard de Lemercier, il a réservé toutes ses sévérités pour Claude Perrault, l'auteur de la célèbre colonnade. Dans l'histoire des arts français, je ne connais rien de plus piquant que les mémoires écrits par Charles Perrault sur son frère, et l'on conçoit le parti qu'un observateur et un écrivain tel que M. Vitet a dû tirer de ces précieuses révélations. Voltaire a dit, en très-beaux vers, une contre-vérité :

A la voix de Colbert, Bernini vint de Rome ;  
 De Perrault dans le Louvre il admira la main :  
 « Ah ! dit-il, si Paris renferme dans son sein  
 » De si rares talents, un si puissant génie,  
 » Fallait-il m'appeler du fond de l'Italie ! »  
 Voilà le vrai mérite ! il parle avec candeur ;  
 L'envie est à ses pieds ; la paix est dans son cœur.....

C'est se moquer du monde que d'écrire ainsi l'histoire, même en vers : le Bernin vint de Rome, pour remplacer, non Perrault, mais Leveau qui avait succédé à Lemercier dans la direction des travaux du Louvre, et ce fut l'intrigue d'une coterie dont Charles Perrault était l'âme qui parvint à dégoûter le roi de l'artiste étranger et à dégoûter de la France l'étranger lui-même. Si l'on doit reconnaître que le Bernin, malgré les défauts de son siècle, était un architecte du premier ordre, s'il faut réduire Claude Perrault à la mesure d'un amateur instruit, on ne peut s'empêcher en même temps de se féliciter du succès de la cabale qui fit préférer l'amateur au véritable architecte ; car si le Bernin eût fait son Louvre, il ne serait pas resté une pierre de l'œuvre de Lescot, et quelque maladresse que Perrault ait mise à combiner ses idées avec

celles du premier des architectes français de la Renaissance, le Louvre actuel témoigne encore d'un respect très-extraordinaire dans un homme du xvii<sup>e</sup> siècle, pour un chef-d'œuvre d'une époque antérieure. Sans doute, et nous l'avons déjà reconnu, la pensée principale de Lescot est délayée et perdue dans l'œuvre de réduplication commencée sous Richelieu. Mais, du moins, on a conservé presque intact un des côtés de la cour de Lescot : elle est là avec les sculptures de Jean Goujon et de Paul Ponce, avec la fermeté et la pureté de l'ornementation première, avec l'élégante décoration des faitages et de l'acrotère. Si, parmi les fantaisies que les Français se passent en fait de bâtiments, quelque religieux admirateur des talents de notre école songeait à dégager le génie de Lescot de tout l'entourage qui le défigure, sans toucher au Louvre désormais consacré dans sa forme actuelle, on pourrait élever un palais de la même dimension et de la même ordonnance que celui dont Lescot avait tracé le plan. Sauf la partie de l'est pour laquelle on serait réduit aux suppositions, et le couronnement des pavillons d'angle dont le souvenir s'est fidèlement conservé dans les planches de Baltard, le grand Louvre fournirait des modèles qu'il suffirait de copier avec une scrupuleuse exactitude, en procurant aux sculpteurs de notre âge l'occasion de continuer les inspirations de Paul Ponce et de Jean Goujon, comme on l'a déjà fait pour la cour actuelle, avec plus de succès sous l'Empire, avec moins d'ensemble et de talent du temps de la Restauration. C'est alors qu'on pourrait apprécier avec connaissance de cause la supériorité qui distingue Lescot de ses contemporains, même de Jean Bullant, même de Philibert Delorme, c'est-à-dire un égal éloignement pour les partis de transition et pour les innovations aventureuses. Si jamais cette satisfaction était donnée à notre gloire nationale, peut-être les gens d'un goût délicat, comme M. Vitet, qui souffrent tant à voir dans le Louvre agrandi l'homme de génie étouffé sous les créations postérieures d'un amateur renforcé, moins énergique qu'ambitieux, se calmeraient-ils, en pensant qu'après tout la grande et capitale profanation était déjà comise, lorsque Perrault introduisit dans les travaux du Louvre l'exécution de ses dessins.

Je comprends la rigueur avec laquelle les architectes doivent juger Perrault : on n'aime, dans aucune profession, ceux qui s'élèvent aux grandes responsabilités sans offrir les garanties d'études préliminaires et d'expérience acquise ; mais si Perrault n'était pas un architecte dans la légitime acception du mot, il était un antiquaire, et

l'on pardonnera le sentiment de confraternité qui nous porte à plaider les circonstances atténuantes en faveur d'un de nos devanciers. M. Vitet, qui se souvient que Claude Perrault fut une des lumières de l'Académie des sciences, s'écrie à deux reprises : « Voici ce qui arrive quand on veut faire de l'architecture avec des mathématiques ! » Déjà Boileau avait repoussé le même Perrault du corps des médecins, en lui disant :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.

et en effet Perrault était à la fois médecin, anatomiste supérieur, dessinateur plein de sentiment et de goût, et profondément versé dans l'histoire de l'architecture. Ses connaissances mathématiques lui ont permis d'expliquer dans Vitruve, avec une supériorité incontestable, les chapitres qui se rapportent à l'art de l'ingénieur, et quant aux parties architectoniques de cet ouvrage, l'un des plus mutilés et des plus difficiles à comprendre de la littérature latine, Perrault a fait beaucoup plus qu'aucun de ses devanciers pour l'intelligence du texte dans la traduction et le commentaire qu'il en a donnés. C'est en étudiant ce magnifique ouvrage et le caractère des dessins qui l'accompagnent, qu'on apprend à connaître Perrault comme théoricien en matière d'architecture. Ce serait, sans doute, une profanation que de le comparer à Racine : car celui-ci savait profondément son métier, tandis que Perrault, avant de mettre la main au Louvre, n'avait appris sa nouvelle profession que dans les livres. Mais il existe une analogie évidente dans la manière dont l'un et l'autre comprenaient le génie de l'antiquité et l'appliquaient à la grandeur ostentatoire de Louis XIV.

Considéré sous cet aspect, Perrault se distingue nettement de l'architecture *borrominesque* qui, après avoir envahi l'Italie, avait étendu son influence sur notre pays et achevé de détruire les traditions de la Renaissance. On remarque, dans la conception de la colonnade du Louvre, une gravité et une chasteté qui offrent un parfait contraste avec les témérités italiennes. Par ce côté de son talent, Perrault était moins indigne de s'associer à Lescot que M. Vitet n'est tenté de le penser. Si le contraste entre ces deux artistes est choquant sous certains rapports, notamment pour ce qui concerne le couronnement de l'édifice, il y a d'autres parties où leurs deux manières de voir s'adaptent plus naturellement l'une à l'autre. Je citerai surtout la fameuse *fenêtre de Lescot*, ce type achevé d'élégance dont M. Vitet a raison de dire qu'on pourrait écrire



séparément l'histoire, et qui après avoir été adoptée par les architectes de Catherine de Médicis, de Charles IX et de Henri IV, a été acceptée par Perrault comme l'héritage des architectes du Louvre. L'emploi de cette fenêtre étant le lien d'unité qui relie entre eux les divers âges du Louvre, n'aurait certainement pas trouvé grâce devant l'exubérante audace du Bernin.

Je pense donc que, pour être entièrement équitable, il faut limiter davantage les torts attribués à Perrault dans la construction du Louvre. Je ne voudrais pas qu'on lui reprochât d'avoir songé à élever devant le palais une façade d'un parti grandiose, puisque l'extension donnée par Richelieu à l'édifice avait déjà tranché la question dans ce sens. Je ne m'engagerais pas très-avant dans la querelle des terrasses et des combles élevés, par la raison que j'ai moins que d'autres personnes la conviction que notre climat fasse une loi de donner au faite de nos édifices la surcharge de charpente et la pente exagérée qui distinguent chez nous les constructions du moyen âge. Quoique je rende pleine justice au talent de Leveau, que j'admire la délicate harmonie de la façade du collège des Quatre Nations, et qu'en même temps j'estime que Perrault n'a rien introduit dans le Louvre de plus médiocre que le placage qui regarde la rivière, je ne me prendrais pas à trop regretter la façade que Leveau avait élevée de ce côté en regard du palais actuel de l'Institut ; car il faut convenir que la tradition de Lescot y était déjà bien altérée, et d'ailleurs c'était une nécessité, avec l'extension que le palais avait prise, de le doubler en profondeur. Je ne voudrais pas non plus reprocher à Perrault d'avoir, sur la façade principale, excédé la dimension des bâtiments de Lemercier : car les deux pavillons qui flanquent la colonnade, surtout avec le couronnement que Perrault avait l'intention de leur donner, sont encore une heureuse réminiscence des anciens châteaux de la France, et le sentiment égyptien qui donnait toute la majesté des dimensions aux frontispices des temples, n'est pas en contradiction avec la loi plus générale de l'architecture qui impose à l'artiste l'obligation d'écrire la destination d'un édifice dans toutes ses parties. Mais je reconnaitrais volontiers que Perrault a très-mal ajusté son dessin sur la disposition préexistante de la cour ; je lui reprocherais surtout de n'avoir pas approprié son mode de construction aux matériaux qu'il employait, et en proposant de pourvoir d'avance, par le moyen de crampons et de tirants en fer, à l'écartement inévitable que devait causer la portée exagérée

des pierres employées dans les soffites et dans l'entablement, donné, de gaieté de cœur, des béquilles à un monument qu'il ne savait pas dresser sur ses pieds. Il a fallu, de siècle en siècle, pourvoir, par des moyens héroïques, à la conservation de la colonnade que les précautions de l'architecte n'ont pas suffi à protéger ; et l'on assure que, malgré ces secours momentanés, la maladie chronique de l'édifice doit conduire tôt ou tard à sa ruine. C'est là, il faut en convenir, un vice fondamental, mais qui ne doit pas nous empêcher de rendre justice à la majestueuse élégance et à l'ordonnance originale de cette création célèbre.

Craignons plutôt de méconnaître un genre de beauté simple et chaste, en obéissant à cette habitude des yeux qui, dans tous les temps, a été la règle générale des appréciations en matière d'architecture. Au xvii<sup>e</sup> siècle, on détournait avec dégoût les regards des productions les plus grandioses ou les plus gracieuses de l'architecture ogivale ; aujourd'hui qu'on nous a refait une éducation archaïque, on voit se former, sous des prétextes respectables, un nouveau vandalisme qui passe avec une profonde indifférence ou une aversion ridicule devant les productions les plus dignes d'admiration de l'art des trois derniers siècles, et qui les sacrifierait sans scrupule à la manie des arcs en fer de lance et des pignons historiés. Les uns et les autres, c'est-à-dire la foule du xvii<sup>e</sup> et la foule du xix<sup>e</sup> siècle, ont ignoré, ou ne savaient pas encore que les raisons dominantes sur lesquelles se fondaient les beautés de l'architecture, sont les mêmes à toutes les époques, et que, quand els architectes du moyen âge ont montré du génie, c'est en suivant une voie essentiellement semblable à celle qu'ont parcourue les grands artistes de l'antiquité ou des temps modernes.

La loi dominante de l'architecture est celle des dispositions générales, ou, pour nous servir de l'expression technique, celle des *grands partis*. Les hommes de la Renaissance ne sont souvent que des gracieux ornemanistes, et sous le rapport de l'ordonnance, ils se sont montrés presque toujours inférieurs aux artistes de l'époque romane ou ogivale. Quand l'architecture prit, sous l'impulsion de Michel-Ange, une physionomie nouvelle, elle obéissait au besoin de revenir aux grandes lignes, qui donnent aux monuments antiques une prépondérance si assurée. Mais comme toute direction nouvelle a ses inconvénients et ses dangers, en répudiant la timidité des artistes de la Renaissance, on méconnut le goût et la finesse de leur ornementation,

et la manie de l'originalité jeta dans mille inventions bizarres, qui tendaient à dépouiller l'architecture de toute apparence sérieuse.

Ces exagérations n'ont jamais dominé en France comme en Italie. Depuis François Mansard jusqu'à Soufflot, nous avons constamment possédé des hommes dont la gravité et la sobriété offrent un heureux contraste avec les emportements, dont on retrouve la trace dans toutes les parties de la Péninsule. On a donné chez nous, moins que partout ailleurs, dans les défauts de ce que M. Vitet appelle ingénieusement *l'ordre colossal*. Sans doute, il y a quelque chose de profondément vicieux à profiler de lourdes colonnes ou des pilastres plus lourds encore dans toute la hauteur d'un édifice percé de plusieurs rangs de fenêtres. Allez à Vicence, étudiez les façades d'une fausse magnificence que Palladio, pour satisfaire à la vanité de ses compatriotes, a plaquées sur des édifices d'ailleurs insignifiants, et vous reconnaîtrez l'origine des aberrations de ce genre, trop nombreuses dans l'architecture moderne. Je conviens que l'exemple de Palladio a trop malheureusement fructifié; j'avoue même que ce genre de disposition s'est trouvé fréquemment d'accord avec le sentiment des grands partis qui, pendant près de trois siècles, a dominé dans les productions de l'architecture; mais ma concession ne va pas plus loin, et surtout je ne consens pas à admettre, comme l'a fait de nos jours un habile fauteur de l'archaïsme, M. Lassus, que les grands effets de l'architecture doivent consister dans la multiplication des partis; qu'un édifice est manqué quand l'unité qui y est empreinte empêche au premier abord d'apprécier la grandeur de la dimension; et qu'illusion pour illusion, il vaut mieux tromper en sens inverse, c'est-à-dire faire croire qu'un édifice est plus grand que la réalité ne le comporte, que de laisser penser, comme il arrive dans Saint-Pierre de Rome ou au pied de la pyramide de Chéops, qu'en abordant un colosse on se trouve auprès d'un monument de dimension ordinaire. Comme, en définitive, ces impressions inexactes n'ont qu'une courte durée, il vaut mieux n'en tenir aucun compte, et laisser aux *ciceroni* de Saint-Pierre l'innocente satisfaction qu'ils éprouvent à faire mesurer aux nouveaux venus les anges du bénitier. Les monuments sont faits pour ceux qui les habitent ou les fréquentent, et non pour le touriste qui les visite en passant.

Au reste, je me plais à le reconnaître, les reproches d'avoir introduit au Louvre *l'ordre colossal* s'appliquent moins, dans la pen-

sée de M. Vitet, à Perrault, qui, dans sa colonnade, conserve admirablement l'harmonie de toutes les parties, qu'à l'auteur du pavillon de Flore et de la moitié de la grande galerie qui longe le Carrousel.

La grande question est celle de savoir quel est l'auteur de ces énormités ; car c'est bien là le nom que méritent les additions disproportionnées qui dans les Tuileries ont comme écrasé l'œuvre élégante de Philibert Delorme, et surtout les lourds pilastres, surmontés de frontons non moins pesants, qui décorent de ce côté l'extérieur de la grande galerie. Il est certain qu'Henri IV avait achevé cet ouvrage avant sa mort : on doit donc chercher le coupable entre les architectes qu'employa ce grand roi. M. de Clarac mettait le crime sur le compte de Métezeau, et je n'y voyais aucune objection : car Métezeau n'a laissé et ne devait laisser en effet aucun nom dans l'histoire de l'architecture française. Quant à M. Vitet, il opère dans l'ordre des travaux de la grande galerie une interversion dont je ne comprends pas trop bien le motif. Pour lui, c'est Audrouet du Cerceau qui a *commis* le pavillon de Flore et la moitié de la grande galerie du côté du couchant. C'est par là qu'Henri IV commença la réunion du Louvre aux Tuileries : plus tard, à partir du guichet de Lesdiguières (celui qu'on restaure en ce moment à l'issue du pont des Saints-Pères), le même prince tira parti d'une galerie commencée en contre-bas de plusieurs mètres, probablement par Philibert Delorme, pour Catherine de Médicis, entre la salle des antiques qui supporte le grand salon, et une autre salle de même étendue, décorée extérieurement de la même façon, qu'on avait commencée en pendant à l'autre extrémité de la galerie. Pour se retrouver au plein pied de l'étage supérieur, il restait un intervalle que le nouvel architecte combla par un *mezzanino* qui forme l'entresol où se trouve aujourd'hui la bibliothèque du Louvre. La sculpture du bas n'avait été que préparée par Philibert Delorme ; on commença à refouiller d'ensemble toute la hauteur de la galerie, et c'est ce travail d'ornementation, interrompu après la mort de Henri IV, qu'on vient de reprendre sous nos yeux et que M. Duban fait achever en ce moment, aux applaudissements de tous les hommes de goût. Maintenant, si l'on demande à qui nous devons cette création digne du vieux Louvre, et tellement supérieure à l'autre moitié de la galerie, M. Vitet répond que c'est à Dupérac et à son gendre Métezeau. Si M. Vitet a raison, il faut donc détrôner du Cer-



ceau du rang assez élevé qu'il occupe dans l'estime des artistes, et faire à Dupérac réparation de l'oubli dans lequel son nom était tombé.

Distinguons ici ce qu'on ne peut contester dans le résultat des recherches de M. Vitet. Il signale avec juste raison les deux époques de la première moitié de la galerie ; il fait voir avec vraisemblance comment se sont emmanchés les travaux des deux règnes. Mais il faudrait des preuves bien fortes pour nous faire considérer du Cerceau comme aussi coupable, et Dupérac comme aussi habile. Nous avons du premier, outre le recueil si curieux des *Bâtiments de la France*, un œuvre gravé considérable, plein d'invention et d'originalité, qui témoigne de l'activité extrême de son esprit. Avant de venir à Paris, il avait étudié à Orléans, sa patrie, sous un maître d'un goût encore plus châtié que le sien, et qui a laissé des preuves de son talent dans plusieurs maisons, qu'on peut mettre au rang des productions les plus pures de l'architecture civile dans notre pays, à l'époque de la Renaissance : ces maisons de très-petite dimension n'ont rien à envier au génie même de Lescot. Venu plus tard, du Cerceau subit l'influence de Philibert Delorme : il donna dans les caprices et dans les magnificences, mais sans cesser d'être un architecte français dans le bon sens du mot. Aucune des pensées qu'il a gravées ne peut faire soupçonner qu'il fût entré dans la voie de la décadence italienne, et qu'il eût fait le moindre sacrifice à *l'ordre colossal*, que M. Vitet poursuit de sa réprobation. Si l'on menait un étranger le long de la grande galerie, après lui avoir communiqué l'œuvre de du Cerceau et qu'on lui demandât laquelle des deux moitiés de cet ensemble doit revenir à l'auteur des *Bâtiments de la France*, je ne fais pas un doute qu'il ne désignât la partie la plus voisine du Louvre.

Quant à Dupérac, il n'est connu d'ailleurs que par une suite de Vues de Rome antique, publiées à Florence en 1597. Ces vues sont très-précieuses pour nous faire connaître l'état des monuments de Rome à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle : mais le dessin en est plus que médiocre et ne donne qu'une très-pauvre idée du talent de l'auteur. Nous n'éprouvons aucun scrupule à lui attribuer la partie la plus défectueuse des travaux du Louvre et des Tuileries exécutés avant le règne de Louis XIII.

La question d'époque est intéressante pour assigner la part des deux architectes. Du Cerceau quitta en 1604 le service de Henri IV et la France. Dupérac était encore à Florence en 1597, et l'on peut

croire qu'il revint en France à la suite de Marie de Médicis dont le mariage eut lieu en 1600. Dans les premiers travaux qu'Henri IV fit exécuter au Louvre, notamment dans la galerie des rois, que Louis XIV remplaça par la galerie d'Apollon, après l'incendie de 1662, on voyait de toutes parts un chiffre formé d'un H et de deux G, témoignage public de la passion du roi pour Gabrielle d'Estrées. Sauval dit qu'il en était de même pour la moitié la plus orientale de la grande galerie, et, en preuve de l'exactitude de cette assertion, M. Duban a retrouvé du côté du nord un chiffre de cette espèce, qui avait échappé aux gratteurs de 1793, ce qui l'a autorisé à le rétablir dans tout le reste de la décoration. Or la présence de ce chiffre me semble fournir une indication d'époque dont, à mon sens, il serait bon de tenir compte. Qu'on me permette quelques explications à cet égard.

J'ai fait remarquer le premier, dans un article de la *Revue numismatique*, qu'il n'y avait point eu de scandale public dans le chiffre inscrit avec profusion par Henri II sur tous les monuments de son règne. Ce chiffre, il est vrai, semble formé d'un H et de deux D, et on l'interprète d'ordinaire par *Henri et Diane*. Mais Catherine de Médicis avait le même chiffre, sauf qu'elle ne souffrait pas l'équivoque, et faisait passer la pointe des C de son nom en dedans de l'H qui sert de support au monogramme. Officiellement, le chiffre du roi se composait de même d'un H et de deux C, et l'on conçoit alors que celui-ci ait pu, sans blesser la décence et la religion, le faire graver ou peindre sur les monuments sacrés, comme on le voit aux chapelles de Fontainebleau et de Vincennes.

On n'a point signalé de chiffre de Henri IV et de Gabrielle sur des églises; mais ce chiffre n'existait pas seulement au Louvre; nous le retrouvons sur un escalier en bois du Palais de Justice, transporté depuis quelques années dans l'hôtel de Cluny. Henri IV aurait donc bravé la morale publique avec plus d'audace que Henri II; il aurait affiché le nom de sa maîtresse dans la demeure des rois!

C'est après le combat de Fontaine-Française, en 1595, et la soumission du duc de Mayenne, qui suivit peu de temps après, qu'Henri IV put s'occuper avec quelque tranquillité d'embellir ses résidences. On place en effet en 1596 le commencement des travaux de du Cerceau dans le Louvre. A cette époque, le roi poursuivait en cour de Rome la dissolution de son mariage avec Marguerite, la

sœur des derniers Valois. Il présentait ce mariage comme n'ayant jamais été consommé, et se donnait publiquement comme engagé envers Gabrielle d'Éstrées, avec laquelle il se serait marié, aussitôt après avoir obtenu de Rome une réponse favorable à l'objet de ses démarches. Cependant il devançait les événements, en donnant le rang de prince du sang à l'aîné des enfants qu'il avait eus de Gabrielle. On peut voir dans les *Œconomies royales*, l'opposition que ce projet de mariage rencontrait de la part des serviteurs les plus dévoués de Henri IV : mais le roi n'en persistait pas moins, et l'on ne sait comment la difficulté se serait dénouée, si la mort de Gabrielle, probablement hâtée par un crime, ne fût venue à temps pour dégager le roi de liens compromettants, et pour favoriser les vues du duc de Toscane, qui, depuis quelque temps, offrait à Henri la main de sa sœur, âgée de trente ans au moins et peu douée du côté des agréments extérieurs, en acquit des lourdes répétitions qu'il avait à exercer sur le trésor royal : car les Médicis, quoique parvenus au rang des princes, n'oubliaient pas les habitudes marchandes de leurs ancêtres, et le grand-duc Ferdinand I<sup>er</sup> avait largement profité de nos troubles et des désordres de nos finances. Gabrielle étant morte, la dissolution du mariage de Henri avec Marguerite ne souffrit pas de plus longs délais, et dès l'année suivante, Marie de Médicis était reine de France.

Le chiffre de Henri et de Gabrielle représente, selon nous, ce qu'on pourrait appeler l'état intérimaire de Henri IV, en fait du mariage. Les constructions qui l'ont reçu ont dû être décorées de 1596 à 1600. Après l'arrivée de Marie de Médicis, la convenance imposait l'obligation de renoncer aux initiales de Gabrielle, et l'on peut remarquer en effet, dans tous les bâtiments de Henri IV postérieurs à 1600, qu'il n'a plus employé que l'H ou qu'il l'a combiné avec l'M.

Le changement d'ailleurs ne se borna pas à une modification dans le chiffre royal. Il y eut alors en France une véritable invasion flamande. Les artistes du Nord étaient à cette époque en grande faveur à Florence, lasse de ses chefs-d'œuvre, et la prédilection qui fit plus tard de Marie de Médicis la protectrice de Rubens, avait sa source dans les impressions de sa jeunesse. Le goût de Henri IV se porta de ce côté, à dater de son second mariage ; il appela auprès de lui Porbus ; il fit d'un Van der Bosch d'Anvers son peintre favori sous le nom de Dubois. C'est alors que s'élevèrent les basses-cours de Fontainebleau, aussi peu françaises qu'italiennes. La combinaison des effets de la

Pierre et de la brique, dans les constructions civiles, qui date de cette époque, est aussi une conséquence de la faveur accordée aux artistes flamands.

Rien ne pouvait moins convenir à l'éducation et au goût de du Cerceau que cette tendance : à part ses sentiments huguenots, il aurait fui devant cette invasion des barbares ; mais Dupérac devait être moins difficile. Il était le protégé de la reine, et ce patronage lui donnait les coudées franches : car le roi qui aimait la paix et qui avait besoin d'indulgence, cédaux aux gronderies de sa femme dans toutes les choses qu'il jugeait indifférentes. L'architecture du Pavillon de Flore et du bout de la grande galerie n'est pas seulement *colossale* ; elle est surtout molle et lâchée, et l'on sait qu'en général les peuples et les époques *coloristes* n'en demandent pas davantage. Tout nous porte donc à croire que l'extrémité occidentale de la grande galerie n'a été exécutée qu'après 1600, et sous la direction de Dupérac auquel on avait adjoint Métezeau son gendre : *ambo pares*.

J'ai dû discuter avec quelque développement ce point, le seul à propos duquel je m'éloigne sensiblement de l'opinion émise par M. Vitet. Je ne voudrais pas, néanmoins, paraître chercher querelle à l'un des hommes dont je m'honore le plus de partager les goûts et les idées. Je tiendrais surtout à ce que l'on comprit le sentiment qui m'a guidé dans ces remarques. Il manque peu de chose à la perfection du travail de M. Vitet ; lorsqu'il joindra ce morceau à ses œuvres déjà si riches en écrits éminents sur l'histoire de l'art, je voudrais l'avoir aidé à y mettre la dernière main. Cependant, puis-je me flatter moi-même de n'être pas tombé dans quelque erreur, et les matières de goût sont-elles susceptibles de l'entente absolue que je recherche ? A cela je répondrai que j'ai pour moi l'avantage d'avoir pu profiter du travail de M. Vitet. Pour les hommes qui suivent la même route, leur action successive est comme ces lampédophories d'Athènes, où les coureurs se passaient de main en main, sans l'éteindre, le flambeau allumé à l'autel de Prométhée.

CH. LENORMANT.





# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

---

**HISTOIRE** de la littérature française à l'étranger, par M. SAYOUS (1).

Ce qui frappe surtout dans ce livre, fruit de consciencieuses recherches, ce qui intéresse, ce n'est pas l'histoire littéraire proprement dite. D'autres ont fait connaître d'éminents juristes, tels que le président Favre, c'est la part des jurisconsultes ; d'autres, des grammairiens érudits, tels que Vaugelas, c'est celle des linguistes ; d'autres, des écrivains spirituels, tels que Saint-Evremond et Hamilton, c'est celle des critiques, curieux fureteurs littéraires, comme M. Sainte-Beuve, dont M. Sayous est, en plus d'un point, l'élève et l'imitateur. Tous ces hommes d'un esprit distingué, fin, délicat, ont été depuis longtemps examinés ; ils peuvent l'être encore, leur rang est marqué dans l'histoire littéraire du XVII<sup>e</sup> siècle. Mais ce qui attire, ce que l'on demande, car là est la lutte et la comparaison, l'intérêt, c'est la partie religieuse ; c'est ce qui regarde Bayle, Jurieu, Leibniz ; Bayle, parce que ce qui passionne ce précurseur de Voltaire, ce n'est pas le plus ou moins de perfection de style des écrivains dont il se fait juge, mais les matières métaphysiques et religieuses : il est bien moins un littérateur qu'un philosophe, un critique qu'un théologien ; Jurieu, parce qu'il fut l'adversaire de Bossuet, dans la grande lutte du protestantisme contre l'Église ; Leibniz, parce que, — remarque digne d'appeler les plus sérieuses réflexions, — il se sert de la langue française, dans quel but ? pour vulgariser ses découvertes scientifiques ? pour résoudre des problèmes mathématiques ? pour établir ses classifications des sciences naturelles ? Non, il ne l'emploie que pour discuter les plus grandes questions qui puissent diviser les hommes, les questions religieuses, pour débattre avec Bossuet les difficultés qui s'opposent à la réunion des pro-

(1) 2 vol. in-8. Cherbullicz, à Paris et à Genève.

testants au catholicisme, pour poser les fondements de sa croyance religieuse, pour écrire sa *Théodicée*.

Et l'auteur de ce livre, lui-même, M. Sayous, ce qui le préoccupe partout et involontairement, c'est encore la question religieuse. Il ne la traite pas un instant *ex professo*, mais, à chaque page, elle se montre, et elle se montre d'autant plus qu'il s'applique à ne la pas faire paraître. C'est là le grand caractère de ce siècle; tous les esprits sont atteints d'un indicible malaise; tous s'inquiètent et poursuivent ce but unique, la recherche de la vérité, de la vérité dans la religion. Les plus grands de notre âge, chrétiens et incroyants, catholiques, protestants, panthéistes, en ont fait l'objet de leur incessante préoccupation, à commencer par Châteaubriand, à finir par Lamennais. Les attaques les plus violentes attestent des inquiétudes incessantes; ils ne seraient pas si ardents contre la religion, les ennemis de la religion, s'ils ne sentaient que là est la force, le pivot de toute société. Cherchez un livre, même un livre futile, un roman, *Notre-Dame de Paris*, ou *Lélia*, dont le centre et le but ne soit pas l'idée religieuse: ils ne valent que parce qu'ils y ont touché, et leurs auteurs ne comptent parmi les hommes que parce qu'ils sont plus que le commun des hommes, agités par ces idées religieuses, qui, après les affaires, les passions, les plaisirs, les intérêts, demeurent seules debout, inébranlables, pressantes, immortelles.

*L'Histoire de la littérature française à l'étranger* est l'œuvre d'un protestant, et la cause à qui elle profite est la cause catholique; M. Sayous a voulu glorifier les orateurs et les écrivains protestants, et il n'a réussi qu'à démontrer leur irrémédiable infériorité: les deux résultats qui ressortent de cette lecture avec évidence, c'est, premièrement, que le protestantisme n'a pas formé un seul orateur du premier ordre; secondement, qu'il y a, dans le protestantisme, une cause virtuelle qui empêche le développement des grands talents, qui rapetisse et diminue les génies naturels; d'où cette conclusion: que le protestantisme est contraire au libre épanouissement de l'homme, qu'il ne répond pas à ses besoins, à ses facultés, à ses sentiments, qu'il est une *secte*, non une *religion*, s'appliquant à quelques-uns, non à tous, et, pour employer une expression acceptée en ce temps-ci, qu'il n'est pas *humain*.

Ils n'étaient pourtant pas des hommes ordinaires, ces ministres protestants du XVII<sup>e</sup> siècle que M. Sayous exhume de l'oubli où ils sont plongés, ce *Mestrezat*, qui eut pour partner dans sept conférences solennelles le cardinal de Retz, et que l'on appelait le *Bourdaloue* du protestantisme; ce *Drelincourt*, orateur populaire, véhément en

sa vulgarité, qu'on nous représente comme une sorte de précurseur de notre Père Bridaine ; ce *Morus*, le prédicateur à la mode, qui portait, par avance, le romantisme dans la chaire, semblable en quelques points au Père Lacordaire, soulevant à la fois une admiration et des critiques passionnées, et à qui Bayle accordait le titre de *grand homme* ; ce *Claude*, le fameux ministre de Charenton, dialecticien, érudit, admirable par sa méthode ferme et serrée, qui combattit Bossuet, dont il se rapprochait par la majesté de l'action oratoire, et qui eut l'honneur de se faire assez redouter, pour qu'à la révocation de l'édit de Nantes on ne lui laissât que vingt-quatre heures avant de quitter la France ; *Dubosc*, le plus grand des prédicateurs français, selon M. Sayous, que les protestants choisirent pour porter leurs remontrances à Louis XIV, et dont le roi put dire à la fin de l'audience : Je viens d'entendre l'homme de mon royaume qui parle le mieux ! *Saurin*, enfin, la plus grande renommée d'orateur chez les protestants, le *plus éminent prédicateur qui ait honoré la chaire de la Réforme*, et qui faisait qu'Abbadie, après un de ses sermons, s'écriait : *Est-ce un homme, ou un ange ?*

Et parmi les théologiens, les philosophes et les moralistes, étaient-ce donc des esprits vulgaires, ces écrivains consciencieux et solides, *Superville*, ce métaphysicien si estimé de M. Vinet, le critique le plus éclairé et le plus délicat des protestants ; *Chouet*, qui était considéré comme le plus célèbre dialecticien de son temps ; *La Placette*, le *Nicole* de la réforme ; *Jurieu*, le premier des théologiens calvinistes, et *Abbadie*, l'auteur du *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, dont Mme de Sévigné s'était si enthousiasmée, qu'elle écrivait à ses amis : *C'est le plus divin de tous les livres, et je veux le relire tous les trois mois le reste de ma vie ?*

Que leur manqua-t-il donc à ces hommes si richement doués, d'une érudition si étendue, d'un art si excellent, pour être des orateurs de premier ordre ? Ce ne fut pas le talent, leurs œuvres et le jugement de leurs contemporains l'attestent ; ce ne fut pas l'occasion, ils vécurent en des circonstances solennelles, obligés de lutter contre les docteurs les plus éminents du catholicisme. Ce ne furent pas les louanges qui encouragent le talent, ils furent appréciés par les esprits les plus distingués du grand siècle. Ce ne furent pas les excitations passionnées, ils eurent la fortune de subir la persécution et l'exil qui aux âmes convaincues donne une vigueur inaccoutumée et un plus énergique élan.

Ce qui leur manqua, ce fut une seule qualité, mais la principale, l'unique pour ainsi dire, une qualité qu'il ne dépendait pas d'eux

d'acquérir, parce qu'elle était en dehors de la sphère où ils vivaient, des doctrines qu'ils enseignaient, de leurs principes, de leur personnalité même, *l'onction* « qui distingue la parole chrétienne de toute autre parole <sup>1</sup>, » c'est-à-dire la douceur pénétrante, la poésie qui élève et attendrit, la grâce touchante, le charme qui attire et fait aimer. Tous les critiques sont ici d'accord, français et étrangers, catholiques et protestants, H. Blair et le cardinal Maury ; tous reconnaissent que c'est *l'onction*, et seulement *l'onction* qui fait défaut aux orateurs protestants ; et M. Sayous, à chaque page, le prouve avec une force, une vivacité d'expression que le plus partial et le plus passionné des écrivains catholiques ne saurait dépasser.

« De ces deux manières de lire l'Écriture, dit-il en comparant Bossuet à Dubosc, l'une, la protestante, est plus théologiquement religieuse et morale, l'autre, la catholique, plus poétique et plus *humaine* en quelque sorte. Dubosc eût-il possédé la magnifique imagination de Bossuet, il n'en serait pas moins allé à son point de vue, parce que le péché seul était le grand thème protestant. *Qui ne voit que l'avantage était du côté de l'orateur catholique ?* » Et quand il parle de Saurin : « Ce qui manque à Saurin véritablement, bien plus que l'élégance et le goût, c'est *l'onction*, qui est toute la *grâce* de l'autorité pastorale ; il n'a pas de *charme*, pas de *poésie*, pas de vive chaleur. » Et Blair de son côté, dans son examen des principaux orateurs anglais, que leur reproche-t-il ? « Ce qui manque à Clarke, c'est l'art d'intéresser et de *toucher* le cœur ; il montre à l'homme son devoir, il ne l'excite jamais à le remplir ; il le traite comme une pure intelligence, *sans imagination et sans passions*. » — Young, dit-il ailleurs, « n'enseigne qu'une morale *purement humaine*, il ne traite aucun des préceptes de la morale évangélique. » Les sujets de ses sermons pourraient aussi bien servir de thème à un professeur de philosophie. Ce sont : *les devoirs de la jeunesse ; les avantages de l'ordre ; l'amour des louanges ; la douceur ; l'honneur ; la fermeté ; les excès du luxe ; les modes ; la curiosité*, etc. On dirait de Plutarque ou de Sénèque, jamais d'un prédicateur chrétien. Et Blair lui-même, qui aperçoit si nettement le vice de l'éloquence de ses coreligionnaires, « presque toujours il est en dehors des devoirs religieux ; dans la chaire chrétienne, c'est un spéculateur de morale, non un apôtre de la religion ; il ne *converse* jamais avec son *auditeur* <sup>2</sup>. » Enfin ces moralistes si sagaces et si instruits, La Placette et Abbadie, ils sont

<sup>1</sup> M. de Lamennais.

<sup>2</sup> Maury, *Essai sur l'éloquence de la chaire*.



frappés de la même impuissance et de la même stérilité. « Les *grâces*, même sévères, n'ont pas de sacrifices ni d'autels chez ce pasteur moraliste (La Placette), dont toute l'ambition se réduit à être utile ; la morale y est la plus classifiée des sciences. » Le feu intérieur leur manque, par suite l'initiative : partout ils sont à la suite des catholiques. Si on leur fournit l'idée, ils la développent, mais l'idée ne leur vient pas. La Placette est le Nicole des protestants, mais il a fallu que Nicole le précédât ; lui-même l'avoue avec une candide simplicité : « C'est le livre de Nicole qui lui a donné l'idée d'écrire le sien. » Quand Abbadie entreprend son *Traité de la vérité de la religion*, c'est « qu'il vient *de lire les Pensées de Pascal*. » C'est, ajoute M. Sayous, la *Sagesse* de Charron après les *Essais* de Montaigne : « Si nous n'avions pas eu Pascal, nous n'aurions pas Abbadie. »

Aussi, quels sermons font-ils ? c'est M. Sayous qui va nous l'apprendre. « Un sermon, au xvii<sup>e</sup> siècle, se composait invariablement et essentiellement de l'explication d'un texte minutieusement commenté à force d'érudition et de subtilités théologiques. Chaque mot de ce texte était le sujet d'une petite discussion herméneutique que la connaissance des antiquités chrétiennes rendait quelquefois intéressante, mais qui aurait eu mieux sa place dans la leçon d'un professeur que dans l'exhortation d'un pasteur à ses brebis. Ce détail curieux, où son érudition se complaisait, faisait oublier trop ordinairement au prédicateur de tirer de son commentaire une doctrine édifiante sur quelques points des dogmes chrétiens. » Qui ne conçoit, dès-lors, la justesse des reproches adressés par les catholiques aux prédicateurs protestants ? Quand le cardinal Maury affirme que leurs sermons sont des dissertations *sous forme de syllogisme*, des discours froids, *sans verve et sans mouvement*, des cours exacts de philosophie sacrée, qui ont le *ton, le style et la sécheresse d'un traité de jurisprudence*, bien raisonnés, bien divisés, mais *sans pathétique et qui ne font pas verser une larme*, il ne fait que commenter les critiques des protestants eux-mêmes. Préoccupés, avant tout, d'agir sur l'esprit, non sur le cœur de leur auditoire, les pasteurs de la réforme ont peur qu'il ne s'égaré dans leurs raisonnements si exactement suivis : ils morcellent à l'infini leur sujet ; un sermon catholique est divisé en deux ou trois points au plus ; le leur en quatre, six, huit points, qui ont eux-mêmes trente, quarante subdivisions, comme ceux de Tillotson. Bien plus, ces divisions ne leur suffisent pas, ils ont recours aux sciences, à l'arithmétique, à la statistique, ils arrivent à faire des calculs aussi réguliers et aussi mathématiquement justes que s'il s'agissait d'un problème d'algèbre, et Saurin, pour

frapper davantage ses auditeurs, imagine le raisonnement suivant dont on nous a conservé le curieux exemple :

« Je suppose que la dévotion de ce jour a attiré 1800 personnes à cet exercice ; je réduis ces 1800 personnes à six classes :

La première, des personnes entre 10 et 20 ans, composée de 530, ci. . . . .	530
La seconde, de celles entre 20 et 30 ans, composée de 440, ci. . . . .	440
La troisième, de celles de 30 à 40 ans, composée de 345, ci. . . . .	345
La quatrième, de celles de 40 à 50 ans, composée de 255, ci. . . . .	255
La cinquième, de celles de 50 à 60 ans, composée de 160, ci. . . . .	160
La sixième, de celles qui sont entre 60 et 70 ans, et au-dessus, composée de 70, ci. . . . .	70
	Total. . . . . 1800

» Selon la supputation de ceux qui se sont appliqués à ces sortes de recherches, chacune de ces classes doit fournir à la mort, chaque année, un tribut de 10 personnes; et, sur ce principe, il doit mourir cette année 60 de mes auditeurs; sur ce même principe, dans 10 ans, il ne restera plus de ces 1800 personnes, que. . . . . 1270

Dans 20 ans, que. . . . .	830
Dans 30 ans, que. . . . .	480
Dans 40 ans, que. . . . .	230
Dans 50 ans, que. . . . .	70

» Ainsi, vous le voyez, mes frères, la société est dans une inconstance continuelle. »

« Ne voit-on pas, s'écrie ici le cardinal Maury, le peu de force de cet argument? Pour peu que l'on connaisse le cœur humain, on sent qu'il n'y avait peut-être pas dans l'assemblée une seule de ces 1800 personnes qui ne se flattât d'être de ce petit nombre qui, cinquante ans après le jour où il parlait, resterait sur la terre, et qui ne vit par conséquent la mort encore de trop loin pour se croire obligée de hâter sa conversion. »

C'est ainsi que les orateurs les plus éminents des églises réformées employaient un grand savoir et une habile dialectique ; « mais, et c'est M. Sayous qui leur porte le coup de grâce en concluant, *aucun*

*ne put s'élever aux saintes beautés de l'éloquence sacrée*, du moins de celle qui remue les âmes, et les remplit du sentiment de l'infinie douceur, comme de la sublime sévérité du christianisme, qui fait desirer avec ardeur le salut, qui fait aimer la main qui le donne, et adorer la main qui peut punir. »

Quoi de plus que ces paroles si expresses, et cette critique si saisissante ? On est autant frappé de la puissance de ces arguments, que touché de la bonne foi du littérateur loyal et instruit qui les expose.

Mais, comme il appartient à l'esprit humain de ne pas accepter volontiers sa condamnation même méritée, et d'imaginer des excuses qui le puissent consoler au moins à ses propres yeux, après cet éclatant aveu, M. Sayous est tourmenté du besoin d'y apporter quelques restrictions ; il cherche çà et là des motifs particuliers de l'incontestable infériorité des orateurs protestants : « Les prédicateurs catholiques ont suivi une voie différente ; laissant la controverse aux livres de théologie, ils se donnaient toute carrière dans le champ immense du cœur humain et du christianisme ; et là est *peut-être* le secret de leur supériorité. » Non, pas *peut-être*, mais *certainement*. « Le spiritualisme d'un protestant ne ressemble pas au spiritualisme d'un catholique *dans son expression* ; jamais un protestant n'aurait imaginé d'appeler, comme saint François de Sales, la pureté *cette blanche vertu de l'âme* ; mais au fond, ils sont identiques. » — Non, ils ne sont pas identiques ; s'ils l'étaient, ils produiraient les mêmes effets ; le protestantisme n'a pas l'expression, c'est qu'il n'a pas la chose ; un sentiment trouve toujours un mot pour l'exprimer ; les protestants n'ont pas parlé comme saint François de Sales, c'est qu'ils n'ont pas senti comme lui. Enfin, « les orateurs catholiques recevaient beaucoup de leur auditoire, le plus spirituel, le plus délicat, le plus instruit et le plus éloquent lui-même par le langage, qu'il fut possible de réunir alors autour d'un prédicateur, » tandis que les pasteurs protestants, « dispersés dans les provinces, rencontraient rarement, dans le grand nombre de leurs auditeurs, leurs égaux en esprit et en savoir ; le goût, l'esprit et les façons de parler de la province les gagnaient facilement, etc. »

Non ! non ! M. Sayous essaie de s'abuser ; les hommes éminents se décèlent toujours : la position aide sans doute ; elle ne crée pas ; les orateurs catholiques ne se sont pas toujours rencontrés à Paris ; Fénelon était aussi grand prédicateur dans ses missions du Poitou que lorsqu'il parut plus tard devant la société d'élite de la cour de Louis XIV ; et le Père Bridaine, qui, un jour, aperçut autour de sa

chaire un auditoire inaccoutumé, composé de personnes du grand monde accourues pour entendre ce missionnaire inconnu, était-ce dans le commerce de la noblesse et du génie qu'il avait appris le secret de son énergique et émouvante éloquence? Non, il n'avait fréquenté que les vulgaires habitants des provinces, de pauvres ouvriers, de simples paysans, il n'était habitué à prêcher que dans d'humbles églises de village; il ne s'était pas appliqué à « réunir toutes les qualités de l'éloquence à toutes les ressources de l'art oratoire, » et c'est de son cœur, de son cœur échauffé par la foi et la charité qu'il tirait le sublime exorde improvisé, qui faisait tressaillir, trembler et fondre en larmes cette brillante assemblée, étonnée d'entendre un langage autant supérieur au langage des cours que les pensées du ciel sont au-dessus des préoccupations de la terre.

Et ce même Père Bridaine, le voyez-vous arrivant à Aignes-Mortes, trouvant l'église presque vide, et, alors, saisi d'un zèle de feu, sortant en surplis et la cloche à la main, parcourant les rues, arrêtant les passants, et les invitant, les pressant, les poussant à venir entendre la parole de Dieu? rentrant dans l'église, suivi d'une foule immense, mais sceptique et moqueuse, que ce spectacle imprévu amusait, mais, bientôt par les images terrifiantes de la mort arrêtant sur les lèvres le sourire railleur, frappant des coups d'une sainte indignation ces fronts incrédules, pénétrant ces cœurs endurcis comme avec une épée, et, au milieu des pleurs et des sanglots, entraînant ces nouveaux Ninivites à ces tribunaux de la pénitence qui, selon le mot de Bossuet, *justifient ceux qui s'accusent!*

Jamais le protestantisme ne produira de tels effets; jamais il n'enfantera un pareil orateur, jamais un saint Vincent de Paule, prodige de charité, jamais un saint François de Sales, prodige de douceur, d'onction et de pureté. Il l'a bien senti, l'auteur de ce livre qui commence par le portrait de saint François de Sales. Cette idéale personification du pasteur chrétien l'a touché, et, en effet, il n'en est pas dans le catholicisme qui soit plus aimable et plus attirante: M. Sayous a pour lui une prédilection particulière; il se complait à le contempler. — « C'est une poétique figure! s'écrie-t-il d'abord, il est poète à un haut degré par le sentiment, par l'imagination. » Puis il l'analyse, et chaque trait lui arrache un cri d'admiration: « sa figure est noble, sa parole affectueuse, son regard paternel. » Pour le mieux peindre, il accumule les mots d'*amour* et de *douceur*; après avoir beaucoup dit, il dit encore; il craint de n'avoir pas tout exprimé: « toute sa personne a une grâce caressante, amoureuse; il émane de lui une double chaleur; » enfin, après l'avoir ainsi détaillé, il se représente



l'effet qu'il devait produire, et la vérité, la vérité qui est au fond de tous les cœurs, que les esprits sincères ne peuvent comprimer, qu'ils préfèrent à leur parti, à leurs principes, à leurs sympathies même, lui échappe avec une irrésistible énergie : « Ses discours, dit-il, devaient animer les cœurs d'un entrain allègre vers la piété, et, en faut-il davantage, après tout, pour l'éloquence pastorale ? »

Non ! il n'en faut pas davantage ! M. Sayous a défini le véritable prédicateur catholique, et nous n'avons rien à ajouter, si ce n'est que l'homme qui a entrevu une aussi grande part de la vérité, est digne de la connaître tout entière ; que, sans qu'il le sache lui-même, il a subi la pénétrante influence de cette action puissante qui, de nos jours, attire, dans le monde entier, les esprits les plus droits, les plus savants vers le catholicisme ; que le travail même auquel il se livre est peut-être la voie cachée qui doit le ramener au centre commun des fidèles, à l'Eglise immuable, universelle, à cette église, « belle et une, d'une beauté et d'une unité durables <sup>1</sup>, » qui ne produit pas seulement d'éloquents docteurs comme Bossuet et Bourdaloue, mais des cœurs tendres, aimants et paternels comme Fénelon, saint Vincent de Paule et saint François de Sales ; qui n'élève pas seulement les cœurs, mais qui fait pleurer ; qui ne sait pas seulement diriger, mais consoler.

EUGÈNE LOUDUN.

---

**HISTOIRE** de la Papauté pendant le XIV<sup>e</sup> siècle, avec des notes et des pièces justificatives, par l'abbé J.-B. CHRISTOPHE. 3 vol. in-8° <sup>2</sup>.

Le XIV<sup>e</sup> siècle s'ouvre par le démêlé de Boniface VIII et de Philippe le Bel, et se termine par le grand schisme d'Occident et le concile de Constance : entre ces deux points extrêmes, c'est l'histoire tout entière de la Papauté avignonnaise, avec les terribles épisodes qui viennent s'y ajouter par intervalles, les Templiers, Jeanne de Naples, Louis de Bavière, Rienzi, Pierre le Cruel, les hérésies de Wicleff et de Jean Hus, et les révolutions sans cesse renaissantes des villes et des principautés italiennes.

Le XIV<sup>e</sup> siècle est en même temps une époque de transformation et de passage : placé à la limite du moyen âge qui finit et de l'histoire moderne qui commence, il reproduit encore, dans presque toute

<sup>1</sup> Bossuet.

<sup>2</sup> Paris, L. Maison, libraire, 3, rue Christine.

leur énergie, le caractère et les aspirations du premier, et laisse percer déjà, d'une manière de plus en plus précise, les principes et les tendances des temps actuels. A l'intérêt du drame vient se joindre ainsi l'intérêt de l'idée, au pittoresque des événements la gravité des questions.

Nous voyons se produire dans la papauté, au moyen âge surtout, trois caractères distincts, quoique fortement enchaînés l'un à l'autre : le souverain Pontife est à la fois chef spirituel de l'Église, roi temporel de Rome, et protecteur général de la république chrétienne, dans son universalité et dans chacun de ses membres. Le premier de ces caractères est de droit divin, il constitue l'essence même du pouvoir pontifical, et il existait dans saint Pierre, au même titre et au même degré que dans Grégoire VII ou dans Pie IX. Le deuxième caractère est sinon de droit divin, au moins de droit providentiel ; la souveraineté de l'homme est la condition nécessaire de l'indépendance du Pontife, et après le triomphe de la croix sur le paganisme, le Christ semble n'avoir rien eu de plus pressé que de garantir la libre action de ses vicaires, en réunissant dans leurs mains le sceptre à la houlette. Le troisième enfin ressort du premier, comme la conséquence découle du principe : le gouvernement d'une société, en effet, ne consiste pas seulement dans la direction intérieure, il embrasse aussi la défense et le développement au dehors ; et l'Église étant à la fois une société spirituelle, si on la considère relativement à l'ordre civil, et une société mixte, si on la considère par rapport aux civilisations étrangères et ennemies, il en résulte pour la papauté un double et perpétuel mandat, d'une part, vis-à-vis du pouvoir politique, afin de protéger contre ses attaques les intérêts éternels de l'humanité, de l'autre, vis-à-vis des races antichrétiennes, afin de défendre contre elles ou d'élargir à leurs dépens l'empire même matériel du Christ.

Cette dernière prérogative du Siège Apostolique varie à l'infini dans son application, bien qu'elle soit immuable dans son essence : les droits de la paternité sont toujours les mêmes, mais il s'exercent différemment à l'égard de l'enfant, différemment à l'égard de l'homme fait. Dans les siècles du moyen âge, lorsque l'Europe n'était encore qu'un enfant grossier et indompté, et que la séve barbare fermentait partout à l'encontre de l'esprit chrétien, il fallait aux nations nouvelles une éducation forte et un préceptorat énergique : ce fut le temps de Grégoire VII et d'Innocent III, et les déclamations de secte ou de parti n'empêchent plus aujourd'hui personne de payer à la mémoire de ces deux grands papes l'admiration et la reconnaissance qui leur sont dues. Au XIV<sup>e</sup> siècle, au contraire, l'ère moderne commen-

çait à poindre, l'enfant se faisait homme, et s'il n'avait pas dépouillé tous les langes de sa barbarie [première, cependant il prenait conscience de lui-même, et réclamait déjà un mode de direction plus contenu. Était-ce un mal ? Nous ne le pensons point. La papauté s'en trouvait-elle amoindrie ? Pas plus que la paternité ne diminue lorsque l'enfant arrive à l'âge de discrétion, et devient capable de se gouverner lui-même : c'est la gloire du maître, que l'élève cesse d'avoir besoin de ses enseignements et puisse marcher sans son aide dans la carrière qu'il lui a ouverte. Non qu'il faille approuver de tout point la manière dont cette émancipation s'est opérée, non plus que la manière dont cette éducation s'est faite : il y a eu des fautes commises de part et d'autre, beaucoup plus du côté des peuples que du côté des Pontifes ; mais les idées sont au-dessus des faits, et les principes au-dessus des personnes.

M. l'abbé Christophe a exposé dans son Introduction, avec beaucoup de science et de netteté, les causes, l'origine première et les développements successifs du pouvoir temporel du clergé en général et de la papauté en particulier. Peut-être, en donnant ainsi à la légitimité du principe la haute consécration de l'histoire, l'auteur s'est-il exagéré quelquefois le degré ou les limites où il convenait de l'appliquer ; du moins, cette accusation a-t-elle été produite contre l'ouvrage, presque au lendemain de son apparition. Nous croyons toutefois que les paroles sur lesquelles on a voulu la fonder sont susceptibles d'une interprétation plus adoucie. Cette sorte de divorce, en effet, dans lequel les gouvernements chrétiens se maintiennent depuis plus de trois siècles vis-à-vis du chef de la chrétienté, n'est certes point dans la nature des choses : sans commettre aucune hérésie historique ou sociale, on peut concevoir et désirer un système de relations entre les deux puissances, moins servile et moins agité que celui du moyen âge, moins divisé et moins stérile que celui de l'âge moderne ; et si les vœux de l'auteur ne vont point au-delà, nous ne faisons aucune difficulté de les accepter.

Le corps de l'ouvrage est divisé en dix-huit livres, dont les deux premiers sont consacrés à la lutte de Boniface VIII contre Philippe le Bel, les dix qui suivent, à l'histoire de la papauté d'Avignon, et les six derniers, à celle du grand schisme d'Occident et du concile de Constance. Un chapitre aussi neuf qu'intéressant sur la constitution politique de Rome au moyen âge sert en quelque sorte d'entrée en matière : c'était ici, en effet, le nœud principal de la question. Pour comprendre ce long exil de la papauté loin de son siège naturel, il n'est point nécessaire de recourir aux mensonges de Villani, qui



n'expliquent rien ; il suffit de jeter les yeux sur cette Rome toujours en tourmente, bouleversée tour à tour par ses prolétaires, par ses sénateurs, par les Orsini, par les Colonna, par les Guelfes, par les Gibelins, par les nobles, par les tribuns. Les Pontifes ne peuvent tenir sur cette terre perpétuellement mouvante ; plusieurs ont dû chercher déjà un refuge dans les cités avoisinantes, à Viterbe, à Orvieto, à Pérouse ; et lorsqu'enfin Clément V transporte officiellement la chaire de saint Pierre dans les murs d'Avignon, il ne fait pour ainsi dire que consacrer une séparation depuis longtemps consommée. C'est la même question politique, plus encore que les ambitions personnelles, qui déterminera et entretiendra plus tard le schisme des quarante années : Rome qui ne sait pas garder ses souverains, ne peut pas non plus se passer d'eux. « Nous le voulons romain, ou du moins italien, » s'écrie le peuple ameuté autour du conclave ; cherchant ainsi dans la nationalité des garanties de résidence, et envisageant dans le successeur de Pierre moins le Pontife que le roi. Plus tard, lorsqu'après vingt-huit ans de schisme, la mort d'Innocent VII semble avoir aplani toutes les difficultés, l'état politique de Rome vient encore se jeter à la traverse : Grégoire XII est élu, et la division perpétuée, parce que la turbulence des factions ne permet point d'inter règne ; et tout porte à croire que l'élection d'Innocent VII lui-même, et celle de son prédécesseur Boniface IX, doivent s'expliquer par des motifs analogues. On ne conçoit rien de plus agité au temporel que cette papauté du XIV<sup>e</sup> siècle, sans cesse obligée de reconquérir sur toute espèce d'ennemis sa capitale et ses provinces, le plus souvent fugitive ou assiégée jusque dans son sanctuaire par ses sujets ou vassaux, et trahie par ses propres conseillers. Ce sont les scandales de 1349 réduits en quelque sorte en habitude et passés à l'état chronique ; mais la chrétienté d'alors ne savait pas armer un seul soldat pour venger les injures de son chef.

Les vieux monuments de Rome suivaient la fortune de cette capitale, comme Rome elle-même suivait la fortune de ses princes : les amphithéâtres, les temples, les palais du peuple-roi, chaque jour transformés en citadelle pour les luttes des partis, disparaissaient du sol ou le couvraient de leurs ruines ; les chefs-d'œuvre de l'art antique entraient comme matériaux dans les constructions publiques et privées, ou allaient orner les rues et les places de « l'oisive cité de Naples ; » les basiliques chrétiennes elles-mêmes se dégradèrent, faute d'entretien, par l'absence prolongée de leurs titulaires. M. l'abbé Christophe a recueilli sur la statistique monumentale de Rome à cette époque des détails aussi curieux que tristes ; et si nous devons juger



du sort des populations par celui des édifices, nous comprendrons aisément que l'Italie ait toujours considéré le séjour de ses Pontifes à Avignon comme une nouvelle captivité de Babylone.

La papauté elle-même, en effet, n'était point sans recevoir de profondes atteintes de cette situation qu'elle n'avait point faite. Transplantée hors de son sol naturel, déshabitée de ses traditions, isolée de tous ses souvenirs, elle devait perdre quelque chose de cette largeur de pensée, de cette sûreté de coup d'œil, de cette hauteur de prestige, qui avaient été son apanage dans les siècles précédents. Les chefs des nations cessaient de respecter et de craindre une puissance qu'ils touchaient de trop près, et qui se trouvait pour ainsi dire à leur merci : soixante années à peine suffirent pour faire disparaître sans retour l'œuvre des Grégoires VII et des Innocent III. Le schisme, directement éclos de cette situation anormale, réagit sur elle à son tour, et plaça les Papes vis-à-vis des princes dans des conditions plus précaires encore et plus humiliées ; les ressorts du christianisme et de l'Église se détendirent à mesure que s'amoindrissait le principe qui donne le mouvement à tout le corps ; le relâchement de la discipline amena celui des idées, et l'hérésie entra dans la société chrétienne par les brèches qu'y avaient ouvertes les hommes et les événements. Rome ne peut se passer du Pape, et le Pape ne peut se passer de Rome : ni l'un ni l'autre ne peuvent se faire défaut sans que l'Église tout entière ne tombe en souffrance.

Dans les circonstances graves où se trouvait la chrétienté, il aurait fallu sur les trônes de l'Europe des Charlemagne ou des saint Louis, et l'histoire du xiv<sup>e</sup> siècle nous présente peu de princes de cette trempe : Philippe le Bel, Louis de Bavière, Ladislas de Naples sont trois types différents d'une même politique, habile si l'on veut, mais sans grandeur ni probité. Le roi de France, qui appelait à son aide les fourberies de Pierre Flotte et les violences de Guillaume de Nogaret, était loin des traditions de Louis IX ; et les trois ordres qui l'appuyèrent de leur concours ne furent en cela, bien qu'on en dise, qu'un exemple de plus de la pression que peuvent exercer sur une assemblée la ruse et l'intimidation. L'empereur d'Occident qui passa trente années de sa vie à jouer et contredire le Saint-Siège, et qui ne recula devant aucun moyen, pas même devant le schisme, pour satisfaire une ambition personnelle ou une rivalité nationale, un tel homme n'était que de nom le successeur de Charlemagne, et moins encore l'héritier de sa pensée ou le continuateur de son œuvre. Enfin, dans l'héritier de Charles de Duras, il est difficile de voir autre chose qu'un des représentants les moins honorables de ce ma-

chiavélisme de bas étage, qui commençait dès lors à devenir la loi politique des souverainetés italiennes : maître du royaume le plus considérable de la Péninsule, il donnait moins à l'intrigue, parce qu'il avait la force ; mais plus ambitieux encore que puissant, il n'avait pas même la pudeur de la mauvaise foi, et, sous ce rapport, il soutient à peine la comparaison avec les Malatesta, les Visconti, et autres petits tyrans de l'époque. Dieu veillait à défaut des hommes.

Il serait long de donner ici les détails de tous les événements, de tous les personnages, de toutes les questions qui se pressent et se succèdent dans l'*Histoire de la papauté au xiv<sup>e</sup> siècle* : les Fraticelles, la vision béatifique, la pauvreté du Christ, le Dante, Pétrarque, sainte Catherine de Sienne, sainte Brigitte, Barlaam, Pierre Thomas, la guerre des Anglais, Charles d'Anjou, les grandes compagnies, les finances pontificales. La tâche était des plus rudes, et si M. l'abbé Christophe n'en a pas entrevu dès l'abord toutes les difficultés, elles étaient trop réelles pour tromper longtemps ses regards. Il nous raconte lui-même, avec un reste de surprise, comment le travail s'est inopinément agrandi sous la plume, et comment, au lieu d'un simple article de revue, il est arrivé à former plusieurs volumes : c'est ici un peu l'histoire de toutes les premières œuvres un peu sérieuses, et bien privilégié est l'écrivain qui n'a pas eu à essayer, au moins une fois dans sa vie, une trahison de ce genre. Les questions n'en sont pas moins bien étudiées, pour se présenter ainsi à tour de rôle ; et pour peu que l'on ait de persistance, il y a quelquefois avantage à voir les difficultés ne se produire que successivement, et pour ainsi dire une à une. Dix années ont été consacrées à mener à terme ce qui ne devait être en apparence que l'ouvrage de quelques mois : l'auteur a voulu consulter toutes les sources, ce qui est une persévérance rare ; et les matériaux ainsi recueillis de toutes parts et amoncelés autour de lui, il les a travaillés, pesés et discutés, avec une persévérance plus rare encore. Ainsi entré en possession du fait par l'érudition et la critique, il a cherché à s'emparer de l'idée par la justesse et l'élévation du point de vue. Nous ne dirons point qu'il s'est rencontré plus d'une fois avec M. Rohrbacher : on ne va guère par les mêmes routes que le savant historien, sans mettre le pied sur les traces qu'il y a imprimées ; et nous entendons d'autant moins en faire un reproche à M. l'abbé Christophe, qu'en s'inspirant du maître, il a su rester lui-même, et conserver à son œuvre son caractère et son originalité. La disposition du livre est digne sous tous rapports du principe qui y préside et des éléments qui le constituent : il y a de l'harmonie dans l'ensemble, de la proportion entre les parties ; sans reculer devant au-

cune explication nécessaire, l'auteur a mis un louable scrupule à écarter toute digression étrangère à son sujet ; et, tout en sachant faire une large part dans l'histoire à la pensée philosophique, il s'est gardé avec soin des réflexions ennuyeuses et parasites. Le sentiment de foi qui y éclate de toutes parts s'y allie cependant avec une volonté constante d'être vrai : l'impartialité n'est point l'indifférence, et la conscience n'exclut point l'affection. Les principes y sont glorifiés, mais sans les confondre avec les personnes ; les hommes y sont jugés avec toute la rigueur de la loi, mais sans faire de l'histoire une école de scandale, ou une pâture pour les mauvaises passions. Un style aisé, mais ferme, simple avec élégance, animé sans emphase ; une égalité de ton qui ne se dément pas un seul instant ; une souplesse de manière qui sait se plier à toutes les exigences du sujet ; une proportion presque toujours exacte entre l'expression et la pensée, témoignent du soin que l'auteur a apporté à la rédaction de son livre, et font de *l'Histoire de la papauté au xiv<sup>e</sup> siècle* une des lectures les plus intéressantes en ce genre. M. l'abbé Christophe appartient par ses relations d'étude et d'amitié à l'école de M. Audin ; mais en continuant les traditions du savant et catholique écrivain, il sait mettre plus de mesure et de sobriété dans la forme.

Les maîtres de l'art ont reproché à l'auteur de porter quelquefois dans l'histoire du moyen âge les préoccupations de l'époque présente, en croyant voir, par exemple, dans les théories des Fraticelles les premiers linéaments du socialisme moderne ; ou bien encore de subordonner parfois un peu trop la question politique à la question purement ecclésiastique, comme dans le chapitre relatif à Louis de Bavière. Nous ferons, quant à nous, à M. l'abbé Christophe, une querelle moins sérieuse, mais sur laquelle il voudra bien nous pardonner d'insister : puisqu'il a eu la bonne pensée d'énoncer au titre courant la matière du livre et même celle de la page, pourquoi n'a-t-il pas songé à y faire figurer en même temps l'indication de la date ? Quelques cartes seraient aussi fort utiles pour l'intelligence du récit ; les expéditions du cardinal Albornoz, par exemple, que l'auteur a racontées avec tant de patience et d'intérêt, sont presque impossibles à suivre sans ce genre d'auxiliaires ; et dans un ouvrage d'une exécution typographique aussi soignée, de tels ornements ne sauraient être considérés comme excessifs. Nous demanderions encore, si nous ne craignons d'être trop exigeants, une table alphabétique des matières : il fut un temps où l'on ne publiait guère un livre sérieux sans multiplier les index ; cet usage était des meilleurs, et aurait trouvé ici une application des plus heureuses.

M. l'abbé Christophe nous promet, comme suite de l'histoire de la papauté au xiv<sup>e</sup> siècle, une histoire de la papauté au xv<sup>e</sup> siècle : qu'il apporte à ce nouveau travail les mêmes qualités qu'il a mises dans le premier, en les éclairant des lumières de l'expérience et de la critique, et le succès n'est pas douteux. On doit attendre beaucoup de qui a beaucoup fait, et les exigences sont toujours en proportion du talent.

J. A. SCHMIT.

**MOIS DE MARIE**, à l'usage des maisons d'éducation,  
par Am. BURION <sup>1</sup>.

**MOIS DE MARIE**, ou *Méditations pour chaque jour du mois sur sa vie, ses gloires et sa protection, classées par ordre des temps et adaptées à ses fêtes*, par Alexandre JELOWICKI, prêtre, traduit du polonais sous les yeux de l'auteur. Ouvrage dédié à S. S. Pie IX, autorisé par la censure romaine, recommandé par plusieurs cardinaux et évêques <sup>2</sup>.

Sous le titre de *Mois de Marie*, M. Am. Burion a écrit un véritable guide pratique pour toutes les actions de la journée. Il prend l'enfant à son réveil, le conduit pas à pas à travers les différents exercices de sa jeune vie, lever, prière, méditation, sacrifice, étude, repas, récréation, promenade, et lui propose à la fois, pour chacun de ces actes quotidiens, les plus excellents conseils et les plus parfaits exemples. Chaque chapitre se trouve ainsi former deux parties distinctes : étude du modèle et application à la conduite de l'âme. L'auteur a exposé les grandeurs spirituelles de la Mère de Dieu avec cette simplicité chaleureuse, qui naît de la conviction de l'esprit et de la piété du cœur; et il a analysé le devoir avec une hauteur de raison, une force de pensée, et un éclat de style, qui ne se rencontrent pas toujours dans des compositions de plus longue haleine. Ce n'est point ici, ou nous nous trompons fort, une œuvre improvisée dans la solitude du cabinet : le père de famille, on le sent, a précédé l'écrivain, et les saintes pratiques du foyer ont servi de préliminaires au travail de la rédaction. En destinant son livre aux maisons d'éducation, du reste, M. Am. Burion n'a point prétendu en borner l'utilité à la seule enfance : la prière, le travail, le repos, sont la loi de tous les âges, les années peuvent à peine la modifier dans ses applications, et elles ne l'atteignent point dans son esprit.

<sup>1</sup> Paris, Charles Douniol, 1853. 1 vol. in-18.

<sup>2</sup> Paris, Sagnier et Bray, 1853. 1 vol. in-18.



Le livre de M. l'abbé Jelowicki présente un tout autre caractère, parce qu'il a été rédigé dans un but tout différent. L'auteur a voulu en faire à la fois, comme il le déclare lui-même dans son avertissement, un livre de lecture spirituelle pour les âmes pieuses, un guide pour les prédicateurs chargés d'instructions en l'honneur de la très-sainte Vierge, et un manuel pour l'exercice du mois de Marie. Des observations courtes, mais substantielles sur chacun de ces trois objets, en font ressortir la nature, la méthode et les avantages, et forment une introduction naturelle au reste de l'ouvrage. La série des méditations proprement dites peut se décomposer elle-même en quatre groupes principaux : le premier, sur les mystères glorieux de Marie, pour les 1<sup>er</sup> à 40<sup>e</sup> jours ; le second, sur les mystères douloureux, pour les 41<sup>e</sup> à 48<sup>e</sup> jours ; le troisième, sur les vertus de la Mère de Dieu, pour les 49<sup>e</sup> à 25<sup>e</sup> jours ; et le quatrième, sur ses fêtes locales ou historiques, pour les 26<sup>e</sup> à 31<sup>e</sup> jours. Un texte emprunté aux livres saints, et plus particulièrement à l'Évangile, sert de point de départ aux développements de l'auteur ; autour de ce texte principal viennent se grouper par ordre les autres passages de l'Écriture, des Pères de l'Église et des théologiens ascétiques, qui se rapportent le plus directement au sujet ; et tous ces trésors spirituels, habilement enchâssés dans le travail particulier de l'écrivain, lui communiquent une valeur doctrinale que confirment encore les hautes approbations dont il est revêtu. On n'est point si avancé dans la science de la Vierge-Mère, sans avoir contracté envers elle des habitudes de piété profonde : c'est ici, en effet, le second caractère qui domine dans le *Mois de Marie* de M. l'abbé Jelowicki. La langue dans laquelle il a été primitivement composé, et dont la couleur perce bien encore çà et là à travers la traduction française, lui imprime elle-même une certaine physionomie, qui n'est ni sans nouveauté ni sans charme ; et, sous tous ces rapports, nous croyons que l'ouvrage a très-bien atteint son but, et que les personnes auxquelles l'auteur l'a destiné y trouveront attrait et profit.

J. A. SCHMIT.

---

**ŒUVRE DE SAINT-AUGUSTIN** pour la propagation des bons livres. — *Bibliothèque de la famille, pour la moraliser, l'instruire, la récréer* ; publié sous la direction de M. l'abbé ORSE, aumônier du pensionnat des Frères, à Passy<sup>1</sup>.

La parole et l'écriture sont les deux grandes forces qui remuent le monde : employées au service du bien, ou détournées au service du mal, leur puissance est également formidable ; et ce n'est pas à notre

<sup>1</sup> Paris, Charles Douuiol.

siècle qu'il est besoin d'en fournir les preuves. Nous n'avons donc point à nous étendre ici sur les mérites et l'à-propos de l'Œuvre de Saint-Augustin : son utilité et ses droits à la faveur de tous les gens de bien ressortent suffisamment de l'objet même qu'elle se propose ; la seule question qui puisse intéresser ici le lecteur et l'Œuvre elle-même, c'est de savoir comment cet objet a été rempli, comment le but a été atteint, et si l'exécution est suffisamment digne de l'excellente pensée qui l'inspire.

Un bon livre est celui qui fait le bien et qui est bien fait. On a souvent tenu trop peu de compte de cette deuxième condition ; et le sourire sarcastique que provoque sur certaines lèvres le seul énoncé du mot, n'est, il faut bien le reconnaître, que trop ordinairement justifié. Nous ne pouvons mieux éclairer le jugement des lecteurs sur la bibliothèque de la famille, qu'en leur faisant connaître, par ordre de publication, le titre, le sujet et le caractère des différents ouvrages dont elle se compose jusqu'à ce jour.

1° *Soliloques nocturnes dans un cimetière de Paris*, par M. l'abbé ORSE. C'est un développement apologétique des vérités fondamentales du christianisme. Nous avouons n'en aimer beaucoup ni le titre ni la manière. M. l'abbé Orse a laissé couler sur le papier, sans trop s'inquiéter des proportions du sujet ou des exigences du lecteur, tout ce que son esprit et son cœur lui offraient de plus mémorable pour la défense de la religion : ce n'est point assez pour l'homme de science, c'est peut-être plus qu'il ne faut pour l'homme de labeur ; et nous préférons toujours pour celui-ci les *réponses* de M. l'abbé de Ségur.

2° *La pluralité des mondes*, par FONTENELLE, avec préface, notes et addition de nouveaux entretiens, par M. l'abbé ORSE. Le livre est suffisamment connu pour qu'il soit inutile de nous y arrêter.

3° *Souvenirs curieux des missions étrangères*, recueillis par Hubert LEBON. C'est un intéressant panorama des mœurs, de l'histoire, des monuments et des curiosités naturelles des diverses parties du globe, emprunté aux Lettres édifiantes.

4° et 7° *L'histoire du Protestantisme présentée aux hommes de bonne foi qui cherchent la vérité*, par M. l'abbé ORSE. Première partie : Allemagne et Suisse. Deuxième partie : France et Angleterre. Toute tentative de réforme dans une société, faite en opposition avec le corps dirigeant, ou du moins sans son concours, est par là même suspecte, bien qu'elle puisse être légitime ; et ici le caractère et les principes du réformateur pèsent nécessairement d'un grand poids dans la balance ; mais dans l'Eglise, qui est une société divinement constituée, et qui possède toujours, dans sa partie divine, le remède

aux infirmités de sa partie humaine, les moyens révolutionnaires sont plus que suspects, ils sont certainement et absolument condamnables; en sorte que la question personnelle ne joue plus ici qu'un rôle de second ordre, et ne peut rien ôter à la preuve principale, bien qu'elle puisse souvent y ajouter. Peut-être M. l'abbé Orse, au lieu de toucher, particulièrement dans son introduction, une multitude de problèmes historiques et théologiques trop savants pour être compris de la masse des lecteurs, et trop complexes pour être développés suffisamment dans un cadre si étroit, aurait-il dû se borner à mettre bien en relief cette simple idée. Il peut y avoir de l'inconvénient à faire naître ainsi, dans des têtes peu expérimentées, des doutes que l'on ne résout point, et des idées que l'on ne pousse point à leur maturité.

5° *Deux croisades au moyen âge* : 1° la croisade des enfants (1213), par M. Alfred DES ESSARTS; 2° la croisade de Hongrie (1396), par M. l'abbé ORSE.

6° *Les travers de l'humanité*, caractères extraits de divers auteurs, avec des réflexions par M. l'abbé ORSE.

8° *Une semaine en famille*, recueil de légendes, anecdotes et nouvelles propres à exciter dans le cœur de la jeunesse l'amour de la religion et de la vertu, par L.-L. BURON.

10° (Le n° 9 n'a pas encore paru) *Massacre des prisonniers de l'Abbaye, en 1792, raconté par des témoins oculaires*, mémoires recueillis et augmentés d'une préface par M. l'abbé ORSE.

Nous ne faisons qu'énoncer ici ces différents ouvrages, dont le titre indique suffisamment la nature, et dont le dernier surtout, non-seulement mérite de prendre rang dans les publications de l'Œuvre, mais encore est digne de figurer dans les meilleures bibliothèques.

L'Œuvre de Saint-Augustin publie 12 volumes par an, moyennant une souscription de 8 francs. Elle est dirigée par un comité central établi à Paris, qui correspond avec les comités provinciaux, ceux-ci avec les comités diocésains, et ces derniers avec les comités locaux. Tous ces comités se réunissent une fois par mois; les réunions de mars, juin, septembre et décembre « auront pour but, dit le prospectus, de donner des avis sur les livres déjà publiés, sur ceux dont la publication paraîtra utile, en un mot, sur tout ce qui regarde la rédaction. » En présence d'une organisation si sage, les observations de la critique sont à peine nécessaires, et ses conseils seraient superflus.

J.-A. SCHMIT.

*L'un des Gérants*, CHARLES DOUNIOL.

# LES PAPES ET LES TZARS.

RELATIONS

ENTRE LE SAINT-SIÈGE ET LA RUSSIE.

---

## I.

Quand, après avoir acquis par la conversion des empereurs une entière liberté de propagation, le christianisme pénétra chez les Barbares appelés à régénérer le monde, il s'y répandit par deux sources différentes : l'une pure, l'autre infectée ; l'une vivifiante, l'autre morbifère : — Rome et Constantinople. A celle-ci s'abreuvèrent les Goths, les Suèves, les Vandales, les Lombards, peuples éteints depuis longtemps, nations que leur baptême arien semble avoir marquées pour un anéantissement prématuré ; — à celle-là se purifièrent les Francs, les Anglo-Saxons, les Normands, réservés tous à un rôle si fécond, à de si grandes destinées, même dans celles de leurs branches que, à une époque postérieure, l'hérésie devait séparer du tronc natal.

A la même époque où le dernier venu de ces peuples, les Normands, sortait des marais de la Scandinavie, embrassait résolument la foi catholique et se prosternait devant le pontife de Rome, un autre peuple barbare se levait des steppes de l'Eu-



rope orientale et appelait des prêtres de Byzance pour l'initier au christianisme. C'était le peuple des Russes, rameau principal de cette race slave que les incursions mongoles et germaniques avaient disloquée et foulée aux pieds. Longtemps ce peuple traîna une existence précaire et humiliée sous le joug de ses tyrans indigènes, ou des hordes tartares. Mais voilà que, échappant au sort commun des races hérétiques ou schismatiques du monde moderne, il a pris, depuis deux siècles, un accroissement gigantesque et une attitude formidable.

Il y a sans doute un but providentiel à cette élévation phénoménale et alarmante. Dieu ne permet pas sans dessein que cette nation ennemie de son Eglise prospère ainsi, seule entre toutes celles qui n'ont pas vécu du pur aliment chrétien. Qui sait si elle n'est pas destinée à opérer un rapprochement entre les nations catholiques en levant avec menace le vieux drapeau du schisme grec, et en se posant en rivale de l'Occident divisé, au nom de l'Orient uni ? Il n'y aurait rien d'étonnant que, au moment où la lutte théologique de l'Eglise contre le protestantisme finit, une autre se préparât pour elle (ces combats sont nécessaires au développement de la vérité), et que ce combat s'engageât sur le terrain de la subordination et de l'unité avec un peuple qui personnifie l'esprit de dissidence et de division.

Toute l'histoire de la Russie semble annoncer qu'elle est appelée à recommencer, dans des conditions nouvelles et des proportions plus formidables, la guerre mal assoupie de Constantinople contre Rome, et à raviver l'antagonisme de l'Eglise grecque contre l'Eglise latine sous des auspices plus inquiétants. Le schisme a été pour la Russie une religion de choix ; elle ne l'a pas embrassée par ignorance, comme les premiers barbares, mais par attrait et par option. Au jour de sa conversion elle connut l'erreur et la vérité et préféra l'erreur. Depuis lors, bien des fois, Rome lui a ouvert les bras, mais la Russie l'a toujours repoussée ; et si, dans leurs détresses, les princes russes sont allés avec de belles promesses et de solennelles protestations réclamer l'alliance et la protection paternelle des Souverains-Pontifes, — démarches que le moyen âge et les temps

modernes ont vues plus d'une fois, -- ce n'a été de leur part que lâche désespoir, ruse et artifice politique. Tous ceux des peuples barbares qui n'étaient pas nés primitivement à la foi chrétienne dans le sein de l'unité, y sont rentrés ou sont morts ; les Russes seuls ont persévéré dans l'erreur et ont grandi. Il y a là une destination évidente. Cet attachement à l'Église d'Orient que rien n'ébranle, pas même les avantages manifestes de l'union avec l'Église de Rome ; cette prédilection pour le monde grec, et cette tendance constante à se l'assimiler et à se mettre en son lieu et place ; cette attention à se garder de la religion de l'Occident, tout en s'efforçant d'en prendre les lumières et les mœurs ; toute cette conduite à part constitue un fait curieux et aujourd'hui surtout digne d'attention. Evidemment la Russie a grandi pour une lutte religieuse : tout l'indique. Il ne s'agit encore en ce moment que d'intérêts politiques entre les Tzars et les rois ; mais à mesure que les événements se développeront, l'engagement sera indubitablement entre les Tzars et les Papes. *Tzar et Pape*, tels seront un jour les mots de ralliement dans les grands débats qui se préparent, comme autrefois *Guelfes* et *Gibelins*, dans les guerres du Sacerdoce et de l'Empire.

Ces deux grandes puissances, — les Papes et les Tzars, — se connaissent depuis longtemps et ont déjà eu de nombreux rapports. Comme des adversaires qui se sentent réservés pour un combat définitif, ils se sont étudiés et se sont fait de fréquentes avances ; avances paternelles et bienveillantes d'un côté, mais pleines d'astuce et de défiance de l'autre.

C'est l'histoire de ces relations que j'ai entrepris d'esquisser, parce que j'y vois une introduction utile à l'intelligence des événements qui se préparent du côté de l'Orient et dont l'Europe occidentale est si justement préoccupée. Un recueil de documents officiels, publié en Russie et par un Russe, nous aidera beaucoup dans cette étude <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ce recueil est une collection de pièces officielles sur les rapports des papes avec la Russie. Quelques-unes de ces pièces sont connues, mais le plus grand nombre est inédit. Voici le titre de cet ouvrage, tel qu'il est publié, en latin et en russe : *Historica Russiæ monumenta*.

## II.

Les populations qui couvraient, au ix<sup>e</sup> siècle, les plaines qu'enferment dans leurs vastes plis, à l'Occident, la Vistule et le Dniéper, et, à l'Orient, le Volga, vivaient dans les ténèbres de l'idolâtrie et n'avaient, pour la plupart, qu'une vague idée de la religion chrétienne : c'étaient les Scythes des anciens, les Slaves d'aujourd'hui. Une tradition respectable, mais que nul document historique n'appuie, porte que, dès les temps apostoliques, saint André alla prêcher l'Evangile aux Scythes et que sa parole adoucit leur âme farouche <sup>1</sup>. Les résultats de cette mission — si mission il y eut — durent être faibles et de peu de durée, car il est certain que les Slaves étaient profondément plongés dans le paganisme quand les Normands les subjuguèrent et les conduisirent contre Constantinople. C'était en 856, au moment où l'empire de Charlemagne se fractionnait entre les mains de ses petits-fils ; deux chefs normands, compagnons de Rurik, deux frères, Ascold et Dir', qui venaient de s'établir à Kieff, eurent l'audace de tenter une expédition sur Constantinople elle-même. Ces hardis aventuriers, qui avaient descendu le Dniéper avec deux cents barques et s'étaient jetés bravement dans la mer Noire, répandirent l'épouvante et firent trembler la capitale de l'Empire d'Orient. On recourut aux prières ; Photius, qui venait d'usurper le trône patriarcal, porta en procession les saintes reliques de l'église de Blachernes et plongea dans les flots la robe de la sainte Vierge, palladium vénéré de la ville de Constantin. Les flots aussitôt s'émurent, disent les chroniqueurs grecs, brisèrent dans d'affreux soulèvements les barques

<sup>1</sup> Un savant moine russe, l'archimandrite Makarij, a traité récemment cette question de l'introduction du christianisme en Russie et a réduit à leur juste valeur bien des traditions admises, avant lui, comme des faits. Son ouvrage est hardi pour le pays. V. *Istoria rousskoï tserkvi F' Rossiï*. Saint-Petersbourg, 1846. — L'identification des Slaves avec les Scythes est d'ailleurs fort douteuse.

des pirates épouvantés qui s'enfuirent, attribuant à leur idolâtrie les revers terribles qu'ils venaient d'éprouver. Les Barbares firent demander des missionnaires chrétiens à l'empereur, et un évêque leur fut envoyé, qui discuta avec eux, les convainquit, et même, au dire des Grecs, fit un miracle pour déterminer leur conversion.

Quel que soit le degré de foi qu'il faille ajouter aux détails de cette histoire, un fait en résulte, c'est que les Slaves russes ont reçu l'Évangile de la main des Grecs et dans les plus mauvais jours du schisme, et que, pour eux, l'enseignement de la foi a été corrompu dès le principe.

Ces premières semences, au surplus, ne portèrent pas grand fruit; car durant plus de cent ans encore les Grands-princes russes restèrent païens. Les conversions s'opéraient, mais lentement, par le fait des relations fréquentes des Russes avec les Grecs, plutôt que par un de ces entraînements profonds dont quelques autres peuples barbares ont donné l'exemple. Les Russes ne paraissent guère avoir eu, dans les premiers temps, que de l'indifférence pour le christianisme; et, quand la nation l'embrassa, ce fut à peu près comme sous Pierre I<sup>er</sup>, elle changea ses vêtements orientaux, — par ordre! Vladimir ordonna qu'on serait chrétien, et on le fut. La conversion de ce prince, appelé par les Russes d'aujourd'hui l'*égal des apôtres* (*rovno apostolnoï*) se fit avec une froideur toute politique, qui annonce déjà le génie particulier des souverains moscovites, pour qui la religion est avant tout un instrument de règne. Écoutons la chronique du moine Nestor :

« L'an 986, arrivèrent auprès de Vladimir des envoyés bulgares qui lui proposèrent d'embrasser le mahométisme. Le Grand-prince ne refusa pas de les entendre et les écouta même avec satisfaction, quand ils lui dirent que Mahomet permettait la polygamie (car il y vivait lui-même depuis longtemps) et promettait à ses sectateurs un paradis tout sensuel. Mais lorsque les envoyés le prévinrent que Mahomet commandait la circoncision et interdisait l'usage du vin et de la viande de porc, cela lui déplut très-fort et il refusa tout net. Peu après vinrent des



missionnaires de Rome qui, de la part de leur premier-prêtre, annoncèrent à notre prince le Dieu des chrétiens et commencèrent à lui exposer en détail leur religion; mais Vladimir, qui ne se souciait pas de les entendre, leur dit : « Revenez une autre fois; nos pères ont refusé cette religion. » Vinrent après ceux-ci des prédicateurs envoyés par les juifs Chazares. « Nous savons, lui dirent-ils, que des Mahométans et des chrétiens sont venus te solliciter d'embrasser leur religion; mais les chrétiens adorent celui que nous avons crucifié, tandis que nous, nous adorons le vrai Dieu, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. » Vladimir les interrompit : « Où est votre patrie? — A Jérusalem, répondirent les envoyés; mais Dieu, pour punir les péchés de nos pères, nous a privés de notre patrie et nous a dispersés par toute la terre. — Comment, riposta le Grand-prince, osez-vous enseigner aux autres un Dieu qui vous renie? Si Dieu vous avait aimés, vous et votre loi, il ne vous aurait pas dispersés chez les nations étrangères; voulez-vous que nous nous attirions le même traitement? » Enfin les Grecs envoyèrent au Grand-prince un *philosophe* <sup>1</sup>. Celui-ci, avant tout, dit à Vladimir que le bruit des missions envoyées par les Bulgares et les Romains était parvenu jusqu'en Grèce, et il s'efforça de démontrer en peu de mots l'absurdité du mahométisme et les erreurs de l'Église romaine. Mais quand Vladimir ajouta qu'il avait reçu aussi des missionnaires juifs qui lui avaient dit que les chrétiens croyaient à celui que les Juifs avaient crucifié, le philosophe répondit : « Oui, cela est vrai, nous adorons celui qui a été crucifié par les Juifs, mais ce crucifié est le vrai Dieu, venu sur la terre et incarné pour notre salut, qui a goûté la mort, qui est ressuscité et qui est remonté au ciel, conformément aux prophéties <sup>2</sup>. » Puis, dans une longue conversation qui s'ensuivit, ajoute le chroniqueur, ce philosophe exposa au prince le contenu et l'ensemble de la Bible, et, pour conclusion, lui présenta un tableau

<sup>1</sup> On donnait quelquefois ce nom, chez les Grecs, aux moines qui s'occupaient de prédications ou d'enseignement public.

<sup>2</sup> *Chronique de Nestor*, liv. I.

du jugement dernier, avec les sorts opposés des damnés et des élus. « Il est doux d'être à droite avec ceux-ci, mais amer d'être à gauche avec ceux-là, » dit le prince en soupirant ! A quoi le moine répondit avec douceur : « Deviens chrétien, et tu seras avec les premiers ! »

Ce missionnaire toucha le cœur du Grand-prince qui le renvoya comblé de riches présents.

« L'année suivante, continue Nestor, le Grand-prince réunit le conseil des boïards, afin de les sonder sur l'effet que pourrait produire dans la nation le changement de religion du chef. Vladimir leur fit part des propositions qui lui avaient été faites par les différents missionnaires. « Chacun vante son culte, dirent les boïards ; mais, prince, tu ne manques pas de gens d'esprit. Envoies-en quelques-uns expérimenter quelle est la meilleure des religions. »

» Vladimir suivit ce conseil, et fit partir dix hommes de bien et d'intelligence. Ceux-ci se rendirent d'abord chez les Bulgares, puis dans le pays des Allemands et enfin en Grèce. Les empereurs Basile et Constantin, sachant le motif de leur voyage, en prévirent le patriarche, qui, en présence des voyageurs, célébra les saints mystères dans toute la pompe du culte byzantin. La magnificence du temple de Sainte-Sophie, la réunion de tout le clergé, l'harmonie des chants, la grandeur et la simplicité du culte grec jetèrent les envoyés dans l'admiration. Convaincus de la vérité et de la supériorité de la religion professée à Constantinople, ils retournèrent chez eux déjà chrétiens dans le cœur, et dirent au prince qu'ils ne pouvaient goûter d'autre religion que celle des Grecs. Quand nous nous sommes trouvés dans le temple des Grecs, racontèrent-ils, nous ne savions si nous étions sur la terre ou dans le ciel ; là véritablement Dieu est avec les hommes. Et, comme un homme qui a goûté à un aliment doux ne veut plus d'une nourriture amère, de même, après avoir connu la religion des Grecs, nous ne voulons plus servir d'autres dieux que le leur. D'ailleurs, ajoutèrent-ils, si cette religion n'était pas la meilleure, la grande princesse Olga, ce modèle de sagesse humaine, ne l'aurait pas embrassée. »

« Nous nous ferons donc chrétiens, répondit Vladimir <sup>1</sup>. »

Faut-il voir dans ce récit une légende, comme quelques écrivains russes n'ont pas craint de l'affirmer, ou une narration historique de tous points, ainsi que le soutiennent les théologiens schismatiques? Je ne sais; mais le fait passe pour vrai auprès des Russes dont il traduit fidèlement les sentiments et les dispositions. La défiance et l'aversion pour l'Église romaine est, depuis le jour de son baptême, le caractère particulier de cette nation. Ces préventions haineuses n'ont cédé à rien, pas plus aux lumières qu'au malheur. Bien des fois, au moyen âge, il fut démontré aux Russes que leur asservissement aux Tatars venait de l'isolement où les laissait leur séparation religieuse, et de nombreuses offres leur furent faites d'une union honorable et salutaire à la fois; rien ne put vaincre leur antipathie. Cela tient sans doute à l'idée ambitieuse qu'ont toujours eue les souverains russes de conquérir Constantinople et d'y régner, comme les empereurs byzantins, sur l'Église et l'État, mais aussi au zèle empressé des Grecs à répandre dans le cœur des Slaves toutes leurs jalouses préventions contre l'Église romaine. A peine Vladimir eut-il reçu le baptême, que des évêques grecs accoururent à l'intérieur de ses États, et *se mirent*, dit un chroniqueur contemporain, *à tout organiser à la manière grecque* <sup>2</sup>. La pression morale des schismatiques sur le peuple et un sentiment de rivalité anticipée chez les souverains, telles sont les causes qui ont rendu infructueuses toutes les tentatives de rapprochement et de réconciliation entre l'Église russe et l'Église romaine, tous les rapports survenus ou ménagés entre les Papes et les Tzars.

Ces rapports datent de loin. Le premier des souverains pontifes qui ait été en relation directe avec les souverains de la Russie est l'héroïque restaurateur de l'Église et de la papauté, saint Grégoire VII. En 1075, l'année même où Censius l'arracha à l'autel et le traîna dans une tour, d'où il comptait l'envoyer pieds et poings liés à l'empereur d'Allemagne, le pape avait vu

<sup>1</sup> J'abrège un peu Nestor, d'après Philarète, évêque de Riga.

<sup>2</sup> PHILARÈTE, *Istoria rousskoï tserkvi*, pag. 26.

s'agenouiller devant lui un jeune étranger aux yeux bleus et aux cheveux blonds, qui venait lui faire hommage d'un royaume lointain et demander sa protection pour son père et sa mère bannis de leurs États. Ce proscrit était le fils aîné d'Isiaslaff, grand-prince de Kieff, qui, chassé deux fois par ses frères, était allé successivement chercher un asile et un appui, d'abord auprès du roi de Pologne, puis auprès de l'empereur d'Allemagne, Henri IV, à qui ses entreprises et son caractère avaient fait un grand nom chez les peuples slaves. Flatté de se voir recherché de si loin, Henri IV, qui avait d'ailleurs une certaine générosité, s'était montré plein d'empressement pour le prince slave, et avait envoyé sommer les princes de Kieff de rendre au proscrit ses États. Mais les ambassadeurs allemands s'étaient laissé prendre aux beaux présents de fourrures et aux paroles artificieuses des Russes, déjà maîtres dans l'art des négociations, et, de même que le roi de Pologne, l'empereur d'Allemagne *avait montré au prince détrôné le chemin de ses États*<sup>1</sup>. C'est alors qu'Isiaslaff avait eu la pensée de recourir au grand pape, dont il voyait l'autorité balancer la puissance de l'empereur d'Allemagne, et le nom au loin respecté. Il devança, dans cette circonstance la démarche célèbre de Robert Guiscard, en se déclarant le vassal du Saint-Siège, et en s'offrant à tenir ses États à titre de fief de saint Pierre. Grégoire accepta et répondit à Isiaslaff et à sa femme : « Votre fils est venu à nous en visitant le seuil des » Apôtres, et, après avoir protesté de sa soumission à l'auto- » rité suprême du successeur de saint Pierre, nous a demandé » à tenir de nos mains et de notre faveur et munificence, comme » un don de saint Pierre, le royaume (de Russie), et nous a as- » suré que sa démarche était autorisée par vous. Pour répondre » à ses prières et à ses sollicitations, qui nous ont paru justes, » et par égard aussi pour la piété du suppliant, nous avons ac- » cueilli sa demande, et lui avons livré, de la part de saint » Pierre, le gouvernement de vos États. Dans une intention et » un but de charité, nous faisons des vœux pour que le bien-

<sup>1</sup> Expression d'un chroniqueur russe. KARAMSINE, II, 101.



» heureux Pierre vous protège, vous et vos États, et vous les  
 » fasse gouverner dans la paix et l'honneur, jusqu'à la fin de  
 » votre vie... »

Ce n'était point pour la satisfaction d'un stérile orgueil, et pour avoir des rois tributaires, que le Pape acceptait d'un prince exilé la suzeraineté d'un État qui était entre les mains d'usurpateurs nombreux et puissants; mais pour ménager au Saint-Siège l'occasion de travailler plus avantageusement, sur un point, à la réconciliation de l'Église dissidente. Grégoire VII avait stipulé, à cet égard, des conditions dont nous n'avons pas le texte, mais auxquelles il est fait une évidente allusion à la fin de sa lettre. « En outre, dit-il en effet, et pour que vous mettiez bien dans  
 » vos cœurs *les nombreuses choses dont nous ne faisons point*  
 » *mention dans ces lettres*, nous dirigeons vers vous des en-  
 » voyés, dont l'un est votre ami fidèle. Ces envoyés vous expo-  
 » seront de vive voix ce qu'il y a dans ces lettres..... Et quant  
 » aux choses qu'ils voudront faire et établir là, en vertu de  
 » l'autorité du Saint-Siège, ne permettez pas qu'ils soient trou-  
 » blés par les mauvaises intentions de personne <sup>1</sup>. »

Cette première négociation resta sans effet par la mauvaise foi d'Isiaslaff, qui n'avait jamais eu l'intention sincère d'entrer dans l'union de l'Église, et qui, remonté sur le trône de Kieff, par la mort de son principal adversaire, se crut libre des engagements qu'il avait pris avec un souverain dont l'appui lui était devenu inutile. Mais il aurait été rétabli de la propre main du Pape, que sa reconnaissance, probablement, n'en eût pas été plus grande : si la foi des Grecs est douteuse quand ils font des présents, elle l'est bien plus encore quand ils en reçoivent. Ce qui étonne encore plus ici, ce n'est pas la déloyauté de ces princes barbares et formés à la duplicité byzantine, c'est le zèle du pontife, toujours plein d'ardeur et de foi au milieu des plus tristes et des plus décourageants obstacles. Il faut croire fortement aux paroles d'en haut pour traiter ainsi de l'avenir quand

<sup>1</sup> *Et quæ ibi ex auctoritate S. Sedis negotia tractare valuerint et statuere, nullorum malo ingenio turbare permittatis.* Cette lettre est dans Baronius, *Annal.* XI, pag. 472, et dans Tourghénieff.

le présent est si désespéré, et donner des royaumes lointains quand on n'a pas un toit à l'abri duquel on puisse prier en sécurité !

### III.

Près de deux cents ans s'écoulaient sans que nous trouvions trace de rapports entre les Grands-princes de Russie et les Papes <sup>1</sup>. Cet intervalle est, pour la société catholique et pour les souverains pontifes qui la dirigent, la grande période des croisades, qui n'absorbe pas, mais qui concentre leur attention sur l'Orient. Pour la Russie, c'est le temps des guerres intestines entre les princes apanagés et des luttes entre frères et parents pour la possession du titre suprême. Les mauvais jours de notre époque mérovingienne furent aussi de deux cents ans en Russie ; et les guerres intérieures n'étaient pas terminées que, comme chez nous, l'invasion païenne se montra <sup>2</sup>. Malheureusement la Russie, qui n'avait pas eu ses maîtres du palais, n'eut point son Charles-Martel ; elle tomba, sinon sans résistance, au moins sans gloire, sous le joug des Tartares et y resta longtemps. Si le haut clergé, qui était alors, au dire de tous les historiens de la Russie <sup>3</sup>, en participation du gouvernement public et chargé d'entamer les négociations, ne se fût point tenu à l'écart et en dehors du mouvement chrétien, il aurait attiré l'attention du monde catholique, obtenu son concours et entamé contre l'islamisme une lutte régénératrice et glorieuse. Mais le schisme avait isolé la Russie du grand centre d'action, et cet isolement lui valut deux siècles de servitude humiliante, une altération profonde et peut-être irrémédiable dans ses mœurs et son caractère national, et ajourna indéfiniment sa civilisation.

<sup>1</sup> La correspondance entre saint Bernard et le grand prince Vsévolod paraît être décidément un fait apocryphe.

<sup>2</sup> Les Mongols n'étaient encore ni *musulmans*, ni *bouddhistes*.

<sup>3</sup> CHOPIN, *Histoire de Russie*, I, 100 ; LÉVESQUE, *passim*.

Si la Russie s'oubliait, les Papes ne l'oubliaient pas. Ne pouvant l'arracher à ses préventions fatales, Innocent III veilla à ce que, au moins, elle ne fût pas contagieuse, et s'occupa de former comme un cordon sanitaire sur cette frontière du monde catholique, en soutenant le zèle des évêques de Livonie et d'Esthonie, en approuvant l'ordre des *chevaliers du Glaive* (1204), fondé par l'archevêque de Brême dans le but de repousser les incursions des païens et des Russes ; en réformant les mœurs du clergé polonais qui avait, ce semble, pris celles du clergé russe, avec lequel il vivait en contact ; enfin en raffermissant les liens de l'unité ecclésiastique chez les Ruthènes, voisins immédiats des Russes. La lettre qu'il adresse aux évêques et au clergé de cette province, en leur envoyant pour régler leurs rapports, le cardinal de Saint-Vital, est pleine de doux reproches et d'encourageantes exhortations. « Dans un moment comme celui-ci, où » l'Empire Grec avec presque toute l'Eglise reconnaît l'autorité » du Siège Apostolique, accueille sa suprématie et ses ordres, ne » serait-il pas étrange, dit-il, qu'une fraction fût en désaccord » avec le tout <sup>1</sup> ? » Le grand Pape écrivait ceci en 1207, après la prise de Constantinople par les Latins et l'union des Bulgares et de presque tous les Slaves orientaux, c'est-à-dire dans un des beaux jours de l'Eglise. Mais, dès la première année du siècle, quand les préoccupations intérieures étaient pénibles, il avait tourné les yeux vers les pays où catholiques et grecs vivaient confondus. « Innocent III, dit Baronius, veilla toujours attentivement à éloigner les dangers sans cesse imminents du schisme. C'est pourquoi, cette année (1200), il envoya plusieurs évêques pour régler les rapports entre grecs et catholiques dans les lieux où les deux cultes vivaient mêlés et où la susceptibilité religieuse des fidèles de chaque Eglise pouvait être blessée. » Ses mesures, de ce côté, paraissent empreintes d'une douceur particulière.

<sup>1</sup>... *Cùm Græcorum imperium et Ecclesia penè tota ad devotionem apostolicæ Sedis redierit, et ejus mandata suscipiat et obediat jussioni, nonne absonum esse videretur, ut pars toti suo non congruat ?* TOURGHÉNIEFF, 7. Voy. aussi *Hist. d'Innocent III*, par Hurter, trad. de M. de Saint-Chéron, I, 263, et II, 315.

<sup>2</sup> BARON. *Annales*, ad ann. 1200, cap. XLVII.

Il en fut de même de celles de son successeur, Honorius III, qui s'occupa beaucoup des populations slaves et fut en communication directe avec les Grands-princes de Russie. Ces malheureux souverains étaient alors dans une profonde consternation ; les (Tartares <sup>1</sup>) venaient de les écraser dans une première rencontre, d'anéantir d'un seul coup les neuf dixièmes de leur armée et de ravager comme un ouragan toutes les provinces méridionales de leur empire. Le Saint-Siège avait alors sur les frontières de la Russie des hommes de zèle et de talent, missionnaires ou vicaires apostoliques, qui, profitant du voisinage, se mirent en rapport avec quelques-uns des princes russes. Ils les trouvèrent disposés par le malheur à les écouter. « Croyez-vous, leur dirent-ils, que les maux dont vous êtes accablés ne sont pas une punition du Ciel pour vos discordes et votre obstination à rester séparés de l'Eglise ? Tous les peuples chrétiens rentrent aujourd'hui dans l'unité ; vos frères du Midi eux-mêmes, les Dalmates, les Illyriens, les Serbes, reconnaissent l'autorité suprême du vicaire de Jésus-Christ, et, en ce moment, Alexandre Mégaiupanus fonde, sous la protection de Rome, un grand empire au bord du Danube. La soumission du roi des Serbes devrait vous servir d'exemple. Il n'y a qu'à gagner, même temporairement, à vivre dans l'alliance du chef des catholiques. »

Ce tableau était vrai et ces considérations graves. Les princes russes en furent frappés, et demandèrent à entrer en conférence avec les envoyés du Saint-Siège <sup>2</sup>. Grégoire IX, qui venait de succéder à Honorius III (1227), informé de ces ouvertures,

<sup>1</sup> *Tatara* est la prononciation orientale ; la prononciation française viendrait, selon la plupart des historiens, d'un jeu de mots de saint Louis, qui aurait dit, en parlant des Mongols qu'on disait enfants des démons et qui faisaient trembler : « Laissez-les venir, ces *Tartares*, nous les ferons rentrer dans le *Tartara*, d'où ils sont sortis. »

<sup>2</sup> *Efflorescebat adeo in septentrionalibus regionibus christiana religio, ut Russiarum reges ad Mutinensem episcopum A. 31 oratores miserint quo ipsum ad afferendam regionibus suis Evangelii lucem pellicerent : paratos se ad Christi castra transvolare atque hactenus erroribus involutos ob præconum evangelicorum defectum jacuisse.* BARONIUS, ad ann. 1227, cap. VIII.



expédia en Russie, avec le titre de légat apostolique, un homme savant et sage, Guillaume, évêque de Modène, son ami particulier, qui s'était offert lui-même pour cette difficile et lointaine mission. Dans la lettre dont il le chargea pour les princes russes, le pape leur rappela ce dont ils semblaient convaincus eux-mêmes, que les calamités dont ils étaient frappés pouvaient bien être un châtement divin de leurs ambitions criminelles et de leur endurcissement dans l'erreur. Puis il ajoute : « Voulant » nous assurer si vous avez réellement la résolution d'embras- » ser la religion de l'Église romaine, hors de laquelle il n'y a » pas de salut, et avoir de notre part un envoyé qui vous in- » struise, nous vous prions tous de nous en faire par écrit et » par des ambassadeurs fidèles une demande formelle. » En attendant, il les supplie de ne pas troubler, par leurs incursions ou leur alliance avec les païens, le progrès des missions catholiques de la Livonie, de l'Esthonie et de la Courlande.

Le grand-prince Georges Vsévolodovitch répondit à cette offre et se montra sincèrement disposé à l'union des deux Églises, mais il y mettait des conditions difficiles à accepter. Il demandait, en effet, à conserver les usages et les rites de l'Église russe sans modification. Le Pape refusa, en faisant remarquer qu'une concession pareille romprait l'unité de l'Église. Du reste, il se montra plein de bienveillance pour le prince, et lui promit, si un jour il se décidait à quitter franchement et courageusement la voie de l'erreur, des faveurs abondantes et un appui efficace <sup>1</sup>. Cet appui était l'alliance des nations catholiques qui, formant avec la Russie un seul faisceau, auraient infailliblement brisé le courant indompté des invasions mongoles, épargné des flots de sang chrétien, et sauvé les Russes de la barbarie dont ils ne sont pas encore sortis. L'hésitation du Grand-prince perdit tout ; les guerres civiles recommencèrent plus furieuses, les cités se soulevèrent les unes contre les autres, et les Tartares, revenant

<sup>1</sup> *Uberiùs erga te senties gratiam apostolicæ Sedis et nostram, si relin-  
quens iter devium, per ostensam tibi viam gradieris, nosque tibi et  
regno tuo benignè favoris præsidium efficaciter impendemus. Apud  
TOURGHÉNIEFF, ad ann. 1231.*

vainqueurs de la Chine avec le féroce Bâti, égorgèrent les Russes par troupeaux sur les ruines fumantes de plus de vingt villes et dans les sanctuaires profanés de Vladimir et de Moscou. L'Occident même trembla.

## IV.

Une aurore plus consolante parut se lever avec le pontificat d'Innocent IV (1241-1254). Non-seulement les princes russes demandèrent de nouveau à rentrer dans le sein de l'unité, mais les Tartares eux-mêmes, ces impitoyables héritiers de la barbarie d'Attila, semblaient disposés à embrasser le christianisme. Un bruit venu du fond des steppes portait que le khan Sartack était chrétien; que Aïouk-Mangoukhan avait une épouse chrétienne, que le khan Bâti, qui régnait dans le Kaptchak, avait été touché par la grâce divine; qu'enfin le désert semblait prêt à fleurir<sup>1</sup>. En Europe, le zèle pour les croisades se refroidissait de jour en jour; c'était donc une compensation précieuse, que ces signes heureux venus du pays des Slaves et des Mongols. Si l'Orient se fermait au christianisme du côté de Damas, il paraissait s'ouvrir du côté de Samarcande. Le Pape embrassa avec ardeur cette espérance, et comme il le dit lui-même, ses entrailles en furent émues de joie. Il organisa immédiatement une double expédition évangélique divisée en deux corps, dont l'un devait s'arrêter en Russie, et l'autre pousser jusqu'au fond de la Tartarie et atteindre la capitale mobile du Grand-Khan. Des moines intré-

<sup>1</sup> Ce bruit n'était pas sans quelque fondement. Les Mongols avaient essayé, dans quelques pays, de se faire passer pour chrétiens. Il est bien vrai d'ailleurs qu'il y avait des chrétiens à la cour du Grand-Khan. On cite entre autres un chrétien de Syrie, appelé Simon, homme instruit et zélé, qui était allé prêcher l'Évangile aux extrémités de l'Asie, et que son mérite avait fait bien venir auprès d'Octaï. Simon contribua beaucoup par son crédit à adoucir le sort des populations chrétiennes soumises au souverain barbare. Il convertit au christianisme plusieurs de ses principaux officiers (ABEL RÉMUSAT, *Nouv. Mémoires de l'Acad. des Inscript.* tom. VI, pag. 402 et suiv.).

pides en étaient chargés. A la tête de ceux qui devaient pénétrer chez les Tartares se trouvait le célèbre Jean de Plan Carpin, religieux franciscain d'Italie, dont la relation est si connue, et dont la tentative resta infructueuse, ainsi que celle de son confrère Rubruquis, entreprise quelques années plus tard par ordre de saint Louis.

La mission russe avait pour chef le P. Alexis, de l'ordre des Dominicains, auquel avait appartenu le Pape lui-même avant son exaltation. Ce choix était excellent, le P. Alexis étant Bohême d'origine, par conséquent Slave et en état de communiquer directement avec les Russes, grâce à la communauté du langage. Nous avons encore la lettre que lui écrivit le Pape en lui confiant la reprise de ces négociations importantes et tant de fois manquées. « Désirant acquiescer, dit-il, aux vœux de notre cher fils en » Dieu, le roi de la Russie, et satisfaire autant que nous le pou- » vons avec l'aide de Dieu au désir qu'il nous a manifesté, nous » vous avons choisi pour aller résider auprès de lui, et vous avons » délégué la même autorité qu'à ceux qui sont destinés pour la » Tartarie. C'est pourquoi nous ordonnons que vous vous met- » tiez sans retard en disposition de vous rendre auprès de lui, » pour y demeurer tant qu'il lui plaira de vous garder auprès » de sa personne. — Donnée à Lyon, le 5 du mois de mai 1246. »

C'est en France, où Innocent IV était venu tenir le concile dans lequel il prononça la déchéance de Frédéric II, et au milieu des préoccupations de la lutte suprême du Saint Siège et de la maison de Hohenstauffen, que le Pape conduisit cette affaire de la mission russe ; toutes les pièces qui s'y rapportent sont datées de Lyon.

Celui des princes qui avait entamé les négociations, et à qui le Pape donna le titre de *roi*, était le grand-prince Daniel Galitsky. Un séjour de plusieurs années en Hongrie, chez le roi Béla IV, où il avait cherché un refuge après l'invasion triomphante de Bâti, l'avait initié aux affaires de l'Europe catholique et lui avait donné une haute idée du pouvoir des Papes. Il voulait, appuyé sur eux, monter au trône de Russie et se faire revêtir de ce titre de roi qui lui créerait des liens de fraternité

avec les souverains de l'Occident. L'ambition était donc pour beaucoup dans les démarches qu'il avait faites pour se réconcilier avec l'Église. Mais on pouvait s'y tromper; et d'ailleurs cette réunion était si importante pour le salut de l'Europe, menacée sur sa frontière orientale d'une nouvelle invasion d'Attila, que, quel que fut le motif secret de celui qui la proposait, il était politique au moins d'en accueillir l'offre. Cette offre avait été renouvelée plusieurs fois, elle avait été pressante, et le Pape n'aurait pu vraiment, sans être accusé de froideur pour la cause catholique, refuser d'y répondre paternellement. C'est ce qu'il fit dans une lettre au prince Daniel, datée du même jour que la nomination du P. Alexis. « Nous consentons à vos vœux et, » autant que nous le pouvons avec l'aide de Dieu, nous exau- » çons votre prière. Nous voulons vous traiter, vous et votre » royaume, comme une plantation nouvelle et vous entourer » d'une prérogative constante de grâces et de faveurs. C'est » pourquoi nous inclinons l'oreille à vos supplications et con- » sentons à prendre votre personne et votre royaume sous la » protection de saint Pierre. » Et, en témoignage de cette protestation, il fait aussitôt défense aux croisés du Nord, aux chevaliers du Glaive de rien entreprendre contre les Etats du *roi de Russie*, et d'y rien acquérir sans sa permission (*Lettres du mois de mars 1247*). Tandis qu'il désarme ainsi les Allemands ennemis des Russes, ses missionnaires vont chercher à désarmer les Tartares. D'un autre côté le Pape fait tout ce qui est en lui pour faciliter le rapprochement des deux Églises et entre, à cet égard, dans de longs détails avec l'archevêque de Pruse qu'il nomma son légat pour aller réconcilier le *roi de Russie* et lui donner la consécration royale (*Lettres de... 1247*).

Tout parut réussir d'abord; le prince fit un accueil empressé aux envoyés du Pape et se laissa couronner par le légat en face du peuple et des boïards. Mais, satisfait dans son orgueil, Daniel, qui n'avait fait que des promesses, refusa de les tenir. Ainsi fut perdu, par la mauvaise foi d'un prince ambitieux, le fruit d'un zèle qui avait eu pour mobile principal l'avenir et le salut de l'Europe. Un historien dit que, dans cette affaire, les négoc-



ciations avaient été conduites sans bonne foi *de part et d'autre*<sup>1</sup>. C'est une calomnie contre le Pape dont la correspondance atteste la sincérité affectueuse et la cordialité. Ce qui suffit pour le prouver, c'est la lettre qu'Innocent IV adressa à Daniel en apprenant sa rupture perfide. On n'y sent point la colère et le dépit d'un négociateur vaincu au jeu de la diplomatie ; le sentiment qui y règne est celui d'une paternelle tristesse. Le Pape se borne à deux reproches d'ingratitude, et ne témoigne d'autre regret que celui de voir échouer ses plans pour la propagation de la foi dans tout le monde. «..... L'Église voulant vous affermir, lui dit-il, dans » votre dévouement à sa cause et vous encourager par des fa- » veurs dignes de vous, a daigné vous élever à la dignité royale, » vous consacrer par l'huile sainte et ceindre votre front du » diadème. Mais vous, s'il faut en croire les rapports qui nous » sont faits et que nous n'avons pas entendus sans un grand » trouble de cœur, vous avez répondu par l'ingratitude aux » bienfaits temporels et spirituels dont vous avez été comblé, » vous avez dédaigné les serments solennels que vous aviez faits » et ne vous êtes point fait un devoir d'exécuter et de faire exé- » cuter ce que vous aviez promis, mettant ainsi votre salut en » péril et outrageant à la fois l'Église et Jésus-Christ. C'est pour » nous une douleur d'autant plus profonde, que le plus ardent » de nos vœux est que la foi de l'Église catholique déjà répandue au loin et au large dans le monde, prenne, avec l'aide » de Dieu, un nouvel accroissement. » Sauf dans une ligne vers la fin, où le Pape fait entendre qu'il ne lui serait pas difficile de tirer une vengeance, même temporelle, de cette félonie, il n'y a pas un mot d'aigreur dans toute cette lettre à Daniel.

A l'époque où le prince de Galitch trahissait ainsi ses serments, à Souzdal régnait un fils du grand-prince Iaroslaf qui s'était couvert de gloire dans une bataille, sur la Néva, contre les Suédois et les chevaliers du Glaive. C'était Alexandre-Iaroslavitch, surnommé *Nevski* à cause de sa victoire sur les bords de la Néva, et à qui l'Église russe a décerné les honneurs de la

<sup>1</sup> CHOPIN, *Hist. de Russie*, I, 105.

canonisation. Le Pape, qui admirait sa bravoure et sa piété, lui supposa autant d'élévation d'esprit et de désintéressement religieux que d'héroïsme militaire. Il crut, en conséquence, que ses grandes vues seraient mieux comprises par lui que par les autres princes, dont l'esprit politique semblait aussi étroit et aussi débile que leurs restreintes et chancelantes souverainetés. Innocent IV lui écrivit donc pour lui proposer encore une fois ce grand projet d'union entre l'Occident et l'Orient, si important pour l'avancement des sociétés chrétiennes, et que tous les aïeux du prince avaient désirée, dans des vues intéressées sans doute, mais avec le sentiment de son importance. « Votre père, dit le Pape au prince de Souzdal, avait formé sérieusement le projet de se réunir à l'Église de Rome, ainsi qu'il le déclara à Plan Carpin (qu'il avait vu lorsque ce dernier traversa la Russie pour se rendre chez les Tartares) ; il avait même abjuré en secret, et, sans la mort qui l'emporta avant qu'il eût pu réaliser ce vœu, il aurait fait profession publique de catholicisme. Sans doute il jouit aujourd'hui de la béatitude céleste. Vous, ajoute-t-il, qui êtes son héritier, suivez les traces de votre père dont la conduite est toujours digne d'être imitée, et, de même qu'il se préparait d'un cœur sincère et d'un esprit loyal à recevoir les dogmes et les préceptes de l'Église de Rome, quittez le sentier égaré de la damnation, et prenez, en embrassant l'union, la grande voie de l'obéissance qui conduit au salut. » Le Pape finit en le félicitant de n'avoir pas, comme les autres princes russes, courbé honteusement la tête sous le joug des Tartares.

Le Pape était mal renseigné sur ce point, comme sur le caractère d'Alexandre Nevsky, qui n'avait pas la générosité de caractère de nos paladins : le vainqueur de la Néva avait fait sa soumission à la Horde Dorée et subi l'humiliante cérémonie de l'investiture mongole. En ce moment, saint Alexandre Nevsky se reconnaissait le vassal d'un conquérant musulman ou païen ! Les sollicitations du Pape le touchèrent assez peu ; il était absorbé dans des intérêts plus étroits. Cependant il convoqua les hommes les plus distingués par leur sagesse dans ses États et tint avec eux un conseil à la suite duquel il répondit brutale-

ment aux nobles avances du souverain Pontife : *Nous suivons la vraie doctrine, et nous ne voulons ni connaître la vôtre ni l'adopter* <sup>1</sup> ! Cette sauvage réponse diminue d'autant plus l'idée qu'on serait porté à se faire d'Alexandre Nevski, qu'au ton affectueux de sa lettre le Pape avait ajouté toutes les formes diplomatiques qui pouvaient flatter un petit prince et l'avait fait porter par les deux cardinaux Haldus et Gunon. Le prince russe eut pourtant ici un mérite que n'avaient pas eu ses ancêtres et qu'il faut lui reconnaître : il ne fut pas hypocrite, il ne témoigna pas, comme tant d'autres princes avant et après lui, un saint désir d'union qui n'était pas dans son cœur ; il ne chercha pas à exploiter le zèle des Papes pour la propagation du catholicisme et fut franc jusqu'à l'impolitesse. Si c'est pour cela que l'Église russe l'a canonisé, elle a bien fait, il l'a bien mérité.

Cette susceptibilité farouche de saint Alexandre Nevsky, sur le chapitre de la religion, est encore aujourd'hui l'un des caractères de la population russe. Les Russes n'entendent pas raison sur ce point ; même ceux qui ne croient point, à qui vous venez d'entendre émettre les plus grandes énormités philosophiques, sont, sur la religion de leur pays, souverainement intraitables. C'est un orgueil national que nous sommes incapables, nous autres, de comprendre ; la religion grecque s'est incorporée chez les Russes avec l'idée de patrie et n'en pourra plus être séparée. Voilà pourquoi la conversion des Russes, chez qui, l'on doit le reconnaître, le sentiment patriotique est très-exalté, est d'une extrême difficulté. Il leur a toujours semblé que la soumission de leur prince, même dans les choses de l'ordre spirituel, à un pontife étranger, serait une diminution d'autorité, un aveu de faiblesse, une vassalité. J'ai retrouvé cette disposition d'esprit partout, chez le paysan comme chez le grand seigneur, chez les enfants comme chez les vieillards. C'est un faux amour-propre national qui les égare et les retient ; et tant que la prospérité de la Russie s'accroîtra, cet amour-propre, et partant cette haine du catholicisme et cet éloignement de l'union, iront s'augmentant et s'aigrissant de plus en plus.

<sup>1</sup> Karamsin. — Ib.



On s'aperçoit, dans l'histoire, de cette antipathie croissante pour Rome, à mesure que la Russie acquiert plus de force, s'affranchit davantage et prend une marche plus assurée. Ainsi les sollicitations si nombreuses auprès des Papes, durant le <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, quand les Tartares avaient le pied sur la gorge des princes russes, cessent-elles au <sup>xiv</sup><sup>e</sup>, c'est-à-dire quand ceux-ci commencent à respirer et entrevoient l'avenir d'une délivrance opérée sans le secours d'autrui. Dans tout l'intervalle qui s'étend du règne du fils d'Iaroslaff à celui du grand-prince Ivan III (1304-1462), nous ne trouvons presque aucune trace de rapports entre la Russie et la cour de Rome. C'était le temps où la Russie se relevait, où Ivan Kalita (Jean-la-Bourse), se faisant collecteur d'impôt pour les Tartares, habituaient les différentes principautés russes à regarder Moscou comme leur métropole, et empêchait le contact direct des Tartares avec les Russes, en se faisant intermédiaire entre eux; où Dmitri-Donskoï acquérait par une grande victoire sur les Mongols, au bord du Don, une renommée immortelle et une influence toute-puissante, et apprenait aux oppresseurs de la Russie que désormais ils auraient à compter avec leurs vassaux. C'était aussi le temps des malheurs et des grandes difficultés pour la papauté en Occident, les mauvais jours de Boniface VIII et de la résidence d'Avignon. Cependant les souverains Pontifes ne perdirent pas entièrement de vue les frontières de la Russie. Jean XXII, entre autres, s'occupa beaucoup des catholiques Rhutènes, et, en 1324, leur envoya, en qualité de nonce apostolique, Bartholomé, évêque d'Électe, et l'abbé Bernard, de l'ordre de Saint-Benoît, pour travailler à l'organisation des églises catholiques de ces contrées, et à une réconciliation du duc Gédimir, qui n'avait feint de vouloir se convertir que pour obtenir la paix avec les chevaliers du Glaive. Mais avec la Russie proprement dite il n'y eut rien d'entrepris. Les demandes de rapprochement et d'union ne vinrent de ce côté que quand, les Tartares étant à peu près vaincus, les Turcs ottomans menacèrent la chrétienté, comme les Moñgols deux siècles plus tôt, et quand la prise de Constantinople par l'armée de Mahomet II vint faire trembler pour leur indépendance à peine



reconquise les descendants d'Ascold et de Dir, qui, eux aussi, avaient voulu s'emparer de Byzance et se substituer aux successeurs impuissants de Constantin le Grand. Alors on accueillit avec empressement les ouvertures faites par les Papes, on échangea des présents et des ambassades, on eut des conciles et des conférences ; mais nous verrons qu'on n'y porta pas plus de sincérité et de zèle pour le christianisme. Ivan III, Vassilij IV, Ivan IV et Pierre le Grand se montrèrent, dans les négociations à venir, les dignes successeurs d'Isiaslaff, de Daniel ou d'Alexandre Nevskij.

## V.

Tacite a dit de Tibère un mot qui serait vrai aussi du Grand-prince qui régnait à Moscou, lors de la prise de Constantinople par les Turcs : *Cæterum Tiberio haud ingratum accidit turtaribus Orientis* (Ann. II, 5). Les Russes gagnèrent à ce malheur ; leur influence en Europe date de ce moment. Ivan III, avec ce coup d'œil fin et sûr qui semble l'attribut de sa race, saisit vite le parti qu'il pouvait tirer d'un événement qui mettait entre ses mains le sort de l'Église grecque, faisait de ses États le refuge du clergé opprimé de l'Empire envahi, créait à ses ennemis, les Tartares, plus d'inquiétude qu'à lui-même, attirait vers lui l'attention de l'Occident menacé, et forçait la catholicité à lui demander alliance et secours. Politique prudent, il ne fit nulle avance, attendit, laissa venir, et exploita les incidents favorables.

Dans un premier mouvement de terreur, grand nombre de Grecs, religieux, prêtres, artisans, fuyant devant l'invasion turque, allèrent demander asile au Grand-prince, qui les accueillit favorablement ; les artisans eurent du travail, les moines et les prêtres eurent des églises ; et tous payèrent largement leur hospitalité, les uns par les travaux qu'ils exécutèrent et les leçons qu'ils donnèrent à leurs hôtes, les autres par les ri-

chesses d'art et de littérature qu'ils apportèrent avec eux : les musées et les bibliothèques russes sont pleines de ces trésors, qui y dorment ensevelis, inexplorés, inabordables <sup>1</sup>. Moscou prenait rang entre les grandes métropoles du monde grec, et le moment approchait où le patriarche exilé de Constantinople l'érigerait en patriarcat et dirait solennellement : « L'ancienne Rome est tombée dans l'hérésie, la nouvelle Rome » (Constantinople) se trouve entre les mains des infidèles : Moscou est la troisième Rome <sup>2</sup>. »

Cette première Rome, que les Grecs réfugiés en Russie qualifiaient d'hérétique, avait aussi ouvert ses bras aux fugitifs de Constantinople, et offert un refuge honorable aux savants, aux prêtres et aux membres proscrits de la famille impériale. L'un de ceux-ci, Thomas Paléologue, frère du dernier empereur, s'était enfui de Corfou, où il régnait, à Rome, où il porta le chef de saint André, dont il fit don au souverain Pontife. Il avait été accueilli avec empressement, lui et sa famille, qui se composait d'une fille et de deux fils. Ces derniers ne surent point se rendre dignes de la distinction avec laquelle on les avait reçus; mais la princesse Sophie, leur sœur, s'attira l'estime et l'admiration générales par sa sagesse, sa modestie et sa rare beauté. Un illustre prélat, grec comme elle, et comme elle réconcilié avec l'Église de Rome, qui l'avait revêtu de la pourpre, le cardinal Bessarion, qui rêvait à lui donner un trône, conçut l'idée d'en faire l'instrument de la conversion des Russes au catholicisme, et par suite, peut-être, du salut de l'Europe.

La cour de Rome avait compris l'importance que la Russie avait prise par la chute de Constantinople et la grandeur du

<sup>1</sup> Matthiæ, qui eut un instant, sous Alexandre, l'entrée de la bibliothèque du saint-synode de Moscou, en tira, comme on sait, des textes inconnus et précieux. Depuis lui, personne n'a pu obtenir d'y fouiller. Les moines gardent ce dépôt et ceux des grands monastères avec le zèle du dragon des Hespérides, ou plutôt, comme le chien du jardinier fait des fruits du jardin, sans y toucher et sans permettre qu'on y touche.

<sup>2</sup> Ce sont les propres paroles de l'acte d'institution du patriarcat russe fait par Jérémie II, patriarche exilé de Constantinople. Voy. l'ouvrage du R. P. Theiner : *l'Église Russe*, page 29.

rôle qui était réservé, par cet événement, aux princes de Moscou. Elle suivait donc avec intérêt la marche des événements sur ce théâtre lointain ; elle avait vu avec plaisir le Grand-prince profiter des divisions de la horde tartare pour secouer son joug ; et, le lendemain du jour où elle le vit imposer des conditions à Kasan, elle lui fit proposer la main de la princesse Sophie Paléologue, avec ses droits éventuels à la couronne impériale de Constantinople. La pensée des Papes était d'amener, par cette alliance, la réunion de l'Église grecque et de faire entrer le Grand-prince de Russie dans une vaste confédération chrétienne contre les Turcs, qui faisaient trembler la chrétienté. Ici, comme au temps de l'invasion tartare, nous trouvons les chefs de l'Église catholique debout et préoccupés des périls de la république chrétienne, tandis que les princes et les rois, absorbés dans les intérêts étroits de leur puissance, prêtent à peine l'oreille au bruit de l'ennemi qui approche.

Il y avait alors à la cour d'Ivan III un italien<sup>1</sup> qui y jouissait d'un grand crédit. C'était un monnayeur, un peu ciseleur sans doute, et un peu alchimiste, appelé *Jean Friazin*, qui, quoique catholique, s'était donné comme étant de la même religion que les Russes, et qui la professait en effet. Ce fut par l'intermédiaire de cette espèce de renégat et d'un grec, du nom d'Yori, que les offres du pape Paul III furent faites à Ivan III (1469). Le Grand-prince en fut très-flatté, et y répondit en envoyant Jean Friazin lui-même en ambassade à Rome. Le Pape le combla de caresses, et lui remit une lettre pour le Grand-prince de Moscou, qu'il appelait *son fils bien-aimé*.

Ce fut le Pape Sixte IV, successeur de Paul II (1471), qui mena à fin cette négociation. Il y mit une ardeur et s'y montra d'une facilité que n'approuvait pas le collège des cardinaux. Plusieurs d'entre eux voulaient qu'avant tout le Pape exigeât un acte authentique de soumission de la part d'Ivan III, et témoignaient une grande défiance à son égard. Mais le Pape avait meilleure opinion de sa sincérité, croyait les Russes bien disposés pour

<sup>1</sup> D'autres disent que Friazin était un grec de Corfou.

Rome, et soutenait que, en tout cas, c'était par des caresses, de la douceur et de la condescendance, qu'il convenait de ramener des enfants égarés dans le giron d'une tendre mère. Les cardinaux se rassemblèrent une dernière fois pour terminer avec les ambassadeurs russes. Ceux-ci protestèrent du zèle de leur monarque pour la réunion des deux Églises et remirent au Pape une lettre revêtue d'un sceau d'or, et qui confirmait leurs discours. Elle était conçue ainsi : *Ivan, grand-prince de la Russie blanche, salue Sixte, grand-prêtre de Rome, et le prie d'ajouter foi à ses ambassadeurs.*

Ce laconisme, assez suspect pourtant, leva les scrupules du sacré-collège et du Pape, et le mariage fut conclu et célébré par représentants, à Rome, avec grande pompe, et aux frais du trésor pontifical<sup>1</sup>. Les ambassadeurs russes partirent comblés de riches présents, emmenant la princesse, dont le voyage à travers l'Allemagne et la Pologne fut une longue ovation. Moscou, où elle apportait tant d'honneurs et tant d'avantages en perspective, lui fit une réception magnifique, mais où le nonce du Pape, qui accompagnait Sophie, dut pressentir une déception. En effet, sa présence au cortège fut un point difficile à régler, et le prélat n'obtint de faire porter devant lui sa croix archiépiscopale, qu'à la condition de la cacher dans un traîneau. Telles étaient les exigences intolérantes d'un clergé qu'on avait dit prêt à reconnaître la suprématie du souverain Pontife ! Les dispositions du Grand-prince à l'union étaient un leurre aussi. A peine dissimula-t-il sa résolution, depuis longtemps arrêtée sans doute, quand le légat lui rappela ses engagements à ce sujet. Il mit l'envoyé du Pape aux prises avec le métropolitain de Moscou et des moines pleins de subtilité, qui firent dériver le débat, et le transformèrent en arguties misérables, où le légat ne crut pas de sa dignité de les suivre.

<sup>1</sup> C'est depuis ce mariage avec l'héritière des Paléologue, que les princes russes ont mis dans leurs armes l'aigle à double tête des empereurs d'Orient, symbole de leurs prétentions sur le trône de Constantinople. Les anciennes armes de la Russie étaient le saint Georges à cheval qui se voit aujourd'hui en écusson sur la poitrine de l'aigle impériale.



L'historien officiel de la Russie, Karamsin (tom. VI, pag. 73 et suivantes), se demande qui avait été joué dans cette négociation, le Grand-prince ou le Pape? si Jean Friazin n'avait pas plus promis qu'Ivan III ne l'avait autorisé à le faire; ou si, en effet, le Grand-prince n'avait pas parlé de façon à faire concevoir plus d'espérances qu'il n'entendait en réaliser? Karamsin, comme il convient à un historiographe pensionné, cherche à justifier son prince, en faisant croire à un malentendu, où la cour de Rome, dans son désir ardent de voir s'accomplir une réunion si longtemps et si vainement essayée, aurait interprété selon ses vœux et dans un sens absolu des paroles qui, dans la bouche du prince russe, n'avaient qu'une signification restreinte et subordonnée. Cela est difficile à admettre, après ce que nous avons vu des défiances du sacré-collège, dont les inquiétudes ne furent calmées que par la promesse faite par Ivan III de ratifier les engagements pris par ses envoyés. La lettre était de sa main et en langue russe, dit Karamsin lui-même. C'est donc bien en vain qu'on chercherait à disculper le prince d'une accusation de mauvaise foi qui ressort de tout l'ensemble des faits, et dont la duplicité de sa politique, en général, ne légitime que trop le soupçon.

Les déceptions de la cour de Rome ne devaient pas se borner là. La princesse Sophie, qui s'était toujours montrée sincèrement catholique et sur la fermeté de laquelle on croyait pouvoir compter, fut la première à manquer à ses engagements. Éblouie par la réception triomphale qui lui avait été faite et par les flatte-ries qu'on lui prodiguait, elle se donna tout entière à un pays qui lui donnait, à elle, pauvre proscri- te, vivant des charités de l'Église, une couronne, des sujets empressés et d'immenses trésors. — Elle abjura le catholicisme et reprit le schisme grec, la religion de ses pères! disait-elle, pour s'excuser elle-même son apostasie et sa trahison envers le Pape son bienfaiteur <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le sort de ceux qui participèrent à cette déloyauté fut peu heureux. Friazin, qui avait peut-être trompé le Pape dans l'intérêt du Grand-prince, fut peu après condamné à mort par celui-ci. Quant à Sophie, elle eut beaucoup de chagrin dans son union et mourut jeune.

Ainsi s'évanouirent des espérances si chères et qui avaient paru si près de devenir des faits. Il y eut peut-être un peu trop de candeur d'un côté ; mais cette confiance à une parole de roi est plus honorable dans son échec, que la duplicité couronnée dans son triomphe !

Rome du reste n'en garda pas de ressentiment ; les Papes ont une mission trop haute pour avoir de l'amour-propre. Vingt ans plus tard, Alexandre VI rentra spontanément en négociations avec Ivan III qu'il essaya d'armer contre les Turcs. Il s'offrit, dans ce but, à négocier la paix entre la Pologne et la Russie. Le cardinal Regnus écrivit, à cet effet, une lettre au Grand-prince ; mais rien ne put détourner celui-ci de ses desseins ambitieux. Il répondit par de vagues protestations de dévouement aux intérêts chrétiens et finit par refuser de faire la paix.

Ivan III mourut en 1505 et eut pour successeur son fils *Vassilij-Ivanovitch*. Le trône de Pologne étant devenu vacant, l'année suivante, par la mort du roi Alexandre, Vassilij eut l'ambition d'y monter, nonobstant l'incompatibilité des églises russe et polonaise. Il est vrai qu'il promettait une liberté complète aux Polonais catholiques et laissait croire qu'il avait pour leur Église une prédilection secrète. Cette opinion, habilement répandue par ses partisans (il n'en manquait pas en Pologne), amena des négociations sérieuses entre lui et l'empereur Maximilien, qui déjà rêvait le partage que consommèrent plus tard Marie-Thérèse, Catherine et Frédéric. Les Papes, qui de bonne heure avaient eu connaissance de ces dispositions réelles ou supposées, avaient cherché à entrer en relation directe avec Vassilij. Une heureuse occasion s'offrit pour cela à Léon X dans les premières années de son pontificat.

Les Italiens, au xvi<sup>e</sup> siècle, étaient épris d'un grand goût d'aventures qui les poussait dans toutes les régions de la terre et les portait à chercher de nouveaux mondes. L'esprit de Christophe Colomb les animait tous à quelque degré. Il y avait alors à la cour de Léon X un de ces chercheurs d'Amériques, sorte de Vasco de Gama en disponibilité, qui rêvait à ouvrir une communication par terre entre l'Europe et l'Inde, et à en-

lever aux Portugais le monopole de leur commerce maritime avec les royaumes de l'Indus et du Gange. Cet aventurier était Génois, précisément comme Colomb. On l'appelait le *capitaine Paolo*. Comme la voie commerciale que Paolo proposait d'ouvrir, devait suivre, en Europe, la ligne du Volga, Léon X imagina de l'adresser au Grand-prince de Russie. Il lui donna les recommandations les plus flatteuses et le chargea en même temps de pressentir Vassilij-Ivanovitch sur ses sentiments personnels relativement à l'union des deux Églises.

Le capitaine Paolo s'acquitta de sa mission avec ardeur, obtint de faire quelques études sur le cours du Volga et de ses affluents, et recueillit, dans ses entretiens avec le Grand-prince sur la religion en Europe, des aveux dont il s'exagéra un peu l'importance, mais dont le prince l'autorisa à faire part au souverain Pontife. Ce fut avec bonheur que Léon X apprit que le Grand-prince de Russie était porté par une inclination pieuse vers le catholicisme, et agitait dans son esprit la question de retourner, lui et tous ses peuples, à la soumission et à l'obéissance envers l'Église romaine <sup>1</sup>. Ce n'était pas seulement le salut éternel de belles et nombreuses populations, que le Pape voyait dans le retour des Slaves russes à la vérité catholique; c'était le salut temporel de la chrétienté menacée plus que jamais par les Ottomans, dont l'élan envahisseur avait repris sous le sultan Sélim (1512) une nouvelle impétuosité. Léon X prévint donc les désirs supposés vrais du Grand-prince et lui écrivit une lettre de félicitation où il lui montrait les magnifiques conséquences qui résulteraient pour le christianisme de la réunion des deux Églises jusque là si déplorablement séparées : c'était l'abaissement et la destruction du monde mahométan, la ruine de l'idolâtrie sur la terre, la prédication de l'Évangile chez toutes les nations, enfin la réalisation de la grande unité de la race humaine dans le christianisme promise par les prophètes <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Postquam nobis per fide dignos relatum fuit Nobilitatem tuam, divini instinctu motam, animo agitare ut ad unionem et obedientiam sanctæ romanæ Ecclesiæ... ipsa cum terris et subditis suis, etc.* Lettre de Léon X, dans Tourghénieff, tom I, ad ann. 1519.

<sup>2</sup> *Cum summo itaque desiderio cupimus bonos ac sanctos inceptus*



Cette lettre fut portée au Grand-prince par un nonce, Zacharie, évêque de Garde (? *Gardienus ep.*) qui avait mission d'en développer les motifs, et, dit-on, de représenter à Vassilij qu'é tant fils d'une princesse grecque, la politique lui conseillait de faire la paix avec les princes chrétiens, et de s'emparer de Constantinople. On ajoute que, dans le cas d'une réunion des deux Églises, le métropolitain de Moscou aurait été élevé par le Pape à la dignité de patriarche des Slaves, et que le nonce avait été muni de tous les pouvoirs pour procéder à la réconciliation immédiate de l'Église russe. Ceci n'est qu'une supposition que nul document authentique n'atteste, mais qui semble assez probable. Les choses n'allèrent ni aussi vite, ni aussi loin.

Sept ans s'étaient écoulés depuis le départ de l'envoyé de Léon X pour Moscou: Léon X lui-même était mort, Adrien VI, puis Clément VII lui avaient succédé. La troisième année du règne de ce dernier pontife, on vit arriver au palais de Latran une ambassade lointaine qui frappa par l'étrangeté du langage et des costumes. Elle venait de Moscou, envoyée par le grand-prince Vassilij et conduite par Messer Paolo, ce capitaine génois, qui était allé en Russie chercher une nouvelle route pour les Indes. Une relation italienne du temps donne de curieux détails sur la réception qui lui fut faite. « Le Pape, y est-il dit, a ordonné que Dmitrij Gérassimoff (c'était le nom de l'ambassadeur russe) fût reçu et logé dans le plus magnifique appartement du palais de Saint-Pierre, où il y a des chambres dorées et des lits de soie du plus excellent travail. Il a voulu aussi qu'il soit entièrement vêtu de soie, à la mode de son pays, et lui a assigné pour guide, dans la visite des ruines et monuments de Rome, François Cherato, évêque d'Aprutina, qui a été employé plus d'une fois dans de lointaines et importantes missions, et dont Messer Paolo a souvent parlé, étant à Moscou, à l'ambassadeur Dmitrij. Après quelques jours de repos, Dmitrij, revêtu d'un magnifique habit, a été conduit à l'audience du souverain

*tuos quantum in nobis est juvare, ac potentes vires tuas nostris adjungere, ut obstinatis christiani nominis hostibus bello superatis, christianaque fide per omnes mundi partes dilatâ, etc... ibidem.*



Pontife, devant lequel il s'est agenouillé humblement, et à qui il a baisé les pieds, comme c'est l'usage, et offert, au nom du prince qui l'envoie, un présent composé de fourrures de zibelines. Il lui a remis aussi de la part de Vassilij des lettres qu'a traduites en latin l'interprète slavon Nicolò de Sebenico. »

Cette lettre, que la relation rapporte en entier, était pleine de réserve sur le chapitre de l'union religieuse, à laquelle elle faisait allusion seulement, mais du reste s'expliquait nettement sur la question de l'alliance offensive contre les Turcs et sur les relations commerciales. Elle finissait ainsi : « Vous nous renverrez sain et sauf, jusqu'à notre frontière, Dmitrij, *notre homme*, et nous agirons de même si, avec Dmitrij vous nous envoyez un ambassadeur qui, par ses explications et vos lettres, nous mette au courant des questions dont nous avons à traiter, et nous assure des dispositions de tous les États chrétiens, afin que nous puissions prendre le parti qui nous semblera le meilleur<sup>1</sup>. »

L'ambassadeur russe eut plusieurs conférences secrètes avec le Pape, qui le combla d'attentions et lui voulut faire voir la majesté pontificale dans toute sa pompe. « Dmitrij, continue la relation, assista à la messe papale qui fut chantée en l'honneur des saints Cosme et Damien, avec musique et appareil solennel. Il assista aussi au Consistoire, où le Pape, entouré de toute sa cour, reçut le cardinal Campeggio qui revenait de son ambassade de Hongrie. En un mot, on n'épargna rien pour le séduire ; mais je ne sais si l'on y réussit, car les Russes sont fins naturellement, et Dmitrij était un vieillard de soixante ans et *fort intelligent des actions humaines*, dit encore la relation. »

En retour de cette ambassade, le Pape en envoya une autre dont le but avoué était de rétablir la paix entre la Russie et la Pologne, mais dont l'objet principal, dans la pensée du souve-

<sup>1</sup> ... *Acciochè con ragionamenti e con lettere sappiamo delle cose che s'han da trattare, fatti certi di maniera che conosciuti gli animi di tutti i christiani, possiamo anche noi appigliarsi al miglio consiglio.* Cette lettre est du 3 (15) d'avril 1526. *Frammento concernente la legazione di Demetrio Erasmo, mandato a Papa Clemente VII da Basilio, gran duca di Moscovia.* Apud Tourghénieff, tom. I.

rain Pontife, était l'union des deux Églises. Le légat chargé de cette mission vit, à son passage en Pologne, le roi Sigismond qui lui donna des instructions et le mit en garde contre le caractère fallacieux de Vassilij. « Nous le connaissons, lui dit-il, et avons éprouvé que parole et serment sont pour lui sans valeur ; et nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de convention sûre avec lui. » (*Tourghéniéff*, I, 134) Sigismond consentit cependant à se prêter aux ouvertures de paix, mais par égard pour le Pape et sans croire à la possibilité d'une convention solide.

En effet, les efforts du Saint-Siège n'aboutirent à rien, autant, il est vrai, par suite des intrigues des princes catholiques, alliés secrètement au Grand-prince, que par le fait de sa duplicité <sup>1</sup>. A cette époque déjà, tout le monde cherchait l'alliance de la Russie, les Turcs contre les chrétiens, les chrétiens contre les Turcs, les chevaliers du Glaive et l'Empereur l'excitaient contre la Pologne, les uns pour s'affranchir d'une suzeraineté qui leur pesait, l'autre afin d'être plus libre dans ses entreprises contre la Hongrie, dont le jeune roi, Louis II, implorait l'appui de Sigismond. Ainsi, dès l'année 1517, Maximilien II avait envoyé à Vassilij le baron d'Herberstein, en apparence pour ménager la paix entre la Russie et la Pologne, mais en réalité pour entretenir leurs discordes, qui profitaient aux desseins de la maison d'Autriche <sup>2</sup>. Ce ne fut pas malheureusement la seule fois, dans

<sup>1</sup> Ce qui porte à croire qu'il n'y avait pas l'ombre de sincérité dans les demandes de Vassilij-Ivanovitch, c'est la haine qu'il portait au Pape et dont il ne s'était pas caché avec le baron d'Herberstein, ambassadeur de Maximilien. Voy. *Rerum Moscoviticarum commentar.* pag. 12, édit. de Francfort.

<sup>2</sup> La relation que le baron d'Herberstein nous a laissée de sa mission en Russie est un ouvrage plein d'intérêt et qui offre sur la Moscovie des renseignements nombreux, exacts, positifs, qui ont encore aujourd'hui leur prix. La meilleure édition est celle qui a été publiée avec plusieurs autres ouvrages relatifs au même pays sous le titre de : *Rerum Moscoviticarum auctores varii*. In-f<sup>o</sup>, Francfort. Sans avoir la valeur de celle du P. Possevin, dont la portée d'esprit est bien autrement haute, la relation d'Herberstein mérite d'être étudiée par quiconque veut bien connaître les Russes, dont le caractère, l'esprit et les mœurs ont moins changé, depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, qu'on ne serait porté à le croire.

ce siècle, que les intérêts égoïstes des princes rendirent vaines les démarches faites par les Papes dans l'intérêt commun des peuples chrétiens; mais le mal paraît plus affligeant ici, parce que le bien pouvait être plus grand.

P. DOUHAIRE.

*(La suite au prochain numéro.)*



# LIBRE ÉCHANGE ET PROTECTION.

---

**Examen du système commercial connu sous le nom  
de système protecteur, par M. Michel CHEVALIER<sup>1</sup>.**

**Essai sur la liberté du commerce des nations.  
par M. Charles GOURAUD<sup>2</sup>.**

---

Parmi toutes les questions de l'ordre économique, il n'en est point qui soit en possession d'occuper les esprits au même degré que la liberté des échanges. C'est de ce côté que se porte, en sens contraire, tout l'effort des publicistes. Pour les uns, le libre échange est un principe sacré; un de ces droits antérieurs et supérieurs à toute loi écrite dont s'est avisée la Constituante. Pour les autres, c'est une dangereuse utopie, un système inventé par des idéologues, soutenu par des sophistes, contredit par les faits et condamné par l'expérience. Des deux côtés partent force articles, brochures, gros livres même, et cependant la lutte n'est pas près de finir. De part et d'autre on la poursuit avec ardeur.

Toutefois, la question ne demeure point complètement stationnaire. Elle semble en effet au moment d'entrer dans une phase nouvelle. Jusqu'ici l'avantage appartenait dans la discussion aux libre-échangistes. Dès avant l'abolition des *corn-laws*

<sup>1</sup> 1 vol. in-8°, Guillaumin, Paris, 1852.

<sup>2</sup> 1 vol. in-8°, Durand, Paris, 1853.



et l'abandon de *l'acte de navigation* par l'Angleterre, ils déployaient une grande activité ; ils redoublèrent de zèle, lorsqu'ils purent invoquer l'exemple de nos voisins. La conversion de Robert Peel aux doctrines du *free-trade* leur apportait une force morale considérable ; ils s'étaient empressés de la mettre à profit, et, pour entraîner l'opinion, ils avaient eu recours à tous les moyens de publicité imaginables. Les protectionnistes, au contraire, — se reposant sur l'Etat du soin de sauvegarder leurs intérêts contre l'esprit réformiste ; se croyant d'ailleurs invulnérables, défendus qu'ils étaient par la longue habitude, les vieilles traditions, les anciens errements, et par l'esprit de routine administrative et gouvernementale, qui, par une bizarrerie inexplicquée, se trouve être une grande force chez le peuple le plus mobile de l'Europe, — dédaignaient de descendre dans la lice et se contentaient de régner. C'est à cette période du débat que correspondent le rejet de l'union douanière avec la Belgique, et la publication des spirituels et écrasants pamphlets de Frédéric Bastiat. Aujourd'hui les rôles sont intervertis. Tandis que le gouvernement manifeste l'intention de secouer le joug d'une tutelle qui s'impose depuis trop longtemps aux pouvoirs publics, — la preuve en est qu'il négocie un traité de commerce avec l'Angleterre, et quelle que soit l'issue de ces premiers pourparlers, c'est là un symptôme très-significatif, — les partisans du régime protecteur entrent dans l'arène de la discussion. Ils commençaient à organiser une *contre-agitation* lorsque la révolution de Février éclata. Cet événement leur vint singulièrement en aide. En effet, le discrédit qu'il jeta sur toutes les théories nouvelles, rejaillit aussi sur la doctrine du libre-échange. On ne tarda pas à la ranger au nombre des absurdes chimères qui menaçaient alors la société. La liberté commerciale perdait en même temps ses plus vaillants champions. La mort enlevait les uns ; les autres arrivaient au pouvoir, et, sans désertir leurs principes, en ajournaient ou en abandonnaient l'application. Forts à présent de l'affaiblissement de leurs adversaires, les protectionnistes s'excitent au combat, et paraissent vouloir prendre à leur tour l'offensive.

On peut le prédire avec certitude : cette nouvelle campagne sera aussi stérile que la première, si le débat reste circonscrit sur le terrain où on l'a placé jusqu'ici. En effet, la question est mal posée. Il en résulte que des deux côtés on a tort et raison à la fois. On se répond, mais on ne se réfute pas. On frappe d'estoc et de taille, mais aucun coup ne porte. A ce jeu, on court le risque de disputer sans fin et sans résultat.

Avant que la lutte ne se ranime, il serait fort utile de dissiper le malentendu qui est l'origine et la cause de la guerre. J'y vais tâcher. Je sais bien que je n'y réussirai pas : il faudrait pour cela une autorité qui me manque. Mais n'importe ! Il suffit que j'aie chance d'appeler sur ce point l'attention de qui fera mieux et pourra davantage.

## I.

Constatons d'abord que l'existence des lignes douanières n'est pas en question. Les libre-échangistes les plus fougueux et les plus intraitables consentent à ce qu'on taxe les marchandises à la frontière. Pourvu que les droits d'importation soient établis dans des vues purement fiscales, et que le tarif soit combiné de manière seulement à procurer d'abondantes ressources au Trésor, ils passent condamnation. Ainsi, il est bien entendu que tout ce qui sera dit plus bas des droits de douane, ne s'applique qu'aux droits établis en vue de protéger telle ou telle branche d'industrie, et calculés de façon à écarter du marché intérieur les produits similaires étrangers.

Cette réserve faite, j'entre en matière.

## II.

La première chose à examiner quand on prononce le mot de

*libre-échange*, c'est l'état économique de la société à laquelle on veut assurer les bienfaits de la liberté commerciale.

A-t-elle vécu jusqu'ici sous le régime du *free-trade*? ou bien, a-t-elle embrassé, depuis une époque plus ou moins reculée, le régime protecteur?

## § 1.

Dans le premier cas, on ne saurait invoquer aucune bonne raison *économique* pour justifier l'établissement, soit de prohibitions absolues, soit de taxes d'importation.

En effet, si on envisage l'homme au point de vue matériel, il nous apparaît d'abord comme un être éprouvant des besoins. Nous nous informons bien aussitôt des moyens dont il dispose pour les satisfaire, mais cette pensée ne vient que la seconde, parce que, chez l'objet même de notre observation, le désir précède la recherche de la jouissance.

Si maintenant nous nous enquérons des moyens qui s'offrent à lui de se nourrir, de se vêtir, de s'abriter, nous voyons sur-le-champ que les choses immédiatement propres à satisfaire ses besoins, n'existent pas à l'état naturel. Pour se les procurer, il faut qu'il fasse un effort. Entre le besoin et la satisfaction s'interpose la nécessité du travail.

Mais comme le travail est une peine, et comme c'est uniquement en vue de consommer que l'homme produit, sa préoccupation constante est d'arriver à satisfaire une même somme de besoins avec une somme d'efforts moindre. Pour atteindre ce résultat, il s'ingénie sans cesse; il fatigue sans relâche son imagination et son intelligence. Or, ce n'est point une chimère qu'il poursuit avec cette opiniâtre persévérance. Après lui avoir fourni gratuitement la matière première de ses produits, la nature lui offre encore des forces prêtes à le seconder, à le suppléer même, à travailler avec lui et pour lui. Elle n'y met qu'une condition, c'est qu'il inventera et créera les instruments propres

à utiliser les propriétés des corps, et les agents cosmiques dont nous sommes environnés. Tel est le but que l'homme poursuit avec ardeur ; et lorsqu'il réussit à rejeter sur la nature une portion de sa tâche, il se félicite du succès, il jouit avec orgueil du fruit de sa découverte. C'est que celle-ci présente à ses yeux un double avantage : elle lui permet d'abord de goûter le repos auquel il aspire, et, en second lieu, dès que le désir d'une jouissance nouvelle l'emporte dans son cœur sur la passion de l'oisiveté, d'appliquer à la création de nouveaux produits les forces rendues disponibles par le concours du capital.

Ainsi, tant que l'homme applique à sa propre consommation les produits de son industrie, ses intérêts comme producteur se confondent entièrement avec ceux qu'il a comme consommateur. Cette seconde qualité domine et absorbe la première.

Mal avisé serait celui qui essaierait alors de persuader au genre humain qu'en l'empêchant d'utiliser les matériaux ou les forces que la nature met libéralement à sa disposition, on lui rendrait service. Chacun verrait, aussitôt, qu'il lui faudrait vaincre plus d'obstacles pour satisfaire les mêmes désirs, et, par conséquent, qu'il lui en coûterait plus de peines et d'efforts pour subvenir à la même somme de besoins. Le dommage apparaîtrait si clairement à tous les yeux, qu'il n'y aurait qu'une voix pour réclamer contre une conception aussi absurde.

Cependant les besoins de l'homme sont si multipliés et si divers ; il lui faut modifier si profondément les éléments que le Créateur met à sa disposition, lorsqu'il veut les convertir en richesses ; pour opérer ces transformations, pour s'aider des forces naturelles, tant d'outils, tant de machines lui sont nécessaires, — qu'il ne parviendrait jamais à satisfaire que ses appétits les plus grossiers, s'il restait dans l'isolement. Ses facultés, dirigées vers tant d'objets, seraient énervées par la dissémination. Faute d'en soupçonner l'existence, ou faute de découvrir les moyens de les plier à son service, il n'utiliserait point le précieux secours des agents naturels.

Au contraire, si chacun ne fait qu'une sorte de produits ; si chacun même n'opère, ou ne concourt à opérer, que l'une des



transformations par lesquelles la matière première doit passer pour devenir apte à satisfaire un besoin : chacun pourra appliquer toute son intelligence et toutes ses forces à son œuvre particulière, et, grâce à cette concentration d'efforts sur un point unique, utiliser sur une bien plus grande échelle les forces de la nature.

Mais aussitôt que la division du travail est mise en pratique, chacun se trouve posséder un genre unique de produits dans une mesure qui excède de beaucoup ses besoins, et manque absolument de tous les autres. Il faut dès-lors trouver un moyen de faire parvenir à chaque individu les choses qu'il ne produit pas, et dont il a cependant besoin ; c'est à quoi l'on arrive par l'échange. Tout producteur troque les produits créés, mais non consommés par lui, contre les choses dont il éprouve le désir, lesquelles sont des produits créés et non consommés par autrui. De cette façon, le besoin de l'un trouve sa satisfaction dans le travail de l'autre, et réciproquement.

Quelque importante que soit cette révolution, elle ne change pas le fond même des choses. C'est toujours en vue de consommer que l'homme produit. Obtenir le plus de richesses possible avec le moins d'efforts possible, tel ne cesse pas d'être son véritable intérêt économique.

Or, utiliser de plus en plus le concours des forces naturelles, est toujours l'unique moyen d'atteindre le but. Cela est facile à comprendre.

La base de tout échange est l'égalité dans les choses troquées. Mais en observant comment il se pratique, on remarque aussitôt que des choses d'une très-grande valeur, de première nécessité même, s'échangent journellement contre des choses d'une utilité bien moindre. Il est donc clair que ce n'est pas dans l'utilité que réside l'égalité. En d'autres termes, ce qu'on compare, au moment d'opérer un échange, ce n'est pas l'utilité contenue dans chacun des objets échangés.

Sur quoi repose donc l'égalité ? Sur la somme d'efforts et de sacrifices qu'aurait coûté à chacun des échangistes la production de la chose qu'il acquiert par la voie indirecte du troc. Ainsi,

le produit A de Pierre est troqué contre le produit B de Paul, lorsqu'il en aurait autant coûté à Paul pour produire A qu'il en aurait coûté à Pierre pour produire B, et réciproquement. Ainsi c'est la somme des efforts et des sacrifices qu'aurait été contraint de faire l'acquéreur pour produire la chose acquise, que l'on compare dans tout échange. Cette somme d'efforts et de sacrifices constitue ce qu'on appelle la *valeur*.

Mais d'où vient que l'utilité surpasse presque toujours la valeur ? En d'autres termes, d'où vient qu'entre l'utilité des choses et l'effort qu'exige leur production, il y a presque toujours une disproportion plus ou moins grande ? C'est que la plupart des richesses sont créées avec l'aide de forces naturelles qui prêtent gratuitement leur concours au producteur. Or, comme ces mêmes forces rendraient le même service à l'acquéreur s'il produisait lui-même la chose acquise, il ne consent pas à tenir compte au producteur de la portion d'utilité déposée par la nature dans l'objet troqué, et ne fait état que des peines nécessaires pour créer le produit qu'il recherche. Il en est absolument de même pour les produits qu'il donne en échange à son *partner*.

De là résulte que chaque acquéreur reçoit d'autant plus d'utilité, en échange de la même somme d'efforts, que les agents naturels concourent dans une plus forte proportion à la création des produits qu'il recherche.

Or tout le monde est acquéreur. Chacun trouve donc son compte à ce que les produits qu'il se procure par le troc, soient le produit d'une association de forces dans laquelle la nature joue le rôle le plus important possible ; car il acquiert d'autant plus de choses en échange d'une même quantité des fruits de son industrie, que ce rôle est plus considérable.

Et qu'on le remarque bien : comme producteurs les hommes n'ont pas d'intérêts contraires à ceux qu'ils ont comme consommateurs. En la première qualité, il ne leur est, il est vrai, d'aucun avantage qu'un moyen soit découvert pour contraindre la nature à travailler avec eux <sup>1</sup>, puisque cette découverte pourrait

<sup>1</sup> Il n'y a avantage que pour l'inventeur d'un procédé ou d'un outil nou-

être utilisée par leur *partner*, tout comme par eux-mêmes, et qu'il n'est dès-lors pas fait état du concours des agents naturels pour déterminer la valeur des fruits de leur industrie; mais, après comme avant, il leur est tenu compte de tous les sacrifices qu'ils ont faits, de toutes les peines qu'ils ont prises, voire même de toutes les peines et de tous les sacrifices qu'auraient coûté à leur échangiste la création des produits qu'ils lui livrent. Ils ne souffrent donc point de préjudice, comme producteurs, des découvertes qui leur profitent comme consommateurs.

Puisqu'il en est ainsi, renforcer ou maintenir artificiellement les obstacles que l'homme est contraint de surmonter pour transformer la matière première en richesse, c'est visiblement agir au rebours du bon sens; car on élève ainsi la valeur des produits, au détriment du consommateur, sans utilité aucune pour le producteur, dont les richesses ne valent dans tous les cas que ce qu'elles auraient coûté à l'acquéreur s'il les avait créées lui-même.

Or, fermer son territoire à des produits créés sur d'autres points du globe, c'est accroître les difficultés qu'ont à vaincre les habitants de ce territoire pour se procurer ces mêmes produits.

En effet, les forces naturelles ne sont pas toutes également distribuées sur la surface du globe. La chaleur, la pluie, le vent, ne sont pas les mêmes sous toutes les latitudes. La force végétative du sol n'est pas sous l'équateur ce qu'elle est près du pôle; elle varie d'une contrée à une autre; bien plus, d'une vallée à la vallée voisine, du coteau à la plaine. Certains agents cosmiques, comme la vapeur, l'électricité, la gravitation, etc., etc., sont bien semblables à eux-mêmes sur tous les points de notre planète, mais les matériaux des instruments nécessaires pour les utiliser sont inégalement répartis: ici, la houille et le fer sont

veau, ou pour les producteurs qui y ont recours les premiers. Jusqu'à ce qu'on fasse généralement usage de ce procédé ou de cet outil, inventeurs et imitateurs jouissent d'un monopole de fait qui donne à leurs produits une valeur supérieure aux frais de production; mais cet excédant diminue progressivement à mesure que l'emploi du nouveau moyen de production se propage, et il finit par disparaître tout-à-fait.

abondants ; là, ils sont rares. Enfin les hommes appartiennent à des races diverses, et ces races ont des aptitudes spéciales pour telle ou telle branche de la production.

Cela étant, il doit y avoir, et il y a véritablement, des richesses dont les frais de production varient d'une contrée à l'autre. Si l'on n'y apporte aucun empêchement artificiel, ces richesses deviendront l'objet de nombreux échanges entre les populations des contrées qui diffèrent par le climat, par la nature du sol et par le génie des habitants ; car chacun recherchera les produits à la création desquels la nature a concouru pour une plus forte part, et dont par conséquent la valeur est moindre. De la sorte, on jouirait en France des bienfaits économiques du soleil colonial et des avantages que la Providence a conférés à Newcastle sous le rapport minéralogique, tandis que l'Angleterre profiterait de l'aptitude spéciale du sol de la Guienne à porter la vigne, et que les contrées équatoriales bénéficieraient des facultés particulières qui nous sont propres pour le travail de la soie.

Si, au contraire, on enlève aux habitants d'une contrée la faculté de s'approvisionner d'une denrée quelconque près des habitants d'une autre contrée, on les contraint à s'en pourvoir par la production locale. Or, cette production ne peut avoir lieu qu'à la condition de surmonter, par le travail, des obstacles que l'homme ne rencontre point ailleurs. Avec les difficultés à vaincre, s'accroissent les sacrifices que doit faire le consommateur pour se les procurer ; et le producteur n'en bénéficie pas, car cette valeur est, comme toujours, proportionnelle à l'effort. De cette façon, une quantité donnée de travail ne correspond qu'à une moindre somme de richesses ; par la raison toute simple, qu'on a volontairement grandi l'obstacle qui s'interpose entre le besoin et la satisfaction.

L'avantage que chacun trouverait au libre-échange en qualité de consommateur est tellement évident, que personne ne songe à le nier ; mais nombre de gens croient que chacun a des intérêts contraires en tant que producteur. Voici leur raisonnement : « Si les industriels étrangers peuvent introduire librement sur notre territoire des produits dont la valeur



est inférieure à celle des produits similaires créés par des nationaux, ceux-ci seront ruinés par la concurrence. » On voit que ce raisonnement pêche par la base. En effet, cet argument suppose qu'au début les producteurs nationaux ne rencontrent point de rivaux sur le marché intérieur, et que l'étranger vient leur faire concurrence après seulement que leur industrie est en pleine activité. Or, c'est là une hypothèse complètement erronée, qui tire sa source de la situation économique propre aux sociétés dans lesquelles s'agit le problème de la liberté commerciale. Ces sociétés vivent, depuis une époque assez reculée, sous le système prohibitif. A l'abri de la protection, une partie des capitaux et des bras se sont dirigés vers des industries qui, placées dans des conditions d'infériorité naturelle vis-à-vis de l'étranger, languiraient ou périraient sous le régime du *free-trade*. Lorsqu'on parle de libre-échange, la pensée se reporte aussitôt sur le sort de ces industries, et on se demande si les industriels qui en vivent n'y perdraient pas plus comme producteurs qu'ils n'y gagneraient comme consommateurs. J'examinerai tout-à-l'heure cette face du sujet, mais nous n'en sommes pas là. Nous étudions encore la question dans les sociétés qui n'ont pas de douanes. Or, dans ce cas, il n'y a pas lieu de se préoccuper des industries que minerait la concurrence, par la bonne raison que ces industries n'existent pas. En effet, la rivalité de l'étranger exerce son influence avant qu'elles prennent naissance, et pousse les forces économiques du pays vers les branches de la production où il jouit lui-même d'une supériorité naturelle sur les voisins. Or, si personne ne s'avise de produire des richesses qu'un peuple voisin fabrique à meilleur marché, personne ne souffrira en qualité de producteur d'une liberté qui profite à chacun en sa qualité de consommateur.

Ainsi, pour tout esprit sincère et sérieux, nul doute possible. Le *free-trade* est visiblement<sup>1</sup> le régime le plus favorable au

<sup>1</sup> Il est facile de faire voir que le libre échange favorise l'accroissement du capital, et on sait quel immense intérêt ont les sociétés à être abondamment pourvues de cet instrument de richesse. Le capital, en effet,

bien-être général. Une nation qui n'en a pas connu d'autre, agit contre ses véritables intérêts économiques en fermant son

s'augmente de toutes les épargnes converties en outils, machines, etc., etc. Or l'épargne est d'autant plus facile que chacun se pourvoit à meilleur compte des choses qu'il consomme; car il peut alors, dès que ses besoins sont satisfaits, se procurer avec les forces qui lui restent disponibles, les moyens d'acquérir des instruments producteurs. En favorisant le consommateur, le libre-échange favorise donc la multiplication des capitaux.

Aux arguments invoqués ici en faveur de la liberté commerciale, on en a ajouté d'autres, qui ne sont pas entièrement dépourvus de valeur, mais qui ne sauraient être considérés comme décisifs. On a dit, par exemple, que la protection retardait les progrès de l'industrie; que celle-ci se sentant à l'abri de la concurrence étrangère s'endormait dans l'ornière. Or les faits répondent suffisamment à cette assertion. Dans un grand pays, la seule pression de la concurrence intérieure suffit pour exciter l'émulation des industriels et les préserver d'une fâcheuse apathie. S'il y a quelques exceptions, elles sont peu nombreuses, et on peut être sûr que les industries retardataires sont en définitive toujours contraintes de progresser. En mettant les choses au pis, ce ne serait qu'une question de temps, et on ne manquerait pas de bonnes raisons pour soutenir que le délai est quelque fois un bien. Il épargne en effet les secousses.

On a aussi fait intervenir dans la question *les grands principes de 1789*. En vérité, ils n'ont que faire ici. Que nous parle-t-on de redevances payées à des industries privilégiées! L'expression de *privilège* indique une faveur accordée à quelques personnes et refusée à toutes les autres. Or les droits protecteurs profitent à quiconque en veut jouir. Libre à chacun d'embrasser les professions protégées. Tout le monde ne le fait pas; c'est apparemment qu'un moment vient où le prétendu privilège cesse de procurer des bénéfices exceptionnels. On peut bien dire qu'il serait plus avantageux que les industries fussent libres, mais on ne saurait en appeler à la justice et à l'égalité outragées, lorsqu'une faveur est offerte au premier venu. Cette faveur n'en est d'ailleurs pas une. La concurrence intérieure suffit, dans la plupart des cas, à maintenir la valeur au niveau des frais de production. Ceux-ci sont plus considérables, c'est vrai, et là est le mal; mais les industries protégées ne réussissent guère à élever les prix de vente au-dessus du taux normal. Qu'on cesse donc de représenter le régime protecteur comme une taxe des pauvres déguisée, et de désigner sous le nom de *vol à la prime* l'exercice des industries protégées. Ce sont là des exagérations de langage et des emportements de rhéteurs, qu'il faut laisser aux champions des mauvaises causes. Qu'on ne grossisse pas non plus les inconvénients des perquisitions chez les commerçants et des visites à corps, et qu'on ne transforme pas des mesures désagréables en violations odieuses de la liberté du domicile et de la dignité personnelle. On ne fait probablement pas attention qu'on serait obligé de les conserver, lors même qu'on ne laisserait subsister que des douanes fiscales. On gâte les meilleures raisons en les accolant à de tels arguments.

territoire aux produits d'une autre nation, voire même en les frappant seulement d'un droit d'entrée, si celui-ci est établi dans d'autres vues que les nécessités fiscales.

Sans doute il y a encore nombre de gens qui persistent à nier une vérité si claire, mais c'est tant pis pour eux.

On peut bien pardonner à Colbert d'avoir partagé les erreurs économiques de son temps ; d'avoir attribué à l'or et à l'argent la qualité de richesse par excellence ; d'avoir poursuivi le chimérique projet de multiplier les exportations en restreignant les importations, afin de faire pencher du côté de la France la « balance du commerce ; » — mais aujourd'hui, que la fonction de la monnaie est parfaitement connue, on ne saurait permettre à un homme d'État de viser à l'accumulation des métaux précieux dans le pays dont il a l'administration.

Il n'est pas moins ridicule de considérer l'introduction sur son propre sol, d'industries dans lesquelles on est naturellement inférieur à l'étranger, comme un avantage économique. L'essentiel n'est pas de produire, mais de jouir. Encore une fois, jouir est le but de la production, et la production n'est que le moyen de subvenir aux besoins qu'on éprouve. Il importe à chacun de produire, afin de pouvoir se satisfaire ; mais il est parfaitement indifférent à chacun de produire ceci ou cela, puisqu'au moyen de l'échange, on peut obtenir tout ce qu'on ne produit pas. Notre seul intérêt est de nous procurer, par un travail donné, la plus grande somme de choses possible. Or, le système protecteur, dont le but avoué est de doter un peuple quelconque d'industries qui ne pourraient s'implanter chez lui sous le régime de la liberté commerciale, multiplie bien les branches de la production, mais il diminue l'importance de celles qui se fussent développées si on avait laissé la séve suivre sa direction naturelle. La quantité de travail n'en est pas accrue, mais ce travail étant secondé dans une moins forte proportion par les forces de la nature, ne donne qu'un moindre résultat.

Arguer de ce que les progrès économiques qui ont signalé les siècles modernes se sont opérés sous le régime prohibitif, c'est prendre son point d'appui sur un sophisme connu de tous les

apprentis logiciens, sous le nom de *Post hoc, ergo propter hoc*. En effet, la question est de savoir si le bien-être a augmenté *parce que* les sociétés étaient soumises, ou *quoiqu'elles* fussent soumises, au régime prohibitif. Or, la raison et l'observation des lois générales enseignent qu'on serait allé plus loin encore dans cette voie, si les échanges étaient demeurés libres. C'est aux protectionnistes à prouver que ces restrictions ont agi comme cause, et non comme gêne. Que dirait-on de la logique d'une personne qui affirmerait qu'avoir du plomb dans les poches est une condition essentielle pour faire beaucoup de chemin en peu de temps, et qui citerait à l'appui de son dire l'exemple d'un homme qui aurait fait trois lieues en une heure chargé de cent livres de plomb?

En appeler à l'expérience, c'est évoquer contre soi un témoignage formidable; car enfin c'est un fait universel, un fait de tous les temps et de tous les lieux, que chacun achète à autrui ce qu'il lui en coûte plus cher de faire lui-même. « Est-ce que l'agriculteur fait ses habits? est-ce que le tailleur produit le grain qu'il consomme? est-ce que l'économie toute entière de la société ne repose pas sur la séparation des occupations, sur la division du travail, sur l'échange, en un mot? » et l'échange est-il autre chose que ce calcul, qui fait renoncer à la production directe lorsque la production indirecte épargne du temps et de la peine? Autant en font toutes les agglomérations d'individus à qui on en laisse la liberté, telles que la commune, le canton, l'arrondissement, le département, la province. Il n'y a que les communautés dont on contraint la volonté, qui font elles-mêmes les choses qu'il leur en coûterait moins d'acheter. Il y a mieux : ceux-là même qui condamnent le *free-trade* entre les groupes d'hommes qui composent des souverainetés distinctes, approuvent qu'on lève toutes les barrières entre la nation à laquelle ils appartiennent et l'un de ces groupes, si une guerre heureuse fait passer celui-ci sous la domination de celle-là.

Inutile de pousser plus loin l'examen de cette face de la ques-

<sup>1</sup> *Sophismes économiques* de F. Bastiat.



tion, et de passer en revue toutes les objections qu'on oppose aux partisans de la liberté commerciale. Elles ont été réfutées cent fois d'une manière tout-à-fait victorieuse. Que pourrait-on ajouter à l'*Examen du système protecteur* de M. Michel Chevalier, et aux écrits de Frédéric Bastiat, dont la verve spirituelle et l'accablant bon sens ne sauraient être égalés ? Un mot seulement sur un argument à l'usage des protectionnistes, qui a fourni à M. Charles Gouraud la matière d'un volume intitulé : *Essai sur la liberté du commerce des nations*.

L'auteur ne conteste pas que les hommes aient intérêt à ce que le résultat surpasse l'effort de la plus forte proportion possible ; il reconnaît que le moyen d'y arriver est de favoriser la concurrence des vendeurs ; il déteste aussi cordialement les monopoles que les libre-échangistes les plus déterminés ; mais il a découvert que la liberté commerciale ne trouve de garanties que dans les restrictions auxquelles elle est soumise, et que le seul moyen de tenir un marché ouvert aux produits des diverses parties du globe, c'est d'en fermer les portes. Voici comment : Le genre humain est divisé en nations ; toutes ne sont pas également bien partagées sous le rapport économique ; la nation qui est la plus favorisée est investie d'un monopole en vertu duquel elle écarte du marché toutes les autres ; la concurrence n'existe plus, et les peuples qui achètent tombent bientôt dans la servitude et la misère, livrés qu'ils sont à la merci du peuple qui vend. Il n'y a qu'un moyen pour eux d'échapper à ce péril : c'est de rétablir la concurrence, en égalisant artificiellement les forces commerciales, naturellement inégales, des uns et des autres.

Cette théorie singulière est radicalement contraire à la réalité des choses. N'était la préface de M. Gouraud, on pourrait croire qu'il attribue à une nation une supériorité économique universelle sur toutes les autres. Grâce aux premières pages de son livre, nous savons que sa sollicitude ne s'étend pas si loin. Il constate lui-même que « les nations en se partageant l'univers n'ont pu, en même temps, s'en partager tous les biens. » Mais puisque ce n'est pas le monopole de toutes choses que redoute

M Gouraud, que craint-il donc ? Le voici : A ses yeux, « la présence de telle richesse sur un point donné du globe, y est ordinairement exclusive de la présence de telle autre. » Chaque nation se trouverait donc investie du monopole de l'une quelconque des denrées dont les hommes éprouvent le besoin, et, pour cette denrée, rançonnerait à son gré toutes les autres. On pourrait déjà répondre que chacune d'elles gagnerait ainsi d'un côté ce qu'elle perdrait de l'autre. Mais je ne me contente pas plus que M. Gouraud d'un pareil espoir. Mieux vaut lui faire remarquer que les bienfaits de la Providence ne sont pas aussi exactement cantonnés qu'il le suppose, et qu'avant de distribuer ses dons entre les diverses contrées, Dieu ne paraît pas s'être inquiété des divisions politiques qu'il pourrait convenir aux hommes d'adopter ; de sorte que des agents naturels de même puissance se trouvent appartenir à des hommes qui font partie de souverainetés distinctes. De là, une conséquence qui dérange les prévisions de M. Gouraud ; les nations se font concurrence entre elles. C'est ainsi que les fers de Suède, de Belgique et d'Angleterre, s'offrent en même temps au consommateur, et que les céréales de la Russie et des États-Unis recherchent les mêmes débouchés.

Mais il y a plus ; ce ne sont pas les nations, mais bien les individus, qui se présentent sur le marché avec leurs produits. L'auteur de *l'Essai sur la liberté du commerce* personnifie tous les producteurs d'un pays. Il prend au sérieux cette figure de rhétorique, bonne seulement pour le discours, en vertu de laquelle les industriels anglais s'appellent l'Angleterre, et il raisonne imperturbablement comme si c'était là une réalité. Mais ce n'est pas l'Angleterre qui vend, ce sont les industriels anglais. Or, ces industriels se font concurrence sur le marché général, tout comme s'ils étaient citoyens d'États différents. Si bien que les consommateurs français ne seraient pas livrés à la merci des producteurs anglais, lors même que l'Angleterre aurait le monopole de certaines denrées.

Qu'on se rassure donc. Les bienfaits de la concurrence ne manquent pas plus au commerce extérieur qu'au commerce

intérieur d'une nation, et il n'y a de monopoles fâcheux que ceux auxquels donnent naissance les entraves que M. Gouraud veut imposer à l'échange des produits, afin, dit-il, d'assurer la liberté des transactions.

Toutes les critiques du système libre-échangiste sont de cette force. Elles reposent ou sur un sophisme, ou sur une vue incomplète du sujet. En allant au fond des choses, on en reconnaît bientôt l'inanité.

Qu'on s'y prenne comme on voudra : on ne trouvera jamais que deux cas dans lesquels une nation qui n'a point de droits protecteurs, peut raisonnablement être amenée, *par des motifs de l'ordre économique*, à prohiber ou à restreindre par des taxes l'importation des marchandises étrangères.

Le premier de ces cas se présente, lorsqu'il y a lieu de penser qu'un produit pourrait être créé à moins de frais sur le territoire où il est importé que dans la contrée d'où il est exporté ; et lorsque, néanmoins, aucune tentative n'est faite pour le créer dans le premier lieu, à cause de l'incertitude qui pèse encore sur le résultat de l'opération. Il est bon alors de protéger contre la concurrence étrangère les individus disposés à tenter l'entreprise, jusqu'à ce que la nouvelle branche de production ait pris un essor suffisant.

Une nation se trouve dans le second cas, lorsque la valeur d'une denrée qu'elle se procure par sa propre industrie, tombe tout-à-coup au-dessous des frais de production, sous la pression de la concurrence étrangère. Cette situation peut résulter, soit de la mise en œuvre, par un peuple voisin, de ressources jusque là négligées, ressources qui lui assurent une supériorité naturelle dans cette branche de la production ; soit d'une réduction des frais de transport, laquelle ouvre le marché intérieur à des produits étrangers qu'écartaient les prix anciens. Dans l'une ou dans l'autre hypothèse, les individus qui se livrent à l'industrie menacée par l'introduction des produits similaires étrangers, seront obligés de se rejeter sur quelque autre branche de la production. Mais un tel changement dans la direction des forces productives ne s'opère pas sans douleurs,

et celles-ci sont d'autant plus vives que la secousse est plus brusque. L'établissement temporaire de droits protecteurs permettrait de soutenir la concurrence étrangère pendant le délai nécessaire pour se tourner vers d'autres industries. Ce serait un utile et efficace moyen d'adoucir la transition.

## § 2.

Mais s'il est contraire à l'intérêt public, sauf les deux exceptions dont il vient d'être parlé, de frapper les marchandises étrangères de droits jusque là inusités, il n'y a cependant pas lieu de supprimer purement et simplement un tarif protecteur qui serait en vigueur. En effet, autre chose est ne pas établir un régime économique artificiel au sein d'une société où les échanges sont libres; autre chose est bouleverser les conditions économiques dans lesquelles se trouve une société.

Ce n'est pas qu'il y ait lieu de redouter une inondation de produits étrangers sur le marché subitement ouvert, et l'abandon de ce même marché par les acheteurs étrangers. Laissons cette crainte puérile aux aveugles qui ne veulent pas voir et aux sourds qui ne veulent pas entendre. Comme personne ne livre gratuitement ses marchandises, nous sommes assurés qu'à chaque importation correspondra une exportation équivalente.

Cependant, il arriverait probablement que les produits ne se paieraient pas immédiatement avec des produits. Jusqu'à ce que les choses aient repris leur cours normal, il serait fort possible que l'une des nations entre lesquelles se multiplieraient les relations d'échange, équilibrât ses exportations avec ses importations au moyen de métaux précieux. Il serait absurde à elle de s'en croire appauvrie et de craindre que l'or et l'argent puissent un jour lui faire défaut; mais elle ferait sagement de se préoccuper de la disparition soudaine d'une partie de son numéraire, c'est-à-dire de ses instruments d'échange. En effet, jusqu'à ce



que le niveau fût rétabli, la quantité de monnaie en circulation pourrait ne plus répondre aux besoins du marché. De là un embarras plus ou moins sérieux, et qui mérite considération.

Toutefois, cet inconvénient passager ne serait pas de nature à inspirer de graves inquiétudes. Ce qui doit éveiller notre sollicitude, c'est qu'il y aurait changement dans la direction des forces productives du pays qui ouvrirait sa frontière; c'est que l'industrie, écartée de sa voie naturelle, y rentrerait par la force des choses. Or une semblable révolution ne peut avoir lieu sans entraîner des souffrances plus ou moins cruelles.

Et d'abord, lorsqu'une branche de la production est abandonnée, les capitaux qu'elle mettait en œuvre périssent presque toujours moralement, avant d'être matériellement détruits, parce les bâtiments, les machines et les outils créés pour une industrie, peuvent rarement être utilisés dans une autre. De là une perte sèche pour les propriétaires des capitaux frappés de stérilité. C'est leur ruine s'ils n'ont pas d'autre avoir. Un brusque retour à la liberté commerciale aurait donc pour eux tous les effets d'un acte de spoliation.

A ne considérer que l'intérêt général, et abstraction faite des intérêts particuliers, dont il serait cependant inhumain de ne pas tenir compte, il y aurait encore lieu de se préoccuper de la stérilisation d'une partie du capital. En effet, jusqu'à ce que la brèche fût comblée; jusqu'à ce que l'activité productive, reportée vers d'autres sources de richesses, provoquât la création d'usines et d'instruments nouveaux, un certain temps s'écoulerait, pendant lequel les bras qui mettaient en activité le capital détruit demeureraient oisifs. Il est vrai que l'accumulation des épargnes résultant de la baisse des prix dont profiteraient les consommateurs, ramènerait probablement assez vite le capital à son ancien niveau; mais, quelque favorables que soient les circonstances à ce mouvement ascensionnel, il ne saurait cependant jamais être assez rapide pour que la transaction ne pesât pas d'une manière désastreuse sur le taux des salaires.

Ce n'est pas tout. Les individus qui vivaient d'une industrie condamnée à mort par le retour au *free-trade*, trouveront bien

dans les industries auxquelles cette même révolution imprimera un développement correspondant, l'emploi de leurs forces et de leur intelligence ; mais ils auront toute une nouvelle éducation physique et intellectuelle à faire ; leurs connaissances et leur dextérité ne leur serviront presque de rien dans leur nouveau métier ; il leur faudra acquérir de nouvelles aptitudes. Or pendant qu'ils refont cette éducation, force leur est de consommer ; des avances leur seraient nécessaires, et ils en ont très-rarement. Il se trouvent donc placés entre un atelier fermé et des outils qu'ils ne savent pas encore manier. De là des souffrances qui peuvent devenir épouvantables.

Poussons plus loin notre examen. Nous ne mettons pas en doute que la production ne soit, après la crise, aussi active qu'au-paravant ; ne tenons pas compte des douleurs qu'engendre le passage de l'état ancien à l'état nouveau ; sommes-nous assurés qu'il n'y aura plus de privations et de maux ayant pour cause la suppression du tarif protecteur ? Hélas ! non. Rien ne nous garantit que dans les industries qui vont se développer, la proportion des machines et des bras sera la même que dans les industries abandonnées. Or, si le rapport du capital au travail est modifié en ce sens que le travail soit moindre et le capital plus grand, une sur-offre de bras, et partant la dépression des salaires, survivra au changement de direction des forces économiques. Il est vrai que l'industrie abandonnée se développera sur le sol étranger, et réclamera là les bras devenus inutiles ailleurs. En théorie pure, rien n'empêche que ces bras disponibles émigrent avec l'industrie à laquelle ils se livrent ; mais dans la pratique, ce déplacement rencontre des obstacles à peu près insurmontables. Chacun tient à sa patrie, à son clocher ; un Anglais ne vient pas volontiers chercher de l'ouvrage en France ; un Français va moins volontiers encore demander du travail en Angleterre. Le voyage exige des avances ; le changement d'habitudes, de langage, de lois, fait repousser aux travailleurs la pensée de s'expatrier ; les liens de parenté et d'affection les retiennent dans leur pays. Ils restent donc, et souffrent jusqu'à ce que le niveau se rétablisse peu à peu entre le travail et le capital.

Ainsi, destruction de capitaux, passage difficile d'une branche de la production à une autre, tels sont les effets presque certains d'un retour soudain à la liberté commerciale, chez un peuple qui vit depuis plus ou moins longtemps sous un régime restrictif. Une pareille mesure prise tout-à-coup donnerait presque infailliblement la mort, et la plus affreuse de toutes, la mort par la misère, à quelques-uns des membres de la société.

La responsabilité qui pèse sur les gouvernements est donc terrible. Une modification téméraire au tarif des douanes peut être plus meurtrière qu'une bataille, et le ministre qui décrète un abaissement de droits signe quelquefois l'arrêt de mort de plusieurs milliers de malheureux.

Ce n'est pas à dire que le tarif soit une arche sainte à laquelle on ne puisse toucher sans crime. L'intérêt de quelques-uns doit plier devant l'intérêt général, et, dût-il lui en coûter, le présent est tenu de préparer un avenir meilleur aux générations futures. Or, l'intérêt présent du grand nombre, et l'intérêt futur de tous, commandent le retour à la liberté commerciale; mais l'intérêt présent du petit nombre mérite au moins des ménagements. Il est très-louable de faire rentrer la production dans sa voie naturelle lorsqu'elle en a été écartée artificiellement; seulement il faut, sans désertier les principes, apporter dans leur application de sages tempéraments, et mettre une extrême sollicitude à adoucir le passage du système prohibitif ou protecteur au régime du libre-échange.

Pour ce faire, il convient de ne supprimer que peu à peu les droits dont bénéficient les industries qui ne sauraient supporter la concurrence étrangère. Autrement, on détruirait à la fois une trop grande masse de capitaux, et on obligerait à changer de métier un trop grand nombre d'individus. Il en résulterait une crise d'autant plus terrible que le nombre des industries introduites artificiellement aurait été plus grand, et qu'il serait par conséquent plus avantageux de revenir au libre commerce. Au contraire, en ne soumettant ces industries à l'épreuve de la concurrence que l'une après l'autre, on ne rendrait stériles qu'un nombre limité de machines, d'outils, etc., etc.; on ne forcerait à



embrasser d'autres professions qu'un nombre restreint d'individus; et par conséquent on ne provoquerait qu'un trouble passager dans la situation économique de la société. Dès que le capital aurait repris son niveau, dès que les bras auraient trouvé de l'emploi dans une autre direction, on procéderait à une nouvelle réforme partielle, qui n'engendrerait à son tour qu'une crise tolérable.

Mais cela même ne suffirait pas toujours pour amortir le choc. Le plus souvent il faudrait, non-seulement ne lever les barrières que pour un seul genre de produits à la fois, mais ne les lever que petit à petit, en abaissant progressivement les taxes d'importation. Cette précaution serait surtout nécessaire pour les industries qui emploient un grand nombre d'ouvriers, et dans lesquelles de grands capitaux sont engagés. De la sorte, le changement de direction ne s'opérerait qu'à la longue. Les établissements les moins favorisés tomberaient d'abord seuls; les autres ne se fermeraient que peu à peu, au fur et à mesure de l'abaissement des droits.

En procédant avec cette sage lenteur, une nation parviendrait à ne pas payer trop cher, dans le présent, les avantages qu'elle retirerait dans l'avenir de l'adoption du libre échange. Agir avec précipitation dans une matière si délicate, serait manquer de la prudence si nécessaire à l'homme d'État. C'est un devoir pour les gouvernements de ne pas rendre stériles des capitaux auxquels des familles nombreuses doivent leurs moyens d'existence; de ne pas frapper de paralysie les forces physiques d'infortunés qu'une législation défectueuse a poussés au développement de facultés désormais inutiles; de ne pas condamner à périr des générations entières, dont le seul crime est d'avoir cherché la vie dans une voie où un pouvoir trop peu éclairé les contraignait de se presser.

Prendre des précautions infinies pour revenir au libre-échange lorsqu'on a vécu sous le système prohibitif; repousser sans hésitation, sauf les deux hypothèses dont il a été parlé, toute taxe d'importation jusque là inusitée, ayant pour but de



protéger une industrie quelconque contre la concurrence étrangère; tels sont donc les vrais principes de la matière, *si on examine les choses au simple point de vue ÉCONOMIQUE.*

### III.

Mais le sujet qui nous occupe ne présente-t-il pas une autre face? Dans cette question, les intérêts politiques des peuples ne sont-ils pas en jeu, tout comme leurs intérêts économiques? Ces deux intérêts ne peuvent-ils pas se trouver en contradiction? N'y a-t-il pas lieu, en cas de conflit, de sacrifier l'intérêt économique à l'intérêt politique? C'est là ce que nous allons examiner.

Si l'unique but de chacun était de se nourrir, de s'abriter et de se vêtir le plus avantageusement possible, de multiplier, autant que cela serait praticable, ses jouissances matérielles; si les individus qui composent le genre humain n'entretenaient entre eux que des rapports économiques, le libre-échange serait la règle souveraine. Mais il n'en est pas ainsi. L'homme contracte encore des liens d'un caractère plus noble, non-seulement avec ceux de ses semblables dont il a reçu ou auxquels il a donné le jour; non-seulement avec ceux qui ont planté leur tente ou construit une chaumière à côté de lui, et avec lesquels il est, sur un point donné du globe, en communication directe et sensible, mais encore avec ceux qui font partie de la même société politique que lui. Ces liens se forment sous l'influence de causes très-variables : ici, c'est la similitude des races; là, c'est la longue habitation sur un même territoire; plus loin, la communauté des périls, de la bonne ou de la mauvaise fortune, ou la conformité du langage et des mœurs. Quelle qu'en soit l'origine, ils sont un fait. Le genre humain est divisé en groupes distincts, dont les membres sont unis entre eux par une solidarité d'un genre spécial. Chacun de ces groupes a une vie propre, et constitue une personne morale ayant ses instincts, ses désirs, ses besoins, ses passions, tout comme les individus. Ces désirs, ces

besoins, ces passions, donnent naissance à des intérêts politiques.

Or, entre eux et les intérêts économiques de la société, un conflit peut éclater. Voici comment :

D'abord, les peuples tiennent souvent à honneur de produire eux-mêmes certaines richesses. En général, cette faveur d'opinion se porte sur les industries de luxe, et sur celles qui exigent le concours de puissantes machines, la construction de vastes bâtiments dans lesquels ils rassemblent de nombreux ouvriers. Les premières supposent du goût, le sentiment du beau, et touchent par ce côté aux beaux-arts; les secondes prouvent un grand développement des sciences mathématiques et physiques; elles frappent l'imagination par la grandeur des moyens qu'elles concentrent sur un point donné. Lorsque ces industries fleurissent naturellement chez un peuple, il n'est pas besoin d'appeler les douanes à leur aide; mais lorsque, par une raison ou par une autre, elles ne s'implanteraient pas chez lui d'elles-mêmes, il faut bien, pour les y appeler et les y maintenir, établir des droits protecteurs. Or, c'est poussés par le désir d'acquérir le genre de renommée qu'elles procurent, que plus d'un peuple s'est imposé des sacrifices pour les acclimater chez lui, et que nombre de princes se sont efforcés de les introduire dans leurs États. Soit vanité, dira-t-on. Pas toujours. Tous les peuples sont fiers d'avoir donné le jour à des savants ou à des artistes illustres, et pourtant l'essentiel n'est-il pas de jouir des produits du génie, et non de les devoir à un compatriote plutôt qu'à un étranger? Tous se glorifient du développement des travaux de l'esprit sur leur sol; tous les encouragent, les favorisent, et travaillent à allumer et entretenir chez eux le flambeau de la science et de l'art. Les blâme-t-on, ou les admire-t-on? L'histoire inflige-t-elle la critique, ou accorde-t-elle des éloges, aux souverains qui ont protégé les sciences, les lettres et les arts? Eh bien! il en est de même de ces industries qui jettent un vif éclat sur les peuples qui les cultivent, et qui les environnent d'un brillant prestige de prospérité et de richesse. J'entends bien que cette prédilection s'attache souvent à des branches de la production qui ne la méritent pas.

Dissipez alors une fâcheuse illusion. Combattez l'erreur et le préjugé partout où vous les rencontrerez, mais ne déclarez pas qu'une nation ne peut, sans imbécillité, préférer une satisfaction d'amour-propre aux jouissances du bien-être.

Toutefois, ce n'est pas de ce côté que l'opposition de l'intérêt politique et de l'intérêt économique éclate avec le plus de force.

Les nations sont jalouses de leur indépendance ; elles désirent la gloire, la grandeur, la puissance, la domination. De là des rivalités et des guerres. Or, un des résultats de la guerre est l'interruption des relations commerciales entre les combattants. Souvent même cette interruption s'étend aux pays qui ne prennent point part à la querelle, parce que chacun des combattants, afin de nuire à son adversaire, cherche à intercepter les convois et à s'emparer des marchandises qui lui sont destinées.

La guerre engendre donc nécessairement une révolution économique, et cette révolution est d'autant plus profonde que les échanges internationaux étaient plus nombreux. Chacun regorge des marchandises qu'il exportait pendant la paix. De là un avilissement de prix, ruineux pour les producteurs. Les usines se ferment ; une portion du capital est frappée de stérilité ; le travail fait défaut à des populations entières. En même temps, le prix des marchandises d'importation s'élève parce qu'elles deviennent rares. De là des privations d'autant plus grandes, que les souffrances des industries intérieures et l'aggravation des impôts diminuent les moyens d'acheter. Ainsi, le premier coup de canon peut devenir le signal d'une crise économique, plus terrible que la guerre elle-même.

Un Etat qui veut jouir d'une grande liberté d'action politique, ne saurait donc adopter le régime du libre-échange, s'il doit en résulter pour lui un grand développement de relations commerciales avec les peuples qui peuvent entrer en lutte avec lui, ou dont il pourrait facilement être coupé par d'autres ennemis. En ouvrant sa frontière, il se lie les mains ; car il ne peut plus, dès-lors, mettre son armée en campagne sans frapper de stérilité une partie de ses forces économiques. Soit qu'il médite des con-

quêtes, soit qu'il redoute les projets d'un voisin ambitieux, il n'est plus maître de son attitude. Il est contrarié dans son rôle politique, par les ménagements que commande sa situation économique, et il peut être entraîné de la sorte à manquer l'occasion de s'agrandir, ou à faire des concessions peu conformes à sa dignité.

Au contraire, l'isolement des intérêts laisse à chacun une pleine et entière liberté d'allure. La guerre amène sans doute toujours une secousse économique; mais lorsque le pays consomme tout ce qu'il produit, et produit tout ce qu'il consomme, le contre-coup en est bien moins sensible. L'activité se ralentit dans presque toutes les branches de la production, mais elle ne s'arrête dans aucune. Il y a des diminutions de jouissances, mais non des privations absolues. Tout le monde perd, mais personne ne se ruine. Dès-lors on redoute moins la lutte, et on se meut librement dans le champ des relations diplomatiques.

Ainsi l'intérêt politique et l'intérêt économique d'un peuple peuvent très-bien se trouver en contradiction. Lequel écouter, lorsque le premier conseille de s'entourer d'une ligne douanière et de combiner son tarif de façon à restreindre, autant que faire se peut, ses échanges avec l'étranger, tandis que le second exhorte à laisser la frontière ouverte aux marchandises du monde entier? Consentira-t-on à payer plus cher certains produits, pour être assuré de n'en manquer jamais, et de demeurer libre de ses mouvements? S'exposera-t-on à de brusques privations, et abdiquera-t-on une portion de son indépendance, pour jouir habituellement de plus de bien-être? — Il faut opter.

Aux yeux d'une certaine école, l'hésitation n'est pas permise. S'il fallait l'en croire, l'intérêt politique devrait être sacrifié à l'intérêt économique.

Est-ce parce que l'isolement ne saurait être absolu? Il est vrai. Une nation ne réussit guère à se suffire entièrement à elle-même. Toujours, ou presque toujours, il y a des produits qu'elle est, bon gré, mal gré, contrainte de demander à l'importation. Mais la réponse est trop facile. De ce que la séparation



des intérêts ne saurait être complète, il ne s'ensuit pas qu'il faille multiplier des liens embarrassants.

Non, les libre-échangistes *quand même* ne prennent pas de ces détours. Ils rompent franchement en visière avec le patriotisme. Qu'importe aux individus le rang politique de leur nationalité? En sont-ils mieux nourris, mieux logés, mieux vêtus? Si le désir de jouer un grand rôle dans le monde était une fantaisie qui ne coutât rien aux nations, ils la toléreraient. Mais elle peut amener la guerre; or, la guerre est toujours un mal. Même quand elle est heureuse, elle est encore détestable, car elle dissipe des capitaux, elle ralentit l'essor de la production. Sa pernicieuse influence se fait sentir jusqu'en pleine paix; puisque la possibilité seule d'un conflit oblige les peuples à entretenir à grands frais des forces militaires. L'extension des relations commerciales rendrait la guerre plus onéreuse! Eh bien, tant mieux. Plus lourde sera la responsabilité des gouvernements, plus rares seront les luttes internationales. On ne verra plus les peuples s'égorger pour la stérile possession d'une colonie, d'une province, d'un village.

Il n'y a qu'un malheur : c'est que Dieu a divisé le genre humain en nations rivales, et souvent ennemies. Elles peuvent, si bon leur semble, dépouiller tout amour-propre national et sacrifier ce sentiment, qu'on qualifiera comme on voudra, au désir de vivre plus confortablement. En revanche, s'il leur plaît de sacrifier une portion de leur bien-être pour satisfaire leur vanité, elles en ont bien le droit. Aux gouvernements incombe la tâche de sonder l'opinion, de peser les avantages ou les inconvénients des deux partis, et de se décider pour celui qu'ils estiment le plus conforme aux besoins de la situation, dans les limites commandées par une sage appréciation des circonstances. Mais, comme ils ne peuvent corriger l'œuvre de la Providence, force est bien qu'ils tiennent compte du patriotisme. Sur ce point, M. Gouraud a mille fois raison. Les peuples sont pleins d'orgueil, et, qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en afflige, on n'est homme d'Etat qu'à la condition d'y prendre garde.

Les partisans du *free-trade* feront peut-être une objection

assez précieuse. Ils diront que s'il y a inconvénient pour les peuples à sacrifier leurs intérêts politiques à leurs intérêts économiques, le désavantage est du moins réciproque, car la multiplicité des rapports est égale de part et d'autre. Il y aurait effectivement compensation, si la perspective d'une crise industrielle était la seule pierre d'achoppement que les gouvernements rencontrassent dans le maniement des affaires extérieures. Mais il en est beaucoup d'autres, et tous ne se trouvent pas à cet égard dans la même situation. Ainsi, la France, isolée qu'elle est du reste de l'Europe continentale par ses révolutions successives, vulnérable de plusieurs côtés, ne jouit pas d'une grande liberté d'allures. L'Angleterre, au contraire, qui est presque inattaquable chez elle et que la domination de la mer rend redoutable à tout le monde, est à peu près maîtresse absolue de ses mouvements. De là une cause inévitable d'infériorité pour la politique française. Que les relations commerciales se multiplient beaucoup entre la France et l'Angleterre, ces puissances y perdront toutes deux une portion de leur liberté; mais la première n'ayant plus, sous ce rapport, autant de marge que la seconde, perdrait probablement davantage à se lier les mains par le développement des échanges.

A supposer que les embarras fussent égaux de part et d'autre entre les deux pays qui multiplieraient leurs rapports économiques, une puissance tierce peut se trouver, qui, vivant naturellement ou artificiellement dans l'isolement commercial, profiterait de la position embarrassée des autres pour contrecarrer leur politique, prendre rang avant ses voisins, s'assurer la prépondérance, et peut-être plus tard menacer leur indépendance. C'est le droit de chaque peuple de prévoir ce danger, et de se tenir sur ses gardes s'il s'y croit exposé.

D'ailleurs, ce n'est pas seulement la liberté des allures politiques qu'un pays peut compromettre par la multiplication des rapports commerciaux : c'est quelquefois son existence même.

Ce triste résultat serait fort à craindre si les denrées de première nécessité figuraient dans le nombre des marchandises qu'un pays demanderait à l'importation sous le régime du *free-*

*trade*. Se représente-t-on la situation d'un Etat recevant son approvisionnement de blé de l'étranger, et séparé tout-à-coup de ses greniers par une guerre ! Qu'on n'aille pas croire la chose impossible. Si le blé était importé par mer, il ne faudrait qu'une escadre pour interrompre les communications. Et lors même que le passage ne serait pas entièrement fermé, il suffirait d'une diminution fort médiocre dans le chiffre de l'importation, pour amener de grands malheurs. Ne savons-nous pas par expérience les tristes effets qui résultent d'un déficit du dixième seulement dans la récolte d'un grand pays ? Dira-t-on qu'il sera temps alors de défricher le sol, de l'amender, de le couvrir de bâtiments d'exploitation, de se fournir d'instruments d'agriculture de toute espèce, de former au travail de la terre des populations industrielles ? Mais il y faudrait des années, et la famine contraindrait à signer dix traités de paix honteux avant que la production eût pris une direction nouvelle, direction qu'il lui faudrait d'ailleurs abandonner à la cessation des hostilités, et cette considération n'attirerait pas beaucoup de capitaux ou de bras dans l'entreprise. L'Angleterre a pu, sous la pression d'impérieuses nécessités, faire appel aux céréales de l'étranger, parce que son pavillon ne rencontre point de rival sur les mers, et parce qu'elle peut puiser son approvisionnement à deux sources au moins, l'Amérique et la Russie ; de sorte que l'une venant à lui manquer, pour une cause ou pour l'autre, il en resterait toujours une pour alimenter sa consommation. Une puissance appelée par la nature, comme l'Angleterre, à se procurer une portion notable de son blé par l'échange, mais placée dans d'autres conditions géographiques et politiques, aurait sans doute reculé, et cela avec infiniment de raison peut-être, devant les réformes qu'osées Robert Peel. Elle aurait probablement mieux aimé payer son blé plus cher, que livrer son approvisionnement aux hasards des événements et compromettre ses intérêts que risquer son indépendance. Elle ne se serait du moins résignée à le faire que si elle y avait été forcée par des considérations très-graves ; si, en un mot, le *statu quo* avait présenté plus de dangers que l'abandon des droits établis en faveur de l'agriculture.

Les mêmes réflexions peuvent s'appliquer à la viande, aux fers, etc., etc.

Ainsi, le sacrifice du libre-échange est quelquefois commandé par des raisons tout-à-fait décisives. Ce sacrifice est justifié, par exemple, lorsque l'intérêt politique est en contradiction avec l'intérêt économique, et lorsque le premier est plus grand que le second. Or, c'est là un rapport qui varie suivant les peuples et les temps. C'est aux gouvernements à peser le *pour* et le *contre* avec tact et sagesse. Il serait tout-à-fait téméraire de leur donner un conseil général sur cette matière. Tout dépend de mille circonstances, qu'il serait aussi long de passer en revue qu'impossible d'apprécier *à priori*.

#### IV.

Si je ne suis pas resté trop au-dessous de la tâche que je m'étais proposée, trois vérités ont dû ressortir de ce qu'on vient de lire :

D'abord, la liberté commerciale est le régime économique par excellence. Partout où il n'existe point de droits protecteurs, il est funeste au bien-être d'en établir.

En second lieu, dans les pays où un tarif est en vigueur, il est économiquement bon de tendre vers la liberté des échanges ; mais le retour aux principes exige de très-grandes précautions.

Enfin, des considérations politiques peuvent primer les raisons économiques, et exiger, soit la création, soit le maintien, de taxes protectrices ou même prohibitives.

C'est, en définitive, ce que sentent instinctivement tous les hommes publics qui ne se laissent aveugler ni par l'esprit de système, ni par les sophismes derrière lesquels se masquent des intérêts privés. Entre les libre-échangistes à outrance, lesquels ne voient que la face économique de la question, — et encore incomplètement, car ils ne tiennent pas toujours compte des difficultés de la transition, — et les protectionnistes intraitables, dont les



convictions sont trop souvent dictées par des considérations d'intérêt personnel (le tarif en vigueur a pour champions presque tous les industriels auxquels il profite et qui souffriraient de sa suppression), — vient se placer un groupe d'esprits sérieux et loyaux, qui hésitent incertains entre les deux opinions. D'une part, ils sont trop clairvoyants pour ne pas apercevoir la faiblesse des arguments de l'école protectionniste, et de l'autre, ils reculent effrayés devant l'application d'un système hardi, inattaquable cependant au point de vue de la richesse. C'est une double impression qui se traduit avec une naïve exactitude par l'expression de *théorie funeste* appliquée au libre-échange. En bon français, cela veut si bien dire : « Sur le terrain de la théorie, vous êtes invulnérables ; mais si on mettait vos doctrines en pratique, il en résulterait de grands maux. » Or ceux qui tiennent ce langage ont grand raison. Comment ? Ils ne s'en rendent pas compte, mais ils en sont avertis par un vague pressentiment. C'est le triomphe du bon sens sur la logique. Ils devinent que les économistes, n'ont pas une vue pleine du sujet, et ils résistent. Cependant ils se défient des pauvres arguments de l'école protectionniste et reconnaissent qu'il y a quelque chose à faire. Mais quoi ? Dans quel ordre d'idées chercher les bases d'une décision ? Ici commence pour eux l'obscurité. Néanmoins, ils sont sur la voie. Ils comprennent que si le libre-échange pèche, ce doit être par le côté politique. La preuve en est, que pas un ne s'avise de conseiller le système protecteur aux petites puissances, qui, dans l'état actuel de l'Europe, ne pouvant jouer aucun rôle diplomatique ou militaire, n'ont dans la question que des intérêts économiques. C'est ainsi que par une contradiction apparente, ils applaudissent à la création du Zollverein et repoussent les avances de l'Angleterre. La preuve en est encore, qu'ils approuvent tous l'abolition des douanes intérieures par la Constituante. Cette mesure présentait cependant des inconvénients économiques absolument pareils à ceux que présenterait aujourd'hui l'abandon du tarif, et il est certain qu'elle a engendré de grandes souffrances. On ne s'en est pas aperçu, parce qu'elles se sont perdues au milieu des désastres de la tourmente révolutionnaire ;

mais, en temps plus calme, on aurait très-bien senti la crise provoquée par le retour aux vrais principes. Les hommes de 1789 n'ont cependant pas reculé devant la crainte de froisser quelques intérêts particuliers, et, à la brusquerie près, ils ont eu raison. Pourquoi cela? Parce que l'intérêt politique, loin d'être en ce cas en opposition avec l'intérêt économique de la masse, se trouvait en parfaite harmonie avec lui. La différence des deux situations n'échappe évidemment pas aux hommes publics dont je parle ici, puisqu'ils ont deux opinions contraires dans deux cas qui, au simple point de vue économique, sont exactement semblables.

Quoi qu'il en soit, c'est cette phalange qui est dans le vrai. Il ne lui manque qu'une vue claire et nette des éléments complexes de la matière. Avec le temps et la réflexion, le nuage à travers lequel lui apparaissent encore les principes, se dissipera complètement. Elle s'applaudira alors de la sage réserve qu'elle aura su garder entre deux opinions extrêmes.

Dès maintenant, les choses me semblent arrivées à ce point d'élucidation, que toute discussion purement théorique entre le système du libre-échange et celui de la protection, demeurerait stérile. En France notamment, personne ne peut plus demander sérieusement la suppression immédiate et radicale du tarif en vigueur; personne non plus ne peut avoir la prétention de le faire passer pour l'inviolable sauvegarde de la prospérité nationale.

La vérité, c'est que notre législation douanière exige des reformes, mais des reformes seulement. Lesquelles? C'est une question que je n'aborde pas ici. Aujourd'hui je voudrais seulement circonscrire le débat sur son véritable terrain. Or, à mon sens, pour mériter examen, toute proposition de réduire les droits d'importation doit être combinée de manière à ne pas apporter tout-à-coup un trouble profond dans les conditions actuelles de la production; et toute opposition à un abaissement progressif de droits habilement calculé, doit être accompagnée de la preuve que des raisons politiques exigent le maintien des prohibitions existantes.

# SAINT LOUIS.

*Suite* <sup>1</sup>.

---

Le lendemain de cette fête splendide, le roi rassembla son conseil; il y fit appeler les seigneurs qui, la veille, lui avaient prêté foi et hommage; le front du monarque était sérieux et pourtant calme.

Quand les grands vassaux et les seigneurs furent réunis dans la salle du trône, il leur dit :

« Vous avez tous été témoins de l'insolence d'un vassal rebelle et déloyal. Peut-être avez-vous aussi ouï raconter comment en quittant Saumur, après avoir refusé l'hommage que ses pères ont toujours dû à ma couronne, le comte et la comtesse de Lamarche ont risqué d'incendier la ville en brûlant les logis qu'ils avaient habités. Sans de prompts secours tout un quartier pouvait devenir la proie des flammes. — Quelle punition vous semble mériter une conduite à la fois si coupable et si extravagante? Parlez, messires, et puissent vos pensées se trouver conformes aux miennes!

— Après de tels méfaits, il faut le déclarer déchu de ses fiefs et seigneurie, s'écria le comte de Champagne avec sa vivacité ordinaire, et cela, sire, dans le délai le plus bref.

— Et tout disposer pour la guerre, ajouta le duc de Bretagne, car, nous le savons tous, le roi d'Angleterre ne cherche qu'un prétexte, et il va saisir celui que lui donnera le mécontentement de son beau-frère pour venir reprendre, par les armes, des fiefs sur lesquels il a toujours conservé des prétentions.

— Prétentions injustes, dit le roi.

— Injustes, oui, continua le duc de Bretagne, et pourtant plausibles peut-être à ses yeux; car les conquêtes de votre aïeul, le grand

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* du 10 mars et du 25 avril.

roi Philippe-Auguste, n'ont été suivies d'aucun traité définitif. Le roi Henri se dit encore souverain de Guyenne, et fait porter à son frère, le comte de Cornouailles, le titre de comte de Poitiers que vous venez de conférer à votre frère Alphonse.

— Remontez plus haut, dit le roi, les terres d'Aquitaine ont été conquises sur Alaric par le roi Clovis, ainsi que toute la contrée jusqu'aux monts Pyrénées, et mon aïeul n'a fait que reprendre son bien <sup>1</sup>.

— Ces raisons sont bonnes, mais on sait, ajouta le duc de Bourgogne, que le roi Henri projette depuis longtemps de venir apporter la guerre en France pour revendiquer ses droits imaginaires.

— Qu'il vienne, s'écria Louis s'animant à cette pensée, qu'il vienne et Dieu nous assistera pour le bien recevoir, car le bon droit est pour nous ! Je ne veux pas, le Ciel m'en préserve, disputer au roi d'Angleterre ce qui lui appartient encore sur les côtes de la Méditerranée. Plusieurs me poussent, par leurs conseils, à expulser les Anglais de notre voisinage : ils le seront un jour ; mais ce qui appartient aux autres est inviolable à mes yeux, et ce n'est pas moi qui le ressaisirai. La guerre d'agression me répugne, et je ne serai jamais un roi conquérant. Mais les droits de mes sujets sont sacrés pour moi, et s'ils sont attaqués dans leurs biens ou dans leur personne, je montrerai que je sais les défendre. Ceux du Poitou et de l'Aquitaine sont mes enfants, Dieu me les a confiés ; ils verront qu'ils peuvent compter sur moi.

« Allons, messirés, nos pensées sont semblables, oui, nous devons nous préparer à la guerre ; assemblez vos gens, j'assemblerai les miens et nous nous retrouverons bientôt.

— Comptez sur moi, dit le duc de Bretagne devenu depuis la guerre et le pardon du roi l'un de ses plus dévoués sujets.

— Et sur moi, dit le roi de Navarre.

— Et sur moi, dirent à leur tour le duc de Bourgogne, le comte de Soissons et tous les grands vassaux qu'avait assemblés la cour plénière à Saumur, et nous leur montrerons, ajouta l'un d'eux, quelle fidélité mérite un roi comme le nôtre. »

Le zèle de ces princes s'était accru de toute l'affection que faisait naître la présence de ce jeune roi, si bienveillant, si bon et en même temps si juste, si ferme et si vaillant.

<sup>1</sup> *Chroniques de France*, 268.



1242.

Il ne nous appartient pas de décrire avec de grands détails les nombreuses phases de la guerre violente et meurtrière qui suivit cet événement, et nous en dirons seulement ce qui nous semble indispensable pour l'intérêt et pour la suite de ce récit.

Isabelle, au sortir de Saumur, sentant qu'elle avait provoqué des vengeances inévitables, envoya presser son fils d'Angleterre de lui prêter son secours contre le roi de France qui voulait, disait-elle, les déposséder, elle et son vieil époux, de leurs fiefs! Henri III, jeune et impétueux, avait promis tout ce qu'elle avait demandé, et n'hésita point à se jeter dans une guerre sanglante, dont l'issue douteuse pouvait compromettre l'honneur de sa couronne, car il devait bien savoir que Louis, dans les affaires difficiles, était actif et plein de ressources ainsi que de sagesse <sup>1</sup>.

Le roi d'Angleterre appela ses barons, ses chevaliers; il « manda, dit la chronique <sup>2</sup>, souldoyers en Allemagne, en Norvée et en Danemarck, et fist faire grans garnisons de vins, de viande et d'armes et de chevaux, pour passer oultre, et entra en mer en grande compagnie, et eust bon vent qui le porta assez tost oultre. »

Il emmenait avec lui la reine Eléonore sa femme, son frère Richard de Cornouailles, trois cents chevaliers, et tous les jeunes seigneurs de sa cour frivole et désœuvrée! Il vint débarquer au port de Royan, apportant avec lui ses richesses et amenant ses plaisirs, ses fêtes, ses ménestrels, ses fauconniers, et tout ce qui pouvait servir à ses joyeusetés. Sa mère l'attendait au port, et, suivant la chronique, « le baisa moult doucement, et lui dist : Biau doux fils, vous êtes de bonne nature, qui venez secourir votre mère et vos frères que les fils de Blanche d'Espagne veulent trop malement défouler et tenir sous leurs piés. Mais, si Dieu plaît, il n'ira pas si comme ils pensent. » Elle resta quelque temps avec lui et, pour entretenir son ardeur, ne lui parla que des secours sur lesquels il pouvait compter. Le roi d'Aragon devait se joindre à lui; le comte de Toulouse et tous les ennemis

<sup>1</sup> *Histoire de l'Église.*

<sup>2</sup> *Chroniques de France.*

connus ou cachés, qu'elle supposait au jeune roi, devaient aussi venir grossir son armée !

Des deux côtés on se prépara. Henri fit un appel à tous ses hommes ligés de la Gascogne, à tous les barons et châtelains d'Aquitaine et aux vassaux de la Comtesse-Reine; il écrivit au roi d'Aragon de se hâter, ainsi qu'à tous ceux que sa mère lui avait désignés comme prêts à entrer en ligue avec lui. Le rendez-vous était à Saintes, et tous ceux qui lui devaient féauté étaient convoqués à s'y rendre.

Pendant ces préparatifs du roi d'Angleterre, Louis marchait à fortes journées, et il arrivait accompagné de ses fidèles seigneurs et confiant dans l'aide et la protection de Dieu. Il soumettait tout déjà sur son passage, et plusieurs villes et châteaux forts lui ouvrirent volontairement leurs portes, d'autres y furent contraints par la force de ses armes, tels que Montreuil-en-Gastine, la tour de Béruges qu'il fit raser afin que les ennemis n'y cherchassent pas un refuge (1). Vouant et Frontenay, où commandait Geoffroy de Lusignan, furent emportés après une vive résistance. Alphonse, le frère chéri du roi, reçut une blessure à ce dernier siège. En le voyant tomber tout sanglant entre les bras du roi, ses soldats voulaient faire périr le fils du comte de la Marche et tous ses chevaliers dont ils s'étaient emparés; mais Louis, toujours plein d'équité, leur dit : « Non, non, le fils qui sert son père et ceux qui obéissent à leur seigneur ne sont pas coupables. Nous sommes ici pour les réduire et non pour les exterminer. » Il se contenta de les retenir prisonniers, car il était juste et bon même quand la douleur aurait pu l'égarer.

Il continua rapidement sa marche, et c'est précédé de la victoire qu'il arriva près de l'armée anglaise, forte et terrible en nombre, mais épouvantée déjà par les succès du jeune monarque et par les grands secours que lui apportaient ses alliés et ses vassaux dont les bannières se voyaient au loin : c'étaient les comtes de Nevers, de Soissons, c'étaient Alphonse de Portugal, Humbert de Beaujeu et tant d'autres encore; tous se rangeaient sous son obéissance, et l'armée se trouva, dit un ancien auteur, « semblable à un torrent qui se grossit de tous les ruisseaux voisins. »

Au bruit de ces succès, Isabelle se troubla. Les secours qu'elle avait promis à son fils d'Angleterre n'arrivaient point. Le roi d'Aragon, ni le comte de Toulouse ne se montraient pas. Quelques seigneurs étaient restés enfermés dans leurs châteaux-forts, sans vouloir

<sup>1</sup> *Histoire de Saintonge.*

embrasser aucun parti, prêts peut-être à courir au secours du triomphateur : elle commençait à trembler pour l'issue de sa téméraire entreprise, et s'agitait dans sa demeure en proie à toutes les tortures que sa haine et sa terreur lui faisaient souffrir.

Du haut des tours de son château, elle voyait au loin les deux armées prêtes à en venir aux mains et ses imprécations devenaient terribles. Des cris étouffés, des noms étranges sortaient de sa poitrine accompagnés d'invocations fatales ; car la fille des Taillefer, la terrible Comtesse-Reine passait, dans ces temps de crédulité, pour entretenir de coupables intelligences avec les esprits de l'enfer.

Elle était là « dans un donjon fort à merveille que nul homme vivant n'eût tenté d'enlever d'un coup de main, tant étaient hautes et solides les trois tours rondes qui le flanquaient. » Ou l'appelait le château de la Roïne. Il était bâti sur une haute montagne, « et le long de ses escarpements, dit la même histoire, on voyait parfois la nuit se glisser un serpent aux longs replis, aux cercles noueux et luisants. » S'il en faisait trois fois le tour en silence, c'était, pour les habitants, la menace certaine d'un assaut prochain, et si des sifflements aigus accompagnaient sa marche tortueuse, ces cris prophétiques annonçaient les plus grands malheurs à la famille des Lusignan. Cette famille illustre descendait de la fée Mélusine, appelée aussi la Femme-Serpent (1). Une légende, transmise de siècle en siècle, disait que Mélusine, changée en serpent pour avoir fait périr son père de ses propres mains, vivait toujours cachée dans les vieux murs de la citadelle, d'où elle ne sortait que pour avertir ses descendants de leurs malheurs ! les violences n'étaient donc point nouvelles pour cette famille, c'était comme un héritage venu de loin à travers les siècles.

La reine se promena longtemps sur les créneaux, regardant et supputant les forces redoutables des deux armées. Peu à peu la nuit était venue : la lune se levant à l'horizon éclaira les murs noircis de la citadelle, et soit illusion de ses regards fatigués, soit fascination des esprits de l'abîme qui tournent incessamment autour de ceux qui leur sont dévoués, elle crut voir, elle vit le serpent monter en rampant le long des vieux murs ; ses anneaux brillaient aux rayons de la lune.

<sup>1</sup> Merlisigne, ou Merlusine, et enfin Mélusine, magicienne ou fée célèbre dans les anciens romans de chevalerie, descendait d'Hélénas, roi d'Albanie ; elle épousa Raymond, comte de Poitou, et fut la tige de la maison de Lusignan. Suivant la tradition, elle était changée en serpent tous les samedis pour avoir donné la mort, de ses propres mains, un samedi, à son père. Son mari l'ayant un jour surprise dans sa métamorphose, l'enferma dans un souterrain de son château, où elle est restée emprisonnée ; elle y doit demeurer jusqu'à la fin des temps.

Isabelle était haletante en suivant du regard cette apparition ; elle entendit un sifflement aigu qui répandit l'effroi jusqu'au fond de son cœur. Les sifflements se succédèrent ; jamais le serpent ne s'était montré plus irrité ni plus terrible : trois fois il se replia sur lui-même en poussant des cris sinistres.

La reine était glacée d'effroi.

« Que faire ? Et comment éviter les maux qui me sont annoncés, s'écriait-elle avec douleur. Mélusine, fée, ou serpent, ou démon de ces lieux, n'importe, viens à mon aide, venge-moi : je te dévoue mon âme tout entière, si tu peux me tirer du péril que tu viens annoncer aux tiens. »

Quand on appelle à soi les passions mauvaises sous quelque forme qu'elles se cachent, elles répondent toujours, soit aux oreilles du corps, soit à celles bien plus subtiles de l'âme.

Une idée traversa l'esprit d'Isabelle comme un éclair qui fend la nue.

« Oui, oui, tu m'as répondu, fée, ou démon : tu m'inspires et je te remercie ; tu seras satisfaite. »

Elle descendit en hâte dans un réduit secret pratiqué à l'étage inférieur de la tour. Longtemps elle mêla des sucres préparés à l'avance ; une joie farouche se peignait dans ses traits, et sa voix brisée par l'émotion murmurait des paroles dans une langue étrangère avec un rythme particulier. L'opération fut longue ; puis au point du jour elle appela près d'elle un serviteur affidé, lui parla très-bas encore qu'ils fussent seuls, et l'ayant fait sortir du château par une poterne secrète, elle sourit d'un sourire farouche et parut plus tranquille.

Or le roi Louis se reposait sous sa tente après une journée de fatigue : il avait le matin visité les postes, examiné les positions, donné ses ordres partout, et une grande bataille devait le lendemain décider du sort de la guerre.

Les pierriers, les béliers, les trébuchets, les engins de toutes sortes étaient dressés dans le camp ; les soldats pleins de courage y vaquaient aux préparatifs de la journée qui s'apprêtait ; on les voyait répandus çà et là préparant, ceux-ci leurs armes, ceux-là le repas du soir, chantant, parlant et riant aux derniers rayons du soleil : c'était comme une ruche d'abeilles qui bourdonnent avant le moment du repas.

Dans un groupe, non loin de la tente du roi, quelques archers, pla-



cés là pour veiller à sa garde, parlaient entre eux des dangers passés et de ceux qu'ils allaient affronter encore !

« C'est plaisir, disait l'un d'eux, tout en fourbissant sa courte épée, de combattre sous un roi si vaillant. C'est un chef habile et prudent quand il faut commander ; mais quand il faut combattre, c'est un soldat intrépide : pas un de nous ne peut faire plus ni autant que lui. »

Un vieux soldat à barbe grise était assis et ajustait une corde à son arc ; il dit à son tour :

« C'est un lion comme son père pour le courage ; j'ai servi sous le commandement du feu roi il y a quinze ans, dans la guerre où il prit le mal qui le fit mourir : c'était un brave s'il en fut.

— Pour la bonté on croirait voir sa mère, dit un jeune dizainier ; il fallait le voir à Frontenay l'autre jour, quand, pour venger la blessure de son frère, nous nous sommes jetés avec tant de furie sur la garnison qu'il voulait épargner, comme il cherchait à nous empêcher de tout tuer. Il n'y réussit guère.

— Nous avons fait là, il faut le dire, un terrible massacre, reprit le vieux soldat.

— Oui, bien terrible : aussi le roi courait partout pour arrêter la fureur du soldat ; il ordonnait, il priait, il menaçait, il criait d'épargner ceux qui se voulaient rendre.....

— Oh, oui, arrêtez donc des gens que la guerre enivre, reprit le vieux soldat en branlant sa tête blanchie.

— Nous étions entrés par la brèche, continua le dizainier sans écouter son compagnon, la colère nous possédait et nous ne voulions rien épargner.

— J'en ai tué trois de ma main, murmura le vétéran d'un air sombre ; et cependant ils demandaient grâce, ajouta-t-il très-bas.

— La colère et la vengeance nous rendaient frénétiques ; enfin, quand de pure fatigue il fallut s'arrêter, avec quelle miséricorde, avec quelle bonté il accourut pour secourir et panser lui-même ceux qui survivaient ; il amenait un prêtre pour ceux qui trépassaient. »

Un jeune chevalier, assis non loin d'eux, leur chef sans doute, les écoutait, il dit à son tour :

« Pour avoir reçu à merci un ennemi presque mourant et qui me demandait la vie, le roi, qui me voyait, me dit : Je ne l'oublierai jamais.— « Ah ! que moins vous priserais, beau sire, si l'aviez outrecuidé et féri à oultrance. »

— Quel moment que celui où ce roi vint comme un ange de Dieu sur le champ de bataille ! Les pauvres gens, tout mutilés et blessés, s'écriaient : « Dieu doingt longue vie au bon roi. »

— Oh ! qu'il puisse vivre longtemps, ce roi vaillant et plein de clémence !

— Pour moi, je donnerais bien volontiers ma vie pour lui, reprit le jeune dizainier, quoiqu'il m'ait bien réprimandé après l'action, car il sut... de quelle manière, je crois que ce fut seulement en me regardant entre les yeux... que c'était moi qui avais incendié l'une des tours.

— Ce fut une très-méchante action, dit le jeune chevalier : le feu se communiqua de proche en proche, et la ville entière ne fut bientôt plus qu'un monceau de ruines et de débris fumants.

— Le roi a raison d'être bon et miséricordieux, murmura le soldat à barbe blanche, il s'amasse de bons souvenirs ; et il en coûte bien cher pour avoir été souvent dur et sans pitié. Quand l'ivresse du carnage est passée, il y a là dans la conscience une voix qui ne veut plus se taire et qu'on voudrait ne plus entendre. Elle crie des paroles qui font du mal.

— Ah ! père Bras-de-Fer, dit le jeune soldat, vous faites toujours ainsi de la morale le lendemain d'un assaut, mais vous n'en êtes pas plus tendre quand il faut recommencer.

— C'est vrai, répondit le soldat, le combat m'échauffe et me met hors de moi, et pourtant on peut être miséricordieux même à la guerre. »

Et, d'un revers de sa main nerveuse, il essuya son œil sombre.

Pendant qu'ils devisaient ainsi, des serviteurs du roi sortirent de la tente où les cuisiniers avaient établi leurs fourneaux de campagne : ils portaient deux grandes corbeilles contenant l'une le pain et le vin, l'autre les viandes du monarque et se rendaient à sa tente.

Un mendiant, qui depuis un moment rôdait dans cette partie du camp (c'était un vieillard tout voûté, marchant avec peine), s'approcha des soldats, et leur dit d'une voix cassée et tremblante :

— N'aurez-vous pas pitié de ma misère ? J'étais de Frontenay : le feu a dévoré ma demeure et tout ce que je possédais ; deux de mes fils ont été mis à mort, par l'un de vous peut-être là sous mes yeux, ajouta-t-il en regardant le plus vieux des soldats. — Depuis quatre jours, je suis errant sans asile, et je n'ai pas même un morceau de pain pour apaiser ma faim. »

Le vieux soldat et le jeune dizainier se regardèrent.

Et qui sait, se dit l'un en lui-même, s'il n'était pas le père de l'un de ces hommes qui me demandaient grâce ? »

Quant à l'autre, il savait bien qui avait causé l'incendie de la ville; aussi se dirent-ils :

« Comment faire ? ce pauvre homme arrive trop tard, notre repas est fini et nous n'avons plus rien.

— Je me sens mourir, dit le vieux mendiant d'une voix lamentable, et il se laissa tomber comme expirant.

— Il est de cette ville brûlée, dit le dizainier, je voudrais ne pas le laisser mourir. Maître queue, cria-t-il, n'est-ce pas le diner du roi que vous faites porter là par vos aides ?

— Oui, oui, ne m'arrêtez pas, je suis en retard, répondit le maître queue ; et il continuait son chemin.

— C'est que voilà un homme qui meurt de pure faim, ne pourriez-vous nous donner n'importe quoi pour le rappeler à la vie ? »

Le maître cuisinier, quoique pressé, s'approcha, et, voyant cet homme inanimé, il dit :

« Si notre sire le roi était là, son cœur compatissant s'attendrirait et il nous dirait de donner plutôt tout son repas que de laisser périr un homme de misère. Approchez, cria-t-il à ses aides. » Et faisant découvrir les corbeilles, il tira de l'une un peu de vin pour frotter les lèvres du mourant, et de l'autre quelques viandes et du pain qu'il remit aux soldats en leur recommandant de ne les lui donner que peu à peu, de peur qu'il ne s'étouffât après un long jeûne.

Quand le vin eut touché les lèvres du vieux mendiant, il parut se ranimer, il ouvrit les yeux, et voyant le maître queue chercher encore dans la corbeille quelques mets pour lui, il voulut lui témoigner toute sa reconnaissance, et, se levant avec une singulière précipitation pour un homme si malade, il s'approcha vivement de lui, fit un faux pas et tomba si maladroitement en apparence qu'il ébranla toute la corbeille qui faillit être renversée. Ce fut un cliquetis de vaisseaux et de plats dont quelques-uns perdirent leurs couvertures.

« Peste soit du manant ! dit le maître queue, il a failli renverser tout le souper du roi, » et il s'empressa de tout remettre en ordre dans la corbeille.

Mais le vieux soldat, qui regardait toujours le mendiant pour voir s'il lui rappellerait quelques traits de l'une des victimes du dernier combat, avait suivi tous ses mouvements.

« Oh là, s'écria-t-il tout-à-coup, que faites-vous donc à ce hanap que vous avez si dextrement ramassé ?

— J'admiraïs un joyau si précieux, répondit le vieillard ; et, re-

fermant le couvercle qu'il avait soulevé, il le remit aux mains de l'un des aides en ajoutant d'un air simple :

— Le prix d'un tel bijou suffirait à faire vivre un pauvre homme pendant une longue vie.

— Bien, bien; mais quelle poudre avez-vous jetée si prestement au fond? dit à son tour le jeune chevalier qui s'était approché. Prenez garde, cet homme ne paraît ni si vieux ni si pauvre qu'il le dit. Voyez, voyez. »

Et le prenant par sa barbe blanche, il la lui arracha et découvrit les traits d'un homme dans la force de l'âge, d'une figure fauve et basse.

Se voyant découvert, le misérable essaya de s'échapper, mais les soldats le saisirent, l'entourèrent et le retinrent de force au milieu d'eux.

On avait ouvert le hanap.

« Quelle est cette poudre verte qui souille le hanap du roi? s'écria le maître queue.

— Dis, dis, malheureux, qu'as-tu fait?

— Oh! le misérable qui abuse de la pitié pour accomplir de mauvais desseins.

— A mort le traître! à mort! à mort! » s'écrièrent les soldats. Un grand tumulte suivit cette scène.

A ce moment le roi souleva la portière de sa tente et parut.

« Quel est donc tout ce bruit, dit-il, et qu'est-il arrivé?

— Sire, lui dit l'officier, c'est un homme déguisé en mendiant qu'on vient de surprendre répandant une poudre qui semble du poison dans votre hanap. »

Et il raconta tout ce qui venait de se passer.

« Il n'est pas certain que ce soit du poison, fouillez-le et voyons ce qu'il porte sur lui. »

On le fouilla et dans un pli de son sayon de toile grossière on trouva deux très-petits sachets contenant tous deux une substance semblable à celle qu'il avait introduite dans le hanap.

Le roi réfléchit un moment, puis il dit au maître queue :

« Versez du vin dans ma coupe, par-dessus la poudre qu'il y a déposée, et faites-lui boire. »

Le misérable voyant qu'on se disposait à exécuter l'ordre précis du roi, se jeta à genoux, demandant grâce avec des supplications lamentables, faisant voir autant de lâcheté qu'il avait montré jusqu'alors d'adresse et de subtilité.

« Oh! le lâche, disaient les soldats.



— Le traître ! s'écriait le maître queue , se servir de mes mains pour empoisonner le meilleur des maîtres. J'en serais mort de douleur.

— Malheureux, dit le roi, quel mal t'ai-je donc fait et pourquoi voulais-tu ma mort ?

— Je ne suis rien dans tout ceci qu'un instrument aveugle de vos ennemis. Pardonnez-moi , grand roi , donnez-moi la vie et je vous dirai tout.

— A mort ! à mort le traître ! Ne vous laissez pas fléchir, à mort ! à mort !

— Paix ! mes enfants, dit le bon roi ; et se tournant vers le misérable toujours à genoux il reprit :

— Je ne veux rien savoir de toi, malheureux, tu me tromperais, et qui sait ? tu me ferais peut-être soupçonner des innocents. Va-t'en, retourne vers ceux qui t'emploient, et dis-leur qu'à présent je suis sûr de la victoire, car j'aurai Dieu pour moi contre des meurtriers.

— Non, non, à mort ! criaient les soldats, et ils voulaient s'emparer de l'assassin et le massacrer.

— Mes amis, mes enfants, dit le bon monarque se mettant entre eux et lui, ne souillez pas vos mains en faisant l'office de bourreaux, laissez aller cet homme et remerciez Dieu. Il garde ceux qui le craignent et saura donner la victoire au bon droit. »

Les soldats s'écartèrent avec mépris de lui et le laissèrent s'enfuir comme un loup échappé du piège, et se rapprochant de leur souverain bien-aimé ils s'écrièrent :

« Que Dieu donne longue vie et grande assistance au bon roi Louis pour sa grande clémence. »

Le matin au point du jour, on entendit sonner les clairons et les trompettes et tout s'émut dans le camp.

« Dieu tout-puissant, Dieu des batailles, dit le roi, achevant une prière qui peut-être avait duré la plus grande partie de la nuit ; soyez-nous comme une forte tour contre les agressions de l'ennemi. Soyez notre force, notre courage et notre appui, c'est en vous que je mets tout mon espoir. »

Après ces mots, il sortit tout armé de sa tente. Ses écuyers venaient d'amener son destrier blanc, caparaçonné de bleu aux fleurs de lys

d'or. Ses seigneurs l'entourèrent. Il considéra pendant un moment le soleil qui se levait doucement à l'horizon.

« Voyez comme il se lève radieux, dit le jeune roi ; hélas ! et que de sang aura coulé avant qu'il redescende derrière les montagnes. Il doit éclairer aujourd'hui bien des yeux qui ne le verront pas. Que Dieu nous pardonne, car ce n'est pas nous qui avons voulu la guerre. »

Il resta un moment en silence, puis il reprit :

« Allons, messires, et que la France se souvienne longtemps et toujours de cette journée ! Comment appelez-vous ce château qui domine la plaine et dont les tours projettent leur ombre dans la belle Charente qui bouillonne au bas ?

— C'est Taillebourg, dit un chevalier, dont le cheval couvert d'écume montrait qu'il venait seulement d'arriver ; il est à moi Geoffroy de Rancon, messire, recevez mon hommage pour ma seigneurie et aussi le secours de ma lance comme votre homme lige que je veux être à l'avenir. »

Et descendant de son cheval, il vint fléchir les genoux devant le roi et placer ses mains toutes gantelées de fer dans celles du suzerain qu'il reconnaissait.

Louis reçut son hommage avec bonté, le releva et lui dit :

« Seigneur de Rancon, ou je suis bien trompé, ou votre château donnera son nom à une célèbre action et nos neveux se souviendront de la bataille de Taillebourg.

— Êtes-vous prêts, mes amis, ajouta-t-il en jetant un rapide coup d'œil sur un groupe nombreux de chevaliers qui l'entouraient ? Oh ! oui, vous l'êtes, partons, hâtons-nous, voilà les Anglais qui s'avancent sur l'autre rive, ils se dirigent vers le pont. C'est à nous d'aller l'occuper les premiers, afin de nous rendre ainsi les maîtres de la position ; que chacun me suive et en avant ! » Et poussant son cheval au galop, il s'élança au cri de Montjoie Saint-Denis, devant tous ceux qui se précipitent après lui. Ce sont ses frères Robert et le jeune Charles encore presque enfant (Alphonse blessé ne put prendre part à cette glorieuse bataille) ; ce sont ses seigneurs venus de loin, les comtes de Soissons, de Boulogne, les ducs de Bourgogne et de Bretagne, Jean de Bar, Pierre de Dreux, le comte de Flandre et d'autres arrivés récemment, parmi lesquels est le jeune Archambault de Bourbon, l'espoir de sa maison, l'enfant chéri de sa mère et dont le sang doit couler dans cette journée mémorable ; et voilà que tous les chevaliers, les seigneurs, les écuyers, les pages, tout le camp suit le roi qui toujours les devançait en criant :

« En avant, en avant ! »

Car il ne voit qu'un but : passer le fleuve et se jeter sur les Anglais surpris.

Une avant-garde, commandée par le comte de Leicester, s'était avancée jusqu'au tiers environ du pont, et occupait un moulin où il s'était retranché, se croyant dans une position imprenable.

Mais Louis, comme l'ange des batailles, accourait l'épée au poing, la visière baissée, suivi de son ost tout entière ! Les uns se jetaient dans le fleuve et le traversaient à la nage ; d'autres dans des bateaux abandonnés sur la rive ; d'autres suivaient le roi, se pressaient, s'entassaient sur ce pont étroit où la retraite eût été impossible si elle fût devenue nécessaire. Mais un ouragan ne recule pas, et c'en était un que cette armée, traversant la rivière, guidée par son roi ; et les Anglais, embusqués au moulin furent saisis de frayeur à la vue de cette avalanche qui tombait sur eux ; ils s'enfuirent, se repliant sur l'armée et y répandant la terreur.

Louis avançait toujours frappant, balayant ce qui se trouvait sur son passage ; le pont, les bateaux, le fleuve lui-même, malgré la rapidité de son cours, vomissaient des combattants sur l'autre rive, et la bataille s'engagea tout-à-coup sur tous les points à la fois.

Le bruit, le cliquetis des épées, des lances et des armures, le choc des boucliers, le heurtement des cuirasses retentissaient partout, mais surtout autour du roi qui, lui, comme transporté par une audace indomptable, affrontait tous les périls et se jetait au plus fort des bataillons ennemis.

C'est beau la valeur dans une âme chrétienne et miséricordieuse, également prête pour le ciel ou pour la terre !

Malgré la surprise, la résistance fut d'abord opiniâtre chez les Anglais. Le roi d'Angleterre, ses frères, ses principaux capitaines voulaient résister à cet irrésistible élan français, appelé non sans cause la fougue française ; mais tous les efforts sont vains, tous les courages inutiles, toute énergie surmontée ! Il faut céder, il faut abandonner la victoire ! Chefs et soldats, tout plie, les uns entraînant les autres dans une confusion générale, et, vers midi, l'oriflamme, la bannière vénérée de la France, flotte au milieu du camp abandonné des Anglais.

« Montjoie Saint-Denis ! nous triomphons, dit le roi, s'arrêtant enfin. Que Dieu soit béni, qu'il soit loué de nous avoir accordé la victoire, et puisse-t-il maintenant nous envoyer la paix : car c'est grande douleur de voir tant de sang répandu ! »

Et le jeune roi leva les yeux au ciel, et rendit grâces avec un calme

que les grandes âmes peuvent seules conserver au milieu de telles actions et de semblables périls.

Après avoir ainsi remercié Dieu, le héros de la journée si brillant, si vaillant au milieu des périls, parcourant maintenant le camp abandonné, laissa couler de ses yeux des larmes bénies par l'humanité, en voyant tant de morts, tant de blessés, et les eaux de la Charente encore teintes par le sang de tant d'hommes qui les avait rougies.

« Oh ! disait le jeune roi, cette journée sera grande, si elle affranchit la France et lui procure la paix ; mais elle est chèrement payée. Que de larmes laveront en Angleterre et en France tout ce sang qu'il a fallu répandre !

— Pourtant, disait un jeune page qui tenait le coursier tout couvert de la sueur du monarque, il n'y allait pas d'une main légère notre roi.

— Mort-Dieu ! quels coups d'épée il octroyait ! répondait son compagnon.

— C'était plaisir de le suivre et plaisir de le voir ; on se souviendra longtemps de la bataille que nous avons vue aujourd'hui, et ce sera grand honneur d'y avoir assisté.

— Oui, mes enfants, dit Louis ; — mais quand vous serez chevaliers et que vous irez à la bataille, souvenez-vous bien que la guerre n'est permise que quand elle est nécessaire ; écoutez ces cris, voyez ces tortures, et ne dites jamais que la guerre soit une belle chose. Il nous faut maintenant secourir tous ces malheureux. »

Pendant que le roi de France visitait le camp du roi d'Angleterre, Henri III, monté sur un cheval rapide, fuyait accompagné de son frère Richard de Cornouailles et aussi du comte de la Marche. Tout en pressant les flancs de son coursier blanc d'écume, il ne cessait d'accabler son beau-père de reproches sanglants.

« Où sont donc, lui disait-il, et le comte de Toulouse et le roi d'Aragon, et tous ces seigneurs révoltés qui devaient venir nous secourir ! Par saint Georges ! il serait bien temps de les voir arriver.

— Beau fils, reprit Hugues de Lusignan harassé de fatigue et mécontent du mauvais succès de la journée, clasmez ceste plainte a vostre mere, son ire et mal talent contre la Blanche d'Espagne, sa raige contre le Poitevin, ont ouvré si grant dommaige, ains moult davantage y perdons-nous encore. »

Mais le roi d'Angleterre ne cessait de se plaindre, il énumérait ses



perles, s'en prenait à tous de sa défaite, et ne songeait pas à l'extravagante légèreté avec laquelle il avait entrepris cette guerre, sans vigilance, sans prévoyance, et sans prudence, comme un jeune présomptueux que toute sagesse avait abandonné.

Richard de Cornouailles suivait pensif et inquiet, il s'indignait de cette lâcheté du comte de la Marche, rejetant toutes les fautes sur Isabelle, et se dépitait de la légèreté de son frère ! A la fin du jour, il se rapprocha de Henry d'Angleterre, dont le cheval commençait à refuser d'avancer ; il lui dit :

« Frère, le jour fait défaut de plus en plus, sommes maintenant hors de portée de l'ennemi. Attendez en ce lieu, tost serai de retour. »

Alors, descendant de son destrier hors d'haleine, il fait déclaver son armure par son écuyer, revêt un mantel de pèlerin qui l'avait souvent dérobé aux regards dans ses voyages d'outre-mer, suspend un bourdon blanc au bois d'une lance, et se met en marche seul et ainsi déguisé, retournant sur ses pas vers Taillebourg, où il espère trouver encore le roi de France.

Il voit de loin les feux qui s'allument près des tentes abandonnées des Anglais, où les vainqueurs s'établissent ; il entend les chants de la victoire et les fanfares triomphantes d'une part, et de l'autre les cris et les gémissements des blessés qui se plaignent et demandent des secours, dans sa propre langue, et qui maudissent la guerre et ses chances funestes !

Si la vue du champ de bataille a pu navrer le cœur du chef victorieux, que doit être cette terrible vue pour les regards du vaincu.

« De l'eau, je meurs ! disait un vieux soldat.

— Oh ! ne reverrai-je plus mon toit ni ma demeure ? disait un autre ; maudits soient ceux qui m'ont traîné loin de mon pays pour mourir ainsi abandonné ! »

Un troisième, dont la lune éclairait les traits décomposés, expirait en disant :

« Mère, qui te consolera ! »

D'autres râlaient dans les dernières convulsions, et le jeune Richard se disait tout en traversant ce champ de douleur :

« Je n'avais pas l'idée qu'on pût voir ou entendre rien de si triste. »

Il avançait toujours, baissant la capuce de son manteau sur ses yeux, non pour se cacher, mais pour ne point voir un tel spectacle de désolation.

Aux avant-postes, il fut arrêté par les soldats de garde, et sur sa demande, il fut conduit vers les frères du roi, dans une tente où le jeune Alphonse, encore affaibli par sa blessure, avait été déposé. Ses

frères Robert et Charles, et d'autres chevaliers encore tout échauffés du combat, l'entouraient et lui disaient les principaux faits de la journée.

« Que veut ce pèlerin ? dit Alphonse en le voyant entrer.

— Renvoyez le dizainier et les soldats qui m'ont amené, dit le pèlerin avec un accent anglais très-prononcé, je désire parler sans témoins. »

Quand les soldats eurent quitté la tente, il abattit son capuchon.

« C'est le comte de Cornouailles, s'écrièrent plusieurs chevaliers revenus depuis peu de la Terre Sainte.

— C'est un prince généreux, dit l'un d'eux, plus d'un des nôtres lui a dû la vie, et je me fais garant de sa loyauté.

— Le comte de Cornouailles, dirent ensemble les jeunes princes, qu'il soit le bienvenu, nous savons tous ce qu'il a fait en Terre-Sainte, et c'est une heureuse fortune de le voir parmi nous. »

Robert lui prit cordialement la main et le conduisit à son frère étendu sur un lit de camp, et qui la lui serra tout aussi amicalement.

« Quelle chance inespérée vous amène vers nous ? dit le jeune prince.

— C'est le sort de la guerre. Vous voyez devant vous un ennemi désarmé qui se fie à la générosité du vainqueur. Je viens réclamer un entretien du roi de France, pourrai-je l'obtenir sans délai ?

— Venez, dit le jeune Robert, nous irons le chercher avec vous.

— Dans sa tente ? demanda le pèlerin anglais.

— Non, non, le roi n'est point dans sa tente à se reposer comme nous, quoiqu'il en ait sans doute un aussi grand besoin.

— Nous le trouverons sur le champ de bataille, qu'il parcourt encore en tous sens.

— Qu'y peut-il faire à cette heure avancée de la nuit ?

— Venez, comte, répondit Robert, vous verrez quels sont les dé-lassements de notre saint frère. »

Il sortirent de la tente du jeune blessé, et se dirigèrent du côté du fleuve. Ils marchèrent assez longtemps sans rien apercevoir ; enfin la lueur de quelques torches se fit remarquer, elle les guida, et marchant de ce côté, ils trouvèrent bientôt le roi, entouré et suivi de ses aumôniers et de ses mires, au milieu d'un monceau de corps entassés, les uns morts, les autres mourants ou blessés ; c'était près du pont, au lieu où avait été le plus fort du combat. Geoffroy de Beaulieu, confesseur du saint monarque, l'assistait avec quelques vieux prêtres, et priait auprès des mourants, qu'ils bénissaient, et que le roi consolait avec des paroles de mansuétude infinie. Jean Pitard, le mire le plus

habile du temps, malgré sa jeunesse, était là avec ses aides, jeunes et actifs comme lui, et tous posaient les premiers appareils sur les plus terribles blessures, avec des soins et une commisération que la bonté du roi inspirait à tous ceux qui l'approchaient.

Archambault de Bourbon, jeune et vaillant héros digne de son nom, était tombé près du moulin sur le pont, l'une des premières victimes du combat; il venait d'être retrouvé et rapporté au roi respirant encore.

C'était près de lui qu'était Louis, occupé à ranimer les restes presque éteints de sa vie, pour que son prêtre pût lui donner ces derniers soins qui mettent une âme en possession de la vie de gloire et de lumière. Il était étendu sur un brancard fait à la hâte; ceux qui portaient les torches s'étaient rapprochés, et éclairaient cette scène lugubre.

« Vous mourez en brave et bon chevalier, lui dit le roi, et le Seigneur du ciel vous recevra dans sa miséricorde. » Mais des larmes roulaient dans les yeux du bon souverain.

« Tout mon regret, balbutia le mourant en regardant le roi penché sur lui, est de ne plus servir un si bon maître.

— Celui que vous allez servir est meilleur, dit le roi, priez-le pour qu'il me soit en aide, et nous donne la paix après tant de généreux sang versé. Mais qui vient ici, reprit le roi en voyant ceux qui survenaient ?

— C'est le comte de Cornouailles, répondit Robert en s'avançant, il sollicite la faveur d'une prompte entrevue avec vous, mon frère.

— Que peut-il nous vouloir? dit le roi. Hélas, ajouta-t-il, ceux qui nous coûtent tant de sang précieux ne sauraient être auprès de nous les bienvenus aujourd'hui. Voici la fleur de la jeunesse et de la valeur qui descend au tombeau : cette vue pèse sur mon cœur. »

En effet, le comte de Bourbon rendait le dernier soupir dans les bras de son jeune roi, qui le pressait tout désolé.

« Cette vue est cruelle, dit Robert d'Artois; mais, mon frère, Richard de Cornouailles est venu seul et sans escorte avec une confiance qui l'honore ainsi que nous, ne voulez-vous point lui parler? »

Le roi s'avança vers Richard; il avait les manches de son pourpoint relevées et tenait dans ses mains des bandages et des onguents pour les blessures.

Le comte anglais fut ému de cette vue et de la simplicité tendre et charitable avec laquelle le roi s'occupait de ces soins.

« Sire, lui dit Richard, je vois bien qu'il nous faut admirer celui dont Dieu s'est servi pour nous châtier, il s'est déclaré pour

vous et contre nous. Comment s'en étonner en vous voyant de près!

— Que vient faire près de nous le vaillant frère du roi d'Angleterre, dit Louis pour interrompre ces éloges. Vient-il pour traiter de la paix ?

— Je ne viens pas encore pour parler de la paix, mais, sire, je viens vous demander une trêve d'un jour.

— Oh ! une trêve pour réunir vos forces et revenir nous livrer un combat plus terrible, n'est-ce pas ? dit le jeune Robert.

— Et pour nous tuer encore bon nombre de guerriers vaillants et fidèles comme celui-ci, ajouta Charles avec tristesse en regardant le corps d'Archambault privé de vie. »

Le roi était resté pensif. Sans doute il demandait à Dieu ses lumières, car il n'agissait jamais dans les circonstances importantes sans l'avoir consulté, il dit ensuite :

« Beau cousin, la nuit porte conseil ; donnez au roi Henri, votre frère, celui de faire la paix, et puisse-t-il le suivre ; je vous accorde une trêve d'un jour.

— Grâce vous soient rendues pour cette générosité, répondit le jeune prince ; et il ajouta en hésitant : Si mon frère écoutait des pensées de paix, après les dures leçons d'une telle adversité, puis-je vous demander à l'avance quelles seraient les conditions qui lui seraient imposées ?

— Elles seraient dures, répondit le roi, car mon cœur est navré quand je vois un si grand nombre de mes braves enfants, ce matin pleins d'avenir et d'espoir, et maintenant couchés là sans vie ! — Combien de mères, combien de veuves déploreront à jamais des triomphes si chèrement achetés ! Votre frère, mieux conseillé, pouvait épargner à son peuple et au nôtre toutes ces douleurs. »

Richard baissa les yeux ; il ne pouvait ni condamner son frère devant le roi, ni l'approuver en son cœur, et il suivait Louis en silence.

Le roi retourna dans sa tente avec les princes y dicta les conditions de la paix ; elles étaient sévères.

Le comte de la Marche se retirerait du camp des Anglais avec tous ses adhérents ; il viendrait faire ses soumissions entre les mains du roi, et reconnaître le comte de Poitiers pour son seigneur suzerain ; tous ses châteaux, pris durant la guerre, demeureraient au roi ou à son frère Alphonse, et le roi d'Angleterre quitterait sur-le-champ la France.

Après ces négociations secrètes, Richard retourna vers son frère ; il croyait le trouver dans le lieu où il l'avait quitté, mais il dut marcher un jour entier avant de le rejoindre : le roi Henri ne l'avait pas



attendu, il était entré dans Saintes et ne s'y voyant pas poursuivi, il oublia bientôt son désastre, et se persuada que les pertes de l'ennemi étaient si grandes qu'il n'en avait plus rien à craindre. Alors il se livra aux festins et au plaisir, et forma de nouveaux projets avec une inconcevable imprévoyance. Aussi, quand Richard se présenta devant lui chargé des conditions du roi de France, les rejeta-t-il avec mépris.

« Non, non, s'écria t-il, nous ne recevons pas de paix aussi honteuse, et dans peu c'est nous qui dicterons des conditions au roi Louis, suivant notre bon plaisir; je n'eus jamais tant de joie et tant d'espérance au cœur... Allons, frère, on nous attend pour un festin splendide où nous boirons à nos prochains succès. »

Le comte de Cornouailles secoua la tête, et, comparant dans son esprit ce qu'il avait vu la veille de vertu sublime dans le camp du vainqueur et ce qu'il voyait de légèreté et de folle incurie dans celui du vaincu, il se sentit l'âme attristée par des pressentiments funestes.

Peu de jours se passèrent sans qu'il les vît réalisés.

Un matin que le roi Henri venait de visiter quelques avant-postes, Richard se présenta devant lui et lui dit :

« Hugues de Lusignan est parti ce matin, emmenant avec lui tous ceux de son obéissance, et plusieurs seigneurs se disposent à suivre son exemple et à vous quitter.

— En êtes vous certain? répondit le jeune roi; et toutes les couleurs de son teint s'évanouirent.

— Regardez dans la plaine, et vous verrez encore la poussière que soulèvent ses escadrons; il va rejoindre le roi de France et lui porter son hommage et son épée.

— Le misérable! m'appeler et m'abandonner ainsi. »

Comme il était à réfléchir sur cette foudroyante nouvelle, un messager hors d'haleine arriva vers lui, de la part du comte de la Marche, et, du plus loin qu'il put se faire entendre, il s'écria :

« Le comte, mon maître, m'envoie pour avertir qu'il n'a pas un moment à perdre : la ville doit être investie cette nuit et l'assaut sera donné au point du jour. »

C'était là le dernier service qu'il rendait à son beau-fils.

Il fallut fuir, abandonnant ses richesses, ses bijoux, même un splendide festin qui l'attendait à son retour, et, pendant deux jours, il erra sans nourriture et sans repos, cherchant vainement un asile. Enfin, il arriva, lui, son frère et Leicester à Bordeaux, presque seuls et abandonnés de ceux qui ne sont fidèles qu'à l'heureuse fortune. Alors il fallut mendier la paix aux conditions imposées par Louis, et qui deux jours auparavant paraissaient inacceptables.

Peut-être le monarque français aurait pu, aurait dû, disent quelques historiens, profiter de l'affaiblissement et de la désorganisation de l'armée ennemie pour s'emparer de tout ce que le monarque anglais possédait encore de villes et de terres en France ; mais la générosité de son cœur et la droiture de sa conscience de roi chrétien ne lui permettaient point d'enfreindre les lois de la justice et de l'équité. Il respectait la foi jurée par des peuples soumis à un souverain légitime, et ne voulait rien conquérir au delà de ce qui lui appartenait : il avait délivré d'un joug étranger les domaines qui dépendaient de sa couronne. Ses vassaux étaient rentrés sous son obéissance, il ne voulait rien au-delà. Assez de sang avait coulé ; et puis la fatigue et l'extrême chaleur avaient causé dans son camp des maladies nombreuses qui s'aggravaient tous les jours, et après quelques mouvements stratégiques habiles, et qui portèrent l'effroi parmi les Anglais, il conclut avec joie, et sans regretter de plus grands avantages, une bonne et solide paix, qui fut acceptée et célébrée avec transport dans les deux camps et dans les deux royaumes.

« Dieu bénisse le roi Louis, disait-on partout en France ; il est vaillant comme un héros, il ménage notre sang comme un père, et il est miséricordieux et modéré dans la victoire comme un saint qu'il sera, certes, un jour. Que Dieu sauve et protège un si bon roi ! »

ANNA MARIE.

*La suite à un prochain numéro.*



# DE LA PROPRIÉTÉ.

---

Études historiques et critiques sur les actions possessoires,

PAR M. DE PARIEU,

Ancien ministre, président de section au Conseil d'État<sup>1</sup>.

---

La politique, toujours exagérée dans ses passions, s'est emparée de la question de la propriété et l'a bientôt fait dégénérer en une question de parti. Rien, il faut l'avouer, n'était plus propre à enflammer les esprits et à les pousser à des résolutions désespérées. Que les craintes que l'on a pu un moment concevoir fussent ou non fondées, ce que nous n'avons pas à examiner ici, toujours est-il qu'on en a habilement profité. Il suffisait, en effet, qu'on se crût menacé dans sa fortune pour sacrifier sans hésiter toutes les garanties de la liberté politique, afin de conserver tout au moins cette liberté privée et cette indépendance du foyer domestique qui résultent naturellement de la jouissance calme et paisible du fruit de son travail et de ses épargnes, et que l'homme, à tort ou à raison, met ordinairement bien au-dessus des autres avantages de la vie de société. On ne saurait cependant assez vivement regretter que les choses en soient venues à cette extrémité. Il y a des questions qui devraient être à l'abri de toute discussion, et la propriété est de ce nombre. M. de Parieu, dans ses *Études historiques*, l'a parfaitement compris, quand, se renfermant dans les régions un peu arides mais sereines de la science du droit, il a attribué « à la tactique des partis plutôt » qu'à leurs convictions toutes les déclamations surannées dont

<sup>1</sup> Joubert, libraire-éditeur, rue des Grès, 14. 1850.

» la propriété a été l'objet. » Mais la raison calme et froide du jurisconsulte ne fait pas le compte des partis qui vivent de passions et de mauvaise foi, et ont le plus grand intérêt à obscurcir par leurs déclamations les notions les plus claires et les plus simples, pour arriver à leurs fins respectives : *omnia pro dominatione*.

Il n'y a pas cependant une conscience humaine qui, dégagée de toute préoccupation utopique, ne sente instinctivement que la propriété est la condition même de l'état de civilisation et que son principe survit à toutes les vicissitudes, tellement que, malgré les déprédations et usurpations dont la propriété a pu être l'objet, la nature a fini tôt ou tard par reprendre son invincible cours, et a trouvé dans les nouveaux possesseurs des avocats de la propriété encore plus ardents que les malheureuses victimes de leurs spoliations. Il n'est pas jusqu'à la rapacité des peuples conquérants et au joug de fer qu'ils font peser sur les peuples conquis pour étouffer leurs protestations et les empêcher de remuer, qui ne viennent rendre hommage à cette loi éternelle de la nature, que l'homme ne peut se passer de propriété ou tout au moins de l'instrument de travail à l'aide duquel il peut la conquérir. Tout s'accorde donc à proclamer la nécessité de cette institution sacrée, tout, aussi bien les agitations intestines des races conquises et opprimées que la cruelle tyrannie des races conquérantes. Guillaume, duc de Normandie, après s'être emparé de l'Angleterre et avoir dépouillé les Anglo-Saxons, se vit obligé d'appesantir sur eux sa domination, et la liberté ne put fleurir dans cette partie de l'Europe que lorsque le cours des siècles, encore plus que le mélange des races, eut, de concert avec les besoins et les instincts nouveaux, jeté un voile impénétrable sur les origines suspectes des titres de propriété des nouveaux possesseurs. « Car, dit M. de Parieu <sup>1</sup>, les besoins et les instincts d'une époque que dominant le développement de son droit, et font subir aux traditions les plus fortement enracinées de singulières déviations, lesquelles servent souvent de lien entre le respect du passé et le sentiment des nécessités du moment. »

<sup>1</sup> Introduction, p. 1.



Mais avant que se produise ce phénomène de pacification, les spoliateurs ont longtemps à expier par les plus cruelles inquiétudes la lésion profonde qu'ils ont faite à un des droits les plus respectables de l'humanité, et ils ne retrouvent guère le repos qu'à la suite d'une longue série de révoltes qui leur font payer cher leur injustice, et qui ne finissent ordinairement que par une réparation éclatante ou des concessions équivalentes faites aux races conquises, et toujours cimentées avec des larmes et du sang. — C'est qu'en effet, le droit de propriété, avec les justes tempéraments qu'il trouve dans le christianisme, est un droit si digne de respect, que la Providence semble avoir dans tous les temps pris en main la cause des opprimés, en empêchant les spoliateurs de jouir tranquillement du fruit de leurs déprédations. La Providence n'a pas toujours, à la vérité, rendu à leurs légitimes propriétaires les biens dont ils avaient été dépouillés, mais elle leur a donné en compensation des avantages pour le moins équivalents : l'égalité devant la loi, la liberté civile, et quelquefois même la liberté politique, instruments admirables de propriété à l'aide desquels les races humiliées ont eu bientôt repris leur rang et se sont même quelquefois élevées par leur activité et leur intelligence au-dessus des races corrompues et avilies par une longue possession. La légitimité de la propriété est donc un fait consacré par la Providence elle-même dans la conduite des nations, et elle est attestée par leurs développements historiques et par les révolutions qui se produisent dans la suite des siècles, pour venger les injures que les possesseurs primitifs ont pu subir de la méchanceté ou de la cupidité de leurs ravisseurs.

Mais cette légitimité du droit de propriété repose en outre sur des principes autrement forts et évidents pour quiconque a un peu réfléchi aux besoins de la nature humaine dans ce qu'elle a de plus intime et de plus irrésistible. Tous les hommes, sans en excepter même ceux qui attaquent la propriété des autres, veulent être propriétaires, et ils le veulent d'une volonté d'autant plus résolue qu'ils éprouvent une plus grande privation des avantages que la possession procure. L'impatience d'acquiescer dans ceux qui ne possèdent pas, l'envie qu'ils portent à ceux qui

possèdent, leurs rapines mêmes, attestent ce besoin impérissable, tout autant que l'avarice et la cupidité de ceux qui possèdent. Tout, jusqu'à ses abus, prouve donc la légitimité de la propriété.

Mais elle n'est pas seulement légitime, elle est encore nécessaire, et il ne dépend d'aucune puissance humaine de la détruire, à moins de détruire la liberté du même coup. *Liberty and property*. L'utopie communiste, qui ne serait, si on avait la folie d'en faire l'essai, que la parodie impraticable et à contre-sens de la communauté chrétienne, repose en effet sur le principe païen de l'abolition de la liberté du travail ou sur le principe de la servitude ou du servage; et le principe de la communauté chrétienne, si différent d'ailleurs dans ses mobiles et dans son but, repose lui-même sur l'obéissance passive et une entière abnégation de soi-même qu'il serait ridicule de supposer dans les membres d'une communauté laïque que l'on condamnerait ainsi à renoncer, sans aucune des compensations de l'ascétisme, à la plus précieuse des conquêtes des temps modernes, à la liberté du travail. C'est ce que M. de Parieu a exprimé fort bien en disant : « Sé- » parer le profit du labeur, c'est dépraver le travail et asservir » l'humanité. Aussi l'histoire nous montre-t-elle la condition des » personnes constamment liée à celle du sol; et lorsque, dans » certaines expériences sociales, le législateur a privé l'homme » de la propriété exclusive des fruits de son travail, même dans » le système de communauté réciproque, il n'a guère produit » que des variétés d'esclaves ». »

Cette corrélation fatale entre la servitude et l'abolition de la propriété, résulte d'une part de la paresse naturelle à l'homme, qui le porte à négliger un travail dont il ne profite pas directement et à s'en rapporter sur autrui du soin de le nourrir, et d'une autre part de la nécessité où se trouve alors le chef de la communauté d'asservir à leur tâche ceux qui ne veulent pas la remplir volontairement et de bonne grâce. A moins de supposer l'abnégation chrétienne qui résulte de l'esprit de sacrifice, il ne suffit pas, en effet, pour que l'homme tire de son intelligence et de ses forces les ressources indéfinies dont elles sont suscep-

bles, qu'il en retire un profit éloigné, car il ne travaille alors que par manière d'acquit, si même il ne s'en repose pas entièrement sur les autres du soin de sa conservation et de son bien-être; il faut encore qu'il soit stimulé par le désir de posséder l'objet que ses mains ou son génie enfantent. C'est ce que Rousseau lui-même explique fort bien à son Émile : « Je lui fais sentir » qu'il a mis là (dans le sol qu'il a défriché) son temps, son travail, » sa peine; qu'il y a dans cette terre quelque chose de lui-même, » qu'il peut réclamer contre qui que ce soit, comme il pourrait » retirer son bras de la main d'un autre homme qui voudrait le » retenir malgré lui <sup>1</sup>. »

Le produit de nos œuvres n'est en effet autre chose que nous-mêmes, notre bras prolongé, si on peut se servir de cette expression, notre esprit inventif qui a pris une forme extérieure dans la propriété des choses mobilières, laquelle n'a jamais été contestée, tandis que dans la propriété du sol ce même produit n'est en quelque sorte que notre sueur fécondée par la Providence; car, comme le fait encore observer M. de Parieu : « Nos sueurs » se retrouvent dans les moissons de nos étés; et quand la terre » paraît nous donner ses fruits, c'est une portion de notre substance qu'elle nous rend avec usure. Partout où intervient le » travail de l'individu, la propriété privée marche à sa suite » comme son corollaire <sup>2</sup>. »

Priver l'homme du produit de son travail, c'est donc, en un sens, le priver d'une partie de lui-même, et enlever à la production nationale ce stimulant énergique qui décuple les forces de l'individu et donne à son génie inventif une puissance qui lui aurait fait défaut, s'il n'avait eu la certitude de jouir en paix du fruit de ses propres créations.

Il est vrai que la propriété ainsi considérée n'a jamais été

<sup>1</sup> T. I, p. 161. Édit. d'Amsterdam.

<sup>2</sup> Page 6. — Locke a exprimé la même pensée : « L'homme, comme » propriétaire de sa personne, de ses actions, de son travail, eut toujours » en lui le grand fondement de la propriété. » M. Thiers a dit aussi : « L'homme a une première propriété dans sa personne et ses facultés; il » en a une seconde moins adhérente à son être, mais non moins sacrée, » dans le produit de ses facultés. » (*De la propriété*, ch. 5.)



contestée que par ceux qui ont voulu la mettre en communauté. M. Proudhon lui-même, qui a toujours nourri contre les communistes une haine robuste, ne l'a pas contestée davantage, à en juger du moins par ses derniers ouvrages, et en ne s'arrêtant pas à des déclamations outrées qui sont plutôt le fruit de son humeur que de convictions qu'il ne saurait avoir et qui se trouvent d'ailleurs démenties par ses plus récentes publications. M. Proudhon n'a jamais en effet attaqué sérieusement le principe de la propriété, il l'a même défendu implicitement en couvrant de ses sarcasmes les communistes qu'il déteste par-dessus tout. Ce qu'il a attaqué, bien à tort, ce sont les conséquences légitimes qui découlent naturellement et invinciblement de ce principe ; c'est-à-dire l'intérêt des capitaux et le loyer des terres : inconsequence palpable, comme il nous serait facile de le montrer, mais qui ne doit pas étonner dans un auteur qui a pris à tâche de se moquer des hommes et de leurs institutions, en montrant partout de prétendues contradictions qui n'existent en réalité que dans les exagérations d'une logique sans règle et sans frein.

## II.

Au point de vue de l'individu nous venons de prouver que la propriété lui assure, dans le fruit de son travail et de son intelligence, la paisible possession de lui-même. Elle le place en outre dans cette situation parfaitement indépendante qui est le plus doux charme de la vie et qui a toujours été recherchée avec empressement par tout homme qui sent le prix de la liberté, et qui sait comprendre que de tous les biens elle est le plus grand sans comparaison. Ce qui fait en effet la dignité de notre nature, c'est la libre disposition de nous-mêmes et de nos œuvres. Or, comment disposer de nous, si, le produit de notre travail ne nous étant pas assuré, nous dépendions des autres pour notre entretien et notre subsistance ? De là vient que dans les sociétés chrétiennes où l'esclavage et le servage ont été abolis, l'État garantit



à l'individu la liberté du travail et la juste rémunération qui en est la conséquence, afin que chacun par sa sagesse, sa persévérance et son activité puisse capitaliser ses économies et mettre sa vieillesse à l'abri de la misère, sans avoir besoin de recourir aux institutions de charité ou de bienfaisance que toute société chrétienne doit, dans la mesure du possible, tenir constamment en réserve pour venir au secours des infortunes involontaires et irrémédiables.

Mais ce n'est pas seulement pour lui-même que l'homme travaille, il travaille aussi et surtout pour sa famille. La propriété contribue donc encore à étendre le cercle des affections humaines. « Ce n'est pas pour l'année qui s'ouvre, fait observer M. de » Parieu, c'est pour sa vie entière, et pour les générations qui naî- » tront de lui, que l'homme défriche et cultive ce sol qui prendra » pour ses enfants le nom de *patrimoine*. Il fait profiter ainsi sa » postérité du fruit de son travail, et le prix de la propriété réside » moins désormais dans les jouissances de l'égoïsme que dans » les ambitions aussi vastes que douces de l'amour paternel... » La propriété devient ainsi le ciment des familles, le lien des » générations et le point d'appui de l'autorité paternelle<sup>1</sup>. » Elle lie aussi l'homme à sa patrie, garantit ses engagements envers ses semblables, son obéissance aux lois et sa fidélité aux intérêts publics, et la mythologie antique place un dieu protecteur sur ses limites sacrées.

Si encore l'appropriation personnelle devait nuire à la société! Mais non, elle augmente en tout temps la richesse générale et en temps de guerre elle fournit à l'État une population nombreuse et endurcie au travail. On cultive mieux son champ, quand on est assuré de jouir de tout ou partie de ses produits, et on est d'autant plus porté au mariage qu'on est moins sous la dépendance d'autrui : « On travaille, dit Voltaire, pour soi et pour sa » famille avec plus de vigueur et de plaisir que pour un maître. » L'esclave qui est dans la possession d'un autre a peu d'incli- » nation pour le mariage. Il craint souvent même de faire des » esclaves comme lui. Son industrie est étouffée, son âme abru-

<sup>1</sup> Pages 10 et 11.

» tie, et ses forces ne s'exercent jamais dans toute leur élasti-  
 » cité. Le possesseur au contraire désire une femme qui par-  
 » tage son bonheur, et des enfants qui l'aident dans son travail :  
 » son épouse et ses fils sont ses richesses. Le terrain de ce cul-  
 » tivateur peut devenir dix fois plus fertile qu'auparavant sous  
 » les mains d'une famille laborieuse. Le commerce général sera  
 » augmenté, le trésor de l'État en profitera, la campagne four-  
 » nira plus de soldats. C'est donc évidemment l'avantage de  
 » l'État <sup>1</sup>. »

Il n'est pas jusqu'aux arts que l'homme n'appelle à son secours pour enfanter la propriété qu'il n'a pas ou embellir celle qu'il possède. Sous cet aiguillon puissant le poète chante la nature et l'artiste la pare de ses plus beaux ornements, tandis que l'artisan industrieux la transforme en un véritable jardin. C'est parce qu'il est le maître de ses créations que, suivant le brillant langage de Buffon, — « l'homme, ce vassal du ciel et ce roi de » la terre, l'ennoblit, la peuple et l'enrichit; établit entre les » êtres vivants l'ordre, la subordination, l'harmonie; embellit » la nature même, la cultive, l'étend et la polit, en élague le » chardon et la ronce et y multiplie le raisin et la rose. » Et c'est encore ce qui explique l'état d'abandon et de désolation des pays les plus fertiles du monde, et l'air d'aisance et de bien-être des contrées moins favorisées du ciel, suivant que l'esclavage énerve ou que la liberté d'appropriation individuelle stimule l'activité et l'intelligence de leurs habitants.

### III.

La propriété a aussi ses abus ou, pour parler plus exactement, les passions humaines ont trouvé le moyen d'abuser de la propriété, comme elles ont abusé de la famille, de la religion et de toutes les autres institutions respectables sur lesquelles la so-

<sup>1</sup> *Dictionnaire philosophique*, au mot *Propriété*.

ciété repose, quelles que soient d'ailleurs les formes du gouvernement. M. de Parieu ne s'est pas occupé de cette face de la question. Son œuvre est presque exclusivement celle d'un légiste. Aussi nous ne conseillerions pas à ceux qui ne posséderaient pas à un degré suffisant les connaissances techniques et familières à l'auteur, la lecture d'un ouvrage rempli de science et d'érudition, mais hérissé de textes juridiques. Ce petit, mais substantiel ouvrage ne peut guère convenir qu'à ceux qui voudraient faire une étude approfondie des actions possessoires dans leurs diverses transformations à travers les législations d'Athènes, de Rome, du moyen âge et de l'Europe moderne. Nous avouons même sans difficulté notre peu d'aptitude sur ces matières spéciales, mais il nous est impossible de ne pas dire un mot qui complète notre pensée, c'est que les abus de la propriété ne portent aucune atteinte à sa légitimité et à sa raison d'être, et peuvent même, à un certain degré, être mitigés et amoindris sous l'influence des idées chrétiennes de charité, et à l'aide de ces admirables institutions sociales que ces idées ont déjà inspirées ou qu'elles peuvent et doivent encore inspirer au législateur.

Nous voudrions dire un mot de ces belles institutions que le passé a déjà réalisées, et de celles surtout que l'avenir réserve à notre société et que nous avons en ce moment présentes à l'esprit ; mais ce grand sujet nous mènerait trop loin. Nous pourrions y revenir une autre fois, nous en tenant, quant à présent, à cette courte appréciation, bien suffisante pour mettre hors de toute contestation la légitimité du principe de la propriété.

P. PRADIÉ.



# DE LA VALEUR ET DE LA LECTURE DES NEUMES

DANS LA MUSIQUE DU MOYEN AGE.

---

## **Histoire de l'harmonie au moyen âge.**

PAR E. DE COUSSEMKAER,

Correspondant du Comité historique des Arts et Monuments, Associé de l'Académie royale de Belgique <sup>1</sup>.

---

Cet ouvrage est divisé en trois parties : 1<sup>o</sup> histoire ; 2<sup>o</sup> documents ; 3<sup>o</sup> monuments. Comme on le voit sur-le-champ, la rédaction de l'auteur est tout entière dans la première partie ; les deux suivantes contiennent les preuves, les pièces justificatives : c'est donc la première partie qui doit avant tout nous arrêter.

Cette première partie elle-même présente trois grandes divisions distribuées en chapitres, savoir : 15 chapitres pour l'*harmonie* proprement dite ; 11 sous le titre général : *musique rythmée ou mesurée*, et enfin 12 chapitres consacrés à la *notation*.

L'auteur a-t-il, en adoptant cette classification, suivi un ordre parfaitement logique ? C'est ce que nous ne discuterons point. M. De Cousemaker annonce qu'il va faire l'histoire de l'harmonie au moyen âge : c'est là son principal, disons mieux, son unique objet. Il s'empresse de remplir l'obligation qu'il a contractée envers ses lecteurs ; rien de plus légitime, de plus louable. Ensuite, qu'après avoir rempli sa tâche, il traite du rythme dont il avait pu faire abstraction en s'occupant de l'harmonie ; enfin, qu'il termine en nous communiquant le résultat de ses études sur la question si compliquée et encore si obscure des anciennes notations musicales, rien de mieux assurément ; il nous donne plus qu'il ne nous avait pro-

<sup>1</sup> Un vol. in-4°. avec *fac-simile* et musique, 300 pages de texte et 60 planches. Paris, 1852.



mis : irions-nous lui faire un reproche d'avoir, pour cela, choisi son heure et ses convenances ?

Quant à nous, qui attachons à ces parties secondaires de l'ouvrage de M. De Coussemaker plus d'importance que l'auteur lui-même n'en accorde, qu'il nous soit permis de ranger les questions dans un autre ordre, et, avant d'entrer dans le fond du sujet principal, de jeter en passant un coup d'œil rétrospectif sur les vicissitudes qu'ont subies les diverses notations musicales successivement essayées, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque où fut fixée celle qui règne aujourd'hui, et qui régnera longtemps encore, si l'on en juge par les nombreuses tentatives de révolution qui n'ont cessé de la menacer, sans autre résultat que de démontrer la solidité des bases sur lesquelles elle est établie.

Les anciens Grecs, on le sait par le rapport d'Aristide Quintilien <sup>1</sup>, avaient une échelle de deux octaves de sons, divisée par quarts de ton, avec une notation double pour en représenter les degrés successifs : c'est-à-dire qu'une série de signes était employée à noter les tons de la voix, et une autre série à noter les tons des instruments. Quant à la nature de ces signes, ils paraissent dérivés d'un ancien alphabet, dont cependant on ne retrouve plus que des traces incertaines, même dans les plus anciennes inscriptions connues. Quoi qu'il en soit, l'usage de cette notation ne semble pas avoir persisté en-deçà des temps de Pythagore ; et l'auteur déjà cité, Aristide Quintilien, fait honneur à ce philosophe d'une notation nouvelle qui paraît avoir totalement remplacé l'ancienne, et suivant laquelle sont notés les quelques fragments de musique, en très-petit nombre, qui nous sont restés de ces anciennes époques. Cette notation, moderne relativement, se compose, comme la précédente, de deux séries de notes, l'une pour les voix et l'autre pour les instruments ; mais plusieurs circonstances l'en distinguent. D'abord, au lieu de deux octaves, elle en comprend près de quatre ; ensuite, tandis que la série des notes vocales est empruntée à l'alphabet grec, soit naturel, soit modifié et altéré de diverses manières, la série instrumentale présente ceci de remarquable, que ses éléments constitutifs, c'est-à-dire les notes qui la composent, auraient été, si l'on s'en rapporte aux intentions apparentes de son auteur, établis de manière à symboliser les éléments du système cosmique. Au reste, rien de bien étonnant que Pythagore, après avoir reconnu que le

<sup>1</sup> Ed. Meib., p. 15.

nombre et la mesure étaient les fondements de l'harmonie septénaire du monde des planètes, eût assimilé à cette harmonie divine celle de notre monde sublunaire, en consacrant chacun des sons de la lyre heptacorde à chacun des astres de l'heptacorde céleste.

Mais, ce que cette échelle pythagoricienne offre de plus remarquable, je dirai même de plus bizarre, c'est son mode de division. Les petites portions n'en sont ni des tons, ni des demis ou des quarts de ton, mais des intervalles partiels dont *neuf* composent un intervalle total de quarte, et dont chacun représente par conséquent un peu moins qu'un tiers de ton. De cette façon, il faut neuf lettres successives de l'alphabet pour représenter les degrés qui terminent ces intervalles, c'est-à-dire les intonations émises par la voix chantante qui les parcourt ; mais les caractères qui, dans la partie instrumentale, correspondent à ces neuf lettres, sont au nombre de trois seulement, chacun d'eux correspondant à *trois* lettres ou notes vocales. Un même caractère de la notation instrumentale correspond donc ainsi à *trois* intonations diverses, ce qui ne veut pas dire pour cela que ces trois intonations se confondront dans une même représentation. En effet, chaque caractère, tout en réunissant dans un même groupe les trois sons successifs, permet cependant de les très-bien distinguer ; et rien de plus simple et de plus ingénieux en même temps, que le moyen employé par l'auteur de ce mode d'écriture musicale, pour rendre sensible cette distinction. Que le signe employé ressemble par exemple à la lettre A ; cette lettre, pour remplir ses trois diverses fonctions, sera représentée, pour l'une des trois, dans sa position directe ; et pour les deux autres, elle se penchera, soit à droite :  $\triangleright$ , soit à gauche :  $\triangleleft$ <sup>1</sup>. On voit même, en suivant ce mode de représentation dans ses conséquences, que si l'on assimilait le sommet de cette lettre A, prise pour exemple, à un *index*, à la pointe d'une aiguille mobile sur la circonférence d'un cadran circulaire, on pourrait, en la faisant pivoter sur elle-même d'un mouvement continu, arriver à représenter ainsi, rien que par ses diverses positions, toutes les nuances d'intonation, commensurables et incommensurables, comprises dans l'intervalle d'un tiers de quarte.

Au reste, il n'est pas impossible que le moyen de représenter graphiquement cette variabilité indéfinie d'intonation fût réellement le but que se proposait d'atteindre l'inventeur de l'écriture musicale

<sup>1</sup> Cf. *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XVI, 2<sup>e</sup> partie, pp. 126 et suiv.

dont nous parlons. La musique des Grecs, identique en principe à leur poésie<sup>1</sup>, à une poésie toujours chantée, et analogue, beaucoup plus qu'on ne le pense, au récitatif de nos jours, avait besoin, pour être représentée aussi fidèlement que les modifications infinies de la voix peuvent l'être par l'écriture, avait besoin, dis-je, d'un système de représentation graphique où la roideur du trait fût en quelque façon compensée par une sorte d'élasticité dans la position<sup>2</sup>. Or, on verra dans un instant à quelle singulière conséquence conduisit ce principe.

Mais nous n'en sommes encore qu'aux premiers siècles qui suivirent Pythagore. Or, à cette haute époque de l'art, trois genres principaux de musique étaient pratiqués par les artistes grecs, le diatonique, le chromatique, et l'harmonique ou enharmonique<sup>3</sup> : le premier, où figuraient exclusivement le ton et le demi-ton ; le second, où dominait principalement le demi-ton ; et le dernier enfin, fondé principalement sur l'emploi du quart de ton. Quoi qu'il en soit, les degrés de l'échelle musicale étant bien fixés à l'avance, soit par la division rigoureuse du monocorde, soit par le simple jugement de l'oreille (et deux écoles principales<sup>4</sup> se partageaient l'emploi de ces deux *critérium*), le mode de représentation qui vient d'être décrit suffisait amplement aux besoins de la pratique, en tant du moins que les praticiens ne s'écartaient pas des intonations exactes une fois établies ; et, à cet égard, une autre recommandation encore était faite par les théoriciens<sup>5</sup>, par les musiciens qui voulaient la musique pour elle-même ; c'était d'éviter les *trainements* de voix, de bien poser chaque son : de donner des intonations nettes, soutenues, homogènes ; car « c'est par ces qualités, disaient-ils, que la voix chantée se distingue essentiellement de la voix parlée. » Mais déjà Aristoxène en était réduit à se plaindre du peu de respect qu'en dépit des préceptes, ses contemporains professaient pour l'exactitude et la pureté des intervalles, et reprochait aux praticiens de *vouloir toujours adoucir*<sup>6</sup>. Aussi, à côté des signes consacrés à représenter

<sup>1</sup> Musici etiam quondam iidem poetæ. (Cic. *De Orat.*, III, 41.)

<sup>2</sup> Il faut convenir toutefois que ceci serait peu d'accord avec la sévérité des principes musicaux du chef des canonistes.

<sup>3</sup> Cf. *Notices et Extraits des manuscrits*, tome XVI, 2<sup>e</sup> part., p. 101 et 104.

<sup>4</sup> Celle des canonistes ou mathématiciens, ayant pour chef Pythagore, et celle des harmonistes ou musiciens proprement dits, professant la doctrine d'Aristoxène.

<sup>5</sup> Aristox., p. 8-10; et *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XVI, 2<sup>e</sup> part., p. 397.

<sup>6</sup> Aristox., p. 23 : Βούλεσθαι γλυκύνειν ἀεί.



des intonations, vit-on bientôt apparaître dans la notation d'autres signes qui, au lieu de représenter des sons, représentaient des mouvements de la voix. Voyez en effet, dans l'auteur grec anonyme publié à la fois à Berlin et à Paris par le Dr Fr. Bellermann et par l'auteur de cet article <sup>1</sup>, voyez, dans le passage sur les diverses figures de la mélodie, ce qui est relatif à la *proslepsis* et à l'*ecclepsis*, c'est-à-dire aux deux espèces d'*hyphen* ou de *ligatures*, montante et descendante, puis au *melismus* et au *compismus*, puis enfin au *tévé-tisme*. Sans qu'il soit nécessaire d'entrer ici dans le détail des définitions de ces diverses figures de mélodie, figures qui sont évidemment des ornements du chant, ne voit-on pas que l'existence de signes destinés à représenter ces figures, et leur seule apparition au milieu d'un traité dont l'auteur appartient à l'école d'Aristoxène et sans aucun doute à une époque voisine de la sienne <sup>2</sup>, contient déjà en germe toute une notation dans laquelle, étant donné un point de départ, une première intonation, l'on n'a plus besoin que de signes de mouvement, c'est-à-dire de signes indiquant les intervalles partiels dont la voix doit être successivement élevée ou abaissée à chaque nouvelle intonation. M. De Coussemaker nous paraît donc avoir parfaitement caractérisé cette notation, lorsqu'il dit (p. 158) : « Les » *neumes* (car c'est ainsi que l'on nomme cette sorte de signes), les » *neumes*, suivant nous, ont leur origine dans les accents. L'accent » aigu ou l'arsis, l'accent grave ou la thésis, et l'accent circonflexe, » formé de la combinaison de l'arsis et de la thésis, sont les signes » fondamentaux de tous les neumes. » Et plus loin (p. 159) : « Les fonctions que les accents remplissent, la place qu'ils occu- » pent, le but qu'ils poursuivent, tout démontre d'une manière » irrésistible qu'ils sont l'origine des neumes, avec lesquels ils ont » une analogie parfaite sous tous les rapports. »

N'est-il pas évident, en effet, qu'au moyen d'une notation fondée sur un semblable principe, on sera en état de parcourir toutes les circonvolutions du chant le plus compliqué, sans même avoir besoin de se rendre compte, à un instant donné, du degré de l'échelle sur lequel on se trouve actuellement ? On prévoit néanmoins les conséquences d'un pareil système sémiographique, conséquences qui seront, suivant les circonstances, des avantages ou des inconvénients : c'est que les flexions de la voix, au lieu d'être de

<sup>1</sup> *Notices et extraits des manuscrits*, ibid. pp. 56 et 57.

<sup>2</sup> 11<sup>e</sup> siècle avant notre ère.



simples ornements et des exceptions, comme dans le système primitivement décrit, seront ici le cas régulier et général, du moins toutes les fois que plusieurs notes appartiendront à la même syllabe, et surtout si ces notes successives sont réunies de manière à ne former qu'un seul trait cursif. Et quoique, bien évidemment, ce ne soit pas là le but originaire de la notation, il n'en est pas moins vrai qu'intrinsèquement elle est de nature à amener un pareil résultat comme une conséquence en quelque sorte nécessaire.

Or, tels sont les systèmes de notation musicale qui ont été en vogue au moyen âge, non-seulement dans l'Église grecque, où ce genre d'écriture n'a cessé de régner jusqu'aujourd'hui, mais même dans l'Église latine, où seulement elle a subi au XI<sup>e</sup> siècle une modification capitale, qui, après quelques vicissitudes plus récentes, a définitivement abouti à la notation dont se sert aujourd'hui toute l'Europe, notation qui n'est au fond que la notation neumatique latine des premiers siècles de notre ère, parvenue ainsi à une dernière et radicale métamorphose.

Mais il est nécessaire d'entrer ici dans quelques détails, et de commencer par établir l'intime connexion des notations employées dans les deux Églises, et dont nous venons, d'une manière générale, d'esquisser les traits communs les plus apparents. Si nous parvenons à rattacher la notation latine à la notation grecque, il sera, par cela même, démontré que depuis et même avant Pythagore jusqu'à nous, les diverses notations qui se sont succédé les unes aux autres, suivent une filiation non interrompue.

Or, à travers l'obscurité qui plane sur l'histoire des arts pendant la première période de notre ère, et à partir de l'origine de notre civilisation chrétienne, une chose cependant est hors de doute : c'est que la *vocation des Gentils* fut inscrite sur le *labarum* de la nouvelle société, et que malgré la différence profonde qui séparait le culte grossier des païens, de la religion que venait annoncer au monde le divin Jésus, l'urgente nécessité d'organiser un nouveau culte et l'impossibilité de l'improviser entièrement, durent inspirer aux premiers apôtres chrétiens, un esprit de sage tolérance qui leur permit d'approprier aux nécessités de la nouvelle religion une partie des rites et des coutumes de celle des païens, en donnant une nouvelle et spéciale consécration à leurs temples <sup>1</sup>, à leurs cérémonies, aux costumes, aux vases et autres ustensiles employés à la

<sup>1</sup> Cf. à ce sujet un rare et curieux ouvrage, du P. Marangoni.

« célébration de leurs mystères, toutes les fois du moins que quelque circonstance particulière ne rendait pas entièrement cette appropriation impossible. Les preuves historiques ne manqueraient pas à l'appui de cette théorie, si c'était ici le lieu de les exposer, et si d'ailleurs la proposition elle-même pouvait présenter quelque doute.

« C'est donc à cette conduite sagement conciliatrice que nous devons une partie des monuments des arts, que le temps nous a conservés. Mais pour nous en tenir à ce qui nous touche exclusivement ici, au chant sacré, écoutons sur ce sujet le savant bénédictin D. Guéranger (*Instit. liturg.*, tom. I, p. 170) : « Tous les hommes doctes qui ont traité des origines de la musique, dit-il, ont reconnu dans le chant ecclésiastique ou grégorien les rares et précieux débris de cette antique musique des Grecs dont on raconte tant de merveilles. En effet, cette musique, d'un caractère grandiose et en même temps simple et populaire, s'était naturalisée à Rome de bonne heure. L'Église chrétienne s'appropriâ sans trop d'efforts cette source intarissable de mélodies graves et religieuses. »

« Nous voyons en effet par les Épîtres des Apôtres <sup>1</sup>, que l'usage de chanter les louanges de Dieu était établi dans l'Église dès les premiers jours du christianisme. Socrate, dans son Histoire ecclésiastique (vi, 8), raconte que « saint Ignace, évêque d'Antioche capitale de la Syrie, troisième évêque à partir de saint Pierre, et contemporain des Apôtres eux-mêmes, eut un jour une vision dans laquelle les anges, partagés en deux chœurs, chantaient alternativement et sous une forme antiphonaire des hymnes à la gloire de la sainte Trinité; qu'alors le saint évêque établit dans l'Église d'Antioche une manière de chanter qui imitait l'objet de sa vision, et que de là ce mode d'exécution du chant sacré se répandit dans toutes les autres Églises. » Photius, dans sa Bibliothèque (96, ed. R. 257, H. 151), parle dans le même sens.

« D'un autre côté, saint Augustin (*Confess.*, ix, 7) et saint Isidore de Séville (*De off. eccles.*, i, 7) nous apprennent qu'au iv<sup>e</sup> siècle, saint Ambroise établissait à Milan, à l'instar des Grecs (qui le pratiquaient de temps immémorial), le chant antiphonaire ou à deux chœurs, d'où il se communiqua dans toutes les Églises de l'Occident. Est-il nécessaire d'ajouter que saint Augustin et saint Gré-

<sup>1</sup> S. Paul. *Epist.*, I Cor. xiv, 15; Eph. v, 19; Coloss. iii, 16. — S. Jac. v, 13.

goire, les coryphées de l'Église latine, étaient, aussi bien que saint Ambroise, entièrement Grecs, par leur éducation du moins, si ce n'est tous trois par leur naissance?... L'origine orientale et grecque des chants de l'Église catholique, et en général de sa liturgie, ne saurait donc un instant faire l'objet d'un doute sérieux<sup>1</sup>; les mots *psaumes, antiennes, hymnes, litanies* et tant d'autres, en témoignent d'ailleurs très-hautement.

Or, si notre chant liturgique est en lui-même d'origine grecque, y a-t-il lieu de s'étonner qu'il en soit de même pour la notation qui le représente? Ici encore, les preuves positives ne manquent pas; le mot *neume, neuma*, qui servit, au moyen âge, à désigner la notation musicale, même dans l'église latine, est évidemment un mot grec<sup>2</sup>. Mais le peu de renseignements positifs que jusqu'à ce jour on a produits sur sa véritable étymologie, n'a pas permis encore de s'accorder sur sa signification précise; et tandis que quelques auteurs, sans trop bien savoir pourquoi, le dérivèrent de *πνεῦμα*, d'autres le faisaient venir de *νεῦσις*. Or, plusieurs traités manuscrits qui sont en ma possession, et que je publierai peut-être quelque jour, si Dieu et les circonstances le permettent, ne laissent aucun doute sur le point en litige, et donnent raison à la première opinion<sup>3</sup>. Parmi ces traités, je me contenterai d'en mentionner un qui est sans contredit le plus important de tous (et ils sont nombreux), si l'on peut s'en rapporter à son titre qui l'attribue à saint Jean Damascène lui-même: car, suivant l'opinion des Grecs, c'est ce saint personnage qui, « vers l'an 736 de » notre ère, inventa la manière d'écrire les chants au moyen de certains caractères symboliques<sup>4</sup>. » Ce traité a pour titre: *Τοῦ ὁσίου καὶ θεοφόρου πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου τοῦ Δαμασκηνοῦ ἐρωταποκρίσεις τῆς*

<sup>1</sup> Cf. Th. Nisard, *Revue du monde catholique*, 4 juillet et 4 août 1847. — Item l'abbé N. Cloët, *De la Restauration du chant liturgique*, p. 63.

On sait d'ailleurs que si l'Église romaine, et en particulier dans ces derniers temps le S. Pontife Grégoire XVI, a toujours protégé et favorisé la liturgie grecque, c'est à cause de son antiquité reconnue.

<sup>2</sup> Et que dire des mots *podatus, clinis, climacus, quilisma, strophicus, distrophus, tristrophus*, évidemment aussi d'origine grecque, qui représentent les principaux neumes? — Il en est de même de ces formules tirées d'Hucbald: *noanoecane, noeagi, noeanoecane*, etc.

<sup>3</sup> C'est ainsi que l'on trouve dans une ancienne hymne liturgique: *Te neuma sacrum repleat* (*Revue de musique religieuse*, tome IV, p. 85). — Et qui n'a entendu certains habitants du midi de la France dire *une machine pneumatique*?

<sup>4</sup> Chrysanthé: *Θεωρητικὸν μέγα τῆς μουσικῆς* (Trieste, 1832), p. xxxii.

Une autre tradition rapportée par le même auteur ferait remonter, mais sans donner de cette croyance une raison suffisamment authentique, les chants de l'Église grecque et les caractères qui les représentent, jusqu'à l'époque de Ptolémée



παπαδικῆς τέχνης περὶ σημαδίων, καὶ τόνων, καὶ φωνῶν, καὶ πνευμάτων, καὶ κρατημάτων, καὶ παραλλαγῶν, καὶ ὅσα ἐν τῇ παπαδικῇ τέχνῃ διαλαμβάνουσι.

L'ouvrage, écrit en style ascétique et mystique, est rédigé par demandes et réponses comme l'indique le titre ; en voici le début :

« J'ai voulu entreprendre, mes chers enfants, d'écrire ce que Dieu, dispensateur de tout bien, me dictera par l'inspiration de son Saint-Esprit, avec l'intercession de sa Très-sainte Mère. Et cette entreprise ne m'est point suggérée par mes propres mérites, car je suis tout couvert de la souillure honteuse de mes fautes et de mes innombrables péchés. Mais enhardi par sa miséricorde sans bornes, confiant en celui qui éclaire les aveugles, qui soutient le faible chancelant, qui fait descendre la parole dans la bouche des humbles lorsqu'ils le prient du fond du cœur, je m'abandonne à son inépuisable bonté et à sa divine sagesse.... Écoutez bien.—*Demande* : Qu'est-ce que πνεῦμα? — *Réponse* : Πνεῦμα, c'est l'ange; πνεῦμα, c'est le vent; πνεῦμα, c'est aussi le démon déchu du rang des anges, et généralement tout ce que l'on ne peut voir ; l'âme est aussi πνεῦμα, suivant ces paroles du Prophète : « Dieu envoya son souffle sur l'homme, et lui inspira une âme vivante. »

Il y a quatre πνεῦμα, comme la suite nous le fera voir plus en détail : deux sont pour les voix ascendantes, et les deux autres pour les voix descendantes. Πνεῦμα tire son étymologie de πνεῖν qui veut dire respirer, souffler, inspirer. Le souffle, l'esprit, πνεῦμα, anime le corps. Toutes les fois que les corps sont morts et inanimés, ils restent immobiles ; mais lorsque l'esprit s'y introduit, ils se meuvent, etc., etc. »

Ainsi parle le saint auteur ; je ne pousserai pas plus loin la citation, qui aboutit, en définitive, à distinguer les signes musicaux en deux espèces, les esprits, πνεύματα, et les corps, σώματα, et à établir que ceux-ci n'ont de valeur que quand un esprit les accompagne et leur sert de soutien. C'est là, du reste, une théorie assez obscure, aujourd'hui tombée en désuétude, et même entièrement abandonnée par les théoriciens de l'Église grecque<sup>1</sup> ; mais j'ai cru qu'il était néces-

Philadelphie, qui, faisant traduire en grec les livres des Juifs, en aurait aussi fait approprier les chants à la version dont il était le promoteur.

(1) Εἰσαγωγή εἰς τὸ θεωρητικὸν καὶ πρακτικὸν τῆς ἐκκλησιαστικῆς μουσικῆς (Paris 1821), p. 54.

Le rôle des corps, σώματα, paraît surtout avoir été relatif à la mesure et à la conduite rythmique du chant.



saire de la rappeler, pour faire bien comprendre la nature originaire de la notation nommée *neumatique* et des signes qui la composaient, signes que les Occidentaux ont en conséquence nommés des *neumes* : car, on ne saurait le méconnaître, malgré les différences notables qui séparent les deux écritures, elles n'en sont pas moins comme deux dialectes d'une même langue.

Je ne veux pas aller plus loin sans constater ici de nouveau (V. ci-dessus, p. 417) que M. De Coussemaker a très-bien saisi le véritable sens du mot *neume*, lorsqu'il dit (p. 159) : « Si l'on a donné aux signes musicaux le nom de *neumes* au lieu de leur avoir conservé ce lui d'*accent*, cela vient, suivant nous, de ce que l'accent musical remplissait un rôle plus complet que l'accent vocal ; de ce que, pouvant être considéré abstraction faite de toute parole, contrairement à l'accent vocal qui n'en était qu'un accessoire, on a cru convenable de lui donner un nom qui exprimât mieux l'idée de ce son abstrait. Le mot *neume*, tiré du grec *πνεῦμα* qui signifie *souffle* ou *son*, nous paraît avoir été bien choisi à cet effet ». Et plus loin (p. 161) M. De Coussemaker ajoute : « Suivant toute probabilité, ce n'est pas aux Romains, mais aux Grecs, que nous devons ce genre de notation. »

En effet, comme je l'ai indiqué plus haut, les deux écritures neumatiques, la grecque et la romaine, ont ceci de commun en principe, qu'étant donné un point de départ de la mélodie, une intonation déterminée, la marche du chant se règle d'après des signes qui, en se

Je me plais à remplir ici un devoir de reconnaissance envers le R. P. Martinoff, qui a eu l'extrême obligeance de traduire, à ma prière, plusieurs articles sur l'histoire et la théorie du chant ecclésiastique chez les Russes.

Ces articles, dont l'auteur se nomme Sackharoff, ont paru dans le *Journal du ministère de l'Instruction publique*, à St-Petersbourg, dans les mois de février, mars, juillet et août 1849. Ils renferment plusieurs passages qui confirment d'une manière remarquable tout ce que j'établis ici, car on sait que les Russes suivent le rit grec. « Les neumes, y est-il dit, étaient adaptés au chant lui-même qui était fondé primitivement sur l'accentuation : on y trouve des signes de longues et de brèves, des iambes, des dactyles, des chorées ; c'est la prosodie grecque en action ; c'est un reflet de la poésie des Hellènes. » — « Nous avons sous les yeux, dit l'auteur dans un autre endroit, un tableau contenant les noms de plus de 560 signes *simples*, dont 230 sont fondamentaux ; quant aux signes *composés*, ils échappent à l'analyse. » — Enfin, dans un autre endroit encore, on convient que les Russes ne connaissent plus la valeur des neumes. « Il existe en Russie, dit l'auteur, une secte composée d'hommes ignorants et superstitieux nommés *rascobniks*, c'est-à-dire *vieux croyants*, qui ont conservé leurs livres *neumatiques*, et le vulgaire croit qu'ils chantent d'après les neumes ; mais le fait est qu'il apprennent et suivent la notation moderne. »

succédant les uns aux autres, indiquent à chaque nouvelle émission de voix si l'intonation doit monter, ou descendre, ou rester stationnaire. Mais les Grecs ne tardèrent pas à remarquer combien ce mode de procéder par relations successives causait d'embarras au chanteur, qui ne peut jamais, dans un pareil système, se rendre compte du degré absolu de l'échelle tonale sur lequel il se trouve à un instant donné; d'où résulte que, s'il lui arrive d'entonner à faux ou de se tromper sur un seul degré, il est alors dans l'impossibilité de se remettre dans la voie, et ne peut que se fourvoyer de plus en plus. Aussi ces mêmes Grecs imaginèrent-ils de recourir à une série de signes auxiliaires qu'ils nomment des *témoins* ou *témoignages*, μαρτύρια<sup>1</sup>, signes que nous pouvons comparer aux clefs de notre propre écriture musicale, et qui en définitive ne sont véritablement que des signes d'intonation absolue, tout à fait de même genre, intrinsèquement, que les notes vocales des anciens Grecs, ou, abstraction faite de l'élément temporel, de même genre que les notes de la musique moderne et du plain-chant. Cela étant, il est bien clair que ces signes, employés ici seulement comme auxiliaires, ont cependant en eux-mêmes tout ce qu'il faut pour se passer des premiers et pour les supplanter, ce qui arrivera inmanquablement un jour<sup>2</sup>.

Mais l'esprit de l'homme, essentiellement borné, ne peut jamais voir les choses que partie par partie, obligé de marcher toujours avec lenteur, s'il ne veut risquer de s'égarer, et ne parvenant à se fixer enfin sur un point solide, qu'après avoir longtemps parcouru à tâtons tous ses alentours. Ainsi, voici le rôle modeste auxquels les mélodistes grecs réduisent leurs *témoins* : ils en placent d'abord un au commencement de chaque morceau pour indiquer la tonique; puis, après avoir représenté une phrase musicale au moyen des *esprits* ascendants ou descendants, et de l'*ison* ou signe d'unisson, ils placent un nouveau *témoin* qui doit être conforme, si l'exécutant a bien modulé sa phrase, au degré sur lequel son chant se trouve arrivé; ils font de même sur une seconde phrase, sur une troisième, et ainsi de suite jusqu'à la fin, où se trouve un dernier témoin qui doit être conforme à la note finale du chant exécuté.

<sup>1</sup> Comme nous dirions *jalons*, *points de repère*.

<sup>2</sup> Non pas peut-être au profit définitif de ce même système des μαρτύρια actuelles, d'abord parce qu'il est d'une lecture difficile, et surtout qu'il ne parle pas aux yeux, mais vraisemblablement au profit de l'écriture usitée aujourd'hui dans toute l'Europe, y compris même l'Église slave, malgré sa communauté de religion avec les Grecs.

Voilà un système de notation certes bien imparfait; mais enfin, sauf erreur du copiste ou du chanteur, il satisfait aux conditions essentielles de précision; rien n'y est laissé à l'arbitraire. Voyons s'il en est de même de la notation neumatique des Latins. Ici, point de signes pour remplir le rôle de témoins, partant point de clef, point de connaissance préalable du ton, point de repère où l'on puisse se raccrocher dans le cas d'une intonation faussée. Au lieu de signes successifs isolés, discrets ou monotoniques, indiquant toujours le nombre de degrés de la descente ou de l'ascension par rapport à l'intonation précédente, ici, au contraire, des virgules ou de simples points désignant des notes isolées *quelconques*, des signes complexes indiquant à la fois des groupes ou des circonvolutions mélodiques de 2, 3, 4 sons et plus; de sorte que tel signe ou neume indiquera bien, par exemple, si telle note du groupe est ascendante ou descendante par rapport à la note précédente du même groupe ou du même neume, ou du précédent, mais ne déterminera nullement le nombre de degrés que l'on doit franchir dans cette montée ou dans cette descente. « Quoniam quidem, » dit Jean Cotton <sup>1</sup>, musicologue éminent du XI<sup>e</sup> siècle, « quoniam quidem et æqualiter omnes (neumæ) disponuntur; et nullus elevationis vel depositionis modus per eas exprimitur. Unde fit ut unusquisque tales neumas *pro libitu suo* exaltet » aut deprimat; et ubi tu semiditonum vel diatessaron sonas, alius » ibidem ditonum vel diapente faciat; et si adhuc tertius adsit, ab » utrisque disconveniat. » — « Primam notulam cum aspexeris, » dit de son côté Guy d'Arezzo (ibid. tom. I, p. 117), « ....proferre eam » quocumque vocis casu facile poteris. Secundam vero.... cum primæ » copulare quæsieris, quonam modo id facias, utrum videlicet uno vel » duobus aut certe tribus ab ea elongari debeat punctis, *nisi auditu* » *ab alio percipias*, nullatenus sic a compositore statutam esse per » noscere potes. »

Veut-on des preuves de ces assertions de Jean Cotton et de Guy d'Arezzo? que l'on aille voir et admirer à la Bibliothèque impériale (n<sup>o</sup> 1307 du supplément latin), la splendide copie de l'Antiphonaire de Montpellier <sup>2</sup>, que nous devons à M. Th. Nisar. On y pourra vérifier, par exemple :

<sup>1</sup> Ap. Gerbert. *Script.*, tome II, p. 258.

<sup>2</sup> Les lecteurs savent, je pense, que l'Antiphonaire de Montpellier est un manuscrit bilingue, ou plutôt *digraphe*, c'est-à-dire dans lequel se trouve, en regard des neumes, leur traduction alphabétique. Je ne puis passer outre sans payer ici un juste tribut de reconnaissance, d'abord à M. Danjou, pour avoir signalé ce pré-



1° Que le neume nommé *podatus* indique une ascension tantôt de un degré, tantôt de deux ou plus : c'est ce que l'on voit à toutes les pages de l'Antiphonaire ;

2° Que deux *podatus* de suite signifient tantôt la répétition du même groupe de deux sons ascendants successifs comme *gh, gh*<sup>1</sup> (Ms. cité, Paris, p. 139, ou Montpellier, fol. 17 v., dernière ligne), tantôt deux groupes successifs différents, comme *gh, hl* (*ibid.* p. 153, ou fol. 24 v., l. 2 d'en bas) ou *de, gh* (*ibid.* p. 163, ou f. 28 v., l. dern.), ou *hl, kl* (p. 371, ou fol. 128 v., l. 3 d'en bas), etc., etc.

J'aurais trop à faire si je voulais multiplier les citations ; les précédentes en disent assez pour me permettre de tirer une conséquence, bien grave il est vrai, mais à laquelle il est malheureusement impossible d'échapper ; et, quelque hésitation que j'éprouve à l'énoncer, la force des choses m'y contraint. Cette conséquence, le lecteur l'a déjà tirée de lui-même : c'est que la lecture des neumes latins, des neumes *primitifs*<sup>2</sup> s'entend, est un problème *insoluble* ; parlons plus exactement : c'est, en langage algébrique, un de ces problèmes que l'on nomme *indéterminés*, c'est-à-dire un problème qui peut avoir une multitude de solutions diverses, par la raison que le nombre des inconnues y est supérieur à celui des données. Est-ce à dire pour cela que tant de consciencieux travaux, que tant de laborieuses veilles consacrées à l'étude des monuments musicaux du moyen âge, que tant de sacrifices de temps et de numé-

rieux Antiphonaire à l'attention des érudits musiciens, puis à M. Th. Nisard, pour sa remarquable copie, véritable chef-d'œuvre calligraphique, et pour la savante étude dont il l'a accompagnée, enfin au ministre éclairé et libéral qui a fourni les fonds nécessaires à la reproduction de cet inappréciable monument de l'art chrétien : nommer M. de Parieu est un devoir que je me plais à remplir. Puissé-je bientôt couronner cette énumération par un quatrième nom, celui du ministre ami des arts qui provoquera et rendra possible la publication de ce document désormais indispensable aux études musicales sérieuses.

<sup>1</sup> Je suppose que le lecteur connaît la notation dite de Boèce, d'après laquelle on a la synonymie suivante :

a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p.
la	si	ut	ré	mi	fa	sol	la	si	ut	ré	mi	fa	sol	la.

<sup>2</sup> M. De Coussemaker distingue 4 espèces de neumes qui se sont succédé les uns aux autres en suivant les progrès de l'art, savoir : les *neumes primitifs*, où l'on n'aperçoit encore aucune indication régulière de l'élévation tonale ; les *neumes à hauteur respective*, où cette indication commence à se faire sentir, quelquefois au moyen d'une ligne droite régulatrice ; les *neumes à points superposés*, où la même indication devient plus précise ; enfin les *neumes guidoniens*, où l'introduction des lignes de la portée et des *lettres-clefs* donne à la notation toute la certitude qu'elle possède aujourd'hui.



raire doivent aboutir en définitive et se solder en une perte complète et sans compensation ? à Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi ! Malgré la fâcheuse réalité, il n'en est pas moins vrai que le R. P. Lambillotte, par exemple, a rendu un immense service à la science en publiant l'Antiphonaire de Saint-Gall. Sous le rapport liturgique, dont je n'ai point à m'occuper ici, c'est déjà un monument inappréciable, même en laissant à l'écart la question d'authenticité : car il est incontestable que, tout insuffisants que soient par eux-mêmes les monuments de ce genre pour conduire à retrouver entièrement les anciennes mélodies sacrées si l'on en était réduit à ces seules ressources, il n'en est pas moins vrai, dis-je, que ce seront toujours de puissants auxiliaires et de précieux moyens de confrontation. M. Th. Nisard, dans son *Graduel monumental* couronné par l'Académie en 1851, et après lui le R. P. Lambillotte, dans sa *Clef du chant grégorien* mentionnée très-honorablement au dernier concours, ont parfaitement fait voir comment on peut, en suivant, au travers des siècles et des manuscrits, neumatiques et autres, les transcriptions d'un même chant, arriver à coup sûr à une restitution complète de la pensée du compositeur d'une mélodie sacrée. Ainsi, je n'en doute nullement (et j'insiste sur ce point pour que l'on ne prenne pas le change sur mon opinion), en mettant à contribution tous les manuscrits qui subsistent aujourd'hui, on pourra certainement parvenir à restituer, ce qui n'est cependant pas tout-à-fait la même chose qu'exécuter<sup>1</sup>, on pourra, dis-je, parvenir à transcrire en notation moderne la grande majorité des morceaux de chant qui ont autrefois composé la liturgie romaine : ce n'est là qu'une question de temps, de patience, de dévouement ; ces conditions ne feront point défaut, et ce sera certainement là un grand résultat, le plus important sans contredit, même le seul important si l'on veut.

<sup>1</sup> Cf. M. Vitet, *Journal des Savants*, novembre 1851, p. 645 et 646 (pages 1 et 2 du tirage à part).

A.-J.-H. VINCENT, de l'Institut.  
(La suite au prochain numéro.)

# JOURNAL OF A TOUR

IN EGYPT, PALESTINA, SYRIA AND GREECE,

BY JAMES LAIRD PATTERSON, M. A.

LONDON 1852.

(*Journal d'un Voyage en Égypte, en Palestine, en Syrie et en Grèce,*  
par James Laird Patterson.)

---

Tous les yeux sont aujourd'hui tournés vers l'Orient où s'agitent les questions les plus redoutables. La Russie se montre impatiente de précipiter la chute, depuis si longtemps prévue, de l'Empire ottoman et de changer par là toutes les conditions sur lesquelles repose l'équilibre européen. L'Europe, de son côté, s'inquiète et s'irrite, et la paix du monde semble sérieusement menacée. Dans cette querelle, la religion n'est pas moins intéressée que la politique : elle en a même été la cause ou du moins l'occasion, comme tout le monde le sait. L'affaire des Lieux-saints et la part que la France y a prise en vertu de droits séculaires ont été le premier prétexte de l'intervention russe. C'est par zèle pour l'intérêt de ses coreligionnaires que le czar demande à devenir le protecteur officiel des nombreuses populations schismatiques répandues dans les États du sultan, le défenseur et le garant de leurs privilèges. Or, il ne faut pas se le dissimuler, cette position lui assurerait bientôt une influence des plus dangereuses sur la condition des catholiques orientaux, et l'Église, elle aussi, a plus d'une raison pour redouter les atteintes portées par la Russie à l'indépendance de l'Empire turc. Nous n'avons pas l'intention de traiter ici la *question d'Orient* et celles qui s'y rattachent, et notre seul but est d'indiquer combien les circonstances présentes rendent plus intéressants

que jamais les renseignements exacts sur la situation des populations chrétiennes du Levant, soit hétérodoxes, soit catholiques. On n'en saurait trouver de meilleurs que ceux que donne M. Patterson dans l'ouvrage dont nous avons mis le titre en tête de cet article, et nos lecteurs nous sauront gré, sans doute, de le mettre largement à contribution pour leur faire connaître l'état présent des Eglises orientales. Mais ce n'est pas sous ce rapport seulement que le livre du voyageur anglais se recommande à leur intérêt : il a en outre le mérite singulier de nous raconter l'histoire d'une âme ou plutôt celle d'un de ces coups merveilleux de la grâce divine qui, en un instant, font d'un homme un autre homme et changent les persécuteurs en apôtres. Pour tout dire en un mot, M. Patterson est parti d'Angleterre protestant et, à peine arrivé au saint Sepulcre, il y est rentré dans le sein de l'Eglise catholique. Il nous donne son Journal de voyage dans sa forme primitive et sans y rien changer. Ainsi la première partie est écrite par un anglican, ébranlé sans doute dans ses convictions, mais rebelle encore à la vérité, tandis que la seconde partie est comme le chant d'actions de grâce du fils qui a retrouvé sa mère, du pèlerin qui, longtemps égaré dans les déserts ténébreux de l'erreur, se repose enfin, le cœur plein de joie, dans l'enceinte brillante de clartés de la Jérusalem nouvelle. C'est ce Journal dont nous allons essayer de reproduire la substance, laissant parler l'auteur lui-même, le plus souvent que nous pourrons. Nous commencerons par ce qui a rapport à l'état de son âme et au travail de conversion qui s'y accomplit par degrés : plus tard nous lui emprunterons son appréciation de la situation des diverses communions chrétiennes en Orient.

M. Patterson appartenait à l'université d'Oxford. Il était de cette école puseyite, qui a produit en Angleterre un mouvement religieux si remarquable et dont tant de membres illustres sont revenus à la foi catholique, tandis que d'autres, en trop grand nombre, n'ont pas cessé de persister dans leurs illusions. On sait que le puseyisme a été une réaction contre le protestantisme et la doctrine du sens privé qui aboutit à la négation de toute autorité en matière religieuse. Cette autorité réside pour les pu-

seyites dans l'Église universelle, dont les Églises qui ont conservé l'institution de l'épiscopat et qui prétendent remonter aux temps apostoliques par une succession non interrompue, sont des branches diverses. L'Église épiscopale d'Angleterre est, selon eux, une de ces branches, quoiqu'ils admettent qu'elle s'est laissé envahir par des doctrines calvinistes dont ils ont entrepris de la dégager. L'Église romaine en est une autre ; mais, à les en croire, l'enseignement de la vérité chrétienne y a été altéré par des erreurs et des corruptions d'une autre nature. En conséquence de cette théorie, dont nous n'avons pas à démontrer ici l'inanité, les puseyites se donnent le nom de catholiques et ne veulent pas être appelés protestants. Ils rejettent l'interprétation individuelle de la Bible, cherchent à s'appuyer sur les Pères et les Conciles, au moins sur ceux des premiers siècles, et montrent moins d'éloignement pour les catholiques romains que pour les sectes purement protestantes, dont les doctrines leur paraissent subversives des notions essentielles de la foi chrétienne. Leur rêve est la réunion de toutes les Églises épiscopales, ce qui leur inspire une sympathie toute particulière pour les Églises schismatiques de l'Orient, et ce qui a donné lieu de leur part à quelques tentatives de rapprochement vis-à-vis de ces Églises<sup>1</sup>. Le voyage de M. Patterson dans le Levant se rattachait à des projets de ce genre. Il voulait se mettre en rapport avec les vieilles sectes orientales, voir jusqu'à quel point la haute Église d'Angleterre pouvait se mettre en communion avec elles, et trouver là des alliés aussi bien contre les doctrines dissolvantes des novateurs protestants que contre les prétentions exagérées de l'Église de Rome. Il avait même des lettres d'un évêque anglican pour leurs chefs, ce qui lui donnait une sorte de mission officielle auprès d'eux. Ses relations avec les Grecs et surtout avec les Coptes de l'Égypte ne tardèrent pas à le désabuser de ses espérances de fusion. En même temps, ses rap-

(1) On peut consulter sur ce point les dissertations de M. Palmer sur divers sujets ayant rapport à la situation des églises schismatiques de l'Orient, y compris l'église Russe. Ce curieux ouvrage a été publié à Londres en 1853. Il a été analysé dans *l'Univers* du 24 avril dernier.



ports fréquents avec les catholiques lui faisaient chaque jour mieux comprendre que ce qu'il cherchait vainement ailleurs, l'unité, l'autorité, l'orthodoxie, la sainteté, tout ce qu'il croyait avec raison devoir caractériser la véritable Église de Jésus-Christ, ne se rencontrait que dans le sein de l'Église romaine. C'est ce qui arrivera toujours aux hommes de bonne foi et de bonne volonté qui, nés dans le sein de l'erreur, auront le courage de briser le cercle étroit de leurs préjugés héréditaires et d'étudier de près et par eux-mêmes la doctrine, les pratiques et l'histoire de cette Église qu'ils ne connaissent que par des portraits infidèles et des récits mensongers.

M. Patterson quitte l'Angleterre vers le milieu du mois d'octobre 1849. Il traverse l'Allemagne pour se rendre à Trieste, et, chemin faisant, il consigne sur son journal ses impressions sur la situation religieuse des pays qu'il parcourt. Dans la Silésie méridionale, pays presque exclusivement catholique, il est frappé de la dévotion du peuple. « Toute cette partie du pays, dit-il, passe pour religieuse et les apparences justifient cette opinion. Il n'y a pas un tournant de route, un monticule, une place ou rue de village où l'on ne rencontre une croix ou un crucifix, et l'usage est de les saluer. On ne s'aborde aussi qu'en disant : « Loué soit Jésus-Christ ! » et la réponse est : « Dans » toute l'éternité. Ainsi soit-il. » Ailleurs, il se montre très-édifié de la dévotion des habitants de Neisse, forteresse prussienne... « Le jour de l'Octave de la Toussaint, dit-il, l'église était remplie d'hommes aussi bien que de femmes et j'ai rarement vu une piété plus fervente. Cela paraît étrange, presque miraculeux. Parcourez les pays protestants ; vous n'y verrez pas telle chose que la classe entière des boutiquiers affairés et des pauvres ouvriers, voués à un rude travail manuel, venant ainsi chaque matin rendre leur culte à Dieu. » Dans cette même ville, il assiste avec beaucoup de satisfaction à une réunion de l'association catholique de Pie IX (*Pius-Verein*), et loue le but de cette association, qui est de travailler par toutes les voies légales et chrétiennes à affranchir l'Église des usurpations du pouvoir politique. Il se réjouit d'apprendre que la législation

de Joseph II va probablement être changée en Autriche, et il espère d'heureux résultats de cette émancipation de l'Église. « Car, dit-il, la malédiction de la religion d'État est l'indifférentisme auquel on ne peut remédier ni avec des édits impériaux, ni avec des actes du Parlement. » Ses rapports fréquents avec les catholiques, les discussions qu'il a avec eux sur la religion lui font souvent sentir tout ce qu'il y a d'inconséquent dans les opinions puseyites, et il avoue naïvement l'embarras où le jettent certaines objections. Il raconte une conversation qu'il a eue en Autriche avec une dame amie de sa mère. « Elle unit, dit-il, à la piété la plus vraie et la plus active, beaucoup de perspicacité et de connaissance du monde, et elle montra tant d'intérêt pour l'avenir de l'anglicanisme que nous devînmes bientôt amis. « Après-demain, disait-elle souvent, vous serez avec nous. » Plût à Dieu ! mais, quant à présent, je ne vois pas comment cela se ferait. Je lui disais ce que nous croyons, nous autres hommes de la haute Église, et que nous le croyons comme étant la croyance de l'Église universelle, et, *par conséquent*, de notre propre Église ; mais évidemment elle avait de la peine à l'admettre (est-ce que vraiment j'en suis bien convaincu moi-même ?) et elle disait : « Vous autres, vous croyez cela, mais c'est » en amateurs. Vos évêques ne croient pas ainsi. » J'avoue que ce mot « en amateurs » porta coup. Quoique je désirasse soutenir l'orthodoxie de nos autorités, la vérité me réduisit au silence sur ce point. » Un jour il va voir un mariage avec un ami catholique : « Je lui dis que notre rituel était absolument le même. Malheureusement il découvrit que j'avais célébré des mariages en qualité de diacre, ce qui altéra complètement son impression et me détermine, si je reviens en Angleterre, à ne plus agir ainsi à l'avenir : dans le fait, j'avoue que cela m'avait toujours donné des scrupules. »

Il prend à Vienne M. W., ministre anglican, qui doit faire le voyage d'Orient avec lui, et ils s'embarquent à Trieste pour Corfou. Sur le paquebot, il s'entretient avec un Grec du royaume de Grèce, dont les idées sur la subordination de l'Église à l'État et sur l'interprétation de l'Écriture-Sainte lui paraissent telle-

ment protestantes qu'il ne peut croire qu'elles soient dominantes parmi ses compatriotes. Cette conversation le prévient défavorablement contre l'orthodoxie des Grecs schismatiques : il ne prend guère une meilleure idée de leur dévotion en visitant les églises de Corfou, qu'il trouve à peu près désertes. De là il se rend directement à Alexandrie, puis au Caire, où il prend un bateau pour remonter le Nil jusqu'à la seconde cataracte. Nous n'avons pas à nous occuper ici de la partie descriptive et archéologique de son voyage : nous nous bornons à enregistrer ses observations sur l'état du christianisme en Egypte. Il se met tour à tour en rapport avec les diverses communions : car de même que le héros d'un livre bien connu de Thomas Moore fait un voyage *à la recherche d'une religion*, M. Patterson voyage *à la recherche d'une Église*, et il ne tarde pas à pressentir que l'Orient ne lui présentera rien qui réponde à l'idéal qu'il poursuit. Il visite au Caire le patriarche grec : il voit une église toute neuve, bâtie aux frais du tzar, et demande à un archimandrite quels rapports existent entre sa secte et la Russie : « On me répondit qu'on est en communion, mais avec une entière indépendance réciproque. L'Église russe est gouvernée par un synode d'évêques sous la haute direction de l'Empereur, et il n'y a point appel de ses décisions à Constantinople.... On nous dit que le siège de Constantinople avait fait opposition à la nomination du patriarche actuel du Caire, mais Méhémet-Ali avait obtenu sa confirmation de la Porte, parce qu'il était choisi par la majorité des Grecs résidant ici. J'appris plus tard qu'il y a un schisme formel et que beaucoup de Grecs le considèrent comme un intrus. Néanmoins il est en possession et les choses resteront ainsi. Ici encore, Constantinople semble compter pour fort peu de chose. »

Ces premiers rapports avec les communions schismatiques et leurs chefs commencent à décourager M. Patterson. « Nous avons quitté l'Angleterre, dit-il, avec des lettres de recommandation en latin, adressées à tous les *évêques orthodoxes et catholiques* par l'évêque écossais de — . Nous avons une idée vague de les présenter aux évêques *Orientaux* (sachant bien que ceux



qui sont en communion avec Rome se borneraient à faire une réponse) : mais, en y pensant bien, je ne crois pas que nous puissions faire aucune ouverture aux premiers. » Pendant les loisirs que lui laisse sa longue navigation sur le Nil, il se décide à étudier sérieusement l'histoire de la séparation de l'Orient et de l'Occident. Il s'occupe surtout du concile de Florence et lit les actes de ce concile « qui, dit-il, commencent à me donner des idées plus claires à ce sujet, sur lequel je désire beaucoup d'être fixé, puisque nous serons bientôt en contact avec la communion grecque. » Ses lectures le conduisent bientôt à des conclusions tout à fait favorables à la conduite de l'Eglise romaine, ainsi qu'il arrivera toujours à tout homme de bonne foi. « Que pouvons-nous penser, dit-il, d'une Eglise qui se prétend seule catholique à l'exclusion de Rome et de nous-mêmes, comme le fait l'Eglise grecque ? A Florence, elle admettait et établissait en termes précis cette suprême autorité qui, si elle n'existe pas à Rome, n'existe pas plus à Constantinople qu'à Cantorbéry ou partout ailleurs : pourtant maintenant, le patriarche de ce siège réclame formellement une juridiction œcuménique. Sur ces bases, je ne puis rêver à nous mettre en communion avec les Grecs. Nous avons bien assez de porter nos propres péchés. Vient ensuite la question de ces sièges orientaux auxquels Rome donne des titulaires comme s'ils étaient inoccupés. J'avais pensé que si je lui reconnaissais ce droit, je devais en conséquence l'admettre pour nos propres diocèses d'Angleterre. Cependant il y a une distinction à faire : car de ce que nous prétendons que nos évêques sont orthodoxes, il ne s'ensuit pas que nous devions (je pense maintenant que nous ne le pouvons pas) prétendre que les Grecs et encore moins les autres évêques orientaux le sont aussi. On ne peut évidemment soutenir que la possession réelle et actuelle des sièges par succession non interrompue depuis les apôtres, constitue un droit légitime à les occuper. L'hérésie et le schisme doivent, *ipso facto*, rendre les sièges vacants : car autrement les hérétiques de l'Orient, les jacobites, les nestoriens, etc., ayant une succession incontestée, seraient les églises catholiques des sièges qu'ils occupent, et ainsi l'Eglise catholique enseignerait des doctrines contradictoires



et opposées entre elles, ce qui est absurde. Si l'hérésie et la vérité ne sont pas la même chose (comme quelques-uns le disent), c'est non-seulement le droit, mais le devoir strict de l'Eglise de mettre de nouveaux évêques catholiques à la place des anciens évêques hérétiques; et ce sont deux choses différentes que de repousser l'exercice de ce devoir vis-à-vis de nous, par la raison que nos évêques sont orthodoxes, et de livrer le même combat pour d'autres que nos propres croyances ne nous permettent pas de regarder comme tels. » Ces réflexions et quelques autres semblables lui font dire dans une note écrite depuis sa conversion : « Des lecteurs catholiques comprendront comment il est possible qu'un homme embrasse une aussi grande partie de la vérité que celle qui se trouve dans ces pensées et ces observations, et n'en aperçoive pourtant pas toute la force : car ils se souviendront que la foi est un don divin auquel les voies peuvent être préparées par des réflexions comme celles-ci, mais qui vient au moment et de la manière que le veut celui qui la donne, et qui ne trouve d'obstacles que ceux que lui oppose, sciemment ou à son insu, la volonté de l'homme. »

En arrivant à Siout, où il y a un évêque copte, M. Patterson et son ami lui rendent visite et ils sont peu édifiés de ce qu'ils voient et de ce qu'ils entendent. L'évêque leur témoigne le plaisir qu'il a à voir des protestants anglais et s'étend longuement sur ses rapports intimes avec M. Lieder, le missionnaire protestant du Caire. Il leur dit qu'il est en communion avec lui et qu'il se mettra volontiers en communion avec eux en leur qualité de protestants. Le neveu du prélat qui a été à l'école de M. Lieder, leur semble *libéral dans ses opinions*, c'est-à-dire plus qu'indifférent au symbole de sa propre communion. Ils vont voir ensuite l'église du couvent, « si tant est qu'on puisse appeler ainsi une réunion de prêtres mariés. » Elle ressemblait beaucoup, dit M. Patterson, aux églises grecques. L'autel était une plate-forme carrée en bois, avec une boîte en bois peint pour recevoir le Saint-Sacrement : le tout était extrêmement sale et traité avec autant d'irrévérence que des protestants auraient pu le désirer. » Ses premières impressions sur les Coptes

schismatiques sont confirmées par les rapports ultérieurs qu'il a avec eux dans le cours de son voyage et par tout ce qu'il recueille de renseignements sur l'état de cette secte, l'une des plus déchues parmi les sectes orientales, sur le relâchement de sa discipline et sur ses coutumes relativement au divorce qui peut être obtenu en tout temps pour quelque argent. « Je suppose, dit-il, qu'une des raisons de la sympathie qui existe entre les Allemands et les Coptes est la facilité du divorce qui existe parmi eux. La légalisation de la fornication a toujours été un point important pour les *réformateurs*, et les Coptes ont si bien arrangé les choses, qu'on peut prendre une femme pour une semaine et s'en séparer ensuite par un accord entre leur clergé et l'autorité civile mahométane. »

Curieux comme il l'est de tout ce qui se rattache à l'état de la religion chrétienne en Orient, M. Patterson visite les missionnaires catholiques de la haute Egypte, il se met en rapport avec les pères Franciscains qui dirigent les missions de Negadeh et de Girgeh. A Girgeh, un incident fort simple leur fait sentir vivement, à son ami et à lui, la fausse position où les met leur qualité de Puseyistes. « Une des premières questions que nous adressa le père, dit-il, fut si nous étions catholiques ; nous répondîmes affirmativement. Il nous demanda alors si nous étions prêtres, car il avait entendu dire que la messe était célébrée à bord de notre bateau. Je dis que W. était prêtre et célébrait <sup>1</sup> : sur quoi il nous pria de nous arrêter, afin que W. pût célébrer dans son église. Il me demanda aussi s'il avait des pouvoirs du Pape ou de son évêque. Tout cela nous donne la conviction qu'il faut renoncer, à l'avenir, à prendre le nom de catholiques dans nos relations avec les catholiques romains qui ne peuvent concevoir que des personnes séparées de leur communion se l'attribuent. L'embarras produit par notre fausse position (prise sans préméditation aucune) nous empêcha de recueillir beaucoup de choses intéressantes que nous dit le père Franciscain. » Notre voyageur est, du

<sup>1</sup> Telle était l'expression usitée dans l'École d'Oxford pour le service de la communion qui y a lieu plus fréquemment qu'il n'est d'usage parmi les protestants.

reste, très-avantageusement frappé de la manière dont sont organisées les missions catholiques, de la sagesse qui préside à leur direction, du dévouement des missionnaires, de la considération dont ils jouissent et de la piété de leurs petits troupeaux. Il loue la prudence de Rome qui les autorise, quoiqu'ils appartiennent à un ordre religieux, à prendre le costume du pays et à adopter ses usages. « Sans vouloir dépriser, dit-il, les missionnaires protestants, qu'on dit être souvent des hommes zélés, je ne puis croire que l'efficacité d'un habit noir et d'une cravate blanche soient aussi grandes qu'ils semblent le penser pour la conversion des infidèles ; ni que le spectacle de leur bonheur domestique, leurs distributions d'argent et de Bibles produisent les mêmes résultats que le renoncement à soi-même, la pauvreté et le célibat, agissant systématiquement et ayant derrière eux une autorité toute spirituelle. » On voit quel sentiment lui inspirent les missions protestantes en Orient ; il s'exprime ailleurs sur ce sujet avec encore plus de sévérité : « Le missionnaire protestant du Caire, dit-il, appuyé comme il l'était par la politique et l'argent, a fait beaucoup de mal en fraternisant avec les Coptes, en leur faisant la cour et surtout en sapant le principe de respect pour l'autorité par des distributions de Bibles et de traités où l'on appelle les fidèles à soumettre les doctrines de leur communion à leur propre interprétation des Ecritures... Il est vraiment effrayant de voir quelle est la position de notre Eglise dans ce pays ; elle y est l'instrument de l'hérésie et de la politique, s'y déshonore aux yeux de la chrétienté et cela avec la sanction de ses chefs. De tels faits semblent prouver que la position passive prise par les catholiques de notre communion (c'est toujours l'école d'Oxford que l'auteur désigne ainsi) est une grande faute, pendant que le parti opposé travaille avec une si funeste activité à donner à notre Eglise un caractère protestant agressif. »

Au moment de quitter l'Egypte, M. Patterson se montre tout-à-fait désabusé des espérances qu'il avait eues d'abord quant à la possibilité d'une alliance de l'Eglise anglicane avec les sectes orientales. « Cette idée, dit-il, me semble tout-à-fait chimérique. Autant que je puis le voir, ces sectes se détachent et s'excommunient



mutuellement, et les Grecs vont jusqu'à rebaptiser sans condition tous ceux qui viennent à eux, qu'ils soient Romains, Coptes, Arméniens ou Jacobites. La seule unité ici consiste donc à nier l'autorité du Pape. Les Coptes, dont la discipline et la moralité sont devenues quelque chose d'assez semblable au mahométisme, doivent, lorsqu'ils deviennent Grecs, abjurer les faibles restes de vérité qu'ils possèdent, puisque leur baptême même n'est pas reconnu. Rome, au contraire, admet la validité de leurs ordinations et de leurs sacrements, et exige seulement qu'ils abjurent leurs hérésies quand ils se soumettent à sa suprématie. Si donc l'exorbitance des exigences est une preuve de catholicité, les Grecs sont tout ce qu'il y a de plus catholique : mais en fait, leur manière d'agir (quant au baptême, aux ordres, etc.) montre seulement leur fanatisme et leur ignorance ; car ils reconnaissent l'autorité des conciles qui défendent de rebaptiser et semblent n'adopter cette pratique que par esprit d'opposition à Rome qui observe les canons. Si l'on doit se soumettre, ce ne doit être assurément qu'à des exigences raisonnables. »

Suivons maintenant M. Patterson dans son pèlerinage à Jérusalem à travers le désert. Nous avons déjà vu un travail remarquable s'opérer dans son esprit pendant son voyage en Egypte. Il a comparé l'action de l'Eglise catholique et celle de l'hérésie protestante dans ces contrées lointaines, et son jugement en faveur de la première n'est pas resté un moment indécis. Il a vu de près les sectes orientales et les illusions qu'il s'était faites à leur égard se sont dissipées. L'Eglise romaine s'est montrée à lui raisonnable dans ses exigences, conséquente dans ses doctrines, respectable dans ses ministres, féconde dans ses œuvres. Ses lectures, ses observations, ses réflexions, lui ont fait sentir l'impossibilité de se tenir dans cette espèce de juste milieu entre le catholicisme et le protestantisme, où l'école d'Oxford a essayé de s'établir. Son intelligence est à peu près convaincue : il ne lui reste qu'un pas à faire, mais ce pas est bien difficile. Il y faut l'action toute-puissante de la grâce ; or la grâce ne lui manquera pas, parce qu'elle ne manque jamais à la droiture et à la bonne foi. Nous allons la voir agir sur son cœur chaque jour plus touché, et y produire ces *gémissements inénarrables* de l'Esprit



Saint dont parle l'Apôtre. Comme nous l'avons fait jusqu'ici, et plus souvent encore, nous le laisserons parler lui-même et nous suivrons pas à pas les progrès toujours croissants de cette œuvre merveilleuse de la conversion du cœur que le Dieu qui l'appelle accomplit en lui.

En quittant le Caire, il passe près du lieu, déjà visité par lui, où, suivant l'ancienne tradition, la sainte Famille avait établi son séjour lors de sa fuite en Egypte; il se complait dans la pensée que c'est par cette route que Jacob et ses fils vinrent vers Joseph, devenu gouverneur de l'Égypte, et surtout que c'est par elle que le Joseph véritable, dont l'autre n'était que la figure, « a été *rappelé d'Égypte* comme un enfant bien-aimé, pour monter à Jérusalem et y souffrir. *Voilà que nous montons à Jérusalem* (Matth. xx, 18) a été longtemps mon texte de Carême. Ici il se présente à moi avec une nouvelle force et une nouvelle signification. Dieu me fasse la grâce que ce voyage soit en effet pour moi une ascension. » A l'entrée du désert, d'autres voyageurs se joignent à eux. Ce sont un Syrien et sa femme, allant comme eux en pèlerinage à la ville sainte, un petit Allemand de Vienne, et quatre piétons, venus en pèlerins de Lahore et du Caboul à la Mecque et à Jérusalem qui est un lieu sacré pour les musulmans comme pour les chrétiens. « Un voyage, dit-il, frappe toujours comme un grand emblème du pèlerinage chrétien à travers cette vie, mais jamais plus que dans le désert où nous sommes maintenant tout à fait entrés. La chaleur du jour, le froid de la nuit, considérables tous les deux, les fatigues et les petites incommodités du voyage, et par-dessus tout son terme et son objet, rappellent continuellement ce caractère emblématique; et les applications des textes de la Bible, des psaumes et des leçons de l'office quotidien aux événements de la journée sont maintenant continuelles. L'itinéraire et les psaumes graduels en particulier ont ce caractère et allègent la fatigue et le fardeau du jour par plus d'une pensée ou d'une allusion appropriées aux circonstances. Nous nous sommes sentis honteux de voyager si commodément, en voyant nos pauvres pèlerins indiens et en

<sup>1</sup> On sait que la récitation du bréviaire est un des points par lesquels les ministres puséyites se rapprochent des pratiques de l'Église catholique.

pensant aux fatigues de leur long voyage : mais peut-être, *mutatis mutandis*, n'y a-t-il pas grande différence, eu égard à nos habitudes respectives. Pourtant, comme le jour de Pâques et la ville sainte sont proches, je gémissais de la nécessité d'être si bien soignés et pourvus d'autant de commodités que nous le sommes. »

A mesure qu'il avance dans le désert, il se sent plus vivement ému par la pensée qu'il approche de Jérusalem, « pensée, dit-il, qui me cause une étrange impression, moitié crainte, moitié joie. » Il passe enfin le lit desséché du Ouady-el-Arich, désigné autrefois par le nom de *Torrents Ægypti*, et il touche le sol de la Palestine. « Je récitai aussitôt, dit-il, le psaume *In exitu* avec une vive reconnaissance pour la manière dont notre pèlerinage avait réussi jusqu'à présent et pour les jouissances que nous y avions trouvées. A peine avions-nous traversé le lit du torrent que le caractère du pays changea : nous sentîmes que nous avions quitté l'Afrique et que nous entrions dans les royaumes plus riants de l'Asie. Le désert ne cesse pas, mais une lisière de sable moins affreux s'étend d'ici jusqu'à Gaza, produit par places du blé et partout une profusion de jolies petites fleurs qui forment une gracieuse pelouse sur des collines de forme élégante. Après les solitudes dévastées dont nous sortions, c'était un accès très-agréable au plaisir de fouler enfin le sol sacré de la Palestine. Il semblait aussi qu'il y eût quelque chose de symbolique dans le caractère du pays : c'était une contrée unie, monotone (elle me rappelait quelques-unes de nos bruyères du comté d'Oxford), sans aspects frappants, sans contrastes, où l'on ne rencontrait ni produits étranges de la nature, ni traces d'une ancienne occupation. On ne saurait concevoir rien de plus différent de l'Égypte, cette terre singulière, sans analogue quant à ses conditions naturelles, sans rivale quant aux restes de l'antiquité la plus reculée qu'elle renferme ; et je pensais qu'elles pouvaient représenter le monde et l'Église. Le monde, plein de charme et d'intérêt ; vieux, mais sachant se rajeunir par mille artifices nouveaux et piquants ; vantant son âge comme s'il devait durer toujours et mettant en avant tout un attirail de voluptés charnelles :

telle est l'Égypte. Mais ce pays-ci est de ceux que les mondains traverseraient vite et goûteraient peu ; paisible, uniforme, exigeant du travail, demandant de l'espérance et de la foi à ceux qui veulent en recueillir les fruits, couvert d'humbles fleurs aux douces senteurs, foulé aux pieds de l'infidèle qui méprise ses véritables enfants. L'Égypte pour les enfants de l'Égypte est la terre des enchantements : elle leur présente les trésors pompeux de ses longs siècles de domination orgueilleuse : elle leur prodigue des aliments délicieux : pour eux elle enrichit son sol de tout ce que lui apporte son fleuve abondant et magnifique, portant périodiquement sur son sein les escadres de ceux qui cherchent à jouir de la vie et à la prolonger. Celui qui de là veut monter en Palestine doit ceindre ses reins et traverser le désert. Aussi patient que l'animal robuste qui le porte, il doit manger des aliments insipides et boire les eaux rares de la solitude, dédaignés de ceux qui vivent en Égypte. A midi le soleil cuisant, la nuit le vent froid et les froides rosées du désert l'éprouveront rudement et traverseront le frêle abri de sa tente voyageuse : quand il est arrivé au terme de son voyage, il n'y a pas là de pyramides, œuvres de la main de l'homme, pour captiver de loin son regard ; point de temples gigantesques, à la construction merveilleuse, dont il ait à parler lorsqu'il sera de retour chez lui ; point de fleuve pour reposer son œil altéré, avide de fraîcheur, et déployer devant lui l'ombre aimable des bosquets de palmiers groupés sur ses rivages. Quelques collines basses, revêtues d'une chétive verdure qui voile à peine leur nudité, de petites fleurs que le chameau foule sous son large pied, et qui se relèvent un moment pour embaumer l'air de leurs derniers parfums, çà et là un petit troupeau de moutons broutant dans de vastes pâtures : tels sont les objets qui se présentent à l'œil du voyageur. S'il est chrétien, il remerciera Dieu et recueillant soigneusement quelque petite fleur sans nom, née pour fleurir loin de tous les yeux, il se souviendra que celui qui a fait cette terre et qui l'a faite sainte, préférerait une fleur semblable à la pompe artificielle de toutes les grandeurs de l'homme, et déclarait, *que dans toute sa gloire, il n'était pas vêtu comme une*



de celles-là. Telles étaient quelques-unes des pensées qui se pressaient dans mon esprit pendant que nos chameaux s'avancèrent vers Gaza d'un pas grave et solennel. »

Près de Gaza, un Nubien qu'il rencontre le fait penser au trésorier de Candace, reine d'Ethiopie, qui *allait plein de joie* (Act. viii), par ce même chemin, lors qu'il eut trouvé la *perle de grand prix* par le ministère de saint Philippe. « Notre imagination le suivait dans son retour à travers le désert, maintenant si changé pour lui, depuis *qu'il était venu à Jérusalem pour adorer*, et en remontant le Nil jusqu'à son pays où nous avons passé tant de journées heureuses et intéressantes. » Après avoir fait une quarantaine à Gaza, nos voyageurs continuent leur route vers Jérusalem, recueillant avec un soin pieux les divers souvenirs de l'Écriture sainte rappelés par les lieux où ils passent. « Le mardi saint, dit M. Patterson, j'eus, quoique indigne, le bonheur inappréciable de voir la ville sainte. Nous mîmes pied à terre après le lever du soleil et marchâmes en avant des chameaux, gravissant les collines qui se trouvaient entre nous et le terme si longtemps désiré de notre voyage. A la fin le moment arriva : nous fîmes quelques pas pour atteindre la crête de la colline, et la longue ligne des murailles crénelées de Jérusalem sortit de la vallée sous nos yeux. Nous fîmes quelques pas de plus pour nous assurer de la vérité, et nous nous prosternâmes : pendant ce temps une foule de pensées se pressait en moi, et je m'efforçai de les rassembler dans un acte de louange et d'actions de grâces. Nous nous mîmes en dehors du chemin sous un bouquet de palmiers. Quand nous retrouvâmes la parole, l'un dit : « Dieu soit loué ; » l'autre : « Je crains d'aller en avant ! » et nous nous avancâmes en silence, contemplant (pourquoi un chrétien rougirait-il de l'avouer), avec des yeux obscurcis par des larmes de joie, les murs et les tours qui entourent le lieu le plus saint qui soit au monde. »

M. Patterson et son ami vont demander l'hospitalité au couvent des Franciscains, gardiens du Saint-Sépulcre, et un des Pères leur sert de guide à la Voie douloureuse et aux autres lieux consacrés par les traces de l'Homme-Dieu. Partout leurs émo-



tions sont vives, trop vives même pour être décrites. « C'est en vain, dit M. Patterson, qu'on essaierait de rendre les pensées qui occupent l'esprit dans de tels moments. Je me bornerai à raconter simplement les incidents de notre pèlerinage, sans commentaire, ni réflexion. » Ils assistent à la messe du Jeudi saint au Saint-Sépulcre. » Le principal incident de cette fonction, dit-il, était la communion pascale du clergé et des laïques qui, au nombre de plusieurs centaines, y compris les consuls des puissances catholiques, reçurent le corps de Notre Seigneur, à l'entrée de son tombeau, avec une dévotion édifiante. La vue de tant de gens pauvres et jeunes (qui sont d'une manière spéciale l'héritage de l'Eglise) recevant le saint Sacrement, et la pensée que leurs âmes avaient été préparées à ce bonheur par le sacrement de Pénitence, nous touchaient vivement et nous remplissaient d'émotions de joie, refoulées seulement par notre propre exclusion de cette sainte solennité. » Dans l'après-midi ils assistent aux Ténèbres terminées par le *Miserere*. Pendant la nuit du Jeudi au Vendredi saint, l'église du Saint-Sépulcre reste entièrement à la disposition des catholiques : la cérémonie du lavement des pieds des pèlerins et quelques autres occupent la nuit presque entière et la matinée du jour suivant jusqu'à midi, heure où l'Eglise est rouverte. « Nous ignorions cet arrangement, dit M. Patterson, et nous quittâmes l'église après les Ténèbres. Nous allâmes à Gethsemani et restâmes là, regardant et nous entretenant de la scène qui s'était passée en ce lieu à pareil jour, jusqu'à ce que le coucher du soleil nous surprit, et les portes de la ville étant fermées, nous nous trouvâmes dehors pour la nuit. C'était à l'heure de l'institution du Saint-Sacrement que nous nous trouvions exclus de la ville sainte : coïncidence qui, je crois, ne nous frappa que plus tard. Le matin suivant, nous essayâmes de nouveau d'entrer dans l'église du Saint-Sépulcre, mais les portes étaient toujours fermées et nous restâmes en dehors pendant que la touchante et solennelle cérémonie de l'adoration de la Croix avait lieu sur le Calvaire même. Je ne savais quel changement s'était opéré dans nos âmes ou plutôt je savais d'où il venait ; mais ce n'est pas ici le lieu de parler de

choses qui dépassent l'entendement de l'homme. Le fait est que quand nous rentrâmes à la maison et que nous nous assîmes dans notre chambre solitaire pour y attendre midi, une seule pensée était dans notre esprit. Nous sentions que le moment où la conviction avait fait son œuvre était arrivé, qu'il fallait obéir en esprit de foi à l'appel de la Providence, qui, s'il était repoussé, ne se représenterait peut-être plus jamais. Qu'il suffise de dire que le Vendredi saint, vers midi, deux âmes de plus obéirent à l'appel de celui qui, lorsqu'il fut *élevé en haut* en ce même lieu et en ce même jour, commença à attirer tous les hommes à lui. Sans nous être parlés ni concertés, chacun de nous deux fit à part son acte de soumission. »

Qu'ajouter à ce peu de mots, si touchants dans leur brièveté? M. Patterson mentionne en peu de lignes son abjuration et celle de son ami, leur baptême sous condition et leur admission aux sacrements de l'Église. Arrivé à ce résultat si peu prévu de son pèlerinage, il cherche à s'expliquer comment ses yeux sont restés si longtemps fermés à la vérité : nous citerons ses paroles à ce sujet, comme conclusion naturelle du récit de sa conversion. « Maintenant, dit-il, que nous sommes délivrés de son joug, je commence à m'émerveiller et à rechercher comment il a été possible que l'établissement anglican ait pu me tenir si longtemps captif. Je crois que les principales raisons étaient : 1° une profonde crainte traditionnelle de l'Église catholique, crainte qui ne raisonnait pas et n'était pas raisonnée, sorte de premier principe tacitement admis et supposé évident par lui-même, qui dirige la plupart des Anglais; 2° la supposition que les vertus et le mérite des individus (nos amis d'Oxford et d'autres) étaient une preuve de la catholicité de l'Église anglicane, argument avec lequel nous étouffions et faisons taire nos doutes quant aux principes auxquels nous étions liés et quant aux faits que nous avions pour précédents; 3° un point de vue théorique suivant lequel il y avait eu quelque part, à quelque époque, un catholicisme différent de celui de la Rome de nos jours. C'était là ce qui nous faisait interpréter la Bible, les Conciles et les Pères dans un sens favorable à la position de l'anglicanisme; c'est ce qui

décida notre voyage en Orient, pour voir s'il ne s'y trouverait pas par hasard un moyen d'échapper à Rome et à ses prétentions, et un coin reculé de l'Église où l'on pût s'établir de manière à n'être ni protestant, ni romain. Je ne prétends pas dire que l'extrême futilité de ces motifs m'eût apparu jusqu'au moment où j'eus accueilli l'appel de la Providence et fait un acte formel de soumission et de foi, conditions indispensables de toute conversion. Mais pourtant les derniers mois les avaient ébranlés et diminué l'empire qu'ils avaient sur moi. Les rapports avec des catholiques (spécialement avec mes amis de Silésie et de France) avaient affaibli l'horreur traditionnelle du *papisme* qui me dominait encore. Des années de retraite à Oxford m'avaient fait perdre de vue combien les notes internesont peu propres à prouver où à infirmer des faits extérieurs ; les vertus individuelles que je rencontrai dans d'autres religions ébranlèrent l'influence que la vue des gens de bien de mon parti exerçait sur moi, et avec elle la *preuve morale* de la catholicité de leur Église.

» Je n'appréciais pas du tout, avant d'être devenu catholique, ce que je vois maintenant aussi clairement que tout le monde, excepté les Puseyites eux-mêmes, à savoir l'ultra-protestantisme de ma position. Vivant dans une coterie de personnes ayant les mêmes opinions que moi, je ne voulais jamais voir combien, dans la réalité, les autorités anglicanes sont contraires aux principes de l'école d'Oxford. Il m'était pénible, à la vérité, de me mettre en rapport avec des évêques et d'autres dignitaires de l'Église établie, d'user avec eux de subtilités et de paroles évasives quant aux articles et aux formulaires officiels et d'être une espèce de radical ecclésiastique ; mais ces occasions se présentaient rarement, tandis que le cercle dans lequel je vivais était toujours là, encourageant, suggérant et défendant les défaites auxquelles j'avais recours. Quelques-unes d'elles étaient grossières jusqu'au ridicule, et je ne m'étonne pas aujourd'hui qu'elles irritent des gens de bon sens et d'un esprit droit. Un de nos amis de la haute Église avait coutume de se justifier de prêter le serment de suprématie où on rejette si solennellement l'autorité de tout prince, prélat ou pouvoir *étranger* dans le

royaume d'Angleterre, en disant que le Pape n'était pas un pouvoir *étranger*, mais *domestique* ! Un autre, pour pouvoir comprendre les morts dans ses prières au service de la Cène que la haute Église célèbre si souvent, omettait les paroles insérées par les *réformateurs* dans le dessein de les exclure, en simulant un accès de toux dans le moment convenable.

» Quant au dernier point, le contact avec les sectes orientales et l'examen de leurs doctrines me fit voir que la doctrine suivant laquelle l'idée de l'épiscopat serait le lien de l'unité catholique en matière de foi et de discipline, était une pure invention d'esprits mal faits, et, en outre, que je n'avais pas le droit (d'après les principes de la haute Église anglicane auxquels je me tenais consciencieusement) de chercher un appui dans ces sectes... Mais nous nous attachions à toutes les branches l'une après l'autre jusqu'à ce que fût venue l'heure qui nous rendit libres. Des catholiques comprendront difficilement tout ceci. J'indique le chemin par lequel j'ai passé pour ceux qui ont encore ce voyage à faire : peut-être l'un ou l'autre peut prendre ce chemin ou plutôt y être conduit. Ici finit ce dont j'ai la conscience et ce qui peut être retracé de la voie que j'ai suivie ; au-delà de ce point, je n'essaie pas d'expliquer ce que je ne comprendrai jamais moi-même dans ce monde, le mystère de la vocation. »

Nous ne suivrons pas M. Patterson dans le reste de son voyage en Palestine, en Syrie et en Grèce ; nous ne retracerons pas les émotions et les jouissances du néophyte à Bethléem, en Galilée, dans le Liban, au milieu des catholiques orientaux et des missionnaires latins qui sont pour lui désormais des frères et des amis. Toutefois, à l'aide des observations consignées dans son journal et des appendices joints à son livre, nous essaierons, dans un second article, de présenter un tableau de la situation des différentes communions chrétiennes dans le Levant. C'est un travail de circonstance s'il en fut jamais ; nous espérons qu'il intéressera nos lecteurs.

E. DE CAZALÈS.



# QUESTION D'ORIENT.

---

**La France et la Russie à Constantinople.—La question des Lieux-Saints, par M. POUJOULAT<sup>1</sup>.**

---

Ce n'est pas sans hésitation que j'entreprends ici l'examen de la *question d'Orient*, devenue si formidable depuis quelques mois. Ordinairement, quand je parle dans le *Correspondant*, c'est une opinion collective que j'exprime. On m'a reproché de supposer toujours que les gens de bien et les hommes éclairés étaient de mon avis : de telles expressions, même en les réduisant à leur véritable valeur, indiquent qu'on s'est entendu avec des personnes dont l'opinion doit compter, qu'on a pressenti celle des absents, et qu'on produit enfin des conclusions qui ne seront pas démenties par ceux dont on prétend être l'organe. Ici, rien de semblable ; je me sens isolé dans ma manière de voir ; j'ai des impressions à moi qui ne rencontrent pas d'écho au dehors, et pourtant j'ai besoin de dire ce que je pense, et la conviction profonde que j'éprouve, si elle n'est pas à l'abri de l'erreur, n'est pas du moins l'effet d'une prétention personnelle. Ce que je vais dire de la question d'Orient se produira donc à mes risques et périls ; si je me trompe, la responsabilité de l'erreur devra retomber sur moi seul.

J'ai inscrit en tête de cet article le titre de la brochure de M. Poujoulat. Cet honorable écrivain, l'un des plus courageux

<sup>1</sup> Paris, Amyot. Brochure in-8° de 160 pages.

défenseurs de la cause de l'ordre et des vrais principes dans la dernière Assemblée Législative , connaît à fond l'Orient , et son âme chrétienne ne pouvait rester insensible aux souffrances des chrétiens de l'Empire Ottoman ; il ne se fait non plus aucune illusion quant à la barbarie et à l'impuissance fondamentale de cet empire. Sur ces deux points essentiels , l'accord est parfait entre les convictions de M. Poujoulat et les miennes ; mais on verra plus loin à quel moment commence la divergence de nos opinions. Toutefois , comme nos vœux sont les mêmes , malgré quelques différences dans le détail , je me trouve heureux de pouvoir rendre hommage à un homme de cœur et de talent , en me mettant , dans une certaine mesure , sous la protection de son témoignage.

Je me suis toujours défié des opinions absolues , quand il s'agit des affaires humaines ; je n'ai jamais méconnu le danger des erreurs d'imagination , et je n'ai négligé aucun soin pour me placer dans le vrai des situations. Quand je puis m'accoter à droite et à gauche sur des gens d'expérience , je chemine avec plus de sécurité. Que faire , toutefois , dans cette circonstance , séparé de presque tous les hommes politiques , mais poussé par une persuasion intime , fruit d'assez longues études et d'observations personnelles et qu'a de plus confirmée la marche constante des événements ?

Je ne suis pas un Fils de croisé , que je sache ; mais je suis devenu entièrement un enfant des croisades ; la politique des Papes sous ce rapport est toute ma politique. A mes yeux , tant que les Papes ont influé sur la marche des événements , les fruits de leur intervention n'ont cessé d'être salutaires. Quand les princes se sont dégoûtés de la vie de sacrifices , inspirée par l'enthousiasme religieux , et quand les souverains Pontifes ont été reniés et bafoués , des maux inouïs ont commencé à s'étendre sur l'Europe , maux dont l'enchaînement jusqu'à nos jours représente très-clairement pour moi la punition infligée à l'oubli d'un devoir essentiel. S'il se forme aujourd'hui de redoutables orages , si l'Europe voit grandir une puissance dont elle ne saurait plus arrêter les progrès que par de vains palliatifs , nous devons d'abord

nous en prendre à nous-mêmes de l'existence de ce fléau, et chercher la possibilité du salut bien plus dans les conséquences d'un triomphe que nous n'empêcherons pas, que dans une fidélité obstinée à des traditions qui ont contribué fatalement à nous amener où nous en sommes.

Il y a trois éléments principaux dans la question : l'élément ottoman, l'élément grec et l'élément catholique. Nous devons, pour être clairs, les examiner l'un après l'autre.

Je dis l'élément *ottoman*, et non l'élément *turc*, afin de combattre une erreur universellement répandue et dont les conséquences ne sont pas indifférentes. Chez les Ottomans, il n'y a guère de turc que la langue ; les vrais Turcs sont encore à l'état nomade dans les solitudes de l'Orient : ceux qui ont apporté leur idiome dans l'Asie-Mineure se sont tellement fondus avec la population indigène, qu'il serait assez difficile aujourd'hui de les distinguer à des signes ethnographiques. Quant à l'Europe, l'élément turc n'y a pour ainsi dire aucune part : la population qui, dans les provinces en deçà du Bosphore, professe la religion de Mahomet, se compose, en immense majorité, des descendants de ceux que la violence ou la séduction ont détachés du christianisme. Les plus beaux traits de la race grecque se retrouvent indifféremment dans la physionomie des Ottomans ou des chrétiens, encore plus souvent peut-être chez les premiers que chez les seconds : ceux-ci portent généralement une empreinte de terreur et de dissimulation, fruit de l'esclavage. Il est impossible qu'une souffrance héréditaire ne soit pas écrite sur leur front.

Le nom d'*Ottomans* étant celui d'un homme et non d'un peuple, indique une association puissante, formée dans un but de conquête et de brigandage, et couronnée par d'étonnants succès. Ce qu'une tradition douteuse raconte de l'origine de Rome, est littéralement vrai de la fondation de l'Empire Ottoman. Le principe fanatique et oppresseur de l'islamisme s'est retrempé dans le noyau de partisans que forma autour d'elle, à la fin du *xiii<sup>e</sup>* siècle, une poignée de Turcs Seldjoucides, débris d'un empire qui, comme toutes les puissances musulmanes, s'était ruiné par ses propres discordes. L'organisation de la mi-

lice des Janissaires par Ala-Eddin, frère d'Orkhan, le second des sultans de cette race, fut le chef-d'œuvre des combinaisons infernales dont Dieu a permis le développement sur la terre. J'engage les personnes qui ne savent pas en quoi consistait la milice des Janissaires à lire attentivement ce que M. de Hammer en a dit d'après les historiens originaux et les récits des Ottomans eux-mêmes. Cette milice fut la seule cause efficace des progrès incessants du nouvel empire, depuis la prise de Brousse sur les Grecs en 1326 jusqu'à la première délivrance de Vienne en 1529. Pendant ces deux siècles, la marche triomphante du fléau ne fut arrêtée que par des obstacles momentanés. La sanglante défaite des chrétiens à Nicopolis en 1396 livrait sans défense aux Ottomans, non-seulement Constantinople, mais l'Europe entière. Il fallut, pour suspendre leurs coups, la diversion providentielle de Tamerlan. Après la chute de Constantinople, Jean Hunyade et Mathias Corvin en Hongrie, Scanderberg en Albanie, furent payés de leur héroïsme par l'ingratitude et l'indifférence de l'Europe. Après eux, la barrière s'abaissa de nouveau, et Soliman II, passant sur les ruines fumantes de la Hongrie, l'une des monarchies agrandies par la maison de France, mit le siège devant la première des capitales germaniques. Sa retraite fut le plus grand échec que la puissance ottomane eut encore éprouvé, et l'impression que le puissant empereur emporta de la résistance désespérée des Allemands, le conduisit à une résolution qu'on doit considérer comme le principe dissolvant de la conspiration formée par Otman I<sup>er</sup> contre la liberté du monde. Jusqu'à l'an 1529, la milice des Janissaires, cette forteresse mobile contre laquelle s'étaient brisées toutes les lances de l'Europe, se recrutait exclusivement aux dépens des populations conquises. On enlevait dans le jeune âge les enfants mâles bien conformés, on leur donnait une éducation propre à développer en eux un fanatisme sans bornes, et tout leur était livré en récompense, excepté le droit de se reproduire par les liens de la famille. Chaque province, chaque royaume ajouté successivement à l'Empire, avait été mis ainsi, pour ainsi dire, en coupe réglée, afin de fournir au renouvellement de la milice. Soliman recon-



nut, après la levée du siège de Vienne, l'impossibilité de poursuivre dans le cœur de l'Europe les étapes régulières de la conquête, et il permit aux Janissaires de se marier.

On peut croire que cette résolution a sauvé la population chrétienne de l'Empire Ottoman; c'est à partir de cette époque qu'on voit cesser peu à peu l'enlèvement des enfants mâles d'entre les Raïas. Les Janissaires eurent aussi dès lors un intérêt héréditaire, distinct de celui des sultans; ils contribuèrent d'abord à l'abâtardissement par la mollesse de la race d'Otman, jusque là soigneusement élevée pour la guerre; ils prirent ensuite l'habitude de déposer, comme les cohortes prétoriennes, au gré de leurs intérêts et de leurs caprices, des princes énervés et imbéciles.

Après les fainéants, viennent, il est vrai, les maires du palais; une famille énergique de grands visirs, celle de Couproli, releva pendant quelque temps, dans le xvii<sup>e</sup> siècle, la puissance ottomane, et il fallut un Sobieski pour sauver une seconde fois Vienne d'une conquête imminente. Mais cette résurrection ne fut que momentanée, et sans les discordes de l'Europe, il y a déjà plus d'un siècle que les Ottomans auraient dû repasser le Bosphore.

On a, pour connaître l'état intérieur de la société ottomane, pendant la période de décadence, des témoins précieux, dont les plus anciens sont Busbeck et Ricaut. En les consultant, nous apprenons que l'incrédulité et le matérialisme régnaient à Constantinople, et que les préceptes de l'islamisme rencontraient un obstacle dans la superstition sauvage des derviches, sorte de descendants des corybantes de la Phrygie. La lutte entre les derviches et les musulmans a fini par la victoire des premiers; l'islam a dû capituler avec le paganisme, et néanmoins la politique des sultans a su reconstruire à son profit la suprématie religieuse des califes. A l'exception du Maroc, tout le monde musulman reconnaît le padischah comme chef de la religion, et cette influence a fourni en Asie et en Afrique des compensations précieuses à l'impossibilité dans laquelle se trouvait la Porte ottomane de compter désormais sur la conquête de l'Eu-

rope. Mais ce qui est certain, c'est que, si les sultans de la race d'Otman se sont arrêtés dans l'envahissement de l'Europe, ils ne l'ont fait que par impuissance, et que la modération ou la foi des traités n'ont jamais été pour rien dans leur conduite.

L'islamisme lui-même, cette hérésie infernale, s'est abâtardi et corrompu entre les mains des Ottomans. Par le maintien de l'esclavage, l'établissement de la polygamie et l'avalissement des femmes, l'islamisme portait déjà une atteinte profonde aux principes sur lesquels se fonde une société régulière ; mais, avant la monarchie des Ottomans, on n'avait pas encore entendu parler, dans le monde musulman, d'une loi qui interdit le mariage aux souverains ou d'une prescription légale qui commandât l'infanticide. J'ignore si, dans le désarroi actuel, on a cessé de mettre en pratique l'obligation imposée aux sages-femmes de ne point nouer le cordon ombilical des enfants issus d'une femme de la race d'Otman, obligation rapportée en termes exprès par le très-exact Mouradja d'Ohsson ; mais, à l'heure qu'il est, Abd-ul-Medjid ne possède pas plus qu'aucun de ses prédécesseurs la faculté de donner le nom d'épouse à la femme de son choix, et j'étais à Constantinople dans l'automne de 1841, quand le canon annonçait encore à la population musulmane et chrétienne de la capitale qu'à un jour de l'année, une vierge esclave était livrée solennellement au souverain par les chefs de la religion. Je ne trouve rien de comparable, dans l'histoire ou les usages des califes et des autres souverains musulmans, à cette infamie dont les apologistes des Ottomans ont été témoins tout comme moi.

Vouloir imposer à un empire, fondé sur une base tellement anti-chrétienne, une réforme quelconque dans le sens des principes qui gouvernent notre société, c'est un rêve que pour mon compte je n'ai jamais pu consentir à partager. Je connais personnellement Réchid-Pacha et je fais un cas considérable de son caractère : je me rappelle le temps où, à Paris, le général Collettis et lui fumaient tranquillement leur pipe, tout en causant des intérêts de l'Orient. Réchid-Pacha a de l'élevation dans les idées et de la générosité dans les senti-

ments : époux chaste et fidèle à une seule femme, père tendre et vigilant, il ressemble, par la manière de vivre, aux hommes les plus honnêtes de notre Europe. Mais si, au milieu des soucis de sa nouvelle grandeur, j'osais lui demander ce qu'il compte faire, et comment il entend désarmer l'Europe, en laissant jouir les chrétiens d'une égalité de droits parfaite avec les musulmans, sans que l'autorité de ces derniers soit rendue impossible, je pense bien que je retrouverais dans son esprit cette tendance au vague qui me frappait, lorsque le digne ambassadeur développait quelques-unes de ses idées. Il en est de même des romans dont le *Times* nourrit ses colonnes, et qui ne prouvent que l'impossibilité pour l'Angleterre d'échapper à une solution dont elle comprend le désavantage pour ses propres intérêts. L'expérience du Hatti-Scherif de Gul-Hané et du Tanzimat a fait cesser bien des illusions. Les Ottomans voudraient de bonne foi et d'un consentement unanime marcher dans cette voie, qu'ils n'y recueilleraient que de l'abaissement : ils le sentent, pour la plupart, et c'est l'impuissance de ce moyen de salut qui ranime leur orgueil. Les concessions aux chrétiens ne les font pas seulement déchoir de leur autorité, elles engendrent pour eux une pauvreté incurable. Sans les avanies, sans le droit de pressurer indéfiniment les populations subjuguées, il est impossible de subvenir aux dépenses obligées d'un fonctionnaire ottoman de l'ordre supérieur. Déjà en 1841 la plus grande partie des musulmans de la capitale était couverte de haillons, et l'on en était réduit dans l'intérieur des harems à mesurer la nourriture aux esclaves. Depuis lors, la détresse financière n'a fait qu'augmenter, et l'on convient généralement que, guerre ou non, la Porte achèvera de se ruiner par les armements actuels.

J'aurais voulu pouvoir étudier la société ottomane dans les villes de l'Asie où elle est encore agglomérée, où les sources de l'industrie ne sont pas taries, où en un mot les musulmans vivent de leur propre fonds. Partout où j'ai pénétré, j'ai vu la place des villages ottomans marquée par d'anciens cimetières, et les tentes de crin des Turcomans remplacer la maison de



l'agriculteur. Aucun fait en Europe n'est venu démentir le proverbe rappelé par M. Poujoulat : *Là où un Turc a mis le pied, l'herbe met sept ans à repousser*. La capitale elle-même, entretenue et approvisionnée par des moyens artificiels, n'est qu'un monceau de décombres. On n'y remarque ni voirie, ni pour ainsi dire de police, et les sept huitièmes de l'activité appartienent aux populations chrétiennes.

Celles-ci sont, depuis une vingtaine d'années, délivrées de la crainte; on n'y a pas fait en général d'exécutions arbitraires, et il n'y a point d'exemple qu'un particulier enrichi y ait été dépouillé de sa fortune. Veut-on faire honneur aux Ottomans de ces progrès? Personne, parmi les Raïas, ne peut sur ce point prendre le change. Le dernier des enfants grecs sait pertinemment que sa famille, en attendant une émancipation complète, ne doit la sécurité dont elle jouit qu'aux efforts d'une partie de ses coréligionnaires, et à l'intervention ou volontaire ou forcée des puissances chrétiennes. On hait les Ottomans d'une haine secrète, profonde, invétérée. On comprend qu'il suffirait d'un revirement politique en faveur de ces maîtres odieux pour ranimer partout la persécution, et je n'ai rencontré nulle part une autorité turque qui fournît, par son caractère et ses dispositions personnelles, une garantie positive de bonne volonté envers les Raïas.

On a de la peine à convenir, de notre temps, que l'empire de l'Évangile est indispensable au salut et au progrès des nations. Dans le dernier siècle, les classes supérieures enviaient très-haut la mollesse et la dissolution des harems; on aurait voulu faire garder les odalisques par des eunuques de Saint-Domingue; ces rêves coupables se sont, en France et aux Antilles, noyés dans le sang. De nos jours, c'est l'esprit philosophique qui s'est jeté au devant des Ottomans. On leur a offert spontanément, en haine du christianisme, une régénération dont ils ne comprenaient pas le premier mot; on leur a, bon gré mal gré, pris mesure de la civilisation comme de l'habit étriqué qu'ils portent en signe de subordination à l'Europe. Mais les maîtres ont beau signaler leur zèle : leurs disciples manquent de dispositions, et



les leçons qu'ils apprennent leur tournent sur le cœur comme un aliment mal digéré. Si, confiants dans l'appui qu'on semble leur prêter, ils font aujourd'hui quelque effort considérable pour se défendre, on n'obtiendra d'eux, en dernière analyse, qu'un retour plus ou moins énergique aux vraies traditions ottomanes, et le réveil de l'esprit guerrier se montrera par le pillage et le massacre, ainsi qu'il est arrivé au début de la dernière campagne contre les Monténégrins. L'Europe ne peut plus supporter aujourd'hui que des bandes de barbares, conduites par des renégats, envahissent des populations chrétiennes, et quant à voir sous la bannière du Croissant se former des armées régulières, c'est une hallucination aussi fantastique que celle du Tanzimat.

C'est le cas de parler nettement des populations schismatiques, du sort et des sentiments desquelles on dispose d'une manière si dégagée autour de nous. J'oserais supplier les personnes qui donnent sans plus de scrupule la préférence aux *Turcs* sur les *Grecs*, de se souvenir que ce malheureux peuple n'est pas tellement séparé de nous par les dissidences religieuses. Peu de catholiques, je m'en suis souvent aperçu, réfléchissent que les Grecs sont en possession d'un vrai sacerdoce et qu'ils consacrent dans le sacrifice de la messe le vrai corps de Jésus-Christ<sup>1</sup>. Une messe célébrée dans Sainte-Sophie, même par les mains d'un prêtre schismatique, serait donc quelque chose, et j'ose croire avec M. Poujoulat, dont le témoignage est d'ailleurs peu favorable aux Grecs, que ce serait un triomphe pour la cause chrétienne. Les membres de l'Eglise établie en Angleterre sont beaucoup moins bien partagés que les Grecs; on ne peut douter que la transmission de l'épiscopat et du sacerdoce n'ait été interrompue chez les anglicans; leurs ministres manquent presque tous d'une foi pure dans le sacrement de l'Eucharistie, et pourtant il a suffi chez les plus vertueux et les plus distingués d'entre eux d'une aspiration sincère vers l'unité catholique, pour les transformer en soldats dévoués de la bonne cause. Les Grecs, qui prient pour les morts comme nous,

<sup>1</sup> A moins d'un abus dans les formes du sacrifice, comme on prétend que cela arrive en Russie. Voyez, à ce sujet, le P. Theiner.

qui ont repoussé comme nous l'hérésie iconoclaste, qui invoquent les saints au même titre que nous, et qui professent une dévotion ardente envers la Vierge sainte, mère de Dieu, perdent-ils tout le fruit de leur foi et de leurs prières, pour des torts dont la responsabilité remonte, et aux princes qui les ont gouvernés, et aux chefs ambitieux de leur Eglise? En général, parmi nous autres catholiques, on n'est pas habitué à désespérer ainsi de la miséricorde divine.

Les Grecs actuels, c'est encore un point dont il est bon de se souvenir, sont les descendants d'hommes qui, pendant près de douze générations, ont persévéré dans le symbole des apôtres, sans se laisser intimider par la persécution, sans succomber à la tentation des avantages de toute nature que leur aurait offerts l'adoption de l'islamisme. Cet exemple d'une constance invincible n'est-il pas de nature à nous toucher? Ne doit-il pas surtout nous éclairer sur l'existence des vertus inséparables d'une telle fidélité? Je puis l'attester par mon expérience personnelle : il n'y a pas de population chrétienne où la famille soit constituée sur une base plus solide et plus respectable que parmi les Grecs. La chasteté de la femme, le respect du mari, l'union des deux époux, la piété des fils envers leurs parents, ne souffrent qu'un petit nombre d'exceptions : à l'heure qu'il est, depuis qu'Athènes est devenue la capitale d'un petit royaume chrétien, ce type des mœurs domestiques ne s'est pas encore altéré, et cette ville est, de toutes celles du même ordre en Europe, le lieu dans lequel le désordre des mœurs rencontre le moins de ressources et d'encouragement.

Je ne m'arrêterai pas au reproche banal de mauvaise foi que l'on adresse aux Grecs. Le vieux Fauvel, notre consul dans l'Athènes ottomane, s'amusa à dire aux voyageurs du commencement de ce siècle : « Ne vous y trompez pas, c'est toujours » la même canaille que du temps de Thémistocle! » Et en effet, il y a chez les peuples certains traits caractéristiques qui survivent à toutes les révolutions, et quand les anciens disaient : *Les Crétois sont menteurs*, il est permis de dire après bien des siècles : *Les Grecs sont menteurs*, sans pour cela qu'on range cette

nation, admirablement douée à certains égards, dans une catégorie qui la voue au mépris universel. Les peuples méridionaux sont généralement pourvus d'une souplesse de pensée qui déconcerte notre intelligence, et c'est souvent pour avoir été battus dans des luttes auxquelles une stricte bonne foi était étrangère des deux parts, que le dépit inspire ces sentences impitoyables. N'entendons-nous pas tous les jours porter, sur le compte des Italiens catholiques, des jugements aussi sévères que ceux qui condamnent la nation grecque sans rémission? Les gens qui sont habitués au commerce de l'espèce humaine et qui ne se paient pas de préjugés, savent trop que les hommes en général usent peu de loyauté dans leurs rapports réciproques. Nous savons ce qu'est chez nous l'esprit des affaires; nous rougissons des fraudes qui trop souvent déshonorent le commerce français, et si l'on tirait de ces habitudes déplorables une conclusion ignominieuse pour nous, il faudrait voir de quel air nous repousserions cette solidarité compromettante. Souffrez donc, messieurs les commerçants qui parlez de la mauvaise foi des Grecs, qu'on vous renvoie à vos propres écritures; et quant à vous, messieurs les voyageurs, qui vous plaignez d'avoir été indignement écorchés par quelques batteurs de pavés dans les villes ou par quelques guides sur les routes, avez-vous eu à vous louer davantage des aubergistes du monde occidental? Chaque touriste n'est-il pas comme une proie dévouée au premier hôtelier qui l'attend au passage? Et pourtant ce sont ces petites blessures qui fondent la plupart des jugements.

J'entends des personnes plus graves se plaindre de l'ignorance des populations grecques et de l'abaissement de leur clergé. Qui pourrait nier, en effet, que le schisme ait causé l'asservissement des Grecs? Et s'ils demeurent si obstinément séparés des catholiques, ne doit-on pas attribuer cette persévérance dans l'erreur à un défaut de lumières presque absolu? Cela est vrai, et pourtant quand les Grecs étaient plus instruits, lorsque même ils surpassaient par la science l'Occident envahi par les Barbares, ainsi que le pape Agathon en convenait ingénument, de grands obstacles à une intime union avec nous, et surtout à une



subordination au successeur de saint Pierre sous le rapport spirituel, existaient comme aujourd'hui. Qu'on lise avec attention l'histoire des saints de l'Église grecque, et l'on reconnaîtra qu'il leur a fallu une grâce décuple de celles des Occidentaux pour rendre hommage à l'autorité du souverain pontife. Lorsque l'adversaire catholique de Photius, saint Ignace de Constantinople, rendit l'âme, il disputait encore obstinément au Pape, qui l'avait constamment soutenu dans ses droits, la juridiction de la Bulgarie. Nous invoquons saint Ignace de même que les Grecs, et ceux-ci, dévots envers le patriarche catholique, n'ont jamais songé à placer sur les autels celui auquel ils font honneur de les avoir séparés de Rome. Il y a, dans cette condescendance des catholiques et dans cette inconséquence des Grecs, le principe d'un rapprochement pour l'avenir.

Je viens de relire avec soin l'excellente *Histoire de Photius*, par M. l'abbé Jager, professeur à la Sorbonne, et cette lecture attentive m'a confirmé dans la conviction qu'il suffira d'un progrès réel dans la connaissance de l'histoire ecclésiastique, pour produire au sein de l'Église schismatique un mouvement semblable à celui qui a déterminé tant de conversions parmi les anglicans. Le clergé grec semble frappé d'une ignorance incurable, ici par suite de l'oppression du gouvernement russe, là par l'effet de l'abaissement de la nation sous les Turcs. Je ne parle pas du clergé du petit royaume de Grèce, où les choses, sous le rapport religieux, ont été, ce me semble, prises au rebours du sens commun, où l'on n'a rompu les liens naturels du sacerdoce avec le patriarche de Constantinople que pour faire du prince un chef de l'Église à la manière de la reine Victoria ou de l'empereur Nicolas. Pour tout Grec philosophe (et il y en a beaucoup), cette constitution ecclésiastique n'a rien de respectable; les croyants, au contraire, s'il faut renoncer au patriarche, préféreront toujours un grand protecteur au petit; aussi n'est-il résulté de ces arrangements qu'une anarchie et des désordres comprimés par la force. Pour qu'on vit naître un progrès, il faudrait que le terrain fût plus libre, et c'est ce qui



ne pourrait manquer d'arriver, si, au lieu du théâtre restreint d'une monarchie souffreteuse, l'activité de la pensée s'emparait de tout l'ancien empire de Byzance.

En attendant, constatons les avantages qui s'attachent à l'ignorance même de la population grecque. Sans faire de l'obscurantisme (ce dont Dieu nous préserve !) il n'est pas inutile de remarquer qu'un certain degré d'ignorance n'a pas été, depuis cinq ans, sans influence sur le salut de l'Europe. Ce ne sont pas des savants ni de grands lecteurs de journaux que ces Croates dont la fidélité enthousiaste a sauvé la monarchie autrichienne. Tout en disant, et avec raison, beaucoup de mal du gouvernement russe, on convient généralement que le peuple soumis au sceptre des tzars a quelques vertus remarquables, et que ces vertus ont leur principe dans la foi religieuse. Le dévouement du peuple à la cause nationale, pendant la mémorable campagne de 1812, avait un fondement chrétien, et s'il suffit aujourd'hui d'un signe de l'Empereur pour précipiter sur les Balkans une armée unanime dans son enthousiasme, c'est encore à la religion qu'il faut attribuer ces vertus du sujet et du soldat. L'âme généreuse d'Alexandre le sentait bien, lorsque, profondément touché de ce dévouement d'un grand peuple, il avançait sa nation par un retour irrésistible à l'unité catholique, et avertissait son successeur de laisser vide un trône qui n'appartient qu'à Dieu. Le frère d'Alexandre est resté sourd à cette salutaire monition, et c'est pourquoi nous lui voyons ces proportions d'un Anté-Christ qui donne le change (du moins à ce que nous croyons) sur la conséquence probable de ses progrès. Mais l'empereur Nicolas n'est, comme tous les fléaux que la Providence a déchainés sur le monde, qu'un instrument dont elle dispose pour ses desseins ultérieurs.

Si nous voulons apprécier sainement les conséquences du schisme grec, prenons exemple sur la conduite des Papes à son égard. Certes rien n'a pu être plus sensible aux successeurs de saint Pierre que la répugnance constante de l'Orient à s'unir à la marche de l'Eglise universelle. Depuis la querelle des *Quartodécimants*, rendus redoutables dès le second siècle par l'ob-

stination des Grecs, jusqu'au désaveu des actes du concile de Florence qui précéda de si peu d'années la chute de Constantinople, le combat n'a cessé pour ainsi dire aucun instant, et les Papes ne se sont jamais laissé vaincre en bonne foi, en patience, en charité. Pour eux, la solution des différends avec les Grecs n'a toujours été qu'une affaire de réunion. On n'a cessé à Rome de présumer l'unité, toutes les fois qu'un acte contraire n'avait pas lieu de la part des Grecs. Entre les agressions de Photius au ix<sup>e</sup> siècle, et celles de Michel Cérulaire, deux cents ans plus tard, le Saint-Siège a évité de sonder plus avant la plaie toujours ouverte. Après la révolte du second patriarche décidément schismatique, nulle objection ne s'éleva à ce que les soldats de la première croisade portassent secours aux chrétiens de Byzance. Lorsque la flotte de Baudouin de Flandres et du doge Dandolo entra dans le Bosphore, elle était poursuivie par les remontrances et presque par les anathèmes d'Innocent III. Puis, quand le frêle et imparfait édifice élevé par les Latins eut été renversé, nous ne voyons pas qu'aucun Pape ait fait aux Grecs un reproche de leur résistance, nationale quoique impolitique, à la souveraineté temporelle de l'Occident. Eugène IV à Florence recevait avec une tendresse paternelle et l'empereur grec et son clergé : il comblait d'honneurs Bessaron, le plus illustre et le plus fidèle de ses membres : il montrait un respect scrupuleux pour les traditions et les rites propres à l'Eglise d'Orient, et depuis lors Rome, éprouvée par les envahissements de l'Eglise grecque en Pologne et à Jérusalem, ne s'est pas démentie de ces règles de modération et de prudence. C'est un grand exemple que nous donne ainsi la papauté pendant tout le cours de son histoire, et il serait à propos d'en mieux profiter.

Mais de même que les Papes ont toujours usé de mansuétude envers les schismatiques, de même, tant que l'Europe a laissé à Rome une influence sur les affaires politiques, on ne l'a pas vue un seul instant se relâcher du principe que la guerre était sainte et nécessaire contre les Musulmans. Je ne rappellerai pas à ce sujet toutes les circonstances qui prouvent un plan suivi

d'une manière invariable : entre Léon IV repoussant les Sarrazins qui étaient venus piller le bourg du Vatican, et Innocent XI préparant avec le duc Charles de Lorraine la délivrance de Vienne, nous ne trouvons pas un traité des chrétiens avec les infidèles qui ait été promu par le Saint-Siège, pas un dévouement qu'il ait déconseillé. Rome a sa part d'action marquée dans toutes les campagnes, dans toutes les expéditions maritimes qui ont porté l'étendard de la Croix au sein des provinces musulmanes ou qui ont fait reconquérir pied à pied, par les chrétiens, la patrie qu'ils avaient perdue. Les Papes avaient compris que les missions étaient inutiles contre l'islamisme, et qu'à une religion d'orgueil on ne devait opposer que l'ascendant de la victoire.

Lorsque les fautes des chefs et l'indiscipline des armées eurent fait perdre le fruit des plus formidables entreprises, lorsque parmi les populations fatiguées et la noblesse qui chancelait dans la foi, circulèrent les propos décourageants et les basses chansons qui désenchantèrent des Croisades, aucune trace de ces défaillances ne se fit sentir à Rome, et les papes oublièrent leurs propres malheurs pour prêcher la concorde entre les princes chrétiens dans l'intérêt des guerres saintes. Les pontifes martyrs qui errèrent en Italie sans appui et presque sans asile, depuis la cessation du schisme d'Occident jusque par delà la prise de Constantinople, un Nicolas V à qui cette nouvelle donna le coup de la mort, un Calixte III qui envoya saint Jean de Capistran au héros de la Hongrie, et qui fit, de la délivrance de Belgrade, une fête pour toute la chrétienté, un Pie II qui voulait se mettre à la tête de l'armée libératrice, semblèrent n'avoir qu'une pensée, l'affranchissement des chrétiens. Pie II qui expirait de désespoir à Ancône, après avoir ressenti dans toute leur amertume l'ingratitude et l'indifférence des princes de l'Occident, s'inquiétait-il si les Grecs, à la délivrance desquels ils vouaient tant d'efforts, persistaient dans le schisme ? et pourtant il n'y avait pas vingt-cinq ans qu'ils avaient indignement trompé la bonne foi d'Eugène IV après le concile de Florence.

C'est aux déceptions de Pie II que commence pour les Papes une politique nouvelle. L'expérience les force à se défier des



princes, et pour un siècle de fer ils sentent la nécessité d'affermir leur puissance temporelle. On a durement reproché au Saint-Siège les actes qui furent le résultat de cette direction d'idées, et l'on oublie que l'Europe avait forcé les Papes à cette vie de défiances et de précautions. De là sortit la politique à la fois italienne et catholique de Jules II, qui pouvait encore une fois produire, avec le salut de l'Orient, la régénération du monde chrétien. Mais Dieu qui réservait à l'Europe un châtement terrible, ne laissa à Jules II qu'un petit nombre d'années, et presque immédiatement après sa mort, la révolte de Luther ouvrit, au sein même des puissances catholiques, une plaie qui ne s'est point refermée. La lutte contre le protestantisme et l'accord des puissances temporelles divisées en matière de foi pour exclure les Papes de la politique des nations, parurent mettre fin à l'action de ces pontifes sur l'Orient : mais quand des saints et des héros montèrent dans la chaire apostolique, un Pie V put encore préparer et bénir la victoire de Lépante, un Innocent XI lancer le roi de Pologne sur l'armée du grand-visir.

Le compte des princes temporels, et surtout des rois de France à partir de la mort de saint Louis, n'est point si facile à établir. Aux luttes violentes et iniques de Philippe le Bel contre le Saint-Siège répond, comme le châtement qui se prépare, la formation de la puissance ottomane. Il restait encore, quand une politique égoïste conseillait l'abandon des chrétiens d'Orient, un enthousiasme chevaleresque qui vint échouer à Nicopolis devant la phalange des Janissaires. En vain l'héroïque entreprise de Boucicaut retarda pendant quelque temps la chute de Byzance, la France n'échappa par un miracle à la conquête étrangère, que pour résister au Saint-Siège et témoigner de son indifférence à l'égard des chrétientés orientales. Charles VIII seul dissipa par une folle conduite une belle et grande idée, et Louis XII, en travaillant pour un but étroit d'agrandissement personnel, s'isola dans l'Europe et contraignit en quelque sorte son successeur à chercher le salut du royaume dans une alliance désespérée avec les Ottomans.

Il est de tradition en France d'admirer la politique inaugurée



par François I<sup>er</sup> dans le Levant, et renouvelée par Louis XIV. J'ai sous les yeux les précieux volumes de la *Collection des documents sur l'histoire de France* que M. Charrière a consacrés à ce sujet. L'éditeur de tant de pièces intéressantes et inconnues est lui-même grand partisan de cette bascule qui empêcha la maison d'Autriche, arrivée à l'apogée de sa puissance, de dévorer la monarchie française. J'avoue, pour mon compte, que je ne puis m'habituer à ces apologies. Je ressens malgré moi la même horreur que l'Europe chrétienne, quand je vois François I<sup>er</sup> livrer au pirate Barberousse le port de Toulon, et joindre ses galères aux siennes pour assiéger la ville de Nice. Quand Bessarion fut envoyé en légation auprès de Louis XI pour l'engager à concourir à la délivrance des chrétiens d'Orient, il fut accueilli par ce prince avec tant de dédain et une si cruelle ironie qu'il en conçut un chagrin mortel. Et pourtant si Louis XI, plus docile aux conseils de l'Église, n'avait pas traité l'héritière innocente de Charles de Bourgogne avec un raffinement de perfidie sans exemple, il n'eût pas engendré dans l'âme du protecteur que cette princesse fut forcée de demander à la maison d'Autriche, cette haine profonde, cette défiance invétérée contre la maison de France dont on trouve l'expression à chaque page des lettres de Maximilien, et qui explique bien mieux que l'ambition l'acharnement de ses descendants contre la France. Tout ceci ne m'offre qu'un enchaînement de violations des lois de la morale et de fautes qui n'auraient pas eu lieu, si les princes français fussent restés les champions d'une politique sincèrement catholique.

Le roi qui depuis saint Louis a le mieux compris au dedans comme au dehors la politique de la France, Henri IV, songeait, au moment de sa mort, à donner pour couronnement à ses victoires la délivrance des chrétiens d'Orient. Quelque doute qu'on ait jeté sur les *magnifiques projets* que Sully lui prête à la fin des *OEconomies royales*, je ne vois rien dans ces grandes vues que de conforme au génie d'un prince qui, une fois entré dans le catholicisme, ne comprenait pas à demi les devoirs du fils aîné de l'Église. Quoique la France, à son époque, fût bien res-

serrée dans ses limites, et que l'ennemi restât, pour ainsi dire, aux portes de sa capitale, Henri IV ne songeait pas à s'agrandir par des conquêtes; il voulait devenir le chef reconnu de la république chrétienne, l'arbitre respecté des nations, et en cette qualité il étendait son regard beaucoup au delà des combinaisons qui devaient bientôt tenter l'ambition moins généreuse de Louis XIV.

Quant à ce grand roi, il est difficile d'absoudre sa politique de ses intrigues jalouses avec les révoltés de la Hongrie, et de s'unir aux tristesses qu'il ressentait en apprenant la délivrance de Vienne dont il avait peut-être préparé la ruine. Le général illustre qui porta les plus grands coups à sa puissance, fut aussi celui dont les victoires affranchirent les bords de la Save et du Danube, et nous avons mauvaise grâce à médire de l'ambition autrichienne, quand nous nous rappelons les obstacles que notre gouvernement suscita à un agrandissement qui étendait les frontières de la civilisation. Il est vrai que si les Chrétiens perdaient beaucoup d'un côté, ils gagnaient un peu de l'autre. Le commerce français, qui avait conquis le monopole des ports de l'Empire Ottoman, voyait s'accroître ses richesses; en même temps les catholiques dispersés au milieu de cet empire, trouvaient un protecteur dans le monarque français. Le schisme restait abaissé, mais la saine doctrine s'épanouissait à l'abri des Capitulations consenties par la Porte en échange d'une alliance aussi avantageuse.

Le mérite incontestable de l'ancienne monarchie est d'avoir marché avec persévérance dans cette voie, et puisqu'on y était lancé, l'honneur national, de même que la conscience religieuse, faisait un devoir de maintenir loyalement la tradition. Mais, en protégeant les catholiques, on raffermissait la puissance ottomane, et l'on prolongeait les souffrances de dix ou douze millions de chrétiens: c'était là une terrible responsabilité. Si du moins le nombre des catholiques s'était accru à l'abri de ces privilèges, si l'on avait pu concevoir l'espérance de ramener ainsi les Grecs à l'unité... loin de là, les établissements catholiques se sont constamment affaiblis sous le patronage de la

France, et les forces des schismatiques, abandonnés à eux-mêmes, n'ont cessé de grandir. Pourquoi donc des louanges si exclusives en faveur d'un système dont les fruits sont demeurés si contestables ?

Ici nous voyons apparaître une puissance nouvelle, et chacun reste stupéfait devant la rapidité de ses progrès. La Moscovie, dans le xvii<sup>e</sup> siècle, appartenait à peine à l'Europe. Au traité de Kaïnardji, en 1774, elle mettait son épée dans la balance et conquérait à la face du monde les provinces où la jalousie de la France avait arrêté les progrès de l'Autriche. Les Grecs voyaient grandir un protecteur de leur communion, un héritier, légitime à leurs yeux, de l'empire de Constantinople, un libérateur à la fois religieux et politique. Ce fait immense n'a cessé de s'étendre, et l'Europe qui, devant un tel danger, ne doit s'en prendre qu'à elle-même, n'a pu encore s'habituer aux proportions qu'il a prises. Toute la politique de l'Occident, dans les temps modernes, à l'égard de l'Orient, se résume dans une protestation impuissante contre une conséquence inévitable.

Au milieu des obstacles temporaires suscités à l'ambition des Russes, nous ne voyons qu'un moment où la tradition de saint Louis et de Henri IV ait paru se révéler : c'est sous le règne du chevaleresque et malheureux Charles X. L'expédition en Grèce et la conquête d'Alger forment une magnifique contradiction à la routine diplomatique, et indiquent la seule voie qu'il eût fallu suivre pour s'opposer avec efficacité aux progrès de la Russie. En mettant fin à la piraterie des Barbaresques, et en affranchissant le terrain classique de la Grèce, le vieux roi démembrait l'Empire Ottoman, et revenait à la politique des Papes en repoussant les ennemis du christianisme, sans s'inquiéter si le peuple délivré répondrait à cette protection par une pureté plus ou moins parfaite d'orthodoxie. Il est certain que si l'on avait suivi avec persévérance la voie ouverte par Charles X, on aurait pu former dans toutes les provinces de l'ancien Empire Grec un parti prépondérant qui aurait mis lui-même obstacle aux progrès de la Russie. On s'aperçoit aujourd'hui de la faute qu'on a com-



mise; on flatte les populations chrétiennes dont on a fini par reconnaître l'ascendant; on voudrait accomplir en toute hâte une révolution qu'il aurait fallu préparer par une action persévérante: mais voici près d'un quart de siècle que le vieux roi chevalier a été emporté par la tempête révolutionnaire; et malgré l'appui loyal que le gouvernement français n'a cessé d'accorder au petit royaume de Grèce, comme on n'a rien fait en faveur des chrétiens si nombreux qui vivent en dehors de ses étroites limites, l'influence russe a marché d'un pas gigantesque, et ce serait une chimère que de se flatter de remplacer dans l'attente des chrétiens la puissance qui promet de les délivrer.

❖ Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'en même temps qu'on négligeait les Grecs, tout en se flattant d'une réforme impossible de la part des Ottomans, on ne restait pas même fidèle à la politique des Capitulations, et qu'on laissait les catholiques perdre peu à peu le terrain qu'ils occupaient encore à l'époque de la révolution de 1830. Ce côté de la question est le mieux connu, le mieux apprécié de nos lecteurs, et c'est pourquoi je n'y insisterai pas longuement. Je signalerai seulement deux fautes qui me paraissent capitales. La première, dont la responsabilité pèse sur le monde catholique tout entier, est d'avoir négligé depuis la paix et jusqu'à ces derniers temps les établissements de la Syrie et de la Palestine, de n'avoir pas compris l'importance qu'il y avait à favoriser les pèlerinages aux Lieux Saints, et à ne pas laisser une minorité imperceptible à côté des flots de pieux voyageurs qui arrivent de tous les lieux où le schisme domine. Quelle position pour les Pères de Terre Sainte, que de rester presque seuls en présence d'une population grecque ardente, fanatique et qui se renouvelle sans cesse! Abandonner ainsi les Latins à leur solitude, n'était-ce pas prendre le contre-pied des croisades?

La seconde faute retombe sur le gouvernement français. On ne comprend pas que le préjugé anti-monacal, fomenté par le xviii<sup>e</sup> siècle, ait été assez puissant pour empêcher, même le gouvernement de la Restauration, de prendre des mesures afin de



remplir, par des nationaux, les vides qui se faisaient successivement dans les rangs de la milice religieuse à laquelle appartient la garde du saint Tombeau et dans celle des églises catholiques placées sous la protection de la France. Que peut le dévouement de pauvres moines italiens ou espagnols, quand nos consulats sont toujours tentés de les repousser comme des étrangers, et quand le sentiment de l'amour-propre national cesse de les protéger à défaut de l'intérêt religieux ? Avec une pareille inconséquence, il était bien difficile de maintenir ou de relever notre protectorat dans le Levant. Mais quel ministre parmi les nôtres se serait chargé du ridicule qu'il y aurait eu à créer une pépinière de franciscains ?

En résumé, je ne me fais aucune illusion sur le déclin de notre influence dans le Levant : le mal est si ancien, qu'il faudrait des prodiges pour le combattre. On pourra retarder l'avènement des Russes, mais ce retard ne sera dans tous les cas, je l'ai déjà dit, qu'un palliatif momentané. Envisageons donc avec un peu de sang-froid la catastrophe, comme si elle était déjà accomplie, et demandons-nous quelle en sera la conséquence. Ici, l'horizon me paraît moins noir qu'à la plupart des esprits. Si je crois impossible de prolonger de beaucoup l'existence de l'Empire Ottoman, je vois aussi, par cette révolution à laquelle pousse l'opinion nationale en Russie, la puissance du tzar entraînée dans des hasards très-redoutables pour elle. Contre l'opinion commune, je pense qu'il est tout à fait hors du pouvoir des Russes de fermer au reste de l'Europe les provinces qu'ils conquerront désormais sur les Ottomans. Ces provinces ne sont pas séparées de nous par des déserts et un climat rigoureux : elles sont nécessaires au commerce des nations civilisées.

La population chrétienne qui les habite, déjà si intelligente et si riche, profitera de sa délivrance pour développer son industrie et pour multiplier ses rapports. On ne fait pas de blocus contre la marine à vapeur, et les lignes de paquebots ne cesseront d'entretenir un mouvement d'idées qui correspondra à l'étendue des affaires. Même en supposant une victoire entière en faveur des Russes, ils auront besoin pour consolider leurs

nouvelles possessions de s'entendre avec le reste de l'Europe, et le nouvel empire Byzantin qu'on promet aux Grecs n'aura bientôt plus de russe que le prince qui aura rapporté la couronne confiée par Sophie Paléologue au Grand-prince Ivan III.

Le progrès futur du catholicisme, la réunion si désirée et si nécessaire de l'Église grecque à l'Église latine dépendent du progrès de cette liberté inévitable. Les Russes ne pourront pas plus fermer la porte de Constantinople à la science qu'aux marchandises de l'Europe, et nous l'avons déjà dit, le schisme, même victorieux, n'est pas de force à entrer en lutte contre la science catholique.

CH. LENORMANT.



# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

---

**DU PAGANISME**, de son principe et de son histoire, par l'abbé François CHESNEL <sup>1</sup>.

Nous nous contentons aujourd'hui d'annoncer cet ouvrage qui deviendra bientôt l'objet d'un article raisonné dans notre recueil.

Dès les premières lignes, l'auteur a caractérisé son livre, en disant qu'il était à la fois *polémique et élémentaire*.

Ce n'est pas, à proprement parler, un ouvrage d'érudition : on n'y remonte pas jusqu'aux sources ; on discute seulement les divers systèmes d'après les auteurs modernes les plus accrédités. Mais un résumé de ce genre est déjà un grand et difficile travail : car nous n'avons dans notre langue que des écrits pour la plupart entièrement surannés, ou des productions qui offrent un reflet confus et inexact des travaux de l'Allemagne ; et dès qu'on aborde le chaos germanique, on a besoin d'une puissance d'esprit et d'une sûreté de jugement peu communes, pour ne pas perdre pied au premier tourbillon que l'on rencontre.

Sans doute l'esprit religieux du catholicisme est en pareil cas le meilleur guide ; mais il ne suffit pas d'écarter de soi l'erreur qui envahit : il faut, quand on veut prémunir les autres contre un pareil danger, savoir porter un regard pénétrant dans les dédales au milieu desquels l'intelligence humaine s'est égarée, et l'art d'exposer la vérité n'est pas tout à fait le même que celui d'expliquer l'erreur. L'Allemagne, où les sciences historiques sont en honneur, n'est point assez dégagée du paganisme moderne, pour être en état de déchirer la voile du paganisme ancien. M. l'abbé Chesnel comprend à merveille le paganisme des temps actuels, il le combat avec une raison supérieure, une netteté irréprochable, et si son exposition des doctrines religieuses de l'antiquité profane laisse quelque chose à désirer, il ne

<sup>1</sup> 1 vol. gr. in-18. Paris, Ch. Douniol.

faut s'en prendre qu'à l'imperfection des ouvrages dans lesquels le critique français a été obligé de puiser.

La science ne doit pas en rester à ce point. Les controverses de l'école symbolique fondée par M. Creuzer avec les disciples plus ou moins modifiés de Voss, l'anti-symboliste par excellence, nous semblent pécher par la base : on a discuté sans savoir de part ni d'autre en quoi consistait la doctrine même du paganisme. Le progrès des langues et le déchiffrement des textes doivent amener des éclaircissements précieux. Mais ce serait se montrer injuste, que d'imputer à M. l'abbé Chesnel des lacunes et des incertitudes qu'il a trouvées dans les productions les plus avancées de la science. On doit lui savoir gré, au contraire, d'avoir, le premier dans notre pays, exposé avec concision et apprécié avec sagacité un ensemble de recherches et d'idées auxquelles la France est demeurée jusqu'ici presque exclusivement étrangère. L'auteur n'avait été précédé dans cette voie que par quelques admirables aperçus des *Soirées de Saint-Petersbourg*. En suivant cette trace lumineuse, M. l'abbé Chesnel a su se frayer une voie nouvelle : on remarque dans son livre des morceaux d'une véritable originalité. Si l'espace ne nous faisait point défaut, nous citerions ici volontiers, comme un échantillon de l'ouvrage, le chapitre intitulé : *Du côté surhumain du polythéisme*. On n'a nulle part montré avec plus d'évidence et de raison la présence d'une action satanique, sans laquelle les grands effets de la religion chez les anciens resteraient complètement inexplicables.

CH. LENORMANT.

---

**HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE SOUS LA RESTAURATION**, par M. ALFRED NETTEMENT<sup>1</sup>.

Nous ne venons pas aujourd'hui rendre compte de ce nouveau livre qui, par le mérite de l'exécution comme par l'importance du sujet, est digne d'être longuement et mûrement apprécié. Nous voulons seulement appeler, en quelques paroles, l'attention des lecteurs de ce recueil sur une des publications les plus sérieuses et les plus utiles qui aient paru dans ces derniers temps.

L'heure est propice aux appréciations littéraires. Quand la politique se repose et que les faits n'ont plus d'action apparente et immédiate, c'est le moment d'explorer ce monde des idées, d'aborder l'étude

<sup>1</sup> 2 vol. in-8. Paris, Lecoffre.



calme et réfléchi des grandes lois qui président à la vie intellectuelle des peuples, comme à celle des individus. Mais avant de pénétrer dans cette belle région qui, du reste, n'était pas nouvelle pour lui, et que, depuis ses excellentes études sur le *Roman-feuilleton*, il pouvait déjà considérer un peu comme son domaine, M. Nettement a eu à cœur de déposer tout ressentiment politique, tout souvenir irritant des polémiques auxquelles il a pris, depuis un quart de siècle, une part à la fois honorable et brillante. S'il est une histoire réellement impartiale, et qui ne porte en aucune façon l'empreinte de l'esprit de secte ou de parti, c'est assurément celle qu'il vient d'écrire.

« Dans tous les temps, dit en peu de mots sa préface, il est beau d'être impartial ; dans celui-ci, il est possible de l'être. Non-seulement tant d'années et tant de renversements successifs qui ont souvent réuni sur le même terrain les adversaires de la veille, ont émoussé les passions ou refroidi les colères ; mais, dans un contact mutuel, les hommes les plus séparés naguère par les idées ont vu tomber les préventions qui ajoutaient à leurs dissentiments réels les fantômes évoqués par leur imagination pleine de soupçons et d'ombrage. »

Dominé par cette pensée d'impartialité bienveillante et par le désir de ne pas troubler le travail de réconciliation ou de fusion (pour parler la langue du jour) qui s'opère entre certains esprits, M. Nettement a peut-être quelquefois manqué de vigueur et de fermeté dans les jugements qu'il porte sur quelques-uns des écrivains de la Restauration. Ce serait là le défaut de son livre si l'on voulait absolument lui en trouver un. Il nous a paru aussi que la grande figure de Joseph de Maistre qui, à notre sens, domine celles des premiers écrivains de l'époque de toute la puissance du génie sur le talent, ne sortait pas dans tout son relief des appréciations de l'historien. Dans quelques passages, M. Nettement semble trop préoccupé du désir d'adoucir certains traits impopulaires, et, nous en convenons, un peu rudes pour l'esprit du siècle, de cette auguste physionomie.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques catholiques. Il est le complément naturel et indispensable des diverses histoires de la Restauration qui ont paru jusqu'ici, et qui ont trop négligé le mouvement intellectuel de cette brillante période, pour s'absorber dans celui des faits.

Nous reviendrons prochainement et à loisir sur ce livre, dans lequel le talent de l'écrivain s'est montré constamment digne de son beau sujet, et a parcouru, sans jamais faiblir, le vaste plan qui se dé-

roulait devant lui. Quel magnifique panorama, quel brillant cortège, en effet, que ceux où la religion et la philosophie se trouvent représentées par les De Maistre, les Bonald, les Châteaubriand, les Frayssinous, les Lamennais ; la poésie par Lamartine, Casimir Delavigne et Victor Hugo ; l'éloquence parlementaire par MM. Lainé, de Serre, de Villèle, Royer-Collard, le général Foy, Benjamin Constant, Martignac ; la littérature et l'histoire par MM. Villemain, Cousin, Thiers et Guizot.

Nous le répétons : le peintre a été à la hauteur d'un tel sujet. Ses tableaux sont vivement ainsi que sagement colorés ; sa touche est nette et correcte ; ses portraits sont généralement tracés avec exactitude, bien que plusieurs soient peut-être un peu flattés ; quant à ses jugements, comme il le dit lui-même, ils ont toujours été inspirés par une impartialité bienveillante pour les hommes, équitable, sans être indifférente, pour les œuvres littéraires.

Georges CADOUAL.

---

**LECTURES ET CONSEILS** à l'usage des membres des sociétés charitables, par un membre de la Société de Saint-Vincent de Paul <sup>1</sup>.

L'auteur des *Lectures* a cru devoir conserver l'anonyme ; il a eu raison ; nous pourrions plus librement lui dire de bonnes vérités qu'il eût été délicat d'avouer en présence d'un nom exprimé. Son livre a une triple valeur : c'est un livre de lecture, de méditation et de pratique. L'élévation de la pensée, la générosité du sentiment en sont le moindre mérite ; ce qui frappe surtout, à chaque page et à chaque ligne, c'est que l'auteur n'est pas un homme qui passe sa vie à dissenter. Il connaît les choses, les pense et les traduit en praticien. Avec une naïveté charmante, il déclare qu'il n'a pas la prétention d'être disert. Je le crois bien ; il a tout simplement préféré l'éloquence de la foi et de l'amour.

Résumons quelques-unes de ses pensées. L'amour de Dieu est le point de départ, le moyen et le but de toute charité ; car, selon l'expression tombée du cœur brûlant de l'apôtre saint Paul, *Deus charitas est*. Sans l'amour de Dieu, l'amour des hommes est impossible ; sans l'amour de Dieu, nul n'aura la science et la force nécessaires pour accomplir dans toute son étendue le précepte évangélique : *Dili-*

<sup>1</sup> Au secrétariat de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, et chez Douniol, libr.

*ges proximum tuum sicut teipsum.* L'accomplissement de la loi divine de la charité exige l'immolation du moi humain ; ce moi humain, il faut le détruire sous toutes ses formes, par l'esprit d'humilité, d'abnégation et de sacrifice ; il faut ensuite vivifier la charité par l'esprit de zèle ; la sauvegarder par l'amour du réglemeut ; l'embellir par la cordialité ; la sanctifier par la soumission à l'autorité ecclésiastique.

Après avoir rassemblé quelques conseils pratiques pour la pratique des œuvres de bien, l'auteur des *Lectures* se fait historien ; il expose l'origine, le caractère et le but de certaines institutions charitables qu'on ne saurait trop mentionner afin de les révéler à tant de personnes qui les ignorent ; il passe successivement en revue l'œuvre de Saint-Régis pour la réhabilitation des unions illicites ; les œuvres du Travail, de la Caisse des Loyers, de l'Avocat et Secrétaire des Pauvres, des Saintes Familles, de la Propagation des bons Livres, des Écoles aux militaires.

En terminant, l'auteur des *Lectures* jette autour de lui un regard d'envie, d'envie chrétienne et charitable qui le révèle tout entier. A voir la multitude qui s'agite et se crée la peine dans le néant ; à voir tant d'hommes, les uns à l'aurore de la vie, les autres au déclin de la carrière ; tant de femmes de tout âge et de toute condition éparpiller leur existence dans des niaiseries de passe-temps sans valeur comme sans attrait, il laisse échapper un soupir et une prière. Si tout ce monde, s'écrie-t-il, voulait un jour renoncer à sa paresse ou à sa fausse activité pour se mettre au travail dans le champ du Seigneur, que de félicités pour la famille, le pays et la religion, pour le temps et pour l'éternité !

Puissent tous les hommes honnêtes connaître le livre des *Lectures*, peut-être trop laissé dans l'ombre jusqu'à ce jour ; puissent-ils le lire, le méditer, le pratiquer, et acquérir la science du bien par les voies que l'auteur a suivies pour la mériter.

Mais je m'aperçois que mon article de *critique* littéraire n'est qu'un éloge sans partage. Encore quelques lignes et je prends ma revanche. Cher et vénérable inconnu, laissez-moi vous le dire avec ma franchise débonnaire de paysan du fin fond de la Normandie : votre livre est trop court ; il n'est pas permis, lorsqu'on dit si bien, de dire si peu ; mon droit et mon devoir sont de vous signifier que c'est pour vous une obligation de prendre la plume plus souvent et plus longtemps. Que si mon appréciation froisse votre besoin de modestie, votre désir bien naturel de repos, au nom de l'esprit d'abnégation et de sacrifice (*Lectures*, chapitre v et vi), veuillez vous rendre et croire



qu'il y a tout au moins, dans le monde, une pauvre créature humaine à laquelle votre livre a fait du bien.

PAUL DE CAUX.

**LA RELIGION MÉDITÉE**, à l'usage des personnes qui cherchent Dieu dans la simplicité de leur cœur, en particulier de celles qui se dévouent à l'éducation des enfants; par l'abbé ROHRBACHER, 2<sup>e</sup> édition <sup>1</sup>.

**LES ADIEUX DU PRÊTRE**, Lectures sur la nécessité, les obstacles et les moyens du salut; par M. l'abbé M.-X. RAFFRAY, 2<sup>e</sup> édition <sup>2</sup>.

La *Religion méditée*, de M. l'abbé Rohrbacher, n'est pas autre chose que son *Histoire universelle de l'Eglise catholique* réduite en forme de lectures pieuses; et l'on y retrouve encore, bien que sous un point de vue différent, tout ce merveilleux enchaînement des annales de la religion, que nous avons commencé à étudier dans son grand ouvrage. Le colosse s'est ainsi rapetissé en quelque sorte, pour se mettre à la portée des simples; mais en changeant de proportions, il n'a point perdu son caractère: dans ce que nous pourrions appeler les lieux communs de la piété, M. l'abbé Rohrbacher rencontre par le seul instinct de sa nature, et pour ainsi dire sans les chercher, des veines encore inexplorées; les choses mêmes que tout le monde a vues avant lui, il les découvre par un côté encore neuf et inconnu; et la forme quelquefois un peu rude, mais toujours profondément originale, dont il revêt ses sentiments et ses pensées, achève de leur donner ce tour particulier et cette physionomie toute personnelle, que l'auteur sait imprimer à tout ce qui sort de sa plume. La *Religion méditée* a été écrite originairement pour l'Institut des Frères de l'abbé Jean de Lamennais, et s'adresse ainsi spécialement aux personnes dévouées, par état ou par vocation, à l'œuvre si importante de l'éducation de la jeunesse. En la dédiant, en outre, à tous ceux qui cherchent Dieu dans la simplicité de leur cœur, M. l'abbé Rohrbacher a fait assez connaître dans quel esprit son livre a été composé, et dans quelles dispositions il doit être lu. Il n'y a que le génie chrétien qui sache ainsi tirer du même sol les eaux vives de la science et les suc nourissants de la piété, développer simultanément, et en quelque sorte les unes par les autres, les facultés les plus nobles de l'esprit et

<sup>1</sup> Paris, Gaume frères. 1852. 2 vol. in-18.

<sup>2</sup> Paris, Sagnier et Bray. 1853. 2 vol. in-12.



du cœur, et établir entre les puissances de l'âme cette pleine harmonie, que la science païenne est inhabile à créer, et trop souvent portée à détruire. Sous ce rapport en particulier, les deux petits volumes que nous annonçons nous paraissent des plus curieux à étudier; et, tout en s'y abreuvant aux sources les plus pures de la vie spirituelle, le lecteur religieux y apprendra comment, sous la conduite de Dieu, l'intelligence humaine peut allier la hauteur des pensées avec l'humilité des sentiments, la simplicité de l'enfant avec la vigueur de l'homme fait.

Le but d'édification que M. Rohrbacher s'est proposé dans l'histoire, M. l'abbé Raffray l'a poursuivi dans la doctrine. Nous ne pouvons mieux faire connaître le dessein de l'auteur et le caractère de son œuvre qu'en reproduisant ici les lignes dans lesquelles il les a exposés lui-même : « Aux désordres sans nombre où l'oubli de Dieu entraîne de nos jours, dit le pieux écrivain, il n'est à nos yeux qu'un seul remède : la méditation sérieuse des vérités éternelles. Dans ce siècle vain, qui, plus que tout autre, semble en avoir perdu jusqu'à la pensée, nous avons cru de notre devoir d'en rappeler le souvenir aux âmes simples que la frivolité égare, mais que l'incrédulité n'a point encore flétries. Pour fixer l'inconstance de leur esprit ordinairement si dissipé, nous avons adopté, contrairement à l'usage de nos devanciers, un plan général où chaque vérité particulière, liée à celles qui précèdent, conduit naturellement à celles qui suivent. Ainsi l'homme étant créé pour connaître, aimer et servir Dieu sur la terre et le posséder éternellement dans le ciel; d'un autre côté, son bonheur futur dépendant de l'emploi qu'il aura fait de la vie présente, il est évident qu'il doit tendre maintenant de toutes ses forces, par la connaissance et l'amour, à cette union merveilleuse dont la consommation n'aura lieu qu'au ciel. Mais pour se déterminer aux sacrifices présents que la religion lui impose, il faut qu'il connaisse les raisons pressantes qui l'y obligent. C'est pour cela que nous avons exposé dans la première partie les trois principaux *motifs* qui doivent le porter à travailler activement à son salut.

» Instruit de ces motifs, dont la force entraîne l'assentiment de tout esprit raisonnable, l'homme se porterait volontiers à la pratique de la vertu qu'ils commandent; mais il est une foule de difficultés qui semblent surgir à chaque pas qu'il fait dans cette voie. Nous avons cru, en conséquence, devoir consacrer la seconde partie à faire connaître les principaux *obstacles* du salut, c'est-à-dire le péché et les trois concupiscences qui le propagent dans le monde, puis les

remèdes salutaires par lesquels la religion nous apprend à guérir ces différentes plaies de notre âme.

» Exposant dans la troisième partie les *moyens* infaillibles d'assurer notre salut, nous en montrons la source et le principe dans la grâce de Jésus-Christ. Nous signalons ensuite dans la parole de Dieu, dans la prière et les sacrements, les célestes canaux par lesquels elle se répand chaque jour dans nos cœurs et opère dans le monde entier ces prodiges inouïs de sainteté, de dévouement et de charité qui ravissent le ciel et la terre, et que l'impie lui-même ne peut contempler sans admiration. »

Le livre de M. Raffray est donc un traité complet, bien qu'abrégé, de la doctrine du salut. Dans une carrière si souvent parcourue, l'auteur ne pouvait avoir l'ambition de se frayer des routes nouvelles ; et il nous en prévient lui-même en toute simplicité : mais il a recueilli dans les ouvrages de ses devanciers, dans les instructions de la chaire contemporaine, dans ses méditations personnelles, les pensées qui lui ont paru les plus solides et les plus frappantes, et de ces sucs divers et choisis il a formé une miel excellent, plein de force et de saveur. La plupart des chapitres sont précédés d'un texte de l'Écriture sainte, qui en résume l'idée principale, et la marque en quelque sorte du sceau divin. Des exemples empruntés à l'histoire des différents siècles, en mettant les préceptes en action, leur communiquent toute la puissance et tout l'intérêt du drame. Un style simple, mais soutenu, serré, chaleureux, témoigne à la fois du zèle qui animait l'écrivain et de la conscience qu'il a apportée à la partie même purement littéraire de son travail. Ajoutons que l'ouvrage est dédié à M. le comte de Montalembert, et, si nous ne nous trompons, publié sur ses instances : c'est le plus bel éloge que nous puissions faire des *Adieux du prêtre*.

J.-A. SCHMITT.

---

**CONFIDENCES D'UNE JEUNE FILLE** ou *la Faiblesse d'une mère*,  
nouvelle par M<sup>me</sup> CAROLINE FALAIZE <sup>1</sup>.

Le romanesque est-il un genre, ou seulement un abus? Les imaginations accoutumées au roman de haut goût se laisseront-elles prendre aux émotions plus chastes, mais nécessairement moins excitantes, du roman chrétien? N'y a-t-il pas enfin, même dans celui-ci, et par cela seul qu'il est roman, un péril secret pour l'économie inté-

<sup>1</sup> Paris. Ch. Douniol, 1853. 2<sup>e</sup> éd. 3 vol. in-8.

rieure de l'âme, et comme une préparation plus ou moins éloignée à la maladie qu'on le croit appelé à guérir? Toutes ces questions se présentent involontairement à l'esprit, à la lecture de l'ouvrage de M<sup>me</sup> C. Falaize. Il y aurait de l'exagération, sans doute, à vouloir les résoudre d'une manière absolue : ce qui est un danger dans certains cas et pour certaines natures peut devenir, dans d'autres circonstances et pour d'autres tempéraments, un besoin, un préservatif ou un remède ; mais nous tenons à faire ici ces réserves, après lesquelles nous ne pouvons plus que recommander de la manière la plus vive, à la confiance des familles, un livre écrit dans les intentions les plus louables, et avec une chasteté parfaite de sentiment et d'expression. Le sujet en est du reste fort simple. Une jeune fille est sur le point de faire choix d'un époux : douée d'un naturel excellent, mais trop peu en garde contre les écarts d'une imagination exaltée, privée d'ailleurs des conseils paternels, et abandonnée à la direction d'une mère incapable, elle dédaigne le trésor que lui avaient ménagé la Providence et l'amitié, pour se laisser prendre au faux brillant d'une nature pervertie. Sur ce thème, emprunté aux situations les plus ordinaires de la vie, M<sup>me</sup> C. Falaize a construit toute une tragédie, pleine d'émotions et d'enseignements, et semée d'épisodes peut-être un peu longs, mais d'un intérêt toujours soutenu, et dont les personnages, sinon leurs aventures, se rattachent directement au sujet principal. Nous n'oserions affirmer que le travail littéraire proprement dit soit exempt de tout défaut : Théonie, la confidente d'Iselte, ne cesse de donner à son imprudente amie les conseils les plus sages et les mieux raisonnés ; mais il lui arrive parfois, ce nous semble, d'effleurer de bien près l'écueil où vont se briser bien des moralistes estimables, nous voulons dire le pédantisme et la rhétorique. Peut-être aussi trouvera-t-on un peu d'in vraisemblance dans certains caractères, celui de M<sup>me</sup> de Valsé, par exemple ; et dans certains détails, comme la rencontre de Louis et de Théonie sous les forêts vierges de l'Amérique. Mais ce qui ailleurs serait un défaut, devient quelquefois un mérite de plus dans un roman. Quoi qu'il en soit, la femme qui a pu imaginer et comprendre un dévouement aussi absolu et aussi complètement désintéressé que celui de la malheureuse Laure, mérite presque de l'admiration jusque dans ses invraisemblances ; et ces *confidences* posthumes, où se révèlent partout un esprit si élevé et une âme si parfaite, expliquent suffisamment le vide et les regrets que l'auteur a laissés derrière lui.



## LETTRE DE VAN LENNEP

AUX RR. PP. JÉSUITES DU NOVICIAT DE POLOCZ, EN RUSSIE.

REVERENDIS PATRIBUS E SOCIETATE JESU,

*S. P. D.*

DAVID JACOBUS VAN LENNEP,

IN ILLUSTRIS AMSTELODAMENSIIUM ATHLENO LITTERARUM HUMANIORUM PROFESSOR.

« J. P. Roothaan quatuor annis hujus illustris Athænæi civis fuit, quo tempore cum mihi tum aliis præceptoribus suis se ita probavit, ut dilectissimum discipulum non nisi invitum a nobis dimittamus. Sed quum litterarum trivialium omne jam curriculum emensus, animum ad severiora studia, maxime quidem theologica adverterit, iis autem in hac urbe promovendis neque locus satis idoneus, neque occasio esset, omniaque rite perpendens, tandem ad vos, viri Reverendi, studiorum causa se conferre, vos sanctissimos prudentissimosque duces ac magistros sequi constituit.

» Noram equidem, noram profecto quanta essent vestræ Societatis ab antiquissimo tempore in omnem litterariam rempublicam, in omnes bonas artes atque disciplinas egregia et numquam oblitteranda merita; noram illud esse vestræ rationis atque institutionis decus, ut vel maximos nominis vestri obtrecciatores subinde in laudationem sui verteret; tum veterem illam gloriam vos servare tuerique intactam, novis etiam meritis augere constans apud nos ferebat fama.

» Jam vero is est J. P. Roothaan, ut si ad præclaras illas animi ingenique dotes, quibus nunc jam eminent, talis, qualem vestram esse audivimus, institutio accedat, nihil non egregium ab eo sperari exspectarique possit. Etenim litteras ille græcas et latinas, non ut multi solent, leviter attigit, sed in eas prorsus se insinuavit; nullum non intelligit scriptorem, ad nullius vim non assurgit; in Cicerone, Demosthene, Platone, græcis etiam tragicis, ita versatus est, ut accuratius fieri non possit. Auctores etiam veteres, non ad animi tantum oblectationem, sed ad usum etiam fructumque vitæ legere, nihilque non eo conferre solet. Porro quum per se jam acri judicio valeret, illud etiam logica dialecticaque et omni omnino philosophia frequentandis acuit in dies atque exercuit. Animi vero dotes habet eas, ut pleniorem officii, probitatis, humanitatis, mansuetudinis adolescentem non modo nullum viderim, sed ne cogitare quidem possim.

» Illum igitur adolescentem, illum, inquam, multis mihi nominibus acceptum, vobis jam, Reverendi Patres, majorem in modum commendo. Faxit Deus Opt. Max. ut ei per vos potissimum doctrinarum



atque virtutum omnium quasi cumulus accedat ; atque reducem aliquando videamus illis jam locupletatum bonis, quorum acquirendorum spe perfectionem ad vos longam et periculosam instituit.

» Scribebam Amstelodami, ipsis Idibus Maii MDCCCIV. »

## AUX RÉVÉRENDIS PÈRES DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS,

DAVID JACOB VAN LENNEP,

PROFESSEUR DE BELLES-LETTRES A L'ILLUSTRE ATHÉNÉE D'AMSTERDAM.

### *Hommage et salut public.*

« J. P. Roothaan a été quatre années admis à l'illustre Athénée de cette ville, durant lesquelles il a tellement satisfait tous ses maîtres, mes collègues et moi, que nous ne pouvons sans peine nous séparer d'un élève si légitimement cher. Mais ayant accompli le cours de ses études littéraires, son esprit s'est porté à des sciences plus hautes, et surtout à la théologie. Et comme cette ville ne lui offre ni un lieu ni des moyens convenables pour développer ses goûts, après mûre délibération, il s'est décidé, Révérends Pères, à s'adresser à vous pour ses études, et à s'attacher à vous, comme aux guides et aux maîtres les plus vénérables et les plus sûrs qu'il puisse rencontrer.

» Je connais pour ma part, je sais à n'en pas douter quels services insignes et à jamais mémorables votre Compagnie a rendus, dès son origine, à toute la république des lettres, à tout le domaine des beaux-arts et des sciences. Je sais que c'est une gloire propre à votre Institut, que de forcer ses plus grands détracteurs à lui rendre hommage, et que non contents de maintenir cet antique honneur et de le perpétuer intact, vous y ajoutez encore tous les jours des mérites de notoriété publique.

» Or, tel que je connais J. P. Roothaan, si les éminentes qualités de son cœur et de son esprit sont encore perfectionnés par une institution aussi recommandable que la vôtre, il n'y a rien de distingué que l'on ne puisse espérer et attendre de lui. Et quant à ce qui est des lettres grecques et latines, il n'en a pas, comme d'autres, une connaissance superficielle, mais il les a pénétrées à fond. Nul auteur qu'il ne possède ; nul écrivain dont il n'ait saisi le génie propre. Cicéron, Démosthènes, Platon, même les tragiques grecs lui sont si familiers, qu'il est difficile de les avoir mieux étudiés. Et il a lu les anciens, non pas seulement comme un charme de son intelligence, mais comme un commerce utile et fructueux pour régler sa vie ; tel est le but constant de ses efforts. De plus, heureusement doué d'un jugement pénétrant, il a exercé sans relâche et développé ce don, en suivant assidûment les leçons de logique, de dialectique, et généralement

tout le cours de philosophie. Enfin, pour les qualités du cœur, je n'ai pas encore vu, je ne saurais même me représenter un jeune homme plus accompli par sa délicatesse, sa bonté, sa douceur, son attachement à tous ses devoirs.

» Je vous recommande donc, Révérends Pères, ce jeune homme, et de la manière la plus instante ; ce jeune homme, je l'avoue, qui m'est cher à beaucoup de titres. Veuille le Dieu tout-puissant et très-bon faire qu'il soit abondamment comblé par vous des trésors de la science et de la vertu, et qu'un jour il nous revienne enrichi des dons pour la conquête desquels il entreprend un long et périlleux voyage !

» Amsterdam, aux Ides de mai de l'an 1804. »

Il n'a été publié, à notre connaissance, qu'une assez mauvaise traduction de la lettre précédente. Nous l'avions empruntée nous-même à un journal belge, pour l'insérer dernièrement dans l'*Univers*, en exprimant notre regret de n'avoir pas pu nous procurer l'original latin. Cette pièce vient de nous être remise, grâce à l'obligeance des RR. PP. Jésuites, et par l'entremise de l'un des condisciples et collègues, au noviciat de Polocz, du R. P. Roothaan. Une note jointe à cette pièce apprend combien les vénérables débris de la Compagnie proscrite furent consolés, en recevant, au fond de leur exil, l'hommage d'un homme aussi distingué que Van Lennep, et un sujet de si grande espérance que le jeune Roothaan. Nous croyons devoir transcrire ici cette note :

« J. P. Roothaan est arrivé à Riga le 20 juin 1804. Le P. Henri, son compagnon, dit entre autres nouvelles, dans sa lettre du 22 juin : « On a été ravi et attendri à la lecture du témoignage de M. le professeur protestant de Roothaan. Le Père Kränzl en enverra une copie » en Bavière. Il veut, dit-il, montrer à ses amis et ennemis Bava- rois, » et le témoignage rendu à la Société par un protestant, et la qualité » des sujets qui viennent chercher cette bonne mère jusqu'en Russie. »

Le professeur Van Lennep est d'une famille de savants qui continue noblement, à cette heure, ses honneurs et sa science héréditaires. Son fils, quoique protestant, donne en ce moment, avec un talent et une impartialité qui ont mérité tous les éloges, une édition du grand poète catholique, Vondel, le Milton et le Shakespeare de la Hollande. Ce livre, qui fera époque dans les annales typographiques de la Hollande, peut aisément devenir le point de départ d'une réaction catholique parmi les lettrés et les philologues néerlandais. L'aïeul du savant et loyal éditeur avait déjà, ce semble, ouvert cette voie par un discours académique *sur le style sublime des écrivains du Nouveau Testament*. Ce discours, publié dans les plus mauvaises années du XVIII<sup>e</sup> siècle, suscita dans toute l'Allemagne un véritable orage. La

santé frère de l'orateur académique, peut-être devenue plus malade par ces contradictions, et sa mort prématurée, que regrette éloquemment Walkenaere, ne lui permirent pas de relever le gant et de donner suite à cet incident. Mais on conçoit que dans une pareille famille, le beau langage du professeur Van Lennep sur son élève catholique le jeune Roothaan n'ait rien qui doive surprendre. Nous voudrions pouvoir affirmer qu'aux derniers jours de sa longue et vénérable vieillesse, il ait eu la consolation de revoir son élève, quand à la suite d'événements extraordinaires, le général des Jésuites eut occasion de visiter la plupart des provinces de la Compagnie, et put revenir une dernière fois dans la Hollande, en 1849.

FR. J. B. PITRA.

L'espace nous manque absolument pour honorer de la manière convenable la mémoire de l'homme vénérable et excellent que le Saint-Siège et la France viennent de perdre. Mgr Antonio Garibaldi, archevêque de Myre et légat apostolique auprès du gouvernement français, avait su, dans ses longs rapports avec notre pays, se concilier tous les respects et toutes les affections. Il était un véritable type de l'union d'un esprit fin avec une conscience délicate, comme il en faut pour les importants intérêts dont il était chargé et comme la diplomatie romaine en fournit seule le modèle. Une bonté inépuisable et infatigable faisaient de plus de Mgr Garibaldi, en quelque sorte, le représentant naturel de Pie IX. Les honneurs qui lui ont été rendus par le clergé et le gouvernement ne sont qu'un hommage bien mérité à ses talents et à ses vertus.

*La Civiltà Cattolica*, dans sa livraison du 4 juin dernier, s'est occupée d'un passage de notre dernière *préface*, relatif à la philosophie de Descartes. Nous remercions l'auteur de ce court article de la courtoisie et de la loyauté dont il fait preuve à notre égard, tout en exprimant un dissentiment. Quelques mots d'éclaircissement qui paraîtront dans notre prochaine livraison suffiront, je pense, pour aplanir la difficulté qui peut exister entre nous et notre éminent contradicteur, ou du moins pour réduire la divergence de nos idées à une nuance sans importance pour le fond des principes que nous nous honorons de défendre avec les rédacteurs de la *Civiltà Cattolica*.

Enfin, en annonçant pour le 25 juillet prochain, un article de notre ami M. L. de Carné, sous le titre de : *L'Eglise et l'Etat avant et depuis la Révolution de 1848*, nous donnerons une nouvelle preuve du ralliement sérieux et unanime des anciens rédacteurs du *Correspondant*.

CH. LENORMANT.

*L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.*

# L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE.

(PREMIÈRE PARTIE.)

---

J'entreprends de traiter une question qui, sans troubler autant la Bourse et la coulisse que la question d'Orient, a une importance plus permanente et plus universelle, même au simple point de vue politique. Je veux rechercher s'il est vrai, comme l'affirment quelques publicistes catholiques, d'accord sans le soupçonner avec les plus implacables ennemis de notre foi, que la religion ne puisse vivre désormais que sous la protection du pouvoir et par l'effet de cette protection même. Je désire examiner si, comme on l'infère d'affirmations à peine contredites au milieu de l'universel silence, il existe une sorte d'incompatibilité naturelle et radicale entre l'esprit de l'Église et l'esprit de liberté. Lord John Russell à la tribune d'Angleterre, les rationalistes en Allemagne, M. Eugène Pelletan dans les colonnes du *Siècle*, calomnient-ils l'Église, ou ne font-ils qu'exprimer une vérité historique, en signalant le catholicisme comme l'ennemi de toutes les garanties légales aussi bien que de toutes les lumières, comme le fauteur obligé de l'ignorance et du pouvoir absolu ?

Il importe à la France de savoir si le loyal concours prêté par le clergé au nouvel empire comme à tous les gouvernements précédents emporte la répudiation des doctrines pro-



fessées par ses chefs avec tant d'éclat, depuis vingt années, sur les relations respectives de l'Église et de la société civile. En témoignant à diverses reprises au chef de l'État une respectueuse reconnaissance, le clergé français a-t-il entendu changer la situation où l'Église se trouve placée vis-à-vis de l'autorité séculière depuis 60 ans ? Appelle-t-il de ses prières et de ses vœux la reconstitution de l'antique unité dans laquelle l'Église et l'État se confondaient par la communauté des lois et des croyances, le bras de l'un y étant toujours au service de la pensée de l'autre ? Aspire-t-il à rétablir dans la législation une harmonie qui n'est ni dans les idées ni dans les mœurs, et serait-il vrai que l'Église, cessant de croire à la liberté après l'avoir conquise, rêvât au dix-neuvième siècle un retour au droit public de la monarchie de saint Louis ? Enfin, lorsque nous avons tous et si longtemps demandé que l'Église relâchât, bien loin de les resserrer, les liens qui l'attachent aux puissances politiques, n'éitions-nous que des niais ou des hypocrites ignorants de l'histoire et de l'état de la société contemporaine ?

Il semble vraiment qu'il n'y ait qu'à poser une telle question pour la résoudre : toutefois, on l'a si étrangement défigurée dans ces derniers temps par des investigations historiques et des théories réchauffées de l'école *religieuse et monarchique* de 1815 ; on a tellement exalté l'ancien régime pour se donner beau jeu contre le nouveau, qu'il nous faudra exposer sommairement dans quelles conditions s'était élevée par toute l'Europe l'antique société chrétienne dans son unité magnifique, et que nous aurons à rappeler la révolution morale par suite de laquelle la religion, qui traverse les temps sans en dépendre, s'est trouvée conduite à poursuivre de nos jours d'autres conditions d'existence, en demandant à la liberté ce qu'elle avait attendu si longtemps du pouvoir.

S'il a été donné au christianisme d'embrasser tous les siècles dans le cercle dont il est le centre, c'est qu'il ne s'inquiète pas plus des législations qui se transforment que des civilisations qui tombent. Ayant recueilli autant de gloire dans les cachots que dans les palais, se sentant aussi féconde sur les chevalets

des martyrs que sur les trônes, la religion se préoccupe peu de la situation qui lui est faite par les puissances temporelles, et l'accepte toujours avec confiance, pourvu qu'elle ne soit atteinte ni dans l'intégrité de son enseignement ni dans l'indépendance de sa hiérarchie. Sous combien de formes l'Église n'a-t-elle pas paru dans le monde depuis le cénacle jusqu'à Nicée, depuis Constantin jusqu'à Napoléon? Le culte, célébré en Europe dans des temples éclatants d'or, ne cache-t-il pas ses confesseurs et ses mystères dans les antres de la Corée? Les accidents passagers de sa vie immortelle n'ôtent rien à sa puissance et n'ajoutent guère à ses épreuves. Vouloir ramener l'idée catholique à un seul mode d'existence, lui chercher dans l'ordre politique une sorte de type normal, comme l'ont tenté MM. de Bonald et de Maistre, c'est, il faut bien le dire, l'entreprise philosophique contre laquelle protestent avec le plus d'éclat l'histoire du christianisme et celle de l'humanité tout entière. Que l'anglicanisme se soude étroitement au principe aristocratique dont il est le vassal et le parasite, cela n'a rien qui étonne; que le schisme grec adhère au despotisme comme le lierre rampant au chêne qui le protège, il n'en saurait être autrement : ce sont là des religions locales, que l'esprit comprend à peine hors des pays où elles fleurissent, et sans l'appui des institutions auxquelles elles sont enlacées. Ces cultes-là sont *autochthones*; ils n'ont aucun besoin de prosélytisme, et la *catholicité* n'est pas plus leur attribut que leur espérance. Quel rapport entre ces établissements politiques et la religion universelle dont le chef suprême siège en Italie, au rang des rois, tandis qu'elle vit dans l'Amérique du Nord de la vie et de la simplicité républicaines? Exclusive dans l'Amérique du Sud, encore dominante en Espagne et en Portugal, la religion catholique se relève et fleurit en Angleterre par le seul bénéfice du droit commun, reconquis sur l'intolérance. En Belgique, où elle aurait pu aspirer au pouvoir, elle n'a demandé que la liberté; c'est la liberté qu'elle implore chaque jour de l'autocratie grecque et du piétisme germanique; et elle se trouve certainement beaucoup moins dépaysée en France sous le régime de l'égalité des cultes, qu'elle ne le serait sous celui de l'an-

cienne royauté très-chrétienne, tempérée par l'esprit philosophique de la cour et l'esprit janséniste des parlements.

Le catholicisme auquel Dieu a donné les siècles prospère sous toutes les civilisations et sous les gouvernements les plus contraires, comme l'homme, auquel il a soumis la terre, vit sous toutes les latitudes. Lorsque de grands esprits ont voulu établir une sorte d'équation entre les dogmes religieux et les formes politiques, entre le domaine des vérités immuables et le domaine livré à nos expérimentations en même temps qu'à nos disputes, ils n'ont prouvé qu'une chose, c'est que l'esprit de parti impose ses illusions au génie lui-même. J'aborderai donc la question, non par le côté des théories, mais par celui du simple bon sens, en rappelant comment se fonda l'union des deux puissances au sein de la chrétienté, et quelles en avaient été les conditions primordiales.

Durant le millénaire qui s'étend de la fondation de la monarchie française à la réforme du xvi<sup>e</sup> siècle, la société religieuse et les institutions civiles s'étaient développées par une même aspiration. Si la pensée civilisatrice et la pensée chrétienne sont identiques, combien cette association ne dut-elle pas devenir plus intime encore chez le peuple qui fut, sous la main de Dieu, comme le bouclier et le glaive de l'Église durant près de dix siècles? La France a fondé et défendu l'indépendance temporelle du Saint-Siège, et celui-ci n'a pas mis une moindre persévérance à développer la grandeur extérieure de cette monarchie, littéralement constituée par les évêques, selon le mot si souvent cité. Presque toutes nos grandes guerres ont été des croisades, qu'elles eussent lieu en Europe pour en finir avec le paganisme du Nord, et pour arrêter l'invasion musulmane, ou qu'elles conduisissent en Asie des populations héroïques pour y refouler la barbarie à sa source. Durant une longue suite de générations toute la politique de nos rois a consisté à lutter avec l'Empire antagoniste permanent de la papauté, et à servir en Italie les projets du Saint-Siège, presque constamment identifiés avec les intérêts personnels des rois très-chrétiens. Les adversaires de l'orthodoxie étaient alors, par toute

la chrétienté, des révolutionnaires autant que des hérétiques : qu'ils s'appelassent Albigeois ou Hussites, ils ne menaçaient pas moins l'ordre social que l'ordre religieux. De cette communauté dans le but à poursuivre et du besoin d'une défense commune contre les mêmes ennemis sortit l'harmonie des volontés, des efforts et des lois. Au sein de sociétés où l'hérésie conduisait forcément à l'insurrection, il était naturel, pour ne pas dire nécessaire, que la législation fût promulguée dans des assemblées revêtues d'un double caractère. Lorsque tous les peuples étaient catholiques, non pas de nom mais de fait, les conciles œcuméniques étaient des congrès, comme les conciles nationaux des assemblées politiques. De ces augustes assises, revêtues d'un double caractère, sortit le droit public de l'Europe. Unie par ses croyances, la chrétienté devait l'être par ses lois, et la législation catholique devint, non la cause efficiente, mais le résultat même de cette admirable unité. Elle en sortit comme le rayon sort de la lumière, mais pour s'éteindre avec elle.

Tout en effet changea de face lorsque l'ennemi eut pénétré au cœur de l'Église, et la vie harmonique de la chrétienté s'arrêta tout à coup sous cette venimeuse morsure. Luther avait un tempérament aussi révolutionnaire que Jean Huss, et le socialisme de Munzer était plus radical que ne l'avait été, un siècle auparavant, celui de Jérôme de Prague : pourtant les réformateurs protestants eurent de tout autres destins que les hérétiques qui les avaient précédés, et ne rencontrèrent plus devant eux ni l'accord des pouvoirs, ni l'unanimité des résistances antérieures. C'est là que la situation était changée. Servie par la cupidité des princes et des grands, la Réforme s'appuya sur le pouvoir politique au lieu de l'attaquer, et parvint à créer pour celui-ci, par toute l'Europe, des intérêts contraires à ceux de l'Église, en gorgeant toutes les aristocraties des dépouilles amassées par la piété des générations éteintes.

Grâce au concours prêté par les pouvoirs temporels à la Réforme, des sociétés régulières, mais animées d'un esprit tout nouveau, se constituèrent dans la moitié de l'Europe. Là même où



le protestantisme ne prévalut pas, les gouvernements se sécularisèrent en créant le droit au lieu de le refléter, et la science du droit des gens naquit pour suppléer au haut arbitrage catholique, dont quelques ambitions avaient pu abuser sans doute, mais qui n'en avait pas moins constitué les nationalités européennes. Les congrès succédèrent aux conciles, les diplomates et les jurisconsultes aux docteurs. Dans les relations internationales on substitua le mécanisme à la vie, le système de l'équilibre au droit des nationalités; dans le gouvernement intérieur des sociétés, on vit poindre la doctrine de l'omnipotence royale; et la théorie du pouvoir absolu, pour la première fois formulée, sortit en Angleterre de la révolution qui y avait abaissé l'Église à l'état d'institution nationale.

L'influence de la Réforme s'étendit fort au-delà des contrées qui avaient abjuré l'orthodoxie, et l'histoire du protestantisme, dans son action indirecte et latente, serait des plus curieuses et des plus instructives à faire. La monarchie des Bourbons, tout en demeurant catholique, ne fut guère moins atteinte par les idées qui avaient prévalu au xvi<sup>e</sup> siècle, que ne l'avait été celle des Tudor et des Stuarts. La nation française repoussa le protestantisme qui lui était et lui est demeuré antipathique; mais cette doctrine exerça une influence manifeste sur les instincts et sur les sentiments des classes lettrées, et particulièrement de la magistrature. Le jansénisme sortit des repoussements qu'inspirait la papauté à des esprits orgueilleux qui se croyaient fort au-dessus de tout reproche du côté de l'orthodoxie. Une philosophie fondée sur l'autorité exclusive de la raison s'éleva concurremment avec une religion assise sur la base du libre examen. L'interprétation individuelle en matière de dogmes provoqua le rationalisme en matière d'idées; Luther et Calvin *ensemencèrent* les esprits qui les désavouaient d'ailleurs avec le plus de sincérité. De ce semi-protestantisme qui s'ignorait lui-même, et n'avait ni la filiale soumission de la foi ni l'énergique ardeur de la révolte, naquit le *parlementarisme gallican*: esprit hargneux et tracassier, dont il est difficile de décider s'il fut plus bruyant que stérile, et qui de ses nombreuses tentatives avortées, ne

conduisit à bonne fin que la Révolution de 1789, dont il fut la première et la moins regrettable victime.

Les admirateurs attardés de ces traditions pourront objecter sans doute que le gallicanisme-préexistait de plusieurs siècles à la Réforme, et que les célèbres libertés qu'il présente comme son plus beau titre à l'admiration de la postérité, sont l'œuvre et le patrimoine des évêques de France autant que des magistrats. Mais c'est étrangement confondre les temps et les doctrines. Lorsque saint Louis refusait d'admettre la cour de Rome à lever certaines impositions dans son royaume, quand deux siècles plus tard Charles VII complétait la Pragmatique attribuée au saint roi, les intérêts de la société civile étaient encore si étroitement confondus avec ceux de la société religieuse en matière de propriété, de juridiction féodale et de compétence judiciaire, qu'il n'y avait rien que de parfaitement légitime à ce que les représentants spéciaux de ces deux ordres d'intérêts, toujours distincts quoique réunis, s'attachassent à défendre l'intégrité des droits qu'ils avaient mission de sauvegarder. La liberté de l'Église ne recevait aucun préjudice de ces conflits passagers qui ne laissaient pas même planer un doute sur l'ardente piété de ces princes et de leurs conseillers. Mais au xvii<sup>e</sup> et surtout au xviii<sup>e</sup> siècle, cet âge d'or du gallicanisme parlementaire, où l'on administrait les sacrements par arrêts des cours souveraines, les Papes ne conservaient plus la haute direction politique de l'Europe. Ce n'était ni un Grégoire VII, ni un Innocent III qui régnait au Vatican, lorsque Louis XIV y faisait parler au Pape du ton dont un ambassadeur parlait naguère au sultan. Innocent XI ne menaçait d'interdit ni la France ni l'Angleterre, quand le bon plaisir royal imposait un formulaire aux évêques et prétendait, de par les lois du royaume, transformer une opinion libre en croyance obligée. Lorsque, sous le règne suivant, Clément XIV abandonnait les institutions les plus chères à l'Église au caprice des maîtresses royales et des ministres philosophes, les foudres apostoliques ne faisaient ni trembler les rois sur leurs trônes, ni les magistrats sur leurs sièges. Les couronnes avaient bien moins à défendre leur indépendance que Rome n'avait à défendre sa

liberté dans cette indigne croisade de la force contre la faiblesse, de l'hypocrisie contre la foi.

C'est donc sans aucune sorte de fondement que les modernes restaurateurs du gallicanisme voudraient appuyer un système de restrictions odieuses et de suspicions permanentes sur les traditions de la société antérieure à la Réforme. C'est plus vainement encore qu'ils prétendraient s'abriter derrière quelques doctrines spéciales professées par l'épiscopat français, pour confondre le gallicanisme des avocats avec celui des évêques. Il existait dans l'Église de France certaines opinions, libres en ce sens qu'elles n'avaient pas été condamnées, et la plus grande partie du vieil épiscopat y adhérait, quoiqu'on professât dans le reste de la chrétienté des doctrines contraires. Mais les prélats les plus dévoués à ces doctrines-là n'avaient, dans aucun temps, prétendu les professer autrement qu'à titre d'opinions libres, et, pas plus en 1682 que dans les siècles antérieurs, ils n'avaient entendu ériger ces maximes en jugement doctrinal obligeant les fidèles dans le for intérieur. Ce fut là pourtant l'œuvre entreprise par la royauté très-chrétienne et la torture morale que l'évêque du dehors infligea aux évêques du dedans, en vertu de l'union des deux puissances si éloquemment préconisée par Bossuet. Personne n'ignore dans quelles perplexités furent jetés le génie et la conscience de l'illustre auteur de la Déclaration; et la postérité a recueilli les termes d'amertume et presque de dédain avec lesquels il s'exprimait sur une œuvre dont les passions du pouvoir avaient perverti le sens et dénaturé la portée. Bossuet proteste à toutes les pages contre la transformation que l'esprit parlementaire aspirait à faire subir à cette déclaration trop fameuse, en érigeant les quatre articles en vérités religieuses définies, en même temps qu'en lois du royaume. Il savait que ces prétendues libertés de l'Église n'étaient jamais invoquées que contre elle-même, et l'évêque de Meaux le gallican les aurait volontiers qualifiées, avec l'archevêque de Cambrai Pultramontain, de *libertés à l'égard du pape devenues des servitudes à l'égard du roi*.

Tel était donc le point où l'union des deux puissances avait

conduit l'Église de France dès le règne de Louis XIV, malgré les sentiments religieux du monarque, et cinquante ans avant que l'incrédulité triomphante ne fût honorée par les rois comme par les peuples. La France conduite au bord du schisme par les irritations personnelles du prince ; celui-ci cherchant à calmer les troubles de sa conscience en organisant, comme protecteur de la vérité religieuse, la persécution la plus inique contre une portion considérable de ses sujets protégés dans l'exercice de leur culte par des stipulations solennelles ; la déclaration de 1682 ayant pour corollaire en 1685 la révocation de l'édit de Nantes et l'explosion de colère suscitée dans toute l'Europe protestante par cette violation de droits incontestables provoquant en 1688 l'expulsion du trône d'Angleterre d'un souverain catholique, enfin les orgies de la Régence sortant des dernières et désastreuses inspirations du règne de Louis XIV, telle est la filiation historique des faits, tel est le dernier mot d'un système que des esprits religieux ne sauraient admirer que sous condition de le travestir.

Mais si la magistrature et l'administration étaient encore chrétiennes sous le règne de Louis XIV, n'était-ce pas aux mains d'ennemis avoués que l'Église était livrée au siècle suivant, lorsque les appels comme d'abus et une foule d'autres exigences issues d'une situation qui n'avait plus que des périls sans avantages, la contraignaient à comparaître devant les parlements du royaume et à débattre ses intérêts avec des cabinets dirigés par les coryphées de l'esprit philosophique ? Les fils de Pithou, d'accord avec les fils de Voltaire, employèrent fort habilement les armes forgées par la piété des générations antérieures, pour combattre le catholicisme et pour lui enlever ses institutions les plus chères. Leurs arrêts dérisoires livraient au mépris public ses pratiques les plus augustes. Si l'on brûlait les livres irréligieux sur le grand escalier du palais, les ministres d'État faisaient circuler par tout le royaume les éditions proscrites en conseil. La philosophie était tout juste pourchassée dans la mesure nécessaire pour assurer la popularité des philosophes, de telle sorte que, sans recueillir le pro-



fit des prohibitions, la religion en supportait tout l'odieux.

Partout en Europe les mêmes causes produisaient les mêmes effets. Traquée par les esprits forts depuis Vienne jusqu'à Lisbonne, la papauté livrait par impuissance ou par faiblesse les institutions les plus dévouées à sa cause. Opposait-elle quelques résistances, chaque gouvernement catholique avait sous sa main des tribunaux pour les condamner et des maximes d'État pour humilier l'Église. Joseph II en Autriche, Léopold en Toscane, Pombal en Portugal, d'Aranda en Espagne, Tannucci à Naples, Choiseul en France, imposaient au Saint-Siège leurs préférences comme leurs exclusions. L'opinion des classes élevées dans les académies et dans les cours entraînait les pouvoirs publics dans cette guerre contre le grand culte, dont les jours paraissaient comptés. L'Église elle-même semblait devenue stérile, et se résignait, par impuissance d'affronter la lutte contre ses protecteurs transformés en tyrans, au rôle subalterne qui lui était imposé. Jusque dans ses chaires, les prédicateurs à la mode dissimulaient l'austérité de ses dogmes pour n'être pas écrasés sous le poids de son impopularité.

Toutes les monarchies, envahies par la contagion des idées du temps, ne se souvenaient qu'elles étaient chrétiennes, que pour insulter la croix qui surmontait encore leur diadème. Le pacte de famille passé entre les fils de saint Louis aboutissait à l'expulsion concertée de milliers de religieux dont l'innocence n'était pas moins évidente pour leurs persécuteurs que pour leurs amis. En Espagne et en Portugal on prenait des mesures dont la Convention n'a pas dépassé l'horreur. Les petits princes italiens, pour se hisser à la hauteur des grands monarques, confisquaient les propriétés ecclésiastiques en employant des considérants qu'allait bientôt emprunter la Constituante. L'Autriche et la Bavière réglementaient le culte dans ses plus minutieux détails, et commandaient la prière à leurs prêtres comme l'exercice à leurs grenadiers. Les électeurs ecclésiastiques eux-mêmes faisaient subir aux représentants du Saint-Siège à Trèves et à Cologne des humiliations qu'on leur aurait épargnées à Constantinople. La Providence a permis qu'un nonce illustre ait décrit

pour la postérité l'indigne situation où était tombée l'Église catholique des bords du Rhin à ceux du Tage, aux derniers jours de cet ancien régime qui ne pourrait être rétabli, quant à l'ordre religieux, que dans des conditions analogues à celles qu'il subissait alors. *Tout protecteur ne protège* en effet que dans le sens des idées qu'il représente et dans la mesure de l'intérêt qu'il y trouve, et il faudrait fermer les yeux à la lumière pour croire qu'en Europe le pouvoir fût actuellement en mesure d'exercer partout une action franchement catholique.

Entre les hommes qui travaillent aujourd'hui à unir plus étroitement le sacerdoce à l'Empire, et ceux qui dans l'intérêt commun des deux puissances aspirent à les séparer, il s'agit d'une simple question de fait, et point du tout d'une théorie philosophique. Il n'est aucun chrétien qui n'aimât mieux vivre dans une société fondée sur l'harmonie de tous les pouvoirs, gage et reflet de l'harmonie de toutes les âmes, que sous un ordre social au sein duquel l'anarchie des croyances et le désaccord des pensées provoque l'isolement et détermine l'impuissance. Quelque étranges imaginations qu'on prête parfois aux catholiques libéraux, on ne les a pas encore accusés de préférer une session à une croisade et de mettre les luttes de la tribune au-dessus des combats de Terre-Sainte. Si ces incorrigibles défenseurs de la liberté religieuse persistent à croire à l'efficacité de ce principe, appliqué aux choses de la conscience comme à celles de la vie civile, c'est qu'ils ont étudié tout autant que leurs honorables contradicteurs l'histoire des deux derniers siècles; c'est qu'en vivant surtout depuis trente ans de la vie publique ils sont arrivés à cette conviction qu'un pouvoir toujours contesté, sous quelque nom et sous quelque forme qu'il se présente, est moins une force qu'un obstacle pour provoquer l'unité des esprits et la communion des âmes. L'histoire leur a montré le système de la protection par la force et par le glaive, commençant dans les États du roi très-chrétien par une rupture avec le Saint-Siège et la violation d'un traité solennel, pour aboutir dans ceux des empereurs apostoliques au régime du *placet* et aux tentatives fébronniennes. A travers deux siècles de

vicissitudes, ils ont vu l'échafaud se dresser à Lisbonne par l'ordre des rois Très-Fidèles, les bagnes de Naples et de l'Espagne se remplir de confesseurs à la voix des rois Catholiques; ils ont vu au-delà des Alpes l'Église spoliée et désorganisée, et le synode de Pistoie se dressant en face de Rome. Puis quittant les livres pour vivre de la vie réelle, ils ont cru remarquer dans la société actuelle, qu'à chaque tentative pour ramener la France vers les traditions d'une religion d'État, correspondait une recrudescence de l'esprit irrégulier, tandis qu'il s'opérait un apaisement instantané chaque fois que l'Église, se fiant à sa force divine, s'isolait des pouvoirs de la terre, et se bornait à les honorer sans accepter aucune solidarité avec eux.

La Restauration est venue confirmer pour eux tous ces grands enseignements de l'histoire, et l'école dont le *Correspondant* fut le premier quoique le plus humble organe, sortit des longues déceptions subies, durant quinze années, par le parti du *trône et de l'autel*. Pourquoi ne pas l'avouer franchement? La tentative avortée sous la branche aînée de la maison de Bourbon est celle qu'on voudrait amener le pouvoir à reprendre aujourd'hui en sous-œuvre, quoiqu'elle n'ait pas été moins désastreuse pour la royauté que pour la religion elle-même. Depuis ce temps-là les choses ont moins changé qu'il ne semble; les hommes qui font les affaires ne sont pas devenus plus religieux, le pays n'est pas guéri de ses appréhensions, et l'heure de l'unité intellectuelle et politique ne semble guère plus près de sonner qu'en 1825. Rappelons donc en quelques mots quelle fut l'œuvre essayée par la Restauration, et redisons, puisqu'on l'oublie, les conséquences sorties des intentions les plus droites et des inspirations les plus pures.

Les thèses sur l'identité de la vérité religieuse et de la vérité sociale, les longues études rétrospectives aboutissant comme conclusion au rétablissement d'un ordre politique et religieux analogue à celui qui précédait 89, toutes ces vieilleries costumées en nouveautés étaient de la monnaie courante pour les membres de la chambre de 1815, comme pour les lecteurs du *Conser-*

vateur, de la *Quotidienne* et du *Drapeau Blanc*. MM. de Bonald, de Maistre et de Lamennais avaient conquis leur renommée en mettant leur génie au service de ces idées, avec plus d'honneur pour eux que de profit pour elles. Voici trente ans passés que MM. de Marcellus, de Frénilly, Bergasse, de Saint-Roman et de Saint-Victor, dans leurs discours ou dans leurs brochures, ont démontré qu'il fallait renoncer à sauver la France, à moins d'y établir, de par la loi, une religion d'Etat et une aristocratie. Ces orateurs et ces écrivains n'ont rien laissé à dire à qui que ce soit contre aucune des institutions issues de la Révolution française. Notre jeunesse a été bercée au milieu de ces affirmations-là, qu'au ton de leurs nouveaux éditeurs ou dirait toutes fraîches écloses de la crise du 2 décembre, comme des révélations destinées à sauver le monde. Ces doctrines-là ont été, depuis longtemps, dépassées par le mouvement général des études comme par celui des révolutions. Si elles avaient cessé, dès la Restauration, d'être accueillies par la jeunesse catholique, c'est que celle-ci apercevait trop clairement l'abîme où elles conduisaient la France, sous le prince le plus pieux et les conseillers les plus honnêtes.

Donner au clergé une existence indépendante et une représentation politique ; mettre sous sa garde les actes qui consacrent toutes les époques solennelles de la vie de l'homme ; protéger les dogmes religieux par des dispositions pénales ; appeler des prélats à la tête de l'instruction publique et jusqu'au sein des conseils de la couronne ; toutes ces mesures furent ou projetées ou accomplies. Mais bien loin de servir les intérêts religieux, chaque tentative nouvelle les compromettait de plus en plus. Le flot montait avec une violence que l'aveuglement même ne pouvait se dissimuler ; et les efforts continus d'un pouvoir auquel n'avaient manqué ni les grands talents ni les circonstances heureuses aboutissaient à ce double résultat, de susciter contre la royauté toutes les incrédulités philosophiques, et contre l'Église les innombrables hostilités qui poursuivaient alors la monarchie.

N'était-ce donc pas assez pour le catholicisme d'avoir à lutter



contre les préjugés issus du dernier siècle, sans voir encore se dresser contre lui tous les intérêts matériels créés par la Révolution ? Dans les années qui précédèrent immédiatement 1830, le bien était devenu presque impossible, et la victoire du mal était certaine. L'Église portait le poids d'une impopularité provoquée moins par ses actes que par ceux du pouvoir et des partis. Les plus grandes choses s'abaissaient au niveau des plus petites ; et les beaux rêves du comte de Maistre, sur l'organisation des monarchies catholiques, aboutissaient au régime de la congrégation disposant des sous-préfectures et des places de substitut. Une révolution était imminente, et chacun voyait grossir à l'horizon la tempête qui menaçait le clergé plus directement que la monarchie. Ce fut entre les ordonnances de juin 1828 et celles de juillet 1830 que fut faite une première tentative pour changer dans la presse catholique l'attitude que les traditions de la monarchie légitime imposaient à l'Église, de manière à préparer entre les intérêts politiques dans leur mobilité, et les croyances religieuses dans leur permanence, une séparation destinée à devenir l'un des faits considérables de l'avenir.

Sur la bannière du *Correspondant*, portée par des jeunes gens assez résolus pour s'exposer aux premiers coups, et de trop peu d'autorité pour compromettre leur cause, on lut pour la première fois cette devise : *Liberté civile et religieuse*. Cette bannière était à peine élevée que le flot déborda, menaçant un moment la société d'une subversion complète. Une royauté élective relevant de la souveraineté du pays remplaça la royauté historique qui ne relevait que de Dieu et d'elle-même. Ainsi se trouvèrent brusquement rompus tous les liens existant entre le trône et l'autel, et le Ciel brisa, par un coup d'en haut, ce que les hommes auraient mis des années à dénouer. Le clergé, presque tout entier, entrevit avec une parfaite sûreté d'instinct, que cette catastrophe allait dessiner sa position pour tous les temps qui allaient suivre, et que le catholicisme ne pouvait désormais, sans compromettre sa dignité et son avenir, devenir l'instrument ni l'appoint d'un parti.

Au gouvernement nouveau, hostile au clergé, sinon à la re-

ligion elle-même, il n'y avait plus à demander ni faveurs ni privilèges ; tout au plus pouvait-on en espérer une stricte justice. Les natures les moins énergiques, les caractères les plus assouplis furent donc contraints de se redresser jusqu'à la hauteur du droit commun ; le clergé ne réclama plus que la liberté, et respira à pleine poitrine sur ce sommet qui l'élevait au-dessus de toutes les ruines. Ranimés par l'esprit immortel de cette Église qui avait triomphé de toutes les épreuves et lassé toutes les tyrannies, les catholiques se prirent à proférer le cri de saint Paul, et comprirent tout ce que le titre de citoyens d'un pays libre comportait de légitimes exigences. La charte de 1830 garantissait, par des stipulations formelles, la liberté des cultes et celle de l'enseignement ; elle permettait d'espérer et de poursuivre la conquête du droit d'association en matière religieuse, quelque limite qu'on eût apportée à l'exercice de ce droit en matière politique. Si donc après 1830 les catholiques rencontraient dans les entours du pouvoir plus de passions antipathiques à leur cause, ils trouvaient, dans les institutions, des armes beaucoup plus puissantes pour en triompher. Cette révolution les rattachait donc, par la force même des choses, au gouvernement représentatif et à l'ensemble des garanties sans lesquelles ce gouvernement serait impossible. Ils écoutaient avec fierté les paroles portées en leur nom à la tribune, usant avec résolution de la presse pour résister aux caprices de certains agents locaux de l'autorité, et, bientôt après, pour faire pénétrer leurs réclamations et leurs vœux au sein des pouvoirs de l'État.

C'était au jour où la Belgique échappait aux étreintes de la Hollande en associant dans une union aussi glorieuse que durable le vieil esprit de foi et l'esprit moderne de liberté ; c'était au lendemain des réparations arrachées par la persévérance d'un peuple martyr à l'intolérance anglicane. Couchée dans son sépulcre, la Pologne y défendait alors la foi qui survivait à sa défaite, et l'on était à la veille de la lutte qu'allait ouvrir l'Allemagne catholique, à la voix de son Athanase, pour secouer enfin sa torpeur séculaire. L'Église, si longtemps opprimée ou amortie, reprenait force et confiance par toute l'Europe au

souffle de la liberté renaissante, et la France imprimait à cette impulsion le caractère d'universalité dont elle est seule en mesure de revêtir la pensée humaine. A la presse catholique française aboutissaient alors toutes les plaintes, pour se déverser sur le monde en cris vengeurs et en révélations presque toujours irrésistibles. Les résistances étaient immenses sans doute, car la monarchie de 1830 participait malheureusement des passions sous le souffle desquelles elle s'était élevée. Mais à l'encontre des résistances inspirées par l'esprit universitaire, et les traditions impériales excitées plus vivement encore par le gallicanisme en vertu de l'antique doctrine sur l'union de l'Église et de l'État, s'élevait une opinion jeune et puissante, pleine de confiance dans l'avenir, parce qu'elle avait en main les armes nécessaires pour le conquérir. Dans ses rangs, l'énergie croissait avec chaque obstacle et grandissait par chaque combat.

Le parti catholique, en constant accord avec l'Épiscopat, se groupait dans son action politique autour d'un homme que son dévouement à l'Église, plus encore que son talent, rendait digne de ses destinées. La première jeunesse de M. le comte de Montalembert s'était écoulée hors de France, et de ses longues pérégrinations il avait rapporté des impressions aussi profondes que justes sur les besoins généraux du catholicisme en Europe. Il n'était pas de ces esprits qui réduisent aux proportions d'une situation locale et transitoire des questions et des intérêts qui tiennent par leur essence aux destinées mêmes de l'humanité et à l'esprit général du siècle où ils s'agitent. La France, et c'est là son honneur et sa force, ne saurait, en ces matières-là, adopter un système de conduite et une théorie politique fondés sur la situation particulière où un accident de son histoire a pu la placer. Cerveau de l'Europe, cœur de l'humanité, elle est appelée, sous peine de forfaire à sa mission et de perdre toute influence, à étendre sa pensée jusqu'aux limites de l'horizon. Son point de vue doit s'empreindre de l'universalité, attribut fécond de son génie, et c'est en matière religieuse surtout, qu'elle doit plus s'inquiéter du monde que d'elle-même, du dehors que de dedans. M. de Montalembert venait

de voir en Suède le catholicisme dans les fers forgés par la Réforme : il l'avait trouvé dans toute l'Allemagne méridionale énérvé par les traditions du joséphisme. En Prusse, où les traités assuraient aux cinq septièmes des sujets du royaume la liberté religieuse, alors menacée par l'intolérance personnelle du prince, les catholiques poursuivaient avec ardeur l'établissement de garanties constitutionnelles, qui, seules, pouvaient empêcher que ces stipulations ne demeuraient illusoires. C'était en faisant méditer chaque jour à la maison de Hohenzollern l'exemple de la crise qui avait été si fatale à la maison de Nassau, qu'on pouvait, sous le règne de Frédéric-Guillaume III, la ramener à une appréciation plus juste de ses devoirs et de ses propres intérêts. L'émancipation anglaise, conquise par la liberté de discussion ; la constitution de la Belgique, qui résolvait le problème posé par l'école catholique ; ces deux faits saisissaient alors l'attention du monde religieux tout entier, et leur éclat admettait à peine la controverse. M. de Montalembert venait de voir en Angleterre la puissance du droit et de la parole triompher de la coalition obstinée de toutes les cupidités et de toutes les haines, et les vieux pairs catholiques s'asseoir à Westminster au milieu de leurs collègues frémissants, mais désarmés. Il avait suivi O'Connell sur les collines d'Erin, et s'était mêlé aux masses de ce peuple torturé par la faim, auquel un homme avait enseigné l'irrésistible autorité du droit servi par une courageuse persévérance. Son jeune front était encore illuminé de la splendeur de ces grandes scènes, lorsqu'il fut appelé à exercer au sein du parti catholique une action prépondérante, et à débattre ses intérêts à la seule tribune où il fût alors possible, sinon de les faire prévaloir, du moins de rencontrer un auditoire bienveillant et attentif.

L'opinion catholique s'organisa donc parmi nous dans les quinze années qui suivirent la révolution de 1830 selon la loi d'universalité, qui seule peut présider à ses développements légitimes. En attachant le plus grand prix à la conquête des libertés qui nous étaient refusées au nom des traditions de l'ancien régime en même temps que de l'Empire, cette opinion



se préoccupait de l'Europe plus encore que de la France. Au nord, le catholicisme était pressé par un rationalisme superbe et un piétisme intolérant ; il rencontrait au sud et à l'est les rêves ardents du prosélytisme et de la conquête russes ; la Pologne ne pouvait respirer qu'autant qu'on relâchât ses fers ; et si un souffle de liberté politique ne venait ranimer l'Allemagne, le catholicisme y succombait sous la double pression de la législation et de la bureaucratie. Les catholiques n'ignoraient pas, d'ailleurs, qu'il existait dans les deux mondes une croyance soigneusement attisée par nos ennemis, et qui consistait à présenter notre foi comme incompatible avec le jeu régulier d'institutions représentatives, et son esprit comme contraire à tout esprit public. Faire tomber ces préventions, spécialement en Angleterre et au sein de l'union américaine ; rendre au schisme russe la solidarité qui lui appartient justement avec le pouvoir absolu ; constater que la religion catholique n'affecte aucun type, ne se laisse encadrer dans aucun moule, et qu'elle n'avait aucun motif légitime de repousser les formes nouvelles auxquelles les peuples paraissaient rattacher alors la garantie de leurs droits les plus chers ; montrer qu'en fait, l'extension de ces garanties par toute l'Europe profiterait surtout à la communion romaine, telle fut l'idée féconde que les orateurs catholiques portèrent à la tribune, les publicistes dans leurs journaux, et bientôt après nos plus illustres prélats dans leurs mandements.

On sait avec quel labeur infatigable fut poursuivi le succès de cette noble pensée par l'action de la presse religieuxé, par toutes les applications légalement possibles du principe d'association. Une vie nouvelle se répandit dans le clergé et dans les fidèles du centre aux extrémités du royaume. Un accord admirable se rencontra entre les efforts légaux des laïques et les manifestations solennelles des chefs du clergé. Pendant que l'opinion catholique adhérait énergiquement aux institutions du pays, un autre caractère s'y développait simultanément : l'Église gallicane se serrait plus étroitement à l'Église romaine ; sans efforts, sans incitations d'aucune sorte, elle s'unissait au centre de l'unité,

et chaque jour faisait disparaître les préventions de plusieurs siècles. Nul n'oubliera, sans doute, les grandes choses qui se sont faites, les choses plus grandes encore qui se sont préparées durant ces années fécondes et bénies pendant lesquelles les fils semblaient n'avoir retrouvé leur confiance et leur force que pour les déposer aux pieds de leur mère commune.

Sans écho durant quelques années au sein du parlement, et ne portant à la tribune que des réclamations toujours ajournées, la pensée catholique s'y révéla tout à coup dans toute sa force, constatant ainsi le terrain déjà conquis par elle dans la conscience publique. L'histoire gardera souvenir de cette mémorable session de 1844, durant laquelle le pouvoir se vit contraint de donner aux réclamations des familles religieuses un premier semblant de satisfaction. Si ces réclamations furent repoussées par le scrutin, comme celles de l'Irlande l'avaient été si souvent avant l'heure du triomphe, la victoire morale n'appartint pas moins manifestement, de l'aveu de tous, à la liberté et au droit. Sous l'éclat de ces débats d'une portée si imprévue, le monopole universitaire fut atteint et comme séché dans son germe. Il ne resta plus à vider qu'une question de temps ; et ce sont ces questions-là que Dieu se réserve de trancher par les voies qui lui conviennent. Notre siècle est oublieux ; la rapidité des transformations qui s'y consomment ne favorise que trop d'ailleurs cette faiblesse du cœur plus encore que de l'intelligence ; mais l'Église n'oublie point ; elle tient compte des plus obscurs efforts et des plus stériles dévouements. Quel souvenir son cœur maternel n'a-t-il donc pas gardé de la lutte où entra de plain-pied, avec tant de bonheur et de confiance, l'homme dont le talent allait grandir dans les orages, et qui lui a dévoué une vie illustre avec autant d'abandon que le plus obscur de ses enfants ! A côté de M. de Montalembert, on vit grandir et s'élever par la grandeur même de cette cause, ce spirituel et incisif marquis de Barthélemy, et cet infatigable comte Beugnot, dont l'aptitude universelle se joue aussi librement dans les affaires que dans la science.

Que dans ce retour involontaire vers des temps dont la mé-

moire semble importune, on nous permette aussi du fond de la retraite d'adresser un cordial souvenir à ces collègues chrétiens qui soutenaient la même cause dans une autre enceinte, où notre voix allait se briser contre une vivante muraille; lutte moins éclatante, sans doute, mais dont la pensée ne demeure pas moins chère à ceux qui la soutinrent, et dont nous sentions chaque jour d'ailleurs la constante, quoique lente efficacité. Le triomphe complet aurait été fort éloigné sans doute, si Dieu, par des voies qui échappaient alors à toutes les prévisions humaines, n'avait fait éclorre dans la tempête les germes déposés au sein de la raison publique. Mais les progrès de nos opinions, au point de vue parlementaire, devenaient chaque jour manifestes, même avant la révolution de 1848. Déjà le renouvellement intégral de 1846 avait sensiblement modifié les dispositions de la majorité sur les questions religieuses. Usant avec un rare bonheur des appoints qu'il possédait dans la plupart des collèges électoraux, le parti catholique avait lié par des engagements sur ces matières un assez grand nombre de députés; et je ne crois pas exagérer en en portant le chiffre à 150.

La liberté politique n'avait donc pas été moins féconde en France pour la justice et pour le droit qu'elle ne l'avait été dans d'autres contrées. Un parti ne progresse pas seulement par les conquêtes légales; ses véritables progrès se mesurent à la profondeur du travail qu'il opère dans la conscience du pays. Ces germes lèvent au jour marqué par la Providence, sous les rayons de son soleil, ou l'abondance des torrents qu'elle déverse dans sa colère. Si, au lendemain de la crise de février, la question de la liberté de l'enseignement, et avec celle-ci toutes les autres questions religieuses, se sont trouvées mûres, c'est que le mouvement général des esprits avait depuis longtemps préparé ces solutions. Entre deux systèmes de gouvernement, la question est moins de savoir celui qui *moissonne* que celui qui *sème* le plus.

L'opinion religieuse allait donc semant à pleines mains dans le vaste champ ouvert devant elle. Elle marchait dans une entente parfaite; au point de vue théologique, s'inspirant de

plus en plus de la pensée romaine, obtenant d'ailleurs pour sa conduite politique le concours moral de l'épiscopat tout entier. Les plus illustres d'entre ses membres n'hésitèrent point à activer ce mouvement par leurs propres écrits, en levant les hésitations d'esprit et les scrupules de conscience que cette action si vive et si nouvelle était parfois de nature à produire dans les rangs du clergé.

Ici commence une seconde partie de ma tâche ; celle-là sera la plus importante et la plus facile à la fois, car ma voix se taira devant celle des pasteurs dont je recueillerai les paroles et les solennels enseignements.

L. DE CARNÉ.





# DE LA VALEUR ET DE LA LECTURE DES NEUMES

DANS LA MUSIQUE DU MOYEN AGE.

---

**Histoire de l'Harmonie au moyen âge,**

PAR E. DE COUSSEMAKER,

Correspondant du Comité historique des Arts et Monuments, Associé de l'Académie royale de Belgique <sup>1</sup>.

---

## II.

Nous avons cherché et nous croyons être parvenu, dans ce qui précède, à établir deux propositions : 1° Qu'avec du temps et du travail, on parviendra à reproduire en notation moderne presque toutes les anciennes mélodies religieuses qui constituent ce que l'on nomme *le chant grégorien*, en s'aidant pour cela des transcriptions successives qui en ont été faites à diverses époques; et 2° que, quant aux pièces de musique profane ou autre, aujourd'hui connues sous forme seulement de *neumes primitifs*, il faut, à moins de circonstances particulières <sup>2</sup>, renoncer à l'espoir de les posséder jamais d'une manière complète et certaine. Les lecteurs nous pardonneront sans doute d'a-

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* du 25 juin 1853.

<sup>2</sup> C'est ainsi que la similitude du rythme et une heureuse inspiration ont fait reconnaître à M. Th. Nisard, dans la musique de l'ode d'Horace à *Phyllis* (iv, 11), donnée dans le ms. H 425 de la Faculté de médecine de Montpellier, l'antique chant de l'hymne de la Nativité de saint Jean-Baptiste *Ut queant laxis*. Encore cette pièce n'est-elle point notée en neumes véritablement primitifs, puis-

voir en quelque sorte interrompu notre compte rendu de l'ouvrage de M. De Coussemaker, pour traiter incidemment une question aussi importante et d'un intérêt aussi urgent, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Car dans un moment où l'on s'occupe à l'envi, et avec le zèle le plus louable sans contredit, de la restauration du chant de saint Grégoire, de ce vénérable monument de l'art chrétien, encore faut-il savoir si ce que l'on cherche est possible, et si l'on ne poursuit pas une pure chimère. On doit comprendre, par ce qui précède, combien cet examen était nécessaire, puisqu'il résulte de nos recherches que, si la traduction des anciennes écritures musicales est possible, cela tient à des circonstances en quelque sorte accidentelles, ces écritures ne satisfaisant point intrinsèquement aux conditions nécessaires pour rendre leur traduction complète et exempte de toute incertitude. Maintenant, l'application liturgique se trouvant ainsi hors de cause, que l'on nous permette de revenir sur la question purement scientifique, question qui, ce nous semble, peut être posée en ces termes, savoir : « Parviendra-t-on à interpréter *à priori*, » à interpréter sûrement, complètement, un morceau quelconque » de musique écrite en neumes primitifs, lorsqu'on n'aura pour » aider à cette lecture aucun renseignement sur le ton du mor- » ceau <sup>1</sup>, aucun terme de comparaison que l'on puisse en rappro- » cher, aucune tradition qui s'y rattache, aucune transcription qui » en dérive de près ou de loin? » Je ne crains pas de répéter que l'on n'y parviendra pas; et cependant, au point où la discussion en est aujourd'hui parvenue, exécuter cette lecture serait désormais le seul moyen de prouver qu'elle est possible. Ce n'est point toutefois, je prie le lecteur de le croire, que je refuse absolument à d'autres le talent de deviner les énigmes dont je ne puis moi-même découvrir le mot. Mais, avant tout, il faut savoir si le problème n'implique point une impossibilité radicale; or, c'est justement ce qui a lieu : je crois l'avoir démontré. Et, chose sin-

qu'il s'y trouve une portée. (Cf. *Archives des missions scientifiques*, t. II, p. 98 et suiv., février 1851.)

<sup>1</sup> A cet égard, il ne faut pas négliger d'observer que les mélodistes du moyen âge avaient grand soin de classer-tous les morceaux de chant suivant leurs tons respectifs. Ils avaient pour cela des recueils faits tout exprès, qu'ils nommaient *tonaria*; le manuscrit de Montpellier est un *tonarium* de ce genre. Les Grecs suivent encore aujourd'hui le même procédé dans leur livre usuel de chant religieux, qu'ils nomment *octoéchos*.

gulière, l'un des savants musicologues qui ont, sans contredit, étudié le plus fructueusement les écritures neumatiques, celui qui, il y a quatre ans, ne croyait pas prendre des engagements trop lourds à remplir en disant dans la *Revue archéologique* (tom. V, p. 712) : « J'espère bientôt démontrer jusqu'à l'évidence la loi mystérieuse » qui réglait sûrement les intonations neumatiques avant l'invention » de la portée musicale... ; » en un mot, le savant transcripateur du manuscrit de Montpellier, mon ami M. Théodore Nisard, est celui même qui me fournit les plus puissants arguments pour soutenir que le déchiffrement espéré et promis est impossible ; et l'on va voir comment je trouve chez lui-même à emprunter ces preuves.

M. Nisard, dans les pièces annexées au *fac-simile* dont j'ai parlé plus haut (Ms. de Paris, 1307 du suppl. latin), expose un moyen aussi simple qu'ingénieux de publier *en substance* l'antiphonaire de Montpellier *sans avoir besoin de le reproduire en fac-simile*, ce qui occasionnerait, dit-il avec raison, des frais considérables. Ce moyen consiste à copier par la typographie ordinaire le texte et la notation alphabétique seulement ; et quant à la notation neumatique, on y suppléerait par un simple tableau de correspondance entre chaque neume et les divers groupes de lettres qu'il représente. Certes, on ne peut disconvenir que ce mode de publication ne fût suffisant si l'on n'attachait à l'étude de la notation qu'une importance tout-à-fait secondaire ; il reproduirait en effet, au moyen d'une faible dépense, le fonds même de l'antiphonaire de Montpellier ; et quant aux signes, en voyant sur une syllabe, comme l'explique très-bien M. Nisard, tel ou tel groupe de lettres, *efd* par exemple, on saurait que ce groupe est la traduction du *torculus* ou de tout autre neume. Ici point d'incertitude : si le problème direct, de passer des neumes aux lettres, est indéterminé comme je l'ai fait voir, le problème inverse, de passer des lettres aux neumes, est au contraire parfaitement déterminé. Or, je le demande, quand M. Nisard dit (Ms. cité, p. 460, note) : « Lorsque je donne pour exemple les trois lettres » *efe*, on peut leur substituer <sup>1</sup> les 3 lettres suivantes *ded, gh d, » fkg, dhf, k lh, dea*, etc., etc. ; » quand M. Nisard, dis-je,

<sup>1</sup> Je ne sais, au reste, si cette assertion est bien exacte dans toute l'extension que M. Nisard lui donne ; mais, même en la res reigning beaucoup, ce que je ferais volontiers dans l'intérêt même de la thèse qu'il soutient, on ne peut nier cependant que l'indétermination ne restât toujours fort grande.

s'exprime de cette façon, n'est-ce pas comme s'il disait : Un seul et même neume est susceptible de toutes ces traductions à la fois ?

En vain dira-t-on que « les neumes impliquaient notre portée musicale actuelle, du moins pour les notes modales et essentielles de chaque ton ; » qu'en outre « certains signes avaient un sens toujours semblable ; » que « indépendamment des signes fixes et de modalité, il y avait des groupes neumatiques qui, au premier coup d'œil, indiquaient le ton du morceau ; » que « le chanteur, ainsi renseigné sur l'ensemble de la mélodie, n'avait plus qu'à rechercher la valeur des signes qui précédaient et suivaient les notes modales échelonnées de distance en distance ; » et enfin que « c'était pour lui un déchiffrement beaucoup plus simple et plus facile qu'on ne le soupçonne aujourd'hui<sup>1</sup>. » Ces assertions, je regrette d'être obligé de le dire, auraient eu besoin d'être appuyées des preuves les plus positives ; et malheureusement, elles en manquent totalement. Je suis bien loin, au reste, de penser que, suivant l'expression de mon savant confrère M. Vitet (*J. des Savants*, janvier 1852, p. 13 du tirage à part), M. Nisard ait voulu *jouer au mystère* ; et je souhaiterais en être à croire qu'il *couve son invention* (*id.*, *ibid.*, février, p. 31 du tirage à part). Encore bien moins, certes, voudrais-je insinuer que M. Nisard ne fût pas de bonne foi dans ses promesses : car alors il ne suffirait plus de dire : *Amicus Plato, magis amica veritas* ; il faudrait s'exprimer autrement. Mais je crois tout simplement, je suis convaincu, que le savant archéologue s'était fait illusion à lui-même. En veut-on une preuve frappante ? qu'on lise ce passage de la *Revue archéologique*<sup>2</sup> sur le *pressus major* et le *pressus minor*<sup>3</sup> : « Grâce à ces deux signes, dit M. Nisard, grâce à ces deux signes dont je laisse entrevoir pour la première fois la haute importance, et dont le déchiffrement a été l'un des plus beaux résultats de mes travaux, la traduction des neumes aura désormais une base solide et fixe : c'est le fil conducteur qui manquait à la science et que j'ai eu le bonheur de retrouver. Avec le *pressus*, plus de doute sur les prin-

<sup>1</sup> *Rev. arch.* Tome VI, page 761.

<sup>2</sup> Tome VII, page 141.

<sup>3</sup> On nomme ainsi 2 ou 3 points ou virgules, ou un plus grand nombre, placés à la suite l'un de l'autre sur la même syllabe. On voit par le graduel des Chartreux, que c'est un signe de prolongation du son : « Quando, y *lit-on*, quando in cantu multæ sunt notæ simul junctæ, ibi quædam faciendâ est mora ; et quo plures sunt notæ, ibi diutius immorandum ; in hac enim mora quasi novus in cantu nascitur decor. »



» cipales cordes tonales de chaque mode, plus d'incertitudes sur d'au-  
 » tres intervalles non moins nécessaires à connaître pour traduire les  
 » neumes avec une entière précision. Sans le *pressus* comme je l'en-  
 » tends, au contraire, l'intelligence des neumes redevient absolument  
 » impossible..... Encore un coup, avec ma découverte, on entrevoit  
 » une science ; sans elle, on ne sort pas des ténèbres. •

Certes, quand M. Th. Nisard s'exprime de la sorte, on ne peut se refuser à reconnaître dans ses paroles l'accent d'un homme profondément convaincu qu'il est en possession de la vérité. Quelle extraordinaire vision a donc pu lui inspirer une telle confiance, une telle assurance à affirmer ce qui, en définitive, se trouve être, au moins suivant nous, une complète erreur? Quiconque a suivi les diverses phases de cette question de la lecture des neumes, avec tout l'intérêt que nous avons pu y apporter et pour les choses et pour la personne, n'aura pas de peine à se rendre compte du fait. M. Nisard, avant la mission qui l'a appelé à Montpellier pour exécuter la copie de l'Antiphonaire, avait toujours vu le *pressus* appliqué aux notes *ut* et *fa*, c'est-à-dire aux degrés de la gamme qui portent le signe nommé *clef* dans la notation moderne; et il s'était pressé, trop pressé de conclure que ce neume appartenait exclusivement à ces notes, dont il était ainsi, par conséquent, le signe caractéristique et déterminatif. Mais, hélas! le manuscrit de Montpellier ne pouvait laisser subsister une semblable illusion : qu'on le parcoure, et l'on verra que le *pressus*, tout en s'appliquant, il est vrai, beaucoup plus fréquemment sur les notes citées que sur aucune des autres, n'est cependant point exclusif de celles-ci, et qu'il s'applique, en définitive, un peu plus ou moins souvent, sur telle ou telle note que sur telle autre, mais à peu près indistinctement sur toutes. On comprend qu'ici une seule exception bien constatée suffisait pour détruire le principe; or, on peut en citer cent. Et que l'on ne dise point que c'est par suite d'une transposition : non, cette réponse même est inadmissible; car on rencontre le *pressus* en même temps sur des notes qui sembleraient s'exclure sous ce rapport, et cela jusque dans le même morceau : par exemple, à la fois sur *d*, sur *f* et sur *k* dans le verset *Pro hac* (p. 321 ou fol. 104 v° du Ms. cité, l. 1 et 2 de ce verset). On le trouve même appliqué dans la même syllabe sur des lettres différentes, par exemple sur *n* et sur *k* à la première syllabe du mot *meus* qui termine le verset *Domine* (*ibid.* p. 384 ou fol. 135 v°).

Aussi, loin d'amener le résultat que M. Nisard en attendait, c'est-à-dire de fournir une démonstration du principe trop prématurément admis sur l'importance du *pressus*, la vue du manuscrit de Montpellier, et c'est toujours un bien, produisit-elle l'effet contraire, c'est-à-dire démontra que le principe supposé était faux; et pour qu'on ne croie point que je ne forme ici qu'une simple conjecture, je demande s'il est possible d'interpréter autrement cette phrase qui se lit à la page 26 du manuscrit cité, et dont certes nous devons savoir bien bon gré à celui qui l'a écrite; car, après tout ce qui précède, on jugera qu'elle a dû être, de sa part, un grand acte de courage et de bonne foi. « L'auteur de cet Antiphonaire ou de ce *Tonarius*, dit M. Nisard, a-t-il toujours bien traduit les neumes? C'est » une question que *la science décidera PEUT-ÊTRE un jour....* » Un jour!... peut-être!... Et pourquoi pas aujourd'hui? Cette partie du problème n'est-elle pas, à cette heure, suffisamment éclairée par la discussion? La réponse, on le sent, est malheureusement trop facile à fournir. Mais puisque enfin M. Nisard a eu le courage de laisser échapper, pour l'édification de ceux qui sont à même de voir la copie du manuscrit de Montpellier, le demi-aveu indirect que je viens de signaler, pourquoi n'a-t-il pas eu celui de faire un aveu plus complet? Cet aveu n'eût été qu'honorable pour lui : *errare humanum, confiteri angelicum*. Il m'eût épargné à moi-même le vif déplaisir que j'éprouve en me voyant contraint de manifester un dissentiment aussi capital à l'égard d'un savant que tant de titres recommandent à la reconnaissance des musicologues : mais si, d'une part, dans l'hypothèse où je n'aurais pas senti mon opinion établie sur d'aussi puissantes raisons, je me fusse certainement fait un scrupule de décourager de louables efforts; aujourd'hui au contraire, convaincu comme je le suis de la vanité de ces efforts, je ne me croirais pas moins blâmable de refuser un salutaire avis à ceux qui seraient tentés d'y consumer leur temps et leur peine, et à M. Nisard lui-même, en admettant qu'il pût conserver encore quelque espoir de réussir de ce côté <sup>1</sup>.

Quant à M. De Coussemaker, je ne dois pas négliger de dire qu'il n'a pas non plus perdu tout espoir d'obtenir un résultat. « Nous maintenons, dit-il d'abord (pag. 174), *jusqu'à preuve contraire*, que

<sup>1</sup> J'apprends avec une véritable satisfaction que M. Nisard est chargé de donner une nouvelle édition des livres de chant liturgique pour le diocèse de Rennes. Personne certainement n'est plus capable que lui de réussir dans ce travail, s'il peut y appliquer avec assez de liberté les ressources de sa vaste érudition musicale.

» l'on aura toujours de la peine à traduire les neumes primitifs d'une  
 » manière complètement satisfaisante ; » mais il ajoute aussitôt :  
 » nous ne voulons pas dire par là que la lecture et l'intelligence de  
 » ces signes soit insurmontable ; » ..... « nous sommes loin de nier  
 » que les neumes primitifs aient été basés sur des principes déter-  
 » minés. » Or, les principes auxquels M. De Coussemaker fait allu-  
 sion, à quoi se réduisent-ils ? A ces deux propositions : 1<sup>o</sup> qu'il y  
 avait parmi les neumes primitifs des signes destinés à marquer l'in-  
 tonation, et 2<sup>o</sup> que tous les neumes sont formés du double mouve-  
 ment de l'arsis et de la thésis.

Sur le premier point, les signes d'intonation se réduisent à trois :  
 le point, la virgule et le *pressus* ; or, ces signes pouvaient se mettre  
 indistinctement sur tous les degrés.

Quant au second, l'arsis simple étant représentée par le *podatus*,  
 et la thésis simple par le *clinis*, il s'ensuit que tous les neumes  
 pouvaient être considérés comme des assemblages de *podatus* et de  
*clinis*. Mais malheureusement, ces deux signes élémentaires, nous  
 le savons déjà, n'indiquaient aucun intervalle déterminé.

On le voit donc, nos objections conservent toute leur force.

Mais ce n'est pas tout : tandis que j'écris ceci, on me remet une  
 nouvelle livraison de la *Bibliothèque de l'école des Chartes* (janvier-  
 février 1853, page 261), et j'y trouve un *Essai sur les neumes*, par  
 M. Tardif, déjà si avantageusement connu par son Mémoire sur les  
 notes tironiennes, auquel l'Académie des Inscriptions et Belles-Let-  
 tres a décerné la première médaille dans le concours de 1850, relatif  
 aux antiquités nationales. Certes, après avoir lu ce nouveau travail  
 de l'Œdipe du moyen âge, on ne peut se défendre de reconnaître  
 que s'il est possible de lire les neumes, M. Tardif les lira. On est  
 même tellement fasciné par la lucidité d'exposition de l'auteur, que  
 si l'on n'y prenait garde, on se laisserait aller à croire qu'il les a lus  
 et qu'on va les lire après lui : *Ut sibi quisvis speret idem* ; mais aussi  
*sudet multum frustra que labore Ausus idem*.

Quoi qu'il en soit, voici donc M. Tardif qui vient en aide à M. Ni-  
 sard. Mais, chose bizarre, tandis que le savant musicologue pose en  
 principe que dans la *période primitive* des notations neumatiques,  
 période qui finit vers le commencement du x<sup>e</sup> siècle, la *position re-  
 lative d'abaissement ou de hauteur des signes* n'était nullement consi-  
 dérée comme un principe général d'intonation <sup>1</sup> (*Revue archéol.*, t. V,

<sup>1</sup> En preuve de l'exactitude de ce principe, M. Nisard cite des manuscrits où,

p. 716), M. Tardif, au contraire, prétend<sup>1</sup> que « tous les neumes, » tant simples que composés, expriment les divers degrés d'élévation des sons par la hauteur respective des signes dont ils sont formés, » et par suite, « quelles que soient la forme et la composition de ces neumes, dit-il<sup>2</sup>, on pourra toujours les décomposer » d'après les procédés indiqués, et *en retrouver facilement la valeur.* »

Il est vrai que M. Tardif suppose<sup>3</sup> « les manuscrits parfaitement » corrects et notés avec une précision mathématique ; » mais il avoue « qu'il en est bien peu, *s'il en est*, qui soient exécutés avec tant de » soin. » Pour être tout à fait dans la vérité, M. Tardif aurait dû dire que parmi les manuscrits aujourd'hui connus et antérieurs à l'emploi de la portée, *il n'en est pas un seul* qui satisfasse aux conditions de régularité, telles qu'il les entend, et qu'il regarde comme essentielles ; mais alors que devient sa théorie ?

Il est vrai encore, M. Tardif en convient, que « pour rendre la notation *complètement* lisible, il faut y ajouter deux éléments *qui lui manquent*, une portée et une clef. »

Pour la portée, M. Tardif reconnaît que si l'on a pu s'en passer, c'était « à une époque où les chants ecclésiastiques étaient *dans l'oreille et dans la mémoire* de chacun. »

Enfin, quant à la clef, M. Tardif la trouve dans le *pressus*, qui en joue le rôle dans la notation neumatique ; car, dit-il, ce signe est « toujours traduit dans les manuscrits à double notation, par les lettres » *c* et *k* qui correspondent à la note *ut*, ou par les lettres *f* et *n* qui » correspondent à la note *fa*. » C'est exactement là, quoi qu'en dise

faute de place à la fin d'une ligne ou même au milieu, on a échelonné une longue suite de neumes les uns au-dessus des autres. Il y en a notamment de curieux exemples dans un Antiphonaire de la bibliothèque Mazarine, catalogué à l'article *Théologie*, sous le n° 748, 1° à l'office de sainte Agathe, 2° verset du Trait *Portantes manipulos suos* ; 2° au dimanche de la Sexagésime, 2° verset du Trait *Elec-ti tui* ; 3° à la messe de Pâques, fin de *Hæc dies*, etc. etc.

Je pourrais multiplier les exemples, mais à quoi bon ? Je me contenterai de renvoyer M. Tardif à un manuscrit que lui-même cite (p. 269 et 272, p. 9 et 12 du tirage à part), et dans lequel cet estimable auteur pourra trouver en plusieurs endroits la confirmation du principe énoncé : c'est le manuscrit de la Bibliothèque impériale n° 1087 de l'ancien fonds latin, notamment fol. 2, vo, sur les mots *manifeste veniet*.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'école des Chartes, *ibid.*, p. 273 ou p. 13 du tirage à part.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 284, ou 24 du tirage à part.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 275, ou p. 15 du tirage à part.



M. Tardif dans une note<sup>1</sup>, le rôle que M. Nisard assigne au *pressus*<sup>2</sup>. Mais nous demanderons alors comment on s'y prend quand le *pressus* manque dans un morceau, ce qui n'est pas rare, ce qui est même le cas le plus ordinaire<sup>3</sup>; puis, quand il s'y trouve, comment on reconnaît si l'on doit en faire toujours un *ut*, ou toujours un *fa*, ou tantôt l'un et tantôt l'autre, ce qui est un cas très-fréquent? Et en supposant que la régularité de la notation permette de reconnaître la distance de quarte ou de quinte qui doit alors les séparer, comment on s'y prendra pour savoir quand les *pressus* doivent se trouver sur des notes différentes de l'*ut* et du *fa*, par exemple sur *d* ou *ré* (on l'a même vu plus haut à la fois sur *d*, sur *f* et sur *k*, c'est à-dire sur *ré*, sur *fa* et sur *ut*); sur *g* ou *sol* grave (Ms. cité, p. 211, fol. 51 v°, l. 3 en m. et 6 en m; p. 273, fol. 82 v°, l. 2; p. 325, fol. 106 v°, l. 5 en m; p. 387, fol. 115 v°, l. 4 en m); sur *h* ou *la* (p. 216, fol. 54 r°, l. 2; p. 343, fol. 136 v°, l. 1<sup>re</sup>; on trouve huit *h* de suite sur la même syllabe, p. 285, fol. 87 v°, l. 3); sur le *si* bémol (p. 225, fol. 58 v°, l. 2 en m. et l. 5 en m; p. 274, fol. 83 r°, l. 1<sup>re</sup>; p. 323, fol. 105 v°, l. 3 : il y est trois fois); sur *l* ou *ré* (p. 203, fol. 47 v°, l. 3 en m; p. 343, fol. 115 v°, l. 1<sup>re</sup>); sur *o* ou *sol* aigu (p. 225, fol. 58 v°, l. dern.), etc., etc? Je n'en finirais pas si je voulais continuer ces citations. Voit-on bien maintenant quelles énormes erreurs on commettrait en traduisant constamment le *pressus* par un *ut* ou par un *fa*?

Ainsi, l'on doit en convenir : malgré la manière très-plausible, et aussi ingénieuse que logique, nous en convenons, avec laquelle M. Tardif est parvenu à décomposer les neumes *théoriquement*, nous ne nous en croyons pas moins autorisé à maintenir toutes nos objections : nous traitons des neumes *tels qu'ils sont*, et non *tels qu'ils pourraient* ou devraient être.

Mais je ne suis point au bout de ma tâche; et quoiqu'il doive maintenant paraître bien démontré que les neumes latins, pris en eux-mêmes, n'eurent jamais de sens propre ni de valeur tonale précise, et que *jamaïs*, comme le dit très-bien le R. P. Lambillotte, *on ne put, par leur moyen, apprendre un air quelconque, sans le secours d'un*

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 276, ou p. 16 du tirage à part.

<sup>2</sup> M. Nisard a eu le tort de ne laisser apercevoir ses idées qu'à travers un voile, et de mériter ainsi, jusqu'à un certain point, les reproches que lui adressait M. Vitet (ci-dessus). Il doit reconnaître ici les suites et les inconvénients des réticences.

<sup>3</sup> M. Tardif donne un petit exemple de ce genre (p. 272, ou p. 12 du tirage à part); mais *la clef*, M. Tardif, dites-nous, de grâce, où prenez-vous la clef?

*maître qui le sût par cœur*, j'ai encore à répondre à de nouvelles instances.

« S'il en était ainsi, dit-on, nous demandons à quoi servaient les » neumes? Si les chants ne s'apprenaient que par l'usage, qu'avait- » on besoin de les noter? Était-ce la peine de tracer cette myriade de » petits signes, uniquement pour apprendre aux gens ce qu'ils » savaient déjà? En supposant que cette notation n'eût d'autre uti- » lité que d'aider et d'entretenir la mémoire des chanteurs, encore » faudrait-il nous dire d'où lui venait cette vertu mnémotechni- » que, etc., etc. » J'en demande pardon à l'écrivain éminent qui a tracé ces lignes : j'ai partagé son erreur ! Ou plutôt, ne devrais-je pas dire, si cela ne ressemblait de ma part à une sorte de présomption, que c'est lui qui a partagé la mienne? *me, me, adsum qui feci...* Or, si je suis le premier coupable, c'est à moi de répondre aux questions de mon savant confrère, et je n'hésite point à le faire. Oui, certes, les neumes pouvaient aider la mémoire : ils l'aidaient même puissamment ; et d'où leur venait cette vertu mnémotechnique ? de la même puissance par laquelle un sténographe retrouve sans peine tous les mots du discours qu'il a tracés sur le papier, tandis qu'un autre sténographe également habile ne pourra lire ce qu'a écrit le premier ; de la même puissance en vertu de laquelle un hébraïsant lira très-bien une phrase écrite en hébreu *sans points* tracée sous ses yeux, tandis que l'homme privé d'une connaissance parfaite de la langue hébraïque sera incapable d'énoncer la même phrase, bien qu'il n'ignore pas la valeur individuelle de chacun des caractères qui la composent. « Pour lire avec certitude des pièces notées en neumes, » dit M. Danjou<sup>1</sup>, « il faut avant tout posséder une connaissance par- » faite de la tonalité ancienne, et, par la forme même de la mélodie, » distinguer le mode auquel elle appartient, et enfin, par la connais- » sance des formules ordinaires de ce mode, déterminer les inter- » valles. » Mais « la pratique profonde des modes du plain-chant, » a-t-il soin d'ajouter ailleurs<sup>2</sup>, « pouvait seule indiquer le choix qu'on » devait faire d'un de ces intervalles ; et il restait toujours dans beau- » coup de cas une grande hésitation, surtout lorsque la nature du » mode n'obligeait pas plus à adopter un intervalle de tierce qu'un » intervalle de quinte ou de seconde. » Au surplus, « on ne se mé-

<sup>1</sup> Revue de musique religieuse, tome III, p. 267.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 389.

» prenait pas sur l'indication que donnait le signe pour monter et  
 » descendre, mais uniquement sur l'étendue de l'intervalle à pro-  
 » duire... En comparant avec un livre de chant noté d'impression  
 » récente, et avec un manuscrit ancien, la notation en lettres du ma-  
 » nuscrit de Montpellier, j'ai reconnu... que le chant actuel, bien  
 » qu'il suive en général la marche ascendante ou descendante indi-  
 » quée dans l'Antiphonaire de Montpellier, en diffère cependant à  
 » chaque instant par l'étendue des intervalles, ce qui arrive notam-  
 » ment dans les chants des offices les moins solennels, qui étaient  
 » traduits et notés arbitrairement, et qui présentent tous des diffé-  
 » rences énormes avec l'Antiphonaire de Montpellier.» Des exemples  
 sont cités par l'estimable auteur à l'appui et en preuve de ces pro-  
 positions.

C'est par la même cause, dit-il encore <sup>1</sup>, « que le chant du *Pange*  
 » *lingua*, qui est du 3<sup>e</sup> mode en France, se chante en Italie au pre-  
 » mier mode, bien que la marche de la mélodie soit la même dans les  
 » deux versions. »

Enfin : la tradition et la mémoire, continue M. Danjou <sup>2</sup>, et c'est  
 à cette conclusion que je voulais arriver, « la tradition et la mémoire  
 » jouaient alors un bien plus grand rôle que la science. Peu de per-  
 » sonnes savaient lire; toutes savaient chanter. Les chanoines et les  
 » clercs étaient obligés d'apprendre par cœur tous les chants de l'an-  
 » tiphonaire....»

La mémoire néanmoins ne faisait pas tout; et les neumes étaient  
 nécessaires pour lui venir en aide et suppléer à son insuffisance. La  
 mémoire fournissait *le fonds mélodique*; les neumes indiquaient sur-  
 tout *les ornements du chant*; car il ne faut pas croire, ainsi que le  
 fait très-bien remarquer M. Adrien De Lafage dans un excellent écrit  
*sur la reproduction des livres de plain-chant romain* (Blanchet 1853,  
 p. 59 et suiv.), « il ne faut pas croire que le plain-chant ait été  
 » destiné dès son origine à être chanté en chœur et par un grand  
 » nombre de voix;.... le peuple ne s'est jamais mêlé au plain-chant  
 » proprement dit <sup>3</sup>;.... il est certain que les morceaux écrits en plain-

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 390, note.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Aussi, l'une des conséquences qu'aura nécessairement la restauration du  
 chant grégorien, si l'on entend par là la traduction pure et simple des livres de  
 chant analogues au manuscrit de Montpellier, sera d'empêcher entièrement les fi-  
 dèles de prendre part au chant sacré. Est-ce ainsi que l'entendent ceux qui tra-  
 vaillent avec une si louable ardeur à cette œuvre difficile? Qu'ils y réfléchissent,  
 et qu'ils lisent le Mémoire de M. De Lafage.

» chant furent pendant très-longtemps chantés à voix seule <sup>1</sup>, etc. »

Ce qui précède, on le comprend bien, est un élément essentiel à faire entrer en ligne de compte, pour arriver à la solution de cette question si controversée, de savoir si les antiphonaires envoyés à Charlemagne par le pape Adrien, et notés *par lui en note romaine*, dit la Chronique du moine d'Angoulême, *quos ipse* <sup>2</sup> *notaverat nota romana*, si, dis-je, les antiphonaires destinés à renouveler le chant gaulois, et à le ramener à la pureté de sa source, étaient écrits en neumes ou en lettres alphabétiques. Or, rappelons-nous en quels termes Ekkeard le jeune parle de celui des antiphonaires qui fut légué par Romanus à l'abbaye de Saint-Gall : « *In quo*, dit-il, *usque* » *hodie, si quid dissentitur, quasi in speculo, error ejusmodi universus corrigitur.* » J'avoue qu'après tout ce qui a été dit précédemment, j'éprouverais la plus grande difficulté à admettre qu'au temps d'Ekkeard on pût lire l'écriture neumatique *quasi in speculo*, et par suite qu'il y eût identité entre la notation neumatique et la note romaine ; et puisque d'un autre côté l'on convient que saint Grégoire employait une notation composée de lettres romaines, notation à laquelle il fit même, suivant toutes les traditions, subir une réforme ou simplification qui porte encore aujourd'hui son nom, comment se défendre de croire que c'est cette même notation littérale dont il est fait mention dans la Chronique du moine d'Angoulême ? En effet, si d'un côté l'on ne conçoit guère comment la notation neumatique avec son caractère vague et indéci, eût pu servir à éclairer la notation littérale, on conçoit très bien au contraire que la notation littérale, où chaque intonation se trouve déterminée sans équivoque, pouvait servir à préciser ce que les neumes laissaient indéterminé, savoir, le

<sup>1</sup> Pour bien comprendre comment le rôle des neumes pouvait être surtout d'indiquer les agréments destinés à modifier la charpente et le fond d'une mélodie, voyez l'analyse que M. A. De Lafage fait dans l'ouvrage cité (p. 70 et suiv.), d'un morceau célèbre de Cimarosa (*Prja che spunti in ciel l'aurora*).

<sup>2</sup> On s'accorde presque généralement à rapporter *ipse* à saint Grégoire, parce que le texte porte : *Antiphonarios sancti Gregorii quos ipse notaverat*; mais Fleury (*Histoire ecclésiastique*, liv. XLIV, § 42) le rapporte à Adrien, et cela est beaucoup plus logique.

Je ferai observer en outre une chose que l'on n'a peut-être pas généralement assez remarquée, c'est que le récit d'Ekkeard le jeune se rapporte nécessairement à un fait postérieur à celui que raconte le moine d'Angoulême, car me le prouve évidemment les termes mêmes de la Chronique de Saint-Gall : *Rogat papam tunc secundo Adrianum, cum defuncti essent quos ante Gregorius miserat, ut mittat Romanos.....* et plus loin : *UT PRIORES adituri.*



point de départ et les intervalles à franchir à chaque mouvement de la voix ; et qu'en un mot, lorsque la première ne présentait point la pensée du compositeur avec un degré suffisant de lucidité, la seconde au contraire en offrait une image limpide, en la reflétant comme dans un miroir, *velut in speculo*. Il est bien reconnu, en effet, que dans l'Antiphonaire digraphe de Montpellier, la notation neumatique n'est que la base et le texte de la notation littérale, et que celle-ci est une véritable version interlinéaire adaptée à la première<sup>1</sup>. Aussi, je l'avoue, je ne puis me persuader que ce ne fût point là la véritable forme des antiphonaires envoyés à Charlemagne par le pape Adrien ; et je conçois encore moins comment une écriture dont on reconnaît la nature *abréviative*, eût pu servir à élucider un texte écrit *en toutes lettres* : car, encore un coup, on doit en convenir, abrégé est un singulier moyen d'éclaircir.

En vain objectera-t-on qu'un certain manuscrit cité par Gerbert (*de Cantu et Mus. sacra*, tome II, p. 2) ; parlant de saint Grégoire, s'exprime ainsi : *Disposuit atque neumatizavit antiphonarium* ; ne sait-on pas que cette expression, *neumatizare*, s'applique à toute espèce de notation, et même au chant ? *Neumare, notare vel cantare est, licet neuma multas habeat significationes*<sup>2</sup>.

Le dessin tiré du Ms 390 de la bibliothèque de Saint-Gall, rapporté par le R. P. Lambillotte (pl. I de son Antiphonaire), et où l'on voit saint Grégoire dictant à un moine qui trace des neumes, ne prouve pas davantage que le saint pontife ait lui-même transmis au moyen de cette sorte d'écriture ses compilations et ses compositions. Les neumes pouvaient fournir un moyen plus ou moins commode d'écrire vite un chant à la dictée ; on avait la faculté de le transcrire ensuite au moyen des lettres, et alors de tenir compte du ton, ce que les neumes ne donnaient pas. En un mot, les neumes étaient l'écriture pratique ; mais l'écriture littérale était nécessaire pour l'enseignement théorique.

En vain objecterait-on encore que les lettres alphabétiques ajoutées au texte principal par Notker ont pour objet, non point de représenter

<sup>1</sup> Cf. Gui d'Arezzo, Prol. rhythm.

Solis litteris notare optimum probavimus ;  
Causa vero breviandi neumæ solent fieri.

<sup>2</sup> J. des Mus. (*Spec. mus.* liv. vi, chap. 72).

les intonations, mais d'expliquer les diverses nuances de l'exécution du chant : il est bien clair que ces lettres, dites *significatives*, n'ont rien à faire avec la notation alphabétique de Boèce ou de saint Grégoire. Tous les arguments que l'on voudrait tirer de la nature de ces lettres significatives pour infirmer notre opinion sur la nature alphabétique de la *note romaine*, sont donc *à priori* frappés de nullité ; et cela est trop évident pour qu'il ne soit pas complètement inutile d'insister sur ce point.

Au reste, quand bien même les observations précédentes devraient aboutir à cette conséquence, que la *nota romana* était bien l'alphabet romain, comme nous venons de le dire, et que les antiphonaires envoyés à deux reprises à Charlemagne par le pape Adrien, avaient plus probablement la forme du manuscrit de Montpellier, que celle du manuscrit de Saint-Gall, un tel résultat serait-il de nature à infirmer en rien la valeur inappréciable et l'autorité que celui-ci tire de son incontestable ancienneté, et surtout l'importance du service rendu aux études musicales par son savant éditeur ? Certainement non ; et quels que soient les dissentiments que pourront susciter les questions d'âge et de provenance respectifs des deux Antiphonaires de Montpellier et de Saint-Gall, le R. P. Lambillotte, en publiant celui-ci, n'en aura pas moins, nous l'avons déjà dit, mérité la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent au progrès de l'archéologie musicale.

Mais il est temps de terminer cette longue digression et de revenir à l'ouvrage de M. De Coussemaker, dont, au reste, nous ne nous sommes pas autant écarté que les lecteurs pourraient le supposer : car il était de la plus haute importance pour notre auteur, que nous eussions bien fixé les limites dans lesquelles la lecture et l'interprétation des anciennes notations est possible, pour que chacun, en étudiant cet important ouvrage, pût savoir quel degré de confiance il est convenable et juste de lui accorder. A cet égard, l'auteur avait un double devoir à remplir : premièrement, de reproduire avec fidélité les documents authentiques qu'il livre à l'étude, et ensuite de les traduire aussi exactement que peuvent le permettre les traditions et l'état de nos connaissances en cette difficile matière. Sur le premier point, l'auteur de cette notice s'est fait un devoir d'aller confronter avec les manuscrits de la Bibliothèque impériale les *fac-simile* des pièces que M. De Coussemaker leur a empruntées. De cette confrontation est résultée la preuve du soin consciencieux et de l'habileté avec lesquels ces pièces sont reproduites dans l'ouvrage dont

nous nous occupons ; et d'après le résultat de cette enquête, nous n'hésiterions point, si cela était nécessaire, à nous porter garant de l'exactitude des documents originaux qui dérivent d'autres sources<sup>1</sup>.

Quant au second point, on doit conclure de ce que nous avons dit plus haut, qu'il serait impossible à M. De Coussemaker, comme il le serait à tout autre traducteur, d'affirmer qu'il a interprété avec une exactitude incontestable la véritable pensée du compositeur, dans les cas où les pièces à traduire, écrites en neumes primitifs, n'auraient point été soumises à la transcription lors de l'établissement de la notation que l'on nomme figurée. Pour interpréter ces sortes de pièces, M. De Coussemaker a dû chercher d'abord à s'inspirer du sentiment qui animait l'auteur et le chanteur, et de là, conclure le ton du morceau, le point de départ et la marche de la mélodie ; mais ici il n'a pu que donner l'une des solutions possibles, et l'on se rappelle qu'il y en a plusieurs ; et comment, en définitive, pourrait-on lui faire un reproche de n'avoir pas résolu une question insoluble, ou plutôt d'avoir préféré telle ou telle solution parmi plusieurs solutions toutes également admissibles<sup>2</sup> ? Par exemple, M. De Coussemaker, après avoir reproduit dans sa planche xxxviii, fig. 2, le *fac-simile* de la première strophe de l'ode d'Horace à Albius, *Albi ne doleas*, accompagnée de neumes à points superj osés, découverte par M. le docteur Ottéma dans un manuscrit de la bibliothèque de Franekere en Frise, et communiquée à l'auteur de cet article par M. le docteur Leemans, M. De Coussemaker donne, au numero 14 de ses traductions de *fac-simile*, une transcription de cette strophe en notation moderne. Or, d'après le point de départ et la clef qu'a choisie le savant musicographe, le chant se trouve

<sup>1</sup> Quelques personnes ont pu donner une fausse interprétation aux réserves faites par le savant rapporteur de l'Académie des Inscriptions, parlant au nom de la Commission des antiquités nationales, dans son rapport sur le concours où M. De Coussemaker a remporté l'une des grandes médailles décernées par l'Académie. Ces réserves, nous sommes autorisé à le déclarer, ne témoignent rien autre chose que l'impossibilité évidente où la commission se trouvait de vérifier, sur le vu des pièces authentiques, les citations contenues dans plus de 80 ouvrages présentés à ce concours, impossibilité plus manifeste encore pour un ouvrage aussi considérable que celui de M. De Coussemaker, et d'une semblable nature. Un raisonnement bien simple doit d'ailleurs rassurer les personnes les plus scrupuleuses à cet égard, savoir : comment l'Académie eût-elle pu décerner la grande médaille à l'auteur d'un tel ouvrage, si quelque fait, si quelque indice, fût venu lui inspirer le moindre doute sur son exactitude ?

<sup>2</sup> Voir plus haut, page 512, l'exemple cité par M. Danjou au sujet du *Pange lingua*.

écrit en mode majeur moderne, ce qui revient, comme je l'ai fait voir ailleurs, au phrygien antique. Mais M. De Coussemaker ne dit point et ne saurait dire pourquoi il a choisi cette clef et ce mode, puisque l'écriture neumatique ne donne aucune indication à cet égard, et que nous ne possédons aucune autre transcription de cette pièce en notation plus moderne. Quant à moi, j'aurais peut être préféré le mode mineur ou le dorien. Qu'est-ce à dire? Un troisième interprète aurait pu choisir le lydien. Auquel des trois donner raison? Personne à cet égard n'oserait afficher la prétention de prononcer même l'apparence d'un jugement. L'auteur n'est donc pas plus reprochable sous le rapport de sa traduction que sous celui de sa transcription.

Au surplus, s'il pouvait s'élever quelques doutes relativement aux traductions que M. De Coussemaker a données des notations neumatiques, ces doutes du moins ne seraient nullement applicables à son interprétation des monuments écrits au moyen de la notation qui a succédé aux neumes, c'est-à-dire de la *notation quadrée*, dont l'auteur considère successivement les diverses variétés, *noire, rouge, blanche*. Arrivé à cette époque, on possède de nombreux documents, dont quelques uns sont édités ici pour la première fois par M. De Coussemaker; et bien que les détails théoriques relatifs à cette écriture plus moderne, qui prit le nom de notation *figurée* ou *mesurée* parce que son objet était de représenter les durées en même temps que les intonations, bien que cette théorie, dis-je, ne soit point encore entièrement exempte de toute obscurité, néanmoins les nombreux ouvrages que l'on possède sur la matière permettent de marcher ici sur un terrain plus ferme, et l'on ne doit point craindre de s'égarer en suivant le savant auteur. Nous n'entrerons point ici dans les détails de ce qui est relatif aux notations figurées: cet objet se représentera naturellement lorsqu'il sera question du rythme; et nous nous hâtons de clore cette première partie de notre travail, qui a pris contre notre attente des proportions démesurées. Mais nous ne pouvons différer davantage à manifester hautement l'impression que nous a laissée la lecture du savant et splendide ouvrage de M. De Coussemaker. Pour commencer par son moindre mérite, nous devons dire d'abord que c'est un véritable chef-d'œuvre de typographie et de lithographie polychrome sorti des presses de M. E. Duverger, chef-d'œuvre qui ne laisserait rien à désirer, si de temps en temps on ne s'apercevait qu'il a



dû être exécuté loin de la surveillance immédiate de l'auteur.

Par exemple, voici une singulière inadvertance que nous devons signaler, parce qu'elle pourrait entraîner après elle dans l'esprit du lecteur une assez grave conséquence : c'est relativement à la *plique*. On nomme ainsi une sorte de port de voix, ou, pour parler plus exactement, un ornement du chant qui consistait, suivant la définition qu'en donnent les auteurs du moyen âge, à diviser un son ou une note de telle manière, que la voix semblât exécuter ou subir autour de cette note un *pli* ou une *flexion*. Or, quoiqu'on ne se fasse peut-être point de cet ornement une idée bien exacte, il est du moins une chose sur laquelle on s'accorde : c'est que la plique devait être exécutée de telle façon, que la note considérée comme principale fut accompagnée d'une petite note ou note d'agrément, plus ou moins longue, suivant que la plique était *longue* ou *brève*, et *plus* ou *moins élevée* que la note principale, suivant que la plique, était *ascendante* ou *descendante*. Or, de cette définition résulte évidemment que la petite note devait suivre la note principale et être exécutée après elle et non auparavant ; sans quoi la plique dite ascendante aurait formé un groupe descendant, et la plique descendante un groupe ascendant, ce qui est parfaitement contradictoire. Or, par l'effet d'un accident dont on ne saurait trouver la cause, si ce n'est dans une illusion optique du dessinateur qui aura oublié de retourner le groupe en le transportant sur la planche, la petite note de la plique a été partout placée avant la note principale, d'où l'erreur que nous venons de signaler et qu'il suffit d'indiquer au lecteur.

Au surplus, comme nous l'avons dit, l'exécution typographique de l'ouvrage de M. De Coussemaker, exécution si remarquable d'ailleurs, mérite à peine d'entrer en ligne de compte auprès des nombreux résultats, si importants pour l'histoire de l'art, qu'il vient de nous révéler. Et cependant, malgré l'étendue de notre article, nous n'avons encore considéré qu'une très-petite portion et en quelque sorte un simple épisode, au milieu des matières principales traitées dans ce remarquable ouvrage. Il nous reste à parler des parties du livre qui traitent du rythme et de l'harmonie ; et c'est là qu'à vrai dire, l'ouvrage se trouve tout entier. Mais, répétons-le, nous n'avons pas voulu attendre plus longtemps pour témoigner à l'auteur toute notre reconnaissance, et pour faire connaître notre opinion sur la valeur de son œuvre, que nous regardons comme un monument capital, destiné à faire époque dans l'histoire des théories musicales ;

et en nous exprimant ainsi, nous ne faisons certainement qu'être par avance les interprètes de tous les vrais amis de l'art. Heureux ceux à qui la fortune, clairvoyante cette fois, permet de payer au progrès des sciences d'aussi riches tributs; honneur à ceux qui font de ses faveurs un usage aussi noble, aussi intelligent! Un pareil exemple ne saurait être trop encouragé.

A.-J.-H. VINCENT, de l'Institut.

---

# LES PAPES ET LES TZARS.

RELATIONS

ENTRE LE SAINT-SIÈGE ET LA RUSSIE.

(SUITE.)<sup>1</sup>

---

V.

Les négociations pontificales, restées infructueuses avec Vassilij-Ivanovitch, reprirent avec son fils Ivan IV... Grande doit être ici la surprise, — et peut-être le scandale, — car Ivan IV, c'est Ivan le Terrible, le bourreau couronné du Kremlin, le tyran obscène et féroce qui se plongeait dans la débauche et le sang, et qui, dans ses mascarades impures, ne respectait pas plus la religion que les mœurs. Quoi! à un tel monstre la pensée de se faire catholique! et cet affreux composé d'Héliogabale et de Néron paternellement traité par les Papes! Il y a là quelque chose qui révolte et qu'on a peine à croire.

Rien n'est plus vrai pourtant. Oui, Ivan IV, le sanguinaire, le profanateur odieux des lois de l'Eglise et de l'humanité, demanda à rentrer dans le sein du catholicisme et le Saint-Siège eut pour lui des paroles affectueuses et des louanges. Mais cette tendresse fut celle d'une mère tendre pour l'enfant pervers dans le cœur duquel il lui semble voir de bons mouvements, ces éloges n'avaient trait qu'aux intentions de retour que le tyran

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* du 25 juin 1853.

manifestait, et que, à certaines heures, on put croire sincères. La correspondance des Papes avec lui est pleine de mesure, et l'on n'en citerait pas un mot qui pût être pris comme une approbation, même indirecte ou lointaine, de son abominable conduite. Ils le connaissaient admirablement, comme le prouvent la correspondance du cardinal Commendon, nonce en Pologne, et celle de son secrétaire, l'abbé Giovanini<sup>1</sup>; ils savaient quel étonnant mélange de grandeur et de bassesse, de vertu et de vices offrait cette âme orageuse; et, comme le disait le saint Pape Pie V, le soin des âmes, dont le salut est confié aux successeurs de saint Pierre, ne leur permet pas de s'arrêter trop à ce qui retient les hommes et d'exposer l'œuvre de Dieu par des considérations trop humaines<sup>2</sup>. D'ailleurs ce fut à la prière des princes européens, ou sur les offres du tyran lui-même, que les Papes renouèrent ces négociations tant de fois brisées.

Chartes-Quint le premier en fit la demande au Pape Jules III, dans une lettre dont l'original latin se conserve aux archives de l'église patriarcale de Venise (*Biogr. univ.* art. IVAN IV). C'était en 1550; Ivan venait d'abattre l'orgueil des Tartares de Kazan et de soumettre les populations sauvages des Chéremisses et des Tschouvaches; l'orgueil du triomphe l'avait enflé, le modeste titre de Grand-prince qu'avaient porté ses aïeux ne lui suffisait plus; il voulait se faire donner par les princes européens le titre de roi, équivalant, selon lui, à celui de *Tzar* qu'il avait pris dans son couronnement<sup>3</sup>. Chose singulière, c'était du Pape, avant tout, qu'il désirait le tenir. Ivan connaissait un peu l'Occident et en appréciait fort les institutions. Il savait que les empereurs avaient reçu et recevaient encore du Pape la consécration de leur pouvoir et de leur titre; cela lui paraissait

<sup>1</sup> Il y en a des fragments curieux dans *Turghenieff*, I, 232, seq.

<sup>2</sup> Cette pensée est exprimée dans la *Relation* de Monsignor Portico, envoyé auprès d'Ivan IV, en 1570. *Apud Turghenieff*, I, 218.

<sup>3</sup> *Tzar* n'a pas de rapport avec *César*, comme l'ont cru quelques Allemands et comme ont voulu le soutenir les Russes par orgueil. C'est un ancien titre, équivalant à celui de *chef*, que les Grands-princes ajoutaient autrefois à leur titre officiel de *Valikij-Kniaz*.



convenable, et il lui semblait qu'un prince comme lui se devait de ne pas rester, en cela, inférieur aux empereurs d'Occident <sup>1</sup>.

Un homme qui connaissait bien la Russie et que le Grand-prince devait connaître personnellement, le baron de Herberstein, devenu comte à la suite de sa première ambassade, fut chargé de sonder les véritables intentions d'Ivan IV. Herberstein devait accompagner une colonie d'émigrants allemands, artisans, professeurs et artistes que conduisaient en Russie Jean Shitten et le comte de Stemberg, à qui l'empereur d'Allemagne avait accordé un sauf-conduit honorable. Voici les points sur lesquels le Grand-prince devait être pressenti et les conditions d'après lesquelles la négociation pourrait être entamée :

« 1<sup>o</sup> Si le grand-duc, porte le mémoire remis aux envoyés<sup>2</sup>, veut obtenir du Pape le titre de roi et être appelé de ce nom dans tout le monde chrétien, il sera tenu d'envoyer à Sa Sainteté des ambassadeurs munis de lettres officielles, lesquels jureront obéissance et fidélité au souverain Pontife et à la sainte Eglise romaine. Alors ledit roi sera couronné, au nom du Saint-Père, par le primat de son royaume, l'archevêque de Moscou, et, dans la cérémonie de son couronnement, il jurera obéissance et fidélité à la sainte Eglise romaine. De plus, il enverra, la première année de son couronnement, des ambassadeurs chargés de présenter ce serment.

» 2<sup>o</sup> Toutes les fois que le Saint-Siège viendra à vaquer, et qu'un nouveau Pape sera légitimement élu, le roi de Russie qui existera alors devra, selon l'usage des autres princes du monde chrétien, et dans la première année du nouveau pontificat, en-

<sup>1</sup> *Evero egli desiderava di ricevere il titolo di Re dal Pontefice, giudicando, che il conferire ciò fosse uffizio molto sacro e propriamente opera papale, conciosfossecosache anche gli imperadori sapesse per antica consuetudine ricevere dal Pontefice e la corona e lo scettro imperiale.* Relazione del operato da S. Pio V, papa, per sollevare il Moscovita contra il Turco. *Apud Turghenieff.*

<sup>2</sup> *Memoriale in quo referuntur conditiones negotii moscovitici, etc. ibid., I 137.*

voyer des ambassadeurs pour jurer obéissance et fidélité au pape nouvellement élu et couronné.

» 3° Le primat du royaume moscovite sera élu et établi de la manière observée jusqu'ici, mais il devra être confirmé par le souverain Pontife et recevoir de lui le *pallium*. Le primat, une fois confirmé, sera légat-né de la sainte Église romaine ; mais, pour être confirmé, il devra, soit par lui-même ou par des représentants légitimes, jurer obéissance et fidélité au Saint-Siège. Du reste, à cause de l'éloignement du royaume de Moscovie, le primat de Moscou donnera le *pallium* aux archevêques du royaume et confirmera au nom du Saint-Siège tous les autres évêques élus ou légitimement constitués, et recevra leur serment d'obéissance et de fidélité au souverain Pontife.

» 4° Le roi et le primat de Moscovie feront serment de faire tous leurs efforts pour que, le plus tôt et le plus tranquillement que faire se pourra, l'Église moscovite s'unisse à la sainte Église romaine, mère et chef de toutes les églises de la terre. »

Le Pape (c'était alors Jules III) remit aux envoyés des lettres d'introduction pour le prince moscovite. Dans ces lettres, il lui rappelait que son père avait aussi manifesté un très-vif désir de rentrer dans l'unité de l'Église catholique et d'obtenir le titre de roi. Il lui faisait sentir les avantages politiques et moraux de cette réunion, et se déclarait prêt à lui accorder ce qu'il avait demandé, pourvu que lui-même manifestât ses désirs à cet égard par une ambassade spéciale. Jules III témoignait en outre au Grand-prince le désir de voir cesser la guerre terrible que se faisaient la Russie et la Pologne, et de former une coalition de toutes les puissances chrétiennes contre les Tartares et les Turcs.

Cette ambassade n'eut d'autre résultat que celui d'ouvrir la porte à des négociations ultérieures et d'entretenir de bons rapports entre le Vatican et le Kremlin. Les intérêts humains s'opposèrent de toute part à son succès. Ivan IV n'était pas disposé, comme le Pape l'avait cru, à sacrifier les préventions, l'orgueil et les avantages politiques du schisme au plaisir d'être appelé *Majesté* par les souverains de l'Occident, quoique ce titre lui tint fort au cœur ; mais les rois chrétiens étaient bien moins prêts

encore à traiter de frère et d'égal un chef de peuplades sauvages sur lequel couraient d'assez mauvais bruits. Le roi de Pologne y répugnait beaucoup, et Ferdinand d'Autriche, alors roi des Romains, l'excitait, en secret, à persister dans son refus et à faire changer les dispositions du Souverain Pontife à cet égard.

Quatre Papes se succédèrent dans le court espace de dix ans sur la chaire de Saint-Pierre, et, au milieu des événements extraordinaires de cette époque, de la lutte de la France et de l'Espagne, des attaques violentes du protestantisme, de la dissolution de l'ancienne république chrétienne, l'affaire de Russie dut naturellement être négligée. Le Saint-Siège ne la perdit pourtant jamais de vue.

En 1561, le Pape Pie IV ayant décrété la reprise du concile de Trente suspendu depuis neuf ans, pria Ivan IV d'y envoyer des orateurs, comme le faisaient tous les princes de la chrétienté. « Ce fut toujours, lui dit-il dans sa lettre, la coutume de nos prédécesseurs, les Pontifes de Rome, d'inviter par lettres et par ambassadeurs tous les princes chrétiens de la terre, toutes les fois qu'ils tinrent des conciles généraux, et de les prier d'y assister par eux ou par leurs représentants. C'est pourquoi nous exhortons Votre Altesse, ainsi que les autres princes chrétiens, à remplir un devoir si important et si pieux, nonobstant l'obstacle qu'oppose pour vous la vaste étendue de terre qui vous sépare de nos contrées. »

Cette lettre devait être portée à Moscou par Zacharie, évêque de Pharan, mais ce prélat en ayant été empêché, le Pape députa à sa place Monsignor Giovanni Giraldo, auquel il remit des instructions remarquables de prudence et où respire pour le tyran moscovite, à qui il donne le titre de roi, une bienveillance qui ne laisse pas d'étonner. Il y est dit : « Quand vous serez, avec l'aide de Dieu, arrivé en Moscovie, et que votre audience vous aura été accordée par le sérénissime roi, vous lui direz que votre seigneur le Pape Pie IV salue paternellement Sa Majesté, lui envoie sa bénédiction et lui souhaite toute prospérité et félicités dans ce monde, avec l'augmentation de la grâce du Seigneur. Puis, ayant dit ces paroles, vous présenterez, avec tout

le respect convenable, le bref de Sa Sainteté avec la copie authentique de la bulle du concile. Vous ajouterez que Sa Sainteté a été mue à envoyer des ambassadeurs et des lettres à Sa Majesté le roi de Russie, parce que Sa Sainteté sait que le roi de Russie est un prince chrétien, zélé pour la foi et dont Rome connaît les nobles, glorieuses et magnanimes entreprises contre les ennemis de la religion chrétienne. »

Ces instructions, si libérales en éloges qu'elles scandaliseraient, si l'imperfection des renseignements que, sans doute, le Saint-Siège avait alors sur la Russie, n'en excusait l'exagération par trop diplomatique, se terminaient par ces mots : « La négociation que vous allez entreprendre tient à cœur au souverain Pontife par le grand fruit qui peut en sortir, et Sa Sainteté vous la confie, parce qu'elle compte sur la foi, la diligence, l'adresse et la capacité qui vous distinguent. »

Ces grandes qualités du diplomate romain furent inefficaces; Ivan, qui n'était en reste d'habileté avec personne, sut esquiver la réponse positive qu'on attendait de lui, et se rejeta, pour justifier ses ajournements réitérés, sur la guerre qu'il soutenait avec la Pologne. Cette puissance, il est vrai, n'avait pas vu avec satisfaction l'intervention des Papes dans ses différends avec la Russie, et avait, en particulier, traversé la députation de Monsieur Giovanni Giraldo. Cet envoyé, qui ne partit qu'en 1562, était porteur d'une lettre de recommandation pour Sigismond, roi de Pologne, mais aussi d'instructions chiffrées qui parurent suspectes, et pour lesquelles le roi le fit jeter en prison. Il en sortit, grâce probablement aux démarches du cardinal Commendon, dont la correspondance nous fournit ces détails<sup>1</sup>; mais sa mission resta sans résultat sensible jusqu'à l'année 1581.

Une suite continue de revers avait humilié l'orgueil du Grand-prince. Les Suédois avaient battu les Moscovites à Narva et à Kexholm, les Lithuaniens avaient repris Demabourg et Venden, où ils avaient vengé les atrocités commises par les Russes; en Pologne, un guerrier éloquent et habile, un roi terrible dans sa colère, Etienne Bathory, avait remplacé sur le trône de Sigis-

<sup>1</sup> Nonciatures polonaises. *Apud Turghenieff*, ad ann. 1561.



mond le futile Henry de Valois, qui s'était enfui du palais des Jagellons comme un écolier paresseux du collège. Sous lui, les Polonais, toujours si brillants au combat, avaient culbuté les Russes dans presque toutes les rencontres ; et l'obéissance stupidement ponctuelle des soldats du Tzar, qui se pendaient à leurs canons pour ne pas manquer à leur serment d'y rester attachés, n'avait pu arrêter la bouillante impétuosité des légions de Bathory. Humble et pusillanime dans ses défaites autant qu'insolent et cruel dans ses triomphes, Ivan IV, ainsi écrasé, eut recours aux prières. Mais il avait affaire à un homme qui savait profiter de ses avantages. Bathory intéressa à sa cause le Pape, le Sultan, l'Électeur de Brandbourg, fit un traité offensif avec la Suède, acheta la participation du khan de Crimée, et comptant sur la neutralité du Danemark, se jeta brusquement sur Polotsk, ravagea la province de Seversk et livra aux flammes deux mille villages de la province de Smolensk. De là, il court sur l'ancienne république de Novgorod, prend Veliki-Louki, Revel et plusieurs autres places fortes. Pour s'étourdir, Jean célébrait le mariage de son fils Fëodor avec Irène, sœur de Boris Godounoff, se mariait lui-même, pour la septième fois, sans aucune cérémonie religieuse, à Marie Nagoï, fille d'un dignitaire de sa cour et faisait brûler publiquement le médecin hollandais Bomelius, accusé de sorcellerie, mais soupçonné réellement d'intelligences secrètes avec Bathory <sup>1</sup>.

Cependant Ivan ne cessait de demander la paix à Bathory, qui refusait de traiter ; ses demandes instantes et réitérées étaient toutes repoussées. Ce n'était pourtant pas faute d'humilité de la part de ses ambassadeurs ; car ceux-ci avaient ordre de se montrer accommodants, au point de supporter non-seulement les injures, mais les coups <sup>2</sup> ! Un prince qui pouvait demander de pareilles choses à ses représentants ne devait pas éprouver grand embarras à implorer la compassion du vicaire de celui qui a dit : *Bienheureux sont ceux qui souffrent l'humiliation ;*

<sup>1</sup> Chopin, *Histoire de Russie*, I, 146. — *Entsiklopéditcheskij Leksikon*. Art. BOMELL.

<sup>2</sup> *Karamsine*. Chopin.

il savait qu'à Rome on ne lui ferait pas payer la froideur quelque peu insolente avec laquelle il avait accueilli les avances du Saint-Siège. Il envoya donc, vers le milieu de l'année 1531, une ambassade solennelle au pape Grégoire XIII, pour réclamer sa médiation auprès de l'inflexible Bathory. Ivan, qui avait trouvé des ambassadeurs disposés à se laisser bâtonner, en trouva de prêts, malgré leur antipathie pour le Pape, à se jeter à ses genoux et à lui baiser les pieds. Une lettre du nonce André Cagliari au roi de Pologne lui raconte ainsi l'entrevue du Pape et des envoyés russes : « Voici à peu près comment s'est passée l'affaire. Le Moscovite a été reçu en audience privée par le Saint-Père, et, selon l'usage antique et habituel, s'est jeté aux pieds de Sa Sainteté et les a baisés avec les plus grandes marques de respect. Puis, ainsi agenouillé, il a dit, par interprète, quelques mots du sujet de son ambassade et a remis les lettres du grand-duc traduites du russe en latin. Elles portent que le grand-duc désire vivement avoir l'amitié des autres souverains et entrer en relation fraternelle avec eux ; qu'il aspire à voir s'ouvrir entre les peuples la voie à des négociations commerciales. Il y est ensuite parlé de la guerre entre la Russie et la Pologne, et le grand-duc déplore longuement les flots de sang versé dans cette querelle (cette commisération lui prend par accès) ; il demande l'intervention du Pape pour la faire cesser, promet de s'unir aux chrétiens contre les Turcs, etc., etc. Mais ces lettres ne disent pas le plus petit mot de la réforme de l'Église grecque et de son union avec l'église latine. Aussi a-t-elle produit peu d'effet ; on a vu que le Tzar ne parlait pas avec sincérité, mais feignait un zèle faux, afin d'arriver par ce dévouement apparent à détourner la guerre de ses États. »

Cette lettre du nonce, qui n'est ici que l'écho de l'opinion de Rome, nous montre qu'au Vatican on ne s'abusait plus sur les intentions réelles du grand-duc de Moscou ; néanmoins pour ne pas encourir devant les hommes et devant Dieu le reproche d'avoir laissé échapper une occasion, même incertaine, de conquérir des âmes à la vérité, le Pape se prêta au désir du prince, et lui envoya, non un légat, comme il le désirait, mais

un homme savant et d'une habileté consommée dans les affaires, le R. P. Possevin, de la Compagnie de Jésus.

La mission du P. Possevin, dont le négociateur nous a laissé lui-même la relation avec les pièces officielles, est l'un des épisodes les plus intéressants et les plus beaux de l'histoire du *xvi<sup>e</sup>* siècle <sup>1</sup>.

Antoine Possevin avait vécu dans le monde avant d'entrer dans l'ordre des Jésuites. Né en 1534, à Mantoue, d'une famille noble, mais pauvre, il était entré, après de brillantes études, dans la maison du cardinal Hercule de Gonzague, qui lui avait confié l'éducation de ses deux neveux. Possevin s'était lié chez le prélat avec tout ce que l'Italie comptait alors d'hommes éminents dans la politique, les lettres et les arts, et avait conquis l'estime et l'admiration de tous par la beauté et l'étendue de son esprit. Récompensé, à la fin de l'éducation des princes de Gonzague, par la riche commanderie de Fossano, il n'avait qu'à se laisser porter par sa fortune pour avoir dans le monde l'une des positions les plus enviées ; mais c'était une âme trop haute pour se contenter de ces vulgaires jouissances. Il voulait travailler à la gloire de Dieu, et crut ne pouvoir mieux s'unir pour ce grand dessein qu'avec les membres de la Société naissante de saint Ignace. C'était pour l'institut nouveau une conquête précieuse ; aussi, comme on connaissait la sincérité de sa vocation, abrégéa-t-on pour lui le temps des épreuves et l'employa-t-on de bonne heure à différentes missions où il réussit. Possevin, en effet, parvint à fonder des collèges de son ordre en France, en Savoie, en Piémont, où ces établissements avaient d'abord paru rencontrer des obstacles invincibles. Les souverains Pontifes l'avaient ensuite chargé de négociations plus importantes avec la Hongrie, l'Allemagne ; et si Possevin n'avait pas obtenu le même succès dans toutes, du moins avait-il montré partout une habileté et une sagesse rares. Sa mission en Suède pour le rétablissement du catholicisme échoua, il est vrai, mais n'ôta rien à sa considération. Il avait, dans ces différentes légations, rendu d'éminents servi-

<sup>1</sup> *Ant. Possevini, Societatis Jesus, Moscovia, in officina Birckmannia, MDLXXXVII.*

ces, en faisant connaître les contrées du Nord alors presque entièrement ignorées, et en érigeant partout des collèges, des séminaires et des écoles pour le peuple, alors négligé partout dans ces pays.

Tel était l'homme sur qui le Pape Grégoire XIII jeta les yeux pour la mission de Moscou. Le roi de Suède, Jean III, qui avait transmis au Pape les vœux du Tzar, avait lui-même indiqué pour négociateur le P. Possevin, qu'il avait vu et qu'il appréciait singulièrement.

Le P. Possevin se mit en voyage vers la fin de l'année 1581, et arriva à la cour du roi de Pologne en janvier 1582. Il en repartit, au cœur même de l'hiver, pour Moscou, où il arriva dans les premiers jours de février. Sa suite se composait de cinquante personnes, docteurs ou interprètes. Le rusé Ivan IV qui voulait obtenir, mais ne rien donner, refusa d'abord de traiter avec Possevin autrement que par l'intermédiaire de ses boyards; il entendait diriger la négociation et non la suivre, craignant avant tout de la voir porter sur la question religieuse. Il craignait, disait-il, que les contestations qui naîtraient infailliblement des débats théologiques ne missent obstacle à la paix qu'il désirait conclure avec le roi de Pologne, et qui était, ajoutait-il, le principal objet de la mission de l'envoyé du Pape. Le P. Possevin ne pensait pas ainsi; il insista donc pour avoir une audience personnelle du Tzar et pour entamer la question religieuse; il déclara qu'il se sentait capable de discuter sur la théologie sans aigreur, et de traiter les questions controversées entre les schismatiques et les hérétiques, sans compromettre les autres intérêts de sa mission. Le Tzar alléguait alors les usages de sa cour, qui ne permettaient pas au souverain de traiter directement avec des envoyés d'un autre culte que le sien. A la fin pourtant il céda, à bout de subterfuges; et, le 21 février 1582, il reçut le P. Possevin en audience solennelle, dans une salle du vieux palais du Kremlin qui se voit encore aujourd'hui.

Depuis qu'ils s'étaient alliés à une fille des Paléologues, les Tzars affectaient toutes les pompes de la cour de Byzance. Ivan portait un vêtement qui tenait le milieu entre celui des patriarches et



des généraux d'armée, voulant sans doute montrer par là le double pouvoir qu'il s'arrogeait sur l'Eglise et sur l'Etat. Ses boyards et les principaux fonctionnaires de sa cour l'entouraient en costumes d'une richesse barbare. Quelques vieillards du Conseil de la ville assistaient aussi à la séance. L'assemblée allait bien à cent personnes,

Le Tzar ouvrit lui-même la séance par ces paroles :

« Tu vois que je suis arrivé à ma cinquantième année, et que, »  
 » par conséquent, il ne me reste pas un bien long espace de vie »  
 » à parcourir. Je ne dois donc pas quitter la religion dans laquelle »  
 » j'ai été élevé et qui est la vraie religion chrétienne. Le jour du »  
 » jugement approche, où Dieu décidera si c'est la foi latine ou »  
 » la foi grecque qui est la vérité. Cependant je ne trouve pas »  
 » mauvais que tu t'acquittes de la mission que t'a donnée le »  
 » souverain Pontife, Grégoire XIII, de défendre la religion ro- »  
 » maine. En conséquence, tu peux dire tout ce que tu vou- »  
 » dras. »

Alors commença entre Possevin et le Tzar une discussion très-serrée et très-vive sur la suprématie de l'Eglise de Rome. Ivan IV paraissait fort au courant de la question, et, sans répondre directement à Possevin, accumulait les objections. Le débat s'était maintenu assez longtemps dans les bornes de la modération, quoique Ivan fût évidemment très-animé. Mais le Tzar, cessant de se contenir, laissa échapper contre les Papes quelques-unes des insultes grossières qu'il avait apprises des Anglais venus récemment à Moscou, ou de ce Bomelius, charlatan hérétique, qui était devenu son médecin, et, dit-on, son empoisonneur d'office. Puis il ajouta : « Sachez que le Pape de Rome n'est pas un pasteur ! »

Le P. Possevin fut blessé et sentit l'effet que ce mot, s'il n'était pas relevé, ferait sur l'assemblée. Il riposta par un argument personnel qui mettait le Tzar en contradiction avec lui-même. Mais son interprète, quoique catholique sincère, n'osa pas le traduire; c'était un jeune homme, et il redoutait la fureur d'Ivan IV. Cependant, sur les instances du P. Possevin, l'interprète répondit : « Si le Pape n'est pas un pasteur, pourquoi

donc l'avez-vous appelé de ce nom dans vos lettres, vous et vos prédécesseurs ? »

Le sang monta à la figure du prince, ses yeux lancèrent des éclairs. Il se leva et l'on craignit qu'il ne frappât et ne tuât Possevin (ainsi qu'il l'avait fait de son fils et de bien d'autres) avec le bâton en forme de crosse pastorale orné d'or et garni de fer qu'il portait ordinairement à la main. — « Quels sont, s'écria-t-il, les manants, les rustres de carrefour qui t'ont appris à parler avec moi comme avec un paysan ? »

Possevin resta impassible.

— « Seigneur, répondit-il, en venant à vous, j'ai cru avoir affaire à un prince prudent et sage, capable d'entendre toute la vérité. »

Puis il reprit avec calme la discussion, et finit en assurant le Tzar de la sincère bienveillance du Pape pour lui. Ce colloque orageux finit bien. Le P. Possevin, avant de se retirer demanda à baiser la main du prince, qui le lui accorda gracieusement.

Le lendemain, le P. Possevin et sa suite furent admis à une seconde conférence. Ils ne s'y rendirent pas sans crainte; l'orgueil et la férocité d'Ivan IV leur étaient connues, et ils craignaient que la contradiction qu'il avait rencontrée la veille ne lui eût inspiré quelque sinistre vengeance. Tous avaient communie le matin de la main du P. Possevin, qui les avait exhortés à confesser courageusement la foi, si, comme cela était possible et probable, la mort les attendait au Kremlin. Mais, soit que Dieu eût amolli l'âme du tyran, soit qu'il réservât les hardis confesseurs pour d'autres combats, leur attente fut trompée; Ivan se montra plein d'égards pour Possevin, lui fit donner un tapis et un siège, et le fit asseoir au milieu de ses boyards.

— « Antoine, lui dit-il (et cette façon de lui parler était déjà, selon les usages russes encore subsistants, un signe de considération et de bienveillance), Antoine, si j'ai dit hier sur le souverain Pontife quelque chose qui t'ait déplu, je te prie de me le pardonner et de ne pas le rapporter au Saint-Père. Je veux, malgré la différence de nos opinions religieuses, établir entre lui et moi et les autres princes chré-

tiens des relations de bonne et cordiale amitié. C'est pourquoi j'ai décidé d'envoyer des ambassadeurs au souverain Pontife, comme tu me l'as proposé. »

Possevin le remercia, et lui annonça qu'en se retirant il laisserait auprès de lui, à Moscou, un prêtre catholique pour lui expliquer les canons du concile de Florence<sup>1</sup>, et lever les doutes qui pourraient lui rester dans l'esprit sur la vérité de la doctrine de l'Église romaine.

A quelque temps de là, Ivan IV tendit un piège aux envoyés du Pape, et voulut se donner le malin plaisir de les faire assister aux offices de l'Église russe, et même de les forcer à baiser la main au métropolitain de Moscou. Feignant de se rappeler que le P. Possevin avait témoigné le désir de voir les cérémonies de l'Église russe, il le fit conduire un jour, lui et sa suite, au milieu d'un groupe de courtisans, dans une des églises du Kremlin (l'Assomption, je crois), où l'on célébrait l'office de la semaine de Pâques. Vainement le P. Possevin protesta-t-il qu'il n'avait fait aucune demande à ce sujet, et qu'il n'avait nulle curiosité de voir des cérémonies schismatiques qu'il connaissait de reste, il lui fallut suivre le groupe qui l'entraînait. Cependant, voyant venir le métropolitain avec lequel on voulait le forcer à se rencontrer, il s'esquiva pour échapper à des formalités dont on se serait fait une arme, et, suivi de tous les siens, regagna ses quartiers, où, à la grande confusion des Russes, il se mit à chanter le *Te Deum* pour remercier Dieu d'avoir échappé au danger.

Cependant la paix qu'il voulait conclure entre le roi de Pologne et le Tzar, et qui était l'un des préliminaires indispensables de la grande négociation pour laquelle il avait été envoyé, la paix si ardemment désirée par les Russes aux abois, rencontrait de la part des Polonais les plus insurmontables obstacles.

<sup>1</sup> Tout le monde sait qu'au concile de Florence (1439), l'union fut consommée entre les grecs et les catholiques, union de peu de durée, hélas! Quelques théologiens russes avaient pris part aux discussions de cette assemblée, et n'y avaient pas paru inférieurs à leurs coreligionnaires de Constantinople.

Leurs victoires avaient exalté ces derniers, et la mauvaise foi si souvent éprouvée de leurs adversaires leur inspirait des doutes sur la sincérité de leurs démarches, où ils croyaient toujours voir des embûches. « L'ambassadeur russe a changé tout ce qui avait été réglé à Rome, écrivait un jour le nonce de Pologne au cardinal de Como.... Les soupçons, les dégoûts nombreux inspirés au roi par tous ces artifices feront, je le crois, que tout tournera au préjudice de la négociation religieuse en Moscovie. » (Lettre de Vilna, 13 juin 1581). En effet, Etienne Bathory avait failli tout compromettre par un manifeste terrible qu'en un jour d'impatience il lança contre le Tzar. C'était une lettre éloquentes, comme il savait en faire, véritable diatribe, où l'insulte éclate, où le mépris déborde et couvre cent pages. Etienne reproche à Ivan ses perfidies, ses trahisons, ses crimes qu'il énumère. Quant à ce qui concerne la religion, pour laquelle il feint un zèle hypocrite, il l'accuse d'avoir laissé ses Etats beaucoup plus en relation avec les Tartares qu'avec les chrétiens. « Tiens, lui dit-il, voici ce qui a été prêché dans les temples, et qui est devenu un dogme : La volonté du Tzar est sainte et sacrée ! Et les prêtres, soit pour te flatter, soit dans la crainte d'être exposés à tes cruautés, ont prêché cela devant Dieu. D'où il est arrivé que tes caprices et ceux de tes ancêtres ont été mis au-dessus de la loi. Dis, toi ou tes prédécesseurs, avez-vous envoyé des ambassadeurs aux conciles, comme l'ont fait toujours les autres princes chrétiens ? A-t-on vu tes orateurs et tes moines au saint synode de Trente ? Tu écris que tu laisses dans tes Etats des lieux libres pour la religion catholique romaine. Énumère-les donc, je t'en prie, ces lieux, et envoie-moi la liste des églises catholiques qui sont dans tes États. As-tu oublié les moines Bernardins qui étaient à Polotsk quand tu t'en emparas ? Fais-nous savoir où tu as construit une église pour eux ! Ou, s'ils sont morts, dis-nous où tu les as enterrés..... Dans les fleuves, avec les juifs, dit la voix publique. — Mais, réponds-tu, ma religion ne diffère pas de celle de Rome. — S'il en est ainsi, pourquoi fais-tu noyer les moines de Pologne avec les juifs ? »

Étienne Bathory poursuit ainsi le Tzar de questions acca-



blantes, et, à la fin, cédant à son indignation, lui jette un défi militaire à la face, et lui propose chevaleresquement un duel, comme l'avait fait, cinquante ans plus tôt, François I<sup>er</sup> à Charles-Quint. *Arma sume atque equum ascende! Conveni.... duo nos ferro decernamus!* (Lettre du 2 août 158. *Apud Turghenieff*, tom. 11).

Ce fut pour Possevin une rude tâche que d'apaiser toutes ces colères, de ramener tous ces emportements à un peu de raison. Il lui fallut avant tout, pour cela, gagner la confiance du tyran soupçonneux qui régnait au Kremlin. Possevin le fit grâce à l'admiration qu'il lui inspira par sa fermeté calme, sa piété franche unie à de nobles façons de gentilhomme que le despote enviait. Le P. Possevin, qui était bien de sa personne, avait quitté l'habit religieux et revêtu le costume avantageux des seigneurs polonais. Il portait fièrement la barbe, montait supérieurement à cheval et suivait une chasse à l'ours, au milieu des neiges, aussi bien que pas un boyard. Le Tzar fit à la considération de l'homme ce qu'il n'aurait pas fait peut-être à celle du diplomate. Il en fut de même du côté d'Etienne Bathory, que Possevin sut prendre par les bons côtés de son caractère. La paix fut signée au bourg de Zapolia (1582), et le P. Possevin partit pour Rome conduisant au Pape une ambassade solennelle qui devait traiter de la réunion des deux Églises.

Ivan IV écrivit à l'empereur Rodolphe à ce sujet, protestant en phrases diffuses et vagues de ses dispositions envers le Saint-Siège, et profitant de l'occasion pour traiter une affaire qu'il avait à cœur de mener à bonne fin, — l'acquisition d'un matériel de guerre qu'il avait commandé en Allemagne et dont Rodolphe avait prohibé la sortie.

Cependant l'ambassade russe était arrivée à Rome, conduite par Possevin. Le journal du Palais nous donne le nom des envoyés et les détails de leur réception. L'ambassadeur s'appelait Iakoff-Sénéonovitch Malménicheff, son secrétaire, Thiscina<sup>1</sup>-Vassiliévitch, et l'interprète, Jacques-Valentin Zaborovsky. Soit

<sup>1</sup> Ce nom ne me semble pas russe; il y a peut-être une erreur venant de la prononciation.

qu'on se fût refroidi à Rome pour le Tzar, qu'en effet on devait y mieux connaître, soit qu'on craignît, par des démonstrations trop vives, de blesser Etienne Bathory et l'Empereur, l'audience accordée aux envoyés moscovites fut sans grand appareil. Le notaire du palais s'en étonna et le P. Possevin lui-même en témoigna du regret. « Ni la famille du Pape, ni aucun des cardinaux n'alla à la rencontre de l'ambassadeur, mais seulement quelques nobles romains et quelques Curiales. Cependant, sur la place Saint-Pierre, la garde suisse se mit en ligne et présenta les armes, et quelques coups de canon furent tirés. Vint la présentation. Le P. Possevin eut grand'peine à faire observer le cérémonial aux ambassadeurs; ils ne voulaient ni fléchir les genoux, ni se découvrir, parce que dans leur pays ce n'était pas l'usage. »

C'étaient pourtant les mêmes hommes qui, un an auparavant, avaient accepté de se laisser battre par Etienne Bathory, si, à ce prix, ils pouvaient obtenir la paix ! Donc ce n'était pas une légitime fierté qui les faisait se révolter contre une formalité d'usage; c'était un scrupule religieux et l'effet de cette aversion profonde contre le Pape, que cinq cents ans de schisme ont nourrie dans le cœur des Russes. Ces gens allaient contre leur gré et par crainte d'un tyran qui punissait de mort la pensée même d'un refus, traiter d'une réunion que leur conscience repoussait et que probablement leur maître les avait chargés de faire manquer. Il n'est donc pas étonnant que cette négociation ait échoué, comme les autres.

Quelqu'un dut en être peu surpris alors; c'est le négociateur principal, le P. Possevin. Il avait bien étudié la Russie et connaissait à merveille l'esprit d'Ivan et de ses sujets. Les Mémoires de son ambassade, qu'il rédigea à son retour et qu'il fit imprimer lui-même, sont, au dire des Russes eux-mêmes, ce que l'on a écrit de plus solide sur leur pays. Le P. Possevin est bien supérieur au baron de Herberstein, qui le précéda de quelques années. Non-seulement il est mieux renseigné que lui sur les mœurs, l'histoire et les sentiments des Russes, mais il en a une intelligence plus fine et plus haute. Or, dans ces Mémoires, il ne

paraît pas avoir une grande confiance dans le retour des Tzars et de leurs sujets à l'unité religieuse. Il voit à ce retour de nombreux et puissants obstacles. « D'abord, dit-il, le peuple a pour ses seigneurs et ses princes un respect tellement superstitieux, qu'il ne lui viendrait jamais à l'esprit de faire une chose que ceux-ci condamneraient. *Dieu seul et le Grand-prince savent cela!* Voilà le mot du peuple. Ce pauvre peuple est d'ailleurs de la plus grossière ignorance, ne connaît pas la religion qu'il pratique et ne peut avoir par conséquent aucun scrupule sur la foi. Il va peu aux églises et dans ces églises on ne prêche pas. Ajoutez qu'il y a de grands dangers à changer de religion, on y expose sa liberté et sa vie. D'ailleurs les marchands étrangers qui fréquentent la Russie sont presque exclusivement des Anglais et des Allemands hérétiques, qui répandent des erreurs et des calomnies grossières contre le catholicisme. Un autre obstacle vient de ce que le schisme a conservé tous les dehors de la vraie religion, de telle sorte qu'il est difficile de faire admettre à ses partisans la nécessité d'un changement. »

Le P. Possevin donne bien d'autres raisons du peu d'espoir qu'offrirait la Russie à l'Eglise, celle-ci, entre autres, qui annonce un observateur intelligent. « Les Russes en général, les grands surtout, ont, dit-il, la plus haute opinion d'eux-mêmes; leur fierté, leur suffisance n'a pas d'égale: ils n'admettent pas qu'il puisse y avoir quelque chose de mieux que chez eux, ou du moins quelque chose à quoi ils ne puissent atteindre le jour où ils le voudront. Depuis qu'ils ont vaincu les Tartares et se sont alliés à une princesse du sang impérial de Constantinople, ils se croient appelés à tout. Ivan IV, ajoute-t-il, manifestait le plus suprême dédain pour les plus grands potentats de l'Europe occidentale dont je lui parlais. — Qu'est-ce que cela? demandait-il insolemment. — Absorbé par la foi dans son schisme, il se croyait choisi par Dieu pour éclairer le monde <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Imbibita sui schismatis, potius quam religionis, opinio, quâ delectum à Deo se existimavit quasi jubar quod universum orbem esset colustraturum.* Deuxième Mémoire, pag. 24.— Dans tout ce qui précède, je résume plus que je ne traduis Possevin.

Ces observations si élevées et si frappantes ne firent pas à Rome l'impression qu'elles méritaient de produire ; on continua à s'y bercer de l'espoir de gagner les souverains russes et d'arriver par eux aux populations. Aussi Ivan IV fut-il à peine mort (1584), que Sixte-Quint écrivit à son fils pour lui rappeler les promesses faites au Saint-Siège par Ivan et ses prédécesseurs, et l'engager à renouer avec Rome les relations interrompues. Cette ouverture n'eut pas de suites, mais au moins le Pape garda dans cette circonstance la dignité de son caractère. C'était une occasion assez naturelle, en parlant à un fils de la mort de son père, d'accorder un mot d'éloge à ce fils. Mais un Pape louer un Ivan IV ! il y aurait eu scandale. Aussi Sixte-Quint s'en garda-t-il. Turghenieff dit qu'il déplora la perte du tyran. Cela n'est pas ; il n'y a pas un mot de regret, pas un témoignage d'estime dans toute la lettre du Pape.

Au milieu des révolutions qui suivirent la mort prématurée du fils d'Ivan IV, les Papes crurent un instant toucher au terme de leurs vœux et saisir la récompense de leurs paternels et persévérants efforts. Le faux Démétrius abjura le schisme et entra au Kremlin escorté par les Polonais et suivi par les Jésuites. Mais l'illusion fut courte et la déception arriva le lendemain de cette ovation. Il fut prouvé alors que, quand même les Tzars seraient revenus à l'unité, leurs peuples ne les y auraient pas suivis. Le faux Démétrius mourut seulement pour avoir laissé soupçonner son abjuration <sup>1</sup>.

La maison de Romanoff arrivée au trône à la suite et par le fait d'une réaction antipolonaise et partant anticatholique, il n'y avait pas à garder le plus simple espoir sur la possibilité d'une union avec elle. Les relations avec cette cour cessèrent presque complètement. Elles ne reprirent que sous Pierre le Grand. Le zèle que ce prince mettait à introduire chez lui toutes les institutions de l'Occident, fit penser que, peut-être, il ne serait pas éloigné d'une union religieuse qui l'identifierait avec

<sup>1</sup> Voyez l'excellent ouvrage de M. Mérimée, *Les faux Démétrius*. 1 vol. in-12.



l'Europe bien autrement que ses importations administratives et militaires.

Le Tzar était alors à Paris où, s'il en faut croire les médisances de Saint-Simon, sa conduite privée n'annonçait pas un homme fort préoccupé des choses du salut <sup>1</sup>. On crut pourtant le moment favorable pour l'entretenir des questions religieuses et des intérêts du catholicisme dans ses Etats. Pierre avait eu à se louer des Papes qui lui avaient rendu de bons offices dans ses guerres avec la Suède, en lui procurant l'alliance de la Pologne. Il les en avait fait remercier plusieurs fois, en 1698 par le prince Cheremetieff, en 1707 par le prince Kourakin <sup>2</sup>. Dès les premières années du règne de Pierre et de Jean, la cour de Rome avait cherché à se mettre en bonnes relations avec celle de Moscou; mais les conseillers des princes, objectant des vices de forme dans les brefs des Papes, avaient refusé de les recevoir. Après la mort de Jean, Pierre montra meilleure volonté que ses conseillers. Rome songea alors sérieusement à demander au Tzar la liberté du culte catholique dans ses Etats, et l'établissement d'un couvent de capucins à Moscou. Toutefois, l'affaire traîna; la congrégation de la Propagande hésitait sur les titres à donner au jeune souverain de la Russie, et craignait de se compromettre par une démarche infructueuse. A la fin, pourtant, et sur les assurances formelles que donnait le nonce de Pologne des dispositions favorables de Pierre I, l'envoi à Moscou d'un nonce pontifical avait été décidé (1705). La complication des affaires de Pologne l'empêcha de partir. Néanmoins on obtint l'année suivante, par l'intermédiaire de la cour de Vienne, un diplôme authentique du Tzar pour la liberté du culte catholique en Russie. Mais ce diplôme n'avait pas été ratifié dans les formes, et il n'y avait pas eu échange de signatures entre les deux cours.

C'est cet échange que Rome chercha à négocier pendant la présence de Pierre à Paris. Monsignor Bentivoglio, nonce près la cour de France, reçut donc, au mois de juin 1717, l'ordre de se

<sup>1</sup> *Mémoires de Saint-Simon*, xvii, 32.

<sup>2</sup> Les pièces officielles sont dans *Turghenieff*, tom. II.

mettre en rapport avec le Tzar. Nous avons encore la demande d'audience qu'il fit (en français) au prince Kourakin et le récit (en italien) de la réception qui lui fut faite par l'autocrate moscovite<sup>1</sup>. « Le dimanche matin, au moment où j'y pensais le moins, dit le nonce, M. le maréchal de Tessé me fit savoir que le Tzar était de retour et qu'il me recevrait volontiers, si je voulais me rendre chez lui vers midi. J'y arrivai qu'on était encore à table. J'attendis dans l'appartement que le maréchal occupait près du Tzar, et le fis prévenir de mon arrivée. Un instant après le maréchal me conduisit dans le cabinet de Sa Majesté, où j'entrai avec toute ma suite. J'étais en habit de cour... Je trouvai le Tzar entouré de plusieurs de ses gentilshommes et regardant, incliné sur une table, un livre d'antiquités. A mon approche, il se leva de la table et je lui fis un petit compliment (Nous passons ce compliment, dont l'analyse seule est fort longue). Son chancelier lui traduisit mes paroles et me rendit la réponse, avec beaucoup de peine et de confusion, dans un très-mauvais italien. Il me dit que Sa Majesté était pleine de reconnaissance et d'estime pour Sa Sainteté, et de bienveillance pour moi. Mais sur l'article de la religion il n'y eut pas un mot de la part du Tzar... »

En effet le Tzar était peu disposé au fond à accorder la liberté du culte catholique dans son empire et le libre passage des missionnaires pour l'Orient. Ce ne fut que l'année suivante (1718), et sur les instances réitérées des princes catholiques et du Pape, que le rescrit tant demandé fut adressé en cette forme et en ces termes au palatin de Culm : « *Prout hactenus fidei catholicæ Romanæ exercitium in sede et alibi locorum sacra Cæsareæ Majestas non prohibendo plene concedit, ita et in futurum eidem se nunquam opponet. Extructioni pariter ecclesiæ lateritiæ in Moscua minime contrariatur, quinimo plenarium præbet consensum ob majorem vestri, regniq[ue] Poloniæ erga sacram Cæsaream Majestatem propensionem. Insuper et missionariis à christianis principibus delegatis per suas ditiones liberum in Persiam concedet transitum, quibus ex cancellaria, more solito, sine ulla difficultate litteræ liberi passus, expressis eorum nominibus, extradi*

<sup>1</sup> Dans *Turghenieff*, II, 325.

*mandantur; et, si illustrissimus Dominus Legatus in nomen aliqujus missionarii propter liberum transitum in Persiam liberi passus requireret litteras, extradentur*<sup>1</sup>. »

Là se bornèrent les démarches de la cour de Rome, qui comprit qu'il n'y avait rien de plus à faire. La Sorbonne crut pouvoir obtenir davantage, et, le jour où le Tzar visita cet établissement, les docteurs, dans leur harangue, l'invitèrent à employer son influence pour amener le rapprochement des deux Églises. Pierre les écouta poliment et, dans sa réponse, chercha à leur faire comprendre que la réunion qu'ils le sollicitaient d'opérer présentait plus d'obstacles que les savants théologiens ne pouvaient en apercevoir du fond de leurs écoles. Cependant, ajouta-t-il, vous pouvez écrire à mes évêques; je m'engage à obtenir d'eux une réponse. Les docteurs de Sorbonne adressèrent une lettre circulaire aux prélats de Russie. Ceux-ci répondirent par deux mémoires qui n'avancèrent en rien la question.

C'était le parti janséniste qui avait entamé cette affaire et il tenait à honneur d'y réussir. Une conversion qu'il avait opérée, celle de la princesse Dolgorouki, née Gallitzin, lui donna un moment bon espoir. Barchkan, archevêque d'Utrecht, le chef des appelants, chargea le docteur Jubé, l'un des plus ardents apôtres du parti, ami et séide du diacre Pâris, de se rendre en Russie pour hâter une affaire si importante et dont le succès devait être si glorieux pour le jansénisme; car il ne s'agissait pas, pour les nouveaux apôtres, de faire des catholiques, mais des *appelants*. Jubé partit comme aumônier de la princesse Dolgorouki et se donna en Russie beaucoup de mouvement. On le laissa faire d'abord, car l'exagération de son zèle lui donnait plus l'air d'un fou que d'un missionnaire. Après quelques mois cependant, comme ses démarches causaient de l'agitation dans un certain monde, le métropolitain de Novgorod demanda son expulsion. Les affaires du jansénisme allaient mal dans l'empire du Tzar; la princesse Dolgorouki et ses enfants étaient retournés à la religion grecque, et le clergé, déjà si blessé des réformes

<sup>1</sup> Ex libro : *Scritture di Clemente XI, tom. 196. Polonia. Apud Turghenieff.*

de Pierre, murmurait d'une façon menaçante contre les projets de conversion qu'on lui prêtait. Le séjour de Pétersbourg n'était plus sûr pour le docteur Jubé; il s'enfuit en Allemagne, d'où il revint mourir à Paris.

La ridicule entreprise des jansénistes n'eut d'autre effet que de pousser Pierre, peu délicat dans le choix de ses amusements, à cette insultante farce que tous les historiens ont racontée<sup>1</sup> et où, pour donner à son clergé une satisfaction de son goût, le Tzar fit jouer à Zotoff une farce, et à ses compagnons de débauche, toutes les cérémonies du conclave. Cette parodie odieuse, répétée trois jours durant au milieu des excès les plus crapuleux, dépassa le but et inspira du dégoût à ceux mêmes qu'on avait voulu flatter. Tous les ambassadeurs réclamèrent, et le Tzar, honteux, chercha à réparer cet outrage en se montrant fidèle aux engagements qu'il avait pris pour la liberté du culte catholique. Cette liberté existe encore aujourd'hui dans les mêmes proportions à peu près et avec quelques modifications introduites par les derniers arrangements pris, à la suite de longs et pénibles débats, entre Sa Majesté l'empereur Nicolas et Sa Sainteté Grégoire XVI.

---

Voilà à quoi ont abouti en définitive les avances intéressées des Grands-princes et des Tzars, la bienveillance inépuisable et l'inaltérable longanimité des Papes ! Faible résultat sans doute, mais qui n'a rien que de glorieux pour ceux qui l'ont obtenu. C'est le fruit d'une suite de négociations loyales. Les Russes n'en peuvent pas dire autant des rapports de leurs princes avec la cour de Rome. Si le sentiment de la droiture et la susceptibilité de l'honneur avaient chez eux plus d'empire, ils passeraient rapidement et le front rouge sur ces retours incessants de parjures et de protestations hypocrites qui souillent les annales de pres-

<sup>1</sup> Lévesque, *Hist. de Russie*, IV, 490.



que tous leurs règnes. Il faut ne pas connaître la pudeur morale pour rire et se vanter, comme ils le font, de succès obtenus par de tels moyens. Ils sont beaux, certes, les fruits de l'isolement religieux où ils sont restés, pour s'en montrer fiers ! La dignité de l'âme humaine abaissée devant une Église sans indépendance, sans dignité, sans enseignement, et dirigée par un synode tremblant sous la présidence d'un général d'armée ; la conscience des peuples laissée sans enseignements et sans guide par un clergé grossier, ignorant, et doublement incapable de prêcher la vérité et la morale ; une civilisation enfin qui s'élève à peine au-dessus de celle du vieil Orient : voilà les conséquences de la séparation religieuse dans laquelle la politique des Tzars a maintenu le grand peuple russe. Ce n'est pas moi qui attribue le triste état moral de la Russie à l'isolement schismatique où elle est restée, c'est un écrivain que la question religieuse n'a jamais fort préoccupé, mais à qui un sens droit et désintéressé a suffi pour arriver à la vérité sur ce point.

« Pour repousser les Turcs vers l'Asie, dit M. Mérimée, ou seulement pour préserver de leurs incursions les provinces qu'ils ravageaient périodiquement, il fallait une alliance solide entre les chrétiens orientaux, particulièrement entre les Polonais et les Russes. Rome sentait tous les avantages d'une telle alliance, ou pour mieux dire elle la regardait comme nécessaire au salut de l'Europe. Dans la dernière guerre entre la Russie et la Pologne, Grégoire XIII avait arrêté Bathory au milieu de ses triomphes pour lui rappeler l'impiété d'une guerre entre les deux puissances que Dieu semblait avoir destinées à être le boulevard de la chrétienté contre les infidèles. En même temps il avait envoyé à Moscou le P. Possevin, jésuite, chargé d'offrir à Ivan la médiation du Saint-Siège. Le P. Possevin était homme d'esprit et de grandes vues. Non content d'obtenir du Tzar, qui avait besoin de lui, une tolérance particulière en faveur des catholiques, il s'était appliqué à préparer pour l'avenir les moyens d'étendre l'influence de l'Église latine en Russie..... Que l'on attribue ces projets de conversion au zèle religieux ou bien à l'ambition tant reprochée de la Société de Jésus, on n'en pourra méconnaître la

grandeur, et il faut avouer que leurs premiers résultats eussent tourné au profit de la civilisation et de l'humanité<sup>1</sup>. »

Et maintenant que deux siècles se sont écoulés depuis les dernières tentatives de rapprochement entre Rome et Moscou, que faut-il attendre dans l'avenir de ce peuple russe qui a grandi si vite, et qui est devenu un centre d'attraction tout-puissant pour les membres épars du schisme oriental ? Peut-on garder à son égard un espoir de retour et nourrir la douce illusion de sa rentrée au sein de l'unité religieuse ? Je serais, pour moi, bien heureux de caresser cette espérance, mais je déclare ne la point avoir. Il me semble que j'ai assez bien étudié la Russie ; or, je n'y ai pas observé le moindre symptôme de conversion catholique. L'ignorance, les préventions héréditaires, la suffisance et l'orgueil, l'horreur de toute autre religion que celle des aïeux, le culte servile du pouvoir, toutes ces infirmités morales, tous ces vices que le P. Possevin avait si finement observés n'ont fait que croître depuis avec les prodigieux succès de la nation. Dieu, dont les voies sont cachées, peut avoir des desseins de miséricorde sur le peuple russe ; mais pour qui ne juge de son avenir religieux que par les vues humaines, il est impossible d'espérer sa réunion à l'Église ; car, s'écrie avec raison l'homme qui l'a le mieux connu, on ne saurait croire à quel point il tient à la glu du schisme : *Incredibile est quantopere eo in visco hæreat !* (Possevin.)

P. DOUHAIRE.

<sup>1</sup> *Les faux Démétrius*, pag. 82-84.



# L'HONNEUR ET L'ARGENT.

A propos d'une comédie de M. Ponsard.

---

## I.

Le *Correspondant*, qui s'est toujours tenu à une certaine distance du mouvement dramatique contemporain, ainsi que le commandait la spécialité d'une rédaction consacrée à une pensée plus élevée et plus morale, n'a cependant jamais manqué de signaler les œuvres qui, depuis dix années, se sont produites avec éclat sur la scène française. Le nom de M. Ponsard a, par là même, figuré plus d'une fois dans les colonnes de cette revue où ses débuts ont été accueillis avec un sérieux intérêt. Aussi notre intention n'est-elle pas de refaire aujourd'hui, à l'exemple de quelques autres recueils, une biographie dont les traits principaux ont déjà passé sous les yeux de nos lecteurs. Si même nous n'avions pour but que d'examiner à un point de vue exclusivement littéraire le succès obtenu par M. Ponsard dans la dernière campagne de l'Odéon, peut-être pourrait-on nous reprocher d'arriver trop tard, aujourd'hui que tous les éloges comme toutes les critiques ont eu le temps de se produire. Mais ce succès a, selon nous, une signification morale éclatante, sur laquelle on a glissé peut-être un peu légèrement et qui nous paraît cependant devoir être sérieusement interprétée.

Peu d'ouvrages dramatiques ont pénétré plus profondément dans les entrailles de la société moderne que cette comédie dans laquelle M. Ponsard dévoile, avec une énergie dont les honnêtes gens doivent lui savoir gré, une des plaies les plus envenimées de notre époque. Aussi ne saurions-nous partager l'avis de certains critiques qui

n'y ont vu qu'une satire éloquente, qu'une antithèse en cinq actes entre l'honneur et l'argent. A notre sens la nouvelle comédie repose sur les deux ressorts les plus dramatiques peut-être de la vie sociale : le dévouement et l'intérêt personnel. On peut dire, en effet, que toutes les actions humaines, que tous les rapports des hommes entre eux, que les révolutions, les grands crimes comme les grandes vertus publiques et privées, ont toujours procédé de ces deux mobiles qui ont existé dans tous les temps et dans tous lieux, et qui subsisteront autant que le monde parce qu'ils sont inhérents à notre nature. Il faut même reconnaître que leur juste équilibre est nécessaire au maintien de tout état social, car les rapports humains ne sauraient être régis, d'une manière exclusive, par le principe d'abnégation ou par celui de l'égoïsme.

Toutes les fois que ces deux forces morales ont cessé d'agir avec ensemble, il y a eu trouble et malaise dans la société, et c'est alors surtout que l'on a vu surgir de ces types qui semblent créés pour servir de modèle au pinceau dramatique. Par exemple, dans les premières années du xviii<sup>e</sup> siècle, lorsque les besoins et les malheurs qui assaillirent la vieillesse de Louis XIV eurent multiplié les agioteurs sur tous les points du royaume, il se trouva un écrivain qui, en personnifiant dans *Turcaret* les hommes d'égoïsme et d'argent, vengea la France de leurs exactions et de leurs rapines. L'excès contraire, celui qui résulte de l'exagération des sentiments d'abnégation et d'honneur est plus rare et moins dangereux, j'en conviens, et semblerait au premier abord se prêter difficilement aux investigations de la comédie. Cependant le chef-d'œuvre de la scène française, cet admirable type du *Misanthrope*, Alceste, qu'est-ce autre chose qu'un honnête homme exagérant, jusqu'à l'inflexibilité, l'honneur et le dédain de la fortune ?

M. Ponsard a donc rencontré une veine dont on ne saurait contester la fécondité dramatique. Il a eu, en outre, cette insigne bonne fortune d'arriver, comme *Le Sage*, à une époque de réaction contre la toute-puissance des gens d'affaires et d'argent, contre les sentiments d'égoïsme matérialiste qui ont signalé l'avènement politique de la classe qui prétendait n'être *rien* en 1789 et qui a été *tout* depuis cette époque.

Assurément je ne voudrais pas être accusé de diriger des attaques intempestives et peu généreuses contre une portion de la société française dont on semble faire, à cette heure, le bouc émissaire de tous nos forfaits. Je serais désolé surtout de contribuer, même pour ma faible part, à raviver le feu de nos discordes sociales. Mais j'avoue que je ne



puis m'empêcher d'admirer un juste retour des choses d'ici-bas dans le sentiment populaire qui, lors de nos dernières crises, confondait dans les mêmes imprécations le capital et les classes officielles de notre époque. Le capital, en effet, n'a guère été depuis un demi-siècle que l'instrument corrompé et complaisant de la toute-puissance bourgeoise et l'on peut dire, sans exagération, que l'argent a été le ressort de la société moderne comme l'honneur était, selon Montesquieu, celui de la vieille monarchie.

Et à ce sujet, je désire beaucoup que l'on me tolère ici quelques réflexions que j'ai puisées récemment dans la lecture d'un article dont les abonnés de ce recueil n'ont certainement pas perdu le souvenir<sup>1</sup>. Ces réflexions qui du reste ne m'entraîneront pas bien loin de la comédie de M. Ponsard, ne paraîtront peut-être pas déplacées, dans un article écrit à propos d'un plaidoyer pour l'honneur contre l'argent.

## II.

Je ne saurais dire si, à un point de vue tout à-fait général, la maxime de *l'Esprit des lois* que je rappelais tout-à-l'heure est beaucoup plus juste que celle du même livre qui fait de la *vertu* le fondement des républiques. Mais je ne crains pas d'affirmer que, limitée à l'ancienne France, la pensée de Montesquieu est de la plus rigoureuse exactitude. La vieille monarchie, en effet, avait pour clef de voûte une aristocratie qui, dans tout le cours de sa brillante histoire, a toujours été animée d'un esprit de générosité et de sacrifice dont l'honneur était le premier mobile. On sait jusqu'à quel degré d'héroïque abnégation elle a poussé parfois l'interprétation de ce vieux proverbe français : *Noblesse oblige*. Renoncer à toute carrière lucrative, consacrer sans rétribution son temps, ses soins et sa vie, au service de l'État : telle était la première obligation imposée à la qualité de gentilhomme. On ne pouvait, sans déroger, se livrer aux professions qui ont l'intérêt individuel pour agent exclusif et où l'on est si souvent forcé de sacrifier la conscience au profit, l'honneur à l'argent. Dans la robe, la noblesse payait fort cher le droit de donner tout son temps à

<sup>1</sup> *Du dévouement et de l'égoïsme*, par M. de Vatimesnil. *Correspondant*, t. XIX, p. 481.

d'inextricables procès, de vivre avec une austérité et une gravité magistrales dans de sombres hôtels, loin des plaisirs et des fêtes de la cour ou de la ville. Dans l'armée elle se ruinait au service du roi, et après trente années de sacrifices et de combats, le gentilhomme qui avait prodigué son or et son sang sur tous les champs de bataille, rentrait dans un patrimoine amoindri, satisfait du simple grade de capitaine et de la croix de Saint-Louis.

Cet esprit d'abnégation et de dévouement exerçait sur la noblesse française un empire tellement tyrannique, si je puis ainsi parler, qu'il l'a conduite à des fautes qui n'ont pas peu contribué à sa ruine. L'histoire dira avec quel entraînement elle fit, dans la nuit du 4 août, le sacrifice de ses vieux privilèges ; avec quelle héroïque imprudence, poussés par le sentiment irrésistible de l'honneur, les nobles désertèrent leurs châteaux pour aller vivre de privations à l'étranger et pour se ranger en qualité de simples volontaires sous le drapeau de l'émigration.

Pendant que le premier ordre de l'État sacrifiait ainsi, sans nul souci de l'avenir, ses richesses, ses titres et sa vie, une autre classe travaillait lentement et sûrement à sa fortune, à l'ombre des fonctions mercantiles et lucratives et souvent, il faut le reconnaître, dans la pratique d'incontestables vertus. Aussi quand arriva la Révolution, cette classe qui avait escompté à gros intérêts la magnifique imprévoyance et quelquefois les vices des gentilshommes était, presque sur tous les points, maîtresse des capitaux et créancière de la noblesse. Après avoir acheté à vil prix les biens qui furent vendus à l'encan de la Révolution, elle ne tarda pas à s'en défaire, car la possession du sol entraîne des charges et des devoirs que les cœurs généreux peuvent seuls accepter. Elle les revendit par parcelles aux paysans chez lesquels elle exploita l'amour de la glèbe et qu'elle maintint dans sa dépendance à l'aide du terrible arsenal de nos lois hypothécaires. Alors éclata sa formidable puissance : elle démasqua enfin les batteries qu'elle avait construites, pièce à pièce, grâce à un patient travail de plusieurs siècles, grâce aussi, il faut bien le dire, aux aveugles encouragements de la royauté. Maîtresse des institutions politiques par la charte de 1814, de la vie économique du pays par le développement exagéré du crédit et de la fortune mobilière, de l'enseignement public par l'Université, la bourgeoisie étendit partout et sur tout sa domination et son contrôle. Elle refit la société à son image. Aux privilèges tutélaires des anciens propriétaires du sol succéda la féodalité la plus odieuse et la plus corruptrice, celle de la banque et de l'usure. Les relations naturelles fondées

sur un mutuel échange de devoirs et de faveurs, de protection et de respect, qui, dans l'ancienne hiérarchie sociale, unissaient tous les états et tous les rangs depuis le souverain jusqu'au plus humble tenancier, disparurent pour faire place aux seuls rapports prévus par le Code de procédure, aux rapports de propriétaires à locataires, de débiteurs à créanciers. La langue elle-même ne tarda pas à porter l'empreinte de cette révolution : elle laissa bientôt tomber en désuétude ce mot sacré de *devoir*, naguère tout-puissant sur les esprits, pour y substituer l'expression commerciale d'*engagement*<sup>1</sup>. La valeur de l'homme se mesura à celle de son coffre-fort. On éleva au dieu de l'agiotage un temple colossal où, par une étrange anomalie, tous les marchés que la loi prohibe dans les maisons de jeu, se passèrent publiquement sous la surveillance et avec la sanction de l'autorité, et où quelques hauts barons financiers, toujours rapidement et sûrement informés, grâce à leurs relations politiques et à leur influence commerciale, vinrent chaque jour recevoir l'argent et les genuflexions d'une foule aussi aveugle que cupide. Nous parlions tout-à-l'heure de *Turcaret* : eh bien ! chose remarquable, aujourd'hui cette comédie n'obtient aucun succès au théâtre. Depuis soixante ans, ses traits les plus satiriques se sont émoussés. Le public du XIX<sup>e</sup> siècle n'a jamais pu comprendre qu'un homme aussi bien renté et qu'un spéculateur aussi heureux que M. Turcaret pût être odieux ou ridicule.

En résumé, on peut le dire, sans être taxé de déclamation, s'il est un fait acquis et malheureusement incontestable, c'est que l'intérêt personnel ou l'égoïsme, représenté par son signe le plus matériel, a pris, depuis soixante ans, la place que le dévouement et l'honneur occupaient dans l'ancienne société ; c'est qu'il n'y a aujourd'hui qu'une puissance sérieuse et vraie : l'argent.

Aussi, malheur à l'homme assez hardi pour lutter contre elle, car bien loin d'accorder au moins son estime aux demeurants d'un autre âge qui voudraient s'en tenir au vieux culte de l'honneur, à l'esprit d'abnégation et de sacrifice de nos pères, le monde n'épargne même pas ses dédains et ses sarcasmes à celui qui sacrifie sa fortune au devoir et à la délicatesse. Qu'on nous le dise ! Est-il beaucoup de caractères assez fortement trempés pour résister à un semblable courant d'idées, de mœurs et d'opinions ? Aussi (chose pénible à rappeler), combien n'avons-nous pas vu de consciences

<sup>1</sup> « Combien de gens prennent des engagements pour des devoirs, dit M. de Bonald ; c'est la vertu de ceux qui n'en ont pas d'autres. » *Pensées*, t. 1<sup>er</sup>, p. 118.



faiblir et de courages chanceler sous le poids de cette espèce de réprobation qui s'attache aujourd'hui à l'homme sans argent, comme elle frappait autrefois celui qui avait forfait à l'honneur.

J'insiste, car je sens que l'on va m'accuser d'injustice ou tout au moins d'exagération. Je crois donc nécessaire d'apporter quelques faits à l'appui de la thèse à la fois délicate et douloureuse que je soutiens ici. Hélas ! ils sont aussi tristes que nombreux !

Je pourrais, par exemple, citer une foule de personnages qui ont brisé des carrières honorables et lucratives, qui ont quitté l'administration, la magistrature ou l'armée pour ne pas prêter un serment réprouvé par leur conscience et qui, lancés dans des entreprises commerciales ou industrielles, y ont joué des rôles déplorables. Nous en avons tant vu de ces féaux serviteurs, débiter en actions commanditaires leur dévouement chevaleresque, et, sous prétexte de solidarité politique, exploiter leur sacrifice jusque dans les poches de leurs amis. Que de familles riches et honorables ont englouti, depuis vingt ans, toute leur fortune dans le gouffre creusé par ces Robert-Macaires de la fidélité !

Et cependant si, comme tant d'autres, ils avaient passé sur d'honorables scrupules, s'ils avaient parcouru jusqu'au bout leur carrière militaire ou administrative, ni la fortune, ni la considération ne leur eussent fait défaut, tandis qu'en écoutant la voix de leur conscience et de l'honneur, ils n'ont recueilli que la misère et le mépris public. Epouvantable inconséquence dont le simple énoncé fait frémir et dont la responsabilité pèsera éternellement sur une société chez laquelle le culte de l'or a étouffé jusqu'aux plus vulgaires notions de la morale et de la justice !

Cette triste et singulière déviation du sens moral peut se constater à l'heure même où nous écrivons, par un fait assez curieux, pour fixer quelques instants l'attention du public. A la tête des nombreuses entreprises écloses à la chaleur de la fièvre industrielle qui, dans ces derniers temps, s'est emparée d'un assez bon nombre d'esprits, nous voyons figurer certains personnages en disponibilité politique qui ont cru devoir, par pudeur ou calcul, se retirer de la scène et refuser leur concours au gouvernement. Une sorte de scrupule, assurément fort honorable, ne leur a pas permis de prêter un serment et d'accepter des fonctions rétribuées. Mais s'agit-il de solliciter des services personnels et tout gratuits... de la part du pouvoir, d'assiéger les bureaux des ministres et les hommes en crédit de demandes d'actions, de concessions industrielles, de lignes de chemins de fer ou de paquebots, alors tout scrupule disparaît, et les plus ardents à condam-



ner ceux qui persistent à demeurer dans les fonctions rétribuées ou dans les conseils électifs, sont enchantés d'arrondir leur bourse et de se retremper dans le Pactole, en toute quiétude de conscience et aux frais du gouvernement !

En vérité, quelles excellentes comédies un observateur attentif et un metteur en scène intelligent pourraient tirer de semblables situations ! Mais, pour peindre dans tout son jour et avec les couleurs qui lui conviennent la société financière dont nous venons d'esquisser quelques traits ; pour condenser dans une vaste et dramatique unité ces scènes éparses, diverses, parfois comiques et souvent hideuses, qui ont le sordide intérêt pour mobile, et qui se déroulent chaque jour autour de l'autel du veau d'or ; pour représenter avec tous ses types, depuis le premier banquier jusqu'au dernier procureur, ce monde intrigant et remuant des affaires, qui menaçait de tout envahir, qui avait débordé jusque dans la vie politique et qu'il était temps de faire rentrer dans son lit, il aurait fallu un drame et un génie Shaks péariens, et, dans *l'Honneur et l'Argent*, nous n'avons qu'une bonne comédie de M. Ponsard.

### III.

Comme nous l'avons dit, au début de ce travail, notre intention n'est pas de donner ici l'analyse minutieuse d'une pièce sur laquelle un grand nombre de jugements ont déjà été formulés. Ce que nous tenions surtout à constater, c'est qu'un poète a fait vibrer une corde généreuse et qu'il a trouvé dans le public un écho véritablement sympathique. C'est là le signal, peut-être même le symptôme d'une heureuse réaction contre les sentiments d'égoïsme et de cupidité qui n'ont que trop dominé dans notre siècle. M. Ponsard n'a soulevé qu'un des coins du voile de ce monde des affaires où tout gravite autour de l'intérêt individuel, et cela a suffi pour attirer la foule. Maintenant qu'il continue d'exploiter l'heureuse veine qu'il a rencontrée et qui renferme encore de véritables richesses, qu'il remue la poussière des études, qu'il pénètre dans le secret des comptoirs ou dans les coulisses de la Bourse, et peut-être parviendra-t-il à produire sur la scène un nouveau Turcaret, le Turcaret du XIX<sup>e</sup> siècle.

Après cela nous ne ferons aucune difficulté de reconnaître que *l'Honneur et l'Argent* est loin d'être une comédie sans défaut et qu'il

y manque ce qui surtout rend une œuvre durable, l'originalité du style et des caractères. Les types, s'il y en a, ont peu de ces traits saillants et nettement accentués qui feront vivre à jamais dans la mémoire des hommes le *Menteur*, l'*Avare*, le *Misanthrope*, les *Femmes savantes*, le *Joueur*, *Turcaret*.

Georges, le héros de la pièce, est à coup sûr un jeune homme honnête et intéressant, mais je ne lui vois pas de caractère fortement accusé. Riche et recherché au premier acte, il sacrifie volontairement dès le second toute sa fortune pour payer les dettes que lui lègue la succession de son père. C'est bien. Mais Georges est fiancé à Laure, une des filles de M. Mercier, riche négociant chez lequel l'intelligence des affaires n'a pas effacé tous les sentiments généreux, comme on en peut juger par les paroles suivantes :

.... Ce n'est pas l'argent que j'estime le plus.  
 ..... La valeur de la somme  
 Est peu de chose auprès de la valeur de l'homme ;  
 La richesse est souvent un effet du bonheur ;  
 Mais on ne doit qu'à soi d'être un homme d'honneur,  
 Les qualités du cœur sont tout dans un ménage,  
 Et l'on est assez riche avec cet apanage.

Aussi Georges conserve-t-il l'espoir, sinon la certitude, d'être le mari d'une femme qu'il aime, le possesseur d'une dot assez ronde et de recueillir en considération les fruits de son désintéressement. Tout cela affaiblit singulièrement selon nous la portée de son sacrifice et il nous semble que le héros de M. Ponsard devient dès lors moins intéressant. Mais le succès ne répond pas à de si belles espérances : M. Mercier refuse sa fille. Laure se résigne et Georges éclate en récriminations douloureuses :

Honnête je la perds ; fripon j'étais heureux !

s'écrie-t-il avec une poignante amertume. Mais ce n'est là que sa première épreuve ; bien d'autres vont suivre. Les amis qui, au premier acte, assiégeaient ses salons et sa table, lui tournent le dos au quatrième quand il n'a plus le sou et qu'il porte des habits râpés ; un seul lui demeure fidèle, Rodolphe, qui pourtant ne le ménageait guère au temps de sa fortune et lui faisait parfois entendre de dures vérités. Ce Rodolphe, qui tient à la fois de Philinte et d'Alceste, est un des personnages les mieux réussis de la comédie ; il ne cache ni son dédain pour la société, ni son indulgence pour les faiblesses humaines ;

il moralise avec beaucoup de sens : c'est un excellent raisonneur, mais ce n'est pas un type. Cependant le pauvre Georges, aux prises avec les premières nécessités de la vie, cherche à utiliser *son talent* pour la peinture, ce talent, qui, au dire de ses amis du premier acte, devait lui rapporter vingt mille francs de rente. Vain effort ! les marchands dédaignent ses *croûtes*. Un homme d'État qui voulait en faire un conseiller, un diplomate ou un préfet quand il n'avait nul besoin de place ou d'argent, lui répond qu'il verra, qu'il tâchera de le faire d'emblée... expéditionnaire. Les anciens créanciers, ces hommes qui, le jour où Georges leur sacrifia toute sa fortune, n'avaient pas assez de voix pour chanter ses louanges et lui disaient de compter à jamais sur leur bourse et leur appui, font la sourde oreille et le persiflent avec ironie, quand il leur parle d'un emprunt pour racheter une des usines de son père et l'aider, par un moyen facile, à rétablir sa fortune. Désespéré, Georges maudit tous ces misérables, « tous ces faquins qu'il fut bien sot de payer. » Il doute de tout, il jette l'anathème au monde, à l'amitié, à l'amour, à lui-même. Après avoir longtemps lutté contre sa conscience et son cœur, il est enfin sur le point de succomber ; il va devenir le mari d'une vieille fille, créancière de son père pour une somme de 300,000 francs et qui, touchée du procédé du jeune homme, n'hésite pas à lui offrir sa main. Mais Rodolphe, l'ami austère, arrive et l'empêche de commettre une faiblesse. Le notaire a trouvé les fonds nécessaires pour acheter l'usine, l'entreprise s'organise et réussit, et Georges, auquel la fortune sourit enfin, arrive au cinquième acte pour épouser Lucile la seconde fille de M. Mercier. Quant à Laure qui a été mariée à un riche agent de change dont le père a fait trois fois faillite, elle se voit bientôt abandonnée par son mari qui, ruiné à son tour, prend la fuite en emportant la meilleure partie de la fortune du bonhomme Mercier.

Telle est la donnée générale de la comédie de M. Ponsard. Comme on le voit, elle est loin d'être parfaite et elle donne lieu à de nombreuses réserves. Mais on lui a adressé de singuliers reproches. Selon un des maîtres du feuilleton théâtral, M. Rolle, Georges a plus d'un tort dans le sacrifice de sa fortune. Tomber du soir au lendemain dans un tel abandon, dit-il, ce n'est plus de l'honneur, c'est de la folie. « Quoi de plus simple que de prendre des arrangements avec ces honnêtes gens ? » demande, avec une naïveté charmante, le critique du *Moniteur*<sup>1</sup> : comme si des *arrangements* pouvaient sauvegarder la mémoire du père de Georges et conserver intact l'honneur

<sup>1</sup> *Moniteur* du 15 mars 1853.



de son nom ! On a aussi accusé le poète d'injustice : on a prétendu que sa thèse était une calomnie contre la nature humaine et la société, et un des écrivains les plus distingués de ce temps, M. de Pontmartin, a soutenu « que le beau trait de Georges était au contraire de ceux qui réussissent toujours, que l'on admire au grand soleil, au milieu des applaudissements de la foule et que se hâtent d'exalter, ceux-là même qui n'en seraient pas capables. » Nous craignons fort hélas ! que ce ne soit là une illusion aussi généreuse que celle de notre La Fontaine quand, à la fin de son élégie sur la disgrâce de Fouquet, il laissait tomber de son cœur cette noble parole : *C'est être innocent que d'être malheureux !*

Soyons vrais : dans une société livrée comme la nôtre à tous les instincts de l'individualisme, où chacun n'aspire qu'à sortir de sa sphère, qu'à s'élever aux honneurs ou à la fortune, qu'à occuper la place de son voisin si cette place est bien pourvue et bien rentée, quand un homme succombe, il y a dans la foule un secret tressaillement de joie que personne n'avoue, mais que beaucoup ressentent. C'est alors que chacun s'empresse, non d'exalter, mais d'amoindrir le beau trait qui aura fait d'un homme d'honneur un volontaire de la pauvreté. C'est alors surtout que tout malheureux, au lieu d'être innocent, comme le voudrait le bon La Fontaine, est réellement coupable aux yeux de ceux qu'il ne peut plus servir. La société est ainsi faite, on ne la changera pas ; mais reconnaissons qu'il est difficile de la calomnier. J'assistais, il y a quelque temps, à une des charmantes leçons où M. Saint-Marc Girardin passe en revue le répertoire de Corneille. Ce jour-là il analysait Héraclius et il eut occasion de toucher en passant le sujet qui nous occupe. J'ai recueilli quelques-unes de ses paroles et je crois devoir les citer à l'appui de ma thèse, et pour la justification de M. Ponsard : « Le poète, nous » disait l'éloquent professeur, le poète a le droit de charger beaucoup » le cœur humain, de l'accuser de bien des misères et de bien des » turpitudes ; croyez que tout est possible, quand les passions ou l'in- » térêt privé sont en jeu, et qu'alors les peintures dramatiques reste- » ront toujours au-dessous de la réalité. »

Si donc nous avons un reproche à faire à M. Ponsard, ce ne serait pas de s'être montré injuste envers la société, mais au contraire d'avoir, dans les dernières scènes de sa comédie et dans les caractères principaux de ses personnages, donné pour ainsi dire un démenti aux dures vérités contenues dans ses premières tirades. Car, en somme, tout finit par réussir à son héros : Rodolphe le console et le fortifie ; un inconnu arrive fort à propos pour lui prêter, sans hypothèque,



les fonds nécessaires à son entreprise ; il trouve dans le cœur de Lucile un charmant refuge contre les infidélités de Laure ; enfin son notaire (son notaire lui-même !) reste fidèle à sa mauvaise fortune et le sert, sinon de sa bourse, du moins de ses conseils et de ses démarches, tout en prévoyant bien qu'il n'aura plus beaucoup d'actes à rédiger pour un client si peu entendu en affaires. En vérité, Georges serait bien ingrat s'il se plaignait de manquer de soutiens dans sa détresse. Mais ce dénouement était-il bien prévu après les prémisses posées par l'auteur ?

D'un autre côté, nous trouvons qu'il y a peut-être un peu trop d'honnêtes gens dans cette comédie qui prétend prouver que la société réelle n'en contient pas beaucoup. Comptons un peu : Georges et Rodolphe sont très-honnêtes et les créanciers aussi, au dire de M. Rolle ; Laure et Lucile sont d'honnêtes jeunes filles, bien que la seconde soit un peu soubrette. M. Mercier est le plus honnête négociant qui se soit jamais retiré des affaires. Et le notaire donc ! En voilà déjà beaucoup, mais il y a encore un vieux monsieur et une vieille fille qui ont bien aussi leur bonne part d'honnêteté.

Tous ces défauts (et l'on voit que nous ne cherchons pas à les dissimuler) sont, du reste, amplement rachetés par les qualités de style, d'observation et de bon sens qui brillent pour ainsi dire à chaque page de la nouvelle comédie de M. Ponsard. Il y a des tirades qui s'élèvent souvent jusqu'à la véritable éloquence, sans jamais s'égarer dans la déclamation. Certains vers ont une réalité saisissante ; d'autres sont frappés au coin de la bonne comédie, comme ceux-ci de M. Mercier, quand il apprend la débâcle de l'agent de change, son genre :

..... Le coquin ! le drôle ! le bandit !  
 L'hypocrite qu'il est nous a tous attrapés.  
 Il possédait si bien la langue des affaires,  
 Était si positif, riait tant des chimères,  
 Traitait la poésie avec tant de mépris,  
 Que j'ai cru qu'il serait le meilleur des maris !

Le rôle de M. Mercier est admirable de naturel, de bavardage et de fatuité bourgeoise. Celui de la vieille fille est finement indiqué ; c'est une charmante esquisse qui donne à penser, et M. Ponsard a fait preuve de goût en n'insistant pas plus qu'il ne convenait sur cette figure secondaire et en la plaçant, un peu dans l'ombre, à l'arrière-plan de son tableau. Enfin il règne d'un bout à l'autre de cette

comédie un souffle généreux qui rafraîchit l'âme et la console du spectacle de nos misères. C'est là surtout la cause de son succès.

Qu'on me permette, avant de clore ces observations, d'y ajouter un souvenir qui, mieux que des pages de commentaires, fera peut-être l'éloge de *l'Honneur et l'Argent*. La vérité de la comédie n'est jamais, ce me semble, aussi bien contrôlée que par les réalités de la vie commune dont le théâtre ne doit être que le reflet.

Dans ces derniers temps, j'ai connu un jeune homme qui eut à subir aussi une grande épreuve dès le début de son existence. Il se nommait Georges comme le héros de M. Ponsard, et, comme lui, il crut devoir un jour accomplir un sacrifice d'argent, mais plus complet encore et surtout plus désintéressé : car ce ne fut point à l'honneur de son père, mais à la mémoire d'un homme dont il n'était que le gendre qu'il sacrifia, sans ostentation et sans bruit, sa fortune, celle de sa femme, tout l'avenir de ses enfants. Ses créanciers, qui étaient bien un peu ses débiteurs, furent moins reconnaissants que ceux de la comédie de M. Ponsard. Pas un seul ne lui tint compte de son désintéressement; pas un seul ne lui adressa un de ces mots qui font battre le cœur et mouillent la paupière de larmes généreuses. Seulement quelques-uns, dont il n'avait pu satisfaire entièrement toutes les exigences, l'accusèrent bruyamment de ne pas payer ses dettes. Les autres dirent que c'était un homme sans tête qui n'entendait absolument rien aux affaires. (Je le crois bien!) Tous enfin se rirent, sous cape, de cet esprit sottement chevaleresque.

Un jour que, livré à l'amertume de ses réflexions, il se promenait dans les environs du Luxembourg, s'interrogeant avec tristesse sur la réalité de l'honneur humain, et se demandant si, après tout, ce n'était pas jouer un rôle de dupe que de vouloir faire preuve de sentiments délicats et désintéressés à une époque d'égoïsme cupide, il aperçut, sur une affiche, l'annonce de *l'Honneur et l'Argent*. Curieux de savoir comment le poète avait interprété des idées et des sentiments qui depuis plusieurs mois étaient l'objet assidu de ses méditations, il alla s'asseoir au parterre de l'Odéon. Malgré le déplorable jeu des acteurs, une communication sympathique s'établit bientôt entre lui et la scène. Il applaudit aux nobles sentiments de Georges; il comprit, comme il les avait partagées hélas! ses irrésolutions et ses défaillances; et après avoir recueilli les paroles fortifiantes, les conseils salutaires de Rodolphe, il sortit du théâtre le cœur ému, l'âme fière et consolée!

GEORGES CADOUAL.

# JOURNAL OF A TOUR

IN EGYPT, PALESTINA, SYRIA AND GREECE,

BY JAMES LAIRD PATTERSON, M. A.

LONDON 1852.

*(Journal d'un Voyage en Égypte, en Palestine, en Syrie et en Grèce,  
par James Laird Patterson.)*

(DEUXIÈME ARTICLE <sup>1</sup>).

---

Le livre de M. Patterson, ainsi que nous l'avons dit, contient des renseignements précieux sur l'état des différentes communautés chrétiennes en Orient. Indépendamment de ses impressions personnelles consignées dans son journal, il a recueilli sur ce sujet une foule d'informations puisées aux meilleures sources. « En faisant ainsi, dit-il dans sa préface, j'ai eu soin de peser les témoignages et de les contrôler les uns par les autres, et, en ce qui touche les diverses corporations religieuses, j'ai pris pour règle de ne pas m'en rapporter uniquement à leur témoignage. Ce que je dis des sectes orientales, en tant que ce n'est pas le résultat de mes propres observations, a été emprunté aux relations, soit des écrivains qui leur appartiennent, soit de ceux qui leur sont étrangers. Il serait fastidieux de donner la liste des auteurs dont j'ai ainsi fait usage ; je reconnais, une fois pour toutes, que je me suis servi d'un grand nombre d'écrits, et cela fort large-

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* du 25 juin 1853.

ment. » Le résumé de ces recherches se trouve principalement dans un appendice très-étendu qui est ce que nous avons lu de plus complet sur ces matières. Les circonstances présentes donnent un intérêt particulier à ce travail, que nous essaierons d'analyser aussi fidèlement que possible, pour nous rendre compte de la situation de l'Eglise catholique dans le Levant, de celle des Eglises schismatiques et aussi de celle que le protestantisme travaille à se créer depuis quelques années à l'aide de ses missionnaires.

#### 1<sup>o</sup> LES CATHOLIQUES EN ORIENT.

Il y a en Orient des catholiques de huit rites différents, ayant leur hiérarchie, leur discipline, leur liturgie particulière, mais tous unis dans la même foi et soumis à l'autorité suprême du successeur de saint Pierre. Les uns ont à leur tête des patriarches, des archevêques et des évêques, exerçant la juridiction diocésaine ordinaire, les autres sont gouvernés par des vicaires et des délégués apostoliques ou, comme les catholiques du rit latin, participent à cette double organisation.

Les Maronites, habitants du mont Liban, où leurs ancêtres trouvèrent un refuge contre les conquérants idolâtres ou mahométans de la Syrie, tirent leur nom du vertueux solitaire saint Maron, qui, à une époque où l'hérésie dominait les contrées environnantes, maintint parmi eux la pureté de la foi. Seuls parmi les communions orientales, ils se glorifient d'être toujours restés attachés à l'orthodoxie et inébranlables dans leur soumission au Saint-Siège. Ils ont un patriarche portant le titre du siège d'Antioche et plusieurs archevêques et évêques. Leur patriarche tient immédiatement sa juridiction de Rome. Le clergé maronite se compose de douze cents prêtres séculiers, desservant plus de trois cent cinquante paroisses ainsi qu'un certain nombre d'autres églises et chapelles, et d'environ quatorze cents réguliers, vivant dans soixante-sept monastères. Il y a en outre chez eux quinze couvents de femmes, renfermant trois cents religieuses.



Les évêques et les religieux sont obligés au célibat : les prêtres séculiers peuvent être mariés, pourvu que ce soit avant d'avoir reçu les ordres. Toutefois un grand nombre d'entre eux reste célibataire : ce nombre va toujours croissant, et dans certains diocèses il n'y a qu'une très-faible minorité qui vive dans le mariage. Les religieux appartiennent tous à l'ordre de Saint-Antoine ; ils suivent la règle primitive qui est fort sévère ; la plupart joignent le travail manuel aux exercices de la vie monastique. Au grand couvent de Kechaya, il y a une presse qui imprime des livres de religion et des ouvrages élémentaires pour l'éducation de la jeunesse. L'instruction primaire est généralement répandue parmi les Maronites : presque tous savent lire et écrire. Quoique peu de membres du clergé soient ce qu'on pourrait appeler savants, ils sont tous suffisamment instruits, surtout en ce qui touche la pratique du ministère ecclésiastique. Les délits sont rares dans la population maronite ; les crimes y sont presque inconnus. Le nombre des Maronites du Liban paraît être de 215,000 âmes. On n'en trouve guère hors de la montagne ; il y en a environ 1,500 dans l'île de Chypre ; il y en a aussi quelques-uns à Alep, à Damas et même au Caire. Leur liturgie ressemble plus à celle des chrétiens occidentaux qu'à aucune autre liturgie orientale. Elle est en langue syriaque, mais le Saint-Siège, dans ces dernières années, a autorisé à lire aussi en arabe, qui est la langue vulgaire, les évangiles et les leçons. En vertu d'un privilège spécial, accordé par le Pape, ils font usage des mêmes vêtements sacerdotaux que les Latins.

M. Patterson visita le patriarche des Maronites à sa résidence d'été de Duman. « Un des prêtres attachés à sa personne, dit-il, parle très-bien l'italien. Nous ne fûmes pas peu édifiés de trouver un simple montagnard, marchant pieds nus et portant le vêtement grossier des classes inférieures, en état non-seulement de nous donner les renseignements les plus étendus et les plus exacts sur la situation passée et présente de son Eglise et de sa nation, mais encore de traiter à propos tous les autres sujets dont il est convenable qu'un prêtre sache parler pertinemment. Quand il sut que nous étions Anglais, il s'entretint avec nous de l'histoire de notre

Eglise et de nos écrivains ecclésiastiques, et je crois que peu de membres du clergé anglican, corps qu'on ne peut assurément taxer d'ignorance, feraient preuve de semblables connaissances en ce qui touche les Maronites. Il nous dit que le patriarche porte le titre d'Antioche, mais comme il y a peu de Maronites dans cette ville et que le patriarche des Grecs-unis y habite, il a sa résidence ordinaire dans le Kesrouan. Il passe l'hiver au couvent de Canoubin et l'été à Duman... Les prêtres maronites sont ordinairement pauvres et de la classe des paysans, mais ils ont une grande influence sur leurs troupeaux et ils la méritent par leur conduite. Ils ne sont pas fort savants pour la plupart ; il y a cependant parmi eux des élèves de la Propagande, non moins distingués par leur instruction que par leur piété. »

Les Grecs-unis, ou catholiques du rit grec, ont à leur tête Mgr Mazloum, patriarche d'Antioche et administrateur des patriarcats d'Alexandrie et de Jérusalem. Ils ont en outre un certain nombre d'évêques. Leur nombre est peu considérable en Orient où on les appelle Melchites, du mot arabe *melec* qui veut dire roi ; on donne de ce nom différentes explications dont aucune n'est bien certaine. La plupart appartiennent à des familles schismatiques converties depuis deux cents ans par les missionnaires. Au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, un de leurs patriarches, appelé Cyrille, se soumit au Saint-Siège : c'est de cette époque que date la succession de leurs évêques catholiques. Il y en a environ 5,000 dans le patriarcat d'Antioche et peut-être davantage dans les autres patriarcats. A Jérusalem même, il n'y en a guère qu'une cinquantaine. Ils ont dans cette ville une église, un évêque et deux prêtres : ils ont en outre des églises et des écoles en plusieurs endroits de la Terre-Sainte. On en rencontre aussi quelques-uns dans la Turquie proprement dite et dans les îles de l'Archipel. Le clergé du rit melchite a à peu près la même discipline que le clergé maronite. Il est élevé principalement dans les maisons des évêques, ou sous leur direction immédiate. Le patriarche actuel d'Antioche a commencé à établir des séminaires : ses talents supérieurs et son zèle peuvent faire espérer que cette entreprise réussira. Les Melchites font usage de la liturgie de saint

Basile et de celle de saint Jean-Chrysostome. Le Saint-Siège a fait traduire ces liturgies en arabe, qui est la langue vulgaire des pays qu'ils habitent. Comme il n'y a pas les mêmes rapports entre le grec et l'arabe qu'entre cette dernière langue et le syriaque, ou qu'entre le latin et la plupart des langues occidentales, le maintien de l'ancienne langue liturgique n'aurait pas été sans inconvénients parmi des populations parlant l'arabe, comme le prouve l'exemple des Grecs schismatiques, qui l'ont conservée. Le rit grec-uni a de nombreux adhérents en Europe ; il y en a plus de trois millions et demi dans l'Empire Autrichien. Ils étaient plus de 1,500,000 en Russie avant la persécution de 1839 qui en a considérablement diminué le nombre.

M. Patterson raconte la visite qu'il fit à l'Eglise des Grecs-unis à Saint-Jean-d'Acre. « Il est très-intéressant, dit-il, de trouver, comme ici, des Grecs catholiques restés fermes dans la foi et l'obéissance à Rome, conservant ces anciens rites et ces anciennes observances qui, lorsqu'ils sont joints à l'orthodoxie en matière de foi et de discipline, sont si respectables. Je crois que cet exemple est à peu près le seul en Orient, quoiqu'en Europe il y ait plusieurs congrégations de Grecs-unis. J'eus du plaisir aussi à voir le prêtre grec. Son extérieur, sa coiffure et son caftan sont absolument ceux des Grecs schismatiques : mais quand on regarde son visage, on n'y trouve pas cet air gêné, cette expression à moitié craintive et à moitié orgueilleuse qui distingue les schismatiques en général, et les Grecs en particulier. »

Les Syriens catholiques sont sous un patriarche qui porte le titre d'Antioche et qui réside à Alep. Ils ont en outre une dizaine d'évêques diocésains. Les Syriens, qui embrassèrent l'hérésie d'Eutychès au commencement du sixième siècle, furent, comme les autres monophysites, appelés Jacobites du nom de Jacques Barada. Sous sa direction et celle de Sévère, ils organisèrent des Eglises schismatiques et maintinrent leur hiérarchie jusque vers la fin du siècle dernier. En 1783, leur patriarche fit sa soumission à l'Eglise et fut confirmé sur son siège par le Pape. Il ramena à l'orthodoxie une partie de son troupeau. Le



patriarche actuel qui réside à Alep est son neveu. Les Syriens schismatiques sont rentrés en grand nombre dans le sein de l'Eglise pendant les dernières années. On peut attribuer ce mouvement à l'accroissement de l'instruction parmi eux, grâce à la fondation de plusieurs écoles, et à une distribution considérable de livres religieux en langue vulgaire, due au clergé orthodoxe. M. Patterson rapporte les témoignages de plusieurs missionnaires protestants qui rangent les Syriens, ecclésiastiques et laïques, parmi les plus intelligents des catholiques de l'Orient. Leurs prêtres ne sont pas assujettis à la loi du célibat : mais un grand nombre le gardent de leur plein gré, et l'on remarque chez eux, comme chez les Maronites, une disposition de plus en plus marquée à considérer le mariage comme peu compatible avec le ministère sacerdotal. Leurs livres liturgiques sont en syriaque, et cette langue, hors d'usage aujourd'hui, est enseignée dans les écoles. Cependant le Saint-Siège a autorisé la traduction en arabe de certaines parties de la liturgie. Les catholiques syriens sont assez nombreux en Mésopotamie : un écrivain protestant, M. Southgate, croit que leur nombre y égale au moins celui des schismatiques, lesquels paraissent s'élever à 40,000. Dans la Syrie même ils sont plus de 10,000. Il y a en outre dans l'Inde, à Travancore et à Cochin, une colonie de 200,000 Syriens, dont plus de la moitié est catholique.

Les Arméniens-unis ont à la tête de leur hiérarchie le patriarche de Cilicie qui réside à Bezoumar, dans le Liban. Ils ont aussi à Constantinople un siège primatial indépendant, érigé par le Saint-Siège en 1760. Le primat de Constantinople est considéré par la Porte comme le chef des Arméniens catholiques, et on lui donne à cause de cela le titre le patriarche, quoique régulièrement il ne doit pas le porter. L'un et l'autre ont sous eux un certain nombre d'évêques suffragants. Le patriarche a un troupeau d'environ 12,000 âmes, répandu en Cilicie, en Syrie et en Mésopotamie. Celui du primat est de 40 ou 50,000 fidèles, dispersés dans l'Asie-Mineure : il y en a à peu près 17,000 à Constantinople. En Géorgie et dans les provinces russes au-delà du Caucase, on en comptait plus de 14,000



en 1836 : ils ont, suivant toute apparence, plutôt diminué qu'augmenté sous le régime du Tsar. Le clergé du rit arménien-uni se distingue généralement par son instruction et ses lumières. Les réguliers seuls sont astreints au célibat : mais il en est chez eux comme chez les Maronites et les Syriens. Le peu de considération dont jouit le clergé marié chez les schismatiques de leur nation, éloigne du mariage les prêtres séculiers catholiques, et en 1848 le primat disait n'avoir dans tout son clergé que deux ecclésiastiques qui ne fussent pas célibataires. Les prêtres arméniens doivent principalement leur excellente éducation au séminaire qu'ils possèdent à Venise, et qui est dirigé par les Méchitaristes, religieux bien connus du monde savant par les éminents services qu'ils ont rendus à la science ecclésiastique. Ils sont ainsi appelés du nom de leur fondateur Méchitar, prêtre vertueux et zélé qui, dans le courant du siècle dernier, ramena dans le sein de l'Eglise un grand nombre de ses compatriotes. Ils ont à Vienne un autre couvent qui, comme celui de Venise, est dirigé par un archevêque *in partibus*. Un grand nombre de Méchitaristes retournent en Orient comme missionnaires. Outre les établissements dont nous avons parlé et ceux qu'ils ont à Livourne et à Rome, ils possèdent encore à Smyrne un séminaire où sont élevés trente étudiants ecclésiastiques. Du temps de Benoît XIV, les Arméniens catholiques s'élevaient au nombre de 130,000 ; plus tard la persécution et d'autres circonstances malheureuses les avaient réduits de moitié : mais depuis ce temps les efforts des Méchitaristes et les progrès de l'instruction religieuse qui en ont été la suite ont amplement réparé ces pertes. « Aujourd'hui, dit M. Patterson, aucune secte ne fournit plus de convertis à l'Eglise catholique que les Arméniens. Dans l'espace de vingt ans, 20 à 25,000 mille Arméniens schismatiques sont revenus à l'unité et un mouvement analogue à celui qui a eu lieu en Angleterre se produit parmi eux en Turquie. Le gain de plus de 100,000 âmes dans une période de moins de deux siècles peut paraître faible en comparaison des pertes faites en Russie dans les dernières années par suite des persécutions : mais pendant que l'apostasie, à raison de ses

causes ordinaires, est précipitée et sur une grande échelle, la conversion par sa nature même est graduelle, et par là même d'autant plus solide, quoiqu'accidentellement il y ait des exceptions à cette règle, comme la conversion de 547 Arméniens à Adana, dans le diocèse d'Alep, en 1849. Ici probablement les voies étaient préparées de longue date par l'instruction, la réflexion et l'étude préalables. L'orthodoxie de la liturgie et des livres de dévotion des Arméniens les préparent aussi à recevoir la vérité. Leurs hymnes, par exemple (et ils en ont une collection très-considérable et très-belle), sont restées presque intactes depuis le temps de leur grand apôtre, saint Grégoire l'Illuminateur, et abondent en réfutations de leurs principales hérésies, qui consistent à rejeter la suprématie du successeur de saint Pierre, à n'attribuer au Saint-Esprit qu'une procession unique et à adopter les erreurs d'Eutychès. Ils anathématisent le nom de cet hérésiarque tout en conservant sa doctrine dans leurs formulaires. De là vient qu'un nombre considérable d'ecclésiastiques et de laïques arméniens, surtout dans la Turquie proprement dite, se rapproche beaucoup du catholicisme et semble n'avoir besoin que de l'impulsion de la grâce d'en haut pour se dégager des liens de l'intérêt et de la prévention aveugle, et pour embrasser la foi véritable. » La liturgie des Arméniens catholiques est en ancien arménien, qui diffère peu de celui qui est aujourd'hui en usage parmi eux. C'est une nation naturellement active et intelligente, et comme ils sont bien instruits par leurs prêtres, on peut les regarder comme étant des plus éclairés parmi les chrétiens du Levant.

Les Chaldéens sont sous la juridiction du patriarche de Mossoul qui a huit évêques suffragants. C'est au xvi<sup>e</sup> siècle seulement qu'une partie des Nestoriens de la Mésopotamie rentra dans l'unité de l'Eglise, à la suite d'un schisme qui eut lieu dans le sein de cette secte. En 1631, leur chef spirituel, qui résidait à Bagdad, reçut du pape Innocent XI le titre de patriarche de la nation chaldéenne. Depuis cette époque, il y a eu un retour graduel, mais toujours croissant, des Nestoriens à l'Eglise. En 1840, un écrivain protestant, qui avait visité Mossoul et Bagdad, disait

qu'on pouvait considérer la nation chaldéenne comme étant presque entièrement catholique. Leurs livres liturgiques sont écrits en stranghelo, formé de l'ancien chaldéen, peu compris aujourd'hui : grâce aux soins du Saint-Siège on en a fait disparaître la teinte nestorienne, et on en a traduit la plus grande partie en arabe qui est la langue vulgaire. Leurs prêtres ont la permission de se marier, mais l'usage du célibat volontaire s'introduit peu à peu parmi eux. Ils ont des écoles avec des maîtres indigènes et une ou deux imprimeries pour les ouvrages de piété et les livres élémentaires, ce qui permet au clergé de répandre graduellement parmi eux les bienfaits de l'éducation. A Bagdad, les Chaldéens catholiques étaient au nombre de 500 en 1830 : il y en avait environ 400 à Diarbekir, autant à Mardin, ils ont plus que doublé depuis ce temps. En Perse les plus anciennes missions sont celles d'Ispahan et de Khosrova. A Dilman et dans les environs il y a une nombreuse population chaldéenne. En Perse on dit qu'il y en a plusieurs milliers. On peut évaluer l'ensemble de l'Eglise chaldéenne à 15 ou 20,000 âmes : quelques-uns pensent qu'on doit l'estimer au double de ce dernier chiffre.

Les Coptes catholiques sont sous un vicaire apostolique, monseigneur Aboukarim, évêque d'Halia *in partibus*, qui réside au Caire, et dont la juridiction s'étend sur toute l'Égypte pour le rit copte. De tout temps on a vu les Coptes les plus éclairés se réunir à l'Église ; mais l'instruction étant rare parmi eux, le nombre des conversions n'a jamais été considérable jusqu'à ces derniers temps. En outre, comme leur manière irrégulière de conférer les ordres oblige d'ordonner de nouveau sous condition les membres de leur clergé qui reviennent à l'unité, on ne leur a pas encore accordé de hiérarchie régulière. Il y a peut-être à cela un autre motif, c'est que peu de leurs évêques se sont soumis à l'Église. Il y a en Egypte six missions dirigées par des Franciscains, auxquelles toutefois ont été attachés des prêtres indigènes ; et comme ceux-ci usent de leur propre liturgie, ce rit a une existence distincte et reconnue, et les Coptes qui se convertissent y sont agrégés. La mission de Girgeh est la plus considéra-



ble; il y a deux prêtres Coptes et environ 1,200 fidèles. Les autres missions sont Siout, Achmim, Negadeh, Farehout et Tahta. Ces six missions, et une autre qui est au Caire, sont sous une préfecture apostolique, et dépendent immédiatement de la Propagande. Dans les dernières années, le nombre des catholiques Coptes s'est grandement accru : on l'estime aujourd'hui au tiers de la population chrétienne de l'Égypte, que l'on fait monter à 150,000 ou 200,000 âmes. Leurs livres liturgiques, écrits en langue copte, ont dû être fort corrigés, à cause des erreurs que les hérétiques y avaient mises : une partie est traduite en Arabe pour l'usage commun. Le clergé catholique copte n'a pas de séminaire en Egypte, mais plusieurs de ses membres sont élèves de la Propagande, et leur influence ne peut manquer d'avoir de bons effets.

Comme complément à son tableau de l'état du catholicisme en Orient, M. Patterson donne quelques détails sur les catholiques d'Abyssinie. Le vicariat apostolique de ce royaume a été conféré en 1847 au savant et zélé Père de Jacobis, de la congrégation de la Mission. On sait quels succès obtinrent les jésuites en Abyssinie aux *xvi<sup>e</sup>* et *xvii<sup>e</sup>* siècles. L'empereur Seltan Seghed, converti par eux, ainsi qu'une grande partie des hautes classes, avait embrassé le catholicisme et rejeté l'autorité du patriarche copte d'Alexandrie. Mais le clergé et les moines, obstinément attachés à l'hérésie monophysite, excitèrent le peuple à la révolte. Ils firent exiler les prêtres catholiques, et interdire toute communication avec Rome. Ce n'est que depuis quelques années que de nouveaux efforts ont été faits pour ramener le peuple abyssin dans le sein de l'Église. Le succès des missionnaires a été considérable, s'il est vrai, comme on le dit, qu'il y ait aujourd'hui en Abyssinie près de deux millions de catholiques, formant environ le sixième de la population totale de ce grand empire. Dix évêques et un grand nombre de prêtres ont abjuré leurs erreurs, et sont sous la juridiction d'un vicaire apostolique. Le gouvernement n'est pas hostile à nos missionnaires, mais ils éprouvent de grands obstacles de la part du clergé qui est très-corrompu.



Reste maintenant à parler des catholiques latins. Ils ne sont pas très-nombreux commé de raison dans les populations indigènes de l'Empire Ottoman : mais sous ce titre, M. Patterson donne, sur l'organisation savante et compliquée des missions du Levant, des détails intéressants que nous reproduirons en les abrégeant un peu. Les Latins ont quelques évêques diocésains, mais la plupart sont sous la juridiction de vicaires et de délégués apostoliques. Il n'y avait plus de patriarche latin résidant à Jérusalem depuis la chute du royaume fondé par les Croisés. Mais en 1846, le Saint-Père, après mûre délibération, se décida à y envoyer, avec ce titre, Mgr Joseph Valerga, prélat d'une haute distinction qui a été vingt ans missionnaire en Orient. Il a sous sa juridiction la Palestine et l'île de Chypre, et personne n'est plus en état de remplir la tâche difficile d'organiser un diocèse où il y a tant à faire et si peu de ressources. Il a déjà une petite pépinière d'élèves ecclésiastiques, soit à Jérusalem même, soit à Ghazir, dans le Liban : mais en attendant qu'il y ait un premier noyau de clergé séculier diocésain, les Pères franciscains de Terre-Sainte continuent, comme ils l'ont fait depuis plusieurs siècles, à remplir les fonctions du ministère paroissial. Ces religieux sont au nombre de deux cents, dont environ cent vingt prêtres. Ils ont sous leur direction dix couvents, treize hospices, vingt-cinq églises, dix-huit paroisses, trente-trois sanctuaires, dix-sept chapelles, treize écoles de garçons, huit écoles de filles et deux cents maisons pour les pauvres. Les dix-huit paroisses donnent un total de 21,421 catholiques, dont 13,425 sont du rit latin. Les Pères de Terre-Sainte ont rendu et rendent encore tous les jours d'immenses services, non-seulement en restant auprès des lieux saints comme des sentinelles immortelles, et en y maintenant, à travers tant de dangers et d'avanies, les droits de la prière catholique, mais encore en y exerçant la charité sous toutes ses formes au profit des enfants qu'ils élèvent, des pèlerins qu'ils hébergent, des pauvres qu'ils nourrissent, des fidèles qu'ils instruisent et affermissent dans la foi. « Après tant de siècles, dit M. Patterson, on pourrait croire que les religieux de Saint-François ont pu devenir négligents dans l'accomplisse-

ment des devoirs attachés à leur position, mais, au contraire, il semble qu'ils n'aient jamais montré plus de zèle et d'activité et même jamais obtenu plus de succès que de nos jours. Quand on a vu avec quelle décence et quelle solennité les cérémonies religieuses sont célébrées par eux au Saint-Sépulcre et dans les autres sanctuaires, quand on sait avec quel zèle ils se livrent au soin des âmes et à l'éducation de la jeunesse, quelle est leur piété, la sainteté de leur vie, leur hospitalité, leur charité envers les indigents, on ne peut quitter la Terre-Sainte sans remercier Dieu de ce que la foi chrétienne, si souvent blasphémée parmi les infidèles à cause de la conduite des sectaires, a, dans les lieux où elle a pris naissance, d'aussi dignes représentants que les fils de saint François. » La custode de Terre-Sainte, qui comme toutes les missions dépend en dernier ressort de la Propagande, a, outre ses maisons de Palestine, quelques autres maisons en Egypte, en Syrie et à Constantinople. Tous ces établissements n'ont d'autres ressources que la charité des fidèles, et en vertu de la règle des Franciscains de l'Observance, ils n'en peuvent pas avoir d'autres. « Il est triste d'avoir à dire, ajoute M. Patterson, que les faibles aumônes qui leur arrivent d'Europe et d'Amérique sont souvent loin de pouvoir subvenir aux besoins personnels des religieux : pendant qu'ils distribuent aux autres le pain de vie, le pain quotidien leur fait à peu près défaut. »

Outre le patriarcat de Jérusalem, les Latins ont un archevêché à Smyrne. L'archevêque qui gouverne comme diocésain les catholiques latins de la ville et de ses environs, administre comme vicaire apostolique la plus grande partie de l'Asie Mineure. Il y a à Smyrne plusieurs églises, chapelles et écoles dirigées par des prêtres séculiers, ou des religieux, Capucins, Récollets, Lazaristes, etc. Les catholiques du rit latin sont plus de 14,000 dans la ville : on en compte peut-être un nombre égal disséminé dans les vastes régions qui forment le vicariat apostolique soumis à l'archevêque.

Il y a dans l'île de Naxos un autre siège archiépiscopal existant depuis le <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle. Il a pour suffragants les évêchés de Syra, de Scio et de Tinos et Mycone. Une de ces îles qui compte le

plus de catholiques paraît être Syra où ils sont environ 5,000, la plupart descendant de familles occidentales établies là au temps des croisades, comme l'indiquent leurs noms et leurs physionomies. C'est à l'évêque de Syra qu'est confiée la délégation apostolique pour le royaume de Grèce. En cette qualité il a juridiction sur la terre ferme et les îles de ce royaume, non comprises, bien entendu, celles qui ont des diocésains. Les catholiques de cette délégation sont assez peu nombreux et tous du rit latin. La mission d'Athènes en compte à peu près 500 : celle du Pirée 200 ; à Nauplie, il y a aussi une église et une mission, et, comme à Athènes, des écoles que fréquentent même les Grecs schismatiques fort négligés sous ce rapport par leur clergé. L'île de Santorin compte près de 6,000 catholiques.

A l'extrême frontière orientale de l'Empire Turc, on trouve encore un archevêché latin, celui de Babylone (Bagdad). Il n'y a guères de catholiques latins que les agents consulaires étrangers et un certain nombre de personnes dans leur dépendance : mais l'archevêque est en outre délégué apostolique pour les catholiques de tous les rites dans la Mésopotamie, le Kurdistan, l'Arménie et la Perse. Ces catholiques, non compris les Latins, dépassent le nombre de 400,000, d'après les estimations des missionnaires protestants. Le dernier des évêchés latins est celui d'Ispahan en Perse, érigé par Innocent XII à une époque où les Jésuites y avaient opéré de nombreuses conversions. L'archevêque de Babylone est administrateur du diocèse d'Ispahan, où les catholiques du rit latin sont aujourd'hui en fort petit nombre.

Tout ce qui n'est pas compris dans les diocèses que nous venons de nommer est soumis à des vicaires ou délégués apostoliques. Le vicaire apostolique de Constantinople a sous sa juridiction la Roumanie, la Macédoine, l'Anatolie et l'île de Mételin. Il y a à Constantinople et dans les environs 13,000 catholiques du rit latin. Cette ville, comme de raison, renferme un assez grand nombre d'églises et d'établissements religieux, et des écoles florissantes y sont dirigées par les Lazaristes, les Sœurs de la Charité, les Frères de la Doctrine Chrétienne, etc.

Le vicariat apostolique d'Alep embrasse toute la Syrie, à l'ex-



clusion de la Palestine. Le clergé latin de ce vicariat se compose surtout de réguliers. Les Jésuites y ont quatre missions : ils s'occupent beaucoup de l'éducation de la jeunesse et s'en acquittent avec leur zèle et leur succès accoutumés. Les Lazaristes et les Franciscains y ont aussi des établissements. Le nombre des catholiques latins dans ce vicariat ne s'élève guère qu'à 20,000 : mais ceux des autres rites y sont nombreux, puisque les Maronites y sont compris. Le vicaire apostolique latin est à l'égard de ceux-ci délégué apostolique, c'est-à-dire qu'il représente le Saint-Siège dans ses relations avec leurs autorités civiles et ecclésiastiques, ainsi que le font les nonces et légats du Pape dans les pays catholiques de l'Occident.

Le troisième vicariat apostolique est celui d'Égypte et d'Arabie. Les catholiques du rit latin sont en assez grand nombre à Alexandrie où se trouvent beaucoup d'Italiens et d'autres Européens faisant le commerce. Il y en a en outre environ 4,000 dans le Delta, et peut-être 2,000 en sus au Caire, dans la haute Égypte et en Arabie. Ce vicariat est principalement desservi par des religieux Franciscains. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les catholiques du rit copte ont un vicaire apostolique spécial.

En résumé, la situation du catholicisme dans le Levant est faite, à beaucoup d'égards, pour donner des consolations et des espérances. Sans parler des nombreux missionnaires latins dont l'influence est si active et si salutaire, les Églises qui suivent les divers rites orientaux, sans être encore tout ce qu'on pourrait désirer qu'elles fussent, tendent à se relever du long abaissement où les a tenues l'oppression musulmane. Grâce à la fréquence et à la facilité des relations avec le centre de l'unité, des améliorations notables se sont introduites dans leur sein. L'instruction y est devenue plus solide et plus générale; le zèle et les lumières se sont accrus dans le clergé, la foi et la piété parmi les fidèles. En même temps des conquêtes précieuses ont été faites sur le schisme et l'hérésie. Comme le dit fort bien M. Patterson, « la sollicitude avec laquelle le Saint-Siège maintient ou rétablit dans leur antique pureté les rites vénérables de l'Orient attire chaque année, dans le bercail de l'Église, un grand nombre de chrétiens qui en étaient



restés longtemps séparés quant à la foi et à la discipline. » C'est ce qui arrive pour les Arméniens, pour les Coptes, surtout pour les Syriens monophysites et pour les Chaldéens. Si les progrès dans ce sens ne sont pas aussi rapides que le voudrait notre impatience, ils ont été constants depuis quelques années et tendent sans cesse à s'accroître. Le gouvernement turc n'y met plus aujourd'hui aucun obstacle : plaise à Dieu qu'ils ne soient pas arrêtés dans un avenir prochain par la prépondérance devenue si menaçante de l'influence schismatique !

## 2° LES CHRÉTIENS SCHISMATIQUES DU LEVANT.

M. Patterson fait remarquer avec raison que le schisme par sa nature entraîne tôt ou tard l'hérésie à sa suite, et que les sectes qui se sont séparées primitivement de l'Église sur des questions de gouvernement et de discipline, n'ont pas tardé à tomber dans des erreurs dogmatiques. Il n'y a pas de secte orientale qui n'ait les siennes, et elles seraient certainement plus nombreuses s'il y avait là quelque chose qui ressemblât à un mouvement scientifique et intellectuel. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici quelles sont celles des Grecs, des Arméniens, des Syriens monophysites, des Coptes, des Abyssins, des Nestoriens ; les renseignements sur ce point se trouvent partout. Voyons quel est, d'après M. Patterson, l'état présent de ces diverses communions.

Les Grecs schismatiques peuvent être considérés comme formant trois corporations ou Eglises distinctes, quoiqu'il y ait communion entre elles. L'une comprend les sujets du Sultan, l'autre les sujets du Tsar, la troisième les habitants du royaume de Grèce. Les Grecs de l'empire ottoman ont quatre patriarches, ceux de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Celui de Constantinople exerce sur les autres patriarches une sorte de suprématie, mais mal définie et peu reconnue dans la pratique. Il est censé nommer aux patriarcats vacants, sur la recommandation du clergé et du peuple. Lui-même est désigné

par un synode d'évêques suffragants et de laïques notables; dans le fait il est nommé par le Sultan. Tout cela donne lieu à beaucoup d'intrigues et à beaucoup de simonie, parce qu'il faut payer cher la faveur des hauts fonctionnaires ottomans desquels dépend la nomination, et qui ne se font aucun scrupule de la mettre à l'enchère. « Le patriarche, dit M. Patterson, reçoit de l'argent de son côté pour la nomination des évêques et ceux-ci pour l'admission au sacerdoce, ce qui joint à l'ignorance des prêtres et à l'absence de tout séminaire pour les former, fait descendre le clergé fort bas dans l'estime publique. En 1849, il devait y avoir une consécration d'évêque à Jérusalem : mais la cérémonie fut remise à quinzaine, parce qu'on s'aperçut que le sujet en question ne savait pas son *Credo*; il fallait lui laisser le temps nécessaire pour arriver à ce haut degré d'érudition. On peut supposer que là où de telles choses sont possibles, on ne doit pas s'attendre à trouver rien de semblable à un système régulier d'éducation cléricale ou laïque. Les évêques sont toujours choisis dans le clergé régulier et par conséquent célibataires. Le clergé séculier est *tenu* d'être marié, ce qui semble indiquer d'assez tristes conditions de moralité. La discipline est fort relâchée : ainsi la confession sacramentelle s'accomplit ordinairement comme une pure affaire de forme; on récite d'un côté quelques formules assez semblables au *Confiteor*, de l'autre on donne l'absolution comme chose allant de soi-même. Il ne paraît pas que l'on ait la moindre idée de la contrition et de la satisfaction comme conditions de l'absolution. La prédication et le catéchisme semblent choses à peu près inconnues : je n'ai jamais entendu prêcher, ni catéchiser dans une église grecque. On peut dire quelque chose d'analogue en ce qui concerne la prière : ainsi jamais je n'ai rencontré dans une église de cette secte, un Grec priant paisiblement et en silence. Ils assistent au sacrifice de la messe avec un extérieur composé et roide plutôt que dévot : ils sont debout tout le temps et se signent sans cesse, en répétant jusqu'à des centaines de fois sans discontinuer, *Kyrie eleison*. Je ne les ai jamais vus fréquenter l'Église hors du temps de l'office public. »

Le patriarcat de Constantinople, qui comprend toute la Turquie d'Europe et une grande partie de l'Asie mineure, renferme douze millions de Grecs schismatiques ; il y a en outre dans l'empire d'Autriche deux millions sept cent mille qui dépendent de ce patriarcat. Celui d'Alexandrie, suivant Mouraviëff, ne compterait que cinq mille fidèles. M. Patterson croit ce chiffre au-dessous de la vérité. Celui d'Antioche paraît en contenir environ trois cent mille. Quant au patriarcat de Jérusalem, les Grecs y sont peu nombreux, sauf le clergé. A Bethléhem, ils sont quatre cents ; à Jérusalem même, environ six cents, y compris les moines qui occupent trois grands couvents. Ils ont encore deux couvents considérables à Saint-Saba, près de la mer Morte et au mont Sinaï, et un plus petit à Jaffa. « Dans tous ces endroits ils sont fort riches, dit M. Patterson, grâce à l'argent qu'ils tirent des pèlerins de leur communion, spécialement des Russes riches, et aux subventions du trésor impérial. La rapacité du clergé grec de Jérusalem est si notoire, que le consul de Russie à Jaffa oblige les pèlerins pauvres de ce pays qui arrivent par milliers pour les fêtes de Pâques, à déposer chez lui une somme suffisante pour payer leur retour chez eux : sans cette précaution, ils quitteraient la Terre-Sainte entièrement dépouillés. Les prêtres et moines qui occupent les établissements grecs de la Palestine, viennent ordinairement des îles de l'Archipel ; après avoir séjourné là un certain temps, ils s'en retournent chez eux plus riches, sinon meilleurs. La vénalité du caractère grec se manifeste par la facilité avec laquelle les dispenses de toute espèce sont données pour de l'argent. Ils ont, notamment en ce qui concerne le divorce, des pratiques vraiment scandaleuses dont on peut voir le détail dans Schiavini (tom. III). »

Depuis la prise de Constantinople au xv<sup>e</sup> siècle, l'Église grecque courbée sous le joug des Turcs, est tombée de plus en plus dans l'ignorance et l'abaissement. Elle a conservé la foi chrétienne, et il faut l'en féliciter ; mais malheureusement elle a gardé en même temps toutes ses préventions et ses haines contre l'Église romaine. Les Souverains Pontifes ont fait des tentatives fréquen-



tes, mais toujours inutiles, pour la ramener à l'unité. Encore tout récemment, l'illustre Pie IX a essayé de frayer la voie à une réconciliation, et il a fait faire à Constantinople des ouvertures qui semblent n'avoir eu d'autre effet que d'exciter des manifestations plus virulentes de répugnance et d'hostilité, de la part de ceux auxquels elles étaient adressées. « Le commencement et la fin du schisme grec est l'orgueil, dit à ce sujet M. Patterson, et il semble que la Providence punit ce peuple, comme elle le fait quelquefois pour les individus, par des humiliations proportionnées à son péché ; car il ne rejette l'autorité du Ciel que pour subir la tyrannie des hommes et il est également humilié par l'oppression des Turcs et par la protection du Tsar. » Ce jugement est conforme à celui qu'exprimait au commencement du siècle dernier un savant jésuite, missionnaire à Constantinople. « La vue, quoique triste et humiliante des restes de leur ancienne grandeur, dit-il, leur remplit la tête de je ne sais quelles idées hautaines qui les rendent indociles et suffisants. On dirait que cette grande ville et toute la puissance qu'elle renferme est encore à eux. Quoiqu'ils n'entendent plus leurs saints Pères et que tous les jours ils s'éloignent de leurs doctrines ou qu'ils la détournent à des explications pitoyables, ils ne souffrent qu'avec une extrême peine que les occidentaux l'entendent mieux qu'eux et qu'ils viennent de si loin leur en montrer le vrai sens. Un de leurs beaux esprits, fort homme de bien, m'a dit souvent, avec une naïveté que je n'oublierai jamais, que le Grec, pour être solidement converti, voulait être pauvre et humilié. « Dieu, m'ajouta-t-il, qui nous connaît et veut nous sauver, nous fait marcher par là depuis près de trois cents ans. Nos richesses et notre grandeur passée nous ont perdus. J'ai bien peur que les fumées qui nous en sont restées à la tête, n'achèvent notre entière ruine <sup>1</sup>. »

Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur les Grecs de Russie. On sait qu'en 1721 Pierre I<sup>er</sup> affranchit ses sujets de la suprématie du patriarche de Constantinople. Le Tsar prit la peine

<sup>1</sup> *Lettres édifiantes*. Paris, 1780. Lettre du P. Tarillon au comte de Pontchartrain.



d'adresser à Jérémie II, qui occupait alors le siège patriarcal, une lettre où, en l'invitant à accepter ce qu'il avait décidé à cet égard, il l'assurait, avec une courtoisie filiale, « qu'il avait ordonné au synode, chargé par lui de la direction suprême des affaires ecclésiastiques, de ne pas s'écarter des doctrines de l'Église. » Le patriarche se montra fort conciliant et accepta de bonne grâce ce qu'il aurait vainement essayé d'empêcher. Il y a communion entre l'Église russe et celle de Constantinople, mais le chef de celle-ci, malgré son titre fastueux de patriarche œcuménique, se garde bien d'élever la moindre prétention à la suprématie spirituelle sur les sujets du Tsar. En revanche, l'autocrate moscovite est considéré par les Grecs de l'Empire ottoman comme le protecteur de la foi *orthodoxe*, son défenseur armé, son futur vengeur, celui qui doit un jour ressusciter l'Empire d'Orient. Cette opinion n'est pas nouvelle chez eux ; déjà au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, un missionnaire de la Compagnie de Jésus écrivait de Salonique : « Les Grecs sont persuadés, on ne sait sur quel fondement, que le Tsar de Moscovie les délivrera un jour de la domination des Turcs <sup>1</sup>. » S'ils nourrissaient dès-lors cette espérance, qu'on juge de ce qu'elle a dû devenir depuis, et surtout de ce qu'elle doit être aujourd'hui.

Nous avons à parler maintenant du royaume de Grèce. La hiérarchie ecclésiastique de ce royaume se compose de l'évêque d'Athènes, appelé primat, et de douze ou quatorze évêques diocésains, lesquels forment, sous sa présidence, un synode gouvernant, subordonné au ministre des cultes. Le patriarche de Constantinople a reconnu, en septembre 1850, l'entière indépendance de cette Eglise. Dans le document émané de lui à cette occasion, mélange singulier de phrases retentissantes et d'aveux sur l'inanité de ses propres prétentions, ce prélat renonce à son droit de recevoir des appels qui dorénavant ne seront plus portés hors du royaume, mais ressortiront en dernière instance au synode gouvernant (sauf l'approbation du pouvoir

<sup>1</sup> *Lettres édifiantes*. Paris, 1780. T. 2, p. 289.

civil, condition à laquelle il ne fait pas allusion). Aussi ce synode doit-il être considéré désormais comme en possession de toute l'autorité qui appartenait au siège patriarcal. Par cet acte, l'Église nationale de Grèce se trouve placée, à l'égard de Constantinople, dans les mêmes rapports que l'Église russe. Le docteur Waddington, écrivain anglican, qui a visité la Grèce en 1829, exprimait alors l'espérance qu'on arriverait à ce résultat, d'après les mesures qu'il croyait devoir être prises par le gouvernement et d'après le caractère connu de l'Église de Constantinople. « Nous devons remarquer, dit-il dans son ouvrage sur l'Église grecque, que le chef spirituel de cette Église a, dans tous les pays et dans tous les temps, reconnu la prééminence de l'autorité temporelle. Ainsi la règle qui a prévalu sous les princes chrétiens comme sous les souverains ottomans de Constantinople, sous les grands-ducs comme sous les empereurs de Russie, s'étendra naturellement au royaume de Grèce. La constitution et l'histoire de l'Église prouvent également que le droit d'y introduire des réformes appartient au gouvernement civil, et pour y parvenir, une seule chose est nécessaire, c'est l'établissement d'un système judiciaire d'éducation. » Après avoir cité ces paroles, M. Patterson ajoute : « Le docteur Waddington est un bon prophète. L'Église de Constantinople ne s'est pas écartée des principes d'après lesquels elle a toujours agi depuis qu'elle est devenue un centre de schisme et d'hérésie. Elle a cédé au pouvoir civil les droits qu'elle a incontestablement sur les églises schismatiques, et, d'un autre côté, le gouvernement a établi un *système judiciaire d'éducation*, sur le modèle du système universitaire français, suivant lequel ecclésiastiques et laïques sont élevés dans ces principes d'incrédulité ou de rationalisme que le pouvoir civil paraît regarder comme très-avantageux. Jusqu'à présent, toutefois, le judiciaire système n'a pas eu de très-grands succès, parce que l'immense majorité de ceux qui sont entrés à l'Université avec l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique deviennent si *éclairés*, qu'ils refusent de se faire ordonner dans une communion restée décidément chrétienne dans sa liturgie et ses formulaires, et préfèrent consacrer leurs

talents à la politique ou à la littérature. Le clergé reste donc, comme devant, plongé, sauf de rares exceptions, dans l'ignorance et la superstition, et il ne se montre nullement disposé à adopter les idées modernes ou à seconder les efforts du gouvernement touchant l'éducation. » ..... « Il est probable, dit-il ailleurs, que tout finira par un schisme formel entre l'Église grecque, l'Église russe et les autres Églises schismatiques. C'est ainsi que la *philosophie* et le protestantisme mettent la division partout, introduisent partout les faux systèmes et aplanissent la voie à la véritable Église. La Grèce semble entrer maintenant dans la carrière que l'Angleterre a parcourue ; mais trois dizaines d'années suffiront probablement pour y accomplir ce que trois siècles n'ont pas entièrement accompli chez nous. » Et ailleurs encore : « La propagation de la soi-disant philosophie, de la littérature et des idées françaises est rapide et progressive, et le ton de la *jeune Grèce* est absolument le même que celui de la presse française. L'établissement ecclésiastique national est déjà et deviendra de plus en plus l'expression de l'esprit national, le serviteur et non le régulateur des opinions populaires. »

Le clergé se divise en régulier et en séculier. Le premier, toutefois, est en minorité et tend à diminuer. Le nombre des ecclésiastiques séculiers peut être de quatre à cinq mille sur une population de six cent mille à six cent vingt mille âmes, sur laquelle quelques milliers seulement n'appartiennent pas à l'Église nationale. Le jugement de M. Patterson sur la Grèce est peu favorable. « Le clergé, dit-il, est, je crois, comme classe, ce qu'il y a de moins influent et de plus ignorant dans la nation. Je dis ceci non pas d'après le témoignage des catholiques, mais d'après celui de laïques grecs. Si on récusait leur témoignage comme celui d'hommes vicieux qui sont enclins à décrier le clergé, je pourrais citer au moins, parmi ceux qui m'ont renseignée, deux hommes, l'un du pays, l'autre étranger, qui sont au-dessus de tout soupçon, et dont les opinions politiques sont diamétralement opposées. Je dirai en outre que de telles accusations, même venant d'ennemis, ne s'appuient pas



ordinairement sur des motifs tout-à-fait faux, simplement parce qu'alors leur fausseté serait trop visible. Ainsi, par exemple, jamais un socialiste français, quelque haine qu'il puisse porter au clergé de France, ne prétendra qu'il est ignorant ou inactif ; il sait que les faits le démentiraient trop évidemment, et il présente des objections plus spécieuses. »

Les trois branches principales du schisme grec sont d'accord quant à leurs erreurs principales, qui consistent à nier la procession éternelle du Saint-Esprit de la seconde comme de la première personne de la très-sainte Trinité, à repousser la suprématie du Pape et son autorité comme successeur de saint Pierre, à rejeter la vraie doctrine touchant le Purgatoire et certaines conséquences qui en découlent, et à soutenir qu'il n'est pas permis de se servir de pain sans levain pour consacrer la sainte Eucharistie. Leur pratique est en outre hérétique sur plusieurs points, et conforme en certains cas à des erreurs qu'eux-mêmes ont condamnées depuis leur séparation de l'Église. Il en est ainsi, par exemple, de l'usage de rebaptiser les hérétiques et les schismatiques, ce qu'ils ne font, ainsi qu'un de leurs prélats l'a dit à un écrivain protestant (M. Williams), que pour inspirer aux prosélytes qu'ils attirent à eux plus de haine pour les autres communions. D'un autre côté, ils ont certaines pratiques, bonnes en elles-mêmes, mais que leurs formulaires les obligeraient à rejeter. Ainsi, ils reçoivent de l'argent et des offrandes pour dire des messes de morts, quoiqu'ils fassent profession de ne pas croire au Purgatoire. En un mot, dans cette communion comme dans les autres communions schismatiques, il y a non-seulement erreur, mais confusion et contradictions flagrantes de toute espèce.

Les Arméniens schismatiques avaient, il y a peu d'années, pour chef de leur Église le Catholicos, comme on l'appelait, ou le patriarche d'Etchmiadzin, qui, avec les patriarches de Sis, d'Aghtamar (dans une île du lac de Van), et des Albaniens Caciens, qu'on appelle Aghorans, formaient la hiérarchie suprême. Les patriarches titulaires de Constantinople et de Jérusalem n'étaient, en fait, que des suffragants du siège de Sis ou



de Cilicie. Lors de l'acquisition par la Russie des provinces de Nakhchivan et d'Erivan, habitées principalement par des Arméniens, Etchmiadzin, qui est à environ trois milles d'Erivan, devint un siège russe : comme les Arméniens de l'Empire ottoman furent en conséquence soustraits à sa juridiction, le Catholikos d'Aghoran fut réduit à la position de suffragant de celui d'Etchmiadzin. Sous ce dernier patriarche, les Russes ont placé plus tard dix sièges situés dans leurs possessions, et trois dans la Perse et l'Hindoustan. Il est nommé par l'empereur et il est probable que sous peu il sera agrégé, avec ses ouailles, à l'Église nationale, ce qui y ajoutera, dit-on, douze diocèses contenant environ cinq cent mille âmes et un clergé nombreux. Les Arméniens de la Turquie ont été agrégés nominale-ment au patriarcat de Cilicie; mais le siège de Constantinople, qui est censé suffragant de celui-ci, est le plus important dans la réalité, parce que le sultan adresse ses firmans à ses sujets arméniens par l'intermédiaire de celui qui occupe ce dernier siège. Il a sous lui vingt-trois évêques diocésains qui ont juridiction spirituelle sur un million d'âmes. Dans le patriarcat de Jérusalem, il n'y a guère plus de cinq cents Arméniens schismatiques : à Jérusalem même, ils sont environ cent cinquante outre le clergé; le patriarche a deux suffragants en Palestine et dans l'île de Chypre. Ils ont deux couvents à Jérusalem, celui de Saint-Jacques, et un autre sur la montagne de Sion, qu'ils ont achetés l'un et l'autre aux Géorgiens.

Ce ne fut que vers la fin du v<sup>e</sup> siècle que les Arméniens, qui avaient rejeté les hérésies d'Arius et de Nestorius, adoptèrent l'erreur d'Eutychès. En 491, leurs évêques, assemblés à Vaghershabad, se déclarèrent en faveur de la doctrine, ou peut-être pourrait-on dire de la phraséologie des Monophysites : car il semble qu'ils crurent en agissant ainsi prendre un moyen terme entre les deux extrêmes, celui de Nestorius d'un côté, et celui d'Eutychès de l'autre. Soumis d'abord à la domination des Persans, puis à celle des musulmans, ils eurent, au xiii<sup>e</sup> siècle, un royaume indépendant qui dura peu et fut renversé par les mamelouks d'Égypte. Au milieu de toutes ces vicissitudes, le désir et la

tradition d'un centre extérieur auquel ils pussent avoir recours pour les diriger s'éteignirent parmi eux. « Depuis la perte de leur indépendance, dit M. Patterson, les Arméniens ont vécu dispersés dans l'empire turc, exerçant le commerce et acquérant de la richesse et de la considération : ils forment l'élément bureaucratique au milieu d'un peuple auquel ses croyances et son caractère donnent de l'antipathie pour ce genre d'occupations. Partout où j'ai eu occasion de voir des Arméniens, ils m'ont semblé honorables, bien informés, animés d'idées libérales, point insensibles à leurs intérêts, mais conservant le respect d'eux-mêmes. Outre leur hérésie monophysite, les Arméniens adhèrent aux formulaires grecs en ce qui touche la procession du Saint-Esprit. Je crois que l'instruction diminuerait ou dissiperait leurs erreurs : mais je n'entends pas par là ce genre d'instruction pour lequel les missionnaires protestants trouvent des auditeurs dociles parmi eux, c'est-à-dire l'instruction qui consiste à n'attacher aucune valeur à la vérité dogmatique. » Comme la plupart des autres sectes, les Arméniens pratiquent la confession, mais elle semble habituellement n'être qu'une pure forme. Les églises arméniennes ressemblent plus à des églises catholiques que celles d'aucune autre secte, et le peuple y a un extérieur non-seulement grave et convenable, mais même pieux. Ils semblent séparés de l'Eglise plutôt par des habitudes et des préventions invétérées, que par des principes bien définis ou par l'attachement à quelque doctrine formelle. Leurs hymnes sont restées les mêmes qu'au temps de saint Grégoire l'Illuminateur. Ces hymnes sont nombreuses et forment une partie considérable de l'office divin ; de là vient que, dans leur liturgie, ils sont le plus souvent orthodoxes quoiqu'ils ne le soient pas dans leurs formulaires. Cette liturgie, étant en vieil arménien, est aussi facilement comprise par le peuple que le latin par les catholiques occidentaux, et il montre pendant les cérémonies un air d'attention intelligente qui contraste avec l'absence de cette attention chez les Grecs. Il n'est pas étonnant qu'il se fasse beaucoup de conversions à l'Eglise catholique parmi les Arméniens ; maintenant surtout qu'ils ne sont plus soumis au siège d'Etchmiadzin, le

vieux lien traditionnel qui tenait réunis dans leur schisme les Arméniens de la Turquie étant rompu, beaucoup d'entre eux n'auront pas de difficulté à transférer leur obéissance au véritable centre. Le primat de Constantinople et plusieurs membres de son clergé sont notoirement favorables à un retour à l'Eglise catholique : et le pouvoir civil ne s'opposerait pas à cette réunion de la part d'une communion qui, sans cela, tomberait probablement sous le patronage de cette grande puissance du Nord, dont les filets sont tendus partout dans l'empire en décadence du Sultan. A Jérusalem et en Syrie, la tendance des Arméniens est décidément anticatholique, et, en diverses occasions, ils ont cherché à se mettre en communion avec les protestants. Il paraît qu'une semblable union ne déplairait pas absolument aux hommes d'Etat russes, ce qui indiquerait, d'une part, que la portion *philosophique* et libérale de la communion arménienne n'est pas disposée à accepter la fixité traditionnelle de la croyance grecque, et, d'autre part, que l'unique objet des appréhensions du Tsar dans l'Orient n'est pas l'influence anglaise, mais l'influence française et catholique. Ce qui est certain, c'est que les jours du schisme arménien sont comptés et que les grandes puissances de l'Europe désirent faire leur profit de ses démembrements.

Les Syriens monophysites ou jacobites ont une hiérarchie composée d'environ huit évêques diocésains sous un patriarche qui porte le titre d'Antioche et qui réside à Merdin, et de quelques autres en Mésopotamie et en Perse sous un primat qui habite Mossoul. A Travancore, il y a aussi un nombre considérable de Jacobites, mais ils ne paraissent pas dépendre du patriarche syrien : ils sont sous l'autorité d'un métropolitain qui exerce sur eux une juridiction sans appel. Le patriarche syrien disait récemment un missionnaire protestant que son troupeau se composait de 12,755 familles, ce qui équivaut à soixante ou soixante-dix mille âmes. Ceux de Travancore sont peut-être au nombre de 50,000. « Je n'ai eu que peu de rapports avec cette secte, dit M. Patterson, mais, s'il faut s'en rapporter aux missionnaires protestants (MM. Smith, Dwight et Southgate), ce sont les plus



ignorants et les plus dégradés des sectaires orientaux. Il serait difficile de dire quelles sont leurs erreurs autres que le monophysisme ; d'après les diverses relations, ils n'ont guère de doctrines précises, et il y a plutôt chez eux ignorance et confusion d'idées qu'opiniâtreté dans une hérésie formelle. »

Les Coptes, descendants des anciens habitants de l'Égypte, sont répandus dans tout ce pays. Malte-Brun estime leur nombre à plus de 200,000, et à en juger par la population agglomérée dans leurs nombreux villages, cette évaluation n'est pas exagérée. Ils sont gouvernés par un patriarche qui réside à Alexandrie et par un grand nombre d'évêques diocésains. Le patriarche a sous sa juridiction un patriarche titulaire de Jérusalem qui réside au Caire, et il consacre et nomme l'Abouna ou chef suprême des Abyssins, avec lesquels les Coptes sont en communion. Ils ont un clergé régulier et séculier : le premier appartient aux trois Ordres de Saint-Antoine, de Saint-Paul ermite et de Saint-Macaire ; mais réguliers et séculiers sont mariés, et les couvents coptes sont de purs villages, ordinairement enclos de murs, habités par des ecclésiastiques mariés, vivant sous l'autorité d'un *goumos* (*igoumenos*, chef ou directeur), qui exerce une autorité équivalente à celle d'un cheikh dans un village arabe, en même temps qu'il a la direction spirituelle. Les Coptes partagent avec les Juifs le commerce intérieur de l'Égypte, comme courtiers, agents et fermiers des impôts. L'abaissement séculaire que suppose une telle condition les a placés, sous le rapport moral, au-dessous même de leurs conquérants musulmans. Ils se sont tellement assimilés aux mahométans qu'il reste à peine chez eux quelques vestiges de christianisme. Leurs mœurs sont très-corrompues et le relâchement de la discipline a fait de leur religion la risée des infidèles. Un mariage copte est chose proverbiale parmi les Turcs, le divorce pouvant être obtenu à bas prix quelques jours ou quelques semaines après la célébration. Les prêtres sont profondément ignorants, et très-peu comprennent la langue dans laquelle leur liturgie est écrite. Ils se disent orthodoxes, parce qu'ils acceptent les trois premiers conciles généraux de l'Église ; ils rejettent celui de Chalcédoine comme illégitime.



Les Coptes sont la seule secte orientale dont les ordinations paraissent douteuses à l'Église, et il est remarquable que, tandis que parmi les autres sectes le sacerdoce est très-respecté et les sacrements (spécialement l'Eucharistie) un objet de grande vénération, les Coptes ne paraissent guère éprouver ce sentiment. Leurs églises sont évidemment pour eux ce que sont les temples pour les protestants, en ce sens qu'ils ne les considèrent comme sanctifiées que par la présence des adorateurs. Ainsi que les Abyssins, les Coptes pratiquent la circoncision : ils ont emprunté cette coutume, comme beaucoup d'autres, aux Arabes.

Les Abyssins, qu'on dit être au nombre de dix millions au moins, sont en communion avec les Coptes, et ont un chef ecclésiastique appelé l'*Abouna*. C'est ordinairement un Copte pris dans quelque couvent d'Égypte, et par conséquent ignorant entièrement la langue liturgique (l'éthiopien), et la langue vulgaire (l'amharique), de ses sujets spirituels. Il a sous lui un très-grand nombre de prêtres (100,000, dit-on), dont beaucoup sont réguliers, vivant dans de grands couvents ou dans des ermitages. Leurs dogmes sont les mêmes que ceux des Coptes, mais tout en étant ignorants et peu moraux, ils ont une certaine simplicité, une docilité de caractère qui donne des espérances pour un futur retour à l'Église. Ils ont un grand attachement pour la Bible, spécialement pour l'ancien Testament, et l'on voit souvent les plus pauvres Abyssins lisant les psaumes ou d'autres livres de la sainte Écriture. C'est un trait intéressant dans leur physionomie religieuse, et comme un levain judaïque qui se manifeste également dans leur coutume d'observer le sabbat aussi bien que le dimanche, dans la pratique de la circoncision, etc. Cette dernière coutume ne leur vient pas, comme aux Coptes, des mahométans qui ne se sont jamais établis dans leur empire, et pour lesquels ils ont toujours eu de l'aversion. Ces traces d'usages judaïques ne sont pas sans intérêt quand on considère que c'est la même nation dont la conversion à la foi chrétienne est attribuée par la tradition à un prosélyte Juif, haut placé à la cour de leur souveraine, lequel lisait en traversant le désert les promesses du livre inspiré qui

est encore aujourd'hui un objet habituel d'étude pour les Abyssins<sup>1</sup>. Mais cette propension si louable est la source de beaucoup d'abus en Abyssinie comme ailleurs, et le clergé et le peuple s'y divisent en partis opposés sur l'interprétation des textes sacrés. Ils ont beaucoup de respect pour le caractère sacerdotal et pour leurs traditions, et par conséquent il y a peu à faire chez eux pour des missionnaires autres que ceux de l'Église catholique.

Les Nestoriens ont un patriarche qui réside à Mossoul, et dont la juridiction s'étend sur environ vingt diocèses. La charge patriarcale est héréditaire : elle est conférée par une élection à laquelle prend part tout le corps épiscopal. La secte nestorienne doit son existence distincte à Barsumas, évêque de Nisibe, au v<sup>e</sup> siècle. Au moyen âge, ils répandirent fort loin leur christianisme bâtard, et pénétrèrent jusqu'en Tartarie et en Chine. Aujourd'hui la communion nestorienne ne renferme guère plus de 100,000 âmes. Le siège de leurs patriarches fut successivement fixé à Ctésiphon, à Bagdad, et enfin, au xvi<sup>e</sup> siècle, à Mossoul. La liturgie des Nestoriens est en langue syriaque dont leur idiome vulgaire est un dialecte. Ils semblent maintenant n'avoir que peu ou point de doctrines fixes, et ceux qui les connaissent le mieux assurent que les faibles restes de croyance orthodoxe qui subsistent encore chez eux vont diminuant chaque jour. Aussi les missionnaires protestants s'occupent-ils beaucoup d'eux, et trouvent-ils là des dispositions à accepter la masse de négations qu'ils mettent en circulation, tandis que ceux de ces sectaires qui ont de la piété et du sérieux s'agrègent successivement à l'Église catholique chaldéenne. Suivant Assemani, les livres liturgiques et symboliques des Nestoriens montrent qu'ils admettaient autrefois les sept sacrements de l'Église ; mais deux au moins, la pénitence et la confirmation, semblent avoir disparu chez eux dans la pratique. Ils consacrent avec du pain levé : le levain se prépare pour une année le mardi de la semaine sainte. Il y a parmi eux une déplorable facilité de divorce, et un grand

<sup>1</sup> Voyez *l'Histoire de la conversion du trésorier de la reine d'Éthiopie dans les Actes des Apôtres*, ch. 8.

relâchement dans la discipline. Leurs prêtres sont mariés et peuvent se remarier s'ils deviennent veufs. Un de leurs évêques disait à des missionnaires américains que ceux d'entre eux qui ont le plus de lumières parlent avec respect de l'Eglise catholique, à laquelle la majorité de leur nation s'est heureusement rattachée.

« En essayant de faire connaître les sectes de l'Orient, dit M. Patterson, je ne puis m'empêcher de remarquer que si leur existence même a quelque chose de profondément triste pour un cœur vraiment chrétien, il y a cependant dans le spectacle de tant de divisions des sujets de consolation, qu'il est bon de rappeler à l'esprit ; car si d'une part ces schismes déplorables, nés de l'orgueil et de l'obstination, sont un scandale pour les infidèles et pour les sectaires eux-mêmes, d'autre part ils rendent un témoignage involontaire à cette vérité dont ils repoussent une si grande partie. En désaccord entre eux, ils réprouvent mutuellement leurs erreurs réciproques..... Dans tout ce que ces sectes affirment, elles se rapprochent de l'Eglise, dont la mission n'est pas de nier, mais de *rendre témoignage à la vérité* : c'est seulement quand elles nient qu'elles s'en séparent. De là vient que l'œuvre de l'Eglise parmi elles est une œuvre de reconstruction : c'est l'enseignement d'une vérité additionnelle. Car tout système de croyance qui serait entièrement dépourvu de vérité, par la nature même des choses, tomberait bientôt et cesserait d'exister : mais dans chacune de ces sectes, il y a quelque degré et quelque portion de vérité à laquelle l'Eglise ajoute ce qui manque. Le grand principe sur lequel toute croyance repose, celui de l'autorité, est commun à toutes les sectes orientales, et tant qu'il en est ainsi, leur retour à l'unique et véritable bercail de Jésus-Christ peut être espéré, car la question entre l'Eglise et les sectes reste toujours une question de fait comparativement facile à résoudre, et non une question de principe ; nous n'avons qu'à leur montrer qu'elles se trompent quant au siège de l'autorité, laquelle est une prérogative de l'Eglise catholique, attribuée par elles à leurs divers chefs suprêmes civils ou ecclésiastiques. Il reste maintenant à parler d'un autre élé-



ment dans l'état religieux de l'Orient, élément récemment introduit, et qui s'efforce de supprimer la seule base sur laquelle repose, humainement parlant, la possibilité d'une réunion de la chrétienté divisée; je veux parler de la religion protestante. »

### 3<sup>o</sup> LES PROTESTANTS.

Les sectes protestantes ont presque toutes des missionnaires dans le Levant, mais il n'y a pas lieu de faire de distinction entre elles, parce que les unes et les autres y représentent le même principe, celui de la négation de toute autorité en matière spirituelle. M. Patterson n'hésite pas à ranger, sous ce rapport, les évêques anglicans dans la même catégorie que les autres protestants. Indépendamment des raisons tirées de l'idée qu'ils se font de l'épiscopat, idée si différente de la doctrine des catholiques ou même de celle des schismatiques orientaux, il fait remarquer que les missionnaires anglais, quoiqu'un grand nombre d'entre eux appartiennent à l'Eglise établie, n'ont le plus souvent ni commission ni délégation de ses évêques, et se trouvent, à l'égard de ceux-ci, dans la plus complète indépendance. Du reste, les protestants de toutes couleurs agissent de concert et enseignent la même doctrine, celle du jugement privé et de l'interprétation individuelle de la Bible. « Mais, dit M. Patterson, quoiqu'ils engagent tout le monde à lire la sainte Ecriture, c'est-à-dire les éditions qu'ils en donnent, et à juger ensuite par soi-même, ils ont en outre quelques doctrines fondées sur la Bible, à ce qu'ils croient, et auxquelles ils attachent autant d'importance que les catholiques peuvent en attacher aux dogmes définis par l'Eglise. La principale est ce qu'ils appellent la *justification par la foi seule*. Suivant cette doctrine, l'homme est non pas rendu, mais reconnu propre à la béatitude éternelle par un acte ou sentiment *subjectif* de l'esprit, auquel ils donnent le nom de *foi*. Ce n'est pas la *foi* telle que la définissent les théologiens, mais une conviction ou sentiment enthousiaste par



suite duquel l'homme croit qu'il est sauvé de la mort éternelle par le sacrifice de la croix. L'importance qu'ils attachent à cette persuasion ou à ce sentiment intérieur pourrait faire croire qu'ils attribuent une importance analogue à d'autres actes de l'esprit ; mais par une singulière inconséquence, ils regardent tous les actes de ce genre, par exemple les actes d'amour, d'espérance ou de crainte de Dieu, non-seulement comme sans valeur ou indifférents, mais même comme étant des péchés par leur nature ou leur tendance. La seule opération de l'esprit dont ils fassent dépendre le salut est la persuasion qu'on est sauvé. Pour rendre raison de leur doctrine, ils prétendent que cette persuasion n'est pas un don naturel, mais une grâce divine ou plutôt *la grâce divine elle-même*. En elle sont renfermés, d'elle seule découlent tous ces bons effets que les catholiques appellent *des grâces*, comme l'humilité, la charité, l'espérance, etc.

« Cette doctrine étrange et presque inintelligible, ils la considèrent non-seulement comme contenue dans l'Écriture sainte, mais comme étant le résumé et la substance de ce qu'elle enseigne, et ils allèguent à l'appui des passages des Épîtres de saint Paul, où l'apôtre déclare que l'homme n'est pas justifié par les œuvres faites indépendamment du divin sacrifice de la croix : ils cherchent à prouver par là que toutes les œuvres ou tous les actes intérieurs (excepté toujours cette seule persuasion qu'ils appellent foi) sont sans valeur et sans efficacité pour le salut.

» Les hommes qui enseignent cette doctrine chez nous, sont souvent des gens pieux dont la conduite est morale et dirigée par de bons sentiments naturels ; mais l'esprit oriental est trop logique et trop sensuel pour les suivre dans cette voie. S'il est possible, disent les Orientaux, d'arriver au salut au moyen d'un sentiment si agréable, nous regardons comme tout-à-fait superflu d'y ajouter des pratiques de surérogation, gênantes pour nos penchants. Aussi peut-on supposer que ceux qui adoptent ce point de vue dans le Levant, doivent ordinairement appartenir à la portion la moins recommandable de la société. Je voudrais pouvoir nier qu'il en soit habituellement ainsi : malheureusement il est notoire que le nom d'*Ingliz* (anglais),

par lequel ces prosélytes sont désignés, est considéré comme injurieux. »

Deux classes d'hommes dans l'Orient adoptent le principe protestant : ou bien ce sont des gens peu honorables qui trouvent commode de se débarrasser des règles et des prescriptions que leur impose la communion dans laquelle ils sont nés, et de borner toute leur religion à un sentiment réel ou simulé ; ou bien ce sont ce qu'on appelle des *philosophes*, sceptiques ou incrédules comme certains protestants allemands, ou comme les libres penseurs français. Ils rejettent l'autorité de l'Église à laquelle ils appartenaient, mais sans accepter le symbole d'aucune autre. Leur conduite peut être honnête selon le monde, mais ils n'ont au fond ni croyances, ni principes. Du reste dans tous les pays et dans toutes les sociétés religieuses, il y a une lutte toujours croissante entre le principe de l'autorité spirituelle et celui de l'indépendance absolue de l'individu et l'Orient en offre le spectacle comme l'Occident. Ainsi les communions schismatiques sont divisées en partis de plus en plus divergents : il en est de même chez les Musulmans et chez les Juifs. Les Juifs Orientaux de même que ceux de l'Europe se partagent entre le talmudisme qui maintient la foi traditionnelle et le rationalisme qui la modifie jusqu'à la supprimer. Il suffit de parcourir les rapports des sociétés de missions protestantes pour savoir de quel côté se rangent leurs agents dans cette lutte. « Quoique de grosses sommes, dit M. Patterson, soient dépensées annuellement par les protestants pour leurs missions, le résultat est fort petit en ce qui touche les *conversions* positives : néanmoins ces établissements accomplissent une grande œuvre (je crois sincèrement que c'est sans le vouloir). Ils ébranlent chez des milliers de personnes la foi aux doctrines qu'elles professaient sans pouvoir mettre à la place aucune autre croyance. Les rapports des missionnaires parlent sans cesse de gens qui viennent à eux en grand nombre, se montrant disposés à les écouter et leur déclarant qu'ils ne croient plus à la religion dans laquelle ils sont nés : et pourtant le nombre des *convertis* enregistrés par eux peut

s'exprimer par des unités, ou tout au plus par des dizaines. Je n'ai jamais été en contact avec des *libéraux* en politique ou en religion, juifs, chrétiens ou infidèles, qui, dans la supposition que j'étais protestant, n'aient commencé la conversation par me dire qu'ils ne croyaient pas tel ou tel dogme de leur communion; je voyais toujours qu'ils s'attendaient qu'en qualité de protestant, j'applaudirais à leurs propos et les féliciterais de cette triste situation d'esprit. Je répète très-positivement que je n'ai jamais vu une personne de cette catégorie qui eût à présenter une seule doctrine affirmative.

» L'œuvre des missions protestantes est purement une œuvre de destruction. En Turquie, elle détache les mahométans de l'obéissance à leur chef spirituel et temporel; en Grèce, elle sème dans l'esprit de la jeunesse la doctrine de l'indépendance, du jugement privé; elle agit dans le même sens sur les Coptes en Egypte et sur les Nestoriens en Mésopotamie. Les missionnaires disent que, dans leurs rapports avec les Juifs, ils aiment mieux avoir affaire aux rationalistes qu'aux talmudistes. Travaillant partout d'après le même principe, ils font d'abord table rase dans les esprits, mais ensuite ils ne réussissent jamais à y inscrire les règles d'une foi sincère et d'une pratique conforme à cette foi. »

Notre voyageur, toujours porté à revenir sur ce qui concerne la haute Eglise d'Angleterre, se demande si les missions qui s'y rattachent directement, comme celle de Jérusalem avec son évêque anglican, n'ont pas quelque caractère spécial qui les distingue des autres. Il croit y voir plus particulièrement un élément politique : elles sont selon lui un instrument au moyen duquel certains hommes d'Etat cherchent à étendre et à fortifier l'influence anglaise en Orient. Il ne pense pas, du reste, qu'elles servent le moins du monde les véritables intérêts de l'Angleterre, et même, à ce point de vue de l'intérêt national, il considère toutes les missions protestantes comme plus dangereuses qu'utiles. Il allègue à ce propos un fait curieux et peu connu : c'est que la guerre de Cafrerie, qui récemment a tant fatigué et inquiété l'Angleterre, « est incontestablement due en grande

partie aux principes inculqués par les missionnaires (maintenant soumis à une surveillance plus sévère par le gouvernement) aux colons à moitié sauvages de la frontière et à leurs voisins. Ces hommes, instruits par leurs instituteurs à résister à l'autorité, ont fait des balles avec les caractères d'imprimerie de la Bible et des cartouches avec les Bibles elles-mêmes pour tirer sur les troupes anglaises. — « J'ai vu moi-même, ajoute-t-il, les Bibles et les Traités répandus avec tant de profusion chez les nations orientales, consacrés à des usages, sinon aussi criminels, du moins tout aussi étrangers aux fins que s'étaient proposées leurs distributeurs. D'ailleurs, les principes mêmes qui président à la propagation de ces écrits donnent l'assurance, à peu près certaine, qu'on en abusera et qu'on les méprisera. C'est ainsi que nous employons sans scrupule contre d'autres une arme que nous proscrivons lorsqu'elle se retourne contre nous. »

L'Orient, comme on le voit, est un champ de bataille où l'Eglise catholique d'une part, d'autre part le schisme et l'hérésie luttent avec ardeur pour la conquête des âmes. Depuis que le gouvernement turc, par suite de l'influence toujours croissante des idées européennes, est devenu tolérant, ou, si on l'aime mieux, indifférent en matière religieuse, le catholicisme, plus libre dans son action qu'il ne l'avait été jusqu'alors, a fait des progrès marqués, non pas parmi les Musulmans, dont la religion, toujours protégée par des lois sévères, est trop étroitement liée à l'existence même de leur société civile et politique pour pouvoir être sérieusement entamée tant que celle-ci subsistera, mais parmi les nombreux schismatiques soumis au joug ottoman, et dont les erreurs, si bien caractérisées par M. Patterson, ne peuvent résister longtemps à un accroissement d'instruction et de lumières. De son côté le protestantisme, nouvel arrivé dans ces contrées lointaines, y sème ses principes dissolvants, trop en désaccord dans le caractère, les traditions et les habitudes d'esprit des orientaux pour pouvoir espérer parmi eux une diffusion rapide et étendue. Il n'y accomplit, comme on l'a dit plus haut, qu'une œuvre de destruction, laquelle a pourtant



son importance, en contribuant à hâter, pour sa part, la dissolution des sectes.

Si la situation générale, telle que nous l'avons décrite, pouvait se maintenir longtemps encore, on pourrait en espérer d'heureux résultats : malheureusement des changements considérables vont s'y opérer, suivant toute apparence, par suite de la nouvelle attitude prise par la Russie. De quelque manière que soient résolues les questions récemment posées (et elles ne recevront sans doute qu'une solution temporaire), le schisme grec va prendre en Orient un ascendant moral qu'il n'y avait jamais eu : ce sera lui qui, aux yeux des populations chrétiennes, représentera la force, la puissance, l'avenir ; et l'on peut prévoir dès à présent que le mouvement du retour qui les ramenait à l'unité va se ralentir notablement, sinon s'arrêter tout à fait. Et l'on peut craindre que ce ne soit là, pour parler le langage de l'Écriture, que *le commencement des douleurs* de l'Église en Orient ; car il ne faut pas se dissimuler que ses dangers et ses épreuves s'y accroîtront dans la même proportion que la prépondérance moscovite. Adorons, quoi qu'il arrive, les décrets impénétrables de Dieu ; espérons que par des moyens que lui seul connaît, il détournera les tempêtes qui semblent menacer son Église, ou que, s'il leur permet de se déchaîner contre elle, ce ne sera que pour faire éclater d'une façon plus merveilleuse la protection dont il ne cesse jamais de l'entourer.

E. DE CAZALÈS.



# DU PAGANISME,

## DE SON PRINCIPE ET DE SON HISTOIRE,

PAR L'ABBÉ FRANÇOIS CHESNEL <sup>1</sup>.

---

J'hésite un peu à parler de ce livre. L'auteur, dans sa modestie extrême, et dans son exactitude à payer toutes les dettes, même les moindres et les plus douteuses, tient à citer tous les écrivains auxquels il a emprunté quelque chose, et il me comprend dans le nombre avec une bienveillance beaucoup trop flatteuse. Rien ne m'appartient cependant dans le livre de M. Chesnel, et je puis, en plein désintéressement, rendre justice à tout ce qui s'y trouve de pensées vraies et d'aperçus ingénieux. Il y a plus, et ce livre si modeste est peut-être un de ceux dont la pensée principale est plus originale, plus personnelle à son auteur. On avait beaucoup écrit sur le paganisme. Mais je ne sache pas que jamais la question de son origine ait été posée d'une manière aussi nette, résolue, dans la mesure où elle peut être résolue, d'une manière aussi hardie.

M. Chesnel, il est vrai, est allé demander la solution là où elle pouvait se trouver, là où elle se trouvait en effet. Les conceptions gigantesques et avortées de la science française ou allemande ne valent pas deux chapitres du livre de la Sagesse,

<sup>1</sup> Paris, Douniol. 1833. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. 50 c.

dans lesquels l'erreur polythéiste est montrée à sa source dans le langage le plus didactique et le plus net, avec toute la certitude d'un livre inspiré et toute la clarté d'expressions qui appartenait dans l'antiquité aux écoles helléniques. Le livre de M. Chesnel, comme le livre de tout chrétien sur ce sujet, ne pouvait être que le commentaire de ces deux chapitres, trop souvent perdus de vue par les chrétiens eux-mêmes.

Et à la suite de l'écrivain sacré, M. Chesnel reconnaît le point fondamental de l'erreur idolâtrique. L'erreur capitale, la vérité principalement méconnue, le point sur lequel l'homme a failli de prime abord, ç'a été la question de la création. La notion divine, on l'a assez dit, ne s'est pas complètement annihilée chez les peuples païens ; l'idée d'un Dieu un et suprême n'a été nulle part complètement obscurcie ; on l'a écartée plus qu'on ne l'a niée ; on s'est détourné de Dieu plus qu'on n'a contesté son existence. Mais de toutes les notions véritables, celle de la création, du monde fait de rien, de la matière appelée à l'existence par la seule volonté de l'Être immatériel, est la plus constamment absente, non-seulement chez les mythologues et chez les poètes, mais chez les philosophes eux-mêmes. Nul rhapsode n'en a conservé la trace ; nul sage n'a su la retrouver. Le fil de toutes les autres traditions s'est plus ou moins gardé tout en se salissant de mille fables ; le fil de celle-ci a été rompu. Et le mystère même de la sainte Trinité, auquel la raison humaine était par elle-même si incapable de parvenir, a laissé plus de vestiges dans l'antiquité que le souvenir du fait si incompréhensible, mais en même temps si nécessaire, de la création.

On comprend facilement les conséquences de cette première erreur. La matière n'ayant plus son origine dans la volonté toute-puissante de l'Être divin, n'étant plus de lui, doit être d'elle-même ; n'ayant pas été formée, elle doit être éternelle. Indépendante de Dieu, coéternelle à Dieu, elle est Dieu. Voilà pourquoi la notion du Dieu un et suprême, quoiqu'elle laisse des traces partout, est partout offusquée par des notions toutes contraires. Ces deux termes inconciliables, d'une Divinité une, personnelle, intelligente, toute-puissante, et d'un autre dieu, d'un dieu matière,

c'est-à-dire divers, impersonnel, inintelligent, sujet, se retrouvent partout et se combattent partout. L'antiquité païenne se heurte à ce problème ou plutôt se noie dans ce chaos ; car elle se tire de la difficulté, comme les peuples s'en tirent d'ordinaire, en se contredisant. Ce qui reste de notions pures sur la divinité, mène parfois à concevoir, à soupçonner du moins un *Zeus*, maître intelligent et suprême, père des hommes et des dieux dont les autres dieux, s'il faut les appeler ainsi, ne sont que les ministres, les envoyés, les anges. Mais en même temps, et par une pensée tout opposée, la matière divinisée se multiplie, diverse et multiple comme elle l'est, en dieux de toute espèce ; il y a un *Zeus* qui est l'éther, une *Junon* qui est l'air respirable, un *Neptune* qui est l'eau, un *Vulcain* qui est le feu, et tout le reste : tout cela ayant plus ou moins, selon que l'une ou l'autre des deux idées domine plus ou moins, son indépendance, son éternité, sa divinité.

On comprend bien vite que cette erreur est la porte de toutes les erreurs. Ou tout a été fait de rien, ou tout est Dieu : et dans l'impossibilité de comprendre ou d'admettre le tout fait de rien, on a divinisé tout. On a divinisé toute chose, bien plutôt qu'on n'a divinisé le tout. Car l'idée de l'unité du monde, de la nature considérée comme un seul être, l'idée du panthéisme philosophique, est une idée tardive dont les cosmogonies populaires montrent rarement la trace. On a divinisé toute chose ; les astres, les éléments : c'est le sabéisme ; les objets plus voisins de l'homme et plus particuliers, la pierre, l'animal, le poisson, la plante : c'est le fétichisme (litholâtrie, dendrolâtrie, zoolâtrie) ; enfin l'homme lui-même : l'anthropolâtrie, l'apothéose.

Et, comme l'observe avec raison M. Chesnel, plus le dogme de la création est voilé, plus la dégradation idolâtrique est complète. Les livres de la Perse gardent certaines traces de ce dogme, et aussi la religion de la Perse, qui conserve une notion plus nette du Dieu suprême ; qui, excepté le soleil et l'élément du feu, n'adore aucun objet extérieur ; qui déteste les idoles ; la religion de la Perse est-elle incontestablement supérieure aux autres religions païennes.

Mais cette erreur capitale d'où venait-elle ? Qui avait pu faire



disparaître de la mémoire des hommes un fait aussi éclatant que celui de leur origine? Qui avait pu accréditer parmi eux cette croyance à l'éternité de la matière, à la divinité du monde? Qui avait pu la faire fructifier en tant de branches diverses? Mettre en honneur tant de dieux, tant d'autels, tant d'oracles, tant de rites, tant d'absurdités, tant de mensonges? L'erreur est trop générale pour pouvoir être attribuée à une volonté humaine, trop profonde pour être toute spontanée, trop diverse dans ses formes pour être purement fortuite?

C'est ici le lieu d'aborder, comme l'appelle M. Chesnel, le côté surhumain du paganisme. Comme la chute de l'homme primitif dans la désobéissance et dans le péché n'avait pas été sans une intervention étrangère, la chute du genre humain dans la dégradation idolâtrique n'a pas été non plus sans une intervention pareille et sans la même intervention. Le serpent qui avait déçu Adam et Ève n'eut pas de peine à décevoir leur race dégénérée; il avait été admis comme conseiller, il se fit admettre comme dieu. L'idolâtrie fut son culte, plus ou moins déguisé, plus ou moins ouvert. Chez bien des peuples, l'esprit du mal est adoré sous ce nom et à ce titre même d'esprit du mal. L'esprit bon, dirent-ils, ne saurait nous nuire, et il est inutile de le prier; mais l'esprit mauvais est redoutable et c'est lui qu'il est important d'apaiser. Dans presque toutes les grandes mythologies, il y a un coin d'adoration pour le mal: Siva le destructeur est adoré dans les Indes comme Vichnou le conservateur; en Égypte, Typhon comme Osiris; en Grèce, Hadès et les Euménides; en Perse, le principe mauvais Ahriman eut ses sectateurs comme Ormuzd le principe bon. Sans cette intervention satanique rien ne serait explicable, dit avec raison M. Chesnel, ni dans l'origine du paganisme, ni dans ses développements.

Il y a sans doute une part à faire, auprès de ce supernaturalisme diabolique, au mensonge et à la crédulité humaine. Laquelle? Cela est difficile. Quoi qu'il en soit, la source est toujours la même: nous savons par les Livres saints que « les idoles des nations sont des démons; » nous savons aussi par les mêmes livres que « le diable est menteur et père du mensonge. » Qu'il

ait trompé les hommes ou qu'il les ait aidés à se tromper mutuellement, l'un et l'autre se touchent de près.

Je ne sais pas, par exemple, s'il ne faudrait pas faire, au sujet des oracles de l'antiquité, la part de la fraude plus grande, celle du supernaturalisme moindre que ne l'a faite M. Chesnel. Je ne connais pas de meilleurs témoins, à cet égard, que les païens des âges philosophiques. Il n'y avait pas de rationalistes dans l'antiquité, M. Chesnel le fait observer quelque part et avec beaucoup de raison. Cette haine du sentiment religieux, cette peur et cette détestation du surnaturel, qui appartiennent aux écoles modernes, étaient étrangères aux philosophies même les plus hardies de l'antiquité. Les Épicuriens se soumettaient sans la moindre répugnance aux formalités du culte public ; les athées eux-mêmes faisaient au surnaturel une part très-large dans leur vie. Il n'y avait pas, sauf de rares exceptions, d'impies ni de blasphémateurs contre ces religions qui ne gênaient pas les passions humaines ; c'est une gloire du christianisme d'avoir soulevé contre lui de tels orages, et d'avoir rencontré l'impiété et le blasphème, au lieu de la facile condescendance du vice.

Mais, cela donné, quand je vois cet Enomaï, dont Eusèbe nous donne de longs extraits, soutenir et vouloir prouver, par une multitude d'exemples, que tout était fraude dans les oracles ; quand je vois Cicéron, esprit sceptique par nécessité, mais âme ouverte au sentiment religieux, mais citoyen, sénateur, augure, habitué au culte politique de la religion romaine, faire la même guerre aux divinateurs et aux prophètes de son temps : il m'est difficile de ne pas admettre que de leur temps le plus grand nombre des faits de ce genre ne fût explicable que par la supercherie et par la crédulité. L'histoire, j'entends l'histoire sérieuse et politique, non pas les conteurs d'anecdotes privées, l'histoire rapporte bien peu de ces oracles qui aient un caractère même apparent de divination ; les puériles équivoques au moyen desquelles la Pythie se joua de Pyrrhus et de tant d'autres, indiquent chez elle une grande pauvreté de ressources, et devait bien faire sourire tout homme doué d'un peu de sens. L'exem-

ple que M. Chesnel emprunte à Hérodote ne me semble pas avoir toute la valeur qu'il lui donne. Les récits des Grecs sur Cyrus, sur Crésus, sur toute cette époque de l'histoire asiatique sont si confus, si contradictoires, si entachés d'anachronismes, qu'il me semble impossible de leur attribuer, sauf pour les grands faits sur lesquels ils sont d'accord et confirmés par l'Écriture sainte, un caractère de certitude historique.

Mais ceci, du reste, n'est qu'une question de plus ou de moins. Le supernaturalisme avait sa part dans les oracles, le mensonge avait la sienne; cela n'est douteux ni pour M. l'abbé Chesnel, ni pour moi. Et, de quelque manière que la part se fasse, il n'en est pas moins vrai, comme il le dit, que la cessation des oracles aux approches de notre Seigneur, ou dans les premiers temps après sa venue, est une grande preuve de la vérité du christianisme. Les esprits, loin d'être plus éclairés qu'au temps d'Enomaü et de Cicéron, étaient au contraire plus crédules. Le rationalisme légitime dont ils avaient fait usage, ne se retrouve plus après eux; Plutarque a une foi explicite à toutes ces merveilles; Tacite et Suétone les rapportent sans sourciller, sans un de ces scrupules de philosophe que nous voyons encore à Tite-Live. Et cependant les oracles se taisent! Les sanctuaires, vers lesquels la foi revient bien plutôt qu'elle ne s'en éloigne, sont silencieux! Ni Delphes vengée par Philippe, ni les sorts de Préneste qui auraient, dit-on, échappé par un miracle aux profanations de l'athée Tibère, ne rendent une seule réponse remarquable! C'est que le démon, « menteur et père du mensonge, » a été réduit au silence par la présence de Celui qui est essentiellement « la Vérité. » C'est que le supernaturalisme infernal a dû rentrer sous terre en face du supernaturalisme divin. La thaumaturgie satanique n'a plus été possible, l'imposture humaine n'a plus été tolérée, en face de la thaumaturgie céleste et de la parole du Fils de Dieu.

Voilà pourquoi, du reste, je n'accepterais pas, dans la rigueur de ses termes, l'assimilation que fait M. Chesnel dans un de ses derniers chapitres du paganisme ancien et du paganisme moderne, du polythéisme d'autrefois et du rationalisme de nos



jours. Sans doute le but secret de l'un et de l'autre est toujours le même : la plus libre satisfaction des penchans humains. Mais ce but admis, tout diffère. Le polythéisme ne déifie ni n'exalte la raison ; il ne s'en sert pas, il l'étouffe ; il ne nie pas l'ordre surnaturel , il y croit et il y croit jusqu'à l'excès ; il écrase, sous le fardeau d'un supernaturalisme ou infernal ou chimérique, tout ce qui est raison, volonté, libre arbitre. De là ce sentiment de terreur si profondément imprimé aux âmes païennes, et que M. Chesnel n'a peut-être pas assez signalé. Le paganisme n'est pas seulement la religion de la volupté, c'est bien plus encore celle de la peur. De ces deux pôles entre lesquels flotta la dévotion païenne, c'est sans contredit le dernier qui l'emporta le plus souvent.

Aussi, quand le christianisme est venu, il a soulagé d'un grand poids les âmes humaines. Il a fait disparaître, ou, ce qui est plus heureux encore et plus glorieux pour notre nature, il a subordonné à la volonté d'un chrétien, éclairé par la grâce, ce supernaturalisme diabolique qui avait été le cauchemar du monde idolâtre. Quand il y avait imposture, il a démasqué l'imposture ; quand il y avait une véritable intervention du démon, il a enseigné aux chrétiens à ne pas le redouter ; il leur a appris à le mettre en fuite et à le soumettre par les paroles sacrées. Il n'a placé au-dessus de nous qu'un supernaturalisme divin, plein de consolation et d'espérance plus encore que de menaces, inspirant l'amour plus que la crainte, les miracles de la bonté plutôt que ceux de la colère. L'homme a respiré plus à l'aise ; il a eu la conscience de son libre arbitre ; sa volonté a été à la fois plus réglée et plus libre ; sa raison a retrouvé ses droits légitimes. Elle est sortie de l'accablement contre lequel elle s'était révoltée parfois, mais dont elle n'avait jamais pu secouer le joug.

Mais la raison émancipée a fait comme tous les émancipés de ce monde : elle n'a pas su rester dans les limites de sa liberté. Elle avait péché aux époques païennes par excès d'abnégation, de servitude, de crédulité ; elle a péché aux siècles modernes par orgueil, par licence, par incrédulité. Elle avait accepté tous



les mensonges, elle a nié toutes les vérités ; elle avait subi toutes les superstitions, elle a secoué toute ombre de religion et de culte ; elle s'était laissé imposer un supernaturalisme, tantôt menteur, tantôt diabolique, toujours funeste, elle a rejeté tout supernaturalisme, même le supernaturalisme toujours vrai, toujours divin, toujours bienfaisant de la loi chrétienne. Elle n'a voulu croire qu'à elle-même, et la souveraineté de la raison, la négation de toute force surnaturelle a été proclamée avec une absolutisme que l'antiquité païenne, même dans ses écoles les plus audacieuses et les plus paradoxales, n'avait pas connu.

Du reste ce point mis à part, je comprends tous les rapprochements de l'abbé Chesnel. Avec un moyen opposé, on a travaillé dans le même but ; l'excès de la négation a opéré sur la société comme l'excès de la crédulité avait opéré jadis. Les passions humaines ont trouvé leur compte dans l'omission de tout Dieu, autant qu'elles le trouvaient dans l'admission des faux dieux. Je dis *autant* et je pourrais dire *plus*, si le succès du rationalisme eût jamais été complet. Qu'au lieu de rattacher l'ordre social à un Jupiter ou à un Sérapis, on ne le rattache désormais à nul être divin ; qu'au lieu de croire à l'action des dieux de l'Olympe sur la destinée des peuples, on arrive à ne plus admettre que les choses humaines dépendent d'un pouvoir étrange et mystérieux quel qu'il soit ; qu'au lieu de corrompre le sacrifice, on abolisse le sacrifice ; qu'au lieu de mal comprendre et de mal adresser la prière, on supprime tout à fait la prière : il n'y a là qu'à gagner pour le génie du mal, et comme le dit très-bien M. l'abbé Chesnel, « il a aujourd'hui tout profit à se cacher, à s'anéantir, à se faire nier. La méthode n'a pour lui qu'une importance secondaire ; qu'on le raille ou qu'on l'adore, c'est chose indifférente pourvu qu'on le serve. »

Le supernaturalisme mauvais n'est donc pas absent, mais caché. Il se révèle moins souvent dans les corps, où la puissance du christianisme pourrait le saisir et le dompter ; il agit secrètement dans les âmes où Dieu seul peut le poursuivre. Il s'accommode très-bien d'être nié, pourvu qu'en même temps on nie Dieu et on l'écarte ; il s'arrange du paganisme sans idoles que nous

lui faisons, comme il s'arrangeait du paganisme idolâtre de nos aïeux.

Mais un tel état de choses ne saurait durer, et c'est ici que je ne puis croire comme M. l'abbé Chesnel au succès croissant et complet du rationalisme. On ne songe pas combien c'est un état violent pour les peuples que cette négation de tout ordre surnaturel; combien les besoins de leur âme, les appétences de leur imagination, les enseignements même de leur raison, souffrent de ce jeûne qu'on leur impose. Le besoin de merveilleux dont on se raille, ou plutôt dont on se raillait il y a quelque vingt ans comme d'une simple fantaisie poétique, est un véritable besoin de l'âme : le besoin du merveilleux, c'est le besoin de l'adoration, c'est le besoin de la prière, c'est le besoin de l'espérance. D'un côté ou d'autre, dans le sens du bien ou dans le sens du mal, par la réalité ou par le mensonge, le merveilleux éclatera. Dieu se révélera, c'est-à-dire donnera à l'homme des signes plus visibles encore pour le comprendre; Dieu se révélera ou Satan sera forcé de se trahir. N'avons-nous pas fait déjà plus d'un pas en dehors du rationalisme du XVIII<sup>e</sup> siècle? Sommes-nous aussi fiers qu'on l'était il y a trente ans de l'infailibilité de notre science, de la toute-puissance de notre raison, de son domaine absolu sur toute chose, puisque l'ordre naturel comprend tout? Qu'est cela, sinon que nous revenons au vrai de la nature humaine, que nous nous remettons à avoir besoin de l'infini, que notre âme reprend son état normal, comme la renaissance de l'appétit indique dans un estomac malade le retour à la santé? Maintenant, je le sais bien, cet appétit s'est dépravé dans l'antiquité; il peut se dépraver encore : ce besoin légitime et nécessaire en lui-même a dévié et peut dévier encore. Il peut chercher sa satisfaction dans un supernaturalisme faux et mauvais, comme dans le vrai et salutaire supernaturalisme. Il n'est pas impossible que nos neveux voient une sorte de paganisme, non pas le *paganisme rationaliste* d'aujourd'hui (expression un peu contradictoire de M. Chesnel), mais un vrai paganisme, sinon avec ses idoles, du moins avec ses superstitions. Pour ma part, c'est là ma crainte, et si l'avenir de l'Europe n'est pas chrétien,

je m'attends bien plus pour elle à la superstition qu'à l'impiété.

Je devrais finir en demandant pardon au lecteur et à M. Chesnel de ces lignes, jetées en désordre sur un sujet aussi grave et sur un livre aussi méritoire. Il y a des pensées qui sont des abîmes : lorsqu'on se penche au-dessus, on en rapporte une image confuse que la raison ne coordonne jamais qu'à demi. Je n'ai jamais contemplé le paganisme avec son infernale grandeur, sans en rapporter une impression pareille, et je crois qu'elle a été, dans une certaine mesure, commune à tous ceux qui l'ont contemplé, tant ils ont peu réussi à le débrouiller ! Je ne prétends pas que M. Chesnel ait poussé ce débrouillement jusqu'au bout ni porté la lumière jusqu'au fond de ces abîmes ; j'ose dire que nul encore ne les avait envisagés avec une vue aussi ferme, parce qu'elle était éclairée par la foi, et ne les avait dépeints avec une parole aussi nette, parce qu'elle était le fruit d'un travail sérieux, d'une érudition sincère, d'un talent véritable, et pardessus tout d'une forte et consciencieuse volonté.

Comte FRANZ DE CHAMPAGNY.



# LA TRADITION INDIENNE DU DÉLUGE

DANS SA FORME LA PLUS ANCIENNE,

Par M. Félix NÈVE, professeur de littérature orientale à la Faculté des  
Lettres de l'Université de Louvain <sup>1</sup>.

---

En examinant les récits indiens du déluge, M. E. Burnouf était arrivé à cette conclusion : que la tradition du déluge était originairement étrangère à l'Inde, et que son introduction dans la littérature sanscrite devait être attribuée à une influence étrangère, *sans doute sémitique*. Mais, à l'époque où il soutint cette thèse, on ne connaissait encore nul monument ancien constatant l'existence de la tradition du déluge chez les Hindous dans une haute antiquité.

Or, la publication de textes appartenant au corps des Védas a révélé une narration du déluge, dont la forme antique et la haute valeur ne sauraient être contestées. Un savant professeur de l'Université catholique de Louvain, M. F. Nève, a étudié soigneusement cet écho partiel de la tradition générale, et c'est le résultat de ses études que nous allons essayer de faire connaître.

La pièce antique que M. Nève s'est principalement attaché à faire connaître, est empruntée à l'un des livres les plus importants de la collection des Védas, au *Çatapatha Brâhmana*, recueil de *brahmanas*, histoires, légendes et préceptes qui se rattachent au *Yadjour-Vêda*. Elle appartient donc à l'un de ces ouvrages d'exégèse qui ont été, dans l'Inde, dépositaires des traditions les plus anciennes. Suivant M. Nève, la langue et la rédaction de cette pièce sont des garants de son ancienneté incontestable.

Le texte du livre où elle se trouve a été publié à Berlin, en 1849, par M. Weber. Les narrations merveilleuses qui la précèdent et qui la suivent reflètent les souvenirs des temps les plus reculés dans

<sup>1</sup> In-8. Paris, B. Duprat, rue du Cloître-Saint-Benoît, 7.



l'histoire des Hindous. La principale autorité du *Çatapatha-Brâhmana* est le sage *Yadjuavalkya*, auquel la rédaction du *Yadjour b'one* est attribuée quelquefois, et qui du moins est, sans contredit, l'un des personnages les plus célèbres de l'âge védique. Au jugement de M. Weber, la tradition et les mythes recueillis dans cette compilation renferment le premier germe des histoires épiques. Sans doute les légendes dont se composent ces *brâhmanas* n'ont pas toujours conservé leur forme primitive; mais toutefois cette forme se laisse d'ordinaire entrevoir dans leur rédaction.

Les personnages principaux mis en scène par cette tradition antique du déluge sont : *Manou*, créateur d'une nouvelle humanité après le déluge; — et sa fille mystique *Ilâ*, la prière, par laquelle il obtient le pouvoir de créer une nouvelle race humaine. — Toute cette légende est présentée sous forme d'éclaircissement à l'appui de certaines prescriptions liturgiques. En voici la traduction d'après M. Nève (j'abrège sans altérer) :

« De grand matin, on apporta à Manou de l'eau servant à se laver... Quand il se fut bien lavé, un poisson lui vint entre les mains, et lui dit ces mots : « Prends soia de moi; je te sauverai! » — « De » quoi donc veux-tu me sauver? » — « Un déluge emportera toutes » ces créatures; je veux que tu y échappes! »

« Le petit poisson fut soigné suivant ses désirs. Quand il fut devenu grand, il adressa ces paroles à Manou :

« En telle année... le déluge arrivera; tu dois donc construire un » vaisseau, et ensuite me rendre hommage. Quand monteront les » eaux du déluge, tu entreras dans le vaisseau; je veux alors te » sauver. »

» Manou accomplit les ordres du poisson, et lui rendit hommage. Puis, le déluge étant monté à l'époque marquée, Manou entra dans son vaisseau. Le poisson se mit à nager vers lui; à sa corne, Manou attacha le câble du vaisseau, avec lequel le poisson dépassa la montagne du Nord (*U. taramgirim*) <sup>1</sup>.

» Le poisson dit : « Certes, je t'ai sauvé... Attache le vaisseau à » un arbre... A mesure que l'eau va décroître, tu dois aussi descen- » dre peu à peu. » Manou descendit alors insensiblement; aussi à la montagne du Nord est demeuré le nom de *Descente de Manou* (Manor-Avasarpanam). Le déluge a entraîné toutes les créatures : Manou a survécu seul ici.

» Manou vécut priant et se mortifiant, désirant une postérité. Il

<sup>1</sup> L'*Himavat*, ou la chaîne des monts *Himdlaya*.

accomplit le sacrifice nommé *Pāka* (Pāka-Yajna) <sup>1</sup>. Au bout d'une année, une femme sortit de ce sacrifice. Avec elle vinrent *Mitra* et *Varouna*...

» Manou lui dit : « Qui es-tu ? » — « Ta fille !... » — « Comment donc, bienheureuse, es-tu ma fille ? » — « Ces offrandes que tu as faites... c'est d'elles que tu m'as engendrée. Je suis la bénédiction !... Si tu as recours à moi dans le sacrifice, tu seras comblé de postérité et riche de troupeaux. La bénédiction qu'il te plaira de souhaiter par mon intercession s'accomplira tout entière pour toi !... »

» Manou vécut avec elle, priant et se mortifiant, désireux de postérité. Il engendra par elle cette race qui est appelée maintenant encore génération de Manou (*Manoh pradjātir*). Toute bénédiction qu'il souhaita par son intercession lui échoit en partage. »

Ce morceau, dit M. Nève, s'éloigne sensiblement du style ordinaire du *Çatapatha Brāhmana*. Non seulement on y trouve les caractères d'une exposition vraiment ancienne, mais on y remarque une accumulation d'archaïsmes véliques qui se rencontre très-rarement dans les textes du même livre. Il serait facile de relever, dans ces quelques lignes, bien des particularités de la langue védique, dont l'usage ancien est justifié par ce que nous connaissons des hymnes du Rig-Véda : pronoms aux désinences abrégées, aoristes peu usités, formes causatives et intensives dans la conjugaison de quelques thèmes verbaux (p. 13).

Évidemment il ne s'agit point, dans cette narration antique, d'un déluge local, comme l'inondation du Cachemyr <sup>2</sup>, fait tout naturel et restreint à d'étroites proportions. Il s'agit ici d'un déluge universel, qui aurait détruit l'humanité entière, moins un seul homme, et dont les eaux seraient montées au-dessus des plus hautes montagnes.

Le *Çatapatha-Brāhmana* énumère les différents objets que Manou offrit en sacrifice : ce sont le beurre clarifié, le lait caillé, le petit lait, le caillé mêlé de petit lait. Le caractère de ces offrandes est tout-à-fait conforme aux mœurs patriarcales des premières tribus aryennes ; il rappelle ces commencements de l'âge védique où les *Aryas* étaient presque tous pasteurs, et considéraient leurs troupeaux comme leur principale richesse. En offrant le beurre et le

<sup>1</sup> Le nom de *Paka-Yājna* est resté attaché à un sacrifice, à la suite duquel les mets cuits et consacrés sont distribués aux assistants.

<sup>2</sup> V. *Chronique des rois du Kachemyr*, t. II, p. 296, Paris, 1840 ; — et la préface de M. Burnouf au t. III du *Bhagavata*, p. XLVIII-LI.

lait sous diverses formes, ils faisaient hommage de leurs biens les plus précieux.

La fille mystique de Manou, la déesse *Ilâ* apparaît souvent dans les hymnes du *Rig-Véda* et dans la *Sanhitâ* du *Yadjour blanc*, comme l'ont remarqué MM. Burnouf et Weber. Tantôt elle signifie la nourriture que les hommes obtiennent des dieux en retour de leurs hommages, et la nourriture sacrée qu'ils présentent aux dieux avec les rites du sacrifice ; tantôt c'est la cérémonie même qui donne à l'acte matériel de l'offrande sa signification religieuse ; tantôt enfin c'est la *parole*, surtout la *parole sacrée*, la prière <sup>1</sup> vivante, personnifiée et divinisée. Le chapitre du *Çatapatha-Brâhmana*, où se trouve la légende du déluge, a pour objet l'explication d'une cérémonie qui porte le nom d'*Ilâ*, et qui s'adresse à la nature. — *Bharati* et *Sarasvatî* sont pareillement glorifiées, dans les hymnes védiques, comme dispensatrices des dons précieux de la parole, de l'éloquence et du chant. Mais, dans ce groupe antique des muses indiennes, *Ilâ* semble avoir représenté spécialement l'inspiration sacrée, la révélation et l'efficacité de la prière. Suivant l'expression de M. Nève (p. 34), le mythe d'*Ilâ* apparaît comme une *étincelle de spiritualisme* dans les ténèbres du naturalisme védique.

Le *Mahâbhârata* et le *Bhagavata-Pourana* ont ajouté à la narration du *Çatapatha-Brâhmana* des circonstances qui pouvaient bien avoir déjà place dans les plus anciennes traditions orales des *Aryas*. Ils ont, par exemple, associé à Manou sept personnages désignés sous le nom de *Rischis* ; or, certains vers du *Yadjour* et quelques stances du *Rig-Véda* sont attribués à des *rischis* ; ces personnages vénérés sont même, en plusieurs endroits, énumérés au nombre de sept.

Le *Brâhmana* a omis toute mention des semences conservées par Manou dans son vaisseau pendant le déluge ; mais l'omission de ce détail, consigné expressément dans les récits postérieurs, résulte sans doute du laconisme qui règne d'un bout à l'autre de ce récit primitif. Le *Brâhmana* ne dit point non plus que Manou ait renfermé des vaches dans son vaisseau ; il le suppose néanmoins, quand il nous montre Manou employant du beurre et différentes sortes de lait dans le sacrifice qu'il offre après sa délivrance.

La tradition du déluge a été reprise et développée dans un des

<sup>1</sup> Voyez les notes de M. Langlois dans sa traduction française du *Rig-Véda*, t. I, p. 263 et 584 ; t. II, p. 230, 233, 508. — Parfois aussi la *terre* et la *vache*, ces deux nourricières de l'humanité, sont personnifiées et présentées comme filles de Manou, fils du Soleil.



livres du *Mahâbhârata* <sup>1</sup>, sous le nom d'*aventure du poisson*. Le *Bhâgavata-Pourâna* l'a reproduite, en y ajoutant de nouveaux détails <sup>2</sup>. Elle a enfin trouvé place dans plusieurs Pourânas moins importants, tels que le *Padma* ou Pourâna du lotus, et le *Matsya* ou Pourâna du poisson <sup>3</sup>.

Bien que le récit védique supposât l'intervention d'une divinité puissante cachée sous la forme d'un poisson, il n'avait nommé aucun dieu. Les récits postérieurs désignent, au contraire, expressément les divinités dont le culte prédominait à l'époque où ils ont été composés. Ainsi le *Mahâbhârata* attribue le rôle de sauveur à *Brâhmâ*; le *Bhâgavata* l'attribue à *Bhagavat*, c'est-à-dire à Vischnou; le *Matsya Pourâna* met en scène Brahmâ « l'aïeul des mondes; » puis tout-à-coup il semble lui substituer Vischnou <sup>4</sup>. Si le rédacteur du *Catapatha-Brâhmana* eût voulu désigner un dieu sauveur, il aurait sans doute choisi le soleil (*Soûrya*), ou *Agni* (le feu), ou *Indra* (l'air et le jour). Manou n'a-t-il pas été appelé *fils du soleil*?

Suivant l'âge où ont écrit les narrateurs indiens du déluge, ils ont transporté la scène en divers lieux. Tandis que le *Brâhmana* prend pour théâtre de l'événement le nord de l'Inde, et place le dénouement au pied de l'*Himâlaya*, les écrits postérieurs indiquent des régions peuplées à des époques moins anciennes. D'après le *Mahâbhârata*, la scène fut au nord des monts *Vindyas*, sur les bords de la *Virinî*, qui est peut-être la *Varanî*, un des affluents du Gange; puis le poisson fut jeté dans la *Gangâ*, « épouse de l'Océan; » enfin le vaisseau, sur l'ordre du dieu-poisson, fut attaché par les *Rischis* au pic le plus élevé des monts *Himâlaya*. D'après le *Bhâgavata*, la scène du déluge fut au sud des monts *Vindyas*, dans le pays des Tamouls; et la rivière où Manou (*Satyavrata*) faisait ses ablutions, était la *Kritamalâ*, qui prend sa source dans la chaîne occidentale des Ghates. Les autres Pouranas calqués sur le *Bhâgavata* font descendre pareillement les scènes du déluge dans l'Inde méridionale. C'est que la marche des populations civilisées a eu lieu, dans l'Inde, du

<sup>1</sup> Livre III, édition de Calcutta, texte, t. I, p. 663-65.

<sup>2</sup> Livre III, ch. XXIV, t. III de l'édition publiée par M. Burnouf, in-4°, trad. fr. p. 191-197.

<sup>3</sup> Compilations indigestes, de date récente et de mince valeur; voyez la préface du *Vischnu-Purâna*, traduction anglaise de M. Wilson.

<sup>4</sup> Afin de reporter dans les obscures profondeurs d'une antiquité fabuleuse l'histoire de Vischnou et de ses incarnations, les poètes vischnouïtes ont reculé le déluge par-delà les âges historiques, à l'époque d'un prince du nom de *Satyavrata*, qui vivait, dit-on, sous le 6<sup>e</sup> Manou et qui devait être un jour le 7<sup>e</sup> Manou.



Nord au Midi, et que les poètes ont voulu donner à leur description du déluge un intérêt actuel, en les rattachant à des objets connus et présents <sup>1</sup>.

Le *Brâhmana* donne clairement, mais brièvement, l'idée d'un cataclysme général. L'auteur du *Mahâbhârata* ne se borne pas à donner la même idée, il se complait à décrire les scènes terribles de ce désastre universel. Le *Bhâgavata* s'arrête moins à tracer le tableau de la mer en furie ; il dit bien que « l'Océan a couvert la totalité de la terre, en s'accroissant des pluies abondantes que versaient d'immenses nuages ; » mais il se préoccupe moins de mettre en lumière la grandeur de l'événement que d'exagérer ses circonstances merveilleuses. Ici Manou n'a plus la peine de construire un vaisseau fort et solide ; c'est *Bhâgavat* qui, au moment où les eaux couvrent les trois mondes, envoie vers Manou un grand vaisseau sur lequel il pourra sans crainte braver les flots en furie. Il ne suffit pas aux rédacteurs du *Matsya-Pourâna* que Manou recueille dans son vaisseau les semences de tous les êtres. Suivant eux, c'est par le pouvoir du *Yogi*, par l'énergie de son recueillement contemplatif, qu'il les a rassemblés. Dans le *Bhâgavata*, ce n'est plus une simple corde qui attache le navire à la corne du poisson libérateur, comme dans les textes plus anciens du *Brâhmana* et du *Mahâbhârata* ; c'est un grand serpent qui se présente, par la volonté de Vischnou, pour attacher le navire agité par un vent impétueux. Autre merveille : le dieu-poisson apparaît à Manou au milieu du grand Océan « sous la forme d'un poisson de couleur d'or, ayant une corne sur la tête et 10 000 *Yodjanas* de longueur. » Et ce qui n'est guère moins merveilleux, c'est qu'il s'établit entre le patriarche et ce dieu-poisson un long dialogue métaphysique, où tous deux font assaut de subtilité. Le *Mat-ya-Pourâna* introduit pareillement, au plus fort du cataclysme, des dialogues théologiques et historiques d'une prodigieuse longueur, où il s'agit tour à tour de la création de Brahmâ et des patriarches, des anciennes dynasties, des relations légales et des devoirs des différentes classes.

Les transformations générales du génie indien se reflètent ainsi dans les transformations particulières de la tradition du déluge. Il est à remarquer enfin, dit M. Nève (p. 49), que le sanscrit des Pou-

<sup>1</sup> Il paraît démontré que les tribus *aryennes* sont arrivées dans l'Inde par l'occident, à travers le *Pendjab*. La *Bactriane* a dû être le premier foyer de la civilisation hindoue; puis le mouvement s'est propagé régulièrement du *Nord-Ouest* au *Sud-Est*. Voyez Lassen, *Indische Alterthum-Skunde*, t. I, p. 91, 92, 127, 448, 514, — A. G. de Schlegel, *Essais historiques et littéraires*. Bonn, 1842, p. 456, etc.

rânas est à une aussi grande distance du sanscrit de notre *Brâhmana* que l'exaltation enthousiaste des Vischnouïtes l'est du naturalisme des Védas. Du reste, la courte légende du *Çatapatha-Brâhmana* contient en germe le thème des dialogues et des descriptions développés dans les narrations subséquentes du déluge ; et, parmi les détails qu'ont ajoutés les récits épiques et pouraniques, plusieurs pouvaient dériver d'une tradition orale fort ancienne.

Après le déluge, le Manou du *Brâhmana* procède à la création d'une nouvelle race d'hommes avec le secours d'*Ilâ*, déesse de la prière. Il a prié et s'est mortifié avant d'offrir le sacrifice d'où est sortie cette déesse ; c'est en union avec elle qu'il offre de nouveaux sacrifices, à la suite desquels il devient la souche d'une nombreuse postérité.

La conclusion du déluge, dans le récit du *Mahâbhârata*, est tirée du même cercle d'idées ; néanmoins, le rôle de Manou s'y présente avec un caractère nouveau. Brahmâ, sous la forme d'un poisson, lui confère en ces termes sa fonction de créateur : « C'est par Manou que doivent être créées toutes les créatures, Dévas, Asoura, et hommes, ainsi que tous les mondes, ce qui se meut et ce qui ne se meut pas ! C'est à l'aide de la plus stricte pénitence que cela s'accomplira. Par ma grâce, Manou ne tombera point dans l'illusion en produisant les créatures. » Néanmoins, le poète représente Manou frappé de délire, pour avoir procédé à la création avec un empressement désordonné ; mais, quand le patriarche a fait une grande pénitence, on nous le montre créant toutes les créatures régulièrement et avec succès.

Préoccupé d'un nouveau système cosmogonique et théogonique, l'auteur du *Bhîgavata* n'a point donné à *Satyavrata* (Manou) les fonctions de créateur immédiatement après le déluge. « Le roi Satyavrata, dit-il, possédant la science divine et humaine, devint (dans une existence postérieure) le Manou *Vaivasvata*, chef du présent *Kalpa*, c'est-à-dire de la période cosmogonique actuelle. »

Le souvenir du déluge, bien qu'ineffaçable, n'a jamais eu, dans les traditions nationales des Hindous, une importance de premier ordre : il n'a occupé qu'une place subalterne dans le cercle immense de leurs spéculations cosmogoniques et théogoniques. Il se rattache sans doute étroitement à la mémoire vénérée de *Manou* et au culte antique de la déesse *Ilâ* ; néanmoins ses racines ne paraissent s'étendre largement, ni dans la mythologie védique, ni dans les conceptions ethnographiques de l'Inde primitive. C'est que le déluge est antérieur aux premiers développements de la civilisation natio-

nale des *Aryas*, et que son souvenir n'avait, pour les populations de l'Indoustan, aucun intérêt spécial.

Bien que le souvenir du déluge n'appartint point à l'histoire particulière des tribus aryennes, l'imagination hindoue l'a rattaché, comme nous l'avons dit, aux objets connus et présents. Ainsi, d'après le *Brâhmana*, il y avait au pied de l'*Himâlaya* un lieu nommé *la Descente de Manou* (*Menor-Avasarpanam*). Suivant le *Mahâbhârata*, les Rischis auraient attaché le vaisseau de Manou au pic le plus élevé de l'*Himaval*, et ce pic aurait conservé le nom de *Naûbandhanam*, c'est-à-dire *liaison du vaisseau*. Des voyageurs modernes, entre autres *Vigne*, ont remarqué effectivement dans la partie de l'*Himâlaya* contiguë au Cachemyr une montagne que les indigènes appellent *Naûbandh.nam*. Malgré cela, le déluge du Manou *Vaivasvata* est resté en dehors des fables, assez modernes peut-être, sur les destructions périodiques du monde; et un commentateur idéaliste de l'école vischnouïte, *Çrîdhara-Svâmin*, n'a voulu y voir en conséquence qu'une vision magique destinée à l'instruction de Manou.

Les traditions des *Aryens* de la Perse, unis à ceux de l'Inde par une sorte de parenté originelle et historique, sont encore peu connues, et jusqu'à ce jour on n'y a découvert aucun souvenir incontestable du déluge universel. Mais l'empreinte que ce cataclysme a laissée dans la mémoire des nations *sémitiques*, est en revanche très-vive et très-nette. Nous n'avons pas à reproduire le texte de la Genèse; il est présent à l'esprit de tous nos lecteurs. Mais comparons brièvement à la tradition hindoue le résumé des traditions chaldéennes que Georges-le-Syncelle a composé d'après Alexandre Polyhistor, Bérosee et Abydenus<sup>1</sup>.

Le *Xisuthros* des Chaldéens est évidemment, comme le *Manou* des livres sanscrits, identique à Noé. L'un et l'autre sont, comme Noé, chefs de la dixième génération humaine; l'un et l'autre sont destinés à devenir, comme lui, père d'une nouvelle humanité. Le dieu-poison des fables hindoues ressemble trait pour trait au dieu assyrien *Oannès*, sorti de la mer sous la forme d'un poisson. Du reste, il y avait des *dieux-poissons* parmi les divinités de premier ordre chez d'autres peuples de l'Asie occidentale: tels étaient *Dagon* chez les Philistins, *Decreto* chez les Phéniciens. Les Indiens pourraient donc fort bien avoir emprunté à la famille sémitique ce type mythologique, de même qu'ils ont, ce semble, reçu anciennement des

<sup>1</sup> Voyez dans la collection des *Scriptores Byzantini*, publiée à Bonn en 1829, la *Chronographie* du Syncelle, t. I, p. 50-56, 69-70 de l'édition de G. Dindorf.



reçu anciennement des Babyloniens leurs connaissances astronomiques<sup>1</sup>. Du reste, ce n'est pas *Oannès*, c'est le dieu *Chronos* qui, selon les Chaldéens, a prédit le déluge à *Xisuthros*. Mais, si nous possédions intégralement les légendes babyloniennes relatives au déluge, nous y verrions probablement apparaître aussi ce mystérieux *Oannès* que les Babyloniens vénéraient comme l'organisateur du monde et l'auteur de leur civilisation. Les étroits lambeaux qui nous restent présentent assez d'analogies avec l'histoire mosaïque et les traditions hindoues, pour qu'on puisse les considérer comme une sorte d'intermédiaire entre cette histoire et ces traditions mythologiques. Ainsi, le *Xisuthros* des Chaldéens sauve ses enfants et ses amis dans un vaisseau bien construit et bien approvisionné, qui rappelle tout à la fois le vaisseau de Manou et l'arche de Noé. Après le déluge, *Xisuthros* élève un autel et offre des victimes, comme Noé et comme Manou.— Le centre des montagnes de l'Arménie, le mont *Ararath*, où l'arche de Noé s'est arrêtée, n'a pas cessé d'être tenu, dans les traditions de l'Asie occidentale, pour le premier point de la terre habitable dont la famille sauvée des eaux ait repris possession. Bérose et les annalistes de Babylone ne s'éloignent point ici notablement de Moïse : il était naturel que chaque peuple plaçât le dénouement du déluge universel sur quelque montagne de son pays natal. Les Thibétains appellent *porte-vaisseau* une haute montagne voisine de Hlassa<sup>2</sup>. Les Grecs ont donné le Parnasse pour refuge à Deucalion ; et les peuples de l'Amérique, au rapport de M. Alex. de Humboldt, ont rattaché pareillement le souvenir du déluge à quelques pics de leurs montagnes.

Frappé des rapports de la légende chaldéenne du déluge avec la Genèse, le Syncelle a supposé que cette légende était une mauvaise contrefaçon du texte mosaïque. On pourrait soutenir peut-être que les légendes hindoues ne sont aussi qu'une imitation bizarre de l'histoire sacrée.

Il est certain que les moindres détails de cette histoire y sont reproduits plus complètement que partout ailleurs. Les dialogues de Manou et du Poisson ne semblent être que des paraphrases brahmaniques de l'entretien où Jéhova fit connaître à son serviteur Noé les plans de sa justice et de sa miséricorde. Le *Mahâbhârata* atteste que Manou recueillit dans son vaisseau *toutes les semences*; et le *Bhâgavata* y ajoute *toutes les plantes petites et grandes*: or cette précaution eût été superflue si Manou eût eu mission de créer

<sup>1</sup> V. Lassen, appendice au t. I des *Antiquités indiennes*, p. xliii, et p. 326 829 du même ouvrage.

<sup>2</sup> Klaproth, *Asia polyglotta*, p. 20.



toutes choses à neuf, comme le *Brahmana* et le *Mahâbhârata* l'enseignent expressément ; la tradition a donc ici dominé les conceptions des poètes hindous. — Nous savons par Moïse que Noé sauva avec lui dans l'arche *sept personnes*, sa femme, ses trois fils et les femmes de ses trois fils ; les poèmes hindous donnent pareillement à Manou *sept* compagnons, les *sept Rischis*. Cette coïncidence de nombre serait insignifiante, si elle était isolée ; mais, chose étrange ! les Mexicains disaient aussi que *sept personnes* s'étaient sauvées du déluge avec Coxcox <sup>1</sup>. Le *Bhâgavata* s'accorde enfin exactement avec la Genèse sur le nombre de jours qui s'écoula entre le commencement du cataclysme et la dernière annonce qui en fut faite. L'accord n'est pas moins remarquable en ce qui concerne la cause du déluge. Ainsi, le *Mahâbhârata* considère cette inondation universelle comme une mesure de *purification*, et le *Bhâgavata* développe une idée analogue dans un mythe bizarre, mais expressif. Le déluge, suivant lui, fut la conséquence du vol sacrilège qu'un démon avait commis, en dérochant les Védas au moment où ils sortaient de la bouche de Brahmâ endormi. Vichnou, qui s'était incarné pour venger et réparer ce crime, rendit après le déluge, « les livres de la parole sacrée » à Brahmâ qui s'était réveillé.

Faut-il conclure de tous ces rapprochements que la tradition hébraïque a été le principal modèle sur lequel se sont façonnées les traditions indiennes ? « La solution du problème, dit M. Nève (p. 67), ne saurait être énoncée d'une manière aussi exclusive. » Le récit de Moïse jette incontestablement beaucoup de lumière sur toutes les traditions relatives au déluge ; mais ce n'est pas à dire qu'il soit la source de ces traditions ; car les souvenirs de l'ère patriarcale ont dû se transmettre parallèlement chez tous les peuples, descendants de Noé comme les Hébreux. La Genèse sert à expliquer toutes les légendes mythologiques qui concernent les premiers âges du monde ; mais ce n'est point que ces légendes soient des plagiat infidèles de son texte sacré ; c'est que seule elle contient l'histoire exacte et certaine de ces temps primitifs, dont les monuments païens nous offrent çà et là des débris incohérents, altérés et souillés.

H. DE VALROGER.

O. I. C.

<sup>1</sup> On peut voir les détails de ce déluge et la planche hiéroglyphique qui en a conservé le souvenir, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. XV, p. 394. Le souvenir des principales circonstances du déluge a bien pu être conservé, dans l'Indoustan comme en Amérique, par des sculptures ou des peintures de la plus haute antiquité.

# DESCARTES

## ET LE DISCOURS DE LA MÉTHODE.

« Descartes, avec ses taches, n'en est pas moins le père  
» de la lumière. C'est à la clarté de la lumière qu'il a  
» répandue dans la route qu'il a découverte, que marche-  
» ront, jusqu'à la fin, les hommes qui suivent la carrière  
» philosophique. Oui, Descartes, avec les erreurs dans  
» lesquelles il est tombé, parce qu'il était un homme  
» et non pas un ange, n'en est pas moins un des génies  
» les plus vastes, les plus pénétrants, les plus vigoureux  
» qui aient paru depuis l'origine du monde. Il a honoré  
» l'espèce humaine : il a particulièrement honoré sa pa-  
» trie, qui se glorifiera éternellement de lui avoir donné  
» la naissance. »

L'abbé ÉMERY (Confesseur de la Foi), *Pensées de Descartes sur la religion et la morale*, p. 162.

---

J'ai promis de donner, dans cette livraison, quelques explications sur le dissentiment qui s'est élevé entre l'un des respectables rédacteurs de la *Civiltà cattolica* et moi, à propos de Descartes. C'était dans le Numéro du 25 avril dernier que, cherchant à rendre sensible la divergence d'opinion qui nous sépare de quelques catholiques français sur des points essentiels de philosophie, j'avais choisi, avec toutes réserves, le *Discours de la Méthode*, comme renfermant l'expression la plus éloquente dans notre langue des fondements de la certitude spiritualiste bornée aux seules lumières naturelles, et j'opposais ces principes à la tendance de ceux qui, contrairement aux enseignements de l'Eglise, refusent toute confiance à la raison humaine, et bornent, d'une manière plus ou moins exclusive, aux seules

garanties de la tradition religieuse nos motifs de croire à l'immortalité de notre âme et à une autre vie.

Il paraît que, sans le vouloir, j'ai donné dans un buisson. Faute de lire assez assidûment la *Civiltà cattolica* (peut-être un peu par mauvaise humeur de la politique préconisée dans cet excellent recueil), j'ignorais qu'un de ses plus habiles rédacteurs avait entrepris depuis quelque temps de démolir de fond en comble la bonne renommée de Descartes, et de faire de ce philosophe le bouc émissaire de toutes les iniquités commises depuis deux siècles dans le domaine de la pensée. Cet adversaire de notre Descartes, en trouvant dans mon article du 25 avril un éloge fort exalté, j'en conviens, du *Discours de la Méthode*, a pu s'imaginer que j'avais en vue sa polémique, tandis que, pour dire la vérité, je ne parlais qu'à nos *traditionalistes* de toutes les nuances. De là la note parfaitement courtoise et obligeante pour moi, insérée dans la LXXVII<sup>e</sup> livraison de la *Civiltà cattolica*, et sans doute aussi (car l'absence de la signature des auteurs peut causer quelque confusion) l'article ingénieux et savant *sur l'Evidence individuelle*, qu'on lit dans le N<sup>o</sup> LXXIX du même recueil, et où le pauvre Descartes est de nouveau mis en pièces sans merci ni quartier.

Hâtons-nous d'abord de réduire à ses termes véritables un désaccord que je déplore plus que personne. L'attaque contre la philosophie de Descartes a chez nous une portée considérable, lorsque c'est la doctrine de l'évidence naturelle qui se trouve mise en question, sous le nom de ce grand homme, par les partisans exclusifs de la tradition. Mais la conséquence n'est point la même, dès que les excès ou les résultats probables de la philosophie de Descartes sont exposés par un écrivain qui se défend lui-même énergiquement de tout contact avec la doctrine traditionaliste. Sous ce rapport, l'auteur des articles que je suis obligé de combattre, se montre entièrement fidèle à l'esprit de son ordre : il est, comme tous les siens, dans le vrai de la théologie catholique ; il fait aux lumières naturelles de la raison la part que l'Eglise leur a reconnue depuis saint Paul ; et comme le *Correspondant* s'est fait une loi de ne jamais aban-

donner, sous ce rapport comme sous tous les autres, les enseignements séculaires de la théologie catholique, il en résulte que, quant aux points essentiels, l'opinion du respectable rédacteur de la *Civiltà cattolica* ne diffère point de la nôtre. On comprend l'importance que nous avons dû mettre à établir nettement sur ce point notre position réciproque.

Que reste-t-il donc à vider entre la *Civiltà cattolica* et nous? D'abord une question purement philosophique, et qui ne se rattache pas directement à la théologie : c'est un point que le critique italien s'empresse d'établir avec autant de loyauté que de pénétration, et nous le remercions cordialement d'avoir posé le premier cette distinction essentielle. J'ajouterai : une question qui touche plus à la personne de Descartes qu'à sa philosophie même. Car, au fond, la difficulté est beaucoup plus de savoir ce que Descartes a pensé, ce qu'il a voulu réellement dire, que de tirer les conséquences d'un thème qui serait universellement reconnu comme représentant la doctrine de ce philosophe. Descartes s'exposait beaucoup en s'isolant comme il le faisait, en accordant une grande confiance à son propre sentiment, et il n'est pas étonnant que les avertissements et les censures de l'Eglise soient venus l'atteindre dans cette marche aventureuse. Mais si nous savons que Descartes a été censuré, nous ne connaissons pas même les points sur lesquels a porté la condamnation, et l'habile rédacteur de la *Civiltà cattolica* n'est peut-être pas mieux informé que nous à cet égard. Il prend courage dans l'avertissement donné par Rome (*donec corrigatur*) pour autoriser ses propres sévérités contre Descartes. Et quant à ce qui nous concerne, nous ne pouvons nous défendre de la crainte de décerner des louanges, sinon à des doctrines, au moins à des expressions qui auraient mérité la censure. Malgré ce désavantage évident de notre position, on nous pardonnera, j'espère, de soutenir une opinion beaucoup plus favorable à Descartes, et de présenter par conséquent les choses sous un jour différent de celui qui, dans la *Civiltà cattolica*, sert à éclairer les objets.

Ce n'est pas que nous ayons la moindre intention de suivre



le critique italien sur le terrain de la discussion philosophique. Nous n'hésitons pas à convenir de notre entière incompetence sous ce rapport ; il faut, pour traiter à fond les questions métaphysiques, une aptitude et un goût que nous n'avons pas. Je trouve, par exemple, dans l'article sur l'*Évidence individuelle*, une belle et ingénieuse distinction entre la philosophie qui doit être *démonstrative*, mais qui ne saurait, sans s'égarer, devenir *inquisitive*. Tel est le terrain sur lequel le respectable auteur se place, entre les traditionalistes et ceux qui ne le sont pas, pour y établir ses batteries contre Descartes. L'habile critique se trouve à l'aise sur ce terrain, parce qu'il en mesure toute l'étendue ; mais notre inexpérience est cause que nous le trouvons bien étroit, et c'est aussi ce qui nous fait craindre que l'adversaire de Descartes ne lui ait involontairement prêté des torts qu'il n'avait pas, de manière à pouvoir le foudroyer plus commodément. Mais nous ne nous sentons pas de force à soutenir une pareille thèse, et nous nous retirons prudemment, sans même chercher à engager le combat.

Le désavantage sera moins grand pour nous, si nous replaçons Descartes et son livre dans le point de vue de l'histoire que le critique italien nous semble avoir un peu négligé. Les métaphysiciens de profession ont des conditions attachées à leur supériorité. On a mis, probablement à tort, dans la bouche de M. Royer-Collard, cette phrase caractéristique : *Je méprise cela comme un fait*. C'est un peu le procédé de la philosophie ; on prend un livre, on en discute les termes, on y voit même à peu près tout ce qu'on veut, et puis les conséquences s'enchaînent : Descartes engendre un cartésien, le cartésien engendre un encyclopédiste, l'encyclopédiste un démagogue, le démagogue un socialiste, et c'est ainsi que Descartes se trouve rendu responsable de la *philosophie* de Proudhon. Tout cela est parfaitement établi, sauf le point de départ, qui est la connaissance de Descartes lui-même, et cette connaissance on l'a négligée par prédilection pour la métaphysique. Mais la métaphysique est une maîtresse capricieuse qui trompe les bons chrétiens comme les autres.

Je m'aperçois que l'étude personnelle de Descartes a manqué au critique italien, quand je vois les soupçons qu'il insinue contre les causes du séjour de notre philosophe en Hollande et de son voyage en Suède. Il semble se demander « quelle fut la véritable et principale raison qui le poussa à écrire dans un pays de calvinistes acharnés, et à mourir bien loin, au milieu des luthériens de la Suède. » Il serait facile de répondre, au nom de Descartes, qu'il aurait pu, si son goût pour la solitude eût été moins prononcé, entretenir des relations journalières avec le poète classique de la Hollande, Vondel, catholique persévérant et dévoué, qui sacrifia tous les intérêts de ce monde à ses devoirs de conscience, et qui, par son admirable poème sur l'Eucharistie, *le Mystère de l'autel* <sup>1</sup>, a forcé les calvinistes, ses compatriotes, de répéter avec admiration d'âge en âge la plus sublime expression des vérités catholiques. Avant les ravages du jansénisme, il n'y avait pas en Europe d'Église plus fervente que celle qui s'était maintenue dans les Provinces-Unies au milieu des protestants, et Descartes, qu'on n'a jamais accusé de négligence dans l'accomplissement de ses devoirs religieux, faisait, au moins par ses habitudes, partie de cette congrégation exemplaire. Au reste, il a exprimé lui-même la raison de son isolement, en des termes qui ne prêtent pas à l'équivoque : « Ayant le cœur assez bon pour ne vouloir point qu'on me prît pour autre que je n'étois, je pensai qu'il falloit que je tâchasse, par tous moyens, à me rendre digne de la réputation qu'on me donnoit; et il y a justement huit ans que ce désir me fit résoudre à m'éloigner de tous les lieux où je pouvois avoir des connoissances, et à me retirer ici en un pays où la longue durée de la guerre a fait établir de tels ordres, que les armées qu'on y entretient ne semblent servir qu'à faire qu'on y jouisse de la paix avec d'autant plus de sûreté; et où, parmi la foule d'un grand peuple fort actif et plus soigneux de ses propres affaires que curieux de celles d'autrui, sans manquer d'aucune des commodités qui sont dans les villes les plus fréquentées,

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant*, t. m. XXIII, p. 407.

» j'ai pu vivre aussi solitaire et retiré que dans les déserts les plus écartés. » (*Discours de la Méthode*, III<sup>e</sup> partie *ad finem*.)

Veut-on pénétrer plus avant dans les motifs de sa retraite? En réservant ce qui peut se rapporter aux inclinations de sa jeunesse, qui l'avaient déterminé à prendre du service hors de France, on se rend compte de la crainte qu'éprouvait un novateur aussi hardi dans l'ordre scientifique de se faire des querelles avec un pouvoir judiciaire qui, tel que le Parlement de Paris, condamnait à tort et à travers les adversaires de l'aristotélisme des écoles et les partisans de la circulation du sang. Ce fut avec autant de compétence et de raison que le Parlement, un siècle après, usurpa les attributions de la puissance religieuse, et nous croyons qu'un membre de la société immolée si injustement sous ses coups aurait pu reconnaître plus vite quelle nature d'ennemis Descartes fuyait jusqu'au fond de la Hollande.

Il n'y trouva que momentanément le repos qu'il avait cherché : ses écrits lui attirèrent de la part des théologiens réformés d'indignes persécutions, et c'est après avoir vainement cherché à conjurer ce fanatisme sauvage, qu'il se décida à accepter les offres de Christine, reine de Suède, qui l'appelait auprès d'elle. On sait qu'il n'y vécut que fort peu de temps, et qu'il ne tarda pas à succomber sous la rigueur du climat. Mais quelque courte qu'ait été son influence sur l'esprit de sa protectrice, il est permis de penser que ses convictions religieuses ne furent pas étrangères à la détermination que Christine prit, peu d'années après, de rentrer dans le sein de la religion catholique. Rome qui a donné, dans le premier temple de la chrétienté, une sépulture à jamais illustre à la fille de Gustave-Adolphe, Rome ne peut soupçonner de connivence avec le luthéranisme l'ami et le conseiller de cette reine.

Tandis que Descartes, ardent spiritualiste et catholique conséquent, quoi qu'on en dise, échappait aux tracasseries du Parlement en se réfugiant en Hollande, Gassendi, prêtre et chanoine richement prébendé, tout en écrivant la vie des saints du diocèse de Digne, inoculait tout doucement à la société française la doctrine du sensualisme et conduisait ses admirateurs pas-



sionnés, tels que Molière, sous la bannière d'Epicure et de Lucrèce. Le critique italien n'a pas l'air de s'être assez préoccupé de ces contrastes. A le lire, en effet, il semblerait que toute la hardiesse des novateurs en France et en Europe se fût alors concentrée dans Descartes. Mais il avait été précédé par Bacon, le plus habile et le plus hypocrite des sensualistes; et Gassendi, qui avait à peu près le même âge que Descartes, ne manqua pas de s'opposer, dès le début, au spiritualisme du *Discours de la Méthode*. Si Descartes a commis les erreurs que la *Civiltà cattolica* lui reproche, il a donc partagé celles des grands génies de son temps, et il y aurait certainement de l'injustice à lui reprocher une inconséquence, résultat de l'effort qu'il aurait fait pour concilier la foi chrétienne avec les désastreuses doctrines qui envahissaient alors le monde. Dans tous les cas, il est le moins responsable de tout le mal qui s'est fait, et c'est bien durement lui faire expier sa gloire, que de lui imposer une responsabilité qui doit retomber avant tout sur son devancier Bacon et sur son adversaire Gassendi.

On peut penser, il est vrai, que le danger était plus grand à mal soutenir le spiritualisme qu'à en miner les fondements d'une manière sournoise. Mais, sous ce rapport même, Descartes me semble à l'abri du reproche, et j'ose l'en défendre contre le rédacteur de la *Civiltà cattolica*. Sans doute il y avait des inconvénients attachés (je l'ai déjà dit) à l'isolement présumptueux dans lequel Descartes avait concentré sa vie et sa pensée : c'est ce qui explique le mieux les erreurs dans lesquelles il tomba, et contre lesquelles Rome se montra si vigilante; c'est ce qui fait comprendre surtout les désordres d'intelligence où sa pensée mal comprise précipita les cartésiens. Il l'avait bien prévu lorsqu'il disait, dans le *Discours de la Méthode* (vi<sup>e</sup> part.) : « Bien que j'aie souvent expliqué quelques-unes de » mes opinions à des personnes de très-bon esprit, et qui pen- » dant que je leur parlois, sembloient les entendre très-distinc- » tement; toutefois, lorsqu'ils les ont redites, j'ai remarqué » qu'ils les ont changées presque toujours, en telle sorte que » je ne les pouvois plus avouer pour miennes. »



Mais, pour être équitable, il faut se mettre à la place d'un homme qui, plus que personne, portait dans son génie tout l'esprit des temps nouveaux : il faut tenir compte de l'immense valeur scientifique de Descartes. Supérieur à Bacon qui n'a pas fait une découverte de quelque portée, non moins ingénieux et plus généralisateur que Galilée et que Gassendi, Descartes devinait et devançait l'expérience, avec un élan qui a fait longtemps méconnaître la sûreté de son coup d'œil. Au commencement de ce siècle, on ne lui faisait généralement honneur que de l'application de l'algèbre à la géométrie, et de la découverte des lois de la réfraction (pardon du *que!*). Mais aujourd'hui les belles découvertes d'Young et de Fresnel sur les ondulations de la lumière, en ruinant la théorie de Newton, ont rendu toute sa valeur à la *Dioptrique* de Descartes, et depuis que l'œil des astronomes a pénétré au-delà de notre système solaire, on commence à comprendre le génie synthétique qui brille dans ces *tourbillons* si longtemps ridiculisés. L'application des lois de la mécanique à la structure du monde, si hardiment proposée par Descartes, renfermait en germe les conceptions gigantesques que le télescope de Herschell a fait entrer dans le domaine de l'expérience.

En même temps que Descartes refaisait en quelque sorte la création, il voyait en idée les changements extraordinaires que le progrès des sciences a commencé à introduire dans les conditions matérielles de la vie, et qui n'en sont encore qu'à leur début : « Sitôt que j'ai eu acquis quelques notions générales touchant la » physique, dit-il, et que, commençant à les éprouver en diverses » difficultés particulières, j'ai remarqué jusqu'où elles peuvent » conduire, et combien elles diffèrent des principes dont on s'est » servi jusqu'à présent, j'ai cru que je ne pouvois les tenir » cachées sans pécher grandement contre la loi qui nous oblige » à procurer autant qu'il est en nous le bien général de tous les » hommes : car elles m'ont fait voir qu'il est possible de parve- » nir à des connoissances qui soient fort utiles à la vie, et qu'au » lieu de cette philosophie spéculative qu'on enseigne dans les » écoles, on en peut trouver une pratique, par laquelle, con-

» noissant la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des  
 » astres, des cieux et de tous les autres corps qui nous envi-  
 » ronnent, aussi distinctement que nous connoissons les divers  
 » métiers de nos artisans, nous les pourrions employer en  
 » même façon à tous les usages auxquels ils sont propres, et  
 » ainsi nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature »  
 (vi<sup>e</sup> partie).

On le sait, le progrès scientifique a été le grand écueil contre lequel est venu depuis deux siècles échouer l'orgueil humain. Ces maîtres de la nature, comme Descartes les appelle en se mettant à leur tête, se sont crus affranchis du Créateur, et pour nous servir de l'odieuse plaisanterie échappée à l'incrédulité de La-grange, ils n'ont plus considéré Dieu que comme une *hypothèse* dont on pouvait désormais se passer. L'enivrement dont je parle a commencé avec le grand mouvement des sciences : dès le xvii<sup>e</sup> siècle on en voit partout la trace ; le seul qui se soit courageusement raidi contre cet entraînement, c'est Descartes, et c'est le plus grand : le *Discours de la Méthode* a été écrit encore moins pour assurer le mouvement scientifique que pour le préserver de l'envahissement du matérialisme. Prenons que Descartes ait échoué, ou qu'il n'ait réussi qu'à moitié dans cette généreuse tentative : a-t-on pour cela le droit de lui imputer le résultat de tendances que son génie entrevoyait et qu'il a héroïquement combattues ?

Je prie l'habile collaborateur de la *Civiltà cattolica* de vouloir bien me permettre de ne faire usage dans cette défense que du texte français du *Discours de la Méthode*. Il cite le latin, et c'est l'usage en Italie. Dès le xvii<sup>e</sup> siècle, on n'y connut que le latin, compris dans les *Principia philosophiæ*, de l'édition publiée à Leyde en 1644, et je m'imagine que le français y aurait été traité moins sévèrement. Descartes assume, il est vrai, lui-même toute la responsabilité de cette traduction ; c'est l'ouvrage d'un ami, qu'il a revu, et il a même profité de cette révision pour améliorer l'expression de sa pensée : ainsi dit-il dans la préface qui précède la *Dissertatio de Methodo : Hæc specimina Gallice a me scripta.. paulo post ab amico in linguam*

*latinam versa fuere, ac versio mihi tradita, ut quidquid in ea minus placeret, pro meo jure mutarem. Quod variis in locis feci.* Et il ajoute : *ego vero sententias ipsas sæpe mutavi, et non interpretis verba, sed meum sensum emendare ubique studui.* Cependant il n'était pas tout-à-fait content du traducteur, *ubi-que fere fidus interpres*, et il convenait lui-même qu'il n'avait pas poussé la révision jusqu'au bout : *sed forsitan etiam alia multa prætermisi.* En effet, pour rendre toutes les nuances de sa pensée, telle qu'il l'avait exprimée en français, il aurait fallu un interprète plus habile, et Descartes lui-même n'était pas un latiniste assez consommé pour suppléer aux imperfections de son traducteur : aussi a-t-il reculé devant une partie de la tâche, et c'est pour cela qu'il offre en compensation à son lecteur la modification d'un certain nombre de passages.

Quelque opinion qu'on se fasse de l'importance de ces corrections, la vérité est que le latin du *de Methodo* est insipide, et ne peut donner une idée du souverain mérite de style qu'on admire dans le français<sup>1</sup>. Aussi ne faut-il pas s'étonner que le *Discours de la Méthode* nous apparaisse sous un tout autre aspect qu'aux Italiens : car la forme est pour beaucoup dans les œuvres humaines. Le *Discours de la Méthode* a dans notre langue une importance capitale : à sa date de 1637, il a, sauf un très-petit nombre de locutions, toute la valeur des plus parfaits chefs-d'œuvre du siècle de Louis XIV.

C'est un malheur pour les nations, quand la prééminence littéraire s'y manifeste par des ouvrages repréhensibles au point de vue de la vérité et de la morale. L'Italie a souffert, dans les temps modernes, du prestige littéraire d'un Boccace et d'un Machiavel ; l'Allemagne, même catholique, se sent redevable envers Luther de sa langue actuelle et de sa littérature. En France nous subis-

<sup>1</sup> Nous avons, pour les *Méditations philosophiques*, la contre-partie exacte de ce que je viens de dire. L'original, écrit en latin, avait été traduit par le Duc de Luynes ; Descartes revit cette version, et en profita pour améliorer l'expression de sa pensée. Il écrivit aussi en français les réponses aux objections qu'avait soulevées ce nouvel ouvrage, développement du premier. Tout le monde convient que les *Méditations philosophiques* sont beaucoup meilleures à lire en français : Descartes, même en retouchant une traduction qu'il n'avait pas écrite, est bien plus maître de son langage.



sous malgré nous l'effet du talent de Pascal, et c'est un inconvénient dont les rédacteurs de la *Civiltà cattolica* doivent être frappés. Or, quel moyen pouvons-nous avoir pour empêcher que les *Provinciales* ne soient considérées comme le glorieux portique de notre plus grand siècle littéraire? Il n'y en a qu'un, c'est l'admiration pour le *Discours de la Méthode*. Descartes manie la langue avec la même supériorité que Pascal, et bien avant lui : il a tout autant que l'auteur des *Provinciales* la simplicité élégante, le tour heureux, l'expression forte. Son ironie (car il en use admirablement, en vrai disciple de Platon), son ironie a plus de finesse et de dignité que celle de Pascal; et franchement, la lecture du *Discours de la Méthode* n'offre pas les mêmes dangers que celle des *Provinciales*.

Il est vrai que si l'on juge la doctrine de Descartes par l'exposition qu'en ont faite MM. les auteurs du *Dictionnaire des sciences philosophiques*, il y a de quoi s'épouvanter. « Le principe de toute certitude placé dans l'évidence, c'est-à-dire dans la raison, juge souverain du vrai et du faux; le point de départ de la philosophie cherché dans l'observation du moi par lui-même... voilà les côtés les plus considérables de la doctrine de Descartes... De toutes les théories de Descartes, il n'en n'est pas qui ait exercé une influence plus générale que sa théorie sur le fondement de la certitude. » Voilà pourtant ce que le critique italien cite comme un exposé fidèle de la doctrine de Descartes : mais n'est-ce pas le cas de profiter de l'avertissement donné par le philosophe? *A l'occasion de quoi, je suis bien aise de prier ici nos NEVEUX de ne croire jamais que les choses qu'on leur dira viennent de moi, lorsque je ne les aurai point moi-même divulguées* (VI<sup>e</sup> partie).

En bon français, quand on veut caractériser un procédé comme celui dont les auteurs du *Dictionnaire des sciences philosophiques* ont usé à l'égard de Descartes, on appelle cela *tirer la couverture à soi*, et je ne pense pas qu'on l'ait jamais fait d'une manière plus gauche et plus immodeste. Une telle prise de possession n'était pas digne d'être alléguée par des juges aussi



graves et aussi impartiaux que les rédacteurs de la *Civiltà cattolica*.

Je crains même que leur religion n'ait été surprise, lorsqu'ils ont pris au pied de la lettre le doute absolu, proposé comme moyen d'arriver au fondement de la certitude. Ce qui est positif, c'est que la nuance qui existe à cet égard entre le français et le latin est très-sensible. Je ne rapporte pas ici les précautions prises par Descartes, pour éviter d'être confondu avec les sceptiques « qui ne doutent que pour douter, et affectent toujours » d'être irrésolus (1<sup>re</sup> partie); » ni les réserves qu'il a faites, afin qu'on ne rabaissât pas l'épreuve qu'il raconte avoir tentée sur lui-même au niveau du procédé ridicule et impie de l'*observation du moi par lui-même*, dont le gratifie le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*; ni la tournure vraiment socratique qu'il a donnée à son exposition, en parlant d'une chose personnelle qu'il serait grossier de confondre avec une théorie absolue, « ne proposant, dit-il, cet écrit que comme une his- » toire, ou, si vous l'aimez mieux, comme une *fable*, en la- » quelle, parmi quelques exemples qu'on peut imiter, on en » trouvera peut-être aussi plusieurs autres qu'on aura raison » de ne pas suivre » (1<sup>re</sup> partie); car vraiment cette étude détachée me mènerait bien loin et trahirait par trop mon insuffisance à m'occuper de pareilles matières. Je me contente de faire remarquer dans quel point de vue Descartes s'est placé pour aborder l'examen des redoutables questions qui, dès son siècle, troublaient déjà si profondément les grandes intelligences. Car, de même que dans les dialogues de Platon, le cadre et pour ainsi dire le drame font une partie intégrante et nécessaire de l'exposition des idées; si l'on néglige ce mode d'information, on s'expose à fort mal comprendre son auteur.

Descartes se donne pour ce qu'il est, un homme que protège encore contre l'incredulité une forte éducation religieuse, mais qu'entraîne malgré lui l'étonnante nouveauté des vérités qu'il découvre dans le domaine de l'expérience, et l'impression défavorable qui en résulte, dans son esprit, contre l'édifice de

science absolue et complète que le moyen-âge croyait avoir constitué. A côté de lui, des hommes éminents, Bacon à leur tête, se laissent aller à cette pente fatale ; on jette les fondements de cette science *positive* dont, de nos jours, on a prétendu rédiger le code ; désormais l'homme ne croira plus qu'à ce qui lui sera matériellement démontré ; l'évidence matérielle sera la base de toute certitude, et dès lors l'homme devra y chercher la règle exclusive de ses sentiments et de sa conduite. C'est en présence de ce danger qu'il introduit sa fameuse fiction du doute, se fondant sur l'expérience que nous avons des illusions causées par nos sens, prouvant que l'homme réduit à ses sensations n'a aucun moyen absolument sûr de discerner les impressions de la veille de celles du sommeil, et forçant ainsi le matérialiste le plus sceptique à convenir qu'il n'est certain que d'une chose, c'est-à-dire de sa propre existence, et que la garantie de cette existence, il ne la trouve que dans la pensée qui est une substance immatérielle.

Pour forcer ainsi du premier coup le sensualisme dans ses derniers retranchements, Descartes ne craint pas de pousser le raisonnement jusqu'à l'absurde, et c'est ce que marquent admirablement toutes les nuances du français : « Je pensai » qu'il fallait que je rejetasse comme *absolument faux* tout ce » en quoi je pourrais *imaginer* le moindre doute. » — « Je me » résolu de *feindre* que toutes les choses qui m'étaient jamais » entrées dans l'esprit n'étaient pas plus vraies que les illusions » de mes songes. » — « Pendant que je *voulais* ainsi penser » que tout était faux. » Que dit le latin dans les passages correspondants ? *Et illa omnia in quibus vel MINIMAM DUBITANDI RATIONEM possem REPERIRE, tanquam APERTE FALSA esse rejicienda.* — *SUPPOSUI nulla eorum que nunquam vigilans cogitavi veriora esse quam sint ludibria somniorum.* — *Quia omnia ut falsa sic REJICIEBAM.* Evidemment la nuance de l'ironie grecque et française a disparu. *Vel minimam dubitandi rationem reperire* est gros pour rendre *imaginer le moindre doute* ; *aperte falsa* répond mal à *absolument faux* ; *supposui* est presque un contresens à la place de *feindre*, et *rejiciebam ut falsa* répond

inexactement à *je voulais penser que tout ceci était faux*. Si on me présentait le latin, je serais obligé de l'accepter dans toutes ses conséquences; le français au contraire me montre un homme qui se joue, avec une admirable finesse, de la pensée des autres, en se donnant l'air d'exposer naïvement la sienne : c'est ce qu'il a précédemment appelé *une histoire*, ou plutôt une *fable* <sup>1</sup>.

Descartes n'en a pas moins atteint son but : il a contraint des gens qui ne veulent plus croire qu'à la matière de chercher dans l'esprit le fondement de la certitude. De l'âme individuelle, il remonte immédiatement à Dieu, qui est la source et le type de la perfection dont elle conçoit l'idée; et quant à l'incertitude du témoignage des sens qu'il a laissé comme une inquiétude à son adversaire, il calme immédiatement ce trouble, en montrant que Dieu, qui éclaire l'âme et qui fonde la raison, peut seul donner le discernement des impressions et garantir la vérité de celles qui ne sont pas trompeuses.

Tels sont (je reprends les expressions du mon article du 25 avril) *les deux ou trois traits essentiels du Discours de la Mé-*

<sup>1</sup> Afin de m'éviter à moi-même une illusion, j'ai relu avec soin les *Méditations philosophiques*, publiées quatre ans après le *Discours de la Méthode* et qui n'en sont que le développement. J'ose dire que je n'y ai rien trouvé de contraire à l'idée que je me fais de ce que Descartes lui-même nomme son doute *métaphysique* ou même *hyperbolique*. Ce n'est, selon sa pensée, qu'un procédé de l'esprit, et ce procédé, dans le domaine de l'expérience, est à la fois le plus sûr et le plus fécond. Ce qu'on peut en dire de plus défavorable, c'est qu'il n'était pas nouveau, les Scholastiques, et saint Thomas à leur tête, l'ayant constamment employé. Mais Descartes se défendait de la prétention de rien dire de neuf; il ne voulait qu'être vrai. — Si l'on veut se faire une idée de la témérité d'expressions à laquelle arrivait l'hypothèse philosophique dans les écoles du moyen âge, on n'a qu'à lire, dans le 21<sup>e</sup> volume de l'*Histoire littéraire de la France*, p. 121, la notice d'un ouvrage d'un célèbre professeur, Siger de Brabant, célébré par le Dante. Dans les *Impossibilia* (c'est le titre de l'ouvrage de Siger), on suppose un sophiste qui introduit une suite de propositions inacceptables. La première, c'est la non-existence de Dieu, *quorum primum fuit Deum non esse*; vient ensuite l'illusion universelle, où l'on pose que tout ce que nous voyons n'est que *simulacra et sicut somnia in quibus non simus certi existentia alicujus rei*. Cet ouvrage passait pour un des plus précieux de la bibliothèque de Sorbonne; on le regardait comme très-avantageux pour l'instruction commune, et on l'avait enchaîné pour qu'il ne sortît pas de la maison. Nous lisons encore sur le premier feuillet : *Catenabitur ad communem sociorum utilitatem*. On l'a souvent dit dans ce recueil, avant d'opposer les systèmes d'instruction du moyen âge à ceux des temps modernes, il faut d'abord savoir si ces systèmes différaient autant des nôtres qu'on le prétend tous les jours.



thode qu'il faut méditer longtemps avant d'en médire, et qui expriment selon nous, d'une manière merveilleuse, l'alliance de la hardiesse et de l'indépendance propre à l'esprit d'investigation avec la soumission nécessaire en matière de foi.

Si Descartes avait dit quelque part que tout le monde doit trouver invariablement au fond de son âme les grandes vérités qu'il sait tirer de sa fiction d'examen, il aurait commis une véritable imprudence, et je concevrais les reproches qu'on lui adresse. Mais il est convenu expressément que sa *Méthode* n'allait pas à tous les esprits; loin d'encourager indistinctement l'examen individuel, il se donne lui-même pour exemple d'une bonne disposition personnelle, et cette disposition se compose, d'abord, des lumières naturelles qu'il n'aurait pu mettre en doute sans renoncer à la doctrine de l'Église, et ensuite de la grâce particulière qu'il doit à son baptême et à son éducation chrétienne. Sur ce dernier point, Descartes s'est expliqué avec une ingénuité parfaite, et qu'il n'appartient de révoquer en doute qu'à ceux qui vivent malheureusement en dehors de la foi, ou à ceux qui ne savent pas discerner l'accent d'un honnête homme. Quand Descartes parle de *la religion en laquelle Dieu lui a fait la grâce d'être instruit dès son enfance*, le pèlerin de Lorette a droit d'être cru sur parole, et c'est au reste ce que les matérialistes et les athées de l'Allemagne ont fini par reconnaître.

Le respectable rédacteur de la *Civiltà cattolica* ne refuse pas de son côté d'adopter le même jugement; mais l'inconséquence de Descartes qui n'a pas craint de jeter, malgré sa foi, de si effroyables semences de doute, ne lui en paraît que plus déplorable. Pour moi, je ne saurais me flatter d'avoir ébranlé du premier coup une opinion qui paraît si profondément enracinée. Je me contenterai donc, en terminant cette appréciation nécessairement incomplète, de conjurer le critique italien de ne pas attribuer exclusivement à Descartes le combat des tendances qui se partagent les âmes de notre époque et les angoisses qui en résultent. Descartes n'aurait rien écrit, qu'il en serait exactement de même. Il n'appartient pas à un seul homme, si grand qu'il soit, de pro-



duire ou d'empêcher des effets qui sont le résultat d'un ordre de choses entièrement nouveau. L'Apôtre bien-aimé l'a vu très-clairement, lorsqu'il a décrit la seconde bête « qui devait faire de grands miracles jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre en présence des hommes ; » lorsqu'il l'a représentée « séduisant les habitants de la terre par les miracles qu'il lui sera donné de faire » ( *Apoc.*, XIII, 13, 14). Les effets du développement scientifique sont, pour l'esprit de l'homme, un philtre presque irrésistible, soit que le savant adore ses propres découvertes, soit que le vulgaire trouve dans le pouvoir en apparence illimité de la science une raison pour s'émanciper du joug salutaire de la religion.

Et le savant lui-même ne saura désormais chercher un remède à ses combats intérieurs dans cette belle unité de la science, telle que saint Thomas l'avait conçue : car il ne sera plus donné à un seul esprit d'en embrasser l'étendue. Chose étrange ! l'intelligence de l'homme se rapetisse ou se fausse, à mesure que le travail intellectuel, en s'étendant, se divise entre ses mains. Chacun n'a plus à sa disposition qu'un aspect de la vérité, et s'il veut s'associer à la vérité collective qui sert de règle à notre vie, il est réduit à se faire petit enfant pour les choses qu'il ignore, notamment pour celles de la religion. C'est une nécessité plus impérieuse encore pour ceux qui s'élevent très-haut dans la conception des sciences exactes ; car on n'en rencontre plus parmi eux qui puissent allier la supériorité métaphysique à une organisation scientifique du premier ordre. On a pu compter encore après Descartes, un Leibnitz, un Euler : mais le moule de ces génies universels est brisé, notre siècle n'en a plus offert d'exemple ; et Descartes, en renvoyant au catéchisme ses successeurs dans l'ordre des mathématiques et de la physique, traçait une route que nous voyons suivre aujourd'hui, avec moins de tourments intérieurs que ne le suppose le respectable rédacteur de la *Civiltà cattolica*, par ceux de nos savants illustres qui ont le bonheur de joindre, comme disait Maine de Biran, *la foi du charbonnier* au génie des grandes découvertes.

Ch. LENORMANT.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

---

**DU DYNAMISME** *considéré en lui-même et dans ses rapports avec la Sainte Eucharistie*, par G.-C. UBAGHS, professeur ordinaire à l'Université catholique<sup>1</sup>.

La théorie de la substance est ce qu'il y a de plus fondamental en philosophie, parce que la substance elle-même est ce qu'il y a de plus profond dans les êtres. Or, deux substances se partagent l'univers, la substance spirituelle et la substance corporelle; sur la nature de la première tout le monde est d'accord, même ceux qui la nient, sur la nature de la seconde, au contraire, il y a divergence, et quelquefois même opposition : c'est donc ici surtout que la lumière a besoin de se faire, et le livre que nous annonçons n'a point d'autre but que celui là.

Mais pouvons-nous atteindre la substance, et n'est-ce point une présomption que d'y prétendre? Par les sens, oui, parce qu'ils ne saisissent que les accidents extérieurs; mais par l'intelligence, non, parce qu'elle entre dans l'intérieur de l'être, comme parle saint Thomas, et qu'elle en pénètre la nature intime. Aux sciences physiques et naturelles, qui n'ont pour objet que les phénomènes sensibles, M. Ubaghs dit donc sans périphrase : « N'entrez pas dans le sanctuaire, vous n'êtes point intéressées à ce qui s'y passe; » et aux philosophies sensualistes, qui ne reconnaissent d'autre critérium que l'expérience et les organes : « Restez dehors, ceci n'est point de votre compétence. » Puis, cette double élimination faite, il aborde hardiment son sujet, et se pose ces deux grandes questions : En quoi consiste la substance de la matière? Quelle est la nature des éléments primitifs de la matière?

<sup>1</sup> Louvain, chez Vanlinthout et C<sup>o</sup>, 1852, 1 vol. in-8.

Le problème a reçu trois solutions différentes, qui ont donné naissance à autant de systèmes rivaux. Selon quelques-uns, la matière a pour substance l'étendue, et pour éléments primitifs les atomes, ou molécules étendues, insécables, et absolument passives : c'est le système de l'*atomisme*; et il traîne après lui, comme corollaires inséparables, celui des causes occasionnelles, du plein continu, et de la divisibilité infinie. Suivant d'autres, la matière a pour substance une force active, quoique dépourvue d'intelligence et de spontanéité, et pour éléments primitifs les monades, ou forces inétendues, et douées d'une véritable activité externe, s'exerçant par voie d'attraction et de répulsion : c'est le système du *dynamisme*; et il suffit d'en lire l'énoncé pour reconnaître qu'il ne touche par aucun point aux rêveries de l'idéalisme. Selon quelques autres enfin, la matière a pour substance, au même titre et dans la même mesure, à la fois la force et l'étendue, et pour éléments primitifs des molécules étendues comme les atomes, mais actives comme les monades : c'est le système de l'*atomisme dynamique*; et il tient ainsi, dans des proportions à peu près égales, des deux systèmes précédents.

L'atomisme a eu pour principaux représentants, Démocrite et Épicure dans les temps anciens, et Descartes dans les temps modernes. Le dynamisme, issu à l'origine de Platon et d'Aristote, a été ravivé au xvii<sup>e</sup> siècle par Leibnitz, mais avec mélange d'hypothèses erronées, telles que la contiguïté des monades, la négation de leur activité externe, conséquence inévitable du système de l'*harmonie préétablie*, l'exagération de leur activité interne jusqu'à confusion avec la spontanéité de l'instinct, et la divisibilité infinie de la matière : toutes erreurs dont il ne s'est dépouillé que dans le siècle suivant, sous la plume du P. Boscowich. Enfin, l'atomisme dynamique, sorte de transaction imaginée de nos jours entre l'atomisme pur et le dynamisme, compte de nombreux partisans parmi les physiciens, surtout les physiciens français, et a trouvé un interprète aussi intelligent que fidèle dans M. Th.-Henri Martin.

M. Ubaghs opte formellement pour le dynamisme, et il se propose d'en établir la vérité dans son livre, indirectement d'abord, par la réfutation de l'atomisme pur et de l'atomisme dynamique; directement ensuite, par l'exposition des preuves philosophiques sur lesquelles il repose.

Faire consister la substance de la matière dans l'étendue, c'est oublier que l'étendue elle-même suppose un sujet auquel elle s'applique, une substance qui soit répétée et continuée, et dont la notion est nécessairement antérieure à celle de sa répétition. Dépouiller la ma-



tière de toute activité, c'est se mettre dans l'impossibilité de rendre compte d'aucune des forces que tous y reconnaissent, pas même de cette force d'inertie, qui, loin de consister dans l'indifférence au mouvement ou au repos, ne saurait au contraire se concevoir que comme une action de résistance, opposée par les corps à tout changement dans leur état actuel, soit de repos, soit de mouvement. Enfin, supposer la contiguïté des atomes, et faire le plein partout, c'est établir en principe l'impossibilité du mouvement, même avec la ressource des causes occasionnelles, et achever ainsi de rendre incompréhensible ce que l'on avait précisément pour but d'expliquer. M. Ubaghs ne pousse pas plus loin sa réfutation de l'atomisme pur, d'une part, parce que ce système n'est plus avoué par aucun esprit sérieux, de l'autre, parce que nous allons retrouver, dans l'atomisme dynamique, les autres points de détail auxquels on ne s'arrête point ici.

Les propriétés de la matière qui semblent les moins explicables par la théorie de la force active, telles que l'inertie, la passivité, l'étendue elle-même et tous les effets qui en résultent, s'y rattachent cependant de la manière la plus directe : l'inertie d'abord, car elle n'est pas autre chose, nous venons de le dire, qu'un effort constant de résistance à toute action étrangère ; la passivité, car elle se confond avec la réceptivité, que la psychologie reconnaît jusque dans l'âme humaine ; l'étendue enfin, car elle se produit nécessairement par la seule existence simultanée d'un nombre multiple de monades réelles, douées d'une activité externe, agissant en conséquence les uns sur les autres, et se tenant, par leur action réciproque d'attraction et de répulsion, mutuellement à distance, et dans un rapport d'extra-position déterminée. Ce n'est ici qu'une simple répétition de ce que la géométrie nous affirme tous les jours dans ses axiomes : le point mathématique, considéré comme espace, n'est absolument rien ; cependant, placez deux points à distance, vous avez la ligne ; ajoutez une perpendiculaire, vous avez la surface ; vienne une deuxième perpendiculaire à la surface, et vous avez le solide. La notion de l'étendue n'est donc nullement impliquée dans la notion de la substance matérielle, puisqu'on peut rendre un compte absolu de celle-ci sans avoir recours à celle-là ; et c'est fort gratuitement que l'atomisme dynamique prétend accoupler l'idée d'étendue à celle de force active pour expliquer l'essence intime de la matière. Aussi, voyez les conséquences de cette maladroite bigarrure : l'atome primitif est étendu, nous dit-on ; il est donc aussi essentiellement continu, et ses parties essentiellement contiguës ; et cependant on pose comme une loi non moins fondamentale, que les éléments de l'atome secondaire ne se



touchent point entre eux. Comment justifier cette dualité flagrante dans l'ordonnance primordiale de la nature? D'un autre côté, si l'atome primitif est étendu, il a par conséquent des parties, elles-mêmes nécessairement étendues, puisqu'elles sont matérielles : sur chacune de ces parties nous pouvons faire le même raisonnement que sur l'atome primitif, et sur les composants des parties, le même raisonnement que sur les parties elles-mêmes ; et nous aboutissons ainsi à la divisibilité infinie de la matière, c'est-à-dire à une double absurdité : un nombre actuellement infini, en effet, est un parfait non-sens ; et un atome premier, composé d'un nombre infini, voire même indéfini, de parties, autant précisément que l'univers entier, en est un autre non moins formidable. Enfin si les derniers éléments des atomes primitifs sont étendus, ils sont encore composés ; et si cependant ils sont les derniers éléments, ils ne sauraient avoir de composants : nous voici donc forcés d'admettre des composés sans composants, autrement dit, une contradiction dans les termes. Pour toutes ces raisons, M. Ubaghs considère l'atomisme, soit pur, soit adouci, comme entièrement inadmissible devant la science ; et nous ne voyons, quant à nous, aucun moyen d'échapper aux conclusions de l'illustre professeur.

Reste donc le dynamisme : mais au lieu de nous l'imposer brutalement, comme il en aurait le droit en toute logique, M. Ubaghs nous en fait les honneurs avec une libéralité parfaite, historiquement et philo-ophiquement. Un premier chapitre nous donne la liste des grands esprits qui l'ont patronné, depuis Platon jusqu'à Balmès, en passant par saint Augustin et saint Thomas ; et l'on éprouve, à se trouver en telle compagnie, une satisfaction si naturelle, qu'on dépouille immédiatement toute velléité de chercher autre part. Suivent les preuves philosophiques directes, au nombre de six principales, que l'auteur développe avec autant de force que de clarté : 1° l'impossibilité de concevoir la substance matérielle sans la force active, et la facilité de rendre compte, par elle seule, de toutes les propriétés des corps ; 2° la matière dont s'opère en nous la connaissance des objets matériels, soit dans leur existence, soit dans leurs attributs, c'est-à-dire, le principe de causalité, en vertu duquel nous remontons de nos sensations personnelles à l'objet extérieur qui les produit ; 3° la convertibilité parfaite des deux notions de force active et de substance ; 4° la connexion intime des deux idées de substance et de cause ; 5° la nécessité logique qui fait que le composé présuppose le non-composé, et l'étendu le non-étendu ; 6° enfin, la corrélation absolue qui rattache l'un à l'autre le dynamisme et le réalisme, et en fait en quelque

sorte les deux termes d'un seul et même rapport. Une réfutation rapide et nette des principales objections qu'on oppose au dynamisme termine la partie théorique de l'ouvrage, et achève ainsi de dissiper jusqu'aux dernières obscurités qui pourraient encore subsister dans l'esprit.

A la théorie pure, en effet, M. Ubaghs a voulu joindre une partie d'application ; et ce n'est assurément pas la moins intéressante de son livre. Le dynamisme jette une vive lumière sur la métaphysique tout entière, et, comme le dit très bien l'auteur, il serait difficile d'énumérer seulement toutes les questions philosophiques et théologiques qui trouvent en lui la solution la plus plausible. Déjà même plusieurs expériences heureuses ont été tentées ; et, sans sortir des limites de l'Université catholique, on peut citer les éclaircissements sur la résurrection de la chair, par M. Waterkeyn ; sur l'unité de nature et la trinité des personnes en Dieu, par M. Tits ; sur la transmission du péché originel, par M. Beelen ; et enfin sur la spiritualité de l'âme, par M. Ubaghs lui-même. Aujourd'hui, le savant professeur choisit pour thème d'application un des plus grands et des plus augustes mystères de la religion chrétienne : la sainte Eucharistie. Il divise son sujet en trois points principaux : 1° la transsubstantiation et la présence réelle ; 2° la présence du corps de N. S. en plusieurs lieux à la fois ; 3° les espèces eucharistiques. Sur chacun de ces trois points, il commence par définir le dogme, nettement et rigoureusement, d'après les décisions et les enseignements du concile de Trente ; puis, le dogme bien défini, il lui compare successivement les données de l'atomisme et celles du dynamisme ; et il n'a pas de peine à montrer que le premier se trouve toujours en contradiction avec la foi ou avec la raison, lorsqu'il ne l'est pas avec tous les deux en même temps, et que le dynamisme, au contraire, non seulement se concilie toujours et parfaitement avec les vérités naturelles et révélées, mais encore reflète sur les uns et sur les autres les clartés les plus vives et les plus inattendues. Cette intéressante excursion dans le domaine de la théologie a fourni à l'auteur l'occasion d'une préface et d'un épilogue que nous voudrions pouvoir transcrire ici en entier, mais que du moins nous nous permettrons de recommander de la manière la plus expresse à l'attention de nos lecteurs : la première, sur le rôle de la philosophie et de la science dans les questions de l'ordre surnaturel ; le deuxième, sur l'impulsion profonde imprimée par l'Eglise à l'esprit philosophique, par le fait même de son enseignement et de ses anathèmes. M. Ubaghs nous apprend que cette seconde moitié de son ouvrage n'entraîne point dans le plan primitif qu'il avait conçu, et qu'il

ne s'est déterminé à l'y adjoindre que sur les conseils et les instances de ses amis. Nous avons la conviction très-ferme que tous les lecteurs du livre du *Dynamisme* sauront un gré infini, aux amis de leurs conseils, et à l'auteur de sa docilité. Quant à nous, si nous avions vis-à-vis de M. Ubaghs autant de droits que nous lui devons de reconnaissance, nous lui imposerions volontiers la tâche de donner à ce premier chapitre d'applications autant de suites que pourraient le lui permettre les courts loisirs du professorat; et nous sommes assurés d'avance que la science n'y perdrait rien, et que la religion y gagnerait beaucoup.

Nous n'ajouterons que deux mots sur le caractère purement littéraire de l'ouvrage, parce que ce caractère est le même dans toutes les productions de l'auteur, et que ces productions sont connues de tous ceux qui nous liront. C'est toujours cette haute sobriété de style, qui n'emploie de mots que juste ce qu'il en faut pour bien exprimer les pensées; cette puissante simplicité de méthode, qui emprunte à la scolastique sa clarté, sa sûreté, sa précision, en lui laissant sa sécheresse et ses formules; cette érudition modeste, qui semble en quelque sorte s'ignorer elle-même, et ne se montre jamais que par commandement exprès de la vérité; enfin, cet esprit éminemment philosophique, qui voit toutes choses dans leur rapport avec l'ensemble, et pénètre chacune d'elles jusque dans ses plus menus détails. Avec les cent soixante-quatre pages du *Dynamisme*, le plus mince de nos hommes de lettres eût pu former plusieurs gros volumes: M. Ubaghs a préféré condenser beaucoup d'idées en peu d'espace; et c'est là le cachet auquel se reconnaît le plus sûrement peut-être la supériorité de l'intelligence et celle du caractère.

J. - A. SCHMIT.

---

**ART D'ARRIVER AU VRAI**, *philosophie pratique*, par J. BALMÈS, traduit de l'espagnol par M. MANEC (1<sup>re</sup> édition, 1850; 3<sup>e</sup> édition, 1852) <sup>1</sup>

Quand on considère exclusivement le bruit que font parmi nous certaines œuvres paradoxales, on est amené naturellement à désespérer du bon sens public. Mais l'agitation fiévreuse des minorités bruyantes ne doit point faire méconnaître le développement tran-

<sup>1</sup> 1 vol. in-12, chez Vatou, rue du Bac, 50, et chez Sagnay et Bray, rue des Saints-Pères, 64.



quille de la saine raison, le progrès silencieux des doctrines les plus sages au sein de la majorité.

Parmi les symptômes capables de rassurer sur la situation vraie du plus grand nombre des esprits parmi nous, je n'hésite pas à signaler en première ligne le succès croissant des ouvrages de Balmès, et spécialement la rapidité avec laquelle se sont épuisées trois éditions de l'admirable opuscule auquel cet article est consacré.

Voici un livre de philosophie qui ne se rattache à aucun système, qui ne sert aucun parti, ni aucune école; qui ne flatte aucune passion et qui n'a été vanté par aucun journal; — un livre d'origine espagnole, dont la traduction a paru dans les circonstances les plus défavorables, au milieu des plus vives préoccupations politiques et des plus grands périls de la société. Or, ce livre s'est répandu partout, et sa publication est une bonne fortune pour son éditeur; tandis que tel livre, dont tout le monde s'est occupé avec passion, n'a presque pas été lu et n'a plus aucune chance de l'être!

Si quelqu'un de mes lecteurs n'avait point lu encore la *Philosophie pratique* de Balmès, j'oserais lui recommander, non-seulement de la lire, mais d'en méditer souvent les meilleures parties, spécialement le chapitre intitulé : *De l'entendement pratique*; chapitre qui forme à peu près un tiers du livre.

Certains esprits, et des meilleurs, auront peine à croire peut-être que la méditation habituelle d'un opuscule de philosophie élémentaire puisse avoir une grande utilité. Où sont maintenant les livres philosophiques qui rendent plus sage, ou du moins plus ami de la sagesse? Il en est un grand nombre dont l'étude contribue à faire des savants; mais combien y en a-t-il qui rendent plus vertueux ou seulement plus sensé? Bien peu sans doute. Mais, à coup sûr, la *Philosophie pratique* de Balmès doit occuper, dans ce petit nombre, une des premières places.

Ce n'est pas seulement, comme son titre pourrait le faire croire, un traité élémentaire sur *l'art d'arriver au vrai*; c'est à la fois un traité élémentaire de *logique* et un traité élémentaire de *morale*. Pour dire tout d'un mot, c'est une *esquisse de philosophie pratique*.

La partie la plus remarquable de cette esquisse n'est pas, à mon avis, celle qui a pour objet *l'art d'arriver au vrai*; c'est bien plutôt celle que l'auteur a intitulée : *De l'entendement pratique*<sup>1</sup>, et qu'on pourrait, je crois, intituler plus exactement : *l'Art de se bien conduire*.

Evidemment l'on ne doit pas s'attendre à trouver dans ce mince

<sup>1</sup> Presque tout, du reste, a dans ce livre un caractère éminemment pratique.



Volume un traité méthodique et complet de philosophie pratique. Ce qu'on y trouvera, c'est un excellent recueil de *pensées* fécondes sur les principaux objets de la philosophie pratique.

Toutes les parties de ce recueil ne sont pas également remarquables. Quelques-unes, même des plus importantes, me paraissent faibles. Pour ne citer qu'un exemple, dans les pages qui concernent l'histoire et les récits des voyageurs, Balmès se borne à prémunir *contre l'erreur*, et n'indique pas suffisamment les moyens *d'arriver au vrai*. Or, dans certains cas et pour certains esprits, la défiance qu'il excite ne serait guère moins dangereuse qu'une confiance exagérée. En détachant tel ou tel passage, un sophiste pourrait en déduire des conséquences sceptiques. Il n'y a pas de livre dont on ne puisse abuser ainsi. Mais quiconque lira le traité de Balmès dans son entier et saura se pénétrer de son esprit, quiconque mettra bien à profit ses meilleures parties, au lieu de s'attacher aux parties faibles, retirera de cette étude les plus grands avantages pour l'éducation de son esprit et de son cœur. C'est ici un livre à méditer, non à lire superficiellement. Rien n'est plus facile que de le comprendre; mais ce ne serait pas assez : il faut le savourer et s'en nourrir.

Grâce au talent de son habile traducteur, M. Manec, la *Philosophie pratique* offre à ses lecteurs un vif intérêt, même au point de vue littéraire. Si Balmès, considéré seulement comme écrivain, est inférieur à notre La Bruyère, il est en revanche bien supérieur comme philosophe, comme moraliste, à l'auteur des *Caractères*. La Bruyère n'est trop souvent qu'un humoriste ingénieux, un penseur mondain, plein d'une grâce élégante et d'une finesse originale, mais sans profondeur philosophique, sans grande fécondité morale et religieuse. Balmès, au contraire, est un vrai sage, un vrai philosophe chrétien, d'un bon sens exquis et d'une sagacité pratique malheureusement bien rare chez les philosophes, même les plus renommés. Il n'a point habituellement la souplesse, les vives allures, la verve étincelante du comte de Maistre. Il n'a jamais l'éloquence passionnée, l'accent tragique, l'énergie sublime de notre grand Pascal. Mais il a une sûreté de jugement, une mesure, une exactitude, qu'on ne trouve point dans ces brillants génies. Ses œuvres philosophiques n'ont rien de comparable aux théories subtiles et souvent si profondes de l'abbé Rosmini. Mais tout ce qu'il a fait est empreint d'une sagesse élevée et prudente, d'un bon sens inébranlable, que je ne vois au même degré chez aucun philosophe contemporain.

Ce qui lui manque le plus, c'est peut-être le talent de coordonner ses pensées d'une façon méthodique et régulière, qui en fasse ressortir

tir l'enchaînement secret. Les chapitres de ses livres ressemblent presque toujours à des fragments détachés, et l'on devine à peine pourquoi l'auteur les a placés dans l'ordre où ils se trouvent. Jamais, si je ne me trompe, ce grand esprit ne s'était fortement occupé de l'organisation des sciences philosophiques; et, suivant toute apparence, il manquait de l'aptitude spéciale qu'exigerait la solution de cet immense problème. Mais il a eu du moins le mérite trop rare de se préoccuper par-dessus tout, dans le volume que j'annonce<sup>1</sup>, du *but capital* des sciences philosophiques. Or telle est évidemment la première condition à remplir, pour préparer l'organisation de ces sciences. Et pourtant, chose déplorable! cette condition est le plus souvent oubliée, quand elle n'est pas méconnue d'une manière systématique.

La philosophie devrait être principalement<sup>2</sup> l'art de bien penser et de se bien conduire. Mais beaucoup de philosophes croiraient, ce semble, déroger à leur dignité en devenant utiles. — Sortir de la région où notre esprit est obligé de vivre ici-bas, — résoudre péniblement des questions facilement résolues par le sens commun et la révélation, — tourner sans fin autour de problèmes inaccessibles, imaginaires, stériles, — voilà le but des méthodes divergentes qui composent à peu près tout le bagage scientifique de ces philosophes. Quand on observe, au point de vue élevé de la destinée humaine, les psychologues, les logiciens, les métaphysiciens rationalistes, même les plus sérieux, ils apparaissent comme de grands enfants, tout occupés de savantes bagatelles, de riens ambitieux. *Fascinatio nuyac tatis obscurat boni*, dit admirablement l'Écriture<sup>3</sup>. Ces paroles ne s'appliquent pas moins à la frivolité érudite et laborieuse d'un grand nombre de penseurs, même illustres, qu'à la frivolité légère, ignorante et paresseuse de la foule qui ne pense pas.

Les hommes qui dédaignent, comme chose vulgaire, le bon sens même le plus élevé et le plus ferme, accuseront sans doute la *Philosophie pratique* de manquer à la fois d'originalité et de profondeur. Cette accusation pourrait être juste, si elle s'appliquait seulement à quelques parties faibles du livre de Balmès; appliquée à ses meilleures parties ou à son ensemble, elle serait, je crois, injuste et déraisonnable. Pour un ouvrage philosophique élémentaire, le mérite le

<sup>1</sup> Je ne parle point ici de sa *Philosophie fondamentale*. Malgré son titre, elle me paraît, en un sens, moins *fondamentale* que sa *Philosophie pratique*. Elle sera du reste l'objet d'un article spécial.

<sup>2</sup> Qu'on m'entende bien : je ne dis pas *exclusivement*, mais *principalement*.

<sup>3</sup> Sapient. iv, 12.

plus essentiel, c'est d'être *profondément utile* à quiconque voudra le bien méditer. N'est-ce pas là le meilleur genre d'originalité et de profondeur?

Il y aurait beaucoup à dire sur ce point; je rappellerai seulement à ce propos quelques principes évidents et incontestés, mais par malheur fort oubliés ou négligés.

Nul n'est tenu d'avoir un génie transcendant; mais tout le monde est tenu de rester fidèle aux vérités du sens commun développées et fécondées par le christianisme. C'est à quoi l'on songe trop peu. Jamais peut-être on n'eut tant d'esprit; jamais plus d'hommes surtout n'eurent l'ambition du génie. Mais en revanche, la fermeté de la raison, la sagacité pratique, ce bon sens élevé, large et solide, qui est *le grand maître de la vie humaine*, ne furent peut-être jamais plus rares.

Ce n'est pas certes qu'on ignore les principes élémentaires du sens commun chrétien! On les connaît, on en doute très-peu, si tant est qu'on arrive parfois à en douter. Quand un sot impertinent s'avise de les nier, ou de les mettre ouvertement en question, il n'inspire que du mépris.

Ce qui manque généralement chez nous, ce n'est donc ni la connaissance des vérités fondamentales, ni même la foi à ces vérités; c'est leur souvenir toujours présent; c'est la force d'en tenir compte dans le détail de nos jugements et de nos actions.

On rend à ces vérités un culte spéculatif, pour la décharge de sa conscience; mais on n'en fait point la règle permanente de ses pensées et de ses actions. On les enferme, pour ainsi dire, dans une arche sainte; puis on n'y songe plus! On prend pour guide habituel de sa vie les lois capricieuses de l'opinion, les prescriptions de la mode, les suggestions égoïstes d'intérêts éphémères; et l'on s'inquiète peu de savoir si tout cela est conforme aux principes du bon sens chrétien.

Le but principal qu'un sage philosophe doit se proposer, surtout dans une œuvre élémentaire, ce n'est donc pas de découvrir et de mettre en lumière beaucoup d'idées neuves, originales et transcendantes; mais de rappeler vivement beaucoup d'idées importantes et fécondes à la foule des esprits légers, oublieux et distraits. Et quel homme n'appartient à cette foule innombrable, par certains côtés, à certaines époques? Quel homme du moins n'a ses instants, ou ses heures, sinon ses jours, de frivolité et d'oubli?

H. DE VALROGER.

O. I. C.]



**INTRODUCTION** à l'étude médicale et philosophique de la surdi-mutité, par M. HUBERT-VALLEROUX, docteur en médecine.

La question de la surdi-mutité est à l'ordre du jour. L'académie de médecine vient de lui consacrer de longues discussions, qui, sans doute, ne resteront pas stériles, et le public commence à s'émouvoir des révélations qui lui arrivent de divers côtés, sur le nombre des sourds-muets et sur l'extrême insuffisance des établissements d'éducation et des secours qui leur sont destinés.

Le docteur Hubert-Valleroux est un des hommes qui ont le plus contribué à réveiller l'attention publique sur un sujet aussi intéressant pour la science que pour l'humanité. Déjà, dans un *Mémoire sur l'état actuel des institutions à l'usage des sourds-muets et sur les réformes à y apporter*, il avait contribué à jeter quelque lumière sur l'abandon et la misère où végètent aujourd'hui la plupart de ces malheureux, et sur les incroyables abus qui stérilisent les institutions de l'Etat destinées à leur éducation, et notamment l'école de Paris, où la bureaucratie a étouffé les traditions de l'abbé de l'Épée. Ce mémoire avait en vue surtout l'assistance publique. Le nouvel ouvrage de M. Hubert-Valleroux est plus particulièrement scientifique ; il est destiné surtout au médecin ; mais l'introduction qui vient de paraître à part et qui à elle seule forme un ouvrage, n'en est pas moins très-utile à consulter pour toutes les personnes qui s'occupent des questions de charité ou même de philosophie.

Parmi les parties de cette introduction qui offrent le plus d'intérêt, je signalerai ce qui touche les causes de la surdi-mutité. Beaucoup de ces causes, sont encore inconnues, mystérieuses : l'hérédité, par exemple, par laquelle cette infirmité terrible se renouvelle irrégulièrement dans la même famille, comme les traits du visage ou la couleur des cheveux ; il en est de même de la parenté des époux, l'une des causes les mieux constatées de la surdi-mutité native chez les enfants. Mais en général, d'après M. Hubert-Valleroux, les origines du fléau sont au contraire parfaitement assignables. C'est la misère, c'est le manque de soins, c'est l'absence d'éducation, c'est l'insuffisance ou la mauvaise qualité de l'alimentation, c'est surtout l'insalubrité du pays ou des logements, — toutes causes, sans doute, qui ne font pas qu'un enfant naisse sourd, mais qui déterminent dans l'enfance des maladies et des vices de conformation dont une surdité précoce est la suite, et qui amènent ainsi un mutisme *acquis*, beaucoup plus commun que le mutisme *congénial*. Aussi la surdi-mutité est-elle fréquente dans les



viles industrielles où la mauvaise qualité de la nourriture et de l'air est si funeste aux enfants ; elle ne l'est pas moins dans beaucoup de nos départements agricoles, où le manque de soins et la pauvreté du régime placent l'enfance dans des conditions analogues ; surtout elle abonde dans les vallées étroites et humides des hautes montagnes, qui sont aussi le siège du crétinisme.

Les derniers résultats obtenus par la statistique confirment complètement ces données. Ainsi le dernier recensement de la population en France indique le chiffre de 29,512 sourds-muets, soit 1 sourd-muet sur environ 4,200 habitants ; mais dans beaucoup de départements, et surtout dans les départements montagneux, la proportion s'élève beaucoup au-dessus de la moyenne. L'Isère donne 1 sourd-muet sur 443 habitants ; les Basses-Pyrénées 1 sur 553, et le Bas-Rhin 1 sur 555. La Suisse, pour les mêmes raisons sans doute, est beaucoup plus maltraitée que la France : la proportion générale des sourds-muets s'y élève à 1 sur 500 habitants.

Il n'est pas douteux non plus que les sourds-muets ne soient proportionnellement beaucoup plus nombreux dans les classes pauvres que parmi les classes aisées, et rien n'est plus simple. D'abord, à mesure que les parents ont plus de ressources, les maladies de l'enfance, dont la surdité est la conséquence, sont certainement plus rares et mieux traitées, et en outre des soins plus intelligents et plus assidus déterminent chez l'enfant un développement plus prompt de l'intelligence, et, quand la surdité vient, l'empêchent d'oublier ce qu'il a appris de la langue, comme il arrive souvent pour de pauvres enfants des campagnes, qui, demi-muets dans leur première enfance, le deviennent tout à fait dans leur jeunesse.

On comprend aisément à quelles conclusions cette étude des causes de la surdi-mutité conduit M. Hubert-Valleroux ; c'est que, pour diminuer le fléau, les soins de la médecine proprement dite auront toujours moins d'efficacité que les progrès de l'hygiène publique et l'amélioration des conditions morales et physiques où vivent les populations. Pourtant la médecine n'est pas toujours impuissante. En beaucoup de cas, et en combinant les ressources du traitement avec le changement du régime, elle parvient à rendre à de malheureux enfants l'ouïe et par suite la parole. M. Hubert-Valleroux le reconnaît, et il le sait mieux que personne, lui à qui plusieurs sourds-muets ont dû une guérison, qui est le plus grand service qu'un homme puisse recevoir d'un autre homme.

L'*Introduction* de M. Hubert Valleroux se termine par des considérations et des recherches philosophiques sur le langage, où le sujet

entraînait naturellement l'auteur, et qui ont une importance évidente sous la plume d'un médecin, observateur intelligent et attentif des sourds muets. La pensée à laquelle M. Hubert s'arrête est celle de la plupart des philosophes catholiques; c'est que le langage est toujours chez l'homme un fruit de l'éducation, et qu'il n'a pu être dans l'origine qu'un don immédiat de Dieu, une révélation. Voici ses propres paroles :

« Si le langage était naturel à l'homme, le sourd-muet parlerait comme chacun de nous. Rien, dans ses organes vocaux ne s'oppose à l'émission de la parole, comme le prouve l'apprentissage artificiel qu'il peut en faire. S'il ne parle pas, c'est uniquement parce qu'il est privé de l'ouïe et que, ne pouvant entendre, il ne peut répéter ce qu'il a entendu..... Sans doute l'enfant possède les aptitudes nécessaires pour parler, réfléchir, etc.; et c'est même parce qu'il les possède, tandis qu'il est privé de celle de voler, par exemple, qu'il parlera et réfléchira plus tard, tandis qu'il ne volera jamais. Mais ces aptitudes sont *en puissance* seulement, pour les faire passer *en acte*, un *STIMULUS* est nécessaire, indispensable : c'est l'éducation.

» Cette éducation, chacun de nous la reçoit dans sa famille, dans les écoles, dans la société, partout. Mais si l'on parvenait à isoler un enfant, bien doué d'ailleurs de toute communication sociale, à le soustraire à l'audition de toute parole, comme on prétend que le fit autrefois le roi Busiris, cet enfant se trouverait dans des conditions exactement identiques à celles du sourd-muet. Comme ce dernier, et pour les mêmes motifs, il ne parlerait jamais.

« Que l'humanité ait commencé par deux ou plusieurs individus, par des enfants ou par des adultes, leur condition, relativement au langage, a été celle où se trouverait aujourd'hui chacun de nous, s'il n'entendait jamais parler, celle où vit l'enfant atteint de cophose congéniale. Abandonnés à eux-mêmes, nos premiers pères seraient restés muets; et s'ils ont parlé, c'est parce qu'on leur a préalablement enseigné la parole. »

H. FEUGERAT.

**VÉRITABLE PIÉTÉ**, ou *Moyens d'arriver à la perfection chrétienne. Maximes de saint François de Sales, Avis de sainte Thérèse, et Conseils de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, suivis de l'Ordinaire de la Messe, par le R. P. BONNEFONS.* (Edition A. M. D. G.)<sup>1</sup>

Le livre de la *Véritable piété* est une *Imitation* au petit pied. Le

<sup>1</sup> Paris. Ch. Douniol, 1853. 1 vol. in-32.

sujet est absolument identique, quoique les proportions soient plus restreintes et le point de vue un peu différent; la coupe des chapitres, celle des versets, la forme même du discours, rappellent, à s'y méprendre, la manière bien connue du modèle; et pour rendre la ressemblance plus parfaite encore, l'auteur a voulu demeurer inconnu, et les recherches les plus persévérantes n'ont pu réussir, au moins jusqu'à ce jour, à déchirer le voile sous lequel il s'est caché. C'est ici, en effet, un diamant retrouvé de ce dix-septième siècle, qui a légué à ceux qui l'ont suivi tant d'œuvres parfaites et sur la substance duquel on peut dire que nous vivons encore aujourd'hui, dans les choses de la piété comme dans toutes les autres. La *Conduite d'une dame chrétienne*, rééditée l'année dernière par M. l'abbé Paul Carron, a prouvé qu'il y avait de bien rares trésors enfouis dans ce sol si moderne cependant, et que nous exploitons si largement. La *Véritable piété*, réimprimée aujourd'hui par les soins d'un révérend Père de la Compagnie de Jésus, est éminemment propre à encourager de nouvelles recherches, et à rallumer un zèle dont les premiers efforts ont été si heureusement récompensés. L'éditeur, du reste, a eu l'excellent goût de mesurer l'exécution matérielle du livre à l'importance du contenu : imprimée sur beau papier, et en caractères élégants, la *Véritable piété* est faite pour plaire aux yeux autant qu'à l'esprit et au cœur; la commodité du format, malgré les importantes additions énoncées au titre du volume, augmentera encore l'utilité du livre dont elle rendra plus facile l'usage; et chacun voudra le garder avec soi, comme un vade-mecum aussi précieux que peu embarrassant.

J. A. SMITH.

C'est précisément parce que je ne suis pas médecin que j'ose annoncer le pamphlet éclatant de science, de verve, d'esprit et de bon sens, de M. le docteur Cayol, *sur la fièvre typhoïde et le typhoïdisme*<sup>1</sup>. On dit qu'un homme de l'art ne pourrait louer cet écrit, sans se brouiller avec les gros bonnets de la Faculté. Mais M. Cayol est lui-même au premier rang de nos maîtres, et il a le droit de signaler à l'attention et à la conscience de ses confrères un système qu'il juge absurde dans son principe et désastreux dans ses conséquences.

CH. LENORMANT.

<sup>1</sup> Paris, chez Dentu, in-8°.

*L'un des Gérants*, CHARLES DOUNIOL.

# L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE.

(DEUXIÈME PARTIE.)<sup>1</sup>

---

L'Église prit en France sous la monarchie de 1830 une attitude qu'on peut proclamer admirable de tout point. Respectueuse envers le pouvoir, elle n'accepta aucune solidarité dans ses destinées, et la juste déférence dont elle usa souvent envers les représentants de l'autorité n'alla jamais jusqu'à compromettre ni sa dignité ni son indépendance. Convaincue que dans l'état général des idées et des mœurs en Europe, les gouvernements ne pouvaient rien pour la vérité, mais qu'ils pouvaient beaucoup contre elle, l'Église s'attacha à concilier le respect auquel ont droit toutes les puissances de la terre avec la persévérante revendication du droit commun dont on s'obstinait à l'exclure : aussi se trouva-t-elle dégagée par avance de la chance des révolutions alors si imprévue, quoique si prochaine.

Un accord imposant autant que cordial se forma entre tous les membres de l'épiscopat, en même temps que chaque jour le lien devenait plus étroit entre les chrétiens engagés dans les épreuves de la vie publique et les chefs de l'Église appelés à diriger leurs efforts comme à modérer leur ardeur. Un *Manuel* venait-il à paraître exhumant les plus haineuses traditions du vieux gallicanisme des parlements, l'épiscopat tout entier protestait de son dévouement au Saint-Siège avec un élan qui

<sup>1</sup> Voir le n° du 25 juillet.



ne s'était jamais rencontré, de telle sorte que le seul résultat de ces tentatives d'une science frelatée était de le relier plus fortement qu'il ne l'avait été dans aucun siècle au centre indéfectible de la hiérarchie catholique. Le Conseil d'État croyait-il devoir citer à sa barre un éminent prélat pour avoir exercé contre des propositions coupables son droit de censure canonique, tous ses collègues s'associaient publiquement à sa pensée et transformaient sa condamnation en victoire. Un ministre, dominé par les mesquines influences qui entouraient le pouvoir, imaginait-il de donner une sanction nouvelle aux articles organiques subrepticement ajoutés à une convention synallagmatique, et de contester aux évêques, en vertu de la loi de l'an x, jusqu'au droit de se concerter par écrit, ce droit était conquis à la face du pouvoir par l'accord de l'épiscopat et la vivacité de ses réclamations.

Cette lutte soutenue par la voie de la presse avec une si éclatante persévérance présentait un double caractère. D'une part, le clergé usait résolument de ses droits constitutionnels, mais sans s'associer aux espérances d'aucun parti, sans devenir l'instrument d'aucune faction; de l'autre, il renversait spontanément toutes les barrières qui avaient si longtemps séparé les gallicans et les ultramontains, et un esprit tout nouveau se répandait dans l'Église de France. Elle inclinait à la fois vers Rome et vers la liberté, et se montrait d'autant plus soumise dans l'ordre religieux qu'elle aspirait plus vivement vers son émancipation politique.

Mgr l'Archevêque de Paris engageait avec le pouvoir, sur la question des appels comme d'abus, un savant débat, dont l'élévation contrastait étrangement avec l'antique humilité des doctrines gallicanes auxquelles ce prélat avait longtemps passé pour dévoué, et il honorait par la dignité mesurée de son attitude une vie qu'allait couronner l'une des plus belles morts dont le souvenir soit demeuré dans la mémoire des hommes. Mgr l'Archevêque de Lyon n'était pas moins heureux dans sa lutte contre M. Dupin : il flétrissait par l'érudition, sans préjudice du ridicule, ces 83 libertés dont

les principales consistaient pour les chefs du clergé français à ne pouvoir ni écrire au Pape ni sortir du royaume sans la permission du gouvernement. Enfin l'épiscopat s'élevait à une hauteur de vues qui ne sera pas dépassée dans ses protestations chaque jour recueillies par la presse et commentées par la tribune, contre les divers projets de loi sur l'enseignement destinés à donner satisfaction au principe consacré par l'article 69 de la Charte. Tous ses actes comme toutes ses paroles étaient inspirés par une pensée commune, l'urgence de conquérir la plénitude de la liberté religieuse, en plaçant celle-ci sous la sauvegarde du principe qui, depuis 1789, constituait notre droit public.

Ce droit, en effet, sans avoir créé la situation morale du pays, la reflétait fidèlement; il était la conséquence des idées et des faits issus de trois siècles, et le clergé en l'adoptant se bornait à constater qu'il comprenait son temps et qu'il en acceptait les nécessités. La liberté politique n'était pour lui ni une passion, ni même une théorie préconçue, c'était l'expression d'un fait dont l'état intellectuel de l'Europe lui faisait reconnaître au point de vue religieux la convenance et l'utilité pratique. Il préféra la liberté au despotisme, parce que l'ombre de celui-ci est toujours mortelle pour l'âme comme pour l'esprit, et que la culture de celle-là a souvent été féconde pour la vérité comme pour la justice. « On se fait vraiment du clergé, disait Mgr l'Archevêque de Bordeaux, une idée fort étrange; et à entendre certains hommes, on dirait que nos prêtres sortent des sépulcres du moyen âge, et qu'ils sont étrangers aux tendances, aux usages et aux besoins de notre époque. Le clergé est du pays, il en subit les influences, pourquoi donc le traiter en suspect? Pourquoi ne voudrait-il pas le maintien et le développement des institutions qui nous régissent, si elles lui donnent la seule chose qui soit nécessaire à l'accomplissement de sa mission?..... L'avenir est le secret de Dieu; mais on peut prévoir que l'Église triomphera dans la question de l'enseignement comme dans toutes celles où la liberté est engagée. Elle a pour elle le principe de notre

constitution, le sentiment de tous les hommes de cœur et de liberté, à quelque croyance qu'ils appartiennent, la logique qui finit par maîtriser l'opinion, la confiance enfin de tous les catholiques qui forment en définitive le seul corps qui soit uni en France par un lien que les révolutions ne brisent pas. L'accord des évêques est la condition du succès <sup>1</sup>.

Une ferme confiance dans le résultat de la lutte engagée avec les armes remises par la Providence, un accord de volontés et d'efforts réalisé au-delà de toutes les espérances, tel est le double aspect sous lequel se présentent, à cette époque, toutes les manifestations émanées de l'épiscopat. J'avais eu la pensée de remettre sous les yeux des lecteurs du *Correspondant* les textes des nombreux mandements publiés à l'occasion des questions alors si vivement débattues à la tribune et dans la presse; mais il suffit de faire appel à leurs souvenirs en les renvoyant au recueil publié en 1845 et 1846 par le Comité institué pour la défense de la liberté religieuse <sup>2</sup>. Ce monument de l'esprit de l'épiscopat français consacrerait le souvenir de l'une des pages les plus importantes de son histoire. Il sera son honneur dans le passé comme son gage dans l'avenir.

À quoi bon d'ailleurs rappeler des paroles toujours inspirées par la même pensée, lorsque cette pensée se rencontre savamment formulée dans les écrits d'un Évêque qui eut, à cette mémorable époque, l'honneur insigne, sinon d'inspirer ses collègues, du moins de justifier en quelque sorte leurs propres voies devant eux? Les écrits de Mgr l'Évêque de Langres eurent pour but et pour résultat de lever les scrupules dans toutes les consciences et de faire éclore, s'il est permis de le dire, au foyer de sa parole toutes les idées qui fermentaient encore dérégliées et confuses. Ces écrits ont été dans les mains de tous nos lecteurs comme ils sont encore dans toutes les mémoires. Empreints d'une logique implacable et d'une désespérante modération, ils se succédaient à chaque incident nouveau pour devenir le

<sup>1</sup> Lettre à Mgr l'Archevêque de Paris, 22 mars 1844.

<sup>2</sup> *Recueil des actes épiscopaux* publié par le Comité pour la défense de la liberté de la presse. Paris, Lecoffre et Cie, 4 vol. in-12.

texte quotidien des commentaires des journaux catholiques. Sous l'action de cette parole aussi vive qu'abondante, les hommes religieux faisaient chaque jour un pas de plus dans les voies où ils marchaient pleins de confiance.

Un livre surtout se fit remarquer parmi ces productions, pour la plupart très-remarquables, car ce livre s'adressait à la fois à l'esprit et à la conscience, et contenait l'apologie victorieuse de la théorie qu'on pouvait à bon droit nommer alors la théorie de l'école catholique. Aujourd'hui que ces idées sont insultées par les écrivains qui avaient accepté la mission quotidienne de les défendre, il est naturel que l'on rappelle sous quelles formes et sous quel patronage elles se présentaient alors aux fidèles. On décidera après les citations qui vont suivre, si la pensée de l'illustre prélat embrassait la société contemporaine tout entière, ou une seule phase de son existence, et si cette pensée peut aujourd'hui se trouver infirmée par un changement dans les institutions politiques qui n'a altéré aucune des conditions de notre vie intellectuelle.

Dans les *Cas de conscience à propos des libertés réclamées par les catholiques*, Mgr Parisi se propose d'établir d'abord que la pensée catholique n'est liée à aucune forme politique déterminée, puis subsidiairement que dans la situation morale préparée pour la France par deux siècles de scepticisme et de révolutions, la séparation de l'Église et de l'État est un fait utile et nécessaire, qui ne blesse pas plus nos croyances qu'il n'affecte nos intérêts.

« Nous avons deux sortes d'adversaires : les uns nous accusent de professer en fait de liberté ce que nous ne croyons pas ; les autres nous reprochent de professer ce que nous ne devons pas.

» Les premiers sont dans le camp opposé, et ils nous disent : Vous n'aimez pas nos libertés civiles, vous ne pouvez les aimer d'aucune manière. Vous voudriez, comme autrefois, une religion d'État, un culte d'État, un gouvernement absolu, une censure de la presse, tout cet ancien régime que nous avons aboli sans vous et malgré vous. Telles sont vos dispositions intimes ;



vos doctrines le veulent et vos antécédents le prouvent.

» Les autres sont, comme catholiques, dans nos rangs, et ils nous disent : Non, vous n'êtes pas des imposteurs, mais vous êtes des imprudents ; vous faites fausse route. Toutes ces libertés sont par leur nature ennemies de toute religion, et notamment du catholicisme : elles ont d'ailleurs été tout récemment condamnées par plusieurs encycliques. Tous ces gouvernements auxquels vous voulez vous rattacher sont révolutionnaires et ne peuvent avoir qu'un temps. L'Église les subit, mais elle ne pourra jamais pactiser avec leurs principes.

» Ainsi d'un côté, ce sont des attaques à notre bonne foi, *foris pugnae* ; de l'autre, ce sont des reproches à notre conscience, *intus timores*.

» Nous sommes bien sûrs que ces attaques sont injustes, mais serait-il vrai que ces reproches fussent fondés ? Serait-il vrai que la forme de notre gouvernement actuel fût en elle-même contraire à la doctrine catholique ? Cette question domine, absorbe et dépasse toutes les questions de personne et de dynastie.

» On nous dit que ces formes de gouvernement sont révolutionnaires ; ce mot n'a pas de sens, car le bien peut providentiellement sortir d'une révolution même originairement mauvaise.

» Nous voyons que presque tous les États de l'Europe sont poussés à se donner une constitution plus ou moins conforme à la nôtre. L'Espagne et le Portugal ne semblent pas pouvoir sortir de leur ruineuse anarchie autrement que par cette voie ; la Prusse vient d'y faire un pas ; l'Allemagne tout entière a besoin d'y entrer promptement pour échapper à la dissolution ; l'Angleterre et la Belgique nous y ont de beaucoup dépassés, et ces deux royaumes y sont dépassés eux-mêmes par les États-Unis d'Amérique. Faudra-t-il donc que l'Église soit en guerre avec la constitution de tous ces gouvernements ? Mais alors que deviendrait cette incomparable catholicité, dont le privilège est de convenir à tous les lieux comme à tous les temps ?

» D'ailleurs c'est à l'aide et par l'application croissante de

nos libertés civiles, que notre sainte religion renaît en Orient, et qu'elle se prépare à renaître en Chine. Au contraire, c'est par le refus de ces libertés qu'on l'étouffe en Norwége, en Suède et surtout en Russie. Comment donc l'Église pourrait-elle réprover en France, comme un mal absolu, ce qu'elle réclame ailleurs comme le bien le plus désirable pour elle.»

L'auteur pose pour premier cas de conscience la question de savoir si en se maintenant dans les doctrines exclusives de la foi catholique, on peut demander sincèrement la liberté pour tous les cultes. Il établit, l'histoire et les livres des docteurs à la main, que cette question est subordonnée à l'intérêt de l'Église, celle-ci pouvant en effet se trouver dans une situation telle, que le régime de l'égalité des cultes lui soit parfois bien plus favorable que celui de sa propre prépondérance. Il ajoute que la question peut même en certaines occurrences se résoudre par le seul intérêt de l'État sagement apprécié, intérêt qui devient consciencieusement obligatoire pour le souverain catholique lui-même, selon l'avis des théologiens les plus éclairés. La foi n'est donc engagée en quoi que ce soit dans l'appréciation purement sociale de faits accidentels et transitoires. Il prouve ensuite que tout en demeurant catholique sincère, on peut accepter sincèrement un gouvernement non point hostile à la religion, mais constitué en dehors de toute croyance dogmatiquement formulée, et que l'existence d'une religion d'État est un fait dont les inconvénients ou les avantages ne sauraient être appréciés que d'une manière toute relative. Prenant à partie Mgr. Fayet, évêque d'Orléans, alors séparé sur les questions politiques de l'immense majorité de ses collègues et qui avait cru pouvoir soutenir en 1846 la thèse contraire, Mgr. l'Évêque de Langres montre les conséquences absurdes et désastreuses qu'entraînerait la proclamation d'un culte d'État, au sein d'une société telle que la nôtre.

« Si la reconnaissance officielle du catholicisme comme règle des lois en même temps que des mœurs, comme autorité régnant sur les institutions publiques aussi bien que sur les familles et les consciences individuelles, ne pouvait être par-

mi nous, je ne dis pas établie, mais seulement tentée, sans provoquer et des bouleversements immédiats dans l'ordre civil, et des réactions incalculables contre le catholicisme lui-même, il faut bien en conclure que le gouvernement ne peut aujourd'hui en France avoir de religion à lui, qu'il est obligé de se placer en dehors, de ne professer aucun culte légal, et ainsi de vivre constitué sans le concours immédiat des dogmes et des pratiques de la religion. Il y a donc des circonstances où cette forme de constitution est une nécessité, par la raison qu'une religion d'État se trouve être alors impossible... En se séparant de l'État en matière religieuse, on demeure facilement et naturellement en bons rapports sur tout le reste.

» L'État dit à l'Église : Je ne connais, comme État, et je ne peux connaître, ni votre doctrine, ni votre culte, ni votre discipline, ni votre droit canon ; mais, dès lors qu'ils ne troublent pas l'ordre public, je protège leur pleine liberté et je les assiste même au besoin de mes secours. Ainsi le veut ma Charte. L'Église dit à l'État : Je ne participe, comme Église, et je ne veux participer, ni à vos lois, ni à votre puissance politique ; mais dès lors que vos actes de souveraineté n'ont rien de contraire à la loi chrétienne, je les protège de mon autorité morale, j'oblige immédiatement les consciences à leur être soumises, puis je prie et fais prier tous mes ministres et tous mes enfants pour la paix de l'État et la prospérité de ceux qui le gouvernent. Ainsi le veut mon Évangile.

» Voilà ce que nous demandons, et nous croyons pouvoir dire en toute sécurité que de tels vœux, loin d'être aucunement contraires, ni à l'esprit de l'Église, ni à ses antécédents, s'appuient et sur la doctrine catholique la plus pure, et sur les principes éternels de la justice et de la droite raison. »

Mgr l'Archevêque de Paris envisageait au même point de vue que son savant collègue la législation concordataire de 1801 qui régissait alors la France, et qui n'a pas cessé de la gouverner. L'illustre prélat développa sa doctrine dans deux écrits : l'un sur les *Appels comme d'abus*, l'autre sur *l'Usage et l'abus des opinions controversées entre les gallicans et les ultra-*

*montains*. Cette doctrine se résume dans les conclusions suivantes :

« Depuis 1801, quelle a été la conduite du législateur? Il n'a admis aucune des lois qui devaient émaner du principe nouveau de la tolérance; et il a maintenu les règles déjà beaucoup trop restrictives de l'ancien régime, époque où cette liberté n'existait pas. Les articles organiques du 18 germinal an x ont fait revivre l'esprit des anciens arrêts du Parlement, et cela au moment où le législateur proclamait un principe directement contraire à ce régime.

» Sous l'empire de la liberté des cultes, les choses et les personnes sont dans le droit commun : le législateur civil fait des lois de police pour l'Église comme pour l'État. Sous l'empire d'une religion exclusive, ces lois ont nécessairement un caractère exclusif, puisque tous les cultes, hors un seul, sont prohibés. Elles peuvent avoir un caractère de méfiance, si l'ascendant du culte exclusivement reconnu est redouté; elles peuvent, au contraire, avoir un caractère de confiance même excessive, si le pouvoir civil veut accroître une influence religieuse qu'il juge lui être favorable. Quoi qu'il en soit, ces lois ne peuvent être les mêmes sous l'empire d'une religion exclusive, et sous l'empire de la liberté des cultes.

» Sous ce dernier régime, le législateur se borne à protéger et à surveiller tous les cultes existant de fait dans l'État; il protège, en garantissant la libre profession des croyances et la libre pratique des règles de chaque culte; il surveille, en empêchant qu'on en abuse pour troubler l'ordre civil. C'est donc d'un côté, à réprimer ou à prévenir les troubles extérieurs et toute contrainte en matière de religion que le législateur doit se borner; et de l'autre, à empêcher que les ministres des différents cultes n'entrent dans le domaine des tribunaux ou de l'administration.

» Le jour où la liberté des cultes fut introduite dans notre droit public, toute la législation émanée du souverain politique concernant l'Église catholique, aurait dû être modifiée d'après ce nouveau principe : nous disons la législation émanée



du pouvoir politique, car l'Église ne change pas pour cela les lois qui fixent son régime intérieur. Il est des lois qu'elle ne peut point changer, il en est qu'elle ne change qu'avec une extrême réserve; alors même qu'elle aurait à retoucher les plus susceptibles de modifications, elle ne doit point subir la loi d'un pouvoir dont elle est indépendante. Il est donc bien entendu que nous ne parlons ici que des lois civiles concernant les choses et les personnes religieuses; lois par lesquelles le législateur déclare dans quels rapports il entend vivre avec les sociétés spirituelles connues autrefois sous le nom d'Église catholique, de sectes luthérienne, calviniste, et aujourd'hui sous le nom générique de *cultes!* »

L'Évêque auquel la Providence gardait dans un avenir, hélas! trop prochain, l'héritage du grand siège trempé du sang du bon pasteur, Mgr l'Évêque de Digne s'associait en ces termes aux vues judicieuses de son prédécesseur, et en appelait à la liberté de l'Église et du monde avec une éloquence à laquelle la situation actuelle de l'Europe semble donner quelque chose de prophétique.

« Les principes qui ont dicté, en 1801, les lois organiques du culte en France, les conséquences qu'à tort ou à raison on en peut tirer, détruisent l'indépendance essentielle de l'Église, et donnent à l'État une sorte de suprématie qui ne différerait pas beaucoup de la suprématie protestante, si jamais il se rencontrait des hommes qui eussent la volonté et le pouvoir de les appliquer jusqu'au bout. Or, de tels principes sont subversifs de l'Église. On ne saurait l'asservir sans la détruire! L'air et la vie pour elle, c'est la liberté. En vain dirait-on que l'Église est dans l'État : l'Église, il est vrai, est dans l'État pour obéir dans tout ce qui est temporel; elle ne prétend alors à aucune indépendance, à aucun privilège; mais quoiqu'elle se trouve dans l'État, elle n'en dépend jamais pour aucune fonction spirituelle.

» Et quand l'Église eut-elle plus besoin qu'aujourd'hui de ne pas être entravée et d'avoir toute sa liberté d'action? Craint-on qu'elle devînt trop puissante? Que les pouvoirs de la

terre ne redoutent point la puissance de l'Église. Ce n'est pas elle qui les menace. Ce n'est pas dans son sein que naissent les ennemis de l'ordre. Oh ! si sa voix était mieux écoutée, les pouvoirs seraient plus respectés et plus stables, les esprits plus dociles, la société européenne moins en péril..... Mais que parlons nous des intérêts et des dangers du pouvoir ? Il y a ici des intérêts et des dangers pour la civilisation tout entière..... On a souvent cité en faveur du système de la double suprématie l'exemple de l'Angleterre, et ceux qui vantent l'œuvre de Henri VIII ne voient pas que cette œuvre a été la cause de tous les maux de ce pays, et que si son avenir est si gravement compromis, elle le doit surtout à sa législation religieuse. L'Irlande, peuple sublime ! ne nous apprend que trop ce que vaut la suprématie spirituelle de l'État et ce que vaut aussi la liberté de l'Église. La suprématie, tût-elle l'égalité, ne serait que l'égalité dans la servitude. L'Angleterre n'a-t-elle pas osé marchander l'indépendance religieuse de l'Irlande ? On a méprisé son or ; ce ne sont pas des faveurs qu'on lui demande, ce sont des droits.

» Mais si l'on veut voir encore mieux de quel danger la civilisation est menacée par un système qui, au mépris des droits de la puissance spirituelle, place sur la même tête une double suprématie, qu'on regarde au Nord. Là dans un empire immense, la religion n'est plus qu'une branche de l'administration publique. Mais à côté du pape asservi et méprisé, vit une population de serfs. Cet empire, vaste barbarie organisée, tend à constituer une Europe schismatique dont le czar soit le chef spirituel et temporel. Agissant sur les uns par la communauté des principes, sur les autres par la communauté des races, il menace à la fois l'Orient et l'Occident. Il hait le catholicisme à l'égal de la liberté, parce que ses instincts despotiques l'avertissent que rien ne peut lui résister, si ce n'est l'union de la liberté et du catholicisme. Ah ! le moment serait mal choisi pour songer à enchaîner la liberté de l'Église. Ce ne sont pas les principes catholiques qui menacent l'indépendance des peuples, ce sont les principes schismatiques ; ce n'est pas le Pape, c'est l'au-

tocrate du Nord. Là se prépare une dernière invasion qui peut nous replonger dans les ténèbres de la barbarie. Nous le disons avec une conviction profonde à la France entière, en nous servant d'un mot connu : Dans cinquante ans l'Europe sera cosaque si elle n'est pas catholique <sup>1</sup>. »

Mes lecteurs ne me reprocheront pas la longueur de ces citations : elles étaient nécessaires pour rappeler sur quels motifs et quelles imposantes autorités s'était appuyée l'école catholique lorsqu'elle s'engageait dans des voies dont on fait aujourd'hui tant d'efforts pour la détourner. Tous ces écrits ceux surtout de Mgr. l'Évêque de Langres, où la flexibilité de l'esprit politique s'unit si heureusement à la rigueur des déductions de la théologie, précipitèrent dans les rangs du clergé le grand mouvement visiblement préparé par la Providence, pour dégager l'Église de toute solidarité avec des pouvoirs aux yeux desquels la tempête de Février dardait déjà ses premiers éclairs. En voulant vivre d'une vie distincte de celle de l'État, l'Église avait l'infaillible instinct qu'elle doublait sa propre puissance et qu'elle se séparait d'une révolution.

Surprise et dépouillée comme un homme en plein sommeil, la France ressaisit, pour lutter contre l'anarchie qui l'avait un moment conquise, les armes que lui avait forgées la liberté. Si en 1848 elle subit la honte de laisser tomber ses institutions sans les défendre, elle eut du moins l'honneur de vaincre l'anarchie par ses propres efforts et la fit reculer rien qu'en marchant sur elle. Elle résista par la presse, par la tribune, et plus victorieusement encore par le scrutin, aux hommes qui n'auraient eu qu'un moyen pour conserver le pouvoir, celui de la condamner au silence. Laisser la France libre, c'était perdre toute chance de la gouverner. Pour l'Église, elle n'eut pas même à se défendre, à peine eut-elle à s'inquiéter. Il lui suffit de maintenir au-dessus de l'abîme sa bannière étrangère à tous les partis, et de reproduire les maximes derrière lesquelles elle grandissait depuis 18 ans, pour obtenir spontanément de la

<sup>1</sup> Lettre de Mgr l'Archevêque de Paris contre l'interprétation donnée l'art. 4 de la loi du 18 germinal an x, 1844.



République fort au-delà de ce qu'elle avait demandé à la monarchie. En quelques mois, elle conquiert ce que la branche cadette n'aurait peut-être jamais voulu, ce que la branche aînée n'aurait certainement jamais pu lui donner. Il y eut entre les vainqueurs et les vaincus une sorte d'émulation empressée et de respectueuse déférence, calcul habile sans doute, et qui transformait les procédés plutôt que les pensées, mais que le jeu de nos institutions rendait nécessaire, et où éclatait aussi, pour les uns comme pour les autres, une sorte de suprême révélation de la vanité de leurs luttes et de la stérilité de leurs victoires!

Quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis la crise de Février, que l'opinion catholique, servie par une presse courageuse et une majorité parlementaire habile et dévouée, décidait l'envoi d'une expédition dans les États romains pour protéger la papauté, et qu'elle imposait au sardonique écrivain hissé du bureau du *National* au sommet de toutes les grandeurs, des paroles que n'auraient pas désavouées les fils de saint Louis. L'année suivante une large et sérieuse liberté de l'enseignement était établie par une loi, après une discussion où l'Église ne rencontra pas un seul adversaire qui osât s'avouer, et dans laquelle M. de Montalembert eut pour auxiliaire et pour coopérateur l'honorable M. Thiers. Cet homme d'État était conduit, en effet, par la force de la situation et le résultat des progrès accomplis dans la raison publique, à renverser de ses propres mains, devant les membres d'une Compagnie fameuse, les barrières légales dont il avait en 1845 estimé utile à son rôle politique de rappeler l'existence et d'interrompre les prescriptions. A côté des Jésuites on vit, sans étonnement et sans émotion, monter dans nos chaires et se montrer sur nos places publiques, les membres de ces milices enfantées par l'Église, aux jours de sa maternelle fécondité, pour soulager toutes les souffrances du corps et toutes les douleurs de l'âme. Le clergé reprit sans aucune résistance le droit de correspondre avec Rome, et les fidèles purent voir, dès 1849, se déployer sous les arceaux de nos cathédrales, après une suspension séculaire, les pompes de ces assemblées synodales qui re-



lient le chef aux membres et raniment incessamment l'Église par un souffle d'éternelle jeunesse. Pendant que la France incertaine et hésitante tremblait sur ses destinées, l'Église s'emparait des siennes ; et, au moment où tombait le gouvernement républicain, celle-ci n'avait plus ni une conquête à faire, ni un vœu à former, si ce n'est celui de conserver les biens qui lui avaient été départis par des voies si étranges et si imprévues.

Voilà donc ce qu'en moins de vingt ans le système de la séparation de l'Église et de l'État a fait pour la religion ; voilà ce qui est sorti du régime politique contre lequel on aimerait aujourd'hui à faire épuiser aux catholiques l'arsenal de toutes les injures. J'ai dû rétablir les faits ; la conscience publique les jugera.

Fort à l'aise pour parler du passé, je serai moins gêné qu'on ne le pense pour apprécier le présent, car il n'y a pas plus d'amertume au fond de ma pensée qu'il n'y en aura dans mes paroles.

La France a cru devoir changer les conditions de sa vie politique. Antipathique aux formes républicaines, elle est spontanément retournée à la monarchie, et avec cette promptitude de décision populaire qui dérouté toutes les habiletés, elle a proclamé la seule monarchie que les aveugles divisions des anciens partis lui permettent en ce moment de relever. C'est là un fait immense sans doute et sur la portée duquel on peut être très-sérieusement partagé, mais ce fait n'altère aucunement ni les rapports antérieurs de l'Église avec l'État, ni la situation du pays, au point de vue intellectuel et religieux. Le gouvernement impérial ne prétend pas à la mission de rétablir l'harmonie dans les esprits non plus que dans les âmes. Il proclame, plus hautement encore qu'aucun des pouvoirs qui l'ont précédé, le respect des principes de 89, au premier rang desquels figurent la liberté des cultes et la distinction des deux pouvoirs. Ses traditions le lient étroitement d'ailleurs au Concordat et aux mesures législatives qui ont suivi ce grand acte. L'Empire est certainement beaucoup moins disposé que ne pouvait l'être la royauté des fils aînés de l'Église, à professer dogmatiquement la vérité catholique ; et ce serait la plus étrange,

pour ne pas dire la plus plaisante des aberrations, que de le supposer en mesure de devenir au dehors le missionnaire armé de la foi, et au dedans le restaurateur de l'unité religieuse selon les théories du comte de Maistre. Le pouvoir n'a pas fait un seul acte d'où l'on puisse inférer qu'il ait compris sa mission à la manière dont paraissaient l'avoir entendue tout d'abord quelques publicistes fascinés par l'espoir presque avoué d'un miracle. Quand on lui a demandé de changer dans un sens catholique la législation relative aux mariages civils, il a répondu que soixante années en avaient consacré la sagesse ; quand il a vu la paix du monde suspendue à la question des Lieux Saints, il a modifié ses demandes et transigé sur nos droits, selon les nécessités politiques et la pression exercée par les intérêts financiers. Fort lié avec l'Angleterre, fort prudent avec la Russie, il ne se montre pas plus menaçant pour le schisme que pour l'hérésie, et paraît chaque jour moins disposé à commencer l'étrange croisade à laquelle quelques jeunes imaginations l'ont si étrangement convié. Cette marche était naturelle, et l'Église n'a pas plus à s'en étonner qu'à s'en plaindre. Il ne reste aux hommes qui l'avaient prévue qu'à demeurer fidèles aux idées qu'ils défendent depuis vingt ans, et qui ont pour elles la sanction de tant de faits accomplis.

Ce n'était pas d'ailleurs la situation de la France qui, après la révolution de 1830, avait seule décidé la nouvelle direction imprimée à l'opinion religieuse. Cette direction avait été prise en vue de l'état du catholicisme dans le monde entier, et l'on y avait tenu compte des libres aspirations de l'Amérique, de la Grande-Bretagne et de la Belgique émancipée, aussi bien que des secrètes souffrances des populations soumises au joug de pouvoirs hostiles à l'Église. Lorsqu'on a pris sur soi de changer brusquement la marche suivie si longtemps, a-t-on continué d'embrasser le même horizon ? S'est-on au préalable assuré que la direction nouvelle recommandée aux catholiques rencontrerait au dehors les mêmes sympathies, et servirait aussi efficacement des peuples soumis à tous les genres d'oppression, depuis la tyrannie de la législation jusqu'à celle du mensonge sans

démenti possible? A-t-on bien mesuré la conséquence de ses paroles dans l'Union Américaine, et plus près de nous aux bords de la Tamise et de l'Escaut? Est-on demeuré au même degré où l'on a été si longtemps l'organe des catholiques dans les deux mondes?

J'adresse ces questions dans un sentiment de charité fraternelle à des hommes dont je connais le dévouement, mais qui me permettront de ne pas avoir dans leur prudence la confiance que j'ai dans leur loyauté. Je ne cherche point à provoquer une polémique que les circonstances rendraient bien difficile et qui aigrirait peut-être sans rapprocher. D'ailleurs, dans les conditions de sa publicité actuelle, le *Correspondant* ne serait guère en mesure de la soutenir. Mais j'ai cru, comme l'honorable M. Foisset, qu'il n'était pas sans intérêt pour notre sainte cause d'opposer au moins quelques protestations à des entraînements qui seront plus tard jugés par leurs résultats.

Il n'est pas de mission plus grave que celle de la presse religieuse dans les temps difficiles que nous traversons.

Devant l'opinion publique, cette presse engage, en effet, l'Église bien plus étroitement qu'un journal n'engage d'ordinaire son parti. Etranger aux affaires, ne voyant les événements que de loin, sans rapports habituels avec les hommes qui les dirigent, le clergé n'est guère en position d'apprécier la moralité des personnes et de discerner les causes qui les inspirent dans les actes décisifs de leur vie. Il accepte donc de confiance des appréciations qu'il n'est point en mesure de contrôler. Aussi est-il parfois exposé à recevoir le contre-coup de passions d'autant plus dangereuses que souvent elles s'ignorent elles-mêmes, et que par une disposition fort naturelle on tend à revêtir les mobiles caprices de son esprit de l'immuable autorité de ses doctrines et de sa foi. Ce redoutable ministère est plein de périls pour ceux qui l'exercent; car pour le remplir sans compromettre leur cause, il faudrait que les écrivains catholiques déployassent vis-à-vis des personnes une charité aussi constante que devrait être leur impassibilité en face des événements. C'est, en effet, le strict

devoir du clergé d'accepter, mais sans les provoquer jamais, tous les changements par lesquels la Providence se manifeste en ce siècle de tempête, selon la règle que l'Église applique elle-même à tous les pouvoirs et à toutes les révolutions. La véritable, peut-être pourrait-on dire la seule mission de la presse religieuse durant ces jours si incertains, en face de ces horizons si obscurs, c'est donc de maintenir intactes la pureté des caractères et la dignité de la conduite; c'est d'empêcher surtout que le clergé lui-même ne soit envahi par les influences énervantes qui dominent la société tout entière. Cette mission pourra être considérée comme accomplie d'après la mesure du respect que le langage de ses organes aura su inspirer à ses ennemis comme à ses amis.

L. DE CARNÉ.





# LES ATELIERS NATIONAUX

EN 1789.

---

## I.

Les premières années du règne de Louis XVI furent une brillante époque de prospérité et d'espérances. Tout ce qui tendait à l'embellissement des cités, à l'assainissement des maisons, à l'utilité publique était alors en faveur. De grands travaux de démolition et de bâtiment furent entrepris dans Paris par le Gouvernement et par le Bureau de ville.

Parmi les édifices commencés, continués, ou achevés de 1774 à 1789, nous citerons : la salle de la Comédie-Française, celle de la Comédie-Italienne, l'École de Médecine et de Chirurgie, l'École de Droit, l'église Sainte-Genève, les Capucins de la rue Sainte-Croix, les casernes des rues Verte, de Babylone, du faubourg du Temple, l'église Saint-Philippe-du-Roule, l'église de la Madeleine, le pont de la Concorde. La place de Saint-Germain-l'Auxerrois fut débarrassée et nivelée. Les maisons qui bordaient le quai de Gèvres, celles qui hérissaient le pont Marie, le pont Notre-Dame, le pont au Change, furent démolies ; le cimetière et le charnier des Innocents disparurent ; on dessina de nouveaux boulevards. Le Bureau de ville de Paris fut autorisé, par un édit de septembre 1786, à emprunter une somme de trente millions pour construire divers édifices, et entre autres une salle

d'Opéra. Quatre ans auparavant, en 1782, les fermiers généraux avaient proposé d'élever à leurs frais, autour de Paris, un mur d'enceinte, des barrières et des bureaux pour faciliter la perception des taxes et pour loger les commis de la ferme aux entrées.

Ce système de fortification dirigé contre les fraudeurs et les contrebandiers, ce mur d'octroi, en un mot, déplut à une partie des habitants de Paris. Aussi fut-il, avant d'avoir surgi, l'objet de réclamations amères<sup>1</sup>, la cible banale des quatrains et des pamphlets qui préludaient, comme on le verra, à des atteintes plus dangereuses.

Un fermier général qui avait du goût pour la chimie, Lavoisier, dont l'illustration scientifique a complètement éclipsé aux yeux de l'histoire la notabilité financière, fut, dit-on, le plus actif instigateur du mur d'enceinte. Commencé avant même que le roi eût agréé l'offre des fermiers généraux, continué ensuite avec l'ardeur fébrile que les compagnies industrielles apportent dans les opérations qui doivent garantir leurs recettes, *le mur qui vendait Paris murmurant* comme disaient les beaux esprits, *la grande muraille* pour parler à la mode des savants qui connaissaient la Chine, était déjà fort avancé lorsque les troubles qui précéderent la prise de la Bastille, éclatèrent.

Les dernières années de la monarchie française sont donc à noter comme une époque de grande activité dans les annales du bâtiment. Les rues de Paris tremblaient sous le poids des voitures chargées de matériaux de construction. Les bourgeois, peu habitués à ce redoublement d'embarras et de vacarme, appelèrent de leurs vœux l'établissement de trottoirs et de bornes<sup>2</sup> qui pussent leur servir de refuge. La question ne parut pas indigne de l'attention de l'Assemblée nationale; l'auteur du *Cahier par-*

<sup>1</sup> Voir la *Réclamation d'un citoyen* contre la nouvelle enceinte de Paris élevée par les fermiers généraux, 1787. Paris, in-8° 32 pag.; et le *Projet de Cahier des trois ordres réunis à Paris*, par M. l'abbé B. Z. D. (Brizard), 1789. Paris, in-8° 39 pag.

<sup>2</sup> *Objets des vœux et des doléances d'un citoyen de la capitale*, 1789. In 8° 20 pag. pag. 15.

*ticulier et local du tiers-état de la ville de Paris*<sup>1</sup>, demanda<sup>2</sup> que le charroi du moellon, pavés et autres pierres de bâtisse ne fut fait que la nuit ou au moins de grand matin, afin, disait-il, que les rues de Paris, déjà obstruées par la quantité innombrable de voitures, soient débarrassées de ces masses énormes qui arrêtent la circulation et menacent sans cesse le malheureux piéton d'être écrasé du poids de leur chute ou coupé en deux par leur essieu.

On avait beaucoup construit, on pensait à construire davantage. Mille vues d'utilité publique et d'embellissement dont, soit ignorance, soit mauvaise foi, les courtisans ont fait honneur aux gouvernements qui se sont succédé en France depuis 1789, appartiennent en propre au règne de Louis XVI. Tel est, entre autres, le projet de démolir l'Hôtel-Dieu de Paris et de reconstruire, pour en tenir lieu, quatre hôpitaux moins vastes et mieux aérés. Il fut aussi question dans le même temps de faire de Paris un port de mer<sup>3</sup>.

Tant d'entreprises, tant de projets donnèrent aux ouvriers de province la certitude ou l'espérance, qui leur furent toujours chères, de trouver de l'ouvrage à Paris. Ils affluèrent dans la capitale. Cette soudaine immigration de nouveaux habitants eut son effet infallible. Elle fit enchérir les loyers au-delà de toute mesure. De là des plaintes très-vives contre les propriétaires de maisons. « Qu'il soit mis des bornes à la cherté extravagante des loyers et que le petit bourgeois ne soit pas obligé d'employer la moitié de son revenu pour mettre lui et sa famille à l'abri des injures de l'air<sup>4</sup>. » Voilà l'un des vœux, l'une des doléances que les locataires de Paris adressaient à l'Assemblée nationale.

<sup>1</sup> In-8° 16 p.

<sup>2</sup> Art. XLVII, pag. 15.

<sup>3</sup> *Lettres à M. Franklin sur la marine, et particulièrement sur la possibilité de rendre Paris port de mer.* Edit. par David Leroy, 1790. Paris, in-8° 98 pag. Trois ans après, un membre de la Convention, Barbaroux, reprit l'idée d'amener la mer jusqu'à Paris : *De l'influence de la guerre maritime sur le commerce, et de l'organisation des travaux publics.*

<sup>4</sup> *Cahier particulier et local du tiers-état de la ville de Paris*, article xv.

Ils n'indiquaient pas le moyen d'exaucer leur prière, et, sans doute, une fois la crise déclarée, ils eussent été embarrassés de fournir cette indication. La société était déjà en pleine possession de la liberté des contrats civils, et le gouvernement n'avait aucune qualité pour intervenir entre les propriétaires de maisons et les locataires. Tout ce que l'on aurait pu attendre de sa prudence, c'eût été de ne pas faire naître les circonstances qui mettaient aux prises deux classes de la société, et faisaient dégénérer en une collision violente l'émulation féconde des intérêts. L'exagération des travaux publics appelant tout d'un coup sur un point donné une masse de population que Paris n'était préparé ni à loger, ni à nourrir, avait fait enchérir tous les objets de consommation. Les démolitions entreprises sur une grande échelle avaient diminué les habitations, au moment où les habitants augmentaient. Dans de telles circonstances, la hausse résultait de la nature des choses. Il ne dépendait de personne de la maîtriser, mais combien il était déplorable qu'à la veille d'une révolution, l'occasion ou le prétexte de dire que les propriétaires abusaient de leur droit, eussent été donnés au grand nombre ! N'était-ce pas frayer la route à Babœuf qui comptait déjà plus d'un précurseur ? Ceux qui se croient lésés par leur propriétaire, prêtent volontiers l'oreille aux ennemis de la propriété : on se montre rarement difficile sur le choix des arguments envers une doctrine qui promet de satisfaire une rancune et de venger une injustice qu'à tort ou à raison on croit avoir subie.

Les démolitions que nous avons énumérées, et particulièrement la suppression du charnier des Innocents et la destruction des maisons qui avaient transformé en ruelles obscures les ponts les plus fréquentés, furent célébrées avec raison comme un bienfait. L'hygiène publique était alors en voie de progrès ; on commençait à se rendre un compte exact de l'influence que l'aménagement des rues et des maisons exerce sur la santé et sur les mœurs des populations. Les grands coups de marteau donnés sous le règne de Louis XVI obtinrent et méritaient les éloges de Tenon, Bailly, Lavoisier, Vieq d'Azir, Guyton Morveau ; des



quartiers jusque là privés d'air respirèrent plus à l'aise et aperçurent le soleil. Mais on eut bientôt à regretter que, pour avoir trop entrepris à la fois, le gouvernement eût fait acheter l'avantage matériel dont il dotait le vieux Paris au prix de la bonne harmonie entre les classes, cet élément qui n'est pas moins nécessaire à l'existence des sociétés que l'air à la vie des individus.

Un de ces accidents plus ou moins fréquents, mais toujours possibles, dont l'éventualité doit entrer dans les combinaisons de tous les gouvernements bien avisés, vint surprendre Paris au milieu de ces travaux extraordinaires. Une grêle monstrueuse ravagea les campagnes, des pluies torrentielles versèrent les blés meurtris; les champs les plus florissants la veille, ceux où les épis avaient poussé d'orgueil, comme disent les paysans, n'étaient plus qu'une litière stérile. On eut dit un champ de bataille foulé par mille chevaux et labouré par les roues des canons. La récolte de 1788 fut manquée; un hiver des plus durs aggrava les rigueurs de la famine. Il fallut acheter des grains à l'étranger, et distribuer en aumônes par toute la France les sommes destinées aux édifices de la capitale. Les constructions commencées furent suspendues complètement, ou ralenties. Pour occuper les ouvriers que la cessation des travaux publics réduisait à la misère, et ceux qui, conduits à Paris par l'espoir de trouver place dans les chantiers désormais fermés, avaient usé leurs dernières ressources dans une attente infructueuse, le Gouvernement ouvrit à Montmartre des ateliers de charité.

## II.

Les bourgeois de Paris, livrés aux espérances de réformes pacifiques que la convocation des Etats-Généraux avait fait naître dans toutes les âmes, s'inquiétaient peu de la population nomade que les travaux publics avaient rassemblée dans leurs murs, lorsqu'au bruit de désordres inouïs, à la lueur des flammes qui dé-

vraient l'une des principales manufactures de Paris, ils virent avec consternation apparaître un acteur nouveau sur la scène politique.

Le lundi 27 avril 1789, le faubourg Saint-Antoine était en grande rumeur ; une foule extraordinaire de curieux, de gens de toute sorte, parmi lesquels on en remarquait beaucoup de mauvaise mine, encombraient les rues, pêle-mêle avec les habitants du quartier. De brillants équipages, des cavaliers élégants, se frayaient non sans peine un chemin étroit au travers de cette masse, d'abord inquiète, puis narquoise et bientôt insolente. La cour et la ville qui n'avaient pas coutume de hanter ce faubourg se rendaient à Charenton pour assister à une course de chevaux. Ce divertissement, importé en France par le comte d'Artois et les jeunes seigneurs qui se piquaient à son exemple de mettre à la mode les habitudes anglaises, avait alors tout le charme de la nouveauté.

Au retour de la course, des groupes apostés aux environs de la Porte Saint-Antoine arrêtaient les voitures qui rentraient en ville ; on demandait aux gens de la noblesse connus pour leur attachement au roi s'ils étaient pour le Tiers, et selon leur réponse plus ou moins franche, on les couvrait d'injures ou d'applaudissements ironiques. Des femmes furent contraintes de mettre pied à terre, et n'obtinrent la permission de continuer leur route qu'après avoir crié : Vive le Tiers-Etat ! Le duc et la duchesse d'Orléans furent les seuls personnages marquants qui traversèrent ce jour-là le faubourg Saint-Antoine sans essayer ni violence ni avanie<sup>1</sup>.

Sur les deux heures, une charrette chargée de fagots étant venue à passer, elle fut dévalisée. Une partie de la foule animée par ses exploits s'arma de bâtons, et fabriqua une potence et deux mannequins : l'un à l'effigie de Réveillon, célèbre et riche fabricant de papiers peints ; l'autre désignant à la fureur publique une victime moins notable, le sieur Henriot, négociant et fabricant de salpêtre.

<sup>1</sup> *Mémoires du marquis de Ferrière, t. II.*

On accusait Réveillon d'avoir dit que les ouvriers devaient se contenter pour vivre de quinze sous par jour. Le crime supposé d'Henriot, c'était d'avoir traité le peuple de canaille.

Le sombre cortège parcourut en poussant des cris de mort divers quartiers de Paris, et rentra sur les six heures du soir dans le faubourg Saint-Antoine, après avoir rallié à lui, de gré ou de force, plusieurs milliers de mauvais sujets et de curieux. La rue de Montreuil, où Réveillon et Henriot demeuraient porte à porte, fut aussitôt envahie; tout ce qu'ils possédaient fut mis à sac. Le pillage dura jusqu'au lendemain. La cave ne fut pas épargnée. Des malheureux, déjà ivres, s'empoisonnèrent en se gorgeant de vernis et de vitriol qu'ils prirent pour de l'eau-de-vie. Surpris, dénués d'armes, les ouvriers de Réveillon ne purent préserver de la dévastation ni la manufacture ni la maison de leur maître. Plusieurs du moins s'efforcèrent de lui conserver quelques débris de son patrimoine. Rohard et Pagé (pourquoi ne pas nommer ces braves gens?) lui firent remettre l'argent et les billets de la caisse d'escompte qu'ils avaient trouvés au milieu des ruines et des cendres<sup>1</sup>.

La répression fut tardive, mais sanglante. Le désordre durait depuis bientôt vingt-quatre heures, lorsque les gardes françaises, sous les ordres de leur colonel, le duc du Châtelet, arrivèrent avec leurs canons, cernèrent les pillards, et tirèrent à mitraille. Un jardinier de la rue de Montreuil recueillit dans sa maison jusqu'à quatre-vingts cadavres<sup>2</sup>.

Jamais violence populaire ne frappa un homme plus entouré de considération, plus digne de sympathie. Réveillon, né sans fortune, ancien ouvrier, était parvenu, à force d'habileté et de persévérance, à une grande position industrielle. Les luttes qu'il

<sup>1</sup> *Exposé justificatif* pour le sieur Réveillon, entrepreneur de la manufacture royale de papiers peints (Faubourg Saint-Antoine), 1789. In-8° 24 pag. *Exposé justificatif* pour le sieur Henriot, salpêtrier du Roi, faubourg Saint-Antoine. In-8° 18 pag.

<sup>2</sup> *Lettre au roi*, relativement aux désastres arrivés au faubourg Saint-Antoine, à Paris, le lundi 27, la nuit suivante et le lendemain 28 avril 1789, par un citoyen zélé, habitant du Faubourg Saint-Antoine, 1789, Paris, in-8, 16 pag., pag. 15.

avait eu à soutenir contre la jalousie de plusieurs corporations de métiers l'avaient rendu célèbre. Son esprit de justice et de charité lui avait conquis l'affection de ses quatre cents ouvriers. On vantait l'ordre et la bonne discipline qui régnaient dans sa manufacture. S'il aimait à se souvenir des misères et des traverses de ses premières années, ce n'était pas pour s'enorgueillir de les avoir surmontées, mais pour tendre la main aux infortunes qu'il avait connues. Ainsi, tandis que la disette et le rude hiver de 1788 à 1789 paralysaient son commerce fondé sur le luxe, il profitait des bénéfiques récoltés pendant les bonnes années pour conserver tous ses ouvriers sans exception, au même prix qu'auparavant.

Le propos d'insolent et d'avare que la calomnie avait prêté à Réveillon, était donc démenti par toute sa vie, modèle notoire de justice et de générosité. Quiconque le connaissait eût refusé de croire qu'il eût ainsi parlé contre sa conscience et ses propres exemples. Mais pour dévouer à la fureur d'une foule anonyme un homme dont elle ignorait le caractère et la conduite, le mensonge était bien inventé. S'en prendre à la fois à l'amour-propre et à la bourse des gens, c'est le moyen infailible de les exaspérer. Aucune classe ne tolère qu'on affecte de la mépriser en même temps qu'on l'inquiète sur ses conditions d'existence. Toutes les fois que, pendant la Révolution, on a voulu faire déchirer une victime par la foule, on l'a chargée de quelque propos analogue à celui qui fut imputé à Réveillon <sup>1</sup>.

Quelle bouche proféra la calomnie qui causa la ruine, et qui certes eût entraîné la mort de cet homme de bien, s'il fût tombé dans les mains des pillards? Des réponses contradictoires ont été faites à cette question. L'animosité des partis politiques était déjà bien vive. Ils ne se faisaient pas scrupule de se lancer, sans l'ombre de preuve et sans y croire eux-mêmes, ces énormes accusations, que les sots accueillent et propagent pour se donner des airs profonds de scélératesse politique. Tandis qu'une partie de la presse attribuait à une jalousie particulière, à une ven-

<sup>1</sup> Témoin l'ex-ministre Foulon que l'on accusait d'avoir dit : « Le peuple serait trop heureux qu'on lui donnât du foin à manger. »



geance privée, les crimes commis contre Réveillon, d'autres écrivains parlaient d'argent répandu, de brigands soudoyés par les ennemis du bien général, par les *aristocrates* (l'épithète commençait à circuler), qui voyaient avec dépit la convocation des États-Généraux.

Il serait aujourd'hui aussi difficile qu'il est indifférent de discerner le premier mobile, et de découvrir les vrais auteurs d'attentats inouïs, qui causèrent dans Paris une alarme profonde et durable.

Réveillon élu, par le tiers-état de la capitale, l'un des commissaires pour la rédaction des cahiers, siégeait avec ses collègues à l'Archevêché, lorsqu'il apprit que la potence populaire dressée sur les ruines de sa maison l'attendait ; il songea à se mettre en sûreté. Peut-être venait-il de rédiger le vœu final de ses commettants, celui qui tendait à ce que la Bastille fût démolie et remplacée par une statue en l'honneur de Louis XVI, lorsque la destinée, par une étrange dérision, le força de frapper en suppliant au guichet de la prison maudite, et d'y solliciter l'hospitalité. Le gouverneur de la Bastille, M. Delaunay, accueillit volontiers Réveillon, qui prit la plume pour raconter ses malheurs et pour adresser à l'opinion publique une plainte touchante et digne.

Les Parisiens comprirent combien les événements dont le faubourg-Saint-Antoine avait été le théâtre, étaient nouveaux et de sinistre augure. Depuis les troubles de la Fronde, on n'avait pas entendu dans Paris tirer le canon, si ce n'est celui des Invalides, les jours de fêtes et de victoire. En 1787, lorsque M. de Brienne avait exilé à Troyes le Parlement de Paris, quelques troubles avaient eu lieu. Les clercs du Palais s'étaient attroupés ; ils avaient fait grand vacarme et lancé des pétards dans les jambes des exempts. Ces bruyantes polissonneries des enfants de la Basoche n'avaient étonné ni effrayé personne ; et même la puérité de la résistance avait caché aux esprits frivoles la gravité du coup d'Etat tenté par le pouvoir royal à bout de voies. Le 27 et le 28 avril 1789, d'autres acteurs étaient entrés en scène et avaient joué le prologue d'un drame à plus d'une journée.

Tout était insolite dans ce spectacle, tous les incidents de cette émeute barbare méritaient d'être remarqués et le furent en effet. Le gibet populaire n'avait pas encore été promené dans les rues au milieu de cris sauvages et de plaisanteries atroces. C'est la première fois que les paisibles citoyens se rencontraient avec cette tourbe levée tout d'un coup sur un cri de haine, sur une rumeur perfide, et prête au meurtre et au pillage, comme un corps de troupes régulières se dispose au combat, au commandement de ses chefs. La plus fière capitale de la civilisation apprit avec effroi qu'elle récelait dans son sein des ennemis dont elle avait ignoré l'existence, et dès lors les honnêtes gens de tous les partis tournèrent un regard inquiet vers les ateliers de Montmartre. Ils prévoyaient que ces rassemblements confus seraient le noyau ou l'appoint de toutes les séditions qui surgissaient à l'horizon.

### III.

Réunis, dans le commencement de juillet 1789, au nombre de quatre à cinq mille individus de toute sorte, les ouvriers de Montmartre formaient, au milieu du mois, une masse de dix-sept mille hommes. La route que le gouvernement avait fait tracer aurait pu fournir de l'occupation à quelques centaines de terrassiers. Livrée à des milliers de prétendus ouvriers, elle n'était plus que le prétexte dérisoire d'une aumône déguisée. Ces simulacres de travaux que l'on paie à des gens qui ne veulent ou ne peuvent rien faire, sont des mensonges, et comme tous les mensonges, ils démoralisent ceux qui les commettent. L'ouvrier méprise et bientôt brave le pouvoir qui acquitte en ses mains oisives un salaire immérité, comme une sorte de redevance.

La butte Montmartre devint donc un lieu de scandale, un théâtre de querelles, de plaintes incessantes, de sédition, de débauche. Des cantiniers établis sous des tentes donnaient à boire

et tenaient des jeux de hasard. Des femmes et des enfants, mêlés à des groupes d'hommes de tout âge, n'ajoutaient, par leur présence, ni à la décence du lieu, ni à leur propre édification.

A la nouvelle que des troupes se concentraient sur Versailles, sous les ordres du maréchal de Broglie, et que M. Necker avait été envoyé en exil, Paris tout entier courut aux armes. Des sentiments bien divers avaient suscité cette levée en masse. Les canons, les fusils enlevés aux Invalides ou volés chez les armuriers n'étaient pas tous tombés dans des mains innocentes. Les bourgeois, les membres du tiers-état ne voulaient que l'éloignement des troupes, l'indépendance de l'Assemblée nationale, la constitution et le rappel de M. Necker. La populace violente, les gens sans aveu, sans opinion, avaient trouvé et saisi une occasion de licence. Dans la nuit du 12 au 13, des bandes armées de vieux mousquets, de bâtons et de piques, se ruèrent sur le mur de clôture, firent voler en éclats les échafauds dressés par les maçons, abattirent les barrières, mirent à feu et à sang tous les bureaux de perception déjà construits, depuis le faubourg Saint-Antoine jusqu'au faubourg Saint-Honoré, tandis que d'autres effrayaient des mêmes dévastations le faubourg Saint-Jacques et le faubourg Saint-Marceau. Les portes des prisons furent forcées par l'émeute et ouvertes aux détenus. La maison de Saint-Lazare fut dévastée et menacée d'incendie. On viola le dépôt des meubles de la couronne. Des maisons particulières furent mises au pillage.

D'où venaient les auteurs de ces forfaits, ces brigands dont le prétendu patriotisme, pour parler comme Bailly <sup>1</sup>, n'était que le manteau du crime et du vol? Étaient-ils des sortis des ateliers de Montmartre? Les Parisiens consternés parurent le croire. Dès le 11 juillet, des troubles extraordinaires avaient eu lieu dans ce foyer permanent d'agitation. Les meneurs sentirent le besoin de se justifier contre les accusations que la presse leur adressait.

<sup>1</sup> *Mémoires de Bailly*, édition de 1821, t. I<sup>er</sup>, p. 337.

Ils firent imprimer, afficher et vendre dans les rues, sous forme de placard et de brochure <sup>1</sup>, l'apologie suivante :

*Les ouvriers de la montagne de Montmartre à Messieurs les  
habitants de Paris.*

« MESSIEURS,

» On nous a horriblement calomniés auprès de vous en nous accusant publiquement d'avoir, le samedi 11, quitté l'ouvrage qui, a-t-on dit, était fini. Rien n'est absolument plus faux : la route que l'on pratique dans la montagne n'est pas près d'être achevée; les travaux n'ont pas cessé un instant. S'il y a eu quelques personnes malintentionnées qui se soient portées dans Paris pour y occasionner quelques troubles, ce n'est pas, à coup sûr, de nos camarades : nous sommes malheureux, mais nous sommes honnêtes; et s'il s'en trouvait parmi nous quelques-uns qui commit une sottise (*sic*), il serait puni sur-le-champ. La majeure partie d'entre nous autres sont des ouvriers de toutes les classes qui n'ont point d'occupation de leur état et qui, pour vivre, travaillent à la terre! Pouvait-on nous calomnier plus cruellement qu'en nous peignant comme une horde de brigands et de mauvais sujets, prêts à se soulever au moindre bruit? Non, Messieurs, nous connaissons nos devoirs comme vous, nous sentons le prix de la liberté; nous savons qu'on ne peut être libre qu'en respectant les lois de la société et les droits des hommes. »

Les auteurs anonymes de ce placard invoquaient en leur honneur le témoignage de leurs chefs d'ateliers, témoins, disaient-ils, de leur assiduité au travail, de leur zèle, de leur humeur paisible et débonnaire, de leur condescendance à se prêter, sans se plaindre, jusqu'à cinq fois par jour à la formalité des appels. Quoi de plus! les absents toléraient qu'on fit à leurs dépens quelque réduction sur la paie ordinaire.

« Il y a parmi nous des femmes et des enfants, continuent les ouvriers de la montagne de Montmartre, nous observons à leur égard toutes les honnêtetés que méritent leur sexe et leur faiblesse. Nous n'avons qu'une garde bourgeoise pour nous garder, et cependant elle est suffisante pour maintenir l'ordre. Nos chefs sont sans cesse parmi nous, et parcourent les divers ateliers avec la plus grande sûreté et la plus grande confiance. Nous avons parmi nous des cantiniers qui nous vendent ce qui nous est

<sup>1</sup> In-8° 4 pages.



nécessaire pour notre subsistance, et il n'y en a pas un qui ait encore eu à se plaindre de notre mauvaise foi. Or ce n'est pas là ce qu'on a osé avancer : *n'ont rien à perdre et tout à gagner dans une révolution publique*. Mais c'est que comme vous, Messieurs, nous sommes Français, nous connaissons nos devoirs; que, comme vous, nous verserions jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour défendre nos droits et notre liberté, et pour maintenir l'ordre et la tranquillité si nécessaires au bonheur des citoyens de toutes les classes. Périront à jamais les monstres qui voudraient troubler la tranquillité publique! Nous les immolerions nous-mêmes s'il s'en trouvait parmi nous. Mais, Messieurs, nous sommes assez heureux pour n'avoir à nous plaindre d'aucun des nôtres. Un exemple frappant que nous sommes bien éloignés de toute espèce d'esprit de révolte, c'est que l'un des jours de la semaine dernière, on ne paya pas le soir comme on a accoutumé de le faire. Lorsque l'on vint annoncer aux ouvriers que l'on ne paierait que le lendemain, on n'entendit aucun murmure ni aucune plainte. Si le fait n'était pas arrivé, on pourrait douter peut-être qu'une pareille chose ne causât quelque révolution désastreuse. Eh bien! qu'on se rassure, il n'y a aucun danger; ce sont d'honnêtes gens qui travaillent à la montagne de Montmartre, et qui font des vœux au ciel pour que les malheurs qui vous environnent ainsi que nous soient bientôt dissipés. »

Ces belles paroles ne rassurèrent personne. Que des honnêtes gens se trouvassent mêlés à la foule désœuvrée et turbulente qui se rassemblait tous les jours au grand effroi des Parisiens, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Le proverbe a raison : « Il y a des honnêtes gens partout; » mais sont-ils libres ou captifs? A qui appartient l'influence? est-ce au bon ou au mauvais vouloir? voilà ce qu'il importe de savoir quand on veut juger une réunion d'hommes, et prévoir le bien ou le mal qu'il faut attendre de leur association. Or personne ne doutait que les ateliers de Montmartre ne fussent devenus déjà une école de paresse fanfaronne, le cadre et le dépôt des séditieux en disponibilité. Le langage même de leurs orateurs n'était-il pas propre à inquiéter les gens de bien? ils promettaient d'*immoler* eux-mêmes quiconque troublerait l'ordre, disaient-ils, et offenserait leur justice. Trop d'exécutions sommaires, trop de meurtres commis par des assassins qui se disaient les justiciers du peuple, allaient épouvanter la capitale! Paris ne manquait pas de bourreaux officieux.

Le lendemain de la prise de la Bastille, une vie de périlleux

honneurs et de cruels soucis commença pour Bailly et La Fayette, nommés par l'acclamation des électeurs et de la foule qui avaient envahi l'Hôtel-de-Ville, l'un maire de Paris, l'autre commandant de la milice parisienne. Au bruit du tocsin qui avait sonné toute la nuit, à la lueur des flambeaux et des lampions qui illuminaient les fenêtres, la population se croyant à la veille d'un assaut, hésitant entre la colère, l'ardeur belliqueuse et la stupeur, avait déparé les rues, creusé des fossés, élevé des retranchements, amoncelé comme une réserve de projectiles dans les combles des maisons, les pavés inutiles à la construction des barricades. Les serruriers forgeaient des piques, les plombiers fondaient des balles. Les ateliers étaient déserts, les boutiques fermées ; une multitude innombrable, sans ordre et sans chef, parcourait les rues, arrêtant et brûlant les voitures, saisissant les courriers et les lettres, demandant des armes et des cartouches. La cherté du pain et la crainte de la famine irritaient et disposaient à tous les excès les masses enivrées de leur soudaine puissance. L'indiscipline des troupes vint bientôt s'ajouter à tant d'éléments de dissolution. Les six bataillons des gardes françaises chassèrent leurs officiers et désertèrent le service du roi. Leur exemple entraîna quatre à cinq cents gardes suisses et six mille soldats des autres corps de l'armée ; quarante mille étrangers et gens sans aveu se rassemblaient nuit et jour dans le jardin et les galeries du Palais-Royal, prêts à entendre, à applaudir, et dans l'occasion à soutenir, les armes à la main, les motions les plus folles et les plus coupables.

Au milieu de ces causes terribles de perplexités et d'angoisses, Bailly n'avait garde d'oublier les ouvriers de Montmartre. « De » puis quelque temps, écrit-il dans ses Mémoires<sup>1</sup>, à la date du » 12 août 1789, nous étions tourmentés d'un objet très-inquié- » tant, les ouvriers de Montmartre. C'était un atelier de charité » qui subsistait avant la Révolution. La misère du temps avait » depuis obligé de l'augmenter : il nous donnait beaucoup d'em- » barras au comité de police, et surtout dans les moments de la

<sup>1</sup> Tome II, p. 257.

» disette des subsistances. Ils étaient au nombre de 17,000.  
 » Cette réunion d'hommes, si elle eût manqué de pain un instant,  
 » fût devenue une armée très redoutable. Aussi n'étions-nous  
 » occupés qu'à obtenir des fonds, à les pourvoir de pain et à  
 » les empêcher de se mutiner, ce dont on nous menaçait sou-  
 » vent. »

Les électeurs de Paris qui, sous l'empire de la nécessité, avaient saisi le pouvoir vacant et s'efforçaient de fonder sur l'assentiment général, à force de tact et de *dévouement*, une influence protectrice et modérée<sup>1</sup>, voyaient du même œil que Bailly l'attroupement campé à Montmartre.

Le mardi 11 août 1789, un membre du comité de police déclara à l'assemblée des représentants de la Commune qu'il devenait tous les jours plus urgent de prendre un parti relativement au grand nombre d'ouvriers des ateliers de Montmartre, qui, loin de diminuer, comme l'avantage de la saison semblait le promettre, s'augmentait incessamment. L'assemblée résolut d'envoyer des députés à M. le directeur-général, pour conférer avec lui sur les mesures à prendre. Les députés nommés, MM. Pitra, le général des Mathurins, de Fresne et Moreau de Saint-Méry, se rendirent à Versailles auprès de M. Necker, et le lendemain, mercredi 12 août, ils rendirent compte de leur mission<sup>2</sup>.

« Tel est l'état de l'opinion, avait répondu tristement M. Necker aux délégués de la commune de Paris, telles sont les dispositions des troupes, que le gouvernement ne dispose d'aucune force active pour maintenir l'ordre et la tranquillité. Si quelque autorité subsiste quelque part, c'est à l'Hôtel-de-Ville. Du reste, veuillez, Messieurs, vous entendre avec l'intendant des finances, M. de la Millière : je suis prêt à mettre à votre

<sup>1</sup> « On ne disposait pas alors d'une force obéissante et mobile que l'on pût porter, au besoin, où il y avait du désordre. »

(Bailly, t. II, p. 99.)

<sup>2</sup> Suite des Procès-Verbaux de l'Assemblée des Représentants de la Commune de Paris, n° XII.

disposition tout ce que le ministère peut posséder d'influence et de ressources. »

De nouveaux commissaires nommés par les représentants de la Commune, MM. le curé de Saint-André-des-Arts, Trudon, Delagrey, Menessier, le curé de Saint-Etienne-du-Mont et Thiéri, recherchèrent, d'accord avec M. de la Millière, les moyens d'occuper utilement les travailleurs oisifs. On résolut de les disséminer et d'éloigner de Paris ceux qui étaient venus du dehors. Le lendemain, les représentants de la Commune, se flattant que plusieurs ouvriers employés aux ateliers de Montmartre et autres endroits ne demandaient pas mieux que de retourner dans leurs provinces, décidèrent qu'à partir du lundi suivant on n'admettrait plus dans ces ateliers ceux qui devaient retourner dans leurs provinces. Nous reproduisons les termes d'un arrêté qui n'avait rien d'oppressif ni de rigoureux, puisqu'il n'excluait nominativement personne, et revenait à dire que ceux qui voudraient partir partiraient. Mais si le texte était large et accommodant, l'intention était formelle : il s'agissait d'opposer une digue à un recrutement jusqu'alors illimité. C'en était assez pour inquiéter sur l'avenir les nomades qui se trouvaient bien dans les cantines de Montmartre et croyaient y avoir posé pour toujours leur tente. Des clameurs menaçantes se firent entendre. Une insurrection se préparait contre la Commune.

M. de La Fayette en fut instruit le 15 août, vers les onze heures du matin. Aussitôt il monta à cheval et suivi d'une douzaine de jeunes gens qui lui servaient d'aides de camp, il courut vers le foyer de la sédition pour l'étouffer. Il fit reconnaître le terrain, choisit l'emplacement, non pas le plus propice pour le combat, mais le plus favorable pour embrasser de la voix et du geste le plus grand nombre possible d'auditeurs ou du moins de spectateurs intelligents. Du haut du monticule où il s'était placé, M. de La Fayette apercevait les mutins répandus dans la plaine en groupes tumultueux; il leur fit donner l'ordre de s'approcher de lui et de se taire. La démarche de M. de La Fayette était inattendue et hardie. Le commandant général de la garde



nationale respirait encore toute la fleur de sa popularité. L'uniforme qu'il portait était une nouveauté : il l'avait revêtu pour la première fois cinq jours auparavant, dans l'église Saint-Nicolas-des-Champs, où plusieurs bataillons de la garde nationale avaient fait bénir leurs drapeaux par le curé. D'ailleurs son cheval était beau, blanc de couleur, fringant d'allure, orné d'une selle neuve, toute resplendissante de velours et d'argent. Il n'en fallait pas tant pour attirer autour de lui les enfants, les femmes et même les hommes. M. de La Fayette eut par-dessus le marché du tact, de l'esprit, de la fermeté. Voici la harangue qu'il adressa du haut de la butte Montmartre à la foule assemblée :

« Mes amis, je suis venu aujourd'hui parmi vous pour vous assurer que la Ville s'occupe essentiellement de vous secourir. Elle ne peut pas outre-passer la dépense énorme que lui occasionne votre grand nombre. Elle désire que ceux d'entre vous qui ont quitté leurs campagnes y retournent pour y travailler utilement. Est-il concevable qu'on ait pu les abandonner pour des travaux aussi inutiles que ceux de Montmartre, et peut-on voir sans douleur qu'on ait laissé les moissons pour venir ici gratter la terre? Je vous assure donc que la ville pourvoira, surtout, à ce que ceux qui voudront retourner chez eux, puissent le faire commodément. Je recommande à ceux qui resteront de ne point jouer comme je sais qu'ils le font. Les jeux d'argent sont toujours dangereux parmi vous, tant parce qu'ils vous dérangent de vos travaux, que parce qu'ils augmentent vos besoins et occasionnent des querelles. Je vous enjoins aussi de ne point faire en corps les demandes que vous pourriez avoir à faire à la ville, et de choisir quelques personnes sages d'entre vous, et surtout en petit nombre, pour faire les représentations que vous croirez nécessaires. A ces conditions je vous promets d'employer tout mon pouvoir pour vous faire accorder les secours dont vous aurez besoin ; mais si j'apprends que, méprisant mes avis, on s'attroupe pour alier partout porter des murmures, je vous avertis que j'emploierai également tout mon pouvoir pour vous faire refuser les demandes même les plus justes. Il est à

présumer que sur les dix-huit mille que vous êtes, il y a beaucoup de mauvais sujets. Ceux-là ont le plus grand intérêt à donner aux gens faibles de mauvais conseils et à les exciter à des révoltes. Mais je vous prévient que je ne les crains pas, moi, les révoltes. Ce ne sont point mes ordres que je vous apporte ici, ce sont ceux des représentants de la Commune : mais comme je suis à la tête de trente mille hommes bien armés et que j'ai la force en main, je l'emploierai à réprimer le désordre, je le ferai cesser à quelque prix que ce soit. Malheur alors à ceux qui auront troublé la tranquillité publique ! C'est donc pour votre intérêt que je suis venu parmi vous, ne l'oubliez pas. Je suis fâché que vous ne soyez pas tous ici, mais faites part à vos camarades de mes avis, et espérez tout de moi, si vous êtes tranquilles. »

Le commandant de la garde nationale fut écouté en silence, et lorsqu'il eut fini de parler, des cris de *Vive La Fayette!* se firent entendre. On put croire que la tranquillité était rétablie, au moins pour un jour, sur le mont Aventin.

Si la visite de M. de La Fayette aux ateliers de Montmartre, si le texte du discours qu'il prononça, si le bon accueil qu'il reçut ne nous étaient attestés par un document contemporain et digne de foi<sup>1</sup>, si d'autre part nous ne connaissions par expérience l'extrême mobilité de ces foules inorganisées, qu'aucune résolution n'engage et que le moindre vent pousse aux actions les plus contraires, nous douterions que la même journée ait vu les mêmes hommes montrer aux représentants de l'unique pouvoir qui existait dans Paris, une déférence respectueuse et le mépris le plus hautain.

La dissolution des ateliers de charité était pour les représen-

<sup>1</sup> *Démarche patriotique de M. de La Fayette à l'égard des ouvriers de Montmartre*, 24 août 1789. 71 pages. — Bailly dans ses *Mémoires*, t. II, p. 272, à la date du samedi 15 août 1789, constate les mêmes faits : « M. de Lafayette s'est transporté aujourd'hui lui-même sur les ateliers de Montmartre. Il a parlé aux ouvriers avec sa douceur mêlée de fermeté et il y a ramené l'ordre, du moins pour quelques moments. » — Les *Mémoires* de La Fayette (t. II, p. 288) se bornent à indiquer cette scène.

tants de la Commune de Paris une question de prudence et d'économie. Ils avaient donc statué qu'en raison de la fête de l'Assomption, qui tombait un samedi, et du chômage ordinaire du dimanche, le caissier de la ville suspendrait pendant deux jours la paie qu'il distribuait à ses pensionnaires. Rien de plus naturel que cette mesure, rien de plus légitime et de plus conforme à des coutumes séculaires. L'observation du dimanche et des fêtes majeures de l'Église était encore en France, à cette époque, presque universellement respectée. Mais les gens qui ne travaillent jamais ont peine à distinguer les jours fériés de ceux qui ne le sont pas : pour eux toutes les journées se suivent et se ressemblent. M. de La Fayette avait à peine dissipé l'orage qui grondait sur la butte Montmartre, qu'une nouvelle et plus redoutable tempête souleva cette atmosphère orageuse. A la nouvelle que la paie manquerait pendant deux jours, grande rumeur, explosion d'indignation : « La Commune nous trompe, la Commune nous vole. » C'est le cri général, il faut marcher sur l'Hôtel-de-Ville. Cependant, avant de recourir à ce moyen extrême, une députation fut envoyée pour exiger l'ouverture sans interruption des ateliers et, partant, la continuation de la solde sans intermission aucune.

Les représentants de la Commune n'étaient point en séance, lorsque les délégués des ateliers de Montmartre entrèrent à l'Hôtel-de-Ville. Un des membres de service, un de ceux dont la fonction était de faire honneur aux députations des citoyens, les reçut dans la grande salle et se chargea de présenter la pétition à ses collègues, dès qu'ils seraient assemblés. En effet, les représentants de la Commune ne se sentant pas la force d'entrer en lutte, cédèrent et prirent l'arrêté suivant : « L'Assemblée, considérant que la classe des journaliers doit attirer son attention et qu'elle doit surtout accueillir les moyens qu'ils présentent de pourvoir à leurs besoins, ayant égard à une demande qui a paru juste, a consenti que les ouvriers des ateliers de Montmartre reçussent pour la journée de demain dimanche leur solde ordinaire. En conséquence ils la toucheront en continuant leur travail d'après le compte qui sera rendu de leur

assiduité, ce qui ne les empêchera pas de remplir leurs devoirs de religion. »

La pauvreté des raisons alléguées par une assemblée où l'on comptait tant d'hommes distingués et de bons citoyens, trahissait la violence qui leur était faite, malgré la réserve introduite en faveur de l'accomplissement des devoirs religieux, par déférence envers les ecclésiastiques membres de la Commune. Plusieurs curés et prêtres de paroisses, mêlés de près à tous les intérêts de leur troupeau, distributeurs vigilants des aumônes qui se faisaient dans Paris, avaient en effet mis au service du gouvernement provisoire de l'Hôtel-de-Ville leur grande part d'influence. Il était décent de leur tenir compte des services périlleux qu'ils rendaient chaque jour. Mais une formule illusoire voilait mal le scandale de l'acte officiel qui, pour la première fois peut-être, autorisa l'observation du dimanche. Mieux eût valu donner franchement l'aumône à ceux que le malheur des temps avait conduits et retenus dans les ateliers dits de charité. D'ailleurs, les succès de l'audace enhardissant les ouvriers entretenus par la Commune, ils tendaient de plus en plus à s'affranchir du simulacre de travail auquel ils avaient d'abord consenti à se prêter.

Un honnête payeur qui tenait la caisse des ateliers de Vaugirard prétendait ne comprendre dans ses états de solde que ceux qui, sans travailler, avaient du moins fait acte de présence au milieu des brouettes et des pioches ; il avait sous ce prétexte outrecuidant refusé une journée de paie à soixante-dix-huit individus, qui ne s'étaient présentés à lui que pour tendre la main. Le malheureux fut saisi au collet par ces intraitables créanciers, traîné de vive force à l'Hôtel-de-Ville, jusque dans la salle où délibéraient les représentants de la Commune ; L'Assemblée, au lieu de rendre justice et hommage au fonctionnaire qui avait fait son devoir et défendu les intérêts de ses commettants, fut réduite à lui donner tort et à déclarer, si nous nous en rapportons aux termes du procès-verbal, « *Qu'il était de la prudence et même de la justice* » de faire payer les faibles, qui avaient indignement traité le comptable de la ville.



## IV.

Il est un degré d'humiliation auquel les gouvernements autres que les despotiques, ne peuvent être ravalés, sans qu'une réaction se déclare pour les relever de leur abaissement et pour les venger. Les citoyens qui, cernés plutôt que gardés par des volontaires sans discipline, occupaient à leurs risques et périls l'Hôtel-de-Ville, et s'efforçaient avec plus ou moins de bonheur de préserver la capitale des derniers excès de l'anarchie, n'avaient pas mérité tant d'outrages. Ils le sentirent, et le jour même où ils avaient subi cette dernière et extrême avanie, comptant avec raison sur la solidarité de la saine partie de la garde nationale, qui commençait à se reconnaître et à s'organiser, ils prirent dans la séance du soir un arrêté dont les considérants et les articles méritent d'être cités en entier :

« L'Assemblée générale des représentants de la Commune de Paris, considérant qu'il est instant de rendre aux ouvrages de la campagne une multitude d'ouvriers qui se trouvent réunis à Montmartre et ailleurs, pour des travaux que la charité et l'humanité avait indiqués dans la capitale et aux environs, dans un temps où ils n'avaient point d'autres moyens de subsistance ;

» Considérant, en outre, qu'une grande partie de ces ouvriers sont disposés à retourner dans leur patrie et au sein de leur famille, s'ils peuvent se procurer les facilités nécessaires pour faire ce voyage, a ordonné ce qui suit :

» I. A compter de ce jour, aucuns ouvriers autres que ceux qui ont été inscrits jusqu'à présent, ne seront admis dans les différents ateliers de charité, ouverts tant à Montmartre qu'ailleurs, aux environs de la capitale.

» II. Lesdits ateliers de Montmartre et autres seront fermés à compter du dimanche 23 de ce mois.

» III. Tous ouvriers venant de la campagne et des différentes provinces, qui se sont fait inscrire et ont travaillé jusqu'à présent, seront tenus de se retirer, chacun dans son pays.

» IV. Les ouvriers étrangers qui devront partir feront inscrire, chez leurs chefs d'atelier, leur âge et le lieu de leur domicile.

» V. Il sera délivré à chacun d'eux un passe-port, lequel contiendra leur signalement, le lieu où ils doivent se rendre et la route qu'ils doivent prendre.

» VI. Afin de pourvoir à la subsistance desdits ouvriers, il leur sera donné vingt sols le jour de leur départ, en leur remettant leur passe-port ; et en outre ils toucheront trois sols par lieue, ainsi qu'il sera indiqué par les passe-ports, jusqu'au lieu de la destination qu'ils auront choisi.

» VII. A l'égard des ouvriers domiciliés dans la ville et faubourgs de Paris, ceux qui seront de bonne volonté et qui auront intention de bien travailler seront tenus, d'ici à dimanche 30 de ce mois, de se retirer chacun dans son district, pour s'y faire inscrire.

» VIII. Ils ne seront admis à se faire inscrire qu'en présentant un certificat du propriétaire ou principal locataire de la maison dans laquelle ils demeurent, lequel attestera que lesdits ouvriers sont dans le besoin.

» IX. Lesdits ouvriers ainsi enregistrés et inscrits dans les districts seront distribués dans les nouveaux ateliers qui leur seront indiqués, soit pour réparer les mauvais chemins à une petite distance, soit à différents travaux nécessaires à la salubrité et utilité de la capitale.

» X. Tous ouvriers qui se rendront indignes des secours qu'ils reçoivent, en ne travaillant pas avec exactitude, seront sur-le-champ rayés des rôles et renvoyés des ateliers.

» XI. Au moyen des précautions ci-dessus établies, pour assurer la subsistance des ouvriers honnêtes, tous ceux qui par leurs discours, leurs menaces ou de toute autre manière tenteront d'empêcher ou de retarder l'exécution du présent règlement, seront regardés comme perturbateurs du repos public et comme tels arrêtés sur-le-champ et punis suivant la rigueur des lois.

» XII. Il est arrêté que le présent règlement sera imprimé, publié et affiché dans tous les ateliers, afin qu'aucun desdits ouvriers n'en puisse prétexter l'ignorance et que tous aient à s'y conformer. L'Assemblée invite les patrouilles des différents districts de tenir la main à l'exécution des présentes. »

Deux cents paysans environ retournèrent chez eux dès le 17 août. Les jours suivants un assez grand nombre de leurs camarades imitèrent leur exemple, mais en même temps de nouvelles et plus graves difficultés s'annonçaient autour de l'Hôtel-de-Ville.

Les artisans, affranchis des entraves des corporations, inauguraient leur émancipation par les prétentions les plus exorbitantes. Les ouvriers tailleurs, accablés de commandes par les gardes nationaux impatients d'endosser leur uniforme, profitèrent de l'occasion pour se mettre en grève. Le 18 août, ils s'assemblèrent au nombre de plusieurs milliers sur les gazons du Louvre. Afin de se reconnaître entre eux, ils avaient imaginé un genre de signalement très-original et tout à fait technique, plus sûr que les artifices du compagnonnage. On n'était pas admis dans les comices des tailleurs, à moins d'exhiber sa main droite et de montrer sur le pouce le trou qui dénote qu'on a coutume de pousser l'aiguille <sup>1</sup>.

La Fayette harangua cet attroupement, et réussit à le dissiper par la persuasion. Le lendemain, le maire Bailly était informé qu'une bande de deux cent cinquante soldats déserteurs de divers régiments était en marche sur Paris; alléchés par les faveurs que la Commune avait été contrainte de faire aux gardes françaises, ils voulaient être incorporés dans la garde nationale soldée. On réussit, non sans peine, à faire rebrousser chemin à ces auxiliaires incommodes.

Ainsi troublée par de continuelles alertes, la Commune patienta avant de mettre à exécution le décret de dissolution qu'elle avait rendu. Le 19 août, M. Schmitt, payeur aux ate-

<sup>1</sup> *Mémoires de La Fayette*, t. II, p. 287.

liers de Montmartre, fut autorisé à continuer comme par le passé le service de la solde. On suspendit même jusqu'à nouvel ordre la délivrance des passe-ports, sur l'avis donné par la municipalité de Rouen, que des gens sans aveu, se disant renvoyés des ateliers de Paris, s'étaient répandus dans la Normandie, au grand effroi des paysans.

Ces délais donnèrent à l'opinion publique, unique et mouvante base du pouvoir de la Commune, le temps de se prononcer avec vigueur contre les ateliers de charité.

« Paris, » disait l'auteur d'une brochure intitulée: *La retraite des ouvriers de Montmartre*<sup>1</sup>, « Paris conçoit de justes alarmes » d'une foule d'ouvriers, dont le nombre très-considérable grossit chaque jour et nous menace au premier moment d'une irruption et du pillage. » « On a sagement fait, » pense l'auteur, « de les engager par l'appât d'une somme d'argent à retourner dans les provinces, mais en supposant qu'on réussisse à les y déterminer, que deviendront-ils lorsqu'ils auront quitté Paris? Ne serait-il pas plus convenable de les enrégimenter pour en former une troupe militaire et civile, qui serait employée aux défrichements et à l'entretien des chemins? On obligerait chaque généralité de lever un bataillon de cinq cents hommes qui seraient distribués par compagnie dans chaque élection. Les ouvriers de Montmartre formeraient immédiatement le premier noyau de cette armée. Ceux qui refuseraient de s'enrôler ou de se retirer dans leur lieu de naissance seraient poursuivis comme vagabonds. Ainsi la capitale serait délivrée de cette troupe importune et inquiétante qui forme à sa porte une espèce de camp. Ainsi l'on préparerait une nouvelle génération d'hommes robustes, qui donnerait à la patrie des ouvriers laborieux, des laboureurs, des soldats.

L'idée des armées industrielles, souvent reproduite pendant la Révolution française et depuis, germait donc dans la tête de notre bourgeois alarmé. Les circonstances lui semblaient com-

<sup>1</sup> Paris, 8 pages in-8°. Au bureau du journal des *Entretiens d'un patriote et d'un député sur les bases du bonheur public.*



mander l'adoption de son projet : il voyait déjà l'armée dissoute et livrée tout entière à la débandade. D'un autre côté, la corvée ayant été supprimée et les impôts étant perçus à grand'peine, la nation risquait de se trouver à la fois sans force régulière capable de la défendre, et sans ressources pour entretenir ses voies de communication.

Le même désir de délivrer la capitale du scandale et du péril des ateliers de Montmartre préoccupait tous les bons citoyens réunis autour du gouvernement de l'Hôtel-de-Ville. Un de ceux-ci, vrai patriote, administrateur expérimenté, ancien commis des finances sous le ministère de Turgot, Boncerf communiqua à l'assemblée du district de Saint-Etienne-du-Mont des vues sur *la nécessité et les moyens d'occuper avantageusement tous les gros ouvriers.*

Boncerf avait prévu que le nombre des ouvriers sans ouvrage, déjà si inquiétant pour la population parisienne, irait sans cesse en augmentant, que ce poids énorme précipiterait les finances de l'État dans un gouffre et menacerait incessamment la sécurité publique, si l'on ne réussissait immédiatement à employer utilement ces milliers de bras oisifs. « Il faut, s'écriait-il, empêcher la réunion des ouvriers inoccupés, parce que réunis ils deviennent redoutables, et que cet amas d'hommes, dont beaucoup sont corrompus, pervertit la masse et la dispose à tous les crimes. On ne peut se le dissimuler : si l'on n'y pourvoit, pendant que la saison le permet, Paris et les provinces circonvoisines sont menacées de toutes les horreurs et de toutes les atrocités que soixante mille brigands désespérés peuvent commettre. Ce nombre n'existe pas encore, mais il faut l'empêcher de se former; tous les hommes oisifs ne sont pas encore corrompus, mais il faut les empêcher de se corrompre; tous ne sont pas encore réunis, mais il faut les empêcher de se rassembler et séparer ceux qui sont en trop grand nombre. Plusieurs consentiraient à se rendre volontairement à des travaux qu'on leur offrirait à douze, quinze et vingt lieues de Paris : quant aux hommes vicieux qui refuseraient d'accepter de l'ouvrage, affaiblis par la diminution du nombre,

on aurait contre eux la ressource de la force; peu à peu, perdant confiance dans la leur et dans notre faiblesse qui soudoie leur dangereuse et menaçante inutilité, les moins opiniâtres se détacheraient et se rendraient aux travaux utiles qu'on aurait ouverts dans leur pays ou à leur proximité. »

On ne pouvait parler avec plus d'opportunité. Boncerf demandait la dissolution des ateliers de charité, le 20 août 1789, le jour même où une nouvelle émeute rappelait La Fayette à Montmartre. Les bourgeois se sentirent rassurés par le courage d'un des leurs qui osait prévoir les chances d'une lutte avec ces factieux en disponibilité. Le district de Saint-Etienne-du-Mont accueillit avec reconnaissance les conseils de Boncerf. Il le félicita de son zèle patriotique, et décida que son mémoire serait imprimé, pour être communiqué aux représentants de la Commune et aux membres de l'Assemblée Nationale.

Bailly et La Fayette, obsédés par le cauchemar des ateliers de Montmartre, et résolus dès lors à employer au besoin la force pour les dissoudre, ne demandaient pas mieux que d'être encouragés dans leur dessein. C'était leur rendre service que de préparer la garde nationale à l'hypothèse d'une collision qui semblait inévitable. La Commune de Paris prit donc sous son patronage le Mémoire de Boncerf. Elle le fit réimprimer et chargea une députation de le présenter à l'Assemblée nationale. Le président en fonctions, M. de Lally-Tollendal, écrivit à l'auteur une lettre des plus flatteuses. L'Assemblée nationale, rivalisant avec la Commune de Paris, accorda au *Mémoire sur la nécessité et les moyens d'occuper avantageusement tous les gros ouvriers* les honneurs d'une édition officielle.

Le Mémoire de Boncerf eut une influence positive sur la direction de l'opinion publique. Mais, au grand chagrin de l'auteur, il ne suggéra à l'Assemblée Nationale le texte d'aucune loi. Boncerf fixait le but, il n'indiquait pas le moyen de l'atteindre. « Le seul titre dont un roi puisse s'honorer à jamais est vierge encore, disait-il : c'est celui de *roi agricole* ; les représentants de la nation porteront Louis XVI à s'en saisir. »

Tracer des programmes d'administration générale, cela sert

peu dans les moments de crise, qui demandent surtout des remèdes immédiats. Il est vrai que Boncerf signalait des travaux de replantation à faire dans les forêts royales de Compiègne et de Fontainebleau, des défrichements à opérer dans les landes de Bray, près Gournay, et dans celles de Sept-Villes, près Gisors. Il conseillait, sans plus de détails, de rétablir la navigation d'Étampes à Corbeil, de dessécher quatre mille arpents de marais près Pont-Sainte-Maxence, et enfin d'entreprendre cent autres opérations aussi utiles, affirmait-il, et non moins rapprochées.

Soutenus, excités même par toutes les voix honnêtes de l'opinion publique, les représentants de la Commune eurent la force d'exécuter l'acte d'énergie qu'ils méditaient : les ouvriers désarmés par la réprobation générale n'osèrent pas résister. Le 31 août, l'atelier de Montmartre fut déclaré dissous. Les bataillons de la garde nationale, requis pour le service, s'y prêtèrent avec une docilité que la Commune ne put jamais obtenir, lorsqu'elle voulait fermer les clubs incendiaires du Palais-Royal.

Amédée HENNEQUIN.

*(La suite au prochain numéro.)*



# SOUVENIRS D'AUTRICHE.

---

## LE CARST-VELDES.

---

Que faire dans un gîte à moins que l'on ne songe ? Et La Fontaine parlait d'une retraite dans les bois.

Qu'aurait-il dit du gîte solitaire d'un pauvre étranger rêveur dans le mouvement confus d'une cité commerciale ? Si jamais on eut le droit de songer, c'est bien en pareil cas. J'ai donc fait comme le lièvre du cher poète, et mon songe plus heureux que le sien m'a conduit à la réalité d'une agréable excursion.

L'Autriche a dans le riche écrin de ses nombreux domaines des trésors de paysages ignorés pour la plupart, ou à peine connus par quelques légers linéaments. Parmi ces paysages il en est un à quelque vingtaine de lieues de Trieste qui est comme une perle enfermée à l'écart dans une boîte de sapin. C'est le vallon de Veldes. Je n'ai pas la prétention de l'avoir découvert au-delà des grandes routes, dans son ombre silencieuse. Non, je sais bien qu'au temps où nous vivons, nous ne découvrons plus guère que de surprenantes théories et de singulières conversions. Je note tout simplement ce vallon dans mon livre comme il l'est dans ma mémoire.

Quand on a passé quelque temps à errer dans les rues d'une ville, à travers les misères de ses pauvres, et les misères souvent plus grandes de ses riches, le paysage est comme une brise rafraîchissante après une journée de fatigue, comme une mélodie de Mozart après l'insipide clapotement d'un vulgaire entretien, comme une figure de Raphaël, ou une pieuse image des bons vieux maîtres d'Allemagne



après quelques grotesques prétentions d'une vanité bourgeoise. Non, c'est plus que tout cela, c'est la nature même qui nous rappelle à elle, nous reçoit dans son sein, nous berce dans ses chants, nous ravive par son sourire, et des âpres sentiers où notre pensée se sentait défaillir nous ramène aux régions idéales.

Adieu donc, du moins pour quelques jours, à la mercantile cité de Trieste: je lui souhaite des rêves pleins de florins et de fructueuses spéculations. Je monte en voiture avec des compagnons qui dans une heure bénie m'ont été donnés par l'ange des voyageurs, et nous voilà gravissant au petit pas de nos deux chevaux de poste la route escarpée du Carst.

Du milieu de cette montagne, que cette ville est pourtant belle à voir avec ses hautes maisons si carrément posées au bord de son golfe, son circuit de collines parsemées de jardins et de rustiques habitations, son port où flottent tant de banderolles, et sa rade où l'on voit au loin tourbillonner la fumée des bateaux à vapeur, et blanchir les voiles des navires! Près de nous s'élèvent encore çà et là quelques habitations appuyées sur une terrasse, égayées par un jardin, tournées du côté de la mer qui est ici l'orient de toutes les pensées, la Mecque de ce peuple d'armateurs et de matelots. Mais plus haut on ne trouve plus ni maisons, ni enclos, ni verdure: on n'a plus à côté de soi qu'un sol aride, dénudé, ravagé par le souffle dévastateur de la Bora. Rien de plus uniforme à la première apparence que l'aspect de ces rochers qui en certains endroits s'élèvent au-dessus du golfe de Trieste comme une muraille perpendiculaire, et de là par de longs embranchements s'étendent sur les rives de l'Adriatique jusque dans le Montenegro. Mais elles présentent à leur surface de curieux accidents et renferment dans leurs entrailles les plus intéressants phénomènes.

A sa surface, leur robe grise est mouchetée, tigrée de *dollinas*. Les *dollinas* sont des espaces de terrain affaissés qui, par le fait de leur déclinaison plus ou moins marquée se trouvant à l'abri, se couvrent de gazon et d'arbustes au milieu d'une vaste stérilité. Il y en a de toutes sortes et de toutes dimensions: les unes se dessinant par une légère teinte d'émeraude, presque au niveau de leur cime calcaire; d'autres plus profondes et plus fertiles; celles-ci étroites, arrondies, brillant comme un œil ouvert dans son orbite sur le front pétrifié du Polyphème de la montagne; celles-là s'étendant au loin comme les tapis qu'on déroulerait pour un sultan sur le sable du désert. Il en est qui servent de pâturages à quelques agneaux; il en est d'autres près desquelles le paysan vient bâtir sa demeure, sachant qu'il trouvera là de

quoi nourrir ses bœufs et ses chevaux. Celles-ci m'ont rappelé les herbages de l'Islande, seul produit agricole de la pauvre île, verdoyant au milieu des champs de laves et réjouissant à chaque printemps les regards de toute une famille. Quelques-unes de ces dollinas sont tellement enfoncées dans le sol qu'on ne peut y descendre. Elles apparaissent comme des vases de fleurs qui surgiraient des bases de la terre pour *tantaliser* l'œil et la main de l'homme. Les oiseaux seuls y descendent et y nichent à l'abri de tout réseau perfide et de tout enfant cruel. Quelques autres sont percées comme des puits artésiens et en se penchant au bord de leur cercle, si l'on ne craint pas le vertige, on peut voir à des centaines de pieds de profondeurs l'eau qui les a creusées. Car tous ces affaissements de terrain, toutes ces dollinas sont le résultat de l'action d'une eau souterraine qui nuit et jour travaille, bondit entre les barrières qui s'opposent à son passage, rongé les rocs, mine les terres et finalement ébranle et fait crouler sur plusieurs points les routes de la montagne.

Là sont ces phénomènes dont nous n'avons encore qu'une imparfaite idée, grottes immenses, pyramides de stalactites, galeries de diamants. A la lueur des flambeaux, on a pénétré sur un espace de plusieurs lieues dans les flancs du Carst, dans les grottes d'Adelsberg, de Planina, de Corniale, et on n'en sait pas toute l'étendue. C'est là qu'il y a encore une place pour un nouveau Christophe Colomb ; c'est là qu'il reste à entreprendre un vrai voyage de découvertes, un voyage dans lequel on reconnaîtrait des lacs, des fleuves parfaitement ignorés, des îles sur lesquelles le plus savant des géographes n'a pas la plus légère notion, des animaux que nul naturaliste n'a encore décrits, des effets de température dont il n'a été rendu compte à aucune académie, et des régions merveilleuses qui ne peuvent être habitées que par des fées. J'imagine ainsi que quelque Daniel de Foe pourrait mettre là dans une étonnante série d'aventures un nouveau Robinson.

Il est certain que plusieurs de ces grottes, éloignées l'une de l'autre, se rejoignent par de longs conduits. Qui sait si elles ne se rejoignent pas toutes comme les passages ouverts dans le roc de Gibraltar par les Anglais ? Qui sait si, par suite d'un travail incessant des eaux et de leur perpétuelle infiltration, la cime entière du Carst n'est pas à présent comme une voûte d'église, déjà quelque peu crevassée, mais supportée encore par une innombrable quantité de pilastres, et cachant sous ses ailes immenses un labyrinthe inextricable de nefs et de cryptes ténébreuses ?

Une tradition croate rapporte qu'un chien, dont on voulait se dé-

faire, ayant été jeté dans une des *dollinas* béantes du pays, se releva de sa chute et, se mettant bravement en marche, reparut au jour bien loin de sa première niche, à l'ouverture d'une des cavernes de la Dalmatie. Quel dommage que ce chien n'ait pas eu, comme ceux de Cervantes, le don de la parole et le talent de la narration; il eût pu raconter à ceux qui le recueillirent un étonnant voyage.

D'un grand nombre de ces grottes jaillissent des cascades dont on ne voit pas la source. Quelques-unes, comme la Sawe, deviennent des rivières considérables; d'autres, après s'être épanchées au sein d'une vallée, rentrent tout-à-coup dans les entrailles du sol, comme si elles s'ennuyaient de leur voyage dans notre monde trop bruyant, comme si la nostalgie les ramenait sous le dôme de leur silencieux empire. On m'a cité un ruisseau qui, s'échappant des flancs d'un roc comme un enfant étourdi qui déserte la maison paternelle, se repent aussitôt de sa fuite, et, à quarante pas de distance, se précipite dans une crevasse d'où on ne le voit plus revenir. Ce Petit-Poucet de ruisseau n'a pas pu accomplir sa courte escapade sans être pris au piège de l'industrie. Il s'est trouvé un homme habile qui est venu là le saisir au passage, et, dans ce saut de quarante pieds, l'oblige à tourner la roue d'un moulin.

Le Tasse a, dans ses vers, célébré un autre phénomène de cette contrée, le phénomène du lac de Pirknitz ou de Lugée (*Lacus Lugeus*), qui chaque année, en automne, ouvre ses flots au pêcheur, et au printemps rend son lit desséché à la charrue du laboureur.

Alla palude Lugea, onde si vanta  
 La nobil Carnia, lunga età vetusta  
 Non ha scemato ancor l'onore e'l grido.  
 Quivi si pesca prima, e poi ch'è fatta  
 Secca ed asciutta, in lei si sparge il seme,  
 E si raccoglie, e tra le verdi piante  
 Prende gl' incauti uccelli;  
 E in tal guisa divien ch' in vari tempi  
 L'istesso dia palude, e campo, e selva.

« De l'étang de Lugée dont se vante la noble Carniole, de longs âges n'ont point affaibli le bruit ni la renommée. Là d'abord on pêche, puis, le sol s'étant desséché, essuyé, on y sème le grain, on y fait la récolte. A travers les vertes plantes on y prend les oiseaux imprudents. Ainsi, en diverses saisons, le Lugée est un lac, un champ, une forêt. »

Si des rêves multiples où nous entraîne la conception des abîmes

creusés dans ces montagnes, nous reportons notre attention sur la route que nous suivons, à nos regards apparaît un tableau assez original, un tableau qui, par sa nature sauvage, animerait la verve d'un Salvator Rosa, et, par les figures qui y apparaissent, l'humeur d'un Callot.

Depuis que le chemin de fer de Vienne arrive, sauf l'intervalle du Semmering, jusqu'à Laybach, une nouvelle industrie a pris possession de cette route. Autrefois, d'énormes voitures, traînées par plusieurs couples de vigoureux étalons, faisaient le service du commerce de Trieste en Autriche. Maintenant que la locomotive leur a enlevé plus des trois quarts de leur ligne d'exploitation, les anciens entrepreneurs de ces roulages ont renoncé à leurs entreprises, et le chemin de Laybach à l'Adriatique a été abandonné aux paysans du Carst, qui s'en sont emparés avec joie. C'est pour eux un gain tout nouveau et longtemps inespéré, une récolte de florins assurée dans les ornières de sable, à côté de la moisson précaire de leurs champs labourés. Et cette récolte, ils la cherchent, ils la recueillent avec courage et patience, mais de la façon la plus humble. Ils n'ont que de très-petites charrettes et de faibles attelages, ceux-ci de maigres chevaux, ceux-là des bœufs, et l'on en voit qui, n'ayant dans leur écurie qu'un cheval et une vache, lient ces deux pauvres bêtes disparates au même timon, et les obligent à fraterniser dans le même labeur, en vue du même râtelier. C'est ainsi qu'on transporte, par petits ballots, la cargaison exotique que les provinces autrichiennes demandent au golfe de Trieste, et les précieuses denrées industrielles que l'Allemagne expédie à Trieste.

Parfois c'est un robuste jeune homme à la taille élancée, au jarret ferme, qui dirige les convois; souvent ils sont remis à la garde d'une femme ou d'un enfant. Quel que soit, du reste, l'appât des *kreutzer* qu'ils gagnent à ce travail, les paysans de ce district ne veulent conduire leur charrette que de leur village au village voisin. Avant tout, ils doivent avoir des égards pour leurs animaux, ces chers auxiliaires de leur pauvreté. Leur cheval a besoin de ménagements, leur vache ne peut rester longtemps hors de l'étable. Peut-être qu'à son retour au logis, la bonne bête donnera encore quelque peu de lait pour la soupe du soir. Ils s'arrêtent donc à la première station, ceux qui les remplacent là agissent de même, et de station en station, toutes les marchandises sont déballées et mises sur une autre voiture. Qui croirait qu'en pleine Europe, entre la capitale d'un vaste empire, et un port considérable il existe encore un tel mode de transport? Mais ce n'est qu'un état de choses provisoire. Dans quelques années, les arca-



des de ce chemin de fer seront construites, ses tunnels seront creusés, et ceux qui alors franchiront avec une longue suite de wagons la crête du Carst et les roches du Semmering, souriront de pitié en songeant au temps où elles étaient si lentement parcourues par les petites charrettes. Quelqu'un pensera-t-il que cette nouvelle œuvre enlève tout d'un coup, par la suppression du roulage, dans cet aride district, un moyen d'existence à des milliers de familles? Non, la spéculation commerciale n'a point de tels soucis. *Go a head*. Chacun pour soi, et s'il se peut, l'argent pour tous : c'est la devise des habiles.

Au village de Prawald finit la grise et nue surface du Carst où l'on compte les cercles de végétation disséminés çà et là comme des groupes de palmiers dans les plaines de sable de l'Afrique. De là, on descend dans des prairies couvertes de verdure, parsemées d'arbres à fruits, et de villages souriant au voyageur après l'âpre sentier de la montagne, comme un de ces jours qu'il faut marquer d'une pierre blanche où le cœur se reprend à la vie, se dilate dans son espoir, après les heures sombres où il se sentait trembler dans ses sollicitudes, ou mourir dans son ennui.

De vallon en vallon, de village en village, en promenant gaîment nos regards de tous côtés, nous arrivons à la vieille chevaleresque cité de Laybach, qui, je le dis à sa louange, a elle-même l'aspect d'un grand village par sa double ceinture de maisons qui se mirent si complaisamment dans les flots de sa rivière, par les campagnes qui l'entourent. Il y a bien là un hôtel-de-ville qui a toutes sortes de graves prétentions, mais dès le matin, la place qu'il domine n'est remplie que d'une foule de paysans et de paysannes qui inondent le pavé des légumes de leur jardin, des produits de leur basse-cour. Il y a là aussi un château qui de ses remparts couvre tout le mamelon d'une colline. Mais il a l'air si débonnaire qu'il n'éveille aucune idée de combat, et ceux qui ont pénétré dans son enceinte ne se souviennent que de la joie qu'ils ont éprouvée à voir de là se dérouler devant eux le vert panorama au-dessus duquel cette pacifique forteresse s'élève comme un attrayant observatoire.

Les bois, les champs, les collines ondulantes, les frais vallons arrosés par des eaux limpides, voilà les points de vue qui de toutes parts s'ouvrent autour de Laybach ; de nombreuses églises décorées de statues en marbre, de tableaux et d'une profusion de dorures, voilà son luxe. Heureux les peuples dont on ne parle pas ! Heureuses les villes qui s'enorgueillissent des beautés de leur nature et de la splendeur de leurs églises. Les monuments de la suprématie humaine s'écrou-

lent, la nature reste, et l'église est en tout temps un bon refuge.

Laybach a cependant eu aussi dans les derniers temps ses agitations guerrières et ses vanités mondaines. Elle a été en 1809 occupée par les Français à qui le temps a seulement manqué pour en faire une importante cité ; elle a vu, en 1821, resplendir dans ses murs un congrès de diplomates, une assemblée de rois, mais l'aigle française a reployé ses ailes, les rois s'en sont allés, et Laybach est rentrée dans la paisible satisfaction de son humble fortune et de son petit négoce. Elle avait à l'époque de notre entrée en Carniole 14,000 habitants. Elle en compte aujourd'hui 17,000. Si les superbes villes d'Amérique dont les populations se triplent en quelques années, s'estiment plus heureuses que celle-ci, grand bien leur fasse ! Chacun se fait une image du bonheur à sa guise. Pour moi, je préfère celui de Laybach.

Cette ville peut être considérée comme la limite méridionale de la langue allemande. L'ancien duché de Carniole, dont elle est le chef-lieu, est presque entièrement occupé par une tribu slave qui des régions de l'Asie centrale pénétra en Europe, on ne sait à quelle époque. Ce qu'on sait seulement, c'est qu'elle s'est établie dans cette contrée dès le vi<sup>e</sup> siècle. Ce qu'elle était au temps de sa lointaine émigration, nulle chronique certaine ne nous le dit, mais aujourd'hui personne ne la voit sans être frappé de sa force et de sa beauté. Les femmes, remarquables en général par leur taille élancée, par la prestesse de leurs mouvements, par la fraîcheur et la régularité de leur visage, portent à peu près le même costume que celles des environs de Trieste : le jupon de laine orné d'une éclatante bordure, l'étroit corset d'où sortent de larges manches de chemise, et sur la tête, le mouchoir en toile, la *petscha* d'une blancheur de neige. Evidemment cette coiffure est pour elles l'objet d'une attention particulière. Leurs souliers peuvent être en mauvais état, leurs vêtements éraillés, mais leur *petscha* sera toujours parfaitement lissée, nouée et sans tache. On dirait qu'à cette sorte de voile elles attachent un soin superstitieux : peut-être que sa netteté doit être considérée comme le signe visible de leur esprit d'ordre et peut-être de leur vertu domestique.

Les hommes portent, comme l'illustre Bas-de-Cuir des romans de Cooper, de longues bottes molles qui montent jusqu'au-dessus du genou et de légères jaquettes.

Leurs maisons, très-simplement construites, se composent ordinairement d'une cuisine et d'une chambre où s'élève un énorme poêle en terre cuite, pareil à ceux des moudjiks russes. Les plus riches ont ce poêle en faïence, criblé d'une quantité de compartiments pour y

faire cuire en hiver leurs pommes. Au-dessus de cette pièce où est le lit des maîtres, est un espèce de grenier qui sert de dortoir aux enfants et aux domestiques. Ce qu'il y a de singulier dans ces habitations rustiques, ce sont leurs fenêtres toutes si petites qu'à peine peut-on y passer la tête, et toutes garnies à l'extérieur d'une forte grille peinte en noir.

A voir cheminer ces hommes, la tête haute, le corps droit, la jambe couverte dès le matin de leurs longues bottes, on dirait autant de miliciens qui à chaque instant doivent se tenir prêts à monter à cheval.

A voir ces étroites fenêtres pareilles à des guichets et si solidement fermées, on se croirait dans un pays exposé sans cesse aux attaques des voleurs. Il n'en est rien pourtant. Les habitants de la Carniole donnent fort peu de besogne aux tribunaux. Si on leur demande pourquoi ils appliquent aux vitres de leurs demeures un tel réseau de fer, c'est, disent-ils, un ancien usage. Je pense que cet usage, dont la population actuelle ne se rend plus compte, doit remonter au temps où ce pays était en guerre avec les Turcs, et perpétuellement menacé par leurs invasions.

Les guerres du Croissant sont finies. Les fils de Mahomet ne songent plus à de nouvelles conquêtes, trop heureux s'ils peuvent garder celles qui leur restent, et les paysans de la Carniole, avec leur aspect guerrier, sont d'une nature essentiellement paisible, honnêtes laboureurs, fervents catholiques. Au xvi<sup>e</sup> siècle, il apparut dans cette contrée un sectateur de Luther qui prêcha la réforme et fit des prosélytes. Mais son œuvre sans racines a disparu sans laisser de trace. S'il y a encore, ce que je ne crois pas, quelques protestants dans ces campagnes, ils doivent s'y trouver fort mal à l'aise au milieu d'une population si entièrement dévouée au dogme apostolique. Là chaque village, chaque hameau a son église visitée pieusement dans la semaine, remplie le dimanche, et dans la vallée qui s'étend de Laybach à Krainburg, de tout côté apparaissent sur la cime des coteaux, sur les pointes des rocs, des chapelles où l'on fait de fréquents pèlerinages. Dans un circuit d'environ deux lieues, nous en avons compté douze.

Cette vallée, Humphry Davy la proclamait la plus belle de l'Europe. L'éloge est un peu outré. Pour qu'il ait été sincèrement prononcé, il faudrait supposer que le célèbre savant n'a pas vu les admirables vallées de la Suisse, de la Franche-Comté et du Dauphiné. Mais celle-ci est d'une beauté vraiment remarquable : elle se déploie comme une vaste arène, entre une double rangée de collines qui s'élèvent en amphithéâtre de chaque côté de ses verts sillons, et de chaque côté



touchent à deux chaînes de montagnes dont les cimes bleuâtres cerclent l'horizon. Là, ce qui surprend surtout le regard, c'est la variété de la disposition des collines, les unes ondulant comme les flots d'une mer houleuse, d'autres coupées à angles aigus, et dentelées comme une scie; celles-ci descendant par une pente gracieuse dans les plaines, comme pour offrir leurs plantes et leurs bois à la demeure du paysan; celles-là s'élevant d'un jet hardi dans les airs, comme si elles voulaient porter plus haut que toutes les autres la flèche brillante, la chapelle vénérée qui couronne leur front. De toutes parts, des massifs de verdure disséminés sur les rocs, dans les ravins, comme dans l'ingénieux dessin d'un parc anglais; de toutes parts les frais et majestueux sapins, le plus bel arbre de la création avec le palmier, et de jolies maisons blanches à demi noyées sous le feuillage; çà et là, plusieurs riants villages et deux petites villes, Krainburg, Radmanskorf, d'une physionomie si calme, si reposée, qu'elles semblent placées dans un autre hémisphère, en dehors de nos révolutions. Le fait est qu'elles ne sont guère troublées que par les orages de la nature moins affligeants que ceux du monde. Le voisinage de leurs montagnes les condamne à de longs et froids hivers, et près d'elles est la Save qui leur donne de graves soucis. Cette rivière est bien l'une des rivières les plus mal élevées, les plus fantasques et les plus désordonnées qu'il soit possible de rencontrer dans le monde des rivières. Elle sort déjà forte et puissante du milieu d'un roc escarpé et l'on dirait que, chassée malgré elle de sa grotte ténébreuse, elle voyage en colère, et se venge tant qu'elle peut de son exil.

En remontant son cours jusque près de sa source, on arrive, non point par un vallon, mais par une longue gorge étroite entre deux murailles de rocs fendues comme par un coup de hache, à une petite population de paysans dont la position m'a vraiment rappelé celle des habitants de Hammerfest. Derrière eux, à l'extrémité de leur Péninsule, ceux-ci n'ont plus que la froide mer du Nord, la mer glaciale; derrière eux, ceux de Feistritz n'ont qu'un circuit de remparts éternels, de montagnes infranchissables au-dessus desquelles s'élèvent les trois têtes blanches du Terglov, le Cimborago de cette contrée. Ils ne communiquent avec le reste du monde, que par Veldes. Mais pour se rendre à Veldes, il faut traverser et retraverser plusieurs fois la Save pour suivre l'âpre et étroit sentier péniblement tracé tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre de ses rives.

On n'a pas eu le moyen de bâtir sur cette méchante rivière des ponts en maçonnerie. Tout ce que peuvent faire les pauvres gens de cette contrée, c'est d'abattre des pieds de sapins, de les enfoncer de



leur mieux en pente verticale dans le lit du torrent, d'y poser quelques planches, et là-dessus, ils passent à la garde de Dieu avec leurs bestiaux et leurs charrettes. Et c'est ainsi que nous avons passé. Quelquefois cette rustique construction dure assez longtemps et ceux qui l'ont élevée s'applaudissent de leur œuvre, et l'on commence à s'imaginer qu'on a enfin trouvé le moyen de dompter la turbulente Sawe. Mais un beau jour, voilà que la fougueuse rivière se remet en colère, s'enfle, bondit et de ses flots emportés, sape, ébranle, renverse ces ponts qui l'ennuient. C'est toute une œuvre à recommencer, et avant qu'elle soit au moins en partie achevée, les habitants de Feistritz, de Wochein, et d'un autre village voisin, environ 4000 individus, sont complètement séquestrés dans le bassin de leurs montagnes. « L'an passé, me disait le prêtre de Feistritz, nous sommes restés ici près de deux mois sans avoir le moindre rapport au dehors. Pendant ce temps, l'Europe aurait été bouleversée de fond en comble que nous n'en aurions rien su. Nous ne pouvions recevoir ni lettres, ni journaux, Nous tirons de Veldes toutes nos provisions, et la route de Veldes était infranchissable. Heureusement, ajouta-t-il en riant, que nous avons des pommes de terre. »

Ces jours de désordre de la Sawe forment déjà une longue chronique, une chronique gravée en *ex voto*, inscrite au bord du chemin sur des croix que de pieuses mains élèvent à la mémoire de ceux qui ont péri dans ses débordements.

Le village de Veldes, providence de Wochein et de Feistritz est encore sur une de ces routes exposé à ces fureurs du torrent. En y allant de Radmantsdorf, nous avons dû traverser un pont renversé l'hiver dernier et si peu reconstruit qu'il a fallu dételer nos chevaux, les prendre par la bride, et traîner nous-mêmes notre voiture sur les planches vacillantes. Mais c'est là une difficulté accidentelle qui ne doit arrêter personne dans la perspective de ce charmant Veldes.

Figurez-vous un petit lac arrondi, d'une eau limpide et bleue comme un ciel d'été, enchâssé comme un diamant dans un cercle d'émail vert. Derrière la fraîche pelouse qui forme sa plage, on voit un amas de petites collines dispersées de côté et d'autre, comme les dolmens dans les plaines de Bretagne, ou les blocs erratiques dans les provinces méridionales de la Suède.

Au-dessus de ces collines ombragées par des rameaux de sapins, s'élève un rocher perpendiculairement couronné par un vieux château; au milieu du lac est une île pareille à une corbeille de fleurs et de verdure d'où s'échappent la pointe d'un clocher, le toit d'un presbytère. Sans aucun doute, il y a dans l'infini panorama du globe,

une quantité de points de vue plus grandioses et plus imposants. Pour moi qui depuis vingt ans ai fort erré vers les quatre points cardinaux, je ne pourrai pas en citer un plus complet dans son ensemble, plus charmant dans ses détails. J'imagine que le bon Dieu, ce sublime artiste, a lui-même composé ce paysage pour donner une leçon aux académies de peinture, et je pense que parfois il doit se plaisir à regarder ce tableau dans le rayon de soleil qui colore les murs du vieux château, et étincelle sur l'azur du lac.

On monte au château par un sentier bordé de chênes et de châtaigniers ; on passe par une poterne qui n'a ni canons, ni sentinelles, on arrive à une maison entourée, comme un chalet suisse, d'un balcon en bois, et là, tandis qu'on cherche quelque individu qui ressemble à un concierge, on voit apparaître comme une fée des balades allemandes, une blonde jeune fille qui vous montre elle-même sa demeure aérienne, vous promène complaisamment sur ses balustrades, puis vous invite à entrer dans le salon où sa bibliothèque est ouverte, où son piano vibre encore de la romance qu'elle vient de chanter. C'est la fille de l'intendant épiscopal. Car ce château, avec ses fermes éparses dans la vallée, et un espace de huit lieues carrées de forêts, appartient au diocèse tyrolien de Brixen par une pieuse donation de Henri II, par un acte qui date de huit siècles !

L'incroyable révolution qui a traversé l'Autriche en 1848 n'a pas eu le temps, dans son orageux passage, d'abolir ces saintes fondations du moyen âge, heureusement pour les laboureurs des environs de Veldes, qui sont fort satisfaits de vivre dans la dépendance de leur évêque, et n'aspirent nullement à un autre régime.

En face du château est une auberge fort bien gouvernée, devant laquelle stationnent des barques, qu'à toute heure on peut prendre pour se promener sur le lac et visiter la petite île. Pour quelques kreutzers, une brave femme se saisit gaîment de ses rames et s'empresse de vous conduire. Elle ne se réjouit pas seulement de gagner ses kreutzers, mais d'avoir une occasion de plus d'entrer dans la chapelle. Vous saurez qu'il y a dans cette chapelle une vertu merveilleuse, une cloche dont la corde pend sur la nef. Lorsqu'on tire cette corde en formant un vœu, il s'en va tout droit avec les sons de l'airain jusqu'au ciel, jusqu'à l'oreille de la Vierge, et il est exaucé. La première chose que ma batelière a faite en entrant dans l'église, a été de courir à la corde miraculeuse, puis moi j'ai fait comme elle. Qui de nous, hélas ! n'a toujours quelque vœu à former ? Nous passons notre temps à regretter et à désirer, heureux encore quand nos désirs sont tels que nous puissions les élever jusqu'à Dieu.

Près de la chapelle est la demeure du prêtre, un bon vieux prêtre qui compte autour de son île environ deux cents paroissiens. Dans la douce quiétude de sa retraite, sa vie se déroule page par page, comme les feuilles d'un poème idyllique que l'on veut lire lentement à tête reposée, dont on veut savourer chaque strophe riante, en pressentant sa fin mélancolique.

Dans la semaine souvent il ne voit personne, mais le dimanche, les paysans de sa paroisse et ceux des environs viennent s'agenouiller dans sa chapelle et sonner la cloche à laquelle ils confient leurs vœux. Puis cette œuvre pieuse accomplie, une partie d'entre eux se réunit dans l'auberge de Veldes pour finir gaiement la journée. Ils s'assièrent fraternellement à une même table, et lorsque l'avenante maîtresse du logis leur a versé quelques verres de son meilleur *weidling*, ils entonnent en chœur, d'une voix sonore et harmonieuse, les chants populaires de leur tribu slave, chants de guerre du temps où leurs pères s'armaient contre les Turcs, chants d'amour de tous les temps, puis des chants graves, religieux, qu'on ne s'attendrait pas à entendre résonner dans un cabaret.

En voici un dont j'ai plus d'une fois suivi avec une sorte de recueillement la touchante mélodie, et que j'essaie de reproduire comme un trait de mœurs de cette honnête population, comme une naïve réminiscence d'un des plus admirables poèmes de Schiller.

Quand l'aurore renaît avec sa robe blanche,  
La cloche dans les airs chante son chant pieux :  
Sonnez, cloches du temple, annoncez le dimanche,  
Sonnez pour le vieillard et pour l'enfant joyeux.

Que celui-là qui veut que sa maison prospère  
Travaille et se prosterne au pied du saint autel !  
Sonnez, cloches du temple, annoncez la prière :  
Qu'importe le travail sans la grâce du Ciel ?

Si las de son labeur, sur la terre il se penche ,  
Voici le samedi qui revient l'égayer :  
Sonnez, cloches du temple, au matin du dimanche  
Le Seigneur se souvient de l'honnête ouvrier.

Si malgré nous parfois notre force chancelle,  
Bientôt tout est fini, bientôt on doit mourir :  
Sonnez cloches du temple à l'heure solennelle,  
L'âme du fils d'Adam a cessé de souffrir.

Cette année, on a commencé à faire à Veldes un établissement de

bains sur une source minérale à laquelle on attribue une puissante efficacité. Si elle doit, comme l'annonce un long programme médical, être un remède assuré pour un grand nombre d'infirmités physiques, je ne puis l'affirmer ; mais ce qui me paraît très-croyable, c'est que les pauvres êtres atteints d'une des noires maladies de l'imagination, peuvent aisément, dans le calme de ces lieux, dans l'arome et la lumière de ces champs, recouvrer la santé de l'âme. Ce dont je suis convaincu, c'est que l'on doit en venir ici à abdiquer peu à peu toute agitation turbulente de l'esprit, pour ne garder que ce qui est doux au cœur de l'homme, pour dire avec Pétrarque :

Ogni altra cosa, ogni pensiero va fore  
E sol ivi çon voi rimansi amore.

#### X. MARMIBR.





# DE L'INSTRUCTION POPULAIRE

EN ANGLETERRE.

---

*De l'Instruction primaire à Londres, dans ses rapports avec l'état social, par M. Eugène RENDU* <sup>1</sup>.

---

M. Eugène Rendu, écrivain catholique dont les œuvres méritent toujours l'estime et l'attention, même lorsqu'elles provoquent la contradiction, a consacré dernièrement un mémoire très-remarquable à l'étude de *l'instruction populaire à Londres, dans son rapport avec l'état social*.

On a beaucoup étudié l'Angleterre en France; *l'état politique* de ce grand pays a surtout été décrit, loué, envié, imité de toutes façons, mais on connaît beaucoup moins *l'état social*, mot dont les événements des dernières années ont bien fait comprendre en France le sens et la portée, et qui exprime les lois et les mœurs fondamentales d'un peuple, ce qu'ont fait de lui la religion, la constitution de la famille et de la propriété, l'action des lois civiles et le mouvement des idées. Comme on conclut de la bonne santé à la bonne constitution du corps, on se borne à dire : La nation anglaise est en repos et en progrès quand toutes les nations sont agitées; donc la nation anglaise est bien organisée; et ce raisonnement, d'ailleurs fort naturel, dispense d'une étude plus approfondie.

Mais cette organisation ne cache-t-elle pas des vices, ou

<sup>1</sup> Hachette, 1853.

bien, si elle est parfaite, à quelle cause tient cette perfection? Ce sont les questions que se posent les esprits vraiment pénétrants, et M. Rendu, en étudiant l'état de l'instruction populaire, répand le jour sur une des faces assurément les plus curieuses et les moins connues de ces graves questions.

Le titre du livre contient moins que le livre lui-même; car les faits observés par M. Rendu ne l'ont été que dans la ville de Londres, mais les renseignements qu'il donne sur la manière dont sont formées, conduites et protégées les écoles primaires, sont, aussi bien que les idées générales et les conclusions, applicables à l'Angleterre tout entière.

L'instruction primaire est-elle très-répandue en Angleterre? A-t-elle une tâche aussi étendue et essentielle en Angleterre qu'en France? Les classes auxquelles elle doit communiquer les premières connaissances et les premiers principes nécessaires à toute âme humaine, sont-elles dans un grand état de misère et de dégradation? Telle est naturellement la première question.

Avec les préjugés si répandus qui sont comme les maximes générales et la science convenue de la malveillance et de l'erreur, plus d'un lecteur serait tenté de répondre : L'Angleterre est le pays de la richesse, des lumières et de la philanthropie; pour rencontrer la misère, l'ignorance et la dégradation, allez en Espagne, allez en Italie:.... Ecoutez les touristes qui reviennent de Suisse, où ils ont étudié la civilisation dans les auberges, ils vous répéteront : Tous les cantons catholiques sont les plus misérables; mais, dans les cantons protestants, quel bien-être, quelle instruction, quel ordre !

Hélas! nous le disons après M. Rendu, sans vain triomphe d'orgueil et plutôt avec humiliation, puisqu'il s'agit des maux, non de telle ou telle nation, mais de l'espèce humaine :

L'Angleterre renferme des mystères de dénûment extrême, d'abandon, d'oubli de toutes les lois chrétiennes et naturelles, qui dépassent tout ce qu'on peut croire et imaginer, et, j'ose dire, tout ce qu'on voit en France. Après M. Faucher, après M. Eugène Buret, après M. Rendu, j'ai pu, humble voyageur,

poser mes pieds sur les planchers humides et nus, où reposent au milieu de mauvais débris, n'ayant guère pour se couvrir que les ténèbres qui cachent leur misère, dix ou vingt créatures humaines, obligées, pour trouver de pareils bouges, d'aller les chercher dans les quartiers que hantent les voleurs et les prostituées, dont ils ont à envier le bien-être pour leurs enfants. Je défie l'homme le plus indifférent, le moins habitué aux pieuses croyances qui nous font contempler notre Seigneur dans la personne des pauvres, de voir et de comparer en un même jour ces mille ruelles de White-Chapel ou de Bethual-Green, non pas avec les somptueux hôtels de Belgrave-Square, mais seulement avec les écuries des chevaux de la reine, sans gémir et sans trembler.

Or, dit un juge aussi modéré que compétent<sup>1</sup> : « Le paupérisme de Londres n'est pas à beaucoup près aussi cruel que celui qui pèse sur une grande partie de l'Angleterre d'un bout à l'autre de son territoire. »

On comprend bien qu'à un tel état de dénûment correspondent une ignorance et une dépravation extrêmes. Les documents officiels, en effet, nous apprennent que le nombre des criminels au-dessous de vingt ans est quatre fois plus grand à Londres qu'à Paris. Chaque promeneur peut y faire malgré lui la statistique des femmes perdues. Et, quant à l'instruction, voici le témoignage de l'union des écoles du Lancashire (mai 1850) : « Près de la moitié des habitants de cette grande nation ne sait ni lire ni écrire ; et de l'autre moitié une grande partie ne possède que la plus misérable instruction. »

Cependant l'instruction primaire qui nous a conduits à un tableau si triste, nous offre l'occasion d'admirer une fois de plus la remarquable puissance des efforts individuels en Angleterre et l'intelligence si connue de l'aristocratie et des classes supérieures pour pressentir et conjurer, autant que les moyens dont elles disposent le comportent, les maux qui les environnent. Quels sont ces moyens ? L'association et l'argent.

<sup>1</sup> M. Robert Pashley, *Pauperism*, etc.

Dans toutes les villes et dans presque tous les villages, de généreux fondateurs ont établi des écoles ; chaque secte a voulu avoir la sienne, et si le nombre des écoles croît avec celui des sectes, on peut juger de leur multiplicité. Mais, avant tout, des associations puissantes développent une activité dont les résultats sont considérables.

La *National Society*, fondée en 1811, est la société orthodoxe, c'est l'Eglise anglicane enseignante. Elle étend ses soins sur plus d'un million d'élèves reçus dans 20,000 écoles ou salles d'asile et son action sur plus de 20,000 maîtres ou maîtresses ; elle a des inspecteurs, des écoles normales. Ses ressources, provenant de souscriptions et de la rétribution des familles, sont énormes. Les grands dignitaires de l'Eglise sont à sa tête.

La *Bristish and foreign Society* est au contraire une société émancipée de l'Eglise ; elle a été formée en 1813, à l'occasion de la méthode mutuelle de Lancaster, par des hommes illustres, lord Brougham, lord John Russell, inspirés par un esprit semblable à celui qui a fait agir en France les plus ardents promoteurs de cette même méthode. M. Rendu n'indique pas en détail les développements de cette société, qui étend son action sur toute l'Angleterre, et jusqu'en Amérique, en Afrique, aux Indes. Elle professe le mélange des cultes, et tout en déclarant que les maîtres doivent être tous « *persons of decided piety,* » elle ne prend pas souci de leur communion, et veut qu'on se borne dans les écoles à la lecture des Écritures saintes, « *sans note ni commentaire et à l'exclusion de tout formulaire d'une Église.* » Ce qui revient à dire que chaque enfant doit être à lui-même sa propre Église, et interpréter à son gré. — On ajoute naïvement : « Cette pratique a paru être la plus propre à procurer l'union du plus grand nombre. »

Une troisième société, moins puissante, *Home and colonial school Society*, s'occupe particulièrement de former des maîtresses pour les écoles et les salles d'asile, et même des gouvernantes pour les éducations privées.

Voici d'énormes efforts dus à l'initiative louable et persévé-



rante des particuliers ; grande assurément est la nation où de pareilles forces peuvent se produire, s'organiser et se développer librement.

Mais, entre ce tableau et le premier, quel contraste, et de ce contraste quelle conclusion lamentable à tirer !

Quoi ! voici une armée levée contre la misère et l'ignorance, et partout la misère est dominante, et l'ignorance en progrès ! Ou bien tous ces efforts sont stériles, ou bien ils n'atteignent pas les classes pauvres proprement dites. Stérilité ou insuffisance, il faut admettre l'une ou l'autre de ces conclusions, ou plutôt toutes deux. Ici les faits que nous avons cités bravent tous les désaveux, et, nous nous hâtons de le dire, on convient généralement de ces tristes résultats et on ne songe pas à dissimuler que l'instruction primaire n'a jusqu'ici presque pas agi sur les derniers rangs de la population.

M. Rendu cite à cet égard les témoignages les plus frappants (pages 48 et suivantes), tels que cette phrase de M. Clag, chapelain d'une prison de jeunes détenus : « J'appelle extrême ignorance l'état de l'individu qui ne peut dire un mot d'une prière, qui ne sait pas le nom du souverain régnant, ou ne connaît pas les mois de l'année. Sur trois mille jeunes gens et jeunes filles, j'en ai trouvé quinze cent quatre-vingt-huit en cette extrême ignorance. Mille deux cent quatre-vingt-dix enfants et hommes, deux cent quatre-vingt-treize jeunes filles sont tellement incapables de recevoir une éducation morale et religieuse, que leur parler de vertu et de vice, c'est leur parler une langue inconnue. »

M. Rendu a raison de dire avec énergie : « Les enfants des » classes indigentes se trouvent non *hors la loi*, mais *hors les* » *mœurs* (page 48). »

Hâtons-nous de le dire encore à l'honneur de l'Angleterre et de l'humanité, des cœurs généreux essaient de lutter contre ces maux si lamentables.

Depuis quelques années, une société s'est fondée, en 1844, sous le patronage de l'illustre lord Ashley, pour établir des écoles auxquelles on a donné le nom bizarre et caractéristique de

*Ragged schools*, écoles de haillons. A Londres cent vingt-deux de ces écoles reçoivent, soit dans la semaine, soit le dimanche, près de vingt mille enfants, dont l'immense majorité est adonnée au vol, au recel, à la mendicité ; mais, hélas ! les ressources de cette charitable société croissent lentement, et surtout elle a grand'peine à trouver des maîtres.

« Nous avons besoin, disent les rapports, de maîtres qui chargent leurs épaules d'un lourd fardeau, et à qui l'amour du Sauveur rende ce fardeau léger ; qui ne regrettent la dépense, ni de leur temps ni de leurs forces, ni le sacrifice de leur confort ; de maîtres résolus à se trouver à leur poste à heure fixe, comme si leur absence devait arrêter tout le mécanisme ; de maîtres dont les cœurs soient imprégnés de l'amour divin (*bathed in divine love*), et qui, dans l'esprit du Christ, accomplissent l'œuvre du Christ ; de maîtres qui ne comptent pour rien ni leurs aises ni leur vie ; qui, après les extrêmes efforts, après l'entier sacrifice d'eux-mêmes, soient encore humiliés de leur lâcheté et s'écrient : « Nous sommes des serviteurs inutiles ! »

Heureusement, l'Angleterre peut se montrer à elle-même ces véritables missionnaires de l'enseignement du peuple. Le *Catholic poor school committee*, fondé en 1847, se voue, avec peu de ressources, mais avec une extrême charité, à l'éducation des pauvres, et est-il nécessaire de dire que la majeure partie des pauvres enfants abandonnés est irlandaise et catholique ?

Plusieurs écoles sont dirigées (comme la maison de retraite des vieillards) par des Sœurs françaises. C'est une grande émotion pour un Français catholique de ne pouvoir rencontrer la misère et la charité, sans entendre la misère répéter : Je suis catholique, et la charité dire : Je suis Française.

Enfin, au-dessus des forces des associations et des particuliers, des anglicans si puissants mais si divisés, des catholiques si unis mais si faibles, il est une force dont nous n'avons voulu à dessein parler qu'en terminant, force longtemps invisible, maintenant partout présente, et bientôt prédominante dans la sphère de l'instruction primaire comme dans beaucoup d'autres parties de l'ordre moral en Angleterre, c'est l'Etat.

Autrefois, c'est par les questions d'argent que les citoyens intervinrent dans le gouvernement et que la liberté eut prise sur l'autorité; dans tous les pays libres, l'argent est aujourd'hui le moyen dont se sert l'autorité pour avoir prise à son tour sur la liberté. Nulle part, cette sorte de contrat n'est plus ouvertement avoué qu'en Angleterre, au moins pour la matière qui nous occupe.

Il n'y a pas de ministère de l'instruction publique. Mais le *Committee of Council of Education*, créé en 1839, en tient lieu. On a souvent remarqué la rapidité avec laquelle les crédits consacrés à l'instruction primaire, en France, se sont accrus chaque année; l'Etat contribuait, en 1816, pour 6,000 fr. à cet important service, qui figure aujourd'hui au budget pour plus de 5,000,000. En Angleterre, le crédit s'est élevé de 30,000 l. st., en 1839, à 150,000 l. st. (3,750,000 fr.). Les subventions sont d'ailleurs accordées tantôt aux *écoles*, soit primaires, soit normales, pour aider à l'acquisition du terrain, à la construction des classes, à l'achat du mobilier, tantôt aux *maîtres* ou *maîtresses* pour augmenter leur traitement. Mais, nous le répétons, ces subventions ne sont pas un but. elles sont un moyen, l'école est subventionnée, à condition d'être *inspectée*; — le maître est subventionné, à condition d'être *breveté*.

M. Rendu ne voit que des avantages dans cette intervention. Nous reconnaissons que le principe en est très-logique, l'usage fort modéré, mais il faudrait fermer les yeux pour ne pas voir que ses progrès sont inévitables et sans limites, sans garanties pour la liberté. C'est ce que nous nous réservons d'apprécier en terminant.

Il nous suffit d'établir en ce moment que l'État est décidé à intervenir de plus en plus. Si M. Rendu a pu en douter au moment où il écrivait son livre, il doit en être convaincu après le bill présenté le 4 avril dernier et le discours prononcé par lord John Russell à la Chambre des Communes. Aux termes de ce bill, qui ne concerne pas encore les villages et les campagnes, les conseils municipaux des villes incorporées (*corporated towns*), c'est-à-dire des principales villes d'Angleterre, peuvent voter à

la majorité des deux tiers des voix, 1° que les citoyens seront imposés pour le soutien de l'école ; 2° que cette école sera dirigée conformément aux minutes du *Committee of council of Education*.

Assurément, ce pas semble encore peu décisif, et l'on ne saurait assez remarquer les ménagements infinis avec lesquels l'autorité, en Angleterre, traite la liberté, même pour la supprimer; mais on est déjà très-loin de 1830, très-loin de 1835, lorsque lord Brougham, un des plus ardents promoteurs de l'intervention de l'Etat, écrivait découragé : « Il faut en prendre notre » parti, nous sommes vaincus et sans espoir. » Encore quelques pas semblables et l'Etat sera non-seulement maître des établissements qu'il fonde et entretient, comme en France, mais maître de tous. Que l'on nous permette un terme un peu familier : là où l'Etat a mis l'œil, il aura bientôt mis la main.

Si nous avons pu donner une idée imparfaite de l'influence actuelle des associations, des particuliers, de l'Eglise et de l'Etat, sur l'instruction populaire en Angleterre, le mérite de cet exposé revient à M. Rendu, auquel nous devons tous les éléments qui le composent, et auquel nous aurions voulu pouvoir emprunter le style rapide et animé, les pensées généreuses et hautes, qui rendent la lecture de son livre si attachante. Il nous permettra après l'éloge, quelques observations.

Il eût été bien désirable de donner quelques renseignements sur l'histoire de l'enseignement primaire en Angleterre; tout ne date pas sans doute de 1811, époque de la fondation de la National Society; qu'a fait le protestantisme en Angleterre pour l'enseignement populaire et la diffusion des lumières parmi les classes pauvres, pendant les siècles derniers?

Sans blâmer l'étendue donnée aux documents très-opportuns sur les écoles normales, nous aimerions quelques pages de plus sur l'école primaire elle-même. Nous assistons, pour ainsi dire, en lisant l'ouvrage, aux meetings où l'on rend compte des résultats généraux des diverses sociétés, nous n'entrons pas dans l'école elle-même pour juger la méthode, pour savoir com-



bien de temps l'enfant y reste, quels livres lui sont confiés, quel degré d'instruction il reçoit. Nous ne savons pas à quelle classe de la société l'école primaire sert de pépinière, ni si cette classe est remarquée pour sa moralité, ou pour ses défauts. En un mot le livre nous apprend beaucoup sur la manière dont est formée l'école, peu sur celle dont est formé dans l'école l'enfant qui sera l'homme, le père, le citoyen, le chrétien.

Nous savons d'ailleurs très-bien que la première de ces questions est la plus pratique et devait de préférence attirer l'intérêt du ministre auquel le rapport de M. Rendu est adressé. Aussi exprimons-nous un regret plutôt qu'une critique.

Le même sentiment nous inspire une dernière observation.

Nous adoptons presque toutes les conclusions et les vœux pratiques par lesquels se termine le rapport, particulièrement en ce qui touche le caractère des fonctions des inspecteurs et la publicité à donner à leurs rapports. Mais fallait-il reculer devant quelques conclusions plus générales, auxquelles le coup d'œil si profond jeté par l'auteur sur la situation des classes pauvres, la division des doctrines religieuses, et les progrès de l'intervention de l'État, devait naturellement le conduire ?

Rien n'eût été plus utile surtout que d'entrer plus avant dans les causes de cette centralisation croissante, si opposée au génie de l'Angleterre ; et ce que l'auteur n'a pas fait, nous voulons essayer de le faire.

On se sert volontiers en France de l'exemple de nos voisins comme d'un argument. Les écoles ne peuvent se passer de l'État, dit-on ; voyez l'Angleterre où l'on a tenu si longtemps la doctrine opposée : on l'abandonne, contraint par la nécessité et par la force inévitable des choses !

Or il n'est pas difficile de prouver que la manière dont l'État intervient est fort différente du rôle que la loi lui assigne en France, puisque en Angleterre toutes les écoles sont libres, et que toutes sont cependant peu à peu soumises, sans distinction, à l'action du gouvernement, tandis qu'en France la part

est faite, par la loi de M. de Falloux, entre les écoles publiques et les écoles libres.

On peut également établir sans peine que les progrès de cette intervention sont dus à des causes qui, dans notre pays, ou bien n'existent pas, ou bien ont disparu.

Qu'on veuille bien le remarquer, nous ne nous demandons pas si ce principe nouveau est pour l'Angleterre elle-même un bien ou un mal. A en croire un article fort remarquable, publié en 1849 par le *Quarterly Review*, et attribué à l'inspiration de M. Guizot, ce pourrait être un danger. Mais c'est, nous le répétons, un effet logique et inévitable.

Oui, l'intervention de l'État est logique, puisque les efforts des individus et des associations sont notoirement insuffisants, puisqu'ils accusent et produisent une division de doctrines toujours croissante, puisqu'ils ne forment des maîtres, ni en assez grande quantité, ni avec des garanties convenables, puisqu'enfin les ressources sont réparties avec une inégalité déplorable<sup>1</sup>.

Oui, l'État intervient avec efficacité, et jusqu'à présent avec modération. *The Committee of Council of Education* est composé d'hommes très-honorables, et la France envie des inspecteurs comme M. Moseley, M. Cook, ou M. Marshall; les inspecteurs ont des pouvoirs limités, et leurs rapports (mesure excellente) sont livrés à la publicité. Le droit de nomination ou de révocation des maîtres est réservé aux fondateurs des écoles.

Oui, le danger n'est pas jusqu'ici dans la manière dont l'État exerce ce monopole naissant, mais dans les causes qui en rendent les progrès inévitables.

N'est-ce pas en effet un grave sujet de réflexion ?

Dans le pays par excellence de la liberté, dans le pays où le

<sup>1</sup> « Un bâtiment pour une école privée, destinée au plus à 500 élèves, coûte autant que vingt écoles de Boston, chacune pour le même nombre d'élèves : ici 1,000 l. sont consacrés à 22 garçons, là 20 l. pour 100 enfants. » (*Horace Mann*, secrétaire du comité d'éducation du Massachusetts, cité par M. Rendu.)

gouvernement n'entend faire absolument que ce que les particuliers ne peuvent faire, peu à peu cependant il est presque forcé d'intervenir et là précisément où l'action du pouvoir public est la plus gênante, dans l'ordre moral. Dans les rapports du clergé avec les fidèles, du patron avec l'ouvrier, du propriétaire riche avec le locataire pauvre, enfin dans les écoles, l'État pénètre... Pourquoi donc?

Il a deux raisons pour le faire : il obéit à la fois à une mauvaise tendance et à une nécessité.

La tendance fâcheuse à laquelle obéit le gouvernement anglais, est double. C'est d'abord ce désir naturel qu'éprouve la *puissance* de devenir *toute-puissance*, celui qui peut beaucoup de pouvoir tout : c'est, en autres termes, le goût de la *centralisation* qui triomphe des vieilles et excellentes traditions de la nation anglaise. Mais cela n'est pas tout. Le gouvernement et les hommes illustres qui ont le plus activement servi le mouvement que nous caractérisons, cèdent certainement encore à cet esprit, bien connu en France, qui cherche à se soustraire à tout pouvoir spirituel, en se substituant à lui, et revendique plus ou moins nettement pour l'homme la puissance ou au moins le droit de se gouverner lui-même, en dehors de toute institution religieuse positive ; en d'autres termes, c'est une tentative de *l'esprit rationaliste*. En veut-on la preuve? Les vieux anglicans, les *purs*, les protecteurs de la National Society, résistent aux désirs de l'État ; en 1839, trois mille pétitions repoussèrent le système des inspecteurs ; il fut adopté à la Chambre des Communes, à la majorité de *deux* voix seulement, et repoussé, à la Chambre Haute, par une majorité de cent onze voix. « Le *Committee of council* n'a pas de religion, » s'écrie-t-on dans les meetings de la *National Society*.

Or, ces appréhensions n'ont-elles pas quelque apparence de justice, en présence des paroles que prononçait encore le 4 avril, lord John Russell : « Nous voulons que, dans les écoles, un père » ait la faculté de soustraire son enfant à l'instruction religieuse, » si elle ne lui convient pas ? »

Nous avons dit qu'en obéissant à une mauvaise tendance,

le gouvernement anglais cédait cependant aussi à une nécessité logique ; cette nécessité qu'il est temps d'appeler par son nom, c'est l'affaiblissement graduel et l'inefficacité constatée de l'Eglise anglicane.

Pour les yeux les moins clairvoyants, cette Eglise si riche et pourtant si impuissante, si protégée et pourtant si divisée, perd chaque jour du terrain devant un triple mouvement : mouvement du catholicisme, qui lui enlève ce qu'elle a de plus pieux et de plus savant ; mouvement de l'incrédulité, qui livre des masses, de plus en plus nombreuses, à l'irréligion pure, à une vie sans vertu, sans prières et même sans baptême ; enfin, mouvement du gouvernement inspiré plus qu'on ne le pense par le goût de la centralisation et l'esprit rationaliste. Les subventions aux écoles ne ressemblent-elles pas à une prime qui leur est offerte à condition de devenir du même coup indépendantes de l'Eglise et dépendantes du gouvernement, qui lui-même devient de plus en plus l'Eglise ?

Nous n'avions pas tort, ce semble, d'affirmer que les causes que nous cherchons à caractériser n'avaient jamais existé en France ou en avaient disparu.

En effet, on a expérimenté les excès de la centralisation, on connaît trop les excès de l'esprit rationaliste, cette prétention d'élever la jeunesse d'un pays en dehors d'une croyance positive. En matière d'enseignement, l'expérience est faite, et s'il plaît à Dieu, elle ne sera pas recommencée.

Mais, en outre, la grandeur, l'union et la puissance pour le bien de l'Eglise catholique brillent à tous les yeux. On ne voit pas dans son sein de grandes associations de finances pour protéger les écoles, mais de grandes associations de dévouement pour les diriger ; en trop d'endroits, il n'y a pas d'écoles, mais celles qui existent ne laissent pas à d'autres mains les enfants en haillons ; enfin, si le nombre des écoles ne correspond pas au nombre des villages, au moins ne correspond-il pas non plus au nombre des sectes ; dans toutes, les enfants de la même patrie reçoivent la même foi, première base de l'unité nationale.

N'allons donc pas chercher (si ce n'est pour quelques détails)



des exemples, et ne souffrons pas qu'on aille prendre des arguments dans l'organisation de l'enseignement populaire en Angleterre ; les deux pays sont, sous ce rapport comme sous tant d'autres, dans des situations absolument différentes. Le gouvernement anglais a des raisons d'agir que n'a pas le gouvernement français ; l'Église catholique a des mérites que n'a pas l'Église anglicane, et, grâce à Dieu, la supériorité est de notre côté.

Que nos coreligionnaires catholiques anglais nous permettent seulement un humble avis : nous les louons d'être reconnaissants envers le gouvernement, quand le gouvernement sait être juste envers eux ; nous les louons de profiter des encouragements et de l'émulation qui leur viennent de ce côté ; en lisant les actes passés entre le gouvernement et les prélats catholiques pour l'inspection des écoles, nous applaudissons à beaucoup de modération d'un côté, à beaucoup de prévoyance de l'autre. Mais si, comme nous le croyons, la part de l'État dans l'enseignement primaire devient peu à peu prépondérante, nous les supplions de ne pas donner avec excès les mains à un système dont ils pourraient être un jour responsables ou victimes : responsables, s'ils devenaient, par un miracle que tant de prières appellent, la majorité ; victimes, s'ils restent la minorité. Qu'ils demeurent les amis résolus et confiants de la liberté.

Dans les sociétés modernes, en ayant pour elle la liberté, l'Église a pour elle le droit et l'opinion, et ajoute ainsi à toutes les forces qu'elle tient du ciel, les deux forces les plus puissantes de la terre.

Quant à nous, Français et catholiques, nous avons sans doute à apprendre en étudiant ce que l'Angleterre fait pour l'instruction primaire, mais peu à envier, peu à imiter. Dans ce grand pays, tout ce qui peut être fait avec du génie, de l'habileté, une profonde politique et de l'argent, est fait, et sous ce rapport nous avons ainsi beaucoup à gagner en étudiant en quelque sorte dans son présent notre avenir. Mais pour ce qui peut être fait par l'art, par le goût, et surtout par la religion, par la vraie charité, l'Angleterre, malgré d'énormes efforts,

malgré des hommes admirables, le cède de très-loin à la France. Or la France doit à sa religion cette précieuse et incontestable prééminence.

M. Rendu aime trop son pays pour ne pas me pardonner d'avoir pris quelque soin pour faire sortir ce beau témoignage de son livre, où je trouve en outre toutes les qualités qui dénotent l'observateur et l'écrivain, tous les sentiments qui révèlent l'homme de foi, de cœur et de dévouement.

Augustin COCHIN.



## BEAUX-ARTS.

---

**Souvenirs du Salon. — M. Picot et M. Flandrin à Saint-Vincent-de-Paul.**

---

Nous avons laissé passer le *Salon* de cette année sans en parler, et je ne reviendrais pas sur ce sujet, si ce n'était l'intérêt supérieur que présentent les peintures de MM. Picot et Flandrin à l'église Saint-Vincent-de-Paul. Cette double entreprise, conduite à bonne fin par deux hommes de talent, dont l'éducation fut différente, et qui se rencontrent harmonieusement dans l'accomplissement d'une grande tâche, a de quoi ranimer le courage de ceux qui ont le goût des arts et qui souffrent de la direction qu'ils ont prise à notre époque.

Personne au monde n'a moins de penchant que moi pour les jérémiades : malgré moi, je considère ceux qui allongent de grandes phrases sinistres sur un sujet quelconque, comme ne sentant qu'avec beaucoup de calme ce dont ils parlent : il faut du sang-froid pour déclamer avec succès, et la déclamation est à la fois le poison de l'âme et la perte des littératures. Au contraire, je voudrais jusqu'au bout lutter, par optimisme, contre l'évidence elle-même, et s'il faut reconnaître le mal, je ne me rends qu'à la dernière extrémité. Ceux qui agissent autrement pèchent contre la vertu de l'espérance.

Fort attristé du Salon, j'aimais donc mieux m'en taire que d'exprimer tout le découragement que j'avais dans l'âme. Une

personne pleine d'expérience et de goût avait bien voulu me remplacer : mais quoique rendant hommage à la pureté de son jugement, je n'ai pu me résoudre à lui ouvrir l'accès du *Correspondant*. Qu'elle en reçoive ici mes très-humbles excuses; la bienveillance est une de ses vertus, mais on ne fait souvent que pallier le mal, en distribuant, même d'une manière judicieuse, la louange à ceux qui l'ont méritée.

Afin de dire tout ce que je pense, le *Salon* annuel (qui ne le sera bientôt plus, dit-on) est devenu une espèce de cauchemar pour ceux qui aiment sincèrement les arts, et qui conservent une idée relevée de l'application qu'on doit en faire. La preuve en est dans la désertion sérieuse et définitive des principaux maîtres de notre école. Pour peu qu'on ait atteint un certain rang, et qu'on soit assuré du placement de ses ouvrages, on évite une arène où la faveur publique se distribue d'une manière déplorable. Les hommes d'un talent supérieur n'aiment à être ni bafoués ni dédaignés : cela est tout simple ; ils sont chassés du Salon, non par une susceptibilité déplacée de leur amour-propre, mais par dégoût pour une industrie qui compte dans le *progrès* des derniers temps, et au succès de laquelle le public se prête avec une docilité singulière.

Assez favorablement placé pour suivre ce mouvement, je l'observe avec soin depuis bien des années et je suis en mesure d'en faire exactement l'histoire. Il y a trente ans, le monde des arts était pourvu d'une grande naïveté : c'était l'âge d'or. On pouvait se tromper dans la recherche du beau ; mais c'était vraiment le beau qu'on cherchait avec persévérance. On était artiste, on n'était pas industriel.

Nous voyons élever en ce moment un grand palais à l'Industrie : c'est justice ; elle est la reine de notre époque : tout ce qui prétend se maintenir en dehors de son domaine, est condamné à ne plus vivre que d'une vie précaire et indigente. Quelques personnes qui encensent les vices du jour, croient pouvoir faire remonter le commencement de l'industrie en peinture aux Vénitiens ou aux Hollandais : mais elles se trompent. Le plus prompt des improvisateurs de Venise, le plus avide des



spéculateurs d'Amsterdam, tout en abondant dans leur propre sens, tout en évitant les difficultés contraires à leurs dispositions naturelles, cherchaient encore à rendre leur pensée avec une sincérité dont on cesse d'avoir même l'idée à notre époque. Ils faisaient encore de l'art en vue d'une certaine durée ; ils n'escomptaient pas sciemment l'avenir, et la faveur qu'ils captaient devait durer plus d'un jour. En un mot, on n'en était pas venu à faire des tableaux, comme les marchandes de mode font les chapeaux, pour une saison.

Je voyais dernièrement en tête de la liste des récompenses de cette année, le nom de M. Daubigny, paysagiste : cela me surprit. Les ouvrages qui lui ont mérité cette faveur m'avaient échappé : mais je me rappelai avoir regardé ailleurs un tableau d'une assez grande dimension acheté par le Gouvernement. Je me mis donc à chercher dans l'effort de la veille l'explication du succès obtenu le lendemain : et comme j'avais encore quelque peine, malgré certaines qualités, à me rendre compte des motifs de cette ascension droite d'un astre naguère à peu près inconnu, j'appelai à mon secours une des personnes qui devaient être dans le secret de l'administration. L'autorité que j'invoquais était, à son tour, dans un certain embarras ; elle s'en tira par un mot spirituel : « Ce tableau valait mieux *l'année dernière*. »

Si pendant le régime parlementaire (que je ne renie qu'en peinture) il avait été possible de diriger sérieusement les arts, on aurait évité beaucoup de mal ; mais le premier soin de l'administration était de diviser le gâteau en parcelles indéfinies, afin de satisfaire aux recommandations des députés, et ce qui restait à l'abri de ces considérations infimes appartenait exclusivement à une direction qui ne se dirigeait pas bien elle-même. M. le comte de Montalivet, dans une intention très-respectable, s'est efforcé de faire valoir la protection accordée aux arts par le régime de 1830. Sous le rapport financier, nous sommes complètement d'accord avec lui ; la générosité de la monarchie de juillet envers les artistes ne peut être sérieusement mise en doute. Mais quant au discernement qui a dicté ces faveurs, notre protestation serait énergique, si aujourd'hui elle pouvait être généreuse.

En général, sous ce régime, et sauf les occasions où la pression publique s'est fait sentir avec plus de force, on s'est tenu dans le milieu, dans l'injuste milieu, pourrions-nous dire, puisqu'il s'agit des arts. Les hommes d'un talent ferme et vrai ont été généralement négligés ; les hommes d'expédients et de procédés ont trouvé faveur ; et quand on se montrait dur ou indifférent pour les tentatives sérieuses, on capitulait devant les monstruosité. Qui ne se rappelle le scandaleux succès de M. Couture ? L'État fit l'acquisition du tableau des *Romains de la décadence*, auxiliaire féroce des accusations qui minaient la société ; on plaça dans la galerie du Luxembourg cette toile qui renferme jusqu'à des obscénités ; et quand la populace eut renversé le trône, on apprit que le peintre, objet des faveurs de la monarchie, serait l'Apelle de la république comme M. Clesinger en devait être le Lysippe ; M. Clesinger qui, après avoir fait rougir jusqu'à la nudité antique par l'exposition d'un modèle moulé dans quelque mauvais lieu, allait étaler au Champ-de-Mars le témoignage de son impuissance. Parmi les mauvais rêves que 1848 a laissés dans notre souvenir, il faut mettre en première ligne les colosses en manière d'épouvantail que M. Clesinger avait modelés pour la fameuse fête, dite des *Bœufs aux cornes dorées*.

Le gouvernement faisant défaut, dans un pays où son action est si prépondérante, les amateurs devaient aller à la dérive. Ce n'est pas d'hier que les Montdor ont persécuté les Poussin et enfanté les Feuquières ; cela tient surtout à la difficulté d'apprécier les ouvrages nouvellement exécutés. Un tableau qui doit vivre est comme un vin généreux dont l'âpreté ne s'adoucirait qu'avec le temps ; tandis que la piquette a sa saveur aussitôt après avoir été fabriquée. Aussi les connaisseurs en vieux tableaux ont-ils toujours bronché, dès qu'il s'agissait d'apprécier une œuvre récente. Cependant, si leur goût n'était pas sévère, il restait au moins délicat, et ceux d'entre eux dont l'opinion comptait et qui donnaient le branle, ne se seraient pas compromis à couvrir d'enchères et à patroner des productions méprisables.

La mode des objets du temps de Louis XV a tout précipité.

Autrefois, il y avait quelques gens d'esprit et de goût qui n'approuvaient pas l'engouement de leurs contemporains pour l'imitation de l'antique, et qui soutenaient que les meubles du XVIII<sup>e</sup> siècle étaient plus commodes, tout en rappelant qu'il y avait dans les artistes d'alors une certaine grâce facile et attirante. Comme toujours, les moutons de Panurge se sont précipités par cette brèche; on a réhabilité les Vanloo et les Boucher; on a fait l'apothéose de ceux en faveur desquels il aurait été raisonnable de réclamer un peu d'impartialité, et la singerie de maîtres dont les procédés étaient déjà de convention, a rapidement communiqué au public le dégoût de la vérité.

En 1832, je suivais à pied le chemin qui conduit de Dieppe au château d'Arques; j'admirais cette nature riche, ferme et gracieuse qui plaît même à ceux dont le goût s'est formé au milieu des splendeurs du ciel méridional. Un artiste était occupé à faire une étude par le travers de la vallée: je reconnus de loin un des peintres de genre qui commençaient à faire la loi dans notre école, et j'éprouvai la curiosité de savoir dans quel sens il interprétait un paysage aussi fortement accentué. En m'approchant, je vis que mon homme aurait pu se dispenser de quitter son atelier; évidemment, il avait son parti pris d'avance, et la nature n'était plus pour lui un modèle, mais un prétexte. Ce n'était sur sa toile ni la forme ni la couleur de ce qu'il avait sous les yeux; probablement l'artiste n'était pas fâché qu'on crût qu'il avait peint sur nature; mais pour le faire en conscience, la route aurait été trop longue, et sans plus de scrupule, il avait pris le chemin de traverse.

L'audace de 1832 est devenue le lieu commun de 1853. Entre ceux qui font des tableaux très-séduisants à propos de la nature, il s'est établi comme une *course au clocher*; les coureurs sont nombreux, et les chutes ne sont pas dangereuses; pour remporter le prix, il suffit de bien choisir son moment.

Il est vrai que ces gloires si promptes à éclore ne durent pas longtemps, et qu'on a bientôt fait de broyer sous les roues d'un nouveau char l'idole de l'année dernière: mais qu'importe, puisqu'il a toujours un vainqueur!



C'était un curieux moment que celui où la révolution s'était mise dans l'atelier de Pierre Guérin. On ne peut dire pour quoi s'étaient rencontrés sous la direction de cet habile maître la plupart des hommes qui devaient renouveler la peinture française. Guérin était un homme d'un goût exquis qui, tout en subissant l'influence de son époque et en laissant sur ses ouvrages la double empreinte du Musée des antiques et du Théâtre français, aurait rougi de ne pas justifier, par une supériorité réelle, le succès populaire qui accueillait la plupart de ses productions. Si la faiblesse excessive de sa santé et le progrès de l'âge l'empêchaient de chercher une nouvelle voie, il avait du moins le sentiment de ce qu'il fallait tenter pour sortir de la routine, et il dirigeait en professeur attentif et en galant homme les diverses dispositions de ses élèves. Mais c'aurait été un guide bien rassis pour une fougue comme celle de Géricault, et celui-ci bouleversait à son tour l'imagination d'Eugène Delacroix, d'Ary Scheffer, de Sigalon, de St.-Evre, et d'autres encore dont on ne parle plus, quoiqu'ils aient eu leur heure de succès.

A ce moment, la révolution était tentante. Pierre Guérin avait beaucoup plus d'esprit que David et que Gros, et je crois bien que sa part d'influence sur ses élèves les plus effrénés, a consisté à leur indiquer finement ce qu'il y avait d'un peu épais dans la poétique de ces chefs d'école. Toutes les têtes bouillonnaient au commencement de la Restauration, et il n'en fallait pas davantage pour détruire le prestige des gloires contemporaines. Les révolutionnaires, que Pierre Guérin avait couvés sans le vouloir, voyaient à côté d'eux les faveurs de l'Académie pleuvoir sur une génération formée par la vieillesse de David et de Regnault, et qui ne trouvait rien à exprimer que la forme, entre la poésie déjà éteinte du faux antique et le mysticisme à peine soupçonné du moyen âge. Tandis que les prodiges de l'école, devenus pensionnaires de Rome, se congratulaient réciproquement pour leur habileté à faire le *morceau*, et se disaient d'étudier les *stanze* du Vatican par la raison que



Raphaël leur aurait rendu des points pour la pratique de la peinture, Géricault lançait des oracles contre le préjugé du voyage d'Italie, et montrait à ses camarades la route de l'Angleterre. Faire autrement qu'on n'avait fait jusque là, n'était-ce pas évidemment faire beaucoup mieux? En très-peu de temps, Géricault avait débauché les trois quarts de l'atelier de M. Guérin.

Géricault n'a pas vécu; son talent est resté comme un de ces fragments mutilés auquel l'imagination prête des beautés qu'il n'a point eues. Entre ceux qui ont contribué à perdre notre école, on parle de Géricault religieusement, comme on parlait de Toullier à l'école de droit, lorsque j'en suivais les cours. Je me creusais la tête pour deviner en quoi ce commentateur du Code avait tellement surpassé tous ses rivaux, et c'est seulement bien des années après que j'ai compris d'où venait le prestige. Le succès de Toullier était une conspiration du matérialisme; il était, comme professeur de droit, ce que Chaussier avait voulu être en médecine: on l'adorait, et on forçait les simples de l'adorer, parce que dans ses ouvrages il avait sacrifié le *for intérieur* et relegué les vérités de conscience parmi les vieilleries d'avant la Révolution, avec la perruque du bon homme Pothier. L'apothéose de Géricault repose de même sur son mépris de l'âme et de la beauté; en remplaçant l'étude par le jet, l'harmonie par l'effet, l'esprit de la composition par le matériel de l'art, il a été l'émancipateur, et si cela continue, on lui fera des jubilés comme à Luther.

La succession de Géricault passait de droit à M. Eugène Delacroix, et sous certains rapports l'élève valait mieux que le maître. Tout aussi dépourvu que lui de limpidité et de calme, il possède une palette beaucoup plus riche, et il emploie la poésie de la couleur avec une supériorité que personne ne peut lui disputer dans l'école française. Comme Géricault, M. Delacroix a la conscience du grand dessin, et la plume à la main, il en parle avec une rare intelligence. J'ai vu de Géricault beaucoup de chevaux de côté, de face et par derrière, mais les

compositions qu'il a laissées sont assez rares, tandis que M. Delacroix a témoigné d'une faculté de création tout-à-fait distinguée. On peut lui reprocher d'avoir été d'un mauvais exemple, mais on ne peut oublier ses principaux ouvrages, son *Dante*, son *Massacre de Chio*, sa *Révolution de 1830*, ses *Femmes d'Alger*, sa *Noce du Maroc*. Si le comble de l'art consistait à jeter sur la toile une ébauche fiévreuse et à indiquer des pensées fortes par quelques traits empreints de sentiment et de passion, on aurait tort de disputer à M. Delacroix le premier rang parmi les artistes de notre époque. Mais celui qui ferait dire à M. Delacroix ce qu'il pense au fond de l'âme de ses propres défauts, aurait bientôt mis les ombres au portrait que je viens de tracer.

M. Delacroix n'est pas de ceux qui ont fui le Salon ; il s'est toujours plu à provoquer la discussion : quand on lui reprochait d'avoir mis un œil trop loin du nez, il le plaçait, l'année d'après, derrière l'oreille. Pour avoir fait une révolution, au lieu d'achever les études fondamentales de la peinture, incapable (du moins je le crois) de terminer un ouvrage, il a poussé plus loin qu'aucun des hommes d'un grand talent qui l'ont précédé, le parti pris de l'impuissance. J'aurais mis Rembrandt au défi de faire un dessin tolérable de la *Vénus de Médicis* ; mais du moins ce maître a presque toujours dissimulé l'obstacle qui l'empêchait d'arriver à l'élégance de la forme, et c'est seulement dans un accès de polissonnerie cynique qu'il a pu jeter sur le cuivre sa hideuse eau-forte d'*Adam et Ève*, morceau indigne, et que les sectaires de Rembrandt admirent à aussi juste titre que les dévots à Shakspeare se prosternaient devant certains traits, reconnus pour des fautes d'impression depuis la découverte de l'exemplaire corrigé que M. Payne Collier a publié l'année dernière. M. Delacroix est d'un tempérament plus audacieux que Rembrandt lui-même ; il jette le défi au public par les incorrections et les laideurs volontaires, et pendant longtemps cette provocation perpétuelle lui a réussi. Tandis que des artistes d'un grand talent, mais qui procèdent d'une tout autre manière, se tordaient de désespoir en voyant des succès dont ils ne pouvaient comprendre le motif, M. Delacroix

avait son cénacle qui dominait dans les journaux , et qui s'assemblait (en tout bien, tout honneur) pour célébrer régulièrement à son intention les mystères de la Bonne Déesse. Ces Corybantes avaient des regards terribles pour ceux qui n'immolaient pas à leur dieu tout le reste de l'Olympe, et je dois convenir qu'ils m'ont souvent foudroyé.

Pourquoi ce bruit a-t-il cessé ? D'où vient que le désert se fait maintenant autour des tableaux de M. Delacroix ? Beaucoup de gens se récrient en les voyant ; ils s'imaginent que le peintre du *Massacre de Chio* a décliné ; et pourtant il n'en est rien. M. Delacroix est en possession de ses premières facultés ; il compose, il dessine, il colore comme il le faisait en 1830. Mais à cette époque, tout le monde cherchait encore dans la peinture un sentiment poétique, et M. Delacroix profitait de cette disposition générale. On lui pardonnait sa bizarrerie et son incorrection, quelques-uns même lui en savaient gré, à cause de son imagination mélancolique et passionnée. Les mêmes mérites se retrouvent , à un égal degré, dans les trois tableaux qu'on a vus au Salon de cette année. Les *Pirates enlevant une femme* procèdent en droite ligne de lord Byron. On retrouve peut-être, dans le *Martyre de saint Étienne*, l'impression trop immédiate d'un beau tableau de M. Schnetz, qui a passé presque inaperçu, l'*Ensevelissement d'une jeune martyre* ; mais la ligne des murs qui se déroulent au fond de la scène est d'une couleur sévère, admirablement appropriée au sujet. Dans les *Pèlerins d'Emmaüs* (où M. Delacroix s'est souvenu de Rembrandt), le mouvement que fait le Sauveur pour s'élever de terre après la fraction du pain est compris et exprimé comme il appartient à un grand peintre. Tant pis pour ceux qui rebutent ces belles inspirations : je vous jure que si on me donnait le moindre de ces trois ouvrages, je le placerais dans mon cabinet avec respect, et les gens qui s'y connaissent ne tarderaient pas à me féliciter de ma conquête.

On méconnaît M. Delacroix, parce qu'on admire le *Marché aux chevaux* de M<sup>lle</sup> Rosa Bonheur, ou le *Pâturage normand* de M. Troyon. Qu'on me permette de laisser de côté ce dernier

artiste; c'est bien de lui qu'on pourrait dire qu'il fera moins bien le mois prochain. La touche de M. Troyon n'est qu'un procédé dont vingt commençants se seront emparés avant l'hiver, et quand elle sera tombée dans la promiscuité, comme il est arrivé pour les houppes de coton inventées par M. Diaz, personne n'en voudra plus. M<sup>lle</sup> Rosa Bonheur est un sujet plus sérieux, et de plus c'est une femme; elle a débuté d'une manière remarquable, et je regrette de n'avoir pu, il y a quelques années, faire de son *Paysage d'Auvergne* l'éloge qu'il méritait. C'était une étude où respirait, d'une manière franche, le sentiment de la campagne et du labour. Pourquoi donc une artiste si distinguée a-t-elle dévié aussi rapidement de la bonne route?

Pour mon compte, je ne me soucie guère des peintres qui vont chercher leur inspiration dans le marché aux chevaux; mais enfin on ne peut, jusqu'à un certain point, disputer des goûts, et l'animation poudreuse ou boueuse d'une telle réunion était de nature à tenter quelques descendants de Vouwermans. Observez toutefois avec quel soin ce Raphaël des chevaux gris-pommelé se maintient dans les petites dimensions: il se fait pardonner l'insignifiance des sujets qu'il traite à force de finesse. On aime à voir grôuiller dans la plaine, sous un ciel gris comme ses chevaux, cette foule de cavaliers dont il diversifie les mouvements avec une rare intelligence. Qu'a fait M<sup>lle</sup> Bonheur? elle a mis un Vouwermans au verre grossissant: pourquoi pas au microscope? Pourquoi pas des chevaux grands comme nature? C'est si intéressant, le marché aux chevaux!

Maintenant si on me demande à qui en veulent et les chevaux et les hommes qui les conduisent, je serai bien embarrassé de répondre. La société hippique la plus expérimentée jeterait sa langue aux chiens avant de pouvoir dire de quel âge, de quelle race sont ces animaux vraiment mythologiques, et je défie le plus passionné des admirateurs de l'artiste de m'expliquer pourquoi ces gros *cayons*, comme on les appelle en Normandie, ont les mouvements fiers et nobles des chevaux de la frise du Parthenon. L'effet général du tableau est neutre, le paysage fade, l'ensemble extravagant. Qu'y a-t-il donc dans ce *Marché*



pour qu'on en fasse tant de bruit ? Une touche infernale, bien autrement habile que celle de M. Troyon, mais qui de même aura sa date et ira rejoindre les vieilles modes, parce qu'elle se substitue à la nature au lieu de la rendre. Soyez-en convaincus, on pourra bientôt appliquer à cette merveille le vieux refrain de Villon :

Mais où sont les neiges d'antan ?

Prenons cependant que je me sois trompé et que M<sup>lle</sup> Bonheur ait fait un chef-d'œuvre ; et après, qu'en résultera-t-il ? Je me figure un amateur étranger qui arrive en France ; le cœur lui bat, en pensant à tout ce qu'il va rencontrer dans cette métropole des arts. Il entre au Salon et la foule le guide devant le succès du jour : c'est le *Marché aux chevaux* de M<sup>lle</sup> Bonheur. Il apprend que si nous avions eu un Capitole, on y eût infailliblement couronné la nouvelle Corinne. « Chose étrange ! se dirait-il, le peuple qui s'engoue pour cette scène de marché, a une religion, une histoire ; il a même d'assez belles races de chevaux, quoi qu'il les ait négligées : et le voici qui fait une ovation à un ouvrage qui ne célèbre pas ses croyances, qui n'a aucune prise sur ses sentiments patriotiques, qui ne retrace pas même un progrès fait ou à faire dans une branche utile des occupations agricoles. Ces mauvais chevaux de rencontre sont deux fois plus grands que les figures de l'Éliézer du Poussin. Autrefois on vantait la philosophie des artistes de la France ; ils excellaient à peindre les hommes, et aujourd'hui l'on crie au miracle, pour une femme qui a su jeter de la poudre aux yeux, en se passant de la vérité et de la poésie, en méprisant Paul Potter tout autant que Ruysdael. Ces Français m'ont l'air un peu fous, mais c'est leur habitude. »

On me trouvera bien dur, mais le danger est pressant ; et si j'attaque rudement, du moins c'est le succès que j'attaque. M<sup>lle</sup> Bonheur, en Bradamante un peu rustique, a désarçonné tout le monde ; elle a tourné les rieurs contre M. Courbet. Un personnage auguste trouvait les chevaux du fameux *Marché* un

peu lourds : on lui répondit que c'était des *Percherons*. La même personne arrive devant la célèbre *baigneuse* de M. Courbet : « C'est sans doute aussi une Percheronne. » Le mot avait porté, beaucoup plus sans doute que la bouche bienveillante qui l'avait prononcée ne l'eût voulu, et au changement qui se fit après le premier mois de l'exposition, la *Baigneuse* ou les *Baigneuses* remontèrent d'un étage. elles allèrent rejoindre, dans le voisinage de la corniche, les tableaux que les ordonnateurs du Salon poursuivent de leurs rigueurs.

Qu'y a-t-il donc de vaincu dans M. Courbet ? Est-ce l'affectation du laid ? mais c'est un régime auquel on nous a mis depuis *Notre-Dame de Paris*, et nous nous y sommes habitués comme Mithridate au poison. Nous trouvons même un certain agrément à ce qui est hideux, et si l'on nous montre de la grâce et de la beauté, nous jurons qu'elles ne sont pas dans la nature. Ce qui nuit à M. Courbet, c'est d'être un transfuge de l'histoire. A quelque abjection qu'il se condamne dans le choix de ses modèles, on sent trop encore un homme vigoureusement organisé, une espèce de Valentin qui, avec du travail et de la bonne foi, aurait réussi dans les scènes fortes et terribles, et l'on ne veut plus même de l'apparence d'une peinture sérieuse. Le goût français s'abâtardit jusqu'à la moelle, et c'est ainsi que se manifeste la Némésis qui poursuit les révolutionnaires de 1824.

On s'imaginait alors qu'il y aurait profit à tourner en ridicule les hommes qui avaient tracé avec une persévérance digne de respect le sillon de la peinture d'histoire ; on croyait ainsi se faire une voie plus commode, en dégoûtant le public des sévérités du dessin, en lui offrant l'attrait de la couleur, en mettant Walter Scott à la place d'Homère. Le succès sembla d'abord couronner cette entreprise, et les conspirateurs purent croire qu'en peu d'années ils auraient fait place nette. Cependant leur réussite n'avait servi qu'à frayer la route à des novateurs moins scrupuleux : on avait à peine effacé le dernier prestige des classiques, qu'on vit paraître les socialistes de la peinture. On était descendu de la poésie au roman ; la réalité sans choix

fit bientôt la guerre au roman lui-même ; les instincts déhontés de l'époque commencèrent à trouver des interprètes : M. Couture peignit l'*Amour de l'or* et les *Romains de la décadence* ; et la solitude commença à se faire autour de ceux qui avaient conduit la première croisade.

M. Couture trouve aujourd'hui que les novateurs vont trop loin ; du moins c'est ce qu'on m'assure. A l'en croire, on dégraderait l'art, on le ferait descendre au niveau de la fange : si l'on n'y prend garde, la peinture en France aura bientôt perdu toute dignité. Cependant, les élèves de M. Couture pensent que leur maître se sépare trop du mouvement, et ils s'enrôleraient sous la bannière de M. Courbet, si l'effronterie de sa palette lui eût mieux réussi. Faire de la grande peinture comme M. Courbet, c'est encore un métier de dupe, et il vaut mieux, si l'on veut tenir le haut du pavé, suivre la bannière des Myrmidons.

Les Myrmidons ont fait beaucoup de bruit depuis quelques années, encore plus de mal que de bruit. Qu'on se figure Gérard Dow chef d'école ; Rubens réduit à se mettre sous la protection de Gérard Dow ! Et encore Gérard Dow, à ses heures, était plein d'âme et d'une poésie familière qui a son prix. Il rendait avec charme et dignité ses vieux parents occupés à la lecture de la Bible ; il savait, dans son tableau de la *Femme hydropique*, exprimer la résignation d'une mère mourante et l'angoisse d'une tendre fille à ses pieds. Gérard Dow ne connaissait ni l'*objectif*, ni le *négatif*, ni le *collodion* : il ne se serait pas abaissé à colorier des images obtenues à l'aide de la photographie, sans corriger leur gauchissement et leurs déformations ; et si Rubens était venu lui rendre visite dans son atelier, il se serait mis lui-même à sa vraie place, trop heureux si le grand maître eût trouvé du mérite et du charme dans quelques-unes de ses scènes domestiques. On n'avait pas encore imaginé de livrer, par le moyen d'un jury électif, le sort des peintres d'histoire à M. Meissonnier ou à M. Rousseau.

Depuis que les arts sont cultivés, on n'a jamais vu un pareil renversement de toutes les idées d'hierarchie et de bon sens. Sans doute en Hollande, après le triomphe de la Réforme, les

faiseurs de petits tableaux se sont trouvés maîtres du terrain. Mais pour qui les peintres d'histoire auraient-ils travaillé ? Les églises étaient remplacées par des temples tout nus ; les princes avaient été chassés ou courtoisaient le peuple ; l'art s'était mis au service des marchands. Les peintres, devenus marchands eux-mêmes, travaillaient surtout pour l'argent et beaucoup moins pour la gloire. Après les bénéfices de leur travail, ils n'auraient pas songé à réclamer des distinctions honorifiques ; jamais, ni Metz, ni Vanderwilde n'ont été chevaliers de quoi que ce soit au monde.

Les Myrmidons de notre époque ne se contentent pas à si bon marché ; il leur faut tout à la fois l'argent, l'honneur et les cordons. Attendez un peu, et ils feront le siège de l'Institut et de l'École. Avec de telles prétentions, comment ne seraient-ils pas envieus de tout mérite supérieur ? Ils ne sont pas seulement redevenus marchands pour une époque marchande : ils voudraient aussi s'assurer le monopole des faveurs d'un pays qui n'a pas perdu l'instinct des grandes choses, et qui ne permettrait pas qu'on renoncât au grand cadre dans lequel, à d'autres époques, se sont développés des talents d'un ordre élevé. Leur progrès a été si rapide, l'opinion s'est si docilement subordonnée à leurs prétentions, qu'il faudrait considérer leur victoire comme définitive et assurée, si des rivaux redoutables ne leur arrivaient d'un côté où ils ne les attendaient pas : je veux parler de l'envahissement de nos expositions par les artistes étrangers.

On annonce pour 1855, je crois, une exposition universelle : nos peintres feront les honneurs de Paris à leurs rivaux du dehors ; je suppose que l'invitation sera acceptée, et que la plupart des hommes de talent qui vivent dans les autres pays enverront ici leurs ouvrages. Quel sera l'effet de la comparaison qui s'établira naturellement entre les diverses écoles ? On reconnaîtra l'influence incontestable que nous avons exercée depuis quelques années. L'adresse est la qualité dominante de nos artistes ; M. Horace Vernet, le plus adroit des peintres (il a d'autres mérites encore), a promené sa royauté par toute l'Europe ; les plus renfrognés ne lui résistent pas plus qu'on ne résiste,



dans la patrie de Beethoven, à un opéra de M. Auber. C'est comme le cor d'Huon de Bordeaux, qui faisait danser tout le monde.

Au premier abord, cette souplesse française confond et étourdit ; puis on la sonde, et quand on s'est aperçu de ce qui la compose, on l'imite et on se l'approprie. Le baron de Grimm est un type qui se renouvelle chaque jour ; ce diplomate, à force d'étudier ses modèles, était parvenu à égaler les plus légers et les plus fins parmi les beaux esprits du xviii<sup>e</sup> siècle : nous avons vu de même M. Winterhalter surprendre tous les secrets de nos pinceaux de courtisane, et battre nos *modistes* les plus prestigieux dans l'art de peindre des femmes sans corps et de remplacer la physionomie par la dentelle. M. Winterhalter n'est pas le seul à qui nous ayons fait la courte échelle, et tous ceux qui, en Europe, cultivent la peinture de genre, se sont aidés des procédés employés habituellement par les artistes français. C'est ce qu'on remarque dans les tableaux belges et hollandais envoyés à l'exposition de cette année. Quelques-uns même outrent cette imitation, tels que M. Stevens, et tombent dans les réalités dures, lourdes et prétentieuses, à la manière de M. Antigna. Mais il y en a, comme M. Willems, qui se tiennent dans une juste mesure, et qui savent allier les qualités propres à leur organisation avec la coquetterie de nos peintres les plus séduisants.

Quand on arrive à un tel résultat, il n'y a pas de comparaison possible entre un Belge et un Français. Qui oserait contester aux Belges le sentiment profond de la couleur ? Voulez-vous faire l'épreuve de cette supériorité ? Prenez le chemin de fer du Nord, et arrêtez-vous à la première station de la Flandre ; la plus simple église de village vous apprendra la différence qui existe dans l'aptitude des deux races. Le pire tableau flamand montre une solidité de teintes et un sentiment d'harmonie inconnus à nos plus grands artistes. Avec ces dispositions, c'est en vain qu'on subit l'influence de nos prestidigitateurs français, on reste un artiste sérieux ; j'en trouve un exemple remarquable dans les travaux de M. Van Moer. Il est tout prêt d'abuser de la touche, ou plutôt il en abuse comme un de nos

plus audacieux improvisateurs; mais la teinte est inséparable de la touche, et il n'y a pas de danger qu'il tombe dans la *neutralité*, cet écueil des peintres français. Ce n'est pas un singe de Peter de Hooghe; c'est un peintre qui recherche sans doute les procédés de ce Hollandais, mais qui les reproduit par droit d'héritage. M. Robie a de même des titres personnels à la succession de David de Heem : il sait donner de l'intérêt aux tableaux de nature morte par la franchise de la couleur.

L'avantage que les peintres dont il vient d'être question ont sur les nôtres, me semble de toute évidence, et cependant je ne crois pas qu'ils forment l'élite des artistes de la Belgique et des Pays-Bas; on n'a vu paraître cette année chez nous ni M. Eugène Ver Boeckoven, le grand peintre des pâturages flamands, ni M. Wappers, si apprécié dans la patrie de Rubens, ni M. Schotel qui, de la fenêtre de Dortrecht, peignait encore, il y a quelques années, avec une poésie saisissante, la houle grise de la mer du Nord.

Le seul chef d'école qui se soit montré à deux reprises est M. Gallait : c'est un artiste dont l'éducation s'est complétée à Paris; mais bien lui en a pris d'être Belge, et de pouvoir renoncer à la manière creuse dont il avait pris l'habitude dans nos ateliers. Les *Derniers moments du comte d'Egmont* ont été fort discutés, comme tous les tableaux remarquables : cet ouvrage a le défaut de ceux où la friperie domine; cela sent l'inventaire, comme les descriptions des romans de M. de Balzac. Comment d'ailleurs être noble, quand on veut rester si positif? Il y a donc dans le tableau de M. Gallait de la pesanteur et de la vulgarité, surtout dans la tête de l'évêque d'Ypres. Mais l'expression du comte d'Egmont est admirablement rendue; et c'est un de ces types qui se gravent profondément dans la mémoire. Ajoutez à cela une couleur vraiment flamande, pleine de suc et de fermeté, une intelligence rare du jeu de la lumière sur les surfaces ou transparentes et opaques, et de plus, la faculté de terminer, sans tomber dans le livide ou l'anguleux, sans laisser la trace de la pesanteur et de la fatigue. Qui parmi les nôtres pourrait sérieusement lutter avec M. Gallait sous ces rapports?

Cependant, si on se maintient dans les hauteurs de l'histoire, un assez grand nombre de nos artistes possède des qualités de composition supérieures à celles de M. Gallait, et quand il ne s'agit que du goût, on peut suppléer à ce qui manque du côté de la couleur, par des expressions vraies et un ingénieux arrangement. Hogarth ne doit-il pas toute sa renommée à des avantages de cette espèce? et nous avons en France de dignes émules de Hogarth. Sans parler du niveau auquel M. Gavarni a quelquefois élevé la caricature, Charlet a laissé dans M. Raffet un élève qui surpasse son maître. C'est là un terrain sur lequel les Français de notre âge ne connaissent pas de rivaux. Attendez pourtant, et regardez *Le matin après une fête de village*, par M. Knaus, jeune artiste de l'école de Dusseldorf. Sans doute l'influence française a passé par là, et je citerais telle tête qui n'est qu'une réminiscence de Charlet. Mais, d'ailleurs, quelle vérité et quelle profondeur de sentiment! quel heureux contraste entre la nature des musiciens ambulants, abrutis par le vin, et la tête pensive de la jeune femme qui voit, dans la première débauche de son mari, le présage d'une triste destinée! Voilà de ces effets comme M. Biard en a cherché quelquefois; mais M. Biard donne dans la bouffonnerie: il tient avant tout à passer pour un homme d'esprit qui se moque agréablement de son prochain; aussi force-t-il nature, et oublie-t-il souvent ce que je pourrais appeler les obligations de son métier. M. Knaus, au contraire, unit une pensée sérieuse à la verve de la comédie. S'il tient ce qu'il promet, il est destiné à nous ravir un des plus beaux fleurons de notre couronne.

Il serait donc à propos que nos artistes se rendissent un compte plus exact du danger qui les menace; je les engage à ne pas s'endormir dans une trompeuse sécurité, je les prie de réfléchir surtout que, s'ils s'étaient montrés fidèles aux vraies traditions de notre école, ils ne seraient pas dans une situation aussi inquiétante. Il est vrai que, pour courir la carrière de Poussin et de Lesueur, on a besoin d'autres études et d'une autre persévérance que celles dont on se pourvoit à notre époque, et d'ailleurs on craint d'être abandonné en route: le découragement s'empare des plus fermes, quand ils voient de véritables

bateleurs emporter le prix qui devrait être réservé aux efforts sérieux, et, pour ce qui est de cette objection, je n'ai vraiment rien à dire. Je suis convaincu que dans l'état de l'opinion et de la protection en matière d'art, personne ne peut songer raisonnablement à courir la carrière de la grande peinture, s'il ne possède au préalable dix mille livres de rentes.

M. le ministre d'État, dans le discours qu'il a prononcé lors de la clôture de l'exposition, exhortait les jeunes artistes à s'éloigner des applications trop faciles de leur talent, et après avoir déploré la direction frivole du goût public, il finissait par en accepter l'arrêt, au nom de l'adage : *Vox populi, vox Dei*. Cet adage, appliqué à l'histoire des arts en France, a reçu un démenti presque constant. Ni Poussin, ni Lesueur n'ont joui de la faveur publique, et nous ne sommes pas dans les temps où les institutions indépendantes, les associations religieuses, les corporations, ou les grandes cours judiciaires pouvaient suppléer à l'indifférence ou à la défaveur de l'État. Les hommes chargés de la destinée des arts dans notre pays doivent donc se sentir bien malheureux : s'ils obéissent aux arrêts de la mode, ils tarissent dans sa source la production des talents durables ; s'ils se roidissent contre le torrent, ils entreprennent une lutte évidemment au-dessus de leurs forces, en se mettant à dos les Myrmidons, c'est-à-dire la séquelle la plus intrigante, la plus envieuse, la plus avide et la plus influente qu'il y ait en ce monde.

Ces Messieurs, vu leur nombre et le bruit qu'ils font, m'ont forcé de parler d'eux à peu près exclusivement. Qu'on ne croie pas après cela, que je méconnaisse ce qu'il y a de ressources dans notre école. Avec un peu de bonne volonté, en groupant les éléments sains qu'elle renferme, on pourrait encore enfanter des merveilles. C'est, par exemple, une chose admirable que la persévérance des paysagistes de style à lutter contre les Midas de ce temps : ces Midas, ils sont innombrables. Je rencontre dernièrement un ancien ami ; autrefois j'avais profité de son expérience et de la finesse de ses observations pour me former dans la connaissance des objets antiques ; je le considé-



rais et je le considère encore comme un de nos collecteurs du goût le plus délicat. « Que faites-vous maintenant ? lui demandai-je. — Moi, j'achète des paysages modernes. Il faut le reconnaître, » — nous nous approchions en ce moment d'une belle étude de Guaspre, — « ces gens-là étaient restés en chemin : c'est seulement de notre temps qu'on a commencé à rendre la nature ! » Je restai pétrifié devant cette dépravation du goût, et je cherche maintenant à en expliquer la cause.

S'il est vrai de dire que jamais l'imitation directe de la nature n'est abordable, et que l'artiste qui veut en rendre l'effet a toujours un parti à prendre, c'est surtout quand il s'agit du paysage que cette remarque s'applique. Mais la nature a un accent qui lui est propre ; elle a, par rapport à nous, un caractère, une passion, un langage, et la peinture de paysage a pour objet de reproduire cette réflexion de la pensée humaine dans les objets inanimés, placés à la surface de la terre. Ces objets, selon qu'on peut les comprendre et les imiter, ont un côté noble ou vulgaire, grandiose ou prosaïque. L'homme dont la pensée ne s'élève pas ou pour qui le livre de la nature est fermé, ne saisit rien de ses plus belles scènes ; il se préoccupe de minuties indifférentes, il néglige les grands aspects, et si une œuvre d'art faite sous l'inspiration de ce qu'il ignore vient à frapper ses regards, il lit encore moins bien dans le tableau que dans la nature elle-même, et il s'imagine que le peintre, au fond, le plus vrai ne lui offre qu'une combinaison artificielle et apprêtée.

C'est contre ce coup d'œil bourgeois que les paysagistes de style ont à se défendre, et ils ne rencontrent pas toujours chez les artistes eux-mêmes, que dis-je ? chez les peintres d'histoire l'appui auquel ils auraient droit de s'attendre. J'ai souvent vu des hommes dignes du nom de maître considérer la peinture de paysage comme un divertissement très-agréable, qui réclame une grande souplesse d'exécution. Des yeux qui se sont formés à admirer les petits moulins de M. Watelet, sont peu disposés à comprendre les grandes lignes et le style sévère de M. Aligny. Mais je m'aperçois ici que je soulève le rocher de Sisyphe ; de crainte qu'il ne me retombe sur la tête, je réserverai pour une

étude spéciale la grande question du paysage historique, et je m'efforcerai de venir en aide aux hommes qui, tels que MM. Ed. Bertin, Cabat, Paul Flandrin, Desgoffe, Lanoue, de Curzon, Bellel, etc., ont maintenu courageusement cette année, contre vents et marées, la tradition du paysage, compris noblement et exécuté dans le sens élevé de la nature. Il est temps d'en venir aux peintres de Saint-Vincent-de-Paul, pour retrouver le vrai mérite autrement qu'engagé dans une lutte humiliante et inégale.

Ici c'est M. Hittorff qui nous ouvre la porte, et il y aurait mauvaise grâce à étudier la décoration de l'édifice, sans avoir payé un juste tribut d'éloges à celui qui l'a construit. M. Hittorff et moi, nous sommes de vieilles connaissances. Après avoir puisé dans un voyage au delà du Phare le goût de l'antiquité grecque, je me souviens avec quel bonheur je trouvais dans l'*Architecture de la Sicile* les temples de cette contrée figurés et décrits par M. Hittorff avec toutes les ressources de l'art et de l'érudition. Les observations faites par M. Hittorff, en préparant cet ouvrage, le conduisirent à rechercher particulièrement les traces de la coloration sur les monuments grecs et à reconstituer le système, entièrement oublié, de la polychromie des anciens. De là de vives controverses, résumées depuis peu dans un grand ouvrage qui a placé M. Hittorff au premier rang des architectes érudits.

C'est aussi l'érudition appliquée que nous trouvons dans l'église de Saint-Vincent-de-Paul; car, si l'on peut reprocher à l'auteur quelque abus dans la richesse de l'ornementation, on doit attribuer cet excès au soin que l'habile et consciencieux architecte a pris de trouver une place pour chacun des procédés qui peuvent servir à la décoration intérieure des édifices. Aussi l'effet de ce vaisseau splendide ne sera-t-il complet, que quand les places réservées à la peinture dans les chapelles latérales auront été remplies. Je me rappelle avoir entendu faire des critiques prématurées du monument, quand les espaces couverts avec tant de succès par MM. Picot et Flandrin étaient encore vides, et aujourd'hui que la pensée des peintres est venue se mettre en harmonie avec celle de l'architecte, on est forcé de convenir que

ce dernier avait bien calculé son effet. Cette satisfaction augmentera sans doute avec le progrès de la décoration, pourvu que M. Hittorff ait le bonheur de trouver des auxiliaires aussi intelligents, et ce sera seulement alors qu'on pourra poser la question de savoir, si même en donnant à la coloration de l'architecture tout son développement, l'artiste n'aurait pas obtenu, avec un peu de sobriété, un résultat encore plus parfait.

Il faudrait d'ailleurs entrer dans une longue discussion, si l'on voulait apprécier, dans toutes ses parties, l'application que M. Hittorff a faite à notre architecture française, du système des basiliques italiennes. Les peintres auxquels cet architecte a livré des espaces aussi favorables au développement de leur talent, sont loin de se plaindre de lui, et c'est en ce moment la grande affaire. De son côté, M. Hittorff a été heureux de pouvoir éviter le morcellement des travaux dont on a si étrangement abusé dans l'église de Notre-Dame-de-Lorette; il en résulte pour son monument un effet d'unité qui gagne involontairement l'âme, lorsqu'on parcourt l'élégante basilique, et qui dispose à bien jouir des détails multipliés dans les vastes compositions de ses collaborateurs.

Qu'on ne me demande pas d'ailleurs d'assigner à ces travaux leur place dans le bilan de notre école, ni de dire s'ils sont une garantie pour le présent, ou un reste de compte qui appartient au passé. J'ai prédit autrefois à M. Ingres qu'il n'arrêterait pas le mouvement de la décadence, et il m'en a peut-être voulu de ma prédiction. J'aurais désiré pourtant avoir entièrement tort; mais ce maître, si distingué à tant d'égards, n'était point assez complet et s'était trop peu soucié du but de la peinture, pour dominer son époque. Il a formé du moins quelques élèves d'un grand mérite, et parmi eux il n'en est aucun de plus remarquable que M. Hippolyte Flandrin. Quand celui-ci commença les peintures de *Saint-Vincent-de-Paul* trouva associé à un homme qui depuis longtemps avait fait ses preuves, et l'on avait à craindre pour tous les deux : M. Flandrin, avec son talent plein d'abondance et de jeunesse, pouvait faire tort à un maître jusqu'ici plus froid et moins fécond; M. Picot avait le droit de

se demander si les teintes mates et plombées qui sont dans la tradition de M. Ingres, pourraient s'arranger avec sa propre manière, limpide, quoiqu'un peu sèche. Mais l'événement a merveilleusement dissipé ces appréhensions. Darès n'est point vaincu; Entelle a les honneurs du combat, et Entelle tend la main à Darès pour l'introduire dans le sein de l'Institut. Les deux athlètes sont trop contents l'un et l'autre, et ont trop de raison de l'être, pour que je renonce à l'occasion de leur parler avec une bienveillante franchise.

Lorsque je faisais mes premières armes dans l'arène de la critique, en voyant se précipiter l'invasion des *romantiques*, j'avais cru remarquer chez quelques hommes de l'autre bord, qui ne voulaient pas compromettre d'anciens succès, l'intention de se retirer peu à peu de la lutte, et comme je connaissais M. Picot pour un homme d'esprit et de mesure, ne m'avisai-je pas de lui appliquer, pendant une de ces éclipses momentanées, ce vers de Boileau :

Imitez de *Picot* le silence prudent.

Je ne rappelle cette citation, qui lui fit de la peine et dont j'eus regret, que pour faire remarquer combien elle était injuste. M. Picot est un des derniers représentants d'une époque que j'ai caractérisée plus haut avec moins d'indulgence que je ne voudrais le faire à cette place. Ce regain des écoles créées par le grand mouvement des arts de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne se recommandera dans l'avenir que par un nombre de noms fort restreint. On y rattachera par un fil Léopold Robert, qui se destinait à la gravure, lorsqu'il travaillait dans l'école de David. On recherchera quelques peintures graves et fortes, quelques figures dignes du Dominiquin, parmi les œuvres de M. Heim, à la verte vieillesse duquel il aurait fallu rendre hommage, si nous avions fait un recensement régulier du dernier Salon. On admirera toujours ce que M. Schnetz a fait dans la vraie direction de son talent et sous l'inspiration immédiate du ciel de l'Italie. Avant d'avoir vu l'abside de Saint-Vincent-de-Paul, j'aurais à peine osé joindre aux noms que je viens de citer celui de M. Picot,



malgré le souvenir d'un des tableaux les mieux réussis que je connaisse, l'*Amour et Psyché*, qui plaît même après l'*Amour et Psyché* de Gérard. Mais qu'on me cite un peintre qui, après avoir longtemps travaillé et s'être mis tard à ce qu'il y a de plus important et de plus difficile, la décoration des édifices religieux, se soit retrempé dans la grandeur même de sa tâche, et à plus de soixante ans, se soit élevé notablement au-dessus de ce qu'il avait fait dans le reste de sa carrière? C'est pourtant là ce qui vient d'arriver à M. Picot.

Le parti offert à cet artiste présentait les plus sérieuses difficultés. La disposition d'une basilique commande nécessairement pour l'abside un arrangement symétrique des figures, embarrassant pour un peintre auquel il ne convient pas de se faire le singe des Byzantins. Il ne peut éviter la figure colossale du Christ, il faut bien qu'il entre dans le système de la disproportion des personnages, et le fond d'or que lui impose l'architecte, achève de garrotter son indépendance. M. Picot a franchement accepté ces conditions, et il a su rester ce qu'il est, un peintre correct, expérimenté, noble et varié, quoiqu'un peu académique, sans manquer à une seule des conditions de son programme. Le Christ immense qui domine la composition, les deux anges à l'attitude fière qui gardent son trône, le cortège d'apôtres et de prophètes qui s'étend à droite et à gauche, forment un ensemble d'une belle et pure exécution, où rien ne faiblit, où rien ne fait tache et ne distrait mal à propos de l'impression générale. Il en est de même des sept Sacrements qui forment comme une frise peinte au-dessous de la composition principale. Ne demandez pas à ces divers groupes la profondeur des compositions du Poussin; le propre de M. Picot est d'orner avec une convenance parfaite, dans un bon style, et d'une couleur à la fois ferme et limpide qui se marie admirablement avec l'architecture. Là est la supériorité de M. Picot, et cette supériorité est grande. On ne trouvera pas ailleurs un emploi aussi heureux de la peinture à la cire sur une aussi vaste échelle. L'égalité de ce travail est vraiment extraordinaire; jamais on n'aura mieux rempli la condition de convenance; en un mot,

nous ne pourrions citer dans aucune église de Paris une peinture qui soit mieux à sa place.

Pourtant, aurait-ce été se montrer trop exigeant à l'égard de M. Picot, que de lui demander une étude plus approfondie du sujet qu'il avait à traiter ? C'est en cela seulement qu'il rappelle la préoccupation exclusive de ses contemporains pour le matériel de la peinture. S'il avait consulté quelqu'un de compétent, on lui aurait fait sentir que, dans la disposition des sept Sacrements, la place centrale appartient nécessairement au plus auguste, c'est-à-dire à l'Eucharistie. On commence par le Baptême, on finit par l'Extrême-Onction : c'est tout simple ; mais il ne s'ensuit pas qu'un tel arrangement soit comme ces échelles de la vie qui débütent par l'enfant au maillot, et se terminent par un couple de nonagénaires. Une donnée de ce genre pourrait amener vers le centre la cérémonie du mariage. Mais, dans une église catholique, on ne met pas l'Eucharistie sur le côté, on ne se donne pas l'apparence de faire du mariage la grande et l'unique affaire. Le moindre avertissement aurait suffi pour détourner M. Picot de cette disposition peu convenable.

Je n'ai pas non plus un goût extrêmement vif pour ces cinq ou six enfants, nus comme des vers, que saint Vincent de Paul offre au Christ, aux pieds duquel il est prosterné. Les peintres ont abusé outre mesure des enfants-trouvés de Saint-Vincent-de-Paul ; il a d'autres titres, et de bien plus importants, à l'admiration et à la reconnaissance de l'Église. Les vrais enfants de Saint-Vincent-de-Paul sont les congrégations auxquelles il a communiqué le souffle d'une vie si puissante et si féconde ; des missionnaires lazaristes, des sœurs de charité, auraient mieux résumé les travaux impérissables de cet homme de Dieu. Pour s'en convaincre, M. Picot n'avait qu'à lire (et il y aurait pris plaisir) Collet ou le vieil Abelly. L'a-t-il fait ? il se pourrait bien que ma question fût indiscreète.

On se sent plus difficile encore envers M. Flandrin ; comme il ne s'est pas contenté d'une convenance générale, comme il a mis des noms, cherché des attributs, l'esprit le suit sur cette trace, et s'enquiert curieusement des détails de sa composition.

Elle a le mérite de se bien combiner avec l'ordonnance adoptée par M. Picot. Le grand Christ traditionnel de la basilique est le point vers lequel se dirigent, de chaque côté, une longue file de saints et de saintes : c'est ainsi que M. Flandrin a compris qu'il fallait remplir l'espace ménagé par M. Hittorff, entre les colonnes de la nef et celles des tribunes supérieures. Cet espace est d'une élévation exagérée, si l'on ne consulte que le sentiment des proportions ; mais le sacrifice est fait en faveur du peintre, et nous nous abstenons de chercher querelle à l'architecte. On trouve ici un souvenir des mosaïques de Ravenne ; l'idée de transporter en peinture, et dans une église catholique, le motif de la pompe des Panathénées, n'a pas été non plus étrangère à la pensée de l'artiste.

L'origine de ce chemin du ciel, de cette voie de la croix, *Via crucis*, c'est la prédication de l'Évangile ; au-dessous de la tribune de l'orgue, on voit en effet les chefs des apôtres, saint Pierre et saint Paul, qui prêchent aux nations. Les derniers saints, dans l'ordre adopté par M. Flandrin, tournent le dos à la foule rassemblée devant les apôtres, et la procession se déroule le long de la nef, les visages dirigés vers le chœur. Sur le ressaut du grand arc triomphal qui sépare l'abside du reste du temple, des anges portant des couronnes, semblent se tenir à la porte du paradis.

Comme donnée générale, le peintre a choisi la séparation des hommes et des femmes. Cette donnée se retrouve dans la décoration d'une des basiliques de Ravenne ; mais si j'ai bonne mémoire, le mosaïciste byzantin n'a voulu exprimer que l'usage observé dans la primitive église, de séparer les hommes des femmes pendant le service divin : c'est l'Église militante et priante qu'il a représentée, tandis que M. Flandrin a préféré rendre l'Église triomphante. Peut-être en détournant de son véritable sens le principe de la composition qu'on admire à Ravenne, l'artiste moderne s'est-il créé une difficulté de plus ; le côté des saints offre en effet à la peinture des ressources hors de proportion avec celles que fournit l'autre face.

Quoi qu'il en soit, M. Flandrin a su fort habilement diviser

pour l'œil ces longues files qui s'avancent dans une intention commune vers un même but; il a appliqué, lui aussi, avec bonheur le principe des divisions de la grande composition de Phidias et, sous ce rapport, il a fait preuve de goût et d'expérience. L'effet général laisse pourtant quelque chose à désirer. Par comparaison avec M. Picot, ses chairs sont grises et mates : c'est un tribut malheureusement payé à la domination de M. Ingres. Du bas de l'église (véritable point de vue de ces peintures) on devine, à la justesse et à la grace des mouvements, que l'expression des têtes doit être bien trouvée et bien rendue : mais on est réduit à deviner; le modelé des têtes n'a point de saillie, et le regard n'en est presque pas accentué.

Du reste, on trouve dans les groupes ou dans les figures isolées une abondance admirable de motifs heureux. M. Flandrin a de quoi en défrayer toute la gent moutonnaire, et plus d'un peintre peu scrupuleux s'est déjà largement paré de ses dépouilles. Qu'est-ce, par exemple, que le vase commémoratif de l'exposition de Londres par M. Hamon, si ce n'est la parodie de la frise composée par M. Flandrin? Où M. Hamon a-t-il pris les gracieux enfants de l'*Idylle* trop admirée au salon dernier, *Ma sœur n'y est pas*, si ce n'est dans la jeune famille que M. Flandrin a groupée autour de sainte Félicité? Il est vrai que le peintre de Saint-Vincent-de-Paul n'avait pas de motif à lui fournir pour rendre le jeune garçon qui arrive de la campagne; aussi cette dernière figure choque-t-elle par son incorrection. Telle est la punition de ceux qui vivent sur le prochain.

Les qualités dominantes chez M. Flandrin sont la facilité élégante de l'agencement, le choix heureux de la forme, le jeu large et varié des draperies, la justesse des mouvements. S'il manque de force, il ne manque pas d'harmonie; il est comme ces chanteurs dont la voix est légèrement voilée, mais qui se servent de leur défaut pour ajouter à l'expression; il n'éclate jamais, il charme toujours, et ce n'est pas un médiocre mérite que d'avoir conservé, dans une variété harmonieuse, cette grande unité d'exécution. Par ce moyen il arrive à l'effet religieux. Ces peintures rattachées à celles de M. Picot dont



l'éclat plus vif convient mieux à la représentation du ciel, forment comme un chœur qui chante dans l'âme du spectateur, ou plutôt une pantomime sacrée qui agit d'accord avec les soupirs de l'orgue et les accents de la prière. C'est un rare bonheur pour M. Hittorff que d'avoir pu réunir dans le temple qu'il a élevé, des talents comme ceux de M. Picot et de M. Flandrin, sans oublier M. Maréchal, dont les belles vitres (les meilleures qu'il ait faites) conservent leur valeur et leur originalité, à côté des peintures appliquées sur les parois et les voûtes. Si l'architecte échappe au morcellement du travail des chapelles entre des mains disparates, il pourra se vanter d'avoir donné à la France, sa patrie d'adoption, un type de décoration dont aucun de nos édifices n'a jusqu'ici offert l'exemple.

Mais je n'ai pas parlé de M. Flandrin uniquement pour lui faire des compliments : j'ai une querelle à lui faire, et une querelle sérieuse. Pourrait-il nous expliquer quelle est la pensée qui a présidé au choix de ses saints et à l'arrangement de ses groupes ? J'ai le droit de lui adresser cette question : car, évidemment il a voulu, plus que M. Picot, obtenir un succès de détails. Chacune des figures qu'il a peintes est accompagnée de son nom (avec des incorrections assez nombreuses, *Affra* pour *Afra*, *Aglaea* pour *Aglaia* ou *Aglaë*, *Clotildis* pour *Chrotechildis*, mais cela se peut corriger) ; il est rare que par les attributs, le geste ou l'expression, il n'ait pas voulu rendre quelque trait du caractère ou de la vie du personnage : on le juge donc à la mesure qu'il a donnée lui-même. Puisqu'il aspire à prendre rang parmi les maîtres qui veulent instruire en même temps que charmer, nous ne le ménagerons pas s'il s'est arrêté en route, et s'il s'est contenté d'études superficielles.

Je crois bien saisir sa pensée dominante : il a disposé les habitants du ciel, moins selon l'ordre des temps que suivant celui des mérites et des directions de la vie. Ainsi d'un côté nous voyons successivement les apôtres, les premiers disciples, les soldats, les docteurs, les évêques, les solitaires, les rois et les religieux : de l'autre ce sont les vierges-martyres, les épouses

du Seigneur, les veuves, les mères, les pénitentes, et la marche se clôt par les groupes des époux qui, une main dans l'autre, ont pris ensemble le chemin du ciel. Mais d'abord qui a réglé ces préférences? Pourquoi les soldats avant les docteurs? On comprend qu'on ait mêlé les rois avec les religieux, la plus grande puissance humaine avec le renoncement au monde; S. Louis fait admirablement à côté de S. François d'Assise. Mais si l'on cherche les contrastes, les rangs de la hiérarchie sont intervertis, et il y a une hiérarchie dans le ciel. Sans recourir aux théologiens, le Dante a peint de couleurs immortelles le progrès dans la gloire et dans la béatitude qui, au sein de l'éternelle Jérusalem, doit marquer tous les degrés de l'héroïsme chrétien. Or, l'Église assigne le premier rang à la vie religieuse : *Maria optimam partem elegit*. Je sais que cette préférence peut choquer les sentiments terre à terre de notre époque; mais je ne puis supposer à un homme tel que M. Flan-drin l'intention de flatter un préjugé vulgaire : il sait qu'il peint au nom de l'Église catholique, il doit être le premier à subir ses principes et à accepter ses enseignements. Je lui reproche donc, et tout homme qui connaît l'Église lui reprochera d'avoir mis les chefs d'ordre et les plus illustres religieux, pour ainsi dire, en pénitence, après les saints qui ont vécu dans le monde.

Si je descends dans les détails, les objections se multiplient. Il a trouvé, en introduisant dans sa frise un saint Christophe, le moyen de rompre l'uniformité de sa ligne et de peindre, avec une vigueur peu commune, une figure d'un excellent style et d'un admirable effet; mais en admettant saint Christophe, on tombe dans la légende, dont l'emploi peut être considéré aujourd'hui comme très-contestable, et qui d'ailleurs ne va pas à l'église consacrée au plus historique de tous les saints.

Une sainte Thaïs, courtisane, une sainte Pélagie, comédienne, offrent, sans doute, des motifs pittoresques et dont l'artiste a tiré bon parti. Mais puisque l'auteur a voulu faire un choix parmi les saints, il aurait dû exclure les personnages dont on n'a conservé qu'un vague souvenir et qui n'occupent dans le culte

qu'une place restreinte. En voyant Thais ôter sa couronne comme une jeune fille qui revient du bal, et partir lestement pour le paradis, les dames du quartier pourraient croire qu'on gagne le ciel en renonçant à une parure : ce qui n'est pas tout-à-fait exact.

Les erreurs de costume sont choquantes à notre époque où l'on a tous les moyens de se bien renseigner : c'est pourquoi je n'approuve pas M. Flandrin d'avoir rendu hommage à son maître, en lui empruntant à peu près littéralement sa sainte Hélène de la chapelle Saint-Ferdinand. Dans le vitrail de M. Ingres, comme dans la frise de M. Flandrin, sainte Hélène a la couronne et le manteau d'une Paléologue, et non d'une femme nourrie dans le dernier siècle de l'antiquité classique. L'idée de M. Ingres était d'ailleurs originale, mais heureuse ; il avait donné à sainte Hélène les traits de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans ; cette autre Hélène, portant la croix, exprimait une douleur profonde, en dirigeant ses regards sur le tombeau de son époux. Dans la frise de M. Flandrin, on ne sait plus à qui en veut cette impératrice en deuil, dont les traits expriment la tristesse et l'abattement, tandis que l'espérance, avant-courrière des joies célestes, se peint dans la physionomie des autres saints.

Il y a des disparates plus graves encore : on ne conçoit pas les motifs de préférence accordés à certains saints, tandis que des omissions importantes se font sentir. Depuis que le catholicisme existe, on n'aura pas vu une église plus matrimoniale. Tandis que M. Picot fait du mariage, en quelque sorte, le premier des sacrements, M. Flandrin épuise la liste des ménages sanctifiés ; saint Elzéar de Sabran et sainte Delphine, saint Adrien et sainte Nathalie, saint Isidore de Séville et sainte Marie de Cabeza, d'autres encore : mais des personnages que l'Eglise a toujours honorés à part et d'un culte privilégié, sont traités par M. Flandrin avec rigueur, j'allais dire avec irrévérence. Saint Joseph, le père nourricier du Sauveur, figure, je ne sais pourquoi, en avant des solitaires, à une distance prodigieuse de celui dans les bras duquel il a eu le bonheur de mourir. Saint Jean-Baptiste, le Précurseur, celui que la *Dispute du*

*saint Sacrement* nous montre assis dans le ciel à la gauche du Sauveur, serait complètement oublié, si on ne le voyait représenté enfant au-devant de sa mère, sainte Elisabeth.

J'abrège ces remarques auxquelles je pourrais donner un ample développement. Il ne me suffira plus que d'un exemple pour justifier ma sévérité, et pour faire voir à quel point M. Flandrin avait peu étudié son sujet. J'avais été choqué de voir saint Isidore, le jardinier de Séville, répété à droite et à gauche, la première fois dans la compagnie de Sainte-Marie de Cabeza, la seconde en tête des chefs d'ordre monastique, la faucille dans une main, la gerbe dans l'autre. On aura fait à M. Flandrin quelque objection contre ce double emploi, et l'artiste, en promenant son échafaudage mobile, s'est mis en mesure de réparer sa distraction. Au saint jardinier il a substitué un saint architecte, je ne sais lequel. Le dimanche 14 août, la métamorphose était en train de s'accomplir. Le nom d'Isidore était effacé ; on ne lisait plus sur la paroi dorée que S. . . . . VS ; un marteau avait déjà remplacé la faucille et une colonne ébauchée couvrait la place de la gerbe de blé. Je suppose que la colonne doit être de marbre, et elle a beau être petite, il faut au saint quelconque qui la porte une vigueur peu commune pour la balancer sur le bras, avec autant de facilité que le vieil Anchise emporte ses pénates. En vérité, on ne mettrait pas plus de laisser-aller à corriger une décoration de l'Opéra.

J'espère que M. Flandrin excusera ma franchise : il sait que personne ne l'admire plus sincèrement que moi. Peut-être le défaut de préparation que je lui reproche aurait-il moins choqué, si depuis qu'il a commencé ses peintures de Saint-Vincent-de-Paul, le public n'eût admiré les travaux d'Orsel à Notre-Dame-de-Lorette. Je suis convaincu que lui-même, devant un exemple si grave, y regardera maintenant de plus près.

Il y a tout à faire pour ramener la peinture à reprendre dans nos églises une physionomie vraiment chrétienne. Nous rendons service aux talents graves comme celui de M. Flandrin, quand nous réclamons en faveur de l'imitation positive et complète, et pour démontrer que cette imitation peut s'allier avec le sentiment



religieux le plus élevé, le plus profond et le plus expressif, Orsel est encore là pour faire comprendre *de visu* ce que nous voulons dire.

M. Flandrin est plus que jamais engagé sérieusement envers le public ; il est dans la force de son talent ; il a toujours grandi jusqu'à cette heure, et la frise peinte de Saint-Vincent-de-Paul marque encore un nouveau progrès. Il peut et il doit se dégager de l'influence de l'école dont il est sorti ; en éclaircissant sa palette, en rendant à ses chairs l'éclat et la vie dont se sont toujours préoccupés les maîtres qu'on lui a justement proposés pour modèles, il devra subir aussi les conditions de science et d'exactitude qu'impose une époque où la critique est armée de toutes pièces et où la religion ne peut se passer de la science. Nous avons la pleine confiance qu'il comprendra désormais toute l'étendue des obligations sans lesquelles il manquerait à sa propre destinée. En les accomplissant, il est sûr d'arriver au premier rang et de nous consoler de la décadence de notre époque. Il est, et il deviendra encore davantage un véritable maître de l'école française : on ne le rangera jamais, pas plus qu'aucun des nôtres, dans la famille des Michel-Ange ou des Rubens, des Raphaël ou des Murillo : il sera de celle de Poussin et de Lesueur.

·CH. LENORMANT.



# JUAN DONOSO CORTÈS,

MARQUIS DE VALDEGAMAS.

---

Un écrivain éloquent et habile a déjà tracé de M. Donoso Cortès un portrait que tout le monde a lu<sup>1</sup>. Je n'ai pas l'inutile projet de le copier, ni surtout la prétention de faire mieux. Je voudrais seulement ajouter quelques coups de crayon et rectifier quelques contours, dans l'intérêt de la vérité d'abord, et puis aussi afin de prolonger en quelque sorte l'hommage que doivent tous les chrétiens à une vie si pure et à une mort si admirable. Comme toujours, le silence s'est déjà fait auprès de cette tombe à peine fermée. Les esprits, un moment ébranlés par ce coup douloureux, ont couru de nouveau à leurs luttes, à leurs préoccupations, à leurs misères de chaque jour. Comme on voit à la chute d'un corps dans l'eau les cercles formés par le déplacement de l'air s'élargir de plus en plus et finir par disparaître ; ainsi le vide créé par cette mort imprévue dans l'océan de la société française ne sera que trop tôt comblé. J'espère donc que les nombreux amis de cet illustre mort ne me sauront pas mauvais gré, si j'essaie d'exprimer et de justifier brièvement la tendre et fidèle admiration que je lui conserve.

L'Espagne moderne a eu la singulière fortune de tromper l'attente des juges et des maîtres de l'opinion publique en Europe. Tombée au dernier degré de l'abaissement politique

<sup>1</sup> Voir l'*Univers* du 23 mai 1853.

et du néant intellectuel, sous l'empire du pouvoir absolu et depuis le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, elle semblait entre les mains de Godoy une proie facile et certaine pour le géant qui dévorait successivement tous les royaumes de l'Occident; et pourtant ce fut elle qui, la première parmi les nations du continent, sut triompher de Napoléon, venger le guet-apens de Bayonne par les Fourches-Caudines de Baylen, et protester victorieusement contre l'asservissement du monde. Sauvée par l'Angleterre des vengeances impériales, et deux fois rendue au sceptre de ses rois, d'abord par la chute de Napoléon et ensuite par la politique énergiquement habile de la Restauration; elle s'est vue livrée à la guerre civile et à la révolution, non par une insurrection triomphante, mais par le caprice d'un monarque absolu, disposant sur son lit de mort de sa couronne et de son peuple comme d'une propriété privée. Condamnée par cet acte à dix années d'une lutte sanglante, traînée par les partis en fureur à travers les excès et les horreurs d'une crise anarchique, elle en est sortie pleine de vie et de force. On l'a croyait réduite au rôle de satellite de la France, et elle a su se préserver de nos chutes et de notre humiliante mobilité. Sa royauté est restée debout et populaire au sein de l'épidémie républicaine de 1848, et ses institutions représentatives ont survécu à la réaction absolutiste de 1852. L'Espagne catholique surtout semblait condamnée aux plus cruelles épreuves, à une irrémédiable stérilité. Depuis près de deux siècles, elle n'avait pas donné un seul nom illustre à l'Église. Elle avait vu sous la monarchie absolue le jansénisme infecter ses écoles, et sous la royauté constitutionnelle la révolution dépeupler ses cloîtres, confisquer son patrimoine, égorger ses prêtres. Elle avait pour ainsi dire cessé de compter en Europe; et voici que du milieu de ses discordes civiles, elle voit surgir et luire avec l'éclat et la rapidité de l'éclair les deux plus nobles représentants de la cause catholique qui aient paru depuis la mort du comte de Maistre et la chute de l'abbé de Lamennais : Balmès et Donoso Cortés.

En mai 1809, une armée française, combattant pour mainte-

nir sur le trône le roi Joseph Bonaparte et victorieuse à Medellin, envahissait l'Estramadure, où elle allait bientôt rencontrer son vainqueur, le futur duc de Wellington. Les habitants fuyaient de toutes parts devant l'armée conquérante, et parmi eux un jeune ménage, de la petite ville de Dom Benito. C'étaient don Pedro Donoso Cortès et sa femme Dona Elena Canedo. Celle-ci, enceinte de son second enfant, ne put dépasser le village de Valle de la Serena, près de la terre de Valdegamas, qui leur appartenait. Ce fut là qu'elle accoucha, le 6 mai 1809, de l'enfant qui devait répandre une gloire si pure sur le nom de ce lieu et de cette famille. Il y avait dans cette paroisse une image très-vénérée de la sainte Vierge, sous le nom de *Maria de la Salud*. La jeune mère voulut que son nouveau-né fût offert à l'autel de cette image et qu'il en portât le nom. Il reçut au baptême ceux de Juan-Francisco-Maria-de-la-Salud.

Cet enfant, né au milieu des terreurs de la guerre et de l'invasion, et déjà marqué du sceau de la vieille foi espagnole, montra bientôt des dispositions rares et précoces pour l'étude. Ses parents étaient obligés de le retenir, et souvent sa mère, qui le guettait, dut monter la nuit dans sa chambre pour éteindre sa lampe et lui enlever les livres auxquels il sacrifiait le sommeil. A cinq ans il entra à l'école primaire. A onze ans il avait déjà achevé ses humanités ; à douze, il entra à l'Université de Salamanque pour y étudier le droit. Transféré de là à Séville, et ne voulant user ni de récréations ni de vacances, il avait acquis à seize ans toutes les connaissances exigées pour le grade de licencié, que les réglemens de l'époque ne permettaient pas de conférer avant l'âge de vingt-cinq ans. Il fallait remplir ce long intervalle. Il le fit, en se livrant avec passion à l'étude de la philosophie, de l'histoire et de la littérature, sous la direction d'un écrivain alors fort renommé dans son pays, don Manuel Quintana. Celui-ci, ayant été appelé à occuper une chaire nouvellement fondée au collège de Caceres, chef-lieu de la province, s'en défendit à cause de son âge, et désigna pour le remplacer son jeune élève, encore mineur, mais qu'il définis-



sait en un seul mot : « Donoso est un diamant. » L'élève monta à dix-neuf ans dans la chaire du maître, y dépassa l'attente de tous, et il montra d'avance ce qu'on pouvait attendre de lui sur un autre théâtre.

Dans le public nombreux qui se pressait autour du précoce orateur, une jeune fille, d'une des familles les plus notables du libéralisme local, se faisait remarquer par son admiration enthousiaste. Ce gracieux hommage ne devait pas demeurer sans retour. Ces deux jeunes imaginations s'enflammèrent l'une pour l'autre. Un mariage s'ensuivit. Juan fut époux et père, comme il avait été professeur et orateur, avant l'âge. Tout se pressait dans cette vie qui devait être si courte et si remplie, mais qui ne devait pas connaître le plus pur des bonheurs d'ici-bas, le bonheur domestique. La mort lui enleva presque aussitôt sa femme et son enfant. La sagesse divine est aussi mystérieuse qu'infailible dans ses châtements comme dans ses dons. Cette effrayante épreuve eût suffi pour d'autres : elle ne fit rien pour lui. Il ensevelit dans un silence profond ces douleurs que Dieu n'avait point encore bénies et qui ne développèrent chez lui aucun symptôme de cet amour passionné de la volonté divine, dont son âme fut plus tard possédée.

Le jeune Donoso avait grandi au milieu des sentiments qui animaient alors la très-grande majorité des classes élevées et instruites de l'Espagne. Il leur restait une sorte de foi coutumière à la religion de leurs pères, mais elles avaient perdu le sens historique et social de la vérité catholique. L'honneur seul, et non plus la conscience, les rattachait à l'Église. Dégoutées de leur passé national, par les souvenirs du despotisme où l'Espagne s'était endormie et comme éteinte depuis Philippe II, indifférentes et presque étrangères aux pieuses traditions des siècles antérieurs, elles soupiraient après un avenir nouveau. Elles sentaient bien que l'Espagne n'avait pas dû repousser, au prix de sacrifices inouïs la domination française, pour retomber sous le régime de Charles IV, et que la race qui venait de renouveler dans Saragosse les héroïques merveilles de Numance et de Sagonte, méri-

tait un sort meilleur. Elles aspiraient à entrer en partage de ce grand développement de vie politique, intellectuelle, commerciale, où l'Espagne avait un jour occupé la première place et dont les nations du Nord ont depuis trop longtemps le monopole. Mais à cette ambition légitime venaient se mêler la plupart des erreurs criminelles de la philosophie rationaliste et de la politique révolutionnaire. Ni le pouvoir absolu, ni la censure, ni l'inquisition n'avait pu leur fermer l'entrée de l'Espagne. Elles y régnaient avec le double attrait du fruit défendu et d'une vague espérance. Elles y exerçaient un ascendant que relevait la décadence apparente des doctrines catholiques, depuis longtemps énervées par une solidarité imprudente avec l'absolutisme. Elles s'emparèrent du gouvernement lui-même, à l'aide de l'insurrection militaire de l'île de Léon, en 1820, et s'y maintinrent pendant quelques années.

La constitution décrétée à Cadix en 1812 par les Cortès de cette époque et gérée en 1821 par une assemblée unique et souveraine, en face d'une royauté récalcitrante et captive, fit passer l'Espagne à travers tous les dangers et tous les excès du régime révolutionnaire, jusqu'au jour où une armée française, accueillie cette fois avec bonheur par la plupart des Espagnols monarchiques et religieux, et commandée par un prince généreux et modéré, vint délivrer le roi Ferdinand VII et lui restituer la plénitude de son pouvoir. Mais en vain l'ordonnance d'Andujar, rendue par M. le duc d'Angoulême, avant la délivrance du roi, essaya-t-elle d'indiquer les voies de la sagesse et de la clémence à la royauté rétablie. Ferdinand ne sut user de son autorité reconquise ni pour fortifier son trône, ni pour calmer ou concilier les esprits, encore moins pour satisfaire aux exigences du temps par des institutions modératrices, par des garanties légales. Mais sa troisième femme venait de le rendre père d'une fille. Malgré la loi salique que son bisaïeul Philippe V avait introduite en Espagne, il voulut que cette fille lui succédât sur le trône, au préjudice de son frère, l'infant Don Carlos : et par un acte de cette omnipotence royale dont l'Europe et la France avaient voulu l'investir de nouveau, il brisa le droit de succession de la maison

de Bourbon, et reconnu pour héritière de la couronne sa fille Isabelle :

Avertis par un de ces instincts merveilleux qui sauvent et dirigent les partis auxquels appartient l'avenir, les libéraux espagnols comprirent que cette enfant et sa mère leur offriraient l'occasion et le moyen de reconquérir les garanties politiques qu'ils ne cessaient de regretter. Ils se prononcèrent tous pour la succession féminine, tandis que les partisans de la monarchie despotique, du *Rey neto*, se groupaient d'avance autour de l'infant Don Carlos, que la loi salique devait appeler au trône après Ferdinand VII. Cette loi salique, il ne faut pas l'oublier, était en Espagne une importation à la fois récente et étrangère. Ce fut alors qu'on vit un contraste bizarre, qui s'est prolongé à travers toutes les péripéties de cette guerre de succession. Les absolutistes, infidèles à la tradition et au vieux droit, s'insurgeaient contre la volonté solennelle de leur roi légitime, qui ne faisait autre chose que de défaire ce que son aïeul avait fait, toujours en vertu de cette souveraineté absolue du *Rey neto*, aussi complète apparemment chez Ferdinand VII que chez Philippe V. Par contre, les libéraux, avec qui se confondaient alors les progressistes ou révolutionnaires, remontaient au Moyen-âge. Ils plaçaient leurs aspirations à la liberté et l'avenir de leur politique sous la garde de l'érudition historique, des traditions nationales. Ils évoquaient tous les grands souvenirs de la monarchie espagnole au profit de ce principe de la successibilité des femmes, qui avait déjà donné l'Espagne à la maison d'Autriche, puis à la maison de Bourbon, et qui surtout avait placé sur le trône de Castille la plus noble créature qui ait jamais régné sur les hommes, Isabelle la Catholique. Les deux partis semblaient avoir changé de rôle. Au fond ils savaient parfaitement ce qu'ils faisaient ; et personne ne s'y trompa. Il s'agissait là comme ailleurs, comme toujours, de la lutte entre le pouvoir illimité d'un seul, et la liberté de tous, réglée par la loi. Malheureusement, là comme ailleurs, comme presque toujours, la lutte devait enfanter de cruels mécomptes, servir de prétexte à des crimes odieux, et n'aboutir qu'à des résultats incomplets et fragiles.

Le jeune Donoso, désireux d'élargir le cercle trop restreint de ses travaux littéraires et oratoires en Estramadure, fit parvenir à Ferdinand VII un savant et éloquent mémoire en faveur de l'abolition de la loi salique. Le roi remarqua cette œuvre si conforme à ses passions de mari et de père, et voulut récompenser l'auteur. Il le fit venir à Madrid et lui conféra un poste élevé dans le ministère de grâce et de justice : c'était en 1832. A vingt-trois ans, le voilà lancé dans le chemin des honneurs et des luttes politiques, qu'il ne devait plus quitter.

Ferdinand VII mort, M. Donoso Cortès se dévoua à la cause de la reine Isabelle et de sa mère, la régente Marie-Christine, avec l'ardeur et le dévouement de son âge. Ce zèle et sa rare aptitude pour les affaires le signalèrent bientôt à l'attention des chefs du nouveau gouvernement. Il fut élu député aux Cortès, et appelé au poste important de secrétaire du conseil des ministres en 1835, sous la présidence du trop fameux Mendizabal. Dès lors éclata parmi les libéraux espagnols la même scission qui déjà en France avait partagé en deux camps hostiles et implacables les vainqueurs de 1830. Les *modérés*, dont la Reine-régente était le chef naturel, et M. Martinez de la Rosa l'organe le plus accrédité, voulaient, comme leur nom l'indique, une liberté contenue, réglée, plongeant ses racines et puisant sa force dans ce que les vieux souvenirs de l'Espagne offraient de pur et de populaire. Les *progressistes* au contraire, dominés par l'esprit révolutionnaire, sourds à toutes les leçons de 1812 et de 1820, méconnaissaient l'attachement inné de tous les Espagnols pour la royauté, et tenaient à créer en Espagne une démocratie souveraine sous le masque d'une monarchie dérisoirement limitée. Cependant, le courage et les armes ne manquaient pas au parti carliste ou *apostolique* ; car tel était le beau nom qu'amis et ennemis décernaient aux défenseurs de la monarchie absolue et des droits de Don Carlos. Mais là aussi la division régnait, la division entretenue et suivie par la trahison. Ce fut au milieu de ces cruelles discordes, envenimées par les conflits à main armée, par les ravages des bandes errantes, par les supplices, par les émeutes, que la malheureuse Espagne consumait ses forces, et que ses



hommes d'État et de tribune durent tremper leur talent et leur âme. Le parti progressiste, dont M. Mendizabal était un des chefs, ayant fait à la fois éclater ses tendances destructives et prédominer son influence dans les conseils de la Reine, M. Donoso Cortès refusa d'en être l'instrument. Il quitta le poste éminent où il avait été appelé si jeune encore. Il eut ainsi la gloire et le bonheur de ne prendre aucune part à la confiscation des biens ecclésiastiques, à la suppression des ordres religieux, à tous ces attentats sacrilèges qui, sous le prétexte spécieux de punir le clergé espagnol de sa préférence pour Don Carlos, rendirent le gouvernement de la Régente complice des plus mauvaises passions de la révolution contre l'Église.

Eloigné ainsi pour un temps des fonctions administratives, il lui restait la tribune et la presse. Il usa de l'une et de l'autre avec une persévérance infatigable et un succès croissant; chaque jour il consacrait ses talents à défendre la liberté avec ses conditions essentielles de force et de durée, à revendiquer la double autorité de la mère et de la reine dans la personne de Marie-Christine, et à seconder les efforts des bons Espagnols, pour se frayer une route et se créer un abri entre le retour du pouvoir absolu et les abîmes de la révolution. Il avait déjà fixé l'attention des esprits sérieux par son *Essai sur la diplomatie européenne, depuis la Révolution de Juillet jusqu'au traité de la Quadruple Alliance*.

Le journal *l'Avenir*, dont il fut le fondateur, le *Pilote*, le *Courrier National*, et surtout la *Revue de Madrid*, qui l'eurent successivement pour collaborateur, renferment de nombreux travaux historiques et politiques, dont le recueil sera un jour, il faut l'espérer, offert à la respectueuse curiosité de ses admirateurs. Il occupa vers le même temps une chaire à l'Athénée de Madrid, où il donna un cours sur le droit politique : il y trouvait une occasion naturelle de répandre, à ses risques et périls, dans le public et la jeunesse de cette capitale alors si violemment agitée, les grands principes de tout ordre social et la théorie spéciale des devoirs réciproques des rois et des peuples. Il mêlait à d'énergiques protestations contre l'esprit de désordre

et de faction, l'exposé des conditions qu'il croyait dès lors indispensables au triomphe de la cause libérale, et qu'il a eu depuis le bonheur de voir reconnaître et pratiquer par la grande majorité de ses concitoyens. Il continua cette laborieuse carrière, en grandissant de jour en jour dans l'estime publique, jusqu'au jour où Espartero profita de l'ascendant qu'il devait à sa victoire décisive sur Don Carlos, pour se faire l'instrument du parti progressiste, et entreprit de dépouiller la reine Marie-Christine, non-seulement de la régence du royaume, mais encore de la tutelle de ses enfants. M. Donoso Cortès consacra sa jeune renommée, son talent déjà mûr et son dévouement chevaleresque, à la cause de Christine. Lorsqu'elle eut été obligée de quitter l'Espagne en 1840, son généreux avocat ne craignit pas d'engager une lutte personnelle avec le dictateur. Il voulait le contraindre, par les armes de la discussion et de la publicité, à respecter les droits, sinon de la veuve et de la régente, du moins de la mère et de la tutrice de ses enfants en bas âge. Il succomba naturellement dans ce conflit inégal, et dut s'estimer heureux de ne pas expier par son sang, comme son ami, l'intègre et courageux Montès de Oca, le crime d'avoir tenu tête au despote. Il lui fallut aller partager en France l'exil de la Reine et des principaux chefs du parti modéré. Il y devint le secrétaire particulier de Christine, et c'est de sa plume que sortirent les manifestes publiés par elle à diverses époques, pour dénoncer aux Espagnols l'ingratitude et les violences du *Duc de la Victoire*.

En 1843, lorsque le maréchal Narvaez eut renversé la domination du maréchal Espartero, et rétabli une politique conservatrice appuyée par les sympathies de la France, M. Donoso Cortès retourna en Espagne avec la reine Marie-Christine, et échangea le poste de secrétaire de la Reine-mère, contre celui de secrétaire et de directeur des études de la reine Isabelle, alors déclarée majeure. Il reprit en même temps sa place aux Cortès, où des majorités triomphantes le rappelaient à chaque réélection. Le ministère lui fut plus d'une fois offert : il le refusa toujours, croyant mieux servir la cause qu'il aimait, par ses dis-

cours et ses écrits que dans la pratique des affaires. Ce fut l'époque où il se plaça définitivement parmi les premiers orateurs de l'Espagne. On cite surtout son discours en faveur de ce que l'on a appelé en France les *mariages espagnols*, c'est-à-dire, l'alliance simultanée de la reine Isabelle avec son cousin germain, l'infant Don François d'Assise, et de sa sœur et héritière présomptive avec M. le duc de Montpensier. Le roi Louis-Philippe lui envoya à cette occasion les insignes de grand officier de la Légion-d'Honneur. Il avait déjà reçu un titre de Castille, par l'érection en marquisat de sa terre de Valdegamas. Peu après il entra dans la carrière diplomatique, et alla occuper le poste de ministre plénipotentiaire d'Espagne à Berlin.

Ces détails sur les commencements de cette trop courte carrière ne nous semblent point indifférents. Il est bon de savoir au sein de quels travaux et de quelles luttes s'est formé ce noble esprit, et à quelle source il avait puisé cette contemplation si haute et si nette des hommes et des choses de son siècle. Il est bon de le rappeler à ceux qui nous prêchent chaque jour les avantages moraux du sommeil et du silence, et qui semblent ne rêver pour les nations catholiques d'autre rôle politique que de peupler une vaste antichambre, où chacun ne doit plus qu'attendre sans impatience et exécuter sans bruit les décrets du maître. Pour devenir tels que nous les avons aimés et admirés, Balmès et Donoso Cortès ont eu besoin d'une autre école.

C'est à Berlin que vint le surprendre la Révolution de Février, ou pour mieux dire la catastrophe européenne de 1848. Mais auparavant son âme avait subi une révolution aussi radicale que bienfaisante. Nous l'avons déjà indiqué : au milieu des labeurs et des succès de sa jeunesse, il était resté étranger à toute pensée sérieusement chrétienne. Il n'avait jamais renié la foi de son enfance. Son langage était toujours respectueux ; ses mœurs étaient restées pures ; son âme, comme nous l'avons vu, avait même été conviée de bonne heure à goûter le calice salutaire de la douleur. Mais ni la majesté ni la miséricorde de Dieu, ni la triomphante vérité de l'Eglise ne s'étaient encore révélées à lui. L'heure du réveil sonna pour cette âme prédestinée, un peu

avant qu'elle ne semblât sonner le deuil de toutes les monarchies du Continent?

† Notre Juan avait un frère nommé Pedro, plus jeune que lui d'une année, compagnon fidèle de ses études et tendrement aimé depuis l'enfance. La communauté de leurs premières études n'avait pas enfanté l'uniformité de leurs opinions. Pedro avait montré plus de goût pour la théologie que pour la politique : il était resté chrétien sincère et pratiquant. Il avouait sa préférence pour la monarchie absolue et pour la cause de don Carlos. Ces dissentiments n'altéraient en rien l'union des deux frères. « Je l'aimais, disait Donoso, autant et peut-être plus qu'il » n'est permis d'aimer une créature humaine. » En 1847, Pedro tomba mortellement malade : Juan, alors absent de Madrid, vola auprès de son frère. Les souffrances et le danger du malade amenèrent naturellement l'entretien sur ce terrain où la vérité suprême attend tôt ou tard les esprits faits pour elle. Au milieu de ses anxiétés, Juan raconta à son frère sa rencontre à Paris avec un compatriote dont la vertu, la charité, la simplicité l'avaient singulièrement frappé, et lui donnaient à penser qu'il y avait dans la profession d'honnête homme un degré dont il restait encore éloigné, tout fier qu'il se croyait de son honneur et de sa vertu. Il s'était senti subjugué par cette vertu différente de toutes les vertus de sa connaissance. Il en avait parlé à l'Espagnol et celui-ci lui avait tout simplement répondu : « En effet, » vous êtes un honnête homme, et moi aussi : et il y a quelque » chose, dans mon honnêteté, de supérieur à la vôtre. — A » quoi cela peut-il tenir? — A ce que je suis resté chrétien, » tandis que vous ne l'êtes plus. » En entendant ce récit, le moribond se tourna vers le narrateur et lui dit : « Oui, mon » frère, il l'a donné la vraie raison. » Et là-dessus, avec la double autorité de l'amour et de la mort, il se mit à lui expliquer le sens de cette parole. La grâce parla en même temps à ce grand cœur trop longtemps dépaycé. Pedro mourut le lendemain, en léguant à son frère la vérité, la foi et son confesseur.

L'ambassadeur d'Espagne racontait lui-même ces détails avec une naïve et noble franchise, dans un salon de Paris, au mois



de mars dernier<sup>1</sup>. Quelqu'un lui dit : « En vérité, Dieu vous a » fait là une grande grâce, en vous éclairant ainsi subitement au » milieu de votre carrière, et quand vous ne pensiez plus à le » chercher. Il faut qu'il y ait eu dans votre vie quelque circon- » stance particulière qui vous ait mérité une telle faveur. — Je » ne m'en rappelle aucune, » répondit M. Donoso Cortès ; mais après avoir réfléchi un instant, il ajouta : « Peut-être, un senti- » ment a pu y être agréable à Dieu. Je n'ai jamais regardé le pau- » vre assis à ma porte, sans penser que je voyais en lui un frère ! »

Lui même écrivait à un ami, en lui envoyant le récit de sa conversion : « Comme vous le voyez, le talent et la raison n'y » ont aucune part ; avec mon faible talent et ma misérable rai- » son, je serais arrivé à la tombe avant d'atteindre à la vraie » foi. Le mystère de ma conversion (car dans toute conversion, » il y a un mystère), est un mystère d'amour. Je n'aimais pas » Dieu, il a voulu être aimé de moi, et je l'aime ; et je suis con- » verti parce que je l'aime<sup>2</sup>. »

Ainsi converti à trente-huit ans, il entre à la fois en pleine possession de la vertu et de la vérité, sans avoir été condamné aux longues luttes, aux fatigantes incertitudes, aux mortelles hésitations par où ont dû passer tant d'autres chrétiens de la dernière heure, et où tant d'âmes ont usé l'énergie nécessaire au salut. A peine a-t-il mis le pied dans le domaine du catholicisme, qu'il s'y précipite en conquérant. Rien n'échappe à son ardeur, à sa soif de connaître la vérité, d'en jouir, de combattre pour elle. A peine assis sur les bases élémentaires du catéchisme, il se plonge dans la théologie mystique, dans les grands écrivains ascétiques que sa patrie a donnés à l'Église,

<sup>1</sup> Je les emprunte au récit qu'en a rédigé l'un des auditeurs, M. le comte de Bois-le-Comte, ancien ambassadeur du roi Louis-Philippe en Suisse, qui avait obtenu de M. Donoso Cortès la confirmation écrite de son texte et l'autorisation d'en faire l'usage qu'il jugerait convenable.

<sup>2</sup> Lettre du 21 juillet 1849 à M. Albéric de Blanche-Raffin, traducteur de Balmès. — Cette lettre renferme un jugement éloquent et affectueux sur Balmès, que Donoso n'avait jamais rencontré, mais qu'il avait fini par apprécier à sa juste valeur, et qu'il qualifie d'esprit « lumineux, péné- » trant, solide, ferme dans la foi, agile dans la lutte, grand par la polémi- » que et par la doctrine, écrivain et philosophe. »

surtout dans sainte Thérèse et Louis de Grenade. Il ressort de ces profondeurs lumineuses comme pour reprendre haleine, promène un regard ferme et rapide sur l'Europe bouleversée et prête l'oreille à ces terribles coups que Dieu frappait alors sur les trônes et sur les constitutions de l'Europe. Ils achèvent son éducation et commencent celle de ses contemporains.

Alors il se recueille et s'examine : il se sent prêt à de nouveaux combats, abandonne pour un temps son poste diplomatique, va reprendre sa place aux Cortès, et, le 4 janvier 1849, il prononce le célèbre discours sur la dictature et la révolution, qui fit franchir les Pyrénées à son nom, et le plaça du premier coup au rang des grands orateurs de l'Europe.

On peut dire de lui, comme de Burke, qu'il entra d'un seul bond dans la gloire, ou avec l'intraduisible énergie de l'anglais : *He darted into fame.*

Deux lettres, rendues publiques dans le courant de cette même année 1849, et une seconde et dernière harangue prononcée au commencement de 1850 sur la situation générale de l'Europe, lui servirent à développer, avec une hardiesse croissante et une éloquence magique, ses convictions religieuses appliquées à la politique. Elles consolidèrent l'édifice de sa réputation européenne et l'influence considérable qu'il exerça dès lors sur les catholiques du monde entier<sup>1</sup>.

Il faut avouer que jamais circonstances ne furent plus favorables que celles où il se trouvait. Jamais de tels événements n'étaient venus préparer et justifier un tel début. La lumière qui s'était faite pour lui, éclatante et invincible, se levait déjà dans l'âme de tous, hormis des fauteurs et des complices de la barbarie socialiste. Quand il parut pour la proclamer, comme un pontife généreux et fidèle de la vérité, le plus fort était fait par la main de Dieu lui-même. Donoso n'eut point à lutter contre ces préjugés invétérés, ce mépris glacial et savant, cette outrecuidante confiance en la sagesse humaine, cette dédaigneuse impertinence qu'on a si longtemps opposés, en France et ailleurs, à ceux qui,

<sup>1</sup> Ces deux discours, avec ses lettres du 26 mai et du 6 juillet, ont été publiés par les soins du Comité électoral de la liberté religieuse, chez Lecoffre, 1 vol. in-18.

dans les beaux jours de la prospérité philosophique et constitutionnelle, revendiquaient les droits, même les plus modestes de l'Église, et entreprenaient de montrer quels liens enchaînent les destinées de la société à celles de la religion. L'Europe, partout soulevée, déchirée, sanglante; les rois, partout menacés, humiliés ou en fuite; les peuples plus troublés par leur victoire imaginaire que par les plus cruels désastres; tout cela servait de préface irréfutable aux démonstrations de l'orateur catholique, lorsque sa parole vengeresse éclata au milieu du parlement espagnol. Les sages éperdus, les politiques en désarroi eussent été mal reçus à accueillir par des risées ou par des injures l'honnête homme éloquent qui, à côté de l'abîme ouvert devant tous les yeux, signalait avec assurance la seule voie ouverte pour le franchir, et proclamait, au milieu des morts et des mourants, le seul principe conservateur et vivificateur des sociétés humaines.

Sans doute il n'eut pas le bonheur d'ébranler et de convertir tous ceux qui l'admiraient. Sans doute, on aurait pu lui dire comme au prophète Ezéchiel, et à bien d'autres interprètes de la vérité : *Tu es eis quasi carmen musicum quod suavi dulcique sono canitur; et audiunt verba tua, et non faciunt ea.* Mais toujours est-il que cette levée de boucliers contre les opinions naguère souveraines n'entraîna pour lui aucune conséquence fâcheuse. A peine quelques contradicteurs timides se firent-ils entendre après la publication de ses lettres de Berlin. Pas une injure, pas une dérision, pas une récrimination ne vint l'assailir. Il faut le dire à l'honneur de l'Espagne contemporaine : la conversion éclatante du plus illustre de ses fils n'a fait à celui-ci aucun tort pendant sa vie, et n'a rien ôté à l'unanimité des regrets que sa mort a suscités<sup>1</sup>.

Il eût été du reste difficile à la mauvaise foi et à l'envie de contester la valeur et l'opportunité de son langage. Tout le

<sup>1</sup> A peine la nouvelle de la mort du marquis de Valdegamas fut-elle arrivée à Madrid, que l'on ouvrit aussitôt une souscription destinée à lui ériger un monument en même temps qu'à son illustre émule Balmès. La première liste de souscripteurs, publiée huit jours après la fatale nouvelle, la seule que nous ayons vue, se montait déjà à 115,000 réaux (environ

monde se sentait intérieurement du même avis que lui, quand il proclamait qu'il fallait préférer la société à la légalité, la dictature à la révolution. Et ceux qui ont pu hésiter alors dans leur adhésion, ont dû plus tard s'incliner devant la rare perspicacité de celui qui avait dit : « Le socialisme, en dépouillant les propriétaires, éteint le patriotisme. Un propriétaire dépouillé n'est pas et ne peut pas être patriote; car, dès que la question est poussée jusqu'à cette angoisse, tout patriotisme meurt au cœur de l'homme. » Nous l'avons vu, hélas ! ce n'est pas seulement le patriotisme qui s'évanouit devant les menaces du socialisme, c'est encore le sentiment de toute dignité politique et nationale : il provoque et aboutit à l'abdication de l'intelligence et de la virilité des nations.

Dès lors aussi plus d'un de ses auditeurs a dû respirer comme un souffle de l'avenir en entendant ces paroles : « Si les gouvernements représentatifs vivent de discussions modérément longues, les discussions interminables les tuent.... Vous connaissez, Messieurs, l'histoire des assemblées de l'Allemagne. Elles sont mortes, parce qu'elles n'ont rien fait et rien laissé faire, parce qu'elles n'ont pas gouverné et n'ont pas laissé gouverner... Elles aspirèrent à la dignité de reines : Dieu les rendit stériles, et leur retira jusqu'à la dignité de mères. Députés de la nation, veillez à la vie des assemblées espagnoles ! »

Paroles aussi prophétiques que justes ; mais que ni la pensée de l'auteur ni la raison des choses ne permet d'appliquer à toutes les assemblées politiques ; pas plus que la réprobation inspirée par tel roi sanguinaire ou idiot ne peut devenir un titre de proscription contre la royauté même !

Je suppose que le mince volume qui contient les discours et

30,000 francs). Parmi les souscripteurs, on remarque après la famille royale, les principaux noms de la grandesse et les chefs de l'ancien parti libéral, MM. Martinez de la Rosa, Pidal, le duc de Rivas, etc. Depuis, la Reine, sur le rapport du président de son conseil des ministres, D. Francisco de Lersundi, a rendu un décret pour ordonner la translation, de Paris à Madrid, des restes du marquis, « à l'effet de rendre un témoignage public de la haute considération que méritent les services signalés qu'il a rendus pendant sa vie à la religion, à la société et à la monarchie, par ses éminents talents et sa loyauté éprouvée. »



les lettres de M. Donoso Cortès est connu de tous les lecteurs du *Correspondant*, et je m'abstiens de citer des pages qu'ils ont sous les yeux et qui sont dans toutes les mémoires. Je me borne à noter son éloquente démonstration de cette loi historique des deux répressions, ou, comme il disait, des deux thermomètres, dans leur marche parallèle mais en sens inverse ; la répression politique ou la tyrannie de l'Etat, montant graduellement et partout à son apogée, à mesure que la répression religieuse ou l'empire de la foi sur les âmes baissait et diminuait d'intensité. Mais je ne résiste pas à extraire de son dernier discours le parallèle entre le prêtre et le soldat, qui justifiait la saisissante parole par laquelle il avait salué les victoires du général Cavaignac et du prince Windischgrätz sur le socialisme : « Pour la première fois » depuis qu'il existe, le monde marche à la civilisation par les » armes, et à la barbarie par les idées. »

Il continuait ainsi : « Je ne sais, Messieurs, si votre attention a été frappée comme la mienne par la ressemblance, par la presque identité entre deux personnes qui paraissent les plus distinctes et les plus contraires, je veux dire entre le prêtre et le soldat. Ni l'un ni l'autre ne vit pour soi ; ni l'un ni l'autre ne vit pour sa famille ; pour l'un et pour l'autre la gloire est dans l'abnégation, dans le sacrifice. La charge du soldat est de veiller à l'indépendance de la société civile ; la charge du prêtre est de veiller à l'indépendance de la société religieuse. Le devoir du prêtre est de mourir, de donner sa vie comme le bon Pasteur pour ses brebis. Le devoir du soldat est de donner, comme un bon frère, sa vie pour ses frères. Si vous considérez l'âpreté de la vie du prêtre, le sacerdoce vous paraîtra, et il l'est en effet, une véritable milice. Si vous considérez la sainteté du ministère du soldat, la milice vous paraîtra comme un véritable sacerdoce. Que deviendraient le monde, la civilisation, l'Europe, s'il n'y avait ni prêtres ni soldats ? Et maintenant, Messieurs, si après l'exposé que je viens de faire, quelqu'un croit qu'on doit licencier les armées, qu'il se lève et le dise. »

Cette estime religieuse de la force militaire, cette assimilation du prêtre et du soldat sont devenues depuis lors une sorte de

lieu commun, tant l'évidence en est ressortie des événements que nous avons traversés. Et il en a été ainsi pour beaucoup d'autres idées du marquis de Valdegamas, frappées à ce coin qui fait à l'instant adopter et circuler l'effigie vivante de la vérité. Ses vues toujours originales, et toujours revêtues d'une forme originale, acquéraient promptement force de loi. Que de gens ont répété après lui cet ingénieux rapprochement entre les grandes erreurs politiques et les grandes erreurs religieuses, où le progressiste c'est-à-dire celui qui dans un gouvernement représentatif refuse à la couronne tout pouvoir, est mis en regard du déiste, le républicain du panthéiste, et le socialiste de l'athée. Il y a vingt ans que l'on avait commencé à signaler en France les conséquences désastreuses de la Renaissance : mais il était réservé au grand orateur espagnol de promulguer cette vérité par quelques paroles souveraines : « La restauration du paganisme littéraire » a amené successivement les restaurations du paganisme philosophique, du paganisme religieux et du paganisme politique. Aujourd'hui le monde est à la veille de la dernière de ces restaurations : la restauration du paganisme socialiste. »

Que s'il descendait des hauteurs de la contemplation historique et théologique à l'appréciation rapide et quelquefois satirique des événements contemporains, la lucidité de son jugement et de sa parole n'était pas moins saillante. Qui ne rendrait aujourd'hui un hommage, hélas ! trop tardif à la perspicacité de l'orateur qui deux ans avant le coup d'Etat du 2 décembre, disait du haut de la tribune : « Là où le salut de la société dépend de la » dissolution de tous les partis anciens et de la formation d'un » nouveau parti composé de tous les autres, les partis s'efforcent » de ne pas se dissoudre et ne se dissolvent pas. C'est ce qui arrive en France. Le salut de la France serait la dissolution des » partis bonapartiste, légitimiste, orléaniste, et la formation » d'un seul parti monarchique. Eh bien ! là, dans cette France, » où le salut de la société dépend de la dissolution des partis, » les bonapartistes pensent à Bonaparte, les orléanistes au comte » de Paris, les légitimistes à Henri V. »

Au milieu de ses préoccupations politiques et diplomatiques,

il fut appelé à prendre place à l'Académie royale d'Histoire, qui est le premier corps littéraire de l'Espagne et où, comme à l'Académie française, tout nouvel élu est tenu de faire un discours de réception. Le sien fut un chant de triomphe où éclate à chaque ligne le bonheur, l'admiration, le légitime orgueil du chrétien vainqueur de l'incrédulité. Il avait pris pour sujet les beautés littéraires de la Bible et l'expression donnée par les saintes Écritures aux trois sentiments les plus prononcés du cœur de l'homme, l'amour de Dieu, l'amour de la femme, et l'amour de la patrie. La page suivante, extraite de ce discours<sup>1</sup>, fera connaître son talent et son âme sous un jour nouveau :

« Ne vous étonnez pas, Messieurs, si immédiatement après vous avoir parlé de Dieu, je viens vous parler de la femme. Quand Dieu, épris de l'homme, sa plus parfaite créature, résolut de lui faire un premier don, dans son amour infini il lui donna la femme... L'homme fut le seigneur du paradis, la femme en fut l'ange.

» Quand la femme eut commis sa première faiblesse, l'homme son premier péché, Dieu leur permet de demeurer ensemble. Ils sortirent ensemble de la resplendissante demeure, le pied chancelant, le cœur oppressé, les yeux obscurcis par les larmes. Ils ont traversé ensemble les siècles, la main dans la main l'un de l'autre, tantôt résistant aux tempêtes, tantôt se laissant aller sur la mer de la vie au souffle de la fortune adoucie. En frappant l'homme prévaricateur de la verge de sa justice, en lui fermant les portes du séjour délicieux qu'il avait préparé pour lui, Dieu, dans sa miséricorde, voulut laisser au coupable quelque chose qui pût lui rappeler le suave parfum du bienheureux séjour ; il lui laissa la femme pour que, en la regardant, il pût se rappeler le paradis...

» Mais pour connaître la femme par excellence, pour se rendre compte de la charge qu'elle a reçue de Dieu, de sa pure beauté, de son influence sanctifiante, il ne suffit pas d'envi-

<sup>1</sup> Il vient d'être inséré dans le recueil intitulé *La Cruz*, publié à Séville avec censure et approbation de l'autorité ecclésiastique.

sager les beaux types que la poésie hébraïque nous a laissés. Le vrai type de la femme, ce n'est ni Rebecca, ni Débora, ni l'épouse du Cantique des Cantiques, c'est Marie... L'homme est grand, parce qu'il est le seigneur de la terre, le citoyen du ciel, le fils de Dieu ; mais la femme l'emporte sur lui, parce que Marie est à la fois la fille, l'épouse et la mère de Dieu ; parce que seule parmi toutes les créatures, elle est née sans tache, elle est morte sans douleurs, elle a vécu sans péché.

» Voilà la femme, Messieurs ; voilà la femme, car Dieu a sanctifié toutes les femmes en celle qui fut vierge, épouse, veuve et mère. Le Christianisme a fait de grandes choses dans le monde : il a mis la paix entre le ciel et la terre, il a détruit l'esclavage, il a proclamé la liberté et la fraternité entre les hommes. Mais la plus grande de ses merveilles, celle qui a le plus agi sur la société domestique et civile, c'est la sanctification de la femme. Et remarquez, Messieurs, que depuis la venue de Jésus-Christ, il n'est pas permis de condamner même les pécheuses à l'oppression et au mépris, puisqu'il a proclamé que leurs péchés pouvaient être effacés par leurs larmes. Le Sauveur des hommes a servi d'abri à la Madeleine : et quand arriva le jour terrible où le soleil se voila et où la terre trembla, on vit réunies au pied de la croix sa mère immaculée et Madeleine pénitente, pour nous apprendre que les bras de son amour s'ouvrent également à l'innocence et au repentir. »

Si le public français a été ému et dominé par la simple lecture de la traduction de ses discours, que l'on juge de l'effet produit par l'orateur lui-même. Tous ceux qui l'ont approché à Paris se retiraient éblouis par la verve étincelante et prodigieuse de sa conversation en français et dans un salon. Que serait-ce si nous l'avions entendu à la tribune, et dans sa langue maternelle, cette langue majestueuse et solennelle, faite, selon Charles-Quint, pour parler à Dieu ? C'est à peine si, d'après les récits de ses compatriotes, nous pouvons nous le figurer, avec sa voix sonore et caressante, tantôt grave et rassis comme un docteur de la vieille université de Salamanque, tantôt ravissant ses auditeurs à des hauteurs inconnues, mêlant la dextérité, la subtilité



même de sa dialectique à l'éclat poétique de son imagination, se jouant avec toutes les difficultés de son sujet et de sa position; tempérant la satire par la charité; lançant à ses adversaires des traits sans venin mais toujours mortels; sachant faire jaillir d'un paradoxe apparent la vérité la plus frappante; scintillant de mille feux étranges, comme le diamant auquel le comparait le maître de sa jeunesse.

On a quelquefois regretté qu'il eût laissé si peu de chose à la postérité. Mais la postérité saura peut-être beaucoup de gré à ceux qui lui épargneront de gros volumes à lire et à fouiller. Quelques pages où respire une âme pure et aimante ont suffi pour immortaliser Vauvenargues. Les générations chrétiennes de l'avenir garderont un pieux et tendre souvenir à l'homme qui leur a laissé, sous une forme étincelante d'originalité, quelques fragments de l'éternelle vérité, marqués de l'ineffaçable empreinte du génie, de la foi et de l'humilité.

N'oublions pas, d'ailleurs, cet *Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*, destiné à être la première pierre d'un monument plus vaste, mais qui achève, en l'outrant peut-être, le plan que s'était tracé sa pensée rajeunie. Livre admirable, dont les quelques obscurités, les contradictions et les exagérations demeurent noyées dans un océan de splendeurs et où surnageront toujours la fervente dévotion, l'humble amour et la prodigieuse éloquence du compatriote de Calderon et de sainte Thérèse. Des juges plus compétents<sup>1</sup> ont admiré comment un laïque, formé ailleurs que dans un séminaire ou dans un cloître, avait pu acquérir à ce point l'économie de la science théologique et pénétrer d'un pas si sûr dans les mystères les plus élevés et dans les questions les plus délicates. Ajoutons que les chrétiens les plus simples comme les plus instruits y reliront toujours, avec bonheur et profit, l'admirable explication de la transmission de la faute et de la rédemption, et le tableau de l'action purifiante de la douleur acceptée.

Il nous reste quelques réserves à faire; car nous ne voulons pas

<sup>1</sup> Voir la *Civiltà cattolica*, n° du 16 avril 1853.

que cet hommage d'une tendre et légitime admiration dégénère en un panégyrique mensonger. Ni l'affection ni la douleur même ne doivent nous faire abdiquer l'indépendance de notre jugement. C'est pourquoi parmi les exagérations que nous indiquions tout à l'heure, il en est une qu'on nous permettra de signaler, précisément parce qu'elle a été fort citée et fort admirée.

Il dit dans son Essai : « Si le genre humain n'était pas irrémisiblement condamné à voir les choses à rebours, il choisirait pour conseillers parmi tous les hommes, les théologiens, parmi les théologiens les mystiques, et parmi les mystiques ceux qui ont mené la vie la plus retirée du monde et des affaires <sup>1</sup>. » Et il cite parmi les grands théologiens qui ont gouverné les hommes, Richelieu, Ximènes et Alberoni <sup>2</sup>. Il est heureusement très-douteux que le genre humain soit *irrémissiblement condamné à voir les choses à rebours*, autrement il servirait de très-peu de lui adresser des leçons ou des remontrances ; et on ne peut s'empêcher de sourire en voyant placer Alberoni au rang des théologiens parce qu'il a été cardinal. Mais le fond même de la proposition semble plus que contestable. Il est évident que la connaissance et la pratique des vertus chrétiennes ne peut que grandir la capacité politique des chefs des nations. Il s'est aussi trouvé des circonstances où l'intervention extraordinaire d'un homme de Dieu, d'un solitaire, d'un moine a pacifié les esprits et sauvé les cités, comme cela est arrivé pour le B. Nicolas de Flûe avec les cantons Suisses. Mais proclamer l'intervention nécessaire et habituelle, non pas de la foi, ou de la piété, mais des théologiens et encore des théologiens ascétiques et mystiques, dans le gouvernement habituel des affaires publiques, cela paraît assez contraire à la distinction fondamentale de l'ordre spirituel et de l'ordre temporel, comme aussi à l'esprit et à la règle de tous les vrais religieux. C'est d'ailleurs une doctrine qui n'a rien de neuf ni rien d'exclusivement catholique. Cromwell et ses

<sup>1</sup> P. 200.

<sup>2</sup> P. 198.

*têtes-rondes* la professaient et la pratiquaient, on sait comment ; et si la grave et triste nature de ce travail ne nous retenait, nous puiserions dans les souvenirs contemporains de récents et grotesques exemples de l'exploitation de la théologie par la politique socialiste.

Mais il est essentiellement de notre sujet de rappeler que plus d'une fois et ailleurs que dans l'*Essai*, l'admirable écrivain, entraîné par le génie toujours un peu hyperbolique de sa nation, a émis des exagérations qui ont pu effaroucher plus d'une âme droite et simple. Heureusement il lui arrive de se rectifier lui-même ; ainsi quand il écrit le 16 juillet 1849 : « Les *controverses* servent de peu : elles sont un obstacle » plutôt qu'un aiguillon au genre humain dans la course rapide » qui l'emporte <sup>1</sup> ; » ce qui tendrait à justifier la torpeur des quiétistes de l'absolutisme, il oublie que deux mois auparavant il avait écrit : « Pour nous qui nous faisons gloire d'être catholiques, » la lutte est un devoir et non une spéculation. Remercions Dieu » de nous avoir octroyé le combat <sup>2</sup>. »

Quelquefois des explications ultérieures viennent tempérer la rigueur désespérante de certains arrêts. « Je tiens pour prouvé » et évident qu'ici bas le mal finit toujours par triompher du bien » et que le triomphe sur le mal est réservé à Dieu *personnellement* <sup>3</sup>... Je crois au triomphe *naturel* du mal sur le bien, et » au triomphe *surnaturel* de Dieu sur le mal par le moyen » d'une action *directe, personnelle et souveraine* <sup>4</sup>. » La plupart de ceux qui ont lu ces lignes ont certainement répété le mot de l'Évangile : *Durus est hic sermo*. Il serait facile d'en déduire l'entière inutilité du travail des honnêtes gens ici bas contre le mal. Mais le tout est de s'entendre sur le sens des mots *personnel* et *surnaturel*. Dans la pensée de l'auteur, il s'agissait tout simplement de l'action de la grâce divine sur l'homme individuel. Et plus tard dans une lettre du 11 avril 1850 à M. L. Veuillot, il écrivait : « Je n'ai pas annoncé la dernière catastrophe du monde,

<sup>1</sup> *Lettres et discours*, p. 45.

<sup>2</sup> *Id.* p. 40.

<sup>3</sup> *Id.* p. 38.

<sup>4</sup> *Id.* p. 39.

» j'ai dit simplement tout haut ce que chacun se dit tout bas .  
 » Les choses vont mal ; si elles suivent ce train, nous abouti-  
 » rons à un cataclysme. L'homme pourrait se sauver, qui en  
 » doute ? Mais c'est à condition de le vouloir, et il me semble  
 » qu'il ne le veut pas. Eh bien ! si l'homme ne veut pas se sau-  
 » ver, je crois que Dieu ne le sauvera pas malgré lui<sup>1</sup>. » Il n'est  
 pas un chrétien qui ne doive adhérer à cette explication, mais  
 elle réduit la célèbre affirmation de l'éloquent écrivain à une  
 vérité élémentaire, aussi applicable au salut de l'âme dans l'é-  
 ternité qu'au salut des nations dans le temps.

Plus d'une fois il a été prophète, et la singulière assurance de  
 ses jugements s'est trouvée promptement confirmée. Mais plus  
 d'une fois aussi il s'est trompé dans ses prévisions, tout comme  
 le comte de Maistre, ce grand et vrai prophète de notre siècle.  
 Celui qui disait le 9 janvier 1849 : « Le pouvoir qui a détruit  
 » la Monarchie avec un atome de République, saura bien, si cela  
 » convient à ses fins, renverser la République avec un atome  
 » d'Empire ; » celui qui ajoutait avec une noble tristesse :  
 « C'en est fait de la liberté ! Oui, la liberté est morte, et elle ne  
 » ressuscitera ni au troisième jour, ni à la troisième année,  
 » ni au troisième siècle, peut-être..... Le monde marche à  
 » grands pas à la constitution d'un despotisme, le plus gigan-  
 » tesque, le plus terrible que les hommes aient jamais vu ; »  
 celui-là se trompait en disant qu'avec « Louis-Philippe avait fini  
 » la dernière de toutes les monarchies possibles, la monarchie de  
 » la sagesse ; » et quelques mois plus tard : « La République  
 » subsistera en France, parce qu'elle est la forme nécessaire du  
 » gouvernement, chez les peuples ingouvernables. »

Mais les imperfections de ce rare esprit peuvent toutes se  
 ramener à une seule. Il aimait trop l'absolu. Il lui fallait à tout  
 prix généraliser ; personnifier une idée dans un homme, une  
 époque dans un mot ; sauter à pieds joints sur les intervalles,  
 les distinctions, les mille diversités de la vérité dans les choses  
 humaines. C'est ainsi qu'il prend pour but de sa belle lettre du

<sup>1</sup> P. 51 et 52.



26 mai 1849, cet axiome : « La civilisation catholique » (notons qu'il s'agit non pas de la doctrine catholique, mais de la civilisation ou de la société humaine, réformée par le catholicisme), « la civilisation catholique contient le bien sans aucun mélange » du mal : la civilisation philosophique contient le mal sans aucun mélange de bien. » Or, l'axiome est en contradiction avec les faits et avec la nature des choses : car, sur cette terre, le bien est toujours mêlé de mal, et le mal offre sans cesse quelque apparence ou quelque vestige de bien.

Ce défaut est beaucoup plus visible dans ses écrits que dans ses discours. Ici, il sentait le frein de la tribune et de l'auditoire, qui impose à la pensée ces tempéraments salutaires, dont on est si souvent tenté de se plaindre sous le feu de l'ennemi, mais dont on a presque toujours à se féliciter plus tard. Ce n'est pas dans un discours qu'il eût risqué le reproche injuste, mêlé à tant d'autres si parfaitement justifiés, qu'il adressait à l'école libérale : « L'intérêt suprême de cette école est de ne pas laisser arriver le jour des négations radicales et des affirmations souveraines <sup>1</sup>. »

Cet intérêt, ce nous semble, est celui de tous les hommes sensés, de tous les hommes politiques, de tous ceux qui ont jamais manié les hommes et les choses de ce monde. Il n'appartient qu'aux esprits violents et bornés d'appliquer aux choses contingentes et relatives un despotisme d'affirmations ou de négations qui ne convient qu'aux choses abstraites, nécessaires et absolues. Leur rôle est de nier implicitement les mille et une inconséquences de notre nature déchue, de la supposer constamment logique, de raisonner mathématiquement sur des éléments variables à l'infini, comme s'ils étaient la fixité même ; c'est aussi de faire violence aux faits historiques, de ne tenir aucun compte de la diversité des esprits, et de mépriser quiconque n'est pas de leur avis. Mais, exiger ce radicalisme absolu dans les négations et les affirmations de l'ordre politique, appliquer ainsi les procédés inflexibles des mathématiques à la souplesse et

<sup>1</sup> *Essai*, p. 206.

à la mobilité de la nature humaine, c'est, j'ose le croire, une erreur de jugement et une erreur de conduite. Avec cette méthode on éblouit, on entraîne, mais on n'instruit pas, et on ne conserve pas le terrain qu'on a pu conquérir. Qui n'a été frappé de ce spectacle dans les luttes et les révolutions de notre époque ? Tantôt au nom de la Révolution, tantôt pour le compte de la réaction que toute révolution provoque, on proclame la souveraineté absolue de la logique et on arrive, de conséquence en conséquence, à des résultats qui font reculer le bon sens. Il regimbe, se dérobe et se refuse. L'esprit humain a beau être vaincu par des dialecticiens habiles, il n'est pas convaincu. L'un de ses plus beaux droits est de ne pas se laisser enchaîner par cette logique implacable, qui est le rêve de tous les révolutionnaires, et qui ne devrait jamais être l'arme de leurs adversaires. Il est bon d'ailleurs de ne pas oublier que cette logique aveugle et dictatoriale n'exclut ni les variations, ni les palinodies. La seule chose qui ne change pas chez les esprits absolus, c'est la tyrannique intolérance de leur conviction d'aujourd'hui : elle se retrouvera sans faute dans leur utopie du lendemain.

Ce n'est pas à notre cher défunt que nous voudrions appliquer la sévérité de ces paroles. Il ne l'eût mérité, que s'il eût poussé à bout certaines doctrines dont il a semblé poser les prémisses, et dont les conséquences extrêmes sont aujourd'hui arborées sans détour.

Nous avons, en effet, parmi nous une école nouvelle pour qui, on le sait, les opinions et les institutions libérales sont le synonyme du mal. Pour elle, je cite textuellement, la liberté moderne est la négation de la vérité et de la justice. Le système parlementaire (quoique essayé dans une certaine mesure par Pie IX), est, en soi, non-seulement hétérodoxe, mais incompatible avec toute foi et toute certitude. Les peuples catholiques, chez qui l'Eglise jouit d'une liberté absolue, mais qui possèdent en outre la liberté politique, comme le peuple belge, sont dans une situation *anormale*. La situation normale pour la royauté, c'est d'être entourée de corps politiques qui ne puissent lui imposer ni obligations ni restrictions quelconques, qui n'aient aucun droit de concours ou de résistance légalement constitué. Le *Rey neto* de l'ancienne

Espagne est la formule suprême de la sagesse politique. Notre pays avant 1789 avait la plus sage des constitutions et était de tous les pays celui qui avait le moins besoin d'être réformé. La France, au sortir de l'Empire, valait mieux, intellectuellement, religieusement et politiquement, qu'au sortir du gouvernement représentatif, et à défaut de l'idéal irréalisable du Moyen-âge, les nations modernes n'ont rien de mieux à désirer ou à imiter que le régime de l'Espagne sous Charles IV ou de la France sous Napoléon.

Tel est le nouvel Evangile que l'on nous enseigne. Telles sont les conséquences que l'on tire de la défaite provisoire du socialisme. Telles sont les lois de la politique que l'on inculque aux catholiques, et dont on donnerait volontiers M. Donoso Cortès pour le précurseur.

Mais quoi ! nous faut-il vraiment, parce que nous sommes catholiques et catholiques ultramontains, parce que nous l'avons toujours été et le voulons être toujours, nous faut-il enchaîner à jamais le monde à la monarchie absolue du XVIII<sup>e</sup> siècle ? Faut-il méconnaître à ce point la merveilleuse flexibilité et le ressort toujours élastique du catholicisme, qui, par cela même qu'il est éternel et omnipotent, embrasse tous les régimes et s'adapte à toutes les formes politiques ? Sommes-nous condamnés, parce que nous sommes catholiques, à repousser toute garantie, toute liberté, tout moyen humain de résister à la force et à l'arbitraire ? Sommes-nous condamnés à tout nier, à tout flétrir, à tout proscrire, dans le mouvement intellectuel, politique, économique du monde moderne ? à identifier la cause catholique avec la compression universelle ? à triompher de l'universel abaissement ? à nous poser en vainqueurs, parce que nos adversaires sont réduits au silence, non par nous mais comme nous ? Devons-nous dire à tous ceux que nous convions à rentrer dans le bercail du catholicisme, qu'on n'y entre qu'en reniant la liberté, et en versant des torrents de mépris sur toutes les conquêtes, toutes les épreuves, toutes les aspirations de la société où nous sommes nés ? Parce que, comme Donoso Cortès, et de concert avec les honnêtes gens de toute l'Europe, on a défendu cette

société contre le socialisme, faut-il se jeter à corps perdu, les yeux bandés et la tête baissée, dans le culte de la force triomphante? Parce que quelques incorrigibles ont sottement abusé des institutions représentatives, faut-il condamner pour jamais l'intervention du pays dans ses affaires, abdiquer les droits légitimes de la raison, et briser le frein salutaire de la libre discussion, au profit d'une volonté unique et illimitée? Parce que nous courbons la tête sous le joug de la foi et de la vérité catholique, faut-il la courber aussi sous le joug de l'autocratie temporelle, jeter l'Eglise avec nous sous les pieds de César, et pousser l'enthousiasme de l'adhésion jusqu'à accepter en silence pour nos prêtres une part dans la dépouille des proscrits?

Non, non, ces odieuses conclusions, qui répugnent à notre conscience et à notre honneur, ne sont ni la condition ni la conséquence de notre foi. Si on devait les tirer de la vie ou des œuvres du marquis de Valdegamas, ce n'est pas moi qui lui rendrais hommage. Elles terniraient pour moi cette sainte et douce mémoire.

Mais je crois sincèrement qu'elles lui seraient imputées à tort, et qu'elles ne ressortent ni de sa doctrine ni de sa conduite. Je dis de sa conduite, car avec la délicatesse et la générosité que nous lui avons tous connues, il est impossible de concevoir qu'un ennemi systématique des gouvernements libres ait voulu continuer à servir et à représenter, dans le poste le plus élevé et le plus confidentiel, un gouvernement dont l'origine et l'existence reposent exclusivement sur les idées et les institutions libérales.

Je les crois d'ailleurs contredites par plus d'un passage de ses discours et de ses écrits. Je remarque d'abord qu'il y professe la plus vive admiration pour l'Angleterre, qui est, comme l'on sait, en sa qualité de berceau et de sanctuaire inattaquable des libertés modernes, la *bête noire* de tous les absolutistes, catholiques et autres. Tout en blâmant et avec raison cette politique extérieure du gouvernement britannique qui lui donne une ressemblance de plus avec l'ancienne Rome, il dit : « L'Angleterre est non-seulement la nation la plus libre et la plus puissante qui soit peut-



» être sur la terre, mais la plus digne d'être puissante et libre. »  
 Et ailleurs : « La race Anglo-Saxonne, représentée par l'Angle-  
 » terre, est la plus généreuse, la plus noble, la plus courageuse  
 » du monde, la moins exposée au choc des révolutions<sup>1</sup> ! »

Il a dit ailleurs : « La monarchie constitutionnelle, comme  
 » l'entendent les modérés de tous les pays, peut, avec les mêmes  
 » titres que la monarchie absolue, symboliser les affirmations  
 » politiques qui sont l'écho, pour ainsi dire, des affirmations  
 » religieuses<sup>2</sup>. »

Il n'a pas méconnu la distinction profonde qui sépare ceux qui, sous l'empire de la nécessité, ont pu adhérer à des remèdes violents mais temporaires, et ceux qui érigent en principe l'im-molation de toute discussion et de toute liberté. Elle est parfaitement tracée dans cette péroraison de son célèbre discours du 4 janvier :

- « S'il s'agissait, Messieurs, de choisir entre la liberté d'un côté et la dictature de l'autre, il n'y aurait point de dissentiment entre nous. *Qui, en effet, pouvant posséder la liberté, irait s'incliner devant la dictature ?* Mais la question n'est pas entre la liberté et la dictature : *autrement je voterais avec tous mes amis politiques pour la liberté.* Mais voici la question : il s'agit de choisir entre la dictature de l'insurrection et la dictature du gouvernement : dans cette alternative, je choisis la dictature du gouvernement comme la moins dure et la moins honteuse. Il s'agit de choisir entre la dictature d'en bas et la dictature d'en haut : je choisis la dictature qui vient d'en haut, parce qu'elle vient de régions plus pures et plus sereines. Il s'agit de choisir entre la dictature du poignard et la dictature du sabre : je choisis la dictature du sabre, parce qu'elle est plus noble. »

Quatre ans plus tard, le 12 novembre 1852, il écrivait à un ami : « Il ne faut pas confondre un ordre de choses auquel on  
 » se résigne pour empêcher des maux intolérables avec un ordre  
 » de choses auquel on tiendrait par tous les liens de l'amour.

<sup>1</sup> *Lettres et discours*, p. 86 et 89.

<sup>2</sup> *Ib.* p. 82.

» Ceux qui donnent au premier ce qui est dû seulement au second n'ont ni le sentiment de la dignité personnelle, ni même celui de la justice distributive. »

Le monde parisien a retenti d'une de ces conversations pleines de flamme, d'éclat et d'entraînement, comme lui seul savait de nos jours les allumer, et où il avait pour interlocuteur un illustre académicien, digne, par sa verve et sa féconde intelligence, de lutter avec le resplendissant Espagnol. C'était quelques semaines avant sa mort. On parlait de l'Angleterre, des gouvernements pondérés et contenus, de l'équilibre et de la séparation des pouvoirs. Donoso prit feu et lança une magnifique improvisation contre le gouvernement par les masses et les instincts, contre l'omnipotence et l'infailibilité du suffrage universel. « Je veux, » disait-il, que l'on gouverne par la lumière et avec la lumière, » pourvu qu'on la cherche où elle est, c'est-à-dire hors des masses, hors des instincts, des préjugés de la foule : je veux l'examen, la discussion, la liberté ; mais l'examen éclairé par en haut, la discussion tempérée par la foi, la liberté contenue par le devoir. » Puis parcourant à grands pas l'histoire pour y chercher des leçons propres à confondre les enthousiasmes du moment et à illuminer l'avenir, il s'arrêta tout-à-coup pour jeter sur cet avenir une prédiction que le régime actuel de la presse ne nous laisse pas la liberté de reproduire.

Ainsi donc il ne transformait pas en théories permanentes ses émotions passagères ; il ne partageait ni les terreurs ni les adorations qui ont cours aujourd'hui parmi un si grand nombre de catholiques : comme aussi il ne se sentait de goût pour aucune des querelles qui ont récemment agité le public religieux. Son âme, essentiellement humble et affectueuse, voyait avec chagrin et surprise les funestes dissensions qui, depuis la conquête si promptement compromise de la liberté d'enseignement, ont brisé l'unité des tendances et des efforts catholiques parmi nous. Quelques lignes de lui, écrites le 3 janvier de cette année à une noble et pieuse femme qui se trouvait à Rome au plus fort de ces luttes, peuvent servir à jeter de précieuses lueurs sur ses der-

nières impressions à l'égard de notre situation religieuse. « Oui, » vous avez raison comme toujours. Il y a eu au temps de Fénelon, il y a à présent et on rencontrera toujours des hommes dont le métier est d'être plus royalistes que le roi, plus papistes que le Pape, et plus grands zélateurs du service de Dieu que Dieu lui-même. Ce sont les enfants terribles de l'Eglise et les enfants terribles de l'État. Je ne veux pas dire que le gallicanisme ne fasse pas encore des ravages en France. J'entends dire seulement que ses ravages ne sont ni aussi étendus ni aussi profonds qu'on le dit : j'affirme au contraire que, tel qu'il est, le clergé français est le plus beau du monde entier. »

Sa règle du reste était de se faire, selon la maxime apostolique, *tout à tous*. C'est pourquoi on risquait quelquefois de prendre pour une adhésion ce qui n'était chez lui qu'une sorte de compassion intellectuelle, et pour une sympathie d'esprit et de conviction la simple condescendance de la charité. D'un autre côté sa nature méridionale et sa poétique imagination le conduisaient facilement, dans les entraînements de la discussion même la plus amicale, jusqu'à l'hyperbole.

Je ne veux donc pas disconvenir qu'il ait pu, par ses conversations encore plus que par ses écrits, laisser dans plusieurs esprits la pensée que la liberté politique lui inspirait plus de peur que de goût. Et cependant, en invoquant la renaissance catholique, dont il a été l'interprète le plus populaire, il avait, lui aussi, proclamé l'indestructible alliance de la religion et de la liberté. « S'il y a réaction religieuse, disait-il aux Cortès, » vous verrez bientôt, Messieurs, comment, à mesure que monter le thermomètre religieux, commencera de descendre naturellement, spontanément, sans nul effort de la part des peuples ou des gouvernements, le thermomètre politique, » jusqu'à ce qu'il marque le jour tempéré de la liberté des nations <sup>1</sup>. » Il ne croyait pas encore à cette réaction en janvier 1849. Déjà cependant elle existait ; déjà elle avait enfanté

<sup>1</sup> *Lettres et discours*, p. 27.

des merveilles ; déjà elle pouvait le montrer lui-même au monde troublé comme son plus éloquent organe. Depuis lors, elle n'a fait que gagner du terrain. Mais pour qu'elle s'enracine et qu'elle dure, pour que l'heureuse coïncidence qu'il a prédite devienne une vérité et non un leurre hypocrite, il ne faut pas que les admirateurs et les instruments de la renaissance religieuse se transforment en théoriciens de la dictature permanente ; il ne faut pas que cette renaissance soit à la fois contemporaine et solidaire de l'abaissement des caractères, de l'anéantissement des garanties, et de cette prostration sociale dont les symptômes sont si nombreux et si alarmants parmi nous.

Il ne faut pas non plus se laisser aller à ce pessimisme que dicte quelquefois le culte fervent du bien, mais qui, propagé sans précaution par une parole éloquente, sert trop souvent d'excuse à la faiblesse et de prétexte à la servilité. Peut-être notre illustre ami a-t-il eu parfois ce tort. Dans une lettre du 12 novembre 1852, il disait : « Si j'écris, ce sera » pour condamner la monarchie absolue et la monarchie parlementaire telle que les libéraux l'ont faite, et pour dire que » jusqu'à présent le meilleur gouvernement que je connaisse » est la monarchie chrétienne, telle qu'elle existait avant que » la monarchie absolue eût fait disparaître les assemblées et les » corporations qui mettaient partout des limites réelles et non » révolutionnaires à la volonté royale. Je ne dirai rien sur ce » qui est possible à présent : je crois, en mon âme et conscience, » que rien n'est possible. Le grand crime du libéralisme, c'est » d'avoir tellement détruit le tempérament de la société qu'elle » ne peut rien supporter, ni le bien, ni le mal. »

Je crois qu'on peut et qu'on doit répondre à cela, que si la société était réellement incapable de *supporter le bien*, elle aurait déjà cessé d'exister ; car Dieu ne l'a faite et ne la laisse vivre qu'à la condition expresse de supporter le bien, ou au moins la lutte entre le bien et le mal. Mais c'est précisément cette nécessité et cette permanence de la lutte qui semblent répugner à certains esprits. Pour l'éviter, ils ne se résignent pas seulement



aux humiliations de la captivité d'Égypte ; ils la saluent avec bonheur et voudraient nous y précipiter avec eux.

En effet, si l'on se demande pourquoi le despotisme exerce de nos jours un si grand attrait sur tant d'honnêtes gens, il faut bien s'avouer que cet attrait se fonde principalement sur notre extrême mollesse. La vie n'est qu'une lutte ; mais la lutte répugne profondément à l'infirmité de notre nature déchuée. Nous cherchons le repos : et on nous l'offre, on nous le garantit à la seule condition que nous laissons faire. Il est si commode de n'avoir ni à agir, ni à penser, ni même à parler ! ou bien s'il faut absolument parler, de parler tout seul ! Le despotisme nous dispense de combattre, de résister, de discuter, de réfléchir, de raisonner, de persuader. On se charge de tout cela pour nous, et au meilleur marché possible. C'est une entreprise à forfait : elle nous coûte moins cher que de régir nous-mêmes nos intérêts et nos volontés. Nous aurons de l'argent et du bon temps de reste.

De là encore toutes ces doléances, légitimes jusqu'à un certain point, mais excessives et dangereuses par les conséquences qu'on en tire, contre les éléments de la société moderne, les seuls dont on a pu disposer dans le passé, les seuls dont on pourra disposer dans l'avenir, s'il y a un avenir pour la liberté en France. Rien de plus commode que de laisser aller les choses, de critiquer tout ce qui s'est fait et même tout ce qui se pourrait faire, en soutenant que si l'édifice est reconstruit avec les mêmes matériaux, il s'effondrera de nouveau. Mais où donc trouver des matériaux meilleurs ? Pour construire des gouvernements et des constitutions au temps où nous sommes, y en a-t-il d'autres que les hommes et les idées de ce temps lui-même ? J'ai horreur des panégyristes de l'esprit moderne, des adulateurs du temps présent ; mais je me défie aussi de ses détracteurs passionnés et aveugles. Je le prends pour ce qu'il vaut : assez peu quand on le juge, mais beaucoup quand on le compare à certaines époques antérieures de notre propre histoire. Ce qui a manqué aux constructions modernes, tout le monde semble le reconnaître aujourd'hui, c'est le ciment de la religion. Tout le monde aussi

semble d'accord pour réparer cette criminelle omission ; on a déjà fait quelque chose ; bon gré, mal gré, on fera plus encore dans cette voie. Il serait injuste de prétendre que, dès à présent, les classes supérieures ne sont pas beaucoup plus chrétiennes, par l'esprit et même par la conduite, qu'elles ne l'étaient il y a un siècle. Mais ce ciment divin lui-même ne suffit pas pour transformer les matériaux humains qu'il relie. Il les maintient, il les conserve, il les purifie, mais il ne change ni leur nature ni leur emploi.

Pour moi, ce sont les ouvriers qui me préoccupent bien plus que les matériaux. Ne va-t-on pas souvent trop loin chercher les maux et les remèdes ? Ils sont là, sous la main. Notre époque ne diffère guère de beaucoup d'autres que par un seul côté, l'abaissement des caractères, suite infaillible des idées et des institutions démocratiques, dont le despotisme recueille toujours tous les fruits. J'ai assisté à plus d'une catastrophe politique ; je les ai vu expliquer par une sorte de fatalisme, qui pour être revêtu des formes chrétiennes, n'en est pas moins dangereux et mensonger.

Cessons d'absoudre les hommes pour charger les événements et les institutions d'une responsabilité qui ne retombe que sur nous-mêmes. Je ne crois pas qu'on puisse citer un seul malheur de ces derniers temps, qui n'eût pu être évité par ceux qui en ont été les victimes, s'ils avaient eu plus de courage, de bonne foi et de bon sens. Je ne connais pas d'entreprise qui n'ait réussi, lorsque ses auteurs étaient suffisamment pourvus de ces trois qualités. Je sais bien que l'on a réussi sans les réunir toutes : mais cela ne prouve rien contre le succès de leur action combinée. Encore une fois ce qui manque surtout à la société moderne, c'est l'énergie du bien. Or, il faut pousser la crédulité bien loin, pour se persuader que le despotisme donnera aux hommes dans la vie politique plus de courage, plus de bon sens, plus de vertu que n'en enfante la liberté. Après tout, ce doit être quelque chose, même aux yeux du chrétien le plus austère et le plus absorbé par la contemplation des choses célestes, que ces efforts, ces sacrifices, ces longs dévouements, cette foi sans cesse renaissante que l'amour de la liberté a produits parmi les hommes. Sans doute l'erreur est là

comme partout à côté de la vérité, l'abîme à côté du port. Là aussi les mécomptes sont nombreux et amers, et plus qu'ailleurs, d'odieux fantômes viennent usurper la place de l'idéal qu'on avait aimé et servi. Mais la poursuite de cet idéal n'en est pas moins, après celle du salut éternel, la plus noble carrière où puisse s'agiter l'esprit humain, et la mieux faite pour lui rappeler sa divine origine. Non, non, la liberté n'est ni plus dangereuse, ni plus méprisable, ni plus stérile que la science. Tout ce qui se dit contre l'une peut se reprocher à l'autre. Parlons donc de la liberté, s'il se peut, comme Bossuet a parlé de la science. « Je ne suis pas de » ceux qui font grand état des connaissances humaines; et je » confesse néanmoins que je ne puis contempler sans admiration » ces merveilleuses découvertes qu'a faites la science pour péné- » trer la nature, ni tant de belles inventions que l'art a trouvées » pour l'accommoder à notre usage... Dieu ayant formé l'homme » pour être le chef de l'univers, d'une si noble institution, » quoique changée par son crime, il lui a laissé un certain ins- » tinct de chercher ce qui lui manque dans toute l'étendue de la » nature... Pensez maintenant, Messieurs, comment aurait pu » prendre un tel ascendant une créature si faible et si exposée, » selon le corps, aux insultes de toutes les autres, si elle n'avait » en son esprit une force supérieure à toute la nature visible, » un souffle immortel de l'esprit de Dieu, un rayon de sa face, » un trait de sa ressemblance <sup>1</sup>. »

Quant à ce genre d'hostilité contre les libertés modernes qui se fonde sur le regret des libertés anciennes, rien n'est plus facile que d'en démontrer la stérile injustice. Il ne s'agit pas de contester les inconvénients du système moderne, ni les avantages des garanties du Moyen-âge, qui avait bien aussi ses inconvénients. Aucun catholique de l'école libérale, ou, si on l'aime mieux, aucun libéral de l'école catholique n'a songé à nier les uns plus que les autres; aucun ne peut songer à nier l'infirmité radicale de toute institution humaine. Mais ce que M. de Valdegamas appelle *la monarchie chrétienne telle qu'elle existait avant que la monarchie absolue eût fait disparaître les*

<sup>1</sup> Sermon pour le vendredi de la IV<sup>e</sup> semaine de Carême.

*assemblées et les corporations qui mettaient des limites réelles et non révolutionnaires à la volonté royale*, n'est autre chose que la monarchie féodale et aristocratique du Moyen-âge. Il est d'autant plus à propos de la réhabiliter qu'un trop grand nombre d'écrivains catholiques l'ont sacrifiée depuis deux siècles à la monarchie absolue. Mais en la réhabilitant, on ne parviendra pas à la ressusciter. Est-ce une raison pour se passer de toute garantie, de tout frein, de tout moyen de résistance aux abus du pouvoir? De ce qu'on a follement abattu ces belles futaies qu'avaient plantées nos aïeux, est-ce une raison pour extirper jusqu'aux moindres taillis, jusqu'aux arbustes de nos jardins modernes? Demandez à nos soldats si le palmier-nain ne vaut pas mieux sous le soleil d'Afrique que le roc nu ou le sable du désert. Et s'il en est ainsi, quel autre abri peut-on inventer que le système représentatif, ou le gouvernement des trois pouvoirs, calqué plus ou moins fidèlement sur les institutions que l'Angleterre a empruntées au Moyen-âge lui-même? Il faut réduire la question à ses plus simples termes. Les institutions aristocratiques et essentiellement modératrices du Moyen-âge existent-elles encore sur le continent européen? Non. Peut-on les ressusciter? Non. Alors, que veut-on donc leur substituer? Rien apparemment : car on se borne à critiquer et à flétrir la seule forme qui en ait tenu lieu jusqu'à présent. — Mais il y a de rares génies qui se figurent qu'ils sauraient bien inventer quelque combinaison nouvelle. Nous les attendons à l'œuvre. Quand ils auront fait leur découverte, ils voudront bien nous en faire part. Mais, après l'avoir inventée, ils auront encore à la faire discuter et accepter par l'opinion. Cela peut être long, et pas trop facile par le temps qui court. En attendant, ils contribueront de leur mieux à enraciner le pouvoir absolu, et mériteront de compter au rang de ses prôneurs les plus utiles et les plus dévoués.

Ce n'est pas là certes la place que nous entendons, à aucun degré, assigner à l'âme généreuse, indépendante et pure, dont nous signalons avec un tendre et respectueux regret quelques tendances outrées.

On peut facilement se les expliquer. Converti par un coup de



la grâce à la religion, qu'il avait méconnue pendant qu'il aimait et défendait la liberté, il a voulu secouer le vieil homme tout entier, en rejetant tout son passé du même coup et sans distinction. N'ayant pas aperçu dès l'origine le faible des théories libérales sans religion, il a pu croire ou laisser croire que la religion lui commandait de se méfier de la liberté même. Ces rapides réactions, ces excessives oscillations de l'esprit humain, même chez les plus nobles d'entre les enfants des hommes, ne sauraient étonner, mais ne doivent pas non plus servir de modèle. Il y a eu en Irlande, en Belgique, en France, en Piémont même, des hommes qui, heureusement pour eux, ont aimé et servi la liberté sans jamais oublier la religion. O'Connell, Frédéric de Mérode, César Balbo, pour ne parler que des morts, ont suffisamment prouvé qu'on pouvait se dévouer à la cause de l'Église, sans sacrifier cette liberté, tour à tour adulée ou proscrite par tant d'esprits aventureux et inconstants. Leur exemple a formé partout des soldats du droit et de la vérité, dont la race n'est pas encore tarie, ni le courage éteint, et qui, catholiques avant que l'illustre Donoso Cortès ne le devint, ne doivent pas craindre de rester libéraux parce qu'il aurait pu cesser de l'être.

Lui-même, j'ose l'affirmer, s'il avait vécu plus longtemps, et surtout s'il avait eu le loisir de calmer ses ardeurs de néophyte, s'il avait daigné descendre des hauteurs où l'entraînait de plus en plus sa fervente piété, pour s'occuper des intérêts politiques, lui-même eût retrouvé et rétabli l'équilibre naturel entre les instincts généreux de sa jeunesse et les expériences de son âge mûr. Si Dieu avait prolongé ses jours, nous lui aurions dû peut-être le véritable manuel politique des catholiques du XIX<sup>e</sup> siècle. Il nous eût tracé la voie entre les amplifications forcenées du système de M. de Bonald et les orgueilleuses illusions de l'abbé Gioberti.

Mais Dieu a jugé cette tâche superflue; lui seul peut juger le prix d'une âme et l'heure où il convient d'étancher sa soif d'immortalité. L'on peut croire sans témérité qu'il a trouvé ce fidèle serviteur suffisamment digne de la couronne éternelle. Après

avoir achevé de l'épurer par une douloureuse maladie, il l'a appelé à lui au milieu de sa carrière et presque au début de sa vie chrétienne.

Il n'y avait pas encore deux ans que le marquis de Valdegamas occupait le poste de ministre plénipotentiaire à Paris, et déjà il y avait conquis des sympathies profondes, nombreuses et diverses. Tout annonçait qu'il était appelé à exercer parmi nous une de ces grandes et durables influences dont l'histoire offre quelques rares exemples ; et voilà que Dieu le choisit pour donner à cette grande capitale, dans ses rangs les plus élevés, le spectacle admirable de la mort du juste. Tout Paris, le Paris religieux, politique, littéraire, suivait avec anxiété les progrès du mal mystérieux qui consumait trop rapidement cette organisation si pleine de feu et de vie. Grâce à quelques amis admis auprès de ce lit de douleur et de vertus, grâce surtout à la Sœur de Bon-Secours qui veillait près du malade, on a su par quels traits de noble patience, de fervente piété, de forte et tendre résignation, ce grand chrétien a témoigné de sa foi et de sa charité envers Dieu et le prochain. Ce devoir de l'aumône qu'il accomplissait avec une générosité antique, qui lui faisait distribuer à Madrid, où rien ne l'astreignait à une représentation officielle, les *cinq sixièmes* de son revenu<sup>1</sup> ; qui, dans Paris, le conduisait chaque semaine de l'hôtel de son ambassade chez les *petites sœurs des pauvres* et dans les misérables greniers des faubourgs ; ce devoir préoccupait son âme jusqu'au dernier instant. L'un de ses derniers actes fut de veiller à ce que la distribution ordinaire de ses dons ne souffrit aucun retard par suite de ses propres maux, et de délivrer lui-même à des mains amies l'argent qu'il y destinait. Mais ce n'était pas seulement par l'aumône que se manifestait sa charité. Dans sa vie comme à son lit de mort, il avait toujours témoigné une tendre et active sollicitude pour le bonheur et pour la bonne renommée d'autrui. M. Louis Veillot a dit avec une parfaite justesse : « Saparole, prompte, ardente et sincère, était en même temps la

<sup>1</sup> Ce fait est affirmé par M. Rafaël de Villanueva y Gomez, dans le journal *El Trono y la Constitucion* du 17 mai 1853.

plus inoffensive que l'on pût entendre, et c'était un charme de voir qu'il eût toujours innocemment tant d'esprit. » — « Ce qui » m'étonne le plus, nous disait la Sœur qui a reçu son dernier » soupir, ce que je n'ai encore vu que chez lui, c'est qu'il ne dit » jamais du mal de personne. » Mais s'il aimait ainsi ses semblables, comment ne dut-il pas aimer son Dieu ! Aussi la même Sœur disait encore : « Il n'est jamais cinq minutes sans penser à Dieu, et » quand il en parle, ses paroles s'enfoncent dans le cœur comme » des flèches. » Quand on vint lui annoncer que l'Empereur envoyait un aide de camp pour lui témoigner son affectueux intérêt, il remercia de la tête ; puis tournant son œil doux et profond vers l'image du Christ portant sa croix, qui pendait à son chevet : « Pourvu, dit-il, que Celui-là s'intéresse à moi, c'est » tout ce qu'il me faut. »

La franche et entière humilité dont il était pénétré se révélait à chaque instant et se mêlait dans tout son être à la plus généreuse patience. Un jour, le pieux et savant médecin qui luttait contre le mal graduellement vainqueur, disait à la Sœur : « Vous » soignez là un malade comme vous n'en avez pas souvent : » c'est un vrai saint ! » Donoso l'entendit ; il se dressa sur son séant, tout indigné, et avec une véhémence inouïe : « M. Cru- » veiller, dit-il, avec de telles idées, on me laissera dans le pur- » gatoire jusqu'à la fin du monde. Je vous dis que je ne suis pas » du tout un saint, mais le plus faible des hommes. Quand je » suis avec de braves gens, ils me font du bien ; mais si je vivais » avec des méchants, je ne sais ce que je serais. » Puis se retournant avec un regard enflammé et un geste inexprimable vers son crucifix : « Vous le savez, vous, mon Dieu, que je ne » suis pas un saint ! »

La lutte douloureuse et admirable touchait à sa fin. A l'extrême et séduisante vivacité de tout son être avait succédé, non pas l'affaïssement de la maladie, mais le calme du chrétien sûr de sa route et de son maître. Ce calme demeura jusqu'au bout le trait distinctif de sa figure et de ses paroles. Il n'était interrompu que par les effusions de sa piété. Il mêlait à ses prières en français et en latin ces touchantes exclamations

de la ferveur espagnole, qui ont quelque chose de plus familier et de plus intime : *Jesus de mi alma ! Dios de mi corazon !* Voici ses dernières paroles, les dernières du moins qu'on ait pu entendre : « Mon Dieu, je suis votre créature ; vous avez dit : J'attirerai tout à moi. Attirez-moi, prenez-moi. » C'est ainsi qu'il mourut, le soir du 3 mai 1853, avant d'avoir accompli sa quarante-quatrième année.

On se rappelle la consternation que la nouvelle funèbre répandit dans Paris, et qui s'est propagée jusqu'aux extrémités du monde catholique. Ce ne furent pas seulement les catholiques qui se sentirent frappés. Il avait su conquérir partout des amitiés. Il attirait involontairement ceux que tout semblait éloigner de lui, il captivait ceux qu'il ne cherchait même pas à convaincre. Il fut pleuré par des yeux inaccoutumés aux larmes.

Ses obsèques offrirent un spectacle édifiant et curieux, plus édifiant qu'il n'arrive d'ordinaire parmi nous, et curieux parce qu'il s'y reflétait une vive image de l'action exercée par cet étranger aimé sur tous les rangs de notre société. On y voyait les plus illustres serviteurs des deux monarchies vaincues et exilées, marchant derrière les grands du régime actuel. Deux mondes divers et contraires se réunissaient pour la première fois autour de ce cercueil, que la religion honorait aussi de son deuil, mais qu'elle illuminait de ses infaillibles espérances.

Le monde lui avait prodigué ses dons : il occupait comme ministre plénipotentiaire à Paris le premier poste de la diplomatie espagnole ; il était sénateur, grand'croix de l'ordre de Charles III, gentilhomme de la chambre de la Reine, membre de l'Académie royale d'Histoire. Il avait atteint bien jeune encore la plupart des dignités les plus recherchées dans son pays.

Mais Dieu avait été plus prodigue encore envers cette créature chérie. Outre le bienfait inestimable de la foi perdue et retrouvée, il lui avait conféré le don d'aimer et de se faire aimer. Ce sage, ce pénitent, ce fervent chrétien portait en lui le bonheur et le répandait au-dehors à grands flots. Ceux qui ne pourront plus que le lire, le connaîtront dans son éclat, mais ne se douteront



pas de son charme. Car, il faut qu'on nous le laisse dire, c'était un homme *charmant*. Cette expression, si banale et en apparence si frivole, est encore la seule qui lui convienne dans notre pauvre langue. Jamais personne n'a rendu la religion plus aimable et n'a donné plus d'attrait à la vertu chrétienne. La paix et la félicité qu'il avait goûtées, au moment de sa conversion à Dieu, semblaient s'être gravées en traits ineffaçables dans son cœur, et se faisaient jour jusque dans son langage et dans son regard. Il avait la joie élan d'une âme expansive de l'innocence, le tendre et généreux rajeunie d'avance par l'éternel bonheur. Son œil brillait de la joie limpide et naïve d'une jeune épousée. La *lune de miel* de son union avec la vérité durait encore et toujours.

Il était resté jeune de cœur plus encore que d'années. Ce prophète, qui voyait tout en noir dans les révolutions de l'avenir, était d'un enjouement inépuisable et contagieux; toujours gai, toujours doux, toujours enclin au bienveillant sourire. Il jouissait de tout, des saillies d'un petit enfant comme des merveilles du génie et de la nature. Il savait admirer avec une intelligente jouissance qui débordait sur tout ce qui l'entourait. Il savait aussi pardonner à la fragilité humaine, et versait chaque jour je ne sais quel baume suave et salutaire sur les infirmités de son prochain. C'est ce qui rendait son commerce si facile et si sûr, ce qui donnait à tout son être quelque chose de pénétrant et d'irrésistible. En un mot c'était au suprême degré ce que les Italiens appellent un homme *sympathique*. Dieu lui avait départi deux dons qui sont le sceau des âmes élues pendant leur passage sur la terre : l'autorité et la sérénité. Il les retrempait sans cesse dans l'humble et généreuse ardeur de sa foi... Mais à quoi bon se perdre dans un effort inutile pour retracer cette image chérie? En achevant ces pages, je me sens à la fois incapable de le faire deviner à ceux qui ne l'ont jamais connu, et de lui rendre justice aux yeux de ceux qui l'ont aimé. Qu'il parle lui-même une dernière fois, et qu'il nous dise le secret de sa science, de sa verve, de son calme, de sa force, de son charme. « Je suis » purement catholique : je crois et professe ce que professe et » croit l'Eglise catholique, apostolique, romaine. Pour savoir

» ce que je dois croire et ce que je dois penser, je ne regarde pas  
» les philosophes, je regarde les docteurs de l'Eglise; je ne  
» questionne pas les sages, ils ne pourraient me répondre. J'in-  
» terroge plutôt les femmes pieuses et les enfants, deux vases de  
» bénédiction, parce que l'un est purifié par les larmes, et que  
» l'autre est embaumé des parfums de l'innocence <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Lettres et discours*, p. 46.

CH. DE MONTALEMBERT.



# REVUE SCIENTIFIQUE.

---

## BULLETIN MENSUEL DES SCIENCES MORALES ET PHYSIQUES.

---

### L.

Il y a un fait qui, plus que tout autre, est digne d'être étudié dans ses causes : à mesure qu'une époque, une nation, une âme se rapproche de pensées plus sérieuses et en quelque sorte de son point de maturité, elle se rapproche aussi du catholicisme. Le doute religieux n'est donc qu'à la surface des intelligences ; il est le malheur de ceux qui n'ont pas suffisamment examiné ou les besoins ou les lois de leur nature, et si la raison humaine avait pleine conscience d'elle-même, elle adhérerait de toutes ses puissances à la parole divine qui est sa voie, sa vérité, sa vie.

Que l'on considère un instant, en effet, les harmonies du monde intellectuel et le lien intime qui unit, à travers leurs différences nécessaires, toutes les vérités. Il suffit d'étudier l'histoire des sciences pour se convaincre que leurs détails, en apparence, les plus minutieux, se rattachent à un nombre restreint de principes. En physique, en chimie, en histoire naturelle, en économie politique, en histoire, il n'est pas une théorie particulière, il n'est pas une expérience, qui ne s'expliquent par une théorie plus générale dont elles sont une vérification nécessaire, et qui est leur condition d'existence. A leur tour, ces théories générales ne sont que la traduction de grandes doctrines philosophiques ; et ces doctrines philosophiques elles-mêmes, bien que la raison ait d'ailleurs son autonomie nécessaire et légitime, sont étroitement liées à l'action du dogme révélé sur les intelligences. Ce-

lui-ci, quoiqu'il ne varie point ou plutôt parce qu'il ne varie point, est donc la source, non pas unique, mais première du progrès; toutes les révolutions de la pensée tiennent à sa fixité souveraine. C'est l'immobile moteur que rêvait la philosophie antique, et il semble que Dieu le faisant à son image ait voulu lui donner quelque chose de ce qui le caractérise lui-même, une fécondité infinie dans une éternité inaltérable.

Nous concevons sans peine que les incrédules ou les protestants refusent d'admettre ces vérités; mais comment un catholique les révoquerait-il en doute? dans l'économie de la doctrine orthodoxe, la grâce est destinée à élever la nature au-dessus d'elle-même et non à la détruire. La foi n'est donc pas la mort de la raison; au contraire, nous l'avons remarqué déjà, elle en est la vie : *Ego sum vita*. C'est dire assez qu'une de ses fonctions c'est de dégager, de mouvoir, d'organiser les puissances intellectuelles de l'homme et de devenir, par chaque dogme, le principe salutaire de leur action et de leur harmonie; elle ne les crée pas; elle ne les remplace pas; encore moins doit-elle les étouffer; elle leur donne cette impulsion initiale sans laquelle elles resteraient plongées dans un sommeil éternel, et, quand elles en sortent enfin, elle les coordonne et leur prête cette régularité de mouvement, cette énergie soutenue qui est, pour les idées qu'elles produisent, la condition de toute influence sociale. Voilà pourquoi, disons-le en passant, les idées ne sont une force que parmi les peuples chrétiens : partout ailleurs elles sont les sublimes mais stériles amusements des esprits d'élite; on les contemple, on ne les réalise pas; parmi nous, au contraire, en dépit de leurs éclipses passagères, elles resteront, quoi qu'on fasse, la puissance souveraine, la puissance victorieuse !

Si le christianisme est la vie de la pensée, la pensée ne le rejette donc que lorsqu'elle s'ignore et dans la mesure où elle s'ignore; et le grand moyen de ramener les âmes à la foi, c'est de les faire rentrer en elles-mêmes, dans ce sanctuaire intérieur où elles trouveront les traces lumineuses de son action. A défaut d'autre preuve, il nous suffirait pour nous en convaincre pratiquement de considérer les diverses alternatives de foi et de scepticisme que notre siècle a traversées. Les instants où la liberté lui a été donnée à pleine mesure, et où dès lors son intelligence a été le plus éveillée, ont été ceux où l'on a vu les conversions les plus sérieuses. Aujourd'hui, au contraire, que la discussion est peu possible et la pensée médiocrement souveraine, qui oserait dire qu'il ne se produit pas contre nos saintes croyances, hier encore en progrès, une réaction funeste et tous les jours plus menaçante ?



Il y a une conclusion pratique à déduire de ces principes.

La grande préoccupation des catholiques ne doit pas être de rechercher le secours compromettant de ces appuis extérieurs et fragiles qui sont aujourd'hui et qui demain ne seront plus, mais de suivre, disons mieux, de hâter le mouvement de la pensée humaine. Le point de départ et le but de ce mouvement, nous l'avons déjà établi, c'est la révélation. Par malheur, mille faits du dehors viennent sans cesse le détourner ou l'arrêter. La grande cause de l'irrégion, c'est la faiblesse de la raison vis-à-vis de ces obstacles et tout ce qui la maintient dans cette faiblesse en l'asservissant. Encore une fois, si la pensée humaine se savait, elle croirait. C'est donc aux défenseurs du catholicisme à la rappeler à elle-même, à étudier ses lois, sa constitution intime, les conditions de son développement, les progrès réels qu'elle accomplit, les obstacles qui lui restent à vaincre; c'est aux défenseurs du catholicisme à analyser les idées générales qui distinguent notre civilisation et à remonter à leur origine. L'étude de la genèse intellectuelle du monde moderne, voilà ce qui doit tôt ou tard amener ce monde aux pieds de la Croix qui fut pour lui l'arbre de vie.

Nous n'avons pas, on le comprend de reste, l'ambition d'accomplir, même dans les limites les plus restreintes, une œuvre si difficile. Nous voudrions seulement aider un peu ceux qui la tenteront, en résumant, au point de vue que nous venons d'esquisser, les divers travaux qui se produisent et où se décèlent les besoins, les aspirations, les lois de l'esprit humain à notre époque. Les idées ont leur histoire quotidienne comme les faits; nous nous proposons de l'enregistrer avec l'exactitude d'un annaliste impartial et de donner à nos lecteurs, en premier lieu un compte-rendu des principaux ouvrages qui paraissent; en second lieu, une analyse des idées les plus importantes qui se produisent soit dans les Académies, soit à la Sorbonne ou au Collège de France. Ainsi, comme d'autres écrivains suivent le mouvement politique de cette époque, si puissante et si faible, si croyante et si sceptique, si éclairée et si folle que nous traversons, nous suivrons, nous, son mouvement intellectuel. Pussions-nous arriver à comprendre quelques-uns de ses secrets intimes et convaincre ceux qui désespèrent, que ce mouvement peut sans doute être interrompu par une période d'arrêt, mais qu'il vient de Dieu et va à Dieu!

Qu'on nous pardonne ces réflexions préliminaires, elles prouveront, du moins, qu'en reprenant, après une longue interruption, le travail que M. Feugueray entreprit il y a quelques années dans ce recueil et qui fut si justement remarqué, nous y apporterons,

sinon la même science et le même talent, du moins les mêmes principes et les mêmes convictions.

## II.

Il s'est produit dans le courant de ce mois un fait intellectuel sur lequel nous appelons l'attention de tous les lecteurs intelligents et qui nous semble prouver la vérité rigoureuse de tout ce que nous avons avancé. Les ouvrages de second et de troisième ordre, ceux qui n'ont aucun caractère philosophique, deviennent de plus en plus hostiles à la pensée religieuse ou même à toute pensée morale. Les réminiscences voltairiennes et les traditions rabelaisiennes profitent de l'absence des hautes et graves discussions de la tribune pour reparaître ; on se croirait au commencement de ce siècle, alors que le *Caveau* passait, comme on disait dans l'affreux langage de 1804, pour le Temple du Goût ; on publie de nouveaux *Chansonniers bachiques et galants* (sic), et les académiciens eux-mêmes, académiciens récemment nommés, impriment des volumes dont le titre va mal avec la gravité de leur caractère. En même temps, des attaques qui naguère paraissaient surannées, se reproduisent de toutes parts, et, qui pis est, elles trouvent de l'écho. Où est le temps où Paris tout entier tournait chaque matin en ridicule un grand journal qui alors avait la manie de poursuivre l'Église de ses fureurs, comme il a celle aujourd'hui de pourfendre la liberté et la raison ? Où est le temps où toutes les âmes à généreux instincts professaient pour les idées et pour les hommes du christianisme, sinon une complète adhésion, du moins un respect sincère et sympathique ? Où est le temps où les apologistes de nos dogmes saints se sentaient en communion avec la pensée moderne ? Toujours, sans doute, on a vu des étourdis à courte vue, et à sentiments mesquins, critiquer l'Église avec amertume. Mais ce qu'il y a de profondément triste aujourd'hui, c'est qu'on voit des hommes dont on semblerait pouvoir dire :

Ils ont trop de vertu pour n'être pas chrétiens,

se faire gloire d'une opposition passionnée, extrême, à cette religion qui est la source sacrée des principes qu'ils aiment avec ardeur, et défendent avec dévouement.

Par bonheur, on peut mettre en regard de ces faits qui affligent,

le mouvement de la science. Dans le domaine de la pensée pure, de la raison abstraite, il est incontestable que le christianisme fait de lentes mais glorieuses conquêtes. Il en fait de deux manières: d'abord il ramène un peu à lui quelques-unes de ces hautes intelligences qui savent abdiquer les vaines considérations de temps et de personnes, et ne jugent d'une doctrine qu'en elle-même et par elle-même; en second lieu, les principes qui gagnent aujourd'hui du terrain dans la discussion philosophique, sont précisément ceux qui sont le plus en harmonie avec le dogme catholique.

Nous pourrions citer à cet égard l'éloquente préface que M. Cousin a mise en tête de son dernier volume : *Du Vrai, du Beau et du Bien*. Nous pourrions citer également divers travaux philosophiques d'une moins haute portée qui, tout en reconnaissant à la raison ses prérogatives imprescriptibles, analysent sa puissance et déterminent ses limites. A l'heure qu'il est, en Allemagne comme en France, la tradition *Kantiste* semble renaître; les illusions des vastes constructions philosophiques *a priori* tombent dans les esprits; nous ne craignons qu'une chose, c'est que la raison, jusque chez les philosophes, ne perde en ses propres forces cette confiance réservée et prête à se soumettre à une autorité supérieure, mais en même temps ferme et généreuse, sans laquelle tout s'abaisse, tout se matérialise dans les âmes et dans la société, même la foi.

On comprend qu'avec cette disposition actuelle des intelligences, il y ait plus de travaux de critique et d'histoire que d'œuvres originales. Le Moyen-âge surtout est exploré avec soin. Non pas qu'on soit disposé à y revenir, mais on sent qu'il faut aller jusqu'à lui lorsqu'on remonte, à travers les siècles, le cours des idées et de la civilisation modernes. Nous rendrons compte plus tard et en détail d'un ouvrage, riche de recherches, qu'on vient de publier en province sur Albert le Grand, considéré, non pas comme théologien ou comme métaphysicien, mais comme savant. L'auteur, qui est professeur à la faculté des sciences de Rouen, reprend une thèse assez paradoxale de M. de Blainville, et ce n'est pas à Bacon, c'est au maître de saint Thomas qu'il attribue l'honneur de la méthode expérimentale. On verra plus tard à quelle illusion se rattache cette opinion historique.

Puisque nous en sommes au Moyen-âge, nous sera-t-il permis d'émettre un vœu sur le magnifique monument que l'Académie des Inscriptions élève à la gloire de notre littérature nationale? Le *xxiii<sup>e</sup>* vol. de l'*Histoire littéraire* va prochainement paraître. Tout le monde connaît la haute valeur de cette publication. Jusqu'ici, et c'est dire beaucoup, les successeurs laïques des Bénédictins se sont montrés

dignes de leurs devanciers. Mais ne pourrait-on pas leur reprocher de les imiter trop scrupuleusement, et, par exemple, de faire, comme eux, une part trop restreinte à la philosophie scolastique ? Sans doute, ils ne l'ont pas absolument négligée, et plus d'une notice de M. Lajard ou de M. Le Clerc a mis en lumière des faits inconnus ou, ce qui est pire encore, mal connus. Cependant il est incontestable que cette partie de leurs recherches, si précieuse qu'elle soit, est celle qui laisse le plus à désirer ; et par une heureuse contradiction entre l'Académie des Inscriptions et l'Académie des Sciences Morales, M. Hauréau, qui a été couronnée par celle-ci pour son bel ouvrage sur la scolastique, y prend quelquefois celle-là en flagrant délit d'oubli ou d'erreur.

Hâtons-nous d'ajouter que des erreurs de cette nature sont impossibles à éviter dans une pareille publication, et les Bénédictins, malgré leur patience proverbiale et leur esprit de réserve si bien connu, en ont commis de plus considérables. Mais voilà qu'aujourd'hui l'Académie va entrer dans l'étude du *xiv<sup>e</sup>* siècle, c'est-à-dire, d'un des plus obscurs de l'histoire intellectuelle du monde chrétien, parce que c'est un siècle de rénovation intérieure et, pour ainsi dire, latente. Les grandes choses de l'avenir y sont déjà, mais cachées et presque imperceptibles. Il serait donc à désirer, que l'on évitât avec soin, sinon quelques méprises inévitables et faciles à corriger, mais les lacunes. Les manuscrits remontant à cette époque si inquiète et si créatrice, abondent dans nos bibliothèques. Leur dépouillement par des érudits intelligents et bien au courant des questions philosophiques alors agitées, serait une ressource précieuse ; et si le cadre de l'*Histoire littéraire*, quelque vaste qu'il soit, ne l'est pas encore assez pour un travail de cette nature, rien ne l'empêcherait de le publier sous une autre forme.

Nous prenons un intérêt d'autant plus vif aux investigations sur cette époque indécise et mal connue, qu'elles prouveraient, croyons-nous, une grande et importante vérité : à savoir que dans le mouvement si complexe de la Renaissance, il y a eu quelque chose de parfaitement légitime, quelque chose qui est même sorti, grâce à l'influence du dogme catholique, de la longue élaboration des écoles du Moyen-âge ; et que le *xiv<sup>e</sup>* siècle marque le moment précis où se montrent, nous allions dire, où se sentent, à fleur de sol, les premiers germes métaphysiques des idées, et des sciences qui constituent la civilisation moderne.

On comprend sans peine combien cette théorie historique, une fois vérifiée, donnerait des armes puissantes aux défenseurs du catholicisme. Or nous nous sommes convaincus par les recherches que nous avons commencées sur le mouvement philosophique de cette période et qu



ont toutes abouti au même résultat, que plus on y découvrira de faits nouveaux et intéressants, plus elle apparaîtra comme leur seule explication possible.

Pourquoi faut-il, tandis que la science vient à nous, que nous allions si peu à la science? Les écrivains catholiques se bornent trop en général aux travaux de seconde main ou de second ordre; ils s'imaginent trop que tout est fini, quand ils ont vengé la mémoire de tel homme ou de tel ordre qui a sa place marquée dans l'histoire de l'Eglise. Ce n'est pas ainsi que les Pères et les docteurs entendaient leurs immortelles apologies. Nous avons à signaler notamment pour le mois qui vient de s'écouler une disette absolue d'ouvrages un peu notables de philosophie religieuse. Faisons cependant une exception. Une plume plus autorisée que la nôtre doit rendre compte dans le recueil d'un excellent petit livre de philosophie chrétienne et populaire, écrit non-seulement avec une haute raison, mais encore avec le cœur, par un écrivain déjà connu dans la littérature religieuse, M. de Plasman. Puisse-t-on voir paraître beaucoup d'œuvres pareilles, où une foi sincère s'allie à une tolérance exquise pour toutes les opinions et à une appréciation bienveillante et modérée de toutes les doctrines !

### III.

Nous avons sous les yeux les comptes-rendus de diverses séances de nos académies ou des sociétés savantes de l'étranger. Il est impossible de méconnaître, quand on les étudie, deux faits importants: le premier, c'est que les sciences historiques tendent à se constituer de toutes parts sur les principes qui président aux sciences naturelles, c'est-à-dire, non pas seulement sur l'observation, mais sur la comparaison des faits; le second, c'est que l'Orient attire tous les regards. Est-ce vague pressentiment d'une action prochaine que l'Europe aura bientôt à exercer sur ces contrées mystérieuses? Est-ce l'effet même de cette méthode de comparaison qui dirige aujourd'hui toutes les investigations scientifiques? Ce qu'il y a de sûr, c'est que jamais les ruines de l'Egypte, de l'Asie, de la Babylonie ne furent plus consciemment interrogées.

Dans la dernière séance annuelle de l'*Académie des Inscriptions* M. Lenormant devait lire et nous trouvons aujourd'hui dans un jour-

<sup>1</sup> *Saint Pierre ou les combats d'une âme errante entre le doute et la foi*, par M. de Plasman, auteur d'un *Traité de l'existence de Dieu*.

nal spécial une très-curieuse notice sur une stèle découverte en face de Daqqeh sur la rive orientale du Nil et dont M. Samuel Birch avait donné l'interprétation dans le xxxiv<sup>e</sup> volume de l'*Archæologia*. Cette stèle, qui remonte au xv<sup>e</sup> siècle avant notre ère, contient dans sa partie inférieure le récit détaillé d'une entreprise d'utilité publique ordonnée par le glorieux Pharaon Rhamsès II. Le savant égyptologue anglais n'avait pu, à ce qu'il semble, déterminer le caractère et le but de cette entreprise. M. Lenormant établit dans son mémoire qu'elle consiste dans le forage d'un puits artésien. Ainsi se trouve confirmée une phrase d'Olympiodore, qui a, de tout temps, exercé la sagacité des commentateurs. Ainsi se trouve confirmé également le résultat des découvertes nombreuses que de savants voyageurs ont faites, il y a une vingtaine d'années, en fouillant l'Égypte. On n'en saurait douter, souvent nos inventions modernes ne sont que les réminiscences de bien vieilles découvertes. Est-ce à dire pour cela qu'il faille admettre à l'origine des temps une civilisation semblable ou supérieure à la nôtre et vers laquelle nos pénibles progrès nous font remonter d'efforts en efforts ? Est-ce à dire qu'en nous avançant vers l'avenir, nous ne fassions que reconquérir un passé évanoui ? Cette conclusion arbitraire dépasserait de beaucoup la portée des faits fournis par l'observation historique. Mais ce qui est certain, c'est que, de même que les facultés qui développent nos idées ne peuvent être identiques à celles qui nous en donnent les germes primitifs, de même les procédés par lesquels la civilisation se poursuit n'ont pu être ceux par lesquels elle débuta. Oui, il y a, tout le prouve, à l'origine de la société des phénomènes mystérieux sans lesquels son développement ultérieur serait inconcevable et que découvrira l'histoire comparée des peuples primitifs; le premier anneau de la chaîne des temps est tenu par une main plus qu'humaine.

L'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg s'est récemment occupée, non pas de l'Afrique, mais de l'antique Asie. A propos d'un Mémoire en langue allemande, présenté par M. le docteur Joseph Chwolsohn, sur les Sabéens et le sabéisme à l'époque du califat, M. Kunik, généralisant la question, a recherché quelle fut l'influence des Iraniens sur la race Sémitique, et de la race Sémitique sur les Iraniens. Il faut noter ici que le savant écrivain russe donne le nom d'*Iraniens* ou d'*Ariens*, non-seulement à ces populations asiatiques pour lequel il est consacré, mais à tout ce que l'on appelle, improprement suivant lui, la race Indo-Européenne, Indo-Germanique, Indo-Slave. Nous ne suivrons pas, on le sent bien, le docte académicien de Saint-Pétersbourg dans les détails de sa dissertation. Il nous suffira de

dire que, suivant lui, les peuples de race Chamitique ou Sémitique ont eu pour destinée d'être les *maîtres élémentaires* du genre humain ; tandis que, peu capables de se lancer dans une vie véritablement intellectuelle, les Iraniens y déployèrent, une fois initiés, une merveilleuse richesse de facultés et des aptitudes universelles à tous les arts, à toutes les sciences, à toutes les formes sociales.

Il y a dans le travail de M. Kunik plus d'un rapprochement ingénieux, plus d'une observation frappante. Mais, à vrai dire, nous nous défions un peu de ces vastes systèmes et de ces tableaux synoptiques qui embrassent vingt peuples et mille années en trois pages. A vrai dire aussi, nous croyons que les historiens, avant d'entrer dans des recherches spéciales, devraient se faire quelques idées nettes sur le rôle des nations et des races, et ne pas se jeter, quelquefois sans s'être même rendu compte de leur propre pensée, dans un système exclusif. Il semblerait, à entendre certains historiens ou certains archéologues, qu'il n'y ait dans le monde que des races qui luttent, se séparent ou se combinent. Nous sommes prêts à reconnaître sans doute qu'elles ont leur importance historique, et que leurs relations expliquent un grand nombre de phénomènes, surtout dans les temps primitifs. Mais, même à ces époques reculées, l'homme n'est pas tellement asservi à la sensation, que les instincts de la chair et du sang déterminent toutes ses pensées et dirigent tous ses actes. Faire sortir l'histoire tout entière du mouvement et de la combinaison des races, ce n'est pas seulement confondre une cause particulière et subordonnée avec une cause universelle, c'est prêter des armes au matérialisme.

Nous n'ignorons pas que des écrivains très-spiritualistes sont tombés dans le système que nous combattons. Ce n'est plus alors la conformation physique de la race qui l'amène à l'idée première dont son histoire est la réalisation ; au contraire, c'est cette idée qui semble déterminer, par je ne sais quelle vertu mystérieuse, les aptitudes physiques qui en seront l'instrument. Mais de quelque façon qu'on arrive à la théorie exclusive des races, les conséquences sont les mêmes. L'unité humaine est en quelque sorte brisée, et l'intelligence niée dans son caractère essentiel, l'universalité. Chaque peuple, au lieu d'être un ensemble vivant d'intelligences réunies par l'idée d'un but commun offert à leur activité, n'est plus qu'un rouage du mécanisme universel, et un rouage qui se meut fatalement, puisqu'il est soumis à une impulsion unique.

Une observation de même nature peut également s'appliquer à un long et intéressant Mémoire qui a été lu à l'Académie royale de Belgique par M. Bock. Ce Mémoire n'est guère qu'un essai ingénieux

pour expliquer à peu près toute l'histoire de l'Empire romain par un duel de quatre siècles entre le génie de l'Occident et le génie de l'Orient; le génie de l'Occident qui s'attache surtout à l'ordre moral et qui a été compris dans toute son intimité par la Grèce, et dans la Grèce, par Platon; le génie de l'Orient qui s'abîme dans les rêves monstrueux d'un panthéisme matérialiste et s'absorbe dans la vague contemplation des forces de la nature. Suivant M. Bock, Auguste, une fois maître du pouvoir, comprit qu'il fallait s'inspirer des idées platoniciennes, et dans le dessein de rétablir un ordre quelconque au milieu de la dissolution universelle, il essaya de soutenir, de faire prévaloir l'esprit hellénique. Cependant il ne réussit qu'à moitié dans cette œuvre de restauration : les idées, dont il était le partisan énergique, mais non désintéressé, semblèrent, quelque généreuses qu'elles fussent en elle-mêmes, se flétrir sous sa main impériale et au contact du pouvoir absolu. Les empereurs allant dans un sens, les populations se précipitèrent dans la direction opposée. Il ne resta de la restauration tentée par Auguste qu'un amour effréné des formes élégantes et le culte infécond de l'art pour l'art. Dans ce vide qui se fit de toutes parts, le génie oriental, qui n'avait pu vaincre avec Antoine, s'infiltra avec une rapidité croissante dans les populations de plus en plus corrompues sous les descendants d'Octave : « Tous les cultes, » toutes les superstitions de l'Orient, dit le savant académicien de Bruxelles, envahirent les esprits des individus, tandis que la prévoyance de l'Etat s'efforçait vainement de repousser cette funeste influence qui menaçait les bases de l'Empire. On vit se réaliser de plus en plus le mot profond de Novalis : *Où il n'y a pas de dieux, il y a des démons...* L'Oronte, selon l'expression de Juvénal, coulait à pleins flots dans le lit du Tibre. Auguste lui-même, et plusieurs médailles de son temps en font foi, n'avait pas refusé de prêter l'oreille aux oracles des Chaldéens, pendant qu'Agrippa avait expulsé de Rome et de l'Italie les maîtres de la vaine science de l'astrologie : on sait que la mesure prise par ce dernier fut souvent, mais infructueusement répétée. »

Suivant M. Bock, la lutte entre les deux principes, avec les conséquences perturbatrices qu'elle recéléait en elle-même, fut amortie sous les Antonins, par l'influence prépondérante du stoïcisme qu'il regarde comme un compromis passager entre les éléments rivaux. Mais le stoïcisme lui-même, quelle que fût sa prétention conciliatrice (que le lecteur veuille bien remarquer que c'est l'opinion du savant belge et non la nôtre que nous analysons), hâta la décadence du génie grec, et en brisant l'harmonie du principe moral et du principe physique, si



admirablement combinés par les platoniciens, amena la victoire fatale de ce dernier. Le génie oriental sentait donc son heure s'approcher. Il s'annonça, dans l'Orient lui-même, soit par des prédictions qui firent un empereur, soit par des révoltes fréquentes contre Rome ; dans l'Occident, par la pratique devenue générale et publique de l'astrologie. Alors la science des généthliques envahit le domaine des beaux-arts. Byzance et Athènes même se laissèrent entraîner par le mouvement. Enfin la théosophie orientale, pleinement victorieuse, monta au trône des Césars avec le rejeton d'une illustre famille du sacerdoce syrien, Héliogabale.

Cependant ce n'était pas encore là le triomphe définitif. L'esprit hellénique, indigné des saturnales dont il était le témoin sous cet empereur étrange, réagit, après lui, avec Aurélien, avec Tacite, avec Alexandre Sévère. Un génie organisateur et puissant tenta un admirable et suprême effort pour résister au débordement des superstitions orientales. Cet homme extraordinaire dont la pensée exerça une influence souveraine sur les derniers siècles de Rome et qui peut-être retarda sa chute, c'est Plotin. Le but de Plotin, suivant M. Bock, fut de coordonner au point de vue des idées grecques, sagement conciliées entre elles, toutes les doctrines qui s'étaient frayé une route depuis deux siècles, et ainsi de repousser l'Orient en lui faisant sa part.

Mais on ne fait pas sa part à un principe essentiellement délétère. Plotin ne triompha que pour un temps, et Julien fut la dernière et vaine protestation de l'esprit hellénique expirant.

Nous venons de résumer l'hypothèse du spirituel académicien. Les lecteurs instruits verront sans peine que sur plus d'un point elle est démentie par les faits, sans compter qu'elle donne à une multitude d'hommes illustres, ou d'événements connus, la couleur la plus étrange. Il serait superflu de la critiquer en détail. L'illusion de M. Bock, c'est de n'avoir pas compris que les causes vraies, les causes qu'il faut considérer dans l'histoire du genre humain, ce sont les causes intellectuelles, les idées. Les idées ne sont le patrimoine exclusif ni d'une race, ni de l'Orient ou de l'Occident, et ce sont elles qui, par leurs modifications diverses, amènent les grands changements des empires. Sans doute il y a une influence réelle des circonstances extérieures sur leur développement ; mais elles ne s'en produisent pas moins suivant des lois qui leur sont propres et qui ne se localisent point. La véritable philosophie de l'histoire c'est l'histoire de la philosophie et, avant tout, celle de la religion.

## IV.

Des mémoires du plus haut intérêt ont été soumis dernièrement à l'Académie des sciences ; nous attendrons pour en présenter l'analyse que le rapport qui nous est promis ait été discuté. Mais nous ne pouvons nous taire sur les conséquences que l'on prétend déduire de quelques expériences récentes et très-curieuses d'un savant botaniste.

Nous lisions dernièrement dans un compte-rendu signé par un savant illustre que le progrès des sciences vient de ce que l'on a enfin abandonné la recherche stérile de l'essence des choses pour ne s'occuper que des relations constantes ou des lois de leurs phénomènes. Cette thèse qui a déjà été développée, il y a vingt ans, par M. le docteur Buchez, dans son *Introduction à l'étude des sciences médicales* et plus tard par M. Auguste Comte, est beaucoup plus profonde et, dès lors beaucoup plus exacte que celle qui explique toutes les découvertes des modernes par la méthode expérimentale. Une méthode n'est qu'un moyen, et sa valeur dès lors n'est jamais absolue ; elle est toujours déterminée par le but qu'il s'agit d'atteindre. La méthode expérimentale n'est si utile dans les sciences physiques que parce que nous ne pouvons connaître l'essence des objets matériels et qu'au contraire nous pouvons connaître leurs lois.

On voit par là que la puissance de l'induction, telle que la pratiquent les chimistes, les physiciens, les naturalistes, a des bornes. L'induction ne peut rien nous révéler sur l'essence des corps, puisqu'elle n'est employée que sur la conviction intime que cette essence est invisible, ou, du moins, que si nous pouvons la déterminer, ce n'est que par la métaphysique.

Ainsi, pour prendre un exemple, Goethe avait soupçonné, peut-être sous l'empire d'idées passablement panthéistes, que tous les organes de la plante ne sont que des transformations diverses qui constituent la feuille. On a d'abord vérifié cette hypothèse hardie et féconde sur les étamines et les pétales ; un savant botaniste vient de la vérifier sur le fruit. De pareilles expériences sont excellentes au point de vue de la science ; mais elles ne prouvent absolument rien au point de vue de la philosophie et de la nature intime des choses. Elles n'apprennent point ce qu'est le végétal en soi et elles ne sauraient fournir au panthéisme que de pauvres arguments. Refuser d'admettre cette proposi-

tion, ce serait donner à la méthode expérimentale une porte que sa nature lui refuse.

Nous n'avons plus que quelques lignes pour signaler le grand et important travail de M. Joachim *Barrande*, ancien élève de l'École Polytechnique et membre correspondant de l'Académie des sciences de Vienne, sur le *Système silurien de la Bohême*. Au premier abord et par son titre même cet ouvrage, qui a coûté à son auteur d'immenses recherches, semble être d'un intérêt tout local. Mais si l'on considère les richesses géologiques de la Bohême et surtout si l'on suit M. Barrande dans ses sévères et savantes inductions, on s'aperçoit bientôt que ce qu'il a étudié, c'est moins un pays en particulier, que les vestiges, et pour employer une expression connue, les  *médailles des premières créations* . Il a suivi la vraie méthode qui est de ne s'en tenir ni aux vagues généralités, ni aux particularités minutieuses, mais de les féconder les unes par les autres. Aussi son étude toute spéciale sur les trilobites du terrain de transition de la Bohême renferme-t-elle les faits les plus précieux et les mieux analysés au point de vue des grandes théories scientifiques, et il n'est pas douteux que les géologues ne soient obligés d'en tenir compte à l'avenir. Déjà l'Institut géologique de l'empire d'Autriche a décerné un juste tribut d'hommages à ce savant Français qui devance les travaux de l'illustre compagnie ; et M. Haidinger, qui la dirige, a déclaré publiquement « que le livre de M. Barrande éclairera désormais toute les recherches futures de la science. » Pour nous, nous avons surtout remarqué avec plaisir que l'auteur de cette grande et importante étude géologique ne craint pas de placer dans son ouvrage le nom de celui qui a voulu s'appeler « le Père des lumières. » Il s'est rappelé sans doute ce mot éternellement vrai d'un philosophe illustre : « Un peu de science éloigne de Dieu, beaucoup y ramène. »

FÉDÉRIC MORIN.



# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

---

**CHRONORAMAS**, par M. BRUN, curé à Bourdeaux (Drôme)<sup>1</sup>.

Sous le nom de *Chronoramas*, M. Brun a publié, il y a quelques années, deux vastes tableaux qui contiennent l'analyse historique du monde ancien et du monde moderne. Ces deux tableaux sont peut-être, aujourd'hui, trop oubliés et ce sera véritablement rendre service au public que de les lui rappeler.

Le tableau du monde ancien résume en sept colonnes et en six âges les 40 siècles qui ont précédé la naissance de N. S. J.-C. Les cinq premières colonnes sont consacrées aux Romains, aux Gaulois, aux Grecs, aux Juifs et aux Egyptiens; la sixième contient la nomenclature des patriarches, des législateurs, des philosophes, des grands hommes, des savants et des artistes qui ont fait la gloire de l'antiquité; dans la septième sont indiqués les événements remarquables, les progrès dans les arts, les inventions, etc.; d'un seul regard, on embrasse, on domine 40 siècles évanouis dans le passé.

Le tableau du monde moderne a dix colonnes. En parcourant chacune de ces colonnes, on voit se dérouler la série admirable des Souverains Pontifes qui, depuis saint Pierre jusqu'à Grégoire XVI, ont gouverné notre admirable Eglise; on assiste aux conciles généraux, nationaux et provinciaux qui ont maintenu l'unité dans son sein; on sait jusqu'au nombre des évêques qui ont siégé dans ces illustres assemblées. Ensuite on voit apparaître le bataillon sacré des écrivains ecclésiastiques, l'armée sainte qui commence aux évangélistes et qui, à travers les siècles, se recrute avec Tertullien, saint Jean Chrysostome, saint Thomas d'Aquin, Gerson, Bossuet, de Ravignan. Près de l'Eglise qui enseigne se trouve naturellement l'Eglise qui combat; à côté des docteurs, les martyrs; sur un même plan, et comme dans

<sup>1</sup> Paris, chez Douniol.



un mutuel embrassement, la lutte contre l'hérésie et la souffrance dans la persécution. Sortant du domaine chrétien, M. Brun résume l'Empire Romain et Grec jusqu'à Mahmoud II ; il esquisse l'origine des Francs, nos ancêtres, présente la chronologie de nos rois et met en relief les principaux événements de notre histoire. Ensuite, il accorde une mention honorable aux écrivains profanes, aux philosophes, grands hommes, poètes et artistes; il rappelle, siècle par siècle, les célèbres inventions dans les arts et les sciences ; il fixe l'attention sur les divers événements qui ont marqué dans l'histoire des deux hémisphères; enfin, de la terre s'élevant jusqu'au ciel, il enregistre les éclipses de soleil et de lune depuis 1837 jusqu'à 1900.

Les deux *Chronoramas* de M. Brun renferment peut-être un inconvénient matériel qui, d'ailleurs, était inévitable : ils constituent deux tableaux qui n'ont pas moins de 1 mètre 18 cent. de hauteur et 82 cent. de largeur. Cet inconvénient matériel peut quelquefois rendre leur placement et leur usage difficiles ; mais il n'existe pas pour les séminaires, les collèges, les pensions, les écoles, en un mot pour tous les établissements qui ont de grandes salles communes. Les tableaux de M. Brun, appendus sur des murs dénudés, en seront un utile ornement. Les personnes studieuses, qui les approcheront, y puiseront, à coup sûr, de sérieux enseignements et d'intéressantes distractions. Les *Chronoramas* sont l'œuvre d'un homme intelligent, instruit et laborieux. Il a fallu, pour dresser ces tableaux historiques, beaucoup de temps, de patience, et de lumières. Honneur et remerciements au vénérable ecclésiastique qui a consacré à la science le temps que la religion ne réclamait pas ; indirectement, d'ailleurs, c'est encore pour la religion qu'il a travaillé : car la science et la religion sont sœurs ; nul, mieux que le prêtre, ne saurait faire ressortir leur merveilleuse affinité. M. Brun a prouvé une fois de plus au vulgaire, souvent si injuste, si superficiel dans ses dédains, que les hauteurs de la science ne sont pas inaccessibles au prêtre qui s'anéantit humblement devant l'autel.

---

**TABELLA SYNOPTICA**, par M. l'abbé CROZAT <sup>1</sup>.

Entre les deux chronoramas de M. l'abbé Brun, il est naturel de placer, comme trait-d'union, la *tabella synoptica* de M. l'abbé Crozat. Dans ce tableau synoptique, M. l'abbé Crozat esquisse la vie

<sup>1</sup> Paris, chez Douniol.

de N. S. J.-C. Il la divise en trois parties, vie cachée, vie apostolique, vie douloureuse ; il ajoute même une quatrième partie qui traite de la vie glorieuse. Puisant à pleines mains dans le texte des Livres Saints, il raconte et il prouve par les figures, les prophéties et les évangiles. A l'aide de citations, rapprochées avec beaucoup de science et de sagacité, le tableau synoptique de M. Crozat devient une démonstration péremptoire de l'histoire de N. S. J.-C. et de toutes nos vérités évangéliques ; il devient un moyen d'étude, une source d'instruction, une arme de la foi. Ce tableau a reçu d'ailleurs une précieuse consécration : Mgr de La Tourrette, évêque de Valence, approuvant la triple histoire du Christ, démontrée par les figures, les prophéties et les Évangiles, a daigné la recommander à l'attention des ecclésiastiques et des simples fidèles.

PAUL DE CAUX.

— Nous recevons des nouvelles tristes et inquiétantes de M. Ozanam. La lettre que M<sup>me</sup> Ozanam nous adresse et que nous reproduisons, dit beaucoup mieux que nous ne pourrions le faire la situation de notre ami. Tous ceux qui liront cette lettre se joindront à nous pour demander à Dieu la conservation d'une existence si précieuse pour la religion, pour la charité, pour la patrie et pour les lettres.

Antignano (près Livourne), ce 10 août 1853.

« MONSIEUR ET AMI,

» C'est avec une grande tristesse que je sers de secrétaire à mon pauvre ami. Il voudrait vous écrire lui-même, mais je ne le lui permets pas, car une cruelle rechute est venue depuis quinze jours le remettre en danger.

» Après le long et cruel hiver de Pise, Frédéric avait éprouvé un bien si subit, si inattendu au bord de cette mer, que les médecins étonnés avaient conseillé de prolonger un séjour si bienfaisant, afin de consolider une guérison que nous regardions comme assurée. Mais nos plus douces espérances sont encore une fois évanouies. Que la main qui nous frappe soit pourtant bénie, car c'est celle d'un bon maître !

» Au milieu de ses souffrances, mon pauvre ami ne se laisse pas abattre ; si son corps est accablé de tant de coups répétés, son esprit semble n'y trouver que plus d'ardeur et de vivacité, et son âme plus de force et de calme. Ses livres, quand il ne peut plus écrire, sont toujours sa plus constante occupation. La lecture du *Correspondant*, et surtout du dernier numéro, l'a tellement charmé, que c'est à ce sujet, Monsieur, qu'il veut

que je vous écrive. En voyant rassemblés les noms de tant d'excellents amis, il a senti revivre ses plus chers souvenirs. Il a retrouvé toutes les doctrines qui ont fait l'ardeur et le soutien de ses jeunes années, et pour le service desquelles il voudrait vivre et travailler encore. Dans l'impossibilité où le tient aujourd'hui la Providence de rien écrire de sérieux, et cependant voulant encore se joindre à l'œuvre commune, il veut vous envoyer un récit de voyage, la dernière chose qu'il ait pu écrire. Ce voyage a été fait dans un moment de trêve et avec la joie et l'entrain de personnes qui ont vu l'orage passer au-dessus de leur tête. Il a été écrit aussi dans un autre moment de trêve, au bord de cette belle mer où, pendant deux mois de calme et d'espérance, chaque jour nous retrouvions un peu de cette santé que nous avions cru perdue.

» Ces derniers jours une espèce de dysenterie l'a mis en peu de temps en grand péril, et j'ai dû faire venir son frère au plus vite; depuis trois jours elle semble s'arrêter, mais une excessive faiblesse a fait revenir une enflure des jambes qui avait complètement disparu ces temps derniers, et cet état nous tient dans les plus vives inquiétudes. Nous nous recommandons à vos prières, Monsieur, à celles de vos chers enfants, et surtout de M<sup>me</sup> Lenormant. Son cœur si tendre et qui a tant souffert, comprendra toutes les angoisses du mien, et tous les déchirements d'une âme qui pourtant veut se soumettre pleinement à la volonté de Dieu. Frédéric vous envoie ses tendres amitiés, et moi, Monsieur, l'expression de mes sentiments affectueux.»

---

Les éditeurs Sagnier et Bray viennent de mettre en vente le *Panegyrique du B. Fourier, prononcé dans l'église de Mattaincourt, le 7 juillet 1853, par le R. P. Lacordaire*. Nous n'avons pas besoin d'engager nos lecteurs à se procurer ce morceau tout-à-fait digne de son auteur, et l'un des plus achevés qu'il ait écrit. La forme de l'oraison funèbre ou du panegyrique convient admirablement au talent du R. P. Lacordaire. Sa pensée souvent si belle, son expression toujours noble et colorée gagnent à se renfermer dans le cadre d'un sujet historique. A propos du dévouement que le B. Fourier témoigna envers ses souverains et de la persécution qu'il eut à souffrir de la part du cardinal de Richelieu, l'illustre orateur trace un jugement du ministre de Louis XIII, le plus élevé et le plus impartial que nous ayons lu. Ce jugement fera époque, nous en sommes certains, dans l'appréciation des grandes figures de notre histoire.

CH. LENORMANT.

*L'un des Gérants,* CHARLES DOUNIOL.

# DESCARTES

## DÉFENDU CONTRE LA NOUVELLE ÉCOLE PHILOSOPHIQUE.

---

« La métaphysique de Descartes *est exempte de toute erreur*, » dit le savant et respectable abbé Emery, ou si l'on a prétendu » en découvrir quelqu'une, la justification de ce philosophe est » facile<sup>1</sup>. »

« *Pas un philosophe digne de ce nom*, pas un théologien » ne voudra, dit le P. Perrone, faire un crime à Descartes d'a- » voir posé la raison pour *criterium* et pour règle suprême dans » les sciences purement rationnelles et naturelles<sup>2</sup>. »

« La méthode de Descartes, si souvent attaquée, dit Balmès, » *est universellement suivie*, et d'une constante application dans » les sciences<sup>3</sup>. »

« *Indépendamment de la foi*, dit le P. Bourdaloue, nous » avons une raison qui nous fait connaître Dieu ; qui nous pres- » crit des devoirs ; qui nous impose des lois ; qui nous assujettit » à l'ordre<sup>4</sup>. »

Encouragé par des autorités aussi graves, on peut sans crainte se déclarer pour Descartes ; on peut plaindre un journal étranger, la *Civiltà cattolica*, qui porte sur ce philosophe un

<sup>1</sup> *Pensées de Descartes.*

<sup>2</sup> *Dict. theol. de Bergier*, art. Descartes, édition publiée à Lille, 1844.

<sup>3</sup> *Philos. fondamentale.*

<sup>4</sup> *Serm. 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent.*



jugement qu'on dirait inspiré par les déclamations des écoles lamennaisienne et traditionaliste<sup>1</sup>; on peut blâmer un autre journal, très-estimable d'ailleurs, mais qui, égaré par de fâcheuses préventions, a osé dire, que « le cartésianisme est radicalement » faux..... que Descartes en Turquie n'aurait été ni moins cir- » conspect, ni moins respectueux pour le Coran qu'il ne l'était » en France pour l'Évangile... que le point de départ de ce » philosophe est le doute<sup>2</sup>. » Ce qui n'est pas assurément : car le doute ne peut mener qu'au doute; et s'il en eût été ainsi, Pascal, qui s'entendait assez bien en bons raisonnements, n'aurait pas trouvé la méthode de Descartes *admirable*; Bossuet n'en aurait pas attendu les *plus grands fruits pour l'Église*; Leibnitz, Fénelon, Malebranche, et beaucoup d'autres grands esprits, ne l'auraient pas préconisée; l'Église enfin n'aurait pas souffert dans ses écoles, dans ses séminaires une méthode philosophique qui eût été « radicalement fausse..... condamnée au » point de vue humain et au point de vue de la science; dont » les conséquences *inévitables*, dit toujours le même jour- » nal, sont bien autrement funestes au point de vue de la re- » ligion. » Et loin de blâmer l'auteur de *l'Essai*, on aurait eu bien des grâces à lui rendre de nous avoir le premier ouvert les yeux sur les dangers du cartésianisme.

Mais heureusement, Descartes n'est pas aussi coupable; sa doctrine n'est pas telle qu'on nous la représente. Elle ne repose point sur un fondement douteux, mais très-solide. Toutes ces déclamations renouvelées aujourd'hui contre ce grand homme se décréditent par leurs propres excès, et l'on finira par comprendre la nécessité de le venger, et de soutenir en lui l'autorité de la philosophie et de la raison : car attaquer Descartes, c'est attaquer la raison même dont il a si sagement usé. « Il faut, dit » un savant écrivain, rétablir dans les esprits la connaissance, le » respect de la raison et de ses lois; la pratique de ces lois, la » logique. Il faut qu'on sache qu'il y a dans le monde erreur et » vérité, et qu'on peut distinguer l'une de l'autre; qu'il y a pour

<sup>1</sup> Voir la note du *Rédacteur en chef* à la fin de la présente livraison.

<sup>2</sup> *Univ.* 6 et 13 mai 1852.

» la pensée une méthode vraie, c'est-à-dire des principes cer-  
 » tains et des procédés légitimes ; que ces principes et ces pro-  
 » cédés ont été pratiqués de tout temps..... mais 's ont été  
 » méconnus et violés par la critique aveugle, et par la pratique  
 » déréglée des sophistes de tous les temps <sup>1</sup>. »

Nous allons présenter quelques réflexions fort simples, propres à éclairer sur cette critique aveugle, et à ramener à la vérité les hommes de bonne foi.

I. Le *rationalisme* est la grande plaie philosophique de notre siècle. Il résume en lui toutes les erreurs des temps passés et présents. Il n'attaque pas séparément tel ou tel article de la foi chrétienne, mais il détruit d'un seul coup la foi même, puisqu'il ne reconnaît d'autre autorité que celle de la raison. C'est la dernière erreur des derniers temps, et contre laquelle tous les efforts doivent se réunir aujourd'hui.

Mais il arrive que pour éviter une erreur, on tombe dans une autre. De peur de trop donner à la raison, on lui refuse tout ; on craint d'être *rationaliste* et l'on est contempteur imprudent des droits de la raison ; on dit, *raison philosophique* ou *raison catholique*, point de milieu ; *rationalisme* ou *révélation* ; et l'on oublie qu'il y a entre deux une raison sage qui repousse le rationalisme et conduit à la révélation. On veut exalter la foi et on en prépare la ruine, ainsi que le dernier concile de Rennes le fait remarquer : *Dùm fidem extollunt et rationem plus æquo deprimunt, fidei simul et rationis fundamenta convellent, ruinam utrique parant.*

II. La haine de Descartes est le signe caractéristique des fauteurs de cette nouvelle école qui prétend restaurer parmi nous la *raison catholique*. Ils s'efforcent de décrier cet homme illustre, et de dénaturer sa doctrine pour lui enlever s'il est possible l'autorité, l'estime, l'admiration qu'il s'est justement acquises. « On regarde Descartes, dit cette école, comme le premier moteur du rationalisme. » Assertion fautive et odieuse, car il est facile de montrer que, tandis que le rationalisme abuse de la

<sup>1</sup> Correspondant du 25 avril 1853.

raison, et que l'école de la *raison* prétendue *catholique* l'anéantit, Descartes en fait l'usage le plus légitime et tient un sage milieu entre deux excès, dont l'un détruit la foi, et l'autre tend à la détruire.

III. Le *rationalisme* abuse de la raison, parce qu'il affecte d'en méconnaître les limites ; qu'il ne tient aucun compte de sa déchéance ; qu'il ne reconnaît au-dessus d'elle aucune autorité ; rien de supérieur à l'ordre *naturel*.

La nouvelle école anéantit la raison, parce qu'elle se jette dans une extrémité opposée ; qu'elle place la foi avant la raison ; l'ordre surnaturel avant l'ordre naturel ; et qu'elle pousse la témérité jusqu'à dire : « Que la raison séparée de la révélation est » un instrument de démolition. »

Le rationalisme n'admet rien qui ne soit du domaine de l'intelligence humaine ; aucun degré de perfection auquel cette intelligence ne puisse atteindre ; aucun mystère que dans ses progrès elle ne puisse pénétrer. Il n'y a pour lui que des *mystères naturels*.

L'école nouvelle au contraire n'admet rien qui ne soit fondé sur la foi ; hors de la foi, il n'y a plus pour elle de *certitude* ; elle ose dire que, « sans la croyance à un Dieu créateur, il est impossible d'éviter le scepticisme ; » ou en d'autres termes, qu'il est impossible à la raison humaine de s'élever à la connaissance de Dieu. Proposition condamnable et souvent condamnée<sup>1</sup>.

IV. Descartes, plus éclairé et plus sage, ne tombe pas dans ces exagérations dangereuses. Il ne dit pas que la raison peut tout, mais qu'elle peut quelque chose ; il ne rejette pas ses lumières, mais il en profite. Il sait que, quoique affaiblie, elle peut encore, *sans la foi*, nous conduire à des vérités certaines, et nous éclairer sur des devoirs essentiels. Si c'est être rationaliste que de penser ainsi, il faudra ranger parmi les rationalistes tous les plus grands philosophes, tous les Pères et tous les docteurs de l'Église.

V. Pour justifier cette prétendue nécessité d'une restauration

<sup>1</sup> Elle le fut en 1838, par l'évêque de Strasbourg avec l'approbation du Pape.

de l'enseignement philosophique sur un plan plus chrétien, on allègue que cet enseignement est corrompu et qu'il entraîne inévitablement dans le scepticisme : « Peu importe, dit-on, que » les maîtres soient chrétiens, si la méthode d'enseignement » usitée est telle, que loin d'affermir la vérité du Christianisme, » elle la compromette, et que par une certaine nécessité logique, » elle fasse naître des objections et des doutes qui tendent à affaiblir et même à détruire la foi. »

Paroles bien étranges ! car si l'Église protège et recommande l'étude de la philosophie ; si elle exige qu'un cours de cette science termine les études classiques et soit le préliminaire obligé de celles des élèves du sanctuaire, elle doit nécessairement en surveiller l'enseignement, et ne pas permettre que l'ennemi vienne y semer l'ivraie de ses fausses doctrines.

Loin d'abandonner cette étude à la discrétion ou aux caprices des maîtres, l'Église a toujours déployé autant de zèle pour la pureté de l'enseignement philosophique que pour celui de la théologie. On voit saint Augustin, saint Thomas, saint Bonaventure, et bien d'autres, s'occuper de cette science et combattre les erreurs qui s'y mêlaient. On voit les Souverains Pontifes régler eux-mêmes cet enseignement, en confier les chaires aux docteurs les plus célèbres ; déterminer les matières qu'on devait étudier ; indiquer dans Aristote ce qu'on devait expliquer, ou rejeter, ou corriger. Serait-il possible que sous une si sainte et si active surveillance, des méthodes dangereuses pour la foi eussent prévalu ; l'Église aurait-elle manqué à sa mission ; l'esprit qui l'assiste se serait-il retiré ?

VI. On prétend assigner trois causes à cette soi-disante corruption de la philosophie : l'abandon de la scolastique, le protestantisme, et le cartésianisme. Or il est absolument faux qu'aucune d'elles ait exercé une influence fâcheuse sur la philosophie.

Et d'abord on n'a pas abandonné la scolastique ; on a seulement renoncé à quelques thèses peu importantes, ou devenues inutiles depuis que les erreurs qui avaient pu les rendre néces-



saires n'existent plus. On a rejeté quelques subtilités dont on n'a plus le goût, des termes qui n'étaient pas assez clairs; mais pour la méthode toute *rationnelle*, pour l'argumentation si propre à guider le raisonnement et à résoudre des questions difficiles, mais pour le point de départ pris dans la raison, et *non dans la foi*, on n'y a nullement renoncé. Tout ce qui était réellement essentiel dans la scolastique, soit dans le fond soit dans la forme, a été conservé; et tout ce qui existe dans la méthode actuelle, ou si l'on veut dans le cartésianisme, touchant la séparation de la raison et de la foi, touchant *la certitude* placée dans la raison individuelle, touchant le *criterium* de la vérité, tout cela existait déjà dans l'enseignement du moyen âge: Descartes n'y a rien changé, rien ajouté. Que l'on consulte les cours en usage dans les écoles; que l'on prenne les livres les plus élémentaires et les plus justement estimés, par exemple la Logique de Port-Royal, la *Philosophie dite de Lyon*, et on y reconnaîtra la méthode et les principes des scolastiques; l'Église n'aurait pas souffert si longtemps ces ouvrages entre les mains de la jeunesse, s'ils avaient eu la moindre tendance sceptique et nuisible à la foi.

VII. L'influence du protestantisme sur la philosophie a été nulle. Il a fait un mal assez réel à l'Église, sans lui chercher encore des crimes imaginaires. La voie d'*examen*, que l'on se complait à appeler la voie protestante, était suivie bien avant la naissance de cette hérésie. C'était la voie usitée dans tous les temps, et la seule possible en philosophie comme dans toutes les sciences humaines. Les principes de la philosophie qu'a mis au commencement de son traité *de la Religion chrétienne* le calviniste Abbadie, sont excellents. Leibnitz et Euler, quoique luthériens, n'ont pas perverti cette science, fort compromise par Condillac et bien d'autres écrivains qui n'étaient pas sortis du sein de l'hérésie. Qu'on nous montre dans la méthode d'enseignement des écoles catholiques un seul point qui soit l'effet des doctrines de Luther et de Calvin?

VIII. Nous avons dit que le cartésianisme n'avait rien chan-

gé d'essentiel dans l'enseignement; entrons dans quelques détails.

Descartes établit que toute la certitude de nos connaissances dans les sciences naturelles est fondée sur ce principe, que « l'on doit assurer d'une chose tout ce qui est contenu dans son » idée claire et distincte. »

Cette règle est de toute évidence. Comment pourrait-on douter de ce qui est clairement et distinctement compris? Le Créateur n'a pas laissé à l'homme cette liberté; les principes déposés en lui, inhérents à sa nature, les conséquences qui en découlent selon les lois de la logique, portent avec eux une certitude invincible. « Toutes les vérités, dit Leibnitz, doivent se rapporter » aux perceptions immédiates qui sont en nous, et dont saint » Augustin et *M. Descartes* ont fort bien reconnu que nous ne » saurions douter. » Saint Thomas dit aussi : *Intellectus noster redditur certus de his quæ lumine naturali cognoscit.*

IX. Quels ridicules raisonnements n'a-t-on pas faits pour contester cette règle! L'auteur de l'*Essai* imagina ce dialogue très-admiré entre un fou et Descartes, ou plutôt entre *deux fous*, et dans lequel il viole si hardiment tous les principes du raisonnement. « Je suis Descartes, dit le fou. — Vous ne l'êtes point, ré- » pond le cartésien. — Comment, est-ce que tout ce que l'on » perçoit clairement et distinctement n'est pas vrai? — Sans » doute. — Eh bien je vous déclare, dit le fou, que j'ai une per- » ception très-claire et très-distincte que je suis Descartes, donc » je suis Descartes. Ce fou a tort sans doute, dit M. de La Men- » nais, mais il faut convenir qu'il suit rigoureusement les prin- » cipes de la philosophie cartésienne. »

Non, ce n'est pas le fou qui a tort; mais c'est celui qui croit ne pas l'être et qui brouille et confond ici divers ordres de vérités; qui ne distingue pas ce qui est connu par *la lumière naturelle*, de ce qui ne peut être connu que par *le témoignage*. Que le fou conçoive avec clarté, si toutefois un fou peut concevoir quelque chose, qu'il existe comme *homme*, à la bonne heure. Mais qu'il conçoive, de la même manière, qu'il existe comme homme appelé *Descartes*, cela ne se peut, car c'est ici



une vérité qui ne dépend plus de ces idées claires et distinctes qui sont en nous, mais de la seule attestation des personnes qui nous ont vus naître, qui nous ont appris à quelle famille nous appartenions et quel nom nous avions le droit de porter. Mais la préoccupation ou l'ignorance fit paraître décisif contre Descartes ce dialogue, chef-d'œuvre d'absurdité.

X. Cette certitude que Descartes et le simple bon sens placent dans la raison individuelle, l'école nouvelle de la *raison* soi-disant *catholique* la place dans l'autorité, dans la foi. Hors de la foi, il n'y a pour elle rien d'assuré, tout devient douteux, chancelant, incertain; elle dit que « sans la croyance à un Dieu créateur, il est impossible d'éviter le scepticisme. » Comme si avant de croire au Créateur, il n'avait pas fallu croire *avec certitude* à quelque chose de créé; comme s'il n'y avait pas en nous une croyance antérieure, quelque vérité première qui dût nous conduire à ce Créateur. Et, en effet, parmi ces vérités qui nous sont naturellement connues, dit Bossuet, « une des plus certaines est » celle-ci : qu'il y a quelque chose au monde qui existe d'elle-même, par conséquent qui est éternelle et immuable; qu'il y ait un moment où rien ne soit, et éternellement rien ne sera. » Il y a donc des vérités dont on peut être sûr sans la foi; et ne faut-il pas en effet que la raison la précède toujours : *ratio antecedit fidem... non enim crederet, nisi videret ea esse credenda.*

Dire que « sans la croyance à un Dieu créateur on ne peut être sûr de rien, » c'est comme si on disait qu'on ne peut être sûr de l'existence d'un édifice qu'on aurait devant les yeux, avant de connaître l'architecte et les maçons qui l'ont construit; c'est refuser toute espèce de force à la raison, et éteindre cette lumière donnée à l'homme pour le conduire. Aussi saint Thomas déclare-t-il fausse l'opinion de ceux qui disent que la raison seule ne saurait nous conduire à la connaissance de Dieu, et qu'on n'y arrive que par la foi : *Dicunt quod Deum esse non potest per rationem inveniri, sed per solam viam fidei et revelationis est acceptum. Hujusmodi autem sententiæ falsitas nobis ostenditur, tum ex demonstrationis arte quæ ex effectibus causas concludere docet, tum ex, etc.*

XI. Une observation est ici essentielle. « Lorsque nous parlons, dit le célèbre théologien, le P. Perrone, de la faculté qu'a la raison humaine de connaître Dieu, et de prouver son existence, nous ne voulons parler que de la raison suffisamment exercée et développée ; ce qui a lieu à l'aide de la société et des secours qui se trouvent dans la société, et que ne peut certainement pas se procurer celui qui est nourri et qui grandit hors du commerce des autres hommes. » Il est assez évident que de pauvres sauvages nourris au fond des bois et incapables de lier deux idées, qui ne savent pas, suivant l'expression de l'Écriture, distinguer leur main droite de leur main gauche, *qui nesciunt quid sit inter dexteram et sinistram suam*, ne s'élèveraient d'eux-mêmes à aucune espèce de science ; mais ce n'est pas de la raison ainsi dégradée qu'il peut être ici question.

XII. Descartes ne s'éloigne donc pas des philosophes du moyen âge, ni sur le *criterium* de la vérité, ni sur la certitude. Il ne s'en éloigne pas davantage touchant la méthode philosophique.

Sa méthode comme la leur est toute *rationnelle*, elle repose uniquement sur la raison ; elle y prend son point de départ ; elle est entièrement séparée de la foi, ainsi que cela doit être dans la philosophie proprement dite. C'est la méthode de saint Thomas dans sa Somme, ou son Cours de philosophie rationnelle aux Gentils ; car « avec ceux, dit-il, qui ne veulent pas de la Révélation, il faut bien avoir recours à cette lumière naturelle à laquelle tous doivent céder. » Or, Descartes n'est pas dans une autre situation à l'égard de ceux qu'il instruit, et il veut aussi que sa méthode, il le dit expressément, puisse servir à ramener les infidèles<sup>1</sup>.

XIII. Il serait facile de s'entendre sur toutes ces questions, si on voulait définir une bonne fois ce que c'est que la philosophie ; mais on s'en garde bien. « La philosophie, dit un écrivain de la nouvelle école, ne peut être la recherche de la vérité, puisque la vérité est connue ; ou bien elle suppose l'ignorance, auto-

<sup>1</sup> Epit. dedic. des médit.



» rise le doute, admet et réalise l'erreur <sup>1</sup>. » Mais si cet écrivain avait bien voulu remarquer que *toute* la vérité n'est pas en général connue, et qu'on doit s'élever de ce qu'on connaît à ce qu'on ne connaît pas, comment aurait-il osé dire que la philosophie ne pouvait être la recherche de la vérité ? n'aurait-il pas dû comprendre que la philosophie avait précisément pour objet ce qui est purement de l'ordre naturel ; ce qui peut être connu sans le secours de la Révélation ; qu'elle est *la recherche des connaissances qu'on acquiert sur Dieu et sur soi-même par les seules lumières de la raison*. Définition exacte, qui indique tout de suite la séparation de la science humaine d'avec la science divine, et par conséquent la différence de leurs méthodes, l'une s'appuyant sur la raison et l'autre sur la foi.

XIV. Peu importe d'ailleurs où chaque philosophe ira prendre son point de départ ou sa base philosophique. Que ce soit dans la nature spirituelle ou dans la nature matérielle, pourvu que ce premier principe soit d'évidence naturelle, et que les conséquences en soient rigoureusement déduites, on sera toujours conduit à une science certaine : *ex primis principiis oritur scientiæ certitudo* <sup>2</sup>.

Tantôt saint Augustin s'élève de la nature matérielle à l'existence de l'esprit : *ita gradatim a corporibus ad sentientem per corpus animam*. Tantôt il va de la nature spirituelle à l'existence des corps, et dit comme Descartes : Je pense, donc je suis, *qui autem intelligit, eum et esse et vivere certissimum est*. Saint Thomas prendra avec Aristote pour premier principe un des phénomènes de la nature, celui du mouvement par exemple, et il dira : *Omne quod movetur ab alio movetur*. Bossuet s'attache à prouver l'existence de Dieu par la considération des opérations intellectuelles de l'âme ; et Fénelon la prouve tout à la fois et par le spectacle de la nature et par la méthode de saint Augustin et de Descartes ; et aucun de tous ces hommes célèbres n'aurait craint assurément de tomber dans le scepticisme, en ne commençant pas par la foi, ou par la croyance à un Dieu créateur.

<sup>1</sup> *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> mars 1853.

<sup>2</sup> Saint Thomas.

Ainsi Descartes se trouve pleinement justifié, et dans le principe inébranlable qu'il a choisi pour base de sa doctrine, et dans sa méthode toute rationnelle. « Pas un philosophe digne de ce nom, » dit le P. Perrone, pas un théologien ne voudra faire un reproche à Descartes d'avoir posé la raison pour *criterium* et pour règle suprême dans les sciences rationnelles et naturelles. » Ce reproche porterait à faux. »

XV. Blâmer en philosophie la méthode d'examen, c'est nier dans l'homme la faculté de raisonner; c'est anéantir la raison. C'est ne rien comprendre à la différence qui existe entre la science et la foi; c'est brouiller toutes les idées.

La science vient de l'homme et la foi vient de Dieu.

La science s'acquiert par l'examen, et la foi par la soumission à l'autorité divine.

La science doit essentiellement posséder la vue claire et distincte de son objet: elle ne croit qu'après avoir compris. La foi au contraire est obscure; elle croit sans comprendre, et se contente de la simple vue du motif sur lequel elle est fondée. Ce que nous comprenons nous le devons à la raison, et ce que nous croyons nous le devons à l'autorité: *quod intelligimus debemus rationi, quod credimus auctoritati*, dit S. Augustin.

Ainsi la science se forme par des déductions des premiers principes; elle cherche, elle examine, elle veut voir avec clarté. *Scientia habetur*, dit S. Thomas, *per aliqua principia per se nota et per consequens visa*.

La foi n'examine pas, elle se soumet. On ne doit donc pas confondre ce qui est fondé sur la pure raison et dépend de ses seules lumières, avec ce qui est fondé sur l'autorité divine, c'est-à-dire ce qui est essentiellement clair, avec ce qui est essentiellement obscur ici-bas. Ainsi la philosophie, science humaine, est nécessairement *inquisitive*; elle l'est, nonobstant les clameurs des lamennaisiens et des traditionalistes. Elle l'est, l'a été, et le sera toujours. La foi n'a rien à y voir, tant qu'elle reste dans les bornes qui lui sont assignées.

XVI. Justifions à présent Descartes contre l'école nouvelle, touchant son point de départ pris dans la nature spirituelle, et

le doute fictif où il se place, même à l'égard de l'existence des corps. Ce doute, dit-on, n'est-il pas absurde et dangereux; sera-t-il facile d'en sortir; Euler ne dit-il pas, « qu'il semble impossible » de convaincre de l'existence des corps celui qui s'obstine à la » nier ? <sup>1</sup> »

Nous répondrons qu'Euler a tort, et qu'il ne doit jamais sembler impossible de démontrer la vérité, puisque l'intelligence n'a été donnée à l'homme que dans ce but. Il sera toujours possible de convaincre celui qui est de bonne foi, qui jouit de la plénitude de sa raison, et ne s'obstine pas contre ses lumières naturelles.

Descartes, accoutumé à toute la rigueur des sciences exactes, n'a rien voulu laisser en arrière qui pût être sujet à la moindre difficulté. Il devait donc remonter aussi haut que possible dans les premiers principes, afin de prévenir toute objection. On ne peut en effet rien opposer à celui qui affirme qu'il existe comme *être pensant*. Tandis qu'on peut imaginer des objections assez sérieuses contre l'existence des corps. Nous ne pouvons, il est vrai, étouffer le sentiment intime que nous en avons, mais enfin l'*idéaliste* peut se roidir contre ce sentiment. Il dira que s'il y a des corps, ils ne peuvent être vus en eux-mêmes; que la matière est invisible; et que si elle existe réellement, elle n'est vue que de l'œil du Créateur.

XVII. Il est en effet certain que la substance matérielle nous est profondément cachée. Nous sommes réduits à ne la voir que par de simples images. Quand le soleil se lève, et que le bord supérieur de son disque commence à poindre à l'horizon, ce n'est pas le soleil véritable, l'astre matériel que l'on aperçoit, mais son apparence; le vrai soleil est encore à plus de trois cent mille lieues du point où il semble nous apparaître; et quand notre vue se trouble, ou qu'un mal subit nous surprend, et que les objets nous paraissent doubles, ou semblent tourner autour de nous, ce n'est pas sans doute la matière qui se multiplie ou se déplace, mais son image seule. Toute cette nature qui

<sup>1</sup> Lettres à une princesse d'Allemagne.

charme nos yeux, n'est qu'un tableau formé *en nous*, et que nous transportons *hors de nous* par une opération incompréhensible de notre âme ; ce n'est qu'un accident séparé de son invisible sujet ; et ce sujet le Créateur pourrait ne l'avoir jamais formé, ou l'avoir anéanti, que la même illusion pourrait encore exister.

Le jeune Tobie croyait voir, entendre, toucher, le guide céleste qui l'accompagnait, et cependant ce guide n'était qu'un pur esprit. « Je vous paraissais, dit-il, manger et boire avec vous, » mais ma nourriture était invisible : *Videbar quidem vobiscum* » *manducare et bibere, sed ego cibo invisibili... , utor.* » Tous les sens étaient alors trompés à la fois. Pourquoi donc, dira l'idéaliste, n'en serait-il pas de même à notre égard ; qui nous répondra que nous ne sommes pas dans une illusion semblable ; si elle est possible, comme on ne peut le nier, comment nous assurer qu'elle n'existe pas ?

XVIII. Tel serait le raisonnement du sceptique, et Descartes a sagement fait de partir d'un principe qui écartait cette difficulté, ou du moins qui lui donnait le moyen de la résoudre. Car en contraignant l'idéaliste de reconnaître qu'il a au moins la certitude de sa propre existence comme *être pensant*, on le conduit de ce premier pas à l'existence de Dieu ; on l'amène ensuite à la Révélation, à l'Église, aux Écritures que l'Église lui présente ; et ainsi conduit peu à peu à la foi, il peut s'assurer par des témoignages divins qu'il existe une nature extérieure ; que Dieu a réellement créé ce ciel et cette terre qu'il voit ; qu'il y a réellement des êtres spirituels et des êtres corporels ; que Dieu est un pur esprit, et que l'homme est esprit et corps ; il comprend que les sens ne nous trompent pas et qu'il existe une réalité sous les images qu'ils nous présentent. « La foi supposée, dit Malebranche, tout cela est démontré en toute rigueur. Non-seulement » on est assuré qu'il y a des corps par la révélation naturelle des » sentiments que Dieu en donne, mais encore *beaucoup plus* par » la révélation surnaturelle de la foi <sup>1</sup>. »

XIX. Ce premier principe de Descartes, si injustement atta-

<sup>1</sup> Sixième entret.



qué, mais qui ne laisse rien d'incomplet dans sa philosophie, se retrouve dans saint Augustin comme Pascal l'a fait remarquer. « Commençons, disait-il aux sceptiques de son temps, par ce » qu'il y a de plus simple et de plus évident<sup>1</sup>; je vous deman- » derai d'abord si vous existez<sup>2</sup>. » Doutez de tout ce qu'il vous plaira; n'admettez rien de vrai dans la nature; dites que vous n'osez rien assurer; « que peut-être vous dormez sans le savoir; » que peut-être vous rêvez; que vous avez peut-être perdu l'es- » prit et que vous l'ignorez<sup>3</sup>; » faites toutes les suppositions possibles pour autoriser votre doute universel, « il y aura au » moins un point dont vous ne douterez pas, c'est que vous vi- » vez<sup>4</sup>; car celui qui se dit vivant ne peut ni se tromper ni » mentir... qui pense, existe<sup>5</sup>. »

N'est-ce pas là tout Descartes? son même point de départ? son même doute méthodique? Saint Augustin a-t-il posé aussi *une pierre dans les airs*; a-t-il songé à prendre un point d'appui dans la foi; a-t-il pensé que sans la croyance à un Dieu créateur le scepticisme était inévitable?

XX. Mais n'est-il pas contre toute raison de reprocher à Descartes ce doute où il s'établit d'abord? S'instruire, c'est passer des ténèbres à la lumière, de l'ignorance au savoir, du doute à la certitude. « Quand on étudie, dit Bossuet, on doute d'abord de » tout ce que le maître de philosophie vous enseigne, jusqu'à » ce qu'on y voie clair. » C'est en effet, dit Fénelon, « le seul » état raisonnable. »

Les détracteurs de Descartes se plaisent à supposer qu'il fonde sa philosophie sur le doute, et ils ne veulent pas voir qu'il ne la commence, au contraire, que lorsqu'il ne doute plus, et qu'il s'est assuré du principe fondamental qui lui servira de base. Semblable à l'architecte qui doit asseoir ses constructions sur des terrains encore inconnus, et qui doute d'abord de la solidité

<sup>1</sup> *De manifestissimis capiamus exordium.*

<sup>2</sup> *Prius abs te quaero utrum tu ipse sis?*

<sup>3</sup> *Fortasse dormis, nescis et in somnis vides.. furis fortassis et nescis.*

<sup>4</sup> *Intima scientia est qua nos vivere scimus.*

<sup>5</sup> *Nunquam falli nec mentiri potest qui se dixerit vivere... qui intelligit, eum et esse et vivere certissimum est.*

de tout ce qui se présente à lui, il sait qu'il y a des terrains sablonneux, mouvants, marécageux, sans consistance, et il reste dans le doute, et suspend ses travaux, jusqu'à ce qu'il ait rencontré le point solide qui lui est nécessaire.

« Considérant, dit Descartes, que les mêmes pensées que nous » avons éveillées nous viennent aussi en dormant, sans qu'il y » en ait alors aucune qui soit vraie, je résolus de feindre que » tout ce qui m'était jamais entré dans l'esprit n'était pas plus » vrai que les illusions de mes songes. » On peut en effet feindre tout ce qu'on veut, pourvu que l'on corrige bientôt ce que cette feinte pourrait avoir de déraisonnable. « Mais aussitôt, » continue Descartes, je pris garde que pendant que je pensais » ainsi que tout était faux, il fallait nécessairement que moi, » qui pensais, je fusse quelque chose. » On voit que ce doute n'a pas été long. « Et remarquant que cette vérité, *je pense, donc je suis*, était inébranlable à toutes les suppositions des sceptiques, je la pris comme le premier principe de la philosophie » que je cherchais. » Il n'y a rien à opposer à ce raisonnement.

XXI. Feindre de douter de ce qui est indubitable pour arriver plus sûrement à ce qui est certain, est un procédé très-légitime et souvent usité. « Jusqu'à ce que je trouve, dit Fénelon, quelque chose d'invincible par pure raison, qui me montre la » certitude de tout ce qu'on appelle nature et univers, l'univers » entier doit m'être suspect de n'être qu'un songe et une fable. » Toute la nature n'est peut-être qu'un vain fantôme. Cet état » de suspension, il est vrai, m'étonne et m'effraie ; il ne saurait » durer, mais il est le seul état raisonnable. » Et Fénelon, après avoir examiné cet état, s'empresse comme Descartes d'en sortir. « J'ai beau vouloir, dit-il, douter de toutes choses, il m'est impossible de pouvoir douter si *je suis* ; le néant ne saurait » douter. »

Un écrivain espagnol d'un rare mérite, et dont les lettres déplorent la perte prématurée, M. Balmès, jugeait plus sainement Descartes que tous nos restaurateurs de la *raison* prétendue *catholique*. « Quelle est, dit-il, la méthode de Descartes ? La » voici en deux propositions : 1° je veux douter de tout ; 2° quand

» je veux douter de moi-même, je ne le puis. Examinez ces  
 » propositions, et vous verrez avec étonnement que cette mé-  
 » thode, si souvent attaquée, est universellement suivie, et  
 » d'une constante application dans les sciences. »

XXII. Mais c'est trop insister sur des choses si évidentes. On combat notre illustre philosophe d'une manière peu loyale. On lui fait dire ce qu'il ne dit pas ; on ne se donne pas la peine de comprendre ce qu'il dit, et on lui conteste ce qui est impossible à contester. Ce n'est pas d'aujourd'hui que cette critique injuste s'exerce à son égard, il s'en plaignait déjà de son vivant. « Des calomnieurs ignorants, disait-il, me reprochent de sup-  
 » poser qu'il n'y a point de Dieu ; que si Dieu existe, il peut  
 » nous tromper ; qu'il ne faut donner créance aux sens ; que  
 » le sommeil ne peut se distinguer de la veille, quoique per-  
 » sonne n'ait réfuté toutes ces choses par des arguments plus  
 » forts que ceux qu'on avait employés avant moi. »

Combien n'aurait-il pas à se plaindre aujourd'hui de toutes les absurdités qu'on lui prête et de toutes les méchantes querelles qu'on lui fait ! Mais il sera toujours facile de déjouer ces manœuvres. La gloire de Descartes n'a rien à craindre des attaques d'une philosophie fallacieuse ; au contraire elles fourniront l'occasion de mettre plus en évidence la vérité de sa doctrine et de relever de plus en plus le mérite de ce grand homme. « Descartes, l'honneur de la France et la gloire du Christianisme,  
 » disait naguère M. Lenormant, entraîna le xvii<sup>e</sup> siècle, et posa  
 » la pierre angulaire de l'édifice élevé par la France de Louis XIV.  
 » Nous lui devons immensément, et nous le payons chaque  
 » jour par de folles attaques ; le bruit fait autour du nom de  
 » Descartes est un des traits caractéristiques de notre temps  
 » c'est là que gît tout le problème de la restauration ou de la  
 » condamnation de la raison, et par conséquent de la science<sup>1</sup>. »

XXIII. M. Cousin, plein d'enthousiasme pour cet homme illustre, compare les progrès qu'il fit faire à la philosophie, à ceux qui résultèrent pour l'art de la guerre et pour la poésie, des

<sup>1</sup> *Correspondant du 25 avril 1853.*

belles manœuvres du grand Condé à Rocroy, et des belles tragédies de Corneille. « Rocroy, dit-il, répond au *Cid*, à *Cinna*, à » *Polyeucte*, ainsi qu'au *Discours sur la Méthode*, dans l'histoire » de la grandeur française ; époque mémorable, que nulle autre » n'a égalée et dont n'approche pas même celle du Consu- » lat après Marengo, parce qu'au milieu de toutes ses splen- » deurs, le Consulat n'a eu ni *Descartes*, ni Corneille <sup>1</sup>. » On sou- » scriera volontiers à cet éloge, pourvu qu'un peu de *rationalisme* » n'en ait pas fait les frais. Nous le repousserions de toutes nos for- » ces, s'il pouvait être vrai que Descartes eût été « le premier promo- » teur du rationalisme moderne, » comme on ose l'avancer. Mais » cette assertion, tout à fait fautive ainsi que nous l'avons déjà dit, » est contredite par toute la doctrine de Descartes depuis la pre- » mière ligne jusqu'à la dernière. Son rationalisme est un ratio- » nalisme très-légitime. Sa méthode ne diffère en rien de celle » des philosophes les plus éclairés de tous les temps. Que l'au- » teur de l'*Essai* la désapprouve ; qu'il veuille la remplacer par un » système fallacieux : *fallaci philosophiæ systemate*<sup>2</sup>, peu nous » importe. Cette méthode, de l'aveu de Pascal<sup>3</sup>, a pour elle saint » Augustin, « qui douze cents ans auparavant, avait pris ce même » premier principe, d'où Descartes, dit-il, a déduit une ; et » d'admirables conséquences <sup>4</sup>. »

Vicomte V. DE BONALD

<sup>1</sup> De la Jeunesse de Mad. de Longueville

<sup>2</sup> *Encyclique* de Grégoire XVI.

<sup>3</sup> *Pensees*.

<sup>4</sup> Dans un ouvrage sur *la vie et les écrits de Bonald*, imprimé depuis peu chez M. Seguin aîné à Avignon, nous avons eu occasion de répondre à diverses attaques contre Descartes, et nous nous sommes appuyés sur des autorités irrécusables.





# LES ATELIERS NATIONAUX

EN 1789.

(DEUXIÈME ARTICLE.)<sup>1</sup>

---

V.

A peine les ateliers à Montmartre étaient-ils dissous, qu'il fallut en former d'autres qui ne valurent pas mieux. On prit soin de les disséminer dans la banlieue de Paris, et d'en limiter la population. Vains efforts ! le mauvais pli était pris : les traditions de paresse et d'indocilité subsistèrent ; les meilleurs ouvriers étaient partis, les mauvais ne voulurent point partir ; les paysans avaient pris le goût de la ville, les citadins trouvaient dans les agitations révolutionnaires un charme de plus qui les acoquinait aux faubourgs. Ils corrompaient les bons par leurs conseils et par leurs exemples.

La sagesse des mesures votées par la Commune pour la réorganisation des ateliers de charité fut complètement déjouée. Tel était cependant le malheur des temps, que des gens de toute profession, marchands, ouvriers d'art, sculpteurs, orfèvres, hommes de lettres, en étaient réduits à prendre la pioche et à se faire manœuvres. Plus d'industrie, plus de commerce, plus d'art ! Les finances de l'État sont aussi embarrassées que celles de la ville. L'incertitude du lendemain pèse sur toutes

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* du 25 août 1853.

les positions que la révolution n'a pas minées ou détruites. Paris s'agite dans un cercle vicieux : rétablis pour remédier à la crise qui suspend le travail et épouvante le crédit, les ateliers de charité propagent l'effroi et rendent le chômage universel.

Ceux qui déplorent le plus la mauvaise organisation des travaux de secours, voudraient au moins que ce moyen extrême servît à contenir et à surveiller une foule d'individus que la misère, si on les privait de toutes ressources, pourrait porter aux excès du désespoir. Puisqu'il est désormais impossible de prévoir le terme de la durée et de l'extension de ces ateliers, au moins faudrait-il, et dans l'intérêt de ceux qui les hantent et dans l'intérêt public, inventer quelque autre travail que celui qui consiste à gratter la terre, comme disait La Fayette aux ouvriers de Montmartre, à soulever des nuées de poussière par les temps de soleil, à faire des tas de boue quand il pleut.

Les bonnes idées affluent, l'imagination des architectes et des ingénieurs est surexcitée à la fois par la secousse magnétique des événements et par le péril public; mais dans la déroute du crédit, où trouver les ressources pour jeter de grandes et utiles fondations? Comment surtout rétablir le zèle du travail et la discipline dans ces attroupements confus, qui se sont fait de l'oisiveté et de la turbulence *un genre*, une habitude, un droit?

Un artiste qui s'était distingué lors du concours ouvert par Louis XVI, pour la reconstruction de l'Hôtel-Dieu, Poyet, architecte du Roi et de la ville, publia au commencement de 1790 et présenta à la Commune de Paris un *Mémoire sur la nécessité d'entreprendre de grands travaux publics, pour prévenir la ruine totale des arts en France et pour occuper, d'une manière utile, les artistes et ouvriers de la capitale*<sup>1</sup>.

Le projet de réunir le palais des Tuileries avec le Louvre par une galerie parallèle à celle qui règne le long de la Seine, appartient au siècle de Louis XIV. Poyet le reconnaît et explique l'inexécution du monument par l'embarras d'assigner une destination réellement utile à cette vaste enceinte. Les événements

<sup>1</sup> Paris, 12 pages in-4°.

qui ont créé de nouvelles mœurs politiques et renouvelé les institutions, doivent aussi susciter des édifices nouveaux. Telle constitution politique, telle architecture civile. Le roi constitutionnel, renonçant aux habitudes de ses prédécesseurs, a résolu de transporter sa résidence ordinaire de Versailles à Paris dans le château des Tuileries ; il faut donc élargir les abords de son palais encombré de mesures, et le rendre digne de la grandeur et de la majesté du peuple Français. L'Assemblée nationale a pu se réfugier en un jour de crise dans une salle de jeu de Paume ; mais les législateurs de la nation veulent pour leurs délibérations quotidiennes un palais, et non pas le manège qui abrite provisoirement leurs séances. Les bâtiments du vieil Hôtel-de-Ville sont désormais trop étroits pour recevoir les populeuses assemblées de la Commune et les divers départements de la nouvelle administration municipale. Enfin il est temps de réaliser le vieux projet de transporter la bibliothèque du Roi dans la nouvelle galerie du Louvre. Poyet, sans déloger les académies établies dans le Louvre, proposait de faire de ce monument l'Hôtel-de-Ville.

L'art s'était concerté avec la politique et la stratégie pour conseiller de réunir dans une même enceinte le palais du Roi, la salle de l'Assemblée nationale et la Commune de Paris. Le sincère architecte invoquait l'autorité de M. de La Fayette à l'appui de son plan, et attribuait au commandant de la garde nationale, sans cesse aux prises sur la place de Grève avec des députations plus ou moins menaçantes, ou avec des séditions déclarées, le désir de voir la Commune de Paris établie dans un poste plus facile à défendre.

En effet, le 16 juillet 1789, deux jours après la prise de la Bastille, La Fayette écrivait à l'un de ses amis<sup>1</sup> : « Au moment où je vous écris, 80,000 personnes entourent l'Hôtel-de-Ville et disent qu'on les trompe, que les troupes ne se retirent pas, que le Roi devrait venir. Ils ne veulent plus reconnaître que ce que je signe... Dans ce moment même, ils font des cris terribles. Si je parais, ils se calmeront, mais il en reviendra d'autres. »

<sup>1</sup> *Mémoires*, t. II, p. 318.

C'était assurément juger en connaisseur déjà expérimenté les inconvénients de la position. Mais les aveux confidentiels que l'on fait à des amis politiques ne se lisent pas d'ordinaire dans les devis d'architecture officielle, parmi les documents à l'appui. Poyet, cependant, voulant agrandir et décorer la place Saint-Germain-l'Auxerrois, proposait d'y ériger deux fontaines jaillissantes, et en outre quatre corps de bâtiments en forme de tentes. Deux de ces ornements substantiels étaient consacrés à l'infanterie, deux autres à la cavalerie ; il avait oublié l'artillerie.

Le programme d'art et de guerre esquissé rapidement par Poyet, sous la dictée des circonstances, attira l'attention de l'écrivain qui avait dénoncé le premier et avec le plus de retentissement les abus des ateliers de Montmartre. Lorsqu'il s'était agi d'organiser la Commune de Paris, Boncerf, désigné au suffrage des électeurs par le succès de sa brochure, avait été nommé l'un des administrateurs. Plus persuadé que personne de la nécessité d'organiser des travaux utiles, il ne prétendait pas, par un sot entêtement d'auteur, astreindre au défrichement les ouvriers d'art. Achever le Louvre, cette pensée a souri à tous les gouvernements. Faire accepter une précaution stratégique, sous forme d'embellissement monumental, par les Parisiens, à l'heure même où ils arrachaient les dernières pierres de la Bastille avec tant d'enthousiasme, au son de la musique et des hymnes patriotiques, le tour de force était aussi ingénieux qu'opportun. Mais où prendre les fonds nécessaires ? La Commune de Paris ne roulait pas sur l'or. Accablée de dépenses imprévues, elle avait perdu par la démolition des barrières la garantie de ses recettes principales. Les membres du Tiers-État de Paris, qui avaient demandé imprudemment que le mur d'enceinte fût abattu<sup>1</sup> déployèrent beaucoup d'énergie et de présence d'esprit pour le faire relever dès qu'il fut à terre ; ils y avaient réussi en partie. Cependant le déficit était encore énorme.

<sup>1</sup> *Cahier du Tiers-État de la ville de Paris*. Paris, 1789 ; in-8°, 69 pages, art. XXXVI.



Poyet avait glissé fort légèrement sur les moyens d'exécution de son plan magnifique : il s'était contenté de dire qu'on prélèverait la dépense sur les sommes affectées aux ateliers de charité. Boncerf, tout en approuvant le dessein d'achever le Louvre, engagea Poyet à se renfermer dans des plans qui pussent être exécutés sur-le-champ.

Celui-ci se remit aussitôt à l'œuvre, et dans un nouveau mémoire <sup>1</sup>, qui suivit de près le premier, il se réduisit à demander la construction de deux places, l'une dite du Vieux-Louvre, du côté de la rue Froidmanteau, et l'autre sur le Carrousel. Sur la première, il proposait de bâtir des maisons neuves, précédées d'un portique de quinze pieds de largeur, en colonnes d'ordre ionique, et dont l'aspect eût été raccordé avec le style du monument. Une rue nouvelle dite *Rue de l'Assemblée nationale*, ouverte dans la direction de la porte du vieux Louvre, un arc de triomphe, des fontaines, un jardin public à l'instar des places de Londres, une salle d'opéra élevée sur l'emplacement de l'hôtel de Brienne, 114 maisons à construire autour des deux places, d'autres monuments et décorations accessoires auraient, selon les projets de Poyet, permis à la Commune de Paris, sinon de supprimer en totalité, au moins de restreindre avec profit les ateliers publics, qu'elle entretenait à grands frais et en pure perte. Il est pressant, disait l'architecte, de donner à une dépense aussi considérable une utilité réelle. Il est instant surtout de faire cesser les inconvénients politiques et moraux que ces ateliers entraînent, et dont les suites deviendraient tôt ou tard fatales à la chose publique.

L'entreprise générale, divisée en 190 parties, afin de venir en aide au plus grand nombre possible d'artistes et d'ouvriers, devait être dirigée par 48 inspecteurs, choisis parmi les architectes les plus instruits et les moins fortunés. Dans chacune des 190 parties de l'entreprise générale, chaque nature d'ou-

<sup>1</sup> *Projet proposé par le sieur Poyet, architecte du Roi et de la ville de Paris, pour employer quarante mille personnes, tant artistes qu'ouvriers, à la construction d'une place dédiée à la Nation, avec l'exposition des moyens de fournir à la dépense de ce monument civique.* — Paris, 1791; 23 pages in-4°.

vrages, maçonnerie, charpente, menuiserie, serrurerie était réservée à un entrepreneur particulier. Ainsi l'on eût employé 2090 maîtres sans compter 200 sculpteurs figuristes, et 200 sculpteurs ornemanistes. Enfin, tout compte fait, Poyet estimait que son projet pourrait occuper 40,000 personnes : architectes, entrepreneurs, sculpteurs, commis, appareilleurs, toiseurs, tailleurs de pierre, maçons, chafourniers, terrassiers, manœuvres, charretiers, poseurs, carriers, charpentiers, menuisiers, serruriers, couvreurs, plombiers, vitriers, peintres, marbriers, carreleurs, paveurs, taillandiers, charrons, cloutiers, tourneurs, ferblantiers, déchireurs de bateaux, cordiers, poëliers, ébénistes, miroitiers, papetiers, tapissiers, ciseleurs, en mettant à part les fabricants et marchands de bois, fer, tuiles, fonte et autres matériaux.

Poyet, par cette énumération, commentait le célèbre aphorisme qui ne manque pas d'une certaine vérité relative, mais dont il ne faut pas abuser : « Quand le bâtiment va, tout va. »

Pouvoirs nouveaux, les districts, ceux mêmes qui se laissaient diriger par les hommes sages, avaient le goût du pouvoir, et ne doutaient pas de leur aptitude à l'exercer. Ils se laissaient dire volontiers que, s'ils avaient la haute main sur l'organisation et la composition des ateliers publics, les désordres et les gaspillages cesseraient. Pour complaire à ce sentiment, Poyet chargeait les sections d'indiquer elles-mêmes les artistes et les ouvriers qui par leurs talents, leur capacité ou leur position particulière, auraient mérité d'être occupés de préférence. Afin d'éviter l'embarras et la confusion que l'accumulation des ouvriers et des matériaux sur un même point occasionne, on aurait pris soin de faire tailler les pierres dans les carrières, et d'exécuter les travaux préparatoires dans des ateliers extérieurs. De cette façon, il n'y aurait jamais eu sur le théâtre des constructions que le nombre des ouvriers employés immédiatement au bâtiment. Résumant les avantages de son projet civique, l'auteur disait en terminant qu'il espérait ainsi arracher des ateliers de charité un grand nombre d'artistes et d'hommes de talent que le malheur des temps avait fait descendre au rang de simples manœuvres, et procurer du travail aux ouvriers qu'il était à craindre de

voir passer des excès de la misère à ceux du désespoir.

Le système de morcellement des entreprises, proposé par Poyet, donnait gain de cause à une pétition<sup>1</sup> que des menuisiers, maçons, charpentiers, peintres, vitriers, couvreurs, domiciliés dans le faubourg Saint-Marceau et dans les environs de la montagne Sainte-Geneviève, faisaient circuler dans les ateliers de Paris. On pouvait espérer que les entrepreneurs n'ayant pas de grosses avances à faire, grâce à cette subdivision des tâches, et devant d'ailleurs être immédiatement remboursés par la vente des maisons particulières qu'ils auraient construites sur les deux places nouvelles, se montreraient disposés à favoriser l'achèvement du Louvre. Mais l'événement trompa complètement cette prévision.

Les principaux entrepreneurs de bâtiments, ceux qui s'étaient chargés de construire la clôture de Paris, étaient plus pressés de liquider les anciennes affaires que d'en commencer de nouvelles. Ils suppliaient l'Assemblée nationale<sup>2</sup> de leur faire payer les quatre millions qui leur restaient dus sur leurs premières avances, afin de les mettre à même de reprendre et d'achever leurs travaux interrompus par l'émeute. Ils insistaient sur le danger de laisser les ouvriers oisifs dans ces temps d'effervescence. « Pourquoy, si l'on peut faire autrement, disaient-ils, ensevelir dans des ateliers de charité un ouvrier dont le talent peut tourner au profit de la mécanique et des arts ? » Sans blâmer les projets de dessèchement et de défrichement, ils recommandaient à l'Assemblée nationale de ne pas négliger l'achèvement du mur d'enceinte. C'était à leurs yeux le moyen le plus simple et le plus avantageux pour le Trésor d'occuper les bras dont le désœuvrement épouvantait Paris.

<sup>1</sup> *Moyens de distribuer les travaux de tout genre de bâtiments, tant à entretenir qu'en construction, dépendant de la municipalité, pour être répartis par égales portions autant que faire se pourra.* Paris, 6 pages in-8°.

<sup>2</sup> *Adresse à l'Assemblée nationale par les entrepreneurs de bâtiments employés à la nouvelle clôture de Paris.* 1790. Paris, 21 pages in-4°.

<sup>3</sup> Lettre lue à l'Assemblée nationale, à la séance du samedi 11 septembre 1790.

L'alarme était en effet bien vive. On était sûr d'être écouté favorablement du public, si on lui faisait entrevoir l'espérance de conjurer, à l'aide d'une panacée quelconque, le péril qui l'oppressait. Les inventeurs d'idées singulières, les charlatans, les excentriques profitaient de cette disposition des esprits pour recommander leurs chimères.

Un fabricant de fleurs artificielles, breveté de la Reine, M. Wentzel avait imaginé un nouveau genre de collection scientifique : un musée de plantes et de fleurs factices<sup>1</sup>. Son idée intéressait, à l'en croire, les progrès de la botanique, de la médecine, de l'agriculture. Il affirmait que le besoin de ce nouveau jardin des plantes se faisait sentir depuis longtemps. Un membre de l'Assemblée nationale, M. Guillotin, dont le nom rappelle des objets moins aimables, M. Bailly, M. Bernardin de Saint-Pierre, M. Bachelier, professeur royal de dessin, M. de Jussieu, Mirabeau, avaient approuvé à des points de vue différents le dessein de M. Wentzel. « Pour moi, lui écrivait Bernardin de Saint-Pierre, je regarderai votre collection comme un temple végétal élevé à la nature par la main des hommes ; et si ce temple est ouvert en tout temps au public, j'irai quelquefois y admirer la Providence en hiver. » Mirabeau trouvait l'idée admirable sous tous les rapports. Mais l'argument que l'inventeur met au-dessus de ces suffrages si flatteurs, la considération triomphante qui doit entraîner la municipalité de Paris, c'est l'avantage d'occuper utilement trois à quatre mille personnes et de les soustraire aux ateliers de charité. M. Jauffret, le pastoral auteur des *Promenades au Jardin-des-Plantes*, rédigea un mémoire développé à l'appui<sup>2</sup> du projet de M. Wentzel, et présenta à son tour la manufacture des végétaux artificiels comme le com-

<sup>1</sup> *Mémoire présenté à l'Assemblée nationale en faveur de l'établissement d'une manufacture de végétaux artificiels*, par T. S. Wentzel, fleuriste de la Reine. Paris, 1790 (16 novembre). 16 pages in-4°.

<sup>2</sup> *Projet d'établir en France une manufacture de végétaux artificiels qui doit occuper utilement, dans le sein de la capitale, environ quatre mille ouvriers des deux sexes, d'après les nouveaux procédés de T. S. Wentzel, fleuriste de la Reine. Rédigé par L.-F. Jauffret. Paris, 1790.* 136 pages in-8°.



plément des travaux utiles, destinés par Boncerf aux gros ouvriers, comme l'asile honorable des femmes, des filles et même des hommes que les habitudes de leur ancienne profession, leurs mœurs délicates, ou leur faiblesse physique rendaient impropres au labeur des manœuvres. « On ne sait, dit Jauffret, comment occuper les citoyens oisifs de la capitale, on consomme journellement des sommes immenses à entretenir des chantiers stériles, des ateliers infructueux : ne serait-il pas du devoir de la société de destiner une faible partie de ces secours à secourir le vaste établissement que réclament les sciences et les arts ? »

## VI.

Le talent de peindre le mal et de signaler les précautions qui auraient pu le prévenir ne manque jamais au milieu des crises sociales ; ce qui fait défaut, c'est la puissance de changer les causes générales de la situation.

Le bruit que l'on n'avait qu'à se rendre dans la capitale de la France pour y trouver salaire sans avoir besoin de travailler, s'était répandu de proche en proche, jusqu'au fond des provinces les plus éloignées, jusqu'au delà des frontières. Paris fut infesté de vagabonds. Campés le jour et défrayés dans les ateliers publics, ils se réfugiaient la nuit dans les carrières ou dans les bois ; d'autres, n'aimant point à se déranger pour aller chercher au loin leur gîte, couchaient dans les rues, à la belle étoile.

Au mois de mai 1790, ces énormes abus furent dénoncés à l'Assemblée nationale. Le Comité des Recherches représenta les ateliers publics comme un club central où les malveillants de toutes les parties de la France et même des pays étrangers envoyaient leurs affidés.

Dès l'année précédente, un des meilleurs esprits de l'Assem-

blée constituante, Malouet, sans prévoir assurément que Paris était au moment de se voir envahi par les nomades, signalait à ses collègues, comme l'une des questions les plus urgentes dont ils eussent à s'occuper, le désœuvrement instantané et la cessation des salaires d'un grand nombre d'individus, domestiques, ouvriers, employés de toute espèce ; la diminution des aumônes pour les pauvres ; celle des consommations pour les riches, et par suite la réduction des profits des marchands et des entrepreneurs. Malouet proposait d'instituer : des bureaux de secours et de travail, dirigés par les assemblées paroissiales et municipales, dans toutes les villes, dans tous les bourgs du royaume et dans chaque paroisse des grandes cités ; un bureau de répartition dans la capitale de chaque province, et enfin un comité central de surveillance dans le sein même de l'Assemblée nationale. Le but de cette organisation était de répartir et de localiser les moyens de travail et de secours, afin de retenir dans leurs provinces les ouvriers et les pauvres. Malouet avait développé sa proposition le 3 août 1789. On en méconnut le mérite et l'importance, ou plutôt le tumulte des événements en fit différer et bientôt oublier l'examen.

L'Assemblée nationale le regretta amèrement, lorsqu'elle entendit les menaçantes révélations du Comité des Recherches. Elle décida d'urgence, sur le rapport de M. de Liancourt, qu'à l'avenir aucune personne, non domiciliée dans Paris, ne serait reçue dans les ateliers publics. Les étrangers au royaume, les mendiants et les gens sans aveu furent tenus de quitter la ville, à moins qu'ils n'y fussent domiciliés depuis un an. Il fut enjoint à tout ouvrier non originaire de Paris et qui n'y résidait pas depuis plus de six mois, de prendre un passe-port pour sa municipalité d'origine, ou de se faire inscrire dans les ateliers publics. L'Assemblée nationale, réduite à choisir le moindre des maux, aimait mieux parquer et nourrir l'oisiveté dans les ateliers publics, que de laisser les personnes et les propriétés aux prises avec la misère aux abois. Elle ordonna donc qu'indépendamment des ateliers déjà ouverts dans Paris, il en serait établi de nouveaux dans la ville et dans les environs. Le mélange indécemment

des individus des deux sexes cessa : on ouvrit aux femmes et aux enfants des salles de filature.

Parmi les travaux publics, dignes d'être encouragés, M. de Liancourt signalait un projet de canalisation qui joignant la Marne depuis Meaux à la Seine et la Seine à l'Oise, se prolongeait de là jusqu'à Dieppe. Le sieur Brullée, auteur du projet<sup>1</sup>, l'avait, en spéculateur habile, décoré des devises, pavoisé des drapeaux, orné des emblèmes les plus agréables à l'opinion du jour.

Le Tiers-État de Paris avait demandé qu'un palais fût érigé en l'honneur et à l'usage des États-généraux, et que, sur le sol de la Bastille rasée et remplacée par une place publique, on élevât une colonne d'une architecture noble et simple, avec cette inscription : « A Louis XVI, restaurateur de la liberté publique. »

La Bastille n'existait plus; le palais de l'Assemblée nationale restait à construire. Le sieur Brullée offrait de l'édifier. Au lieu d'une colonne, c'est une statue qu'il voulait dédier au roi Louis XVI. Entre ces deux monuments de la reconnaissance et de l'enthousiasme, le nouveau canal creusé par l'industrie devait promener ses eaux tarifées.

Dans l'état de pénurie où se trouvaient les finances, les plans du sieur Brullée avaient un mérite incomparable, c'est que l'auteur ne réclamait aucune avance de fonds. Au contraire, soutenu, assurait-il, par une compagnie de capitalistes étrangers, il offrait de verser vingt millions dans la caisse de la Ville, et de prendre immédiatement à sa charge 12,000 ouvriers qu'il aurait soin de loger sous la tente et de nourrir.

<sup>1</sup> *Mémoire présenté à l'Assemblée nationale par le sieur Brullée, concernant : 1° l'offre de faire verser, dans la Caisse de la ville de Paris, une somme de vingt millions qui pourrait être appliquée, par l'Assemblée nationale, au secours des indigents dans l'étendue du royaume.*

2° L'établissement d'un canal qui abrégera la navigation des rivières de Marne, de Seine et d'Oise, et en amènera les eaux au Bastion de l'Arсенal.

3° Et la construction, sur les ruines de la Bastille, d'une place Nationale dans laquelle sera construit un bassin de quatre-vingts toises de diamètre, entourée de quais destinés au commerce. Au centre sera élevée la statue du Roi, et sur l'un des bords sera construit un palais à la gloire de la Nation. Paris, 1789. 8 pages in-4°.

L'Assemblée n'avait pas pris garde que ce camp placé, dans le rayon de Paris, serait d'autant plus facile à soulever, d'autant plus prompt aux coups de main, qu'il aurait reçu une organisation plus militaire, sans être animé d'un véritable esprit de discipline. Boncerf le fit remarquer avec quelque dépit <sup>1</sup>. Il accusa les ennemis de la Constitution, ceux qu'il appelait les anti-patriotes de s'opposer insidieusement à la dispersion des ateliers publics, à l'emploi utile des ouvriers malheureux, de spéculer sur leur mécontentement, de vouloir en un mot recruter dans la France entière et conserver sous leur main une armée toujours disponible de désœuvrés et de misérables. Il plaignit l'Assemblée nationale d'être tombée dans le piège que l'esprit de faction et de lucre lui avait masqué sous les dehors d'une sensiblerie et d'un patriotisme hypocrites.

L'ordre de départ donné par la loi aux vagabonds ne fut pas exécuté ; loin de diminuer, le nombre des figurants dans les ateliers d'oisifs s'accrut prodigieusement. Ils étaient 11,800 au mois de mai 1790 ; on en compta 49,000 au mois d'octobre de la même année. Les provinces continuèrent de verser à Paris leur contingent de mauvais sujets, qui faisaient solennellement leur entrée en chantant le nouveau *Ça ira* <sup>2</sup>.

## VII.

L'Assemblée nationale se borna à faire un règlement sur la tenue des ateliers. Elle prescrivit certaines mesures d'ordre, et changea le mode de paiement. L'hiver approchait ; la misère était extrême, on n'avait sous la main aucun travail utile. L'Assemblée subissait un mal qu'elle ne pouvait guérir et dont elle avait sondé toute la profondeur. Voici comment, le 16 juin 1791,

<sup>1</sup> Voir la 2<sup>e</sup> édit. de la brochure déjà citée (préface).

<sup>2</sup> *De la condition des ouvriers de Paris, de 1789 jusqu'en 1841, avec quelques idées sur la possibilité de l'améliorer.* 1841. Paris ; p. 61.



M. de Liancourt, parlant comme rapporteur des Comités des finances, d'agriculture et commerce, des domaines et de la mendicité, expliquait les motifs de cette tolérance forcée. « Vous n'ignoriez pas les inconvénients de grands ateliers, ouverts dans la seule intention de présenter quelque apparence de travail, quoique le travail offert soit sans utilité. Vous n'ignoriez pas que l'ouvrier, même isolé, qui reconnaît l'inutilité du travail auquel on l'emploie, s'y livre sans courage, sans zèle et contracte bientôt l'habitude de la paresse, penchant si naturel à l'humanité. Vous n'ignoriez pas que ce vice, attaché à tout ouvrage manifestement reconnu sans objet, s'accroît beaucoup dans ses conséquences par la réunion d'un grand nombre d'hommes; qu'alors surveillés lâchement par des piqueurs, chefs et inspecteurs, qui n'ont aucun intérêt à voir avancer l'ouvrage, qui peut-être s'en croient un contraire, ils travaillent moins, plus leur nombre est grand. Les mauvais ouvriers gâtent les bons; souvent même, pour cacher leur paresse dans l'inaction générale, ils les empêchent avec menace de travailler. Ainsi le patrimoine des pauvres est dissipé sans fruit par des hommes qui, laborieux autrefois, s'habituent à la fainéantise, ne tiennent plus compte à la chose publique des secours qu'ils reçoivent, regardent ce bienfait comme une dette et ne se croient nullement obligés au travail dont ils reçoivent le salaire. Vous n'ignoriez pas, enfin, que des ateliers, même utiles, ouverts dans l'intention unique de donner de l'ouvrage, avaient encore le funeste effet d'entretenir les ouvriers dans la dangereuse opinion que le gouvernement doit les débarrasser des soins et de la prévoyance nécessaires pour en chercher, et de les plonger dans la fainéantise, l'imprévoyance et la misère qui en est la suite. Vous connaissiez toutes les vérités politiques qui, dans des circonstances de prospérité et de calme, doivent seules guider les déterminations d'un gouvernement sage et éclairé, mais il fallait assurer l'existence d'un grand nombre d'ouvriers sans travail, dans une saison morte à tout ouvrage des champs, dans des circonstances où l'incertitude de chacun sur son sort, où l'impression récente de la commotion générale laissait encore l'in-

dustrie sans activité dans la capitale et dans le royaume. Les considérations de l'humanité vous parurent les plus pressantes. »

Depuis que le pouvoir législatif avait inutilement essayé de mettre un frein au désordre, le régime des ateliers publics ne fit qu'empirer. Dans les derniers mois de 1790, le nombre des individus à la charge du trésor public monta, dans Paris, à 31,000, la dépense à près de 900,000 livres par mois, sans compter 50,000 livres payées pour solde de 1,400 ouvriers employés au canal de Bourgogne. Plus la multitude augmentait, moins on travaillait, plus le prétexte du salaire devenait futile. Les derniers vestiges de surveillance qui subsistaient encore n'étaient plus qu'une occasion de braver l'autorité publique, dans la personne de ses plus inoffensifs représentants. Nul moyen de contrôler les faux certificats d'indigence. Des hommes qui auraient pu se passer de secours, des gens aisés participaient à la curée. Quand le trésor public est au pillage, les mauvais citoyens se croiraient volés et humiliés, s'ils ne dérobaient leur part de butin : c'est pour eux une question de dignité. Le plus grand nombre des prétendus ouvriers n'apparaissait que pour recevoir la paie ou tout au plus pour se montrer à l'appel.

Les honnêtes gens supportaient impatiemment ce scandale prolongé. « Avons-nous détruit les anciens privilèges, aboli la noblesse, déchiré le *Livre rouge*, se demandaient les rentiers ruinés, les marchands sans clientèle, pour constituer une aristocratie de *mercenaires* insolents<sup>1</sup> ? » Ces plaintes retentissaient chaque soir dans l'assemblée des districts que la passion révolutionnaire n'égarait pas. Le 13 mai 1790, M. Cousin, professeur au Collège Royal, entretenait de ces doléances le district de Saint-Étienne du Mont<sup>2</sup>. Il posait en principe que toute adminis-

<sup>1</sup> *Réflexions en faveur des pauvres*, par Amée, membre du Bureau d'Administration de charité de la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet. 1792. 8 pag. in-4°.

<sup>2</sup> *Mémoire sur les moyens de donner du travail aux ouvriers et aux artistes de la capitale*, lu dans l'Assemblée générale des représentants

tration raisonnable doit entretenir des travaux publics, sérieux et utiles, et les distribuer dans chaque département, de manière à prévenir la réunion d'un trop grand nombre d'individus, et à empêcher que nul concert abusif ne s'établisse entre les groupes disséminés. Les canaux à construire, les rivières à canaliser, les dessèchements à faire ne manquent pas, disait-il, on ne devrait avoir que l'embarras des entreprises. Cependant la municipalité de Paris n'a su tirer aucun parti utile du grand nombre de pauvres valides qu'elle a dans son sein. Les ateliers qu'elle entretient avec tant de dépense ne sont propres qu'à former des fainéants, et à les attirer de tous les coins du royaume, par la certitude de trouver dans la capitale une substance assurée sans travailler. M. Cousin, embrassant dans sa sollicitude, non-seulement les ouvriers, mais les artistes et les gens de lettres, proposait d'instituer, dans chacune des sections de la capitale, un *comité des arts*, distinct du comité de bienfaisance établi déjà dans plusieurs districts. L'une des attributions de cette institution nouvelle aurait été de patroner auprès des directeurs des travaux publics et de placer les ouvriers inscrits depuis trois mois sur les registres de leur section.

La motion de M. Cousin fut fort goûtée, d'abord par le district de Saint-Etienne-du-Mont, et ensuite par l'Assemblée générale des représentants de la Commune de Paris, qui en vota l'impression et l'envoi aux quarante-huit sections qui venaient de remplacer les soixante-quatre districts, formés d'abord pour la nomination des députés aux États-Généraux, et transformée ensuite en autant de centres administratifs.

L'année suivante, le 24 mars 1791, la section de la Bibliothèque décernait le même honneur d'une édition officielle à une proposition analogue, qui lui avait été soumise par un de ses membres, M. Bacon <sup>1</sup>.

de la Commune, le 10 août 1790, par M. P. Cousin, professeur au collège Royal. Paris. 16 pag. in-8°.

<sup>1</sup> *Opinion de M. Bacon*, électeur du département de Paris, prononcée et adoptée dans l'Assemblée générale de la section de la Bibliothèque, le 24 mars 1791, sur le but qu'il faut donner aux travaux publics. — 24 mars 1791. 7 pag. in-8°.

« Les ateliers de secours sont organisés, disait-il, de manière à corrompre et les ouvriers et ceux qui les inspectent ; il ne restera pas pour le public le moindre monument de ces travaux. On agit comme s'il ne fallait que distraire la misère et le brigandage, sans songer à tirer le moindre fruit de tant de bras. On croit avoir assez fait, si tant d'hommes veulent bien passer leur temps à remuer infructueusement de la terre et de la boue. Le tonneau des Danaïdes serait, aujourd'hui, d'un merveilleux secours, car on ne désire pas que les ouvriers soient utiles, mais seulement qu'ils ne soient pas nuisibles. Les sommes que l'on gaspille ainsi, ne vaudrait-il pas mieux les placer en actions sur le canal de Paris, projeté par M. Brullée, et autorisé par un décret de l'Assemblée nationale? Ainsi l'on ouvrirait à l'activité des ouvriers honnêtes une carrière utile. Chaque section se transformerait en bureau d'inscription et de placement, et adresserait aux directeurs des travaux du canal les ouvriers de bonne volonté. »

Stimulée par les bons citoyens, la Commune implorait l'appui de l'Assemblée nationale, qui elle-même rejetait sur les ministres la responsabilité d'une répression nécessaire et impossible. Le pouvoir exécutif n'avait pas grandi, il ne s'était pas fortifié depuis le jour où M. Necker, dans tout le prestige de la popularité, avouait à Bailly son impuissance contre les ouvriers de Montmartre. L'esprit public avait dégénéré. Les hôtes dangereux des nouveaux ateliers publics se sentaient soutenus par la fraternité des mauvais clubs et la sympathie d'une partie de la presse. La garde nationale était divisée. La municipalité provisoire de Paris, seule chargée de faire exécuter les décrets de l'Assemblée, se voyait au moment d'être remplacée par une municipalité permanente. Travillée elle-même par des partis hostiles, se défiant de l'obéissance de ses soldats, elle n'osa pas hasarder l'emploi des moyens rigoureux.

L'Assemblée nationale avait voté, le 16 décembre 1790, qu'une somme de 15,000,000 serait répartie entre tous les départements et employée par eux en travaux de secours. 6,640,000 livres furent prélevées immédiatement sur ce cré-



dit, et distribuées à raison de 80,000 livres par département.

Le gaspillage auquel ces fonds furent livrés dans Paris, excita, à plusieurs reprises, le mécontentement public de l'Assemblée nationale; il n'en fallait pas moins alimenter le torrent insatiable: 8,360,000 liv. restaient disponibles sur le crédit alloué par la loi du 16 décembre 1790.

Un décret du 16 juin 1791 affecta 2,600,000 livres à des travaux utiles qui devaient être entrepris dans tous les coins de la France. Paris eut le gros lot, un million. La démolition de la porte Saint-Bernard et de la Geôle, la réparation des quais et de nouveaux ouvrages de construction tant en amont qu'en aval du pont Louis XVI, l'ouverture d'un nouveau canal en face de Passy, l'exécution d'une gare au-dessous du pont de Charenton, tels furent les travaux offerts aux ouvriers fatigués de leur oisiveté. Un fonds particulier fut affecté à l'achèvement de l'édifice dit de Sainte-Geneviève, qu'une loi précédente avait déclaré charge nationale et confié au directoire du département de Paris. A compter du 1<sup>er</sup> juillet 1791, le Trésor public cessa d'entretenir les anciens ateliers. Un secours de trois sols par lieue fut offert aux ouvriers qui *témoigneraient le désir* de se retirer dans leurs municipalités.

Tous ces essais de réforme furent inutiles; Boncerf, avant de se réfugier dans la retraite où la Terreur sut le découvrir pour le faire monter sur l'échafaud, dénonça de nouveau à l'opinion publique le détestable esprit et la ruineuse organisation des ateliers qui avaient remplacé ceux de Montmartre<sup>1</sup>.

Le 12 février 1792, il reprochait à la municipalité de Paris d'alimenter l'oisiveté; il suppliait l'Assemblée législative de veiller à un meilleur emploi de secours, qui, s'ils étaient continués plus longtemps, feraient contracter, disait-il, à ceux qui

<sup>1</sup> *Adresse à l'Assemblée nationale*, par M. B..., du 26 février 1792, sur les moyens de rendre utiles les fonds de secours, de parvenir à la libre circulation des subsistances, à l'approvisionnement des villes et des armées, à libérer la France du tribut de plus de cent millions qu'elle paie à l'étranger pour plusieurs de ses besoins; d'occuper tous les hommes sans ouvrage et plusieurs millions de nouveaux habitants. Paris. 23 pag. in-8<sup>o</sup>.

les reçoivent, la dangereuse et fatale habitude de l'abandon et du repos sur les secours d'autrui, dont ils se *feraient un droit* après s'être abandonnés à l'inaction de la paresse.

Cette prédiction ne tarda pas à se réaliser. On avait d'abord demandé au gouvernement de fournir, à titre de secours, des travaux extraordinaires aux ouvriers qui chômaient. Bientôt on voulut transformer l'expédient en institution, la concession temporaire en une dette obligatoire perpétuelle, illimitée. Cette prétention est injuste, mais elle paraît toute naturelle à ceux qu'elle intéresse. Jamais on ne manquera dans les temps agités, ni de sophistes pour la faire valoir, ni de bras velus pour la soutenir.

En 1792 le *droit au travail* eut pour champion Camille Desmoulins. Dans une pétition qu'il rédigea au nom des tailleurs de pierre, maçons, poseurs et autres ouvriers au nombre de neuf cents, employés ci-devant à la démolition de la Bastille, et depuis, à la restauration des quais et ports, voici le langage qu'il prêtait à ses clients : « Le département de Paris a comme retenu et loué nos bras pour deux ans. D'ailleurs la nature doit nous nourrir, parce que nous sommes des hommes; le département de Paris nous doit du pain, parce que nous sommes, la plupart, domiciliés à Paris et pères de famille, parce que nous sommes enfants de la patrie; il nous doit du pain, parce que nous le lui payons avec nos bras; à moins qu'on ne dise qu'il ne nous doit pas de pain, parce que beaucoup d'entre nous ont contribué à prendre la Bastille et tous à la démolir<sup>1</sup>. »

C'est ainsi que les démagogues, résolus à renverser la royauté par un coup de main, recrutaient l'armée du 10 août. Ils avaient pris sous leur protection les ouvriers inoccupés dans les ateliers publics; ils les gagnèrent par la flatterie, ils les dressèrent à l'insurrection par une série d'agitations et d'émeutes quotidiennes. Ils taillèrent dans ces masses profondes le marche-pied glissant de leur dictature. Puis, embarrassés de ces auxiliaires arrogants, désespérant de les ployer à un travail quelconque, et

<sup>1</sup> 4 pages in-4°.

contraints de leur donner un salaire, ils rétribuèrent leur assiduité dans les clubs : ils en firent les claqueurs jurés de leur politique.

### VIII.

Les historiens de la Révolution française semblent avoir presque complètement ignoré les faits que nous venons de raconter, et dont l'origine remonte à l'exagération donnée aux travaux de bâtiment et de démolition dans Paris, sous Louis XVI. Absorbés par les questions purement politiques, les hommes d'Etat formés à l'école constitutionnelle n'ont pas remarqué dans l'histoire de nos troubles, et partant n'ont pas appris à prévenir par leur conduite, une nouvelle et grave cause de perturbation sociale. Il est si naturel à ceux qui gouvernent les hommes de ne chercher dans les événements passés que l'argument de leur situation présente, les titres et la généalogie de leur propre opinion ! Ne nous étonnons pas qu'aucune expérience ne leur profite, ou plutôt rayons du dictionnaire ce vain mot, l'expérience. Les écueils les plus signalés demeurent à perpétuité les plus fertiles en naufrages.

Lorsqu'il fut question d'entourer Paris de fortifications, on envisagea, sans en oublier aucune, les conséquences que cette entreprise pourrait produire au point de vue de l'art militaire et de la politique extérieure. Certes, la discussion concentrée dans cette sphère fut solide et brillante. Quant à l'influence que l'immense population flottante attirée par ce travail babylonien pourrait exercer sur les mœurs, sur les salaires, sur les logements, sur les subsistances, sur toute l'économie sociale de la capitale, et partant sur la destinée elle-même du gouvernement, si l'on y songea, on n'y songea guère ; la presse n'est pas aujourd'hui dans la position la plus favorable pour réparer cette omission. Toujours est-il que les premiers et déplorables éléments des Ateliers nationaux de 1848 préexistèrent au Gouvernement provisoire. Il en tira parti bien ou mal. Ce n'est pas lui qui les avait rassemblés dans la capitale.



Paris, qui ne comptait en 1789 que six à sept cent mille habitants, avait vu sa population s'élever à plus d'un million d'âmes. La grande industrie, inconnue dans nos murs sous le régime des privilèges de manufactures et avare. L'invention de la vapeur, s'était développée dans les faubourgs. Des sentiments et des passions qui, lors de la première Révolution, agitaient vaguement l'âme des masses, avaient été, de 1789 à 1848, formulés en doctrine par la propagande socialiste. Ces différences sont notables : nous aurions tort de les négliger, si nous voulions établir un parallèle complet entre les ateliers de charité de 1789, et les ateliers nationaux de 1848. Mais lorsqu'on se borne, selon notre dessein, à considérer l'origine et la physionomie extérieure des événements, on voit de nos jours la même cause reproduire les mêmes effets avec une telle fidélité, que nous-mêmes, en écrivant ce récit, nous nous sommes demandé souvent, si nous ne confondions pas nos souvenirs d'hier avec nos lectures. Il nous a fallu, pour chasser ce doute de notre esprit et pour l'écarter de celui du lecteur, préciser les moindres événements, particulariser les détails les plus tenus, noter le signalement des plus obscurs personnages.

Est-ce à dire que nous prétendions tirer de ce rapprochement un enseignement quelconque à l'usage de qui que ce soit ? A Dieu ne plaise ! L'histoire peut encore servir à mieux comprendre le passé ; qu'elle ne se mêle plus de conseiller le présent, ni de prévoir l'avenir. Ce soin ne lui a jamais beaucoup réussi, aujourd'hui elle en est absolument dispensée. On lui a dit : « Pas de zèle, pas de leçon, pas de moralité. Vous n'êtes qu'une Muse, une musicienne ; chantez pour l'amusement de ceux qui ont le temps et la patience de vous entendre.

Profitez donc des loisirs qu'on nous a faits, et si nous n'avons ni le charme, ni le talent des vieux chroniqueurs, tâchons de rappeler en quelque manière leur ingénuité et leur candeur.

Amédée HENNEQUIN.

---



# MOËURS ADMINISTRATIVES

DE LA RUSSIE.

---

*L'Inspecteur*, comédie en 5 actes, par NICOLAS GOGOL (*Revizor, komédia v' piati děstviakh.* Saint-Pétersbourg et Moscou, 1841).

---

La corruption administrative en Russie n'est un secret pour personne en Europe ; l'immoralité des fonctionnaires russes, dans leur conduite officielle, est devenue partout proverbiale. Néanmoins on ne se figure pas à quelle profondeur le mal est descendu et à quel degré il a perverti les mœurs. L'étranger qui entreprendrait de le révéler ne serait pas cru, s'il parlait en son nom et n'avait les aveux authentiques du pouvoir et les franches confessions de la nation elle-même. Mais, sur ce point, les documents abondent. L'autorité, si discrète d'habitude, s'est trahie dans ces dernières années par des éclats de colère extrêmes qui ont mis le public dans de singulières confidences. Ici, c'est un jugement suprême, une sentence autocratique qui dégrade et condamne aux présides glacées de la Sibérie des généraux convaincus d'avoir laissé périr dans le dénûment des colonnes expéditionnaires, pour l'entretien desquelles des allocations surabondantes leur avaient été accordées (*Affaire du général*

*Trichatné*, 1849); là, c'est une condamnation des tribunaux supérieurs qui frappe un général, décoré de plusieurs ordres, pour avoir retenu dans ses mains les fonds destinés à l'ouverture d'une chaussée dont à peine un simulacre avait été exécuté (*Affaire Devîmes*). Plus haut, dans les régions de la Cour, de tristes lumières éclatent à la suite d'un procès intenté par des étrangers obstinés dans leur désir de justice; et un grand personnage, un vieux confident du monarque est contraint de quitter ses fonctions sous le poids des inculpations les plus accablantes. Hier encore, le *Journal de Saint-Pétersbourg*, journal officiel, mettait l'Europe dans le secret d'une friponnerie de haute école, dont les détails sont singulièrement caractéristiques (*Affaire Politovsky*, avril 1853). A Pétersbourg, il n'était question, depuis douze ou quinze ans, que des fêtes brillantes et des fins dîners du directeur général de la Caisse des invalides. Ce fonctionnaire n'avait pas autrement d'illustration; mais une splendide hospitalité suffit, en Russie, pour obtenir droit de cité dans l'aristocratie. Notre directeur général voyait donc le meilleur monde. Comme agent comptable, il avait des comptes à rendre; mais qui aurait osé se montrer exigeant avec un homme entouré de la plus haute considération et dont le ressentiment pouvait être dangereux? D'ailleurs il ne voyait ses inspecteurs qu'à table, et c'est entre la poire et le fromage qu'on procédait à l'apuration des écritures. Il y avait de bonnes raisons pour que les inspecteurs y vissent double. Aussi pas de déficit aperçu. Les choses allaient donc bien. Elles allèrent ainsi quatorze ans; mais un jour, le directeur général, à bout d'expédients, se laissa subitement mourir. Il fallut examiner sa gestion; et, cette fois, le défunt n'étant plus là avec ses bons dîners, on vit clair dans ses chiffres. Un épouvantable vide apparut. Ce dut être une plaisante scène de comédie, que celle de ces bons inspecteurs découvrant, à jeun, les vices d'une comptabilité dont, après boire, ils avaient toujours trouvé la balance exacte.

La littérature n'offre pas de moins curieux renseignements sur ce point. Bien que généralement asservie à l'imitation étrangère et surveillée par une censure prompte à s'effaroucher, elle arrive

souvent à la vérité dans les tableaux de mœurs. Quand un défaut est constitutif, en quelque sorte, et saillant jusqu'à la difformité, quel peintre, si courtisan qu'il soit, oserait le dissimuler complètement? Certes les Russes ont un grand amour-propre national et les plus intrépides dispositions à se flatter; mais l'intensité de certains vices sociaux est telle chez eux, qu'ils n'ont pas essayé de les voiler; quelques-uns même, mieux inspirés dans leur patriotisme, se sont faits les dénonciateurs de leur pays auprès de lui-même et l'ont livré sur la scène théâtrale à sa propre sentence. Au nombre de ces esprits généreux, et le premier dans l'ordre du mérite, est le satirique Gogol, que la mort a ravi naguère à l'admiration et à l'attente de ses compatriotes. Cet écrivain, dont la France ne connaît jusqu'ici que quelques *Nouvelles*, était un moraliste de l'école de Balzac, artiste moins minutieux que lui dans la forme, mais contemplateur aussi pénétrant et peintre non moins hardi. Personne n'a mieux compris son pays, n'a mieux vu ses vices et ne les a peints avec plus de franchise et d'énergie. Or, de ces vices, le plus général et le plus odieux à ses yeux, celui qu'il poursuit avec le plus de persistance et d'ardeur, c'est la corruption administrative. Dans ses romans comme dans ses drames, les fonctionnaires n'ont pas de trêve. Pour lui, tous sont des fripons qu'il faut fustiger au grand jour.

Cette opinion, si exagérée qu'elle paraisse, sera celle de quiconque, ayant vécu quelque temps en Russie, se sera trouvé en rapport avec les agents du pouvoir. Les Russes ne portent pas dans l'exercice des emplois publics les idées de délicatesse qui règnent dans d'autres pays. Assurément le respect de la propriété n'est point un sentiment moral qui leur soit inconnu; mais, entre voler et exploiter une place, ils font une différence que nos mœurs ne comportent pas. *Prendre* (c'est le mot consacré là-bas, — *vziat*, —) n'est pas plus déshonorant dans une chancellerie russe, que *chipper* dans un de nos collèges. Ces hommes-là, comme ici les enfants, abusent leur conscience avec des mots. Cette jurisprudence traditionnelle a acquis force de loi coutumière, et a soumis tous les actes de la vie civile à



un rançonnement aussi honteux que vexatoire. Cependant, telle est la puissance d'un usage absolu et invétéré, que personne ne s'en indigna, et qu'un employé ne perd point dans l'estime publique pour s'être engraisé à son poste ; c'est même tout au plus si une conduite contraire ne lui attirerait pas le mépris.

L'administré lui-même ne se plaint pas, s'il n'est point tondu de trop près, et il n'hésiterait point à traiter de sot celui qui, pouvant, en vertu de ses fonctions, lui arracher quelque argent, aurait la niaise honnêteté de s'en abstenir. Qu'on nous permette, à ce sujet, une anecdote qui nous est presque personnelle.

Un de nos amis, Français d'origine et héritier de nos traditions morales, était attaché à la direction d'un musée. Un matin il reçut la visite d'un menuisier qui avait fait deux armoires à mettre des collections, et qui, après s'être nommé, lui remit 30 roubles.

— Qu'est-ce que cela ? demanda du ton un peu bourru qui lui était naturel le directeur-adjoint, encore peu habitué aux pratiques de l'administration russe.

— C'est bien peu, votre Honneur, répond l'artisan intimidé, mais c'est vraiment tout ce que je puis vous donner. Voyez plutôt : je reçois 200 roubles pour les deux armoires. Or, j'ai dû en donner 50 au Conservateur, 10 aux écrivains des bureaux et 5 aux portiers. Ajoutez les 30 que voici, et il ne m'en restera guère que 100. Et c'est en vérité ce que me coûtent les armoires.

— Allez au diable avec vos 30 roubles et les coquins qui partagent avec vous ! répondit notre ami.

L'ouvrier sortit stupéfait et presque scandalisé ; il ne comprenait pas qu'un homme de sens, réputé savant, refusât un pareil argent. Quand il eut enfin saisi le motif de ce refus, il remit les billets dans sa poche avec un sourire de satisfaction moqueuse, et on l'entendit murmurer à demi-voix. *Ghè, ké dourak !* (Ah ! l'imbécile !)

Voilà la moralité russe !

Ne semblerait-il pas, après cela, que la critique devrait être



impossible en Russie, au moins sur le chapitre des prévarications administratives? Il n'en est rien; les Russes, gens d'esprit très-enclins à blâmer, ne résistent pas plus que nous à l'inconséquence de siffler chez autrui, quand il n'y a pas danger, les vices et les faiblesses qu'ils caressent en eux-mêmes. La satire a donc une assez grande liberté chez eux, à l'endroit des fonctionnaires publics, et l'autorité ne s'effraie point de la rudesse des formes qu'elle revêt souvent, rassurée qu'elle est sur le bon esprit de la population à laquelle il ne viendra jamais en pensée de faire remonter au chef de l'État la perversité de ceux qui le représentent. Ceux-ci ne sont donc pas épargnés, et la façon dont on les attaque ne serait tolérée nulle part ailleurs dans les États modernes. Il faut remonter jusqu'aux démocratiques bouffonneries d'Aristophane pour trouver rien d'aussi cru, par exemple, que la comédie de *l'Inspecteur* de Gogol. Cette pièce rappelle de près, pour l'audace et la verve, la comédie des *Chevaliers*; comme peinture de mœurs, elle est plus vraie encore et moins suspecte, l'auteur n'appartenant pas, comme l'adversaire de Cléon, à une implacable faction politique. Nicolas Gogol était un littérateur parfaitement indépendant, qui avait vu l'étranger, et n'en avait pas rapporté, comme tant d'autres, la haine et le mépris de son pays. Il aimait la Russie du fond de ses entrailles et souffrait des vices invétérés dont elle est dévorée. C'est à l'en corriger qu'il consacra l'apre talent que la nature lui avait donné. Deux ouvrages de lui furent spécialement écrits dans ce but, un roman inachevé intitulé : *Les âmes mortes*, et la comédie de *l'Inspecteur* dont nous venons de parler. Le roman n'a pas été traduit en français, et ne saurait guère l'être. La comédie offrait moins de difficultés et présentait plus de chances de succès. M. Mérimée, qui l'avait analysée il y a quelques années dans un recueil public, vient d'en publier une traduction abrégée qui mériterait d'attirer l'attention, mais qui est exposée à souffrir du voisinage de deux nouvelles dramatiques qui l'accompagnent. Ce serait grand dommage, et nous regretterions, pour notre compte, de voir passer inaperçu un ouvrage de talent et qui jette tant de jour sur la vie intérieure de ce grand empire des Tsars que nous

ne connaissons, en France, que par l'audace de ses entreprises au dehors.

Peut-être n'eût-il pas fallu, comme on l'a fait, donner la comédie de *l'Inspecteur* seule et sans introduction. Elle peint un monde, des mœurs et des institutions si différentes des nôtres, qu'un léger commentaire aurait aidé à la faire mieux comprendre et à en mieux goûter le sel. C'est à quoi nous nous attacherons dans l'analyse que nous allons en donner, en demandant la permission de substituer parfois à la traduction de M. Mérimée, assurément très-habile, mais tronquée en plusieurs endroits, notre traduction, à nous, moins brillante mais plus voisine du texte russe.

#### I.

Il existe, en Russie, un usage administratif qu'on dirait emprunté aux institutions de Charlemagne, ou qui du moins rappelle les *Missi dominici*. De temps à autre, le gouvernement envoie dans les provinces éloignées des inspecteurs chargés d'examiner la conduite administrative des gouverneurs, d'écouter les plaintes qui pourraient être faites contre eux et de réformer leurs décisions. Souvent la mission des inspecteurs est plus restreinte et ne porte que sur une branche particulière du service. Mais, quelle que soit l'étendue de ses pouvoirs, l'envoyé prend le titre de *Revizor* et est un personnage redouté. C'était jadis le cauchemar des fonctionnaires civils; mais on s'y est fait. D'abord on en a trouvé de fort traitables. Puis, quoiqu'on ne soit pas averti officiellement de leur arrivée, on la connaît presque toujours à l'avance, attendu qu'il y a peu de gouverneurs de province ou de district qui n'aient à Pétersbourg des parents ou des amis intéressés à les prévenir d'un fait aussi grave que l'inspection d'un représentant immédiat de l'autorité centrale, pendant le séjour duquel tous les pouvoirs sont sus-

pendus. C'est donc un incident rare que la brusque apparition d'un inspecteur, mais elle est possible, surtout dans les localités d'un ordre secondaire.

C'est sur cette possibilité que Gogol a fondé la fable de sa comédie, dont la donnée se trouve rappeler ainsi le petit opéra du *Nouveau seigneur du village*. Dans une ville de district d'un gouvernement lointain que l'auteur ne nomme pas, l'honorable corps des fonctionnaires s'engraisse paisiblement dans la pratique héréditaire des concussions grandes et petites. L'obscurité de leur *endroit* protège ces bons apôtres contre le regard indiscret des contrôleurs ministériels, qui n'ont jamais songé à s'occuper d'une telle bicoque. Mais quel bonheur est durable? Voilà qu'un bruit inouï, un bruit épouvantable se répand : un inspecteur général arrive! Le chef de l'administration civile, le *gorodnitchij*, sorte de sous-préfet et de maire, convoque en hâte, chez lui, le corps des fonctionnaires alarmés.

Messieurs, leur dit-il, je vous ai réunis pour vous faire part d'une nouvelle peu agréable. On m'avertit de Pétersbourg qu'un employé du gouvernement vient d'être expédié *incognito* avec la mission secrète d'inspecter toute l'administration civile de notre province.

LE JUGE.

Que dites-vous là? de Pétersbourg!

LE CURATEUR DE L'HOSPICE.

Et avec une mission secrète?

LE RECTEUR.

*Incognito!*

LE GORODNITCHIJ.

Je vous avoue franchement, Messieurs, que cela me tourmente fort. Je pressentais cela, du reste; toute cette nuit, j'ai vu en rêve deux rats extraordinaires, deux rats comme je n'en ai jamais vus, noirs et d'une grandeur surnaturelle. Ils sont venus, ont flairé partout... et s'en sont allés... Tenez, je vais vous lire la lettre que j'ai reçue de mon ami Tchmuikoff, (*au juge*) que vous connaissez, Artemij-Philippovitch. Voici ce qu'il m'écrit : « Mon ami, mon compère et mon bienfaiteur (*Il marmotte à demi-voix en parcourant la lettre des yeux*) de t'avertir... » Ah! voici : « Je me hâte de t'avertir, entre



autre choses, qu'un employé est parti d'ici avec la mission d'inspecter tout le gouvernement et *notre* district en particulier. (*Il lève un doigt d'une manière significative.*) J'ai appris cela des personnes les plus dignes de foi. Il se présentera en simple particulier. Comme je suppose que tu n'es pas plus qu'un autre exempt de peccadilles, attendu que tu es un homme d'esprit qui n'aime pas à laisser perdre ce qui va naturellement à toi... (*Il s'arrête un instant*). Il s'agit ici d'affaires particulières. C'est pourquoi je te conseille de prendre tes précautions, par ce qu'il peut arriver d'un instant à l'autre, si déjà il n'est pas arrivé et n'habite chez vous quelque part *incognito*... Hier... » Ah! ce sont des choses de famille : « Ma sœur, Anna Kivilovna, est arrivée chez nous avec son mari. Celui-ci a grossi beaucoup et ne fait que jouer du violon. » Etc., etc. Voilà la chose!

M. Mérimée, qui abrège un peu toute cette scène, a passé dans sa traduction un mot charmant, qui peint le Russe à ravir : *En homme d'esprit que tu es et qui ne laisses pas se perdre ce qui va à toi!* Donc, s'abstenir de voler quand l'occasion s'offre d'elle-même, c'est sottise dans le code moral du fonctionnaire russe. L'aveu est formel. Le Gorodnitchij et ses collègues s'en expliquent du reste naïvement plus bas. Poursuivons.

## LE RECTEUR.

Dites-moi un peu pourquoi tout ceci? Que diable avons-nous besoin d'un inspecteur? Notre ville est si loin de tout, à quoi bon s'en occuper?

LE GORODNITCHIJ (*haussant les épaules*).

Oui, dites : jusqu'ici Dieu avait eu pitié de nous. Il nous était bien arrivé d'apprendre par les gazettes que, dans tel endroit, on avait jeté en prison un tel pour concussion ; — qu'on en avait mis un autre en jugement pour vol, fraude ou connivence ; mais tout cela, grâce à Dieu, avait eu lieu ailleurs. Chez nous, on n'avait pas, jusqu'ici, vu trace d'inspecteur, d'inspection, ni de quoi que ce soit.

## LE JUGE.

Je pense, moi, qu'il y a là-dessous quelque petit mystère politique. La Russie, voyez-vous, veut faire la guerre, et le ministère envoie un employé pour voir s'il n'y a pas ici quelque espion.



## LE GORODNITCHIJ.

Non, Amos-Féodorovitch ; vous êtes un homme d'esprit, mais cette fois vous rencontrez mal. Que diable viendrait-on chercher dans cette bicoque ? Si c'était une ville frontière, je ne dis pas ; mais ici, dans ce trou !... On galoperait, à partir d'ici, pendant trois ans, sans trouver les bornes d'un autre État.

## LE JUGE.

Du tout ! Je vous dis, moi, que le gouvernement a ses petits desseins. Nous avons beau être loin de la frontière, soyez sûrs qu'il médite quelque chose.

## LE GORODNITCHIJ.

C'est bon... je vous connais, je ne disputerai pas avec vous.

Messieurs, je vous ai convoqués dans votre intérêt. Pour ce qui me concerne, c'est-à-dire, pour tout ce qui est du ressort de la police et de l'administration municipale, je me suis mis en règle. Je vous conseille d'en faire autant. (*Au curateur de l'hospice*) Vous surtout, Artemij-Philippovitch, sans doute l'inspecteur voudra voir avant tout les établissements qui vous sont confiés. Faites donc en sorte que tout y soit en bon ordre, qu'on ait des bonnets propres, que vos malades ne soient pas, comme toujours, sales comme des forgerons. Il faudrait aussi inscrire sur chaque lit, en latin, ou dans n'importe quelle langue, — (*Au médecin*) Ceci est votre affaire, Christian-Ivanovitch, — le nom de la maladie, la date d'entrée du malade, son numéro... Enfin, comme vous le jugerez mieux. (*Après un instant de silence et en secouant la tête*) Vos malades fument un tabac tellement fort, qu'on éternue rien qu'en entrant. Oui, et ce serait mieux qu'il y en eût un peu moins, car on attribuera tout de suite leur grand nombre, ou à un défaut de surveillance, ou à l'ignorance du médecin.

## LE CURATEUR DE L'HOSPICE.

Oh ! sur ce point-là, nous nous sommes entendus, le médecin et moi. Tout dépend de la manière de traiter les malades. Pour moi, je tiens que ce qui est le plus près de la nature est toujours le meilleur. Et, en effet, à quoi bon faire de la dépense et prescrire des remèdes coûteux pour un malheureux incurable ?... Si un misérable meurt, il meurt ; s'il guérit, il guérit. Avec cela que Christian-Ivanovitch arriverait difficilement à se faire comprendre d'eux : il ne sait pas un mot de russe.

Ici encore, M. Mérimée passe la fin du couplet et perd un trait de mœurs important. L'une des plus déplorables erreurs où soit tombée, dans ces dernières années, l'administration russe, c'est le système d'économies dans lequel elle s'est engagée. — Economisez, Messieurs, sur votre budget! Ayez chaque année une réserve. Sa Majesté l'Empereur vous en saura gré. — Voilà ce que les circulaires ministérielles ne cessent de répéter. Les administrateurs qui tiennent à être bien notés n'y manquent pas. Mais sur qui et sur quoi se font ces économies? Assurément ce n'est pas aux dépens des administrateurs dont les traitements restent les mêmes et qui ne changent rien au régime de douceurs dont ils jouissent traditionnellement; c'est sur les administrés, sur les élèves dans les maisons d'éducation, sur les malades dans les hôpitaux que se prennent ces belles réserves qui s'étalent au bas des comptes annuels et que le gouvernement récompense, dans la personne des économes et des directeurs, par des croix et des gratifications pécuniaires. Voyez, nous disait un jour spirituellement une élève d'un établissement impérial en montrant la grosse croix de Sainte-Anne dont venait d'être décoré l'économe : voilà le plat de dessert dont nous sommes privées depuis un an. C'est à ce vice administratif que font allusion les dernières paroles du curateur de l'hospice, dont M. Mérimée ne semble pas avoir compris la portée.

Je fais donc mieux, ajoute le digne Artemij-Philippovitch, en veillant aux intérêts de la caisse et en augmentant les revenus de l'établissement. Comme cela, le gouvernement, qui verra mon zèle, me signalera sans doute comme un modèle à suivre, et (*Au médecin*) il y aura aussi pour vous, Christian-Ivanovitch, quelques témoignages de satisfaction. (*Le médecin fait entendre, en manière de réponse, un son inarticulé qui tient le milieu entre EE et II.*)

#### LE GORODNITCHIJ (*au juge*).

Quant à vous, Amos-Féodorovitch, je vous conseille de faire un peu attention à votre tribunal. Vos portiers ont fini par faire de l'antichambre où se tiennent les plaideurs une sorte de basse-cour où se tiennent les oies avec leurs petits, tellement qu'on en a toujours dans

les jambes. Soigner sa basse-cour est certainement une chose louable, chez un portier comme chez tout autre; mais l'antichambre d'un tribunal n'est pas un lieu convenable pour ces occupations domestiques. Il y a longtemps que je voulais vous faire remarquer cela, mais je l'ai toujours oublié.—Une chose encore : votre salle d'audience elle-même est pleine de toutes sortes de saletés ; et, sur votre bureau, au milieu de vos papiers, traîne votre attirail de chasse..... Mon Dieu je sais bien que vous aimez la chasse ; mais ne pourriez-vous pas, pour un temps, faire disparaître tout cela ? Quand l'inspecteur sera parti, vous pourrez pendre, tout à votre aise, dans la salle d'audience vos gibecières et vos fouets..... Ah ! et puis votre assesseur..... ce peut être un fort brave homme et fort entendu dans sa partie ; mais il pue, savez-vous, tellement, qu'on dirait qu'il sort d'une distillerie d'eau-de-vie. Cela n'est pas bien non plus. Je voulais aussi vous le faire remarquer, mais je ne sais pas comment cela m'est sorti de la tête. Il y a des moyens pour corriger cette mauvaise odeur, quand même, comme il le dit, elle lui viendrait de nature. Vous pourriez lui faire manger de l'ail ou de l'oignon, ou n'importe quoi. Christian-Ivanovitch pourrait peut-être, pour cette circonstance, vous donner quelque recette médicale. (*Le médecin répond, comme précédemment, par un grognement inarticulé.*)

LE JUGE.

Non, mon cher, on ne peut pas lui enlever cette puanteur. Il dit que cela lui vient de ce que sa mère le battait dans son enfance et que c'est depuis ce temps-là qu'il sent l'eau-de-vie.

LE GORODNITCHIJ.

Au surplus, ce n'était qu'une observation. Quant à ce que mon ami de Pétersbourg appelle dans sa lettre des péchés, je n'ai rien à dire. Quel est l'homme qui n'a pas sur son compte quelques faiblesses de ce genre ? C'est Dieu même qui a voulu qu'il en fût ainsi. Les voltairiens ont beau soutenir le contraire, cela doit être.

LE JUGE.

Qu'entendez-vous par péchés, Anton-Antonovitch ? Il y a péchés et péchés. Moi si je pêche, c'est bien véniellement. Je reçois, il est vrai, quelques cadeaux ; mais quoi ? des chiens de chasse.

LE GORODNITCHIJ.

Des chiens de chasse ou d'autres choses, ce sont toujours des cadeaux.



LE JUGE.

Du tout, mon cher, du tout. Mais vous, par exemple, à qui on donne des pelisses de 500 roubles, c'est fort...

LE GORODNITCHIJ.

Hé ! savez-vous pourquoi vous prenez des chiens de chasse ? Parce que vous ne croyez pas en Dieu, que vous n'allez jamais à l'église. Moi, du moins, je suis ferme dans la religion, et je vais tous les dimanches à la messe. Mais vous... Oh ! je vous connais. Dès que vous vous mettez à parler de la manière dont le monde a été fait, les chevaux m'en dressent sur la tête.

LE JUGE.

Je me conduis d'après moi-même, j'ai mes idées à moi.

LE GORO NITCHIJ.

Dieu sait si, dans ce cas, il ne vaudrait pas mieux ne pas en avoir... Du reste, j'ai voulu seulement vous faire quelques observations sur votre tribunal, qui est bien d'ailleurs le meilleur poste du district, car personne n'y met le pied ; Dieu lui-même l'a sous sa protection. (*Au recteur*). Pour vous, Lucas-Lukitch, en votre qualité de directeur des écoles du district, vous devriez bien vous occuper un peu des professeurs. Ce sont certainement des gens instruits et qui ont étudié dans les meilleurs collèges ; mais cela n'empêche pas qu'ils aient des manières bien étranges et qui conviennent peu à leur position. L'un d'eux, par exemple, tenez, celui qui a une grosse face... Je ne me rappelle plus son nom. Eh bien ! celui-là ne peut pas s'empêcher, une fois qu'il monte dans sa chaire, de faire la grimace, tenez comme cela (*le gorodnitchij fait une contorsion ridicule*). Puis il se met à tirer sa barbe de dessous son col, et à la lisser avec ses doigts, tout le temps de la classe. Assurément, tant qu'il fait de telles grimaces à ses élèves, il n'y a rien à dire, cela est peut-être nécessaire... ce n'est pas à moi d'en juger. Mais qu'il aille faire cela à un visiteur, et jugez un peu de l'effet ! M. l'inspecteur ou tout autre peut prendre cela pour lui, et le diable sait ce qu'alors il pourrait en résulter !

LE RECTEUR.

Ah ! seigneur, je n'y pensais pas !

LE GORODNITCHIJ.

Je dois aussi vous signaler votre professeur d'histoire. C'est une



bonne tête, on le voit, habile aux recherches ; seulement il expose avec une chaleur qui le met hors de lui. Je l'écoutais un jour : tant qu'il en fut aux Assyriens et aux Babyloniens, il n'y eut rien à dire ; mais quand il arriva à Alexandre de Macédoine, je ne saurais vous dire ce qui se passa en lui : je crus que le feu était à ses culottes. Ma parole ! il s'élança de sa chaire, saisit une chaise, et de toutes ses forces la brisa sur le pavé. Certainement Alexandre de Macédoine était un héros, mais ce n'est pas une raison pour casser les chaises. Voilà comme on constitue le gouvernement en dépenses.

LE RECTEUR.

C'est vrai, il est violent ; je lui en ai déjà fait l'observation, et je ne sais comment m'y prendre pour le corriger.

LE GORODNITCHIJ.

Oui, c'est embarrassant. Le moyen de savoir si c'est un savant ou un ivrogne qui fait des grimaces à faire fuir les saints !

LE RECTEUR.

C'est bien embarrassant, en effet !

LE GORODNITCHIJ.

L'arrivée de l'inspecteur ne l'est pas moins pour moi. Et le pire, c'est qu'on ne sait pas de quel côté l'attendre, ni quel jour... Maudit incognito, va !

Pendant qu'il se lamente, arrive le directeur de la poste. Celui-ci est un coquin de l'espèce joviale.

LE GORODNITCHIJ.

Bonjour, Ivan-Kousmitch ! Je vous ai fait venir pour vous apprendre une grande nouvelle.

LE DIRECTEUR DE LA POSTE.

Je sais ; je viens de voir Bobchinsky, qui sort à l'instant de mon bureau.

LE GORODNITCHIJ.

Eh bien ! que dites-vous de cela ?

LE DIRECTEUR DE LA POSTE.

Je dis que nous aurons la guerre avec les Turcs.

LE JUGE (*avec bonheur*).

Qu'est-ce que je vous disais !

LE GORODNITCHIJ.

Non, non ; il ne s'agit pas de cela du tout.

LE DIRECTEUR DE LA POSTE.

Parbleu, si ; ce sont les Français qui manigancent tout cela.

LE GORODNITCHIJ.

Laissez-moi donc avec votre guerre et vos Turcs ! Par Dieu, ce n'est pas les Turcs, c'est nous qui pâtirons ici. C'est certain : un homme recommandable me prévient qu'un employé est envoyé ici avec la mission spéciale d'inspecter toute l'administration civile de notre ville.

LE DIRECTEUR DE LA POSTE.

Cela se peut bien. Cela se peut bien, vrai !

LE GORODNITCHIJ.

Hein ! quel effet cela vous fait-il ? Pour moi, la peau commence à me cuire.

LE DIRECTEUR DE LA POSTE.

Oui, je sens aussi... Ainsi vous avez très-peur.

LE GORODNITCHIJ.

Peur ? non ; mais j'éprouve un certain embarras, surtout à cause des bourgeois et des marchands d'ici. Je les ai traités d'une façon un peu salée, c'est vrai ; mais ils volent autour de moi comme autant de vautours aux plumes hérissées... J'ai de sérieuses raisons de penser que quelqu'un s'est plaint de moi... Venez donc ici (*il le prend à part*). Voici ce que vous devriez faire dans l'intérêt commun : toute lettre, soit à l'arrivée, soit au départ, la décacheter un peu et la lire, — vous comprenez, — afin de voir si elle ne contient pas quelque dénonciation, ou quelque correspondance. S'il n'y avait rien, on la recachèterait. Pour cela il y a moyen de prendre les empreintes avec de la terre glaise... On pourrait même les distribuer toutes ouvertes.

LE DIRECTEUR DE LA POSTE.

Je sais, je sais.... Parbleu ! c'est ce que je fais tous les jours ; non par mesure de précaution, mais par curiosité. C'est très-amusant, savez-vous, de connaître ce qui se passe dans le monde. Il n'y a pas

de lecture plus intéressante. Vous auriez bien du plaisir à lire quelques-unes des correspondances qui me passent par les mains : il y a des choses si bien écrites, si édifiantes ! C'est mieux, ma foi, que la gazette de Moscou. Vous n'en avez jamais lu ?

LE GORODNITCHIJ.

Non, jamais ; mais je suis enchanté que vous l'ayez fait. Cela peut être utile dans la vie. Dites-moi, on n'a rien écrit jusqu'ici d'un employé qui viendrait de Pétersbourg ?

LE DIRECTEUR DE LA POSTE.

De Pétersbourg, non ; mais d'un fonctionnaire de Kostrama et de Saratoff, c'est différent.

Suit naturellement le récit de quelques scandales, auxquels le Gorodnitchij ne prête qu'assez peu d'attention, poursuivi qu'il est de la terrible idée de l'inspecteur. Tout-à-coup les appréhensions du digne magistrat se confirment : deux bourgeois de la ville, gazette vivante de ce quartier, se précipitent dans la salle et annoncent que l'inspecteur est arrivé. « Ils l'ont vu ; c'est un jeune homme qui a la démarche fière, l'air hautain et qui prend tout sans payer à l'hôtel où il est descendu... C'est lui, c'est l'inspecteur assurément, car il regarde partout et jusque dans les assiettes des gens qui dînent au restaurant de l'hôtel... Il y a du reste une semaine et demie qu'il est descendu là, sans cause apparente, bien qu'il se soit donné comme un employé de la couronne allant de Pétersbourg à Saratoff. »

Tout cela est foudroyant pour les malheureux fonctionnaires qui sont longtemps sans pouvoir se remettre. Que faut-il faire ? se demande-t-on. — Les avis abondent, tous plus ridicules les uns que les autres, notamment celui d'aller avec le clergé, en procession au-devant de l'envoyé ministériel. A la fin, le gorodnitchij prend son parti en brave. « C'est moi que cela regarde. Il est jeune, dites-vous : tant mieux ! Vous autres, allez-vous préparer chacun de votre côté, et le plus vite possible, à le recevoir. Moi, avec Pierre-Ivanovitch, je vais aller de ce côté, comme en me promenant et comme pour m'informer si les voyageurs n'ont pas de plaintes à former. Allons ! ne perdez pas de temps. Hé ! Swistounoff !

SWISTOUNOFF (*gendarme*).

Plait-il ?

LE GORODNITCHIJ.

Va vite chez l'officier de police.... ou plutôt, non ! ce n'est pas nécessaire. Dis à quelqu'un qu'on lui dise que j'ai besoin de lui tout de suite..... Reste ici, toi. (*Tous les autres se retirent d'un air épouvanté*). Mon droski (voiture) est-il prêt ?

SWISTOUNOFF.

Il est prêt.

LE GORODNITCHIJ.

Descends dans la rue... Non, attends ! Apporte-moi... Les autres (valets de ville) où sont-ils ? Serais-tu seul, par hasard ? J'ai ordonné à Prochoroff de rester ici. Où est Prochoroff ?

SWISTOUNOFF.

Prochoroff est au corps de garde, seulement il est hors d'état de rien faire.

LE GORODNITCHIJ.

Comment cela ?

SWISTOUNOFF.

Comment cela ; on l'a rapporté ivre-mort. On lui a déjà versé deux seaux d'eau froide sur la tête et on n'a pu encore le tirer d'ivresse.

LE GORODNITCHIJ.

Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! Va-t-en dans la rue... Non ! va dans ma chambre, cours et apporte-moi mon épée et mon chapeau neuf. (*On les lui remet.*) C'est bien. Cours et prends les dizainiers, et que chacun d'eux prenne.... Ah ! quelle vieille et misérable épée j'ai là ! Et cette maudite marchande Abdoulina qui voit que son gorodnitchij a une vieille épée et qui ne lui fait pas cadeau d'une neuve !... Gredins de marchands ! Sans doute qu'ils préparent leurs réclamations ; il en va sortir de dessous terre. Il faut que chacun de vous prenne une rue — diable soit de la rue ! — prenne un balai et me nettoie la rue qui mène à l'hôtel, et cela, comme il faut. Entends-tu, toi ! tu fais le bon apôtre, mais tu voles des cuillers à café et les caches dans tes grandes bottes. Prends-y garde ! j'ai l'oreille fine. Qu'as-tu fait chez le marchand Tchernicheff, hein ? Il t'offrait deux archines (*aunes*) de drap pour un uniforme et tu as pris toute la



pièce. Coquin, tu voles plus qu'il n'appartient à ton grade<sup>1</sup>. Laisse-moi. (*Le gendarme sort. Entre un inspecteur de quartier.*) Eh bien ! Stépanilitch, l'inspecteur général est arrivé de Pétersbourg. Où en êtes-vous ? qu'avez-vous fait ?

L'INSPECTEUR.

Ce que vous m'avez ordonné ; j'ai fait mettre une escouade de balayeurs pour nettoyer les trottoirs.

LE GORODNITCHIJ.

Dites donc, Prochoroff est ivre.

L'INSPECTEUR.

C'est vrai.

LE GORODNITCHIJ.

Comment permettez-vous cela ?

L'INSPECTEUR.

Dame ! il y avait une rixe hors de la ville. Il est allé pour mettre l'ordre et il est revenu ivre.

LE GORODNITCHIJ.

Ecoutez-moi. Voici ce que vous allez faire : vous prendrez l'agent de police Pougovkine ; il est grand et fort, vous l'enverrez sur le pont pour maintenir le bon ordre. Puis vous ferez nettoyer au plus vite le vieux mur de planches, vous savez, là, près du bottier. Qu'on y pose des jalons de paille pour simuler des projets de construction. Plus il y a de chantiers ouverts, plus cela annonce d'activité dans une administration... Ah ! mon Dieu ; j'oubliais que, près de cet enclos, il y a au moins quarante charreteés de balayures. Sale ville ! Met-on quelque part un monument, une planche, le diable sait où ils vont prendre les ordures qu'ils y apportent. (*Il pousse un gros soupir.*) Si l'inspecteur demande aux gens de service : « Etes-vous contents ? » Ayez soin, s'il vous plaît, qu'on réponde : « Oui, Excellence, oui, nous sommes tout à fait contents. » Celui qui dira qu'il ne l'est pas, je me charge de lui donner plus tard de vrais motifs d'être mécontent. Oh ! malheureux pécheur que je suis ! (*Dans su*

<sup>1</sup> Ce mot est devenu proverbe. *Voler selon son grade*, voilà le résumé de la morale administrative en Russie. Qu'un haut employé vole beaucoup, il n'y a rien à dire. Le scandale, c'est qu'un employé inférieur prenne autant que son chef, — Swistounoff, par exemple, un simple gendarme, se faisant donner des pièces de drap entières, comme le sous-préfet.

*précipitation, le gorodnitchij met sur sa tête un carton à papier au lieu de son chapeau.)* Que le diable emporte le carton! — A propos ; s'il demande pourquoi la chapelle de l'hospice, pour laquelle la couronne a donné des fonds, il y a cinq ans, n'est pas encore bâtie, n'oubliez pas de répondre qu'elle était en construction, mais que le feu y a pris... J'ai fait un rapport là-dessus. Qu'au moins personne n'aille dire, par bêtise, qu'il n'y a rien eu de fait. Sortons enfin. *(Tous sortent.)* »

Voilà quelques détails de l'édifiante administration pour laquelle le gorodnitchij et ses collègues craignent, non sans raison, les regards de l'inspecteur.

Voyons maintenant ce redouté personnage. C'est son domestique qui va nous le présenter.

## II.

Tout jeune homme de bonne maison qui quitte sa famille pour entrer au service civil, reçoit de ses parents, pour son service personnel, un esclave qui ne le quittera plus. C'est d'ordinaire un paysan qui, du village où il travaillait à la terre, passe à la ville où, dans l'oisiveté d'un facile service, il se corrompt à l'avantage de son maître. Il y a loin des domestiques russes aux vieux et fidèles serviteurs que nos gentilshommes donnaient jadis à leurs enfants en les envoyant à la capitale. Respectueux, mais austères, ils exerçaient, tout en obéissant, une sorte de tutelle et n'abdiquaient pas le droit de remontrance. L'esclave russe, créature avilie par une dépendance absolue, murmure en secret contre son maître, mais obéit aveuglément à ses ordres. C'est l'esclave antique. Vous allez entendre Joseph, le domestique du personnage qu'on prend pour un inspecteur en tournée ; à la bassesse, à l'insolence et à l'immoralité effrontée de ce malfaiteur, vous croirez lire une scène de Plaute : Dave ou Strobile ne parlent pas autrement. Tant il est vrai que les mêmes institu-

tions engendrent les mêmes mœurs. Joseph est à l'hôtel, couché sur le lit de son maître.

JOSEPH.

Je meurs de faim, diable m'emporte ! mon pauvre estomac crie comme si un escadron entier y sonnait de la trompette... Nous ne pourrions nous rassasier que quand nous serons à la maison. Que faire ? Voilà deux mois qu'il a quitté Pétersbourg, et mon gaillard a dépensé en chemin tout son argent. Ah ! mon petit pigeon, nous sommes doux maintenant, et nous portons bas la queue.... Nous avons assez et au-delà pour notre voyage. Mais bah ! il a fallu présenter notre figure dans chaque ville. (*Contrefaisant son maître*) Eh ! Joseph, va à l'hôtel me choisir une chambre, la meilleure et le meilleur dîner.... Je n'aime pas à dîner mal... Hélas ! nous trouverions délicieuse aujourd'hui la ratatouille dont se repaît un expéditionnaire ! Nous nous installons donc, nous faisons connaissance avec les voyageurs, nous jouons aux cartes et... nous sommes plumés. Ah ! que cette vie me lasse ! Qu'on est bien mieux dans son village ! On est moins connu, mais on a moins de fatigue. On a sa petite femme, on dort tout le jour dans sa soupente tandis qu'elle travaille, et on mange des gâteaux de sarrasin.— Ce n'est pas, à dire vrai, que la vie de Pétersbourg ne soit préférable quand on a de l'argent en poche.

Suit un tableau des plaisirs de l'esclave à la ville, tableau qu'on disait pris sur les mœurs de Rome et esquissé d'après Horace :

Nunc urbem et ludos et balnea villicus optas.

. . . . . Fornix tibi et uncta popina

Incutiunt urbis desiderium, video.

*Epist.* 1, 14.

Cette peinture des immorales délices de Pétersbourg ramène Joseph à son maître.

C'est lui, s'écrie-t-il, qui est la cause de notre débîne. Son père lui envoie de l'argent, ce n'est pas pour l'économiser. Peuh ! on va s'amuser, on prend des voitures, on m'envoie retenir des places au théâtre. Il y en a comme ça pour une semaine. Après quoi je porte l'habit neuf au marché. Le lendemain, nous y portons notre dernière

chemise, de telle façon que nous en sommes réduits, en fait de hardes, à notre redingote et à notre manteau d'été. Oui, par Dieu ! Et une si belle étoffe ! Un habit de drap anglais, qui lui a coûté 150 roubles, vendu pour 20 au marché. Je ne parle pas des pantalons, on n'en donne rien. Et pourquoi tout cela ? Parce qu'on ne s'occupe pas de ses affaires ; parce que, au lieu de remplir les devoirs de sa place, on va se promener et jouer aux cartes. Oh ! si notre vieux Monsieur savait cela, il s'inquiéterait peu, mon cher maître, si vous êtes au service de l'État et fonctionnaire public : il relèverait la chemise et vous en donnerait de façon à vous faire gratter là pendant plus de quatre jours. Allons, Joseph, comme il sert, sers toi-même... Et ce damné d'aubergiste, qui a dit qu'il ne donnerait rien, tant qu'on n'aurait pas payé l'arriéré, et que, si on ne le paie pas.. (*Il soupire.*) Hélas ! cruel aubergiste, si peu que tu voudras, ne serait-ce qu'une écuelle de soupe aux choux. Je gage que tout le monde a déjà diné, à l'heure qu'il est... On frappe, c'est lui, sans doute. (*Il saute précipitamment à bas du lit.*)

Qu'en pensent les prôneurs de la Russie ? Voilà un échantillon de la jeunesse aristocratique assez remarquable, et Khestacoff pourrait en revendre à l'étudiant du quartier Latin.

Mais le lecteur doit être pressé de faire directement connaissance avec un personnage aussi bien recommandé que ce M. Khestacoff (tel est le nom du prétendu inspecteur général). Le voici. Nous lui laissons la parole.

KHESTACOFF, *donnant sa casquette et sa canne à son domestique.*

Prends cela ! (*Regardant le lit.*) Tu t'es encore vautré sur mon lit !

JOSEPH.

Comment ! me vautrer sur votre lit ! Je ne l'ai pas seulement regardé.

KHESTACOFF.

Tu mens ; il est tout écrasé.

JOSEPH.

Qu'est-ce que cela prouve ? Je ne sais peut-être pas ce que c'est qu'un lit ! J'ai des pieds pour me tenir ; qu'ai-je besoin de votre lit ?



KHLESTACOFF (*se promenant d'un air sombre*).

Regarde dans ma blague, s'il n'y a pas de tabac.

JOSEPH.

Comment diable voulez-vous qu'il y en ait ? Vous avez fumé tout ce qui restait, il y a plus de quatre jours.

KHLESTACOFF. (*Il se promène longtemps en silence et les dents serrées. Puis il appelle d'un ton de colère.*)

Joseph ! Joseph !

JOSEPH.

Monsieur !

KHLESTACOFF.

Va.....

JOSEPH.

Où ça ?

KHLESTACOFF.

En bas, au buffet. Dis que... on me monte à dîner.

JOSEPH.

Non, je ne veux pas y aller !

KHLESTACOFF.

Comment ! tu oses, coquin...

JOSEPH.

Oui, Monsieur ! Et quand j'irais, cela nous avancerait beaucoup ? Puisque le maître de l'hôtel a dit qu'il ne donnerait plus rien !

KHLESTACOFF.

Comment, il se permet ?... Tu m'en contes.

JOSEPH.

Il y a mieux. Il m'a dit comme ça : « J'irai chez le gorodnitchij. Depuis trois semaines ton maître ne m'a pas payé. Toi et ton maître, vous êtes des fripons, et ton maître est un filou. Nous connaissons ces escrocs-là, qu'il dit.

KHLESTACOFF.

Et tu es bien heureux de me répéter cela !.... Allons, va, et appelle le maître de l'hôtel.

Joseph sort et son éloquence n'est point sans succès. L'au-

bergiste s'est laissé attendrir et a consenti à servir un dernier dîner.

JOSEPH.

Monsieur, on apporte le dîner.

KHLESTACOFF (*au comble de la surprise*).

On l'apporte !

UN DOMESTIQUE.

Monsieur, mon maître a dit que c'était pour la dernière fois.

KHLESTACOFF.

Ton maître, ton maître... Il m'embête. — Qu'est-ce que cela ?

LE DOMESTIQUE.

La soupe et le rôti.

KHLESTACOFF.

Comment ! rien que deux plats ?

LE DOMESTIQUE.

Oui, Monsieur.

KHLESTACOFF.

On se moque de moi. Reprends-moi cela, et va dire à ton maître que c'est... trop peu.

LE DOMESTIQUE.

Mon maître dit que c'est déjà beaucoup. (*Il veut enlever les plats.*)

KHLESTACOFF (*l'arrêtant*).

C'est bon ! (*Il lape quelques cuillerées de soupe*) Qu'est-ce que cette soupe-là ? De l'eau chaude, rien de plus. Cela n'a pas de goût... si, ça pue. Je ne veux pas de cette soupe, donne-m'en de l'autre.

LE DOMESTIQUE.

Mon maître a dit que si vous n'en voulez pas, c'est que vous n'en avez pas besoin. (*Il fait mine de l'emporter.*)

KHLESTACOFF.

Allons ! laisse-la, imbécile. Tu es habitué à recevoir des manants. Je t'engage, l'ami, à te conduire autrement avec moi. (*Il mange.*) Ah ! mon Dieu, quelle soupe ! (*Tout en l'avalant.*) Je ne crois pas qu'on en ait jamais servi de pareille à un chrétien. Ce sont des plumes, au

lieu de beurre, qui nagent à la surface., Joseph, tiens, prends le reste. Donne-moi le rôti. (*Il y porte la dent*). Miséricorde! qu'est-ce que cela? du rôti?

LE DOMESTIQUE.

Précisément; que serait-ce donc?

KHLESTACOFF.

Que le diable t'emporte avec ton rôti! C'est une vieille hache qu'on a fait cuire au lieu de viande. Oh! les coquins! oh! les canailles d'aubergistes, voyez comment ils nourrissent les voyageurs. Je me suis fait mal aux dents, rien que d'y toucher. C'est une écorce de chêne et je perdrai les dents pour en avoir essayé. Les scélérats! (*Il s'essuie la bouche*) Il n'y a rien de plus?

LE DOMESTIQUE.

Rien.

KHLESTACOFF.

Canailles, polissons! pas même un peu d'entrée ou d'entremets. Fripons! comme ils écorchent les voyageurs! (*Le domestique dessert et sort.*)

J'ai donné cette scèce d'auberge presque tout au long, parce qu'elle offre un spécimen parfait de la vie que mènent à Pétersbourg, à Moscou et dans toutes les grandes villes, les fils de famille que le gouvernement enlève, par oukase, au foyer paternel et envoie se perdre dans l'oisiveté des chancelleries. Voilà ce que le gouvernement fait, par système, des nobles de province, auxquels il ne laisse à opter qu'entre le service abrutissant de l'armée, ou le service démoralisant des bureaux. Khlestacoff n'est pas une charge, c'est un type.

Jusqu'ici toutefois ce n'est qu'un débauché de mauvaise compagnie; vous allez le voir tourner au fripon. Le gorodnitchij, dominé par cette idée fixe que l'inspecteur se cache dans la ville, ne doute pas un instant, en voyant Khlestacoff à l'hôtel, qu'il ne soit le personnage officiel qu'on lui annonce. Plus Khlestacoff est insolent (il a peur!), plus le gorodnitchij trouve qu'il a le ton d'un haut fonctionnaire. Aussi est-ce une scène plaisante que celle où le jeune homme et le gorodnitchij se font peur ré-

ciproquement, sans le vouloir, et prennent leurs excuses respectives pour des menaces de prison. Khlestacoff y va d'abord franchement, dit qu'il est retenu à l'auberge parce qu'il n'a pas le sou; mais qu'il pourra payer bientôt, car il va chez son père, dans un gouvernement voisin. Mais le gorodnitchij pensait faire une sottise que de croire à ce simple récit. — « Ah! la ruse, se dit-il en lui-même, comme il cherche à m'en conter! C'est bon! c'est bon! ajoute-t-il d'un air fin; on te connaît! on sait ce que valent tes histoires! Tu es bel et bien un inspecteur déguisé, celui qu'on m'annonce. »

En conséquence, il lui prodigue ses offres de service, lui avance de l'argent, et l'amène loger dans sa maison, où sa femme et sa fille lui préparent, dit-il, un excellent appartement. Khlestacoff, d'abord stupéfait, finit par comprendre qu'il y a *quiproquo* et se laisse faire. — « Ma foi, mon cher gorodnitchij, vous me plaisez beaucoup, dit-il, vous êtes un brave homme. — Certainement, ajoute-t-il répondant à l'offre qui lui est faite d'aller visiter quelque établissement, tandis qu'on installera son bagage dans sa nouvelle chambre. — Nous verrons l'hôpital, puis le collège, puis, si vous voulez bien, les prisons, dit le gorodnitchij! — A ce mot de prisons, les terreurs de Khlestacoff se réveillent, et, en vrai Russe, qui ne s'endort jamais dans la sécurité : Non! non! répond-il, j'aime mieux visiter autre chose. »

Ils partent donc, inspectent je ne sais combien de choses que Khlestacoff trouve parfaites. Comme toujours, l'inspection finit par un déjeuner dont le gorodnitchij sort au comble de la joie, et Khlestacoff aux trois quarts ivre. On le met au lit avec respect et on fait silence autour de la chambre. Son réveil doit nous offrir de curieuses scènes.

P. DOUHAIRE.

(La suite au prochain numéro.)





# LA RÉFORME ET LA RÉVOLUTION

---

*Einleitung in die Geschichte des neunzehnten Jahrhunderts* (Introduction à l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle), par GERVINUS<sup>1</sup>.

---

Notre XIX<sup>e</sup> siècle tour à tour si passionné et si indifférent, si mobile dans ses aspirations et dans ses haines, si imprévu même pour l'œil du philosophe et de l'historien accoutumés à demander aux orages éteints du passé le secret et l'intelligence du présent, le XIX<sup>e</sup> siècle a vu l'accomplissement et la ruine des plus légitimes de même que des plus audacieuses espérances. Comme ce mystérieux flambeau, dont parle le poète latin, qui passait de main en main à la course des chars, la fortune a visité chaque parti l'un après l'autre, fortune toujours incomplète, victoire sans couronnement et sans lendemain. Chacun de nous porte dans son cœur son idole assez maltraitée par les luttes et les retours inattendus. Souvent l'heure du triomphe a été celle qui portait avec elle le plus d'amertume. Que de fois les théories sereines, les magnifiques plans de glorification de la raison humaine et d'amélioration du sort des peuples, sont venus misérablement se dégrader et se perdre dans le travail de la réalisation ! Nous oublions à dessein les ambitieux et les violents dont les déceptions trop méritées n'ont nul droit à notre intérêt. Notre pitié sympathique se réserve pour ces amants peu nombreux, car ils sont sincères, d'une vérité chimérique, poursuivant un idéal toujours inassouvi à travers les sarcasmes des uns, les calomnies des autres et, misère plus profonde, leurs propres dégoûts, leurs découragements

<sup>1</sup> Leipzig, 1853.

et leurs doutes. Mais quelque douloureusement que l'on soit vaincu, il n'est pas dans la nature humaine de se résigner à une défaite absolue. Du milieu de l'accablement de la déroute surgissent de nouvelles, d'infatigables espérances; les choses, les hommes n'étaient pas mûrs, bien des fautes ont été commises, il y a eu des résistances sur lesquelles on ne comptait pas et que l'on n'a pas su prévenir; les idées une fois lancées se tracent irrésistiblement leur voie. Dès lors le succès ajourné n'est plus qu'une question de temps; tout se prépare, tandis que l'on croit tout perdu. Cet appel à l'avenir, dernière ressource des causes abattues, on comprend que la démocratie, hier encore triomphante sur la surface de l'Europe, n'ait pas voulu se le refuser. On n'éprouve guère, il est vrai, d'autre sentiment que le mépris en entendant les arrogantes paroles que le vent d'outre-mer nous apporte, où de sombres fanatiques nous promettent bénévolement, pour un terme rapproché, le bouleversement et la spoliation, dont ils n'ont pu nous doter encore. Mais cette fois à côté de nos prétentieux Attilas modernes, dont la vanité humiliée ne rêve que vengeance, à côté du pseudo-libérateur de la Hongrie et de ce Mazzini dont la main sanglante vient de se montrer encore dans les derniers troubles de la malheureuse Italie, s'élève pour protester dédaigneusement contre la vaine joie des partis triomphants de leurs avantages passagers une voix grave, convaincue, éloquente. Ce n'est pas l'amour-propre impatient du publiciste qui a détaché avant l'heure les pages qui vont nous occuper de la vaste composition à laquelle elles doivent servir de prélude, mais la condescendance aux désirs de ses amis politiques, mais l'intention de raffermir les courages ébranlés, en montrant le but par delà les obstacles. L'élévation et la profondeur des idées valent la peine d'être écoutées, de quelque part qu'elles nous arrivent. Si M. Gervinus a été en passant, comme tant d'autres, un fort médiocre législateur, il n'en est pas moins resté un écrivain éminent. Ancien professeur à l'université de Gœttingue, critique distingué, dont les Etudes sur Shakspeare et l'Histoire de la littérature allemande, devenue populaire, ont rendu le nom déjà célèbre, il a vécu de longues années dans l'intimité des lettres et des choses du passé. Le brillant plaidoyer pour les destinées de la démocratie, qu'il vient de publier sous le titre d'*Introduction à l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, apporte une part nouvelle et plus grande à sa juste renommée. Cette brochure, écrite dans un langage aussi habile que modéré, où l'érudition, l'abondance des vues ingénieuses et hardies n'exclut pas l'élégance, la clarté, la précision, la méthode et l'enchaînement philosophique, telle en un mot que l'Allemagne

nous en envoie bien rarement ; a obtenu dès son apparition un véritable succès de scandale <sup>1</sup> ; elle méritait mieux cependant. Elle a droit à l'attention, au sérieux examen des hommes demeurés fidèles, dans nos temps de singulière vicissitude, au culte des hautes abstractions qui régissent le monde intellectuel et le monde politique, de tous ceux pour lesquels l'ensemble des faits n'est pas le résultat de la force et le caprice d'un pur hasard. En pénétrant dans l'ordre d'idées, si multiples et si simples à la fois, que soulève dans sa route le génie du savant professeur, nous rencontrerons les problèmes redoutables qui font le tourment et l'orgueil de l'époque moderne. Ces problèmes, est-il besoin de le dire ? protestant et révolutionnaire, il ne les résout pas dans notre sens. Mais à travers la thèse paradoxale qu'il va soutenir, nous aurons l'occasion de recueillir de frappantes vérités, d'importants aveux désormais acquis à l'histoire. Ce livre rejette une fois pour toutes les travestissements hypocrites dont l'école libérale avait jugé utile d'envelopper les doctrines et les événements, qui ont produit la lutte suprême à laquelle nous assistons depuis quelques années. En traçant leurs limites, nos adversaires marquent les nôtres, le jour se fait, et ce n'est pas un médiocre avantage que de savoir avec qui et contre qui l'on doit combattre.

L'époque actuelle, selon Gervinus, est la suite d'un mouvement de l'esprit humain qui n'est pas encore arrivé à son résultat. Pour nous expliquer les conditions de l'avenir, il faut avant tout remonter à l'origine des influences que nous subissons et qui nous entraînent. Mais si nous bornons nos recherches à un laps de temps peu considérable, nous risquons de tomber dans une singulière erreur. Chaque période isolée nous apparaît dominée par une idée hostile à celle qui l'a précédée. Par une révolution alternative, qui semble inexplicable et fatale, l'Europe s'incline tantôt vers l'affermissement du pouvoir, tantôt vers la diffusion de la liberté. Dans ce flux et ce reflux périodique de progrès et de réaction, dans cette compétition sans issue pour les principes, la logique, dépourvue de boussole, ne sait plus dans quel sens se diriger ; la foi se trouble, la volonté et la puissance de faire de grandes choses s'en vont ensemble dans le plus affreux découragement. Que si, au contraire, notre regard plus assuré, s'élevant au-dessus d'appréciations transitoires et incomplètes, embrasse les siècles dans leur enchaînement, la scène agrandie s'explique

<sup>1</sup> A Berlin, le gouvernement a interdit la vente de l'*Introduction à l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, après que dix mille exemplaires s'étaient déjà écoulés. Un procès de presse intenté au docteur Gervinus devant la cour suprême de Manheim a été abandonné par l'autorité qui a craint sans doute un acquittement.



d'elle-même et il nous devient facile de déterminer la loi constante de la dynamique du progrès, de reconnaître la prédominance d'une idée grandissant à travers les obstacles qui retardent son développement, pour ne plus s'arrêter que lorsqu'elle aura produit tous ses effets. Deux époques offrent d'une manière plus frappante cette génération identique de principes historiques, cette succession analogue d'événements : ce sont les temps si brillants de la Grèce païenne, drame complet où dans quelques siècles les causes ont épuisé leurs résultats, et les annales de l'Europe moderne, qui depuis la chute de Byzance et le mouvement d'idées qui en fut la suite, nous offrent le tableau d'une mêlée souvent interrompue, toujours reprise avec une terrible énergie, où sont venues donner tour à tour toutes les forces et toutes les intelligences, sans que le sang versé, les controverses, les passions et les sacrifices, le génie de l'attaque et celui de la défense aient pu parvenir à trancher définitivement la question. On comprend tout de suite l'habileté de ce parallèle, qui, ayant soin d'établir la ressemblance des prémisses, veut donner au second problème la solution du premier, et, sur la foi de similitudes fort contestables, nous dévoue à la démocratie, parce qu'Athènes, Syracuse ou Corinthe, à un moment donné, se sont trouvées organisées en républiques. C'est là, il faut en convenir, un des arguments les plus faibles du livre ; il n'en restera rien, si nous parvenons à démontrer que ces deux époques sont séparées par des abîmes.

Au début des sociétés, l'omnipotence du père de famille, l'autorité militaire, théocratique et judiciaire, appartient aux rois pasteurs, aux chefs de clan, de tribu ou de horde, dont l'origine sacrée remonte aux héros et aux dieux, c'est-à-dire se perd dans la nuit des âges. Mais à mesure que la fréquence des guerres, l'accroissement des relations de peuple à peuple, les premiers rudiments de la civilisation augmentent la richesse privée et concourent à la formation d'un patriciat rude encore, d'une chevalerie, l'importance croissante de ce nouvel élément tend à se substituer au pouvoir monarchique et finit par l'absorber entièrement. Qu'il nous soit permis, avant d'aller plus loin, de signaler quelques-uns des défauts de cette méthode beaucoup trop absolue. Et d'abord c'est une opinion très-arbitraire que d'attribuer partout au pouvoir monarchique la priorité sur l'aristocratie ou l'oligarchie. Vico a cru au contraire, non sans quelque apparence de raison, que l'état primitif était résulté de la réunion des pères, des pasteurs rassemblés autour des sources et des bois sacrés par un besoin commun de défense, par un instinct naturel du culte religieux, et que l'établissement de la royauté, contemporain de la



première législation régulière, ne pouvait être la conséquence que d'une civilisation plus avancée. Quoi qu'il en soit de la vérité de ces suppositions, ces temps confus sur lesquels les recherches archéologiques et historiques n'ont amené jusqu'ici que de vagues et imparfaites notions, ne peuvent servir de type et de point de comparaison aux époques nouvelles. D'ailleurs nous sommes étonnés qu'un érudit du mérite de M. Gervinus ne sache pas démêler, dans nos origines franco-germaniques, la coexistence de l'aristocratie avec la souveraineté très-peu absolue. A quel moment placer cette domination de l'absolutisme pur et sans contrôle? Nos monuments nationaux les plus reculés et la Germanie de Tacite ne nous permettent pas de distinguer une époque antérieure à celle où l'action des leudes, des *comites* venaient tempérer d'une façon fort irrégulière, fort mal définie, mais très-réelle, l'autorité restreinte du chef. Dans ce point de départ de la société moderne, il n'y a pas trace des attributions du despotisme, et nulle part n'est plus sensible l'opposition des races, que Gervinus lui-même doit développer avec exubérance. Dans une monarchie à peine créée et que l'application trop rigoureuse de l'hérédité tendait à morceler sans cesse, les Mérovingiens, promptement dégénérés virent grandir auprès d'eux la dynastie future des maires du palais. Quelques actes d'autorité chez Clovis et les plus habiles ou les plus violents de ses descendants témoignent plutôt de leur politique privée, de la rudesse générale des mœurs que de l'omnipotence de ces premiers rois barbares. L'avènement des Carolingiens doit être considéré comme un premier symptôme de l'importance croissante de la noblesse. L'autorité toute romaine de Charlemagne s'éleva par son propre génie; dans le sens étroit du mot, elle n'eut pas de successeur, comme elle n'avait pas eu d'antécédent. Ce règne fut un phénomène brillant au milieu de la féodalité déjà puissante, quoiqu'elle n'ait reçu qu'après lui sa forme définitive, et l'on peut dire hardiment que la monarchie absolue est en Occident une création moderne. A la vérité, l'auteur semble avoir pris ses précautions, en disant que si le développement de l'agglomération européenne a suivi depuis le moyen âge le même cours que celui des peuples du Péloponnèse et de leurs colonies, c'est sur une proportion bien plus grande de population, d'étendue et de temps. Ces réserves ne sont pas suffisantes : l'auteur a oublié la présence d'un agent moderne qui exclut à lui seul toute possibilité de similitude, c'est l'avènement du Christianisme.

Continuons l'exposé des idées de l'auteur. — Le pouvoir échappé aux mains d'un seul ne doit pas se maintenir dans la région de

l'aristocratie ; il tend à descendre et à se diviser de plus en plus ; une irrésistible attraction l'entraîne de degré en degré jusqu'aux classes inférieures. L'importance donnée par le commerce à la richesse mobilière, au capital, le développement de l'instruction, les progrès des sciences et des arts, la révolution opérée dans l'art militaire, qui substitua l'infanterie à la cavalerie, contribuèrent à ce mouvement de haut en bas. Comme tous les pouvoirs qui tombent, l'aristocratie elle-même, dans la Grèce antique comme dans l'Europe du moyen âge, travailla à sa propre ruine, plus efficacement que toute autre cause ; elle abusa de sa puissance ; elle se laissa aller à cet énervement des forces, à cette corruption des mœurs, à cette décomposition générale qu'amène avec elle une suite trop longue de prospérités : elle dégénéra avant d'être dépossédée. Malgré tous ces dissolvants, l'aristocratie résista longtemps ; selon M. Gervinus, elle résiste encore. Autant la déchéance ou l'affaiblissement de la royauté par un certain nombre d'hommes puissants avait été facile, autant cette seconde et plus importante transition rencontra d'obstacles. Les peuples séparés par des divergences d'intérêt local, par l'éloignement des distances, par l'ignorance qui commençait à peine à se dissiper, luttaient d'abord avec désavantage contre la noblesse féodale groupée entre elle à l'heure du danger, défendue par ses nombreuses alliances de pays à pays, en possession de vastes richesses territoriales, de la science du droit, de l'habileté politique, dominant par une habitude profondément entrée dans les mœurs générales. Parmi les causes de résistance de l'aristocratie moderne, M. Gervinus assigne partout son double caractère civil et ecclésiastique. Les peuples ne purent triompher de cet adversaire redoutable qu'en se choisissant un chef et en subissant un despotisme temporaire qui sert de transition et de prélude à la démocratie. — On le voit, les préjugés religieux et politiques entraînent ici cet esprit supérieur bien loin de la vérité : démocrate, il méconnaît la place que tient la royauté dans les temps nouveaux ; calviniste, son mépris pour le Catholicisme remonte très-logiquement au Christianisme tout entier avant la Réforme ; il ne sent pas le souffle de l'esprit divin qui a renouvelé le monde. Ce n'est pas le libre arbitre qui a jamais affranchi les peuples. Les poètes, les philosophes, les artistes, tout ce que la Grèce et Rome possédèrent d'intelligences élevées rendit, sous des formes et des symboles qui ne trompaient que la foule, un libre culte et des hommages sans réserve à la raison immatérielle ; et pourvu que l'on ne blessât pas trop ouvertement les préjugés publics, rien de trop précis dans le dogme païen n'entravait la manifestation de la pensée humaine. Mais tandis

qu'Orphée, Pindare ou l'auteur inconnu des Vers dorés de Pythagore chantaient sur leur lyre d'or des préceptes que notre morale ne désavouerait pas, tandis que le divin Platon philosophait au banquet des sages, le monde roulait tranquillement dans sa vieille ornière. L'établissement des républiques grecques ne changea rien au fond des choses : ce fut la substitution d'une oligarchie plus nombreuse à une oligarchie restreinte ; il y avait au-dessous des brillants démocrates de l'Agora, seuls en possession de la vie civile, toute une population esclave, dont nulle statistique ne nous a donné le nombre, dont le sang et les larmes n'ont laissé presque aucune trace dans l'histoire. Ils n'existaient pas à l'état d'hommes. Quel est, je ne dirai pas le législateur, mais l'utopiste, mais le rêveur qui ait jamais jeté un regard sur eux autrement que sur un objet d'utilité et de négoce ? Les guerres serviles ne furent que la lutte stérile du désespoir contre l'impossible. Les rayons du Christianisme, en pénétrant la vie morale, transformèrent la vie civile. L'égalité religieuse se fonde, et le servage est la première étape des masses sur la route de la liberté. L'ascension graduelle et réellement chrétienne des classes inférieures vers l'instruction et le bien-être est donc un fait qui n'a pas d'analogue dans le passé. Caton ou Brutus ne savaient mourir que pour des intérêts de castes. C'est l'Eglise qui a étendu la rédemption du Christ à toutes les conditions de l'être humain ; elle a travaillé sous toutes les formes à l'affranchissement du peuple, elle l'a instruit dans ses monastères, elle lui a enseigné l'agriculture, elle a prêché aux puissants l'humilité et la mansuétude envers les petits ; dans la confession, elle est devenue la consolation du faible et du délaissé ; sous le froc de bure, le vêtement du pauvre, elle a fait du gardeur de pourceaux l'égal des seigneurs et des rois. Qu'on ne prenne pas pour nous les opposer les indignités isolées de tel ou tel homme, de tel ou tel prêtre descendu au rôle de complice ou d'adulateur des heureux du monde : quelques exceptions de ce genre ne prévalent pas contre le témoignage des siècles. Chose digne de remarque, la plus grande somme de démocratie a été atteinte au milieu des pays catholiques par excellence, dans des temps antérieurs à l'ébranlement donné à l'esprit humain par la Réforme. Les républiques italiennes s'abandonnèrent à tous les excès de la liberté : dans ces foyers de discussion orageuse, plus d'un moine s'attira la réputation de fougueux tribun. Le plus illustre et le plus hardi d'entre eux, Savonarole, qui ne fut pas le précurseur de Luther — au lieu de briser la chaîne du dogme, il s'efforça d'en resserrer l'inflexibilité, — succomba glorieusement en défendant sa patrie contre la tyrannie naissante des Médicis. En général,



partout où le clergé a joué un rôle politique, il s'est inspiré des sympathies, des intérêts, des passions des peuples, plutôt que de celles des classes supérieures ; en Pologne et en Espagne, il s'est montré profondément national dans les guerres d'indépendance. Si ailleurs les choses n'ont pu se passer ainsi, c'est que le déchirement violent de l'unité chrétienne et les spéculations déistes, panthéistes ou athées de la philosophie nouvelle ont altéré l'essence de la liberté et changé les situations respectives.

M. Gervinus montre la même inintelligence systématique envers la royauté qu'envers le Christianisme. A ce moment de l'histoire où la société, aspirant à de plus majestueuses et de plus calmes destinées, brise le moule rude et imparfait de la féodalité, la monarchie absolue ne sort pas tout entière de la crise. Ce n'est pas un expédient, une machine de guerre créée par le peuple pour battre en brèche l'ennemi commun ; ce fut au contraire la royauté déjà enracinée dans les traditions, qui suscita en tiers-état ces bourgeois sans lien entre eux, dont l'ambition n'allait pas d'abord au-delà de l'établissement des communes, et de la prise de possession des libertés municipales ; la politique tortueuse qui, dans les diverses parties de l'Europe, inaugura cette période, éleva du néant comme un contre-poids innocent contre la noblesse, comme un auxiliaire sans danger, cette force dont aucune intuition ne pouvait lui prédire l'importance future. Les fondateurs de la monarchie nouvelle, Henri VII d'Angleterre, Ferdinand le Catholique, Maximilien d'Autriche, cités par M. Gervinus, et auxquels il faut joindre Louis XI, Jacques IV d'Écosse, Jean II de Portugal, ne sont pas, comme les Pisistrate et les autres tyrans éphémères de la Grèce, le produit spontané d'une commotion politique, destiné à disparaître avec les circonstances qui l'ont amené. Ils n'ont rien de ces parvenus, fils du hasard, de ces Cromwell ou de ces François Sforze que la main capricieuse de la fortune couronne, sans qu'elle paraisse avoir d'autre dessein que d'indiquer à l'ambition des aventuriers de tous les âges un but inaccessible, un rocher glissant, où leur âpre volonté est souvent impuissante à les soutenir après le succès. Descendant au contraire des vieilles races souveraines, un ordre d'événements tout providentiels réunit d'ordinaire sur leurs têtes les prétentions et les droits de maisons rivales, qui n'ont pu être tranchés par le sort des armes ; il leur donne la puissance nécessaire pour abattre le fantôme du passé et instituer réellement la nationalité. Ces terribles initiateurs cherchent, avec plus ou moins de succès, mais tous avec la même insouciance du choix des moyens, à dégager l'unité des ténèbres confuses et troublées du



moyen âge. Pressentant une organisation prochaine, où la diplomatie l'emportera sur la violence, leur inspiration suit d'elle-même les impitoyables théories du philosophe florentin, et attaque à la fois, par la trahison, la corruption et l'intrigue, les membres désunis de la grande féodalité désormais vaincue.

L'auteur trouve les éléments de cette lutte dans l'antagonisme des tendances de suprématie d'origine romaine et de l'esprit de particularisme germanique, allant de la féodalité à la fédération, et plus propre à organiser la liberté que l'autorité. On voit tout de suite l'exagération manifeste de ce procédé complètement arbitraire pour une grande partie de l'Europe, pour l'Espagne, par exemple, où, comme M. Gervinus Pa parfaitement démontré, l'œuvre de Ferdinand le Catholique rencontra les mêmes obstacles, la même résistance que celle de tout autre monarque de son temps, sans que le teutonisme le plus clairvoyant ait pourtant aucune part à réclamer dans cette affaire. On ne peut d'ailleurs, sans froisser la vérité historique, représenter le Christianisme et la Papauté tout entiers dans ce maintien et cette recrudescence des traditions gouvernementales de l'ancienne Rome. Leur rôle est autrement complexe, autrement élevé. La Rome nouvelle fonda l'unité religieuse qui fut aussi l'unité intellectuelle. Si, par assimilation, la doctrine qui imposait l'harmonie morale, dut favoriser l'établissement de l'ordre politique incompatible avec les violences de l'anarchie féodale, elle poursuivait ainsi sa fonction civilisatrice en améliorant le sort des peuples. A l'exemple des autres souverains, Jules II et même Alexandre VI, de triste mémoire, agrandirent le domaine temporel de la Papauté. En reconnaissant l'immoralité des moyens employés plus d'une fois, immoralité que les mœurs du temps nous font retrouver dans tous les États de l'Europe, et dont la dissonance est ici d'autant plus sensible que la sainteté des fonctions nous porte à exiger davantage, il nous est impossible de regretter le renversement des Bentivogli, des Malatesta, des Baglioni, des Manfredi et des autres tyranneaux que les guerres civiles avaient élevés sur les ruines de la liberté des villes ou de l'autorité pontificale. Les crimes de ces petits princes, sans autre droit que la force, vivant d'extorsions et de rapines, se maintenant par la ruse et par l'oppression, suffirent de reste à justifier leur déposition. Machiavel, que l'on n'accusera pas ici de partialité, applaudit à leur chute et y vit un avantage pour l'Italie. Les bienfaits oubliés de l'ordre et de la paix, le libre cours de la justice tombé depuis longtemps en désuétude, pénétrèrent dans ces provinces désolées. L'instrument intéressé de cette politique, César Borgia, dont on

nous a tant de fois tracé un portrait de fantaisie peu d'accord avec la réalité, réprima le brigandage : il mit à pacifier la Romagne cette impitoyable énergie développée de nos jours en Calabre par le général Manhès que l'opinion publique n'a pas songé à flétrir ; il protégea les lettres et les hommes distingués de toutes les classes, rendit le commerce florissant, et, dans un gouvernement de deux années, sut mériter l'attachement des peuples qui lui demeurèrent longtemps fidèles au milieu de ses adversités <sup>1</sup>. Si les entreprises des Papes avaient réussi sur tous les points, l'unité nationale de l'Italie aurait été fondée. Préservé des invasions allemandes, françaises et espagnoles, des lamentables scènes de guerres civiles, de révoltes et de proscriptions, qui depuis trois siècles forment à peu près toute son histoire, ce beau pays auquel l'Europe doit sa civilisation politique et religieuse, sa jurisprudence et ses arts, eût échappé au double malheur de la division intérieure et de l'oppression étrangère qui ont altéré son caractère national, tari la source de la prospérité publique, et fait descendre la mère du monde moderne à cet état d'abaissement d'où la sympathie universelle des peuples est impuissante à la relever. Le manque de cohésion, signe et cause de sa faiblesse, qu'elle devait à la longue durée des républiques agitées dont elle expie aujourd'hui l'éclat stérile, elle ne l'aurait perdu que sous le niveau d'une domination commune. Dieu, qui, dans les lois mystérieuses de sa volonté, transporte à son gré d'une zone à l'autre le progrès matériel et le gouvernement des idées, refusa d'ouvrir ces horizons à l'Italie : les Papes rentrèrent ici dans le rôle restreint de souverains d'un petit État, qui ne pouvait se défendre par ses propres forces. Au milieu de ce conflit incessant d'armées rivales, que le printemps voyait descendre des Alpes, ou que la mer jetait sur les plages de Naples et de Toscane, les Papes durent se ménager une protection, se rallier à une influence. Ils s'attachèrent aux Espagnols, dont l'orthodoxie était incontestable, le caractère sympathique aux peuples italiens. « La puissance de l'Espagne et la durée de cette puissance valaient plus, pour la sûreté de l'Italie et des États de

<sup>1</sup> Les passions, les rivalités de cette époque ont trouvé des échos trop complaisants dans les préjugés volontaires des révolutionnaires et des philosophes de nos derniers temps. Ceux qui ont prétendu écrire l'histoire du xvi<sup>e</sup> siècle, ont accueilli aveuglément, sans examen, des imputations dénuées de preuves, que les pamphlétaires du temps n'ont osé risquer que sous la forme du doute. La vie des Borgia étant déjà souillée de plusieurs actions iniques ou honteuses, leurs ennemis ont cru pouvoir les calomnier sans inconvénient. Voltaire, chez lequel on surprend quelquefois des éclairs de justice, a sur ce sujet éloquemment réfuté Guichardin.

l'Église, qu'une croisade passagère que les Papes seraient parvenus, comme au onzième siècle, à susciter contre les Turcs. » (Gervinus). Les Maures définitivement expulsés de la Péninsule ibérique, l'islamisme arrêté dans sa seconde période d'accroissement, un nouveau monde ouvert par le génie de Colomb à la foi chrétienne en même temps qu'au commerce des anciens peuples, sont des titres impérissables à la reconnaissance de l'Europe. Malheureusement, l'Espagne abusa du rôle magnifique qu'elle tenait des événements et de son zèle ardent pour le Catholicisme : les méfiances des souverains s'éveillèrent, non sans raison, devant la politique envahissante de cette puissance formidable, pour laquelle le rêve de la monarchie universelle fut si près de s'accomplir. Si la bataille de Lépante eut des résultats incomplets, si la ligue des princes chrétiens qui amena cette victoire fut entravée dès le principe et si tôt dissoute ; il faut attribuer la division et l'insuccès aux craintes trop fondées qu'inspira l'ambition de Philippe II. Les documents diplomatiques de l'époque ne permettent aucun doute à cet égard. Ces dangers qui, sous le règne précédent, n'avaient pas échappé à la clairvoyance de Clément VII, ne purent déterminer les Papes, en face du protestantisme menaçant, à désertir la cause de la seule puissance qui eût alors sérieusement à cœur les intérêts catholiques. Pour rendre aux Souverains Pontifes leur indépendance politique, il fallut la séparation absolue de l'Empire et de la monarchie espagnole, et surtout l'avènement en France de la maison de Bourbon, qui, sortie de l'hérésie, s'éleva à une orthodoxie autrement sincère que celle des derniers Valois. Du reste, l'esprit du Catholicisme n'avait rien perdu à cette alliance ; si le dogme demeuré intact n'avait dû subir aucune modification, la mollesse un peu païenne de la cour de Léon X se retrempa dans l'ardent ascétisme castillan. Tandis que l'Église s'organisait vigoureusement pour une défense qui ne manqua ni de gloire ni de succès, elle remontait par saint Ignace et par saint Charles Borromée aux âges héroïques de son histoire.

Nous retrouvons en Allemagne les mêmes influences, les mêmes principes, et presque les mêmes personnages aux prises avec de bien plus graves difficultés. Sur ce terrain, où la théorie, exposée par M. Gervinus, de l'antagonisme de l'esprit germanique contre la hiérarchie romaine, rencontre une juste application, la division des forces, l'éparpillement du pouvoir tenaient à l'essence du caractère national. Ils s'appuyaient sur les traditions, sur la législation et sur les mœurs. La suprématie effective de l'Empereur était une importation étrangère, imparfaitement réalisée un moment par les Hohenstauffen, mai



dont les applications transitoires, quelque brillantes qu'elles fussent, ne jetèrent pas de profondes racines. Si les alchimistes du présent cherchent dans le creuset des révolutions le grand œuvre de l'unité allemande, ils doivent accuser de l'inutilité de leurs efforts la constitution de l'ancien droit germanique. Rien ne s'improvise, et les peuples ne peuvent effacer en un jour les institutions que les siècles ont concouru à former. Le Saint Empire Romain avec ses électeurs, ses princes, ses villes libres, sa noblesse immédiate, fut une obligarchie mal réglée, dont les privilèges décréurent ou s'élevèrent selon les circonstances, la faiblesse ou l'énergie du chef de l'État. Le génie et la puissance de Charles-Quint seraient probablement venus à bout de ces éléments réfractaires. Mais le protestantisme surgit fort à propos pour sauver la féodalité et maintenir la division. « Si l'on veut réduire, dit le royal auteur des mémoires de Brandebourg<sup>1</sup>, les progrès de la Réforme à des principes simples, on verra qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de l'intérêt, en Angleterre celui de l'amour et en France celui de la nouveauté. » Dominé par sa prédilection exclusive pour la démocratie, qu'il reconnaît bien être dépourvue de l'esprit d'aggrégation et d'unité, M. Gervinus trouve dans cette direction donnée par la Réforme un avantage pour les destinées de l'Allemagne. Nous ne pouvons nous résoudre à partager cette opinion. Selon le cours naturel des choses, la réunion des couronnes d'Autriche, de Bourgogne et d'Espagne devait en définitive profiter tout entière au siège de l'Empire ; l'Allemagne eût acquis une prépondérance infiniment supérieure à celle que ses hommes d'État ont vainement poursuivie depuis lors. L'immensité du but fut précisément un des obstacles. Menacés par les envahissements d'un ennemi dont l'intrigue et la trahison étaient les armes familières, préoccupés des vues politiques plus encore que de la foi religieuse, les rois de France, en fomentant la révolte parmi les princes protestants, usèrent du droit de légitime défense.

Si la Réforme, dont nous rencontrons partout depuis le seizième siècle l'action délétère, fut si fatale au pays qui lui donna naissance, a-t-elle été du moins une conquête pour la liberté individuelle, un progrès dans l'affranchissement et l'instruction du peuple ? Beaucoup de gens, tout à fait indifférents en matières religieuses, en sont intimement convaincus. Il est même certain nombre d'honnêtes catholiques, pas trop hostiles à leur propre culte, qui, dans le secret de leur cœur, croient devoir à Luther et à son école leur position de bourgeois

<sup>1</sup> Le grand Frédéric.



constitutionnels exempts de la dîme et de la corvée. Il faut pourtant avoir le courage de le dire, ce sont là des préjugés aussi arbitraires que généralement adoptés. Le protestantisme a répandu l'ivraie révolutionnaire dans le champ où la liberté avait été semée. Loin de servir la cause du progrès sérieux et durable, il l'a compromise en lui inoculant le germe de toutes les fièvres anarchiques, sceptiques, antireligieuses et antisociales qui sont le dernier terme du libre examen. Avant lui, le mouvement d'émancipation était donné; il n'a fait depuis que suivre son cours à travers les tempêtes. Avant lui, les communes en France s'étaient dérobées au servage, le Tiers, dont l'importance, souvent contestée, grandissait toujours, s'était assis aux Etats généraux; en Angleterre, les conditions essentielles du gouvernement représentatif se trouvaient fondées depuis longtemps. En Danemark et en Suède, le luthéranisme se présenta sous la forme d'une réaction royale contre des libertés politiques sanctionnées par le temps; en Allemagne, il se fit, comme plus tard la philosophie, le flatteur des princes, dont il devait ébranler l'autorité, il servit leurs passions et leurs caprices; en France, du premier des Condés à Henri de Rohan, il rêva je ne sais quel renouvellement de la féodalité du moyen âge au profit des grands du parti, il conspira comme conspiraient les Guise, mais au rebours des vœux et des intérêts populaires. C'est dans les boudoirs et les antichambres des palais que s'est formée cette prétendue école de liberté. Cette doctrine, qui brisait les liens étroits des devoirs réciproques, en prenant pour interprète de la loi sacrée et partant pour juge suprême l'inspiration plus ou moins intéressée de chacun, armait ici le souverain contre le clergé et le peuple, là les seigneurs contre le roi. Par une logique très-simple, l'arbitraire devait enfin descendre des plus puissants aux plus nombreux, et soulever cette immense tourmente populaire où le dix-huitième siècle s'est abîmé corps et biens, où le nôtre se débat avec des chances si défavorables.

Luther, ce prodigieux mélange d'exaltation, de cynisme et de mauvaise foi, « trop grand pour son salut et pour le repos de l'Église<sup>1</sup>, » ne pressentit pas, comme l'affirme M. Gervinus, les conséquences futures de sa révolte. Rarement il est donné de conclure à celui qui pose un principe. En repoussant Zwingle, Carlostadt, les anabaptistes, qui puisaient après lui et plus avant dans le trésor rouvert des folles erreurs de l'esprit humain, le moine de Wittemberg ne prétendait pas écarter des disciples trop ardents, capables de compromettre par leur précipitation le développement de la doctrine. Comme tous les

<sup>1</sup> Bossuet.

sectaires, il croyait à la perfection de son œuvre, et sa vanité jalouse ne supportait rien qui fût de nature à modifier cette œuvre, même en l'agrandissant. Il s'accommodait parfaitement de l'existence des princes, dont la protection lui paraissait nécessaire<sup>1</sup>, et ne sollicitait la rébellion que contre ceux qui lui devenaient un obstacle. L'épée une fois tirée sur les rois, il est arrivé naturellement qu'on s'en servit avec une impartialité qui ne regardait plus aux opinions religieuses. Le fanatisme des premiers disciples ne put déterminer un point d'arrêt, empêcher le dégagement insensible de cette solution fatale, impénétrable et imprévue même pour les générations qui y travaillèrent : la destruction de la révélation dans la conscience humaine, la substitution graduelle de l'homme à Dieu, le triomphe de l'individualisme, de l'élément variable, irresponsable et spontané en religion, en morale, en politique. De cette communion antichrétienne, chacun emportait à soi son Dieu contingent, dépouillé des rayons de l'infini, identifié à l'intelligence mortelle au lieu de la diviniser. L'unité merveilleuse du Christianisme s'irradia en des milliers de sectes, afin de s'adapter aux coutumes, aux préjugés des peuples, aux passions, au caractère des individus. En Allemagne, pays divisé, la division s'établit d'elle-même. Dans les Etats héréditaires de la maison d'Autriche, des restes du feu sacré subsistèrent à l'ombre même de l'Empire. En Suisse et dans les Pays-Bas, l'âpre génie du calvinisme changeait la forme du gouvernement pour instituer ces oligarchies marchandes, dont l'intolérance effraya la Belgique liée à la Hollande par des intérêts communs, mais qui ne voulut pas acheter son indépendance en tombant sous le joug d'une doctrine impitoyable qui imposait le fatalisme au nom de la liberté. En Angleterre, le pontificat d'un roi sur un catholicisme bâtard, devenu un instrument politique, neutralisa quelques-uns des vices de la situation, mais ne suffit pas à empêcher la sanglante révolution de 1641. En France, le protestantisme trouva d'invincibles obstacles dans la constitution de l'Etat. « Son triomphe eût mis en danger un intérêt national de premier ordre, l'unité, dont les efforts persévérants des rois avaient doté la nation, et qu'elle ne se souciait pas de perdre<sup>2</sup>. » L'édit de Nantes avait investi les calvinistes de privilèges qu'ils ne partageaient pas avec les catholiques : ils possédaient des places de sûreté, les unes sur mer, ouvertes aux se-

<sup>1</sup> *Paupercula et misera Ecclesia est, exigua et derelicta; indigens probis dominis regentibus, sicut non dubitamus Deum aliquos conservaturum.* (Consultations de Luther et des autres docteurs au sujet du mariage du Landgrave de Hesse).

<sup>2</sup> Gervinus.

cours de l'Angleterre ; les autres à la frontière, communiquant avec les possessions de la maison Palatine, dont l'ambition regardait à la fois en Autriche et en France ; sous prétexte de liberté religieuse, ils pouvaient tenir des synodes, se réunir partout où bon leur semblait, envoyer des émissaires à l'étranger. Ils formaient en un mot un Etat dans l'État, un foyer perpétuel d'agitation, où l'influence démocratique des prédicants et des hobereaux de province avait remplacé celle de la grande noblesse ralliée à la couronne par les honneurs et les grandes charges de l'Etat. L'auteur de *l'Introduction à l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* montre très-pertinemment quelle nécessité obligea Louis XIV à supprimer cette conspiration permanente avec l'étranger. Avant lui, le courage de Richelieu avait reculé devant l'expulsion des protestants, qu'il eut souvent à combattre, et qu'il regardait avec raison comme les plus dangereux ennemis du trône et du pays. S'il s'arrêta dans la répression, il est permis de croire qu'il y fut déterminé par des considérations politiques d'un ordre plus restreint, et que les désastreux résultats pour l'Espagne de l'émigration des Maures l'empêchèrent de frapper l'industrie française d'un coup dont elle a été longtemps à se relever<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, le protestantisme aboli en France n'en disparut pas tout entier : semblable à ces maladies dangereuses que la force des remèdes déplace sans parvenir à les supprimer, il se répercuta dans le corps social, circula dans la masse du sang et envahit toutes les formes de l'organisme. Le génie de la négation, de la perturbation et du doute s'est impatronisé dans les licences frondeuses du vieil esprit gaulois. De Rabelais à Voltaire, et de La Boétie à Jean-Jacques, les railleurs succèdent aux sophistes, les coups de marteau répondent aux coups de hache, le travail de destruction se poursuit avec autant de régularité que d'ensemble. On bafoue les rois et l'on insulte aux prêtres ; les mystères impénétrables du Christianisme comme les principes élémentaires de la morale naturelle sont ridiculisés et défigurés à plaisir par la mauvaise foi la plus ingénieuse et la plus suivie ; on s'étudie à pervertir, à paralyser la conscience en même temps qu'à détruire le respect. Aux applaudissements d'un public toujours agrandi par l'extension inouïe donnée à la presse, tout est systématiquement conspué, vilipendé, traîné dans la boue. Par un terrible concours de circonstances, qui ne trouve d'explication que dans l'accomplissement nécessaire de la régénéra-

<sup>1</sup> Voyez dans les *Mémoires de Richelieu*, année 1610 (collection Petitot, un curieux passage où il blâme la rigueur des Espagnols... En tout ceci, du reste, la question d'opportunité politique peut seule être discutée. Jamais la persécution religieuse n'a été dans l'esprit de l'Évangile.



tion sanglante décrétée par la Providence, les hommes chargés du pouvoir mettent eux-mêmes la main à leur chute. Les rois chassent les Jésuites et pensionnent les philosophes; le clergé sacrifie au caprice de l'autorité civile les droits de la suprématie romaine; les parlements sapent la royauté qui doit les entraîner dans sa ruine. On voit des prêtres afficher l'impiété, des magistrats propager les livres infâmes qu'ils ont condamnés; la noblesse abâtardie compromet son influence et sa dignité dans les voluptés domestiques de la cour. Chacun s'abandonne lui-même et ne semble travaillé d'aucun autre souci que d'ouvrir la porte à l'ennemi. Depuis le jour où Louis XII essaya, dans des intérêts politiques, de rejeter l'autorité du Pape; depuis le jour où les leçons de Calvin entraînèrent l'ardente imagination de Renée de France, le souffle de la révolte avait lentement, mais radicalement imprégné ce pays jadis si épris de ses rois, si fidèle à sa croyance.

M. Gervinus suit cette dégénérescence du sentiment religieux avec une grande profondeur de vues, mais avec la préoccupation un peu exclusive du démocrate de notre temps qui ne saisit guère, dans les croyances du cœur humain, que les modifications qu'elles peuvent apporter aux événements politiques. Bien entendu qu'il voit un progrès là où nous voyons une décadence. Déjà le dogme encore confus de la souveraineté du peuple avait été invoqué contre les pouvoirs qui refusaient de servir le nouvel évangile; déjà le vote universel s'ébauchait dans la constitution des synodes calvinistes. Ce n'étaient là que des indications bien faibles de la marche nécessaire des principes, auxquels les presbytériens, les quakers, les brownistes durent faire accomplir un grand pas. Etabli par un caprice libertin d'Henri VIII, maintenu par la politique d'Elisabeth, l'anglicanisme fut à son début une institution temporelle sans racines dans les traditions, sans autre point de contact avec les diverses sectes essaimées du calvinisme que la haine commune de la Papauté. Le peuple éprouvait peu d'attraction pour ce culte officiel à l'usage des courtisans et des lords engraisés des confiscations ecclésiastiques; il gardait la foi de ses pères, ou se laissait entraîner aux manifestations les plus excentriques de l'esprit nouveau. L'oppression des catholiques et leur exclusion de la Chambre des Communes détruisirent toute espèce de contrepoids et donnèrent un libre essor aux spéculations hardies des puritains. Deux exilés du règne de Marie, qui étaient allés échauffer leur inspiration aux écoles les plus intolérantes du protestantisme continental, Cartwright en Angleterre et Knox en Ecosse, poussèrent la doctrine aux conséquences les plus radicales. Dans l'imagination des in-



dépendants fanatisée par les réminiscences de l'Ancien Testament, un idéal de théocratie républicaine à l'image des juges d'Israël s'élevait sur les ruines de toutes les Eglises, de tous les gouvernements établis. Les prétentions mal soutenues d'un roi aussi altier qu'inhabile, trop faible pour supprimer les libertés auxquelles il touchait, ne firent que précipiter la crise. La tête de Charles I<sup>er</sup> tomba sous la faux des niveleurs, comme un premier holocauste à l'esprit révolutionnaire, qui depuis n'a pas cessé de se déchaîner sur l'Europe. Milton, en justifiant le régicide, rêvait, après les anabaptistes, une sorte de fédéralisme dans des conditions presque communistes. Quelques pros crits emportaient au-delà des mers ce grain de sénévé qui est devenu un grand arbre. Quant à la seconde partie de son plan, fions-nous à l'avenir des destinées démocratiques. La vigoureuse organisation historique d'un système gouvernemental qui offrait satisfaction aux intérêts de toutes les classes, devait survivre à la tempête. Préparée par la dictature de Cromwell, la restauration de Charles II répondait à un besoin d'ordre et de tolérance, mais ne s'appuyait plus sur rien de national. Venue un siècle plus tôt, la maison de Stuart eût peut-être sauvé l'Angleterre de l'invasion du protestantisme. Ses sympathies stériles et incomplètes pour le Catholicisme, sa légèreté, son inexpérience du temps et son dédain pour les hommes ne pouvaient qu'amener sa perte. La révolution de 1688, conduite par le clergé et par les lords, consacra le triomphe définitif de l'anglicanisme, et traça un point d'arrêt dans le mouvement religieux et politique. Très-logique sous ce dernier rapport, puisqu'elle rétablissait des éléments traditionnels imprudemment contestés par la royauté, elle s'appuyait sur une aristocratie qui tenait à la religion de l'Etat de toute la force de ses intérêts, et qui recueillait le fruit de luttes séculaires poursuivies avec cette persistance inhérente aux grandes corporations. En définitive, et c'est ce qui sépare cette révolution de toutes celles de l'époque moderne, en triomphant de la royauté les lords triomphèrent en même temps du peuple.

Mais cette situation exceptionnelle, qui suspendait et faisait dévier, du moins pour un temps, les conséquences nécessaires de la rupture du lien religieux, n'eut et ne devait avoir aucune influence sur les destinées de la nation nouvelle à laquelle l'Angleterre allait donner naissance. Les plus grandes choses ont de faibles commencements. L'Amérique du Nord fut un asile, comme Rome à sa fondation. Prescrites par la nécessité de fuir les persécutions religieuses ou la justice de leur pays, des émigrations, d'origines bien diverses, allèrent chercher de l'autre côté de l'Océan la liberté refusée à leur vie dérégulée

ou à leurs opinions. Dans ces vastes solitudes qui s'étendaient des Carolines à la Nouvelle-Angleterre, sillonnées par de rares et misérables tribus d'Indiens, à travers les clairières que la hache hardie des planteurs ouvrait à d'énormes distances dans l'immensité des forêts vierges, chaque groupe de colons, chaque bande d'outlaws, chaque église de non-conformistes s'établissait sans obstacles et sans contrôle qui pût entraver son développement. A cette patrie dont ils avaient maudit la rigueur en lui disant adieu, ils laissaient toute distinction sociale, tout préjugé de naissance et presque toute idée de hiérarchie. Seulement, par une contradiction trop fréquente dans la nature humaine, ces sectaires, à peine échappés à la persécution, gardaient l'intolérance et les préjugés de la communion qui les avait bannis. Une loi du Massachusets punissait de mort le prêtre catholique qui foulerait aux pieds avec récidive ce coin de terre voué à un culte exclusif. Peu soucieux du sort des autres agglomérations dont ils savaient tout au plus l'existence, ces Etats à leur début, s'il est permis de donner ce nom à d'aussi faibles réunions d'hommes, s'efforçaient d'organiser, dans une mesure plus ou moins absolue de démocratie, le *millenium*, le règne du Christ sur la Jérusalem terrestre. On eût dit pourtant que, remontant aux sources du Christianisme, ils s'empressaient de mettre l'Évangile en oubli pour rentrer dans l'inflexible rigueur de la législation mosaïque. La métropole rendait à ses colonies l'oubli qu'elle en recevait : nulle pression extérieure ne ralliait ensemble ces puritains, ces quakers, ces sociniens, ces mennonites, parmi lesquels éclatèrent bientôt de nouvelles divisions. Jamais les théories gouvernementales à priori n'avaient été appliquées avec une pareille facilité ; ces exilés de l'Europe encore monarchique arrivaient du premier coup aux doctrines radicales, développées plus tard dans le *Contrat social*. Deux causes sauvèrent les établissements naissants de l'esprit de destruction qui fermentait en eux. Un fanatisme convaincu au milieu des plus étranges aberrations conserva, avec le sentiment religieux, le lien de la famille, souvent même l'austérité des anciennes mœurs. D'un autre côté, l'admirable sens pratique des Anglo-Saxons se réveillait avec les difficultés et les périls de la colonisation ; il réagissait chez les fils contre les entraînements qui avaient dominé les pères. Leurs actes finirent par se trouver en contradiction avec leurs principes. Ainsi les violences des anabaptistes, qui avaient érigé en système, à leur début, l'immoralité et la révolte, s'amortirent dans les labeurs de l'agriculture, dans le calme de la vie rurale. Cette secte, heureusement dégénérée, est remarquée aujourd'hui pour sa douceur. A travers un dérèglement intellectuel qui n'a

pas de limite, le yankee agit sagement, positivement surtout; ses engagements ne l'empêchent pas de calculer. Abandonné à ses efforts individuels, il l'emporte à beaucoup d'égards sur les Espagnols, ses voisins du Nouveau-Monde, soumis aux exactions d'un gouvernement lointain, fourvoyés plus tard dans la démocratie, le principe le plus antipathique à leurs instincts nationaux. La nature, les circonstances, ont d'ailleurs favorisé le premier de ces peuples. Au lieu de chercheurs d'or, qui, le regard toujours tourné vers l'Europe, poursuivaient une fortune rapide au milieu du pillage et des aventures, il a eu, dans un pays fertile dépourvu de placers et de mines, des agriculteurs dont toutes les espérances se trouvaient forcément concentrées sur cette nouvelle patrie. Cela prouve-t-il quelque chose en faveur de l'efficacité civilisatrice du protestantisme ! Certainement en aucune façon. On n'a pas vu jusqu'ici que le Catholicisme, qui fait aux Etats-Unis de grands progrès, ait entravé leur développement, en formant des citoyens moins dévoués à l'intérêt général, moins actifs dans le mouvement d'expansion qui prépare une grandeur si prodigieuse à cette nation nouvelle<sup>1</sup> ! Faire honneur à la race germanique des résultats aussi patients que rapides obtenus dans l'Amérique du Nord, c'est aussi se livrer de gaité de cœur à une singulière illusion, c'est prétendre substituer l'ethnographie à l'histoire, et méconnaître les différences radicales qui séparent le type moral de l'Anglais du caractère de l'Allemand. Les émigrations hollandaises et allemandes, inférieures en nombre, venues d'ailleurs sous la direction des mêmes passions religieuses, se confondirent successivement, sans en altérer l'empreinte, avec la population sortie des trois royaumes. Aujourd'hui, au contraire, que la démocratie allemande envoie aux États de l'Union un contingent chaque année plus considérable, elle introduit un élément socialiste bien prononcé, qui n'est pas sans danger pour l'avenir.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle sécularisa la révolution. Elle échappa à la direction du protestantisme, dont les forces usées ne pouvaient plus lui donner aucun élan. La France devait être l'agent principal de cette nouvelle phase. Nous ignorons les inconséquences très-sensées que nous signalions tout à l'heure chez les Anglo-Américains. Toujours pressés d'arriver au but, d'incarner la théorie, nous nous élançons avec une ardeur fiévreuse qui ne recule devant aucun résultat. La constitution

<sup>1</sup> M. Gervinus reconnaît que « les jésuites français firent au Canada des miracles de conversion et de martyre. » Puisqu'il était sur ce chapitre, il aurait pu ne pas oublier les succès de la colonisation du Paraguay et les établissements sur la mer Vermeille qui ne laissèrent rien à envier à aucun autre système. La colonie espagnole de la Californie disparut avec la suppression des jésuites.



définitive de la monarchie avait été sans doute un immense et bien-faisant progrès sur le régime féodal. Toutefois, en dépouillant le pays de ses anciens éléments constitutionnels et de ses États régulièrement assemblés, en détruisant là où il y avait à transformer, en abaissant la nation tout entière sous la puissance royale isolée dans sa grandeur, on priva la France de sa virilité intérieure, on créa une sorte d'égalité radicale qui ne devait plus se perdre. Il ne resta que l'autorité fictive et usurpatrice des parlements, expression des prétentions d'une corporation, arme de guerre tombée en poussière, quand elle ne servit plus à détruire. Richelieu, si prévoyant dans sa politique étrangère, anéantit dans l'État les conditions d'équilibre. Depuis lors, on a eu beau essayer d'installer le trépied boiteux des trois pouvoirs, il n'a jamais pu trouver son aplomb. Tous les genres de despotisme se succèdent les uns les autres; d'une dictature monarchique à une Convention il n'y a qu'un pas, que tour à tour les peuples franchissent sans s'étonner. Tout se réunit d'ailleurs pour faire pencher l'édifice social vers le même abîme.

Les encouragements donnés par Louis XIV à la littérature, en échange de l'éclat dont elle couvrait son règne, tracèrent la voie au triomphe de la philosophie, à l'importance toujours croissante de la parole et de la presse. Ce fut un élément nouveau avec lequel il fallut désormais compter. Ces périodes brillantes, ces âges d'or de la poésie et de l'art, sont destinés d'ordinaire à inaugurer des tempêtes. Sans rappeler l'ère des Pisistrates et l'avènement aussi orageux que brillant des républiques grecques, le même phénomène se reproduit d'une façon presque régulière : derrière le merveilleux siècle de Léon X s'abritent Luther et la Réforme ; Shakspeare est debout dans le péristyle de la révolution anglaise ; la fleur symbolique de la Divine Comédie s'épanouit au milieu des luttes des Gibelins et des Guelfes. Dans le drame républicain de Corneille, dans la vive ironie des *Provinciales*, dans les attaques de Molière contre la noblesse, dans les vers hardis du *Tartufe*, fermente déjà je ne sais quel instinct du lendemain. Claire, incisive, rendant la pensée avec la même précision que les draperies des statues antiques dessinent les formes, plus facile à manier que les lourds escadrons de la période allemande, moins pompeuse que l'espagnol, plus sévère que l'italien énervé par les concettistes, plus répandue que tous les autres idiomes, la langue française est parvenue à son apogée. Sa diffusion d'un bout à l'autre de l'Europe parmi les lettrés, à la cour des princes, dans toutes les classes qui ont l'initiative de la pensée, va exercer une influence analogue à la découverte de l'imprimerie. Au lieu des *Litteræ obscu-*



*rorum vivorum*, ce pamphlet de la Réforme, écrit pour les érudits dans le langage du passé, Candide ou la princesse de Babylone s'adressera aux femmes, à la jeunesse, aux hommes de plaisir, aux ignorants et aux esprits superficiels, au plus grand nombre en un mot. On assista au même spectacle qu'avait présenté le commencement de la Réforme : on vit les philosophes novateurs reprendre le chemin du palais des rois, les aveugler de leurs adroites flatteries, les effrayer par le tableau pathétique des envahissements ecclésiastiques, en leur offrant la perspective séduisante de s'agrandir aux dépens de ce pouvoir rejeté dans ses plus étroites limites. Les souverains se laissèrent aller à ces décevantes promesses ; leur vanité se complaisait d'ailleurs dans le rôle de destructeurs des vieux préjugés, des vieux abus.

« Il semblait, dit M. Gervinus, que le despotisme eût la conscience que son rôle était d'initier à la liberté. » On sait ce que le mot de liberté veut dire ici. Celui qui comprit le mieux son rôle fut sans contredit le grand Frédéric. Ce despote illustre, dominé par les philosophes qu'il méprisait, fit pénétrer dans son peuple, encore rude et grossier, les subtilités de la doctrine en même temps que le scepticisme religieux. Ce fut lui qui imprima à la Prusse ce double caractère militaire et spéculatif, envahissant et progressif, désormais indélébile à Berlin. Les mêmes théories se répandaient partout à la fois. Le poète de Sans-Souci eut des émules sur les trônes d'Allemagne, de Russie et de Suède, dans les conseils de France, de Portugal, d'Espagne et de Toscane. Mais dans ces pays, pour la plupart catholiques, on ne montra pas, pour le Catholicisme, la tolérance de Frédéric. On supprima les couvents, on confisqua les biens du clergé et des établissements charitables, on persécuta les prêtres, on essaya de rompre les liens de la hiérarchie. Ce n'est pas à l'Assemblée Constituante que doivent être imputées les premières tentatives d'Église constitutionnelle ; elles remontent à Joseph II, qui ne recula que devant la légitime résistance de ses sujets. A côté d'améliorations très-réelles qu'amenait la marche des temps, les erreurs les plus dangereuses envahissaient la science politique. Dans les législations nouvelles comme dans les écrits des publicistes, les anciens fondements du droit monarchique étaient remplacés par le fantôme théorique, impersonnel, omnipotent de l'État, origine du dogme de la souveraineté du peuple, véritable point de départ du socialisme, qui revendique, au bénéfice de la communauté, la disposition de toutes les richesses et de toutes les forces. En descendant de l'idée simple de la monarchie à l'abstraction complexe de l'État, on employait un pro-

cédé conforme à celui qui avait dépouillé Dieu de ses attributs pour en revêtir la raison individuelle.

Dans cet assaut général donné à la tradition, le protestantisme, quoique frustré du premier rôle, ne servit pas moins cependant de fort utile auxiliaire. La Hollande, asile des libres penseurs, avait élevé Bayle, le savant précurseur de Voltaire; elle avait formé ce courant d'idées où se développa le panthéisme de Spinoza. La métropole des calvinistes nous envoyait le républicanisme de Rousseau, en partie puisé dans la constitution de sa ville natale. Kant et Lessing, créant une philosophie et une littérature sceptiques, plaçaient l'Allemagne sur la route qui la conduisit à l'abolition de toutes les notions spiritualistes. L'Angleterre prenait aussi, depuis un siècle, une grande part au mouvement philosophique et religieux, malgré la fiction d'un culte officiel immobile. Aux Bolingbroke, aux Shaftesbury, aux Tindal, aux grands seigneurs épicuriens, aux athées et aux sophistes de profession, se mêlaient des éléments plus caractéristiques : Clayton, évêque anglican de Clogher, renouvelait les attaques de Michel Servet contre la divinité de Jésus-Christ; deux ministres de l'Église établie, David Williams et Théophile Lindsay, conclurent de degré en degré jusqu'au pur déisme.

Dans ce siècle paradoxal et corrompu où les courtisans blasés jouent à la bergerie et à l'innocence des mœurs pastorales, où les rois oppriment les vieilles croyances de leurs sujets, où les classes élevées se chargent de dépouiller le peuple du respect superstitieux qu'il garde encore pour elles, où la littérature aussi effrontée que servile insulte à la patrie après avoir renié Dieu, où l'envie de la bourgeoisie prépare en silence la Révolution<sup>1</sup>, rien n'est plus à sa place et l'on sent l'instabilité précaire d'une société qui va tomber. « Là où il n'y a pas de Dieu, règnent les fantômes, » a dit un penseur allemand<sup>2</sup>. L'athéisme ne sauvait pas de la superstition. L'idée du merveilleux et du surnaturel chassée de la religion se réfugiait dans toutes sortes de crédulités bizarres. Ce fut le triomphe des mystagogues et des charlatans : Swedenborg évoquait les morts pour satisfaire la frivole curiosité des vivants; Cagliostro abusait par ses jongleries les grands seigneurs de la cour de Louis XV; Mesmer exploitait habi-

<sup>1</sup> La bourgeoisie travailla à l'organisation démocratique, elle favorisa l'antagoniste naturel qui venait immédiatement derrière elle, le quatrième Etat. En se privant au-dessus d'elle de tout appui, elle força la noblesse à l'émigration, le clergé à la résistance, le roi à la fuite (Gervinus).

<sup>2</sup> Novalis.

lement le magnétisme animal. Les hommes qui avaient fait le monde vide de Dieu, se sentaient saisis de terreur devant la puissance de cet être inconnu qu'ils appelaient la Nature. Le sentiment religieux achèvera de s'atrophier aux vapeurs d'un mysticisme malsain, émané plutôt de la fermentation de la matière que de l'enthousiasme de l'intelligence. Dans ce synchronisme où la décadence des deux autorités marche si parallèlement, nous approchons du temps où Catherine Théos, l'Eve de la nouvelle alliance, prophétisera le règne d'amour du Messie Robespierre.

Si impur qu'ait été le xviii<sup>e</sup> siècle, il eut cependant de généreuses inspirations, dont il est bon de lui tenir compte, puisque nous avons hérité de quelques-uns de ses efforts qui n'ont mûri qu'après lui. Plusieurs même de ses erreurs ou de ses vices se sont tournés au bénéfice de la vérité et de la justice : son scepticisme, son indifférence ou son hostilité religieuse ont été loin de desservir la cause profondément chrétienne de la tolérance, assez mal comprise jusque là et trop mêlée aux passions politiques pour être pratiquée. Ainsi la Providence s'en va vers son but, portée par les intentions les plus hostiles. Après des aboyeurs de philanthropie, il se rencontra d'ailleurs des gens sincères pour lesquels, au milieu de leur foi incomplète et de leurs dangereuses illusions, l'amour de l'humanité fut autre chose qu'une mode puérile, l'égalité qu'un brutal et sanglant niveau écrasant toutes les supériorités. Nous comparerions volontiers ces hommes droits et honnêtes d'une époque finissante aux Alexandrins qui marchaient à côté du Christianisme et en profitaient à leur insu. L'ignorance religieuse était redevenue la même. C'est à cette fraction, dont Malesherbes fut un des plus nobles représentants, c'est au développement historique de l'ancienne constitution française, c'est surtout à l'apaisement des scissions nationales suscitées par la Réforme<sup>1</sup>, et non aux grands sophistes du temps, que l'on doit attribuer

<sup>1</sup> La tolérance est un fait moderne : elle ne se trouvait au xvii<sup>e</sup> siècle dans les idées d'aucun parti. Voici ce que nous lisons dans un pamphlet calviniste sur la Saint-Barthélemy, *le Tocsin contre les massacreurs, Reims, 1579* : « Ce n'est pas que le magistrat ne puisse réprimer les hérétiques : mais icy ces brouillons faillent doublement parce que d'un costé, comme Scribes et Phariséens, ils en veulent à Christ et ses membres et à la pure doctrine, et d'ailleurs ils s'efforcent à esmouvoir le peuple à commettre tout excès contre nous sans ordre de justice ni cognoissance de cause, ce qui a été rejeté de toute république bien policée. » L'exécution de Michel Servet ne fut pas seulement approuvée par Théodore de Bèze, le doux Mélanchthon et les églises d'Allemagne; elle trouva un défenseur dans le ligueur Saint-Julien de Balleure (Voyez ses *Mélanges historiques*, p. 159). Mais, à la gloire du Catholicisme, saint Augustin avait été en pareil sujet d'un avis bien différent : il blâmait formellement l'emploi des supplices pour réduire les hérétiques.



le réveil des principes de liberté désormais inséparables de la civilisation.

Montesquieu s'arrêta à la surface de la constitution anglaise. De cette charte où s'est incarnée la féodalité, il se fit une arme contre les derniers vestiges du moyen âge. Son inintelligence calculée du principe d'organisation de nos voisins a semé en Europe bien des théories funestes, que la charrue des révolutions n'a pas encore déracinées. Du reste, le moment était passé où la division de l'autorité eût été possible : depuis longtemps l'aristocratie avait été absorbée dans la monarchie absolue, et le parti qui rêvait en 89 une contrefaçon française de la Chambre des Lords, s'attarda à la poursuite d'une chimère. Rousseau sut être bien mieux de son siècle, dont il exagéra les défauts et précipita les tendances : le législateur *in partibus* des Corses et des Polonais alla chercher par-dessus l'épaule des procureurs et des gens de lettres qui réclamaient leur accession au pouvoir cette majorité du peuple, que M. Gervinus appelle ingénieusement « le quatrième état », et il prétendit en faire tout le gouvernement. Quoi qu'on ait essayé depuis, on n'a rien obtenu de plus logique et de plus complet que le *Contrat social*. L'excentrique Proudhon lui-même n'est pas parvenu à dépasser ce pôle de la démocratie, où s'arrêtent les diverses formes de la vie publique. Les déclamations sentimentales de Jean-Jacques ne peuvent couvrir le matérialisme aveugle de sa doctrine. Tout devient légitime qui est sanctionné par la volonté du grand nombre. La déclaration américaine de 1776 reproduit quelques-unes des idées françaises de l'époque, et cependant la révolution dont elle est le manifeste fut un des changements les plus justes dans leur principe, les plus féconds par leurs résultats, qu'il ait jamais été donné à l'histoire de raconter. C'est que la tradition, que légitimait une possession d'environ deux siècles, investissait les États qui ont formé l'Union d'une indépendance à peu près complète ; aux libertés conquises par un pouvoir dont l'influence s'était inégalement exercée, venait naturellement se joindre la participation aux droits antiques de la nation anglaise, parmi lesquels celui du consentement de l'impôt occupe le premier rang. Quand la métropole essaya d'appesantir son autorité par l'établissement arbitraire d'une taxe nouvelle, les colonies, qui se sentirent lésées dans leurs privilèges, opposèrent une résistance ferme, convaincue, inébranlable, pourtant encore bien éloi-

gues donatistes (Voyez ses *Lettres à Proculien, à Donat, à Cécilien*, etc.). De Thou se prévaut de cet exemple. Mais est-il bien avéré que la prétendue impartialité de ce dernier n'ait pas été tout simplement une inclination déguisée pour le protestantisme.



gnée de la révolte : les liens se rompirent lorsqu'il ne resta plus d'autre moyen de revendication que les armes. Mais dans cette séparation forcée, nul emportement, aucun de ces actes iniques ou violents qui déshonorent d'ordinaire les révolutions. Celle-ci devait demeurer pure jusqu'au bout : Washington, la personnification et le héros immortel de cette transformation sociale, aima mieux exposer sa popularité que d'accepter aucune solidarité avec la république anarchique qui venait de lever son drapeau en France.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur les différences profondes qui séparent de ce changement presque légal le mouvement qui commença à agiter le continent vers cette époque et d'où sortira, selon M. Gervinus, le triomphe définitif de la démocratie ou du *gouvernement mixte*, expression essentiellement élastique dans laquelle chacun peut faire entrer à son gré une dose plus ou moins forte de libéralisme. Nous remarquerons cependant qu'en France, par exemple, quand la révolution rompait brutalement avec tout le passé glorieux de la nation, elle pénétrait dans le cœur de la société par la brèche que la monarchie avait laissée ouverte. Depuis qu'un souverain avait pu dire avec raison : « L'État, c'est moi, » en mettant la royauté en dehors et au-dessus de la loi, il l'avait dépouillée de son caractère sacré, en même temps que de ses obligations, et avait institué une sorte de matérialisme politique ; l'extension donnée par tous les princes aux armées permanentes facilita d'ailleurs les changements. Seulement les tendances fausses ou mauvaises durent s'étendre et se développer, elles se généralisèrent en passant de l'unité à la masse. Ainsi la Convention décernant aux filles-mères des récompenses nationales, faisait-elle autre chose que de continuer Louis XIV, dont le caprice omnipotent, plus fort que la moralité des lois, légitimait ses bâtards adultérins ?

Evidemment la constitution des Etats-Unis ne fut pas l'idéal vers lequel aspira la Révolution française. Destinée d'abord à ne pas aller aussi loin, elle est emportée bien au delà. A chaque période de la crise, le but change et s'éloigne. Au lieu de patriotes suivant, avec l'aide de Dieu et le calme du bon droit, la marche régulière de leur affranchissement, vous avez des hommes entraînés au courant d'événements et de principes dont ils ignorent les conséquences. Parti d'une monarchie absolue, on arrive à la tyrannie sanglante d'une Assemblée unique, et si l'on a conquis en route l'abolition des privilèges et l'égalité devant la justice, ce n'est pas « aux bourreaux barbouilleurs de lois <sup>1</sup> » qu'il faut s'en prendre. Toutes ces idées, accep-

<sup>1</sup> André Chénier.

tées par la royauté, se trouvent exprimées dans les cahiers des Etats généraux. Si la forme gouvernementale des Etats-Unis s'était établie en France, sans aucun doute l'expérience eût été décisive pour l'Europe. On eût acquis en effet la preuve que cette constitution pouvait s'appliquer à tous les pays, à tous les climats, à toutes les races, aux civilisations vieilles aussi bien qu'aux jeunes peuples. Il aurait fallu effacer de notre société les inégalités naturelles, qui, si elles ne subsistent plus comme élément pondérateur, n'en ont pas moins, aux yeux de l'opinion, une existence très-réelle, dont on est bien forcé d'admettre l'importance. Malgré les efforts répétés depuis soixante ans, nous n'avons encore pu en arriver là. Les provinces avaient d'ailleurs trop de rapports entre elles pour former des États séparés. Les diverses assemblées délibérantes qui se succédèrent de 1789 à 1800, poussèrent toutes à la centralisation. Ces tendances, même dans leur exagération, se trouvaient en conformité avec l'esprit de la France. Aussi, à part quelques départements isolés les uns des autres, la tentative des Girondins souleva-t-elle une répulsion générale. Le plus grand nombre de ses adhérents ne voyait guère dans cette cause qu'un moyen de soustraire le pays à la domination de la guillotine. De plus hautes questions s'agitaient, à l'insu des partis, au-dessus de ces querelles d'homme à homme. Au 31 mai, la République tomba avec Genonné et Vergniaud. Depuis, on n'a jamais pu réinstaller sous son nom que l'anarchie. Cet insuccès de la partie la plus modérée de la Révolution fut un bonheur pour la France, dont elle sauva l'intégrité remise en péril comme à l'époque des guerres de religion. Rousseau avait lui-même reconnu à un moment donné que les républiques ne convenaient qu'aux petits États. Mais assez d'idées contradictoires hantaient son cerveau de sophiste pour que cette anomalie ne nous étonne pas. Le *Contrat social* va à l'unité démocratique et non pas au fédéralisme.

Privée des conditions de la vie, la République fit comme tous les gouvernements qui ne peuvent s'établir : elle violenta la nation à tel point que le despotisme glorieux, dans lequel on tomba, apparut comme une délivrance. Napoléon, composant avec les Jacobins, qu'il avait chamarrés de cordons et de titres nobiliaires, ne leur donna pas la liberté dont ils ne se souciaient plus, il laissa dans la législation le divorce et beaucoup d'autres dispositions révolutionnaires. D'un autre côté, ses campagnes réveillèrent, à travers l'Europe, les idées qu'avaient semées d'éphémères républiques tombées en 98 des fourgons de nos armées. Il imposa à ses conquêtes et aux États dont il fit ses vassaux, le Code civil qui brisait le réseau des institutions du passé. En Alle-

magne, il sécularisa les souverainetés ecclésiastiques, médiatisa un grand nombre de petites principautés qui n'ont pas été relevées depuis, élargit les territoires de la Bavière, de la Saxe, du Wurtemberg érigés en royaumes. En Italie, il créa un esprit public, que la domination autrichienne n'a pu étouffer. En Espagne, il porta à l'autorité du clergé, à l'organisation traditionnelle de profondes atteintes, qui retentirent jusque dans ses colonies. Il déposséda le Pape et le retint captif; il poursuivit contre les ordres religieux les réformes de Joseph II, il renouvela le scandale des conciles schismatiques. Partout il débâta le terrain. L'universalité de sa domination ou de son influence, l'extension des rapports du commerce développés sur le continent, les contingents du nord et du midi combattant sous le même drapeau, établirent cette solidarité des peuples poursuivie comme un rêve par la République française. Ces changements introduits par la violence, les nations, qui les avaient reçus en les maudissant, devaient plus tard les revendiquer comme des droits. Dès lors la révolution généralisée devint un fait social, qui ne tint plus compte des douanes ni des frontières; la vieille foi catholique, mutilée et entravée par le pouvoir, fut elle-même impuissante à arrêter le torrent qu'elle avait si longtemps contenu. Il franchit la ligne de démarcation tracée par le protestantisme et la philosophie; il envahit les contrées méridionales jusque là à peu près complètement préservées.

Cet esprit de cosmopolitisme dont le dernier terme se trouve aujourd'hui dans l'humanisme des Hégéliens et de quelques autres écoles socialistes, ne s'établit pas sans obstacles; cet assouplissement de races si diverses aux mêmes lois et aux mêmes usages souleva de vives oppositions, qui se traduisirent enfin par la révolte. Quoique entreprise sous la direction des anciennes dynasties dépossédées ou menacées par le vainqueur, cette recrudescence des nationalités ne ramena pas vers le passé. On retourna contre la France la propagande qui avait servi ses conquêtes. Ce fut aux chants de la liberté que l'Europe s'ébranla pour anéantir l'Empire. Si Alexandre, le chef de la coalition, apportait à Paris des idées libérales que son influence contribua à faire pénétrer dans la charte, il en emporta bien plus à la suite de son armée. Ainsi tout concourait à développer les théories nouvelles, même les efforts faits pour les étouffer. Les populations se groupent par langue et par origine, sans tenir compte des divisions politiques, que les traités de Vienne commirent la faute de rendre plus arbitraires à beaucoup d'égards. Le cosmopolitisme et la notion restreinte de la patrie fondée sur l'idiôme, voilà les deux faces du mouvement révolutionnaire, contradictoires en apparence mais qui, présentées tour à tour



avec habileté, comme nous l'avons vu en 1848, sont destinées à entraîner les instincts et les préjugés des masses. Ainsi, tandis que la Sicile, la Hongrie, la Pologne, l'Irlande revendiquent un gouvernement distinct, les chefs de l'alliance révolutionnaire franco-allemande rêvent une fédération gigantesque des Etats-Unis d'Europe organisés en république.

Un travail latent, dont on peut surprendre bien des symptômes, pousse dans cette direction les efforts d'une propagande infatigable. Après les grandes déconvenues de 1848, les utopistes, dont la foi survit aux épreuves, s'unissent aux socialistes du pillage pour préparer les peuples à cette évolution nouvelle de la doctrine du progrès. Bruyamment proclamée dans les constitutions qu'inspirait le mouvement de février, la fraternité des peuples apparaît désormais, dans son application immédiate, comme le seul moyen de briser la résistance coalisée des souverains. De ces programmes mal définis, où l'on a laissé pénétrer des incertitudes calculées, se dégagent les ambitions personnelles à la dictature, les prétentions de chaque race à la suprématie. En Allemagne la question du fédéralisme se présente dans les plans de l'organisation intérieure. La tentative unitaire du parlement de Francfort, si misérablement avortée, ramène à des théories plus en harmonie avec les traditions et les tendances nationales. Plus habilement inspiré aujourd'hui, de ce côté faible d'un pays, qui n'a pu trouver encore son homogénéité, on veut faire le signe de sa grandeur et son titre à la prééminence. Tâchons d'être juste en une question aussi délicate et de nous élever au-dessus des sottes préoccupations nationales. La centralisation, quand on ne lui prête pas un développement trop absolu, est sans contredit un avantage, puisqu'elle fait converger toutes les forces vers le même but. Dans l'intérêt des États voisins, le sort a voulu qu'il n'en fût pas ainsi pour l'Allemagne. En effet, si l'empire de Charlemagne ne se fut pas brisé par la succession, l'Europe entière serait peut-être maintenant germanique. Toutefois les expériences entreprises à des époques bien différentes ont prouvé que l'esprit de particularisme venait plutôt du caractère du peuple que de la marche des événements. Le nord et le midi forment deux groupes distincts dont les intérêts, la religion, les mœurs s'opposent à une fusion complète. Il est donc sage de reconnaître que les essais d'absorption, que les réformes dirigées dans un sens exclusif viendront invariablement se briser contre les obstacles, ou ne rencontreront qu'un assentiment passager. Les tendances qu'exprime M. Gervinus, le succès que vient d'obtenir son livre témoignent à cet égard d'un retour de l'opinion publique à des idées plus saines et plus prati-



ques<sup>1</sup>. Gardons-nous, au milieu de tout cela, d'abandonner une erreur pour une autre. L'Amérique du Nord exerce en ce moment une forte attraction sur l'Allemagne. L'émigration, qui depuis les derniers troubles prend des proportions toujours croissantes dans le grand duché de Bade, le Wurtemberg, les deux Hesse, la Bavière Rhénane, le Meklenbourg, le Holstein, les contrées les plus travaillées par la démagogie, produit un contre-coup bien sensible sur la patrie qu'elle abandonne. Les institutions démocratiques que vont chercher de nombreux contingents enlevés chaque année à l'agriculture d'un sol fécond, se présentent, avec un attrait plus dangereux par leur éloignement, à des populations que l'issue de la régénération de 1848 a froissées dans leur amour-propre. Ce serait là une illusion plus funeste encore que la première. La forme gouvernementale des États-Unis, telle qu'elle est et non pas telle qu'on se l'imagine, grande et belle après tout au milieu de ses anomalies, même au prix de l'esclavage, de la tyrannie de la majorité sur la minorité, de l'ostracisme des hommes supérieurs par la médiocrité et souvent d'une sauvage intolérance, la constitution des États-Unis est impossible en Allemagne. Quand la monarchie tombera, ce sera dans l'abîme creusé par les philosophes Hégéliens, qui, sous le manteau du libre examen, ont systématiquement effacé de l'âme humaine les derniers vestiges du supernaturalisme, la notion de Dieu et avec elle celle du juste et de l'injuste. « La révolution de 93 n'est qu'une idylle auprès de celle que nous aurons en Allemagne, » a dit un panthéiste qui s'y connaissait<sup>2</sup>. Sans doute les conditions actuelles appellent des réformes; il sera prudent de la part des princes de ne pas les laisser réclamer trop longtemps, et, quoi qu'en pense M. Gervinus, il n'y a que celles qui viennent d'eux qui soient durables. On a déjà fait quelque chose dans ce sens: le traité de commerce du Zollverein avec l'Autriche qui associe les intérêts sans les confondre, les mesures prises pour préparer l'unité monétaire sont des preuves de bonne administration et méritent la reconnaissance des peuples. D'autres réclamations non moins impérieuses doivent aussi recevoir satisfaction dans une juste mesure. Ce double courant de particularisme et d'unité a jusqu'ici seul réussi à entretenir la prospérité de l'Allemagne; tous les efforts exclusifs ont été funestes. Si l'on veut retenir la vie politique dans les petits centres d'où le parlement de Francfort tendait à la

<sup>1</sup> L'unitarisme a du reste protesté contre l'introduction à l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Voyez la brochure du docteur Zopfel, *Die Demokratie in Deutschland*.

<sup>2</sup> Henri Heine.

faire disparaître, il faut l'exciter par de bonnes institutions qui donnent une part sérieuse au pays, dans le règlement de sa propre administration. Les temps calmes ne sont pas accordés en vain aux nations et aux souverains; s'ils ne sont mis à profit pour réformer et améliorer, pour écouter les besoins légitimes, pour s'entendre et s'organiser en commun, en vue des luttes prochaines, les difficultés s'ajournent à la condition de reparaître bientôt, plus inextricables et plus menaçantes.

En Hanovre, en Wurtemberg, de louables efforts pour dégager l'autorité, sans la compromettre, de la rouille des vieux âges auxquels notre civilisation ne peut ressembler, ont rencontré un double obstacle dans les passions révolutionnaires, et dans la persistance aveugle de la chevalerie, défendant pied à pied ses anciens privilèges. Souhaitons que les derniers différends suscités par cette tâche difficile s'apaisent bientôt sous l'empire d'une prudente conciliation. En attendant, les charges et les rentes féodales, disparaissant de la législation par le rachat, sont devenues un fait acquis. En Prusse, l'action gouvernementale, se reprenant quelquefois à des caprices de droit historique, a soulevé des oppositions qui ne demandent pas mieux que de se réveiller. Mais une situation autrement grave est celle de la plupart des petits États faisant marcher d'impuissantes législations à coups d'exclusions et de décrets militaires. L'abus de ces moyens actifs finit par user toute espèce de ressort, il discrédite les lois, dépouille le souverain du respect dont il ne doit jamais être dépouillé, et laisse la porte ouverte à tous les événements.

Dans ces conjonctures si complexes et si diverses d'un pays à l'autre, l'attitude générale du parti catholique a été satisfaisante. Nous en avons la conviction, il ne manquera à aucun de ses difficiles devoirs. En faisant la part nécessaire des exceptions, il restera franchement monarchique, sans désertier la liberté que, plus que tout autre, il doit admettre et dont il a lui-même besoin. Nous ne désirons aucune protection particulière pour le Catholicisme. On sait combien lui a toujours été fatale la faveur du pouvoir; ces conquêtes éphémères et sans racines sont trop chèrement payées le lendemain. Qu'il ait sa part des armes et du soleil, rien de plus, rien de moins, et il avancera sans crainte d'aucune compétition. Ses ennemis ne l'ignorent pas. Il y a peu de jours, une ville protestante, la seconde capitale de l'Allemagne assistait à un spectacle bien digne de nos méditations. A la procession de la Fête-Dieu, le général de Radowitz marchait à côté de M. Waldeck, l'ancien chef de l'opposition de gauche à la seconde chambre prussienne. Voilà, il faut en convenir, un grave et bel enseignement que ce phare lumineux de la doc-

trine catholique rayonnant, par le plus sacré et le plus intime de ses mystères, au-dessus de l'antagonisme des partis, dans un pays livré aux spéculations philosophiques les plus téméraires.

Le moyen âge qui fut une forme de civilisation est irrévocablement tombé. Nous n'avons plus l'universalité de sa foi : ne relevons pas ses égarements que rien n'excuserait plus aujourd'hui. De quelque part qu'elle vint, l'intolérance serait plus qu'un crime, elle serait une faute. Les entraves pas plus que les persécutions ne sont, Dieu merci, ni dans l'esprit ni dans les nécessités de notre époque. Les luttes du *xvi<sup>e</sup>* siècle, celles de la guerre de Trente ans, où les opinions religieuses abritaient d'âpres ambitions personnelles, sont restées bien loin de nous. Ainsi, désormais, au point de vue politique, le protestantisme n'offre plus que des inconvénients négatifs : la vie achève de se retirer de lui, on lui demanderait en vain le mot propice de l'énigme sociale. Vous aurez beau galvaniser la mort, elle sera impuissante à vous apporter aucun secours. Un double courant traverse le protestantisme et l'entraîne dans des directions opposées : tandis que la portion la plus aventureuse, la plus conséquente, il faut bien le dire, s'en va à la dérive échouer sur les bas-fonds du socialisme et du néant ; une réaction calculée ou instinctive rapproche l'autre du spiritualisme actif, du principe d'autorité, caractère distinctif de la véritable orthodoxie <sup>1</sup>. Dans les dernières conférences de l'Eglise évangélique d'Allemagne tenues à Eisenach, il s'est produit ouvertement des opinions et des plans, qui indiqueraient un retour partiel vers les formes traditionnelles de la hiérarchie ecclésiastique. De son côté, le roi de Prusse, dont on connaît les tendances piétistes, essaie, par une de ces vellétés de rénovation féodale qui lui sont familières, de ressusciter, en la dénaturant, comme l'avait déjà fait son père, l'institution essentiellement catholique des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Qu'importent ces tentatives plus ou moins heureuses de contrefaçon du Catholicisme dont les formes peuvent se copier, mais dont l'esprit ne peut subir d'altération sans disparaître complètement ? Laissez-le se mouvoir dans le cercle de ses attributions, ne vous immiscez pas dans son administration intérieure, ne cherchez pas à relâcher son lien d'étroite unité avec la cour de Rome. N'atteignez pas la conscience par des prescriptions absolues et iniques comme dans l'affaire des mariages mixtes ; que les

<sup>1</sup> Pour être exact, il ne faut pas oublier cette troisième fraction, qui se laisse aller à aux délires de l'organe religieux. » (Novalis). Les premiers anabaptistes ont des dignes successeurs chez ces « Springer » de la Poméranie qui exorcisent le diable à coups de bâton. Voyez la *Gazette d'Augsbourg* du 11 avril 1853.



évêques se réunissent librement, et que les séminaristes aillent au Collège Germanique. En étendant franchement sur ces appuis désintéressés de l'ordre les libertés communes à tous les citoyens, vous aurez plus obtenu pour le maintien des trônes et l'apaisement des esprits, que par vos encouragements aux reconstructeurs de la hiérarchie dans l'Eglise protestante, de quelque confession ou de quelque nuance qu'elle soit. Le moment approche où cet auxiliaire ne sera pas inutile.

Evidemment, la crise un moment suspendue n'a pas encore trouvé son dénouement. Malgré le quiétisme aveugle de ceux qui lèvent les yeux vers cette trouée dans l'orage qu'ils aiment à prendre pour le calme définitif, l'incertitude de l'avenir persiste toujours. L'énigme est là, devant nous, qu'il faut bien deviner, sous peine de déchéance et de mort : il s'agit de trouver avant tout la loi harmonique de l'autorité et de la liberté, des deux principes également sacrés et jusqu'ici à peu près inconciliables, des deux forces vivantes que Dieu a mises dans les sociétés humaines pour les diriger, les glorifier et les grandir, et qui, hostiles l'une à l'autre, sont devenues des instruments de ruine, d'anarchie et de compression. Avouons-le de bonne foi : la doctrine de nos philosophes et de nos professeurs d'économie politique, la science de nos hommes d'État n'a guère avancé la question. Dans cette atonie générale de l'intelligence, dans cet énervement de la foi, nos adversaires, aussi découragés que nous, entonnent de temps en temps le chant de triomphe de la démocratie, et nous montrent, comme une espérance et comme une victoire, la lointaine Amérique, où le sang de l'esclave jaillit encore sous le fouet du commandeur<sup>1</sup>. Dans le Nouveau-Monde, les Etats-Unis ne sont pas le seul pays qui jouisse de quelque prospérité. Si nous jetons nos regards vers le Sud, il serait facile de répondre, par l'exemple du Brésil, le seul Etat qui ait conservé une marche régulière au milieu des républiques espagnoles, sans cesse agitées par des convulsions renaissantes. Les tentatives démocratiques se sont trop tristement produites sur notre continent pour introduire dans le débat une raison bien concluante. Impuissantes à produire un ordre un peu stable, elles ont apporté leur part de corruption aux mœurs générales, et fait rétrograder les idées publiques de cinquante ans en arrière : funestes conquêtes où les caractères se sont appauvris, sans

<sup>1</sup> M. Gervinus rappelle que par l'assiento de 1711, le gouvernement espagnol, sous l'empire d'un scrupule de conscience très-inconséquent, interdit aux nationaux la traite des noirs dans ses colonies, pour investir les Anglais de ce monopole. Les Yankees n'ont pas dégénéré de leurs pères.



bénéfice pour aucune cause. De bonne foi, qui oserait triompher de pareils progrès? Les théories même d'association émises par la Révolution de 1848, peuvent, dans tout ce qu'elles ont de conciliables avec la réalisation, s'assimiler à toutes les formes de gouvernement possibles. On a d'ailleurs oublié depuis bien longtemps ces rudes et mâles vertus qui firent fleurir les républiques primitives. La lutte n'est plus entre la monarchie et la république, fédérative ou unitaire.

Du point où nous sommes arrivés nous ne pouvons plus glisser que dans le socialisme absolu et brutal. En deçà il ne reste que de vains mots ou de puérides illusions. La question politique est dominée de toute la hauteur de la question sociale; la question religieuse est à la source de toutes deux. Dans le jour sinistre projeté sur l'avenir par l'ardente compétition d'un prolétariat sans frein et d'une aristocratie d'argent dépourvue de croyances, les systèmes n'auront pas à intervenir d'une manière efficace. Le spectacle d'une société endormie sur les bords du gouffre dans les enivremens des jouissances matérielles nous ramène involontairement à Byzance et aux plus mauvais jours de la Rome impériale. Aux heures amères de l'exil, l'illustre songeur de Sainte-Hélène jetait au vent de l'Océan des paroles fatidiques, recueillies comme l'arrêt de mort de l'Europe. Mirabeau, Barnave, La Fayette, les amans romanesques ou les roués de la liberté, avaient déjà désespéré avant lui. D'eux à nous tous les signes sont venus confirmer leurs pronostics et leurs craintes; la décadence s'est inexorablement poursuivie à travers des révolutions stériles, dans l'indifférence et l'aveuglement universels. Eh bien, parmi les débris qui continuent de tomber, sous les menaces d'un ciel sanglant où va éclater un orage, tel que les siècles n'en ont peut-être jamais vu, philosophes, nous devons rester calmes, chrétiens, notre devoir est de nous confier jusqu'au bout. Ne donnons pas aux méchants, ne donnons pas aux égarés et aux faibles le spectacle de nos défaillances. Ce n'est pas nous en définitive qui avons le plus perdu. Dégagés de toute solidarité avec les hommes, qui ne les ont jamais mis si complètement en oubli, nos principes éternels, le sentiment du juste et du vrai dominant, dans leur inaltérable éclat, le théâtre des faits passagers. Du côté où, il y a deux mille ans, le salut apparut pour la première fois, et de ce côté là seulement il peut descendre sur le monde aussi profondément troublé. Au début des temps nouveaux, Novalis rêvait la régénération par le Christianisme. Son attente fut trompée ou, pour mieux dire, elle fut ajournée. A côté des témoignages que nous citons tout à l'heure, on a souvent invoqué, comme un symptôme autrement

concluant, l'opinion attribuée à Joseph de Maistre sur le naufrage inévitable de la civilisation. Une personne que sa modestie a seule empêchée de se faire un nom glorieux dans les arts, et qui a eu la singulière fortune d'assister aux dernières années de l'auteur des *Soirées de Saint-Petersbourg*, affirmait dernièrement devant nous que l'âme virile et réellement grande du Platon chrétien ne s'était jamais courbée sous la logique apparente des événements, et qu'elle avait au contraire emporté dans une autre existence la conviction d'une rénovation prochaine par les idées religieuses. Avec celui dont le génie surprenait, pour ainsi dire, dans l'abîme des volontés toute-puissantes les harmonies mystérieuses de la destinée humaine, nous n'avons pas de peine à croire plutôt à la transformation qu'à l'anéantissement. Ceci sans doute ne sera pas l'œuvre d'un jour. Par combien de sang, de misères et de larmes ne paiera-t-on pas la rançon de la réorganisation nouvelle ! Avant que le *fiat lux* soit prononcé, il faudra que les ténèbres montent bien haut. Ce n'est que des entrailles de la société déchirée que pourra s'élaner le cri d'espoir, de renouvellement et de vie. Mais quoi qu'il arrive et si obscurcie qu'elle semble aujourd'hui, notre civilisation, plus imprégnée du Christianisme qu'elle n'en a conscience elle-même, ne doit pas périr comme la civilisation païenne, elle ne doit pas se dissoudre et retourner à l'état sauvage.

En attendant, voilà qu'en face de notre vieille Europe qui s'enfoncé chaque jour davantage dans ses divisions politiques et dans ses antagonismes de races, s'élève un empire né d'hier, parvenu dans un siècle à des proportions gigantesques. Réalisant avec une persistance qui n'a jamais été interrompue les vastes plans du testament politique de son fondateur, la Russie, qui a déjà dévoré la septième partie du globe, s'avance vers nous, par trois routes principales, sur un front de ligne de près de mille lieues. Le mouvement des révolutions a aussi utilement servi sa fortune que les retours du monde vers l'autorité. Entrée en possession de la Finlande que Napoléon lui livra à Tilsitt, elle enlace la Suède et menace le Danemark d'une revendication éventuelle de succession, repoussée, il est vrai, par le traité de Londres, mais qui pourra surgir au moment favorable. Dès à présent, son influence ouvre et ferme à son gré les portes du Sund. Elle pénètre au cœur de l'Allemagne par le royaume de Pologne, dont les deux partages datent des époques les plus désastreuses de notre histoire, où la France de Louis XV et de la Convention ne faisait plus entendre sa voix aux limites de l'Europe. Au Sud, les affinités de races ou les sympathies de religion reculent ses frontières morales à travers les

domaines de l'Autriche entraînée après elle, de la Turquie affaiblie et foulée aux pieds, en attendant de disparaître de la carte du monde. Après avoir rencontré au-delà des Carpathes, dans la campagne de Hongrie, une branche de la famille Slave, que le magyarisme tient dans un état d'infériorité, l'armée russe va cette fois au-devant des Grecs de la Servie, de la Bulgarie, de la Bosnie, dont elle a eu soin de surexciter les préjugés fanatiques. Dans la lutte qui s'ouvre, et dont il est impossible d'apprécier les conséquences futures, les acteurs et les temps s'effacent devant l'importance des questions mises en jeu. Deux hommes supérieurs, partis de points de vue bien différents, Donoso Cortès et M. Thiers ont entrevu le péril grossissant qui menace notre avenir et que M. Gervinus affecte de dédaigner. Le drame lointain, dont nous voyons aujourd'hui le prologue sous des formes défigurées à dessein, nous présente quatre-vingts millions d'hommes, aveuglés par les perfides promesses du panslavisme, s'ébranlant à la fois de la mer du Nord à l'Adriatique; des peuples à demi sauvages, qui n'ont su dérober encore à la civilisation que ses corruptions, renouvelant l'ancien combat de la barbarie contre notre vie intellectuelle, nos institutions, nos arts et nos croyances; le Christianisme exclusif de l'Orient, stagnant et troublé dans son immobilité, tendant à se substituer par la violence au Catholicisme qui embrasse le monde. Ici, la liberté de l'âme se tait et n'a pas d'issue même du côté de Dieu: l'invariabilité du dogme ne sert plus à protéger la conscience, mais à armer le despotisme d'un pouvoir terrible et sans frein. Le vaincu de Waterloo ne pensait peut-être pas dire si juste. Avant que la Russie se dissolve à la fermentation des passions démocratiques qu'elle ignorera longtemps, le socialisme aurait le loisir de lui livrer le monde. Ainsi partout notre bannière religieuse est plantée au plus épais de la mêlée entre le progrès et la négation, entre la liberté et la servitude, une servitude pour laquelle les idées et les termes de comparaison nous manquent. L'esprit, qu'a fait la civilisation moderne, est le seul qui puisse la défendre aujourd'hui.

On annonce la publication prochaine d'une traduction du livre de Gervinus, et jamais efforts moins grands n'auront été nécessaires pour naturaliser dans notre langue un écrit étranger. Par la lucidité de l'expression et des pensées, ces pages sont déjà françaises; leur succès, nous osons le dire, ne sera pas moins grand chez nous qu'en Allemagne. Une des dernières qui nous est consacrée rappelle la superbe invective de Montesquieu sur le peuple de Syracuse « également travaillé par sa liberté et par sa servitude. » Ce ne sera pas la sévérité de cette opinion qui éloignera les lecteurs. Nous ressem-



blons à la femme de Sganarelle qui aimait à être battue, et le tableau même grossi de nos erreurs n'a jamais beaucoup excité notre colère. En réduisant à une plus exacte mesure l'hyperbolisme du teutomane, bien déterminé à abaisser devant la race germanique tout ce qui est soupçonné d'origine latine, tâchons de trouver un utile enseignement dans ces considérations d'un esprit assez clairvoyant et à coup sûr très élevé. Dans tous les cas, il est permis de douter que de ce côté-ci du Rhin, la vulgarisation de *l'Introduction à l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, serve aussi efficacement qu'en Allemagne les intérêts de la démocratie. Elle est désormais rivée à deux causes peu populaires en France, le protestantisme et le fractionnement de la nationalité. Le fédéralisme, la ruine complète de la centralisation, cet instrument de cohésion nécessaire, dont nous ne prétendons pas pourtant défendre les excès, la déperdition des forces intellectuelles et religieuses dans ces milliers de sectes aussi bizarres qu'intolérantes, semées comme à plaisir à travers la vaste étendue de l'Amérique du Nord, et qui, réunies sur le sol de notre France si peuplée et si compacte, amèneraient le désordre et le chaos, la perte certaine de notre caractère, de nos qualités nationales, en échange d'avantages équivoques qu'il est fort douteux que nous puissions jamais acquérir, tout cela, il faut en convenir, n'est pas bien propre à nous convertir définitivement aux formes républicaines, que nous avons déjà traversées sans parvenir à y prendre racine. Quoi qu'il en soit, pour ceux qui se sont accoutumés à réfléchir, la lecture de ce livre ne saurait être perdue. Au fond de cette thèse si habilement produite, ils verront, par des cycles à peu près réguliers, le développement des formes démocratiques venant le lendemain de grandes époques nationales, entraînant la société dans la confusion et le bouleversement, et finissant par détruire toute culture intellectuelle et morale.

ANATOLE DE GALLIER.



# SAINT LOUIS.

*Suite* <sup>1</sup>.

---

1244.

Il nous faut à présent retourner au château de Pontoise, dans ce palais aux tourelles nombreuses, aux escaliers en spirale, aux terrasses élevées ; dans cette demeure riante où nous avons vu, quelques années auparavant, la reine Blanche surprendre les innocents secrets du jeune roi et de sa bien-aimée Marguerite. Hélas ! tout a bien changé d'aspect dans la royale demeure. Ce ne sont plus de doux secrets d'amour qu'on peut y surprendre. Il n'y règne plus que des trânes mortelles et des inquiétudes amères. Le Roi a rapporté de l'armée le germe d'une maladie qui s'est lentement développée ; depuis deux semaines et plus, il est en proie à la fièvre la plus dangereuse, sa violence s'est aggravée brusquement depuis trois jours, et la France tout entière tremble pour la vie du plus aimé des rois.

Voici la chambre où repose Louis : elle est obscure, car le jour blesserait sa vue, une faible lampe l'éclaire d'une lumière douteuse et vacillante.

Marguerite, tremblante et pâle, tient son plus jeune enfant dans ses bras ; il crie, le pauvre enfant, elle l'apaise en lui donnant son sein qu'il prend avec avidité, elle lui dit de douces paroles, mais très-bas, comme on fait près d'un malade chéri, dont on craint de troubler le repos momentané.

La reine Blanche est aussi là ; son visage exprime une mortelle inquiétude ; des femmes se tiennent à l'écart.

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* du 10 mars et du 25 avril.

Écoutons ce que disent les deux reines. Blanche, les yeux rougis par les larmes, s'approche de la jeune mère et lui dit :

« Marguerite, vous êtes fatiguée ; plusieurs nuits sans aucun repos vont vous faire malade ainsi que ce pauvre enfant ; l'air étouffé de cette chambre le fait souffrir, et ses cris continuels éveilleront le Roi ; emportez-le dans la chambre prochaine ; reposez-vous ainsi que lui, je resterai près de mon fils. »

Marguerite ne répondit pas d'abord, et deux larmes silencieuses tombèrent sur la tête de son enfant. Cependant après un moment elle dit :

« Madame ma mère bien honorée, n'est-ce point ici ma place et voudriez-vous donc me séparer de mon seigneur en la mort, comme si souvent m'en avez séparée en la vie ?

— En la mort ? Ah ! Marguerite, que dites-vous ? Non, non, ne parlez pas ainsi : il ne mourra pas, vous n'en serez pas séparée. Moi seule..... Mais si je vous ai contristée, ma fille bien-aimée, pardonnez-le-moi. Hélas ! je le sais bien, nos cœurs sont remplis d'une même tendresse. Nous donnerions toutes les deux nos vies pour racheter cette chère existence. Ne nous divisons pas dans la douleur, unissons bien plutôt nos prières pour que Dieu nous le rende. Messire l'évêque de Paris doit venir nous apporter les saintes reliques, espérons dans leur puissante vertu ! — Non, non, reprenait-elle tout bas, ce n'est pas la mort qui me l'arrachera... Mais écoutez : voilà son délire qui recommence encore. »

Dans ce moment, Louis exalté par la fièvre disait à sa sœur Isabelle, debout avec le médecin dans la ruelle de son lit :

« J'entends encore la même voix, écoutez, écoutez ; elle dit : « Roi de France, lève-toi, viens venger les chrétiens tombés dans les plaines de Gazer ; je vois les cadavres qui couvrent la plaine et les oiseaux de proie s'en disputent les lambeaux. Oh patience, patience ! votre sang n'aura pas vainement coulé..... Cette vue est affreuse ! » Et le Roi se mit à pousser des gémissements douloureux.

Le mire du Roi quitta la ruelle et vint à la reine Blanche.

« Madame, avez-vous entendu, lui dit-il, les paroles du Roi ? sont-elles chez lui l'effet d'un rêve ou celui d'une préoccupation ? »

Marguerite murmura :

« Depuis avant-hier, il les a répétées bien des fois. »

Isabelle dit à son tour :

« Sans doute, c'est une préoccupation de son esprit, car dès le commencement de la maladie de mon frère, je les avais entendues déjà. »

La reine Blanche était restée plongée dans de tristes pensées.

« Je dois vous dire ce qui agite ainsi l'esprit du Roi. Il est arrivé d'Outre-Mer l'affligeante nouvelle d'un grand désastre. Une horde barbare s'est précipitée sur la Palestine, une grande et terrible bataille a été livrée dans les plaines de Gazer, elle a été perdue par les chrétiens, et de grands malheurs en sont résultés : de saints religieux ont été massacrés ; l'archevêque de Tyr, l'élite des chevaliers du Temple et de ceux de l'Hôpital ont péri ; les chrétiens ont été moissonnés par centaines et par milliers.

» Jamais encore les plaines de la Palestine n'ont vu couler tant de noble et généreux sang.

— Quand monseigneur le Roi a-t-il eu connaissance de ces tristes nouvelles ? dit le mire d'un air préoccupé.

— C'était le sept de ce mois. En apprenant ce malheur, je le vis pâlir et se troubler. Le lendemain, la fièvre qu'il avait rapportée de sa campagne de Guyenne augmenta, et depuis ce temps, dans son délire, il croit entendre incessamment une voix qui l'appelle de l'Orient, et plusieurs fois chaque jour il répète les mêmes paroles. » Le mire devint soucieux : ces détails parurent accroître ses appréhensions.

De nouveaux gémissements du malade, accompagnés d'un délire très-agité, attirèrent les princesses et le médecin près de lui.

Il voyait les Sarrasins, il croyait leur courir sus et criait : « A moi, à moi ! » Le mire prit son bras, la fièvre avait redoublé ! les larmes coulaient de tous les yeux.

Marguerite, agenouillée près du lit, pressait une des mains du roi dans les siennes, Isabelle priait et Blanche interrogeait le mire avec une anxiété croissante, car lui-même il ne dissimulait plus que ses craintes s'augmentaient.

La nuit s'écoula dans ces alarmes cruelles. Vers le matin l'agitation parut se calmer, la fièvre tomba. Louis ouvrit les yeux, il les promena lentement autour de lui et, reconnaissant sa mère et sa jeune femme toujours agenouillées près de lui, il se recueillit un moment, puis il leur dit, en se servant des paroles bénies du Sauveur :

« Mère, voici votre fille, et vous, chère Marguerite, voilà votre mère ! Que la paix et l'affection règnent entre vous. Ne vous quittez jamais, aimez-vous toujours pour l'amour de celui qui vous aima si cordialement toutes deux. »

Puis ayant assemblé leurs mains, il les porta toutes deux ainsi unies à ses lèvres. Ensuite il dit, en se tournant vers son médecin :

« Vos soins sont bons, mais ils ne peuvent rien contre la mort ; faites appeler mon chapelain..... qu'il m'ouvre les portes de l'éternité, je me sens mourir. »



En finissant ces mots, le Roi tomba en faiblesse.

On crut qu'il expirait, Marguerite poussa un cri terrible. Les serviteurs, les officiers, les gardes accoururent à ce cri désespéré, et voyant la pâleur de la mort sur le visage du Roi, ils s'agenouillèrent autour de sa couche en récitant les dernières prières, par lesquelles on aide l'âme à s'élever aux demeures célestes; et bientôt on n'entendit plus que des gémissements et des sanglots.

La reine Blanche était immobile comme la statue de la douleur.

Marguerite s'était évanouie dans les bras d'une de ses femmes, et la princesse Isabelle, aidée du mire et du chirurgien, essayait de faire respirer des essences au Roi, de frotter ses tempes et de frapper dans ses mains pour le ranimer; mais leurs efforts étaient sans succès.

Au milieu de cette épouvante, on entendit comme le bruit d'une foule agitée et pourtant contenue, et à travers ces bourdonnements étouffés se distinguèrent bientôt des chants d'église; ils approchaient, des psaumes et des hymnes étaient chantés au loin par des voix puissantes et répondus par des voix d'enfants semblables à des voix d'anges.

On écouta : la reine Blanche sentit l'espoir se réveiller dans son cœur.

« Le Seigneur vient visiter son peuple.

» Nations, louez toutes le Seigneur; peuples, célébrez tous ses louanges.

» Parce que sa miséricorde est affermie sur nous, et que la vérité de ses promesses subsiste dans l'éternité <sup>1</sup>. »

» Le Seigneur vient visiter son peuple, » reprenaient les jeunes voix.

Or, c'était le saint évêque de Paris, Guillaume d'Auvergne, qui s'avavançait accompagné d'un nombreux clergé. Ils apportaient, avec une grande pompe sacerdotale, les saintes reliques déposées depuis un an dans la belle chapelle élevée par les soins du roi dans son palais, et vénérées avec une dévotion toute particulière par le saint monarque.

« Hélas, hélas, il est trop tard! » dirent quelques voix parmi l'assistance.

Mais Blanche au milieu de ses douleurs avait tressailli d'espérance, et s'appuyant sur une de ses femmes, elle marcha vers les degrés, les descendit et s'avança vers les saintes reliques portées dans une châsse précieuse, et s'agenouillant au seuil du palais, elle dit :

» Mon Dieu, mon Dieu, tout vous est possible. La fille de Jaire et le

<sup>1</sup> Ascension.



fils de la veuve de Naïm ont revu la lumière, je suis aussi une pauvre veuve, ayez pitié d'une mère et de tout un peuple. »

Les jeunes princes avaient été dès la veille à Paris, au-devant des précieuses reliques; ils les accompagnaient pieds nus. Le chapitre de Notre-Dame, celui de la Sainte-Chapelle, des religieux de tous les ordres avec leurs croix et leurs bannières étaient aussi là pieds nus, en signe de respect et de supplication, un cierge de cire à la main et chantant des hymnes saintes.

En arrivant au palais, ils entonnèrent le psaume *Exaudiat*.

« Que le Seigneur nous exauce au jour de la tribulation; que le nom du Dieu de Jacob nous protège.

» Qu'il vous envoie son secours du fond de son sanctuaire; qu'il veille sur vous du haut de Sion, qu'il se souvienne de tous vos sacrifices; que vos holocaustes soient agréables à ses yeux. — Qu'il remplisse le vœu de votre cœur, et qu'il assure le succès de vos desseins.

» Votre salut fera notre joie, et nous nous glorifierons dans le nom de notre Dieu.

» Seigneur, sauvez le roi, et exaucez-nous au jour où nous vous invoquerons. »

Et toute l'assistance s'écria dans le palais, sur les degrés, dans les cours et jusque dans les rues de la ville :

« Seigneur, sauvez le Roi, exaucez-nous le jour où nous vous invoquerons. »

Mais le Roi paraissait toujours plongé dans un complet anéantissement, ses yeux semblaient fermés pour jamais.

L'évêque, dans ses habits pontificaux, s'avancit majestueusement au milieu de la foule agenouillée, il portait la sainte couronne enfermée dans un reliquaire d'or qu'il avait enlevé de la châsse et s'approcha du lit. Il la posa sur le corps toujours inerte du jeune Roi. Les diacres et les religieux, les princes, les princesses, la foule, tous s'étaient prosternés dans un religieux silence. Le saint évêque, seul debout, dit d'une voix très-lente, tout en soutenant la relique sur le corps du roi : « O précieuse couronne teinte du sang glorieux qui a racheté le monde, que votre puissance ranime les forces de ce serviteur du Christ béni dont vous avez ceint la tête, afin que, rendu à la terre, il achève de servir Dieu et de le glorifier par ses actions saintes. »

« Oh ! Dieu, sauvez le Roi, répétait tout bas la foule émue, sauvez, sauvez le Roi ! » Et de ferventes prières, accompagnées de larmes et de sanglots réprimés, interrompaient seules le silence de ce triste lieu.

Et Louis restait immobile ; ses yeux fermés ne se rouvraient point, aucun souffle ne soulevait sa poitrine.

« Il est trop tard, disait-on de toutes parts, l'âme a quitté le corps. Hélas ! que n'a-t-on pensé plus tôt à ces précieuses reliques ! »

Le saint évêque leva les yeux au ciel et pria longtemps tout bas. Puis reprenant la sainte couronne d'épines, il en bénit le roi, les reines et toute l'assistance, et toujours bénissant la foule et priant, il sortit en silence, mais suivi et accompagné par les reines et les princesses, qui, malgré leur profonde affliction, ne pouvaient laisser emporter ces augustes objets de leur dévotion sans les suivre avec respect jusqu'au seuil du palais.

Le trajet était long et leur parut infini, du lit du Roi à la porte extérieure du château. Quand elles purent quitter le cortège qui se dirigeait vers l'église, elles revinrent en hâte à la chambre où reposait le roi près duquel deux femmes étaient restées pour le garder.

Le deuil et la désolation étaient dans leur cœur, elles n'osaient échanger ni un regard ni une parole.

Cependant en arrivant auprès du Roi, que voient-elles ? grand Dieu ! elles voient Louis, les mains jointes et priant, qui, les attendant venir, tourna son visage vers elles : ce visage était souriant et doux comme celui d'un homme qui s'éveille d'un paisible sommeil.

Elles s'arrêtèrent toutes deux dans un muet ravissement et se regardant, elles s'écrient :

« Dieu ! Dieu ! est-ce un songe ? »

Mais bientôt elles entendirent la voix chérie de celui qu'elles n'espéraient plus entendre ; il disait :

« Une lumière divine s'est posée sur moi, je l'ai vue des yeux de mon âme, car ceux de mon corps étaient fermés. C'était comme une nuée blanche, et sur la nuée était le Fils de l'homme ayant sur sa tête une couronne d'or, et la majesté de Dieu était représentée sur cette couronne et des voix chantaient <sup>1</sup> : « Sortez, filles de Sion, et voyez votre roi ceint du diadème dont l'a couronné sa mère au jour de ses fiançailles. Le voilà qui s'avance avec sa robe toute trempée comme ceux qui foulent le vin dans le pressoir. Béni soit le Fils d'Israël qui vient au nom du Seigneur <sup>2</sup> ? »

« O qu'elle était belle cette couronne trempée dans le sang divin ; sa lumière, sa chaleur ont réchauffé mon corps déjà glacé. Le Sei-

<sup>1</sup> 11 août, Susception de la Sainte Couronne d'épines.

<sup>2</sup> *Idem.*

gneur m'a rappelé d'entre les morts, mon amour a été ma lumière. J'ai toujours le Seigneur présent à mes yeux ; il est à ma droite, mon cœur s'est rempli de joie, ma bouche, à l'avenir, chantera vos louanges, ma chair a reposé dans l'espérance, car vous n'avez pas abandonné mon cœur dans le tombeau. Vous m'avez montré le chemin de la vie. Les délices sont dans votre droite pour l'éternité. »

Les deux Reines joignaient les mains, si surprises, si émues, qu'à peine si elles pouvaient prier et remercier le Tout-Puissant.

Le Roi reprit après un moment de recueillement silencieux :

« Je bénirai le Seigneur qui m'a éclairé au milieu de ces ténèbres, son amour a été ma lumière. »

« Beau sire Dieu, continua le malade, si miraculeusement revenu à la vie, recevez en échange de vos bienfaits le serment que je fais ici, de prendre la croix et d'aller arracher votre tombeau des mains des infidèles. C'est le moins que je vous doive pour votre divin secours. »

A ces paroles inattendues, Blanche tressaillit ; la joie inespérée de la mère se changeait subitement en une nouvelle douleur.

« Ce glaive manquait à mon martyr, murmura-t-elle tout bas ! Oh ! Dieu, vous avez des croix bien pesantes pour les épaules des pauvres mères. »

Pour Marguerite, agenouillée près du lit du Roi, elle baisait ses mains et les couvrait de larmes de joie. Le bonheur et la sécurité étaient rentrés dans son cœur : qu'importait l'avenir, la croisade et tous ses périls. Le Roi qu'elle avait cru mort était là, plein de vie et de santé, elle ne pouvait sentir que cette immense félicité. Peut-être, d'ailleurs, comprenait-elle que son vœu ne les séparerait pas !

Le bruit du réveil miraculeux du Roi courut jusqu'à l'église où le pieux évêque était allé faire vénérer les reliques au peuple accouru de toutes parts ! Il revint en hâte au palais, accompagné des comtes d'Artois, d'Anjou et de Poitiers, et de la princesse Isabelle, qui tous avaient suivi la procession jusqu'à l'église.

Quand le Roi aperçut le prélat, il lui dit : « Vous m'avez apporté la guérison : la vie m'est rendue, mais une lumière m'est apparue de l'Orient, elle m'a montré le chemin que je dois suivre : je dois, je veux aller combattre les infidèles. Octroyez-moi dès aujourd'hui, messire, la croix d'outre-mer. »

Quand la mère, la femme et les frères entendirent ces paroles, dit la chronique, ils tombèrent à genoux et s'écrièrent tous ensemble : « Ah ! cher sire, pour l'amour de notre Rédempteur, attendez que vous soyez entièrement guéri ; alors vous agirez comme bon vous semblera. »



Mais le Roi, d'un air grave et résolu, leur dit, suivant la même chronique.

« Sachez-le bien, je ne porterai désormais ni aliments, ni boissons à mes lèvres, que n'aie à l'épaule la croix d'outre-mer; or, sire évêque, la requiers de nouveau. »

Alors le saint évêque, voyant la volonté si ferme du Roi, se fait apporter un lacet de soie rouge, et le coupant en forme de croix, le bénit, le présente à baiser au jeune Roi, et l'attache lui-même à son épaule.

Alors Louiss'écrie avec transport, en montrant cette croix écarlate :

« Par ce signe, soyez-en tous certains, je suis guéri. »

Et son visage exprimait une joie douce, profonde, surhumaine, une joie telle que Dieu seul peut la donner à ses serviteurs de choix et d'élection !

Lors, disent les historiens du temps, y eust dans la chambre si grands plors et tels gémissements qu'on n'en faisait pas plus quand on l'avait cru mort; et déjà qu'il fut levé, fit faire une lettre et l'envoya en Syrie, afin de faire savoir qu'il était croisé : qu'ils prennent donc courage et garnissent leurs cités et châteaux, car avec l'aide de Dieu, il serait prochainement à la Terre Sainte.

Blanche était restée debout et muette, toute semblable à la statue de la douleur.

« Ma mère, lui dit Louis en s'approchant d'elle très-faible encore et pâle comme on est en sortant du tombeau, ne remercierez-vous pas Dieu qui vous a rendu votre fils? Vous étiez tantôt si courageuse; qu'est devenue la force de mon héroïque mère? »

— Laissez-moi respirer, mon fils ! J'ai passé dans ce jour par toutes les extrémités de la désolation et de la joie..... et maintenant que je me sentais une heureuse mère, je reçois dans mon cœur ce glaive dont la pointe me menaçait depuis longtemps..... »

Puis se laissant aller à toute sa douleur, elle ajouta : « Oui, oui, je savais en mon cœur que vous gémissiez en secret de n'avoir pas encore pu prendre la croix, et qu'un jour vous me quitteriez et me laisseriez seule et délaissée pour mourir loin de vous ! Oh ! les coups qui menacent les mères se font sentir à elles bien longtemps à l'avance. »

Et cette femme si forte laissa couler des larmes longtemps retenues.

« Le service de Dieu me réclame, ne saurez-vous donc point me céder à ce Dieu qui est venu m'appeler des portes de la mort ? »

— Je saurai tout accepter, mon fils, jusqu'à cette pensée cruelle de



mourir loin de vous. Dieu nous défend les murmures, je ne murmurerai point, je ne vous retiendrai pas ! — Mais il ne nous défend point les pleurs ! »

## 1245.

Le rétablissement du jeune monarque fut rapide, et fit bien voir que les œuvres miraculeuses le sont en tout. Il avait passé soudainement de la mort à la vie, et tout aussi rapidement il passa de l'affaiblissement d'une longue et cruelle maladie à la santé parfaite, comme pour manifester la puissance de celui à qui tout obéit au ciel et sur la terre !

Bientôt, Louis publia sa résolution de partir pour la Palestine ; mais, dans sa prévoyance, il n'indiqua son départ que pour la seconde année après celle où on était alors. Malgré son impatience de se mettre en chemin, il assignait ce long terme, afin que ceux qui voudraient prendre la croix et le suivre pussent avoir connaissance de sa résolution et faire tous leurs préparatifs pour se joindre à son entreprise.

Puis il avait à mettre toutes choses en ordre, pour que rien ne souffrit d'une absence si lointaine et si longue. Ce saint Roi était devenu par sa jeune sagesse l'arbitre de la plupart des souverains de l'Europe, et il voulait établir entre eux une paix durable, s'il était possible, avant de la quitter.

Or, le monde voyait alors un triste spectacle : c'était celui que lui donnait la querelle, tous les jours plus envenimée, du Pape et de l'empereur Frédéric II.

L'Italie était en feu par la turbulence infatigable de l'un, et par les anathèmes fulminés incessamment depuis trente ans, par trois pontifes successifs, contre l'insensé qui voulait envahir leurs États.

Innocent IV, héritier des griefs de ses prédécesseurs, venait depuis peu de monter sur le trône pontifical. Loin de chercher un accommodement pacifique, il avait encore attisé la haine de l'Empereur, et maintenant il essayait en vain de résister à ses attaques ! — Traqué de ville en ville, il se voyait forcé de fuir devant son redoutable adversaire, et l'Italie, partagée en Guelfes et en Gibelins, était baignée de sang et divisée pour longtemps par des haines mortelles.

Le Pape et l'Empereur cherchaient tous deux à attirer le Roi de France à leur cause. Innocent IV invoquait son appui au nom de l'Église persécutée dans sa personne. Frédéric, pour lier ses intérêts aux siens par une étroite alliance, demandait la main de sa sœur Isabelle pour son fils Conrad.

Mais la jeune princesse, tout entière à ses pieuses pensées, connaissant d'ailleurs assez les grandeurs de la terre pour les dédaigner, avait dit :

« — Ne peux avoir un plus hault ni plus digne époux, si ce n'est celui qu'ai choisy, et qui n'est aultre que Monseigneur Jésus-Christ. »

Puis elle avait ajouté, comme pour consoler ceux qui l'écoutaient : « Une vierge consacrée à Dieu n'est-elle pas bien plus heureuse qu'une impératrice ? La chère sainte Élisabeth que nous vénérons tant, n'a-t-elle pas refusé le même rang qui m'est offert, et n'était-elle pas plus heureuse parmi ses pauvres que dans ses palais ? »

Placé entre deux souverains dont la querelle s'était envenimée par des violences réciproques, le roi Louis essaya de concilier les deux adversaires avec une justice et tout à la fois une indépendance qui fit l'étonnement et l'admiration des contemporains.

La guerre devenait de plus en plus terrible, et bientôt le Pontife, toujours poursuivi, toujours fuyant, vint enfin chercher un refuge à Lyon, ville alors indépendante et gouvernée par son vieil évêque, Aimery-Guéry, primat des Gaules.

Une fois hors des atteintes de son cruel ennemi, le Pape se hâta d'assembler un concile. Son prétexte avoué, c'était d'obtenir de prompts secours pour l'Empereur d'Orient, à qui les Corasmins et les Mongols faisaient une guerre acharnée ; il voulait, il demandait une croisade. Mais la raison véritable et puissante, et urgente, celle qui dominait tout pour lui, c'était d'exposer au Roi de France l'état des affaires de Rome avec l'Empire : état si désespéré, que sans l'assistance du jeune Roi qu'il venait réclamer, tout était perdu ! Ses lumières et sa piété lui inspiraient, disait-il, une confiance et une sécurité complètes, et il essaya d'obtenir sa présence à Lyon pour le gagner entièrement à sa cause.

Louis, dans sa prévoyance, sentit toute la difficulté de résister au Souverain Pontife suppliant en personne, et il refusa de se rendre auprès de lui, afin de pouvoir garder toujours son indépendance d'ac-

\* Elle avait refusé d'épouser Frédéric II.

tion. Il se contenta d'envoyer des ambassadeurs près du chef de l'Église, et les chargea de plaider la cause de l'Empereur, qui demandait à rentrer en grâce. Mais tous les efforts de Louis pour amener la paix n'aboutirent qu'à de nouvelles rigueurs d'Innocent IV. Rien ne put l'empêcher de fulminer une dernière et terrible excommunication contre l'Empereur, et de le déclarer déchu du trône, ses peuples dégagés de leur serment de fidélité et son trône vacant.

Louis, en apprenant cette décision si contraire à ses désirs, s'écria :

« Qui donc a donné le droit au Souverain Pontife de déposer un si grand prince ? »

Et il entama sur-le-champ des négociations plus actives pour amener Innocent à des sentiments plus miséricordieux, se chargeant des soumissions de l'Empereur, qui lui avait remis sa cause entre les mains.

Ces pourparlers occupèrent longtemps le jeune Roi.

« Ne faut-il pas, suivant l'Évangile, disait-il, ne faut-il pas tendre les bras à celui qui demande merci ! »

Mais l'esprit inflexible d'Innocent IV ne s'adoucit pas, et les démarches pressantes du jeune Roi ne servirent point à apaiser cette querelle, qui mit l'Italie à deux doigts de sa perte, et ne se termina qu'à la mort de l'Empereur, arrivée quatre années après; jamais sa postérité ne se releva de tant de secousses : elle s'éteignit bientôt dans le meurtre et dans le sang.

Ce que la France gagna à cette généreuse intervention de Louis, ce fut de voir tous les pouvoirs mieux définis qu'ils ne l'avaient été jusqu'alors, et d'admirer un prince justement honoré par sa haute piété, sachant faire un discernement, auquel on n'était point accoutumé, entre l'autorité spirituelle du chef de l'Église et le pouvoir temporel dont il cherchait à se prévaloir, établissant, avec un profond respect et cependant avec une grande fermeté, les différences entre la soumission entière due au successeur des Apôtres en matière de foi, et l'indépendance où toutes les couronnes tendaient à se mettre en fait d'autorité temporelle.

L'affaiblissement de l'Empire était un progrès pour la maison de France. La chute des princes de Souabe, répudiés par l'Église, mettait fin à la prétention des Empereurs de subordonner toutes les couronnes, et notamment celle des Capetiens à la leur. Mais la conduite de Louis fut si prudente et si modérée, qu'à la fin de la lutte, il eut tout l'avantage de l'agrandissement, sans que personne pût lui reprocher d'avoir suivi ses vues personnelles.

Où donc ce jeune souverain si pieux, et le plus doux des hommes,



prenait-il tant de force et de résolution ? Il les trouvait en Dieu, devant qui toujours il examinait toutes choses. Il pesait tout au poids du sanctuaire, et il trouvait dans la prière et la contemplation des lumières inconnues aux hommes de son temps, car le Seigneur ne laisse point errer celui qui écoute sa voix.

Pendant le concile de Lyon, où les affaires de l'Empire avaient été décidées, celles de la Palestine furent aussi traitées ; l'opportunité, la nécessité d'une croisade y fut promulguée par le Pape, et sur la fin du concile il en publia la prochaine expédition. Il y convia la chrétienté tout entière, et il envoya Guillaume de Châteauroux, évêque de Tusculum, pour la prêcher à Paris, dans l'église Notre-Dame, la plus grande et la plus magnifique église alors du monde connu.

La voix du vénérable évêque retentissait dans tous les cœurs. Le peuple se portait en foule dans la basilique, trop étroite, malgré son étendue, pour la contenir. Les abords, les quais, les rues, tout était encombré par une multitude enthousiaste, car le vœu d'un Roi vénéré avait exalté tous les cœurs.

Le saint évêque disait à tous ces fidèles assemblés :

« Qui pourrait voir, sans être ému de compassion, sans être transporté de colère, les flots de sang dont la cité sainte est inondée ; les vieillards massacrés, les vierges livrées aux outrages des barbares ; les chrétiens égorgés, foulés sous les pieds des chevaux, sans sépulture, dévorés par les bêtes de proie ?

» Oh ! mes frères, qui peut penser à tant de malheurs sans frémir ! — Et pourtant l'Orient se souvient encore des exploits de Philippe-Auguste, d'héroïque mémoire, et de ses nobles compagnons ; il vous appelle de nouveau, à le secourir. Princes, chevaliers chrétiens de toutes classes, armez-vous tous et suivez votre bien-aimé souverain, Dieu le veut ! Dieu le veut !

« — Oui, oui, Dieu le veut ! répétaient les multitudes ; Dieu le veut ! armons-nous ! » Et les princes, les barons, le peuple et les femmes même répétaient dans leur enthousiasme :

« Dieu le veut ! levons-nous, et marchons ! »

Les ménestrels aussi chantèrent la croisade ; ils dépeignirent les maux que les chrétiens, nos frères, souffraient en Orient, et célébraient à l'envi les vertus d'un jeune et saint Roi qui consacrait son retour à la vie par entreprendre de les secourir.

Ils disaient :

« La croix, cette fleur du Christ, est la bannière qui va nous réunir. C'est elle qui guidera notre invincible armée.



» Nous irons à Tyr, le rendez-vous des braves. C'est là que doit  
 » marcher tous ceux qui veulent acquérir le renom de haute  
 » chevalerie.

» Mais pour cette noble guerre il faut des combattants robustes,  
 » non des hommes énervés par les délices de la vie. Ceux qui plon-  
 » gent leurs corps dans la mollesse ne vont à Dieu ni par l'épée ni  
 » par la prière.

» Au soldat qui va défendre la croix, c'est assez du corps précieux  
 » de notre Seigneur pour toute provision de voyage. C'est son âme  
 » qu'il faut nourrir et non pas son corps. »

D'autres troubadours avaient écrit dans une langue étrangère ces  
 belles paroles, qui se répétaient en France.

« Cette noble et sainte terre que le sang du Christ a arrosée, comme  
 » elle est abandonnée et solitaire ! »

« Pleure, Jérusalem, pleure. Comme on t'a oubliée ! la vie se  
 » passe, et la mort nous trouvera pécheurs. C'est dans les dangers  
 » et dans les épreuves que se gagne la grâce. Allons guérir les plaies  
 » du Christ, allons briser les chaînes de son pays. O Reine de toutes  
 » les femmes, donne-nous ton secours. Malheur à vous, païens ! Dieu  
 » veut venger par le bras des preux ses injures ! »

Le comte de Champagne aussi disait de ses chevaliers : « Sachez-le  
 » donc, Messires, qui ne s'en ira pas en cette terre où Dieu vécut et  
 » mourut, qui ne prendra pas une fois au moins en sa vie la croix  
 » sainte, n'entrera qu'avec peine au paradis. »

Les prédications éloquentes, les chants pleins d'enthousiasme re-  
 muaient les peuples depuis les plus hautes classes jusqu'aux plus in-  
 fimes. L'esprit religieux et guerrier s'éveillait partout ; tous les re-  
 gards, tous les vœux, toutes les espérances se tournaient vers la terre  
 sainte, les prêtres ne suffisaient plus à distribuer et à attacher la croix  
 d'outre-mer à ceux qui voulaient aller secourir la Terre-Sainte.

Chaque âge porte les idées dont il est capable. Les dévouements  
 bruyants, matériels et guerriers étaient les seuls que les peuples  
 comprissent alors, et la foi, qui précipitait les peuples au tombeau  
 du Christ, avait en soi quelque chose de très-touchant ; car il faut  
 une pensée bien haute, bien dégagée de la terre, du temps et de  
 l'espace, bien trempée enfin dans l'amplitude de l'éternel et de l'in-  
 fini, pour qui les temps et les lieux ne sont rien ; il faut bien sentir  
 enfin que le sacrifice du Golgotha est un sacrifice universel qui rem-  
 plit l'immensité, et se renouvelle à chaque instant et dans l'Église et

<sup>1</sup> Cité et traduit par M. de Montalembert (*Vie de sainte Élisabeth*).

dans le cœur des fidèles, pour ne pas gémir incessamment de savoir les Lieux Saints possédés par les Infidèles.

Mais qui sait s'il n'est pas entré dans les desseins de Dieu de les soustraire de l'amour et de la vénération des chrétiens pour mieux faire comprendre à leur esprit que, de tous les points du globe, le cœur fidèle est en communication avec la victime sainte, éternelle et immense ?

Réjouissons-nous d'avoir été appelés à de si hauts enseignements ; mais n'admirons pas moins la foi plus simple et certes plus chaleureuse de ces temps de croyance profonde et de dévouement sincère !..

ANNA MARIE.

*(La suite au prochain numéro.)*

## UN DERNIER MOT

SUR LA

# RELIGION DE LEIBNITZ.

---

Le manuscrit inédit ou du moins peu connu de Leibnitz, intitulé, à tort peut-être, *Systema theologicum*, publié en 1844, traduit en français en 1846, a eu le privilège d'exciter à plusieurs reprises une discussion assez vive dans le monde philosophique et religieux. Coupable aux yeux de quelques personnes d'avoir contribué à lui donner une publicité plus étendue, l'auteur de ces pages éprouve le besoin de répondre une fois à des questions qui lui ont été souvent adressées et à des reproches qui ne lui ont pas été épargnés. Ce n'est pas son travail personnel qu'il vient défendre. Quand la traduction du *Systema theologicum* parut, un des plus judicieux collaborateurs de ce recueil<sup>1</sup> lui consacra un article de critique à la fois bienveillante et sévère, qui a épuisé à peu près tout ce qu'on en peut dire. La version du *Systema theologicum*, comme l'introduction qui la précède, sont des ouvrages de jeunesse, pleins d'imperfections et de défauts, et dont l'unique mérite est d'avoir attiré sur l'œuvre du grand Leibnitz une attention un peu plus sérieuse qu'on n'avait consenti à lui accorder jusque là. Mais c'est sur le caractère même de ce livre, sur la place qu'il doit tenir dans la vie de son illustre auteur, sur les conséquences qu'il est per-

<sup>1</sup> M. Foisset.

mis d'en tirer que nous ne croyons pas inutile de revenir. La discussion a porté quelques fruits, qu'il n'est pas sans intérêt de recueillir.

On sait, de reste, l'histoire de ce singulier ouvrage. Les incertitudes connues de la foi de Leibnitz, ses correspondances nombreuses avec les princes, les évêques et les savants catholiques, le prix qu'il parut toujours attacher à leur faire approuver ses opinions; quelques paroles très-explicites en faveur de l'autorité du Souverain Pontife, insérées dans ses livres de droit public; d'autres non moins claires, parfaitement conformes à la foi catholique sur certains points métaphysiques du dogme, avaient toujours exercé la critique de ses biographes. Jusqu'à son dernier jour, les contemporains catholiques de Leibnitz avaient espéré sa conversion : ses coreligionnaires s'étaient souvent irrités de sa froideur. Un nuage planait sur la nature réelle, et, il faut le dire, sur la sincérité de ses convictions religieuses.

La postérité était encore dans cette incertitude, lorsque fut découvert, pour la première fois, au commencement du siècle, un ouvrage entier, écrit depuis la première ligne jusqu'à la dernière de la main de Leibnitz, et traitant spécialement de tous les points de controverse qui séparent les diverses communions protestantes de l'Église catholique; — un véritable traité de théologie, faisant la contre-partie exacte de la célèbre Exposition de l'évêque de Meaux : — le tout donné en termes positifs, comme le résultat dernier de ses recherches et l'expression de sa conviction personnelle. Ce travail très-étendu, d'un style pur, coloré et souvent ému, fort remarquable par la bonne disposition des parties et l'enchaînement des idées, conclut sur tous les points comme pourrait le faire un catholique de profession. Il faut trancher le mot : c'est une profession de foi de catholicisme. Il y en eut rarement de mieux raisonnées et de plus éloquentes.

Tout se réunissait pour donner, aux yeux d'un public sérieux, un véritable intérêt à ce document : la grandeur du nom de Leibnitz, la singularité d'une découverte si tardive, le mé-



rite même qui s'y fait admirer. Leibnitz catholique, catholique ardent et déterminé, et catholique posthume, cela valait bien, on en conviendra, en fait de curiosité, plus d'une des publications rétrospectives de nos jours. C'était au moins aussi intéressant que quelques lambeaux de phrases de Pascal, quelques notes irrégulièrement jetées sur du papier dans l'effervescence de la composition et l'amertume de la souffrance, et à l'aide desquelles on est parvenu à dénaturer un beau caractère et à défigurer un des monuments du génie humain. Dans un temps où la critique historique, pour le moindre intérêt d'érudition, ne fait pas difficulté de violer le secret de toutes les correspondances et même de profaner le repos de la tombe, — dans un temps où elle s'amuse souvent même à placer en regard, dans les ouvrages célèbres, les ratures et les corrections ; à montrer par conséquent au public ce que les auteurs ont voulu lui cacher, — un ouvrage entier de Leibnitz, écrit dans la plénitude de ses facultés, méritait assurément quelques instants d'attention, ne fût-ce que pour se donner le plaisir d'assister au travail intérieur d'un grand esprit.

Telle n'a pas été pourtant l'opinion des docteurs protestants de France et d'Allemagne et même de quelques-uns des érudits philosophes. Le manuscrit de Leibnitz avait languì près de cent années dans la bibliothèque de Hanovre : il n'avait pas fallu moins que la conquête pour le tirer de l'oubli. Quand il apparut enfin au grand jour, sa publication fit l'effet d'une indiscretion importune sur laquelle on ne pouvait trop tôt tirer le voile. Il fut convenu que le *Systema theologicum* était un jeu d'esprit de Leibnitz auquel les éditeurs et traducteurs catholiques avaient grand tort d'attacher la moindre importance. C'était une pièce sans valeur, dont ses auteurs même n'avaient pas voulu tirer parti. Bien que son authenticité fut incontestable, on persista à lui refuser sa place dans les œuvres complètes du père de la philosophie allemande. Les protestants ne voulurent à aucun prix d'un Leibnitz catholique, pas plus que les philosophes d'un Leibnitz chrétien. La question, d'un commun accord, ne dut pas même être débattue.

C'est la conclusion uniforme des réflexions qui ont été consacrées au *Systema theologicum* en Allemagne par M. Grotfend, le bibliothécaire de Hanovre et l'éditeur des œuvres complètes de Leibnitz, et par M. Charles de Rommel, historiographe de la maison électorale de Hesse-Cassel, en tête d'une correspondance curieuse d'un des princes de cette famille avec l'auteur de la *Théodicée*, — en France, par tous les rédacteurs de journaux protestants. M. Sayous a reproduit dernièrement le même thème dans son élégant ouvrage sur *les écrivains français hors de France*, et plus récemment encore, avec moins d'urbanité et plus de hauteur, M. Waddington, dans les *Annales du protestantisme français*. Nous croyons savoir que l'an dernier, à l'occasion d'une thèse sur la religion de Leibnitz, soutenue en Sorbonne, à la Faculté des Lettres, le *Systema theologicum* ne fut pas traité avec plus de considération par le président illustre de la séance et par les juges du concours.

Le *Systema theologicum* (nous lui donnons ce nom à défaut d'un meilleur, et tout en reconnaissant qu'il a été arbitrairement choisi) existe pourtant. Il est incontestablement l'œuvre de Leibnitz. Il n'est pas moins certain que ses conclusions sont toutes conformes à la foi catholique. Dès lors, pourquoi Leibnitz l'aurait-il écrit, s'il n'inclinait pas véritablement lui-même vers le catholicisme? C'est assez l'usage des écrivains sérieux de mettre leurs pensées dans leurs écrits, et nous n'en connaissons guère aucun qui ait pris soin de développer, avec toutes les forces de son intelligence et tout l'éclat de son style, les opinions d'autrui. Nous ne pouvons donc nous empêcher de faire remarquer que c'est à ceux qui contestent l'importance du *Systema theologicum*, à nous expliquer dans quelles circonstances, pour quel but, par quel intérêt, Leibnitz, seul entre tous, se serait donné ce singulier passe-temps. La charge de résoudre le problème, et, comme on dit en droit, le fardeau de la preuve, *onus probandi*, repose entièrement sur eux. Jusqu'à preuve du contraire, nous devons croire, cette fois comme les autres, que Leibnitz, comme tout le monde, en prenant la plume s'est proposé de faire connaître ce qu'il pensait. C'est à ceux qui combattent cette conclu-

sion si naturelle à nous donner les motifs de leur doute et quelque interprétation du rôle sans pareil qu'ils font jouer à un grand philosophe.

Les contradicteurs du *Systema theologicum* l'ont bien senti. Ils ont compris qu'avant de le rayer pour toujours du catalogue des œuvres de son auteur, il fallait expliquer le mystère qui couvrait la naissance de cet enfant, suivant eux illégitime. Il fallait nous faire comprendre pourquoi Leibnitz avait pu consacrer tant de soin, tant de feu et tant de chaleur à la défense de convictions, dont l'exposition seule est souvent pénible à des protestants sincères. Deux suppositions ont été mises en avant, et appuyées de textes puisés dans d'autres écrits émanés de la plume de Leibnitz. Nous allons les faire connaître l'une et l'autre et les discuter en toute impartialité.

La première explication a été proposée par M. Charles de Rommel, et elle est fondée sur un passage très-curieux de la correspondance, par lui publiée, du landgrave de Hesse Rhinfeld. Le landgrave Ernest était un cadet de famille, possesseur d'un petit apanage, militaire distingué autant qu'esprit original et curieux, grand amateur de controverses, et se plaisant à entretenir avec tous les sayants d'Allemagne, d'Italie et même de France, une correspondance suivie sur les affaires de science, de religion et d'État. A ce titre, il aimait à se maintenir en relation constante avec le philosophe de Hanovre, qu'il n'appelait jamais que *son plus que cher M. Leibnitz*. Elevé dans un protestantisme rigoureux, et sachant tous les textes de la Bible par cœur, il s'était converti à la foi catholique, vers le milieu de sa carrière. Avec la ferveur d'un prosélytisme éclairé, il cherchait à amener à son église tous ses correspondants distingués, et Leibnitz plus que tout autre était l'objet de ses instances obstinées. Il avait cru remarquer dans les opinions de Leibnitz tant de penchant vers les dogmes de l'Église, qu'il s'étonnait souvent de ne pas lui voir faire le dernier pas. Cette surprise revient à chaque instant dans la correspondance publiée par M. de Rommel et elle amène enfin, de la part de Leibnitz, une explication assez franche, qui a paru mettre l'éditeur sur la trace de la véritable origine du



*Systema theologicum*. Nous allons laisser parler les deux illustres correspondants dans leur français un peu germanique.

« Quoy, dit le landgrave, mon autant si cher, comme quant » et quant aussi très-savant M. Leibnitz, ne prêtez-vous pas un » peu de sérieuse réflexion et véritable application, que la contradiction et opposition des deux parties est si grande qu'avec » Elie on peut dire : Pourquoi est-ce que vous clochez des deux » côtés ? Car si le grand Dieu d'Israël est le véritable et unique » Dieu, pourquoy ne le suivez-vous pas ? Et si aussi à l'encontre » c'est Baal, pourquoy n'en faites vous pas de même ? »

A ces incitations si pressantes, Leibnitz réplique avec franchise . « Je dois encore répondre à ce que V. A. S. dit très-véritablement, qu'on ne saurait estre catholique de la moitié... Aussi » cela est-il fort éloigné de mes sentiments ; et pour m'expliquer » plus distinctement, je tiens qu'on peut estre dans la communion » intérieure de l'Eglise catholique sans estre dans l'extérieure ; » comme, par exemple, lorsqu'on est excommunié injustement » par l'erreur ou par la malice du juge. Mais, afin que V. A. S. voie » mieux que je ne suis pas éloigné de ses sentiments..., tout de » même, je soutiens que celui qui veut être un membre de » l'Eglise par cette communion intérieure doit faire tous ses » efforts possibles pour estre aussi dans la communion extérieure » de l'Eglise catholique visible et reconnaissable par la succession continue de sa hiérarchie, telle que je crois être ce » qu'on appelle la Romaine. Je dis bien plus, sçavoir que cette » hiérarchie qu'on y voit (sçavoir la distinction du Pontife suprême, puisqu'il faut un directeur des évêques et des pres- » tres), est de droit divin ordinaire. J'ajoute même que l'Eglise » catholique visible est infaillible dans tous les points de » créance qui sont nécessaires au salut, par une assistance spéciale du Saint-Esprit qui lui a été promise. — Après toutes » ces déclarations, V. A. S. me dira, pourquoy donc ne vous y » rendez-vous point ? Voici la réponse. Il peut arriver que, » dans l'Eglise, quoique infaillible dans les articles de la foy qui

\* *Leibniz und Landgraf Ernest von Hessen Rheinfeld*, publié par Ch. de Rommel. Francfort, 1847. 2 vol. p. 5.



» sont nécessaires au salut, quelques autres erreurs ou abus se  
 » glissent dans les esprits, et en exigeant le consentement de  
 » ceux qui souhaiteraient estre ses membres et qui croient avoir  
 » démonstration du contraire, on les met dans l'impossibilité  
 » d'estre dans la communion extérieure tant qu'ils veuillent estre  
 » sincères... Pour en revenir à moy, il y a quelques opinions phi-  
 » losophiques dont je crois avoir démonstration et qu'il me se-  
 » rait impossible de changer dans l'assiette d'esprit où je me  
 » trouve, tandis que je ne verray pas moyen de satisfaire à mes  
 » raisons. Or, ces opinions, quoiqu'elles ne soient point oppo-  
 » sées, que je sache, ny à la sainte Écriture, ny à la tradition, ny  
 » à la définition d'aucun concile, ne laissent pas d'être désap-  
 » prouvées et mêmes censurées quelquefois par les théologiens  
 » et l'école qui s'imaginent que le contraire est de la foy... Il est  
 » vray que ces opinions que les moines condamnent seraient  
 » peut-estre approuvées et au moins tolérées par les évesques et  
 » théologiens très-pieux et très-éclairés : mais il n'est pas sûr  
 » de s'exposer sur un *peut-être*, et il faudrait tâcher de le savoir  
 » par avance. J'y ai songé bien souvent, et depuis plusieurs  
 » années, mais je n'ay pas encore trouvé d'expédient \* . »

Ainsi le véritable embarras de Leibnitz, à ce moment de sa vie, le motif réel qui l'empêchait de faire une profession de foi explicite de catholicisme, c'était, non quelque attachement aux articles de foi protestants, non quelque doute sur la vérité et l'infailibilité de l'Eglise catholique, mais la crainte qu'on ne lui demandât le sacrifice de certaines opinions personnelles sur des points de métaphysique. Il craignait les censures des écoles de théologie sur ses doctrines philosophiques, et il cherchait quelque *expédient* pour s'assurer qu'une fois entré dans le giron de l'Eglise, on le laisserait exposer en liberté ses théories favorites. Deux ou trois lettres plus loin, il semble avoir trouvé cet expédient, car il écrit :

« Je connais plusieurs personnes de mérite qui disent que  
 » s'ils étaient nés dans l'Eglise romaine, ils n'en sortiraient pas,

\* *Ibid.* p. 18-22.

» pourvu qu'on ne les empêchât point de témoigner avec mo-  
 » destie ce qu'ils souhaiteraient d'y être changé. Mais il ne s'en-  
 » suit pas que ces mêmes personnes étant nées dans une autre  
 » communion, soient obligées d'entrer dans la romaine. Car on  
 » leur demanderait une approbation expresse des choses qui  
 » leur déplaisent, ou au moins on ne recevrait pas leur déclara-  
 » tion là-dessus. Et quand même ils y seraient reçus, ils se-  
 » raient toujours plus soupçonnés et on leur ferait bien plutôt  
 » une affaire de leurs plaintes qu'à d'autres qui sont nés dans la  
 » communion romaine. Ainsi le plus sûr est de déclarer bien ex-  
 » pressément ce qu'on trouve à dire, suivant le vers que V. A. S.  
 » allègue à l'occasion d'un autre sujet :

Turpius ejicitur quam non admittitur hospes.

» Mais afin qu'une telle déclaration soit plus aisément reçue, on  
 » pourrait se servir d'une adresse innocente, en composant quel-  
 » que écrit qui ne paraisse pas venir d'un homme d'une autre  
 » communion. Car ainsi on en obtiendrait plus aisément l'ap-  
 » probation. Et voilà mon expédient duquel j'ai fait mention  
 » autrefois. Mais je supplie V. A. S. de n'en faire mention à per-  
 » sonne... car il demande du silence jusqu'à ce qu'on ait obtenu  
 » la susdite approbation<sup>1</sup>. »

Aux yeux de M. de Rommel, cet expédient n'est autre chose que le *Systema theologicum* lui-même. Pour faire passer plus aisément ses opinions philosophiques, pour leur assurer un accueil bienveillant auprès des docteurs catholiques, Leibnitz, dans la pensée de M. de Rommel, aurait imaginé de les exposer, comme si elles appartenaient à un catholique de naissance et de profession. Il aurait dépouillé momentanément sa qualité suspecte d'hérétique, il aurait pris le masque d'un anonyme orthodoxe, pour gagner quelques esprits à ses théories métaphysiques. Le philosophe aurait consenti à laisser oublier, à déguiser même le protestant. Le *Systema theologicum* doit son origine à cette

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 36, 37.

*adresse innocente*. La partie philosophique seule en est sincère : le catholicisme est un manteau d'emprunt, qui ne sert qu'à la couvrir.

Il ne manque à la réalité de cette conjecture que deux conditions importantes. Premièrement le *Systema theologicum*, bien qu'entièrement catholique dans ses conclusions, n'est point censé écrit au nom d'un catholique de naissance. En second lieu le *Systema theologicum*, bien qu'il contienne quelques allusions assez obscures à la philosophie leibnitzienne, n'est en aucune manière un exposé de cette philosophie. C'est un livre de controverse et non de métaphysique.

Écoutons d'abord les premières paroles : *Après avoir invoqué le secours divin par de longues et ferventes prières, mettant de côté autant qu'il est possible à l'homme tout sentiment de partialité ; méditant sur les controverses qui touchent à la religion, comme si j'arrivais d'un monde nouveau, étranger à toutes sectes et libre de tout engagement, je me suis enfin, tout bien considéré, arrêté aux points que je vais exposer et que j'ai cru devoir embrasser, parce que l'Écriture sainte, l'autorité de la pieuse antiquité, la saine raison elle-même et le témoignage des faits passés me semblent se réunir pour en inspirer la conviction à tout esprit exempt de préjugés*<sup>1</sup>.

C'est là sans doute un début grand, digne, plein d'onction et de piété. Mais ce n'est point ainsi, assurément, qu'un fils de l'Église commence à exposer la foi de sa mère. Bossuet écrivant son Exposition, les docteurs délégués par le Concile de Trente rédigeant leur fameux Catéchisme n'auraient jamais imaginé de se donner comme des gens arrivés d'un monde nouveau, étrangers à toutes les sectes et libres de tout engagement. Un catholique ordinaire se fait gloire d'avoir reçu sa foi et non de l'avoir découverte ; il ne se dit point étranger à toute secte, mais membre d'une grande et glorieuse société qui l'a précédé et doit lui survivre, et dans l'immensité de laquelle son humble personne se perd. Un catholique ne se dit point *libre de tout engagement*, mais

<sup>1</sup> *Systema theologicum*, p. 3.



enchaîné à une autorité sainte. Un catholique ne pose point ainsi sa raison individuelle toute seule en face de la vérité religieuse : il l'abrite plus modestement à l'ombre d'une autorité protectrice, et aime à se confondre dans les milliers de docteurs, de témoins et de Pères qui ont marché devant lui pour lui ouvrir la voie du salut. Le début de Leibnitz est celui d'un converti qui revient d'une longue et lointaine erreur, et non celui d'un enfant de la maison qui a sucé le lait de la vérité.

Par cela même, le début du *Systema theologicum* contredit formellement et détruit sans retour la supposition de M. de Rommel. Que voulait Leibnitz, en effet, dans l'hypothèse prétendue ? Quelles inquiétudes, quelles prétentions éclatent dans les correspondances que nous venons de citer ? Leibnitz voulait, avant tout et surtout, dépouiller sa qualité de converti. Son argument principal était celui-ci : On fait à un catholique non suspect et né dans le giron de l'Église des concessions, on a pour lui une tolérance dont on se montre plus avare pour un nouveau converti. On se méfie des opinions philosophiques, lorsqu'elles ont l'hérésie pour patrie et pour domicile. Il faut tâcher de passer pour un vieux catholique, dont la parfaite orthodoxie et l'humble soumission ne soient l'objet d'aucun doute, afin que la qualité de l'inventeur serve de passe-port à la découverte. C'était là l'adresse innocente dont il parlait. Et pour atteindre ce but, il aurait commencé par prendre précisément le langage d'un esprit libre, né hors de la foi catholique et la contemplant du dehors ; mettant tout en question, par sa manière même de procéder ; ne prononçant pas même le nom de l'Église avant d'avoir établi, par des preuves historiques, la compétence et l'éternité de son autorité ; employant, en un mot, en toutes choses, les manières de faire du protestantisme, bien qu'il aboutisse aux conclusions catholiques ! Il aurait affiché, arboré pour ainsi dire, cette condition de catéchumène dont il craignait la défaveur ! L'adresse, ainsi employée, eût été, en effet, innocente jusqu'à la naïveté, et celui qui s'y serait laissé prendre se serait seul montré plus innocent encore.

L'hypothèse tombe ainsi dès les premières lignes et ne se re-



lève pas davantage dans la suite du livre. Pour que le *Systema theologicum* répondît, en effet, à la pensée exprimée par Leibnitz dans sa correspondance avec le landgrave, il devrait traiter avant tout des points de métaphysique particuliers à la philosophie leibnitzienne. Cette philosophie devrait faire le fonds de l'ouvrage, et tout devrait se rapporter à elle. C'est précisément le contraire qui est la vérité. Sur les trois cents pages dont se compose l'édition française du *Systema theologicum*, il n'y en a pas, tout bien compté, dix qui touchent à aucune question de philosophie pure. Sans doute un esprit essentiellement métaphysique comme celui de Leibnitz ne pouvait rien écrire sur des sujets élevés, sans remonter de degré en degré jusqu'à ce qui était pour lui la source pure et cachée de toute connaissance humaine. Leibnitz se sert en plusieurs passages d'expressions qui rappellent les idées favorites de la *Théodicée* et de la *Monadologie*. Pour faire comprendre le concours de la liberté humaine et de la prescience divine, il a recours à ce système de l'optimisme, qui était son œuvre de prédilection, et qui ne sauve la bonté de Dieu qu'aux dépens de sa puissance<sup>1</sup>. A propos de la présence réelle du corps de notre Seigneur sous les espèces de l'Eucharistie, il rappelle qu'il n'a jamais fait partie de cette classe de philosophes qui font consister l'essence de la matière dans l'étendue, et que, par conséquent, la présence d'un même corps en plusieurs endroits ne lui cause pas la même répugnance invincible qu'à eux<sup>2</sup>. Mais ces allusions aux questions de philosophie pure sont courtes, détournées, et souvent énigmatiques. Ce sont des parenthèses ouvertes et comme des renvois à d'autres livres de l'auteur. Les termes en sont si brefs, que pour un lecteur non initié aux idées de Leibnitz, ils demeureraient parfaitement inintelligibles. Je mettrais volontiers au défi ceux qui ne connaîtraient pas la *Théodicée* de comprendre ce que Leibnitz veut dire, au début du livre, par la *série des intelligences possibles* et par la distinction des *futurs contingents absolus ou conditionnels*. Le traducteur du *Systema*, qui a essayé dans

<sup>1</sup> *Systema theologicum*, p. 10 et 11.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 209 et suiv.

quelques notes d'en donner aux lecteurs inexpérimentés quelque idée un peu claire, sait la peine qu'il lui en a coûté, et peut en parler en connaissance de cause.

Ainsi, dans le *Systema theologicum*, la philosophie n'est qu'accessoire et à peine indiquée : en revanche la controverse purement religieuse, la controverse protestante est le principal, et ce principal est développé avec une clarté, une abondance d'explications, de citations et de commentaires, une variété de distinctions, une subtilité de logique et enfin une chaleur d'âme qui ne sont ni surpassés ni presque égalés dans aucun autre des écrits de Leibnitz. La justification, la grâce, le culte de la Vierge et des Saints, l'effet miraculeux des sacrements, et en un mot tous les chapitres des Canons du concile de Trente, voilà le fond du *Systema theologicum* ; ceux qui le lisent, j'en suis sûr, n'y verront pas autre chose.

Et cependant, dans l'hypothèse adoptée par M. de Rommel, la philosophie aurait été son but véritable ! La religion n'était que le prétexte et l'apparence ! Leibnitz aurait écrit le *Systema theologicum* uniquement pour défendre et réhabiliter des opinions philosophiques dont il parle à peine ! Quant aux choses dont il parle en détail et avec soin, il ne s'en souciait seulement pas ! Il aurait procédé ici, comme certains correspondants, qui mettent leur pensée véritable dans le post-scriptum de leur lettre. En vérité, il fait bon en être averti, pour le savoir ; car l'adresse que nous trouvons tout à l'heure insuffisante, maintenant va trop loin et dépasse le but. Le masque est si bien appliqué qu'il cache le visage à tous les yeux.

Ne poussons pas plus loin une discussion superflue. Le *Systema theologicum* ne peut point être l'*expédient* dont parle Leibnitz, dans sa correspondance avec le landgrave Ernest de Hesse-Rhinfeld. Il n'en présente aucun des caractères ; il n'en réunit aucune des conditions. Et, à dire le vrai, il est peut-être fâcheux pour Leibnitz et pour la vérité que l'hypothèse de M. de Rommel ait si peu de fondement. Car si réellement Leibnitz n'eût été retenu hors du sein de l'Église catholique que par le petit nombre d'opinions philosophiques énoncées dans le *Systema*

*theologicum*; si, pour le décider à franchir ce pas décisif, il eût suffi d'une approbation de quelques théologiens de renom accordée à cet exposé de sa foi; si sa conversion n'avait tenu qu'à ce fil léger, de manière ou d'autre, nous en sommes sûrs, ce fil se serait rompu. A très-peu d'expressions près, moyennant quelques corrections insignifiantes, le *Systema theologicum* eût été admis comme la profession de foi d'un sincère et éminent catéchumène, et une fois entré dans la communion des fidèles, l'Église eût laissé Leibnitz disputer à plaisir sur la nature et les conditions de la liberté en Dieu et dans l'homme, faire avec discrétion des raisonnements sur l'essence de la matière, comme elle a laissé Clément d'Alexandrie et Origène suivre Platon dans la région des idées, saint Thomas distinguer les genres et les espèces avec Aristote, comme elle laissait, de son temps même, les cartésiens disserter sur la pensée et l'étendue, comme elle laisse, partout et toujours, les hommes bégayer sur les aperçus de la raison, pourvu qu'ils proclament avec elle, d'une voix forte et sonore, l'immuable *Credo* des vérités de la foi.

Ainsi la première explication donnée par les écrivains protestants sur la nature du *Systema theologicum* ne soutient pas l'examen. Passons à la seconde.

La correspondance du landgrave Ernest avec Leibnitz ne traite pas seulement de la conversion personnelle du prince ou du philosophe; elle renferme encore des détails curieux sur ce projet de réunion de toutes les communions chrétiennes, qu'avait conçu l'empereur Léopold, avec le concours du sage pontife Innocent XI, et dont les négociateurs en Allemagne étaient l'évêque de Neustadt, Roxas, et Molanus, abbé protestant de Lokkum. Les bases de ce projet furent, on le sait, officiellement posées, et sur le point d'être acceptées par la cour de Rome. L'introduction du *Systema theologicum* a fait connaître, par un récit très-rapide, comment de l'évêque et du prélat la conduite de la négociation avait insensiblement passé aux deux hommes de génie de la France et de l'Allemagne, et le rôle de plénipotentiaires officieux qui fut rempli sans succès, au nom des deux communions, par Bossuet et par Leibnitz.



A cette époque de sa vie, de 1684 à 1690 environ, Leibnitz travailla sérieusement (ses biographes protestants en conviennent) à la réconciliation des sectes dissidentes avec l'Église, et à la fin des grands déchirements religieux de l'Occident. Il imagina, il proposa plusieurs projets d'accommodement. Il y eut là tout un échange de transactions diplomatiques avec l'appareil ordinaire de protocoles, de communications officielles et officielles, de notes verbales et de notes écrites, et Leibnitz se montra très-savant et même très-pointilleux dans tout ce manège de chancellerie. Au dire des écrivains protestants (surtout en France), le *Systema theologicum* ne serait pas autre chose qu'une de ces pièces de négociation. Ce serait un (entre autres) des projets d'arrangement imaginés par Leibnitz. Ce serait (on s'est servi, si je ne me trompe, de cette expression) l'*ultimatum* des concessions que les protestants auraient pu faire pour le grand intérêt de leur réunion à l'Église. Il aurait été rédigé par Leibnitz, dans sa qualité officielle de négociateur, et non comme l'expression personnelle de ses convictions de chrétien et de philosophe. Ce serait un instrument diplomatique, et rien de plus. La négociation ayant échoué, l'instrument, qui n'avait pu recevoir de valeur que par une adhésion commune, est resté sans effet, et Leibnitz, rendu à la vie privée et à ses instincts propres, n'a jamais songé à le tirer de l'oubli.

Nous renouvellerons, à l'occasion de cette seconde conjecture, l'observation qui a terminé nos réflexions sur la première. Nous regrettons sincèrement qu'elle ne puisse jamais avoir eu le moindre fondement. S'il était vrai, en effet, que le *Systema theologicum* eût été l'*ultimatum* des protestants du xvii<sup>e</sup> siècle, rédigé par leur plus éminent représentant, la paix religieuse du monde eût été conclue sans difficulté. A l'exception, en effet, de quelques allusions métaphysiques, dont nous parlions tout à l'heure, à l'exception aussi de quelques opinions bizarres auxquelles assurément les protestants ne tiennent guère <sup>1</sup>, le *Systema theologicum*, c'est la foi catholique tout entière, c'est en

<sup>1</sup> Notamment sur la polygamie que Leibnitz regarde comme permise en droit naturel.



particulier l'ensemble des canons du concile de Trente, d'abord presque textuellement reproduits, puis éloquemment commentés. Il ne manque rien à cet exposé de la foi catholique, rien que les opinions mensongères que les ennemis de l'Église, par esprit de parti ou par mauvaise foi, se sont de tout temps plu à lui supposer. Cet *ultimatum* prétendu d'un protestant n'est que le symbole même proposé par l'Église à ses enfants égarés; et si Leibnitz jugeait qu'on y dût souscrire, c'est qu'il pensait que ce qu'on avait de mieux à faire était de se faire catholique sans hésiter. Nous doutons malheureusement que les protestants d'aujourd'hui se montrent si conciliants, et celui qui signerait l'*ultimatum* de Leibnitz ne resterait, je crains, pas longtemps dans leurs rangs.

Ainsi, pour notre compte personnel, nous ne ferions aucune objection à cette manière d'envisager le *Systema theologicum*. cette conjecture ne lui ôterait, à notre sens, ni intérêt, ni valeur. Mais c'est par respect pour la vérité historique que nous sommes obligés de la contester. La lecture la plus légère du *Systema theologicum* nous semble suffisante pour la détruire. Le *Systema* n'est pas plus une pièce diplomatique qu'un livre de philosophie.

On nous accordera sans peine, en effet, que pour qu'un document ait pu être produit avec quelque opportunité, dans une négociation engagée, il faut qu'on y remarque quelque allusion aux points délicats et aux incidents remarquables de cette négociation. Pour que le *Systema theologicum*, par exemple, eût pu servir d'*ultimatum* aux plénipotentiaires protestants de 1684, il faudrait qu'il reproduisît d'une manière quelconque, même en les affaiblissant, en les atténuant le plus possible, les prétentions du parti protestant de cette époque. Pour qu'il ait pu figurer dans le débat, il faudrait qu'on y trouvât quelque solution, ou du moins quelque tentative de solution des difficultés qui firent languir d'abord, puis échouer, malgré de bonnes dispositions réciproques, le projet d'union religieuse. Pour que ce fût là le protocole de la négociation, il faudrait qu'il y fût fait mention des questions débattues entre les négociateurs. Or, c'est précisément cette mention qui manque dans le *Systema*

*theologicum*. Non-seulement il n'y est fait aucune réserve des prétentions du parti protestant, mais ces prétentions ne sont même pas indiquées. Les points sur lesquels porta tout l'effort des négociateurs et contre lesquels leur zèle vint échouer, sont traités incidemment, sans aucune attention particulière et résolus tous dans le sens catholique, sans même que la chose ait paru faire difficulté un instant dans l'esprit de l'auteur. Pour que cette remarque soit mise dans tout son jour, il suffit de comparer le langage de Leibnitz diplomate et négociateur, avec celui de Leibnitz écrivant pour son compte et dans le silence du cabinet, les éloquentes considérations du *Systema*.

Dans sa correspondance avec le landgrave, Leibnitz pose de la manière suivante les diverses conditions moyennant lesquelles, suivant lui, les protestants auraient pu être amenés à adhérer aux propositions de l'évêque de Neustadt. Il faut encore ici le laisser parler lui-même :

« Il s'agit, dit-il, d'examiner si le schisme pourrait être levé »  
 » par les trois moyens suivants joints ensemble. 1° En accor- »  
 » dant aux protestants certains points de discipline, comme se- »  
 » raient les deux espèces, le mariage des gens d'église et l'usage »  
 » de la langue vulgaire. 2° En leur donnant des explications sur »  
 » les points de controverse, telles que M. de Meaux en a publié, »  
 » qui font voir, du moins, de l'aveu de plusieurs protestants ha- »  
 » biles et modérés, que des doctrines prises dans ce sens, quoi- »  
 » qu'elles ne leur paraissent pas encore toutes entièrement vérita- »  
 » bles, ne leur paraissent pas damnables non plus. 3° En remédiant »  
 » à quelques scandales et abus de pratique dont ils se peuvent »  
 » plaindre et que l'Église même désapprouve, en sorte qu'après »  
 » cela, les uns pourraient communier chez les autres, suivant les »  
 » rites de ceux où ils vont, et que l'hierarchie ecclésiastique, et »  
 » par conséquent la dépendance du Pape serait rétablie... à con- »  
 » dition pourtant qu'on se soumettrait à ce que l'Église pourrait »  
 » décider quelque jour dans un *concile œcuménique nouveau au-* »  
 » *torisé dans les formes, où les nations protestantes réconciliées* »  
 » *entièrement par leurs prélats et superintendants généraux* »  
 » *alors pour évêques, et même confirmés par Sa Sainteté, aussi*

» *bien que les autres nations catholiques seraient représentées. Il*  
 » faut rendre cette justice à monsieur l'évêque de Neustadt,  
 » ajoute Leibnitz, qu'il souhaiterait fort de disposer les protes-  
 » tants à reconnaître le Concile de Trente pour œcuménique, en  
 » leur montrant qu'ils n'ont pas de raison d'y contredire. Mais  
 » comme il y a des points où il n'y a pas moyen de contenter les  
 » esprits pour à présent, la question a été si, cela nonobstant,  
 » ceux qui se trompent dans le fait croyant que le concile de  
 » Trente n'est pas œcuménique, et qui ne laissent pas de recon-  
 » naître l'autorité de l'Église et les promesses que Dieu a faites,  
 » et se soumettent par conséquent à un Concile œcuménique fu-  
 » tur, à l'exemple de la confession d'Augsbourg, ne pourraient  
 » pas être reçus dans la communion de l'Église<sup>1</sup>. »

Ainsi, réforme de quelques usages rituels et de quelques points de discipline, suppression du célibat ecclésiastique, restitution de la communion sous les deux espèces, telles sont les conditions que Leibnitz regardait comme indispensables pour obtenir l'adhésion des protestants à la paix religieuse; et il y joignait, avec une insistance toute particulière, la promesse d'un nouveau concile œcuménique, devant lequel seraient portées toutes les questions dogmatiques pendantes entre l'Église et les protestants, en d'autres termes la suspension, sinon l'annulation du Concile de Trente.

Le Concile de Trente ! c'était là, en effet, le grand adversaire, le grand objet de l'inimitié persévérante du Protestantisme. Dès le premier jour, les protestants avaient refusé de comparaître devant les Pères assemblés à Trente. Dès le premier jour, ils avaient élevé la prétention de faire asseoir leurs pasteurs élus et leurs docteurs spontanément institués, à côté des évêques dépositaires de la tradition apostolique et canoniquement ordonnés. Ils avaient voulu prendre rang au Concile comme juges pour décider, et non comme accusés pour se défendre. Cette question de forme, élevée au seuil du débat, et résolue d'après l'immuable tradition et le droit incontestable de l'Église, avait, suivant eux, frappé de

<sup>1</sup> *Correspondance de Leibnitz et du landgrave Ernest*. Tome II, p. 330 et 331.



nullité toutes les décisions de l'assemblée. A leurs yeux, aux yeux de ceux-là même qui, n'étant pas entrés en plein dans la voie du libre examen, reconnaissaient encore quelque autorité aux décrets de l'Église, le Concile de Trente, n'était qu'un concile partiel et partial, composé seulement d'une fraction de l'Église, dépourvu par conséquent de ce caractère universel et *œcuménique*, qui aurait pu seul donner à ses décisions une autorité infaillible. Les Pères du Concile, en ne voulant pas admettre les docteurs protestants à discuter et à décréter avec eux, s'étaient faits juges dans leur propre cause ; et leur sentence se trouvait par là entachée de nullité.

Ainsi le rejet du Concile de Trente était devenu un point d'honneur pour les protestants les mieux disposés à la paix. L'appel à un concile nouveau était leur désir constamment exprimé, et on aurait trouvé, au xvii<sup>e</sup> siècle, plus d'un docteur qui, tout en accordant que la doctrine de Trente était la véritable foi chrétienne, attendait, pour y souscrire, qu'elle eût été proclamée par un autre organe.

C'est contre cette prétention que vint échouer la négociation de l'évêque de Neustadt. Les protestants demandèrent obstinément, avant toutes choses, la convocation d'un nouveau concile, où leurs ministres fussent admis sur le rang d'évêques réguliers. L'Église se refusa constamment à invalider les actes d'une assemblée régulièrement convoquée par son chef, et où avaient été appelés tous ceux des évêques légitimement institués qui ne s'étaient pas eux-mêmes mis hors de son sein en rompant les liens de l'unité et de la hiérarchie. Elle ne se montra pas plus disposée à recevoir dans une assemblée nouvelle des docteurs qui n'étaient à ses yeux que des laïques, puisqu'ils ne tenaient d'aucune tradition légitime le caractère du sacerdoce et de l'épiscopat. Entre ces deux prétentions contradictoires et inconciliables, il n'y eut pas moyen de s'entendre. Toute la correspondance de Leibnitz et de Bossuet roula presque exclusivement sur cette difficulté. Nous venons de voir Leibnitz affirmer que l'autorité du Concile de Trente était *un point sur lequel il n'y avait pas moyen de contenter les esprits pour le présent*, et un



peu plus loin, il reproduit lui-même, en son propre nom, la pré-tention des protestants (*Correspondance* déjà citée, p. 188).

Si le *Systema theologicum* est une des pièces de la négociation de 1684, cette question de l'autorité du Concile de Trente, qui fut le nœud de toute l'affaire, doit y être traitée avec détail. On y doit, ou exiger, au nom des protestants, la convocation d'un nouveau concile, ou du moins entrer en explications, en réserves, en atténuations sur l'autorité des décrets de Trente. S'il a existé un *ultimatum* protestant à cette époque, il a dû porter, comme premier article, la suspension du Concile de Trente.

Or, que voyons-nous dans le *Systema*? non-seulement pas une syllabe qui puisse infirmer l'autorité du Concile de Trente, mais ses décrets partout cités, partout commentés, son nom partout invoqué (p. 118). Il y est appelé le saint Concile (*sancta Synodus*) et souvent le Concile tout court (p. 124). Des difficultés que les protestants opposaient à sa réception, pas un seul mot n'en est touché. L'auteur a l'air d'ignorer qu'il y ait une différence à faire entre la dernière assemblée de l'Église chrétienne et les grandes convocations de Nicée, de Constantinople, de Florence ou de Latran. La question est passée sous silence, comme si elle n'existait pas. Voilà certainement un étrange diplomate qui oublie ou ignore le fond même de la négociation qu'il veut conduire, et qui donne toute raison à ses adversaires sans avoir l'air de s'en apercevoir!

Sur les autres points mentionnés par Leibnitz comme conditions indispensables de la paix, même silence, même adhésion tranquille à toutes les opinions catholiques. Les protestants réclamaient contre le célibat des prêtres, et le *Systema* prononce, sans hésiter que, le *célibat, chastement observé, est plus honorable que le mariage*. Il n'ose pas même former un vœu explicite pour que l'Église se relâche de la rigueur de la règle en faveur des prêtres qui n'ont pas le don de la continence (p. 287). Les protestants auraient désiré qu'on rendit à la communion eucharistique la forme des deux espèces, et c'était là encore un des points de dissidence qui avaient le plus vivement agité l'Allemagne. Le *Systema* décide que le refus du calice

*n'est pour personne une juste cause de sortir de l'Église* (p. 219), terminant ainsi, d'un mot, la querelle qui avait ensanglanté la Bohême. Bref, partout où les protestants et l'Église se rencontrent, Leibnitz, dans le *Systema*, prend le parti de l'Église, et jamais avocat, il faut l'avouer, n'a plus complètement déserté sa cause et fait, à plaisir, les honneurs de ses clients.

Que si le *Systema theologicum* n'est donc l'œuvre ni d'un philosophe feignant des convictions religieuses pour faire agréer ses théories métaphysiques, ni d'un diplomate faisant, pour l'intérêt de la paix, des concessions qui dépassent ses opinions personnelles, qu'est-il donc ? Il reste que ce soit tout simplement l'œuvre d'un homme écrivant comme tout homme écrit, pour fixer et éclairer sa pensée et pour la communiquer à ses semblables. Cette explication est la plus simple, nous en convenons : ce n'est pas une raison pour qu'elle soit la moins véritable.

Où est la difficulté de supposer que le *Systema theologicum* renferme tout simplement l'opinion de Leibnitz en matière religieuse ? Est-ce qu'il y aurait entre les conclusions du *Systema* et les tendances générales de Leibnitz, ou une opposition, ou une différence telle qu'il serait impossible de les concilier ? Est-ce que, pour attribuer à Leibnitz la composition sincère du *Systema theologicum*, il serait nécessaire de se figurer une révolution invraisemblable dans un esprit si ferme ? Est-ce que le *Systema* nous présente un Leibnitz tout nouveau, parfaitement différent de l'auteur de la *Théodicée*, du correspondant de Bossuet, d'Arnauld, de Péllisson et du landgrave Ernest ? Le *Systema theologicum* est-il une œuvre exceptionnelle, sans lien, sans précédent et sans conséquence dans la collection des écrits de Leibnitz ? Tout au contraire : par les fragments de lettres même que nous venons de citer, on peut juger combien Leibnitz, dans ses discussions avec les catholiques, était près de leur concéder tous les points capitaux de leur symbole. Il n'est presque pas une des opinions du *Systema* qui ne se trouve reproduite dans quelques fragments des écrits ou de la correspondance de Leibnitz. Seulement ces opinions sont éparses, isolées, accompagnées habituellement d'une réserve ou d'un faux fuyant qui empêche

qu'on n'en puisse faire sortir la nécessité d'une conversion immédiate. Dans le *Systema*, elles sont réunies, enchaînées, forment un système étroitement lié : elles sont exposées sans détours, et toutes les conséquences en sont franchement avouées ; de sorte que le *Systema* ne diffère des autres écrits de Leibnitz que comme un homme embarrassé diffère d'un homme qui a pris son parti, comme un homme indécis diffère d'un homme décidé. Le ton, la manière de dire, le style assurément se ressentent de ce changement des dispositions morales, mais le fond de l'esprit n'en est point altéré.

Ne sortons pas de cette correspondance du landgrave Ernest, dont on a prétendu tirer des armes si fortes contre la valeur du *Systema theologicum* : nous allons montrer sur-le-champ et par un très-petit nombre de citations, qu'il y faudrait faire peu de suppressions, pour en faire sortir le *Systema theologicum* tout entier. Nous ne pousserons pas cette comparaison très-loin ; elle nous entraînerait dans une critique complète des opinions de Leibnitz qui dépasserait les bornes d'un article déjà trop long. Nous toucherons seulement quelques points capitaux.

Le *Systema theologicum*, dans toute la discussion sur la grâce et la justification, se range entièrement du côté du Concile de Trente et de Bossuet, contre les Confessions d'Augsbourg et de La Rochelle et contre Luther et Calvin. Il fait exactement la même part que l'Eglise à la liberté humaine et à l'action de Dieu dans le salut de l'homme. Mais Leibnitz, dans sa correspondance avec le Landgrave, ne convient-il pas qu'à bien considérer le Concile de Trente, il n'y a guère de passages qui ne reçoivent un sens qu'un protestant raisonnable ne puisse admettre<sup>1</sup>, et que les explications que M. de Meaux a publiées sur les points de controverse sont telles que de l'aveu de plusieurs protestants habiles et modérés, des doctrines prises dans ce sens, quoiqu'elles ne leur paraissent pas toutes entièrement véritables, ne leur paraissent pas damnables non plus<sup>2</sup> ?

Le *Systema theologicum*, en reproduisant la doctrine de l'Eglise

<sup>1</sup> *Correspond. de Leibnitz et du Landg.* tome II, p. 197.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 330 et 331.



sur le culte de la sainte Vierge et des Saints, et sur la vénération des images, reconnaît que cette doctrine est pure de toute idolâtrie, et il se borne à mettre en garde contre quelques abus, désapprouvés par l'Eglise même, et qui peuvent naître de l'ignorance des peuples. Mais, dans la correspondance avec le landgrave, Leibnitz répète à satiété que la plupart des objections faites contre l'idolâtrie de Rome viennent de la *pratique* du peuple *et non des dogmes*<sup>1</sup> ; qu'on rassurerait les protestants en réprimant *certaines abus* que l'Eglise désapprouve<sup>2</sup>. Il dit en termes formels : « Quant » à l'invocation des Saints, sur laquelle V. A. S. s'étend particulièrement, *j'avoue qu'il n'y a point de précepte exprès, ni de raison précise qui la prouve mauvaise ni même qui la prouve inutile ; il n'y a que des raisons qu'on lui peut opposer qui sont sujettes à des répliques*<sup>3</sup>... *J'espère qu'on arrivera à la réforme d'abus assez publics que le Concile de Trente même semble désapprouver.* » Où sont, dans tout cela, la contradiction absolue et la différence notable ?

Le *Systema theologicum* attache à l'institution des sacrements le même effet matériel et miraculeux que la doctrine catholique enseigne à y reconnaître. Il établit que les sacrements confèrent la grâce à l'âme par leur vertu propre, et non pas seulement, comme les protestants le soutenaient, par l'effusion de la piété du fidèle qui les reçoit. Mais Leibnitz, dans sa correspondance, paraît si pénétré de cette vertu matérielle des sacrements (qu'on appelle dans le langage de l'école *l'opus operatum*), qu'il fait presque un reproche au Concile de Trente d'avoir trop tenu compte de l'intention et de la disposition morale du prêtre qui les administre<sup>4</sup>.

Le *Systema theologicum* entre dans de longs, savants, et parfois subtiles développements sur la possibilité métaphysique du dogme de l'Eucharistie. Il affirme donc, sans hésiter, le mystère de la transsubstantiation. Mais il n'est pas sur ce point plus

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 52.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 320.

<sup>3</sup> *Ibid.* V. p. 362.

<sup>4</sup> *Ibid.* part. et p. 197.



explicite que le correspondant du landgrave, qui accuse positivement la philosophie cartésienne d'*avoir détruit* la présence *réelle*, et qui ajoute : « Je me suis appliqué quelquefois, et j'ai » trouvé certaines démonstrations dépendantes des mathématiques et de la nature du mouvement, qui me donnent grande » satisfaction sur ces matières, et même je crois qu'on en pourrait déduire la possibilité de la transsubstantiation : *ce qui est » un grand point. Car elle semble d'ailleurs assez conforme aux » sentiments de l'ancienne Église ; il n'y a que son impossibilité » apparente qui empêche les personnes méditatives d'y ajouter » foi*<sup>1</sup>. » Or, quel connaisseur, en rapprochant ces passages divers, ne reconnaîtrait la touche du même maître et les couleurs du même pinceau !

Enfin, et ceci est important et définitif, car nous touchons à la clef de voûte de la foi, le *Systema theologicum* admet, en toute matière religieuse, une autorité infaillible, représentée par l'Église universelle sous la conduite de son chef visible. Mais pourrait-il en dire plus que la lettre citée plus haut, et que faut-il de plus à un catholique, que ces paroles : « On » doit faire tous ses efforts pour être dans la communion extérieure de l'Église catholique, visible et reconnaissable par la » succession continuelle de sa hiérarchie, telle que je crois être » ce qu'on appelle la Romaine... *J'adjoute que l'Église catholique est infaillible sur tous les points de créances qui sont nécessaires au salut*<sup>2</sup>. » Ces lignes n'équivalent-elles pas à une profession de foi catholique ? Ne sont-elles pas autant et plus catholiques que le *Systema theologicum* lui-même ?

Mais nous voyons bien ce qu'on va nous dire. Si le *Systema theologicum* est l'œuvre sincère et la confession personnelle de Leibnitz, pourquoi s'en est-il tenu là ? Pourquoi cette pièce capitale a-t-elle languì, inconnue, cachée à tous les regards, parmi les manuscrits informes de son auteur ? Pourquoi ne pas la mettre au jour ? Pourquoi surtout ne pas mettre sa conduite en accord avec ses croyances ? Pourquoi écrire en catholique et

<sup>1</sup> *Ibid.* vol. II, p. 54.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 29.

vivre, et surtout mourir en protestant? Nous le reconnaissons, cette difficulté est réelle et elle est tout entière à notre charge. Nous sommes tenus d'expliquer par quel motif Leibnitz, catholique d'opinion, est resté protestant extérieur jusqu'au dernier jour. Nous acceptons le problème sans l'é luder.

Mais ce n'est pas l'é luder assurément, que de le poser dans ses véritables termes et de le réduire à sa juste valeur. Le problème qu'on nous donne à résoudre et que nous acceptons, c'est de savoir pourquoi un homme, — un grand homme assurément, — mais un homme après tout, — avec beaucoup plus de génie mais pas beaucoup plus de vertu que ses semblables, — n'a pas agi, dans une circonstance critique et solennelle, dans une détermination qui pouvait changer tout le cours de sa vie, en conformité avec les inspirations de sa conscience; — pourquoi il a parlé tout haut, autrement qu'il ne pensait tout bas; — pourquoi il a hésité à rompre avec des souvenirs et des préjugés d'enfance, avec des liens d'amitié et de patrie; à s'exposer à l'inimitié de ses coreligionnaires, à l'animosité des partis, aux critiques railleuses de l'opinion, à la défaveur de son souverain; — pourquoi il a tardé à sacrifier une situation honorée, indépendante de toute règle, affranchie de toute autorité supérieure, pour embrasser le noviciat humble et pénible de la pénitence et de la soumission. Le problème que nous avons à résoudre est de savoir pourquoi un homme a tenu une conduite différente de ses convictions. En vérité, appeler cela un problème, c'est se faire de la nature humaine et même de la nature des grands hommes une plus haute idée qu'elle ne mérite.

Leibnitz pouvait penser que de tous les systèmes religieux, la foi catholique était le mieux établi sur ses preuves historiques, le plus conforme à la liaison logique des idées, le plus approprié aux besoins de l'humanité. Il pouvait penser, avec sa raison supérieure et perçante, qu'il fallait à l'homme une foi pour compléter son intelligence et une autorité pour régler sa foi. Mais, en pensant tout cela, il pouvait demeurer un philosophe fort épris de ses propres idées, trou-

vant commode de promener son esprit tout à l'aise dans toutes les régions de la pensée, sans rencontrer nulle part une barrière pour l'arrêter, encore moins une sentinelle pour lui défendre le passage. Il pouvait apprécier la nécessité générale de l'autorité, et goûter pour lui-même les douceurs d'une liberté sans limite.

Leibnitz pouvait penser que, pour l'Allemagne sa patrie, le retour à l'antique foi nationale était la véritable voie de grandeur et de salut. Il pouvait désirer ardemment (comme il l'exprime souvent dans ses livres de Droit public) le rétablissement de l'ancien ordre social de l'Europe, avec l'unité politique représentée par l'Empereur et l'unité religieuse par le Pape. Mais, en pensant tout cela, il pouvait demeurer le secrétaire et le confident d'un petit souverain protestant d'Allemagne, qui avait pris sa part des biens ecclésiastiques, dont l'électorat avait grandi dans les troubles de la Réforme, et qui aspirait à conquérir, en vertu de la succession protestante, le trône d'Angleterre, rendu vacant par la révolution de 1688.

Leibnitz, enfin, pouvait être attiré par un mouvement sincère vers la religion catholique, et en même temps se complaire dans cette situation intermédiaire qui a ses charmes particuliers, et à laquelle les formes élastiques de la religion protestante se prêtent facilement ; où l'on prend du catholicisme tout ce qui est commode, en en rejetant tout ce qui gêne ; — où l'on est honoré, flatté, courtoisé même par les deux partis, et où l'on s'attribue un rôle d'arbitre, dont l'orgueil fait assez son compte ; — dans cet état d'esprit, en un mot, que le texte saint nous peint par ce mot du roi Agrippa : « Peu s'en faut que vous ne me persuadiez : » lequel n'est pas très-différent de cette autre parole : « Je vous écouterai une autre fois. » Avec des dispositions de cette sorte on peut écrire le *Systema theologicum*, vivre encore assez longtemps, et être surpris par la mort, avant de s'être décidé à rentrer tout-à-fait dans l'Église.

Leibnitz, en un mot, et aucun protestant sincère ne nous



le contestera , pouvait être converti d'esprit, et non de cœur. Mais cette distinction, si importante, capitale pour le sort individuel de chaque âme, ne fait rien à la valeur intellectuelle ni à la portée d'un écrit. Si l'Église a eu le chagrin de ne pas compter Leibnitz lui-même parmi ses enfants, elle n'en a pas moins le droit de compter son jugement parmi les témoignages dont elle s'honore. A chacun sa part. A nous catholiques, l'autorité morale, théologique et philosophique de l'écrit de Leibnitz. A la conscience, à la mémoire de ce grand homme, la responsabilité de ses faiblesses et de ses inconséquences. Les lecteurs du *Systema theologicum* conservent le droit de s'édifier de ses rares beautés; les biographes et les historiens de Leibnitz auront à rendre compte des disparates malheureuses de sa conduite. Si nous avons ce rôle à remplir, nous n'hésiterions pas à dire que le *Systema theologicum* renferme la véritable opinion qu'entretenait Leibnitz lorsqu'il pensait aux questions religieuses, mais qu'il eut le malheur de n'y pas penser toujours, et de n'y pas penser assez sérieusement.

Nous ne sommes pas encore au bout de la discussion. Il nous reste à confesser que, d'après les correspondances de Leibnitz dernièrement publiées, sa tendance à se rapprocher du catholicisme, bien loin de devenir plus forte dans les dernières années de sa vie, paraît, au contraire, s'être ralentie. Les dernières lettres de Leibnitz et du landgrave ne sont pas exemptes d'un ton d'aigreur, et on y remarque un échange d'insinuations désobligeantes. Le landgrave s'impatiente de voir Leibnitz tourner pendant des années dans un cercle étroit de tergiversations et de faux-fuyants, et lui adresse, à ce sujet, des railleries assez piquantes. Leibnitz réplique en rejetant sur les catholiques la faute de la rupture des négociations. Il reprend, en son propre nom, des arguments dont il paraissait, au début, avoir fait bon marché. Il cherche, pour ainsi parler, des querelles au Concile de Trente, et même d'assez mauvaises querelles, car il lui reproche d'avoir opposé des prohibitions trop absolues au divorce et à la polygamie. La fin de la vie



de Leibnitz paraît, nous en convenons, avoir été beaucoup moins catholique que le commencement. C'est le seul point sur lequel les publications nouvelles aient jeté d'importantes lumières, et nous nous empressons de le reconnaître avec autant de regret que de franchise.

Il ne serait pas absolument impossible, nous le croyons, de déterminer les véritables motifs de ce refroidissement de Leibnitz pour les opinions de sa jeunesse et de son âge mûr ; mais ce serait par des considérations un peu générales, en jetant les yeux sur le caractère des événements et le mouvement des esprits pendant le siècle où vécut Leibnitz, que l'on arriverait, suivant nous, à les apprécier justement. On pourrait montrer qu'ici encore Leibnitz, malgré la supériorité de son génie, n'a fait que se comporter à peu près comme la masse de ses contemporains, et qu'il s'est tour à tour éloigné ou rapproché de la religion catholique, suivant que le courant général des idées autour de de lui y portait ou en écartait la faveur publique ; qu'il n'a fait que suivre le flux ou le reflux de l'opinion, qui, même dans ce temps de liberté restreinte, et même sur de si hautes matières, exerçait déjà une croissante et presque irrésistible influence. Leibnitz, vivement attiré vers le catholicisme dans sa jeunesse, et presque converti au milieu de sa vie, s'en éloignant avec défiance sur ses derniers jours, représente assez bien le xvii<sup>e</sup> siècle tout entier, ce siècle qui a commencé par une renaissance si brillante de sa foi, qui a vu éclore et mûrir tant de chefs-d'œuvre et tant de belles actions sous cette inspiration chaleureuse, et qui a pourtant fini par s'assombrir et se dessécher, et par préparer les voies au débordement de la licence et de l'incrédulité qui l'ont suivi. Leibnitz assista à ces trois phases de croissance et d'éclat, et de déclin du mouvement religieux au xvii<sup>e</sup> siècle, et son esprit observateur en ressentit, à chaque fois, une profonde impression.

Rien n'est éclatant, en effet, rien ne dut paraître inattendu, dans l'histoire du monde moral, comme la renaissance de la foi catholique au xvii<sup>e</sup> siècle. Il y aurait tout un tableau à en tracer, et ce serait une manifestation nouvelle de ce qu'on pourrait ap-

peler le don de la résurrection dans l'Église, de cette faculté merveilleuse qu'elle possède de paraître descendre au tombeau pour en sortir, et subir la mort pour en triompher. Ce mouvement est surtout admirable à suivre, lorsqu'on songe de quel point il était parti. Pendant tout le cours du xvi<sup>e</sup> siècle, l'Église avait eu moins à souffrir de ses églises dévastées, de ses trésors dispersés, des membres entiers séparés violemment de son corps, que d'une sorte de discrédit moral où elle était tombée devant les sages du monde.

L'Église catholique, dans l'âge des Ramus, des Estienne, des Bernard de Palissy et des Paré, semblait une doctrine vieillie, partage d'esprits faibles, repoussée et dépassée par l'essor rapide des progrès de l'esprit nouveau. La mode des beaux-esprits s'était prononcée contre elle. Une guerre d'opinion, de dédain et de ridicule, lui était déclarée, plus dangereuse que les insurrections des payans et les usurpations des princes. Pendant qu'on la combattait sur les champs de bataille, on en médissait dans les écoles, on en riait dans les boudoirs. Les dames de distinction aimant à raisonner de religion, par manière de passe-temps, entre deux divertissements de cour, et à recevoir les hommages des gens de lettres, ou passaient dans les rangs des sectes réformées, ou faisaient bon marché de la foi de leurs pères, si un reste de convenance ou une nécessité de position les y retenait. Marguerite de Navarre avait fait de sa petite cour béarnaise un asile d'érudits protestants. Sous l'influence de cet esprit du jour qui entraîne d'ordinaire toute imagination artiste, l'éloquence et la poésie avaient paru quitter l'Église, qui avait été si longtemps leur maison paternelle, pour émigrer sous des tentes nouvelles. La véhémence oratoire de Luther, la concision nerveuse du style de Calvin, n'avaient trouvé ni en France, ni en Allemagne, d'adversaires dignes de leur tenir tête. Les défenseurs de l'Église catholique, plus zélés qu'illustres, plus savants qu'éloquents, n'exerçaient que peu d'ascendant sur la foule. Pour un observateur superficiel, l'Église catholique, pendant le xvi<sup>e</sup> siècle, aurait pu ressembler souvent à un vais-



seau désemparé, dont aucun vent ne venait plus agiter les voiles.

C'est de cet état d'abaissement, et en quelque sorte d'abandon, où Dieu semblait avoir laissé tomber son Église, que tout d'un coup, dès les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle, on voit une vie nouvelle la parcourir et s'y réveiller. De grands saints, qui sont en même temps de grands hommes et parfois de grands écrivains, y reparaissent. De toutes parts le génie et l'ardeur y rentrent. Le soleil des premiers jours va luire de nouveau. L'éloquence dorée d'un Chrysostôme va se poser sur les lèvres de saint François de Sales; Milan reverra dans l'héritier de Borromée les vertus et la science de saint Ambroise. A la voix des Bérulle, des Olier, des saint Vincent de Paul, les rangs désertés des milices de la charité se remplissent de nouveau; les solitudes se repeuplent; la Trappe est baignée par les pleurs de nouveaux Pacôme et de nouveaux Macaires. Il ne manque à Port-Royal que plus d'humilité et de soumission, pour faire admirer au monde chrétien l'érudition ressuscitée de Jérôme, à côté de la sainteté des Paule et des pleurs pénitents des Aglaé. Partout les études chrétiennes se raniment et, sur le fond inébranlable de la vieille foi, elles se renouvellent et se rajeunissent. Tandis que la langue sacrée conserve aux vérités dogmatiques leur caractère immuable et universel, dans chaque pays l'usage des langues vulgaires, heureusement employées pour la controverse, et acquérant, sous la main d'écrivains catholiques, une fermeté et une vigueur inouïes, popularise et répand les trésors enfouis de la science religieuse, et arme, comme à la légère, les défenseurs jusque-là un peu pesamment équipés de la foi. Une philosophie nouvelle, dont le principe assurément est discutable, dont les abus peuvent être dangereux, mais dont les intentions étaient droites et dont l'effet fut immense, donne à toute vérité pour base le consentement de la raison humaine. Avec son aide on peut élever un nouvel édifice de démonstration religieuse, dont chaque pierre est posée par la raison seule, qui est elle-

même conduite de son plein gré et de son propre aveu à reconnaître son insuffisance et à demander à la Révélation son complément. Par cette diversion hardie, le protestantisme se trouva suivi sur son propre terrain, sur celui de la discussion et de l'examen. A ces troupes ralliées et chaque jour croissantes, il ne manque qu'un capitaine pour les commander; sa voix ne se fait pas longtemps attendre. Il a la prudence et la fougue; son œil est étincelant et sa main pesante. Bossuet entraîne l'érudition d'un docteur et la dialectique d'un philosophe dans les élans d'une éloquence antique. Tous ses écrits de controverse ressemblent aux charges d'une indomptable cavalerie; le poids de la masse est doublé par l'impétuosité de la course. Les Variations, les Avertissements aux protestants, les Réponses aux ministres Claude et Jurieu regagnent chaque jour quelques pieds du terrain perdu par la foi. L'armée catholique, débandée par un instant de faiblesse, mais reformée en bataillons serrés, débouche de toutes parts par les postes mal gardés et accable son vainqueur confiant et sans défense.

Leibnitz, dont le regard curieux suivait du fond de l'Allemagne tous ces mouvements, qui, des hauteurs où il savait se placer, dominait tous les incidents de ces combats de la pensée, ne restait point indifférent à un tel spectacle. Ses écrits, ses correspondances témoignent, à chaque instant, de la sympathie qu'il ressentait pour l'athlète illustre du catholicisme. On peut croire, sans peine, qu'il lui était pénible de se sentir représenté et soutenu dans ce débat par des gens de la valeur de Claude ou de Jurieu. D'ailleurs, autour de lui, l'entraînement était général. M. de Rommel reconnaît l'immense développement du prosélytisme catholique en Allemagne, dans cette première phase du xvii<sup>e</sup> siècle. Il ne compte pas moins de quinze princes allemands convertis presque à la fois. Il est vrai qu'il a pour chacun quelque raison tirée des intrigues des Jésuites ou de quelques faiblesses domestiques. Leibnitz, dont aucun intrigant ne se serait joué aisément, avait le mérite de reconnaître la valeur de ses adversaires, et subissait, de jour en jour, d'une manière plus visible, l'ascendant de la vérité. C'est à ce moment de sa vie,



selon toute apparence, qu'il faut rapporter la composition du *Systema*.

Quand et comment se ralentit chez lui et autour de lui ce mouvement qui se propageait avec une si étonnante rapidité? Quel fut le temps d'arrêt de cette heureuse réaction? Les faits de l'histoire et les correspondances de Leibnitz à la main, nous le dirons sans détour. La réaction religieuse du xvii<sup>e</sup> siècle s'arrête le jour où, aux conditions de liberté restreinte, mais réelle, qu'avaient établie, en France, la pacification de l'édit de Nantes et en Allemagne la paix de Westphalie, succéda chez les catholiques une tendance malheureuse à recourir de nouveau à l'appui du pouvoir temporel, à appeler en aide à leurs arguments les moyens matériels de contrainte, et surtout à identifier leur cause avec celle du pouvoir absolu d'un homme et d'un roi.

La première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, en effet, a été dans une certaine mesure un temps de liberté de discussion. La tolérance accordée par Henri IV aux protestants en France avait réduit le combat des deux cultes aux armes spirituelles. Ils s'étaient mesurés l'un et l'autre, non plus par la force des bataillons sur les champs de bataille, mais d'après leur valeur intrinsèque, par leurs preuves et par leurs œuvres. Cette épreuve avait été merveilleusement favorable à la religion catholique. On dit d'ordinaire que c'est dans les temps de lutte que la grandeur de la foi catholique apparaît. Nous ne voulons rien ôter assurément aux mérites et aux vertus des martyrs : mais nous oserons dire que la résistance courageuse aux tourments matériels est une vertu commune à la vérité et à l'erreur, au fanatisme et à la foi, et que presque toutes les sectes religieuses ou politiques en ont donné de grands exemples. Les hérétiques de tous les âges avaient eu leurs martyrs et leurs supplices, comme les chrétiens de la primitive Église. Mais ce qui est propre à l'Église catholique et ce qu'on ne saurait imiter, c'est cette puissante organisation qui maintient la ferveur et prévient le relâchement, même au sein de la paix, qui contient la division et l'indiscipline ; qui sait, en un mot, non-seulement détruire

mais produire, non-seulement nier mais agir, non-seulement résister mais gouverner. Cette supériorité de l'Église catholique n'éclate jamais mieux que dans les temps de liberté religieuse. Pendant que toutes les autres sectes, abandonnées à elles-mêmes, du moment où elles ne sont plus liées entre elles par la communauté des périls, ni soutenues par l'ardeur de la lutte, se divisent, se disputent, languissent, tombent dans la tiédeur ou dans une exaltation mystique, l'Église catholique seule conserve, dans les temps de liberté, son unité, sa hiérarchie, son autorité modérée, son *obéissance raisonnable*, sa ferveur prudente et son *zèle suivant la sagesse*. C'est ce spectacle qui avait puissamment contribué à la réaction du xvii<sup>e</sup> siècle. Les divisions du protestantisme vainqueur en Angleterre, en Hollande et en Allemagne, comparées avec l'unité paisible de l'Église, dans les mêmes conditions, étaient l'un des plus puissants arguments de Bossuet, et un de ceux assurément qui agissaient le plus sur un esprit ami de l'ordre et de la règle, comme celui de Leibnitz. On le voit à l'insistance avec laquelle le landgrave le presse de sortir de la *confusion babylonique* de la Réforme.

Le retour au système de l'intolérance, dont la révocation de l'Édit de Nantes fut le signal, ôta à cet argument une partie de sa force. Devant l'intérêt inspiré par les calvinistes bannis de France, tous les protestants firent de nouveau cause commune, et le protestantisme, alarmé pour son existence, sembla retrouver son unité. Ces mêmes ministres qui, luttant contre Bossuet à armes égales, entre Charenton et Paris, n'arrivaient pas à la moitié de sa taille, placés tout d'un coup sur le piédestal de la persécution, suivis d'un cortège de fugitifs qui joignaient des vertus au malheur, se trouvèrent tout d'un coup, dans l'estime de l'Europe indifférente, presque au niveau de Louis XIV. L'effet de la révocation de l'Édit de Nantes, pour ramener l'intérêt des hommes généreux en Europe sur le protestantisme pâlisant, fut aussi grand qu'immédiat. Sur Leibnitz surtout, il fut presque décisif. A partir de 1685, il n'est presque pas une de ses lettres qui n'en porte la trace. Ce ne sont pas seulement les sentiments

naturels à une âme élevée qui se rattache involontairement à des coreligionnaires malheureux et qui craindrait d'être soupçonnée d'une apostasie intéressée, c'est une inquiétude personnelle et qu'il ne dissimule pas. Le retour de l'intolérance religieuse, dans le premier pays et dans la nation prépondérante d'Europe, réveille chez lui les instincts jaloux d'indépendance du philosophe. Le spectacle des protestants dispersés, des jansénistes justement condamnés par la cour de Rome, mais mesquinement poursuivis par la police, plus tard de Fénelon même languissant en exil, malgré l'héroïsme de son obéissance, le ramènent visiblement du côté de la Réforme, où il trouve, non pas plus de liberté véritable (il en convient lui-même en plus d'un endroit), mais, à la faveur de la multiplicité des sectes, plus de facilité d'échapper à la main d'un maître.

Encore si ce maître eût été ce chef spirituel de la foi, dont Leibnitz avait toujours parlé avec tant de déférence et de respect ! Mais, il faut en convenir, le maître des consciences, on aurait dit, après la révocation de l'Edit de Nantes, que ce n'était pas un pontife mais un roi, qu'il ne s'appelait pas Innocent XI, mais Louis XIV. Louis XIV, dans le siècle auquel il a donné son nom, fixait les regards de toute l'Europe, et il avait fait de l'établissement de l'intolérance en quelque sorte son affaire personnelle. Il affichait assez naïvement la prétention de régenter le catholicisme en le défendant. Il avait fait et entretenait à dessein une sorte de confusion entre sa gloire et celle de Dieu ; il prenait les armes pour les assurer et les venger toutes deux. Les protestants et les jansénistes lui semblaient plutôt encore des rebelles que des hérétiques, moins coupables de désobéir à la loi de Dieu que de ne pas professer la foi du Roi. L'ardeur d'amour-propre personnel qu'il portait dans toute controverse religieuse et qu'il accompagnait de sa hauteur et de son faste accoutumés, avait fait de lui, envers l'Europe, le représentant officiel du catholicisme, et malheureusement le clergé de France, par un éblouissement d'enthousiasme et une reconnaissance imprudente, avait autorisé cette assimilation. Peu de choses, suivant nous, ont fait plus de mal à la foi dans le monde que les hymnes d'adulation



et les maximes (il faut dire le mot) de pure servitude que fit entendre le clergé français au pied du trône de Louis XIV. Peu de choses furent plus déplorables que cette éloquence sainte prescrivait du haut de la chaire, la Bible à la main, l'obéissance passive de tout un peuple. Nous savons, nous apprécions les excuses. Une race perdue dans la nuit des temps, formant comme une chaîne dont presque tous les anneaux étaient de grands souverains, et au milieu desquels brillait, comme un diamant d'une eau pure, l'héroïsme de saint Louis; — un prince presque né sur le trône et dont l'enfance avait paru miraculeusement protégée par la main divine; — l'éclat inattendu des armes et des lettres; — le concours dévoué, l'admiration passionnée de tout ce que la France comptait d'hommes de bien, de cœur et de talent, tout cet ensemble expliquait la sincérité de l'enthousiasme : et sans tous ces motifs réunis, Bossuet, tout Bossuet qu'il est, ne comparait pas sans tache devant la postérité. Mais il n'en est pas moins vrai que la glorification excessive de Louis XIV par le clergé français porta à la réaction religieuse du xvii<sup>e</sup> siècle un coup fatal et définitif. Il vint un jour, en effet, où le nom de Louis XIV devint à charge à presque tous les cœurs honnêtes en Europe; où ce nom représenta une pénitence dépourvue d'humilité et suspecte d'hypocrisie, le faste excessif d'une cour entretenue aux dépens d'un peuple entier, l'enivrement d'une volonté orgueilleuse se plaisant dans l'incapacité et la bassesse de ses ministres; et ce jour-là, ce fut une révolution protestante, au-delà de la Manche, qui donna le signal de la résistance des nations aux prétentions d'une monarchie universelle, et de la protestation des vieilles libertés de l'Europe chrétienne contre des théories byzantines de despotisme illimité.

Ce serait méconnaître le caractère de l'esprit de Leibnitz que de contester l'influence que ces mouvements généraux de la politique européenne durent exercer sur ses convictions religieuses. L'inimitié de Louis XIV, qui respire dans toute sa correspondance, commune à tout bon Allemand à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, défit en lui ce qu'avait été sur le point de faire l'admiration de Bossuet. La force matérielle des dragonnades ef-



faça l'empreinte laissée par la force morale des arguments. C'est à ces oscillations, à ce flux, pour ainsi dire, et à ce reflux de son esprit, que nous avons voulu faire assister un instant nos lecteurs. Ils nous pardonneront nos longueurs, s'ils prennent comme nous un intérêt sincère à l'analyse morale d'un caractère éminent; si, comme nous aussi, ils pensent qu'en religion plus qu'en toute autre matière, les mêmes questions se reproduisant toujours et le cœur humain opposant aux mêmes appels de la grâce les mêmes résistances, l'étude du passé est une source précieuse de lumières. Il n'y a plus de Leibnitz dans notre siècle : Dieu ne les promet ni ne les donne à tous les âges. Mais nous avons encore autour de nous plus d'un esprit éclairé et d'un cœur généreux, que la grandeur touchante du catholicisme attire, que des préjugés retiennent et qui mêlent souvent des considérations élevées de philosophie et de politique humaine aux délibérations de leur conscience. Nous avons aussi à prendre notre humble part dans une réaction religieuse, aussi surprenante bien que moins brillante que celle du xvii<sup>e</sup> siècle, et qui pourrait, si les mêmes fautes étaient commises, être par malheur aussi passagère. Il ne saurait être inutile de reconnaître, pour les éviter, sur quels écueils on peut échouer.

ALBERT DE BROGLIE.



## FRÉDÉRIC OZANAM.

---

L'événement que faisaient pressentir les nouvelles insérées dans notre dernière livraison, ne s'est malheureusement pas fait attendre : Frédéric Ozanam a rendu le dernier soupir, le 8 de ce mois, à Marseille. Sentant sa fin prochaine, il avait voulu mettre sa femme et sa fille en, quelque sorte, sous la protection de la France. On le transporta sur le paquebot, retenant encore, par la force de la volonté et de l'espérance, un souffle de vie ; puis, à l'aspect des côtes de la Provence, il fut saisi d'une grande joie. Pendant les sept jours qu'il vécut encore, il demeura en pleine possession de ses facultés, et reçut avec une résignation héroïque et une piété ardente les derniers sacrements de l'Eglise. Sa fin fut d'une sérénité sans égale, et quarante-huit heures après sa mort, quand il fallut enfin prendre congé de ces restes précieux, il ne s'était pas manifesté la moindre altération dans ses traits. Frédéric Ozanam, qui mourait ainsi après une existence plus remplie que celle de la plupart des hommes, avait à peine quarante ans.

Agenouillons-nous un moment auprès de ce lit funèbre, et que la contemplation de cette belle mort nous instruisse et nous fortifie. Jamais homme n'a senti plus vivement qu'Ozanam : c'était le tourment de sa vie et le secret de son talent. Je ne crois

pas qu'il ait reçu de quoi que ce soit une impression médiocre ; il se troublait pour rien, et chaque sentiment pur et élevé l'exaltait. Nulle vertu, pour ainsi dire, n'était étrangère à son âme. Il avait une chasteté virginale, une générosité sans bornes, une compatissance infinie ; et avec cela, l'intelligence la plus ouverte que j'aie connue. Nous n'oublierons pas l'impression qu'il produisit sur nous, il y a quinze ans, lorsque, le connaissant déjà par son beau travail sur *le Dante et la Philosophie catholique*, nous le vîmes prendre part aux épreuves du concours d'agrégation de la Faculté de Paris. Jamais victoire ne fut plus exclusivement personnelle. Ozanam n'avait parmi ses juges ni maîtres, ni amis anciens ; la tradition universitaire lui manquait ; mais rien ne pouvait résister à cette instruction inépuisable, à cette abondance d'idées, à cette expression toujours vive, saisissante et colorée. Il emporta de haute lutte la première place, et quand son triomphe ne faisait de doute pour personne, il avait encore l'inquiétude et la modestie d'un solliciteur.

Ce succès lui ouvrit les portes de la Faculté : il parut d'abord, comme suppléant, dans la chaire de Fauriel, avec lequel il offrait plus d'un rapport, quelque divergence qu'il y eût d'ailleurs dans la direction de leurs idées. Mais Fauriel n'était point orateur ; il lisait, d'une voix sourde et embarrassée, des leçons écrites un peu à la hâte : tandis que personne n'a possédé un plus beau talent d'improvisation que Frédéric Ozanam. Ce talent, il ne l'exerça malheureusement qu'aux dépens de sa constitution. Vainement la mort de Fauriel l'avait affermi dans sa position, en lui assurant les fonctions de professeur titulaire : on aurait dit, au trouble qu'il ressentait avant de commencer chaque leçon, qu'il allait hasarder un début : il arrivait pâle et inquiet, et l'auditoire était presque disposé à le prendre en compassion. Mais cette émotion trop sincère devenait par le fait un artifice admirable. Il y puisait des accents auxquels personne ne résistait ; il remuait jusqu'au fond de l'âme. Les auditeurs de tous les âges l'aimaient au même degré, et je n'ai rencontré personne qui, l'ayant entendu dans la chaire de la Sorbonne, ne parlât de lui avec un mélange précieux de respect et d'affection.

Il avait, la plume à la main, la même supériorité, et il obtenait les mêmes succès. C'est l'homme le plus naturellement placé que j'aie connu, sur la limite commune de l'érudition et de la littérature. Il y en a qui ne savent que défricher ; d'autres ne sont que d'habiles metteurs en œuvre : Ozanam a prouvé par la publication très-exacte de documents italiens, d'une époque difficile, la solidité de ses connaissances : c'est ce genre de mérite que l'Académie de la Crusca avait proclamé, en lui ouvrant naguère ses rangs. Une autre espèce de préparation, qui lui était plus familière encore, consistait à se rendre un compte rigoureux des travaux antérieurs, à les combiner et à en déduire des conséquences d'une remarquable exactitude. Le jugement le plus froid n'aurait pas mieux réussi ; et pourtant la lave coulait toujours sous cette enveloppe ; c'est ce qui fait que le lecteur ne peut rester indifférent à rien de ce qu'il a écrit. Il anime tout, il verse partout la poésie de l'âme, et la conscience du savant ne cesse jamais de garantir ce que le cœur du chrétien désire : mélange presque unique des qualités les plus rarement associées, et qui assure aux écrits d'Ozanam une durée d'action qu'il est impossible de mesurer.

Oh ! que sont heureux les hommes qui apprennent toujours ! Ozanam aurait vécu trente ans de plus, que nous l'aurions encore rencontré à la piste de ce qu'il ne savait pas ; marié à la modestie comme saint François d'Assise l'était à la pauvreté, voyageant dans les livres et dans les idées, ne laissant pas s'é-mousser un seul instant enu li la faculté d'admirer et d'aimer ; et composant sans cesse, n'écrivant pas un article qui ne fût le chapitre d'un livre ; capable, si ses forces physiques y avaient suffi, de parcourir le vaste cercle de sa chaire, et de nous donner, sur l'origine des littératures chrétiennes, le livre qui nous manque, où la science, le sentiment du beau et la religion auraient trouvé également leur compte.

Si l'on songe après cela que cet investigateur, à la hauteur de toutes les témérités romantiques, avait pendant quelques années professé la rhétorique au collège Stanislas, et qu'avec une classe de vingt élèves il a donné à la France plus d'hommes



distingués, fondés en religion, en moralité, en talent, que les professeurs réunis de cinquante lycées; qu'il faisait sentir les beautés de Cicéron et d'Horace avec autant d'autorité et de conviction que celles du Dante; qu'il avait auparavant professé à Lyon le droit commercial; qu'il était docteur en droit en même temps que docteur ès-lettres, et qu'il ne lui a manqué peut-être, pour enseigner avec supériorité les mathématiques, que l'occasion de s'y appliquer : on ne refusera pas de ranger Frédéric Ozanam parmi les hommes extraordinaires, et l'on éprouvera un regret mortel que Dieu l'ait retiré au moment où il arrivait à toute la maturité de son talent.

Je n'ai le droit de parler que du professeur et de l'écrivain : ses compagnons de charité, les membres du conseil de l'œuvre pour la Propagation de la Foi, les fondateurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ont un tribut à rendre à celui qui fut leur secrétaire éloquent, leur orateur persuasif, leur modèle et leur guide; car la charité était pour Ozanam une seconde existence, aussi remplie que la première. On dit vulgairement d'un prodigue ou d'un débauché qu'*il brûle la chandelle par les deux bouts* : qu'on me pardonne cette allusion triviale! je ne trouve pas d'expression plus forte pour rendre cette activité incessante, cette fièvre continue pour le bien et pour le beau qui fut le trait caractéristique d'Ozanam, et qui explique qu'il ait vécu si peu.

La société dans laquelle nous vivons parle sans cesse des citoyens utiles : je n'en connais pas de plus utile qu'un homme qui, par sa parole et ses écrits, a maintenu l'élévation de l'âme et la pureté des sentiments, le dévouement, la générosité, le désintéressement dans plus d'âmes qu'aucun de ceux qui, à notre époque, ont reçu une part dans la direction de la jeunesse. Cette société ne sent-elle pas à quel point elle est barbare, lorsqu'elle voit mourir un tel citoyen, avec l'angoisse de laisser les êtres qui lui sont chers, une épouse digne de lui, une fille orpheline, sansdroits assurés, sans garanties légales pour l'avenir? Ah! sans doute, nous ne voulons retirer aux victimes rien de leur dignité ni de leur résignation : nous n'adressons à per-

sonne en particulier, ni reproche, ni requête, mais nous prions quiconque garde encore quelque sentiment humain, de se bien pénétrer du contraste qui existe entre un joueur de la Bourse ou un roi des chemins de fer, et Frédéric Ozanam, expirant à quarante ans, victime du dévouement et du travail, trop heureux d'avoir pu vivre, et pas assez pour pressentir ce que Dieu réserve, en ce monde, aux objets de sa pieuse et ardente affection.

#### CH. LENORMANT.



# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

---

ÉTUDES sur de nouveaux documents historiques empruntés à l'ouvrage récemment découvert des *Philosophumena*, etc. ; par M. l'abbé CRUCE, chanoine honoraire de Paris, supérieur de l'école des hautes études ecclésiastiques des Carmes, docteur ès-lettres <sup>1</sup>.

Nous avons fait appel à l'érudition catholique, en signalant l'importance des questions que soulève le livre récemment découvert avec le nom d'Origène, et l'empressement que le protestantisme avait mis à s'emparer de ce document pour attaquer la mémoire de deux saints Pontifes du III<sup>e</sup> siècle. Cet appel a été entendu. Nous trouvons dans la livraison d'août des *Annales de Philosophie chrétienne* un premier article, rempli d'érudition, de M. Édouard Dumont, ancien professeur d'histoire, et M. l'abbé Cruice, après un élève de l'institution qu'il dirige, M. l'abbé Jalabert qui avait soumis à la faculté des lettres une thèse sur les *Philosophumena*, entreprend de discuter l'attribution difficile et contestée de cet ouvrage. L'un et l'autre refusent de donner, à l'exemple de M. Bunsen et plus récemment du docteur Wordsworth, les *Philosophumena* à saint Hippolyte. Mais M. Cruice et son élève pencheraient pour Tertullien ou pour Caïus, tandis que M. Dumont, qui n'a pas achevé de s'expliquer, semblerait vouloir absoudre Origène lui-même, en reportant sur les Origénistes le blâme de la violente et calomnieuse attaque que l'ouvrage publié par M. Miller dirige contre saint Zéphyrin et saint Calliste. Nous suivrons avec intérêt cette controverse, et nous tâcherons d'informer nos lecteurs de la suite des débats. Pour le moment, je me contenterai de dire que la moins vraisemblable de toutes les hypothèses, serait celle qui donnerait l'ouvrage en question à un Latin, et surtout à un Latin de l'Afrique. Je ferai remarquer encore que l'attribution à Origène n'est point une simple hypothèse ; qu'elle se fonde sur l'accord des manuscrits, et qu'il a fallu un tour de force à M. Bunsen pour présenter d'une manière

<sup>1</sup> Paris, Périsse. 1 vol. in-8.

spécieuse l'impossibilité que l'illustre docteur d'Alexandrie ait écrit le livre des *Philosophumena*. A notre sens, M. l'abbé Cruice, qui n'a pas les mêmes motifs que M. Bunsen, ne se défend pas assez lui-même des inconvénients d'un parti pris : du moins ne puis-je autrement m'expliquer qu'après avoir prouvé que Théodoret avait transcrit des passages entiers des *Philosophumena*, il ait omis de dire ou de s'apercevoir que le même Théodoret avait cité dix fois la Réfutation des hérésies par Origène. Peut-être aussi, s'il avait jugé digne d'une plus sérieuse lecture l'article du *Correspondant*, qu'il a cité d'une manière si obligeante, se serait-il aperçu que rien ne démontre la nécessité d'admettre la prolongation du séjour à Rome de l'auteur des *Philosophumena*, soit lorsque Calliste prononça la condamnation de Sabellius (fait nouveau et dont je voudrais pouvoir prouver l'exactitude contre les doutes érudits de M. Ed. Dumont), soit lorsque Alcibiade apporta la doctrine d'Elchasaï dans la capitale du monde catholique. Mais quels que soient ces dissentiments, nous devons rendre grâce à M. Cruice de l'abondante lumière que son livre répand sur l'histoire ecclésiastique du troisième siècle.

CH. LENORMANT.

Nous trouvons dans le n° du 20 août de la *Civiltà cattolica* une réponse à notre dernier article sur Descartes, et cette réponse met fin au dissentiment qui s'était élevé entre nous et les respectables rédacteurs de ce recueil. Notre but est atteint : nous ne voulions que circonscrire le débat, et la *Civiltà cattolica* le réduit aux mêmes termes que nous. Il reste à savoir si Descartes est, dans son genre, un aussi grand écrivain, un philosophe aussi exact que nous le prétendions : sur le premier point la France et l'Italie peuvent bien ne pas être entièrement d'accord ; sur le second, il y a lieu à de nouvelles investigations, peut-être à des concessions réciproques. Voici, par exemple, une chose que je consens volontiers à reconnaître : Descartes aurait mieux fait de savoir que ce qu'il croyait découvrir était déjà dans saint Thomas, ou même dans saint Augustin. Mais le propre des idées justes est de se renouveler sans cesse, et le privilège des grands hommes est de donner à d'anciennes vérités un tour nouveau, approprié aux changements que la société a subis, et aux besoins des diverses époques. C'est ce qui est arrivé



à Descartes, qui croyant peut-être réfuter saint Thomas, en même temps qu'il combattait les abus de la scholastique, n'a fait que rajeunir, sous une forme que nous persistons, avec tous nos compatriotes, à trouver admirable, des principes déjà proclamés par le fondateur de la scholastique.

Cela dit, nous pouvons considérer la paix comme signée entre les rédacteurs de la *Civiltà Cattolica* et nous. Peut-être en lisant la protestation de M. le vicomte de Bonald, que nous avons dû laisser en tête de cette livraison (non toutefois sans faire remarquer qu'elle est antérieure à la conclusion de la paix), comprendront-ils mieux l'émotion qui s'était emparée des défenseurs d'une doctrine constamment professée jusqu'ici par la Compagnie de Jésus, en voyant des membres de cette sainte congrégation disposés en apparence à fournir des armes aux exagérations d'une autre école. Mais ce point qui nous tenait le plus au cœur, est aussi le plus complètement éclairci dans la réponse. On nous pardonnera donc de braver la modestie, en transcrivant ici dans le texte original les phrases qui témoignent de la parfaite identité de nos convictions avec celles de la *Civiltà Cattolica* sur la question essentielle de *l'aptitude de la raison naturelle à la connaissance de la vérité*.

« Per la qual causa ci basterà ringraziare quì il nobile scrittore di aver messo in chiaro l'accordo che corre nei punti principali, fra le nostre dottrine filosofiche e quelle che son propugnate nel periodico francese sopra il valore della ragion naturale nella cognizione del vero. E tale schiarimento da lui recato tanto più ci parve opportuno, quanto che gli atti recentissimi del concilio di Amiens confermarono pienamente queste dottrine, e misero un termine (come speriamo) a quelle troppo lunghe dissensioni che agitavano i cattolici di Francia, e facevano temere che sotto nome di tradizionalismo ricominciasse a metter radici un insegnamento proscritto dagli oracoli della Chiesa. La quale decisione de' Padri ambianesi torna in gran lode agli egregi scrittori del *Correspondant*, che con maravigliosa costanza difesero negli anni scorsi i veri principii dell' insegnamento cattolico; ed ottenuta una vittoria che tanto li onora, la seppero rendere più bella colla rara modestia del loro silenzio. »

CH. LENORMANT.

*L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.*

# TABLE DES MATIÈRES

DU XXXII<sup>e</sup> VOLUME.

	Pages.
ANNA-MARIE. Saint Louis ( <i>suite</i> ).....	48, 384, 899
BARANTE (DE). Guerre d'Espagne. — Mort de Louis XVII..	84
BEAUDICOUR (L. DE). De la guerre d'Afrique.....	204
CARNÉ (DE). L'Église et l'État au XIX <sup>e</sup> siècle (1 <sup>re</sup> partie)...	481, 641
CADOUDAL (G.). L'Honneur et l'Argent, comédie de M. Ponsard.....	542
— Bulletin bibliographique.....	469
CAUX (P. DE). Bulletin bibliographique.....	473, 796
CAZALÈS (DE). Journal d'un voyage en Orient, par M. PATTERSON (1 <sup>er</sup> article).....	427, 556
CHAMPAGNY (DE). Saint Paul et Sénèque, par M. A. Fleury....	141
— Du Paganisme, de son principe et de son histoire.....	591
COCHIN (A.). De l'instruction populaire en Angleterre....	698
DOUHAIRE. Les Russes à Jerusalem.....	33
— Les Papes et les Tzars, relations entre le Saint-Siège et la Russie (1 <sup>er</sup> article).....	321, 520
— Mœurs administratives de la Russie (1 <sup>er</sup> art.)...	838
ESSARTS (A. DES). Sainte Bathilde.....	227
FEUGUERAY. Bulletin bibliographique.....	637
FOISSET. Lettre à M. le rédacteur en chef du <i>Correspondant</i> .....	161
FOUCHER (DE). <i>Saint Anselme</i> , par M. de Rémusat (2 <sup>e</sup> article).....	60
— Quelques lettres de Leibnitz.....	176
HENNEQUIN (A.) De la crise des logements à Paris.....	241

	Pages.
HENNEQUIN (A.) Les ateliers nationaux en 1789.....	658, 818
GRATRY (A.). Introduction à la philosophie.....	112
LENORMANT (Ch.). Préface du 32 <sup>e</sup> volume.....	1
— Le Louvre, par M. L. Vitet.....	283
— La Question d'Orient. La France et la Russie à Constantinople. La question des Lieux Saints.....	448
— Descartes et le Discours de la Méthode.....	611
— Beaux-Arts : Souvenirs du salon. — M. Picot et M. Flandrin à Saint-Vincent-de-Paul:..	712
— Frédéric OZANAM.....	947
— Bulletin bibliographique.....	95, 159, 468
LOUDUN. Bulletin bibliographique.....	302
MARMIER (X.). Souvenirs d'Autriche. — Le Cartz-Veldes...	685
METZ-NOBLAT (A. DE) Libre échange et protection.....	353
MORIN. Revue scientifique.....	784
MONTALEMBERT (DE). Juan Donoso Cortès, marquis de Valdegamas.	743
OZANAM (A. F.). Communion générale de Pâques au XIII <sup>e</sup> siècle.....	152
PRADE (V. DE LA). Poèmes évangéliques (extrait).....	256
PRADIÉ (P.). De la propriété.....	304
VALROGER (H. DE). La tradition indienne du déluge.....	601
— Bulletin bibliographique.....	636
PITRA. Bulletin bibliographique.....	477
SCHMIT. Bulletin bibliographique.....	310, 626, 639
VINCENT (A.-J.-H.). De la valeur et de la lecture des neumes dans la musique du moyen-âge (1 <sup>er</sup> article). 413,	502

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



# TABLE

## DES TRENTE-DEUX PREMIERS VOLUMES

ALAUZET (Isidore). — Du Projet de Loi sur la réforme des Prisons. VII, 598.

ALTIERI (S. E. le cardinal Louis). — Discours sur l'état du Catholicisme en Allemagne, traduit de l'italien. XVI, 510.

AMIEL (L.). — La vérité sur les Arnaud, par M. P. Varin. 409.

ANDRÉ (l'abbé C.-M.). — Lettre à l'occasion des Œuvres de Rosmini. X, 501.

ANNA MARIE (M<sup>me</sup> la comtesse d'Hautefeuille). — La famille Cazotte. IX, 415, 605, 728. — La Science funeste. XII, 804 et 959; XIII, 111. — Les Cathelineau. XVIII, 251, 418, 595, 748 et 908; XIX, 114. — Madame Récamier. XXIV, 250. — Saint Louis. XXV, 679, 748; XXVI, 158; XXVII, 551, 664; XXXI, 611, 667; XXXII, 48, 584, 888.

ANONYMES. — Abolition de la république de Cracovie. XVI, 614. — Agitation (de l') et du mouvement à propos des élections générales. XV, 161. — Apparition nouvelle de la maladie des pommes de terre en 1846, par M. P. XVI, 515. — Arrêté du Conseil de l'Instruction publique contre les Frères de la Doctrine chrétienne. XVI, 459. — *Atelier (l')*. XVI, 955. — Belgique, consolidation du ministère. XVI, 777. — Bénédiction de l'arbre de la liberté au Champ-de-Mars. XXI, 954. — Bref du Souverain Pontife à l'évêque de Tarnow. XIV, 1. — Buffon. Histoire de ses travaux et de ses idées, par M. P. Flourens, par L. VIII, 858. — *Capacité d'enseigner; du certificat d'aptitude*. XVII, 1, 161, 521. — Catholicisme (le) de George Sand. XXI, 457. — Chrétiens (les) en Bulgarie et en Bosnie, par H. R. III, 62. — Colettis en 1852. XVIII, 508. — *Correspondance*: Lettre sur l'Institut des langues orientales de Moscou. IX, 656. — *Correspondance d'Allemagne*. XXI, 461. — *Correspondance de l'Allemagne; correspondance des États-Unis*. XVI, 457. — Coup d'œil sur la Littérature étrangère. IX, 255; X, 468. — Déclaration de S. E. l'archevêque de Ferrare, relative à l'abbé Gioberti. XX, 157. — Derniers héritiers de la famille Arnaud, par M. P. Varin. XVI, 842. — Dette haïtienne (la) et sa liquidation. VII, 646. — Discussion sur les ordonnances du 7 décembre dans la Chambre des Députés. XIII, 585. — Drame tcherkesse (épisode), par Ed. S. XV, 748. — Economie rurale. XVI, 515. — Ecrits de Mgr Parisis sur les Libertés de l'Enseignement et de l'Eglise, par M. Ch. IX, 591. — Eglise arménienne (l') et la Russie, par \*\*\*. VIII, 645, XIV, 254. — Etudes philosophiques. Philosophie ancienne. Socrate, par M. J.-L. L. X, 760. — Etudes sur quelques Pères de l'Eglise. Saint-Ephrem, par L. C. VIII, 455. — Femmes touristes (les). — Extrait d'une

lettre d'UN EVÊQUE FRANÇAIS sur les nominations épiscopales. XVI, 605. — Franco (de la) et de l'Allemagne, par R. III, 21. — Haïti, par un Haïtien. VIII, 258. — *Histoire naturelle de l'homme*, de J.-C. Richard, par M. C. M. VII, 222. — *Histoire de saint Jérôme; sa vie, ses écrits et ses doctrines*, par F.-J. Collombet; par M. P. XII, 458. — Interpellations (des) et de l'ordre du jour motivé. X, 557. — Jubilé anniversaire de la Fête du S.-Sacrement à Liège. XIV, 641. — Les élections et la nouv. législature. XV, 160. — Lettre d'un Conservateur à M. Guizot. V, 145. — Lettres d'un gentilhomme polonais à M. le comte de Montalembert et à M. de Lamartine. XVIII, 726. — Lettres inédites de Voltaire. VI, 595. — Lord Saint-Germain, nouvelle. XVI, 107, 256, 451 et 581. — 95 millions, par un officier de marine. XV, 77. — Mariage de M. le duc de Bordeaux. XVI, 457. — Mission de Madagascar. XXI, 786. — Mot d'un protestant à propos de Ronge. X, 655. — Mort du maréchal comte de Bourmont. XVI, 457. — Nouveau procédé de collecte applicable aux bureaux de charité. XIV, 68. — Nouveau projet de loi sur les instituteurs communaux. XIV, 481. — Nouvelles atteintes à la possession du Saint-Sépulcre par les religieux latins. XV, 209. — O'Connell et ses détracteurs. XVIII, 641. — Peintres modernes de l'Allemagne. — Pénitencier agricole et industriel de Marseille, rapport par l'abbé Fissiaux. II, 80. — Philadelphie, par M. A. VII, 405. — Planète Leverrier. XVI, 950. — *Premiers cabinets de Georges III*, par Macauley; Bute et Chatam. VIII, 795. — Prière à Notre-Dame (pièce inédite du XV<sup>e</sup> siècle). III, 264. — Princes français (les) en Espagne. XVI, 457. — Question catholique. V, 1. — Récit de Makrena Mieczylawska. XIII, 195. — Récit du supplice de la maréchale de Noailles, de la duchesse d'Agén et de la vicomtesse de Noailles, le 22 juillet 1794. XVIII, 1. — Ressources maritimes de la France, par un officier de marine. XXI, 658. — Révolution de Genève. XVI, 290. — Situation politique de l'Allemagne, par M. A. XI, 568. — Souscription pour le soutien d'une mission catholique en Angleterre. II, 447. — Surveillance (de la). XVII, 1, 161, 521. — Système à adopter pour l'exécution et l'exploitation des chemins de fer en France, par M. C. VII, 775. — Un écrivain indépendant sous le régime autrichien. XXI, 927. — Une question de liberté dans l'enseignement supérieur; procès fait au *Journal de Rennes*, accusé d'avoir diffamé M. Sarget, prof. de droit. XVI, 521. — Les élections; circulaire du comité de la liberté religieuse. XXII, 47. — Révolution de Rome; captivité de Pie IX. *Id.*, 106. — Poli-



- tique étrangère de M. de Lamartine; Question polonaise. XXII, 112. — Le Bailli. *ib.*, 501, 583. — Les Catholiques français jugés par le *Quarterly-Review*. XXIII, 29. — Les livres penseurs, par M. Louis Veuillot (extrait). *ib.*, 265. — Des partis parlementaires en Belgique. *ib.*, 477. — La vie et la mort du P. E.-M.-F. Estève. XXIV, 40, 70. — Mary Barton, scènes de la vie de Manchester (nouvelle anglaise). *ib.*, 151, 440, 745; XXV, 220, 548, 555, 651. — Politique extérieure; situation politique de l'Orient; les trois empires. *ib.*, 197. — Beaux-arts; Musique; Messe brève, par A. Sowiński. *ib.*, 279. — Du nouveau projet de loi sur l'instruction publique, présenté par M. de Falloux à l'Assemblée nationale, dans sa séance du 18 juin 1849. *ib.*, 565. — La vérité sur la loi de l'enseignement, par Mgr Parisi, évêque de Langres. XXVI, 1. — Lettre de S. E. le nonce apostolique aux évêques de France. *ib.*, 195. — L'élection du 28 avril et les journalistes. *ib.*, 129. — Les miracles contemporains; Rome en 1796. *ib.*, 460, 542. — Un esprit fort. XXVII, 597.
- AUBINEAU (Léon). — Smaragde. XXI, 541. — Les premières Mères de la Visitation. XXIX, 195, 521, 641.
- AUDLEY (C.-F.). — L'Angleterre et l'Irlande. II, 346. — Coup d'œil sur l'histoire du schisme presbytérien en Ecosse. IV, 68. — Etude sur l'histoire politique de l'Irlande, depuis 1776 jusqu'en 1820. V, 251; VI, 59. — La Chasse à Ceylan. VII, 119. — Situation religieuse de l'Angleterre. *ib.* 520 et 747. — Acquiescement d'O'Connell. VIII, 81. — *Coningsby*, par M. d'Israëli. VIII, 462. — Etudes sur la situation religieuse de l'Angleterre; M. Ward et l'Université d'Oxford. XI, 384. — Réaction antipuseyste; Conversions. XII, 865. — La jeunesse d'O'Connell. XIV, 195.
- AUDLEY (M<sup>me</sup>). — Bettina, Brentano et Caroline Günderode. VII, 801. — Joseph Fuhrich. VIII, 572. — La comtesse Ida-Hahn-Hahn. X, 210.
- AULT-DUMESNIL (E. D<sup>e</sup>). — L'Inde sous la domination anglaise, par le baron Barchou de Penhoën. XX, 675. — Discussion générale de la loi sur l'instruction publique. XXV, 497, 684. — Question des Lieux-Saints. XXVI, 174, 225. — De la politique révolutionnaire de lord Palmerston. *ib.*, 554. — La réforme turque et la question du Liban. *ib.*, 658; XXVII, 56.
- BALLANCHE. — Alexandrie. XI, 424.
- BARANTE (de). — Histoire de la Convention nationale. XXVIII, 521. — Procès et mort de la reine Marie-Antoinette. XXIX, 455. — Excès du fanatisme irréligieux. XXX, 65. — Guerre d'Espagne; mort de Louis XVII. XXXII, 84.
- BAUDICOURT (Louis de). — De la politique anglaise au Liban. XXIII, 86. — Des indigènes de l'Algérie. XXX, 191. — De la guerre d'Afrique; causes de cette guerre; débuts d'Abd-el-Kader; ses traités; son gouvernement. *ib.*, 152, 195; XXXI, 400; XXXII, 204.
- BAUDON (A.). — De la suppression des tours d'enfants trouvés. XIX, 674; XX, 53.
- BAUTAIN (l'abbé). — Résumé de ses Conférences philosophiques au Cercle Catholique. III, 34.
- BAUDON (Adolphe). — Des enseignements de la situation présente. 421.
- BAZELAIRE (Edouard de). — Littérature italienne; XIX<sup>e</sup> siècle; l'école du *Conciliateur*. II, 595; III, 528. — Dom Calmet et la congrégation de Saint-Vanne. IX, 705 et 846. — Le Bienheureux Pierre Fourier. XIV, 552 et 852.
- BÉCHARD (F.). — De la police des Associations religieuses. X, 590. — Des associations houillères. XVII, 559. — De la centralisation en matière d'enseignement; *Réponse* à Timon. XVIII, 521. — De l'impression et de la réimpression des livres liturgiques. XIX, 96. — De la réforme administrative. XXI, 57. — Du régime municipal et fédératif de la Suisse. XXIX, 172, 255. — Lois municipales de l'Italie; les villes de l'Italie dans l'antiquité. *ib.*, 666, 752; XXXI, 551. — Des conditions générales du problème du paupérisme. *ib.*, 551.
- BERTRAND (J.). — De la formation du clergé indigène dans les Missions. XX, 196.
- BEUGNOT (le comte). — Libanius et les sophistes. VII, 1. — Sur les délibérations récentes de quelques conseils généraux et municipaux. VIII, 1. — Observations sur l'assemblée du clergé en 1682 et sur le concile de 1811. IX, 481. — De la Liberté de l'Enseig. à la prochaine session. XII, 521. — De l'Exclusive dans les Conclaves. XV, 481. — De l'Unité nationale. XVI, 481. — Organisation de la liberté d'enseignement. XVII, 1, 161, 521. — De l'abolition de l'esclavage. XX, 641.
- BELLY (F.). — Des Finances de la République (discussion du budget rectifié de 1848). XXIII, 565, 441, 561.
- BINAUT (L.-A.). — Du Dramc romantique et de sa décadence, à propos des *Burgraves* de M. V. Hugo. II, 258. — Du Drame classique à propos de la *Lucrèce* de M. Ponsard. V, 54. — *Le Speranze d'Italia* (les Espérances de l'Italie), de M. le comte Balbo. VII, 88. — Voltaire à l'Académie. VII, 681. — *Antigone*; d'une tentative romantique sur Sophocle. VIII, 519. — Cours d'économie politique fait au Collège de France par Michel Chevalier. XI, 455.
- BLANC (Louis). — Lettre. II, 414.
- ELANCHE (A. de). — Du Système représentatif et des Elections en Espagne. VIII, 169. — De la Constitution en Espagne. *ib.*, 641. — Zumalacarregni. XV, 551. — De l'hérédité royale en Espagne, à propos du mariage de la reine Isabelle. XVII, 481. — Jacques Balmès. XXV, 99.
- BONNIER (E.). — Du Gallicanisme considéré au point de vue légal. XI, 704. — De la réforme judiciaire. XXIII, 169. — La révolution et l'Éclectisme. XXVIII, 425. — Des intérêts catholiques au XIX<sup>e</sup> siècle. XXXI, 343.
- BONALD (V. de). — Lettre à M. le rédacteur en chef du *Correspondant*. XXX, 562. — Descartes défendu contre la nouvelle école philosophique. XXXII, 801.
- BORE (E.). — Mémoire présenté à l'Académie des Inscrip. et Belles-Lettres; Ruines d'Ani. I, 289.
- BORÉ (Léon). — Un prétendant à la couronne de France au XIV<sup>e</sup> siècle. XIII, 545.
- BOUNIOL (Bathild). — Souvenirs des Sermons du P. Laverlochère, le missionnaire de la mer glaciaire. XXVIII, 65. — La nuit lugubre. XXIX, 144.
- BOURGNON DE LAYRE (A.). — Lettre sur les Dames du Bon-Pasteur et la fille Billy. X, 501.
- BREF DU PAPE, adressé au Rédacteur en chef du *Correspondant*. XX, 659.
- BREMER (Frédérique). — Les Voisins. VII, 250, 567, 548, 698 et 850; VIII, 101, 247, 594, 557, 691 et 866; IX, 119. — Le Chez-Soi, ou les peines et les plaisirs de la famille. XIII, 519, 691,

- 844 et 1014; XIV, 118, 595, 756 et 917; XVII, 252 et 429.
- BROGLIE (A. de).** — Un dernier mot sur la religion de Leibnitz. XXXII, 912.
- BRUCKER (Raymond).** — Christine ou tout un monde en miniature (esquisse physiologique). IV, 202. — Le Pré-David. XVI, 910.
- CADOUAL (Georges).** — La question religieuse à l'Assemblée nationale de 1790. XXII, 209. — *L'Honneur et l'Argent*, comédie de M. Ponsard. XXXII, 542.
- CARNÉ (le vicomte L. de).** — Du parti conservateur et de sa politique depuis 1850. I, 570. — Liberté de l'Enseignement; état de la question; Lettre à M. le directeur du *Correspondant*. IV, 295. — Des principes de la Charte et des intérêts de l'Eglise en matière d'enseignement. VII, 455. — La France à l'Ouverture de la session. IX, 221. — L'Eglise et l'Etat. X, 505. — Saint Louis. XII, 1 et 237. — Louis XI. XIII, 597. — Suger. XVI, 401 et 685. — Notice nécrologique sur Charles de Rivières. XIX, 478. — De l'ancien régime et de la Révolution française. XX, 551. — L'Eglise et l'Etat au XIX<sup>e</sup> siècle. XXXII, 481, 641.
- CARRIÈRE (Désiré).** — Vocation (la), extrait d'un poème intitulé: *Le Curé de Valneige*. V, 288.
- CAVOUR (le marquis de).** — Sur les *Mélanges posthumes* de M. Jouffroy. I, 64. — *Philosophie morale*, par l'abbé Bautain. II, 581.
- CAZALÉS (E. de).** — De la condition physique et morale des classes pauvres en Angleterre et en Irlande, et de l'influence de l'éducation populaire dans ces deux pays. IX, 197. — Le Divorce. XXII, 181. — Journal d'un voyage en Orient, par M. Patterson. XXXII, 427, 556.
- CHAMPAGNY (Franz de).** — De l'Etat actuel de la Religion Catholique en France. I, 1. — De la Civilisation romaine. II, 197. — De quelques travaux protestants. V, 260 et 555; VI, 257. — *Esquisses de Rome chrétienne*, de l'abbé Gerbet. VIII, 145. — L'Eglise et ses adversaires en 1825 et en 1845. IX, 1. — *Du Prêtre, de la Femme, de la Famille*, par Michélet. IX, 555. — De la dispersion des Jésuites. XI, 657. — Des Etudes sur l'histoire ancienne: 1<sup>o</sup> *Histoire des Romains et des peuples soumis à leur domination*, par F. Duruy; 2<sup>o</sup> *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, par Amédée Thierry. XII, 777. — A nos lecteurs. XIII, 577. — *Mémoires de Fléclier sur les Grands jours tenus à Clermont en 1665-1666*, publiés par Gouod. — *Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin, marquise de Sévigné*, par le baron Walkenaer. XIII, 965. — *Histoire des peuples bretons dans la Gaule et les Iles Britanniques*, par de Courson. XIV, 889. — Affaire d'avant-garde contre l'Eglise. XV, 876. — Organisation de la liberté d'enseignement. XVII, 1, 161, 321. — Du projet de loi sur la liberté d'enseignement. XVIII, 161. — Du passé et de l'avenir des Missions. XIX, 185. — De la situation présente. XXI, 1. — Spedalieri. XXI, 819. — Henri d'Harcourt; notice biographique. XXII, 165. — Séance du 50 novembre. XXIII, 255. — De la Démocratie en France, par M. Guizot. *ib.*, 449. — *L'esclave Vindex*, par M. Louis Veuillot. *ib.*, 685. — Etudes germaniques pour servir à l'histoire de France, par M. Ozanam. XXIV, 282. — Un examen de conscience. *ib.*, 561, 617, 675; XXV, 65, 129, 195. — Le lendemain de la victoire, vision; par M. L. Veuillot. *ib.*, 519. — Lettres et Discours de
- M. Donoso Cortés, marquis de Valdeganias. XXVI, 74. — *Esquisses de Rome chrétienne*, par l'abbé Gerbet; t. II. 1850. XXVI, 502. — Du germanisme et du christianisme. XXVII, 129. — De l'éducation, par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. *ib.*, 449. — Histoire de la Grèce, par Georges Grote. XXVIII, 585. — Lettres et opuscules inédits du comte Joseph de Maistre. *ib.*, 515. — Essai sur Amyot et les traducteurs français au XVI<sup>e</sup> siècle, précédé d'un éloge d'Amyot, par Auguste de Blignières. XXIX, 90. — Sur l'opinion du docteur Itard, relative aux facultés intellectuelles des sourds-muets, par M. Ferdinand Berthier. XXX, 212. — Observations sur la lettre de M. Nicolas. XXXI, 569. — Saint Paul et Sénèque, par M. A. Fleury. XXXII, 141. — Du Paganisme, de son principe et de son histoire. *ib.*, 591.
- CHARBOUZE (de).** — De la moralisation présente des prisonniers en attendant l'application du système cellulaire. XXI, 752; XXIV, 488; XXV, 45.
- CHAVIN DE MALAN (Emile).** — L'Ordre de Saint-Benoît. III, 75.
- CHALAMBERT (V. de).** — M. de Bonald, étude philosophique. XXIII, 566, 597. — De la liberté de penser. XXIV, 729. — Joseph de Maistre. XXVI, 140, 475.
- CHASTEL (l'abbé M.-A.).** — Les rationalistes et les traditionalistes. XXIV, 29, 115, 509, 701. — De notre législation religieuse et de la position de l'Eglise en France. XXVI, 449, 577; XXVII, 109, 347, 585. — La philosophie et les conciles en France. XXVIII, 449; XXIX, 1, 129, 370, 449. — Saint Justin, philosophe chrétien. XXXI, 189.
- CHATEAUBRIAND.** — A Madame Récamier; le naufrage. XXIV, 592.
- CHALLIÉ née JUSSIEU (madame L. de).** — Essai sur la liberté, l'égalité et la fraternité, considérées aux points de vue chrétien, social et personnel. XXIV, 477.
- CHEVALIER (Alexis).** — La Transylvanie et ses habitants. XI, 747.
- CHEVÉ (Ch.).** — Quelques mots sur l'établissement des Prud'hommes et leur établ. à Paris. X, 920.
- CHRISTIAN.** — Question d'Afrique. — Situation actuelle de la France devant le Maroc. VII, 577.
- CIRCOURT (Ad. de).** — Asie centrale; *Recherches sur les chaînes de montagnes et la climatologie comparée*, par de Humboldt. II, 225.
- CLAVÉ (F.).** — De l'œuvre du moyen âge dans le monde espagnol transatlantique. XIX, 719.
- CLÉMENT (P.).** — Surintendants, Contrôleurs généraux et Ministres des finances célèbres; Sully. III, 551; Nicolas Fouquet. X, 251; Colbert. XII, 560 et 715; XIII, 10, 597 et 955. — Exposition des produits de l'industrie française. VI, 445. — La propriété territoriale, le morcellement, la division des cultures. XVIII, 827. — Claude Le Peletier, contrôleur général. XX, 246 et 564. — Jacques Cœur; études historiques (fragments). XXX, 708; XXXI, 59, 101, 218, 276.
- COCHIN (A.).** — De l'instruction populaire en Angleterre. XXXII, 698.
- COHEN (J.).** — Les Mystères de l'autel, par Vondel, poète hollandais. XXIII, 407, 484, 544.
- COMBEGUILLE.** — *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*, par M. Crétineau-Joly. VII, 616; XI, 169.
- COURCY (A. de).** — *Histoire de Dix Ans*, par L. Blanc. II, 1. — *Auschaspauds et Darvands*, par de La Mennais. II, 250. — Lettre. II, 277. — *Galerie des Contemporains illustres*, par un Homme de



- Rien, V, 415. — Pie V et l'intolérance. VII, 822. — *Les Historiens de la Révolution*; Joseph de Maistre; M. Droz; le comte de Tocqueville; le vicomte de Falloux; M. Amédée Gabourd; M. Thiers; M. Louis Blanc, etc. XVIII, 45 et 631. — *Galerie des Contemporains*, par un Homme de Rien. XXI, 756. — Une réforme électorale. XXV, 279. — A propos d'un papillon. *ib.*, 458. — Une entrevue. XXVI, 256. — Le pont des Arts. XXVII, 746. — Une journée dans les Montagnes Noires. XXVIII, 220. — Blossy. *ib.*, 414. — De l'honneur. *ib.*, 725; XXIX, 222.
- COURCY (H. de). — Le Japon. XXX, 289. — De quelques sectes modernes; les spiritualistes d'Amérique. XXX, 535.
- COURSON (A. de). — Révolte de la Bretagne en 1717. XIII, 758. — De la Pologne; son passé, son avenir. XIV, 41. — Esquisses hist.; du caractère de la guerre civile en Bretagne. XV, 834. — *Histoires générales de France*; M. de Sismondi; M. Michelet; M. Laurentie; l'abbé Genoude. XVIII, 564. — *Cas de conscience*, à propos des libertés exercées ou réclamées par les Catholiques, etc. XX, 859. — De la folie, considérée sous le point de vue pathologique, philosophique, historique et judiciaire, etc., par M. L.-F. Calmeil. XXI, 675. — Lettres sur le socialisme moderne. XXII, 257, 288, 555, 547. — Les socialistes modernes. XXIII, 97, 141. — La démocratie devant l'enseignement catholique; cas de conscience, par Mgr Parisis, évêque de Langres. XXIV, 225. — Un Prophète inconnu, par M. de La Gervaisais; avec une préface et des notes, par M. Damas-Hinard. XXVII, 180. — Histoire littéraire; manuscrits de Bossuet. XXX, 414.
- COUX (C. de). — De l'école politique nationale au point de vue de la France. VI, 24.
- DACRE (lady). — Ellen Wareham. XIX, 268, 396, 758 et 900; XX, 95.
- DAMAS-HINARD. — Du théâtre espagnol au siècle d'or. VIII, 515; IX, 85; X, 280 et 365. — Séance annuelle de l'Académie française. XII, 910.
- DANIEL (Ch. S. J.). — Des Etudes classiques dans la société chrétienne. XXIX, 257, 515. XXX, 129, 285. XXXI, 125.
- DANIÉLO. — Vie de François de Chastuil, gentilhomme de Ravenne et solitaire au Liban. XX, 275.
- DARBOY (l'abbé). — Des leçons théologiques du P. Perrone. XX, 521. — Comment y a-t-il progrès dans le Catholicisme? à propos de l'ouvrage de M. Newman: *Histoire du développement de la doctrine chrétienne*. XXIII, 285. — De la Philosophie populaire, par M. Victor Cousin. *ib.*, 617. — Controverse liturgique; véritable état de la question. XXIV, 141. — De la liberté et de l'avenir de la République française, par M<sup>me</sup>. XXV, 667. — Un examen de conscience, par M. Franz de Champagny. XXVI, 210. — Revue philosophique. *ib.*, 619. — Des conciles récemment tenus en France. XXVII, 195. — Bulletins bibliographiques. *ib.*, 249, 520, 505, 655, 760. — Les Lettres de Beauséant. *ib.*, 416. — Caractère et déclin de l'anglicanisme. *ib.*, 514. — De l'Étude du droit ecclésiastique. XXVIII, 257. — M. Newman. XXIX, 585.
- DASSANCE (l'abbé). — *Histoire littéraire de Fénelon*, par M. <sup>\*\*\*</sup>, directeur au séminaire de Saint-Sulpice. XVI, 546. — *Études sur le Rationalisme contemporain*, par l'abbé de Valroger. XIX, 224.
- DAUGER (Amédée). — Etude politique sur l'Italie. XXII, 565, 617. — De Charybde en Scylla. XXVI, 95.
- DELAMARRE (L.-M.). — De la Réforme universitaire, par M. A. de Margerie, professeur de philosophie au lycée de Poitiers. XXVII, 275.
- DINO (le duc de). — Souvenirs de trois mois en Italie pendant l'année 1848. XXV, 169, 210, 524, 537, 584, 595, 449, 548, 631; XXVI, 78.
- DONEY, évêque de Montauban. — Lettres à M. Saisset sur les conditions d'une controverse amicale entre la philosophie et la religion. XVIII, 70.
- DONNET (F.). — Deuxième lettre à M. l'évêque d'Orléans. XXX, 500.
- DOUNIOL (C.). — Mariée à vapeur. XXXI, 678.
- DOUHAIRE (P.). — Les Russes à Jérusalem. XXXII, 55. — Les papes et les tzars, relations entre le St-Siège et la Russie. *ib.*, 521, 520. — Mœurs administratives de la Russie. *ib.*, 858.
- DUBEUX (L.). — Compte-rendu de la discussion relative à la découverte du cœur de saint Louis dans la Sainte-Chapelle. IV, 54. — *La Kabbale ou la philosophie religieuse des Hébreux*, d'Ad. Franck. V, 77. — Etudes hébraïques. VII, 103. — Etat des îles Philippines en 1842. VIII, 653. — *Dictionnaire latin-français*, rédigé sur un nouveau plan, par MM. Quicherat et Davelay. XII, 651.
- DUBIEF (Louis). — Théâtres. VII, 832; VIII, 417.
- DU BOYS (Albert). — Saint Benoît dans les Apennins et les Bénédictins en Italie. IX, 574. — *Théorie des lois politiques de la monarchie française*, par Mlle de Lezardièrre. XV, 755.
- DUCOIN (A.). — *Biographies contemporaines*; Béranger. XV, 514. — Académie française; réception de M. Ch. de Rémusat. XVII, 195; *Biographies contemporaines*; M. A. Dumas. XVII, 675. — *Biographies contemporaines*; Victor Hugo. XXIII, 68, 115, 225. — Particularités intimes sur quelques personnages du XIX<sup>e</sup> siècle. Ch. Fourier. XXVII, 480. — Marie-Antoinette, d'après la correspondance de Mirabeau avec le comte de La Marck. XXVIII, 467.
- DUFRESNE (E.). — De l'influence des doctrines sur la science médicale. XXXI, 1.
- DUMAST (P.-G. de). — Lettre à M. Lenormant. XXV, 574.
- DUPANLOUP (l'abbé). — De la liberté d'enseignement; état actuel de la question. XVII, 745. — De l'éducation (extrait). XXVII, 454.
- ELBHE (Clément d'). — Du Système pénal en France et à l'étranger; des prisons en France. IV, 171. — Nouveau système pénitentiaire, appelé *Système américain*. VI, 217.
- EMERSON (Wilkins). — Le coup de fusil dans l'œil, histoire de la frontière du Texas. XVI, 759.
- ESSARTS (Alfred des). — Ste Bathilde. XXXII, 227.
- FALLOUX (vicomte A. de). — La Saint-Barthélemy et le XVIII<sup>e</sup> siècle. IV, 145. — Un Conclave. VI, 155. — La Saint-Barthélemy traduite en audience solennelle de rentrée devant la Cour royale de Toulouse, par l'avocat général Lafiteau. XI, 247. — Etudes historiques en province. XVI, 227. — Biographie de Galilée. XX, 481. — De quelques critiques religieux. XXI, 481.
- FAUGÈRE (P.). — De la Circassie. XI, 71, 537 et 817. — De la colonisation de l'Algérie. XV, 65. — Notice sur Turgot. XVI, 534. — *Histoire du Consulat et de l'Empire* (t. VIII), par M. Thiers. XXIII, 675, XXIV, 255. — La merveille du siècle; les richesses de la Californie. XXVI, 726. XXVII, 219. — De la Propagande musulmane en

- Afrique et dans les Indes. XXVIII, 129, 229.
- FAURE (Eugène).** — Alexandre Soumet. XII, 451.
- FAYET.** — Lettres d'un candidat non élu sur l'instruction publique et la liberté d'enseignement. XXII, 263, 333, 433. XXIII, 309, 337. — Essai sur la statistique intellectuelle et morale comparée des départ. de la France pendant la période de vingt ans, 1828-1847. XXV, 533, 603. XXVII, 610. XXVIII, 561, XXXI, 99, 419.
- FEUGÈRE (L.).** — Scève de sainte Marthe, étude sur sa vie. XXIX, 331.
- FEUGERAY.** — Le Catholicisme est-il hostile à l'industrie? VII, 316 et 633. — Du Libéralisme en 1854 et en 1848. X, 437. — Comptes-rendus de la justice civile et commerciale, et de la justice criminelle et correctionnelle en France en 1844. XVI, 626.
- FÉVAL (Paul).** — Miss Olivia. IV, 96.
- FLEURY (Léopold).** — La Corse en 1844. IX, 34.
- FOISSET (Th.).** — *Port-Royal*, par Sainte-Beuve. I, 32. — *Des Pensées de Pascal*, par M. V. Cousin. I, 361; II, 26. — Rapport à l'Académie sur la nécessité d'une nouvelle édition des *Pensées de Pascal*, par M. V. Cousin. II, 313. — *Refutation de M. de Montalembert*, par M. Dupin aîné. VII, 52. — *Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal*, conformément aux manuscrits originaux, en grande partie inédits, publiés pour la première fois, par M. Prosper Faugère. VIII, 781; IX, 392. — 1<sup>o</sup> *Jacqueline Pascal*, par V. Cousin; 2<sup>o</sup> *Lettres, opuscules et mémoires de M<sup>me</sup> Périer et de Jacqueline, sœurs de Pascal, et de Marguerite Périer, sa nièce*, par M. P. Faugère. XI, 585. — *Foi et lumières; Considérations sur les rapports actuels de la science et de la croyance*. XIV, 14. — *Système religieux de Leibniz*, traduit par M. A. de Broglie. XVI, 337. — *Une province sous Louis XIV*, par M. A. Thomas. XVII, 58. — *Histoire des Girondins*, par M. de Lamartine. XVIII, 547; XIX, 406. — *Nancy, histoire et tableau*, par P.-G. de Dumast. XX, 813. — *Situation de la Papauté*. XXIV, 1. — *Biographie de M. Riambourg*. XXV, 3. — *Livres classiques; emploi des auteurs profanes et des Pères dans l'enseignement*. XXX, 385. — *Lettre à M. le rédacteur en chef du Correspondant*. *ib.*, 246. — *Causes secrètes de la chute de Charles le Téméraire*. *ib.*, 365. — *Les Poètes franciscains en Italie, au XIII<sup>e</sup> siècle*. XXXI, 381. — *Lettre à M. le rédacteur en chef du Correspondant*. XXXII, 161.
- FONLETTE (E. de).** — Des Articles Organiques du Concordat et de la situation légale de la Religion Catholique en France. IV, 1. — L'esprit du temps au point de vue des questions religieuses. VIII, 601. — Un mot sur le dernier appel comme d'abus. IX, 889. — *De l'appel comme d'abus; son origine, ses progrès et son état présent*, par Mgr de Paris. X, 890. — *Institutions diocésaines*, par l'évêque de Digne. XIII, 737. — De l'autorisation préalable en matière de réunions ayant pour objet l'exercice du culte. XV, 801. — De l'autorisation préalable en matière de réunions ayant pour objet l'exercice du culte. XVI, 37 et 192. — Organisation de la liberté d'enseignement. XVII, 1, 161, 321. — Du mode de formation des listes du Jury. XVIII, 684 et 884. — De la législation en matière de diffamation. XX, 161. — La question religieuse en 1682, 1790, 1802 et 1848. XXIV, 645. — La commune, l'Eglise et l'État dans leurs rap-
- ports avec les classes laborieuses, par M. F. Béchard. XXV, 505. — De la force du droit et du droit de la force, ou de la restauration du droit divin dans l'ordre social et du droit national dans l'ordre politique, par E. de Valmy, ancien député. XXVI, 237. — Vie de Wilfrid, évêque d'York, au VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles. *ib.*, 408, 525. — *Publications puséistes; vie d'Etienne Langton*. XXX, 549.
- FORCADE (Eugène).** — Des attaques récentes contre l'Eglise. III, 1. — *Des Jésuites*, par Michelet et Quinet. III, 377. — Quelques mots sur la philosophie officielle. IV, 399.
- FOUCHER DE CAREIL (comte de).** — Lettre à M. Lesœur, sur la correspondance de Leibniz et de Bossuet. XXX, 742. — Théorie de la connaissance, par saint Anselme (*de Veritate Dialogus*). XXXI, 637; XXXII, 60. — Quelques lettres de Leibniz. *ib.*, 176.
- FRANCHEVILLE (le vicomte J. de).** — Marthe, poème. IX, 898. — Notice sur la vie de madame Eugénie de Grammont. XVII, 954.
- FRANTIN.** — OEuvres complètes de Riambourg; nouvelle édition, augmentée d'un ouvrage inédit sur les *Mystères*, revue annotée et corrigée, par M. Th. Foisset. XXVII, 293. — Monarchie et Césarisme. XXVIII, 577, 707.
- FREPPEL (l'abbé E.).** — Etude sur la mystique de Goerres. XXIX, 742. XXX, 484. — Etude critique sur le livre publié par M. Miller, sous le titre de *Philosophumena Origenis*. XXXI, 509.
- FUSTER (le docteur).** — Des changements observés dans le climat de la France. VII, 492; X, 413.
- GABOURD (Amédée).** — Du gouvernement et de l'administration de Louis XIV à l'époque des traités de Nimègue. IV, 305.
- GALLIER (A. de).** — Le Parlement de Francfort et ses relations diplomatiques avec la République française. XXIX, 705. XXX, 1. — La Réforme et la Révolution. XXXII, 862.
- GARDEREAU (F.-E. M. B.).** — Souvenir des Conférences de Notre-Dame-d'Angers. XXVI, 740.
- GRATRY (A.).** — Introduction à la philosophie. XXXII, 112.
- GERBET (l'abbé).** — Catakombes, V, 313; VI, 1.
- GERLACHE (de).** — Considérations sur le mouvement des partis en Belgique, depuis 1830 jusqu'à ce jour; suivies d'un coup d'œil sur les causes de la révolution française de 1848; par un ancien membre de la représentation nationale. XXVI, 288.
- GOURAUD (H.).** — Lettre sur la phrénologie, par M. Récamier. XXIX, 609.
- GRAVILLON (A. de).** — Souvenirs du collège d'Oullins. XXIV, 238.
- GRILLPARZER (F.).** — Le vieux musicien, nouvelle viennoise. XX, 411.
- GUIRAUD (le baron A.).** de l'Académie française. — Extrait du poème intitulé : *le Cloître de Villemartin*. I, 405. — Les Sibylles. IX, 667.
- GUIZOT.** — Lettre de M. Guizot à un membre de l'Institut, sur l'élection des membres du nouveau Conseil de l'Instruction publique. XXVI, 313.
- HENNEQUIN (Amédée).** — Du Congrès central d'Agriculture. X, 750. — Du Travail des Enfants dans les Manufactures. XI, 605. — De la 3<sup>e</sup> session du Congrès central d'Agriculture. XIV, 741. — Cobden et les libres-échangistes. XVI, 77 et 641. — Question des subsistances. XVII, 641. — Chronique agricole et économique. XVIII, 569. — La Conférence d'économie charitable, ses travaux et son avenir. XIX, 240. — Quelques



- réflexions sur la Suisse contemporaine. XXI, 89. — La diète helvétique au mois d'octobre 1847; *Souvenirs et portraits*. XXI, 355. — De l'organisation du travail par la publicité. XXI, 897. — Etudes sur l'anarchie contemporaine; la Jeune-Allemagne et le Communisme en Suisse. XXV, 22, 149, 559, 615. — De la crise des logements à Paris. XXXII, 241. — Les ateliers nationaux en 1789; *ib.*, 658, 818.
- HÉRY (l'abbé). — Saint-Louis-des-Français, à Rome. XXXI, 575.
- HORRER (comte d'). — *La Russie en 1859*, par le marquis de Custine. III, 247. — *De la Paix entre l'Eglise et les Etats*, par l'archevêque de Cologne. III, 289. — De la guerre civile et religieuse en Suisse. IX, 571. — Etudes sur la Suisse; les Sociétés secrètes. *ib.*, 875. — Des sectes religieuses aux Etats-Unis d'Amérique en général et de la nouvelle secte dite des *Mormons* en particulier. XII, 81. — De la conférence dite concile général du protestantisme allemand. XIV, 555. — Préface historique de la persécution exercée par le roi de Prusse, Guillaume III, contre le luthéranisme, en faveur de son église évangélique. XV, 584. — Revue politique; Mariages espagnols; Affaires de Suisse. XVI, 128. — De la proposition de M. de Montreuil concernant les colonies agricoles. XXII, 246. — Des logements d'ouvriers. *ib.*, 394, 475. — Du travail dans les prisons. *ib.*, 635.
- ISRAËLI (d'). — Sibylle ou les deux Nations. X, 795 et 946; XI, 108, 286, 445, 611, 772 et 914; XII, 96, 268, 468 et 648.
- KERGORLAY (Alain de). — Condamnation par Pie IX des collèges mixtes de l'Irlande. XX, 321.
- LACOMBE (Ernest). — De la Réforme du Tarif des Postes. VIII, 187.
- LACORDAIRE (le R. P.). — Lettre à M. Auguste Nicolas, auteur des *Etudes philosophiques sur le Christianisme*. XI, 898.
- LAFFETAY. — *Histoire universelle*, par César Cantù. XII, 946.
- LA GOURNERIE (Eug. de). — *Les Cathédrales de France*, par E. Bourassé. IV, 251. — *Les Césars*, de M. de Champagny. VII, 74. — Littérature catholique; Sulpice Sévère. VII, 385. — Le Cardinal d'Amboise à Rouen. XIII, 91.
- LA LANDELLE (G. de). — De l'Océanie. II, 49.
- LALLIER (F.). — *Cours d'économie politique*, de M. Michel Chevalier. V, 19. — Lettre à M. le rédacteur en chef du *Correspondant*. XXVIII, 282. — Lettre à M. Lenormant, sur la suppression de l'esclavage par le christianisme. XXX, 577.
- LANDRIOT (l'abbé). — Lettre à M. le rédacteur en chef de *l'Univers*. XXIX, 445. — Lettre à M. le rédacteur en chef du *Correspondant*. *ib.*, 510. — Lettre au R. P. Daniel, de la Compagnie de Jésus. XXX, 569.
- LAMACHE (Paul). — De l'Esclavage dans les Colonies françaises. II, 145; IV, 28. — *Pouvoir du Pape au moyen âge*, par M. \*\*\*. XI, 847. — Saint-Domingue. XIV, 515. — Missions Catholiques et Sociétés françaises de l'Océanie. XV, 893.
- LAPRADE (V. de). — Poèmes évangéliques (extrait). XXXII, 256.
- LA TOUR (de). — De la politique extérieure de la France. — Les Magyars et les Slaves. XXII, 519. — De l'esprit catholique des Lorrains et de la politique de la France. XXV, 321, 585, 715; XXVI, 22, 196, 521, 552; XXVII, 577, 682, 726.
- LEFEBVRE (C.-T.). — Chasse au lion dans la plaine Azebo-Galla. VIII, 386.
- LENORMANT. — De la Certitude évangélique considérée dans ses rapports avec l'histoire. I, 52. — Des Associations religieuses. VI, 195 et 365; VII, 187 et 454. — De l'Enseignement des langues anciennes. VIII, 47, 289 et 452; IX, 56. — Des divertissements publics. IX, 515. — Un mot sur l'ouverture du Salon. *ib.*, 906. — Ninive. X, 17. Aux Electeurs Catholiques. *ib.*, 59. — Lettre à M. Wilson. *ib.*, 455. — Timon et ses pamphlets. *ib.*, 626. — A M. le garde des sceaux, ministre des cultes, à propos du *parti catholique*. *ib.*, 954. — François Gérard, peintre d'histoire. XI, 524 et 875; XII, 598. — *Les Français en Algérie*, par L. Veuillot. *ib.*, 192. — Quelques mots de réserve. *ib.*, 705. — Entrevue du pape Grégoire XVI et de l'empereur Nicolas. XIII, 1. — Exposé des négociations par lesquelles la France a obtenu le rétablissement du libre exercice de la religion catholique dans l'empire de la Chine. *ib.*, 444 et 897. — Exposition au profit des artistes malheureux. *ib.*, 664. — Salon de 1846. *ib.*, 576. — Election du pape Pie IX; liberté du Conclave. XIV, 801. — Grégoire XVI et Pie IX. XV, 641. — Encyclique du pape Pie IX. XVI, 777. — Preuves de la découverte du cœur de saint Louis, *Introduction*. *ib.*, 789. — *La Revue nouvelle*. *ib.*, 955. — Un évêque de cour sous Louis XIV. XVII, 845. — Lola Montès et les catholiques de la Bavière. *ib.*, 908. — *Agnès de Méranie*, tragédie en cinq actes, par M. Ponsard. *ib.*, 41. — M. Ballanche. XVIII, 801. — *Les Jésuites en Italie*. XIX, 521 et 641; XX, 1. — Réponse à deux lettres de M. Gioberti. *ib.*, 762. — Des derniers discours de M. de Montalembert. XXI, 161. — Principes de l'éducation publique, tirés des écrits de M. l'abbé Poulet. *ib.*, 248. — Le Roi de Bavière et Lola Montès. *ib.*, 612. — M. de Chateaubriand. XXII, 325. — Aveux d'un philosophe chrétien, par M. Droz, de l'Académie française. XXIII, 204. — Encore un mot sur la question de l'enseignement. XXV, 421. — La Lorraine et la France; lettre à M. G. de la Tour. *ib.*, 449. — A M. G. de la Tour; discours sur la révolution d'Angleterre, par M. Guizot. *ib.*, 577. — Une réclame. *ib.*, 657. — *Mémoires d'Outre-Tombe*, par M. le vicomte de Chateaubriand. XXVII, 65, 144. — Beaux-Arts; Orsel et Overbeck. *ib.*, 746. Nouvelles des Arts. *ib.*, 659. — Réception de M. de Montalembert à l'Académie. XXIX, 565. — Mémoires et correspondance de Mallet du Pan. *ib.*, 55. — Eugène Burnouf. XXX, 507. — Encore un mot sur la question des classiques. *ib.*, 627. — Bibliographie de la question des classiques païens. *ib.*, 678. — Un *Post-Scriptum* et une Préface. XXXI, 57. — De quelques publications nouvelles; M. de Montalembert. *ib.*, 169. — Chapelle de l'Eucharistie à Notre-Dame-de-Lorette. *ib.*, 251. — Une nouvelle histoire de France, par M. L. Ranke. *ib.*, 295. — Revue littéraire. *ib.*, 264, 476. — Traduction d'un fragment des *Philosophumena* d'Origène, relatif aux papes saint Zéphirin et saint Calliste. *ib.*, 521. — Observations sur le véritable auteur des *Philosophumena*. *ib.*, 535. — Réflexions de circonstances. *ib.*, 654. — Préface du 52<sup>e</sup> volume. XXXII, 1. — Le Louvre, par M. L. Vitet. *ib.*, 285. — La question d'Orient; la France et la Russie à Constantinople. La question des lieux saints. *ib.*, 448. — Descartes et le discours de la Méthode. *ib.*, 611. — Beaux-Arts; souvenirs du salon; M. Picot et M. Flandrin à Saint-Vincent-

- de-Paul. *ib.*, 712. — Frédéric Ozanam. *ib.*, 947.
- LÉOUZON LE DUC.** — Esquisse d'un voyage en Suède en 1844. VIII, 25. — Mythologie des peuples finnois. XI, 25.
- LETELLIER (V.)**. — La Syrie et le Liban. VII, 534.
- LORAIN (P.)**. — *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers. X, 71; XVII, 525. — Revue littéraire. XIII, 146, 675 et 787. — Académie française. *ib.*, 553. — *Lettres de M. de Rancé*. *ib.*, 474. — Académie française. XIV, 100. — De la situation dramatique. XIV, 596. — Revue littéraire. XV, 252 et 584. — *Jeanne d'Arc*, trilogie nationale, par Soumet. XVI, 709. — Biographies contemporaines; — le R. P. Lacordaire, XVII, 812; XVIII, 186. — *Campagnes d'Égypte et de Syrie*, manuscrit de Napoléon. XIX, 41. — *Histoire des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, par A. Lefebvre. *ib.*, 525. — Correspondance inédite de Mabilion et de Montfaucon avec l'Italie, publiée par Valery. *ib.*, 837. — *Histoire des deux Restaurations*, par M. A. de Vaulabelle, t. I, II, III et IV. XX, 570. — *Les Aristocraties*; Cléopâtre. XX, 540. — *Académie française*; Réception de M. Empis. XXI, 20. — Théâtre historique; *Hamlet*. *ib.*, 276. — *Le Puff*, comédie de M. E. Scribe. *ib.*, 510.
- LOUDON (E.)**. — Les cours de M. Michelet en 1847. XVIII, 235. — Du présent et de l'avenir de la Révolution de 1848. XXI, 641. — La République. *ib.*, 801. — Manifestation du 16 avril 1848. XXII, 58. — L'Assemblée nationale. *ib.*, 97. — Attentat du 15 mai. *ib.*, 125. — Le peuple de Paris, à propos de la dissolution des ateliers nationaux. *ib.*, 189. — Physionomie de la Chambre. *ib.*, 581. — De la constitution. *ib.*, 575. — Des finances au 24 février. XXIII, 57. — Bataille de Tofrou. *ib.*, 658. — Portraits parlementaires; Louis Blanc, Flocon, Jules Favre. XXIV, 289, 685. — *ib.*, de Falloux, P. Leroux, de Montalembert. XXV, 415, 172, 591. — *ib.*, Proudhon, de Lamartine. XXVI, 529, 672. — L'œuvre de Saint-Nicolas. XXVII, 564. — *Claudie*, par G. Sand. *ib.*, 468. — Portraits parlementaires; Ledru-Rollin. XXVIII, 478. — *Des principes de la Révolution française*, par M. Albert Du Boys. XXX, 109.
- LUQUET**, évêque d'Hébebon (Mgr). — De la beauté des liturgies orientales et de l'importance que l'Eglise attache à les conserver intactes. XVIII, 715.
- MAGNE (l'abbé)**. — De l'Instruction publique en France, depuis la loi du 15 mars. XXVIII, 159, 550.
- MARET (H.)**. — Aperçu de l'histoire de la théologie. I, 529. — L'Eglise et la société laïque. IX, 169. — La religion et la philosophie, les philosophes et le clergé. X, 169. — Lettre à M. le directeur des *Annales de philosophie chrétienne*. XI, 57. — Le néo-christianisme de M. de La Mennais et sa traduction des Évangiles. XIV, 161. — Cours de théologie philosophique; première partie: la Théodicée, par Dom Gardereau. XV, 182.
- MARGERIE (E. de)**. — M. Louis Veuillot et ses derniers ouvrages; étude politique et littéraire. XXIX, 24.
- MARMIER (X.)**. — Souvenirs de voyage; Gran; le prince-primat; le clergé hongrois. XIV, 59. — Beirouth et Sidon. XIV, 889. — Souvenirs de l'Algérie. XVI, 161, 877; XVII, 586; XVIII, 552. — L'Aurore-de-Pouppre. XX, 746. — Voyage au Pérou, par Tschudi. XXI, 185. — Voyage sur la rivière des Amazones. *ib.*, 567. — Les Voyageurs nouveaux; voyage de l'*Artemise*, par M. Laplace. XXII, 137, 225, 278, 491. — *ib.*, XXIII, 40, 589. — *ib.* XXIV, 184, 266. — Souvenirs de voyages; Canada, Saint-Hyacinthe. XXVII, 457. — Les voyageurs nouveaux; Madame N<sup>o</sup>; le colon du Canada. XXVIII, 152, 553. — *ib.*, Robert Curzon; les monastères du Levant. XXIX, 408, 597. — Expédition dans les parties australes de l'Amérique du Sud. XXX, 145. — Voyages. De Lima à Para, à travers les Indes. *ib.*, 275, 620. — Souvenirs d'Autriche; le Carst-Veldes. XXXII, 685.
- MAS LATRIE (de)** — *Nicosie*. — Ses souvenirs historiques et sa situation présente (extrait d'un voyage en Chypre en 1845 et 1846). XVII, 503; XVIII, 835; XIX, 550.
- MAURICE (Justin)**. — L'Eglise russe. XIV, 697.
- MELLERIO (le comte Jacques)**. — Sa notice nécrologique extraite de *l'Univers*. XIX, 957.
- METZ-NOBLAT (de)**. — Des rapports de l'Eglise et de l'Etat. XXV, 257. — Exposition du système de M. Worms, sur la constitution de la propriété dans les Etats musulmans. XXVIII, 86. — Libre échange et protection. XXXII, 555.
- MICHEL (L.-G.)**. — *Etudes administratives*; De l'Etat et de l'administration des finances en France depuis Louis XIV jusqu'à l'époque actuelle. I, 76. — *De l'enseignement de la langue maternelle dans les écoles et dans les familles*, par R. P. Girard. XI, 558. — Du rapport de M. le comte Beugnot sur le projet de loi du défrichement; Situation actuelle et avenir de la propriété forestière en France. XV, 225.
- MILEY (le docteur)**. — Oraison funèbre d'O'Connell. XIX, 874.
- MOLAY-BACON (E. du)**. — Salon de 1844. VI, 296. — L'Eglise de Saint-Vincent-de-Paul. VII, 845. — Examen d'un projet d'appliquer l'émail au décor extérieur des édifices. VIII, 853.
- MONTALEMBERT (le comte de)**. — Saint Anselme; *Introduction à l'histoire de saint Bernard*, fragment. VII, 145 et 589. — Lettre au Révérend <sup>\*\*\*</sup>, membre de la Société de Camden. VIII, 679. — Du devoir des Catholiques dans les prochaines élections. XV, 1. — Réponse à MM. George Phillips et Guido Goerres sur les massacres de la Gallicie. XVI, 1. — Du rapport de M. Liadières sur le projet de loi contre la Liberté d'enseignement. XIX, 801. — Histoire de madame de Maintenon, par M. le duc de Noailles. XXIII, 595. — Lettre à M. de Gaillard. XXXI, 115. — Juan Donoso Cortés, marquis de Valdegamas. XXXII, 745.
- MONTREUIL (le baron de)**. — Rapports des maîtres et des serviteurs dans la société chrétienne. I, 90. — Chapitre royal de Saint-Denis. XVII, 801.
- MOREAU (C.)**. — Echanges internationaux de livres, objets d'art et d'histoire naturelle. XXI, 701. — Bibliographie des *Mazarinades*. XIX, 557.
- MOREAU (L.)**. — Unité fondamentale de la science, de l'art et des institutions. IV, 248. — Examen des doctrines du philosophe inconnu Louis-Claude de Saint-Martin. XIV, 493; XVI, 15; XIX, 75; XXI, 826.
- MORTEMART (H. de)**. — De la Décentralisation administrative. XXVI, 111.
- MOY (de)**. — *Traité du droit canon*, par M. Phillips, ancien professeur à l'Université de Munich. XX, 555.
- NANSOUTY (madame la comtesse de)**. — Louise de Verneuil. XVII, 102.



- NÈVE (F.).** — Des portraits de femme dans la poésie épique de l'Inde; Damayanti dans la forêt; Tableau tiré de *Nala*, épisode du *Mahâbhârata*. V, 210. — *Histoire du bouddhisme indien; Introduction à l'histoire du bouddhisme indien*, par L. Burnouf. XI, 676; XII, 567. — De l'authenticité et de l'intégrité des Epîtres de saint Ignace d'Antioche. XXIX, 656. — Les Pourânas; étude sur les derniers monuments de la littérature sanscrite. XXX, 37, 96, 219.
- NICOLAS (A.).** — Lettre à M. le rédacteur du *Correspondant*. XXXI, 566.
- NISARD (T.).** — Examen critique des chants de la Sainte-Chapelle. XXVI, 596. — Lettre à M. Ch. Lenormant, au sujet des chants de la Sainte-Chapelle. XXVII, 512.
- NOAILLES (le duc de).** — Mlle d'Aubigné; son mariage avec Scarron. X, 673. — Madame Scarron, gouvernante des enfants du Roi; extrait de l'histoire de madame de Maintenon. XVII, 567.
- OURLIAC (Edouard).** — M. Boniface. I, 116. — La Procession de Mazières. III, 110.
- OZANAM (A.-F.).** — De la tradition littéraire en Italie. I, 197. — Cours public à la Faculté des lettres de Paris. II, 448. — De l'Etablissement du Christianisme en Allemagne. III, 198; IV, 354; V, 166; VI, 411. — Des sources poétiques de la *Divine Comédie*. IX, 527 et 514. — M. Faurlil et son enseignement à la Faculté des lettres. X, 344. — *Histoire de saint Augustin*, par Poujoulat. XI, 566. — Etudes sur les peuples germaniques avant le Christianisme; I. Etat de la question. Origine des Germains. XII, 950. — II. La religion. III. Les lois. XIII, 514, 774. — IV. Les langues. — V. La poésie. XIV, 558 et 669. — *Essai sur le Panthéisme*. XII, 920. — Analyse de l'ouverture de son cours à la Sorbonne. V, 140. — Les poètes franciscains en Italie. — Poésies de saint François d'Assise. XX, 62; XXI, 216. — Les dangers de Rome et ses espérances. *ib.*, 412. — L'attente et l'action. *ib.*, 796. — De l'origine des monarchies. XXIII, 701. — Des écoles de l'Instruction publique en Italie et aux temps barbares. XXVI, 57. — Littérature, voyages et poésies, par J.-J. Ampère. *ib.*, 84. — Foi et Patrie, par M. Jules de Francheville. *ib.*, 547. — Les poètes franciscains en Italie, au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècles. XXVII, 641. — *ib.*, XXVIII, 1. — Etudes sur la décadence romaine; I. Le Paganisme. XXIX, 559, 577. — Du Progrès dans les siècles de décadence. XXX, 257, 521. — Communion générale de Pâques au XIII<sup>e</sup> siècle. XXXII, 152.
- PAGÈS-DUPORT.** — Coup d'œil politique sur les Etats Scandinaves. XIV, 754. — Etat politique de l'Allemagne. XIX, 875. — Les constitutions de la France. XXII, 65. — Des systèmes électoraux en France et à l'étranger. *ib.*, 407.
- PARISIS (Mgr L.).** — Lettre de Mgr l'évêque de Langres à M. de Montalembert; Observations du rédacteur en chef du *Correspondant*. XXVI, 85.
- PÉRIN (Charles).** — Lettre à M. le directeur du *Correspondant* sur la liberté d'enseignement en Belgique. VI, 105. — Du socialisme dans les écrits des économistes. XXVI, 705.
- PITRA (Fr. J.-B.).** — Vers inédits de Bossuet. XXIV, 498. — Les Lettres des Papes. XXX, 515. — *ib.* XXXI, 318.
- POULLET (Pabbé).** — Lettre à M. Thiers à l'occasion de son rapport sur le projet de loi relatif à l'Instruction secondaire. VII, 251. — Projet d'une Somme du XIX<sup>e</sup> siècle; Appel aux savants et aux artistes. X, 1 et 841. — *Cosmos*, par M. Alex. de Humboldt. XIV, 308.
- POUJADE (Eugène).** — Situation politique de l'Orient, par un diplomate. XV, 708. — Revue politique de l'Orient, par un diplomate. XVI, 290.
- PRADIÉ (P.).** — M. le cardinal Wiseman. XXXI, 61, 255. — De la propriété. XXXII, 304.
- RAPETTI.** — La Liberté d'Enseignement devant l'Histoire. X, 711. — A M. Troplong, en réponse à sa lettre contenue dans la *Revue de législation et de jurisprudence*. XI, 841. — La Liberté d'Enseignement devant l'histoire; les temps modernes. XIV, 647 et 811.
- RÉCAMIER (J.).** — Souveraineté temporelle du Pape. XXIII, 375.
- REGNIER (A.).** — Mémoire sur le maintien de la musique à l'église. XV, 667.
- REINAUD**, membre de l'Institut. — Lettre concernant les antiquités chrétiennes de la Chine. XV, 759.
- RENÉ (Ad.).** — Quelques mots sur la crise actuelle; De l'organisation du travail. XXII, 250.
- RIANCEY (Henri de).** — Mémoires pour servir à l'histoire d'une forêt. I, 183; IV, 554; VI, 462. — Du Compagnonnage passé, présent et à venir. XII, 45 et 202. — Les religieuses Basiliennes de Pologne et la diplomatie russe. XIV, 419. — La liberté d'enseignement primaire devant la Cour de Cassation. XVII, 208. — Une nouvelle question de légalité dans l'Instruction primaire. XVIII, 401. — Honneurs rendus à la mémoire et à la famille d'O'Connell. XXI, 587. — Etudes politiques; Des droits de l'homme et des droits de Dieu. XXII, 155. — Etude sur les écrits dogmatiques et philosophiques de Mgr Affre, archevêque de Paris. *ib.*, 695.
- RIANCEY (Charles de).** — Etudes sur la Belgique; *Histoire du royaume des Pays-Bas*, par le baron de Gerlache. IX, 255; XI, 713; XII, 315. — *Quinze ans (1830-1845)*, par P. de Decker, membre des représentants de Belgique. XIII, 648. — Persécution des religieuses de Saint-Joseph d'Avignon. *ib.*, 815. — Situation religieuse de l'Algérie. XIV, 521. — Le congrès libéral de Bruxelles. XV, 551. — Du renouvellement des pétitions en faveur de la liberté d'enseignement; de leur nécessité et de leur efficacité. XVII, 75. — Du nouveau projet de loi sur l'enseignement primaire. XVIII, 481; XIX, 1; XX, 704. — Du rapport de M. Plougoum sur le nouveau projet de loi relatif à l'Instruction primaire. XXI, 525. — De la colonisation en Algérie. XXII, 465, 529. — Du décret sur la colonisation de l'Algérie. 1. — Du rapport de M. Jules Simon sur la loi organique de l'enseignement. XXIII, 645.
- RIGBY (miss).** — Le Bailli, nouvelle livonienne. XXIII, 7, 124, 155, 212, 317, 546.
- RIO.** — L'Angleterre et le Catholicisme. XXVIII, 195.
- ROGER.** — Régime pénitentiaire fondé sur la charité. XXX, 541, 429.
- ROMAIN-CORNUT.** — Les communiens de Voltaire. XXV, 450, 474. — *Le Martyre de Vivia*, mystère en trois actes et en vers, par M. J. Reboul (de Nîmes). XXVI, 272. — Littérature dramatique; Revue de l'année 1851. XXVII, 591.
- ROSTAND (J.).** — Coup d'œil sur la Syrie. XIII, 254.
- ROUSSY.** — La belle Paule. XXIX, 489.
- SAINT-ALBIN (A. de).** — Histoire de la Révolution et de l'Empire, par M. Amédée Gabourd. Tomes V et VI; Consulat. 490. — Des conditions de l'unité nationale et de l'unité politique. XXVII, 18, 93.

- Une confession publique. XXVIII, 527, 618
- SAINT-JULIEN (C. de).** — L'Intendant. XXIX, 275, 472. — *ib.*, XXX, 463, 607, 667, 736. — *ib.*, XXXI, 50, 90, 158, 207.
- SAINT-VICTOR (P. de).** — La vision du frère Albéric. VIII, 214. — *La Magdeleine du Père Remi, de Beauvais.* IX, 812. — *Le Dittamondo*, par Uberti. XIII, 67.
- SAINTE-FOY (Ch.).** — Le R. P. Laeordaire. I, 107. — *Institutions liturgiques*, par le R. P. Dom P. Guéranger. II, 187. — Du Probabilisme. III, 145.
- SCHMIT (J.-A.).** — Histoire de sainte Cécile, vierge et martyre, par le R. P. dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes. 658, 712.
- SIGUIER (Auguste).** — Etudes politiques; la Politique d'Aristote. III, 160 et 302. — Etudes sur l'instruction publique en Belgique. XXV, 253, 288, 724.
- SISSON.** — De l'origine de l'Inquisition, d'après M. Hefele. XXVII, 521. — *ib.* XXIX, 58, 55. — *ib.* XXXI, 445.
- STRICKLAND (miss A.).** — Marie-Béatrice de Modène. XXI, 112, 588, 557, 767 et 864, 886.
- TASTU (Madame A.).** — Les Jalousies vertes, nouvelle. XXII, 85, 118, 195, 296, 418.
- TESSIER (J.-P.).** — Examen du projet de loi sur l'enseignement et l'exercice de la médecine. XVII, 958.
- THOMASSY (R.).** — Vision de Gerson contre le *Roman de la Rose*. III, 89. — Lettre de M. Rochet d'Héricourt sur le Choa et l'Abyssinie, communication. *ib.*, 258. — De la Pragmatique-Sanction attribuée à saint Louis. VIII, 542. — Des établissements charitables et d'instruction populaire en Lombardie. XXVII, 50.
- THURET (R.-Adrien de).** — *Du Protestantisme comparé au Catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne*, par Balmès. X, 551.
- TRIANON (Henry).** — Salon de 1847. XVIII, 210. — Etudes sur l'art religieux. XX, 865. — Quelques mots sur l'administration des arts du dessin. XXI, 922. — Salon de 1849. XXIV, 461. — Salon de 1850-1851. XXVIII, 56.
- VALMONT (V.).** — Le Mexique. X, 860. — *Exploration du territoire de l'Orégon, des Californies et de la mer Vermeille, exécutée de 1840 à 1842*, par Dullot de Mofras. XII, 22.
- VALMY (le duc de).** — Les Articles organiques au point de vue du Concordat. XI, 4. — Pie IX, prince temporel et souverain spirituel. XV, 581. — Article 69 de la Charte. XVI, 801. — Fondations pieuses des Français dans les Etats du Saint-Siège. XIX, 461. — Pie IX en 1848. XX, 801. — Réformes de l'Empire Ottoman; leur influence sur les progrès de la civilisation et le maintien de l'équilibre Européen. XXVII, 257.
- VALROGER (M. l'abbé H. de).** — *Dictionnaire des sciences philosophiques*, par une société de professeurs de philosophie. VIII, 627. — De la jeune école éclectique. IX, 649 et 795; X, 578. — Du faux éclectisme ou du syncrétisme. XII, 161. — De l'éclectisme rationaliste. XV, 537. — La Tradition indienne du déluge. XXXII, 601.
- VARE (E.).** — *Vie de Rancé*, de M. de Chateaubriand. VI, 485.
- VATIMESNIL (de).** — Du dévouement et de l'égoïsme. XIX, 481.
- VEUILLOT (L.).** — L'Honnête Femme. I, 225; II, 101; IV, 411; V, 103 et 568; VI, 115. — La Presse parisienne, la Presse départementale et le Timbre. X, 44. — Corbin et d'Aubecourt. XV, 95 et 411. — Séance annuelle de l'Académie française. — Timon et les bons livres. XV, 919. — Edouard Ourliac. XXVIII, 641.
- VEUILLOT (Eug.).** — Madagascar. XIV, 76, 252. — Un voyage en Icarie; Essai de socialisme pratique. XXIV, 57.
- VIALETES (H.).** — Voyage à la côte occidentale d'Afrique. XXVIII, 737. — Commission d'enquête pour la marine. XXIX, 460. — Progrès de la religion musulmane dans l'Afrique centrale. XXX, 449.
- VILLEMARQUÉ (H. de la).** — Biographies contemporaines; J.-J. Ampère. XXIII, 505. — Le poète des Bretons. XXX, 24, 84.
- VINCENT (A.-J.-H.).** — De la valeur et de la lecture des neumes dans la musique du moyen âge. XXXII, 415, 502.
- VIOLEAU (Hippolyte).** — La Maison du Cap. XVII, 709 et 874; XVIII, 95. — La Fermière de Ker-saint. XXXI, 555, 428, 466.
- YEMENIS (M<sup>me</sup>).** — Une douleur. XXVIII, 597, 677.
- WARD (W.).** — Expulsion des Jésuites de Naples. XXII, 543, 469.
- WARREN (E. de).** — L'Inde anglaise en 1844. IX, 255. — Derniers événements de l'Inde anglaise. X, 114. — Bokhara et Samarcande. XI, 497.
- WILSON (E.).** — De la Liberté d'Enseignement. I, 145. — Du projet de loi sur l'instruction secondaire présenté à la Chambre des Pairs. V, 427. — Etudes sur les OEuvres de charité. XXI, 521. — Un progrès modeste; Lettre au rédacteur du *Correspondant*. XXIII, 197. — De la liberté de la charité. *ib.* 553. — Etudes sur les œuvres de charité. XXIV, 85, 505, 555, 589. — Rapport de M. Thiers sur l'assistance. XXVI, 585, 641. — *ib.* XXVII, 1. — Des Aveugles, par P.-A. Dufay, directeur de l'Institution nationale des aveugles de Paris. XXVII, 558.
- WISEMAN (le docteur).** — Situation religieuse de l'Espagne. XIII, 268.



# LIBRAIRIE DE CH. DOUNIOL

RUE DE TOURNON, 29, A PARIS

## EXTRAIT DE CATALOGUE

**Juan Donoso Cortès, marquis de Valdégamas**, par le comte Charles de Montalembert, membre de l'Académie française. In-8°. Prix : 1 fr.

**Un Pèlerinage au pays du Cid**, par A.-F. Ozanam. In-8°. 4 fr. 50 c.

**La vie et les travaux d'Arnold Tits**, ancien professeur à la faculté de théologie de l'Université catholique de Louvain, par M. J. Lafort, chanoine honoraire, docteur en théologie, etc. 1 vol. in-8°, avec portraits. 3 fr. 50 c.

**Du Paganisme**, de son principe et de son histoire, par l'abbé François Chesnel; ouvrage approuvé par Mgr l'évêque de Quimper. 1 vol. in-18 anglais. 2 fr. 50 c.

*Approbation de Mgr l'Évêque de Quimper.*

• MON CHER MONSIEUR CHESNEL,

« Je n'ai pu lire que les trois cinquièmes environ de votre livre sur l'origine du paganisme; un de mes grands vicaires en a terminé la lecture. Nous n'y avons rien remarqué qui puisse en empêcher la publication; vous pouvez donc mentionner mon approbation donnée de grand cœur.

« Cet ouvrage est une preuve de votre amour pour l'étude, de votre érudition, et de la direction aussi sage qu'éclairée que vous avez su donner à vos travaux.

« Je m'en réjouis et vous en félicite bien sincèrement.

• Recevez l'expression de mon bien affectueux dévouement.

• J.-M., évêque de Quimper. »

Voici la table des matières de ce savant ouvrage :

Introduction. — Chapitre I. De la religion primitive. — II. Explication des termes dont on se servira pour désigner les fausses religions, qui sont une corruption de la religion primitive. — III. Si l'idolâtrie a commencé par le fétichisme des sauvages. — IV. Si elle a commencé par l'apothéose directe de l'humanité. — V. De l'erreur particulière qui peut être considérée comme la source doctrinale de l'idolâtrie. — VI. Que la manière dont le rationalisme contemporain expose l'origine et les développements du polythéisme est en contradiction avec l'histoire. — VII. Caractères généraux du polythéisme. — VIII. Du côté surhumain du polythéisme. — IX. État du polythéisme à la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — X. La victoire du christianisme est surnaturelle. — XI. État actuel du polythéisme dans le monde entier. — XII. Du salut des païens. — XIII. Du paganisme moderne. — Du paganisme dans les études classiques. — Appendice.

**Une étude sur la Sophistique contemporaine**, ou Lettres à M. Vacherot, par l'abbé Gratry, avec la réponse de M. Vacherot au sujet de son *Histoire d'Alexandrie*, et la réplique de l'abbé Gratry. Un vol. in-8°, 2<sup>e</sup> édition. 3 fr. 50 c. — Par la poste, 4 fr. 50 c.

Cette étude n'est pas seulement un travail excellent, mais c'est aussi une composition de premier ordre : elle révèle dans son auteur, comme on l'a dit avec raison, un défenseur formidable de la cause catholique. M. Lenormant n'a pas craint de dire de cet ouvrage, dans le *Correspondant*, qu'il lui rappelle Pascal dans ses meilleurs moments, moins le mauvais usage d'un incomparable talent, et que l'auteur doit être compté comme un des esprits qui, depuis Leibniz, le grand et suprême modèle en ce genre, ont su le mieux allier la science positive avec les vues de la philosophie. Toutes les ruses de l'athéisme hégélien y sont mises à nu avec un mélange extraordinaire de clarté, d'onction et d'ironie. C'est la préface indispensable à son ouvrage : *La connaissance de Dieu*.

**Philosophie. — De la connaissance de Dieu**, par A. Gratretry, prêtre de l'Oratoire de l'Immaculée Conception. 2 beaux vol. in-8°. 12 fr.

**De Bossuetii et Leibnitzii** Epistolarum commercio circa pacem inter Christianos conciliandam Thesim proponebat facultati litterarum Parisiensi, L. Lescœur, in eadem facultate jam licentiatius. 1 vol. in-8°. 2 fr.

**La Théodicée chrétienne**, d'après les Pères de l'Église, ou Essai philosophique sur le traité *de Deo*, du P. Thomassin, de l'Oratoire, par Louis Lescœur. 1. vol. grand in-8°. 6 fr.

On comprend l'intérêt qui s'attache à un travail de ce genre. En effet, l'idée même d'une théodicée soulève les plus difficiles problèmes de la philosophie. L'auteur, M. Lescœur, s'est proposé de mettre à la portée de tout le monde les profonds enseignements philosophiques contenus dans l'immense traité du P. Thomassin, connu jusqu'ici des théologiens seulement. Cartésien dans les sévères limites du dogme, le jeune et savant auteur est resté le disciple fervent des Pères de l'Église. Ce livre, pensé avec sagesse, écrit avec chaleur, est au nombre de ceux que l'Église peut recommander dans ses écoles (*Correspondant* du 25 septembre 1852).

**De l'État du Paupérisme en France** et des moyens d'y remédier, par F. Béchard, ancien député, avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation. Ouvrage couronné par l'Académie française. Un vol. in-18 de 600 pages. 5 fr.

« Dans un travail étendu, mais précis, divisé en cinq livres, le savant juriconsulte donne la description des faits, l'analyse des théories, le tableau des institutions efficacement applicables aux différents degrés de besoins et d'indigence, à l'enfance d'abord, à l'activité adulte et valide, mais dépendante du travail ou du pain de chaque jour, aux souffrances, aux infirmités naturelles, aux misères accidentelles. Le sentiment vrai de l'humanité, le dédain des exagérations déclamatoires, animent partout cette œuvre de savoir et d'expérience. L'auteur veut prévenir et corriger le paupérisme par un concours d'efforts empruntés aux combinaisons de la loi, à l'action des mœurs, au principe de liberté, sagement mais partout appliqué, à ce principe qui seul vivifie la commune et lui donne à la fois le zèle et le pouvoir de la bienfaisance. Il fait une grande part à la religion, mais il ne sépare pas cette influence de celle du pouvoir civil, qu'il veut partout présente, dans l'organisation des écoles élémentaires, dans le développement des écoles professionnelles, dans la liberté régulière du travail, dans la liberté d'association, cette force nouvelle de l'industrie, qu'interdisait l'esprit despotique de l'empire romain, et dont a besoin la société moderne. » (Extrait du Rapport de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française.)

**Les Césars**, histoire des Césars jusqu'à Néron, tableau du monde romain sous les premiers empereurs, par le comte Franz de Champagny; 2<sup>e</sup> édition. 2 beaux vol. in-8° cavalier. 15 fr.

**Un mot d'un catholique sur quelques travaux protestants**, par le même. In-8°. 2 fr.

**Histoire de la Papauté** pendant le XIV<sup>e</sup> siècle avec des notes et des pièces justificatives, par l'abbé J.-B. Christophe, curé du diocèse de Lyon, et membre du Cercle littéraire de cette ville. Ouvrage dédié à son Éminence le cardinal de Bonald, et orné de son approbation. 3 magnifiques vol. in-8°. 18 fr.

---

## OUVRAGES DE M. CH. LENORMANT

**Cours d'histoire moderne (questions historiques)**, professé à la faculté des Lettres, par M. Lenormant, membre de l'Insti-

- tut, professeur au collège de France, 2<sup>e</sup> édition. Deux forts volumes in-18 anglais. 8 fr.
- Cette nouvelle édition a été revue, corrigée, augmentée, complétée et annotée par l'auteur.
- Cours d'histoire ancienne**, par le même. 1 vol. in-8°. 5 fr.
- Les associations religieuses dans le catholicisme**, par le même. In-8°. 2 fr.
- De l'enseignement des langues anciennes**, considéré comme base de l'instruction littéraire, par le même. In-8°. 4 fr.
- M. de Chateaubriand et les Mémoires d'outre-tombe**, par le même. In-8°. 1 fr. 25 c.
- François Gérard**, peintre d'histoire, par le même. In-18 jésus. 2 fr.
- Études sur les fragments coptes des conciles de Nicée et d'Ephèse**, par le même. In-4°. 5 fr.
- 
- De l'Influence du Stoïcisme**, à l'époque des Flaviens et des Antonins. 1 vol. in-8° de 260 pages. 3 fr. 50 c.
- Ægypti Regimen**, quo animo susceperint et qua ratione tractaverint Ptolemæi disquirebat Félix Robiou, olim scholæ Normalis alumnus, nunc historiæ professor aggregatus et facultati Parisiensi thesin proponebat. 1 vol. in-8° de 120 pages. 2 fr.
- Saint Anselme**, par M. de Montalembert. 1 vol. in-18. 75 c.
- Éloge de M. Récamier**, par le docteur Henri Gouraud, son disciple et son ami. 1 vol. in-8°. 2 fr.
- Cette gracieuse et belle composition se recommande non-seulement aux nombreux amis de M. Récamier, mais surtout aux étudiants en médecine, qui trouveront dans la vie de ce grand maître un noble et grand modèle.
- Des études classiques dans la société chrétienne**, par le R. P. Daniel, de la Compagnie de Jésus. 1 beau vol. in-8°. 5 fr.
- Recherches historiques** sur les écoles littéraires du christianisme, suivies d'observations sur *le Ver rongeur des sociétés modernes*, par M. Landriot, vicaire général, ancien supérieur du petit séminaire d'Autun. 1 vol. in-8°. 5 fr.
- Examen critique** des lettres de M. l'abbé Gaume sur le paganisme dans l'éducation, par le même. 1 vol. in-8° de près de 600 pages. 6 fr.
- Manuel des honnêtes gens**, philosophie pratique de Montaigne, par Étienne Catalan, 2<sup>e</sup> édition, avec portrait de Montaigne. Un vol. in-12. 3 fr. 50 c.
- Étude sur l'anarchie contemporaine**; le communisme et la Jeune-Allemagne en Suisse, par A. Hennequin. In-18. 1 fr. 50 c.
- De l'usage des auteurs profanes dans l'enseignement chrétien**, par l'abbé Charles Martin, ancien professeur à l'école des Carmes de Paris. In-8° de plus de 200 pages. 2 fr. 50 c.
- Des études classiques et des études professionnelles**, par Arsène Cahours, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50 c.



- De l'emploi des auteurs profanes et des Pères dans l'enseignement**, par l'abbé Foisset. In-8°. 75 c.
- Discours sur l'éducation**, prononcés aux distributions des prix dans son établissement, par l'abbé Poulet, supérieur de l'institution de Saint-Vincent, à Senlis. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 c.
- De l'esprit chrétien dans les études**, par M. Laurentie, ancien inspecteur général de l'Université. 1 vol. in-8°. 4 fr.
- Essai sur la Philosophie de Bossuet**, avec des fragments inédits, par J.-Félix Nourrisson, professeur agrégé de philosophie au collège Stanislas, docteur ès-lettres. 1 vol. in-8°. 5 fr.
- L'homme sans nom**, par Ballanche, de l'Académie Française. In-8°. 4 fr.

## BIBLIOTHÈQUE DES DAMES CHRÉTIENNES

**Conduite d'une Dame chrétienne** pour vivre saintement dans le monde. Édition revue et précédée d'une préface, par l'abbé Paul Carron, chanoine honoraire de Paris, curé de la paroisse Saint-André-d'Antin. Un très-joli vol., imprimé sur papier glacé et satiné. 1 fr. 50 c.

Voici le contenu des principaux chapitres : *De la prière ; — du sacrement de pénitence ; — de la communion ; — de la lecture ; — de l'emploi du temps et du travail des mains ; — du soin qu'on doit prendre de sa famille ; du soin des domestiques ; — des mortifications et des maladies ; — avis plus particuliers sur les repas, les conversations, les voyages ; — des imperfections intérieures, etc., etc.*

Cet excellent ouvrage, qui a fait les délices des générations passées, est propre à nous rendre plus patients, meilleurs et plus doux.

**L'union avec Notre-Seigneur Jésus-Christ**, dans ses principaux mystères pour tout le temps de l'année, par le P. Saint-Jure, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, par un P. de la même Compagnie. Un vol. in-12. 2 fr. 50 c.

**Véritable Piété**, ou moyens pour parvenir à la perfection chrétienne ; maximes de saint François de Sales, avis de sainte Thérèse et conseils de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, suivis de l'Ordinaire de la Messe, par le R. P. Bonnefons, de la Compagnie de Jésus. Un joli vol. in-32. 1 fr.

**Direction pour rassurer dans leurs doutes les âmes timorées**, par le P. Quadrapani, barnabite. 2<sup>e</sup> édition, revue par un Père de la Compagnie de Jésus. Un joli vol. in-32. 75 c.

**Exposition du mystère de la souffrance**. Développement du livre de Job, ouvrage dédié à Mgr l'archevêque de Paris, par l'abbé Em. Castan, chanoine honoraire. 1 vol. in-12. 1 fr. 50 c.

A une époque de bouleversement et de ruines où tant d'existences ont été brisées par le jeu des révolutions, c'est une pensée à la fois salutaire et féconde d'analyser la souffrance, d'en rechercher les causes, de sonder le terrible mystère dont tout homme en ce monde doit subir les effets. M. l'abbé Castan aurait pu, s'il l'eût jugé convenable, aborder un semblable travail à l'aide de l'investigation philosophique ; mais il a préféré, et tous les lecteurs chrétiens l'en féliciteront, se renfermer dans le rôle modeste du commentateur et suivre verset par verset ce livre sublime de Job, qui fera éternellement l'admiration des penseurs, le désespoir des superbes, la consolation des éprouvés et des humbles.

Le commentaire dont M. l'abbé Castan a fait suivre les aspirations du saint Arabe, a été apprécié par tous les amis des lettres sérieuses. Les organes de la presse religieuse en ont rendu compte dans les termes les plus flatteurs.



Enfin Mgr l'archevêque de Paris a adressé au jeune et savant auteur la lettre suivante :

Paris, ce 23 juin 1853.

« MON CHER ABBÉ,

« J'ai déjà lu quelques pages de votre *Exposition du mystère de la souffrance*, et je me propose de reprendre cette lecture qui m'a intéressé. On m'a d'ailleurs parlé favorablement de votre ouvrage : il annonce un esprit grave et un cœur pieux. Je vois avec plaisir qu'au milieu des travaux d'un ministère actif, vous gardez l'amour de l'étude, et j'apprécie le talent dont vous avez donné plus d'une preuve.

« En même temps que je vous exprime ma satisfaction, monsieur l'Abbé, je vous remercie de l'attention que vous avez eue de me dédier votre livre; il m'est très-agréable de trouver ainsi l'occasion de féliciter publiquement le neveu de mon saint et illustre prédécesseur.

« Recevez, mon cher Abbé, l'assurance de mon sincère et bien affectueux dévouement.

« M.-D.-AUGUSTE, archevêque de Paris. »

**Elévations sur la vie de la Mère de Dieu**, par l'abbé Em. Castan, chanoine honoraire. 1 vol. in 8°. 1 fr.

**L'âme exilée**, par Anna Marie. 1 vol. in-12. 1 fr. 25 c.

**Famille Cazotte** (la), par la même. 1 vol. in-12. 2 fr.

**Histoire de sainte Zite**, servante de Lucques, au XIII<sup>e</sup> siècle, par Alfred de Montreuil. 1 vol. in-8°. 4 fr.

**Marie** ou la Destinée chrétienne de la femme, par Edouard de La Baume. In-18. 2 fr.

L'auteur s'est proposé, dans ce précieux ouvrage de rappeler aux femmes du monde, à qui ce livre est spécialement destiné, que les vraies joies de cette vie, les seules durables et les seules méritoires, ne sauraient se trouver en dehors des sentiments et des vertus chrétiennes. En s'efforçant de revêtir ces hauts enseignements de tous les charmes de l'imagination, M. de La Baume n'a pas oublié un seul instant que, si la forme de la *nouvelle* peut être adoptée par une littérature sérieuse, ce n'est qu'à la condition de s'en servir pour embellir et faire aimer la vertu.

**Conseils aux enfants du peuple, ou le Bien et le Mal**, par M<sup>me</sup> la comtesse de Bassanville, élève de M<sup>me</sup> Campan; un vol. in-18. 50 c.

**M<sup>me</sup> Marie-Thérèse de France**, fille de Louis XV. Relation du voyage de Varennes et Récit de sa captivité, écrits par elle-même. Précédé d'une Notice, par le marquis de Pastoret. 1 vol. in-18, orné d'un beau portrait. 1 fr. 25 c.

**Leçons sur la Bible**, par M<sup>lle</sup> Gavairon, ancienne maîtresse de pensionnat. 2 vol. in-18 anglais. 7 fr. 50 c.

L'ouvrage que nous offrons au public, entièrement revu par des hommes con-  
sommés dans la science sacrée, est, comme on le verra, le plus noble et le plus beau présent qu'il soit possible de faire, comme livre instructif et consolateur, aux jeunes personnes, aux mères de famille, aux régentes et institutrices, comme livre-directeur, dans la difficile carrière de l'enseignement.

**Religion en aide au malheur** (la), par M. l'abbé\*\*\*, du diocèse de Périgueux. Ouvrage approuvé par son Éminence le cardinal-archevêque de Bordeaux. 1 vol. in-18. 1 fr.

Composé dans un but de zèle et de piété, ce livre, qui se recommande d'ail-  
leurs par la noble simplicité du style, la noblesse et la variété des images, un-  
assez grand nombre de bons exemples nouveaux et bien choisis, une connaissance  
profonde du cœur humain ne peut manquer d'être utile et de faire beaucoup de  
bien.





GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00669 6526



